

HISTOIRE
DE L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES,

AVEC

Les Mémoires de Littérature tirez des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCCXXXI. *jusques & compris l'année* M. DCCXXXIII.

TOME NEUVIEME.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXXXVI.

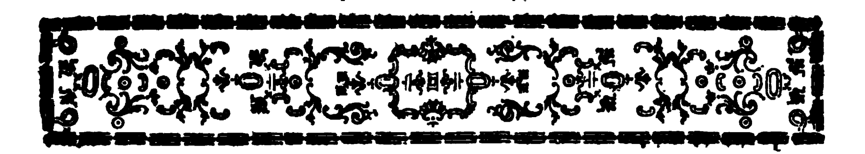


TABLE POUR L'HISTOIRE.

HISTOIRE

De l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, depuis l'année 1731. jusques & compris l'année 1733. *Page 1.*

HISTOIRE

Des Ouvrages de l'Académie depuis l'année 1731. jusques & compris l'année 1733.

TABLE.

ELOGES

Des Académiciens, morts depuis M. DCCXXXI. jusqu'en M. DCCXXXIII.

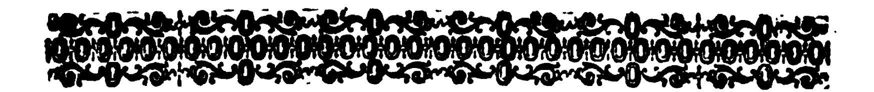


TABLE POUR LES MEMOIRES.

TOME NEUVIÉME.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES LETTRES.

L'ACADÉMIE DES BELLES LETTRES se contentoit de remplir avec beaucoup d'exactitude ses anciens engagements, lorsque le zele d'un Magistrat luy en a fait contracter un nouveau, dont il est juste de rendre compte au public.

M. le Président Durey de Noinville, reconnoissant l'utilité des travaux de l'Académie, &, pour continuer à nous servir de ses propres termes, touché de l'honneur & des avantages qu'ils procurent journellement aux Sciences en général, & à

la Nation en particulier, forma le dessein d'y contribuer par la fondation d'un Prix annuel de 400. livres pour l'Auteur, qui, au jugement de l'Académie, auroit le mieux réussi à traiter le sujet qu'elle auroit proposé pour le concours au Prix.

Cette proposition fut faite à l'Académie dans la séance du 16. Decembre 1732. & on juge bien que l'intention & la générosité du fondateur y furent infiniment louées; mais on s'étonneroit, sans doute, que l'acceptation y eût souffert de grandes difficultez, si nous ne les rapportions icy en substance, pour donner, au moins, une idée de la circonspection avec laquelle des Compagnies, déja assez occupées par elles-mêmes, doivent se charger de nouveaux soins, quelque spécieux, quelque utile même qu'en soit l'objet.

On représenta donc, Que si le choix des sujets qu'on donneroit à traiter pour le concours au Prix, demandoit des recherches & de l'attention, il en faudroit beaucoup plus pour l'examen des piéces, dont le nombre augmenteroit probablement chaque année. Que cet examen, & moins encore le jugement, ne se pouvant faire sur une simple lecture dans la Compagnie, elle seroit obligée de nommer des Commissaires, & de les choisir entre les Académiciens les plus assidus, les plus intelligents & les plus laborieux; & que tandis qu'ils s'appliqueroient à cet examen, leurs travaux particuliers pour l'Académie seroient nécessairement interrompûs & reculez. Que la diversité d'avis de la part des Commissaires, seroit quelquefois très-embarrassante, & produiroit des inconvénients plus grands encore que la cessation du travail. Enfin, que quelque précaution que l'on prît pour juger en connoissance de cause, & dans les regles de la plus parfaite équité, les Auteurs mécontents, c'est-à-dire, plus foibles, ou plus malheureux, s'éleveroient sans ménagement contre l'Académie, & traiteroient comme leurs adversaires déclarez, ceux qu'ils auroient toûjours regardez comme leurs juges.

Aucune de ces raisons ne prévalut sur l'envie de hâter le progrès des Lettres, en excitant une nouvelle émulation entre ceux qui les cultivent. La proposition de M. de Noinville fut

acceptée sous le bon plaisir du Roy, & Sa Majesté l'ayant agréée, il fut unanimement arresté,

Que le sujet du Prix rouleroit toûjours sur quelque point intéressant d'Histoire ou de Littérature ancienne ou moderne, mais que de trois années l'une, il seroit particuliérement déterminé à quelque point de l'Histoire de France.

Que pour écarter davantage l'idée d'une récompense mercénaire attachée au succès, elle seroit convertie en une Médaille d'or de la même valeur, faite exprès, & chargée d'une inscription propre à cet établissement.

Que le premier sujet pour le concours au Prix seroit annoncé dans la prochaine Assemblée publique d'après Pâques, & le Prix distribué dans celle de l'année suivante.

Que toutes personnes, de tout pays & de toute condition, excepté celles qui composent l'Académie, seroient admises à concourir pour le Prix, & que leurs ouvrages pourroient estre écrits en François ou en Latin à leur choix, en observant seulement de les borner à une heure de lecture au plus.

Que les Auteurs mettroient simplement une Devise à leurs ouvrages, mais que pour se faire connoistre, ils y joindroient dans un papier cacheté, écrit de leur propre main, leur nom, demeure & qualitez, & que ce papier ne seroit ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Enfin, Que les piéces seroient remises entre les mains du Secretaire de l'Académie avant le 1.er Décembre de chaque année, afin qu'on eût tout le temps nécessaire pour les examiner & les juger.

M. le Président de Noinville, qui par un sentiment de modestie peu ordinaire aux fondateurs, auroit voulu n'estre pas nommé dans le titre même de la fondation, se réserva seulement, & bien plus par amour pour les Lettres que par aucune vûë de supériorité, la liberté de pouvoir quelquefois venir luy-même proposer dans des assemblées particuliéres, les sujets qu'il auroit imaginez pour le concours au Prix, sans exiger toutefois qu'on leur donnât jamais la préférence sur d'autres à moins qu'on ne les jugeât en même temps plus convenables.

Quand M. le Duc d'Antin rendit compte au Roy du détail de cette fondation, il ne luy laissa pas ignorer le desintéressement du fondateur, & S. M. luy assigna dès-lors dans l'Académie une place unique, sous le titre d'*Associé libre*, qui sans l'engager à aucun travail, le mettoit à portée d'assister aussi souvent que bon luy sembleroit à des exercices pour lesquels il marquoit tant d'estime & tant de goust: l'Académie ajoûta à cette distinction, celle de faire ordinairement placer M. de Noinville sur le même banc que ses officiers & ses Académiciens Honoraires.

Il nous reste, avant que de passer aux changements particuliers arrivez à la Liste des Académiciens, pendant les trois années dont nous donnons l'Histoire & les Mémoires, à parler d'un autre fait qui regarde l'Académie en général.

Au mois de Juin 1733. le S.r Félibien qui avoit la garde des Antiques du Louvre, avec une gratification annuelle de 600. livres sur l'état des Pensions de l'Académie, étant mort, le Roy fut supplié de vouloir bien réunir au corps de l'Académie, le titre de Garde des Antiques du Louvre, avec les appointements & gratification qui y estoient attachez, & d'agréer qu'elle joignît à ce recueil d'Antiques, celuy qui luy avoit été légué en 1722. par le S.r Baudelot, pour ne plus faire qu'un seul & même dépost, à la garde de tel Académicien qu'il plairoit à Sa Majesté d'y commettre. Le Roy eut la bonté d'accorder à l'Académie tout ce qu'elle avoit pris la liberté de luy demander, & Sa Majesté nomma à l'employ dont il s'agissoit, le S.r de Foncemagne Académicien Associé.

CHANGEMENTS arrivez dans la Liste des Académiciens, depuis l'année 1731. jusques & compris l'année 1733.

EN M.DCCXXXII.

M. le Duc de Coislin, Evêque de Metz, Académicien Honoraire, mourut, & fut remplacé par M. le Duc de S.t Aignan.

EN M. DCCXXXIII.

M. l'Evêque de Blois, Académicien Honoraire, mourut, & fut remplacé par M. l'Abbé de Rothelin.

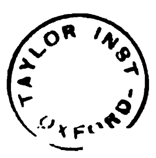
M. l'Evêque de Langres, Académicien Honoraire, mourut, & fut remplacé par M. d'Argenſon l'aiſné, Conſeiller d'Eſtat.

La place d'Aſſocié qu'occupoit M. l'Abbé Paris, fut déclarée vacante, pour cauſe d'abſence, & M. l'Abbé du Reſnel y fut nommé.

Sur la fin de la même année, M. de Boullongne, premier Peintre du Roy & Deſſinateur de l'Académie, mourut : il n'eſtoit pas du nombre des Académiciens, mais ſon mérite perſonnel, joint au titre de premier Peintre du Roy, luy avoit fait accorder droit d'entrée & de ſéance dans la Compagnie, comme on l'avoit accordé à M. Coypel le Pere, ſon prédéceſſeur.

Le S.r Chaufournier fut nommé ſimplement Deſſinateur de l'Académie.

HISTOIRE
DES OUVRAGES
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES LETTRES.



DE LA

DE LA PEUR ET DE LA PALEUR, DIVINITEZ REPRÉSENTÉES SUR LES MÉDAILLES ROMAINES.

DEUX Médailles de la famille HOSTILIA, rapportées dans les Familles Romaines de Fulvius Ursinus, de Patin & de Vaillant, ont fourni à M. de Mautour le sujet de quelques réflexions & recherches historiques. En 1732.

La premiére Médaille représente une tête avec des cheveux hérissez, un visage étonné, une bouche ouverte & un regard qui marque l'épouvente dans une occasion périlleuse.

La seconde Médaille offre une face maigre & allongée, les cheveux abbattus, & un regard fixe. On y reconnoît les mêmes traits qu'Ovide donne à l'Envie:

Pallor in ore sedet, macies in corpore toto,
Nusquam recta acies, &c. *Metam. lib. 2. Fab. 12.*

La pâleur est cependant l'effet de la peur, parce qu'alors le sang & la couleur se retirent en dedans de nous; le visage devient pâle & livide, comme le remarque Beroalde dans son Commentaire sur les Metamorphoses d'Apulée, lorsque Psyché paroît troublée & agitée par les soins empressez d'un amant qu'elle ne connoît point:

Diriguere oculi, calidusque è corpore sanguis,
Inducto pallore, fugit, &c.

Ces deux Médailles ont esté frappées par les soins de Lucius Hostilius Saserna, dont elles portent le nom. C'est le même dont César fait mention dans la guerre d'Afrique, & à qui il donna, avec six cohortes, le gouvernement de la ville de Lepti, qu'il deffendit vaillamment contre les troupes de Labienus.

Cet Hostilius est surnommé Saserna, surnom dont l'explication ne se trouve pas dans le nombre de ceux qui ont esté

citez par Onuphre dans son traité *De antiquis nominibus*. Sacerna descendoit du Roy Tullus Hostilius, & par ces deux Médailles, il a voulu renouveller la memoire d'un évenement singulier arrivé sous le regne de Tullus, & décrit fort au long dans Tite-Live.

Lib. 1.

La ville d'Albe ayant esté soûmise aux Romains par un traité fait après la victoire des Horaces, la paix ne fut pas de longue durée; elle fut rompue par la trahison du Dictateur Metius Suffetius, & par la revolte des Albains, qui attirérent dans leur parti les Fidénates & les Véiens.

Le Roy Tullus ayant pris la resolution de les combattre, il s'apperçut au milieu du combat, qu'à la sollicitation du Dictateur, les Albains, qui s'estoient d'abord declarez pour les Romains, tournérent leurs armes contr'eux. Tullus, pour prévenir l'épouvente qui pouvoit se répandre dans son armée, voua dans le moment, dit l'historien, douze Saliens & des temples à la Peur & à la Pâleur, *in re trepidâ duodecim vovit Salios, fanaque Pallori ac Pavori.* Ce vœu eut son effet, les troupes de Tullus défirent entiérement les ennemis, ils furent saisis d'épouvente, Albe fut détruite, & Metius Suffetius fut écartelé, supplice dont Virgile fait mention dans la description du Bouclier d'Enée,

Æneid. lib. 8.

Haud procul inde, citæ Metium in diversa quadrigæ
Distulerant (at tu dictis Albane maneres)
Raptabatque viri mendacis viscera Tullus
Per sylvam, & sparsi rorabant sanguine vepres.

Denys d'Halicarnasse ne s'accorde pourtant pas avec Tite-Live sur le temps & l'occasion qui donnérent lieu à ce combat & à ce vœu des Romains; car au 3.e livre de ses Antiquitez, il paroît que ce ne fut qu'après la destruction de la ville d'Albe, & dans une autre victoire que Tullus remporta sur les Sabins, qu'il adressa sa priére aux Dieux, & fit vœu d'augmenter de moitié le nombre des Saliens.

C'est ce qui fait la différence de ceux qui furent créez par Numa, d'avec ceux qui furent établis par Tullus. Les premiers

appellez *Palatini*, furent destinez au service du Dieu Mars sur le Mont Palatin, & ceux-cy furent appellez *Collini* ou *Collatini* & *Quirinales*, parce que leur autel estoit sur le Mont Quirinal nommé simplement *Collis* par les Latins. Vigenere, dans ses Commentaires, rapporte un passage de Servius sur la difference de ces deux compagnies de Saliens, & remarque que ceux qui furent instituez par Tullus, furent encore appellez *Salii Pavorii*, & *Pallorii*.

Quoy qu'il en soit, ce sont ces deux passions dont Lactance fait mention : *Pavorem Palloremque Tullus Hostilius figuravit & coluit*, & que Minutius Felix met au rang des cultes superstitieux qu'il reproche aux Romains : *Cloacinam Tatius invenit & coluit, Pallorem Hostilius atque Pavorem, mox à nescio quo Febris dedicata, hæc alumna urbis istius superstitio.* *Cap. 20. de falsâ religione.*

En effet, si la superstition a produit un grand nombre de Divinitez, ou un peuple de Dieux, pour se servir des termes d'Arnobe, c'estoit communément par un sentiment de reconnoissance pour les grands Capitaines, & pour ceux qui par la sagesse de leur gouvernement ou l'éclat de leurs actions, avoient procuré le bonheur & la gloire de la Patrie : mais d'ailleurs il est certain que la crainte n'eut pas moins de part à l'origine des Dieux, suivant le témoignage si connu de Petrone : *Contra gentes.*

Primus in orbe Deos fecit timor, ardua cælo
Fulmina dum caderent, discussaque mœnia flammis,
Atque ictus flagravit Athos, &c.

Des villes réduites en cendres par le feu du Ciel, le bruit du tonnerre, des montagnes frappées de la foudre, & d'autres évenements, dont les peuples ne connoissoient pas la cause, pouvoient bien exciter dans leur esprit l'idée de quelque Divinité, & les déterminer à chercher dans le ciel ou sur la terre des protecteurs pour les garantir des périls qui les menaçoient.

Ainsi, les hommes comblez des bienfaits de la nature, ou affligez par des calamitez publiques, apprirent à révérer ou à craindre une puissance cachée & secréte, qui leur envoyoit les

biens ou les maux, & n'ayant aucune idée du véritable culte, ils devinrent idolâtres.

De Civ. Dei, lib. 6. c. 10.

S.t Augustin, parlant de la Peur & de la Pâleur, considére ces Divinitez du Paganisme comme deux cruelles passions de l'homme, dont l'une fait impression sur l'ame, & l'autre sur le corps : *Hostilius dedicavit Pallorem atque Pavorem, teterrimos hominis affectus, quorum alter mentis territæ motus est, alter corporis ne morbus quidem, sed color;* & rien ne représente mieux l'effet que produit la crainte ou la douleur, que la maniere dont l'historien sacré dépeint celle que ressentit le Grand-Prêtre Onias, lorsqu'Heliodore entra dans le Temple pour en enlever le trésor : *Facies enim & color immutatus declarabat internum animi dolorem; circumfusa enim erat mœstitia quædam viro, & horror corporis, per quem manifestus aspicientibus dolor cordis ejus efficiebatur.*

Machab. l. 2. cap. 3. N. 16. & 17.

L. 7. c. 23.

Dans le même livre de la Cité de Dieu, S.t Augustin, parlant de la FELICITÉ que les Romains n'admirent que fort tard dans leur culte, s'étonne que Romulus, qui vouloit fonder le bonheur de sa ville naissante, que Tatius & Numa, entre tant de Dieux & de Déesses qu'ils avoient déja établis, eussent oublié la Felicité, & il remarque que si Tullus Hostilius l'avoit connuë, il ne se seroit pas avisé de s'adresser à la Peur & à la Pâleur pour en faire de nouvelles Divinitez, puisque quand on a la Felicité pour soy, l'on ne doit plus rien craindre. *Hostilius certè Rex, Deos & ipse novos Pavorem atque Pallorem propitiandos non introduceret, si Deum istum nosset & coleret; præsente quippe Felicitate, omnis Pavor & Pallor non propitiatus obsequeretur, sed pulsus aufugeret.*

Quoyqu'il paroisse par l'histoire Romaine que Tullus Hostilius fut le premier qui établit dans Rome le culte de la Peur & de la Pâleur, ces deux passions avoient déja esté, pour ainsi dire, personifiées par les Poëtes & les Historiens Grecs. Ils ne croyoient pas que le courage & la vertu consistassent à ne rien craindre, mais à éviter de souffrir quelque indignité. Ils pensoient que celuy qui craignoit d'offenser & d'enfraindre les loix, estoit plus hardi & plus vertueux que celuy qui les

négligeoit ou les méprisoit, & qu'enfin la crainte d'une mauvaise réputation rendoit seule l'homme plus disposé à s'exposer aux travaux & aux périls. *Nihil metuere nisi turpem famam*, disoit Marius au Peuple Romain dans son discours rapporté par Salluste.

La punition des crimes n'est pas moins de l'essence de la justice que la récompense des bonnes actions: c'est dans cette vûë que les Lacédémoniens, au rapport de Plutarque, avoient placé dans leur ville le temple de la Crainte auprès du tribunal des Ephores, parce qu'ils ne croyoient rien de si nécessaire à la conservation de l'Estat, que d'imprimer dans l'esprit des méchants la crainte d'estre severement punis.

Pour confirmer l'idée que les anciens avoient de cette passion, Hésiode, dans la description du Bouclier d'Hercule, à l'imitation duquel Virgile a peint celuy d'Enée, représente le Dieu Mars dans son char accompagné de la Peur & de la Crainte.

——— παρ δὲ Δεῖμός τε Φόβος τε V. 195.
Ἕστασαν.

Il dit dans sa Théogonie que la Terreur & la Crainte estoient nées de Mars & de Venus.

——————— Ἄρηϊ V. 933.
Ῥινοτόρῳ Κυθέρεια Φόβον καὶ Δεῖμον ἔτικτεν
Δεινούς, &c.

Pausanias, dans ses Corinthiaques, fait mention d'un sepulcre de deux fils de Medée, Mermerus & Pherès, qui furent lapidez par les Corinthiens pour une cause injuste, & il rapporte que cette injustice fut punie par une mortalité sur les enfants en bas âge, qui dura jusqu'à ce que par ordre de l'Oracle on eut voué des sacrifices annuels aux fils de Medée, & consacré une statue à la Peur. Lorsqu'Homére décrit les armes de Minerve allant au secours de Dioméde & des Grecs, il met sur son égide la Peur, la Discorde, la Terreur & la Mort; & dans le même livre, lorsqu'il représente Hector qui joint Ménélas & Antiloque, il dit qu'il est suivi des redoutables troupes Iliad. lib. 5.

Troyennes qui ont à leur tête Mars & Bellone, & que celle-cy porte avec elle la crainte & l'effroy, car c'eſt ainſi que le Poëte donne aux armes de la Déeſſe les noms des paſſions qu'elle inſpire.

Dans le livre 11.e où il décrit le Bouclier d'Agamemnon qui ſe prépare au combat, il dit qu'au milieu de ce bouclier eſtoit gravée en relief l'épouventable Gorgone accompagnée de la Terreur & de la Fuite.

Dans le 13.e livre, il compare Idomenée & Méryon ſon Ecuyer, au Dieu Mars ſuivi de l'Epouvente & de la Fuite dont il eſt le pere.

Dans le 15.e lorſque Mars apprend par le récit de Junon que l'on a tué ſon fils Aſcalaphe, ce Dieu émû de colére, ordonne à la Terreur & à la Fuite d'atteler ſon char.

Ajoûtons que dans le 16.e livre de l'Iliade, où il eſt parlé du combat d'Ajax contre Hector, Homére, après avoir comparé la fuite des Troyens à un nuage noir & épais qui tombe & produit un furieux orage, il forme des troupes effrayées & miſes en déroute, deux perſonnages ſous les noms de la Peur & de la Fuite, qui s'élevant des vaiſſeaux des Grecs, courent du côté de Troye.

Eſchyle, dans ſa Tragédie des Sept devant Thébes, met la Peur au nombre des Divinitez par leſquelles ils ont fait leur ſerment.

Sur un bouclier noir ſept chefs impitoyables
Epouventent les Dieux de ſerments effroyables :
Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger,
Tous la main dans le ſang, jurent de ſe venger.
Ils en jurent la Peur, le Dieu Mars & Bellone.

Telles ſont les réflexions que M. Moreau de Mautour a eu occaſion de faire ſur les deux Médailles de la famille *Hoſtilia*, qui repréſentent la *Peur* & la *Pâleur*. Il y en a peu qui juſtifient ainſi le culte des autres paſſions, ou infirmitez humaines, quoyqu'on pût également le prouver par le témoignage des plus grands Poëtes, & par l'autorité des plus graves hiſtoriens,

comme la Mort, l'Impudence, la Calomnie, la Fraude, la Pauvreté, la Discorde, &c. Il n'en est pas de même des vertus & des qualitez morales, comme l'Honneur, la Justice, la Clémence, la Pieté, la Constance, la Moderation; elles sont le sujet & le type le plus ordinaire des Médailles antiques, sur-tout des Médailles Romaines.

DES EMBRASEMENTS DU MONT VÉSUVE.

UN endroit de la nouvelle Physique de M. Colonne, intitulée *Histoire naturelle de l'Univers*, &c. fit naître à quelques personnes une difficulté qui fut proposée à l'Académie par M. l'Abbé Souchay. L'Auteur dit, en parlant des embrasements du Mont Vésuve, qu'on n'en connoissoit point d'antérieur à celuy qui arriva du temps de l'Empereur Tite, & qu'on n'avoit point de preuve qu'il en fût arrivé auparavant. Il parut singulier, à ceux qui lûrent cet endroit, que cette montagne se fût enflammée pour la premiére fois d'une maniére si extraordinaire & si funeste à tout le voisinage; ils soupçonnérent qu'il devoit en estre du Vésuve comme de l'Etna & de quelques autres montagnes, dont les volcans sont, pour ainsi dire, connus de tous les temps. M. l'Abbé Banier examina la question, & chercha dans les anciens ce qu'on devoit penser sur ce sujet. Le résultat de ses recherches fut, qu'il n'étoit pas douteux qu'on connoissoit avant le temps de Titus, que le mont Vésuve estoit sujet à s'embraser, mais qu'on ne trouvoit point dans les anciens, l'histoire particuliére d'aucun de ces embrasements; que les auteurs Italiens qui ont parlé du Volcan du mont Vésuve, & que Récupitus entre autres, qui a fait un traité particulier de ses incendies, n'a fait mention que de ceux qui sont arrivez depuis celuy dont on vient de parler.

En 1733.

De incendiis Montis Vesuvii.

Pour prouver la premiére proposition, car la seconde doit subsister jusqu'à ce qu'on produise une autorité qui la détruise,

M. l'Abbé Banier cite d'abord le témoignage de Strabon, qui s'explique ainsi : « Au-dessus de ces lieux est le mont Vésuve, » extrêmement fertile, si vous exceptez son sommet, qui est to- » talement stérile, & qui paroît d'un terrein couleur de cendre; » on y voit même des cavernes remplies de pierres de la même » couleur, & comme si elles avoient esté brûlées & calcinées » par le feu, d'où l'on pourroit conjecturer que ces lieux ont » esté autrefois enflammez, & qu'il y avoit en cet endroit un » volcan, qui n'a cessé que lorsque les matiéres inflammables ont » esté consumées. Peut-estre que c'est cela même qui est la cause » de la fertilité des lieux voisins, comme on a dit des environs » de Catane, que le terrein de ce lieu, mêlé des cendres du » mont Etna, estoit devenu un excellent vignoble, car les ma- » tiéres, pour estre ainsi enflammées, doivent avoir une graisse » qui les rend propres à la production des fruits ». Ce passage d'un auteur aussi exact que Strabon, & qui vivoit long-temps avant l'événement arrivé sous l'empire de Titus, prouve deux choses, l'une, qu'il estoit aisé de reconnoître qu'il y avoit eu autrefois un volcan sur le Vésuve, mais qui s'estoit éteint faute de matiére; l'autre, que ce sçavant Géographe ignoroit en quel temps cette montagne avoit jetté des flammes, & ne sçavoit rien de particulier d'aucun de ses embrasements.

L. 5. p. 247.

Diodore de Sicile, qui auroit dû mieux connoître qu'aucun autre l'état du mont Vésuve, dit seulement que cette montagne laisse voir des marques d'anciens embrasements, sans entrer sur cet article dans aucun détail. Vitruve parle des pierres ponces que le Vésuve avoit jettées, ce qui prouve qu'il en connoissoit le volcan.

Lib. 4.

Pline, à qui l'embrasement du Vésuve fut si funeste, parle deux fois de cette montagne, 1.° dans le livre 3. mais il ne s'agit en cet endroit que de sa situation. 2.° Dans le livre 14. où parlant de la qualité des vins & des vignes, il dit : *Ex iis minor austro læditur, cæteris ventis alitur, ut in Vesuvio monte, Surrentinisque collibus.* D'où il est aisé de conclure que Pline ne connoissoit ni le volcan de cette montagne, ni la qualité sulphureuse de son terrein, qu'il auroit donnée comme Strabon; pour

Page 154. de l'édit. in-fol.

Page 708.

pour une des causes de la fertilité des vignes, ou du goût du vin qu'elles produisoient. En effet, lorsqu'il a eu occasion de parler du mont Etna (& il faut remarquer que c'est dans le même livre 3.) il ne manque pas de faire mention des feux qui en sortoient, *nocturnis mirus incendiis*, &c. Le P. Hardouin, si étendu d'ailleurs dans ses notes sur Pline, n'en fait aucune sur ces deux endroits.

Un passage de Corneille Tacite prouve que du temps de Tibére, les irruptions de cette montagne n'avoient encore causé aucun ravage dans les environs; car, parlant de l'isle de Caprées, où cet Empereur s'estoit retiré, il dit que ce pays étoit charmant avant que les embrasements du Vésuve l'eussent défiguré, *antequam Vesuvius mons ardescens faciem loci verteret:* d'où l'on doit conclure que les ravages que le feu du Vésuve causa dans le pays des environs, sont postérieurs à la retraite de Tibére, & en même temps, que l'historien fait allusion au célébre embrasement qui fit périr Pline, & dont il avoit demandé le détail à Pline le jeune pour sçavoir les circonstances de la mort de son oncle. La lettre qui contient le détail circonstancié de cet événement, ne fait mention d'aucun autre embrasement antérieur, & ne donne aucune lumiére sur la question qu'on examine, ce qui fait juger que l'auteur ne sçavoit pas que le Vésuve se fût allumé avant ce temps-là; non plus que Dion qui décrit si bien cet embrasement, ni Xiphilin qui en fait une description pompeuse, de même que de celuy qui arriva ensuite sous l'empire de Septime Sévére.

Annal. lib. 4. cap. 67.

L. 6. Ep. 16.

Eusébe, dans sa chronique, fait mention de l'embrasement arrivé sous l'empire de Titus, mais il ne parle d'aucun autre qui soit antérieur à celuy-là, ce qu'il n'auroit pas manqué de faire s'il en avoit connu quelqu'un. Scaliger ne cite à cette occasion que l'éruption des flammes du Vésuve arrivée l'an 472. qui fut si considérable, que les cendres furent, dit-on, portées par le vent jusqu'à Constantinople, & causérent une si grande consternation dans cette ville, qu'on y institua, en mémoire de cet événement, une feste annuelle qui se célébroit le 8.me des ides; c'est-à-dire, le 6. de Novembre. Ce fait est rapporté

N.° 2095.

Indict. 10. par le Comte Marcellin sous le Consulat de Marcianus & de Festus; mais on ne trouve l'histoire de cette feste dans aucun Ménologe des Grecs.

A ces autoritez tirées des historiens, M. l'Abbé Banier joint celles des poëtes. Il ne cite d'abord qu'avec quelque sorte de peine le témoignage de Lucrece, parce que le vers 747. du livre 6. le seul où ce poëte fasse mention du Vésuve, a souffert jusqu'à dix corrections pour pouvoir y mettre le mot de *Vésuve*, sans lequel il n'avoit aucun sens, ainsi qu'on peut le voir dans l'édition d'Havercamp; le voicy dans son dernier estat.

Qualis apud Cumas locus est, montemque Vesuvum,
Oppleti calidis ubi fumant fontibus auctus...

Mais il paroît du moins que cet ancien Poëte connoissoit la qualité du terrein sulphureux du Vésuve, & des fontaines chaudes des environs.

L'autorité de Valerius Flaccus est plus précise. Ce Poëte avoit dédié son ouvrage des Argonautiques à Vespasien pere de Titus, donc il écrivoit avant l'embrasement arrivé sous ce dernier Empereur.

Argon. lib. 4. *Sic ubi prærupti tonuit cum forte Vesevi*
Hesperiæ lethalis apex.

Silius Italicus est encore plus ancien, puisqu'il vivoit du temps de Neron, & son témoignage est par conséquent plus décisif: voici comme il parle du mont Vesuve.

Sic ubi vi cæcâ tandem devictus, ad astra
Evomuit pastos per sæcla Vesuvius ignes,
Et pelago & terris fusa est Vulcania pestis.

Il paroît même par ces vers, que le Poëte sçavoit que le Vésuve avoit causé quelquefois des ravages sur mer & sur terre.

On avoit regardé le silence de Virgile, comme une preuve que ce Poëte ne connoissoit point le Volcan du Vésuve, puisqu'il n'en parloit point, luy qui avoit demeuré long-temps à Naples; mais avec cette restriction, que la preuve n'estant

que négative, ne devoit rien conclurre : cependant M. l'Abbé Banier tire du même Virgile une induction qui persuade que ce Poëte ignoroit réellement les embrasements de cette montagne; car au second livre de ses Géorgiques, parlant d'une campagne fertile & très-bien cultivée, il se sert de cette comparaison,

Talem dives arat Capua, & vicina Vesuvo
Ora jugo.

S'il avoit eu quelqu'idée de l'ancien Volcan, indépendamment des beautez qu'un pareil objet prête naturellement à la Poësie, & dont Virgile sçavoit bien tirer parti, il n'auroit pas manqué d'en parler au moins, comme d'un voisinage quelquefois redoutable aux hommes, & de prévenir Strabon dans la remarque qu'il a faite sur la principale cause de la fertilité du terroir des environs. Il n'est pas inutile d'observer à l'occasion de ce vers, que Servius se trompe, en prétendant que le Poëte ne parle pas en cet endroit du Vésuve, mais du Vésule, montagne de Ligurie aux pieds des Alpes : quelle apparence que Virgile eût joint le Vésule à Capouë, qui est si proche du Vésuve?

On ne cite point icy les vers Sibyllins qui sont dans le 4.e livre, où il est parlé de l'embrasement du mont Vésuve, & où l'auteur, quel qu'il soit, fait une allusion visible à l'embrasement arrivé du temps de Titus, & semble avoir copié Xiphilin; nouvelle preuve de la supposition récente de l'ouvrage, preuve à laquelle on n'avoit peut-estre pas fait attention. *V. 127. & suiv.*

De toutes ces autoritez M. l'Abbé Banier conclud trois choses, la premiére, que le Vésuve avoit jetté des flammes dès les temps les plus reculez; la seconde, que son Volcan s'estoit éteint; la troisiéme, que nous n'avons aucune époque fixe, ni l'histoire d'aucun embrasement de cette montagne avant le temps de l'Empire de Titus, & que M. Colomne ne se seroit pas trompé s'il n'avoit voulu dire que cela.

Aux preuves rapportées par M. l'Abbé Banier, on peut joindre icy les remarques de M. Bianchini, que M. Freret se contenta d'indiquer *. Entre les différentes preuves que cet

* *Historia universale provata con monumenti e figurata con Simboli de gli Antichi. In Roma* M. DCXCIX. pag. 246. & suivantes.

auteur rapporte de l'époque du déluge, il employe les observations qui furent faites près du mont Vésuve en 1689. Comme on y fouilloit des terres, aux environs & à près d'un mille de la mer, on rapporta, dit-il, au maître du domaine de l'endroit où l'on creusoit, qu'on y rencontroit différentes couches de terre posées horisontalement les unes sur les autres, comme autant de pavez qu'on y auroit placez exprès; il ordonna qu'on creusât aussi avant qu'on le pourroit. Quelques Inscriptions antiques qu'on trouva, & qui faisoient mention de la Ville de Pompée, qui avoit esté en cet endroit-là ou aux environs, engagérent les travailleurs à continuer jusqu'à ce que l'eau, qui survint en abondance, les obligea de discontinuer. Ces ouvriers avoient alors creusé jusqu'à plus de 70. pieds de profondeur, & ils avoient toûjours rencontré différentes couches placées reguliérement les unes sur les autres, d'abord de terre propre à estre cultivée, puis de pierres brûlées ou calcinées & vitrifiées. M. Bianchini informé que le *Signor Francesco Pichetti* celébre Architecte de Naples, avoit tenu un Journal exact du progrès de cette découverte, le luy demanda pour le rapporter dans son histoire, & le voicy.

On trouva d'abord une couche de bonne terre épaisse de douze palmes *, ensuite une couche épaisse de quatre palmes de pierres noires & vitrifiées, puis trois palmes de terre franche; ensuite six palmes & demi de terre aussi vitrifiée & calcinée, avec quelques charbons. Ce fut sur cette couche que se trouvérent les Inscriptions dont on a parlé; puis dix palmes de terre franche, après cela deux palmes seulement de terre brûlée comme celle de l'autre couche, puis huit palmes d'une autre terre franche, ensuite quatre palmes de terre vitrifiée, mais plus legére que la premiére; puis vingt-cinq palmes d'une terre encore plus franche que la précedente, & si dure qu'elle ressembloit au tuf: après cette espéce de tuf, seize palmes de pierre brûlée, enfin douze palmes de tuf avant que de rencontrer l'eau douce, dont la quantité empêcha de pouvoir creuser plus avant.

* Le Palme Romain en usage dans toute l'Italie, a huit pouces trois lignes.

C'eſt ſur la profondeur de la couche dans laquelle furent trouvées les Inſcriptions qui regardent la ville de Pompée, que s'appuye M. Bianchini, pour prouver le temps des différentes éruptions du mont Véſuve; car ſans s'arrêter beaucoup à établir la veritable poſition de cette ville, au ſujet de laquelle il renvoye au Dictionnaire géographique de Baudrand, il eſt ſûr qu'elle eſtoit aux environs du mont Véſuve; & l'auteur ſuppoſant, ce qui eſt très-vrayſemblable, que ces Inſcriptions furent enſevelies en cet endroit au temps de l'embraſement qui arriva ſous l'Empire de Titus, par la profondeur de cette couche, & par celles qui y ont eſté adjoûtées dans l'eſpace de ſeize cens ans écoulez depuis le regne de Titus juſqu'à préſent, dans les embraſements qui ont ſuivi, & dont l'hiſtoire eſt connue, il conclud que la couche la plus profonde, c'eſt-à-dire, celle de tuf après laquelle on trouva l'eau douce, eſtoit celle-là même qui paroiſſoit après le déluge, & que la couche de terre brûlée au-deſſus de celle-là doit avoir eſté formée dans l'antiquité la plus reculée, & dans les temps qui ſuivirent de près l'inondation de la terre; de ſorte qu'on peut dire avec Silius Italicus, comme on l'a rapporté cy-deſſus:

Evomuit paſtos per ſæcla Veſuvius ignes.

Car tel eſt le raiſonnement de M. Bianchini. La nature ſuit à peu-près la même méthode dans ſes opérations, & il n'eſt pas douteux que le Véſuve ayant épuiſé dans un de ſes embraſements, les matiéres qui s'eſtoient enflammées, il faut un certain temps pour qu'il s'en raſſemble d'autres: or nous ne trouvons depuis ſeize cens ans que deux éruptions de cette montagne. L'auteur ne parle que de celles qui ont eſté aſſez abondantes pour former des couches ſenſibles ſur la terre, l'une en 472. celle-là même que rapporte le Comte Marcellin, & dont il a eſté parlé dans ce Mémoire; l'autre le 5. Decembre 1631. dont Calviſius a parlé dans ſa Chronique, & de laquelle on voit un détail plus étendu dans la lettre de Guillaume Berdiſi, que l'Abbé Nazari a inſerée dans ſon Journal litteraire. Ainſi, comme le Véſuve a mis ſeize cens ans à former ces deux couches, & qu'il y en a trois plus profondes, qui contiennent des

Ad ann. 1631.

Sur l'année 1674. p. 146.

pierres calcinées & vitrifiées, on doit conclurre que cette montagne a mis environ deux mille quatre cens ans, plus ou moins, à les former, ce qui va jusqu'à l'antiquité la plus reculée.

M. Bianchini rapporte dans la suite quelques autres observations sur le même sujet, & il paroît souhaiter qu'on fît près des autres montagnes où il y a des Volcans, les mêmes expériences qui ont esté faites près du mont Vésuve, ce qui véritablement seroit digne de la curiosité des Sçavants & des Philosophes.

NOUVELLES REMARQUES SUR LE STADE D'OLYMPIE Comparé aux Cirques de Rome.

IL n'y a rien de plus célébre dans l'histoire de l'ancienne Gréce, que la célébration des Jeux Olympiques, qui se renouvelloient au bout de quatre ans révolus, & c'est à l'institution de ces Jeux, que la Chronologie Grecque est redevable de sa premiére certitude. La pluspart des anciens auteurs, & après eux quantité de modernes, ont parlé de ces jeux; leur multiplicité, leur ordre, les regles qui s'y observoient, les prix des vainqueurs, tout cela est expliqué dans un grand détail; mais nous avons moins de lumiéres sur la topographie du lieu destiné aux différents exercices qui formoient ces jeux. Pausanias qui *In Eliac.* en a parlé assez au long, s'est plus appliqué à rechercher l'histoire moins connuë des monuments qui s'y rencontroient, qu'à donner une idée claire du lieu même, la description qu'il fait du stade est très-obscure, & l'on est obligé de convenir, que ni la traduction de M. l'Abbé Gedoyn, ni la Planche gravée par les soins de M. le Chevalier Follard, ne levoient pas les difficultez que l'on pouvoit former sur cette description.

C'est pour les resoudre enfin ces difficultez, s'il est possible,

que M. l'Abbé Gedoyn luy-même, qui a jugé cette matiére digne d'une nouvelle attention de sa part, & successivement M. de la Barre & M. l'Abbé Banier, ont lû à l'Académie trois Dissertations qui n'ont de commun que l'objet auquel elles se rapportent. On trouvera les deux premiéres dans les Memoires, & nous allons rendre compte de la troisiéme.

En 1732.

Tome 9. page 360. & 376.

Saumaise sur le chapitre 46. de Solin, dans lequel à l'occasion de la Cappadoce, l'auteur parle des chevaux & de leurs Ecuyers, fait un ample commentaire sur ce sujet, & rappelle tout ce qu'une vaste érudition pouvoit fournir à un sçavant comme luy, sur les stades des anciens, sur les mots *carceres, repagula,* & sur plusieurs autres circonstances; mais il ne dit rien de particulier sur le Stade d'Olympie, & ne touche en aucune maniére aux difficultez agitées dans l'Académie à l'occasion de la description de Pausanias, non plus que Spon, qui dans ses voyages parle assez au long des Stades d'Athénes & de Smyrne.

Panvini, qui a fait un ample traité sur les Jeux du Cirque chez les Romains, avoit une belle occasion de parler de ceux des Grecs, les auteurs des traitez particuliers font souvent des digressions moins nécessaires; mais quoyque celuy-cy ne laisse rien à desirer sur les Cirques des Romains, tant sur ceux qui existoient de son temps en tout ou en partie, que sur ceux qui sont représentez sur les Médailles, il ne dit rien de ceux des Grecs, & sur-tout de celuy d'Olympie: malgré son silence sur cet article, il est aisé, dit M. l'Abbé Banier, de juger, en comparant la description que Pausanias fait de ce stade, avec les figures que Panvini a fait graver des différents Cirques des Romains & de l'Hippodrome de Constantinople, qui subsistoit en partie de son temps, qu'ils estoient tous faits sur le plan & sur le modéle de celuy-là. Ainsi, quoyque les ornements, les statuës, les autels, & les autres monuments, qui avoient esté placez dans les différents Cirques ou Hippodromes, fussent différents de ceux du stade d'Olympie, suivant le goût & la magnificence de ceux qui les avoient fait construire, ou qui dans la suite des temps les firent réparer; il paroît que pour

l'eſſentiel ils eſtoient les mêmes. Ils eſtoient tous d'une certaine longueur, terminez aux deux bouts en demi-rond, ils repréſentoient ou le monde entier, ou quelque partie de la terre, ou la mer, & formoient une eſpéce de cercle, d'où les Latins ont fait le mot *Circus:* & c'eſt ainſi que, ſuivant les anciens, celuy de Conſtantinople repréſentoit l'Europe, & celuy d'Olympie la Mer Mediterranée, faite à peu près comme un vaiſſeau, dont la prouë, ſelon Pauſanias, eſtoit le modéle de la place qui précédoit la lice. Cet auteur ne parle pas du nombre des loges ou remiſes, où ſe tenoient avant la courſe les chars & les chevaux, mais les auteurs Latins diſent que dans les Cirques Romains il y en avoit douze pour marquer les douze ſignes du Zodiaque, ainſi qu'on peut le voir dans Panvini & dans Caſſiodore, que cet auteur a copié.

Dans les Cirques Romains, ces loges eſtoient diſpoſées de maniére qu'en lâchant les cordes qui y contenoient les chars, ils partoient en même temps, ſans avoir aucun avantage les uns ſur les autres, & couroient tout de ſuite. Les loges, ſelon Pauſanias, eſtoient diſpoſées plus irreguliérement dans le ſtade d'Olympie, ſoit qu'on eût eſté gêné par le terrein, ſoit qu'on ſe fût attaché à conſerver la figure de la prouë d'un vaiſſeau; ainſi, lorſque les cordes eſtoient lâchées, il falloit que les chars arrivaſſent en un certain endroit que Pauſanias nomme l'*éperon,* où l'on avoit ſoin, dit M. l'Abbé Banier, de les apparier pour conſerver l'égalité dans la courſe: & dès-là on ne voit pas trop ni à quoy ſervoient ces cordes, les Ecuyers eſtant bien capables de retenir leurs chevaux, ni pourquoy, ſuivant cet auteur, on tiroit les loges au ſort; car ſi on examine cette propoſition, elle ne peut recevoir que deux ſens. On pouvoit tirer les loges au ſort, ou parce qu'il y en avoit de plus avantageuſes les unes que les autres, vû leur figure irreguliére, ou parce que n'y en ayant pas un aſſez grand nombre pour les prétendants, on faiſoit une eſpéce de loterie compoſée d'autant de *numeros* qu'il y avoit de chars, & ſeulement d'autant de billets noirs qu'il y avoit de loges; & M. l'Abbé Banier croit que c'eſt dans ce dernier ſens qu'il faut entendre Pauſanias, puiſque l'idée de l'avantage

l'avantage de quelques loges ſur les autres ne ſubſiſtoit pas, attendu que lorſque les chars en eſtoient ſortis, il falloit ſe former en un autre endroit pour y eſtre appariez, & entrer de-là dans la lice où ſe faiſoit la courſe.

Pour continuer de marquer la reſſemblance des Cirques Romains & du Stade d'Olympie, il faut penſer, adjoûte M. l'Abbé Banier, que dans les uns & les autres il y avoit au bout une borne autour de laquelle il falloit paſſer; & comme ceux qui en approchoient le plus près décrivoient un cercle moins grand que ceux qui en paſſoient plus loin, ils avoient de l'avantage ſur eux, mais auſſi on couroit le danger de la heurter & de briſer le chariot, & c'eſtoit en cet endroit principalement que paroiſſoit l'adreſſe de ceux qui conduiſoient les chars. Horace exprime cette adreſſe dans ce vers,

Metaque fervidis evitata rotis. Ode 1.

Dans les Cirques Romains & dans l'Hippodrome de Conſtantinople, il y avoit, comme dans celuy d'Olympie, des ſiéges & des loges tout du long, pour y placer les juges & les ſpectateurs diſtinguez, comme des Prêtreſſes ou des Veſtales, &c. Et ſi dans ce dernier, il n'y en avoit, ſelon Pauſanias, que d'un côté, c'eſt, à ce que croit M. l'Abbé Banier, parce qu'on avoit eſté gêné par le terrein ſitué au bas & tout le long d'une colline, où l'on avoit cependant menagé des places, mais moins commodes pour le peuple qui accouroit en foule à ces jeux. Les Romains avoient choiſi des lieux plus dégagez, & dès-là leurs Cirques eſtoient plus reguliers, ainſi qu'on peut le voir dans les figures que Panvini en a fait graver, ſur-tout dans celle du grand Cirque.

Dans le Stade d'Olympie, on voyoit, ſelon le même Pauſanias, le tombeau d'Endymion, un temple de Cerès, la ſtatue d'Hippodamie, & quelques autres monuments; & comme ils n'ont aucun rapport eſſentiel avec les jeux qu'on y célébroit, il paroît qu'ils y eſtoient lorſqu'on fit ſervir ce lieu à former le Stade, ce qui apparemment avoit cauſé les irrégularitez qui s'y rencontroient. Les Romains, qui, comme on vient de le

dire, avoient choisi des places plus propres à faire leurs Cirques, pour ne pas s'éloigner de l'idée qu'ils en avoient prise des Grecs, adjoûtérent dans les leurs plusieurs ornements, qui avoient quelque ressemblance avec ceux du Stade d'Olympie. On y voyoit des autels, des statuës, des pyramides, &c. Il y en avoit même quelques-unes chargées de Dauphins, quelquefois jusqu'au nombre de six: celuy qui estoit à Olympie, se trouvoit peut-estre moins là pour le méchanisme dont parle Pausanias, qui le faisoit baisser jusqu'à terre lorsque l'Aigle éployée s'élevoit pour se faire voir aux spectateurs, que pour quelque mystére de Religion, sur lequel les anciens ne nous ont laissé aucun éclaircissement. M. l'Abbé Banier conjecture que comme le Stade & les Cirques représentoient le monde, le Dauphin qui s'abbaissoit jusqu'à terre désignoit la mer, & l'Aigle qui s'élevoit dans les airs marquoit le Ciel; car il a peine à croire que l'un & l'autre ne fussent là que pour donner le signal de lâcher les cordes des loges, d'une maniére qui causât quelque surprise. Les Romains donnoient aussi un signal pour lâcher ces cordes, mais on ne nous apprend point quel estoit ce signal. Au lieu de l'Aigle éployée, qui estoit à Olympie dans l'espace qui précédoit la lice, les Romains avoient placé dans leurs Cirques deux petits Mercures, *Hermules,* qui tenoient chacun d'une main les bouts de la corde qui enfermoit les loges, & qui la lâchoient, & la laissoient tomber au signal qu'on donnoit; *in ostiis Circi,* dit Panvini, *erant carceres cancellis clausæ, quibus bigæ & quadrigæ certantes emittebantur, ante quas utraque carcerum parte, duo parva Mercurii simulacra fuere, funem sive catenulam manibus ante carceres tenentes, quibus equi & quadrigæ apertis jam cancellis, ne ante signum à magistratu datum currerent, coërcebantur. Signo vero dato, ita funes compositæ erant, ut ex Hermulorum manibus, ministrorum opera, statim elaberentur, & equi currere inciperent,* ce que cet auteur a pris de Cassiodore. Au sortir des remises, on avoit tracé une ligne blanche que les chariots estoient obligez de suivre, de peur que venant à se rencontrer, ils ne se renversassent, & ravissent aux spectateurs le plaisir de les voir courir. *Alba linea,* dit

Caſſiodore, *non longè ab oſtiis carcerum in utrumque podium quaſi regula directa producitur, ut quadrigis progredientibus inde certamen oriretur, ne dum ſemper præpropere conantur elidere, ſpectandi voluptatem viderentur populis abrogare.* Les Grecs n'avoient pas beſoin de ces lignes blanches, s'il eſt vray, comme le croit M. l'Abbé Banier, qu'au ſortir des remiſes, ils eſtoient obligez de ſe former pour eſtre appariez.

Comme la ſtatuë qui repréſentoit le Génie de Taraxippus n'eſtoit-là que pour effrayer les chevaux, ce qui devoit cauſer bien des accidents, les Romains n'avoient rien de pareil. On peut voir dans Pauſanias ce qu'on penſoit de ce Génie.

De toutes ces réflexions, M. l'Abbé Banier conclud que les Cirques & les Hippodromes des Romains avoient eſté faits ſur le modéle du Stade d'Olympie, & qu'on auroit pû s'aider de la forme de ceux-là, & des figures que Panvini en a fait graver ſur des monuments inconteſtables, pour nous donner une idée plus juſte de celuy dont Pauſanias fait une deſcription, qui dans le fond eſt ſi obſcure, qu'elle a fait naître trois interprétations toutes différentes les unes des autres.

EXPLICATION DE QUELQUES PASSAGES D'ANCIENS AUTEURS.

ARTICLE PREMIER.

*Sur le commencement du Poëme d'*HÉSIODE*, que l'on appelle le Bouclier d'*HERCULE.

LEs premiers Vers du Poëme d'Hésiode, qui porte le nom de *Bouclier d'Hercule*, ont fait naître parmi les Sçavants des difficultez que M. de Chambort a jugé à propos d'examiner de nouveau.

1731.

Pour estre au fait de ces difficultez, il est nécessaire de rapporter les trois premiers vers du Poëme dont il s'agit.

Ἢ οἵη προλιποῦσα δόμους καὶ πατρίδα γαῖαν
Ἤλυθεν ἐς Θήβας, μετ' ἀρήϊον Ἀμφιτρύωνα,
Ἀλκμήνη θυγάτηρ λαοσσόου Ἠλεκτρύωνος.

Les Interprétes Latins expliquent ordinairement ces mots ἢ οἵη qui forment la principale difficulté, par ceux de *aut qualis*, ce qui marqueroit qu'ils ne seroient pas le commencement du Poëme, mais que les premiers vers en auroient esté perdus. En effet, Canterus qui les a ainsi interprétez, dit avoir appris de Jean Daurat, que le Poëme en question faisoit partie d'un autre plus considérable, qu'Hésiode avoit composé à la louange de plusieurs femmes illustres, & que ce Poëme estoit intitulé μεγάλαι ἠοῖαι. Pausanias, Athénée & les Interprétes de Pindare, de Sophocle & d'Apollonius, citent ces μεγάλαι ἠοῖαι, & disent que les louanges que ce Poëte donnoit à ces Dames illustres, estoient renfermées dans un certain nombre de vers, dans lesquels elles estoient comparées l'une avec l'autre; que cette idée de similitude & de comparaison l'avoit obligé

In Baot.

d'employer souvent ces mots ἢ οἵη, *aut qualis,* ce qui fit donner au Poëme le titre que nous venons de rapporter. Herméfianax Poëte de Colophon, prétendoit même qu'Hésiode n'avoit si souvent répeté ces mots, que parce qu'ils estoient le nom de sa maîtresse, qu'il avoit voulu rendre célébre. Ces autoritez ont engagé Canterus à conclurre que le titre de *Bouclier d'Hercule* que porte à présent le Poëme en question, ne doit pas nous empêcher de croire qu'il n'est qu'une partie d'un ouvrage plus étendu ; de même que le Songe de Scipion fait un ouvrage à part parmi les œuvres de Ciceron, quoyqu'il ne soit qu'un fragment du sixiéme livre de la République, composé par cet orateur : ainsi il croit qu'on doit traduire de cette sorte les vers que nous venons de rapporter : *ou telle que fut Alcmene fille d'Electryon deffenseur des peuples, lorsqu'après avoir quitté sa maison & sa patrie, elle vint à Thebes après le belliqueux Amphitryon.*

Tzetzès, au contraire, croit que le Poëme, tel que nous l'avons, est entier, & explique les mots η οἵη par *qualis,* en disant qu'il faut regarder l'η comme l'article ἡ, non comme la particule disjonctive ἢ, qui ne peut pas naturellement se trouver à la tête d'un ouvrage ; il adjoûte qu'on ne doit considerer le mot d'après que comme un terme d'admiration, le Poëte l'ayant ainsi placé en commençant l'éloge d'Alcméne, & il assure qu'il faut traduire ainsi : *Que de perfections avoit Alcméne fille d'Electryon,* & le reste. Jean Diacre, autre scholiaste Grec, ne prend cette expression que comme une épithéte synonyme avec ὁποία, μεγάλη, & traduit, *la grande Alcméne, &c.* M. Guiet, autre critique, ne fait qu'un mot des deux, & prétend que c'est un adjectif féminin tiré d'ἠοῖος, qui signifie le temps du matin, & pense qu'il faut rendre ainsi les vers en question : *Alcméne arriva un matin à Thébes, &c.* *Notes sur le Bouclier d'Hercule.*

M. de Chambort rejette ces quatre explications ; le Poëme, selon luy, tel que nous l'avons, est complet, il est composé à la louange d'Hercule ; & s'il y est parlé d'Alcméne, c'est qu'elle estoit mere de ce héros. Le scholiaste de Pindare nous a conservé les premiers vers de deux autres Poëmes d'Hésiode, qui commençoient aussi par ces mots ἢ οἵη ; le premier estoit à la

louange d'Euphémus célébre Argonaute fils de Neptune; le second louoit Aristée fils d'Apollon: or il y a apparence que dans ces deux ouvrages le Poëte parlant de la naissance de ces deux héros, s'estoit servi de la même expression. Il est étonnant, continue M. de Chambort, que l'opinion de Canterus, si peu fondée, ait esté suivie par Heinsius, par M. le Clerc, par Casaubon & par tant d'autres. Celle de Tzetzès ne mérite pas plus d'attention. Un Poëte comme Hésiode, qui a employé dans tous ses ouvrages un stile simple & uni, auroit-il commencé celuy du Bouclier comme un écolier, par la figure de l'admiration? Selon luy, Jean Diacre n'a pas plus de droit de transformer ces deux mots en une épithete; M. Guiet a encore moins de raison de ne faire qu'un seul mot des deux, tous les manuscrits & tous les imprimez les séparent, & il est ridicule de penser que le Poëte ait voulu exprimer qu'Alcméne estoit arrivée *le matin.*

Toutes ces difficultez se seroient évanouies, dit M. de Chambort, si les interprétes d'Hésiode avoient fait réflexion que dans les bons auteurs Grecs le mot οἴη doit se rendre par *sola,* en le prononçant avec un esprit doux sur la premiére syllabe, & que l'η est son article; expression d'autant plus naturelle, qu'elle marque en quel état Alcméne arriva à Thebes après la mort de ses freres, que son mari n'avoit pas encore vengée, & celle de son pere Electryon, auquel un accident imprévû avoit ôté la vie, comme le rapporte Apollodore. Ainsi, M. de Chambort soûtient que pour exprimer heureusement ce qu'Hésiode a voulu dire, il faut traduire de cette sorte les trois premiers vers de son Poëme: *Alcméne fille d'Electryon protecteur des peuples, ayant quitté sa demeure, vint seule à Thebes après le brave Amphitryon.* Elle revenoit de Tirynthe, ville que son mari avoit esté obligé de quitter pour se retirer à Thebes, après avoir malheureusement tué Electryon.

Pour prouver que cette traduction exprime bien le sens de ces vers, M. de Chambort ne se contente pas de renvoyer aux dictionnaires où l'on trouve le nom adjectif dont οἶος est le masculin, οἴη le féminin, & οἶον le neutre; il le prouve encore

par trois passages d'Homére, où le même mot signifie *seul* ou *seule*. Le premier se trouve au vers 287. du 20.e livre de l'Iliade, où il est dit qu'Enée leva *seul*, *οἶος*, une pierre que deux hommes du temps de ce Poëte auroient eu de la peine à lever. Le second est pris du premier livre de l'Odyssée, vers 331. où Homére dit que Penélope ne voulut pas venir seule, *οὐκ οἴη*, à la porte de la salle du banquet où estoient ses amants. Le troisiéme enfin se lit dans le 2.e livre de l'Iliade, vers 486. où le Poëte dans l'invocation des Muses, à l'occasion du dénombrement, s'exprime ainsi : *nous en avons entendu le seul bruit, οἶον ἀκούομεν*. Voilà trois exemples choisis dans les trois genres de cet adjectif.

Les Interprétes, continue l'Académicien, n'expliquent pas plus heureusement les derniers mots des trois vers en question, en disant : *secuta maritum Amphitryonem*, il faut traduire *post martium Amphitryonem* : la préposition *μετὰ* mise avant un accusatif signifie *après* ; le mot *ἀρήϊον* ne signifie pas *mari*, c'est une épithete qui marque la valeur d'Amphitryon, & qui est dérivée d'Ἄρης, nom du Dieu de la guerre.

M. de Chambort fait trois autres réflexions sur ce passage d'Hesiode ; la premiére, sur la mere d'Alcméne, qu'Hésiode ne nomme point, & qu'il croit estre, non Anaxo, comme le dit Apollodore, ni Eurymède, comme le pense Diodore de Sicile, mais Lysidice fille de Pélops, comme l'a dit Plutarque, dont le sentiment est confirmé par une ancienne Inscription, qui marque qu'Hercule estoit petit-fils de Pélops. La seconde tombe sur l'épithete *λαοσσόος* donnée à Electryon, qu'Hesychius prétend estre composée de *λαὸς populus*, & de *σείω agito, concutio*, ce qui marqueroit dans ce Prince un génie vif & remuant, pendant que d'autres la dérivent de *λαὸς* & *σόω*, *servo, conservo*, ce qui est plus probable. La troisiéme regarde le méchanisme du troisiéme vers, qui finit par le mot Ἠλεκτρύωνος ; pour trouver un dactyle au cinquiéme pied de ce vers, il faut faire la seconde syllabe bréve, cependant elle est suivie de deux consonnes : on ne gagne rien en disant que le vers est spondaïque, car comment en faire quatre syllabes longues ? M. de Chambort a cru

y remédier, ou en retranchant le *κ* ou en le transposant, & le mettant avant le λ ou auprès; & il adopte ce retranchement, qui n'est pas sans exemple dans Homére & dans les autres bons Poëtes.

ARTICLE II.

Sur un endroit de la XVIII.e Lettre de CICERON *à* ATTICUS.

UN Passage des Epîtres de Ciceron à Atticus a fourni au même Académicien plusieurs réflexions critiques. Ce passage est tiré de la Lettre 18.e du premier livre, dattée du 11.e jour avant les Kalendes de Février, sous le Consulat de Quintus Metellus & de Lucius Afranius, c'est-à-dire du 20 Janvier de l'an de Rome 694. le voici: *nihil mihi nunc scito tam deesse, quam hominem eum, quîcum omnia, quæ me curâ aliquâ afficiunt, una communicem, qui me amet, qui sapiat, quîcum colloquar, nihil fingam, nihil dissimulem, nihil obtegam: abest enim frater ἀφελέστατος & amantissimus: Metellus non homo, sed littus atque aër & solitudo mera,* &c.

Edit. de Grav.

Ciceron se plaint à son ami de n'avoir personne de confiance à qui il pût s'ouvrir sur l'état des affaires; mais il faut avouer que la maniére dont il s'exprime depuis les mots *abest enim frater* & le reste, paroît fort obscure. Les anciens éditeurs de Ciceron ponctuoient cette phrase d'une autre maniére; ils lisoient le mot *amantissimus* avec le mot *Metellus*, après lequel ils mettoient un ou deux points: *abest enim frater ἀφελέστατος, & amantissimus Metellus, non homo, sed littus atque aër & solitudo mera.* Paul Manuce a fort bien remarqué que l'épithete regarde le frere de Ciceron, & qu'ainsi il falloit placer la marque de la division de la phrase après le mot *amantissimus*, comme on l'a ponctué dans le passage; mais il restera toûjours à sçavoir ce que veût dire Ciceron avec ces expressions, *Metellus non homo, sed littus atque aër & solitudo mera!* parle-t-il de Q. Metellus alors Consul? Mais il dit dans la même lettre, *Metellus est Consul egregius & nos amat.*

Si on

Si on ſupprimoit le mot de *Metellus,* comme l'a prétendu Malaſpina, & qu'on mît à la place *mei,* en ſorte qu'on dût lire *abeſt frater . . . amantiſſimus mei,* en quoy il a eſté ſuivi dans pluſieurs éditions, on ne gagneroit rien par une correction ſi hardie & ſi peu fondée; car à qui attribueroit-on les paroles ſuivantes, *non homo, ſed littus, &c!* Ce ſeroit encore pis ſi on mettoit *meus* au lieu de *mei,* comme a fait Antoine Auguſtin, car la phraſe ne ſeroit pas latine. Paul Manuce applique les mots *non homo, &c.* à Metellus, lequel quoyqu'ami de Ciceron, ne penſoit pas comme luy ſur les affaires de la République, & qui d'ailleurs eſtoit peut-eſtre un homme triſte & taciturne; en ſorte qu'on eſtoit avec luy comme dans une ſolitude & au bord de la mer.

M. l'Abbé de S.t Real & M. l'Abbé Mongault ont traduit ainſi cet endroit: le premier, en diſant, *car mon frere à qui je pourrois m'ouvrir de mes plus ſecretes penſées avec autant de ſûreté qu'aux bois & aux rochers, qui m'aime tendrement, & qui eſt la ſimplicité même, n'eſt pas icy.* Le ſecond, *car je n'ay plus mon frere, qui eſt du meilleur caractére du monde, qui m'aime ſi tendrement, & à qui je pourrois m'ouvrir de mes plus ſecretes penſées avec autant de ſûreté qu'aux rochers & aux campagnes les plus déſertes.*

On voit bien que ces deux traducteurs ont ſuivi la correction de Malaſpina, qui ſupprime le nom de Metellus, & qu'ils n'ont pas traduit le mot *aër,* parce qu'il auroit eſté ridicule de dire que Ciceron pouvoit confier ſon ſecret à ſon frere avec autant de ſûreté qu'à l'air, aux rochers & aux campagnes les plus déſertes. Ils ont ſupprimé auſſi les mots *non homo,* parce qu'effectivement cette expreſſion ne convient point à la louange qu'ils croyent que l'orateur donne à ſon frere, ſur ſon ſecret & ſur ſes autres bonnes qualitez.

M. Rollin qui a fait cette réflexion & quelques autres ſur ces deux traductions, croit qu'il ne faut rien changer dans le texte, & que ſans ce retranchement, il a un fort beau ſens; en effet, Ciceron dit d'abord qu'il n'avoit près de luy perſonne avec qui il pût s'entretenir familiérement, ni s'ouvrir de ſes *Man. d'étudier & d'enſeigner les Lettres hum. to. 1. ch. 1. art. 2. de la 2.de édit.*

peines pour en recevoir quelque soulagement; car, adjoûte-t-il, mon frere qui m'aime si tendrement n'est point icy: pour Metellus, ce n'est point un homme ordinaire, dont la conversation puisse m'estre d'aucun secours; sa compagnie est pour moy comme la plus affreuse solitude, où l'on ne voit que le Ciel & les rochers; mais vous, mon cher ami, dont les conseils & l'entretien ont adouci tant de fois mes peines & mes chagrins.... où estes-vous à présent? *tu autem qui.... ubinam es!*

M. de Chambort, qui loue M. Rollin à l'occasion de ses remarques critiques, ne croit pas, comme luy, qu'il n'y ait rien à changer dans le texte. Il n'est pas embarrassé des qualifications que Ciceron donne icy à Metellus, *non homo, sed littus, &c.* luy qui dans la même lettre & ailleurs luy donne des louanges, en disant, *Metellus est Consul egregius & nos amat;* mais des expressions *non homo* & le reste, qu'il croit peu dignes de cet Orateur: en effet, il se delivre du premier embarras, en disant que quoyque Ciceron vêcût bien en apparence avec Metellus, il ne devoit pas cependant avoir beaucoup de confiance en un homme qui estoit dévoué au parti de Clodius son ennemi déclaré; & il peut très-bien avoir dit dans sa lettre, que c'estoit un bon Consul, & qu'il en estoit aimé, sans que pour cela il le regardât comme un homme à qui il pût s'ouvrir de ses peines les plus secretes, & qu'ainsi il se trouvoit avec luy comme s'il estoit seul au milieu d'une solitude. Pour le second article, M. de Chambort pense que ces paroles *non homo, sed littus, &c.* sont une citation par laquelle Ciceron fait allusion à quelques vers d'un Poëte tragique, *disjecti membra Poëtæ,* dont peut-estre luy & Atticus s'estoient souvent servis. Il arrive que des amis se disent ou s'écrivent certains mots dont ils entendent toute l'allusion, qui souvent n'est pas entenduë des autres; ce sont de ces expressions de societé dont il faut avoir l'intelligence pour s'en réjouir. D'abord M. de Chambort coupe en deux le mot de *Metellus,* & dit qu'il faut lire *me tellus,* & alors les mots *me tellus non homo* font la moitié d'un vers ïambe, & les suivants, *sed littus atque aër, & solitudo mera,* en composent un entier; c'estoit, ajoûte-t-il, l'expression dont quelque Poëte

tragique s'estoit servi pour marquer l'affreuse solitude où se trouvoit quelque malheureux qui venoit s'en plaindre sur le théatre: Philoctéte, par exemple, que les Grecs avoient abandonné dans l'isle de Lemnos, & sur lequel un Poëte latin avoit fait une Tragédie à l'imitation de celle de Sophocle. C'estoit sans doute celle d'Accius que Ciceron loue dans plusieurs endroits de ses ouvrages; ainsi il auroit, dit-il, traduit cet endroit de cette sorte: d'abord il auroit mis dans le texte latin *me tellus, non homo*, en sousentendant *tenet* ou *habet*, & y supposant encore *adest;* ensuite il auroit mis le vers entier, *sed littus atque aër, & solitudo mera,* & il les auroit rendus par ces deux vers françois, ou par quelques autres approchants.

De Haruspi responsis. De fin. bon. & mal. lib. 1. & 5. Tuscul. lib. 2.

Je suis sur terre, helas! mais sans societé,
Exposé seul à l'air sur un bord écarté.

On pourroit objecter que le prétendu vers ïambe dont on vient de parler, n'a pas la mesure convenable, à cause du mot *solitudo*, dont les trois derniéres syllabes doivent composer le cinquiéme pied. L'Académicien répond 1.° que les anciens Poëtes dramatiques, tels qu'estoit Accius auteur du Philoctéte, estoient peu exacts dans la structure de leurs vers ïambes; contents qu'ils fussent composez de six pieds, dont le dernier devoit estre un ïambe, ils employoient pour les autres cinq pieds des mots de deux ou de trois syllabes: or les trois derniéres syllabes du mot *solitudo* faisoient un pied de trois syllabes, nommé *amphibrachys*, parce qu'il estoit composé d'une syllabe longue environnée de deux bréves, ce qui revenoit à un dactyle, ou à un anapeste; les fragments qui nous restent de ces anciens Poëtes nous en font voir plusieurs exemples. 2.° On retranchoit peut-estre la derniére lettre du mot avec une apostrophe, *solitud'*, & alors le cinquiéme pied est un ïambe. Ces sortes de retranchements estoient assez ordinaires aux anciens Poëtes. 3.° Accius avoit peut-estre mis *solitas*, qui estoit en usage de son temps, au lieu de *solitudo*. Nonnius Marcellus cite ce même mot *solitas*, d'une Tragédie du même Accius, intitulée Eurysace. Cet Eurysace estoit fils d'Ajax.

Voy. le Comment. de Delrio sur Seneque,

Ch. 11. n. 81.

OBSERVATIONS
SUR LE TEXTE
DE L'ANDROMAQUE D'EURIPIDE.

NOUS avons rapporté dans le VIII.e Tome des Memoires de l'Académie deux discours de M. Hardion sur l'Andromaque d'Euripide, dont le premier roule sur la constitution generale de cette ancienne Tragedie, & sur les allusions qu'Euripide paroît y avoir faites au gouvernement de la République d'Athénes; & le second, qui a pour titre, *Observations critiques & historiques sur le chœur de l'Andromaque d'Euripide,* est un examen du choeur de cette même Tragédie par rapport aux regles de la Poëtique, & par rapport aux discours que les personnes qui le composent, tiennent dans les scénes & dans les intermedes. L'auteur y a adjoûté depuis diverses observations sur le texte original de cette même piéce, & nous allons en rendre compte.

Pag. 264.

Pag. 276.

En 1721.

Ces observations consistent, pour la plus grande partie, en corrections de passages de la Tragedie d'Andromaque. M. Hardion les a toutes tirées, à l'exception d'une seule, d'un manuscrit de la Bibliotheque du Roy, N.o 2793. qui peut avoir environ 700. ans; il en a choisi avec soin les leçons qui luy ont paru ou nécessaires, ou du moins meilleures que celles des imprimez, & il les suit dans l'ordre même de la Tragédie, la seule liaison que l'on puisse donner à des observations de ce genre.

La premiére correction se présente au vers 62. Le texte porte dans les imprimez,

Δεινὰ γάρ τοι βούλεται
Μενέλαος εἰς σέ.

Atrocia enim vult
Menelaus adversus te.

Il y a dans le manuſcrit,

Δεινὰ γὰρ βυλεύεται
Μενέλαος εἰς σέ.

Atrocia enim cogitat
Menelaus adverſus te.
Menelas forme contre vous un horrible deſſein.

On voit aiſément que le mot βυλεύεται eſt plus propre que βύλεται, quoyque celuy-cy puiſſe, abſolument parlant, s'expliquer dans le même ſens : le vers conſerve ſa meſure, & paroît en même temps plus harmonieux.

Τί δρῶσι; ποίας μηχανὰς πλέκουσι νῦν; Vers 66.
Quid agunt! quas nunc inſidias ſtruunt!

Il y a dans le manuſcrit,

Τί δρῶσι; ποίας μηχανὰς πλέκουσιν αὖ;
Que font-ils! que machinent-ils de nouveau contre moy!

La différence de ces deux leçons n'eſt pas conſidérable; mais la ſeconde eſt à préférer, en ce que le mot νῦν dans la premiére eſt inutile, & que la particule αὖ, qui ſignifie *rurſus*, fait un fort bon ſens. Andromaque avoit déja eſſuyé des perſécutions de la part d'Hermione & de Ménélas; & ſur ce qu'on luy annonce de nouveaux effets de leur fureur, elle dit: *Que font-ils! que machinent-ils de nouveau contre moy!* Τί δρῶσι; ποίας μηχανὰς πλέκουσιν αὖ?

Ἢν δ' οὖν Θεῶν τίς σ', ἢ βροτῶν σῶσαι θέλῃ. Vers 163.
Si quis vero Deorum te aut hominum ſervare velit.

La gradation eſt obſervée dans la leçon du manuſcrit, où le vers eſt conſtruit de cette maniere.

Ἢν δ' οὖν βροτῶν τίς σ', ἢ Θεῶν σῶσαι θέλῃ.
Si quis vero hominum aut Deorum te ſervare velit.
Si quelqu'homme ou quelque Dieu veut te ſauver.

Vers 198. Ὡς ἡ Λάκαινα τῶν Φρυγῶν μείων πόλις;
Τύχῃ θ' ὑπερθεῖ; καί μ' ἐλευθέραν ὁρᾷς;
Num quod Lacæna civitas Phrygum (urbe) ſit minor!
Fortunaque (eam) ſuperet, meque liberam videas!

Les critiques ont ſenti qu'il falloit corriger ce paſſage, mais le manuſcrit ne donne pour cela aucun ſecours. Andromaque répond ironiquement aux reproches que luy fait Hermione, de vouloir uſurper ſa place auprès de Néoptoléme. Sur quel fondement ſi ſolide entreprendrois-je, luy dit-elle, de vous chaſſer du lit de voſtre époux? Eſt-ce que la ville de Lacédémone eſt inférieure à celle de Troye? Eſt-ce qu'elle la ſurpaſſe en félicité? Eſt-ce parce que je ſuis libre, dans la fleur de l'âge, &c. Ces mots, *qu'elle la ſurpaſſe en félicité*, τύχῃ θ' ὑπερθεῖ, corrompent le ſens de tout le paſſage. Canterus liſoit,

Ὡς τῆς Λακαίνης ἡ Φρυγῶν μείων πόλις;
Eſt-ce que la ville de Troye eſt inférieure à celle de Lacédémone!

mais le ſens n'en devient pas meilleur, à moins qu'on ne liſe μείζων, *major*, au lieu de μείων, *minor*, comme Barnes le propoſe, ce qui feroit un ſens fort juſte; mais le texte ſouffriroit trop. Il ſeroit plus ſimple de lire ὑπερθῶ au lieu d'ὑπερθεῖ. Ce changement eſt preſqu'imperceptible, & rétablit le ſens du texte, ſans qu'on ait beſoin de tranſpoſer ou de ſubſtituer aucun mot.

Ὡς ἡ Λάκαινα τῶν Φρυγῶν μείων πόλις;
Τύχῃ θ' ὑπερθῶ; καί μ' ἐλευθέραν ὁρᾷς;

Seroit-ce que la ville de Lacédémone eſt moins conſidérable que celle de Troye! Seroit-ce que la fortune m'eſt plus favorable qu'à vous! que je ſuis libre, &c.

Vers 259. Σφάζ', αἱμάτου θεᾶς βωμόν, ἣ μέτεισί σε.
Jugula, pollue ſanguine aram Deæ quæ te perſequetur.

Egorgez moy. Enſanglantez l'autel de la Déeſſe qui ſçaura vous punir.

Tous les textes avoient αἵματος au lieu d'αἱμάτων. Canterus proposoit de corriger ainsi : σφάζ' αἷμα πρὸς βωμόν. Duportus a vû le premier qu'il falloit lire αἱμάτων ; & sa correction a esté suivie par Scaliger & Heinsius : elle est confirmée par le manuscrit.

Σὺ μὲν γὰρ ηὔχεις Θεᾶς βρέτας σῶσαι τόδε Vers 311.
Τοῦτόν τε καὶ κρύψαντας.

Tu enim gloriabaris hoc Deæ simulacrum servaturum & hunc & eos qui occultaverunt.

Tu te flattois que cette statuë de la Déesse garantiroit ton fils & ceux qui l'ont caché.

Il y a dans le manuscrit,

Σὲ μὲν γὰρ ηὔχεις Θεᾶς βρέτας σῶσαι τόδε·
Τοῦτον δὲ, τοὺς κρύψαντας.

Te enim gloriabaris ab hoc Deæ simulacro servandam esse ; hunc autem (scilicet filium) ab iis qui eum occultaverunt.

Cette leçon est sans contredit la véritable. Andromaque s'estoit réfugiée auprès de l'autel de Thétis, dans l'espérance que ce seroit pour elle un asyle inviolable ; d'un autre côté, elle avoit caché son fils dans une maison étrangére, où elle se persuadoit qu'on ne le trouveroit pas. Ménélas, qui l'avoit découvert, dit à Andromaque ; Tu te flattois que cette statuë de la Déesse te serviroit d'asyle, & que ceux qui avoient caché ton fils, le déroberoient à mes perquisitions :

Σὲ μὲν γὰρ ηὔχεις Θεᾶς βρέτας σῶσαι τόδε·
Τοῦτον δὲ, τοὺς κρύψαντας.

Οὐ δῆτα τ' ἐμοῦ γ' εἵνεκ' ἀθλίου βίου. Vers 408.
Ἐν τῷδε μὲν γὰρ ἐλπὶς εἰ σωθήσεται.

Non certè propter miseram meam vitam (eum cædent.) In hoc enim spes est si servetur.

On ne peut donner à ce passage un sens raisonnable, qu'à force de torture ; & pour en trouver un qui soit facile & net, il ne faut que suivre la ponctuation du manuscrit, où il y a un

point suspensif après οὐ δῆτα· Ménélas avoit proposé à Andromaque, ou de livrer son fils, à condition d'avoir la vie sauve, ou de se livrer elle-même pour sauver son fils. Elle se détermine à prendre ce dernier parti. Ce fils me restoit, dit-elle, & c'estoit ma seule espérance. Ils veulent qu'il périsse. Non certes, je n'y consentiray pas; la vie que je mene est trop malheureuse pour que je veuille la conserver par ce sacrifice. Je n'ay de ressource que dans la conservation de ce fils.

Οὐ δῆτα· τ' οὐμοῦ γ' εἵνεκ' ἀθλίου βίου.
Ἐν τῷδε μὲν γὰρ ἐλπὶς εἰ σωθήσεται.
Non certè (eum cædent.) idque propter miseram meam vitam.
In hoc enim spes est si servabitur.

Vers 423. Εἰς ξύμβασιν δὲ χρή σε, καὶ τὴν παῖδ' ἄγειν
Μενέλαε καὶ τήνδε.
Oportet igitur te & tuam filiam in reconciliationem ducere,
Menelae, & istam.

Il y a une legére différence dans le manuscrit, mais le sens est le même.

Εἰς ξύμβασιν δὲ χρήν σε τὴν παῖδ' ἐξάγειν
Μενέλαε, καὶ τήνδε.
Oportet te in reconciliationem tuam filiam adducere,
Menelae, & istam.
Il vous convient, ô Ménélas, de réconcilier vostre fille avec cette captive.

Vers 440. Ὅταν τάδ' ᾖ, τότ' εἰσόμεσθα.
Quandò hæc erunt, tunc videbimus.
Quand ces choses arriveront, alors nous verrons.

Il y a dans le manuscrit,

Ὅτ' ἂν τόδ' ᾖ, τάδ' οἰσόμεσθα.
Quando hoc evenerit, hæc feremus.
Quand cela sera, nous subirons ces peines.

Ces

Ces paroles de Ménélas, ſont une réponſe à ce qu'Andromaque luy avoit dit : Regardez-vous la Divinité comme une chimère ? Croyez-vous que les Dieux n'exercent pas une ſévére juſtice ? Sur quoy il faut obſerver que le Scholiaſte avoit lû οἴσομεν, comme il eſt dans le manuſcrit, & qu'il l'explique par ὑπομενοῦμεν. Et on ne comprend pas comment le dernier commentateur d'Euripide a pû dire que le mot οἴσομεν ne faiſoit aucun ſens.

Τεκτόνοιν θ' ὕμνοισιν ἐργάταιν δυοῖν Vers 476.
Ἔριν Μοῦσαι φιλοῦσι κραίνειν.
Fabroſque inter duos hymnorum artifices
Litem Muſæ ſolent excitare.
Les Muſes ont couſtume d'exciter la jalouſie entre deux ouvriers qui compoſent des hymnes.

Grotius a ſubſtitué ὕμνων à ὕμνοισιν, qu'on ne peut conſtruire réguliérement avec τεκτόνοιν ; & pour rétablir la meſure du vers par l'addition d'une ſyllabe en la place de celle qu'il retranche, il lit τεκτόνοιν ὕμνων τ' ἐν ἐργάταιν δυοῖν. Duportus lit τεκτόνοιν ὕμνου συνεργάταιν δυοῖν.

Il y a dans le manuſcrit,

Τεκτόνοιν ὕμνοιν ἐργάταιν δυοῖν.

L'expreſſion eſt réguliére, & afin que la meſure du vers ſoit exacte, on pourroit changer, avec Duportus, ἐργάταιν en συνεργάταιν. Il y a peu de différence entre la leçon ordinaire des imprimez, & celle que M. Hardion propoſe.

Τεκτόνοιν ὕμνοισιν ἐργάταιν δυοῖν.
Τεκτόνοιν ὕμνοιν συνεργάταιν δυοῖν.

Τί ταῦτα ; πῶς ταῦτ' ; ἐκ τίνος λόγου νοσεῖ Vers 548.
Δόμος ;
Quid hæc ! quomodo hæc ! quam ob cauſam laborat domus !

Le manuſcrit porte,

Τί ταῦτα καὶ πῶς ; κἀκ τίνος λόγου νοσεῖ
Δόμος ;
Quid hæc & quomodo ! quamque ob cauſam laborat domus !

Le sens de ces deux leçons est le même; mais dans la seconde, le vers paroît beaucoup plus harmonieux.

Vers 802. Une femme vient faire le récit du désespoir d'Hermione* qui veut se donner la mort, pour prévenir le châtiment qu'elle a lieu de craindre de la part de Néoptoléme. Dans les imprimez cette femme est désignée par le mot θεράπαινα, une esclave, au lieu que dans le manuscrit c'est la nourrice d'Hermione, τροφός. Les discours qu'elle tient ne conviennent en effet qu'à la nourrice de cette Princesse, & l'on en peut juger par les mots ὦ τέκνον, ὦ παῖ, dont se sert cette nourrice, lorsqu'elle parle à Hermione, & par ceux-cy d'Hermione, ὦ φίλη, lorsqu'elle luy répond. * Il n'est pas douteux que soit dans cette scéne, soit dans la suivante, il ne faille rétablir le mot τροφὸς en la place de θεράπαινα.

Vers 802. Ὡς κακὸν κακῶς διάδοχον.

Cantérus a vû qu'il devoit y avoir κακῷ au lieu de κακῶς, & le manuscrit confirme cette leçon.

Vers 848. Ποῦ δ' εἰς πέρας ἀερθῶ;

Ubi vero ad finem (scilicet vitæ) sublimis ferar!

M. Hardion doute que le mot πέρας seul, & sans ajoûter τοῦ βίου, puisse signifier *le terme de la vie*. D'ailleurs, cette expression ποῦ εἰς πέρας ἀερθῶ; est très-bizarre. Il y a dans le manuscrit πέτρας au lieu de πέρας, & il suffit de lire le passage, pour estre persuadé que c'est la vraye leçon.

Ποῦ δ' εἰς πέτρας ἀερθῶ;

C'est Hermione qui parle. *Où trouveray-je*, dit-elle, *des flammes qui puissent m'engloutir, où pourray-je m'élancer sur le haut d'une roche, pour me précipiter dans la mer!*

Vers 1252. Παλλάδος προμηθίᾳ.

Palladis providentia.

Il y a dans le manuscrit,

Παλλάδος προθυμίᾳ.

Palladis desiderio.

* Le Scholiaste dit sur le vers 851. ἄμεινον τὴν τροφὸν εἶναι ἢ θεράπαιναν.

Le mot προθυμία est plus propre, & a plus de force que προμηθία. Le Poëte fait dire à Thétis que les Dieux prennent encore soin de Troye, quoyqu'elle ait esté détruite par la passion de Pallas, Παλλάδος προθυμίᾳ : ce qui convient mieux que de dire qu'elle est tombée par la prévoyance de Pallas.

Καὶ γὰρ θεοῖσι κ' ἀπολώλε μέλει,
Καίπερ πεσούσης Παλλάδος προθυμίᾳ.

M. Hardion observe en finissant, qu'Aristophane dans ses Grenouilles, badine sur une expression qui vraysemblablement estoit d'Euripide, & qui luy avoit paru ridicule.

Hercule dit à Bacchus, à l'occasion d'une maxime qu'Euripide avoit mise dans la bouche d'Hippolyte:

Ἦ μὴν κόβαλά γ' ἐστὶν, ὡς καί σοι δοκεῖ.
Ce sentiment est détestable, comme vous le pensez vous-même.

Bacchus répond:

Μὴ τὸν ἐμὸν οἴκει νοῦν, ἔχεις γὰρ οἰκίαν.
Ne vous logez point dans ma pensée, car vous avez une maison où loger.

L'expression signifioit dans Euripide, ne cherchez point à deviner ce que je pense, à pénétrer dans ma pensée; & c'est sur ce qu'Hercule a dit à Bacchus, *ὡς καί σοι δοκεῖ*, comme vous le pensez vous-même, que Bacchus emprunte pour répondre, l'expression d'Euripide, *μὴ τὸν ἐμὸν οἴκει νοῦν.*

Le Scholiaste d'Aristophane prétend que cette expression est de l'Andromaque d'Euripide, & il en cite ce vers entier.

Μὴ τὸν ἐμὸν οἴκει νοῦν, ἐγὼ γὰρ ἀρκέσω.

Cependant on peut assûrer que ce vers n'est point de l'Andromaque, telle que nous l'avons aujourd'huy; mais il y en a un auquel le passage d'Aristophane pourroit estre une allusion, quoyque le sens n'en soit pas le même que dans l'expression rapportée par Aristophane. C'est le vers 236. où

Hermione dit à Andromaque qui luy donne des leçons de modération,

> Ὁ νοῦς δ' ὁ σός μοι μὴ ξυνοικοίη, γύνη.
> *O mulier, ne mens tua mecum habitet.*

Je ne ſouhaite point que voſtre raiſon loge chez moy, pour dire, *je ne vous envie point cette raiſon & cette ſageſſe dont vous faites parade.*

CORRECTIONS
DE QUELQUES PASSAGES
DE LA TRAGE'DIE DE RHE'SUS.

Memoires de l'Acad. Tom. X. pag. 323. ON trouvera dans le Tome ſuivant une Diſſertation de M. Hardion ſur la Tragédie de Rhéſus, communément attribuée à Euripide, mais que quelques Sçavants donnent à Sophocle, & que l'auteur juge n'eſtre ni de l'un ni de l'autre. Quoy qu'il en ſoit, M. Hardion a fait à l'égard de cette piéce, ce que nous avons vû dans l'article précédent qu'il avoit fait pour celle d'Andromaque; il a conferé la Tragédie de Rhéſus, *1731.* telle que nous l'avons dans les livres imprimez, avec deux manuſcrits de la Bibliothéque du Roy, N.° 3310. & 3519. Le ſecond, qui eſt le plus ancien, ne paroît pas avoir plus de 300. ans; cependant il a trouvé dans l'un & dans l'autre des leçons qui luy ont paru importantes: les voicy en ſubſtance.

Vers 116. Hector vouloit attaquer les Grecs pendant la nuit, Enée luy dit: mais lorſque vous ſerez entré dans les retranchements, ſi vous éprouvez de leur part une forte réſiſtance, comment voſtre armée pourra-t-elle, en cas de fuite, franchir les paliſſades pour regagner le camp?

> Πῶς γὰρ περάσει σκόλοπας ἐν τροπῇ στρατός;
> *Quomodo enim tranſilies in fuga palos exercitus!*

On lit ce vers autrement dans les deux manuſcrits,

Πῶς γὰρ ὑπερθρώσεις σκόλοπας ἐν τροπῇ δορός;

Quomodo enim tranſilies palos in exercitûs fuga!

Car comment franchirez-vous les paliſſades, ſi vous eſtes repouſſé!

Ces deux leçons reviennent au même pour le ſens; il faut ſeulement obſerver que cette expreſſion ἐν τροπῇ δορός, qui eſt plus poëtique que celle de la premiére leçon, ſe trouve dans un autre endroit de la Tragédie de Rhéſus, vers 82.

Hector ſe détermine par le conſeil d'Enée, à envoyer un eſpion dans le camp des Grecs. Qui d'entre les Troyens, dit-il, qui ſont préſents à ce Conſeil, veut aller reconnoître le camp des Grecs? Vers 149.

Τίς δῆτα Τρώων οἳ πάρεισιν ἐν λόγῳ

Θέλει κατόπτης ναῦς ἐπ' Ἀργείων μολεῖν?

Quis igitur Trojanorum qui huic ſermoni adſunt vult explorator ad naves Græcorum ire!

Les deux manuſcrits ont le mot λόχῳ au lieu de λόγῳ:

Τίς δῆτα Τρώων οἳ πάρεισιν ἐν λόχῳ

Θέλει κατόπτης ναῦς ἐπ' Ἀργείων μολεῖν;

Quis Trojanorum qui adſunt in hac cohorte vult, &c.

Qui d'entre les Troyens qui compoſent ce détachement, veut paſſer dans le camp ennemi!

Hector ne tenoit pas un Conſeil en forme, il déliberoit ſeulement avec le détachement qui compoſoit la garde, ſur la propoſition qu'Enée luy avoit faite; c'eſt pourquoy M. Hardion préfére le mot λόχῳ à celuy de λόγῳ, comme beaucoup plus propre en cet endroit.

Ἐπεὶ τίν' ἄλλην ἀντὶ τῆσδ' ἕξεις στολήν; Vers 204.

Sed quam aliam veſtem pro hac habebis!

La leçon des deux manuſcrits eſt plus conforme à l'idée que préſente tout le paſſage,

Εἶπ᾽ ἦ τιν᾽ ἄλλην ἀντὶ τῆσδ᾽ ἕξεις στολήν;

Dic, num aliam vestem pro hac habebis!

Dolon avoit dit : Je me vêtiray d'une maniére convenable à la commission que je vais exécuter. Et le Chœur luy répond, *Dites-moy, est-ce que vous prendrez un autre habillement que celuy que vous portez!*

Vers 220. Σωθήσομαί τε καὶ κτανὼν Ὀδυσσέως
Οἴσω κάρα σοι· σύμβολον δ᾽ ἔχω σαφές.
Φήσεις Δόλωνα ναῦς ἐπ᾽ Ἀργείων μολεῖν.
Salvus revertar, & occiso Ulysse, caput ejus ad te afferam, signum autem manifestum habeo. Dices Dolonem ad naves Græcorum ivisse.

Il n'est pas douteux que pour donner à ce passage un sens raisonnable, il faut lire dans le second vers ἔχων pour ἔχω, comme dans les deux manuscrits, & ôter le point après σαφές.

Σωθήσομαί τε καὶ κτανὼν Ὀδυσσέως
Οἴσω κάρα σοι· σύμβολον δ᾽ ἔχων σαφὲς,
Φήσεις Δόλωνα ναῦς ἐπ᾽ Ἀργείων μολεῖν.
Salvus revertar, & occiso Ulysse caput ejus ad te afferam. Signum autem habens manifestum, dices Dolonem ad naves Græcorum ivisse.

Je reviendray sain & sauf, & je vous apporteray la tête d'Ulysse : lorsque vous aurez une preuve aussi manifeste que celle-là, vous ne pourrez pas nier que Dolon n'ait pénétré jusqu'aux vaisseaux des Grecs.

Vers 270. Οἷς χρὴ γεγωνεῖν.
Quibus oportet nuntiare.

Il y a dans les deux manuscrits,

Οἷς χρὴ γεγωνεῖν σ᾽.
Quibus te oportet nuntiare.
A qui il faut que vous rendiez compte.

Il y a apparence que le pronom personnel σε, avoit échappé

aux copistes; il rend la construction plus régulière, & il faudroit le rétablir dans le texte, sur l'autorité des deux manuscrits.

Σκαιοὶ βοτῆρες ἐσμὲν, οὐκ ἄλλως λέγω. Vers 271.
Inepti pastores sumus, non secus dico.

On trouve dans les deux manuscrits λέγεις au lieu de λέγω.

Σκαιοὶ βοτῆρες ἐσμέν· οὐκ ἄλλως λέγεις.
Inepti pastores sumus, non temerè hoc dicis.
Nous sommes des pastres grossiers, vous ne vous trompez pas.

De quelque manière qu'on lise ce passage, le sens en est également bon.

Λόγου δὲ δὶς τόσον μ' ἐκούφισας. Vers 281.
Sermone me bis tantùm levasti.

Il y a δὶς τόσου dans les deux manuscrits, & M. Hardion croit que c'est la vraye leçon.

Λόγου δὲ δὶς τόσου μ' ἐκούφισας.
Sermone bis tanto me levasti.

Il n'est guéres possible de rendre littéralement cette phrase en françois, & un équivalent ne feroit pas bien sentir la différence des deux leçons, mais on l'appercevra tout d'un coup en lisant le texte.

Πολίαρχον, *Civitatis Principem.* Vers 381.

Il paroît qu'il faut lire comme dans les deux manuscrits, πολύαρχον, *multorum Principem.* Il s'agit de Rhésus, que le Poëte désigne par l'idée d'un Prince puissant, & qui regnoit sur un grand nombre de peuples.

Κλύε δή. Il y a dans les deux manuscrits κλύε δὲ, & c'est la vraye leçon, car il faut que le vers soit anapeste. κλύε δὲ est un chorée ou tribraque, qui n'entre point dans la mesure des vers anapestiques. Vers 383.

Πάντ' εἰργάσμεθα. *Omnia confecimus.* Vers 481.

M. Hardion liroit plus volontiers comme dans les deux manuscrits, Πάντ' εἰργάσμεθ' ἄν. *Omnia confecerimus.*

La particule ἂν qui est potentielle, comme disent les Grammairiens, forme un sens plus exact.

Vers 501. Εἴναρχος, *nuper.* Les deux manuscrits ont ἔννυχος, *nocturnus.* Hector parle des stratagêmes d'Ulysse. *Il est venu,* dit-il, *pendant la nuit enlever la statuë de Minerve,* ce qui est plus naturel que de dire, *il est venu ces jours passez.*

Vers 672. Χωροῦσ' ἐφ' ἡμᾶς· *Vadunt adversus nos.*

Les deux manuscrits ont χωροῦσ' ἐφ' ὑμᾶς· *Vadunt adversus vos.* C'est Minerve qui crie de loin à Dioméde & à Ulysse qui sont dans le camp de Rhésus : *les ennemis marchent à vous,* ce qui vaut beaucoup mieux que de dire, *les ennemis marchent à nous.*

Vers 936.

Ἥ τε μωρία γερουσία
Ἔπεισ' ἀνελθεῖν.
Et frequens legatio
Induxit ut venires.

Les deux manuscrits portent,

Αἵ τε μωρίαι γερουσίαι
Ἔπεισαν ἐλθεῖν.
Et frequentes legationes
Induxerunt ut venires.

C'est le pluriel pour le singulier. Mais dans la leçon des imprimez, il faut que l'α dans μωρία devienne long pour la mesure du vers, ce qui est contre l'usage le plus commun ; au lieu que le sens & la mesure s'accommodent également de la leçon des deux manuscrits.



ARGUMENT

ARGUMENT ET PRECIS DU DIALOGUE DE PLATON, *Intitulé* LE PHÉDRE.

LE ſujet de ce Dialogue, dont M. l'Abbé Sallier a fait l'analyſe, eſt la Rhétorique, ou l'art de parler, &, ſelon luy, il n'y a rien dans tout ce que diſent les interlocuteurs, Phédre & Socrate, qui n'y ait directement rapport. En 1732.

Trois diſcours, dont l'un eſt de Lyſias, & les deux autres de Socrate, font comme la premiére partie de ce Dialogue. La ſeconde conſiſte dans l'expoſition des regles que Socrate croit que l'on doit obſerver pour arriver à la gloire de l'éloquence. Le début du dialogue en amene inſenſiblement le ſujet, & voicy quel en eſt le plan & l'ordonnance.

Phédre, jeune homme beau, ſpirituel, & touché de ce qui s'appelle ouvrage d'eſprit, ſort de chez Lyſias, un des plus grands orateurs de ſon ſiécle. Il en ſort avec toute l'émotion du plaiſir & du raviſſement que luy a cauſé un diſcours de cet orateur qu'il vient d'entendre, & qu'il a enſuite avidement ſaiſi & copié. Le ſujet eſtoit qu'en amour, ce n'eſt point pour l'amant qu'il faut avoir de la complaiſance, mais pour celuy qui ne l'eſt pas.

S'exercer ſur un ſujet auſſi frivole, & même auſſi contraire à la bienſéance & à l'honneſteté, c'eſt abuſer de l'eſprit & du pouvoir de l'éloquence: Lyſias cependant s'en eſtoit fait un plaiſir, & pour ſoûtenir ſon ſentiment, il avoit entaſſé raiſons ſur raiſons. L'éloquence de Lyſias ne reſſembloit * pas à ces grands fleuves dont le cours emporte ce qui s'oppoſe à leur paſſage, c'eſtoit pluſtôt une ſource pure & claire dont les eaux coulent ſans aucun effort. Ces raiſons, qui ne s'élevent pas juſqu'à la vrayſemblance, ne ſont dans le fond que des ſophiſmes; mais,

* *Puro fonti magis quàm flumini propior.* Quintil.

revêtuës de tours agréables, & enfermées dans des périodes arrondies & ajustées, elles avoient imposé à Phédre jusqu'à l'enchantement. En cet estat, il rencontre Socrate, le transport du jeune homme ne luy permet pas de se taire sur le discours de Lysias; & Socrate, qui sous l'aveu de son ignorance & le desir apparent de s'instruire, cache par-tout le dessein de gagner à la vérité & à la vertu ses concitoyens, & particuliérement les jeunes gens, prend cette occasion de lier un entretien avec Phédre, & obtient de luy qu'il ait la complaisance de luy réciter ou de luy lire la piéce de Lysias. La singularité du paradoxe qui en faisoit le sujet, la réputation de l'orateur, & la vive impression dont Socrate voyoit que Phédre se sentoit encore après ce discours, devoient naturellement exciter la curiosité de l'entendre.

Phédre & Socrate sortent donc de la ville, & se retirent en un endroit écarté sous un plane qui estoit près des bords de l'Ilissus, là ils lisent l'ouvrage de Lysias. Socrate y donne toute son attention, & observe, pour ainsi dire, tous les symptomes de l'enthousiasme que l'éloquence de Lysias avoit excité dans Phédre. Il fait même semblant d'entrer dans ses mouvements, & paroît aussi ravi du discours que Phédre même, dont il souhaite rectifier les idées sur l'éloquence.

Mais quand Phédre veut tirer des louanges de la bouche de Socrate, il ne trouve pas ce philosophe aussi charmé de l'orateur qu'il l'avoit d'abord voulu paroître. Au contraire, Socrate obligé de s'expliquer, fait du discours de Lysias une critique rigoureuse, & dont l'amour propre de Phédre a beaucoup à souffrir. Ce jeune homme est piqué au vif, & sans plus songer à deffendre Lysias qu'il admire, il attaque brusquement Socrate, & luy fait un défi de mieux parler sur le sujet dont il s'agit. Socrate refuse d'abord le défi, mais enfin il se rend aux priéres, aux instances, aux promesses & aux menaces de Phédre, car celuy-cy met tout en œuvre pour attirer son critique au combat, & le faire entrer en lice à son tour.

Socrate, quoyque dans une opinion contraire, adopte pour

un moment le ſentiment de Lyſias, le ſoûtient comme s'il en eſtoit perſuadé, mais en effet uniquement par point d'honneur, pour montrer à Phédre ce que Lyſias auroit dû faire; & feignant d'eſtre ſaiſi tout-à-coup d'une inſpiration divine, il fait une invocation aux Muſes pour pouvoir fournir quelque choſe ſur une matiére dont il avouë ne rien ſçavoir que par ouy-dire. Il veut qu'on attribuë à la puiſſance des Divinitez, maiſtreſſes du lieu qui leur ſert de retraite, l'abondance des penſées qu'il développe en traitant le paradoxe de Lyſias. Les regles que Socrate venoit d'inſinuer par la critique qui avoit offenſé Phédre, ſont fidélement obſervées dans le diſcours qu'il prononce, & le cenſeur a évité les fautes qu'il avoit repriſes dans la piéce qui avoit cauſé du trouble.

Auſſi Phédre, ne pouvant diſconvenir que Socrate a mieux réüſſi, commence-t-il à eſtre moins effarouché de ſa ſévérité contre Lyſias. Le tranſport où le jeune homme eſtoit d'abord n'eſt plus ſi vif, l'agitation ſe calme, & l'admiration diminuë, Phédre revient au vray, & il ceſſe d'eſtre l'apologiſte de celuy dont il eſtoit, il n'y a qu'un moment, le zélé partiſan.

Voilà donc Socrate qui a pleinement ſatisfait au défi, & qui l'a emporté ſur celuy avec qui il a couru la même carriére: mais cette premiére tentative ne peut pas luy ſuffire, & non content d'avoir déja retiré Phédre de ſa prévention outrée en faveur de Lyſias, il entreprend de luy montrer la fauſſeté de ſon paradoxe, de luy faire dédaigner la folle & timide maniére de cet orateur, de l'élever aux plus ſublimes ſpéculations, de le tourner à l'étude de la Philoſophie comme à la vraye ſource de la plus haute éloquence, & cela par un diſcours où regne la même régularité de compoſition que dans le premier qu'il vient de faire.

La néceſſité de chanter une Palinodie amene ce ſecond diſcours. Socrate, par complaiſance pour Phédre, a ſoûtenu un paradoxe très-injurieux au Dieu de l'amour, il craint le chaſtiment que mérite une ſi grave offenſe. L'exemple d'Homere & de Stéſichore l'effraye, il faut donc faire réparation d'honneur à la Divinité, & en faiſant ſon apologie contre le bizarre

ſentiment de l'orateur, offrir à ce Dieu un hymne qui luy ſoit agréable. Mais, en réfutant ce ſentiment de Lyſias, il eſt néceſſaire de prévenir les inconvénients que pourroit introduire la propoſition contraire. Ce ſont-là les points de vûë que Socrate a exactement ſuivis.

La Palinodie eſt un hymne qu'il chante à l'Amour, une ode pour expier un diſcours criminel. Les Muſes, les Nymphes, & les autres Divinitez du lieu où il s'eſt arreſté, l'inſpirent, & luy font ſentir leur préſence; il doit par conſéquent prendre un ſtyle plus grand, l'embellir à proportion du ſujet, l'accommoder à la dignité de la matiére, s'élever au deſſus de la proſe, & même de la poëſie commune, qui n'eſt poëſie que parce qu'elle eſt renfermée dans un certain nombre de pieds, en un mot faire entendre, non le langage d'un homme ordinaire, mais celuy d'un homme ſaiſi de l'eſprit divin.

Quintil. l. 10. cap. 1.

Auſſi donne-t-il l'eſſor à ſon imagination, & prenant ſon vol, il ſe tranſporte juſques dans le ſéjour des Dieux; c'eſt-là qu'il découvre la nature & les propriétez de l'ame, ſon immortalité, la vie qu'elle y mene à la ſuite des troupes céleſtes, la vérité qui luy ſert d'aliment dans ces régions ſupérieures, l'origine de ſes idées, de ſes ſentiments, & nommément celle de l'amour. Il a emprunté de la poëſie les fictions les plus fortes, les figures les plus hardies, les expreſſions les plus brillantes, pour frapper l'eſprit de ſes auditeurs par des images ſenſibles de ce qu'il vouloit leur faire entendre.

Mais en même temps que Socrate débite cette métaphyſique ſur la nature de l'ame tant divine qu'humaine, il s'aſſujettit ſcrupuleuſement aux regles qu'il croit qu'on doit ſuivre pour bien parler & pour bien écrire; il détermine avec préciſion la nature de ſon ſujet, il le diviſe en ſes parties, & toutes ſes idées ſe rangent avec ordre & lumiére: ainſi il ne propoſera pas de regles dont il n'ait par avance fait voir la pratique, & on trouveroit les préceptes dans les exemples que donne Socrate, quand même le détail de ces préceptes ne viendroit point à la ſuite du diſcours.

Quant aux précautions qu'il faut prendre contre les conſé-

quences qui pourroient naître de la réfutation du discours de Lysias, & de la proposition contraire à son sentiment, Socrate prémunit son auditeur par les principes qu'il établit.

En faisant connoistre à Phédre le premier estat de l'ame, il luy apprend que le corps est pour elle une prison; qu'elle n'y est précipitée que par un chastiment des Dieux; que demeurant dans les régions supérieures, elle ne porteroit pas les chaînes qui l'attachent au corps, si elle avoit conservé sa force naturelle; que le moment de sa délivrance sera celuy où elle aura repris ses aîles; qu'elle ne les recouvrera qu'en se conservant exempte des souillûres qu'il est dangereux de contracter dans le séjour du corps; que si elle est toûjours occupée, non des objets sensibles, mais de ces objets purs, simples, dont la vûe faisoit autrefois sa nourriture, de la verité, de la justice, de l'honnêteté, de la beauté céleste & essentielle, elle remontera par la force de son vol au lieu de son origine; que la beauté des corps doit servir uniquement à nous rappeller à la beauté divine, que nous ne voyons qu'à travers les voiles grossiers qui la cachent; & qu'à l'aide de ces images imparfaites, il faut s'élever à la contemplation de l'original.

Tel est l'usage que Socrate fait de l'éloquence. Elle devient en sa bouche l'organe de la raison & l'école de la vertu. Phédre n'en avoit pas cette idée, luy qui s'estoit laissé transporter à une sorte d'éloquence dont tout le mérite consiste, pour ainsi dire, à avoir placé des mots le compas à la main. Aussi maintenant avouë-t-il que les discours de Lysias vont luy paroître rampants en comparaison de celuy de Socrate.

A cette occasion le Philosophe luy découvre la source de la grande éloquence, & il luy conseille d'aller puiser dans la Philosophie même; c'est à elle qu'il appartient de nous donner la connoissance du vray, de la nature des choses; c'est par ces idées claires que nous nous rendons maîtres des esprits, & que nous les menons où nous voulons; c'est par elle que la raison s'éclaire, & que s'opére la persuasion. C'est encore la Philosophie qui apprend à distinguer les parties d'un sujet, à en faire une judicieuse distribution, & à les lier de maniére que le discours

soit, en quelque sorte, un corps vivant & animé. Le vray Philosophe sera aussi capable de faire le discernement des esprits, il en connoîtra les différentes dispositions, comme le Medecin doit connoître le tempérament de ses malades; les endroits par où l'ame se peut prendre luy seront connus, & il sçaura distinguer les temps où il faut se taire & ceux où il faut parler, estre concis ou diffus, employer la force ou la douceur, irriter les passions ou les modérer selon qu'il faut arrêter ou pousser les courages. C'est dans le commerce d'Anaxagore que Périclès acquit cette éloquence, qui agitoit l'ame & laissoit des aiguillons dans le cœur. Socrate ne renvoye Phédre à l'étude des régles de la Rhétorique, que pour y apprendre à revêtir du tour & des expressions les plus propres, les pensées que la Philosophie seule peut faire naître.

Ces principes le guident dans l'examen critique des discours qui ont précédé, & c'est par-là même qu'il juge du prix & de l'utilité des préceptes qu'avoient donnez d'anciens Rhéteurs, ou que donnoient les Maîtres de son temps. Il fait voir que ces grands mots inventez pour exprimer tantost une figure, & tantost une autre, ne devoient pas imposer; qu'ils estoient bons, tout au plus, à faire du bruit & à étourdir, mais qu'ils ne portoient à l'esprit ni force ni lumiére; que ces vains ornements convenoient peu à la vérité si simple en elle-même, & que la gravité de l'éloquence dédaignoit cette parure affectée: qu'au reste, quand même ces préceptes seroient au fond plus utiles, il ne falloit pas encore en faire un si grand cas, parce que le but d'un honnête homme, quand il parle, ne doit pas estre de flatter par des sons harmonieux, les oreilles des autres hommes; que ce seroit un esclave qui voudroit charmer d'autres esclaves, tandis que nous devons nous étudier à plaire uniquement à des Maîtres souverainement bons.

Socrate finit ce dialogue par quelques avis sur la demangeaison qu'il connoissoit à beaucoup d'auteurs d'écrire, & de laisser à la postérité des monuments de leur esprit. Si les Ecrivains ne se proposent dans ces productions autre chose qu'un simple jeu d'esprit, il leur passe cet amusement; mais si

leur but estoit d'instruire à fond des plus importantes véritez de la Nature, de la justice, par exemple, il soûtient qu'un pareil moyen est peu propre à ce dessein, & que ce n'est que de vive voix qu'il est possible au Philosophe de produire dans l'esprit des autres ces maximes & ces principes qui reparoissent dans toute la conduite de leur vie.

Voilà quel est le sommaire, & quel est en gros le tissu du Dialogue de Phédre. M. l'Abbé Sallier s'est attaché à suivre l'auteur pas à pas en cet extrait, par la nécessité qu'il y a de chercher avec soin, & de déméler la fin principale que Platon se propose en chacun de ses dialogues, car il n'y en a point où il ne tende à un but; jamais écrivain n'a esté plus grand compositeur, & c'est par ce tout ensemble, qui résulte de l'union des parties qui composent ses grands Traitez, qu'il plaît infiniment à l'esprit, du moins quand on est touché de la beauté & de la correction du dessein. Si l'on se méprend dans la connoissance de la fin que Platon a eûe dans un dialogue, on ne peut en embrasser le systéme dans une vûe génerale, ni découvrir l'enchaînement de ses idées, la marche de son esprit, ni le fil de ses pensées. Il en est alors du dialogue comme de ces inscriptions en vers que l'on mettoit autrefois sur les tombeaux, & dont le dernier vers pouvoit estre à la place du premier ou de ceux du milieu. Quelques-uns ont appellé, par moquerie, ces inscriptions *des Quarrez*, parce qu'il estoit indifférent par où on commençât à les lire, par le commencement ou par la fin, comme le quarré géométrique présente, de quelque costé qu'on le prenne, des lignes toûjours égales.

Quelque soin qu'ait pris M. l'Abbé Sallier pour ne point altérer l'œconomie du dialogue de Platon, & pour en rendre le sens avec fidélité, il finit en priant ceux à qui il parle, de ne point oublier qu'il y auroit de l'injustice à mettre sur le compte du Poëte, le défaut des Acteurs, & à imputer aux Héros les mauvais récits que font quelquefois leurs Envoyez. Il est cependant vray qu'il n'a pas, à beaucoup près, autant besoin d'indulgence à cet égard que Marsile Ficin. Cet interpréte n'a rien oublié pour faciliter l'intelligence des écrits de Platon, & nous

profitons tous les jours de ses lumiéres; mais s'il nous a procuré des secours pour pénétrer dans la Philosophie de Platon, il nous en a aussi obscurci la doctrine, & c'est un guide très-souvent hors de la voye.

Quoyqu'il se piquât d'estre Philosophe, & qu'à ce titre-là même il joüît d'une assez grande réputation, on peut aujourd'huy attaquer ses titres & sa gloire, si l'on veut juger de luy par ses écrits. Il y paroît froid pour la simple vérité, & transporté pour le merveilleux. Le voile des allégories luy servoit presque par-tout à embellir, c'est-à-dire, à défigurer les pensées de son auteur les plus naturelles & les plus convenables au sujet qu'il avoit sous les yeux. Il estoit persuadé que Platon cachoit par-tout les mystéres les plus profonds; que c'estoit-là ce qu'il falloit substituer aux idées que ses paroles sembloient présenter; & qu'il n'auroit pas esté nommé le divin Platon, s'il parloit quelquefois en homme. De là vient qu'au lieu de reconnoître en luy une science purement humaine, il croit souvent y voir les plus grandes véritez de la Religion Chrestienne, & que d'un Philosophe il en fait un Théologien.

M. l'Abbé Sallier jugeant peut-estre qu'il y auroit de l'affectation à rechercher & à découvrir toutes les sources de cet égarement, s'est contenté de rapporter ce que Marsile Ficin a dit sur le Dialogue en question.

« Platon, dit-il, plein de la fureur poëtique dont il a esté atteint dès sa plus tendre enfance, comme fils d'Apollon, a » produit pour premier fruit de cette inspiration, le Dialogue » qu'il a appellé *le Phédre.* Dans le Banquet il traite de l'Amour, » & par une suite nécessaire il parle de la Beauté; mais dans le » Phédre, il ne traite de l'Amour qu'à l'occasion de la Beauté, » sujet principal du Dialogue. Le discours de Lysias n'y est pas » rapporté hors de propos. La beauté appartient à l'esprit, à la » vûe, à l'ouïe; ainsi on a raison de faire entrer la beauté du » discours dans les recherches que l'on fait sur la nature de la » beauté en général. »

Il seroit inutile de faire un plus long extrait du discours préliminaire de Marsile Ficin, on peut juger par ce qu'on vient d'en

d'en voir, combien il eſt loin d'avoir connu le but que Platon s'eſtoit propoſé. Le Philoſophe Grec condamne la harangue de Lyſias, que Phédre regardoit comme un chef-d'œuvre, & il marque par quels endroits elle péche contre les régles. Il y trouve, à la vérité, de la fécondité dans les expreſſions, mais une grande ſtérilité de penſées, & beaucoup de deſordre. Sans changer de ſujet, il oppoſe une autre harangue à celle de Lyſias, & pour ſe rendre plus inſtructif, il obſerve les préceptes de l'art, & met ainſi le bon vis-à-vis du mauvais; mais comme le ſujet n'eſtoit pas de ſon goût, il fait une ſeconde harangue dans un ſens tout contraire, & laiſſant Lyſias marcher terre à terre, il s'éleve & plane dans les airs, en traitant dans ce ſecond Diſcours l'origine & la nature de l'Amour. Cette matiére devient par un pur hazard de converſation, le ſujet particulier du diſcours, mais elle eſt toûjours un point épiſodique, & nullement le grand, le véritable objet du Dialogue, que l'auteur termine par le détail de tout ce qui peut contribuer à la perfection de l'Orateur. Voilà le Phédre de Platon; Marſile Ficin prend une partie pour le tout, & de l'acceſſoire il en fait le principal.

SUITE DE LA NOTICE DE QUELQUES LIVRES DE LA BIBLIOTHEQUE DU ROY, Chargez de Notes Manuſcrites.

NOUS avons expoſé dans un des derniers volumes de l'Hiſtoire de l'Académie, l'utile projet qu'avoit formé M. l'Abbé Sallier de communiquer au public les Notes marginales, que quelques ſçavants ont adjoûtées de leur main à divers Livres qui leur ont appartenu, & qui par ſucceſſion de temps ont paſſé de leur cabinet à la Bibliothéque du Roy. 1731. *Tom. VII. pag. 273.*

Le premier compte que nous avons rendu de l'exécution

de ce projet, a dû faire sentir que l'auteur n'a pas simplement tenu parole, c'est-à-dire, qu'il ne s'est pas contenté de rapporter fidélement les Notes en question, qu'il a toûjours eu soin de les examiner auparavant en sage critique; de vérifier les autoritez qui leur servent de base, de conférer le texte des éditions sur lesquelles ces sçavants avoient travaillé, avec le texte des éditions qu'ils n'avoient peut-être pas vûës; de consulter surtout, les manuscrits particuliers dont vraysemblablement ils n'avoient eu aucune connoissance; enfin de comparer les endroits qu'ils ont prétendu corriger, proscrire ou restituer, avec les passages paralleles d'autres anciens auteurs, qui souvent donnent une nouvelle force à leurs remarques, d'autres fois les modifient, & quelquefois aussi les détruisent absolument, quelque spécieuses qu'elles paroissent d'abord.

C'est sur ce plan-là que nous avons déja rapporté d'après M. l'Abbé Sallier, une partie des observations & notes marginales dont feu M. de Meziriac, de l'Académie Françoise, avoit enrichi son exemplaire du Traité Περὶ Θαυμασίων ἀκουσμάτων attribué tantôt à Aristote, tantôt à Théophraste, mais qui pourroit bien n'estre qu'une simple compilation de diverses remarques sur l'histoire naturelle, faites par quelques disciples de l'un ou de l'autre. Quoy qu'il en soit, voicy celles dont nous sommes encore redevables à M. l'Abbé Sallier.

Edition de Paris de l'an 1557.

PREMIÉRE REMARQUE.

L'auteur du traité en question commence au chapitre 15.e à parler des miels de quelques pays, entr'autres de celuy qui naist dans l'isle de Mélos & dans l'isle de Cnide. Le miel de ces isles est d'un parfum très-agréable, mais ce parfum n'est pas de longue durée. Les passages que M. de Meziriac cite sur ce fait de l'histoire naturelle, en faisant appercevoir la faute qui est dans le texte Grec, fournissent en même temps le moyen de la corriger. Voicy ce texte, λέγεται δὲ ὑπό τινων μὲν τὸ καλούμενον αἴθινον περὶ Μῆλον καὶ Κνίδον γίνεσθαι, εὐῶδες μὲν τῇ ὀσμῇ, ὀλιγοχρόνιον δὲ κατὰ τὴν ἐπιδιάκλευ. On voit aisément par le témoignage de Pline, auquel renvoye M. de Meziriac,

Cap. 15.

que le texte Grec doit estre ainsi rétabli, *λέγεται δὲ ὑπό τινων μέλι τὸ καλούμενον ἀνθινόν*. Pline rapporte que l'on connoist trois especes de miel; *Vernum*, dit-il, *ex floribus constructo favo, quod ideo vocatur anthinum.* Le premier est celuy que nous appellons miel de Printemps, pour le distinguer du miel d'été & du miel sauvage. L'écrivain Grec s'estoit imaginé, peut-estre sans beaucoup de fondement, que le miel de printemps avoit dans les isles de Mélos & de Cnide, plus d'odeur qu'en d'autres lieux; & par conséquent que les fleurs & les herbes dont les abeilles vont recueillir le suc pour leur miel, estoient dans ces isles plus odoriférantes au printemps qu'elles ne l'estoient ailleurs. *Lib. 11. c. 14.*

II. REMARQUE.

L'auteur rapporte que dans la Lydie on recueille beaucoup de miel sur les arbres, *ἀπὸ τῶν δένδρων τὸ μέλι γίγνεσθαι πολύ*; que les habitants du pays, sans y employer la cire, en font de petites boules, & que quand ils veulent se servir de ce miel, il leur faut commencer par casser à force ces petites boules. Elien, que cite M. de Meziriac, a écrit le même fait, mais avec des circonstances différentes. Il remarque que c'est dans la Médie que les arbres distillent ce miel. Quoyque l'auteur du traité attribuë à la Lydie ce qu'Elien attribuë à la Médie, M. l'Abbé Sallier ne croit pas qu'il soit nécessaire, comme le pense M. de Meziriac, de rien changer au texte de l'un ou de l'autre. *Cap. 18.* *Lib. 5. cap. 42.*

D'un côté Hérodote, parlant du passage de Xerxès par la Lydie, fait mention d'un miel naturel avec lequel les habitants du pays faisoient une composition, & qu'ils recueilloient sur des arbustes. *Lib. 7. cap. 31.*

D'ailleurs, selon Amyntas (auteur qui avoit écrit des différentes *Stations* de l'Asie, & qui est cité par Athenée) ce n'estoit pas dans la Lydie seulement que ce miel qui dégoutoit des arbres ou des plantes, estoit connu, c'estoit dans toute l'Asie; & Amyntas dit en général, que les peuples de ces contrées avoient coûtume de ramasser du miel sur des feuilles qu'ils *Athen. lib. 11. pag. 500.*

arrachoient; qu'ils les mettoient les unes sur les autres comme on arrange un cabas de figues, ou bien qu'ils en faisoient une boule, & que quand ils vouloient prendre de ce miel, ils rompoient un morceau de la boule, le jettoient dans un gobelet de bois; qu'ils l'arrosoient ensuite, & que la liqueur qui en sortoit avoit précisément le goût du miel, & même un goût plus agréable.

Ces derniers témoignages confirment suffisamment la vérité de ceux de l'auteur du Traité & d'Elien. Le récit de l'un de ces historiens est différent du récit de l'autre, mais ils ne sont pas contraires.

La seule difficulté qui se présente, consiste, ce semble, à sçavoir précisément qu'est-ce que les auteurs entendoient par cette sorte de miel qui dégoutoit des arbres, ou qui se recueilloit sur des feuilles. Amyntas nomme *ἀερομέλι* ce que l'auteur du Traité & Elien appellent *μέλι*. Le mot *ἀερομέλι* signifie proprement un miel qui tombe du Ciel comme une espéce de rosée. Les gouttes en sont petites, rondes à peu-près comme les grains de grêle. Or telles sont celles de la manne liquide si connue dans quelques endroits de la Perse, aux environs du grand Caire, & dans le voisinage d'Alep. Pierre Belon, dans ses Observations, nous apprend qu'on va la ramasser dans des pots de terre, & qu'on en fait commerce dans le Levant. Cette sorte de manne est différente de celle qui est une gomme, & qui coule d'elle-même ou par incision, des frênes tant ordinaires que sauvages.

Avant que de finir cette seconde Remarque, M. l'Abbé Sallier adjoûte qu'il luy paroît très-vraysemblable que c'est l'observation de ce Phénomene, qui a donné aux Poëtes l'idée de ces descriptions hardies qu'ils ont faites de quelques circonstances des festes de Bacchus. Il n'y a rien qu'il soit plus naturel de concevoir par les expressions hyperboliques de ces Poëtes; & si l'on en rabbat ce qu'il en faut rabbatre, tout ce merveilleux se réduira au fait simple, tel qu'on vient de le rapporter. Il n'en a pas fallu davantage aux Poëtes en plusieurs autres occasions, pour laisser prendre l'essor à leur imagination: ainsi,

lorsqu'Euripide, peignant aux Athéniens Bacchus suivi sur le Mont Cithæron d'une troupe de Bacchantes agitées, dit qu'un ruisseau de lait couloit sur la terre, que le miel, ce nectar des abeilles, abbreuvoit la campagne; il ne faut imaginer autre chose par ces descriptions, que quelqu'abondance de ce miel qui tomboit du Ciel en rosée sur les arbres & sur la terre: la blancheur de ces gouttes estoit pour une imagination emportée un peu au-delà des régles de la justesse, un fondement suffisant pour feindre des ruisseaux de lait. C'est à la simplicité de cette explication qu'il faut revenir pour entendre les vers suivants d'Horace, qui ne faisoit qu'emprunter ses idées des auteurs Grecs:

Ῥεῖ δὲ γάλακτι πέδον· ῥεῖ δ' οἴνῳ· ῥεῖ δὲ μελισσᾶν νέκταρι. vers. 142.

Fas pervicaces sit mihi Thyadas
Vinique fontem, lactis & uberes
Cantare rivos, atque truncis
Lapsa cavis iterare mella.

Lib. 2. Od. 19.

Euripide luy-même semble, dans la suite de la Tragedie des Bacchantes, avoir déterminé la véritable signification des premiéres paroles qu'on a rapportées de luy. Voicy ce qu'il met dans la bouche d'un messager. *Lorsque quelqu'une des Bacchantes désiroit un breuvage de lait, elle n'avoit qu'à se baisser & porter la main sur la surface de la terre, elle en puisoit une quantité suffisante: la douce liqueur du miel tomboit des branches de lierre qui leur servoient de thyrses,* γλυκεῖαι μέλιτος ἔσταζον ῥοαί. Vers. 710.

Enfin on peut tirer quelque induction des paroles d'Elien en faveur de la conjecture & de l'explication, que M. l'Abbé Sallier traite cependant de hazardée; car après avoir fait mention du miel qui dans la Médie dégoutoit des arbres, Elien adjoûte que c'est ainsi qu'Euripide assûre que la chose arrivoit sur le Mont Cithæron. On diroit qu'au lieu de l'exaggération où Euripide estoit tombé d'abord, Elien a préféré l'endroit où le Poëte conte simplement & sans hyperbole ce qui est possible.

III. REMARQUE.

On sçait combien la Thessalie estoit redevable à la guerre que produit l'inimitié naturelle des cicognes contre les serpents; Cap. 243

ſans cela, la prodigieuſe quantité de ces reptiles auroit fait déſerter le pays. Ils ſe multipliérent un jour à Lacédémone, dit l'auteur du Traité, au point que les Lacédémoniens s'en ſervirent pour leur nourriture, & furent appellez pour cette raiſon ὀφιόδημοι. M. de Meziriac prétend, ſur la foy de Porphyre, que le temps où les Lacédémoniens furent réduits à cette extrémité, fut celuy du retour des Héraclides dans le Péloponneſe. Voilà ce que découvre la remarque de M. de Meziriac. M. l'Abbé Sallier adjoûte, que ſi l'on vouloit que l'autorité de Plutarque décidât en cette occaſion, il faudroit changer le mot ὀφιόδημοι en celuy d'ὀφιοβόροι, car c'eſt ce dernier nom que la Pythie donne aux Spartiates, ſelon cet auteur; mais quelque juſte que paroiſſe eſtre cette correction, M. l'Abbé Sallier ne la croit pas néceſſaire.

περὶ ἀποχῆς lib. 1.

Moral. p. 406.

IV. REMARQUE.

Cap. 27.

Quand on va, dit l'auteur, de Suſes dans la Médie, on trouve à la ſeconde journée une ſi grande quantité de ſcorpions, que quand le Roy veut faire ce voyage, ὅτε διοδεύοι, il fait partir trois jours avant luy des gens qui vont rendre le paſſage ſûr, en tuant autant qu'ils peuvent de ces animaux; celuy qui en détruit le plus obtient une récompenſe. Elien conte la même choſe dans l'Hiſtoire des animaux, mais il dit τὸν Περσῶν βασιλέα ὁπότε ἴοι, &c. Il n'eſt pas douteux que l'on ne doive ſubſtituer dans le paſſage d'Elien, ὁπότε διοδεύοι, comme le porte le texte de l'auteur du Traité, à la place de ceux-cy, ὁπότε ἴοι. La correction n'eſt point forcée, & le ſens qu'elle amene eſt meilleur & plus net.

Lib. 15. c. 26.

V. REMARQUE.

Cap. 33. & ſeqq.

Quelques opérations ſurprenantes de la Nature dans certains endroits de la terre, ſont la matiére des remarques que fait l'auteur au chap. 33. Il y parle de l'éruption de ces exhalaiſons qui s'enflamment dans le ſein de la terre, & qui pour n'eſtre pas effrayantes comme des volcans entiérement formez, ſont néantmoins des ſecouſſes violentes dans le globe de la terre;

ainsi, dit-il, près des montagnes d'Apollonie autour de l'Athanie, περὶ Ἀτιζανίαν, se voit un rocher brûlant, sans que le feu soit visible, mais où la flamme s'éleve tout-à-coup pour peu qu'on jette d'huile dessus. Strabon, Dion Cassius & Elien ont donné le même détail, & même ils ont augmenté leur récit de circonstances plus merveilleuses. Il résulte de la comparaison qu'on peut faire de ces historiens, qu'au lieu d'Ἀτιζανία il faut corriger Ἀτιντανία; & cette leçon autorisée par Strabon, l'est encore par Estienne de Byzance & par Thucydide.

Strab. lib. 7. Dio, lib. 41. Ælian. Var. hist. lib. 13 cap. 16.

Lib. 2.

VI. REMARQUE.

Hiéronymus rapporte que dans le pays des Arabes Nabatéens est un lac où ni les poissons ni aucun autre animal aquatique ne peuvent vivre, & que les habitants en tirent seulement des morceaux de bitume. Vitruve parlant de la nature de quelques lacs, & nommant celuy dont il est icy question, s'exprime ainsi: *Item Joppæ in Syria Arabiaque Numidarum.* M. l'Abbé Sallier ne doute pas qu'il ne faille lire ainsi: *Arabiaque Nabatæorum.* Diodore de Sicile, Strabon & Pline font mention de cette sorte d'Arabes, sans leur donner jamais le nom de *Numidæ: in Nabatæis qui sunt ex Arabia contermini Syriæ.* Et suivant les descriptions que donnent les anciens Géographes, les Arabes *Numides* ou *Scenites* estoient à l'Orient, beaucoup plus reculez de la Syrie que les Nabatéens.

Ex Sotione.

VII. REMARQUE.

Il y a des Isles flotantes, & que la moindre haleine de vent pousse tantost d'un costé & tantost d'un autre. Voicy comme le rapporte l'auteur: ἔστι δὲ καὶ λάκκος Σῦα ἡ Ἀμμωνος καλουμένη λίμνη .... ἔχουσα νησία πλεῖονα πλὴν πνοῇ μεταφερόμενα. La vûe du passage de Pline rappelle bientost la véritable maniére de lire le texte Grec; ἔστι δὲ καὶ λάκκος ἡ Οὐαδίμωνος, &c. *in Vadimonis lacu*, dit Pline, *& ad Cutilias aquas opaca sylva, quæ nunquam eodem loco visitur.*

Lib. 2. c. 95.

La suite du discours de Pline conduit à une autre restitution, qui est également nécessaire pour rectifier le texte de l'auteur

Grec: *in Lydia quæ vocantur Calaminæ non ventis ſolum, ſed etiam contis quo libeat impulſæ....* ἐν Λυδίᾳ ἐστὶ λίμνη Ταλαμενὴ καλουμένη. Il eſt évident qu'il faut mettre Καλαμίνη à la place de Ταλαμενή.

M. l'Abbé Sallier s'eſt arrêté en cet endroit des Notes manuſcrites de M. de Meziriac, perſuadé que ce qu'il en a recueilli & indiqué, eſt plus que ſuffiſant pour laiſſer entrevoir à ceux qui voudroient les conſulter, l'utilité qu'ils peuvent s'en promettre.

Parmi les autres volumes de la Bibliothéque du Roy, qu'il juge à propos d'annoncer & de faire connoître, il a choiſi celuy des Tragédies de Sophocle, accompagné de notes de Taneguy le Févre. M. l'Abbé Sallier examine ces notes, non ſeulement ſur les régles ordinaires de la critique, mais encore ſur la collation d'un nouveau manuſcrit de Sophocle que le Roy vient d'acquérir, & qui eſt, en ſon genre, aſſez conſidérable pour mériter une deſcription particuliére.

Il eſt du nombre de ceux qui appartenoient autrefois à feu M. le Préſident de Meſmes, & qui ſont entrez depuis peu dans la Bibliothéque du Roy.

Il contient quelques Tragédies d'Euripide, toutes celles de Sophocle, & une partie des Comédies d'Ariſtophane.

Les Piéces d'Euripide ſont l'Hécube, l'Oreſte, les Phéniciennes, l'Andromaque, la Medée, l'Hippolyte.

Celles de Sophocle ſont rangées en cet ordre; l'Ajax, l'Electre, l'Œdipe Roy, l'Antigone, l'Œdipe Colone, les Trachiniennes, Philoctéte.

Voicy ce que le manuſcrit renferme des Comédies d'Ariſtophane, Plutus, les Nuées, les Grenouilles, les Chevaliers, les Oiſeaux, les Acharniens, & une partie de celle que l'on connoît ſous le nom de *Concionantes*.

Ce manuſcrit déja précieux par le grand nombre des ouvrages qu'il comprend, l'eſt encore plus par ſon antiquité. Il eſt très-rare d'en trouver de ſemblables dans cette ſorte de Littérature.

LES

PREMIÉRE REMARQUE.

LES quatre premiers vers de l'Antigone renferment une contradiction, à les prendre comme ils sont rapportez dans toutes les éditions de ces Tragédies. Voicy comment M. l'Abbé Sallier voudroit les traduire, en y faisant un très-léger changement. « Chére Isméne, depuis les malheurs arrivez à Œdipe, « quel torrent de maux Jupiter n'a-t-il pas versé sur nos testes? « Quelle douleur, quelle punition, quelle honte, quel mépris « luy reste-t-il encore, dont il ne nous ait fait goûter à longs traits « toute l'amertume? »

> Οὐδὲν γὰρ οὔτ' ἀλγεινὸν, οὔτ' ἄτης ἄτερ,
> Οὔτ' αἰσχρὸν, οὔτ' ἄτιμον, &c.

La contradiction est sensible dans la maniére de lire le premier vers, & les plus anciens Scholiastes l'ont remarquée aussi bien que les derniers éditeurs; ἄτης ἄτερ n'est pas une expression qui puisse convenir pour le sens, avec les mots ἀλγεινὸν, αἰσχρὸν, ἄτιμον. Si on lit ἄτης ἄπο (*sup.* ἐχόμενα) le vers n'a plus rien qui puisse arrêter: ἄτης ἄπο signifie les suites du crime, la punition. Le changement n'est pas forcé, & si on vouloit absolument s'autoriser pour cette conjecture, sur la leçon du manuscrit de la Bibliotheque du Roy, on trouveroit quelqu'espéce de fondement dans les traits de l'écriture qui forment ce mot; mais M. l'Abbé Sallier avoue de bonne foy, que la note qui est en marge détruiroit entiérement ce que l'on pourroit prétendre de ce côté-là. M. le Févre ne remarque rien au sujet de ces vers.

II.de REMARQUE.

DEPUIS la défaite de l'armée des Argiens, dit Isméne, je n'ay rien appris de nouveau sur le bien ou sur le mal qui nous arrivent.

> Οὐδὲν οἶδ' ὑπέρτερον *Vers. 16.*
> Οὔτ' εὐτυχοῦσα μᾶλλον, οὔτ' ἀτωμένη.

M. le Févre, qui n'avoit pas toûjours assez d'égard pour les leçons que portoient les manuscrits, quoyqu'elles fussent

uniformes, voudroit changer ce dernier vers, & lire :

Εἴτ' εὐτυχήσω, εἴτε μὴ, ἀπωμόθην.

On ne peut admettre ce changement, si l'on veut s'en rapporter au manuscrit déja cité; & le tour de la phrase n'est ni particulier à Sophocle, ni contraire à aucune régle, comme il seroit très-aisé de le faire voir.

III.e REMARQUE. *Vers. 140.* LE Chœur se rappelle en cet endroit la défaite des troupes de Capanée, & la chûte de ce Capitaine, que Jupiter écrasa de sa foudre. Le Souverain des Dieux, dit-il, n'entend qu'avec horreur les discours d'une langue superbe.

Καί σφας εἰσιδὼν
Πολλῷ ῥεύματι προσνισσομένους
Χρυσοῦ καναχῆς ὑπεροπτίας,
Παλτῷ ῥιπτεῖ πυρὶ, &c.

Voicy les paroles de M. le Févre sur ce passage. *Locus inexplicabilis : puto intelligi superbiam ex strepitu armorum aureorum.* Le manuscrit du Roy fournit une voye simple pour lever la difficulté. 1.° La même main a adjoûté comme une Scholie, l'ellipse de la préposition μετὰ à ces mots, χρυσοῦ καναχῆς. 2.° On voit au-dessus du mot ὑπεροπτίας celuy d'ὑπερόπτας. Il arrive quelquefois que les Poëtes, sur-tout dans le lyrique, employent le nom de la forme pour exprimer le sujet de cette forme, l'abstrait pour le concret. Cela estant, voicy comment les vers doivent se rendre. *Jupiter voyant les soldats de Capanée aller à grands flots & avec bruit ébranler les portes de Thébes, courroucé de leur insolence & de leur mépris pour les Dieux, a fait tomber sur leur tête les feux de sa colére.*

IV.e REMARQUE. *Vers. 152.* QUOYQUE l'arrangement des vers de la derniére antistrophe, tel qu'il est dans les imprimez, soit fondé sur de bonnes raisons, M. l'Abbé Sallier n'oublie pas d'avertir qu'il est très-différent dans le manuscrit en question quant aux quatre premiers vers. Il

adjoûte qu'au lieu de la leçon ordinaire, ὁ Θήϐας δ' ἑλελίχθων, on trouve dans le manuscrit ὁ Θήϐας ἑλελίζων, ce qui paroît d'autant plus préférable, que les anciens Commentateurs ont rapporté cette leçon, qu'il falloit bien qu'ils eussent trouvée dans leurs exemplaires. M. le Févre estoit tenté de l'adopter, en abandonnant celle des éditions.

SUR UN FRAGMENT DE TITE-LIVE, Envoyé à l'Académie.

TOUT le monde sçait en quel état l'Histoire de Tite-Live est venue jusqu'à nous, & que la partie de ses Décades qui nous reste, n'est presque rien en comparaison de celle qui nous manque. On a cru pendant quelque temps, sur la foy de Thomas Erpenius, qu'elles avoient esté conservées en entier par les Arabes; Pietro Della-Valle assûroit même que de son temps il y en avoit une traduction Arabe toute entiére dans la Bibliothéque de Constantinople: mais les offres d'une récompense considérable, faites autrefois par Louis XIV. & par le Grand Duc, à ceux qui apporteroient en Europe ce trésor littéraire, n'ont encore pû le faire découvrir. M. Chapelain racontoit qu'un de ses amis, homme de Lettres, avoit dans sa jeunesse, joué à la longue paume avec un battoir couvert d'un fragment de Tite-Live que nous n'avons plus; & il y a cent histoires semblables que l'on diroit faites exprès pour entretenir l'espérance publique, ou pour exciter davantage nos recherches à cet égard.

Au mois de Mars 1732. M. Schepflin Professeur en Histoire & Belles-Lettres à Strasbourg, & Associé Correspondant de l'Académie, écrivit à M. de Boze qu'il avoit trouvé dans les manuscrits d'un sçavant Allemand, nommé Math. Klockius, mort il y a environ cent ans, une feuille écrite de sa propre main, avec une note, où il est dit que c'est un fragment

du XVI.e Livre de Tite-Live, qu'il a tiré d'un manuſcrit de l'Abbaye de Salmanweyler en Suabe. Les Religieux de cette Abbaye ſont de l'Ordre de Ciſteaux; & le P. Mabillon y ayant paſſé dans ſon voyage d'Allemagne, dont nous avons la relation, en tira pluſieurs piéces ſinguliéres qu'il a inſerées dans ſes Analectes. Mais depuis ce temps-là, cette célébre Bibliotheque & l'Abbaye même furent entiérement conſumées par le feu. Voicy le fragment copié par Klockius.

FRAGMENTUM EX T. LIVII
Lib. 16. de primo Bello Punico, à Matthæo Klockio repertum in Monaſterio Salemitano.

AC neceſſarium ſibi ratus Meſſanam ſervare, ne à Cartaginenſibus undique Italia cingeretur: neu quaſi pontem quemdam ad invadendum haberent, auxiliandum Mamertinis decrevit. Cum igitur id placuiſſet, Appius Claudius traducere copias in Siciliam, & Mamertinis opem ferre juſſus, profectionem parabat. Mamertini autem de P. R. decreto certiores facti, Cartaginenſium Prefectum, qui in arce poſitus erat, incautum circumſiſtunt, eumque unà cum preſidio urbe dejiciunt. Poſt hec jam liberius Conſulem Romanum per crebras litteras nunctioſque vocant. At Cartaginenſes poſtquam intellexerunt preſidio eorum à Mamertinis pulſo, Romanos vocari, ira ſimul & indignatione accenſi Prefectum preſidii, qui ejus culpa atque ignavia arcem amiſiſſet, in crucem ſubſtulerunt: mox raptim coactis copiis, mari & terra Meſſanam agrediuntur. Claſſe quidem circa Pelorum ſtatione poſita, terreſtribus autem copiis haud procul Meſſana caſtrametati urbem premebant. Acceſſit quoque ad Cartaginenſium violentiam Hyeron Syracuſanus, qui tempus plane adeſſe ratus, quo Mamertini veteres hoſtes penitus delerentur, inito cum Cartaginenſibus federe, ac ſocius belli factus, ſuo & ipſe milite ſuiſque caſtris alia ex parte Meſſanam obſedit. Ita binis per terram hoſtium caſtris, mari autem claſſe Mamertini obſidebantur. Inter hæc Appius Claudius Conſul ratibus ex Neapolitanis ac ceteris ſociorum maritimis

civitatibus (nondum enim P. R. classem ullam habebat.) ex plebiscito per silentium noctis exercitu imposito Messanam advehitur, trajectoque celeriter freto, incolumes omnes copias ante urbem exponit. Hec prima exercitus P. R. profectio extra Italiam fuit, primusque mari ingressus, cum ad eam diem cetera omnia bella intra Italiam gessisse quingentesimum jam post urbem conditam annum in Tuscis & Samnitibus, ceterisque finitimis populis domitandis occupatus. Expositis igitur in Sicilia copiis, & intra Messanam urbem inductis, Consul nec tutum sibi exercituique, nec satis è dignitate P. R. obsidionem perpeti ratus, quippe non terram modo verum etiam mare undique hostis habebat, urbique imminebat, commeatus omnes intercludebat, pace primo res componere si qua posset, ea vero si negaretur, ferro quam primùm decernere statuit. Maxime vero è P. R. dignitate visum est ante omnia de pace agere, nam federa cum Cartaginensibus sepius jam ad eam diem icta erant, extabant, per que etsi licebat P. R. Mamertinos in amicitiam fidemque suscepisse: tamen humanum videbatur, pacem, nichil presertim habituram nocumenti, offerre. Servata enim Mamertinorum libertate, Siracusanis item (Il y a sur *item* une marque d'abbréviation) *in suis consistentibus, minus erat P. R. Cartaginensium formidanda potentia. Missis igitur super his ad Cartaginenses Hyeronemque legatis, cum utique pacem aspernarentur, quod reliquum erat Consul milites cohortatus adversus Hyeronem & Siracusanos duxit. Nec Hyeron quidem detractavit certamen, sed obviam Consuli egressus acie instructa dimicavit. Pugnatum est aliquandiu equo Marte. Tandem vero prelii is exitus fuit, ut Romani victores magna parte hostium cesa, Regem nudatum pene omnibus copiis, usque in castra persequerentur. Hyeron autem metuens non castrensibus modo, verum etiam urbanis rebus, proxima nocte desertis castris Siracusas concessit. Cartaginenses quoque auxilio Hyeronis nudati, perculsisque metu militibus, & virtutem Romanorum plus equo formidantibus, soluta confestim obsidione, nec ultra castris fidere ausi, per Sicilie urbes, que ipsorum in fide erant, dividuntur. Consul paucis post diebus hostium agros cum legionibus ingressus, usque ad Siracusarum menia longè latèque populatus omnia, ubi obviam nemo procedit, Messanam copias reduxit. Hec ut gesta erant per licteras*

Consulis Rome nunctiata, majori spe patres plebemque impulêre ad bellum Sicilie capescendum. Itaque M. Valerium & C. Octacilium sequentis anni Consules cum duobus Consularibus exercitibusque, magnisque sociorum auxiliis in Siciliam mictunt. Adventu Consulum quum preter superiorem victoriam dupplicatum P. R. exercitum, duosque Consules pro uno versari in Sicilia conspiciebant, plereque mediterranee civitates que in fide Cartaginensium fuerant, ad Romanos defecêre. Hyeron autem Sicilie populos metu perculsos, & simul hostium vires adauctas cernens, multis rationibus prestare duxit, si qua fieri posset, Romanorum patis (patis, avec une marque d'abbréviation sur l'*a*) *sectari. A qua consideratione inductus, missa ad Consules legatione agere de pace cepit. Consulesque omnes Sicilie portus Cartaginem.*

M. Schepflin jugeoit que ce fragment estoit très-authentique; il croyoit y reconnoître à chaque ligne le stile & le caractére de Tite-Live; il observoit seulement que n'y ayant point de diphthongues dans la copie exactement prise sur l'original, il falloit que le manuscrit fût de la fin du IX.e ou du commencement du X.e siécle; & c'estoit, selon luy, une nouvelle preuve de son authenticité, parce que l'ignorance qui regnoit dans ces temps-là, & qui a duré jusqu'au milieu du XV.e siécle, ne permettoit pas de croire qu'on se fût avisé de supposer rien de semblable: il adjoûtoit que Klockius estoit homme de goût, distingué parmi les sçavants de son temps par un esprit de critique encore peu commun, & sur-tout par de très-laborieuses recherches.

L'Académie ne porta pas de ce nouveau fragment, un jugement aussi favorable que M. Schepflin. Après différentes observations faites de vive voix sur ce que l'on y trouvoit de plus opposé au caractére, ou plustost à la maniére, au stile de Tite-Live, & même aux régles générales de la bonne latinité, M. l'Abbé Souchay se chargea de joindre à ces observations, celles qu'un examen plus particulier luy donneroit occasion de faire, & nous allons en rendre compte.

REFLEXIONS

Sur le nouveau Fragment attribué à Tite-Live.

LA ſeconde Decade qui s'eſt perdue toute entiére, contenoit l'Hiſtoire de ce qui s'eſtoit paſſé dans l'eſpace de 70. ans, depuis l'an de Rome 461. juſqu'à l'an 531. c'eſt-à-dire, l'hiſtoire de la guerre de Tarente, de celle de Pyrrhus, de la premiére guerre Punique, de la guerre Liguſtique, de l'Illyrique & de la Gauloiſe.

On ſuppoſe que le fragment dont il eſt queſtion, fait partie du 6.e Livre de la ſeconde Decade, où Tite-Live racontoit ce qui regarde la premiére guerre Punique; en ſorte que la guerre de Tarente & celle de Pyrrhus occupoient les cinq premiers Livres de cette Decade, & que les cinq autres embraſſoient les événements arrivez juſqu'à la ſeconde guerre Punique, où commence la troiſiéme Decade que nous avons entiére.

Voicy quelle fut l'occaſion de la premiére guerre Punique. Les Mamertins avoient reçu pluſieurs échecs; ils eſtoient d'ailleurs affoiblis par la chûte des Rhégiens leurs alliez. En cet état, ils crurent devoir ſonger à leur ſûreté; mais les habitants de Meſſine s'eſtant diviſez, les uns livrérent la citadelle aux Carthaginois, les autres appellérent les Romains, dans le deſſein de leur livrer la ville. L'affaire fut miſe en délibération dans le Sénat, & c'eſt icy que commence le nouveau fragment: *Ac neceſſarium ſibi ratus,* &c. Polyb. lib. 1.

Or ce nouveau fragment eſt-il en effet de Tite-Live? Il y a tout lieu d'en douter, puiſqu'on y trouve deux marques de ſuppoſition qui paroiſſent indubitables; on n'y reconnoît ni la maniére de Tite-Live, ni ſon ſtile.

Premiére marque de ſuppoſition qui regarde la maniére.

1.° Tite-Live rend toûjours un compte exact des délibérations, & dans le cas de contrariété d'avis entre les Patriciens & les Plebéiens, il ne manque jamais d'en rapporter les motifs. Entre les différents exemples qu'on pourroit en produire, il

suffira d'indiquer l'affaire des Ardéates, parce qu'elle est de la même nature que celle des Mamertins, & que dans l'une & dans l'autre le Sénat fut contraint par le Peuple de sacrifier à l'intérest, l'équité & l'honneur de la Nation.

Dans le fragment, il n'y a pas un mot de la délibération qu'occasionna la demande des Mamertins; cependant ce détail que l'on peut voir dans Polybe, estoit important. Rome venoit de punir du dernier supplice trois cens de ses citoyens, pour s'estre établis à Rhége d'une maniére également injuste & cruelle; & la honte qu'il y avoit à prendre ouvertement la défense des Mamertins, qui, par rapport à la ville de Messine, estoient précisément dans le même cas, empêcha le Sénat de se déclarer en leur faveur. Mais le Peuple l'emporta, comme il l'avoit emporté dans l'affaire des Ardéates.

Lib. 1.

2.° Tite-Live exalte par-tout la valeur Romaine, & il seroit difficile de trouver ailleurs que dans le nouveau fragment attribué à Tite-Live, cette pensée: qu'aucun ennemi des Romains ait jamais redouté leur valeur plus qu'il ne devoit, *virtutem Romanam plus æquo formidantibus.*

3.° Tite-Live admirateur passionné des Romains, jusqu'à rabaisser quelquefois injustement les autres Nations, n'a pas dû taire les événements qui estoient glorieux à celle-là, sur-tout lorsqu'il avoit de ces sortes d'événements un aussi bon garant que Polybe. Or le fragment ne dit rien de la victoire qu'Appius remporta sur les Carthaginois, après avoir battu l'armée d'Hiéron, qui, ligué avec eux-cy, assiégeoit Messine. On y voit seulement qu'après la défaite d'Hiéron, les Carthaginois levent le siége, & qu'ils se dispersent dans les villes de leur obéissance: *Cartaginenses . . . . soluta confestim obsidione . . . . per Sicilie urbes que ipsorum in fide erant, dividuntur.*

Ibidem.

Cependant on lit dans Polybe, que le lendemain de la défaite d'Hiéron, Appius Claudius attaqua les Carthaginois, qu'il en tailla en piéces un grand nombre, & que les autres s'estant sauvez dans les villes voisines, il se répandit dans les campagnes, qu'il ravagea.

Le fragment ne dit rien non plus de la maniére dont Appius Claudius

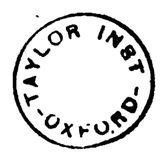
Claudius passa en Sicile, & de ce qui luy mérita le surnom de *Caudex*. C'estoit pourtant le lieu d'en parler icy; Tite-Live n'auroit certainement pas gardé le silence sur une action aussi hardie, & que Polybe a louée. Passons au stile du nouveau fragment.

Seconde marque de supposition, qui regarde le stile.

Le stile de Tite-Live est simple, mais toûjours soûtenu de beaucoup de force & de majesté. Sa diction est d'une pureté & d'une netteté admirables; car on convient assez généralement que le reproche de Pollion, le reproche de *Patavinité*, tomboit sur la prononciation de cet auteur, & non pas sur sa composition. On ne retrouve point ce caractére dans le stile du fragment. Il paroît barbare, & il se pourroit bien faire qu'une mauvaise traduction latine de Polybe fût l'original du fragment dont il s'agit. *Polyb. lib. 1.*

1.° Que le stile en soit barbare, il ne faut pour s'en convaincre, que jetter les yeux sur ces expressions: *Cartaginenses, postquam intellexerunt presidio eorum pulso*, &c. *Prefectum qui ejus culpâ artem amisisset*, &c. Dans quels auteurs des bons siécles trouveroit-on les génitifs du pronom *is* employez de la sorte à la place du pronom réciproque? Trouveroit-on encore bien des exemples de ces mots, *per terram*, mis en opposition avec *mari autem!* De ceux-cy: *Syracusanis in suis consistentibus!* & de ces autres, *pontem habere ad invadendum; à qua consideratione inductus!*

2.° Que penser de ces mots: *nec satis è dignitate P. R.* &c. *maximè vero è P. R. dignitate*, &c. qui se touchent pour ainsi dire? Une pareille répétition n'est-elle pas indigne de Tite-Live, qui sçait si bien varier ses tours? Que penser encore de ces particules explétives, *quidem, autem*, qui répondent au δὲ & au μὲν des Grecs, comme *eorum, ejus*, répondent à leur οὗ & à leur αὐτοῦ? Que penser enfin de ces autres particules: *ac, igitur, autem, posthæc, jam, quippe, vero, ita, itaque*, qui lient entr'elles toutes les phrases du fragment, & qui en général ne servent qu'à embarrasser, & à faire languir la narration? On ne reconnoîtra pas icy le *mira in narrando jucunditas*, que Quintilien admire



dans Tite-Live ; aussi ne trouvera-t-on rien de pareil dans tout ce que nous avons de cet excellent historien.

Mais indépendamment de la maniére & du stile, ce qui paroît décisif, c'est que le fragment n'est qu'un abrégé, qu'une traduction littérale de la *Préparation* de Polybe. On n'ignore pas que l'historien Latin a pris beaucoup de choses de l'historien Grec; mais dans les endroits mêmes que celuy-là semble avoir traduits, il est toûjours original, comme on peut s'en convain-
Lib. 3. cre, en comparant les endroits où Polybe parle de l'ambassade des Romains après la prise de Sagunte, de la maniére dont Annibal fit passer le Rhône à ses élephants, des discours qu'il tint à ses soldats, lorsqu'il estoit sur le sommet des Alpes, avec
Lib. 21. les endroits où Tite-Live traite les mêmes choses.

M. Schepflin, à qui M. de Boze communiqua toutes les observations académiques rassemblées par M. l'Abbé Souchay, ne les laissa pas sans réponse; & persuadé que la piéce dont il s'agit ne porte avec elle aucun caractére de supposition, il insista de nouveau sur ce qu'il y avoit cent ans que Klockius* l'avoit transcrite de sa propre main dans l'Abbaye de Salmanweyler, autrefois fameuse par une Bibliothéque riche & nombreuse en vieux manuscrits, dont plusieurs sçavants ont tiré de grands secours; sur ce que l'original, sur lequel Klockius a fait sa copie, estoit un manuscrit du moyen âge, & même postérieur au IX.e siécle, les diphthongues n'y estant point exprimées; ce qui lui donne une époque non suspecte, & le fait nécessairement remonter à quelque manuscrit d'un auteur infiniment plus ancien, & dont le stile est marqué au coin de la belle antiquité. Seroit-ce Tite-Live lui-même? quelqu'un de ses contemporains? ou quelqu'autre qui l'eût suivi de près?

La premiére objection qu'on a faite contre le sentiment qui l'attribue à Tite-Live même, roule sur la délibération qu'occasionna à Rome la demande des Mamertins, dont ce

* Scheyhius, dans ses Notes sur Vell. Paterculus, *lib. 2. cap. 84.* l'appelle *acutissimi ingenii juvenem.*

fragment ne fait point mention. Le détail que l'on en trouve dans Polybe, dit la critique, estoit trop important pour que Tite-Live l'eût obmis. M. Schepflin répond à cette difficulté, que la piéce en question estant tronquée au commencement, la délibération ne s'y trouve plus, & qu'on n'y lit que la résolution prise à Rome, après que la matiére eut esté agitée pour & contre. La premiére période du fragment dit, *auxiliandum Mamertinis decrevit,* scilicet *populus Romanus.* Il est donc vraysemblable que ce qui manque devoit contenir cette contestation entre le Senat & les Plébeïens, dont Polybe parle dans son premier livre. Mais Tite-Live, parlant de la fuite des Carthaginois, auroit-il voulu se servir de cette expression, *virtutem Romanam plus æquo formidantibus,* luy qui par tout exalte si fort la valeur des Romains? C'est la seconde objection qui, selon M. Schepflin, perd beaucoup, dès qu'on se rappelle que les Carthaginois estoient dans ce temps-là un peuple puissant, maître d'une bonne partie de l'Afrique, de l'Espagne, & des Isles de la Méditerranée; que les Romains au contraire renfermez alors dans l'enceinte de l'Italie, commencérent à les redouter, *Romanus & Pœnus paribus uterque votis ac viribus Imperium orbis agitabat,* dit Florus à l'occasion de cette guerre. Qu'ainsi dans ces circonstances Tite-Live, sans déroger à l'idée de la grandeur des Romains qui se présente dans tout son ouvrage, pouvoit se servir d'une expression, qui réduite à sa juste valeur, ne veut dire autre chose, sinon que les Carthaginois, par des impressions de crainte outrée, avoient trop grossi les objets, & regardé leurs ennemis comme invincibles, ce qui n'estoit pourtant point en effet, puisque la seconde guerre Punique a fourni plus d'un exemple du contraire, au rapport du même historien: donc nul inconvénient à faire dire à cet auteur, *virtutem Romanam plus æquo formidantibus.* On objecte en troisiéme lieu, que ce fragment ne dit rien de la victoire qu'Appius remporta sur les Carthaginois, après la défaite d'Hieron, ce que Tite-Live, écrivain exact & admirateur passionné des Romains, ne pouvoit passer sous silence. Mais défaire Hieron, n'estoit-ce

pas défaire les Carthaginois, puisque liez d'un intérest commun, la fuite des uns entraînoit la perte des autres. D'ailleurs Florus, Aurelius Victor & l'Abbréviateur même de Tite-Live ne faisant nulle mention d'une seconde bataille, il y a tout lieu de présumer que cet événement n'estoit point regardé de leur temps comme bien avéré, ou bien important. Il y a plus, Philinus historien Carthaginois, au rapport de Polybe même, racontoit l'histoire de la premiére guerre Punique d'une maniére toute différente, & opposée à celle de Fabius historien Romain, tant il regnoit de diversité à cet égard parmi les historiens. M. Schepflin paroît plus touché de la remarque que l'on a faite sur le silence du fragment, *par rapport à la maniére dont Appius Claudius passa en Sicile, & à ce qui luy mérita le surnom de* Caudex; *il avoue qu'il n'est pas naturel que Tite-Live ait gardé le silence sur une action aussi hardie, & que Polybe a extrêmement louée,* quoiqu'en le louant il ait renfermé tout l'éloge d'Appius dans le seul mot παραβόλως, sans faire mention ni du surnom *Caudex,* ni de ce qui y a donné lieu: mais, dit-il, rien n'obligeoit Tite-Live à en parler plustost dans l'endroit qui compose le fragment en question, que dans celuy où il avoit à parler de tout l'appareil du triomphe qu'on luy décerna, d'autant que c'estoit-là qu'on représentoit tout ce qui pouvoit y donner quelque relief; de même que les *naves caudicariæ,* qui donnérent lieu au surnom *Caudex.*

Lib. 2. cap. 2. De Viris illust. cap. 37.

Ce sont-là les trois principaux points de la critique, qui regardent le génie & le caractére, ou comme on l'appelle, la maniére de l'historien. Reste à parler du stile qu'on y qualifie de barbare; & l'on fait consister le barbarisme dans l'expression suivante: *Cartaginenses postquam intellexerunt presidio eorum pulso,* &c. *Prefectum qui ejus culpa arcem amisisset,* &c. On trouve dans ces paroles le pronom relatif deux fois, au lieu du pronom réciproque, contre le génie de la bonne latinité. Il est sans difficulté, dit M. Schepflin, que cette seconde phrase porteroit avec soy une note de réprobation, si elle estoit absolument comme on le suppose. La vérité est que le manuscrit

porte la lettre *q.* avec une marque d'abbréviation, qui dénote également le pronom *qui* & la conjonction *quod*, ſelon l'exigence de la ſuite du texte. Le mot *amiſiſſet* eſt pareillement marqué avec des traits qui ſont connoître l'abbréviation; & de là il eſt clair qu'eſtant régi par *Cartaginenſes*, & non point par *Præfectum*, il doit néceſſairement ſe lire au pluriel. Quoy de plus correct que cette maniére de s'exprimer, *quod ejus culpa atque ignavia arcem amiſiſſent*, ſans que le pronom *ejus* embarraſſe. A l'égard de l'autre pronom relatif, *eorum*, il ſemble qu'il eſt auſſi en ſa place. Si le fragment avoit l'arrangement ſuivant; *at Carthaginenſes, præſidio eorum à Mamertinis pulſo, poſtquam intellexerunt Romanos vocari, ira . . . accenſi præfectum præſidii . . . in crucem ſuſtulerunt*, on n'y trouveroit rien à redire; or les deux mots, *poſtquam intellexerunt*, eſtant mis avant ceux de *præſidio eorum*, ne changent point abſolument le pronom relatif en réciproque : l'un & l'autre préſentent le même ſens, & ils ne ſont point contraires à la bonne latinité.

Le mot *terra* mis en oppoſition avec *mari*, qui fait un autre objet de critique, n'eſt point étranger à Tite-Live; on lit au 24. liv. chap. 33. *Inde terra marique ſimul cœptæ oppugnari Syracuſæ : terra ab Hexapylo, mari ab Achradina.* D'ailleurs, comme Hiéron & les Carthaginois aſſiégeoient Meſſine d'un coſté par terre, & que d'un autre coſté ces derniers incommodoient les aſſiégez par leur flotte, l'hiſtorien n'eſtoit-il pas autoriſé, pouvoit-il même ſe diſpenſer de faire cette antithéſe, luy qui, au 26. liv. chap. 39. s'eſt auſſi ſervi de la même expreſſion : *Ita æquatæ res ad Tarentum, Romanis victoribus terra, Tarentinis mari!*

La phraſe, *Syracuſanis in ſuis conſiſtentibus*, n'a rien qui répugne à la bonne latinité, puiſque Cicéron luy-même n'a pas héſité de dire, *Ariarathes pedem ubi ponat in ſuo non habet.* Toute la différence eſt du ſingulier au pluriel. La figure que l'auteur du fragment employe en parlant des Carthaginois : *neu quaſi pontem quemdam ad invadendum haberent*, paroit très-belle; Polybe s'en eſt également aidé, μηδ' ἐᾶσαι Καρχηδονίυς ἱονεὶ γεφυρῶσαι τὴν εἰς Ἰταλίαν αὐτοῖς διάβασιν. La ſituation *Epiſt. ad Attic.*

de la Sicile estant telle qu'elle auroit pû servir comme de pont aux Carthaginois pour passer en Italie, & faire la guerre aux Romains mêmes.

M. Schepflin répond plus légérement à la critique qu'on a faite de ces termes, *à qua consideratione inductus*. Si la préposition *à* estoit omise, cette expression ne souffriroit, dit-il, point de difficulté. Les bons auteurs latins disent, *spe, cogitatione, argumentis, ratione, oratione, studio, affectu inductus, impulsus;* pourquoy ne diroit-on pas aussi, *consideratione inductus,* le mot *consideratio* estant en luy-même très latin? La préposition a pû facilement estre adjoûtée par l'inadvertance des copistes; le manuscrit de ce fragment ayant esté très-fautif, ce qui paroît par la copie de Klockius, qui a exprimé avec soin jusqu'aux fautes mêmes de l'original, écrit dans un siécle barbare comme la pluspart des anciens auteurs; sujet ordinaire de l'embarras des critiques. Le reste du fragment fait connoistre que son auteur estoit trop habile pour estre capable d'une faute lourde & grossiére.

La répétition du mot *dignitas,* dans l'espace de cinq lignes, est une des derniéres objections formées contre la piéce en question. Les excellents modéles de l'antiquité nous font connoistre, dit M. Schepflin, que les auteurs de ce temps-là estoient bien moins scrupuleux que nous sur cet article. Tite-Live répéte
Lib. 4. cap. 7 le mot *injuria* trois fois en peu de lignes, *Legati ab Ardea Romam venerunt, ita de* injuria *querentes ut si demeretur ea, in fœdere atque amicitia mansuros restituto agro appareret. Ab Senatu responsum est, judicium Populi rescindi ab Senatu non posse, præterquam quod nullo nec exemplo, nec jure fieret, concordiæ etiam ordinum causa. Si Ardeates sua tempora expectare velint, arbitriumque Senatui levandæ* injuriæ *suæ permittant, fore, ut postmodum gaudeant se iræ moderatos: sciantque patribus æque curæ fuisse, ne qua* injuria *in eos oriretur, ac ne orta diuturna esset.* La répétition des mots *terra marique,* se trouve
Cap. 43. & 44. au 26. livre, dans une aussi petite distance que pourroit estre celle de *dignitas* dans la piéce contestée. Q. Curce, dans son premier chapitre, commence trois périodes par le mot *cæterum;*

& T. Live s'en sert deux fois presque de suite. Il y a plus, l'auteur du fragment se trouvoit dans une espéce de nécessité de se servir deux fois du mot de *dignitas,* par l'extrême difficulté de pouvoir le remplacer par un terme équipollent & aussi expressif; outre que l'antithése qu'il y joint rend sa narration plus élégante, *nec satis è dignitate Populi Romani: maximè vero è dignitate Populi Romani.* Lib. 10. cap. 17. & 18.

Les particules *quidem, autem, igitur, posthæc, jam, quippe, verò, itaque, ita,* qui dans le fragment ne servent, dit-on, qu'à embarrasser & à faire languir le discours, se trouvent dans la même abondance, & employées de la même façon dans le corps de l'ouvrage; ce qui, loin d'affoiblir le mérite du fragment, semble concourir à prouver son authenticité. La particule *quidem,* par exemple, est familiére à Tite-Live; il suffira d'en alléguer deux exemples du 27. livre: *Et Romæ* quidem *luctus ingens ex præterito,* &c. *Et Consul* quidem *quantis maximis poterat itineribus,* &c. Dans l'endroit du fragment, où il dit, *Classe quidem circa Pelorum,* &c. cette conjonctive est en opposition à celle d'*autem;* ce que Cicéron luy-même semble avoir regardé comme une espéce d'élégance, il s'en sert dans la sixiéme lettre du septiéme livre à Atticus, & dans ses Offices, & dans son Brutus. Au dixiéme chapitre du second livre de ses Offices, il dit, *admirantur communiter illi* quidem *omnia, quæ magna animadvertunt, separatim* autem *in singulis,* &c. Dans son livre de la Vieillesse: *Et corpora* quidem *exercitatione & defatigatione ingravescunt., animi* autem *se exercendo levantur.* Ce qui est dans un parfait paralléle avec l'expression du fragment: *Classe* quidem *circa Pelorum statione posita, terrestribus* autem *copiis. Posthæc* se trouve d'abord aux chapp. 22. & 32. du 26. livre: *Posthæc quum centuria frequens succlamasset,* &c. *Posthæc Consul,* &c. *Inter hæc* n'est pas moins familier à l'auteur: *Inter hæc Annibal,* &c. *Inter hæc Hispaniæ populi.* Il y a parité de raison par rapport aux termes de *posthæc* & d'*inter hæc.* Le *quippe* reçoit plusieurs significations; quelquefois on s'en sert ironiquement; souvent au lieu des particules *certè, utpote, nam.* Tite-Live le prend au dernier de ces sens, quand

Cap. 2.
Cap. 43.
Lib. 1. c. 11.
Capp. 29. & 30.
Cap. 11.
Cap. 10.
Cap. 18.
Virgil. lib. 1. Æneid. Quippe vetor fatis.

Lib. 10. cap. 41. Phil. 2. 29. de Orat. 2. 54. pro Dom. 48.

Tuscul. lib. 5. cap. 23. pro Quint. 2. Offic. l. 3. cc. 1. & 15. Lib. 2. c. 10. L. 26. c. 22. Ibid. cap. 29.

L. 28. c. 14.

L. 10. c. 21.

il dit, *quippe in oculis erat omnis ille*, &c. de même que Cicéron. Il donne la même idée dans le fragment, qui ne se sert qu'une seule fois de cette particule. Celle d'*ita* ne s'y trouve aussi qu'une fois; elle y est prise pour *itaque*, ou *atque ita*, sens auquel Cicéron la prend très-souvent, aussi-bien que Tite-Live; *Ita sic armatus in Tiberim desiluit*. Et dans un autre endroit, *Ita de tribus consultatione data Juniores suffragium ineunt*. Et dans un autre, *Ita Senatus quum quid placeret magis ostendisset quàm decresset, dimittitur*. Rien encore de plus familier à l'historien Romain que la particule *jam*, prise dans le sens même que présente le fragment. Elle se rencontre jusqu'à cinq fois dans un même chapitre de son histoire, pendant qu'elle n'est répétée qu'une fois dans la piéce qui fait l'objet de ces recherches. L'*itaque* est une des façons de lier qui plaît davantage à Tite-Live; quelquefois de trois périodes suivies, il en commence deux.

Après toutes ces réflexions, M. Schepflin s'étonne qu'au lieu d'attribuer ce fragment à Tite-Live, on ose le qualifier d'*Abrégé de traduction littérale de la Préparation de Polybe*, & il adjoûte que l'on suppose apparemment l'alternative, puisqu'*abrégé* & *traduction littérale* sont incompatibles: mais, selon luy, il n'est ni l'un ni l'autre. Il n'est point *abrégé*, parce qu'il a pour le moins autant, ou peut-estre plus d'étendue que le récit de Polybe. D'ailleurs, il n'a rien de tout ce qui caractérise un abrégé, qui ordinairement se borne à une indication sommaire du fait, comme on le voit par Florus, Justin, & l'Epitomateur même de Tite-Live. Il n'est point *traduction littérale*, car bien qu'il semble renfermer à peu-près les mêmes circonstances qu'a rapportées Polybe, ce n'est ni le même arrangement ni la même suite. Et la différence est au point que l'on n'a pas manqué de relever l'obmission des circonstances rapportées par Polybe, ce qui ne peut convenir à une traduction littérale. C'est donc, dit M. Schepflin, un récit tiré, pour la plus grande partie, de Polybe, & de la maniére que Tite-Live même a copié ou traduit cet auteur dans plus d'un endroit de son Histoire.

CETTE réponſe engagea l'Académie dans un nouvel examen du fragment, ſans néantmoins rien changer au premier jugement qu'elle en avoit d'abord porté, & auquel M. Schepflin s'eſtoit luy-même ſoumis d'avance dans les termes les plus formels & les plus polis; mais cette politeſſe même fut cauſe que M. l'Abbé Souchay, avec qui la conteſtation ſe lioit plus perſonnellement, ſe chargea de juſtifier par une replique, les premiéres réflexions de la Compagnie.

A la premiére lecture du Fragment attribué à Tite-Live, on jugea preſqu'unanimement, dit M. l'Abbé Souchay, qu'il n'eſtoit point de cet Ecrivain, & que l'on n'y reconnoiſſoit ni ſa maniére ni ſon ſtile. On dit la maniére & non pas le caractére, parce que la maniére n'en fait qu'une partie, & que le caractére eſtant proprement l'aſſemblage de tous les traits, il eſt impoſſible de les trouver dans un fragment ſi peu étendu. *Rapin, Comp. de Thucyd.*

C'eſt inutilement que l'on voudroit prouver l'ancienneté du Manuſcrit, il n'exiſte plus, & il n'en reſte que la copie d'un feuillet ou deux, faite par Klockius *qui vivoit il y a environ cent ans* : mais Klockius a-t-il donné la notice de l'Original? a-t-il figuré exactement ſa copie? n'a-t-il pas obmis les diphthongues à deſſein? Et comme c'eſtoit un jeune homme de beaucoup d'eſprit, *acutiſſimi ingenii juvenis*, n'eſt-il point l'auteur du fragment? Le fragment n'eſt-il point de quelqu'Ecrivain du III.e ou du IV.e ſiécle, ou, ſi l'on veut, de quelque ſiécle plus éloigné encore? voilà ce que nous ignorons. Il ſuffit, dit M. l'Abbé Souchay, qu'il ne ſoit point de Tite-Live, & que les difficultez les plus conſidérables ſubſiſtent en leur entier, même après les réponſes de M. Schepflin.

La premiére objection, par rapport à la maniére, a pour objet le ſilence du fragment ſur la délibération qu'occaſionna à Rome la demande des Mamertins. On répond que la premiére période commençant par ces mots, « *auxiliandum Mamertinis decrevit*, il eſt vrayſemblable que ce qui la précédoit « contenoit le détail de la conteſtation entre le Peuple & le « Sénat. » La réponſe avoit eſté prévûe; mais elle n'avoit point frappé. En effet, ces mots *cum igitur id placuiſſet*, n'inſinuent-

ils pas assez que l'affaire avoit passé tout d'une voix? au lieu que Polybe nous apprend qu'elle ne passa qu'en vertu d'un Plebiscite, & malgré le Sénat.

La seconde objection se tire de cette pensée: *virtutem Romanam plus æquo formidantibus*. On a beau représenter les Carthaginois extrêmement puissants, on croira difficilement que Tite-Live se soit exprimé de la sorte en parlant des Romains, & dans quelles circonstances? quand un Roy le plus puissant allié de leurs ennemis, vient d'estre défait. Un historien François dira bien, les François redoutérent trop en cette occasion la valeur des Alliez, mais on doute que dans quelque supposition que ce soit, il dise: les Alliez redoutérent trop la valeur Françoise.

La troisiéme & la quatriéme objection ont pour objet le silence du fragment par rapport à la victoire qu'Appius remporta sur les Carthaginois, après avoir battu l'armée d'Hiéron, & par rapport à la maniére dont Appius passa en Sicile.

» On répond au premier article que défaire Hiéron, « c'estoit » en même temps défaire les Carthaginois, puisqu'ils estoient » alliez, & que la fuite de ceux-cy n'estoit qu'une suite de cette » bataille décisive pour leurs intérests communs. D'ailleurs, que » Florus, Aurelius Victor & l'Abbréviateur même de Tite-Live, » ne parlant point d'une seconde action, on doit présumer que ce » fait est incertain; & qu'en général Philinus & Fabius n'estoient » point d'accord sur ce qui regarde la premiére guerre Punique. » Mais n'est-il question icy que d'une simple fuite des Carthaginois? Polybe dit en termes formels que le lendemain de la défaite d'Hiéron, Appius poursuivit les Carthaginois, qu'il les attaqua, qu'il en défit un grand nombre: πολλοὺς μὲν αὐτῶν ἀπέκτεινε. On convient que cette action est une suite de la précédente, mais en même temps on est bien éloigné de convenir que Tite-Live ait dû la passer sous silence, d'autant mieux que dans Polybe ce sont deux actions séparées; ni que du silence de quelques Abbréviateurs on puisse conclurre que le fait soit incertain. Il y a plus, quand il le seroit, Tite-Live n'auroit pas manqué d'en faire mention, de rapporter les différentes relations, &

même de les discuter : telle est sa maniére, comme on peut s'en convaincre, liv. XXI. ch. 38. *Quantæ copiæ transgresso in Italiam Annibali, nequaquam inter auctores constat,* &c. même liv. ch. 15. au sujet de Sagonte, & dans une infinité d'autres occasions moins importantes.

On répond au second article qui regarde Appius, « que Tite-Live en aura parlé, aussi-bien que du surnom de *Caudex*, en « décrivant le triomphe des Consuls. » Mais outre que les fastes Capitolins ne reconnoissent point ce triomphe, Tite-Live ne renvoye pas le détail des belles actions qui ont procuré un pareil honneur, à la description du triomphe même ; il les rapporte toûjours dans leur place naturelle. C'est ainsi qu'il en use par rapport au triomphe des Consuls Q. Fabius & L. Cornelius, *Lib. 5. c. 24.* de L. Valerius & de M. Horatius, &c. Il faut adjoûter à l'égard *Lib. 3. c. 63.* des surnoms, que Tite-Live n'attend pas la cérémonie du triomphe pour en parler : liv. XXI. chap. 46. *Is pavor perculit Romanos, auxitque pavorem Consulis vulnus, periculumque intercursu tum primum pubescentis filii propulsatum. Hic erit juvenis penes quem perfecti hujusce belli laus est, Africanus ob egregiam victoriam de Annibale Pœnisque appellatus.* Au reste, quoyque Polybe ait renfermé l'éloge d'Appius dans le seul mot παραβόλως, on peut dire qu'il l'avoit loué. Ce mot que les Léxiques rendent par *temerè, audacter, projecta audacia,* ne vaut-il pas seul un éloge plus étendu ?

Passant ensuite aux difficultez proposées sur le stile, M. l'Abbé Souchay s'attache à faire voir que presque tous les passages de l'apologie portent à faux.

Telle est sur-tout, dit-il, l'érudition employée pour justifier l'usage des particules qui servent à lier le discours : on les reconnoît toutes pour estre du bel usage ; on a prétendu, non qu'elles ne fussent pas latines, mais que Tite-Live n'avoit pas coûtume de les employer toutes dans une même page.

La répétition du mot *injuria* en peu de lignes, ne justifie point la répétition de cette phrase, *nec satis è P. R. dignitate,* &c. *maximè vero è P. R. dignitate,* &c. car il ne s'agit point icy d'un mot seul répété, comme on le dit dans la réponse.

Ariarathes pedem ubi ponat in ſuo non habet, ne prouve point que cette phraſe, que ce tour, *Syracuſanis in ſuis conſiſtentibus*, ſoit de la belle latinité.

Terra mis en oppoſition avec *mari*, n'autoriſe point cette expreſſion, *per terram, mari autem*, comme familiére à Tite-Live; & dans tous les exemples que l'on rapporte, il y a *terra... mari*, & non *per terram*. On pourroit aiſément ſe tirer d'affaire en diſant: Il n'y a dans le manuſcrit que la ſeule lettre *P.* cette lettre même a eſté adjoûtée par un copiſte; alors les paſſages alleguez auroient toute leur force, mais alors on n'auroit point relevé une expreſſion ſi latine & ſi connue.

C'eſt ainſi du moins que l'on répond aux difficultez faites ſur cette phraſe, *Prefectum qui ejus culpâ arcem amiſiſſet*. Vous liſez *qui*, & il faut, dit-on, lire *quod*. Volontiers, mais en ce cas, la difficulté ſubſiſte toûjours. On peut bien lire *quod*, parce qu'en effet le mot eſt abrégé; mais on ne ſçauroit lire *amiſiſſent* où il y a *amiſiſſet*, ſans aucun trait qui marque la moindre abbréviation: on eſt même en droit de ſuppoſer que l'auteur du fragment n'eſtoit pas plus habile que l'auteur de la vie de Virgile, qui a dit, en parlant de ce Poëte, *Voluit etiam ejus oſſa Neapolim transferri*. D'ailleurs, on dira bien: *culpâ ſuâ amiſit;* mais diroit-on également bien, *culpâ ejus amiſerunt!*

C'eſt ainſi encore que ne pouvant deffendre cette expreſſion, *à qua conſideratione inductus*, on s'en prend à l'inadvertance des copiſtes, qui ont adjoûté la prépoſition. Si Nodot avoit eu l'eſprit de rejetter ſur les copiſtes les fautes qu'on luy reprochoit, ou pluſtoſt s'il avoit ſçû les éviter, peut-eſtre auroit-il embarraſſé les critiques les plus éclairez, comme Muret embarraſſa, trompa même Joſeph Scaliger, en produiſant des vers de ſa compoſition ſous des noms de Poëtes anciens.

» Enfin l'Apologiſte ſe récrie ſur ce « qu'au lieu d'attribuer ce
» lambeau à Tite-live, on croit pouvoir le qualifier d'abrégé de
» traduction littérale de la Préparation de Polybe, & il dit que
» l'on ſuppoſe apparemment l'alternative, puiſqu'abrégé & traduction littérale ſont incompatibles. »

M. l'Abbé Souchay que cette objection regarde plus parti-

culiérement, répond d'abord en général, qu'il suffisoit d'avoir prouvé que le fragment dont il s'agit n'appartient point à Tite-Live, & que s'il a esté plus loin, il n'a prétendu donner que des conjectures, qui à la vérité ont bien de la vraysemblance. Ensuite il reprend ainsi l'objection en détail.

« *Au lieu d'attribuer ce lambeau à Tite-Live.* Je n'avois « garde de le luy attribuer, puisque je croyois avoir prouvé qu'il « n'en estoit pas. «

Croit pouvoir le qualifier d'abrégé de traduction littérale de la « *Préparation de Polybe.* Ce n'est point ainsi que je me suis ex- « primé; j'ay dit: Le Fragment n'est qu'un abrégé, qu'une tra- « duction littérale. «

On suppose icy apparemment l'alternative. Non. J'admets les « deux propositions. Le Fragment est un abrégé, en ce sens « qu'il obmet plusieurs événements considérables rapportez par « Polybe dans sa Préparation; & c'est une traduction littérale, « en ce sens que les faits contenus dans le Fragment, paroissent « traduits littéralement d'après le grec de Polybe. »

M. Schepflin n'a rien opposé à ces secondes observations; & nous avons cru ne pouvoir donner un extrait trop détaillé de cette espéce de procès littéraire, où il est question d'adopter ou de proscrire un Fragment, qui, quoyque peu considérable par son étendue, ne laisseroit pas d'estre infiniment précieux, s'il estoit véritablement de Tite-Live.

EXPLICATION
D'UNE E'PIGRAMME DE MARTIAL.

1732. M. DE LA BARRE, dans une Dissertation imprimée dans le huitiéme Volume des Mémoires de l'Académie, croit avoir suffisamment prouvé que la Livre Romaine estoit égale à douze onces & demie de la Livre de Paris, & qu'on y devoit compter 96. deniers Consulaires, de 75. grains chacun, au lieu que depuis près d'un siécle on n'y en comptoit que 84. qu'on supposoit même un peu plus foibles, à cause de quelques passages d'anciens Auteurs dont on n'avoit pas approfondi le sens. Quelques-unes des observations qu'il fit alors, peuvent servir à établir la vraye leçon, & le vray sens d'une Epigramme de Martial, au sujet de laquelle on est partagé, & que voicy.

Lib. 10. Epig. 24.

Natales mihi Martiæ Calendæ,
Lux formosior omnibus Calendis,
Quâ mittunt mihi munus & puellæ,
Quinquagesima liba septimamque
Vestris addimus hanc focis acerram.
His vos (si tamen expedit roganti)
*Annos addite bis * precor novenos,*
Ut nondum nimiâ piger senectâ,
Sed vitæ tribus aureis peractis,
Lucos Elysiæ petam puellæ.
Post hæc tempora nec diem rogabo.

* al. ter.

C'est-à-dire: « Calendes de Mars, jour marqué par ma naissance, & le plus beau pour moy de tous les jours, où les filles elles-mêmes daignent m'envoyer des présents, vous me voyez pour la cinquante-septiéme fois offrir des libations & de l'encens

à vos foyers. Mais à ce nombre d'années écoulées, si mes voeux ne sont pas indiscrets, adjoûtez en, je vous supplie, dix-huit autres, afin que je puisse arriver aux bocages où regne la Déesse Elysienne, avant que d'estre trop appesanti par la vieillesse, ayant seulement rempli un nombre d'années égal à celuy des piéces d'argent que l'on change contre trois piéces d'or. Après ce terme, je ne demanderay pas un jour de plus. »

Il n'y auroit rien, ce semble, d'embarrassant dans cette Epigramme, si le septiéme vers ne se trouvoit différemment dans les manuscrits, ou du moins dans les imprimez. On lit dans les uns, comme fait M. de la Barre, *Annos addite bis precor novenos*, & suivant cette leçon Martial demandoit 75. années de vie: mais dans l'édition de Gryphe, & dans quelques autres, au lieu de *bis*, on lit *ter.... novenos;* ce qui obligeroit à dire que le Poëte, qui n'a prétendu faire que des voeux modérez, se contentoit de vivre 84. ans pour ne point souffrir les incommoditez de la vieillesse, mais qu'il n'en vouloit rien rabbattre; à moins qu'il n'eût à craindre d'autres maux que ceux qu'un grand âge traîne toûjours après soy.

La derniére leçon ayant esté adoptée par l'auteur d'une Dissertation imprimée dans le Journal de Trevoux du mois de May 1732. M. de la Barre se crut obligé de prendre la deffense de la premiére. L'auteur de la Dissertation soûtient qu'il faut lire *ter novenos,* parce qu'il luy semble qu'on devoit donner 84. deniers d'argent pour trois deniers d'or; M. de la Barre, au contraire, croit que pour trois piéces d'or on ne donnoit que 75. piéces d'argent, & c'est en le prouvant qu'il soûtient la leçon *bis novenos*.

Art. XLV. pag. 875.

En 1732.

Il est constant d'abord que l'or & l'argent estoient anciennement l'un à l'autre comme 1. à 12. c'est-à-dire, que pour une piéce d'or qui auroit pesé 200. grains, par exemple, on devoit, suivant la Loy, donner un nombre de piéces d'argent jusqu'au poids de 2400. grains. Il est également certain que chez les Romains, comme parmi nous, l'échange de l'or & de l'argent se faisoit en conséquence des Loix qui déterminoient le poids que devoient avoir les monnoyes de l'un & de l'autre

métal. Ces deux principes doivent, dit-il, décider entre l'auteur de la Dissertation & luy, en y adjoûtant un fait qui ne souffre point de difficulté; sçavoir, que dès le temps du Triumvirat, ou plustost encore, on se fit une habitude d'affoiblir les especes, sans que leur affoiblissement pût introduire de nouveaux usages par rapport au change, parce qu'il étoit frauduleux, & contraire à la disposition des Ordonnances.

On sçait qu'il y a des deniers Consulaires du poids de 75. grains, & M. de la Barre s'est assûré d'ailleurs que c'estoit ce que devoient peser les deniers que les Officiers des monnoyes donnoient, au nombre de 84. pour une livre de matiéres d'argent qu'on leur avoit apportées. La Loy qui leur en avoit imposé l'obligation, subsistoit encore au temps de Pline; *cum justum sit LXXXIV. è libris signari:* mais inutilement chercheroit-on des deniers de ce poids sous les Empereurs; déja foibles du temps d'Auguste, ils le devinrent encore davantage dans la suite, & lorsque Pline écrivoit, ils ne pesoient plus que 65. grains, ce qui n'empêchoit pas qu'on ne les distribuât toûjours sur le même pied.

Lib. 33. c. 9.

Par le poids des deniers d'argent, nous pouvons découvrir le poids requis pour les deniers d'or: 84. multipliez par 75. donnent 6300. grains, & 6300. grains divisez par 40. en donnent 157. $\frac{1}{2}$; c'est donc ce que devoit peser le denier d'or, puisqu'on délivroit à la Monnoye 40. piéces de ce métal pour une livre de matiéres: *posthæc placuit X. XL. è libris signari.* Or si l'on trouve encore aujourd'huy des deniers de ce poids frappez du temps de la République, c'est ce que M. de la Barre ignore, mais il croit pouvoir assûrer qu'il n'y en a pas un seul au coin des Empereurs; ils eurent soin de les affoiblir, pour augmenter le profit des nouvelles fabrications, *paulatim principes imminuêre pondus:* jusqu'à ce qu'enfin Néron les mit au point qu'il en eût fallu donner 45. pour une livre de matiéres, *minutissimè Nero ad XLV.* Ce que Pline dit ici est justifié par la pesée des Médailles; 6300. grains divisez par 45. en donnent 140. pour chaque denier d'or, & c'est le poids des Médailles de Néron, à deux grains près.

Plin. lib. 33. cap. 3.

M. de

M. de la Barre n'examine point si dans cet affoiblissement des monnoyes qui se fit peu à peu, on garda toûjours fort exactement la même proportion entre les espéces d'or & d'argent: il est certain qu'elle n'y fut pas entiérement négligée, puisqu'on affoiblissoit en même-temps les unes & les autres; mais peut-estre n'y fut-on pas bien scrupuleux, & nous ne devons pas l'estre davantage dans nos recherches: il ne faut donc s'arrêter qu'aux deux points sur lesquels on peut dire quelque chose de précis.

Premiérement, les 157. grains & demi qu'il devoit y avoir au denier d'or avant qu'on l'affoiblît, multipliez par 12. nous donnent 1890. grains: or il en faut compter 1875. pour 25. deniers d'argent, tels qu'on les fabriquoit du temps de la République, avant qu'on se fût avisé de diminuer de leur poids; donc on changeoit alors 25. deniers d'argent contre un denier d'or.

Mais en second lieu, le denier d'or vint à estre affoibli de telle sorte, qu'il ne falloit pas moins de 45. piéces pour en égaler 40. telles qu'on les avoit fabriquées anciennement; & la même proportion entre les espéces d'or & d'argent se retrouve encore alors: car les deniers d'argent du même temps, c'est-à-dire, du temps de Néron, pesant 65. grains, ou même un peu plus, il n'en falloit que 25. pour donner 1630. à 40. grains, qui est le nombre le plus approchant de 1656. à quoy montent 138. multipliez par 12.

Ces notions supposées, M. de la Barre prétend qu'il ne luy sera pas malaisé de découvrir l'insuffisance des observations sur lesquelles l'auteur de la Dissertation se fonde pour assûrer, comme il fait, qu'un denier d'or valoit 28. deniers d'argent. Il a, dit-il, dans son cabinet une médaille d'or de la premiére année du regne de Domitien, qui pese 6. deniers 6. grains, & 150. grains.
qui se trouve ainsi de 12. grains plus forte que les médailles frappées depuis Néron; or il est constant que pour avoir 12. fois le poids d'une pareille Médaille, il ne faut pas moins de 28. Médailles d'argent, telles qu'on les fabriquoit dans

ce siécle : voilà sa premiere preuve. Il en trouve une seconde dans ces vers de Martial,

Aureolos ultrò quatuor ipsa petit,
Non dedimus : centum jussit me mittere nummos ;
Sed visa est nobis hæc quoque summa gravis.

Car il prétend que le Poëte dit positivement en cet endroit, que cent Médailles d'argent valent moins que quatre Médailles d'or ; & comme il croit pouvoir à cent Médailles en adjoûter 12. pour faire les sommes égales, il en conclud que, lorsque Martial demandoit que ses années égalassent le compte de trois piéces d'or, il souhaitoit de vivre 84. ans.

C'est par la seconde observation que M. de la Barre commence, mais sans s'y arrêter ; car il n'y a personne qui ne sçache que dans le langage des anciens, *Nummus* n'est communément qu'un sesterce : & l'Auteur de la Dissertation ne l'ignore pas sans doute ; mais il n'y a pas fait attention. A l'égard de la Médaille d'or de Domitien, ce qu'on en peut inférer, c'est qu'on eut dessein alors de rendre aux monnoyes une partie du poids qu'elles avoient perdu : mais pour en tirer quelque autre conséquence, ne faudroit-il pas estre assûré que ce commencement de réformation n'eut lieu que pour les monnoyes d'or ? M. de la Barre vient de montrer que l'or & l'argent alloient de pair, s'il est permis de parler ainsi, & qu'on n'affoiblissoit point l'un sans diminuer l'autre ; il est donc à présumer qu'on les augmenta en mesme temps : que si on l'a fait, c'est toûjours dans la même proportion dont il a produit des exemples, afin que 25. deniers d'argent valussent, comme de coûtume, un denier d'or ; & la comparaison de la Médaille de Domitien avec les Médailles d'argent de son siécle, qui estoient trop foibles à proportion, ne peut estre admise.

La pluspart des Interprétes ont débité une érudition frivole, ou plustost d'extravagantes imaginations sur le vers ; *Sed vitæ tribus aureis peractis* ; l'Auteur de la Dissertation a

très-bien réussi à les réfuter : il a d'ailleurs fait un usage fort heureux de sa Médaille pour fixer le sens de trois ou quatre endroits où Martial a parlé des Monnoyes ; & M. de la Barre luy-mesme avouë qu'il a rempli à cet égard tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme d'esprit, qui ne s'est pas engagé dans certaines recherches épineuses, faute desquelles on ne pouvoit guéres que multiplier les conjectures.

SUR LES ANNÉES DE JESUS-CHRIST.

LE sujet de la Dissertation que M. de la Nauze a lûe à l'Académie sur les années de Jesus-Christ, a esté souvent traité, & n'est pas encore totalement éclairci. Presque tous les Interprétes de l'Ecriture sainte & les plus célébres Chronologistes l'ont examiné avec soin, & ont employé pour le décider, ce qu'une connoissance exacte de l'Histoire & de l'Astronomie leur fournissoit de lumiéres. M. Vaillant, & après luy M. l'Abbé de Fontenu, dans deux Dissertations imprimées dans les Mémoires de l'Académie, ont cru en trouver une décision plus exacte dans les Médailles; & tous, excepté le Pere Hardouin, conviennent que l'ére vulgaire, qui n'a commencé à estre en usage que vers le VI.e siécle, & dont Denys le Petit est le premier qui se soit servi, ne tombe pas précisément sur l'année de la naissance de J. C. Mais de combien d'années cette naissance a-t-elle précédé l'ére sur laquelle nous comptons ? est-ce de deux, de trois, de quatre, ou même de sept, comme le prétendoit M. Boivin l'aîné ? c'est de quoy on ne convient point, chaque sçavant ayant pris le parti qu'il croyoit le plus convenable à sa maniére d'arranger les événements qui la précédent ou qui la suivent.

En 1731.

Tom. II. pag. 532.
Tom. V. pag. 270.

Lorsque quelqu'Académicien entreprend de parler de sujets qui ont déja esté traitez, l'Académie exige, ou qu'il ait un nouveau systeme à proposer, ou qu'il joigne de nouvelles

preuves à celui auquel il donne la préférence, ou du moins qu'il y mette plus d'ordre & plus de méthode. Et c'est sur ce plan que nous allons rendre compte de la nouvelle Dissertation de M. de la Nauze.

Pour mieux éclaircir la difficulté, il examine 1.° l'année de la naissance de J. C. 2.° celle de son Baptême, 3.° celle de sa Mort; & de cet examen, il conclud que la première année tombe en l'an VI. avant l'ére vulgaire, la seconde en l'an XXIV. de cette ére, & la troisiéme en l'an XXVI.

Année de la Naissance de Jesus-Christ.

Que la véritable époque de la naissance de J. C. ait précédé l'ére vulgaire de quelques années, rien ne le prouve mieux que la fin du regne & de la vie d'Hérode. Ce Prince vivoit encore lorsque le Messie vint au monde, & cependant il mourut la IV.e année avant nostre ére. Ce Prince obtint du Sénat Romain la Couronne de Judée en la CLXXXIV.e Olympiade, sous le Consulat de Domitius Calvinus & d'Asinius Pollion. Joséphe l'assûre, & il est certain que ce Consulat répond à l'an XL. avant l'ére vulgaire. Il mourut, suivant le même Historien, la XXXVII.e année depuis que les Romains luy avoient conféré la royauté; il mourut donc la IV.e année avant cette ére. Cette mort, selon le même Joséphe, arriva la XXXIV.e année après la défaite d'Antigonus, qui eut la tête coupée à Antioche en la CLXXXV.e Olympiade, sous le Consulat de Marcus Agrippa & de Caninius Gallus, l'an XXXVII. avant l'ére vulgaire. Il mourut donc IV. ans avant l'ére sur laquelle nous comptons.

Dion rapporte sous le Consulat d'Apuleïus & de Silius, qui tombe sur l'an XX. avant nostre ére, le voyage qu'Auguste fit en Syrie, & pendant lequel il dépouilla Zénodore de la Tétrarchie de la Traconite, pour en revêtir Hérode. Joséphe place ce même événement après XVII. ans révolus du regne de ce Roy des Juifs, c'est-à-dire, en la XVIII.e année depuis la défaite d'Antigonus. Or, si la XVIII.e année du regne de ce Prince concourt avec la XX.e avant l'ére vulgaire, il faut que la derniere de ce regne, qui est la XXXIVe. réponde à la IVe. avant cette même ére.

Archélaüs fils d'Hérode fut relégué à Vienne dans les Gaules,

suivant Joséphe, la x.e année de sa domination, & la XXXVII.e après la bataille d'Actium: cette bataille tombe à l'an XXXI. avant l'ére vulgaire; la x.e année du regne d'Archélaüs se rapporte donc à l'an VI. de nostre ére, & par conséquent la premiére, qui est la derniére d'Hérode, à l'an IV. avant cette ére. Dion, parfaitement d'accord en cela avec Joséphe, place l'exil d'Archélaüs, qu'il nomme Hérode de Palestine, sous le Consulat d'Emilius Lepidus & d'Aruntius. Ce Consulat est celuy de l'an VI. de nostre ére; & de-là il s'ensuit que la premiére année du regne de ce Prince, qui concourt avec celle de la mort de son pere, tombe sur l'an IV. avant nostre ére.

Joséphe compte XL. ans entre le commencement du regne d'Archélaüs & la premiére année de celuy de Caligula. Cet Empereur commença à regner le 17. Mars de l'an XXXVII. de nostre ére; donc la mort d'Hérode, à laquelle commença la domination d'Archélaüs, tombe sur la IV.e année avant l'ére des Chrestiens. Le même Historien dit que Philippe, à qui Hérode son pere avoit laissé la Traconite, mourut la XX.e année de Tibére, après XXXVII. ans de regne: or Tibére succéda à Auguste au mois d'Aoust de l'an XIV. de l'ére vulgaire, ainsi la XX.e année du regne de Tibére comprend les derniers mois de l'an XXXIII. & les premiers de l'an XXXIV. de cette ére: c'estoit la XXXVIII.e du gouvernement de Philippe; sa premiére année, qui est la derniére d'Hérode, fut donc la IV.e avant l'ére vulgaire.

La fin du regne d'Hérode se trouve marquée dans Joséphe par deux signes distinctifs, l'un est la feste de Pâques, & l'autre une éclipse de Lune. On trouve par le calcul Astronomique cette éclipse fort remarquable pour la Judée, le 13. de Mars de l'an IV. avant nostre ére, peu de jours avant la feste de Pâques; on a donc raison de placer la mort de ce Prince vers ce temps-là.

Enfin, M. de la Nauze tire sa derniére preuve des Médailles; mais comme cette même preuve est exposée fort au long dans la Dissertation de M. Vaillant, on y renvoye le Lecteur. *Tome II. des Mémoires de l'Academ. page 532.*

De toutes ces preuves réunies, il résulte clairement que J. C. est né du moins IV. ans avant l'époque qui a fixé le temps de

sa naissance; mais comment trouver encore deux ans? c'est le résultat de plusieurs autres faits. Hérode vivoit quand J. C. est né. A la naissance du Messie, une étoile apparut en Orient; trois Rois qui l'apperçoivent, prennent la résolution d'aller chercher celuy dont ils estoient persuadez qu'elle annonçoit la naissance. Il leur fallut du temps pour les préparatifs de leur voyage, ils dûrent s'entrevoir tous trois, ou du moins se communiquer leur dessein: il fallut du temps pour la marche: sans chicanner icy sur le lieu de leur résidence, qu'on la mette en Arabie, si l'on veut, il se passera toûjours un temps considérable entre l'apparition de l'étoile & leur arrivée à Jérusalem, & delà à Bethléem. Hérode trompé par les Mages, prend la résolution de faire périr tous les enfants de Bethléem, & du voisinage; & pour envelopper plus sûrement J. C. dans ce massacre, il y renferme tous ceux qui estoient nez depuis deux ans, comme si véritablement il eût découvert par la conversation qu'il eut avec les Mages, qu'il y avoit environ ce temps-là que l'étoile leur estoit apparue. Ce ne fut qu'après ce massacre qu'Hérode mourut; or il mourut IV. ans avant l'ére vulgaire, on l'a démontré: donc il ne mourut qu'environ deux ans après la naissance du Messie.

M. de la Nauze fait encore entrer dans ses preuves le dénombrement qui donna occasion à Joseph & à Marie d'aller se faire inscrire à Bethléem. Auguste fit trois fois ce dénombrement, la 1.re & la 3.e avec un Collégue, & seul à la seconde fois. Le premier dénombrement fut sous le Consulat d'Auguste & d'Agrippa, l'an XXVIII. avant l'ére vulgaire. Le second sous le Consulat de Censorin & d'Asinius, l'an VIII. avant cette ére; & le troisiéme sous le Consulat des deux Sextes, l'an XIV. de la même ére. Il est donc évident que S.t Luc parle du second dénombrement, les deux autres en estant trop éloignez. Du projet à l'exécution, à la nomination des 40. Commissaires dont parle Suidas, à l'arrivée de ceux qui estoient destinez pour la Judée, si éloignée de Rome, il se sera bien passé un an ou deux; & de-là il résulte que J. C. est né environ VI. ans avant l'ére qui porte son nom.

S. Luc. c. 1. 2.

Suetone.

Tertullien après avoir dit que le régistre du dénombrement qui fixe la naissance de J. C. se trouvoit à Rome, adjoûte dans un autre endroit, que ce cens avoit esté fait sous Sentius Saturninus : or si on compare ce témoignage de Tertullien avec ce qu'on sçait d'ailleurs au sujet de Varus, qui succéda à Saturninus dans le gouvernement de la Syrie, dont il estoit en possession dès le mois de Septembre de la VI.[e] année avant l'ére Chrestienne, J. C. estant né au temps du prédécesseur de Varus, il doit estre né avant le mois de Septembre de cette VI.[e] année. C'est Joséphe qui assûre que Saturninus eut Varus pour successeur, & M. Vaillant a démontré dans sa Dissertation que ce même Varus entra en possession de son gouvernement au mois de Septembre de la VI.[e] année avant nostre ére.

V. cet article dans la Dissert. de M. Vaillant, déja citée.

La difficulté qu'on tire des paroles de S.[t] Luc, qui fait faire le dénombrement en question par Cyrinus, ne fait pas changer de sentiment à M. de la Nauze, le passage de cet Évangéliste peut recevoir plusieurs interprétations : *Ce fut le premier dénombrement fait par Cyrinus, qui fut ensuite Gouverneur de Judée*; ou, *Ce dénombrement fut antérieur à celuy que Cyrinus Gouverneur de Judée fit ensuite*, ou enfin on peut penser, comme l'ont remarqué plusieurs sçavants, que Cyrinus, qui eut ensuite le Gouvernement de la Judée, estoit au temps du dénombrement un des Commissaires nommez par Auguste.

Cap. 2.

Après avoir ainsi déterminé l'année de la naissance de J. C. M. de la Nauze en cherche le temps précis. Le sentiment de S.[t] Clement d'Alexandrie, un des plus sçavants Peres de l'Eglise, qui fait naître J. C. le 25. de May, luy paroît le plus vraysemblable. La circonstance de la veille des Pasteurs semble favoriser ce sentiment. Le terme même dont se sert S.[t] Luc, ἀγραυλοῦντες, marque qu'ils parquoient à la campagne à la belle étoile, ce qui n'arrivoit pas en Judée au mois de Décembre. Il est vray que l'Eglise célébre le jour de cette naissance le 25. de Décembre, mais cet usage n'a pas toûjours esté constant. Elle célébroit autrefois cette feste le 6. de Janvier avec celle de l'Epiphanie & du Baptême de J. C. S.[t] Jean Chrysostome, vers l'an CCCLXXV. parloit de l'établissement de la feste de la

Nativité au 25. de Décembre, comme d'un usage qui ne faisoit que commencer en Orient, où même il ne devint général que vers le VI.e siécle, par l'Ordonnance de l'Empereur Justin.

Année du Baptême de Jesus-Christ.

Le temps de la naissance de J. C. peut servir à déterminer celuy de son Baptême. S.t Luc ne dit pas qu'il eût alors trente ans accomplis, mais seulement presque commencez. Καὶ αὐτὸς ἦν ὁ Ἰησοῦς ὡσεὶ ἐτῶν τριάκοντα ἀρχόμενος. Ce dernier mot marque assez que les trente années n'estoient pas pleines & révoluës, & le mot ὡσεὶ, est là, comme souvent ailleurs, une restriction qui fait voir qu'elles n'estoient pas même encore tout-à-fait commencées. J. C. estant né au mois de May de la VI.e année avant l'ére vulgaire, dût avoir trente ans presque commencez, ou vingt-neuf ans presque accomplis vers les premiers mois de l'année XXIV.e de la même ére. En effet, il fut baptisé le 6. de Janvier, & l'Eglise n'a jamais varié sur cette feste. Les événements que l'Evangile rapporte entre le Baptême de J. C. & la feste de Pâques, qui en l'année XXIV.e arriva le 11. ou le 12. Avril, ne demandent guéres plus qu'un intervalle de trois mois, c'est-à-dire, la retraite de J. C. dans le désert, un jeûne de quarante jours, la premiére vocation d'André & de Pierre, les noces de Cana, un séjour fort court à Capharnaum & le voyage de Jérusalem. D'ailleurs J. C. fut baptisé dans le cours des prédications que S.t Jean commença à faire la XV.e année de l'Empire de Tibére. On peut donc regarder cette année comme une époque du Baptême de J. C. Et M. de la Nauze prétend qu'il y a une maniére de compter les années de cet Empereur, suivant laquelle le commencement de l'an XXIV. de l'ére vulgaire répond à la XV.e année de son regne.

Pour éclaircir ce point d'histoire également embarrassant dans tous les systemes, outre l'Empire absolu de Tibére, qui commença lorsqu'il succéda à Auguste, l'an XIV. de l'ére Chrestienne, il faut encore reconnoître avec plusieurs sçavants, son Empire Proconsulaire, qui commença quand il fut associé par Auguste à la souveraine puissance. Velleïus Paterculus, Tacite & Suétone parlent de cette association, elle n'est point douteuse; & sur ce fondement, on ne peut s'empêcher de distinguer deux

Cappel, Hervart, le P. Pagi, &c.

époques

époques dans l'Empire de Tibére, celle de son Empire absolu & celle de son Empire Proconsulaire. C'est certainement de celuy-cy que prétend parler Clement d'Alexandrie, lorsqu'il dit que cet Empereur regna XXVI. ans, VI. mois & XXIX. jours, car ce Prince ne survêcut à Auguste que XXII. ans & VII. mois moins trois jours. Il est vray que les Chronologistes modernes ne mettent cette association qu'un ou deux ans plus tard; mais, outre que le témoignage du Pere qu'on vient de citer, doit l'emporter sur eux, nous avons aussi celuy des Historiens. En effet, l'année du Consulat de C. Poppæus Sabinus & de Q. Sulpicius Camerinus, est célébre dans l'Histoire par la défaite de Varus, & par la victoire de Tibére en Dalmatie : sous le Consulat suivant (c'estoit l'an X. de l'ére Chrestienne) Tibére reçut les honneurs du triomphe, & fit la dédicace du Temple de la Concorde. Or, c'est immédiatement avant ces deux actions que Paterculus met l'association de Tibére ; donc il triompha & dédia le Temple de la Concorde, vers les derniers mois de l'année X.e de l'ére vulgaire, après avoir esté associé à l'Empire vers le mois d'Aoust. Cette association s'estoit faite avant que Tibere revînt à Rome, Paterculus le fait entendre, & Tacite dit que ce Prince en recevant cet honneur fut montré à l'armée.

La XV.e année de Tibére que S. Luc fait concourir avec la XXX.e presque commencée de J. C. ne sçauroit convenir à l'Empire absolu de ce Prince, qui commençoit à l'an XIV. de nostre ére; car si la XV.e de cet Empire eût concouru avec la XXX.e de J. C. le Sauveur seroit né vers le commencement de l'ére vulgaire, ce qu'on a prouvé ne pouvoir pas estre. Cette année doit donc appartenir à son Empire Proconsulaire. Il est vray que le temps du Baptême de J. C. que M. de la Nauze place au VI.e Janvier de l'an XXIV. de l'ére vulgaire, semble tomber par-là sur la XIV.e & non pas sur la XV.e du regne de Tibére, & cela est réellement vray: mais cette XIV.e année estoit comptée pour la XV.e parce que l'usage d'anticiper ces années estoit ordinaire en ce temps-là, suivant la remarque du P. Petau. Ce que ce sçavant Chronologiste dit à cette occasion, des Peres Grecs, qui commençoient à compter le temps de

l'Empire abſolu de Tibére, non pas du jour qu'il commença à ſuccéder à Auguſte, mais dès l'automne précédente, temps auquel commençoit leur année, M. de la Nauze prétend qu'il faut le dire auſſi de S.t Luc, par rapport à l'Empire Proconſulaire de ce même Prince: ainſi, comme les Grecs, dans la langue deſquels St. Luc a écrit, ont compté les années de l'Empire abſolu, à commencer par l'automne qui avoit précédé de quelques mois le temps de la mort d'Auguſte, de même l'Evangeliſte avoit compté les années de la puiſſance Proconſulaire depuis l'automne qui précéda l'été auquel Tibére fut aſſocié à l'Empire, & dès-là il a dû placer le Baptême du Sauveur à l'an XV. de cet Empereur.

Le temps de la mort de Jeſus-Chriſt.

Ce que l'Evangile dit du Baptême de J. C. vers l'âge de trente ans, & des trois Pâques qui furent célébrées depuis ſon Baptême juſqu'à ſa mort, a fait croire aux Chronologiſtes qu'on s'eſtoit trompé autrefois lorſqu'on avoit aſſûré que J. C. eſtoit mort à l'âge de trente ans. Il eſt pourtant vray de dire qu'il n'y a dans les anciens Peres rien de plus unanime que cette tradition. Partagez ſur pluſieurs autres points Chronologiques de la vie de J. C. ils ſe réuniſſent preſque tous pour atteſter la verité de celuy-cy, ainſi que l'a remarqué le P. Honoré de S.te Marie, qui a examiné & prouvé cette tradition juſqu'au V.e ſiécle de l'Egliſe, le ſentiment contraire n'ayant commencé à eſtre en vogue qu'au ſiécle ſuivant. Voicy le fondement ſur lequel cette opinion fut établie. Selon S.t Luc, J. C. fut baptiſé vers l'âge de trente ans; il célébra trois Pâques avant ſa mort, il ne mourut donc qu'à l'âge de trente-trois ans. M. de la Nauze, qui admet tout le principe de ce raiſonnement, s'en tient cependant à la tradition des premiers Peres: car ſi J. C. eſt né, comme il croit l'avoir prouvé, au mois de May de l'an VI. avant l'ére vulgaire, s'il fut baptiſé au commencement de l'an XXIV. de cette même ére, & s'il mourut à la fin de Mars de l'an XXVI. il ſe trouve avoir eſté baptiſé en l'année XXX.e de ſon âge preſque commencée, ainſi que le rapporte S.t Luc; avoir célébré trois Pâques entre ſon Baptême & ſa Mort, & n'avoir vécu que trente ans & dix mois, ainſi que les Peres le diſent.

Reſl. crit. Tom. III.

Pour établir ce ſentiment, M. de la Nauze arrange ainſi les événements de la vie de J. C. Après la premiére Pâque, qui en l'an XXIV. arriva le 11. ou pluſtoſt le 12. Avril, le Sauveur demeure peu dans la Judée, en eſtant ſorti à la nouvelle de la priſon de S. Jean-Baptiſte; il inſtruit la Samaritaine quatre mois avant la derniére moiſſon, c'eſt-à-dire, vers la fin de Novembre, & y fait ſon ſecond miracle, après lequel il retourne à Jéruſalem vers la feſte des Encénies, qui cette année-là fut célébrée le 14. de Décembre; il guérit le Paralytique le jour du Sabbat ſuivant, c'eſtoit le 17.e du mois; il fait quelques inſtructions dans la Judée; retourne en Galilée au commencement de l'an XXV. y prêche; appelle pour la ſeconde fois André, Pierre & les autres Diſciples; fait pluſieurs miracles juſqu'à la ſeconde Pâque, qui fut célébrée le premier Avril; excuſe ſes Diſciples qui cueilloient des épics le jour du premier Sabbat du 2.e mois, c'eſtoit le 21. Avril; continue à opérer des merveilles dans la Galilée; va en Béthanie, & de-là à Jéruſalem; entre dans le Temple le 28. de Septembre, au milieu des ſept jours de la feſte des Tabernacles, qui avoit commencé le 25. ſe trouve encore dans la même ville le 4. Décembre, feſte des Encénies; ſe retire au-delà du Jourdain; reprend le chemin de Jeruſalem au commencement de l'an XXVI. prédit ſa paſſion; reſſuſcite Lazare aux approches de la troiſiéme Pâque, & eſt crucifié après l'avoir célébrée avec ſes Diſciples.

Il eſt vray que, ſuivant cet ordre, J. C. n'aura pas prêché trois ans depuis ſon Baptême juſqu'à ſa mort, ainſi qu'on le croit communément. M. de la Nauze juge qu'il n'y a pas d'inconvénient à croire que ce miniſtére public n'a pas duré trois ans entiers, & qu'il ſuffit de dire qu'il a prêché pendant quelques mois de l'an XXIV. toute l'année XXV. & le commencement de l'an XXVI. Car enfin il eſt conſtant que cette année XXVI. de l'ére vulgaire, eſt la XIIe de l'Empire abſolu de Tibére, & la XVIe de ſa puiſſance Proconſulaire; nouvelle preuve que J. C. mourut cette année-là, comme le dit expreſſément Euſébe. Et ſi Clement d'Alexandrie, Tertullien, Jule-Africain, cité par

S.t Jérôme, Lactance & les autres, disent que ce fut la XV.e année de Tibére, c'est qu'ils ont compté l'année complette & révoluë.

On convient que quelques Peres Latins assûrent que J. C. mourut le 25. de Mars sous le Consulat des deux Géminus, ce qui revient à l'an XXIX. & non au XXVI. de l'ére vulgaire : mais outre que leur sentiment n'est pas généralement suivi, c'est que le 25. Mars de cette année là n'estoit pas un Vendredy de la pleine Lune de l'Equinoxe, comme il le faudroit, & comme il est aisé de le vérifier du 22. Mars de l'année XXVI.

Les Juifs modernes ne disconviennent pas que leur Calendrier a esté altéré depuis leur dispersion, par des méthodes plus embarrassantes que celles dont ils se servoient anciennement. 1.° Ils commençoient le jour vers les six heures du soir précédent; 2.° leurs mois estoient lunaires; 3.° le commencement du mois estoit déterminé, non par l'observation de la nouvelle Lune, ni par le calcul de la Lune véritable, mais par une supputation simple & facile de la nouvelle Lune moyenne. 4.° Leurs mois estoient alternativement de vingt-neuf ou de trente jours, & chaque mois commençoit vers les six heures du soir le plus proche de chaque nouvelle Lune moyenne. 5.° Le premier mois, du moins celuy qui régloit le cours de l'année, estoit ordinairement celuy dont la pleine Lune Paschale tomboit ordinairement d'abord après l'Equinoxe du Printemps. Tout cela est prouvé par l'Ecriture, par Joséphe, par Philon, & par l'usage constant de la nation. M. de la Nauze dit *ordinairement*, & non pas *toûjours*, parce que si la pleine Lune ne précédoit l'Equinoxe que d'un jour ou deux, elle estoit Paschale, & les Juifs n'en attendoient pas une autre, comme les Chrestiens. Cette exception est fondée sur des autoritez tirées des Canons Apostoliques, de S. Epiphane, & de l'Empereur Constantin, qui font voir que les Juifs célébroient quelquefois leur Pâque avant l'Equinoxe.

Selon ces régles, le premier jour du premier mois de l'an XXVI. dût estre le 8. Mars, en le commençant à six heures du soir précédent, parce qu'il y eut nouvelle Lune le 7. à 9. heures

du matin, & pleine Lune le 22. à trois ou quatre heures du matin, un jour ou deux avant l'Equinoxe; ainsi la manducation de la Pâque & le commencement de la feste dûrent tomber le 21. au soir, & la solemnité le 22. Il est certain que J. C. fit la derniére Pâque la veille de sa mort; que le jour de sa mort estoit le jour de la préparation, c'est-à-dire, la veille du Sabbat, un vendredy; qu'il fut enseveli le soir du même jour, quand la premiére veille du Samedy suivant commençoit déja; enfin que la résurrection arriva le premier jour de la semaine après le Samedy passé. Or il est constant qu'en l'année XXVI. où il y avoit F. pour Lettre Dominicale, la manducation de la Pâque dût se faire le 21. Mars, le Jeudy; que la célébration de la feste auroit dû arriver le lendemain 22. Mars, & que le troisiéme jour après, qui estoit le 24. fut un Dimanche.

De-là cependant, il naît une grande difficulté. Si J. C. a célébré la Céne, suivant l'institution de Moïse, le lendemain estoit le jour de la grande solemnité de Pâques; comment est-ce que les Juifs ont sollicité sa mort, ou travaillé à son procès, & l'ont enfin fait crucifier? Il est certain d'ailleurs qu'ils célébrérent leur Pâque un jour plus tard, c'est-à-dire, le vendredy au soir. Pour répondre à cette difficulté, M. de la Nauze a recours à la régle *Badu*, en usage dès le temps de J. C. Suivant cette régle, employée par plusieurs sçavants dans la même vûe, les Néoménies ou commencements des mois, qui tombent le Lundy, le Mercredy ou le Vendredy, sont transférées au lendemain. Le 8. Mars de l'an XXVI. qui devoit naturellement commencer le mois, estoit un Vendredy; ainsi le mois n'aura dû commencer que le 9. la manducation de la Pâque se faire un jour plus tard que J. C. ne la fit, & la solemnité se célébrer le lendemain du jour qu'il fut mis à mort.

M. de la Nauze n'insiste point sur ce que dit Phlegon de Tralles, d'une grande Eclipse que les Peres ont cru estre celle dont parle l'Evangile, elle auroit dû arriver la premiére année de la CI.e Olympiade, & non la IV.e de la CII.e comme le dit l'Auteur payen, au rapport de Jule-Africain; car, soit que l'un

des deux se soit trompé, soit que cette époque ait esté altérée dans Jule-Africain, comme le pensent plusieurs sçavants, il est toûjours prouvé, suivant M. de la Nauze, que J. C. n'est pas mort l'an XXXIII. de l'ére vulgaire.

NOUVELLES REMARQUES SUR LE MESME SUJET.

En 1731. M. DE LA BARRE, peu de jours après la Dissertation de M. de la Nauze, communiqua à l'Académie les remarques suivantes, moins pour décider le fond de la question, que pour mettre sous le même point de vûe les principaux articles qui peuvent servir à sa décision. Quatre véritez incontestables, qui ne doivent souffrir ni interprétation ni restriction, nous obligent, dit-il, à croire que Jesus-Christ naquit dans le cours de la DCCXLIX.e année de Rome, Auguste estant alors Consul pour la douziéme fois, & ayant pour Collégue L. Cornelius Sylla: c'estoit le sentiment du P. Deker Jésuite, adopté par le P. Petau & par un très-grand nombre de sçavants. La premiére de ces véritez, est que J. C. est né peu de temps avant la mort d'Hérode, & la seconde, que ce Prince mourut au Printemps de l'année DCCL. de Rome. Les preuves que les deux Auteurs qu'on vient de nommer employérent pour prouver ces deux faits, auroient dû convaincre tout le monde; du moins ceux qui refusérent de s'y rendre, en doivent enfin estre convaincus par des monuments plus incontestables encore que l'histoire, c'est-à-dire, par les Médailles, telles qu'on peut les voir dans les Dissertations de M. Vaillant & de M. l'Abbé de Fontenu, dont on a parlé dans le Mémoire précédent.

Les deux autres véritez, sont que l'on comptoit la XV.e année de l'Empire de Tibére, quand S. Jean commença à prêcher dans le désert, & que quelques mois après J. C. fut baptisé à l'âge de trente ans. Le premier article est décidé par S. Luc, le second, c'est-à-dire, l'âge de J. C. au temps de son Baptême, doit l'estre de même. Car que veut dire S. Luc dans le

passage qu'on vient de rapporter dans l'article précédent; sinon qu'il s'en falloit peu que le Seigneur n'eût trente ans, ou qu'il ne faisoit que de les avoir? Ce Baptême se fit ou dans le cours de la XVe ou au commencement de la XVIe année de Tibére; ainsi, pour en découvrir le temps, il ne s'agit que de sçavoir à quelle année de l'ére chrestienne ou de Rome, se rapporte la XVe de ce Prince.

Les années de son regne peuvent se compter de trois maniéres; la premiére du moment qu'il fut revêtu de la puissance Tribunicienne, ce qui, selon les Médailles, arriva l'an DCCL. de Rome; & de cette maniére, on comptoit la XVIIe de cet Empire lorsqu'Auguste mourut en DCCLXVII. ou la XIVe de l'ére vulgaire. La seconde, du moment qu'Auguste mourut, c'est-à-dire, du 19. Aoust de l'année DCCLXVII. & de cette maniére la XVe année commence au même jour de l'an DCCLXXXI. Or il y avoit au commencement de cette année trente-un ans & quelques mois qu'Hérode estoit mort, ainsi en supposant J. C. né le 25. de Décembre qui précéda la mort de ce Roy, il avoit alors trente-un ans & huit mois; & quatre mois après, il entroit dans la XXXIIIe année de son âge. La troisiéme enfin, depuis le temps qu'Auguste associa Tibére à l'Empire, c'est-à-dire, depuis le temps où à la puissance Tribunicienne dont il jouissoit à Rome, on joignit l'autorité Proconsulaire dans les provinces & les armées. Le jour en est connu, ce fut le 28. Aoust; pour l'année, ce seroit la DCCLXIII.^e de Rome, qui est la Xe de l'ére vulgaire, si on en croyoit Clement d'Alexandrie, qui prétend que Tibére avoit regné XXVI. ans VI. mois & quelques jours. Selon Suétone au contraire, ce ne fut qu'après le triomphe de cet Empereur, qu'il fut égalé à Auguste. Or il ne triompha que l'an de Rome DCCLXV. Mais si on s'en rapporte à Velleïus Paterculus, dont le témoignage est d'un poids supérieur à celuy des deux autres, ce fut en l'an DCCLXIV. Cet Historien dit en effet que Tibére ayant achevé en DCCLXIII. la conquête de la Pannonie & de la Dalmatie, au lieu de retourner à Rome, il se rendit dans la Germanie, & ne mit les troupes en quartiers d'hyver, *in hyberna revertitur*, *Lib. 2.*

qu'après avoir remporté divers avantages sur les Germains. Il adjoûte que l'année suivante, qui est la DCCLXIV.e Tibére remporta de nouvelles victoires, *eadem virtus & fortuna subsequenti tempore*, & qu'après qu'il eut appaisé les troubles des Gaules, & en particulier ceux de la province Viennoise, le Sénat & le Peuple Romain ordonnérent, à la priére d'Auguste, qu'il auroit la même autorité dont jouissoit Auguste même, dans toutes les provinces & dans toutes les armées: *quum res Galliarum maximæ molis, accensasque plebis Viennensium dissensiones . . . mollisset, & S. P. Q. R. postulante patre ejus, ut æquum ei jus in omnibus provinciis, exercitibusque esset, quàm erat ipsi, decreto complexus esset.* Voilà l'année de cet Empire Proconsulaire bien marquée. Velleïus dit enfin que Tibére retourna à Rome, & reçut les honneurs du triomphe, que la suite des guerres avoit obligé de différer: *in Urbem reversus, jampridem debitum, sed continuatione bellorum dilatum . . . . egit triumphum.*

Suivant cette maniére de compter cet Empire, qui est la seule qu'on puisse employer, il est nécessaire que S.t Jean ait commencé à prêcher entre le 28. Aoust de l'an DCCLXXVIII. de Rome, & pareil jour de l'année suivante, c'est-à-dire, ou à la fin de la XXV.e de l'ére Chrestienne, ou dans les huit premiers mois de la suivante, car c'est dans cet espace qu'est renfermée la XV.e de Tibére; or quand cette XV.e année commença, il y avoit vingt-huit ans & quelques mois qu'Hérode estoit mort, & vingt-neuf ans & quelques mois, lorsque cette même année finit. On peut adjoûter, que dans le nombre presqu'infini de ceux qui se sont appliquez à marquer les festes de Pâques qui sont arrivées entre le Baptême de J. C. & la Pâque où il mourut, il y en a eu qui ont fait de grands efforts pour en trouver trois; mais que le sentiment où l'on paroît se réunir, est que, suivant l'Evangile de S.t Jean, le Seigneur fut baptisé quelque temps avant Pâques, & que deux ans après avoir célébré cette feste pour la premiére fois depuis son Baptême, estant allé à Jérusalem pour l'y célébrer la III.e année, il y fut crucifié; c'est ce que S.t Jérôme assûre: *juxtà Joannem Evangelistam per tria Paschata duos postea implevit annos.* S.t Epiphane dit la même chose.

In c. 9. Daniel.
In Hær. Alog.

En effet,

En effet, il eſt aiſé d'appercevoir ces deux feſtes de Pâques diſtinguées de celle où J. C. mourut. L'Evangéliſte ayant *Joan. cap. 2. vers. 12. & 13.* raconté le miracle des Noces de Cana, dit que le Seigneur alla enſuite à Capharnaum, mais qu'il y demeura peu, & que la feſte de Pâques eſtant proche, il alla à Jéruſalem. Voilà la premiére Paſque depuis ſon Baptême. La ſeconde précéda immédiatement la multiplication des pains. *Le jour de Pâques*, dit l'Evangéliſte, *qui eſt la grande feſte des Juifs, eſtoit proche.* *Cap. 6. v. 4.* Il ne dit point que J. C. fût allé cette fois à Jéruſalem, mais il eſt ſûr qu'il s'y rendit à la feſte des Tabernacles. Enfin la *Cap. 7. v. 2.* feſte de Pâques marquée enſuite, eſt celle où J. C. mourut.

On ne peut pas trouver dans S.t Jean une Pâque de plus, entre la premiére & celle que M. de la Barre regarde comme la ſeconde. Ceux qui croyent qu'il y en eut une autre, ne ſe fondent que ſur ce que l'Evangéliſte, après avoir parlé de la guériſon du fils de l'Officier de Capharnaum, dit : *μετὰ ταῦτα* *Joan. cap. 5. vers. 1.* *ἦν ἑορτὴ τῶν Ἰουδαίων*, & que J. C. ſe rendit à Jéruſalem. Or, il y a deux bonnes raiſons pour croire qu'il ne parle pas là de la feſte de Pâques. La premiére, que l'Evangéliſte dit expreſſément qu'après la célébration de cette feſte J. C. retourna en Galilée, que le peuple le ſuivit au-delà de la Mer de Tibériade, & qu'alors la feſte de Pâques eſtoit proche, de ſorte que toute *Cap. 6. v. 1. & 4.* une année ſe trouveroit remplie en ce peu de mots & d'actions. La ſeconde eſt que ces mots *ἦν ἑορτὴ τῶν Ἰουδαίων* ne ſignifient pas que c'eſtoit la feſte de Paſques, il faudroit y adjoûter *ἡ ἑορτὴ*, pour marquer la feſte par excellence, comme la nomme S.t Jean, article qui ne s'y trouve pas.

Que la Feſte dont parle là l'Evangéliſte, ſoit celle de la Pentecoſte, comme S.t Cyrille & S.t Jean Chryſoſtome l'ont cru, ou celle des Tabernacles, ainſi que le penſe M. de la Barre, il eſt toûjours ſûr que ce n'eſtoit pas celle de Pâques, *ἡ ἑορτή*: or, de ce qu'il n'y a eu que deux Pâques entre le Baptême de J. C. & la Pâque où il mourut, il en réſulte, 1.° qu'il ne fut baptiſé qu'entre la Pâque de l'an DCCLXXIX. de Rome, & celle de l'an DCCLXXX. c'eſt-à-dire, à la fin de la quinziéme année de Tibére, ou dans les premiers mois de la ſeiziéme. 2.° Qu'il

estoit né dans le cours de la DCCXLIX.e puisque de l'une à l'autre de ces deux années il y a trente ans. On conclud cette vérité de ce qu'on vient de prouver au sujet du nombre des Pâques, parce que n'y ayant qu'une bonne maniére de compter les années de Tibére, suivant laquelle J. C. fut baptisé à l'âge de trente ans; & estant vray qu'à ce compte J. C. a pû estre dans la XXXIII.e année de son âge, & souffrir la mort sous le Consulat des deux Geminus, c'est-à-dire, en l'an DCCLXXXII. de Rome, qui est le XXIX.e de l'Ere Chrestienne, on doit croire que ce fut véritablement en cette année qu'il mourut.

L'antiquité, avant Eusébe, n'avoit point varié sur cet article, & l'erreur de Clement d'Aléxandrie & de Tertullien, qui placent le Baptême & la Mort de J. C. dans la même année, ne sert qu'à nous découvrir une tradition qui remonte au temps des Apostres; car ils ne sont tombez dans cette erreur, qu'à cause que d'un costé ils lisoient dans S.t Luc que J. C. avoit esté baptisé par S.t Jean, lequel, suivant le même Evangéliste, n'avoit reçu sa mission qu'à la quinziéme année de Tibére; & que de l'autre, ils avoient trouvé dans les anciens que la quinziéme année marquée par le Consulat des deux Geminus, avoit esté celle de la mort du Sauveur. En ne commençant à compter les années de Tibére que du jour de la mort d'Auguste, ils ne pouvoient pas éviter de tomber dans cette méprise; & de plus, il falloit qu'ils différassent, comme ils ont fait, de deux ans le temps de la naissance de J. C. Mais ce qui montre en particulier que Tertullien connoissoit très-exactement le temps de la mort de J. C. & qu'il tenoit ce qu'il en a écrit, ou d'un auteur ancien & sûr, ou du moins d'une tradition qui remontoit au temps des Apostres, c'est que luy qui n'estoit point Astronome, & du temps de qui on n'avoit point encore fait des comparaisons de l'année Judaïque & de l'année Julienne, il avance que ce fut le 25. Mars que mourut le Sauveur, & sous le Consulat des deux Geminus; & la Pâque tomba effectivement ce jour-là en la XXIX.e année de l'Ere Chrestienne, comme Samuel Petit s'en est assuré.

Adv. Jud. cap. 8.

Eclog. Chron. lib. 1. cap. 11.

Ep. 22. A l'autorité de Tertullien, adjoûtez celle de Saint Jérôme,

celle de Lactance & celle de Sulpice Sevére, qui non-seulement a cru que J. C. avoit souffert la mort sous le même Consulat, mais encore que c'estoit la XVIIIe de Tibére, ce qui marque qu'il connoissoit l'époque de son Empire Proconsulaire: enfin la tradition universelle de tout l'Empire Romain, de l'Afrique, suivant Tertullien, de l'Egypte, selon Jule-Africain, & de l'Asie Mineure & des Gaules, selon Saint Irenée. Ils peuvent tous s'estre mépris pour le temps de la naissance & du baptême de J. C. mais cette erreur n'a esté fondée que sur l'ignorance de l'Empire Proconsulaire de Tibére, ou du moins sur le manque d'attention à cette époque, qui, à dire le vray, ne produisit aucun changement réel dans le Gouvernement de l'Empire.

Lib. 4. div. instit. cc. 10. & 14.

Hist. Sac. l. 2.

Lib. 3. c. 25.

Ces époques ainsi établies, M. de la Barre ne s'oppose point à la raison qui a déterminé M. de la Nauze à fixer le temps de la naissance de J. C. au mois de May, parce que la saison estoit trop froide au 25. Decembre, pour que les Pasteurs fussent alors la nuit en pleine campagne; mais sans rien déterminer sur cette question, il observe que la même raison prouveroit que J. C. ne fut pas baptisé au 6. de Janvier, temps peu propre à se plonger dans une riviére: à quoy il adjoûte qu'il se passa en effet trop de choses entre le temps du Baptême & la Pâque, pour n'y pas donner environ six ou sept mois.

Voyez en le détail dans l'art. précédent.

Mais, dira-t-on, il n'y eut point d'éclipse de soleil l'année dans laquelle M. de la Barre prétend que mourut J. C. Il est vray, mais aussi n'en trouvera-t-on point de naturelle dans toute autre année à la pleine lune. On objectera encore, & M. de la Nauze avoit en effet objecté, que si J. C. n'estoit né que peu de mois avant la mort d'Hérode, ce Prince n'auroit pas enveloppé dans le massacre qu'il ordonna, tous les enfants nez depuis deux ans; mais ne sçait-on pas, dit M. de la Barre, que la tyrannie est timide, & qu'elle est également sujette à prendre trop ou trop peu de précautions? Pourquoy Hérode immoloit-il à sa sûreté les enfants des environs de Béthléem? on luy avoit dit que c'estoit à Béthléem même que le Messie estoit né. Pourquoy au contraire n'y immoloit-il pas tous les enfants Juifs? car tout le peuple ayant esté obligé d'aller se faire inscrire dans le lieu de son origine,

combien d'autres que Joſeph allérent dans cette Ville, où les hôtelleries ſe trouvérent pleines? Et combien y en avoit-il au temps de l'Edit d'Hérode, qui s'en eſtoient retournez? Joſeph & Marie partirent de Béthléem pour ſe réfugier en Egypte, il n'y avoit donc que très-peu de temps, trois ou quatre mois au plus, que J. C. eſtoit né; car cette Ville n'eſtoit pas celle de leur demeure ordinaire, ils n'y eſtoient venus que pour obéir aux ordres de l'Empereur. On ſçait encore, s'objecte M. de la Barre, qu'il n'y a eu que trois dénombrements faits par ordre d'Auguſte, dans les années Juliennes XVIIIe XXXVIIIe & LIXe & que de ces trois années, la ſeconde, qui eſt celle qu'il croit eſtre la plus proche du temps de la naiſſance de J. C. en eſt encore trop éloignée, y ayant entr'elles deux autres années entiéres. Mais il répond qu'on ſçait auſſi que ces trois dénombrements n'eſtoient que le *Cens* ordinaire, qui ne fut pas fait réguliérement ſous Auguſte, & que ce Prince les fit en qualité de Cenſeur. Au contraire, le dénombrement dont parle Saint Luc eſt extraordinaire, & ce fut en vertu de ſa puiſſance Proconſulaire, qu'Auguſte le fit faire, puiſqu'il y aſſujettit toutes ſortes de perſonnes, & ceux mêmes qui n'eſtoient pas ſujets immédiats de l'Empire. Il eſt vray que Tertullien a confondu le ſecond cens avec ce dénombrement, & c'eſt pour cela qu'il prétend qu'il fut fait ſous Sentius Saturninus Préſident ou Gouverneur de Syrie; mais ce ſynchroniſme n'eſtant appuyé ſur rien, peut n'eſtre regardé que comme une conjecture.

M. de la Barre ne connoît point d'autre difficulté qui combatte le ſentiment qu'il a embraſſé; car celle que l'on fait ſur l'endroit de St Luc, où il eſt dit que le dénombrement qui ſe fit au temps de la naiſſance de J. C. fut le premier, ἡγεμονεύοντος τῆς Συρίας Κυρηνίου, s'oppoſe également à tous les ſyſtemes; & dans tous les ſyſtemes auſſi, on peut également la réſoudre: cependant peu ſatisfait des ſolutions que donna à cette difficulté M. de la Nauze, voicy ce qu'il propoſe. Comme il y avoit un Roy en Judée au temps de ce dénombrement, Auguſte, par conſidération pour luy, ne jugea pas à propos d'y faire faire le dénombrement par le Magiſtrat ordinaire; il en donna la

commiſſion à Quirinus homme Conſulaire; & pour le décorer davantage, il luy conféra ce qu'on appelloit alors *Imperium*, qui eſtoit la plus belle partie de la Magiſtrature. Cela eſtant ainſi, on conviendra que S.t Luc a dû dire de Quirinus, ἡγεμόνευε τῆς Συρίας, puiſqu'il en dit autant de Pilate à l'égard de la Judée. Dix ans après, le même Quirinus eſtant le Magiſtrat ordinaire de Syrie, fit en Judée un ſecond dénombrement, dont les anciens font mention; ainſi les paroles de l'Evangéliſte, qu'on vient de rapporter, ſignifient que ce dénombrement fut le premier des deux qui ſe firent en Judée, Quirinus eſtant en autorité dans la Syrie. Il eſt vray que M. de la Nauze avoit apporté cette ſolution, mais il n'avoit point donné de raiſon probable du parti qu'avoit pris Auguſte, de faire faire ce dénombrement par Quirinus. Pour prévenir les difficultez qu'on pourroit faire à ce ſujet, M. de la Barre dit que quoyqu'Hérode fût alors Roy de Judée, Auguſte n'avoit pas moins de droit d'y ordonner le dénombrement que dans les autres provinces. On le faiſoit pour connoître les forces de l'Empire, & pour tirer le contingent de chaque pays ſoûmis aux Romains; les Rois établis par le Sénat y eſtoient ſoûmis comme les autres. *Cap. 4. verſ. 1.*

M. de la Barre adjoûte que S.t Clement d'Aléxandrie eſt le plus ancien auteur qui ait écrit que J. C. ſouffrit en la XIX.e année de Tibére. Ce Pere marque en même temps les années des Olympiades; mais il eſt bon d'obſerver que le P. Pagi prétend qu'il les comptoit autrement que nous, & que dès-là ſon ſentiment n'empêche pas de croire que ce qu'il appelle la XIX.e de Tibére, ne ſoit l'année même du Conſulat des deux Geminus, qui eſtoit réellement la XVIII.e L'opinion de ce critique n'eſt pas ſans fondement, car on a fait voir d'abord que Saint Clement avançoit cet Empire Proconſulaire d'une année; & d'ailleurs, on eſt aſſuré qu'il plaçoit la mort de J. C. ſous le Conſulat des Geminus, puiſqu'il prétend qu'il avoit vêcu XV. ans ſous Auguſte, & pareil nombre d'années ſous Tibére: mais on l'a entendu autrement, & on a ſuppoſé que la XIX.e dont il parloit, devoit ſe compter depuis la mort d'Auguſte. Cette mépriſe paſſa dans la Chronique d'Aléxandrie & dans celle *Strom. lib. 1. pag. 249.*

d'Eusébe, que la version de Saint Jerôme a généralement fait adopter; & elle a prévalu au point de donner la naissance à l'Ere vulgaire, parce que Denys le Petit & Bede ont suivi ces guides infidéles.

QU'ANCIENNEMENT LA PROFESSION
De Virginité & la réception du Voile se faisoient dans le même temps.

TOUT ce qui regarde l'Antiquité, soit sacrée soit prophane, est du ressort de l'Académie; & quoyqu'elle s'abstienne de traiter les matiéres purement Théologiques, elle ne refuse pas de se prêter à la discussion des points de discipline, dont l'examen peut répandre des lumiéres sur quelqu'endroit de l'Histoire Ecclésiastique. C'est ce qui a engagé M. de Valois à examiner la question que nous venons d'exposer, & sur laquelle il prend l'affirmative, quoyque dans la pratique moderne de l'Eglise on prenne le Voile quelque temps avant que de faire la Profession de virginité, pour mieux connoître les suites d'un engagement qui doit durer le reste de la vie.

En 1731.

M. de Valois parcourt les quatre états de Filles vierges dont parlent les premiers Peres de l'Eglise, & il n'y trouve aucun intervalle entre la réception du Voile & la Profession.

Les Vierges de la premiére espéce, estoient celles qui, sans faire de vœu public & solemnel, consacroient à Dieu leur virginité dans le secret de leur cœur; elles ne cessoient point pour cela de demeurer dans le sein de leur famille, & elles n'estoient distinguées des autres filles que par leur extrême modestie, soit dans leurs habits, soit dans leur maintien, & par la pratique constante des vertus chrestiennes. Telles estoient les quatre filles de S.t Philippe, l'un des sept premiers Diacres, dont il est parlé dans le chap. 21. des Actes des Apostres. Telles estoient encore les autres Vierges du temps de S.t Paul, & il ne paroît pas qu'il y eût alors de maisons particuliéres pour les recevoir,

ce qui dura jusqu'au III.e siécle, vers le milieu duquel, comme les Monastéres d'hommes s'estoient fort multipliez, sur-tout dans l'Orient, les Vierges, pour se distinguer des filles du monde, prirent un habit différent des leurs. Cet habit consistoit en une tunique de laine brune & en un manteau noir, ainsi qu'on peut le prouver par la Lettre de Saint Jerôme à Gaudentius: *Solent quidam, cum futuram virginem spoponderint, pullâ tunicâ eam & furvo operire pallio*, &c. Le mot même de *quidam* prouve que cet usage n'estoit pas général. Tel estoit encore dans le IV.e & dans le V.e siécles, l'estat des Vierges de la seconde espéce, qui ne cessoient pas pour cela de demeurer avec leurs parents.

Les Vierges de la troisiéme espéce estoient celles qui faisoient un vœu public & solemnel de Virginité, & recevoient le Voile de la main de leur Evêque, ce qui se faisoit avec de grandes cérémonies, ou le jour de l'Epiphanie, ou la seconde feste de Pâques, ou à la feste de quelqu'Apostre: c'estoit pendant la Messe, au grand concours du peuple, que l'Evêque recevoit le vœu, & donnoit le voile, avec cette différence que pour les veuves qui se consacroient à Dieu, la cérémonie se faisoit dans la Sacristie, & avec moins de pompe. Cette cérémonie & toutes les circonstances qu'on vient d'énoncer, se trouvent dans le Sacramentaire de Saint Grégoire le Grand, & dans le Livre qui porte le nom d'*Ordre Romain;* sur quoy M. de Valois observe que Dom Hugues Menard, qui a donné l'édition des Œuvres de S.t Gregoire, a oublié de dire que cette cérémonie se faisoit aussi quelquefois le jour de Noël, comme il arriva à Sainte Marcelline sœur de Saint Ambroise, à laquelle le Pape Libére donna ce jour-là le voile dans l'Eglise du Vatican: ce qui engage ce Saint Docteur, qui a dédié à sa sœur ses trois Livres *de Virginibus,* à luy en rappeller le souvenir, dans le premier chap. du III.e *Namque is (Liberius) cum Salvatoris natali ad Apostolum Petrum Virginitatis professionem, vestis quoque mutationem signares, quo enim melius die, quam quo Virgo posteritatem adquisivit,* & le reste.

Ces trois sortes de Vierges demeuroient dans le monde, ou

chez leurs parents, ou dans quelque maison particuliére qu'elles choisissoient pour y vivre dans une plus grande retraite: c'est ce qu'on peut conclurre de différents endroits des Lettres de S. Jerôme, sur-tout de celle qui a pour titre *de vitando suspecto contubernio,* dans laquelle il expose aux Vierges avec combien de circonspection elles doivent choisir les compagnes de leur retraite. S.te Marcelline, après sa consécration, demeuroit à Rome avec une autre Vierge de ses amies, à qui elle avoit donné un appartement. On trouve dans la vie de S.t Ambroise, composée par Paulin Prêtre de Milan, le discours même du Pape Libére à la reception du voeu de cette sainte fille; le Pontife l'exhorte à éviter les assemblées publiques, sur-tout les noces: donc ces Vierges demeuroient encore dans le monde, car on ne fait pas de telles exhortations à des filles cloîtrées.

De là M. de Valois infére que sur la fin du IV.e siécle, & même au commencement du V.e temps auquel vivoit S.te Marcelline, les filles qui vouoient à Dieu leur virginité, ne laissoient pas de demeurer dans le monde. On sçait d'ailleurs que
En 429. S.te Geneviéve, consacrée dès l'âge de sept ans par S.t Germain
En 439. Evêque d'Auxerre, & confirmée dans son état par l'Evêque de Paris, que M. Baillet nomme Felix, quoyque son nom ne se trouve point dans l'ancienne vie de S.te Geneviéve, imprimée dans les *Acta Sanctorum* de Bollandus: on sçait, dit M. de Valois, que cette sainte fille demeura dans le monde jusqu'au
En 512. temps de sa mort. Le même fait, s'il avoit besoin de nouvelles
Contra Donatist. lib. 6. preuves, seroit encore établi par un passage d'Optat Evêque de Miléve, où ce Prélat parlant des Vierges d'Afrique, dit que la Mitre qu'elles portoient sur la tête, & qui désignoit leur état, servoit à les garantir contre les poursuites de ceux qui auroient voulu les épouser ou les enlever, ce qu'il n'auroit pas dit si ces filles avoient esté enfermées. Ces Mitres que les Vierges d'Afrique portoient au lieu de voile, estoient de laine teinte en pourpre, & servoient à couvrir la tête & une partie des épaules, ainsi qu'on peut le conclurre des paroles du même auteur.

Enfin, les Vierges de la quatriéme espéce estoient celles qui aussi-tost après leur profession publique de virginité, se renfermoient

renfermoient dans un Monastére pour y vivre sous la conduite d'une Supérieure, usage qui s'établit dans l'Eglise au commencement du IV.e siécle. En effet, S.t Basile, dans ses Ascétiques, fait mention de Convents de filles, aussi-bien que de Monastéres d'hommes; & S.te Macrine sa sœur fut Abbesse d'un Convent de filles qui estoit auprès de la ville de Césarée en Cappadoce, dont son frere estoit Evêque. C'est un fait que nous apprend S.t Gregoire de Nysse, frere de ce S.t Docteur & de S.te Macrine, dans la vie de cette Abbesse; on le trouve encore dans les histoires de Sozoméne & de Socrate, qui disent que Macédonius Evêque de Constantinople, & Eleusius Evêque de Cyzique, avoient fondé dans leurs Diocèses plusieurs Monastéres d'hommes & de filles.

Cet usage de renfermer les filles consacrées à Dieu, s'établit plus tard en Occident, sur-tout en France, où les plus anciens Convents de Religieuses qu'on connoisse, sont ceux que fondérent S.t Eloy, en 632. à Paris, dans une belle maison que Dagobert luy avoit donnée, & où il rassembla jusqu'à trois cens Religieuses sous la conduite de Sainte Aure qui en fut l'Abbesse; le Bienheureux Dadon frere aîné de Saint Ouën, à Jouarre, en 640. sous le regne de Clotaire second; & S.te Batilde femme de Clovis second, à Chelles, en 656. ou 57.

Il est bon même de remarquer qu'après l'établissement de ces Monastéres, les filles qui avoient fait vœu solemnel de virginité, n'estoient point astraintes à s'y renfermer; rien ne le prouve plus clairement que l'ordonnance de Clotaire second, qui se trouve dans la collection des Conciles de France, & dont voicy les termes: *Sanctimoniales, tam quæ in propriis domibus resident, quam quæ in Monasteriis positæ sunt,* &c.

Ce ne fut donc que par la suite des temps, & pour prévenir les inconvénients qui pouvoient arriver, & qui arrivoient en effet quelquefois, que l'Eglise ordonna à toutes les Vierges qui se consacroient à Dieu, de se retirer dans des Monastéres.

Après avoir parcouru l'histoire de ces quatre sortes de Vierges, M. de Valois se borne à celles des deux derniéres classes, c'est-à-dire, celles qui demeuroient encore dans le monde après

leur vœu de Virginité, & celles qui entroient dans des Convents; & il croit pouvoir conclurre de tout ce qu'il a recueilli sur cette matiére, que dans les IV.e V.e & VI.e siécles, le vœu public & solemnel de Virginité estoit toûjours accompagné de la réception du voile; on vient de le voir par l'histoire de S.te Marcelline & par celle de S.te Geneviéve. L'auteur le prouve encore, 1.° par l'autorité de S.t Ambroise, *his, in illo tunc die consecrationis tuæ dictis, & multis super castitate tuâ præconiis, sacro velamine tecta es. Omnis populus dotem tuam subscribens, non atramento sed spiritu, pariter clamavit, Amen.* 2.° Par le témoignage d'Optat, qui suppose le fait comme constant dans tout son 6.e livre contre les Donatistes. 3.° Enfin par la Nov. 8.e de l'Empereur Majorien, dans laquelle ce Prince deffend aux peres & aux meres d'user de leur autorité pour contraindre leurs filles à prendre le voile sacré, & de permettre qu'elles le prennent de leur propre mouvement, avant l'âge de quarante ans; ordonnance qui suppose qu'il n'y avoit pas alors comme à présent, l'intervalle du Noviciat, pendant lequel celles qui ont pris le voile n'ont contracté aucun engagement qu'elles ne puissent rompre.

Ad Virg. lapf. cap. 5.

SUR LA QUESTION,

Si avant Balbin & Puppien, quand il y a eu ensemble plusieurs Empereurs Romains, il n'y en a eu qu'un qui ait esté Grand Pontife.

IL n'y a guéres eu de question plus controversée, entre ceux qui ont traité des Antiquitez Romaines, que celle de sçavoir si tous ceux qui ont esté élevez à la dignité d'Empereur, lorsqu'il y en avoit plusieurs ensemble, ont esté également revêtus de la dignité de Souverain Pontife. 1733.

Quelques Sçavants [a] ont soûtenu l'affirmative sans aucune exception, persuadez qu'aussi-tost qu'on estoit déclaré Empereur, on avoit droit de prendre le titre de Grand Pontife.

D'autres, d'un avis entiérement opposé, ont prétendu que quand il y avoit plusieurs Empereurs ensemble, il n'y en avoit jamais qu'un qui eût le souverain Pontificat, & que ses Collégues n'estoient que de simples Pontifes. Gutherius, *de Jur. Pontif. I. 15.*

Une troisiéme opinion a esté que cette réserve de la qualité de Grand Pontife à un seul Empereur, n'avoit duré que jusqu'au Grand Constantin. Selden. *de Synedr. I. 10.*

Enfin la quatriéme, qui a esté adoptée par les plus sçavants hommes des derniers temps [b], & qui est aujourd'huy la plus commune, est que le titre de Grand Pontife n'a commencé à estre pris par plusieurs Empereurs ensemble, que sous Balbin & Puppien.

M. le Président Bouhier [c], homme aussi respectable pour son érudition que pour ses emplois & ses qualitez personnelles,

[a] Rosin, *Antiq. Rom. III. 22.* Panvin. *de Civit. Rom. lib. 2. cap. De Pontif.* Bulenger. *de Imper. Rom. I. 13.*

[b] Bosius, *de Pontif. Max. cap. 2.* Spanheim, *de Præst. Numism. Tom. 2. pag. 422.* Noris, *Cenot. Pis. Dissert. 2.ª cap. 7.* Pagi, *in Baron. Ann. 161. n.° 6.* Tillemont, *Hist. des Emper. Tom. 3. pag. 596.*

[c] Ancien Président à Mortier au Parlement de Dijon, & l'un des quarante de l'Académie Françoise.

ayant examiné avec ſoin ces divers ſentiments, voulut bien communiquer le réſultat de ſes réflexions à M. de Boze; & luy ayant laiſſé la liberté d'en faire part à l'Académie, elle jugea qu'il y auroit de l'injuſtice à en priver le Public.

Il penſe donc que de ces différents ſentiments, le ſecond & le troiſiéme ne ſont pas ſoûtenables, puiſque quand il n'y auroit que l'exemple de Balbin & de Puppien, il eſt certain, tant par leurs Médailles que par l'Hiſtoire, que ces deux Empereurs portérent enſemble la qualité de grands Pontifes.

Capitolin. *in Maxim. & Balbin. cap. 8.*

A l'égard de la quatriéme opinion, quelque reſpectable que ſoit l'autorité de ceux qui la ſoûtiennent, il croit pouvoir la combattre par des raiſons difficiles à ſurmonter; & il les rapporte ainſi.

On ſçait que Tite fut aſſocié à l'Empire par Veſpaſien ſon pere, au mois de Mars de l'an 71. de J. C. Or il nous reſte treize Médailles de ce Prince, frappées les années ſuivantes, mais du vivant de ſon pere, où on luy donne la qualité de P. M. c'eſt-à-dire, *Pontifex Maximus*.

V. Pagi, *in Baron. ann. 71. n. 3. & ſeq.*
Au Recueil de Mezzabarba.

La premiére, qui a d'un côté la tête de Veſpaſien, & de l'autre celle de Tite, donne à ce dernier le titre de grand Pontife dans ſon ſecond Conſulat, qui eſt de l'an 72.

La ſeconde & la troiſiéme ſont datées de ſon Conſulat III. & par conſéquent de l'an 74. La quatriéme & la cinquiéme ſont de ſon Conſulat IV. qui eſt de l'année ſuivante. La ſixiéme eſt de l'an 77. ſous ſon Conſulat VI. Et les ſept autres, qui ſont datées de ſa puiſſance Tribunicienne VIII. & par conſéquent antérieures à la mort de Veſpaſien, luy donnent la même qualité.

Ch. Patin a donné le Type de l'une, *Not. ad Sueton. tit. 6.*

M. le Préſident Bouhier ne parle pas des Inſcriptions qui ſemblent confirmer ces Médailles, parce que Boſius luy paroît y avoir pertinemment répondu, mais ſes réponſes ne l'ont pas également ſatisfait à l'égard des Médailles.

Boſius, *de Pont. Max. cap. 2. n. 6. & 14.*
Ibid. n. 12. & 13.

Il a combattu la premiére par des raiſons aſſez frivoles; elle luy a paru ſuſpecte, en ce que la Legende commence par IMP. mais c'eſt parce qu'il s'eſtoit fauſſement perſuadé que Tite n'eſtoit encore alors que Céſar, au lieu qu'il eſtoit Collégue de

ſon pere dès l'année précédente : & de dire que cette Médaille eſt ſuppoſée, c'eſt une mauvaiſe reſſource, car non ſeulement elle a eſté vûe par Occo, mais elle eſt encore citée par Mezzabarba, comme eſtant au Cabinet du Duc de Parme.

Boſius ne paroît pas avoir fait attention aux deux ſuivantes, quoyque la premiére fût déja dans l'édition qu'il cite ordinairement du recueil d'Occo. A l'égard de la ſeconde, elle pouvoit ne luy eſtre pas connue, car elle n'eſt que dans la deſcription du Cabinet du Roy de Pruſſe. On y voit d'un côté la tête de Tite, avec cette Legende, IMP. T. CAES. VESP. AVG. F. P. M. TR. P. COS. III. & au revers, la Providence préſentant un globe à ce Prince, avec ces mots, PROVIDENT. AVG. S. C. que peut-on oppoſer à des Monuments auſſi authentiques ?

Occo, p. 162. édit. de 1600.

Beger, *Theſ. Brandeburg.* to. 2. pag. 635.

Des deux du Conſulat IV. de Tite, Boſius n'en cite qu'une : & pour ſe tirer d'affaire, il croit qu'on y doit lire COS. VII. ou VIII. Il a encore propoſé le même expédient pour celle du Conſulat VI. M. le P. Bouhier demande ſi un pareil ſoupçon peut eſtre écouté dans la multitude de Médailles ſemblables, du nombre deſquelles ſont les ſept autres, qui ont eſté frappées ſous la huitiéme puiſſance Tribunicienne de Tite, comme il l'a déja obſervé.

Le doute de Boſius paroît mieux coloré à l'égard de L. Vérus ; ce n'eſt pas néantmoins parce que Capitolin, en parlant des titres que Marc-Auréle communiqua à ce Prince, n'a point fait mention du grand Pontificat, car il paroît l'avoir dit d'une maniére équivalente, non ſeulement par ces termes, *Ex eo cæperunt PARITER Remp. regere ;* & par ceux-cy, *In SIMILI, ac PARI Majeſtatis Imperio,* mais plus formellement encore par ce paſſage, *Marcus in eum OMNIA contulit :* une expreſſion auſſi générale ſemble renfermer la dignité de grand Pontife auſſi-bien que les autres. M. le P. Bouhier ne s'arrête pas non plus à un autre paſſage de Dion Caſſius, dont Boſius s'eſt prévalu, il en dira cy-après les raiſons ; mais ce qui eſt plus fort, c'eſt que ſur aucune des Médailles de L. Vérus, on ne trouve le titre de *Pontifex Maximus,* & il avoue que cet argument,

Boſius, *ibid.* n. 15.

Capitolin. *in Marco, cap.* 7. *Id. in Vero, c.* 1.

Ibid. cap. 3.

quoyque négatif, ne laisse pas d'estre d'un grand poids.

Cependant cette difficulté paroît levée par trois Inscriptions où ce titre est formellement donné à L. Vérus.

Boissard, *Antiq. tom. 3. pag. 120.*
Gruter, *CCLVIII. 3.*

La premiére a esté trouvée à Rome, en la Place qui porte le nom de Trajan, au-dessous d'une belle corniche dont Boissard nous a donné le dessein avec l'Inscription, qu'il faut insérer icy telle qu'il l'a rapportée, parce que ceux qui l'ont donnée depuis, ont changé la disposition des lignes, quoyqu'elle ne soit pas indifférente.

IMP. CAES. L. AVRELIO. VERO. AVG.
ARMENIAC. MED. PARTHIC. PONTIF.
MAXIM. TRIBVNIC. POTEST. VIII.
IMP. V. COS. III. P. P

Fulvius Ursinus, dont l'habileté est connue, l'avoit lûe de même, au rapport de Gruter, en sorte qu'il ne sembloit pas qu'on pût douter que cette copie ne fût très-fidéle.

Bosius, *dict. n. 15.*
Grut. *CCLIII. 2.*

Cependant Bosius a prétendu qu'il falloit en retrancher le mot MAXIM. se fondant sur une autre copie de la même Inscription, à ce qu'il croit, qui se trouve au recueil de Gruter, & où ce mot n'est pas, en quoy il a esté suivi par l'Auteur des Notes qui ont esté adjoûtées à la fin de la derniére édition de ce Recueil; mais M. le P. Bouhier a peine à se rendre à leur sentiment.

1.° Parce que Gruter n'a point marqué d'où il avoit tiré cette copie; il semble d'abord que ce soit du recueil de Smetius, mais elle ne s'y trouve point, ainsi elle doit estre tenue pour très-suspecte.

2.° Quand elle seroit vraye, il n'y a pas d'apparence qu'elle soit la même que la précédente, car cette derniére, suivant Gruter, a esté lûe sur un mur du Château S.t Ange, au lieu que l'autre a esté trouvée en la Place de Trajan.

3.° A en juger par la disposition des lignes de celle-cy, on n'a pû y adjoûter faussement le mot MAXIM. qui y paroît nécessaire pour égaler cette ligne aux précédentes. Si donc il

faut corriger l'une des Inſcriptions par l'autre, c'eſt pluſtoſt en adjoûtant ce mot à la copie où il manque, ſuivant l'avis de Gudius en ſa petite Note.

4.° L'Inſcription de la Place de Trajan ſe trouve confirmée par les deux ſuivantes, qui en augmentent la certitude & l'autorité.

L'une eſt au recueil de Gruter, ſur les Mémoires du P. André Schott ſçavant Jéſuite, qui l'avoit vûe dans la ville de Portalégre en Eſpagne, & L. Vérus y eſt nettement appellé PONT. MAX. Boſius n'a pû imaginer d'autre réponſe à ce monument, ſinon que le titre de grand Pontife a eſté donné par erreur à cet Empereur, par des Eſpagnols qui n'avoient pas eſté bien inſtruits de ſes qualitez. Mais, reprend M. le P. Bouhier, y a-t-il la moindre apparence que dans une province qui avoit autant de relation avec la Capitale de l'Empire, & où il y avoit d'ailleurs un Gouverneur Romain, pluſieurs Légions, & tant de Romains conſidérables, on eût ignoré un fait de cette importance?

Grut.CCLVII. II.

L'autre Inſcription a eſté heureuſement trouvée en 1729. à Narbonne, ſur un marbre très-bien conſervé. Les ſçavants PP. Bénédictins qui la rapportent, atteſtent qu'*elle eſt auſſi nette & auſſi entiére que ſi elle venoit d'eſtre faite*. En voicy les termes.

Hiſt. nouv. du Langued. to. I. Avertiſſem.

IMP. CAESARI
DIVI. ANTONINI
PII. FIL. DIVI. HADRIANI
NEPOTI. DIVI. TRAIANI
PARTHICI. PRONEPOTI
DIVI. NERVAE. ABNEPOTI
L. AVRELIO. VERO. AVG. AR
MENIACO. PONT. MAXIM.
TRIBVNIC. POTESTAT. IIII.
IMP. II. COS. II. PROCOS
DECVMANI
NARBONESES

Que peut-on répondre à cette autorité? dira-t-on que dans

la province Narbonnoise on ignoroit les qualitez de L. Vérus à la quatriéme année de son regne? cela n'est pas proposable. Soûtiendra-t-on qu'il y a faute sur ce marbre, & qu'il y faut lire PART. MAXIM? outre que cela est démenti par le marbre même, qui est trop bien conservé pour qu'on puisse s'y estre trompé, il faut observer que ce changement en entraîneroit nécessairement plusieurs autres, car par les Médailles de L. Verus, de même que par l'Histoire, on voit qu'il ne prit le titre de *Parthicus* qu'en sa cinquiéme puissance Tribunicienne, en laquelle il prenoit aussi la qualité d'IMP. III. Si donc on lisoit sur le marbre de Narbonne PART. MAX. il faudroit y lire en même temps, TRIBVNIC. POTESTAT. V. IMP. III. Tous ces changements n'estant ni recevables, ni possibles, ce seul exemple doit suffire pour détromper les partisans de l'opinion contraire.

M. le P. Bouhier passe à Commode, qui fut associé à l'Empire par Marc-Auréle son pere, l'an de J. C. 175. A son égard il trouve au recueil de Mezzabarba cinq de ses Médailles frappées du vivant de son pere, l'une en l'an 177. & les quatre autres en l'an 179. où il a pris les titres de AUG. GERM. P. M.

Bosius paroît n'en avoir connu aucune; mais M. de Tillemont, qui estoit imbu des mêmes préjugez sur le grand Pontificat, parlant de deux de ces Médailles (car il n'a pas cru qu'il y en eût davantage) s'est persuadé qu'il y falloit corriger PON. au lieu de P. M. C'est tout au plus ce qu'on pourroit se permettre s'il n'y en avoit qu'une, laquelle même fût soupçonnée d'avoir esté effacée ou altérée; au lieu qu'icy il y en a plusieurs, de la sincérité desquelles il n'y a pas lieu de douter. On voit de plus par ce qui a esté dit cy-dessus, qu'elles n'ont rien que d'ordinaire par rapport au titre de grand Pontife.

Tillem. Hist. des Emper. tom. 3. pp. 596. 597.

Nous avons plusieurs Médailles de l'Empereur Albin avec la qualité de *Pontifex maximus,* dans un temps où il sembloit estre Collégue de Sévére. M. de Tillemont en a dit des raisons qui ont paru assez bonnes à M. le P. Bouhier, pour l'empêcher de se prévaloir de cet exemple.

Idem, ibidem.

Mais

Mais que dira-t-on de la Médaille de Caracalle de l'an 207. où du vivant de son pere il a pris la même qualité? Que dira-t-on de cinq autres pareilles de Géta de l'an 210?

Bosius, qui n'avoit pas vû ces Médailles, n'en a pû rien dire. Mezzabarba soupçonne la premiére de supposition; forcé cependant de reconnoître la certitude des cinq autres, il s'écrie que c'est une énigme qu'il ne sçauroit expliquer, *Ænigma Œdipo indigens :* mais l'obscurité de cette prétendue énigme ne vient que du faux systeme que les sçavants se sont fait sur le grand Pontificat, & de ce qu'ils ont mal entendu un passage de Dion-Cassius, qui fait le principal fondement de leur opinion.

Cet Historien parlant des prérogatives des Empereurs, & entre autres du grand Pontificat, dit que quand ils se trouvoient au nombre de deux ou trois, il y en avoit toûjours un d'eux qui estoit grand Pontife, Α'ρχιερέων τε τινὰ αὐτῶν εἶ), en quoy il a voulu dire seulement que depuis Auguste les Empereurs n'avoient jamais laissé passer cette dignité en d'autres mains, & que quand ils s'estoient trouvez plusieurs ensemble, il y avoit du moins l'un d'entre eux qui en estoit revêtu. *Dio Cassius, lib. 53. p. 508.*

Dion avoit apparemment en vûe l'exemple de Tibére, qui quoiqu'associé à l'Empire par Auguste, ne le fut pas néantmoins au grand Pontificat, & qui n'eut pas même cette dignité incontinent après la mort de son pere adoptif; car quoyque cette mort fût arrivée au mois d'Aoust de l'an 14. il ne fut pourtant créé grand Pontife que le 9. Mars de l'année suivante, comme il paroît par une belle inscription de Florence, * & ce ne fut que dans ce temps-là qu'il en prit le titre sur ses Médailles. Il y eut sans doute en cette conduite de la politique, tant de la part d'Auguste, qui ne crut pas devoir changer sur ce point l'usage ancien, que de la part de Tibére, qui ne voulut pas paroître s'arroger de son chef cette dignité, jugeant bien que quand il auroit l'Empire, il auroit bien-tost le reste: mais ses successeurs n'eurent pas le même scrupule, ou du moins le

* Gruter, *CCXVIII. 8.* elle est plus entiére dans le P. de Montfaucon, *Diar. Ital. pag. 382.* & dans Gori, *Inscript. Florent. pag. 316.*

Sénat alla au devant de leurs désirs, en leur donnant ce titre aussi-tost qu'ils furent reconnus Empereurs, ou peu de temps après.

Quoy qu'il en soit, on a fort mal pris la pensée de Dion, quand on luy a fait dire que *lors même qu'il y avoit plusieurs Augustes ensemble, il n'y en avoit néantmoins qu'un qui prît le titre de grand Pontife.* C'est tourner en négative une proposition affirmative, & par conséquent luy donner une interprétation très-fausse. Un seul exemple suffisoit pour engager Dion à parler comme il a fait ; & peut-estre y en a-t-il eu plus d'un, car nous ne sçavons pas assûrément si Tite, L. Verus, Commode, Caracalle & Géta, eurent le grand Pontificat aussi-tost qu'ils furent associez à l'Empire : il se peut donc faire qu'il y ait eu quelqu'intervalle entre ces promotions, & c'en est assez pour justifier la proposition de Dion.

Tillem. dict. pag. 596.

Une autre difficulté qui a fait de la peine aux Sçavants, c'est de voir que quelques-uns des associez à l'Empire dont nous avons parlé, n'ont pris que le simple titre de *Pontifex*, même après le temps où M. le P. Bouhier suppose qu'ils ont eu la dignité de grands Pontifes; ce qui engage ces mêmes antiquaires à rejetter les Médailles, & les autres monuments où cette qualité est donnée à ces Princes.

Bosius, ibid. n. 16. Noris, loc. cit.

Mais ils auroient dû faire plus d'attention à une excellente remarque que M. Spanheim a faite le premier [a], sçavoir que chez les Romains le mot *Pontifex* estoit souvent employé pour *Pontifex maximus*. Cette vérité a esté reconnue depuis, non seulement par le sçavant P. Pagi [b], mais encore par l'illustre M. Cuper [c], qui l'a fortifiée par de nouvelles preuves, & a fait voir que c'estoit la raison pour laquelle Géta est appellé sur ses Médailles tantost PONT. MAX. & tantost PONT. seulement : or on doit en dire autant des autres, & en conclurre avec M. le P. Bouhier, que le mot *Pontifex*, estant équivoque, on n'en peut tirer aucune conséquence pour le fait dont il s'agit.

[a] Spanheim, *de Præst. Numism. Tom. 2. pag. 84.*

[b] Pagi, *Dissert. Hypat. Part. 1. cap. 1. n.° 6.*

[c] Cuper, *in Lactant. de Mortib. Persecut. pag. 212.*

Il pourroit même entrer quelque raiſon de bienſéance ou de politique, dans l'uſage de ne donner ordinairement aux Princes aſſociez à l'Empire que le ſimple titre de *PONTIFEX;* car on comprend bien qu'encore que ces Princes euſſent celuy de grands Pontifes, ce n'eſtoit que par honneur, toute l'autorité de cette charge, ainſi que ſes fonctions, réſidant en la perſonne de celuy qui les avoit aſſociez. Ainſi l'on ne doit pas eſtre ſurpris que le principal Empereur eût ſur ce point quelque marque de diſtinction, ou que du moins ſes Collégues euſſent pour luy la déférence de ne ſe pas toûjours égaler à luy de tous points, à moins qu'il ne le déſirât luy-même, ou qu'il n'y en eût quelqu'autre raiſon particuliére. Voilà, ſelon M. le P. Bouhier, l'explication de l'énigme.

Il n'en conclud pas néantmoins avec les partiſans de la premiére opinion, que tous ceux qui ont eſté aſſociez à l'Empire ont eſté revêtus de la dignité de grand Pontife; le ſeul exemple de Tibére ſuffit pour les réfuter: il tient ſeulement que la pluſpart de ces Princes l'ont eſté avant Balbin & Puppien, à commencer par Tite, & de plus, que s'ils ont joui de cette prérogative, ce n'a pas eſté de plein droit en vertu de leur aſſociation, mais ſuivant qu'il a plû à l'Empereur qui a bien voulu ſe donner un ou pluſieurs Collégues. Ce ſyſteme applanit, ce ſemble, toutes les difficultez.

OBSERVATIONS SUR LE NOM DU GE'NERAL DES TROUPES DE MAXENCE.

1731. ON sçait que la grande victoire que Constantin remporta près de Rome sur Maxence, avoit esté précédée de la prise de plusieurs Villes, & du gain de trois batailles, où Constantin avoit défait les Généraux de ce même tyran. Ce fut l'an 312. & le v.e de son Empire, que Constantin commença cette guerre. Il passa en Italie avec une armée de quarante mille hommes; il s'empara d'abord de la ville de Suze au pied des Alpes, ensuite il tailla en piéces un corps de troupes de Maxence dans la plaine de Turin. De là s'avançant avec une extrême diligence du costé de Milan, il soumit toutes les villes qui se trouvérent sur son passage, & ayant tourné du costé de Bresce, il y mit en déroute la meilleure partie de la Cavalerie ennemie, qui se retira précipitamment sous Vérone, où les troupes de Maxence avoient ordre de se rassembler. Ces troupes commandées par divers Officiers de réputation, avoient pour chef un Général très-expérimenté dans l'art de la guerre; & ce Général est nommé différemment par les deux seuls Auteurs qui ont prétendu nous conserver son nom. Nazarius, dans sa harangue à Constantin, l'appelle Ruricius. *Aderat quidem,* dit-il, *RURICIUS experientissimus belli, & Tyrannicorum ducum columen.* Ce Ruricius se renferma dans Vérone, Constantin l'y assiégea: il fit une sortie, & fut repoussé avec perte: enfin s'estant sécrétement échapé de la ville, & ayant rassemblé ce qui lui restoit encore de troupes au dehors, il revint sur ses pas dans l'espérance de faire lever le siége. Sur le premier avis qu'en eut Constantin, il alla au devant de luy, l'attaqua, le défit, & ce Général fut tué dans le combat.

Ce fait est rapporté par Eusébe & par Aurelius-Victor,

comme par Nazarius que nous avons déja cité; mais de ces trois Auteurs, ce dernier est le seul qui ait nommé le Général, & il l'appelle *RURICIUS*. Ce même fait est raconté par un autre Panégyriste anonyme, qui dans une semblable harangue adressée à Constantin, dit que Vérone estoit deffendue par une armée considérable, que cette armée avoit des chefs très-courageux, & le Géneral le plus déterminé, ou si l'on veut, le plus obstiné à se deffendre; il le nomme *POMPEIANUS*, & plaignant la destinée de Vérone, il dit, qu'après avoir esté colonie du grand Pompée, il falloit qu'elle eût le malheur de se voir détruite par l'obstination du Géneral *POMPEIANUS*: *Verona maximo hostium exercitu tenebatur, acerrimis Ducibus, pertinacissimo Præfecto, scilicet ut quam coloniam Cneius Pompeius aliquando deduxerat, POMPEIANUS everteret.*

M. Moreau de Mautour a fait part à l'Académie de ses Réflexions sur cette contrariété apparente, & sur la maniére de la concilier.

Premiérement, il ne doute pas que le Géneral en question ne s'appellât Ruricius, car outre que le témoignage de Nazarius, auteur connu, & du même temps que Constantin, doit estre préferé à celuy d'un auteur anonyme, les sçavants n'ont point pris le change; M. Spanheim, entre autres, dans ses Notes sur les Césars de Julien, au commencement de la harangue où Constantin, pour se comparer, s'élever même au-dessus d'Aléxandre, se vante d'avoir vaincu les Romains, & oppose leur valeur à la mollesse des Perses, a mis une note qui rappelle la victoire de cet Empereur, & la défaite entiére de *Ruricius*, qui commandoit les troupes de Maxence, troupes composées des plus belliqueuses nations du monde.

D'un autre costé, le panégyriste anonyme n'a point imaginé le nom de *Pompeianus*, dans un temps où la mémoire des événements qu'il célébre estoit si récente; & il est difficile de se persuader qu'il se fût donné cette licence par le seul plaisir de faire une allusion, ou plustost une équivoque puérile entre le nom de Pompée restaurateur de Vérone, & celuy du Géneral qui avoit occasionné sa destruction.

De là M. Moreau de Mautour infére que si *Ruricius* estoit le véritable nom de ce Géneral, *Pompeianus* pouvoit estre également son surnom. M. de Tillemont, dans son histoire des Empereurs, paroît avoir eu la même idée, puisqu'il l'appelle *Ruricius Pompeianus,* mais il ne rapporte aucune raison pour l'établir; & c'est pour y suppléer que M. de Mautour pense d'abord qu'il n'estoit pas impossible que ce Géneral dans sa famille eût quelqu'alliance avec les descendants de Pompée, dont le nom estoit autrefois si répandu dans l'Italie, dans la Sicile, & même dans les Gaules, par le seul droit de patronage ou de clientele: mais, sans trop insister sur cette idée, il s'attache à déterminer ce surnom par celuy du lieu d'où *Ruricius* tiroit son origine, & voicy comment il l'explique.

Dans l'Itinéraire maritime d'Antonin, qui contient les distances d'un port à l'autre, depuis la ville de Génes jusqu'à celle d'Arles, en remontant par le Rhône, l'on trouve: *ab Alconis* POMPEIANIS *portus millia passuum* XXX. *à* POMPEIANIS *Telonem Martium* (qui est Toulon) *millia passuum* XV.

Lib. 3. cap. 5. Pompéiana, autrement Mesé, est une petite Isle que Pline place au rang des trois Isles Stœchades, qui sont Proté, Mesé & Hypæa, dans le voisinage de Marseille, *tres Stœchades à vicinis Massiliensibus dictæ per ordinem, quas item nominant singulis vocabulis, Proten & Mesen quæ & Pompeiana vocatur, tertia Hypæa.* Il faut lire *Pompeiana*, suivant l'ancienne leçon des manuscrits, comme dans l'édition de 1587. & dans la Note de Dalechamp, à laquelle le P. Hardouin n'a pas fait attention, & non pas *Pomponiana*, qui se trouve dans quelques autres éditions. Quelques Géographes modernes croyent que cette Isle est aujourd'huy celle de Pomegut, d'autres que c'est l'Isle de Porqueyroles, ou qu'elle fait partie des Isles d'Hiéres. Quoy qu'il en soit, il est certain, au rapport de Pline, qu'elle estoit du nombre des Isles voisines de la côte de Marseille & de Toulon.

M. de Mautour est très porté à croire que *Ruricius* estoit natif ou originaire de cette Isle *Pompeiana,* d'où il auroit eu le surnom de *POMPEIANUS,* & que l'Italie avec une partie des Gaules du côté des Alpes, s'estant déclarées en faveur de

Maxence, *Ruricius* avoit eu le commandement de ses troupes à Vérone. D'ailleurs, M. de Tillemont, dans la vie de Constantin, qualifie *Ruricius* de Préfet du Prétoire de Maxence, qui probablement luy conféra ce titre dans quelque ville de cette partie de la Gaule qui s'estoit déclarée pour luy.

M. de Mautour prend cette occasion de parler d'un autre Ruricius, connu dans l'Histoire du même siécle, & qu'il juge avoir esté de la même famille que le Géneral de Maxence.

Dans les premiéres années de l'Empire de Valentinien, c'est-à-dire, l'an 364. & 365. de l'ére chrestienne, il y eut un événement considérable en Afrique. Les Austuriens, peuples barbares voisins de la Libye, accoûtumez aux rapines & aux meurtres, excitoient souvent des troubles dans la province; c'est ainsi qu'Ammian-Marcellin les dépeint: *Austuriani his contermini partibus Barbari, in discursus semper expediti veloces, vivereque adsueti rapinis & cædibus, paulisper pacati in genuinos turbines revoluti sunt.* Lib. 28.

Ces Barbares avoient commencé dès le temps de l'Empereur Jovien prédécesseur de Valentinien, à faire des courses du côté de Lepti & d'Ea villes de la Libye Tripolitaine; ils pillérent ces deux villes, continuérent leurs ravages, & exercérent de grandes cruautez dans toute la province de Tripoli, dont Ruricius estoit pour lors Gouverneur. Ammian qui a fait le détail de tout ce qui arriva pour lors, rapporte que les habitants de Lepti & les autres Tripolitains envoyérent des députez à Valentinien, pour luy représenter l'état déplorable où ils estoient réduits, & pour obtenir du secours. Comme ils avoient pour suspect un certain Romanus, homme dur & avare, qui avoit depuis peu le titre de Comte d'Afrique, ils demandérent à l'Empereur que Ruricius Gouverneur de la province, eût le soin de la milice & des troupes qui y estoient répandues, ce qui leur fut accordé; mais cet ordre fut bientost changé, & le soin des troupes fut transféré à Romanus: *negotiorum quoque & militarium cura Præsidi delata Ruricio, mox translata est ad Romanum.* C'est ce qui dans la suite produisit de grands désordres; Ruricius avoit envoyé à l'Empereur une rélation des incursions

des Barbares, de l'état malheureux des Tripolitains, & des délibérations sécretes qu'on avoit prises; cependant il fut accusé de mauvaise foy par les artifices de Romanus, qui de concert avec les Officiers de la Cour de l'Empereur, fomentoit les divisions d'Afrique. L'on fit entendre à Valentinien qu'on l'avoit surpris & mal informé; on impliqua dans cette calomnie Jovinus, Ruricius & d'autres Officiers. Valentinien, cruel de son naturel, les condamna à mort; on imputa sur-tout à Ruricius le crime de n'avoir point exposé la vérité, & d'avoir inséré dans sa relation des termes indiscrets: *Valentinianus ad acerbitatem proclivior, præcepit Ruricium Præsidem ut mendacem morte mulctari, hoc quoque accedente quod in relatione ejus verba quædam, ut visum est, immodica legebantur.* Il fut en effet exécuté à Sitipsis ou à Stophe, ville de la Mauritanie.

Par la conformité du nom de ce Ruricius avec le précédent, & par la différence seulement de 53. ou 54. années entre la mort de l'un & de l'autre, on peut conjecturer, dit M. de Mautour, que Ruricius *Præses provinciæ Tripolitanæ*, cité par Ammian-Marcellin, & mort en Mauritanie en 365. ou 366. & dans une province soumise aux Romains, estoit de la famille, peut-estre même le fils de ce Ruricius Pompeianus qui commandoit les troupes de Maxence, & qui fut tué au combat de Vérone en 312.

REMARQUES

REMARQUES
Sur le nom d'ARGENTORATUM.

M. SCHEPFLIN, Aſſocié-Correſpondant de l'Académie des Belles-Lettres, eſtant venu y prendre place en 1731. marqua le jour de ſon entrée par la lecture d'une Diſſertation ſur un monument de la huitiéme Légion d'Auguſte, découvert depuis quelques années à Straſbourg, où il fait ſa réſidence ordinaire; & comme à la fin de cette Diſſertation, que l'on trouvera imprimée dans le Tome ſuivant, il paroît reconnoître l'ancien nom de Straſbourg *Argentoratum*, pour un nom Romain, M. Lancelot crut devoir oppoſer à ce ſentiment les remarques dont nous allons rendre compte. 1731. *Tom. x. pag. 457.*

Premiérement, dit M. Lancelot, aucune raiſon ſenſible ne détermine à faire venir le mot *Argentoratum* de celuy d'*Argentum;* aucun auteur ne nous apprend que la ville de Straſbourg ait eu des mines d'argent dans ſon territoire, qu'elle ait ſervi de dépoſt à la caiſſe militaire ou au tréſor public, ni que les officiers & les ouvriers qu'on nommoit *argentarii*, y ayent fait une réſidence particuliére.

En ſecond lieu, on ne ſçauroit donner de preuves poſitives que la ville de Straſbourg n'exiſtoit point, & qu'elle ne portoit pas le nom d'*Argentoratum*, avant que les Romains pénétraſſent dans le pays des Germains. Le ſilence de quelques auteurs ſuffit-il pour nier cette exiſtence? elle pouvoit exiſter ſans que Céſar, Strabon, Pline & Tacite en euſſent parlé; rien ne s'y eſtoit paſſé qui fût venu à leur connoiſſance, ou qui méritât d'eſtre tranſmis à la poſtérité.

On ne peut diſconvenir qu'elle ne fût conſidérable du temps de Ptolémée, puiſque cet auteur, qui ordinairement ne fait mention que des principales Villes, parle de celle-cy, & dit qu'elle eſtoit deſtinée à la huitiéme Légion: ſon accroiſſement auroit eſté très-prompt, ſi elle n'avoit dû ſon établiſſement qu'aux Romains.

3.° Ce n'est pas avancer un nouveau sentiment, que de dire qu'elle est d'origine Germaine, plusieurs auteurs le prétendent, Bebelius, Spener, &c. ce dernier dit même qu'on ne doit pas douter que son nom ne fût Germain : *Nomen urbis, ut ferè reliqua cis-Rhenanorum, ex Germania fuisse nemo valdè dubitabit.* L'exact & judicieux M. Obrecht s'estoit proposé de traiter ce point d'antiquité, dans l'ouvrage qu'il avoit promis de donner sous le titre d'*Alsaticarum urbium origines;* & ce travail qu'il n'a pas eu le temps d'achever, seroit digne de l'auteur de la dissertation sur le monument trouvé à Strasbourg.

Not. German. antiq. l. 6. c. 5. §. 5.

Prodrom. rer. Alsat. cap. 4. §. 20.

4.° On doit établir pour maxime générale, qu'il faut chercher les noms des lieux dans la Langue primitive des Nations qui les ont habitez, avant que d'estre réduits à leur donner une origine étrangére, à moins que celle-cy ne fût établie sur un point d'Histoire indubitable.

Or, si on peut trouver le nom d'*Argentoratum* dans le Celtique ou le Germain, quelle nécessité y a-t-il d'en faire un nom Latin? Quand on dit Celtique ou Germain, c'est qu'on ne peut douter de l'affinité, pour ne pas dire l'identité des deux Langues. Qu'*argento* soit un mot Celtique, les noms d'*Argentomagus,* d'*Argentomum,* d'*Argentogilum* le prouvent : on y peut joindre ceux d'*Argentouaria,* terme qui s'est insensiblement altéré en celuy d'*Argentoaria,* & depuis dans les siécles postérieurs, en *Argentaria,* d'*Argentoduplum* ou *Argentoduptum,* riviére de Languedoc qui se jette dans l'Aude; peut-estre aussi tous les noms d'*Argences,* d'*Argençon,* d'*Argentan,* qui sont assez communs en France.

On ne peut nier qu'*Argentomagus* & *Argentogilum* ne soient des noms Gaulois, composez de celuy d'*argento,* & de ceux de *magus* & de *gilum :* ces deux derniers sont incontestables.

De ce qu'ils sont joints à celuy d'*argento,* on en doit conclurre que luy-même est aussi Celtique. On ne trouvera point de noms Latins joints à des noms Celtiques, si on en excepte ceux que la flatterie ou la reconnoissance introduisirent en faveur de Jules-César & d'Auguste. Le nom de ces deux Empereurs se trouve joint à des mots Celtiques dans ceux

d'*Augustodunum*, d'*Augustomagus*, d'*Augustonemetum*, d'*Augustoritum* ou *Augustoretum*, *Cæsarodunum*, *Cæsaromagus*, *Juliacum*, *Juliobona*. Mais on ſent bien qu'il eſtoit impoſſible de faire autrement ; & ce qui acheve de le prouver, c'eſt que hors ces cas-là, on ne trouve aucun mélange de termes Gaulois & Romains, ſur-tout pour des lieux ſituez dans les provinces ſeptentrionales des Gaulois ou Celtes. Si on objectoit à M. Lancelot le nom de Senlis, *Sylvanectès*, qui ſemble préſenter un mot latin, il répondroit que M. de Valois, dont le témoignage doit eſtre de quelque poids ſur cette matiére, prétend que ce nom eſt Gaulois ; que d'ailleurs ces peuples n'ont point eſté appellez *Sylvanectes* dans les premiers ſiécles ; que Pline les nomme *Ulbanectes*, de même que Ptolémée, au rapport de Cluvier, & que ce n'eſt que dans les Notices de l'Empire qu'on trouve pour la premiére fois le nom de *Civitas Sylvanectum* : qu'au reſte il y a ſi peu de différence entre *Ulbanectes* & *Sylvanectes*, que l'un a pû eſtre ſubſtitué à l'autre, & que le pays de Senlis eſtant rempli de bois, on a cru dans les ſiécles ſuivants que *Sylvanectum* ne pouvoit venir que du latin *ſylva*.

S'il eſt donc établi que hors les cas que l'on vient d'expliquer, & qui ne forment tous enſemble qu'une exception bien legére à la régle génerale, on n'a jamais allié un nom Celtique à un nom Romain, il reſte pour conſtant que les noms d'*Argentomagus*, d'*Argentogilum*, ſont compoſez de deux noms Gaulois : il y a même une obſervation à faire ſur le dernier. Le mot *gilum*, qui, à en juger par les noms qu'il termine, n'a eſté donné qu'à des lieux d'une plus petite conſidération que ceux qui ont le *magus*, le *dunum*, le *bona*, *&c.* n'a jamais mérité d'eſtre joint à ceux de Jules-Céſar & d'Auguſte, parce que ces Princes n'avoient porté ni leur attention ni leurs bienfaits ſur des lieux d'auſſi peu de conſéquence ; & dès-là il eſt toûjours reſté joint à un autre nom Celtique, *Bonogilum*, *Brogilum*, *Diogilum*, *Nantogilum*, *Antogilum*, *Gargogilum*, *Caſſenogilum*, *Cantogilum*, *Vernogilum*, &c.

Or ſi *argento* eſt un mot Celtique dans les noms d'*Argentomagus*, d'*Argentogilum*, & dans ceux qu'on a indiquez cy-deſſus, pourquoy ceſſera-t-il de l'eſtre dans *Argentoratum* ! Pourquoy

ce nom ne sera-t-il pas aussi composé de deux autres Celtiques ou Germains, *argento* & *ratum*, qui peut estre le même que *retum*, *ritum* ou *ractum*! car toutes ces terminaisons, qui doivent avoir une signification commune ou approchante, se trouvent dans *Corterate* [a], dans *Carpentoratum* [b] ou *Carpentoracte*, dans *Bibracte*, dans *Insula Horata* [c], dans *Augustoretum* ou *Augustoritum* [d], dans *Anderitum* [e], &c.

S'il est naturel de demander ce que signifioient en Langue Celtique les mots *argento*, *argentum*, *argantum* [f], M. Obrecht que nous avons déja cité, & qui à l'occasion du mot *Tribocci*, convient qu'il est Celtique, mais qu'il n'est pas facile d'en deviner la vraye signification, adjoûte qu'il est impossible de prononcer sur l'origine d'un mot & sur l'usage d'une Langue, avant que d'avoir rien de certain sur cette Langue & sur ce mot. C'est le cas où nous sommes à l'égard du Celtique; nous en connoissons beaucoup de termes, & nous en entendons quelques-uns, parce que d'anciens auteurs les ont expliquez; mais comme cela ne suffit pas pour trouver l'explication des autres, contentons-nous de travailler à restituer à cette Langue tous ceux qui peuvent luy appartenir.

Quand les Romains devenus maîtres ou alliez des Nations qui bordoient le Rhin, voulurent, suivant leur usage, donner un nom latin à *Argentoratum*, la chose leur fut aisée; rapportant le premier mot qui le composoit à leur mot latin *argentum*, ils le conservérent: supprimant le second, *oratum*, *ratum*, ils y substituérent une de leurs terminaisons favorites, *ina*, ce qui a formé leur *Argentina*.

Pour le nom moderne de Strasbourg, on s'apperçoit d'abord qu'il est composé de *strata* & de *Burgus*. Plusieurs voyes Romaines y passoient, & on sçait que les grands chemins que les

[a] *Corterate*, Coutras.
[b] *Carpentoratum*, Carpentras.
[c] L'Isle d'Houat sur la côte de Vannes.
[d] *Augustoritum Pictonum*, Poitiers.
[e] *Anderitum Cabalorum*, Mende.
[f] *Argentogilum, vel Argantogilum à Gallis nuncupatum esse puto, nomine composito ex* argento, *aut* arganto *&* gilum, *vel* gelum, *quæ Gallica esse nomina, sed significationis solis nostris Britannis ac Insularibus notæ, non dubito.* Valef. Not. Gall. in voce *Argentogilum*, pag. 409. Col. 1.

Romains avoient construits dans les pays où ils séjournoient, ou dont ils avoient fait la conquête, y introduisirent le mot *strata, via strata;* & la pluspart des Nations chez qui on trouve de ces chemins, ont adopté ce terme, dont l'usage leur estoit si fréquent. De-là viennent l'*estrée* François, le *stret* Anglo-Saxon, le *street, streat* Anglois, le *strass* Alleman, le *straede* Danois, le *straet* Flamand; de-là viennent aussi par conséquent les noms d'*Erminstreat*, de *Wattingstreat* en Angleterre, de *Strasburgum*, &c. tous noms composez, non pas, à parler exactement, de deux Langues, mais d'une seule, puisque le mot *strata* luy-même estoit devenu François, Anglois, Alleman, parce que ces Nations se l'estoient approprié, & luy avoient donné chacune leur terminaison particuliére.

C'est par cette introduction de nouveaux termes, & par les autres changements que des invasions subites, & quelquefois le simple commerce, occasionnérent dans les Langues primitives, que les Langues modernes se sont formées: celles-cy ont esté appellées dans le moyen âge, *Langues rustiques,* c'est-à-dire, vulgaires, par opposition à la Langue Latine, qui estoit seule réservée aux Sciences, & que l'Eglise avoit consacrée. C'est aussi en ce sens qu'il faut entendre le mot *rusticè,* qui se trouve dans un Diplome de l'Empereur Othon second, où parlant de Strasbourg, *Argentinensem civitatem quæ rusticè* STRAZBURG *vocatur alio nomine.* Nostre François a esté appellé de même *Lingua rustica,* lorsqu'il commençoit à se former. *Prodrom. rer. Alsat. p. 297.*

CORRECTION
D'un paſſage de GRÉGOIRE *de Tours.*

1732. GRÉGOIRE de Tours dit au vingtiéme chapitre du livre ſecond de ſon hiſtoire, *Eurichus autem Gothorum rex Victorium ducem ſuper ſeptem civitates præpoſuit anno quatuordecimo regni ſui. Qui protinus Arvernis adveniens, &c. Fuit autem Arvernis annis novem, poſt cujus exceſſum regnavit Eurichus annos quatuor. Obiit autem anno regni ſui vigeſimo-ſeptimo.*

Ces derniéres lignes contiennent, ſelon M. de Mandajors, une erreur manifeſte ſur les années du regne d'Euric; Iſidore, Jornandes, Victor de Tunes, ne donnent tout au plus que dix-neuf ans de regne à Euric, dont ils placent la mort en 484. ou 485.

La préface du code Théodoſien, & les actes du Concile d'Agde, portent qu'Alaric fils & ſucceſſeur d'Euric, eſtoit dans la vingt-deuxiéme année de ſon regne le 2. Fevrier, & au mois de Septembre 506. Enfin Grégoire de Tours luy-même dit, que Siagrius ſe ſauva chez Alaric Roy des Viſigoths, après la bataille de Soiſſons, qui fut donnée en 486.

Il n'eſt donc pas douteux qu'il n'y ait erreur dans le texte de Grégoire de Tours, ſoit que cet hiſtorien ait fait la faute, ſoit que quelque copiſte ait alteré ſon ouvrage.

Mais, voicy une ſeconde erreur du même texte, que M. de Mandajors s'eſt appliqué à rendre ſenſible. Selon Grégoire de Tours, Victorius, Gouverneur de ſept Citez de la premiére Aquitaine, prit poſſeſſion de l'Auvergne la quatorziéme année d'Euric, qui tombe ſur l'an 480. Or, Victorius eſtoit en Auvergne avant l'an 477. Voicy comment M. de Mandajors le prouve.

Apollinaire Sidoine fait mention du même Victorius, comme eſtant déja en Auvergne, dans la lettre pénultiéme de ſon ſeptiéme livre: *Tum principaliter*, dit Sidoine, *ampliſſimi*

viri Victorii comitis devotione præventus, quem jure ſæculari patronum, jure eccleſiaſtico filium, excolo ut cliens, ut pater diligo.

Or, les ſept premiers livres de Sidoine qu'il adreſſa à Conſtance, furent publiez avant l'an 477. donc la lettre où il eſt fait mention de Victorius, avoit eſté écrite avant 477. & puiſque Victorius eſtoit déja en Auvergne quand cette lettre fut écrite, Victorius eſtoit en Auvergne avant la quatorziéme année d'Euric. Pour prouver que les ſept premiers livres des lettres de Sidoine avoient eſté publiez avant 477. M. de Mandajors employe l'onziéme lettre du neuviéme livre, adreſſée à S.t Loup Evêque de Troyes.

Cette lettre contient deux faits; le premier, que S.t Loup eſtoit alors dans la cinquantiéme année de ſon épiſcopat, car Sidoine luy dit: *Jam per quinquennia decem non æquævis ſacerdotibus tantum, verum & antiquis quoties collatus antelatuſque ſis, &c.* Et nous ſçavons d'ailleurs, que S.t Loup eſtoit Evêque depuis l'an 427. & qu'il alla en 429. dans la grande Bretagne avec S.t Germain, eſtant alors Evêque depuis deux ans, ce qui fixe l'époque de la lettre de Sidoine à l'année 477. *Fleury, Hiſt. Eccl. ann. 429.*

Le ſecond fait que cette lettre contient, c'eſt qu'il avoit auparavant envoyé un exemplaire de ſes lettres à S.t Loup, pour le faire tenir à un de ſes amis.

Or, cet exemplaire envoyé à S.t Loup en 477. contenoit la lettre où Sidoine fait mention de Victorius déja Gouverneur; d'où il s'enſuit que Victorius eſtoit en Auvergne, non-ſeulement avant l'an 477. mais encore avant que le premier recueil de Sidoine fût publié. Pour prouver enfin, que c'eſt de ce recueil dont il eſt queſtion dans la lettre de Sidoine à S.t Loup, M. de Mandajors obſerve que S.t Loup s'eſtoit plaint à Sidoine de la préférence qu'il avoit donnée à un autre, à qui il avoit envoyé ſon livre: *Propter libellum,* dit Sidoine, *quem non ad vos magis, quàm per vos miſſum putatis, epiſtolam veſtram, non ad me magis, quàm in me ſcriptam recepi.* Sidoine adjoûte: *quem prælatum ſuſpicabare unius epiſtolæ forma contentus abſceſſit. Tu qui quereris omiſſum, tribus loquaciſſimis paginis fatigatus.*

Or, on trouve justement trois lettres à S.t Loup, dans le sixiéme livre qui est adressé aux Evêques. Enfin Sidoine fait remarquer à S.t Loup que son nom est le premier dans ce livre sixiéme: *Sicut tu antistitum cæterorum cathedris, prior est tuus in libro titulus.* En effet, le sixiéme livre commence par une lettre à S.t Loup; d'où il résulte, que le livre dont il s'agit dans cette lettre écrite la cinquantiéme année du pontificat de S.t Loup, estoit le premier recueil des lettres de Sidoine, publié avant 477. dans lequel on trouve une lettre où il est fait mention de Victorius déja résident en Auvergne. Il faut donc nécessairement que Victorius fût arrivé en Auvergne avant la publication des lettres de Sidoine, c'est-à-dire, avant l'an 477. & comme ce fut en l'année 475. que l'Empereur Népos ceda l'Auvergne à Euric, il est très-vraysemblable que Victorius, déja Gouverneur des sept Citez de la premiére Aquitaine, vint la même année 475. prendre possession de l'Auvergne, au moyen de quoy, son gouvernement s'étendit alors sur les huit Citez de cette province.

EXPLICATION

EXPLICATION
DE QUELQUES INSCRIPTIONS SINGULIERES,
Trouvées à Langres pendant les deux derniers Siécles.

LES Villes ſe vantent de leur antiquité, comme les particuliers de leur nobleſſe; mais elles ne veillent pas toutes avec le même ſoin à la conſervation des titres qui illuſtrent leur origine. Les Inſcriptions, les bas reliefs, les ſtatuës, les fragments de colomnes, les ruines d'édifices, en un mot tout ce qui reſte des ouvrages de leurs premiers habitants, ſont autant de piéces qui ſervent à leur hiſtoire, & ſouvent elles en tirent les preuves d'une valeur, d'une ſageſſe, ou d'une induſtrie que leurs citoyens ſe glorifient de cultiver encore, comme un héritage de leurs ancêtres.

Langres eſt une des Villes de France qui peut tirer plus d'avantage de ces ſortes de Monuments; parmi ceux qui y ſubſiſtent encore, les uns ſont enchâſſez d'eſpace en eſpace dans le corps des murs qui luy tiennent lieu de remparts, les autres ſervent d'ornements à des jardins particuliers: il y en a que certaines familles regardent comme le Palladium de leurs maiſons. On en voit dans les villages circonvoiſins, & on ne creuſe guéres dans les fauxbourgs ſans y faire de nouvelles découvertes.

Mais comme le ſort de la pluſpart de ces morceaux antiques eſt d'eſtre enlevez de leur pays natal, s'il eſt permis de ſe ſervir de ce terme, pour aller groſſir les recueils qu'en font de curieux Etrangers; les Magiſtrats de la ville de Langres ſe ſont depuis long-temps précautionnez contre ces pertes, en marquant dans les regiſtres publics, non-ſeulement l'époque & les circonſtances de toutes les découvertes, mais encore en y adjoûtant le deſſein des bas reliefs & des ſtatuës, & la copie des Inſcriptions qu'on a ſucceſſivement déterrées.

Ces copies ayant eſté communiquées à l'Académie par M. l'Evêque de Langres, M. Mahudel ſe chargea d'accompagner

de remarques celles de ces Inſcriptions qui luy paroîtroient les plus propres à intéreſſer les gens de Lettres, ſoit par le rapport que les faits qu'elles contiennent ont avec l'Hiſtoire Romaine en géneral, ſoit par celuy qu'ils ont avec l'Hiſtoire particuliére de la ville de Langres; ne faiſant à cet égard aucune différence entre celles qui n'ont jamais eſté publiées, ou celles qui l'ont eſté par Gruter, par Reineſius & par Gautherot dans ſon *Anaſtaſe* de Langres, parce qu'il n'y en a preſqu'aucune qui n'y ait eſté mutilée ou défigurée; que d'ailleurs elles n'ont eſté expliquées par aucun de ces auteurs, & qu'elles ne poûrroient l'eſtre ſolidement, ſans avoir eſté rétablies ſur des copies plus éxactes.

I. LA premiére de ces Inſcriptions eſt ſur une colomne milliaire qui ſubſiſte encore, ſur la droite du grand chemin de Langres à Gray; elle a plus de deux pieds de diametre ſur dix de hauteur, dont il y en a ſix d'enterrez & quatre hors de terre: voicy la vraye diſpoſition des lignes & des mots gravez ſur la face de la colomne qui regarde le grand chemin.

TI. CLAVD. DRVSI. F.	*Tiberius Claudius Druſi filius*
CÆSA. AVG. GER.	*Cæſar Auguſtus Germanicus,*
MANIC. TN. P. MAX.	*Tiberii nepos, Pontifex Maximus, Tribunicia poteſtate*
TRIB. PoTEST. III. IMP. VI.	*tertium, Imperator Sextum,*
P.P. COS III. ET	*Pater Patriæ, Conſul tertium*
DESIGN. IIII.	*& deſignatus quartum.*
AND. M. P.XXII.	*Andomatuno millia paſſ. XXII.*

Gruter qui rapporte cette Inſcription, ne l'a pas ſeulement donnée pleine de fautes, mais il a voulu les juſtifier par des explications qui ne peuvent s'accorder avec l'hiſtoire de l'Empereur Claude. Au lieu de *GERMANICUS,* ſurnom qui luy fut donné dès ſon bas âge, cet auteur lit *GERMANICI FRATER,* titre inutile, & qu'on ne trouve ſur aucun monument de cet Empereur: à P. MAX. il ſubſtitue ces lettres NIXXX. qui ne ſont aucun ſens; au lieu de TRIB. P. III. il a écrit IIII. au lieu d'IMP. VI. il lit P. M. III. comme ſi les anciens avoient

coûtume de compter par années du Pontificat des Empereurs. Au lieu de COS. III. il met COS. IX. nombre auquel l'Empereur Claude n'est jamais parvenu, puisqu'il n'a esté que quatre fois Consul, & que la désignation de son quatriéme Consulat se trouve marquée sur la colomne.

Cet Empereur traversa deux fois les Gaules pour son expédition d'Angleterre, qui depuis le jour qu'il partit de Rome, jusqu'à celuy qu'il y rentra triomphant, ne dura que six mois; & Suetone remarque qu'il fit à pied le chemin de Marseille à Calais, *à Massilia Gessoriacum usque pedestri itinere confecto indè transmisit*. Comme il retournoit en conquérant, ce fut sans doute avec plus de pompe; & ce fut vraysemblablement une occasion de réparer dans les Gaules les routes militaires qu'Auguste y avoit établies, ou d'y adjoûter, pour la commodité des voyageurs, des colomnes milliaires qui marquoient la distance. Celle-cy ne fut pas la seule, il y en a deux autres qui subsistent encore, l'une entre Lyon & Vienne, & l'autre entre Nismes & Montpellier, qui portent chacune le nom de cet Empereur, avec la même désignation de son quatriéme Consulat, & le même nombre de sa puissance Tribunicienne.

In Claudio.

Sueton. in Aug. cap. 40.

AND. est l'abbréviation du mot *Andomatuno*, car *Andomatunum* est le nom que Ptolémée & tous les anciens Géographes donnent à la ville de Langres, Capitale des peuples de la Gaule Celtique, appellez *Lingones*. C'est de là que partoient beaucoup de grands chemins pavez, & construits en forme de levées; il reste encore des vestiges de ceux qui conduisoient aux villes de Lyon, de Toul & de Bezançon pour aller de celle-cy aux Alpes; & c'est sur la route de la derniére de ces Villes, marquée par une de ces levées qui coupe la Saone, que se trouve la colomne dont il s'agit, à six grandes lieuës de Langres, ce qui revient aux vingt-deux mille pas dont la distance est exprimée.

Itiner. Antonin.

II.

LA seconde Inscription est du nombre de celles que Gruter a rapportées. L'original n'en est plus à Langres, ce qui l'a renduë suspecte à M. de Valois, mais un peu trop légérement, puisqu'outre la citation de Gruter à qui le Président Roussat,

de Langres, en avoit envoyé la copie figurée, elle se trouve de même dans les registres publics de son temps.

D. M.
MODERATO
LIBERTO
COLONIAE
LINGONVM

Ce que cette Inscription a de remarquable pour l'histoire des Gaules, & pour celle de Langres en particulier, c'est qu'elle nous apprend qu'il y a eu dans cette ville une Colonie Romaine. M. de Valois juge qu'elle ne peut y avoir esté envoyée que depuis l'Empereur M. Auréle, parce que Ptolémée n'en a point parlé; preuve purement négative, & d'autant plus foible, selon M. Mahudel, que Ptolémée ne s'est pas toûjours assujetti à marquer le temps, ou même l'établissement des Colonies Romaines dans les lieux dont il parloit. Le sçavant Columelle qui a écrit sous l'Empire de Claude, portoit le nom de MODERATUS, qui dans cette Inscription est donné à un affranchi.

Notit. Gall.

III. LA pierre sur laquelle est gravée la troisiéme Inscription, fut trouvée en 1673. & placée au-dessus d'une Fontaine qui est hors des murs de la Ville. Il paroît qu'elle a esté originairement enchâssée dans la muraille d'un temple d'Apollon, ou qu'elle a servi de face à la partie antérieure du pied d'estal d'une statuë de ce Dieu; mais ce que l'Inscription a de plus singulier, selon M. Mahudel, c'est la qualité qui y est donnée à celuy qui a accompli le vœu dont il y est fait mention.

APOLLINI IVLIA
BELLORIX
ABREX TVB
OGI. F. EX. VO
TO SVSCEPT
O

Le nom de Bellorix se fait connoître pour Celtique par sa seule terminaison, qui adjoûtée à quelque nom propre Gaulois

que ce fût, servoit dans cette ancienne Langue à marquer un homme puissant & accrédité. Tous les Gaulois dont les noms rapportez dans les Commentaires de César, se terminent de cette maniére, estoient considérables dans leurs cantons.

Bellorix estoit donc chez les Langrois un homme d'autorité; M. Mahudel croit qu'il avoit esté un de leurs Rois, car il prétend que le mot *Abrex* marque qu'il avoit abdiqué la royauté, soit qu'elle fût annuelle & élective chez ces peuples comme parmi quelques autres des Gaules, soit qu'elle fût perpetuelle dans la personne de celuy qu'on avoit élû; car si ce n'eût pas esté de son propre mouvement qu'il eût renoncé à cette dignité, mais qu'il l'eût quittée après l'expiration du terme, on auroit dit EXREX. Cependant toute cette prétention tomberoit, si on faisoit du mot ABREX, comme de quantité d'autres, un simple surnom indépendant de tous les sens qu'ils présentent; & on se le persuaderoit peut-estre d'autant plus volontiers, qu'on le trouve icy placé avant les mots de TVBOGI F*ilius*, au lieu qu'il devroit naturellement estre mis après, s'il marquoit un titre acquis par l'abdication d'une couronne. *De Bello Gall. lib. 1.*

Au reste, quel que soit ce *JULIAnus BELLORIX ABREX*, qui s'acquite d'un vœu fait à Apollon, c'est à ce Dieu que les Gaulois s'adressoient pour estre guéris ou préservez des maladies: *habent opinionem Apollinem morbos pellere*, dit César dans ses Commentaires. *De Bello Gall. lib. 6.*

IV.

LA quatriéme Inscription est au-dessous de deux bustes en bas relief, l'un d'un Mercure ayant des aîles à la tête, & l'autre d'une Fortune dont les cheveux sont tressez & nouez par derriére, le tout sur une même pierre, qui de Langres où elle fut trouvée au commencement du dernier siécle, a esté transportée à Reims où elle est actuellement: son plus grand mérite consiste dans l'épithete qui y est donnée à la Fortune.

DEO MERCVRIO
ET FORT. VERTE.
C. ANTIVS. TITI. FI.
EX VOTO

Il y a une différence entre la maniére dont M. Mahudel lit cette Inſcription, & celle dont Gruter la rapporte; ce dernier a écrit POST. VERTE, épithete ſinguliére mais ſiniſtre, au lieu qu'en diſtinguant les lignes & les mots comme ils le ſont réellement ſur la pierre, on doit lire, ET FORT. VERTE, *ET FORTunæ VERTEnti*, eſpéce de ſynonyme de *REDUCI*; & ce ſens eſt plus clairement marqué dans une autre Inſcription où on lit *FORTUNÆ MELIORI*.

V. La cinquiéme Inſcription découverte en 1642. dans les fondements des anciens murs de la Ville, eſt une conſécration que font de ce monument à Mercure ſurnommé *MOCCUS*, Lucius Maſculus & Sedatia Blandula ſa mere, pour l'accompliſſement d'un vœu.

IN H. DD.
DEO MERCVRIO MOCCO
L. MASCL. MASCVLVS ET
SEDATIA BLANDVLA MATER
EX VOTO

De pluſieurs ſens qu'on peut donner aux lettres IN. H. DD. qui forment la premiére ligne, M. Mahudel préfére celuy d'*Inſtituti hæredes dedicaverunt*, qui luy paroît plus uſité & plus naturel que *in honorem*, ou *in horto dedicaverunt*.

VI. La ſixiéme Inſcription ſe trouve répetée ſur différentes pierres, & n'eſt compoſée que de cinq lettres initiales.

D. M.
S. Q. D.

qui s'expliquent ordinairement par ces mots DIS MANIBVS SACRVM QVE DITI, & confirment ce que Céſar dit de la vénération que les Gaulois avoient pour Pluton, dont ils croyoient tirer leur origine, & par rapport à laquelle ils comptoient par nuits, au lieu de compter par jours comme les autres peuples.

LA septiéme consiste en ces deux lignes, VII.

QVINTVS. CASSIVS
CEN. MERCATVR

Le P. Vignier Jésuite, qui s'est appliqué à la recherche des antiquitez de cette Ville, & Gautherot qui en a fait une sorte d'histoire assez mal digérée, au lieu de *mercatur*, ont lû *vergatur*, ne prenant pas garde que l'V est le milieu d'une M, dont les deux jambages d'à côté sont un peu effacez. CEN. doit donc se lire icy par *Censor*, comme on le fait ordinairement dans les Inscriptions, ou par *Censitor*, qui est un mot employé par Ulpien, pour exprimer un Estimateur ou Priseur de marchandises.

Il suit de-là, suivant M. Mahudel, que ce *Quintus Cassius* dont le nom est purement Romain, & d'une des plus illustres familles Consulaires, s'estant trouvé à Langres, peut-estre du temps de la premiére Colonie, y auroit esté fait Intendant ou Inspecteur du commerce, charge qui, à la vérité, nous estoit inconnue sous le nom de CENSOR MERCATVRÆ, mais dont l'éxistence ne laisse pas d'avoir quelque fondement à Langres, qui estoit alors une Ville beaucoup plus commerçante qu'elle ne l'est à présent.

LA huitiéme Inscription que Gruter a rapportée le plus correctement, parce qu'elle estoit très conservée, nous apprend qu'il y a eu pendant très-long-temps à Langres un théatre public, & par conséquent des spectacles réglez, comme dans les plus grandes Villes. VIII.

ATTIA SACRATA
C. FIL. PROSCENIVM
VETVSTATE CORRVPTVM
DE SVO RESTITVIT.

Lorsqu'au commencement du dernier siécle, on travailloit, par ordre de Henri IV. aux fortifications de la Ville, on découvrit en creusant près d'une des Tours qui est à l'Orient, &

qu'on appelle la Tour de Saint Forgeul, les fondements d'un grand édifice qu'on crut eſtre les reſtes de ce théatre. L'expoſition en eſtoit d'autant plus avantageuſe pour les ſpectateurs, qu'ils s'y trouvoient à l'abri d'un vent de Nord qui eſt aſſez incommode à Langres.

IX. GRUTER, Reineſius & Gautherot ont tous donné la neuviéme Inſcription, mais ſi différemment, qu'on ne peut faire aucun fond ſur leurs copies; celle du regiſtre de l'Hôtel de Ville, au défaut de la pierre même qui n'eſt plus à Langres, paroît la plus correcte.

Q. SEDVLIVS FIL*   * *filius.*
SEDVLI MAJOR
DIS MARIS AC
* *Auguſto.* AVG*. ARCVM.
STATVAS IDEM
M*. D. D.   * *munus*, ou *municeps dedicavit.*

Gruter, au lieu de *DIS MARIS*, a écrit *DIS ILANIS*; qu'il prétend eſtre les Dieux de Troye. Reineſius, au lieu de *STATUAS* a mis *STATUAM*; Gautherot, au lieu de *IDEM*, a écrit *ALDEM*, on s'eſtonne qu'il n'ait pas pluſtoſt mis *ÆDEM*. Reineſius a mis *BASIDEM* pour expliquer l'M ſuivante par *marmoream*, ce qui conviendroit à ſa leçon précedente de *ſtatuam*, mais qui ne s'accorde pas avec ce qu'il dit, que M. Philibert de la Mare, qui luy avoit envoyé cette Inſcription, luy avoit marqué qu'elle avoit ſervi de baſe à deux Statuës qui furent découvertes en même temps, & au même endroit.

Le ſens de l'Inſcription, telle qu'on la trouve dans les archives de Langres, eſt que Quintus Sedulius fils aîné d'un autre Sedulius, avoit dédié aux Dieux de la mer & à Auguſte un arc & des ſtatuës. Quoyque les arcs ayent eſté des édifices, dont la ſtructure avoit eu pour premier & unique objet la gloire des héros, qui ayant mérité les honneurs du triomphe, eſtoient cenſez devoir paſſer, ou avoir paſſé ſous les portiques formez

formez par les arcs, nous ne laissons pas de trouver dans des Inscriptions antiques, des exemples d'arcs dédiez aux Dieux, pour leur donner des marques de vénération; celle qui est auprès de la fontaine des eaux de Baden en Suisse, & que Gruter a publiée, porte que Tite fit élever en ce pays-là un de ces arcs aux Dieux Mars, Apollon & Minerve. Celuy qui est désigné dans l'Inscription dont il s'agit, de même que les statuës dont il y est parlé, sont dédiez aux Dieux de la mer & à Auguste.

L'M de la derniére ligne de l'Inscription, se peut expliquer par *Munus*, ou par *Municeps*, il y a des exemples de l'une & de l'autre de ces abbréviations.

LA pierre sur laquelle se lit la dixiéme Inscription, est un fragment de corniche & de frize, déterré en 1673. dans un chemin-couvert des anciennes fortifications, d'où il fut transporté dans la maison de feu M. le Président d'Hemery, qu'occupent aujourd'huy les Carmes Deschaussez, où on le voit encore. X.

L'Inscription qui y est gravée, conserve la mémoire d'un ouvrage qu'un nommé *Augurius Catulinus Ursarius* avoit fait construire à Langres à ses dépens.

OPVS QVADRATARIVM
AVGVRIVS CATVLINVS
VRSAR. D. S. P*.

* *de suo posuit.*

OPVS QVADRATARIVM ne peut pas s'expliquer par ouvrage quarré, on luy auroit donné un nom plus précis, soit que c'eût esté une place publique quarrée, comme il y en avoit une à Rome appellée *quadrata*, soit que c'eût esté un marché ou une maison publique quarrée, comme on en voit encore une de ce nom à Nismes; dans tous ces cas, on auroit mis *quadratum*, au lieu de *quadratarium*. M. Mahudel croit que, comme il y avoit plusieurs sortes d'ornements d'architecture qualifiez du mot générique d'*opus*, comme *opus albarium*, *musivum*, *tessellatum*, *vermiculatum*, *opus quadratarium* en seroit un de ce genre,

La ſignification ordinaire de *quadratarius*, eſt un tailleur de pierre, un ouvrier qui équarrit de la pierre ou du marbre. Les *lapicidæ* & *quadratarii* ſont mis dans la même claſſe, *Loy premiére*, au code *de excuſationibus artificum*, mais en fait de pierre ou de marbre quarré, il s'en tailloit pour beaucoup d'autres ouvrages que pour le corps ſolide des bâtiments; on en ſcioit de diverſes couleurs, & l'on en formoit des quarrez plus ou moins grands, dont on revêtoit les murs, & dont on embelliſſoit par compartiments les pavez des temples, & d'autres édifices publics & particuliers.

L'art de tailler & d'employer ainſi ces pierres, eſtoit un mêtier tout autre que celuy d'équarriſſeur ordinaire, & s'appelloit *ars quadrataria*. Ce terme eſt employé dans une légende très-ancienne des quatre Couronnez qui furent martyriſez ſous Diocletien: *dum Diocletianus omnes metallicos congregaret, invenit Claudium, Caſtorium, Symphorianum & Nicoſtratum mirificos in* ARTE QUADRATARIA. Les ouvriers qui en faiſoient profeſſion s'appelloient *quadratarii*, & leur ouvrage *opus quadratarium*.

Du Cange, Gloſſ. med. Latinit.

XI. LA onziéme Inſcription ſe voit encore ſur une pierre enchâſſée dans le parapet des murs de la ville, près de la porte appellée *Longe-porte;* c'eſt une eſpéce de Cenotaphe que Victoria femme de Victorin, & aïeule de Lucius Victorinus a conſacré aux Dieux Manes de ſon petit-fils, après avoir renouvellé, ſuivant le vœu qu'elle en avoit fait, une retribution de bled au peuple ou aux ſoldats.

DIS MANIBVS
L. VICTORINI. VICTORIA
PIISSIMA VICTORINI
VXOR RINOVATO
E. V. FRVMENTO

ex voto.

Les perſonnes nommées dans cette Inſcription, ont joué un grand rôle dans les Gaules du temps de l'Empereur Gallien,

& une partie de la ſcéne s'eſt paſſée du côté de Langres, ou à Langres même: *Victoria* y a fait un long ſéjour, peut-eſtre même que Victorin & elle en eſtoient originaires.

Cette Héroïne, que Trebellius Pollio compare à Zénobie, fut mere de M. Aurele Victorin, que Poſtume appella à ſon ſecours contre Gallien, & qui reſta ſeul maître de l'Empire des Gaules, après la défaite de Poſtume & de Lollien.

Victoria mérita le ſurnom de *Mater Caſtrorum*, & c'eſtoit autant par ſes libéralitez que par ſon intelligence, qu'elle avoit gagné le cœur des ſoldats. *Treb. Poll. in Victoria.*

Ceux qui voudroient inférer de ces mots, DIS MANIBVS *Lucii* VICTORINI, que ce jeune Prince fut enterré à Langres, n'auroient pas fait attention aux circonſtances que Trebellius Pollio rapporte de ſa mort. Il dit que le pere & le fils ayant eſté tuez preſqu'en même temps à Cologne, leurs corps y furent inhumez ſous une petite tombe de marbre, ſur laquelle on mit cette Inſcription.

HIC DUO VICTORINI TYRANNI SITI SUNT.

Après leur mort, Victoria conſerva encore une telle autorité dans les Gaules, qu'elle paroiſſoit diſpoſer à ſon gré de l'élection du ſucceſſeur à l'Empire; ce fut elle qui détermina principalement celle de Tetricus, perſuadée que la ſouveraine puiſſance devoit pluſtoſt réſider dans la perſonne d'un homme que dans celle d'une femme, quoyque la monnoye que l'on frappoit à Tréves, & qui avoit le plus de cours dans les Gaules, fût toûjours marquée à ſon coin.

LA pierre ſur laquelle ſe lit la douziéme Inſcription, a un pied cinq pouces de largeur, ſur deux pieds ſept pouces de hauteur; elle fut trouvée en 1642. dans les fondements de la partie des anciens murs de la ville de Langres, du côté de l'Orient, derriére le Palais Epiſcopal, & elle a eſté depuis enchâſſée dans le parapet de ces mêmes murs, lorſqu'on les rétablit. XII.

DIS MANI
BVS LIVLI
CHI
CRESCENS
IVLIORVM
DISP. FIL
ET
VLLINVS
CONTRASCRIBA

Cette Epitaphe que Crescent le fils, Œconome de la maison des Jules, & Ullinus, Controlleur, ont consacrée aux Dieux Manes, & à la mémoire de Liulichius, nous apprend deux choses.

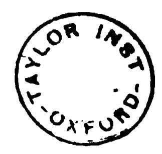
La premiére, que depuis la conquête des Gaules, la famille des Jules avoit de grands établissements à Langres ou aux environs, & des maisons composées de toutes sortes d'Officiers, du nombre desquels estoient des Œconomes & des Controlleurs.

La seconde, que parmi les Officiers des grandes maisons des anciens, où il y avoit un œconome qu'ils appelloient *Dispensator,* il y avoit de plus un officier appellé *Contrascriba,* dont le nom jusqu'icy ne nous avoit esté connu ni par les Inscriptions, ni même par les estats de la maison des Empereurs, dans le dénombrement & la notice que Gutieres & Pancirolle nous ont donnée des charges qui la composoient.

De Officiis domûs Augustæ.

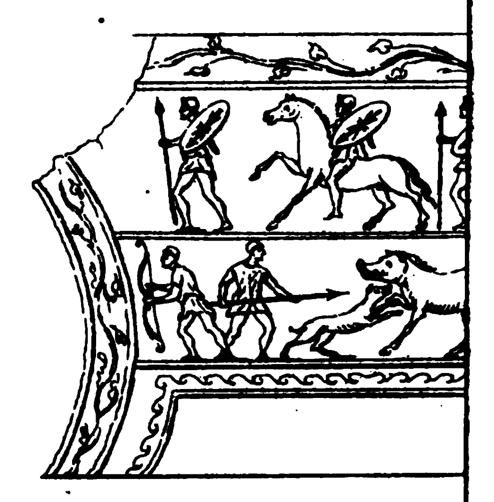
La fonction de ce *Contrascriba,* si nous la rapportons à celle de l'*ἀντιγραφεὺς* de Julius Pollux, estoit de recevoir les comptes de l'œconome, de les apostiller & de les corriger; fonction à laquelle répond celle de *revisor rationum* d'Isidore, & parmi nous celle de controlleur de la maison, de controlleur de la bouche, &c. officiers connus dans la basse latinité sous le nom de *contrarotulatores,* chargez de l'examen des rolles.

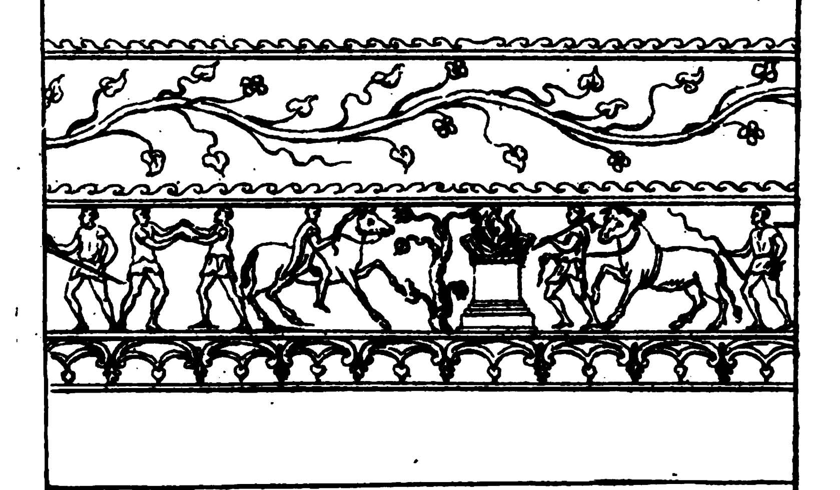



TAYLOR INST
OXFORD

SIEGE DE A

Découvert à





OBSERVATIONS
SUR
DIVERS MONUMENTS SINGULIERS.

ARTICLE PREMIER.

Sur un Siége de Marbre antique découvert à Rome.

CE Siége de marbre antique, orné de plusieurs rangs de figures en bas relief, a deux palmes Romains de largeur, sur quatre de hauteur: il fut trouvé à Rome au mois de Mars 1732. à près de vingt pieds de profondeur, en creusant les fondations de la nouvelle Chapelle que le Pape faisoit construire dans un des côtez de S.t Jean de Latran; & aussi-tost M. le Marquis Capponi, Grand Fourrier du Palais Apostolique, & l'un de nos Académiciens Honoraires-Etrangers, en envoya le dessein à M. de Boze pour le communiquer à l'Académie, & sçavoir ce qu'elle en penseroit.

1732.

Le Palme Romain est de huit pouces & quelques lignes.

Au premier coup d'œil, on jugea que ce monument devoit estre du V.e ou du VI.e siécle de la République, temps où la Sculpture estoit encore grossiére, & où le goût Etrusque, que les Romains avoient d'abord adopté, subsistoit encore à Rome.

On reconnoît ce goût dans la conformité du dessein des vases, des armes, des modes d'habillements, de même que dans le contour & le peu de correction de dessein des figures d'hommes & d'animaux, qui sont le sujet principal des bas reliefs, comparez avec les monuments du même genre, qui se découvrent encore tous les jours dans la Toscane.

D'ailleurs, la ressemblance qu'ont les figures de ces bas reliefs avec celles des personnages de l'ancienne Comédie, telle qu'elle estoit du temps de Térence, & tels qu'ils sont représentez d'après l'antique, dans les copies que nous en ont données l'Auteur du Traité *de Personis & Larvis*, & M.me Dacier,

fera toûjours rapporter l'époque de cette sculpture au temps qu'on luy assigne.

Quant à l'usage d'un siége aussi singulier que celuy-là, c'est sa forme, sa destination à estre fixe & stable dans un même endroit, marquée par la solidité de la matiére; c'est la beauté du marbre, & celle du travail pour le temps dont il est; enfin c'est le rapport des choses représentées, qui doivent indiquer la personne qui pouvoit avoir droit de s'y asseoir: car premiérement, ce ne pouvoit estre une chaire consacrée à aucune de ces Divinitez qui estoient représentées assises dans les temples, parce qu'outre que la figure se tailloit ordinairement avec le siége, & dans le même bloc de marbre, les bas reliefs intérieurs auroient esté impraticables, ou du moins d'autant plus inutiles, que le corps & le vêtement de la Divinité éternellement assise, les auroient toûjours absolument cachez.

En second lieu, la difficulté de transporter une semblable chaire d'un lieu dans un autre, la dureté du marbre, les inégalitez du siége & du dossier, causées par l'élevation & les angles des reliefs, ne permettent pas de la regarder comme ayant servi à un usage de repos pour quelque particulier. Ce ne peut donc estre qu'une chaire de parade & de décoration pour quelque personne publique, comme estoient autrefois parmi nous ces chaires qui subsistent encore dans des Cours anciennes de Judicature, dans des Eglises, dans des Chapitres & sous des Cloîtres, pour servir certains jours seulement, aux Princes séant dans leurs tribunaux, à des Juges supérieurs, aux Evêques & aux Abbez.

Or la personne à qui, dans les temps de la République, un pareil siége convenoit par préférence, ou même par exclusion à tout autre, c'estoit sans doute le grand Pontife; & il est aussi aisé de trouver un rapport intime entre les différents sujets qui y sont représentez & les fonctions de ce premier Magistrat, que de démontrer que ces différents sujets ne peuvent former ensemble l'histoire particuliére de quelqu'événement.

En prenant donc les bas reliefs par parties détachées, comme elles le sont réellement, & commençant par la plus apparente,

c'est-à-dire, par celle du milieu, tout annonce les fonctions & l'autorité du grand Pontife. C'est un autel sur lequel on voit un feu allumé, disposé pour un sacrifice, du genre de ceux où l'on immoloit un taureau. C'est l'arbre, qui marque les bois sacrez au fond desquels on sacrifioit ordinairement aux Dieux.

L'appareil d'un grand sacrifice est encore indiqué par le Victimaire qui amene le taureau, par le *Camille*, qui un fouet à la main droite, suit la victime pour la faire avancer, & tient de la gauche des fleurs pour la couronner; par deux autres Camilles, qui portent sur leurs épaules un vaisseau pour les ablutions, les lustrations & les aspersions: le dernier tient encore à la main le vase appellé *simpulum*, destiné aux libations; ils sont suivis d'une femme habillée en Vestale, portant sur sa tête une espéce de disque ou de corbeille platte qu'elle soûtient de sa main gauche, & tenant de la droite le vase appellé *urceolus*, dont les usages sont si connus dans les sacrifices. Cette marche est terminée par deux hommes qui représentent l'assistance.

L'homme à cheval, qui du côté opposé arrive au sacrifice, paroît désigner le Consul ou le Général de l'armée Romaine, qui vient ou remercier les Dieux, ou implorer leur secours.

Tous ces actes de religion s'accomplissoient par le ministére du grand Pontife: alors c'estoit luy qui ordonnoit, & les Ediles n'avoient qu'en sousordre la disposition des festes publiques, qui accompagnoient les sacrifices solemnels faits pour la gloire ou pour le salut de la République. Ainsi, le reste des figures gravées en bas relief sur le siége de marbre de ce premier Magistrat, exprime les chasses de l'amphithéatre, les jeux du Cirque, les combats de Gladiateurs, &c.

Les deux hommes qui se prennent par les mains, sont des Lutteurs, qui commencent par essayer leurs forces, avant que de s'engager dans un combat réglé.

Celuy qui à l'opposite en a enlevé & renversé un autre sur une espéce de pied d'estal, paroît estre un athléte victorieux, qui attend le suffrage du peuple pour la vie ou pour la mort du vaincu; & le suffrage est pour la mort, si on en juge par l'attitude d'un troisiéme, qui semble porter un coup de lance à celuy

qui est renversé. Sans cette circonstance, on seroit tenté de croire qu'on a seulement voulu représenter un de ces jeunes gens, qui pour faire parade de leur force & de leur adresse, saisissoient à l'improviste par le milieu du corps, des hommes extrémement gros, & beaucoup plus robustes qu'eux en apparence; & les tenant ainsi enlevez, les donnoient en spectacle à toute l'assemblée.

Les deux autres athlétes qui portent un casque suspendu par les aigrettes, semblent aller prendre sur sa destination, l'ordre des Agonothétes vers qui ils s'avancent. Ces Agonothétes sont assis, c'est-à-dire, en fonction de Juges, & les javelots élevez devant eux, marquent tout à la fois leur autorité & le respect qui leur estoit dû.

La chasse représentée sur la bande du bas du dossier de la chaire, est encore une dépendance des jeux de l'amphithéatre; c'est une chasse aux sangliers, attaquez de près avec la lance, & de loin avec les fléches.

Enfin, la marche d'une troupe de Cavalerie & d'Infanterie, marquée par le nombre de trois cavaliers & de quatre fantassins entremêlez, se rapporte de même au grand Pontife, qui s'intéressoit à la justice de la paix & de la guerre, qui donnoit la mission aux troupes, qui faisoit des voeux, & rendoit des actions de grace pour la prospérité des armes de la République.

Pour ce qui est du rinceau qui sert de couronnement au bas relief du bas & du haut de la chaire, il est de la pure fantaisie du Sculpteur, & n'a pas plus de rapport au sujet, que de ressemblance avec la nature; car ce n'est ni un sep de vigne, ni un lierre, plantes qui s'étendent & qui tracent, mais un composé irrégulier de l'un & de l'autre.

ARTICLE II.

Sur un BOUCLIER VOTIF, *mis depuis peu au Cabinet du Roy.*

ON donne particuliérement le nom de *Bouclier Votif* à ces sortes de Boucliers, qui par leur forme ou par leur grandeur, & plus

& plus encore par la richeſſe de leur matiére, paroiſſent n'avoir jamais eſté d'uſage dans les combats, mais avoir uniquement eſté faits dans l'intention de les offrir aux Dieux, & de les ſuſpendre dans leurs Temples. L'hiſtoire ancienne, les Inſcriptions & les Médailles nous fourniſſent quantité d'exemples de ces ſortes de conſécrations chez les Grecs & chez les Romains, dès les premiers temps de la République, & juſques ſous les derniers Empereurs. On trouvera dans le Tome I. des Mémoires de l'Académie, une Diſſertation expreſſe ſur les Boucliers Votifs; nous y renvoyons le lecteur, & nous n'en rappellerons icy que ce qui eſt abſolument néceſſaire à l'intelligence du ſujet.

Tom. I. pag. 177. des Mémoires.

Numa Pompilius ayant perſuadé au peuple aſſemblé, qu'un Bouclier Ovale qu'il produiſit, eſtoit tombé du Ciel, & que le ſalut de Rome y eſtoit attaché, il le conſacra au Capitole, après l'avoir confondu avec onze autres tout ſemblables qu'il avoit fait faire exprès, pour déconcerter par un tel mélange les entrepriſes qu'on auroit pû former contre ce gage de la félicité publique. La ſuperſtition des Romains donna beaucoup d'étenduë à ce premier acte de religion ou de politique : ainſi, après une victoire remportée ſur les Carthaginois, on y dépoſa un bouclier d'argent du poids de cent trente-huit livres, qui ſe trouva parmi les dépouilles d'Aſdrubal de Barca, un de leurs plus grands Capitaines; & Titus-Quintius y envoya, après la défaite de Philippe de Macédoine pere de Démétrius, dix boucliers d'argent & un d'or maſſif, qui faiſoient partie du butin.

C'eſt préciſément la richeſſe de ces offrandes, quelque nombreuſes, quelque ſolides qu'elles fuſſent d'ailleurs, qui les a empêchées de parvenir juſqu'à nous. L'ignorance, l'avidité, le beſoin, l'eſprit d'œconomie, tout a concouru à faire diſparoître ces précieux reſtes d'antiquité; on n'a pû ſe réſoudre à laiſſer inutiles pendant pluſieurs ſiécles, des maſſes conſidérables d'un métal, dont les portions les plus légéres ſont d'un ſi grand uſage; & ce n'eſt que par un très-grand hazard, que l'on peut eſperer de découvrir des monuments de cette eſpéce.

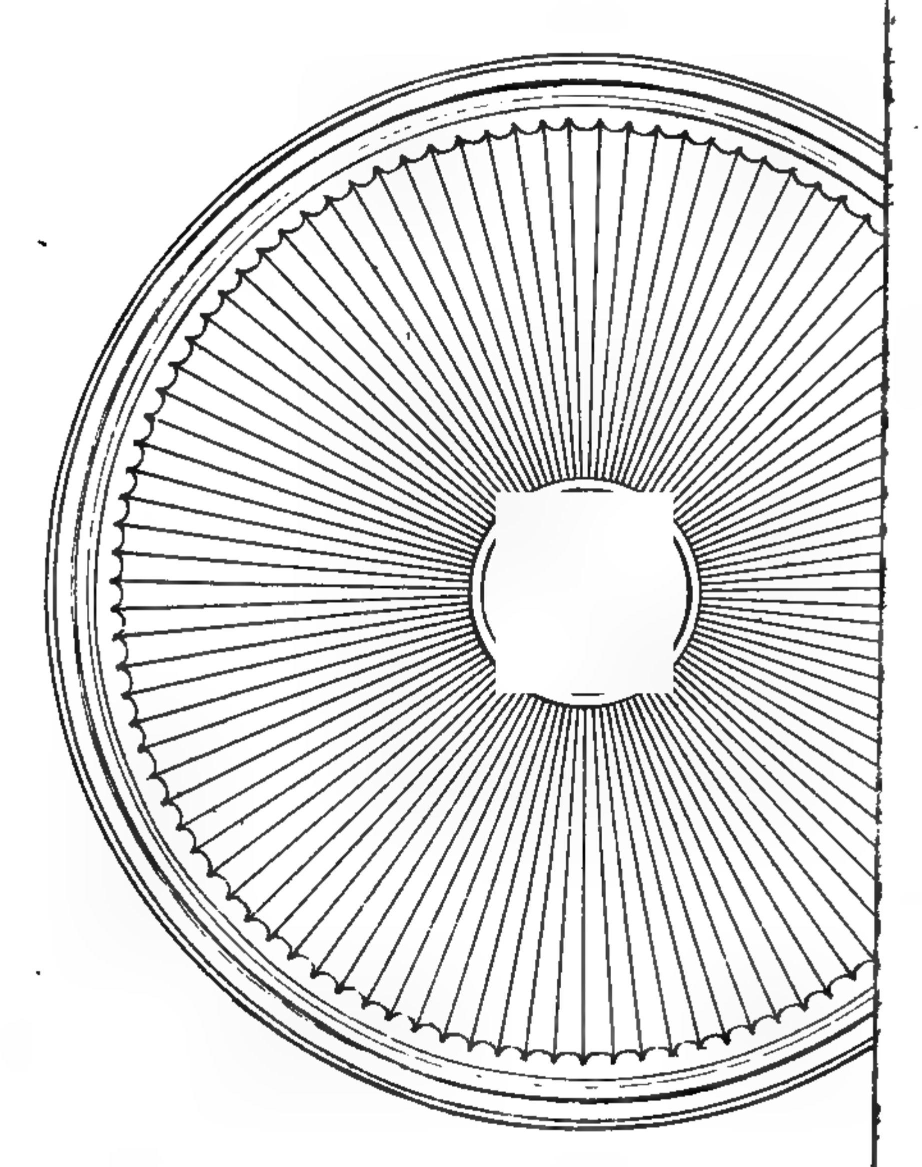
Ce hazard s'eſt préſenté deux fois depuis environ un ſiécle,

& elles ont toutes deux tourné à l'enrichissement du cabinet du Roy.

La premiére fut en 1656. que des pêcheurs d'auprès d'Avignon, trouvérent dans le Rhône ce fameux Bouclier Votif, que M. Spon a fait graver dans ses Recherches d'Antiquité, & sur lequel est représentée une action mémorable de la continence du jeune Scipion, qui ne luy a pas fait moins d'honneur que toutes ses conquêtes. Quand il eut pris d'assaut Carthage la Neuve, on luy amena parmi les captives une jeune personne d'une beauté extraordinaire; & quoyqu'il fût extrêmement sensible à cette sorte de mérite, dès qu'il sçut qu'elle estoit promise en mariage à un Seigneur du pays qu'elle aimoit, il respecta les prémices de leur union, & n'usa des droits de la victoire, que pour joindre aux charmes, & à la dot de la Princesse, tout ce que ses parents avoient apporté pour le prix de sa rançon. Les peuples témoins d'une vertu si Romaine & si pure, la consacrérent sur un Bouclier Votif, & Scipion ne put refuser ce monument de leur reconnoissance & de leur admiration, où la gloire même de Rome estoit intéressée. Il y a apparence qu'au retour de l'expédition, le bouclier de Scipion périt dans le passage du Rhône; mais ce qui est vray, c'est qu'il s'est plus sûrement conservé sous le sable du fleuve, qu'il ne l'auroit esté dans aucun des Temples auquel il pouvoit estre destiné.

Ce bouclier est d'argent pur, il est parfaitement rond, il a vingt-six pouces de diametre, & pese quarante-deux marcs. Comme il estoit couvert d'un limon endurci, qui l'avoit rendu extrêmement noir, les pêcheurs qui le trouvérent le crurent de fer; un orfévre à qui ils le firent voir, les entretint dans cette erreur pour en tirer un meilleur parti, & en effet, ils le luy donnérent pour peu de chose. L'orfévre l'ayant nettoyé & poli, n'osa le produire en entier, il le coupa en quatre, & fit passer chaque morceau en différentes villes; celuy qu'il envoya à Lyon, y fut porté à un curieux nommé M. Mey, qui fit revenir & souder les trois autres. Après la mort de M. Mey, le bouclier passa à son gendre fameux négociant de

BOUCLIER VOTIF D'ARGENT PUR



Antique du Cabinet du ROY.

Ce Bouclier a 27 poulces de Diametre, et pese

la même ville; mais, qui par la ſuite éprouva tant de diſgraces dans le commerce, que ce même bouclier, qu'on qualifioit alors de Médaillon, devint une de ſes plus grandes reſſources; il l'adreſſa au P. de la Chaize, qui le fit prendre au Roy, & juſqu'icy il avoit paſſé dans le cabinet de Sa Majeſté pour une piéce unique. En 1697.

Voilà l'hiſtoire de la premiére découverte d'un Bouclier Votif, venons à la ſeconde, qui donne lieu à cet article.

En 1714. un fermier de la Terre du Paſſage en Dauphiné, Diocèſe de Vienne, faiſant ſes labours au lever du Soleil, eut ſa charruë accrochée par une groſſe pierre, dont l'ébranlement rendit quelque ſon; il employa le reſte de la journée à l'enlever, & en eſtant enfin venu à bout, il trouva deſſous un grand bouclier d'argent, de vingt-ſept pouces de diametre, & du poids de quarante-trois marcs. M. Gallien de Chabons Seigneur du lieu, & Conſeiller au Parlement de Grenoble, eſtoit heureuſement alors au château du Paſſage; le fermier luy porta le ſoir même le bouclier, dont il fut ſi charmé, que ſur le champ il luy donna quittance d'une année entiére de ſa ferme, luy recommandant ſeulement le ſecret de la découverte & de la récompenſe; enſuite il renferma précieuſement ce bouclier, qu'il appelloit une *Table de Sacrifice,* dans une armoire de la Sacriſtie de ſa Chapelle, & l'on n'en eut connoiſſance qu'après ſa mort. Alors ſes héritiers apprirent toute l'hiſtoire par ſon livre de raiſon, où il avoit écrit que ſi jamais on ſe défaiſoit de cette antiquité, il falloit que ce fût pour avoir en échange un fonds capable d'entretenir honnêtement un Chapelain au château du Paſſage: ils réſolurent de ſuivre cette vûe; ils envoyérent le bouclier, toûjours appellé *Table de Sacrifice,* à M. de Boze, pour ſçavoir s'il conviendroit au Cabinet du Roy, Sa Majeſté l'agréa; Elle le fit payer le double de ſa valeur intrinſéque, & il fut placé à côté de celuy de Scipion.

Ce ſecond Bouclier votif, qui eſt très-entier & très conſervé, eſt de la même forme, c'eſt-à-dire, exactement rond, à peu-près de la même grandeur & du même poids que le précédent, mais il n'eſt pas à beaucoup près auſſi chargé de figures &

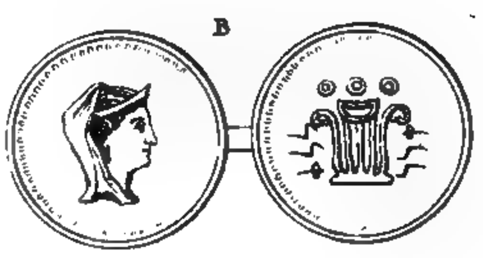
d'ornements. On y a ſeulement repréſenté au centre, un lion ſous un palmier, & au bas, dans une eſpéce d'Exergue, les membres épars de divers animaux, ſur-tout de ſangliers. De ce centre partent des rayons d'une cizelure ſimple & noble, qui s'élevant & s'élargiſſant dans une juſte proportion, viennent aboutir à la circonférence de tout le bouclier, & forment en ce genre un très-agréable coup d'œil.

M. de Boze l'ayant fait voir à l'Académie, on ne balança pas à y reconnoître un ouvrage Carthaginois; le rapport de la gravûre de ce bouclier avec celle des médailles de Carthage, l'auroit ſeul indiqué, mais le lion & le palmier, ſymboles ordinaires de cette Ville fameuſe, achevoient de le déterminer. De-là, les conjectures prenant leur eſſor, on alla juſqu'à ſoupçonner que le bouclier pourroit bien avoir appartenu à Annibal, & eſtre une offrande qu'il auroit faite après ſon paſſage du Rhône, à quelque Divinité des environs, comme à celle des Vocontiens, *DEA VOCONTIORUM,* ſi célébre dans l'Hiſtoire, & dont on trouve un ſi grand nombre de monuments en Dauphiné. On obſerva que ſon Temple eſtoit préciſément dans le canton où la découverte s'eſtoit faite, & que, ſuivant l'ancienne tradition du pays, la terre *du Paſſage* avoit retenu ce nom, du paſſage d'Annibal avec ſon armée, lorſqu'il la menoit en Italie: on adjoûta que ſi les Grecs & les Romains avoient coûtume d'offrir aux Dieux des Boucliers votifs pour leur demander des ſuccès ou pour les en remercier; cet uſage n'eſtoit pas moins ordinaire aux Carthaginois, comme on l'a déja vû par l'exemple d'Aſdrubal frere d'Annibal, dans les dépouilles de qui on trouva ce bouclier d'argent, du poids de cent trente-huit livres, qui fut mis au Capitole. On remarqua encore que ſi le lion eſtoit un des ſymboles de Carthage, il eſtoit devenu par excellence celuy d'Annibal, à qui on en avoit donné le ſurnom, & qu'Amilcar ſon pere avoit coûtume de dire de ſes enfants, que c'eſtoient des lions qu'il nourriſſoit pour la deſtruction de Rome & de ſes Alliez. Enfin, il parut très-ſingulier que deux monuments de cette eſpéce, ſi rares aujourd'huy, que ce ſont les deux ſeuls que l'on connoiſſe, deux

MEDAILLES DE COSSURA



MEDAILLES DE MALTE



MEDAILLES D'ANTOINE ET DE C
raportée par Tristan Tom. I. Pag



monuments faits l'un en Afrique, l'autre en Espagne, l'un pour le plus redoutable des Carthaginois, l'autre pour le vainqueur de Carthage, se fussent comme rassemblez dans un même canton des Gaules si éloigné, y eussent esté retrouvez au bout de près de deux mille ans, & eussent passé dans un des Cabinets du monde le plus digne de les posseder, & le plus propre à les conserver.

ARTICLE III.

Sur quelques Médailles Grecques, Latines & Phéniciennes, & en particulier sur l'Etymologie du nom de Malte.

AU commencement de l'année 1731. M. de Boze communiqua à l'Académie les desseins de plusieurs Médailles Grecques, Latines & Phéniciennes, qui luy avoient esté envoyées de Province avec un Mémoire sommaire & très-sensé pour leur explication: elles sont toutes de bronze, mais de différent volume.

Les deux premiéres, & en même temps les deux plus grandes de ces Médailles, sont de l'ancienne *COSSURA*, qu'on appelle aujourd'huy *la Pantalerie*, petite Isle de la mer d'Afrique, située entre la Sicile & la côte du Royaume de Tunis. *marquées A.*

L'auteur observoit judicieusement que la comparaison de ces deux Médailles, dont les types sont tout semblables, & dont nous donnons à nostre tour la gravûre, prouvoit à n'en pouvoir douter,

1.° Que les caractéres Puniques de l'une répondoient aux caractéres Latins de l'autre, n'y ayant que cette seule différence entr'elles.

2.° Que la premiére de ces Médailles ou monnoyes, avoit esté frappée par les habitants de l'Isle, lorsqu'elle estoit soumise aux Carthaginois; & la seconde, après que les Romains eurent renversé Carthage.

3.° Que les Grecs, qui ne connurent cette Isle que longtemps après les Phéniciens, & qui peut-estre ne la connurent que par eux, luy continuérent vraysemblablement, & par une

espéce de nécessité, le même nom qu'ils luy avoient donné; qu'ainsi ils la nomméremt Κόσυρα, & que les Romains qui succedérent aux uns & aux autres, l'appellérent *COSSURA*, comme les Barbaresques du voisinage l'appellent encore aujourd'huy *KOSRA*.

De ces observations, l'auteur concluoit qu'en comparant les caractéres inconnus de la premiére de ces deux Médailles avec les caractéres Latins de la seconde, il falloit nécessairement y trouver le même nom; & que prenant ainsi les caractéres inconnus de la droite à la gauche, suivant l'usage des Langues Orientales, le premier devoit estre, au moins en équivalent, un K, le second un O, le troisiéme une S, & les deux derniers des RR, ausquelles supposant une voyelle finale, suivant l'usage des mêmes Langues, on formoit le nom primitif de *KOSRRA*.

Les Médailles que nous donnons à la suite de celles de *COSSURA*, ont toutes esté frappées par les habitants de l'isle de Malte, en différents temps, & sous différentes dominations, comme le prouve la différence des caractéres dont elles sont chargées, Phéniciens d'abord, ensuite Grecs, enfin Latins; & l'auteur en tiroit les mêmes conséquences que nous avons déja exposées en parlant des Médailles de *COSSURA*; mais voicy ce qu'il adjoûtoit de particulier pour y trouver de même l'ancien nom de Malte, & pour en déterminer la signification. Il prétendoit que les trois caractéres Phéniciens gravez sur quelques-unes de ces Médailles, estoient un K, & les suivants deux RR, ausquelles suppléant les voyelles E & A, on avoit le mot KERRA. Voulant ensuite donner à ce nom Punique, une signification d'autant plus raisonnable, qu'elle se rapporteroit davantage à l'Hébreu, dont on sçait que les Phéniciens avoient emprunté une bonne partie de leurs mots & de leurs caractéres, il supposoit avec assez de vraysemblance, que les Phéniciens, qui les premiers avoient abordé à Malte, l'ayant trouvée deserte, ou n'entendant point le langage de ceux qui l'habitoient, l'avoient de leur chef nommée *KERRA*, par la même raison qui engage tous les jours les Navigateurs à donner aux pays

marquées B.

inconnus qu'ils découvrent, des noms qui répondent à la premiére idée qu'ils s'en forment : c'est ainsi, poursuivoit-il, que dans le XV.[e] siécle les Portugais appellérent *MADERE*, cette Isle de la mer Atlantique qu'ils trouvérent toute couverte de bois. Il se pourroit bien faire que par une raison toute contraire, les Phéniciens à qui l'isle de Malte ne s'estoit présentée que comme un rocher aride & tout pelé, luy eussent donné en leur langue le nom de KERRA, comme qui diroit en Italien *la Calva;* car suivant l'analogie & les rapports que tous les sçavants admettent entre l'Hébreu & le Phénicien, קרח *Keréach* dans la Langue Sainte est synonyme de *Calvus*.

Après avoir loué l'application & la sagacité de l'auteur, on examina de plus près les caractéres Phéniciens qui se trouvent sur ces anciennes Médailles de l'isle de Malte, & on fut d'autant plus curieux de s'en aider pour y trouver son nom primitif, que quoyque l'étymologie du nom de Malte paroisse fort aisée à trouver, cependant il semble que personne ne l'ait encore donnée au juste. Bochart avoit fait la même remarque; *Melita unde dicatur nondum indicavit quisquam, licet res videatur esse obvia.* Mais lorsque l'on fait réflexion qu'il en donne luy-même trois, & que de ces trois il y en a deux qui sont également appuyées, & sur-tout lorsque l'on vient à examiner les Médailles de Malte, que l'on nous présente avec le Μελιταίων & les trois lettres Puniques ou Hébraïques אנן, la chose paroît encore indécise. Que *Malte*, en Grec Μελίτη, ait esté ainsi appellée du nom d'une Nymphe chérie d'Hercule & mere d'Hyllus, Bochart a raison de rejetter ces sortes de fables trop ordinaires aux Grecs; mais qu'elle ait pris son nom de מלט *malath* נמלט *melath*, *se réfugier*, parce que, selon Diodore, Lib. 5.
c'estoit une Colonie de Phéniciens qui la regardoient comme un réfuge, & s'y réfugioient en effet très-souvent, καταφυγὴν εἶχον ἀσφαλῆ, rien de plus vraysemblable; cependant Bochart en rapporte une seconde étymologie à laquelle il se rend, qui est que מלט *Meleth est camentum ex arena*, que *Malta* Jerem. 43. 9.
signifie la même chose dans Pline, dans Palladius, dans le vieil L. 36. c. 26.
Interpréte de Juvenal, &c. & qu'enfin Diodore nous apprend Lib. 5.

qu'à *Malta* toutes les maiſons eſtoient incruſtées de ce ciment. Il ſe peut fort bien que ceux qui ont donné à Malte le nom de Μελίτη, n'ayent penſé ni au réfuge, ni au ciment qui dans la ſuite a eſté tiré de l'iſle de Malte; car qui devinera au juſte les vûes de ſes premiers habitants, ou de ceux qui luy ont donné le nom de Malte? Retenons donc ſeulement que Malte eſt une Colonie des Carthaginois ou Phéniciens, voilà un fait très atteſté; ce qui augmente icy la difficulté, c'eſt le nombre des Médailles de cette Iſle, avec l'Inſcription en lettres Grecques, en lettres Hébraïques ou Puniques.

M. Fourmont l'aîné s'eſtant chargé d'en rendre bon compte dès la ſéance ſuivante, le fit ainſi. Ces Médailles, dit-il, doivent avoir eſté frappées avant les guerres des Romains avec les Carthaginois, & lorſque les Grecs & les Carthaginois ſe diſputoient le gouvernement de ces Iſles. Alors les habitants de Malte n'eſtant pas en état de ſe défendre, ne ſçavoient à qui ſe donner, & probablement ils tâchoient de conſerver leur liberté dans l'intérieur de l'Iſle, & leur commerce au dehors avec les uns & les autres; ſans doute que par politique ils mettoient ou laiſſoient ſur leur monnoye les deux Inſcriptions en même temps, Μελιταίων en lettres grecques, & le mot inconnu qu'il s'agit de déterminer.

Dans le Mémoire préſenté à l'Académie, on prétend que la première lettre du mot eſt un *Quof*, & les deux autres deux *Reſch;* d'où l'on conclut qu'il y a *Kerra*, & qu'il vient de l'Hebreu קרח *calvum eſſe*, parce qu'apparemment l'iſle de Malte, lorſqu'elle fut trouvée, eſtoit ſans arbres, & paroiſſoit un rocher *aride & tout pelé.*

Il y a là, ſelon M. Fourmont, bien des fautes grammaticales. 1.° En ſuppoſant, avec l'auteur du Mémoire, que la premiére lettre fût un *Quof*, il n'eſt pas évident que les deux autres ſoient deux *Reſch*, & au contraire on ne les prendra jamais que pour deux *Lamed*, les yeux le décident trop poſitivement.

2.° Quand ce ſeroit deux *Reſch*, comment pourroit-on tirer ce mot de l'Hebreu קרח *calvum eſſe!* qu'eſt devenu le *cheth* de קרח? de plus, ſi l'on croit qu'il a eſté obmis, ne ſçait-on

ſçait-on pas que les Phéniciens & les Hébreux ne doubloient jamais le *Reſch*, & que quand même ils les auroient doublez, comme les Arabes, c'eſt une regle de tous ces peuples de retrancher le premier.

3.° Ce que l'on pourroit dire de plus favorable à ce ſyſteme, c'eſt que ſans s'arreſter à קרח *calvum eſſe*, on peut tirer le *Kerra* de קרר *quarar*, qui entr'autres ſignifications, a celle de *quies*, & reviendroit par-là au καταφυγὴ, la premiére étymologie de Bochart.

Mais tout cela eſt peu vrayſemblable, parce qu'on demandera toûjours, pourquoy d'un côté, le Grec Μελιταίων, & de l'autre, le terme que l'on ſuppoſe inconnu.

Les réflexions particuliéres de M. Fourmont ſont à cet égard, 1.° Que le terme Hébreu ou Phénicien doit répondre à celuy de Μελιταίων; le bon ſens le dicte, & l'auteur du Mémoire en convient; il faut donc que ce ſoit le nom Phénicien des Maltois, mais un nom, qui par les lettres caractériſtiques, autant que par la prononciation, réponde le plus qu'il eſt poſſible à celuy que les Grecs & les Latins luy ont ſubſtitué.

2.° Que ce nom ne vient ni de נמלט מלט *Refugium refugere*, ni de מלט *meleth maltha* ou *cæmentum*, car de ce que Malte a pû eſtre un réfuge pour les vaiſſeaux des Carthaginois, ce n'eſt pas une conſéquence que l'Iſle en ait pris ſon nom, puiſque cela peut luy avoir eſté commun avec beaucoup d'autres. De même, il ne nie point que les noms des lieux ne leur ayent quelquefois eſté donnez à l'occaſion de quelque qualité naturelle qui les diſtingue des autres; mais il eſt clair, adjoûte-t-il, que celuy de מלט *meleth*, n'eſt que de conjecture; ſur quoy il obſerve, que les noms de qualitez ou propriétez intérieures, comme l'avantage de tirer du ciment, en ſuppoſent d'autres plus anciens, & qui ſont communément donnez à la premiére vûe d'une Iſle, & que puiſque les Médailles propoſées ſont véritables, au jugement des connoiſſeurs, elles doivent marquer le nom que les habitants de Malte donnérent eux-mêmes à leur Iſle, d'autant plus que M. Fourmont le trouve dans le mot Phénicien qui y eſt gravé.

3.° Que le nom grec Μελιταίων nous avertit que les trois lettres Puniques sont seulement trois initiales & caractéristiques du terme Phénicien מלליום *Melaliens* ou *Malthois*, & prouve que la véritable étymologie n'estoit pas encore connuë. La voicy donc, telle que M. Fourmont la donne par la simple explication de ces trois lettres.

Premiérement, les deux derniéres sont deux *lamed*, on n'en peut pas douter à l'inspection.

En second lieu, la premiére est un *mem;* dans tous les manuscrits vulgaires, sur-tout ceux qui nous viennent de l'Afrique, la figure du *mem* s'est toûjours faite d'une façon fort approchante de celle du Φ grec. Dans un des manuscrits d'Alphrag qui est à la Bibliothéque du Roy, dans le manuscrit de la Grammaire de Juda-Hiug qui est à l'Oratoire, & dont il aida luy-même autrefois le P. le Long à déchiffrer l'alphabeth pour la liste des Grammairiens Hébreux ; dans M. Simon, on trouve par-tout de ces *mem*, tout semblables au *quof:* c'est donc un fait certain, que la premiére lettre de ce mot Phénicien, est un *mem*, comme elle ne peut véritablement estre autre chose, si l'on admet que ce terme correspond au Μελιταίων. Ces trois lettres מלל sont donc les trois initiales & caractéristiques de מלליום, & si cela est, le nom original & primitif de l'Isle de Malte est מללית *mallit* ou le *phatah* prononcé vers l'*é mellit*, d'où il est clair que les Grecs en négligeant la double *l*, λλ, ont formé leur Μελίτη; mais que signifie מללית *mellit! circumcisa* de l'Hebreu מלל, de même que מול *moul circumcidere, cædere herbam excindere, folia excidere*, qui est un terme fort usité dans l'écriture.

Or, l'isle de Malte a eu ce nom de מללת *melalit, mallit*, pour deux raisons, ou parce qu'elle se trouvoit nuë & sans arbres, propre seulement à certains grains qu'elle produit en abondance, comme le millet, le bled de Turquie, &c. ou, ce qui est l'opinion de M. Fourmont, parce qu'estant une espéce de rocher escarpé, les Phéniciens à la premiére vûe, l'appellérent מללית *malleth circumcisa*, terme aussi commun chez eux, que l'idée de la circoncision dans toute la Phénicie.

Quoy qu'il en soit, la lecture des trois lettres Phéniciennes sur ces médailles de Malte est juste, & le patronymique מלליט *mellit*, tiré de מללי *melali*, dont les trois initiales sont sur ces médailles, est selon toutes les regles grammaticales.

ARTICLE IV.

Sur une Médaille d'Antoine & de Cléopatre, rapportée dans les Commentaires historiques de Tristan.

UNE épithete singuliére donnée à Cléopatre sur une Médaille, où elle est représentée au revers de Marc-Antoine, ayant engagé M. le Président Bouhier à consulter M. de Boze, celuy-cy crut devoir communiquer à l'Académie les difficultez de ce sçavant Magistrat, avec la réponse qu'il se proposoit d'y faire; & cet article a paru mériter une place dans l'Histoire littéraire. Voicy comment s'explique M. le Président Bouhier.

« Permettez-moy, Monsieur, de recourir à vous au sujet d'une Médaille de Marc-Antoine & de Cléopatre, sur laquelle s'est exercé autrefois Tristan en ses Commentaires historiques, *Tom. 1. pag. 57.* C'est par rapport au titre d'ΟΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑΣ qui s'y trouve adjoûté au nom de Cléopatre, & qui assûrément n'est pas aisé à expliquer. Occo, *pag. 30.* de son Recueil de l'édition de 1600. a rapporté cette Médaille de la même maniére, & peu après, une seconde presque conforme, en cette sorte: ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ ΟΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑ. Scaliger en ses Notes sur Eusébe, *pag. 267. édit. de 1706.* paroît avoir eu ces Médailles en vûe, quand il a dit, *Cleopatra, quæ cognominata est Ægyptiacè* O'σσανσώτειρα. Jusques-là il n'y avoit eu aucun doute parmi les Antiquaires, sur la maniére de lire cette Légende; mais M. Spanheim, en son excellent Traité *de Usu & præst. Numism. pagg. 418. 419. Tom. 1.* de l'édition de Londres, a prétendu que jusqu'à présent on s'estoit trompé dans la lecture de la Médaille de Tristan, & qu'il y avoit ΘΕΑΣ ΝΕΩΤΕΡΑΣ, comme on pouvoit s'en convaincre par l'inspection de la Médaille même, qui est aujourd'huy au Cabinet

» du Roy, ce qu'il avance sur la foy de feu M. Vaillant, en son
» histoire des Ptolémées. Or, il me paroît bien extraordinaire
» que ce dernier ait eu de meilleurs yeux que tant de sçavants
» Antiquaires qui ont eu cette Médaille entre les mains, & qui
» estoient intéressez à y regarder de près, par la difficulté qu'ils
» trouvoient en l'explication de cette Médaille: cela me surprend
» d'autant plus, que je vois une différence bien grande entre ces
» deux maniéres de lire, & qu'il ne paroît pas naturel qu'on s'y
» soit si long-temps trompé. De plus, M. Vaillant, suivant que
» j'en juge par le rapport de M. Spanheim, ne parle que d'une
» Médaille, & Occo en rapporte deux, qui concourent à con-
» firmer l'ΟΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑ: ainsi, quand l'une tomberoit,
» l'autre subsisteroit toûjours. Vous seul, Monsieur, pouvez
» dissiper mes doutes, soit par vos propres lumiéres, soit par un
» nouvel examen de ces Médailles, si elles se trouvent chez le
» Roy. Par ce moyen vous nous fixerez sur la véritable maniére
» de les lire, & peut-estre qu'en les considérant avec de meilleurs
» yeux que tous les autres, vous y découvrirez des choses qui leur
» auront échapé. Quoy qu'il en soit, je suis toûjours charmé, &c.

La réponse de M. de Boze contient en substance:

Qu'Occo, Scaliger & Tristan, ne sont pas les seuls qui citent ou qui rapportent la Médaille de Cléopatre dont l'Inscription ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ ΟΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑΣ, fait une si juste peine à M. le Président Bouhier, que Goltzius l'avoit donnée avant eux, & que Nonnius son commentateur en avoit aussi fait mention; mais que Goltzius, Nonnius, Occo, Scaliger & Tristan ne doivent estre comptez à cet égard que comme un seul & même témoignage, & comme un témoignage très-suspect.

Goltzius, plus habile graveur que bon antiquaire, dessinoit tout ce qu'on luy présentoit, & en grossissoit indifféremment ses recueils. De son temps, on ne faisoit qu'ébaucher l'étude des Médailles antiques; on n'avoit pas encore acquis l'habitude d'y ressusciter, en quelque sorte, les caractéres les plus éteints, ni de restituer des légendes entiéres sur les plus petits fragments, par la comparaison d'une infinité d'autres plus nettes & mieux

conservées: il les mettoit donc telles qu'elles luy paroissoient au premier coup d'œil, ou telles qu'on l'assuroit qu'elles estoient. De plus, comme ce ne fut aussi que de son temps, que d'habiles graveurs commencérent à faire ces faux coins, dont aujourd'huy les nouveaux curieux sont encore souvent la dupe, il leur a donné une confiance aveugle, comme on l'a remarqué en vingt occasions essentielles. Nonnius, qui ne se connoissoit point du tout au métal, c'est-à-dire, qui ne s'estoit point appliqué à distinguer l'antique du moderne, & les différentes espéces de faux contre lesquelles on doit toûjours estre en garde, s'est contenté d'illustrer les desseins de Goltzius d'un sçavant commentaire, & plus il trouvoit dans ces desseins de bizarrerie ou de singularitez, plus il estoit charmé d'y mesurer la fécondité de son imagination. Pour Scaliger, il tiroit parti de tout ce qu'il trouvoit cité, le supposant bon & bien lû. Occo inscrivoit dans son catalogue, & sans aucun examen, tout ce qu'il voyoit gravé ou cité; & quant à Tristan, qui avoit à la vérité quelque connoissance de l'antique, mais qui en avoit cependant beaucoup moins que de demangeaison de débiter à ce sujet tous les traits d'une érudition boursouflée, il faut dans les Médailles qu'il rapporte, faire une grande différence entre celles qu'il dit avoir vûës & examinées par luy-même, & celles qu'il emprunte, pour ainsi dire, des auteurs qui l'avoient précédé; & c'est dans cette derniére classe qu'on doit placer sa Médaille de Cléopatre ΟΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑΣ. Il n'en détermine ni la grandeur ni le métal, il ne dit point qu'il l'ait vûë, il ne dit pas même d'où il l'a tirée, on entrevoit seulement qu'Occo & Nonnius sont ses garants: mais, à en juger par le seul goût de la gravûre qu'il a mise à la tête de cet article, & qu'on a rapportée icy tout exprès, * on voit que c'est un de ces coins modernes, dont il reste encore dans le monde des copies sans nombre, qui ne font plus illusion à personne. Quelquefois ces faux coins ont esté faits d'après l'antique, mais le plus souvent les faussaires n'estoient pas assez habiles pour en bien déchiffrer les Inscriptions, & ne cherchant qu'à les rendre plus lisibles dans leur ouvrage, ils gravoient fort distinctement

* Voyez la Planche de la pag. 157. marquée C.

dans l'un, ce qui n'estoit point du tout dans l'autre; quelquefois aussi, pour rendre leur nouvelle production plus recherchée, ils y mettoient de leur chef des choses singuliéres qu'ils n'entendoient pas eux-mêmes. Enfin, tout ce que l'on a dit pour justifier l'épithéte ΟΣΣΑΝ, est si peu fondé, si malheureusement imaginé, qu'en supposant un moment qu'il se trouvât une Médaille de Cléopatre indubitablement antique & bien nette, avec l'inscription que Tristan rapporte & s'efforce d'expliquer, il faudroit sans difficulté l'attribuer à l'ignorance ou à la méprise de quelque Monetaire Latin de la suite d'Antoine, qui gravant nécessairement à rebours sur son coin, une Inscription en langue Grecque, qu'il entendoit peu, y auroit mis ΟΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑΣ pour ΘΕΑΣ ΝΕΩΤΕΡΑΣ, ou si vous voulez, pour ΘΕΑΣ Νεωτέρας ΣΩΤΗΡΑΣ; car indépendamment de ce que le mot ΟΣΣΑΝ n'est point un mot grec, & que supposé encore qu'il le fût, il ne formeroit aucune construction, aucun sens raisonnable, entre les génitifs, au milieu desquels il est placé; il est bon d'observer premiérement, que l'Inscription ordinaire ΘΕΑΣ ΝΕΩΤΕΡΑΣ ou ΘΕΑΣ Ν ΣΩΤΕΡΑΣ, est précisément du même nombre de lettres que le prétendu ΟΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑΣ; & en second lieu, que ce qui a d'abord occasionné la méprise, c'est que sur les Médailles antiques de ces temps-là, le Θ n'est point distingué du simple Ο par la ligne transversale, que le Σ & l'Ε s'y représentent de même, le plus souvent ainsi Ε, & que cela est si commun, si connu, qu'on ne s'avise pas seulement d'en faire la remarque.

Il ne reste plus qu'à rendre compte des Médailles de Cléopatre qui sont au cabinet du Roy. Il y en a douze bien comptées, de différentes grandeurs & de différents métaux, c'est-à-dire, d'argent & de bronze, car on n'en connoît point en or; & de ces douze, il n'y en a que deux qui adjoûtent quelqu'épithéte au nom de Cléopatre, & à son titre de Reine. Elles sont toutes deux très-lisibles, & ne forment aucune difficulté à des yeux un peu exercez. La premiére, est un Médaillon d'argent; on y lit tout au long l'Inscription suivante sans aucun abrégé,

autour de la tête de Cléopatre ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ ΘΕΑ ΝΕΩΤΕΡΑ, & cette tête de Cléopatre est coëffée en cheveux, soûtenus par le simple bandeau royal, & nullement voilée, comme celle de Tristan; sur quoy il faut encore observer, qu'il n'y en a aucune dans aucun cabinet qui soit ainsi voilée, telles que le sont communément les Arsinoë & les Bérénices, d'après lesquelles la Médaille rapportée par Tristan, pourroit bien avoir esté copiée. La seconde Médaille de Cléopatre, est de petit bronze; la tête de la Princesse est toute semblable à celle du Médaillon d'argent, mais elle est sans Inscription, & on lit autour de la tête d'Antoine ces mots ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ. ΘΕΑ ΝΕΩΤΕΡΑ, qui se rapportent également aux deux têtes représentées au revers l'une de l'autre.

ARTICLE V.

Sur une Inscription Greeque envoyée de Malte.

AU mois de Décembre 1733. on envoya à M. le Cardinal de Polignac, Président de l'Académie, le dessein de plusieurs Monuments antiques, trouvez depuis peu dans l'isle de Malte, & S. E. les communiqua à la première Assemblée.

Le plus remarquable de ces monuments, estoit un vase d'une forme singuliére, terminé en pointe, orné de feuillages, & ayant au-dessous une inscription Phénicienne de quatre lignes: nous en parlerons probablement plus au long dans quelqu'un des Volumes suivants, car M. l'Abbé Fourmont, qui estoit ce jour-là à l'Académie, en ayant examiné les caractéres avec attention, promit de les expliquer, & adjoûta que par la seule comparaison qu'il en faisoit en luy-même, avec les caractéres Hébreux ausquels ils répondent, il entrevoyoit déja qu'il s'y agissoit d'une pêche de Corail entreprise par les Tyriens, & dans laquelle ayant esté troublez par les Lydiens, ils avoient remporté sur eux un avantage considérable, suivi d'une pêche heureuse & tranquille.

A la ſuite de cette inſcription Phénicienne, eſtoit une inſcription Grecque, qui eſt celle dont il s'agit aujourd'huy; & voicy comment elle eſt diſpoſée dans l'original.

ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ
ΑΠΙΟΝΟΙ ΣΑΡΑΠΙΟΝΟΣ ΤΥΡΙΟΙ
ΗΡΑΚΛΕΙ ΑΡΧΗΓΕΤΕΙ

Les difficultez qui ſe préſentérent d'abord dans l'explication de la premiére ligne, quelque ſimple qu'elle paroiſſe, empêchoient de trouver dans la ſeconde aucun ſens raiſonnable; & ces difficultez ſembloient augmenter à meſure qu'on vouloit les approfondir.

Quel que ſoit, diſoit-on, le ſiécle où cette inſcription a eſté faite, il doit répondre au temps de la République Romaine, ou à celuy des Empereurs; la forme des caractéres ne permet pas de remonter au-delà. Du temps de la République, nous ne connoiſſons que la ſeule famille des *Jules* qui ait porté le ſurnom de *Céſar;* ſurnom ſi particulier, que quelque communs que ſoient ſouvent les plus bizarres d'entr'eux, on ne le trouve cependant dans aucun monument de familles Grecques ou Romaines, donné à d'autres qu'à celle des Jules.

Si l'Inſcription eſt du temps des Empereurs Romains, du temps que le nom de *Céſar* eſtoit pour eux un titre de puiſſance & de dignité, & le terme général dont on ſe ſervoit pour annoncer l'une & l'autre; il n'y a dans toute la ſuite de ces Céſars ou Empereurs Romains, aucun *Dionyſius,* ni aucun de ces mêmes Empereurs à qui nous ſçachions que les Grecs ayent donné le ſurnom de ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ. D'ailleurs, les ſurnoms, quelqu'honorables, quelque fondez qu'ils fuſſent, ne faiſoient point diſparoître le véritable nom, & ce n'eſt pas le propre de l'eſtime ou de la reconnoiſſance d'en laiſſer l'objet inconnu; il n'y avoit que les cas où par un raffinement de délicateſſe, les peuples voulant paroître rendre à leurs Souverains un culte ſuprême, les repréſentoient ſous la figure, le nom & les attributs des Divinitez mêmes; mais ce cas n'a point d'application à l'eſpéce

à l'espéce présente, où il s'agit d'un simple fait, d'une simple Inscription, où ce *DIONYSIVS CESAR*, loin d'estre l'objet d'aucun culte, est au contraire celuy qui rend un hommage ou des actions de graces à Hercule surnommé *ARCHEGETES.*

Toutes ces difficultez s'évanouirent à la premiére proposition que quelqu'un fit de passer plus avant, & d'examiner si le nouvel embarras qu'on trouvoit dans le sens de la seconde ligne, n'influoit point sur la premiére, & n'estoit point occasionné dans l'une & dans l'autre, par la confusion des lettres, le dérangement ou la transposition de quelques mots. Aussi-tost, d'un consentement unanime, & presqu'au même instant, chacun lut ainsi l'Inscription de suite:

ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΚΑΙ ΣΑΡΑΠΙΟΝ ΟΙ ΣΑΡΑΠΙΟΝΟΣ ΤΥΡΙΟΙ ΗΡΑΚΛΕΙ ΑΡΧΗΓΕΤΕΙ.

DIONYSIUS ET SERAPIO SERAPIONIS FILII TYRII HERCULI DUCI.

Ce n'est pas toûjours rendre aux gens de Lettres, un service aussi léger qu'on se l'imagineroit bien, que de leur mettre ainsi sous les yeux ces bagatelles impatientantes*, capables de rebuter les meilleurs esprits, capables de leur en imposer; & ce qui est pis encore, de les piquer quelquefois, au point de vouloir établir sur de si foibles fondements, les édifices ruineux d'une érudition immense.

Quoy qu'il en soit, après la lecture de cette Inscription, dont le sens n'avoit plus rien d'obscur ou d'équivoque, on se contenta d'observer qu'il n'estoit pas étonnant qu'Hercule, la principale Divinité de Tyr, y eût par excellence le surnom d'ΑΡΧΗΓΕΤΗΣ, *DUX, PRINCEPS,* mais qu'il estoit singulier qu'aucun historien n'en eût parlé, & que ce fût le premier des monuments de ce Héros, de ce demi-Dieu, que l'on eût

* Voyez les Mém. de l'Académie, *Tom. I. pag. 289.* de l'Histoire. Ibid. *pag. 319. & Tom. V. pag. 344.*

Liv. 6. Sect. 3. découvert avec une semblable épithete, tandis que Thucydide nous apprend qu'Apollon avoit dans l'isle de Naxe un autel & un culte, sous le titre particulier d'ΑΡΧΗΓΕΤΗΣ ; que nous voyons que les anciens habitants de Taormina, originaires de Naxe, des débris de laquelle leur Ville avoit esté formée, mettoient sur leur monnoye, d'un côté la tête d'Apollon avec ce mot unique, ΑΡΧΑΓΕΤΑ, suivant leur dialecte, & de l'autre, leur nom, ΤΑΥΡΟΜΕΝΙΤΑΝ, autour d'une lyre ; & que l'on trouve dans des Inscriptions du même temps,

Goltzii Sicilia, Tab. IV.

Spon, Voyage de Grece.

ΑΠΟΛΛΩΝΙ ΑΡΧΗΓΕΤΕΙ.

ARTICLE VI.

Sur une Inscription Latine découverte en Champagne.

LA France est pleine de Monuments antiques, & on y en découvre tous les jours qu'on avoit négligez, ou qu'on n'avoit point encore apperçus : telle est l'Inscription dont M. Moreau de Mautour a communiqué à l'Académie une copie figurée, qu'il avoit prise sur l'original même.

Au-dessus du village de Fontaines, à deux lieuës de Joinville, en remontant la Marne, & à quatre lieuës de S.t Dizier, en la descendant, on voit une grande pierre perpendiculairement élevée, comme une espéce de pyramide, haute d'environ 24. pieds, large à sa base de 8. à 9. & allant en diminuant jusqu'en haut, où elle n'a que deux pieds & demy ; épaisse de deux pieds à sa base, & d'un pied en haut.

Cette pierre paroît brute, & n'avoir jamais esté taillée ; elle est toute d'une piéce, il y a seulement un délit au haut, & il en est tombé un morceau de quatre pieds de long. Au milieu de la hauteur de cette pierre, on lit ces mots, qui sont bien gravez, quoyque le fonds ne soit pas trop uni :

VIROMARUS
ISTAT IL IF

Mille gens parloient de cette pierre étonnante, mais personne ne s'avisoit de penser qu'elle fût chargée d'une Inscription. M. Moreau de Mautour l'estant allé voir avec le Curé de Fontaines & celuy de Joinville, l'examina de plus près; il apperçut des caractéres, & s'en estant mieux assûré avec sa lunette, il parvint, avec le secours d'une grande échelle, à les lire & à les copier, comme nous venons de le rapporter. Les conjectures suivirent de près la découverte; M. de Mautour pensa que le mot VIROMARUS, qu'on ne trouve nulle autre part, pouvoit estre l'abrégé du nom de VIRIDOMARUS Prince d'Autun, & dont César fait mention dans le septiéme livre de ses Commentaires. Il y eut aussi un Viridomarus Roy des Gaulois Insubriens, qui sont aujourd'huy les habitants du Milanois; Marcellus le tua, & consacra ses dépouilles à Jupiter Férétrien: Mais on juge bien que c'est à celuy d'Autun que s'arrête constamment M. de Mautour, & il ne faut pas oublier de dire que ce qui le persuade encore plus que VIROMARUS est l'abrégé de son nom, c'est premiérement, que ce mot, en l'endroit où il est écrit, remplit toute la largeur de la pierre, de maniére qu'en conservant la grosseur des caractéres, il eût esté impossible d'y mettre une seule lettre de plus; & en second lieu, que l'O qui commence la seconde moitié du nom de VIRIDOMARUS, est beaucoup plus gros qu'aucune des autres lettres, ce qu'il présume avoir esté fait exprès pour désigner l'abbréviation.

A l'égard des lettres ISTAT IL IF, comme elles ne signifient rien par elles-mêmes, il faut, dit M. de Mautour, qu'elles soient initiales, c'est-à-dire, des commencements de noms ou de mots abrégez; &, selon luy, elles doivent naturellement se rendre ainsi: *Jovi STATori Ingentem Lapidem Inscribi Fecit.*

La seule objection que l'on crut pouvoir faire à M. de Mautour, c'est que le VIRIDOMARUS à qui il attribue l'Inscription, estant un Prince des Gaules, du temps que César en faisoit la conquête, il paroît extraordinaire, non seulement de

luy voir élever un monument de cette espéce en langue Latine, mais encore le consacrer à une Divinité absolument inconnue en son pays, *JOVI STATORI*, à Jupiter *Stator*, dont le culte estoit tout particulier aux Romains. Il parut donc que pour faire cesser la difficulté, il n'y avoit qu'à donner une époque tant soit peu moins ancienne à l'Inscription, & qu'en la rapportant sans aucun changement ni abbréviation, à un VIROMARUS Chef des Gaulois du temps, où devenus alliez de l'Empire, ils joignoient à ses armées des corps de troupes considérables qu'ils commandoient eux-mêmes; alors il pouvoit, à l'exemple des Romains, adresser des vœux ou des actions de graces à Jupiter *Stator*, JOVI STATORI, & à tous les autres Jupiters honorez dans Rome, *Jovi Liberatori*, *Jovi Feretrio;* car c'est ainsi que l'on pouvoit encore expliquer les quatre derniéres lettres I L. I F.

ARTICLE VII.

Sur une Pierre gravée antique, trouvée à Rome en 1733.

OUTRE le grand nombre de Divinitez que les Payens adoroient pour ainsi dire en commun, chaque famille avoit encore ses Dieux particuliers, que l'on nommoit Dieux *Lares* ou *Penates*. Il n'est pas nécessaire de s'étendre icy sur l'introduction & la multitude de ces Dieux; plusieurs Auteurs en ont traité, & entr'autres un de nos Académiciens, dans l'ouvrage qu'il a publié sous le titre d'*Utilité des Voyages*. Il suffit de remarquer qu'anciennement il estoit deffendu d'avoir & d'honorer chez soy des Divinitez dont la religion dominante n'admettoit pas le culte; que dans la suite, non seulement on souffrit l'introduction de ces Dieux particuliers, mais qu'elle fut encore autorisée par le gouvernement politique, puisqu'une Loy des XII. Tables enjoignoit de célébrer les sacrifices des Dieux Pénates, & de les continuer sans interruption dans chaque famille, suivant que les chefs de ces mêmes familles l'avoient prescrit. On sçait aussi que lorsque par le titre & les

M. Baudelot.

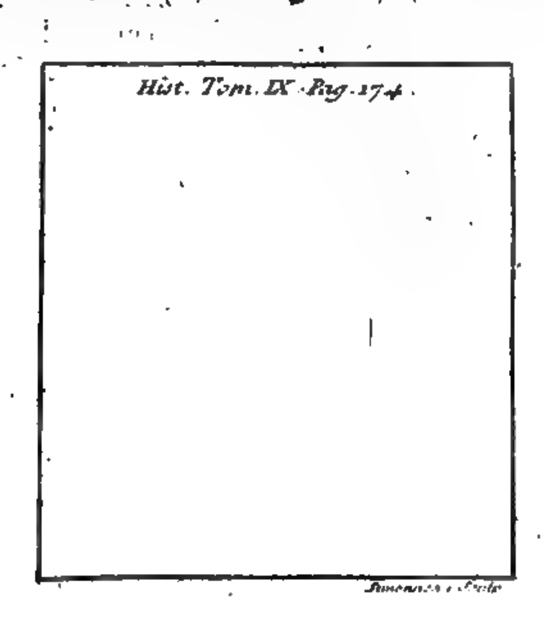
droits de l'adoption, quelqu'un passoit d'une famille dans une autre, le Magistrat avoit soin de pourvoir au culte des Dieux qu'abandonnoit la personne adoptée. De-là, sans doute, ce nombre infini de Divinitez que Pline croyoit surpasser celuy des hommes vivants: *Major cælitum numerus quàm hominum*, parce que chaque particulier avoit la liberté d'en choisir autant que bon luy sembloit: *Cum singuli quoque ex semetipsis totidem Deos faciant, Junones, Geniosque, &c.*

Quand on estoit obligé de voyager, on portoit communément avec soy quelque Divinité favorite, témoin l'endroit d'Apulée, où il nous apprend qu'en quelqu'endroit qu'il allât, il portoit & cachoit toûjours dans ses hardes la statuë de quelque Dieu: *Nam morem mihi habeo, quoquò eam, simulacrum inter loculos conditum gestare.* Et il falloit que Cicéron craignît de trop fatiguer sa Minerve dans le voyage, puisqu'avant que de partir pour son éxil, il alla la déposer au Capitole.

Comme l'homme est naturellement inquiet de l'avenir, & empressé de le connoître, il n'est pas douteux que parmi les dieux Penates, il y en avoit qui rendoient, ou que l'on supposoit rendre des Oracles. On n'estoit pas toûjours à portée de consulter les Oracles publics, on ne les consultoit même que pour des affaires importantes, & il falloit pour cela bien des préparatifs, des soins, & de la dépense; au lieu que dans son Oratoire particulier, on pouvoit à tout moment, pour le moindre sujet & à très-peu de frais consulter le dieu Lare, à qui on attribuoit la même faculté: & si nous n'avons point d'autorité précise qui nous atteste cet usage, c'est que ce sont souvent les choses les plus ordinaires & le plus generalement pratiquées, dont on a négligé de nous transmettre le détail. Ainsi, une Médaille, une Inscription, une pierre gravée, nous apprennent tous les jours des faits communs dans l'antiquité, que nous aurions toûjours ignorez sans un tel secours; & c'est le cas particulier où nous nous trouvons.

Voicy le dessein d'une Gornaline antique gravée en creux, qui fut déterrée à Rome en 1733. & dont l'empreinte fut

aussi-tost envoyée à M. de Boze, par M. le Marquis Capponi Académicien Honoraire-Etranger.


Hist. Tom. IX. Pag. 174.

On y a représenté un autel, sur lequel est une tête, ou plustost une espéce de masque; plus loin, la figure d'un homme courbé, penchant & appuyant sa tête, comme pour écouter, & tenant un petit animal, qui paroît un chevreau; sur le devant, en face de l'autel, une femme debout.

Il est naturel de penser que cette espéce de tête ou de masque représente le Dieu qui estoit consulté, & que l'homme que l'on voit dans l'attitude d'une personne qui écoute avec attention, est celuy qui attend la réponse de l'Oracle. La femme qui se tient debout auprès de l'autel, paroît estre la consultante. Le petit animal, quel qu'il soit, car il est assez difficile de le bien distinguer, est probablement la victime destinée à ce sacrifice domestique. La femme tient encore à la main quelque chose, que la petitesse de la pierre empêche de reconnoistre parfaitement; mais qui, selon toutes les apparences,

est quelqu'aromate ou matiére de suffumigation composée, qui entroit particuliérement dans les sacrifices que l'on faisoit pour l'interprétation des songes.

C'estoit aussi principalement à l'occasion des songes que l'on consultoit les Oracles domestiques, non toutesfois, que selon l'importance de la matiére, ou la dignité des personnes, on ne consultât souvent les Oracles publics ; on peut lire sur cela le septiéme chapitre de Valére Maxime, qui semble y avoir voulu rassembler la pluspart des songes des personnages célébres, songes qui avoient tous eu leur accomplissement, malgré les précautions qu'on avoit prises pour l'éviter.

Les sçavants n'ignorent pas qu'il y avoit des Dieux particuliers qui présidoient aux songes, qu'on les appelloit *DII SOMNIALES*, & qu'il y avoit des ministres préposez pour leur culte. M. Spon dans ses Mélanges d'Antiquitez, rapporte une Inscription qu'il avoit copiée à Florence, dans le Palais des Strozzi, où il est parlé du culte d'Hercule, comme d'un Dieu qui présidoit au sommeil, c'est-à-dire aux songes.

CVLTORES HERCVLIS SOMNIALIS.

Il est peut-estre difficile de déterminer par quelle raison les anciens croyoient qu'Hercule présidoit au sommeil ou aux songes; il n'en est pas moins certain qu'ils le croyoient, & qu'on envoyoit les malades dormir dans ses temples, pour y avoir en songe quelqu'agréable présage du restablissement de leur santé.

Quoyqu'on ait observé que la femme représentée sur cette Cornaline, est la personne consultante, & que l'homme attentif à recueillir la réponse de l'Oracle, en estoit le ministre; rien n'empêcheroit de croire que c'est l'homme luy-mesme qui interroge le dieu Lare, & que la femme est celle qui luy prescrit la nature & les cérémonies du sacrifice; mais, à la seule exception des Vestales, on ne trouve nulle part que les femmes fussent chargées d'aucune sorte de ministére dans les choses sacrées.

Gabriel Simeoni, dans sa Description de la Limagne d'Auvergne, dit que de son temps on conservoit encore au château de Polignac en Vélay, une tête de jeune homme couronnée de rayons, de quatre à cinq pieds de circonférence, en pierre bleuâtre, avec une grande bouche ouverte; ce qui le persuade que ce n'est pas sans fondement que la tradition du pays porte qu'elle a autrefois rendu des Oracles. Or, cette tête mise sur un autel, comme elle l'estoit sans doute, ressemble assez au masque représenté sur notre Cornaline, & en peut confirmer l'explication.

ARTICLE VIII.

Sur une Couronne trouvée dans l'Isle de Ré.

AU mois de May 1731. M. Bompar, Médecin de l'hôpital royal militaire de l'Isle de Ré, adressa à M. de la Barre, le dessein d'une Couronne qu'on y avoit trouvée depuis peu en creusant les fondements d'un bâtiment nouveau pour le Gouverneur de l'Isle; qui avoit aussi-tost envoyé la Couronne même à M. d'Angervilliers Ministre & Secretaire d'Estat. Elle n'est que de cuivre, mais on y remarque en quelques endroits les restes d'une assez belle dorure. Ses fleurons consistent en quatre fleurs-de-lys, & quatre triangles renversez, dont les trois lignes sont un peu courbes en dedans; huit pierres enchâssées sous les fleurons, ornent le cercle, si néantmoins on peut donner le nom de cercle au corps de cette Couronne, qui consiste en deux lames convexes, & qui estant l'une & l'autre assez larges au centre, se rétrécissent peu à peu jusqu'aux extrémitez où elles se joignent. La principale des huit pierres, estoit une turquoise enchâssée au milieu qui posoit sur le front: les sept autres n'estoient que des cristaux fort gastez par la rouille, & M. Bompar avoit observé qu'une partie du crane du défunt, estoit comme mastiquée au cercle de la Couronne qu'on luy avoit mise après sa mort.

M. de la Barre, en communiquant cette découverte à l'Académie,

Hist. Tom. IX. Pag. 176.

Simonneau Sculp Pl : IV

l'Académie, y joignit diverses observations, dont quelques-unes sont de M. Bompar, qui luy marquoit entr'autres, qu'un Officier de l'Estat-Major de l'Isle de Ré, croyoit que c'estoit la couronne d'Hunold Duc d'Aquitaine, qui se retira l'an 745. dans l'Isle de Ré, où il embrassa l'état monastique, après avoir laissé le Duché à son fils Gaïfre jeune Prince de dix-huit à vingt ans. Cette retraite d'Hunold est avérée; mais on sçait aussi, remarque M. de la Barre, qu'après la mort de Gaïfre, arrivée en l'année 768. Hunold quitta son Monastére, & reprit le Duché; que l'année suivante Charlemagne se saisit de sa personne; qu'il s'échappa deux ans après, & que de Rome où il avoit fait quelque séjour, s'estant rendu auprès de Didier Roy des Lombards, il périt malheureusement l'an 774. à Pavie, où le peuple le lapida quelque temps avant que cette ville se rendît à Charlemagne.

M. Bompar adjoûtoit, qu'un autre Officier distingué dans la Marine, jugeoit cette Couronne un peu plus ancienne, & la rapportoit à Eudes pere d'Hunold, mort paisiblement l'an 735. & vraysemblablement inhumé avec la Couronne qu'on a trouvée. M. de la Barre embrasse ce dernier sentiment, & le fortifie par les deux remarques suivantes.

Premiérement, il est certain qu'Eudes avoit fondé un Monastére dans l'Isle de Ré, de concert avec Valtrude sa femme, & qu'il y fut inhumé. Les PP. Benedictins, qui viennent de donner au public une nouvelle histoire du Languedoc, ont rapporté dans les preuves pag. 86. une Charte de Charles le Chauve, de l'an 845. où on lit ces mots, *Monasterium de Rodi Insulâ, quod olim in honorem Beatæ Mariæ ædificavit* LUDO (c'est une faute du copiste, qui devoit écrire EUDO) *Aquitaniæ Dux cum uxore suâ bonæ memoriæ Valtrudâ, Valchigisi Ducis, de nostrâ progenie, filiâ, & ubi prædictus* LUDO *sepultus est.* EUDO.

En second lieu, il semble que bien qu'Eudes n'eût que le titre de Duc, on n'a pû se dispenser de l'inhumer avec une Couronne, dans un temps où l'on portoit jusques dans le tombeau les marques des dignitez dont on avoit esté revêtu,

puisqu'il avoit singuliérement le droit de porter la Couronne. Et à ce sujet on peut rappeller ce qui a déja esté dit dans le premier volume de l'Histoire de l'Académie pag. 162. que Chilperic II. & Rainfroy Maire du Palais, envoyérent une couronne à Eudes avec d'autres présents, pour l'engager à se joindre à eux contre Charles Martel.

On convint alors dans la Compagnie, que le mot *Regnum* employé par Frédégaire que l'on avoit cité, devoit se prendre pour une Couronne d'or ornée de pierres précieuses, & l'on douta seulement si le présent d'une Couronne estoit une reconnoissance de la souveraineté & de l'indépendance de celuy à qui on l'envoyoit. Tout ce qui avoit pû faire naître cette pensée, devoit en effet paroître bien équivoque; mais peut-estre trouvera-t-on que la souveraineté d'Eudes est un peu mieux prouvée par un endroit de la Charte déja citée, où Charles le Chauve ayant dit qu'Hunold & Gaïfre avoient joui du Duché d'Aquitaine après la mort d'Eudes, adjoûte cette espéce de réserve, qu'ils en furent Ducs *nomine tamen Francorum Regum*, comme s'il avoit voulu dire qu'Eudes en avoit esté Duc indépendant.

Si l'on admettoit cette conjecture, on n'auroit pas de peine à découvrir le motif de la guerre que Charles Martel se pressa de porter en Aquitaine, dès qu'il sçut qu'Eudes estoit mort. Il l'auroit fait pour obliger le nouveau Duc à reconnoistre la souveraineté de nos Rois, comme son pere l'avoit reconnue autrefois, avant que Chilperic luy envoyât une Couronne. Et si l'on demandoit pourquoy le même Charles avoit souffert qu'Eudes jouît d'une indépendance qu'il n'avoit acquise que dans un temps de troubles & de guerre civile, il seroit aisé de répondre que ce Duc s'estoit détaché des intérests de Chilperic, & que par conséquent il avoit traité avec Charles avant que Chilperic consentît que le même Charles devînt Maire de son Palais. Les historiens disent qu'Eudes avoit alors abandonné Chilperic.

On ne connoît point d'autre femme d'Eudes que Valtrude, qui estoit proche parente de Charles Martel; cependant elle

pouvoit n'estre que sa seconde femme, & la mere d'Hatton seulement. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Hunold voulant recommencer la guerre en 745. fit crever les yeux à Hatton. Il ne seroit pas étonnant après cela, qu'en considération d'une nouvelle alliance avec Eudes, Charles Martel eût consenti de luy laisser la Souveraineté, & qu'il n'eût pas voulu souffrir qu'Hunold en jouît après luy.

Quoy qu'il en soit, la Couronne, à l'occasion de laquelle on a fait ces réflexions, ne ressemble à aucune de celles que D. Bernard de Montfaucon a fait dessiner, & que l'on trouve dans le premier volume des Monuments de la Monarchie Françoise; elles n'ont point comme celle-cy, les triangles renversez, qui la rendent singuliére: mais on voit quatre fleurs-de-lys toutes semblables, à la Couronne de Frédegonde sur son tombeau de l'Abbaye S.t Germain des Prez, qui, au sentiment du même Pere, est un monument original & du temps.

ARTICLE IX.

Sur quelques Tombeaux trouvez dans l'Eglise Paroissiale de Chastenay.

EN creusant dans le Choeur de l'Eglise Paroissiale de Chastenay sous Baigneux près de Sceaux, on trouva dix à douze Tombeaux de plastre, dans chacun desquels il y avoit au moins un pot de terre grise à petites bandes rouges, rempli de cendres & de charbon; il y en avoit quelquefois trois ou quatre, & quelquefois aussi une petite fiole. On trouva de semblables pots dans d'autres cercueils qui sont dans l'ancien Cimetiére de la paroisse, éloigné du village d'environ un demy-quart de lieuë. M. de Clairambault Généalogiste des Ordres du Roy, dont on connoît le goût pour tous les Monuments de nostre Histoire, communiqua à la Compagnie un de ces pots. Il y joignit une placque de cuivre avec sa boucle, qu'on avoit trouvée sur l'os d'un bras qu'elle avoit carié, & teint du vernis qui se forme sur ce métal. Il a conservé les desseins de toutes ces piéces, & les plans des

lieux où l'on a trouvé ces tombeaux. Il demandoit à quel usage ces fioles & ces pots estoient destinez, à quel temps il falloit renvoyer cet usage, & quand a commencé celuy d'enterrer dans les Eglises indifféremment toutes sortes de personnes. On répondit à ces différentes questions,

1.° Que Jean Beleth, qui vivoit dans le XII.e siécle, & dont on a un Traité sur les cérémonies de l'Eglise, parle de l'usage de mettre de l'eau benite, du charbon & de l'encens dans les tombeaux, comme d'une chose commune en son temps. Lorsque le corps du défunt a esté mis dans la sépulture, *isthic*, dit cet auteur, *aqua apponitur benedicta, ac prunæ cum thure.* Il adjoûte que l'eau benite est pour empêcher que les demons n'approchent du corps; l'encens, pour en éloigner la mauvaise odeur, & les charbons, pour désigner que ce terrein ne doit plus servir aux travaux ordinaires.

2.° Que cet usage commençoit à ne plus estre si général du temps de Guillaume Durand Evêque de Mende, mort en 1286. puisqu'il remarque qu'on ne l'observoit plus qu'en quelques lieux: *Deinde ponitur cadaver in spelunca, in qua in quibusdam locis ponitur aqua benedicta, & prunæ cum thure.*

3.° Qu'il en est de même de la coûtume d'enterrer dans l'Eglise ou dehors. J. Beleth décide absolument qu'il n'y a que les corps saints, ou réputez tels, qui doivent estre enterrez dans Cap. 159. l'Eglise: *Certe nullum corpus in Ecclesia debet sepeliri, nisi sint corpora sanctorum Patrum qui dicuntur Patroni, id est defensores; ipsi enim meritis suis totam patriam defendunt. Sed cæteri circa Ecclesiam debent sepeliri.*

3.° Que Guill. Durand a un peu plus étendu cette permission: *Sane non debent passim omnes intra Ecclesiam sepeliri;* & un peu plus bas, *Nullum ergo corpus debet in Ecclesia aut prope altare, ubi corpus Domini & sanguis conficitur, sepeliri, & nisi* Durand, lib. 1. cap. 5. n.° 12. *corpora sanctorum Patrum qui dicuntur Patroni, id est defensores, qui meritis suis totam defendunt patriam, & Episcopi, Abbates & digni Presbyteri, & Laici summæ sanctitatis .... Sed cuncti debent circa Ecclesiam sepeliri, puta in atrio aut in porticu, aut exedris sive voltis Ecclesiæ exterius adhærentibus, aut in cœmeterio.*

On peut conclurre de ces passages, que du temps de J. Beleth à celuy de G. Durand, c'est-à-dire, du XII.e siécle à la fin du XIII.e ces usages de n'enterrer dans l'Eglise que les corps des Saints, & de mettre dans les tombeaux des charbons & de l'encens, avoient déja un peu changé; mais que cependant ils subsistoient encore en partie. Ainsi, sans estre obligé de remonter jusqu'aux premiers siécles du Christianisme, on peut dire que les pots dans lesquels on trouve des charbons & des restes d'aromates, peuvent estre d'un temps bien postérieur, même du XIII.e ou XIV.e siécle. Tels sont ceux qui furent trouvez dans le Tombeau de Philippe fils de Louis le Gros, mort en 1161. dans l'Eglise de N. Dame; ceux qu'on a trouvez à Cocherel près d'Evreux, & quantité d'autres.

Pour l'espéce de fermoir ou agraphe avec sa boucle, il y a apparence que c'est un reste de reliquaire mis au bras d'un Prêtre, ou peut-estre une portion de quelqu'un de ses ornements sacerdotaux.

DESCRIPTION

Des Figures qui sont sur la façade de l'Eglise de l'Abbaye Royale de la Magdeleine de Chasteaudun.

LA façade de l'Eglise de l'Abbaye Royale de la Magdeleine de Chasteaudun est ornée de statuës anciennes, que la tradition du pays assûre estre du temps de Charlemagne. Il y avoit lieu d'espérer que le sçavant & laborieux Auteur *des Monuments de la Monarchie Françoise*, les inséreroit dans son ouvrage; mais il nous a assûrez que quelques instances qu'il ait faites pour qu'on luy envoyât les desseins de ces figures, l'impossibilité de trouver sur les lieux quelqu'un d'assez intelligent, & plus encore l'état malheureux où cette Ville a esté réduite par l'incendie qui la consuma presqu'entiérement en 1723. ont esté cause qu'il n'a pû les donner au Public. Une nouvelle circonstance engagea M. Lancelot à y faire un voyage exprès

Au mois d'Avril 1733.

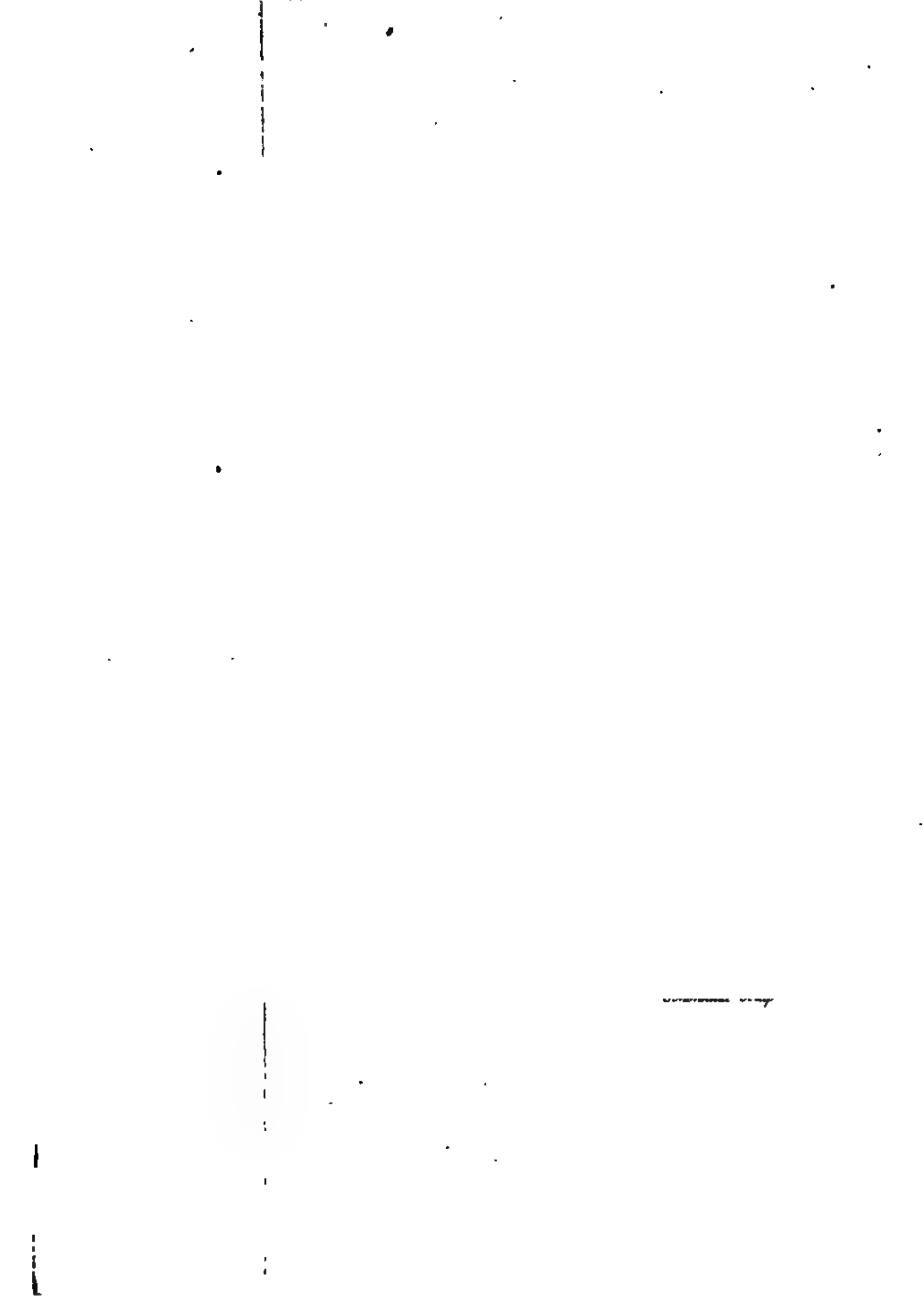
avec un Deſſinateur; on parloit de démolir la façade & une partie du bâtiment: il eſtoit même à craindre qu'avant le temps déterminé, une vieille tour qui eſt jointe & comme appuyée ſur cette façade, ne l'écrasât par ſa chûte.

On ne peut douter que Châteaudun ne ſoit une Ville très-ancienne; indépendamment des grands chemins ou voyes Romaines, qui venoient de Chartres & du Mans dans cette Ville, & dont les reſtes s'appellent encore *chemins de Céſar*, le nom Gaulois de *Dun* eſt une preuve de ſon antiquité, *Dunum, Dunenſe Caſtrum.*

Elle eſtoit conſidérable dans les premiers temps de noſtre Monarchie, puiſqu'elle fut honorée du titre de Siége Epiſcopal

En 497. ſur la fin du v.[e] ſiécle, conjointement avec Chartres. Saint Solenne élû Evêque de cette derniére Ville, s'eſtant retiré dans une ſolitude à la premiére nouvelle qu'il eut de ſon élection, S.[t] Aventin ſon frere fut mis à ſa place. Les peuples ayant enſuite découvert S.[t] Solenne dans ſa retraite, ils l'obligérent à venir prendre le gouvernement de ſon Egliſe, & S.[t] Aventin fut envoyé à Châteaudun pour y faire les fonctions d'Evêque. Cet établiſſement d'une eſpéce de Siége Epiſcopal à Châteaudun en la perſonne d'Aventin, ſervit dans la ſuite de prétexte à un certain Promotus pour ſe faire nommer à cet Evêché par le Roy Sigebert; mais Pappole Evêque de Chartres s'y oppoſa, & les Peres du Concile aſſemblé à Paris en 573. prononcérent qu'il ne devoit point y avoir d'Evêque particulier à Châteaudun.

On voit par pluſieurs paſſages de Grégoire de Tours & d'autres Hiſtoriens contemporains, que cette Ville avoit un Comte ou Gouverneur, qu'elle avoit donné ſon nom à un pays, *Pagus Duniſus*, & que ſes peuples eſtoient puiſſants. Lorſqu'en 587. Childebert ſecond & Gontran partagérent les Eſtats de Sigebert, les châteaux de Dun & de Vendôme, le tiers de la ville de Paris, avec des portions des pays d'Eſtampes & de Chartres, échûrent à Gontran. Childebert eut Meaux, deux parts de Senlis, Tours, Poitiers, Avranches, Aire, S.[t] Lizier de Conſerans, Bayonne & Albi. Tout cela prouve que Châteaudun figuroit avec les meilleures Villes du Royaume.



Sous la seconde Race, Châteaudun fut dans la même considération ; nous avons des monnoyes de Charles le Chauve, frappées à Châteaudun, *DUNO CASTRO.* Quand il se forma autant de Seigneurs dans le Royaume, qu'il se trouva de Gouverneurs assez puissants & assez accréditez pour s'emparer des Villes & des pays qui leur avoient esté confiez, le nouveau Comte de Blois joignit à son Estat le Dunois & sa Capitale. Thibauld le Tricheur y fit bâtir un château ; on voit encore une partie de son enceinte & de la forteresse qu'il y éleva. En même-temps le Vicomte ou Gouverneur de la Ville s'en appropria le domaine particulier. Le dernier incendie a renversé le palais ou château de ces Vicomtes, qu'on appelloit la Vicomté. Ces Vicomtes ou Seigneurs de Châteaudun s'arrogérent aussi le droit de battre monnoye ; *la monnoye Dunoise* est souvent citée dans les titres, & il s'est conservé dans les cabinets plusieurs piéces qui ont pour légende *CASTRI DUNI,* ou *VICECOMES CASTRI DUNI.*

Entre les différentes Eglises que cette Ville renferme, la plus ancienne, sans contredit, est celle de l'Abbaye Royale des Chanoines Réguliers. Il est très-vraysemblable que c'estoit celle où S.t Aventin avoit établi son siége Episcopal. Elle a conservé toutes les prérogatives ordinairement attachées à la principale Eglise d'une Ville ; elle est encore la paroisse du château, quoyque depuis plus de cinq cens ans il se soit établi deux paroisses, sur lesquelles il faut passer pour aller de l'Abbaye au château. M. Lancelot a vû un titre de 1148. par lequel Thibauld Comte de Blois confirme à cette Abbaye le privilége que ses prédécesseurs luy avoient accordé, de pouvoir seule recevoir les serments qui se prêtoient sur les Reliques, & les épreuves par l'eau & par le fer qui se faisoient alors, exclusivement à toute autre Eglise de la Ville. Elle fut premiérement dédiée à la Sainte Vierge, on pourroit en rapporter plusieurs preuves ; mais on ne sçait en quel siécle elle a changé cette premiére Patrone pour S.te Marie Magdeleine, dont à présent elle porte le nom. On sçait seulement que jusqu'en 1131. elle fut desservie par des Chanoines Séculiers, à qui le Pape Innocent II. substitua cette année-là



des Réguliers, qui s'y sont maintenus avec édification depuis six cens ans.

Nous avons déja dit que la tradition veut que Charlemagne en ait esté le restaurateur. Cette tradition se trouve confirmée non seulement par le témoignage de différents auteurs, mais encore par les armoiries de cette Eglise, qui sont une aigle à deux têtes, ou aigle Imperiale: non toutesfois que l'aigle Imperiale ou à deux têtes, ait esté de tous les temps, ou, pour parler plus exactement, que dès l'introduction des armoiries, elle ait formé celles de l'Empire. Quelques auteurs veulent que ce soit Charles-Quint qui ait commencé à la prendre; ils se trompent, on la trouve sur des sceaux de l'Empereur Frederic IV. en 1459. & peut-estre même de l'Empereur Sigismond son prédécesseur: mais l'aigle Imperiale de l'Abbaye de la Magdeleine est encore incontestablement plus ancienne; M. Lancelot a vû l'original d'une transaction entre l'Abbé & les Chanoines de cette Eglise, & le Maître & les Freres de la maison de Saint Lazare de la même Ville, où le sceau de l'Abbaye est un Ecu chargé d'une aigle à deux têtes. Le P. Menestrier a fait mention de ce sceau, & convient que *c'est la plus ancienne aigle à deux têtes qu'il ait vûe en armoiries.* Il adjoûte que *l'Abbaye de la Magdeleine est tenue fondée par Charlemagne, & qu'il y a sur la porte des figures que l'on croit estre de cet Empereur,* &c. L'aigle Imperiale se voit encore sur un ancien benitier, où sont sculptez des ornements qui paroissent avoir plus de trois cens ans; & on la retrouve en différents endroits des plus vieux bâtiments de la dépendance de l'Abbaye. Quelle autre raison en pourroit-on donner que la vérité de la tradition, qui porte que Charlemagne en est, sinon le fondateur, du moins le restaurateur & le principal bienfaiteur? Elle ne peut avoir pris cette aigle ni des Comtes de Blois & de Champagne, ni de la maison de Châtillon sur Marne qui leur a succedé, ni de celle des Vicomtes de Châteaudun. Tous ces Seigneurs avoient des armes très-différentes.

Heineccius, de Sigill. pag. 1. cap. 9. p. 113.

Origine des ornements des Armoiries, ch. 17. pag. 428.

L'Eglise de la Magdeleine de Châteaudun a souffert plusieurs changements; elle avoit autrefois 15. à 20. toises de longueur plus

Pl: VI.

3

1

2

7

8

9

Figures du Portail de l'Eglise de l'Abbaye

plus qu'à préſent. Le 22. Juillet 1500. il en tomba une moitié qui n'a eſté rétablie qu'en partie. Elle avoit une autre Egliſe ſoûterraine, que l'on croit avoir ſervi aux premiers Chreſtiens. On en découvrit en 1710. le rond-point avec des vitraux, à plus de 45. pieds ſous terre. Il n'en reſte plus qu'une Chapelle en état de ſervir, tout le reſte a eſté comblé. Ce qui s'eſt conſervé de plus entier de l'ancienne Egliſe ſupérieure, c'eſt la façade qui regarde le Nord: la plus grande partie du reſte a eſté rebâtie en différents temps. Cette façade a trois portes; le terrein des environs, qui s'eſt élevé par ſucceſſion de temps, en a enterré une partie. Il n'y a plus que la principale porte du milieu qui ſoit ouverte; elle eſt auſſi la ſeule qui ait un ceintre chargé de figures en petit. A droite en entrant, on a repréſenté le Paradis, où des Anges tranſportent des ames. A gauche, l'Enfer eſt déſigné par des dragons & différents monſtres hideux, qui tiennent dans leurs griffes ou dans leurs gueules d'autres figures.

C'eſt au-deſſus de cette porte principale & ſur les piliers, qui d'eſpace en eſpace ſoûtiennent cette façade de l'Egliſe, que ſe voyent les figures que M. Lancelot a fait deſſiner, & dont il a donné la deſcription à l'Académie. En 1733.

La premiére qui ſe trouve à côté du ceintre, à droite en entrant dans l'Egliſe, porte un ſceptre. Ce ſceptre n'eſt pas à ſimples tréfles, mais il eſt touffu comme celuy du Roy Childebert ſur le portail de l'Abbaye de S.t Germain des Prez. Elle a un bonnet aſſez ſemblable à celuy qu'on voit ſur des monnoyes de Charlemagne, & ſur des figures qui ſont aux portails de S.t Denys; elle a les cheveux longs, une *chlamyde* ou manteau retrouſſé ſur l'épaule droite. A ſa ceinture pend une épée à groſſe poignée, & dont le fourreau paroît garni d'ornements: enfin elle foule aux pieds un dragon. N.° 1. Le Blanc, *pag. 92.* Elle a 6. pieds 3. pouces de haut.

La figure qui eſt de l'autre côté du ceintre, porte auſſi un ſceptre dans ſa main droite, mais ce ſceptre eſt plus ſimple; c'eſt un ſimple fleuron à trois feuilles qui le termine, & ces feuilles ſont longues & étroites. Elle tient de la gauche ſon N.° 2.

épée dans son fourreau, la pointe embas. Sa *chlamyde* ou manteau est attachée par une boucle, & relevée sur les deux bras. Elle n'a pour tout ornement de tête que ses cheveux tressez, qui descendent par derriére sur ses épaules.

Elle a 5. pieds 9. pouces de haut.

N.° 3. Au-dessus de la plinthe qui coupe cette partie de la façade, sont placées quatre autres figures. Celle qui est numerotée 3. porte une couronne, sur laquelle on voit des tréfles. De sa main droite elle tient une épée nue la pointe en haut, & de la gauche, le fourreau. Elle a de longs cheveux qui flottent sur ses épaules, point de chlamyde, mais un habit serré comme une tunique, & dont les manches sont très-étroites. Elle a des éperons dont les molettes sont quarrées.

Elle a 7. pieds.

N.° 4. La quatriéme a un sceptre un peu moins touffu que la premiére, mais aussi plus garni que celuy de la seconde. Le dessus de la tête a esté endommagé par le temps. On n'y voit aucune trace de couronne, de diadéme ou de bonnet. Son habit n'est point fait en chlamyde, il est assez serré, les manches en sont cependant larges; elle a aussi des éperons.

Elle a 7. pieds 2. pouces.

N.° 5. La cinquiéme doit représenter un Evêque; on distingue facilement sa chasuble, son bâton pastoral qu'il tient de la main gauche, & dont il enfonce le bout dans la gueule d'un diable qu'il a sous ses pieds; la main droite est rompue: son ornement de tête ressembleroit plustost à un diadéme qu'à une mitre. M. Lancelot, qui l'a fort examiné, doute qu'il y ait jamais eu autre chose que ce qu'on y voit à présent; si c'est une mitre, il faut convenir qu'elle est singuliére.

Elle a 6. pieds 4. pouces.

N.° 6. La sixiéme figure représente un homme qui tient de ses deux mains une hache d'armes qu'il appuye sur l'épaule droite. Il a un bonnet bordé d'un ourlet, ressemblant assez à un diadéme. Il n'a point de chlamyde. Les manches de sa tunique sont un peu plus larges que celles de la quatriéme figure. Il porte aussi des éperons. Voilà donc trois de ces figures qui en ont. La mode s'estoit introduite dès la premiére Race, d'avoir des ceinturons & des fourreaux d'épées garnis d'or & de pierreries, des

Elle a 7. pieds 6. pouces.

éperons d'or, des habits riches & recherchez. Sous Charlemagne, ce luxe avoit passé jusqu'aux Ecclésiastiques. Louis le Débonnaire ayant travaillé à la réforme du Clergé, par les Reglements qui furent publiez dans l'Assemblée d'Aix-la-Chapelle, en 817. le Clergé cessa de porter ces parures étrangéres, comme le dit l'Astronome historien de ce Prince : *Denique tunc cœperunt deponi ab Episcopis & Clericis cingula balteis aureis & gemmeis cultris onerata, exquisitæque vestes, sed & calcaria talos onerantia relinqui. Monstro enim simile ducebatur, si Ecclesiasticæ familiæ deputatus conaretur aspirare ad secularis gloriæ ornamenta.* Les éperons qu'on voit aux trois figures numerotées 3. 4. & 6. sont par leur forme & leur grosseur, tels que ce passage les représente, propres à charger & à embarrasser les talons.

Il reste cinq autres figures appliquées sur les cinq piliers, qui soûtiennent ce côté septentrional de l'Eglise de la Magdeleine.

Entre ces cinq figures, il y en a quatre de femmes. En 1654. elles estoient encore entiéres, du moins un dessein de cette façade fait en cette année les représente telles. Les têtes de trois d'entr'elles sont tombées. Celle qui est numerotée 7. N.° 7. tient à sa main un rouleau déployé; en cela semblable à plusieurs de celles qui sont sur les différents portails que Dom Bernard de Montfaucon a fait graver, entr'autres sur celuy de S.t Germain des Prez, où les noms des Princes que ces figures représentent se trouvent écrits. M. Lancelot, qui a examiné avec beaucoup d'attention celuy de la Magdeleine de Châteaudun, n'y a trouvé aucunes traces de lettres; peut-estre ce rouleau désigne-t-il une donation faite à l'Eglise? Une autre singularité de cette figure, c'est d'avoir des souliers échancrez, comme ceux de Clovis au même portail de S.t Germain; c'est la seule qui en ait de cette façon. Ses manches sont étroites, en cela encore différente des autres figures de femmes dont on va parler. Elle a une ceinture dont les bouts pendent jusqu'aux genoux. Il ne paroît point de traces de cheveux. Elle a 4. pieds 9. pouces de haut.

La huitiéme Figure a un manteau ou robe à manches très-larges, & ses cheveux sont tressez. N.° 8. Elle a 4. pieds 5. pouces.

N.° 9. Le manteau de la neuviéme figure est aussi à manches larges. Les tresses de ses cheveux sont très-longues; mais ce qui la distingue principalement, c'est le Sceptre qu'elle porte, le fleuron qui le termine a les feuilles longues & étroites.

Elle a 5. pieds de haut.

N.° 10. La dixiéme figure paroît représenter une jeune personne. Les tresses de ses cheveux qu'elle tient, descendent jusqu'aux genoux. Les manches de sa robe ou manteau sont larges; c'est la seule dont la tête se soit conservée.

Elle a 4. pieds 7. pouces.

N.° 11. Enfin, la onziéme figure est celle d'un homme, qui de la main droite porte une épée nue la pointe en haut, & de la gauche un Sceptre, assez semblable à celuy de la quatriéme figure; le haut de la tête est rompu. M. Lancelot n'a pû découvrir s'il y avoit quelqu'ornement au-dessus. Il n'a point de chlamyde. Il porte un ceinturon, auquel pend le fourreau de son épée.

Elle a 7. pieds de haut.

Il y a deux autres figures numerotées 12 & 13. mais elles sont hors d'œuvre, appliquées dans l'angle du quatriéme pilier, & ne sont par conséquent point corps avec le reste. Les habillements en sont différents; elles pourroient avoir esté faites après coup.

N.° 12. La premiére de ces figures est assise, & paroît écouter un homme debout. En 1654. on voyoit une autre figure étendue le long de la plinthe, dont la main portoit sur le pied de la figure assise. Cette figure est tombée, & il n'en reste plus que la main posée sur ce pied. A ces caractéres, il est aisé de reconnoître Jesus-Christ qui fait remarquer à Simon le Pharisien l'action de Marie Magdeleine, ou de la femme pécheresse, qui vient de luy laver les pieds, & de répandre sur luy des parfums.

La Figure assise a 4. pieds 8. pouces.

Celle qui est debout a 5. pieds 1. pouce.

Les onze principales figures que nous venons de décrire d'après M. Lancelot, ont esté autrefois peintes en différentes couleurs, & il en a trouvé des traces sur les figures numerotées 1. 2 & 5. A examiner leurs habillements, leurs sceptres, leurs couronnes, leurs bonnets, on ne voit rien qui ne puisse convenir, sinon aux derniers temps de la premiére race, du

moins aux commencements de la ſeconde. Elles n'ont aucun ornement qui ſoit particulier aux ſiécles poſtérieurs; ni écus, ni armoiries, ni eſcarcelle, ni oiſeaux ſur le poing, ni habits maillez, ni caſques, tels qu'on en trouve dans le XI.e & dans le XII.e ſiécles. Les ſceptres ſont terminez par des fleurons à feuilles étroites, aucune fleur-de-lys exactement marquée. Preſque toutes ont de longs cheveux; les femmes ont des treſſes qui deſcendent juſqu'à leurs genoux. Les manches de leurs robes ſont larges & pendantes. Tous ces caractéres ſe trouvent dans les monuments qui nous ſont reſtez des ſix premiers ſiécles de la Monarchie.

S'il falloit s'en rapporter à la tradition commune de Châteaudun, la figure qui porte une couronne, & qui eſt numerotée 3. eſt Charlemagne; la 4.e eſt Louis le Débonnaire, la 5.e eſt l'Archevêque Turpin, la 6.e eſt le prétendu Roland le Furieux, &c. Cette opinion a paſſé même juſques dans des ouvrages ſérieux. Bernier, Hiſtorien de la ville de Blois, l'a adoptée, & le P. Meneſtrier en a fait mention. Ce qui a le plus ſervi à donner cette idée, eſt la figure 6. que l'on ne pouvoit pas croire n'eſtre pas Roland. On prétendoit qu'il eſtoit inconteſtablement déſigné par le cor que l'on diſoit eſtre ſous ſes pieds. Ce cor ſi fameux dans le Roman du faux Turpin, & qui fut dépoſé avec ſon épée dans ſon tombeau: *Mucronemque ipſius ad caput, & tubam eburneam ad pedes.* Mais 1.° ce cor qui ſe voit dans un angle au-deſſous de la plinthe qui fait le premier ordre de cette façade, eſt iſolé, & pourroit bien avoir eſté adjoûté dans des temps poſtérieurs; d'ailleurs, s'il devoit appartenir à quelqu'une des figures, ce ſeroit pluſtoſt à la deuxiéme, à côté de laquelle il eſt ſculpté, qu'à la ſixiéme, au-deſſous de laquelle il n'eſt point, & dont il eſt ſéparé par la plinthe. 2.° Pour que ceux qui ont fait ce portail euſſent pû repréſenter Roland, & le déſigner par ſon cor, il auroit fallu qu'ils euſſent tiré du Roman de Turpin, l'éxiſtence de ce preux imaginaire, & la circonſtance de ſon prétendu cor: or les plus habiles critiques conviennent que ce Roman n'a pû eſtre fait qu'après l'an mille.

Guy Allard, qui l'attribue à un Moine de Saint André de Vienne, on ne ſçait ſur quel fondement, le place encore plus tard, à l'an 1092. Ce ne pourroit donc eſtre que dans le XII.e ſiécle que ces figures auroient eſté faites, & on a déja remarqué qu'elles doivent eſtre antérieures; le goût des habillements & les attributs le démontrent. En vain voudroit-on adjoûter, pour prouver que cette figure repréſente Roland, qu'elle porte un bâton, & que ce bâton déſigne ſa prétendue qualité de Commandant ou Général des armées de Charlemagne: c'eſt ainſi que des gens peu inſtruits ont accoûtumé les habitants de Châteaudun à en parler, ſans avoir fait attention que les bâtons de commandement ne ſont que des derniers ſiécles; mais M. Lancelot ayant examiné ce que cette figure tient à la main, & ayant ôté la terre & les herbes qui couvroient la partie recourbée & appuyée ſur l'épaule gauche, il a découvert que c'eſtoit une hache, arme ſi uſitée dans les premiers ſiécles de notre Monarchie: ainſi ce prétendu bâton diſparoît, & avec luy l'erreur groſſiére que l'on débitoit à ſon occaſion.

Après avoir rejetté cette opinion, il conviendroit de rechercher quelles peuvent eſtre ces onze perſonnes ainſi repréſentées. M. Lancelot avoue de bonne foy, que plus il y a réfléchi, plus il a trouvé de difficulté à donner ſur cela quelque conjecture raiſonnable. Ces figures paroiſſent anciennes, tous les attributs, tous les ornements qu'on y diſtingue, portent à croire qu'elles ſont antérieures au X.e ſiécle; il n'y a cependant aucun caractére particulier; il n'y a aucune inſcription, pas une ſeule lettre qui puiſſe déterminer, il n'y a de même dans les archives & dans le cartulaire de l'Abbaye aucun titre ſur lequel on puiſſe aſſeoir un jugement; il vaut donc mieux le ſuſpendre, & ſe borner à quelques obſervations.

La premiére eſt que la tradition qui donne à Charlemagne le rétabliſſement de l'Abbaye de la Magdeleine de Châteaudun eſt très-ancienne, qu'elle a eſté adoptée par tous les Auteurs qui en ont parlé, & qu'en conſéquence cette maiſon jouit de

tous les temps des prééminences & prérogatives attachées aux fondations royales.

2.° Qu'on garde dans le trésor de cette Abbaye un verre de neuf pouces de haut, & de cinq de diamétre, avec des compartiments d'émail séparez par des filets d'or, qui depuis un temps immémorial porte le nom de *Verre de Charlemagne*, & que l'on dit avoir esté un des présents qu'Aaron Roy de Perse envoya à ce Prince. Il y a autour d'anciens caractéres Arabes, que Frédéric Morel Professeur Royal interpréta au commencement du dernier siécle par ces mots: *Majestas perpetua, vita longæva ac sana, fortuna ascendens, tempus adjuvans, imperium perfectum*, & que d'autres ont traduit par ceux-cy: *Bona vita, felix regnum, æterna majestas, summa gloria.* Bernier a fait mention de ce verre, mais la tradition auroit besoin d'une preuve plus démonstrative. Ce verre peut estre d'un temps fort postérieur à Charlemagne; d'ailleurs le Roy de Perse luy envoya-t-il de pareils présents?

3.° M. Lancelot s'est déterminé à donner la premiére place à la figure qui est à côté du ceintre de la principale porte à droite en entrant dans l'Eglise, parce qu'il luy a paru qu'elle estoit placée dans la place la plus honorable; elle se trouve par cette situation la premiére du côté où le Paradis est représenté dans le ceintre. Cette figure pourroit bien estre Charlemagne luy-même, son sceptre est plus touffu que les autres, son bonnet paroît assez semblable à celuy qu'on voit sur ses monnoyes. Il foule aux pieds un dragon, pour représenter les différents exploits de ce Prince, dans la défense & la propagation de la Religion Chrestienne, c'est la seule figure qui ait cet attribut. La figure qui est à sa gauche pourroit estre Louis le Débonnaire. Par le cor qui est sur ce même plan, peut-estre a-t-on voulu marquer la passion que ces Princes avoient pour la chasse. Eginhard dit que Charlemagne s'y exerçoit continuellement, *quod illi gentilitium erat, quia vix ulla in terris natio invenitur quæ in hac arte Francis possit æquari.* Le Dunois, dans lequel on trouve plusieurs forêts considérables,

& où il y en avoit encore apparemment davantage dans ces temps reculez, estoit un pays propre pour cet exercice. On a déja observé qu'il n'y a que ces deux premiéres figures où la chlamyde soit bien marquée.

4.° Il semble que Charles le Chauve a eu quelque prédilection pour Châteaudun, c'est seulement sous son regne qu'on trouve le Dunois, *Pagus Dunisus*, entre les pays où les Commissaires *missi dominici* devoient se rendre. C'est sous son regne qu'on voit des monnoyes frappées à Châteaudun, *DUNO, DUNIS CASTRO.* Seroit-ce luy qui, pendant quelque séjour qu'il auroit fait en cette Ville, auroit fait achever la façade de l'Eglise commencée sous Charlemagne, & qui y auroit fait placer les figures qui subsistent encore?

DESCRIPTION

DESCRIPTION HISTORIQUE DES PRINCIPAUX MONUMENTS DE L'ABBAYE DE CISTEAUX.

C'EST avec raiſon que pluſieurs de nos Hiſtoriens ont nommé l'Abbaye de Citeaux *le Mauſolée des Ducs de Bourgogne*. Ceux de la premiére race y ont tous eſté inhumez, à la ſeule exception de Robert & de Hugues, premiers du nom.

M. Moreau de Mautour en a entrepris la deſcription, comme 1731.
il s'y eſtoit en quelque ſorte engagé, lorſqu'il donna au Public celle des Tombeaux des Ducs de Bourgogne de la ſeconde race, qui ſont à la Chartreuſe de Dijon; & cet engagement, que l'amour de la Patrie luy rendoit toûjours précieux, luy a paru néceſſaire & ſacré, quand il a vû que quelques voyageurs s'eſtoient efforcez de le prévenir, mais par des relations peu exactes.

Pour mieux juger de celle que M. de Mautour a donnée à l'Académie, il faut ſe rappeller quelques circonſtances de l'Hiſtoire, & l'ordre de ſucceſſion de ces Ducs de la premiére race.

Robert, troiſiéme fils de Robert Roy de France, & petit-fils de Hugues Capet, fut, à proprement parler, le premier Duc de Bourgogne. Il eut de Hélie de Semur ſa femme, quatre fils & deux filles; Hugues, Henry, Robert & Simon, Conſtance & Adelaïde.

Henry, quoyque mort avant ſon pere Robert, fut le ſeul de ces quatre fils qui continua la race des Ducs de Bourgogne; il laiſſa pluſieurs enfants de ſon mariage avec Sibylle fille de Renaud Comte de Bourgogne, Hugues I. Duc de Bourgogne, Eudes qui luy ſucceda, & fonda l'Abbaye de Ciſteaux; Robert Evêque de Langres, & Henry, qui ſe rendit célébre par ſes victoires ſur les Maures & les Saraſins, qui épouſa Théréſe de Caſtille, & fut la tige des Rois de Portugal. Du Cheſne fait

mention d'un cinquiéme fils nommé Renaud, qui fut Abbé de Flavigny.

Hugues premier du nom, ayant perdu en 1078. Yoland de Nevers sa femme, dont il n'avoit point eu d'enfants, se retira dans l'Abbaye de Cluny, où il fit profession entre les mains de Saint Hugues son parrain, qui en estoit Abbé, & il remit à son frere Eudes le Duché de Bourgogne, qu'il n'avoit gardé qu'environ trois ans.

Ces deux premiers Ducs ne furent pas inhumez dans l'Abbaye de Cisteaux, elle n'éxistoit pas encore; mais leurs successeurs, leurs femmes, leurs enfants y ont tous leur sépulture à droite & à gauche du Parvis, à l'entrée de l'Eglise ou dans l'Eglise même, & dans le Sanctuaire, ce qui a déterminé M. de Mautour à ne suivre dans la description de ces différents tombeaux, d'autre ordre que celuy dans lequel ils se présentent naturellement. Pour nous, voulant soulager encore, autant qu'il nous est possible, les curieux à qui il sert de guide, nous allons d'avance mettre icy une table chronologique de ces Ducs de Bourgogne, qui depuis Eudes premier se succédérent tous de pere en fils, jusqu'à l'extinction de la premiére race, qui subsista plus de trois siécles.

Eudes premier du nom, fondateur de l'Abbaye de Cisteaux, devenu Duc de Bourgogne en 1078. par la retraite & la démission de son frere Hugues premier, mourut en 1103. & eut pour fils & successeur,

HUGUES II. qui mourut en 1142.
EUDES II. fils de Hugues II. mourut en 1162.
HUGUES III. fils d'Eudes II. mourut en 1192.
EUDES III. fils de Hugues III. mourut en 1218.
HUGUES IV. fils d'Eudes III. mourut en 1272.
ROBERT II. fils de Hugues IV. mourut en 1309.
HUGUES V. fils de Robert II. mourut en 1315.
EUDES IV. second fils de Robert II. mourut en 1349.

Son fils, nommé Philippe, estoit mort trois ans auparavant,

Fig. 1

Fig. 2

mais comme il avoit laissé de son mariage avec Jeanne de Boulogne, un fils aussi nommé Philippe, & surnommé Philippe de Rouvre, parce qu'il estoit né au château de Rouvre, à deux lieuës de Dijon; ce Philippe, premier du nom, petit-fils d'Eudes IV. succéda à son aïeul, & mourut en 1361. à l'âge de seize ans, sans postérité; & c'est en sa personne que finit la premiére race des Ducs de Bourgogne.

Enfin, avant que de suivre M. de Mautour dans l'ample description qu'il a faite à plusieurs reprises, des monuments de l'Abbaye de Cisteaux, nous devons avertir qu'il ne s'est pas borné à ceux des Ducs de Bourgogne de la premiére race, dont nous venons d'exposer la suite; qu'il a de même décrit, & quelquefois plus au long, les tombeaux d'autres personnes de distinction qui se trouvent inhumées au même lieu, & que ce n'est pas la partie la moins curieuse de son ouvrage, toûjours liée d'ailleurs, à l'histoire de l'Abbaye de Cisteaux, à celle des Ducs ou du Duché de Bourgogne.

PREMIER TOMBEAU. Fig. 1.

LE premier Tombeau que l'on voit à l'entrée de l'Eglise de l'Abbaye de Cisteaux, dans une Chapelle fermée, sous le portail à main droite, & que l'on appelle *la Chapelle des Ducs*, est pratiqué dans l'épaisseur du mur; il est élevé à la hauteur de quatre pieds sous une arcade de pierre; & l'épitaphe gravée sur la frise de la Tombe, ne contient presque que les noms des trois premiers Ducs qui y sont inhumez. Cette épitaphe est rapportée par quelques auteurs, mais avec des différences; elle doit estre lûe ainsi:

HIC JACENT TRES ILLUSTRISSIMI BURGUNDIÆ DUCES. ODO FUNDATOR HUJUS MONASTERII, QUI OBIIT ANNO 1102. HUGO FILIUS EJUS, QUI OBIIT ANNO 1142. ODO FILIUS DICTI HUGONIS, QUI OBIIT ANNO 1162.

ANIMÆ EORUM REQUIESCANT IN PACE. AMEN.

Il y a apparence que cette inscription n'a esté mise que longtemps après la mort de ces trois Princes, qui y est marquée

conformément à la chronique de S.t Benigne de Dijon, & à celle de Vezelay, citées par André du Chesne; & M. de Mautour observe que le lieu de ce tombeau, où il y a une chapelle & un autel, a esté renfermé dans le parvis de l'Eglise par Nicolas Boucherat premier du nom, Abbé de Cisteaux, qui fit élever le mur de séparation en 1584.

Eudes I.er Eudes premier du nom, Duc de Bourgogne, & le premier désigné dans cette épitaphe, avoit environ vingt-six ans quand le Duché luy échut. Il avoit épousé Mahault ou Mathilde fille de Guillaume II. surnommé *Teste-hardie,* Comte de Bourgogne, de Vienne & de Mascon. Il eut peine à obtenir une dispense de Rome, parce que Mathilde estoit sa cousine germaine, & que dans ce temps-là les dispenses de mariages entre proches s'accordoient plus difficilement.

Ce Prince signala sa pieté par la fondation de l'Abbaye de Cisteaux en 1098. & par son voyage de la Terre-Sainte, où il passa à la tête de cent mille Croisez. Il mourut dans la ville de Tarse en Cilicie, le 23. Mars 1103. que l'on comptoit encore 1102. Son corps fut apporté à Cisteaux pour y estre inhumé, comme il l'avoit ordonné avant son départ. On le mit d'abord dans le cimetiére des Religieux, d'où on le transporta dans le tombeau que l'on vient de décrire. Ce Prince possеda le Duché de Bourgogne pendant vingt-quatre ans. On célébre tous les ans avant le Dimanche de la Passion, un anniversaire pour le repos de son ame & de celle de ses fils, dans l'Eglise de Cisteaux.

La Duchesse Mahault sa veuve se fit Religieuse à Fontevrauld, qui estoit une nouvelle Institution de filles, formée sous la conduite du bienheureux Robert d'Arbriffel. Il resta de ce mariage deux fils, Hugues, qui succéda au Duché de Bourgogne, & Henry, qui fut Religieux à Cisteaux, & deux filles; Alix ou Adéle, qui épousa en premiéres noces Bertrand Comte de Toulouse & de Tripoli, & en secondes, Guillaume Comte de Ponthieu & d'Alençon. L'autre fille, qui se nommoit Fleurine, fit le voyage de la Terre-Sainte, où elle mourut. M.rs de S.te Marthe n'en ont fait aucune mention, mais elle n'a pas esté

Selon du Chesne & le P. Labbe.

oubliée par le P. Labbe, ni dans l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne.

Hugues II. Hugues ſecond du nom, Duc de Bourgogne, qui eſt auſſi compris dans la première épitaphe, eut le ſurnom de *Pacifique,* parce que dans tout le cours de ſon regne, qui fut de près de quarante ans, il maintint toûjours la paix dans ſes Eſtats. M. de Mautour rapporte un autre trait de ſa vie, qui juſtifie encore mieux ce ſurnom; c'eſt la grace qu'il accorda à un de ſes ſujets, que les Juges ordinaires avoient condamné à la mort, pour raiſon des menaces & des paroles outrageuſes qui luy eſtoient échappées contre ce Prince.

Il avoit eſté élevé dans ſa jeuneſſe par les ſoins de Jarenton, un des plus grands hommes de ſon ſiécle, & qui joignoit beaucoup de pieté, de prudence & de ſageſſe à beaucoup d'éloquence; c'eſt ainſi qu'en parle une ancienne chronique de Saint Benigne de Dijon. Jarenton voyant ſon diſciple en état de gouverner par luy-même, alla ſe rendre Moine à Cluny; mais le Prince, pour le rapprocher de ſa perſonne, le fit élire Abbé de Saint Benigne de Dijon: il en fut le 47.e Abbé, & il y mourut en 1105. trois ans après que Hugues eut ſuccedé au Duché de Bourgogne.

Profundus ſcientiâ & eloquio, prudens conſilio.

Hugues avoit épouſé Mahault ou Mathilde, fille de Bozon premier du nom, Vicomte de Turenne, ſelon du Cheſne. Il fut recommandable par ſes grandes qualitez; il fut libéral, magnifique, ſçavant & pieux, grand ami de Saint Bernard, comme on le voit dans le recueil de ſes Lettres, où il rapporte celles que ce Prince écrivit luy-même à Guillaume Duc d'Aquitaine & Comte de Poitou, pour l'engager à ſe ſoumettre au Pape, & à ſe retirer du ſchiſme de Pierre de Léon.

Le feu du Ciel ayant détruit en 1137. preſque tout Dijon, qui n'eſtoit qu'un fort château bâti par les Romains du temps de Marc-Auréle, & n'ayant laiſſé que les murailles, Hugues les fit démolir, & employer les matériaux à l'enceinte d'une Ville du même nom; ainſi, Dijon doit à ce Prince ſon commencement, tel qu'on le voit dans le plan rapporté dans l'hiſtoire de S.t Eſtienne de Dijon, imprimée en 1696.

Hugues second, âgé de 65. ans, mourut en 1142. comme il est marqué dans l'épitaphe, de même que dans les chroniques de S.t Benigne de Dijon, & non en 1141. comme le disent celles de Vezelay.

M.rs de S.te Marthe n'en citent que cinq.

Il eut de Mathilde de Turenne sa femme, dix enfants, six fils & quatre filles. L'aîné fut Eudes II. du nom, qui succéda au Duché de Bourgogne. Le second fut Raimond de Bourgogne, qui mourut le 28. Juin 1158. & fut inhumé à Cisteaux avec Agnès de Montpensier sa femme, Hugues leur fils, mort en bas âge, & une fille nommée Mahault. Le troisiéme fils fut Hugues surnommé le Roux, qui mourut le 23. Avril 1172. & fut inhumé à Cisteaux avec sa femme & Sibylle leur fille, qui avoit épousé Anseric de Montréal. Le quatriéme fils fut Robert de Bourgogne Evêque d'Autun, qui mourut en 1140. l'année même de son sacre. Le cinquiéme fut Henry, aussi Evêque d'Autun, inhumé à Cisteaux, & dont il sera parlé dans la suite. Le sixiéme fut Gaultier, qui après avoir abdiqué l'Archevêché de Besançon, parce qu'il avoit quitté le parti de Frederic engagé dans le schisme, fut élû Evêque de Langres; il mourut en 1179. ainsi qu'il est marqué dans un ancien Nécrologe de S.t Estienne de Dijon, dont il avoit esté Doyen: il fut inhumé dans la Chartreuse de Jugny, qu'il avoit fondée. La premiére des filles, qui se nommoit Sibylle, fut mariée à Roger premier du nom, Roy de Sicile, & mourut à Salerne peu d'années après son mariage. La seconde fut Mahault, qui épousa Guillaume de Montpellier. La troisiéme nommée Aigeline, fut mariée à Hugues Comte de Vaudemont. La quatriéme fut Aremburge, Religieuse au Monastére de Larrey près de Dijon, qui depuis a esté sécularisé, & uni à l'Abbaye de Saint Benigne. Saint Estienne troisiéme Abbé de Cisteaux, & Saint Bernard alors premier Abbé de Clairvaux, assistérent à la cérémonie de sa Profession. La Duchesse Mahault veuve de Hugues II. mourut le 16. Juillet 1147. son corps fut apporté à Cisteaux, & mis auprès de celuy du Duc son mari.

Eudes II.

Eudes second du nom, & troisiéme Duc de Bourgogne, compris avec les deux précédents dans la premiére épitaphe,

fut le fils aîné & le successeur de Hugues second; il alla au secours d'Alfonse premier du nom, Roy de Portugal, qui estoit son cousin, & fils de Henry de Bourgogne, tige des Rois de Portugal.

Ce fut aussi à sa sollicitation qu'en 1158. après avoir obligé les Maures à lever le siége de Calatrava, les Chevaliers de cet ordre furent soûmis à la régle, & comme unis à l'ordre de Cisteaux.

Eudes mourut le 26. Septembre 1162. âgé de 61. ans. Il laissa de Marie de Champagne, fille de Thibauld quatriéme du nom, Comte de Champagne, surnommé *le Grand*, un fils nommé Hugues qui luy succéda, & deux filles, Mahault, mariée à Robert Comte d'Auvergne & de Clermont, & Alix qui épousa Archambaud de Bourbon septiéme du nom. A l'égard de la Duchesse leur mere, le Martyrologe de l'Abbaye de Fontevrauld, cité par M.rs de S.te Marthe, marque qu'après la mort du Duc son mari, elle prit l'habit de Religieuse dans ce Monastére, & qu'elle en fut Abbesse. *Gall. Christ. Tom. 4.*

Sous le même portail de l'Eglise, l'on voit à main gauche en entrant, un tombeau élevé de terre d'environ cinq pieds, avec l'épitaphe suivante gravée sur la frise de la tombe. II.me TOMBEAU. Fig. 2.

HIC JACET SERENISSIMUS DUX BURGUNDIÆ HUGO III. FILIUS ODONIS II. QUI GLORIOSA MORTE OCCUBUIT IN EXPEDITIONE ORIENTALI CONTRA INFIDELES ANNO 1192. FUNDAVERAT SACRAM DIVIONENSEM CAPELLAM ANNO 1172. Hugues III.

VIVAT IN CŒLIS PERENNITER. AMEN.

Le Roy Philippe-Auguste, obligé de repasser en France, laissa Hugues à la tête de son armée, & l'en déclara Généralissime; il s'estoit flatté de reprendre Jérusalem sur les Infidéles, mais il mourut peu de temps après le départ du Roy en 1192. comme il est marqué dans son épitaphe: on devoit seulement y adjoûter, que c'estoit à sa seconde expédition de la Terre- *A Tyr, ou dans Acre, selon le P. Maimbourg.*

Sainte, car le premier voyage qu'il y fit fut en 1170. Avant que de partir il alla à Cisteaux, dans le temps d'un Chapitre général, il s'y recommanda aux priéres de l'Ordre, & demanda d'estre associé à ses suffrages. Guichard Archevêque de Lyon, Pierre Archevêque de Tarentaise, & le Bienheureux Aléxandre, pour lors Abbé de Cisteaux, le présentérent au Chapitre assemblé, qui luy accorda tout ce qu'il souhaitoit. Hugues par reconnoissance exempta de tous droits d'entrées & de péages, non seulement la maison de Cisteaux, mais tous les Religieux de l'Ordre qui passeroient dans ses Etats. Ensuite, ce Prince s'estant embarqué, essuya une violente tempête, pendant laquelle il fit vœu de bâtir dans la ville de Dijon, une Eglise en l'honneur de la Vierge & de S.t Jean l'Evangéliste. Il l'accomplit à son retour en 1172. & c'est à sa piété que la ville de Dijon doit le superbe édifice qu'on y nomme la S.te Chapelle. En 1179. il fit don à Gautier de Bourgogne son oncle Evêque de Langres, & aux Evêques ses successeurs, du Comté de Langres, qu'il avoit acquis par échange de Guy de Saulx.

Hugues estant mort en 1192. dans son second voyage en Orient, son corps fut embaumé, & enseveli dans plusieurs étoffes de soye, de damas noir & de moire blanche, mis dans une biére de bois de cédre, remplie d'aromates, & apporté à Cisteaux, où il fut inhumé dans le tombeau que la Duchesse sa veuve luy avoit fait élever.

Il avoit eu deux femmes, la premiére fut Alix de Lorraine, fille du Duc Matthieu premier du nom, & qui dans la suite fut répudiée. La seconde fut Béatrix, fille de Guigue Dauphin de Viennois. De la premiére, il eut Eudes troisiéme du nom, qui luy succéda au Duché de Bourgogne, & Aléxandre de Bourgogne, tige des Seigneurs de Montaigu, au Bailliage de Châlon-sur-Saone, bienfaicteurs de l'Abbaye de Maiziéres, où ils ont leur sépulture. De Béatrix, il eut Guigue-André de Bourgogne qui fit souche dans la seconde race des Dauphins de Viennois, & qui fut inhumé dans l'Eglise de S.t André de Grenoble.

Hugues eut encore de Béatrix sa seconde femme, une fille nommée

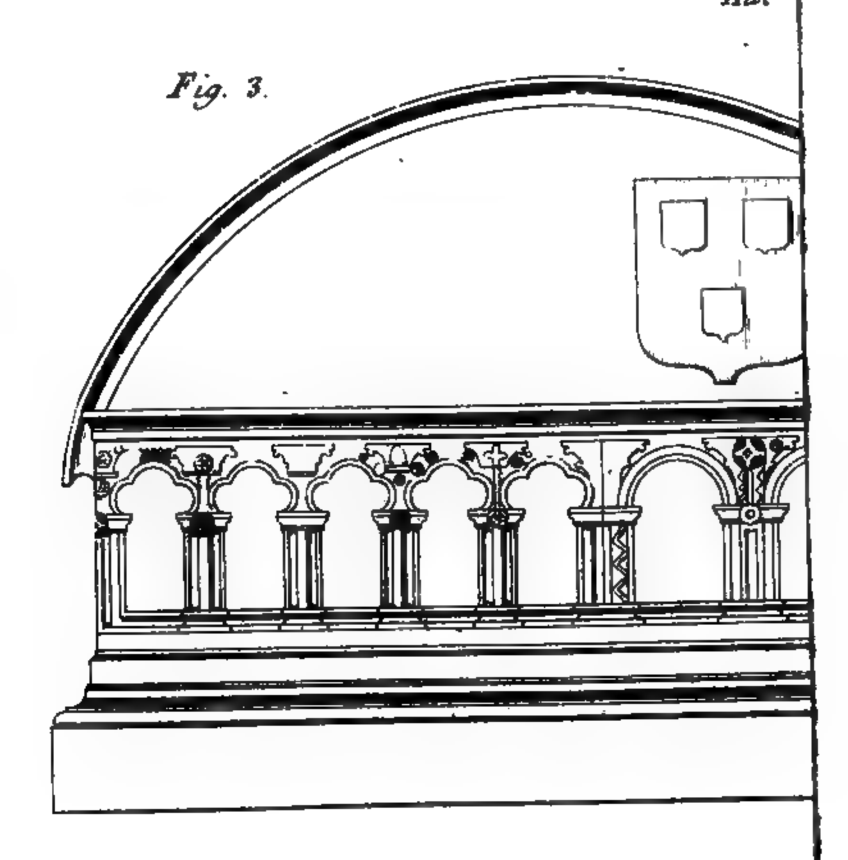


Fig. 3.

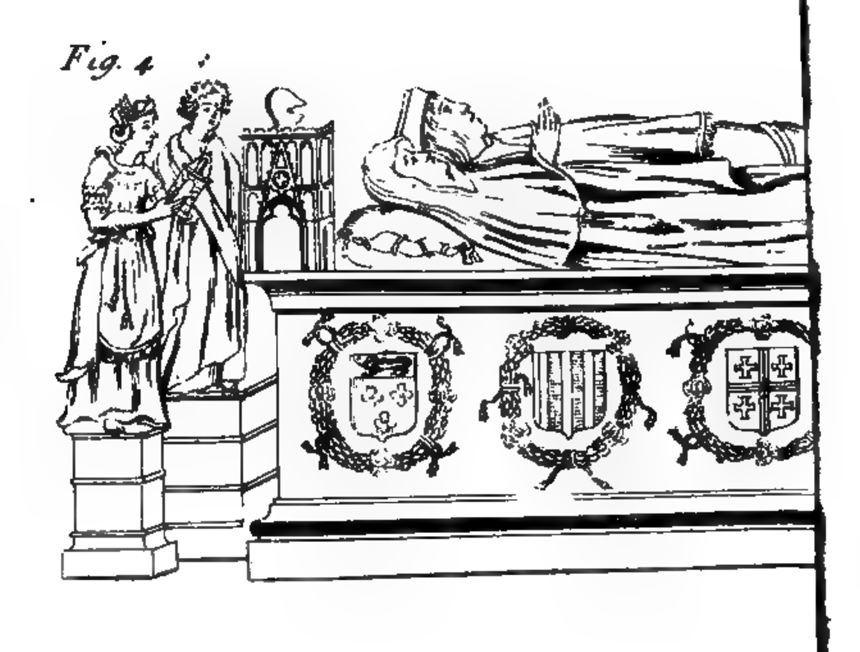


Fig. 4

nommée Mahault, qui épousa Jean Comte de Bourgogne & de Châlon, qui eut d'elle un fils nommé Hugues de Châlon, mari d'Alix de Méranie Comtesse Palatine de Bourgogne. Ces Princes & Princesses inhumez dans Cisteaux, ont fait plusieurs donations à cette Abbaye.

A l'égard des deux Duchesses femmes du Duc Hugues, la première n'a point eu sa sépulture dans Cisteaux; l'autre, qui estoit Béatrix, fut mise auprès de son mari dans le même tombeau, & ensevelie dans des étoffes de soye & de serge noire & blanche, de la même maniére qu'elle avoit pris soin de faire ensevelir le corps du Duc son mari.

SANS sortir du même lieu, c'est-à-dire, du Parvis de l'Eglise, on voit un autre tombeau encore à main gauche, élevé de terre à la même hauteur que le précédent, sous une arcade de pierre pratiquée dans l'épaisseur du mur: c'est la sépulture de quatre Seigneurs de Vergy, dont l'écusson est peint contre le mur sous l'arcade, & d'une Dame de Vergy, que l'on croit estre Elizabeth Dame de Vergy, mariée à Hugues de Mont-Saint-Jean. Dans ce même tombeau sont deux Seigneurs de Mont-Saint-Jean, dont l'épitaphe fait mention.

III.me TOMBEAU. Fig. 3.

4. Seigneurs de Vergy.

De gueules à trois quinte-feuilles d'or.

HIC JACENT QUATUOR ILLUSTRES DOMINI ET UNA DOMINA DE VERGIACO. ATQUE DUO DYNASTÆ DE MONTE SANCTI JOANNIS. IN PACE QUIESCANT. AMEN.

Le premier est Savari Seigneur de Vergy; le second, Guillaume de Vergy son fils, tous deux bienfaicteurs de Cisteaux, & de plus fondateurs de l'Abbaye de la Ferté, première fille de Cisteaux; le troisiéme Seigneur de Vergy inhumé dans le même tombeau, est Hugues pere de la Duchesse Alix de Vergy, femme d'Eudes Duc de Bourgogne, troisiéme du nom. Le quatriéme est Guillaume III. de Vergy, Seigneur de Mirebeau, Sénéschal de Bourgogne, & frere de la Duchesse.

En 1113.

Les deux Seigneurs de Mont-Saint-Jean, sont Hugues second du nom, Seigneur de Mont-Saint-Jean, qui avoit épousé

Ils portoient pour armes de gueules à trois écussons d'or.

Elizabeth de Vergy, fille de Hervé de Vergy, l'un des fils de Savari; le second, Guillaume troisiéme du nom, Seigneur de Mont-Saint-Jean, qui avoit épousé Marguerite de Bourgogne, fille du Duc Hugues IV. & qui mourut sans enfants en 1240. Ces Seigneurs de Vergy ont fait de grands biens à l'Abbaye de Cisteaux.

Selon du Chesne.

Les dates rapportées dans ces épitaphes, indiquent en même temps l'usage qu'on observoit alors à l'égard des Grands & des Souverains mêmes, de les inhumer hors des Eglises, à l'entrée ou dans le Parvis.

IV.me TOMBEAU. Fig. 4.

Guy de Rochefort.

APRES avoir traversé la nef de l'Eglise de Cisteaux, on trouve à main droite du chœur, derriére les stalles, un tombeau de marbre noir & blanc, élevé de terre d'environ trois pieds. C'est celuy de Guy de Rochefort Chancelier de France, & de Marie Chambellan sa seconde femme; ils y sont représentez en marbre, avec l'épitaphe suivante gravée sur la frise.

HIC JACET DOMINUS GUIDO DE ROCHEFORT INTEGERRIMUS FRANCIÆ CANCELLARIUS, QUI OBIIT 15. JANUARII 1507. ET ILLUSTRISSIMA DOMINA MARIA DE CHAMBELLAN UXOR EJUS, CUJUS FIDEI TUTELÆ AC REGIMINI CREDITA EST JUVENILIS ÆTAS SERENISSIMÆ PRINCIPIS DOMINÆ CLAUDIÆ A FRANCIA MAJORIS NATU E FILIABUS PIISSIMI REGIS LUDOVICI XII.

Guy de Rochefort naquit au Château de Rochefort, situé dans le Comté de Bourgogne. Il s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude du Droit, où il fit de grands progrès; mais ayant pris le parti des armes, il suivit le Prince Charles Duc de Bourgogne, surnommé *le Guerrier*, qui le fit Chevalier d'Armes, puis son Conseiller ès Parlements de Beaune & de S.t Laurent, & Chambellan de la Princesse Marie sa fille. Cette Princesse, après la mort du Duc son pere, envoya Guy de Rochefort à Arras pour recevoir le serment de fidélité de ses sujets des

Comtez de Flandres & d'Artois. Peu de temps après, Guy s'attacha au service de Louis XI. qui le fit d'abord Conseiller au Parlement de Dijon, & luy donna en 1482. la Charge de Premier Président au même Parlement. Guillaume son frere aîné fut fait Chancelier de France l'année suivante.

Guy possédoit beaucoup de terres en Bourgogne, Pleuvaut, Flagey, Cuisseaux, Labergement, Foucheran, & Rouvray ou Rouvres, au Bailliage d'Arnay-le-Duc. Ce fut dans ce lieu * qu'un parti vint l'enlever, & le conduisit à Morigny, & de-là à Salins en Franche-Comté, d'où il se sauva après sept mois de prison.

Quoyque par le Traité fait entre Louis XI. & Maximilien, qui avoit épousé Marie héritiere de Bourgogne, le Duché de Bourgogne fût demeuré à la France, & le Comté à Maximilien, ces deux Princes ne laissérent pas d'estre en garde l'un contre l'autre, & de commettre des actes d'hostilité; ce qui avoit donné occasion aux Comtois d'enlever Guy de Rochefort. Il fut fait aussi Chancelier de France en 1497. après Robert Briçonnet, & il exerça cette Charge avec tant de droiture & d'intégrité durant le regne de Charles VIII. que Louis XII. dans la suite, non seulement le confirma dans cette même Charge, mais luy confia encore l'administration du Royaume, & le commit pour aller recevoir en son nom en la ville d'Arras, l'hommage que Philippe Archiduc d'Autriche fils de Maximilien, estoit obligé de rendre au Roy pour les Pairies & Comtez de Flandres & d'Artois, & pour le Comté de Charollois.

Ce Magistrat mourut fort âgé, en 1507. comme il est marqué dans son épitaphe : ses armes, gravées sur son tombeau, sont d'azur, semé de billettes d'or, au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de gueules, pour cimier une tête de lion supportée d'un vol.

Marie Chambellan sa femme fut Gouvernante de Madame

* Au rapport de Gollut dans ses Mémoires de la Franche Comté; mais il se trompe, quand il confond ce lieu de Rouvres avec celuy de Rouvre à trois lieuës de Dijon, demeure des anciens Ducs de Bourgogne.

Claude de France, l'aînée des filles de Louis XII. jusqu'au mariage de cette Princesse avec François I.er Cet honneur ne luy fut déferé qu'après la mort du Chancelier son mari.

Elle estoit fille de Henry Chambellan, Vicomte Mayeur de Dijon, Général des Monnoyes & des Finances du Duché de Bourgogne, Maître de la Chambre des Comptes. Il avoit épousé Alix de Berbizy, dite Berey, surnommée *la Belle.*

Au-dessus du tombeau de Guy de Rochefort & de Marie Chambellan, il y avoit pour l'un & pour l'autre une grande épitaphe en vers Gaulois, écrite sur du vélin en quatre colomnes, & enchâssée dans une bordure de bois. L'une estoit de cent vingt vers, qui composoient dix stances, de douze vers chacune, & l'autre de cent seize vers. Le Pere Martene les a rapportées toutes deux d'après Palliot, car il y a long-temps qu'elles n'existent plus, sur quoy M. de Mautour observe que l'excessive longueur de ces épitaphes estoit seule capable d'étouffer la curiosité des voyageurs; & il est vray que ces sortes d'ouvrages, pour estre lûs, & encore plus pour estre appris & retenus, ne sçauroient estre trop courts: il a cependant jugé à propos d'en rappeller quelques endroits, sur tout le commencement.

Dans son Hist. du Parlement de Dijon.

Cy gist la fleur, le titre & l'excellence,
Le parangon, la haute précellence,
L'honneur, le prix, le parfait des humains,
Le vray miroir de prouësse & vaillance,
Le grand ruisseau & fleuve d'éloquence,
Le bien public, excedant les Romains,
Saige, discret, mettant par-tout les mains,
Sans épargner puissant, foible ni fort;
Pour le nommer, c'est Guy de Rochefort,
Le plus exquis qui de son temps regna. Et le reste.

Ce grand éloge finit par les vers suivants.

Mais Atropos, qui tout homme décrie,
Eut contre luy une mortelle envie,

Et luy livra très-cruelle bataille
Par accident qui tost luy eust ravie
Force & vigueur, & luy osta la vie,
En le frappant & d'estoc & de taille,
Qui au grand Roy est allé rendre compte;
Celuy duquel j'ay fait icy mon compte,
Et dont le corps gist dessous cette lame:
Prions à Dieu que point ne se méconte,
Ains en repos veuille mettre son ame.
Amen.

L'épitaphe de Marie Chambellan commençoit ainsi:

Cy gist aussi sous cette Sepulture
Un autre corps, comme la Portraiture
Démontre à tous, d'une excellente Dame:
Oncques ne fut de long-temps créature
Créée de Dieu, ni formée par nature,
Mieux accomplie, voire de corps & d'ame;
En gloire, en los, en bon renom & fame,
Et en vertu, je luy donne ce titre
Parquoy raison m'a commencé luy titre
Son Epitaphe pour donner connoissance
De son haut nom, qui tout temps administre
Bruit & honneur à ceux de sa naissance.
Et tout premier convient que je désigne
Comme à Dijon elle prit origine,
Et fut extraite de noble geniture, &c.

La fin répond à un si beau prélude.

Mort éversant ses criminaux excès,
Deux ans après le trepas & decès
De ce Seigneur dont icy gist le corps,

Auprès de luy donna lieu & accès
A sa Compagne dont cy je tiens procès,
L'an mil cinq cent & neuf, j'en suis raccord.
Vingt & deux ans sans debat ni discord
Avoient vêcu en loyal mariage,
Et avec deux qu'elle fut en veuvage,
Compris les quinze qu'elle avoit deivendit,
Trente & neuf ans elle avoit endroit l'âge.
Or prions Dieu qu'il luy doint Paradis.
AMEN.

Il y a encore une semblable épitaphe en trente-quatre vers françois, gravez sur une placque de cuivre à l'endroit où estoit le cœur de Rochefort; elle est attachée à un pillier de la Nef de l'Eglise, le plus proche du milieu du Chœur.

V.me TOMBEAU. Deux Evêques.

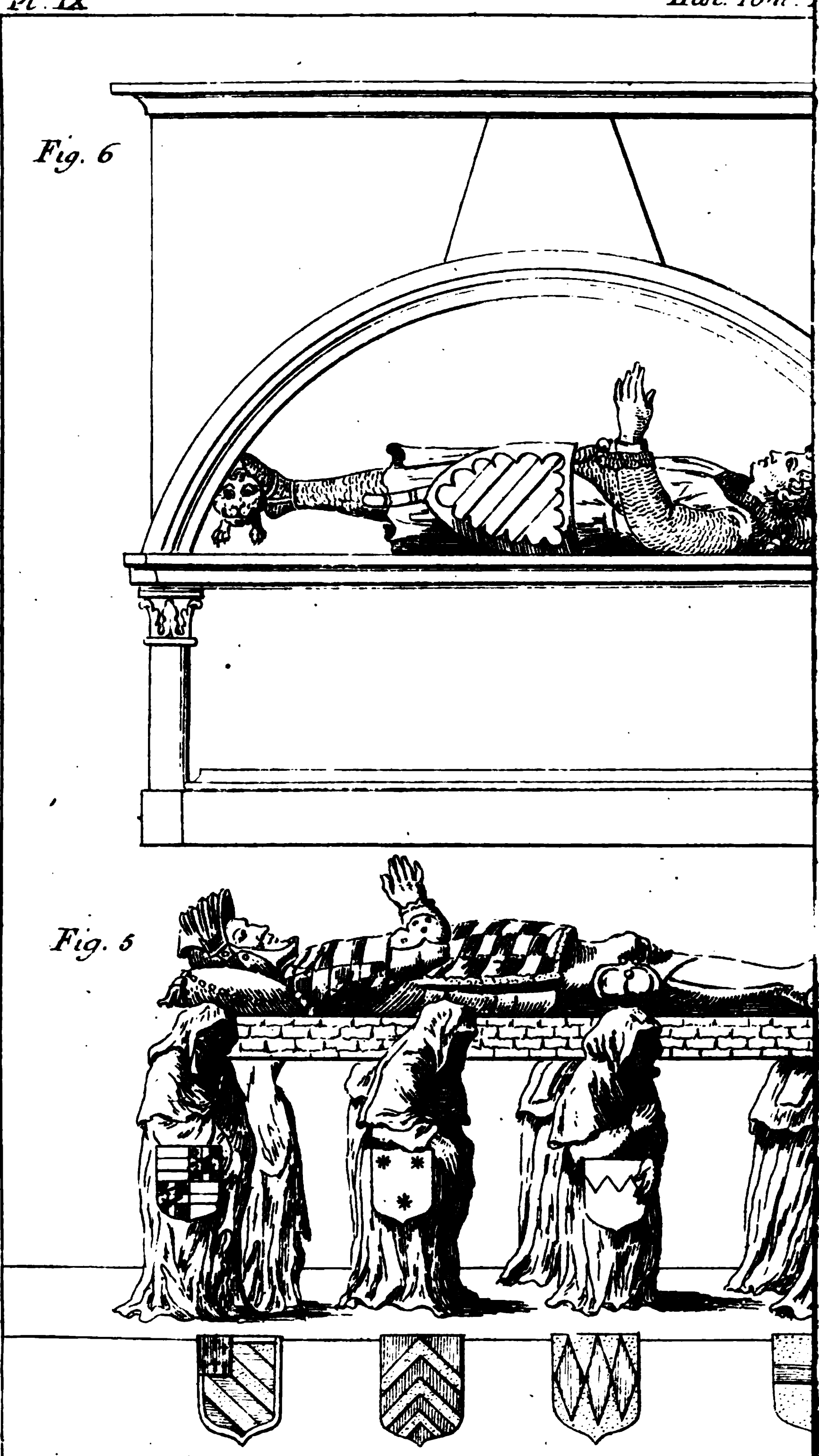
LE cinquiéme Tombeau est contre le pignon de la croisée de l'Eglise, du côté du midy, & renferme les corps de deux Evêques contemporains, l'un d'Autun, & l'autre de Châlon sur Saone. On apprend seulement leurs noms par deux Inscriptions peintes en caractéres Gothiques sur le mur, au-dessus du tombeau.

HIC DUO PONTIFICES, SERVI VERI SALOMONIS
Pausant Henricus Eduæ, Petrus Cabilonis.

Henry de Bourgogne fils du Duc Hugues second & de Mathilde de Turenne, & petit-fils d'Eudes premier du nom, fondateur de Cisteaux, fut le 53.e Evêque d'Autun; il gouverna son Diocèse avec une grande édification, & contracta une si étroite amitié avec Pierre de Branges ou Branion, Evêque de Châlon, qu'ils desirérent estre inhumez dans le même tombeau.

En 1148. Henry reçut dans Cisteaux le Pallium des mains du Pape Eugéne III. qui estoit pour lors en France, & qui honora de sa présence le Chapitre général tenu à Cisteaux cette même année.

Pierre fut le 40.e Evêque de Châlon. Il avoit auparavant


Fig. 6
Fig. 5

esté Religieux de Cisteaux, à ce qu'on croit. Louis le Jeune se servit utilement de luy, pour arrêter les brigandages d'un certain Josserand Seigneur de Briançon, qui pilloit également les biens des particuliers & ceux de l'Eglise. Pierre mourut fort regretté de son peuple, en 1178. & M. Moreau de Mautour croit que Henry de Bourgogne son intime ami, mourut aussi la même année; on en voit la preuve, dit-il, dans l'épitaphe gravée sur la frise de leur tombeau commun.

HIC JACENT DUO ILLUSTRISSIMI PRÆSULES HENRICUS EPISCOPUS ÆDUENSIS, FILIUS HUGONIS II. BURGUNDIÆ DUCIS, ET PETRUS CABILONENSIS EPISCOPUS EX MONACHO HUJUS CŒNOBII. AMBO OBIERUNT ANNO M. C. LXXVIII.

Mais comme il est constant d'ailleurs, & qu'on a démontré qu'Estienne avoit succédé à Henry dans l'Evêché d'Autun, dès l'an 1171. on ne peut se dispenser de reconnoître que l'épitaphe est plus moderne, & qu'on ne sçauroit en faire aucun usage. *Gallia Christ. secunda Edit. tom. 4. p. 397.*

VI.me TOMBEAU. Fig. 5. Philippe Pot.

DANS la Chapelle de S.t Jean-Baptiste, se voit un magnifique Tombeau, qui est celuy de Philippe Pot représenté armé de pied en cap, & vêtu d'une cotte d'armes, couché sur une tombe élevée d'environ six pieds, & soûtenue par huit *deuils* ou *pleureux*, portant chacun au bras un écusson de ses alliances. Le premier écusson représente les armes pleines de la maison de Pot, qui sont d'or à la face d'azur. Le second écusson des mêmes armes est écartelé de celles de la maison de Courtjambe, alliance de celle de Pot. Dans les autres, on remarque les alliances de Vergy, de Blaisy, de Montagu Sombernon du Blé, de Nagu, de Varennes & de Vaudrey.

Philippe Pot, fils de René Pot Seigneur de la Roche, &c. fut fait grand Séneschal de Bourgogne, Chevalier de la Toison d'or par le Duc Philippe le Bon, & ensuite Chevalier de l'Ordre de S.t Michel par le Roy Louis XI. premier Conseiller & Chambellan de S. M. Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, & Gouverneur de la province. En 1477.

Il naquit en 1428. & fut tenu sur les fonts de Baptême par le Duc Philippe le Bon. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, ce Duc le fit Chevalier d'armes; il l'honora ensuite de plusieurs commissions importantes : il l'employa entr'autres à la conclusion des différents mariages du Comte de Charollois, qui fut marié trois fois. La premiére, à Catherine fille du Roy Charles VII. la seconde, à Isabelle de Bourbon fille de Charles premier, Duc de Bourbon ; & la troisiéme, à Marguerite d'Yorck sœur d'Edouard IV. Roy d'Angleterre, & fille de Richard Duc d'Yorck.

Le Roy Charles VIII. successeur de Louis XI. eut dessein de supprimer le Parlement de Dijon, & de le réunir à celuy de Paris. Philippe Pot fut député du Parlement de Dijon, pour solliciter la révocation de l'Edit, & il y réussit. Le Roy connoissant sa fidélité, le continua dans son gouvernement du Duché de Bourgogne, car le Comté de Bourgogne venoit d'estre cedé à Maximilien d'Autriche, qui fut depuis Empereur.

En 1494. Philippe Pot mourut âgé de 66. ans; & comme il avoit une dévotion particuliére à la Vierge, il voulut estre inhumé dans l'Eglise de Cisteaux, qui luy est dédiée. On voit à un pillier qui soûtient la voute de la Chapelle où est son tombeau, une épitaphe latine de 44. vers; Palliot & le P. Martene l'ont rapportée, elle commence ainsi :

Quem rapuit è medio mors impia plange Philippum
Nomine Pot, cujus fama perennis erit.

En voicy la fin.

Mille quadringento nonageno ter & uno
Septembris mense huic membra dedit loculo.

Le corps de l'épitaphe nous apprend que Philippe le Bon luy avoit encore donné le gouvernement des villes de Lille en Flandres, de Douay & d'Orchies; c'est ce qui est confirmé par une autre épitaphe en prose françoise, que le P. Martene n'a pas rapportée, quoyqu'elle nous apprenne beaucoup de particularitez de sa vie : cette seconde épitaphe est conçue en ces termes.

TANT

TANT L. VAUT.

Cy gist Messire Philippes Pot Chevalier, Seigneur de la Roche, Nolay de Châteauneuf en Auxois, & de Genvray en Charolois pour la plus grande part, Grand Sénefchal de Bourgoigne, Seigneur de Thorey sur Oische & de S.t Romain, qui fut nourry en l'hostel de feu Monseigneur le bon Duc Philippes de Bourgoigne trépassé que Dieu absolve, lequel le fit Chevalier, fut son parrain, & par l'élection des Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or, la li donna & mit au col, lui fit de grands biens & honneurs en plusieurs maniéres & en divers estats, selon l'aige qui le servit, & tant qu'environ deux ou trois ans avant son trepas, il fut en l'estat de premier Chambellan, ly donna les Capitaineries du Chastel & des Villes de Lille, Douay & Orchies. Après la mort de sondit maistre fut reservé par Monsieur le Duc Charles son fils en son service, l'un de ses principaux Chambellans, & généralement ly laissa tous les offices dont il le trouva en possession, auquel service il demeura la vie durant de sondit Seigneur & maistre, après la mort duquel par ceux de ladite Ville de Lille, tant Officiers comme tous autres, il fut mis hors du Chastel & d'icelle Ville par le commandement de Mademoiselle de Bourgoigne qui pour lors estoit Dame desdits lieux, & ly fit force de soy retirer à Tournay, où pour le temps d'adonc les gens du Roy & de mad.e Demoiselle alloint & venoint, & par le consentement des susdits Seigneur & Dame, auquel lieu le Roy envoya querre ledit Seigneur de la Roche, le voulut avoir à son service, lui fit de grands biens, ly osta ladite Ordre qu'il portoit, & ly fit cet honneur que de luy laisser la sienne, & le créa grand Sénefchal de Bourgoigne.

Il paroît par cette inscription, que Marie de Bourgogne, fille & unique héritiére du Duc Charles, estant en différend avec Louis XI. pour la succession de son pere, & la prétention du Roy sur le Duché & Comté de Bourgogne, soupçonna Philippe Pot d'intelligence avec le Roy, & le disgracia, ce qui luy fit quitter son service pour s'attacher à celuy de la France.

A l'égard de la devise, *TANT L. VAUT*, on prétend qu'elle doit son origine à une aventure de Philippe Pot dans la Palestine,

où ayant esté fait prisonnier, Bajazet II. ne luy laissa que l'alternative de changer de Religion ou de vaincre un lion furieux. Au fort du combat, le Chevalier chrestien se voua à la Vierge, tua le lion, & s'écria *TANT ELLE VAUT!* dont il fit ensuite le cri de ses armes. On adjoûte que le Sultan frappé d'admiration, luy rendit la liberté, & luy fit présent de son propre sabre, ce qui le détermina encore à écarteler ses armes de deux cimeterres, qu'en termes de blason on appelle des *Badolaires;* mais il y a bien plus d'apparence que c'est une alliance de l'ancienne maison de Courtjambe, qui portoit précisément les mêmes armes: & pour ce qui est de l'aventure de la Terre-Sainte, où il n'est point du tout prouvé que Philippe Pot ait jamais esté, il seroit fort naturel de rapporter sa dévotion & sa reconnoissance pour la Sainte Vierge, aux secours qu'il en avoit reçus pendant la persécution de Marie de Bourgogne, car on a conservé long-temps dans la Sacristie de l'Eglise de N. Dame à Dijon, un tableau où il estoit peint à genoux devant une image de la Vierge, à qui il adressoit ces vers:

Sauve-moy, Dame très-heureuse,
De la prison tant rigoureuse
Où l'on ne voit que cruauté:
Garde-moy d'y estre bouté,
Car à chacun tu es piteuse;
Mere de Dieu.
TANT L. VAUT ET A VALU
A celuy qui a recouru
A celle pour qui dist ce mot,
Te suppliant, Philippes Pot,
Qui de tout mal l'a secouru.
TANT L. VAUT.

VII.me TOMBEAU. Fig. 6. Robert Comte de Tonnerre.

LE septiéme Tombeau, qui est celuy de Robert de Bourgogne Comte de Tonnerre, est de marbre noir, avec la figure de ce Prince en marbre blanc; il est placé dans le chœur de l'Eglise du côté de l'Epître: on lit au-dessus cette Inscription.

*CY GIST MONSEIGNEUR ROBERT DE BOURGOGNE COMTE DE TONNERRE, JADIS FILS DE MONSEIGNEUR ROBERT DUC DE BOURGOGNE ET DE MADAME AGNES JADIS FILLE DE MONSEIGNEUR SAINCT LOUIS ROY DE FRANCE, LEQUEL TRÉPASSA LE SAMEDY VEILLE DE SAINT LUC DE L'AN DE GRACE 1334.**

Ce Robert de Bourgogne Comte de Tonnerre, estoit le cinquiéme des fils de Robert second du nom, Duc de Bourgogne. Il eut le Comté de Tonnerre par sa femme Jeanne de Châlon, fille de Guillaume de Châlon, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, & d'Eléonor de Savoye; il ne laissa point de postérité.

Le Comte Robert, ayant voulu secourir Edouard Comte de Savoye, dans la guerre qu'il eut contre Guigue sixiéme du nom, Dauphin de Viennois, au sujet des limites de leurs Estats; *Selon du Chesne.* Robert fut fait prisonnier dans une rencontre où il courut risque de la vie. Le Dauphin exigea 200000. livres pour sa rançon; & comme Robert n'estoit pas en estat de payer cette somme, Eudes IV. son frere, Duc de Bourgogne, le Comte de Flandres, les Comtes d'Eu & de Vendôme, le Seigneur de Joinville & quelques autres, luy servirent de caution pour cette somme, qui cependant ne fut point payée dans le temps convenu, comme on le voit par le Traité fait à ce sujet le 29. Janvier 1325. rapporté dans du Chesne, & dans les Mémoires de l'histoire du Dauphiné, par M. le Président de Valbonnays.

VIII.me TOMBEAU.

LE tombeau suivant, qui se voit au même côté du chœur, & qui est plus élevé que celuy du Comte de Tonnerre, est le tombeau de deux Prélats morts en odeur de sainteté: on croit que le premier est le Bienheureux Pierre, qui fut d'abord Abbé de Pontigny, puis Abbé de Cisteaux, & ensuite Evêque d'Arras; il mourut, dit-on, en 1203. mais comme, suivant la Chronique

Deux Abbez de Cisteaux. En 1179. En 1184.

* Comme la veille de Saint Luc tomba au lundy en 1334. on ne sçauroit douter que cette épitaphe ne soit moderne; on le réconnoît d'ailleurs au stile.

d'Alberic, l'Evêque d'Arras qui mourut en 1203. fut inhumé à Pontigny, il y a lieu de croire qu'on a confondu deux Evêques d'Arras du même nom, dont l'un, qui avoit esté Abbé de Cisteaux, mourut le 18. Decembre 1185. & l'autre fut son successeur immédiat.

V. Gall. Christ. 2.da edit. to. 3. pag. 328. & to. 4. p. 988.

On croit aussi que le second Prélat est le Cardinal Robert, qui fut honoré de la pourpre par le Pape Celestin V. l'an 1294. Il se trouva à Rome pendant les différends de Philippe le Bel avec Boniface VIII. & c'est de luy que M. Baillet fait mention, à l'occasion d'une lettre qu'il écrivit à Robert Duc de Bourgogne, au sujet de ce différend. Ce Cardinal avoit esté le quinziéme Abbé de Pontigny, d'où il fut tiré en 1293. pour estre le vingt-huitiéme Abbé de Cisteaux. Il mourut à Parme l'an 1305. dans le Monastére de S.t Martin du même Ordre: d'où les Religieux envoyérent son corps à Cisteaux, pour y estre inhumé, ainsi qu'il l'avoit ordonné en mourant. Dom Martene rapporte leurs épitaphes, mais il n'y a dans Cisteaux aucun vestige de celle de Pierre, & celle de Robert se trouve seulement dans le *Gallia Christiana*, & dans les Annales de Cisteaux, où on lit ce qui suit:

ROBERTUS MORTUUS PARMÆ 1305. MENSE AUGUSTO, AB ECCLESIA SANCTI MARTINI TRANSLATUS IN CHORO SUÆ BASILICÆ AD SINISTRAM MAJORIS ALTARIS TUMULATUS.

IX.me TOMBEAU. Calixte II.

DERRIÉRE le grand autel de l'Eglise, on voit une espéce de châsse, qui renferme le cœur du Pape Calixte second, avec cette Inscription:

ECCE HIC EST COR NOBILE DOMINI CALIXTI PAPÆ.

Il y a sur la châsse deux clefs posées en sautoir, & au bas deux mitres, dont l'une est traversée par une crosse, & l'autre par une croix Patriarchale. Calixte II. fut créé Pape en 1119. & mourut le 12. Decembre 1124. Son cœur fut apporté à Cisteaux du temps de S.t Estienne, qui en estoit le 3.e Abbé.

Ce Pape, dont le nom eſtoit Guy de Bourgogne, fut oncle de Hugues III. Duc de Bourgogne, & cinquiéme fils de Guillaume, ſurnommé *le Grand,* Comte de Bourgogne, & de Gertrude Comteſſe de Vienne. Eſtant Archevêque de Vienne, il fonda & bâtit l'Abbaye de Bonnevaux en Dau- 1083.
phiné; & ce fut en ce lieu, que revenant d'un Concile aſſem- 1117.
blé à Dijon, où il avoit aſſiſté comme Légat du S.[t] Siége, il amena S.[t] Eſtienne Abbé de Ciſteaux. Il continua les fonctions de Légat ſous les Papes Paſcal ſecond, & Gelaſe ſecond, à qui il ſuccéda. Il y avoit alors plus de cinquante ans que l'Egliſe eſtoit troublée par les Schiſmes que fomentoient les Empereurs d'Allemagne; il eut le bonheur de rendre la paix à l'Egliſe. L'Antipape Maurice Bourdin, qui s'eſtoit fait appeller Gregoire VIII. fut pris & dépoſé; & l'Empereur Henry V. redoutant la puiſſance, & reſpectant la vertu de Calixte, ſe reconcilia avec luy.

Dans le même lieu ſe voit un ſépulcre de pierre qui renferme les corps de deux autres Prélats célébres; le premier, Deux Prélats.
eſt celuy de Waldemar Evêque de Sleſwick, ville du Duché d'Holſtein en Dannemark, & depuis Archevêque de Breme, fils du Roy Canut. Ce Prélat, après avoir renoncé à ſes dignitez, ſe fit Religieux de Ciſteaux, & y mourut; l'autre, eſt En 1226.
Albert Patriarche d'Antioche: leurs épitaphes en Latin ſont rapportées dans le Voyage Littéraire de D. Martene.

Le Patriarche Albert vint avec Innocent IV. au Concile de Lyon, où l'Empereur Fréderic II. fut excommunié. Albert 1245.
y mourut, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Ciſteaux.

A l'égard de Waldemar Evêque de Sleſwick, après la mort du Roy Canut cinquiéme du nom, que ſon frere avoit fait aſſaſſiner, ce Prélat, neveu du feu Roy, voulut diſputer la Couronne à Canut ſon couſin germain, qui s'en eſtoit déclaré héritier; mais Canut ſe ſaiſit de ſa perſonne, & ne luy rendit la liberté qu'à condition de renoncer à ſon Evêché. Il paſſa en Italie, & s'arrêta à Boulogne, où il s'appliqua pendant deux ans à l'étude de l'Ecriture Sainte & des Peres de l'Egliſe. L'Archevêché de Breme eſtant venu à vaquer, il ſe fit élire

Archevêque par le Chapitre; & dès que les Députez luy en eurent apporté la nouvelle, il se rendit avec eux à Rome, pour solliciter ses Bulles: mais le Chancelier de Dannemark, qui arriva en même-temps, y forma opposition au nom du Roy son maître. L'affaire traînant en longueur, Waldemar sortit brusquement de Rome, à l'insçû du Pape, & se rendit à Breme, où de son chef il se mit en possession de l'Archevêché. Le Pape le menaça, l'excommunia même; rien ne put le démouvoir, parce qu'il estoit tellement soûtenu du peuple, que ni le Pape ni le Roy de Dannemark, ne trouvérent personne pour luy signifier la Sentence d'excommunication: enfin, au bout de six à sept ans, Waldemar tomba dangereusement malade, & touché par les remords de sa conscience, il envoya chercher l'Abbé du Monastére de Likia, Ordre de Cisteaux, situé dans la basse Saxe, sur les frontiéres du Duché de Breme. Waldemar, s'estant confessé à luy, & ayant promis que si Dieu luy conservoit la vie, non seulement il se démettroit de son Archevêché, mais encore qu'il se feroit Religieux de l'ordre de Cisteaux, l'Abbé luy donna l'absolution. Waldemar recouvra sa santé, & tint parole; il alla à Rome, où le Pape Honorius III. successeur d'Innocent III. le reçut à pénitence, leva son excommunication, & le renvoya au Bienheureux Gautier, pour lors Abbé de Cisteaux, qui l'admit dans son Ordre. Il y passa le reste de ses jours dans la piété la plus fervente, & mourut le 18. Aoust 1226. ainsi qu'il est marqué dans son épitaphe. Les autres événements de sa vie sont rapportez par Jean-Isaac Pontanus dans son histoire de Dannemark, & par Albert Krantz dans sa chronique Danoise.

X.me TOMBEAU. Deux des onze mille Vierges.

L'EXACTITUDE de M. de Mautour ne luy a pas permis d'oublier dans la description des Monuments de Cisteaux, un autre tombeau en forme de châsse, qui est derriére le choeur du côté de l'Evangile, & dont l'Inscription qui est au-dessus en caractéres gothiques, marque que ce sont les corps de Sainte Palladie & de Sainte Samnie, deux des onze mille Vierges.

HIC JACENT CORPORA SANCTARUM PALLADIÆ ET SAMNIÆ, QUÆ SUNT DE NUMERO UNDECIM MILLIUM VIRGINUM.

Mais il s'abstient à cet égard des réflexions & des détails historiques, dont il a accompagné la description de toutes les autres sépultures.

XI.me TOMBEAU. QuatrePrélats.

APRES celle-cy, on voit dans l'épaisseur du mur, du côté de l'Evangile, un tombeau qui renferme les corps de quatre Prélats, un Archevêque, & trois Evêques.

Le premier est Donat Onolargau, onziéme Archevêque de Cashel en Irlande, où l'on prétend que sa famille subsiste encore aujourd'huy. Après avoir possédé cet Archevêché pendant onze années, il vint en 1223. se faire Religieux à Cisteaux, & il y mourut en 1232.

Les trois Evêques sont, 1.° Pierre, Evêque du Puy en Velay, qui ayant esté auparavant Religieux à Cisteaux, voulut y estre inhumé. Il mourut fort âgé, il avoit gouverné son Eglise pendant trente ans, & ce fut entre ses mains que le Roy Louis VII. dit le jeune, fit dans l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris, le voeu de passer dans la Terre-Sainte, pour y combattre les Infidéles. En 1189.

2.° Robert de Châtillon, de l'ancienne maison des Seigneurs de Châtillon-sur-Seine, Evêque de Langres; il donna à son Evêché le Chef de S.t Mammet Martyr, qui luy fut envoyé de Constantinople, par Guy de Dampierre Chanoine de Langres & Evêque de Damas. Robert mourut le 20. Mars 1209. & fut inhumé dans l'Eglise de Cisteaux. M. de Mautour observe que sa sépulture n'estant plus en vûe à cause du nouvel Autel que l'on a construit en 1667. on l'a en quelque maniére remplacée par une grande Inscription Latine appliquée à un pillier, & qu'elle est rapportée dans le Voyage Littéraire de Dom Martene.

3.° Un autre Robert Evêque de Châlon-sur-Saone, qui, ayant consacré l'Eglise de Cisteaux au mois d'Octobre 1193.

y choisit sa sépulture; il mourut le 12. Janvier 1215 ou 16. & l'épitaphe de ces Prélats, mal copiée dans le Voyage Littéraire, est écrite en lettres gothiques, & conçue en ces termes:

HIC DUO ROBERTI LINGONENSIS CABILONENSIS
PONTIFICES PAUSANT SIMUL ET PETRUS PODIENSIS.
HIS EST DONATUS CASFELENSIS SOCIATUS
PRÆSUL HONORATUS, NOSTRISQUE COMES MONACHATUS.

XII.me TOMBEAU. Guy Paré.

DE ce onziéme tombeau, M. de Mautour passe à celuy du Bienheureux Guy Paré quinziéme Abbé de Cisteaux, & auparavant Abbé du Val, au Diocèse de Paris, l'un des plus grands hommes de son siécle. Le Pape Innocent III.* le nomma Evêque de Préneste & Cardinal. Il fut élû en 1203. Archevêque de Rheims. Le Pape luy confirma, & à ses successeurs, le privilége de sacrer les Rois. Guy Paré estoit François de nation, & le Pape l'avoit tiré de Cisteaux pour l'élever à la dignité d'Evêque-Cardinal, « parce qu'il l'avoit reconnu pour » homme puissant en œuvres & en paroles, pour convertir les » pécheurs les plus endurcis, par ses prédications vives & touchantes ». Il composa une Somme de Théologie, dont le manuscrit est dans la Bibliothéque de S.t Victor à Paris; il composa encore un Traité des nouvelles Constitutions, pour les Chevaliers de Calatrava, que D. Henriquez a publiées en 1630.

* Et non Celestin III. comme il est dit dans Morery.

Un ancien manuscrit Latin de la Bibliothéque de Cisteaux, porte que lorsqu'il en estoit Abbé, il consulta une sainte Religieuse de son Ordre qui avoit de fréquentes révélations, pour apprendre d'elle si le premier esprit de l'Ordre y regnoit dans toute sa pureté, & qu'elle luy répondit que trois choses y déplaisoient infiniment à Dieu; sçavoir, le grand nombre de possessions, la superfluité des bâtiments, la négligence du chant monachal *.

* *Sciatis, Domine Pater, tria esse in Ordine nostro quæ specialiter oculos summæ Majestatis offendunt; multiplicatio agrorum, superfluitas ædificiorum, & vocum lascivia.*

Guy

Guy Paré fit bâtir en partie l'Eglise de Cisteaux, & la fit consacrer en 1193. par Robert Evêque de Châlon-sur-Saone, comme on l'a déja observé. Il refusa généreusement, lors d'un Chapitre général où il présidoit, trois mille marcs d'argent que l'Empereur Henry V. luy envoyoit, soit pour l'engager dans son schisme, soit pour le dédommager des pillages faits dans les Monastéres de l'Ordre. Ce refus donna à Guy Paré une grande réputation, & Baronius en a fait la remarque sous l'an 1194.

Il rejetta encore avec plus de fermeté les taxes que le Pape Innocent III. avoit imposées sur tous les biens d'Eglise, & en particulier sur ceux de Cisteaux, parce que ces taxes luy paroissoient blesser les droits d'exemptions accordées à l'Ordre. Le Pape, après beaucoup de menaces & de poursuites, se rendit enfin aux remontrances & aux priéres de Guy; & touché de sa fermeté, ainsi que de sa vertu, il révoqua les taxes, l'honora du chapeau de Cardinal, & le nomma son Légat en Allemagne. Ce fut en cette qualité qu'il ordonna qu'à l'élévation de l'Hostie & du Calice à la Messe, on sonneroit une petite cloche pour rendre le peuple plus attentif, & qu'on en useroit de même quand on porteroit le Saint Sacrement aux malades; ce qui s'est depuis toûjours pratiqué dans l'Eglise.

Il fut attaqué de la peste pendant sa Légation à Gand en Flandres, & il en mourut le 30. Juillet 1206. Son corps fut apporté à Cisteaux, où on lit l'épitaphe suivante dans un rouleau.

NOBIS DONATUS DE CULMINE PONTIFICATUS
RHEMIS TRANSLATUS JACET HIC VIR GUIDO BEATUS.

Et cette autre encore gravée sur la frise de son tombeau.

CORPUS BEATI GUIDONIS DE PARÉ, QUONDAM CARDINALIS ET LEGATI IN GERMANIA EX MONACHO ET ABBATE HUJUS CŒNOBII ASSUMPTI IN ARCHIEPISCOPUM RHEMENSEM; OBIIT GANDAVI ANNO M. CCVI.

XIII.me TOMBEAU. Fig. 7. Le B. Arnaud.

Dans le Sanctuaire, du côté de l'Evangile, est le tombeau du bienheureux Arnaud Amalric, qui, après avoir esté pendant dix ans Abbé de Cisteaux, fut élû Archevêque de Narbonne en 1212. Il estoit de la famille des Vicomtes de Narbonne. Il fut d'abord Abbé de Poplet en Catalogne, puis de Grandselve au Diocèse de Toulouse, & enfin le 17.e Abbé de Cisteaux. Il fut ensuite Légat du Saint Siége, & premier Inquisiteur de la Foy contre les Albigeois. Il mourut en odeur de sainteté au mois de Septembre 1225. deux ans avant que Saint Dominique allât à Rome pour faire agréer son Institut au Pape. Il avoit rempli pendant treize ans le Siége de Narbonne. Son corps fut apporté & inhumé à Cisteaux, où on luy éleva un mausolée où il est représenté revêtu de ses habits Pontificaux, avec la mitre & la crosse, ayant en haut deux figures d'Evêques, & à ses pieds deux autres Abbez assistants. Au bas du même mausolée, mais sur une autre tombe, on voit encore un Abbé ayant la mitre en tête, peut-estre pour représenter Arnaud sous les différentes dignitez qu'il avoit remplies. On prétend que son épitaphe, qui auroit servi d'instruction, fut enlevée en 1356. par des soldats pendant les guerres du Roy Jean. Cet article, dont il n'est rien dit dans le Voyage littéraire, a paru à M. de Mautour digne de quelque discussion, qui puisse suppléer au défaut de l'épitaphe. Henriquez de Burgos auteur des Annales de l'Ordre de Cisteaux, & M.rs de S.te Marthe, disent qu'Arnaud a esté inhumé à Cisteaux, sans indiquer positivement l'endroit de sa sépulture. Mais Henriquez, *pag. 480.* & M.rs de S.te Marthe, *pag. 248.* disent aussi que Robert Abbé de Pontigny, ensuite 28.e Abbé de Cisteaux, puis Cardinal, est inhumé dans l'endroit où l'on croit qu'Arnaud l'a esté; & ils en rapportent une épitaphe en vers latins, qui fut trouvée du temps de Dom Vaussin Abbé de Cisteaux, écrite sur du velin dans l'intérieur du tombeau. Cette épitaphe marque la mort de Robert à Parme, en 1305. c'est précisément celle que le P. Martene rapporte, *pag. 208.* qu'il n'a pû voir sur les lieux, mais seulement copier d'après André du Chesne dans son Histoire des Cardinaux.

Tom. 1, pag. 476.

Tom. 4. du Gallia Christ.

Sculp. Pl. X.

Il eſt vray que lorſqu'en 1666. l'Abbé Vauſſin fit conſtruire à neuf le rétable du Maître Autel, comme on le voit aujourd'huy, on fut obligé de retrancher quelques tombeaux; mais on eut ſoin d'en conſerver les inſcriptions & les épitaphes, telles que ſont celles du Pape Calixte II. du Patriarche d'Antioche, de l'Archevêque de Cashel, des Evêques du Puy, de Langres & de Châlon, dont les tombeaux ne ſubſiſtent plus, & dont les épitaphes furent tranſcrites & peintes contre le mur extérieur du Sanctuaire, & renouvellées en 1686. On peut obſerver encore que la figure du Prélat que l'on voit ſur ce tombeau, la mitre en tête, les mains jointes, & ayant à ſes pieds une petite figure tenant un livre à la main, pourroit déſigner cet Arnaud, d'autant plus vrayſemblablement, qu'au rapport de Ciaconius, le Cardinal Robert ne fut point Evêque, mais ſeulement Cardinal-prêtre du titre de Sainte Pudentiane; ainſi rien n'empêcheroit de croire que ce monument a eſté érigé à la mémoire de ces deux grands hommes inhumez dans Ciſteaux, & réunis, quoyqu'en différents temps, dans un même mauſolée.

XIV.me TOMBEAU.

AU bas du tombeau du bienheureux Arnaud, & ſous une même tombe de cuivre, ſont inhumez les corps de Nicolas Boucherat premier du nom, Abbé de Ciſteaux, & de Nicolas Boucherat ſon neveu, auſſi Abbé de Ciſteaux; on y lit une grande épitaphe latine du premier, gravée ſur une table de cuivre avec ſes armoiries appliquées contre le mur, dont le P. Martene n'a point fait mention dans ſon Voyage littéraire. Cette table fut ſubſtituée le 2. May 1601. par Edme de la Croix ſon ſucceſſeur, à la figure de bronze de grandeur naturelle de Boucherat premier, qui fut enlevée pendant le pillage de 1589. avec tout le métal qui eſtoit dans l'Egliſe, peſant plus de trente-cinq milliers; & d'une partie de ce métal, le Comte de Tavannes en fit fondre deux canons, qui ſont actuellement au château de Dijon, comme il paroît par les procès-verbaux qui en furent dreſſez par ordre du Mareſchal de Biron, & qui ſont conſervez dans les archives de Ciſteaux.

On apprend par cette épitaphe, que Nicolas Boucherat

premier du nom, natif de Troyes en Champagne, fut Religieux profès de l'Abbaye du Reclus, Docteur de Sorbonne, & Procureur général de son Ordre en 1540. qu'il assista en cette qualité au Concile de Trente, où il soûtint avec beaucoup de fermeté & d'éloquence, les priviléges de son Ordre, comme il le fit encore dans la suite à Rome auprès des Papes Pie V. & Grégoire XIII. Ce fut en 1571. qu'il fut élû Abbé & Général de Cisteaux; en 1578. il fut député de la province de Bourgogne, comme un des plus éloquents hommes de son siécle, pour représenter au Roy Henry III. qui avoit convoqué une assemblée du Clergé & de la Noblesse à Rouen, l'état malheureux où la Bourgogne estoit réduite, & l'impossibilité où elle se trouvoit de fournir les sommes qu'on luy avoit imposées. Sa harangue est conservée manuscrite dans la Bibliothéque de Cisteaux, écrite de sa main. Il prêcha deux Carêmes dans la S.te Chapelle de Dijon. Pendant qu'il estoit Abbé, il se fit confirmer dans la charge de premier Conseiller-né au Parlement de Bourgogne, pour luy & ses successeurs, par Lettres patentes du 11. Janvier 1578. Il mourut le 22. Mars 1586. deux ans après s'estre démis de son Abbaye, à cause de son grand âge; sa démission agréée du Roy, fut en faveur de Dom Edme de la Croix Profès de Clairvaux, qui luy succeda, & qui dans sa visite des Monastéres en Aragon & en Catalogne, mourut à Barcelone, & fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de Poplet de son Ordre, où on luy a élevé un magnifique tombeau.

Le second Nicolas Boucherat, dit le Jeune, & neveu de Nicolas premier, naquit à Pont-sur-Seine, & prit l'habit de Religieux dans Cisteaux du vivant de son oncle. Il fut Docteur de Sorbonne, Abbé de Vaucelles, Diocèse de Cambray, & dans la suite élû Abbé de Cisteaux. Il fit la visite de tous les Monastéres de son Ordre, dans les provinces de Franche-Comté & de Touraine, dans la Suisse, la haute & basse Allemagne, dans les Royaumes de Bohéme, de Pologne, de Hongrie, dans la Flandre & dans les Pays-bas. Il assista aux Estats généraux du Royaume, & aux Estats de Bourgogne. Il fut plusieurs fois député du Clergé auprès des Rois Henry IV. &

Louis XIII. & mourut à Dijon le 8. May 1625. à l'âge de soixante-trois ans.

XV.me TOMBEAU.

JOIGNANT le tombeau des deux Boucherat, on voit en marbre noir celuy de D. Claude Vauffin Abbé de Cisteaux, avec une épitaphe latine dont il n'est point parlé dans le Voyage littéraire. On apprend par cette épitaphe, que cet Abbé fut deux fois député du Clergé aux Estats de la province de Bourgogne, & qu'il fut honoré du titre de Conseiller d'Estat; qu'il visita les Monastéres de son Ordre en France, en Allemagne, dans les Pays-bas, en Italie & en Espagne, qu'il fit deux voyages à Rome pour les affaires de son Ordre, & qu'il mourut le premier Février 1670. âgé de 63. ans.

XVI.me TOMBEAU. Sept Ducs & Duchesses de Bourgogne.

DANS le Sanctuaire de l'Eglise, sont inhumez sept Ducs ou Duchesses de Bourgogne, Princes & Princesses de leur sang. Voicy leur épitaphe telle qu'on la lit au-dessus du tableau:

Cy-devant le grand Autel, entre les places des Diacres & Sous-diacres, gizent très-illustres Princes & Ducs de Bourgogne ODO *III. de ce nom, lequel deceda l'an 1218.* PHILIPPE FILS D'ODO *IV. Duc de Bourgogne, qui mourut avant son pere en l'an 1346. &* PHILIPPE *fils dudit* PHILIPPE, *qui trepassa à Rouvre en l'âge de 15. ans l'an 1361. auquel la ligne Royale masculine du grand Roy* HUGUES CAPET *fut interrompue en cette haute maison de Bourgogne.*

On lit encore ce qui suit: *Voicy les noms des femmes & filles desdits Ducs.* ALIX DE VERGY, *femme de* ODO *III. qui deceda à Lyon l'an 1218. laquelle mourut le 3. May 1251.* ALIX DE BOURGOGNE *leur fille, qui mourut l'an 1266. sans avoir esté mariée.* YOLAND DE DREUX, *premiere femme de* HUGUES *IV. fils dudit* EUDES *ou* ODO *III. Duc de Bourgogne, qui mourut l'an 1272. & est inhumé au mesme lieu avec ladite* YOLAND *son épouse morte avant luy l'an 1255.*

Les noms de ces Princesses inhumées dans ce même tombeau, & dont M. de Mautour a tiré les preuves des anciens

cartulaires de l'Abbaye, l'ont engagé dans beaucoup de recherches historiques sur le même sujet.

Eudes III. Eudes ou *Odo III.* du nom estoit fils aîné de Hugues III. & d'Alix de Lorraine. Il épousa d'abord Mahault de Portugal, fille d'Alfonse Roy de Portugal, veuve de Philippe d'Alsace Comte de Flandres tué au siége d'Acre dans la Palestine; mais ce mariage fut dissous à cause de la grande proximité du sang, car Mahault estoit petite fille de Henry de Bourgogne premier Roy de Portugal.

Eudes épousa ensuite Alix de Vergy. Il fit la guerre aux Albigeois à la sollicitation du bienheureux Arnaud Abbé de Cisteaux, & dans cette expédition, qui est de l'an 1209. il refusa généreusement les Seigneuries des villes de Carcassonne & de Beziers, que les Princes & les Barons croisez luy avoient offertes, & il contribua à les faire donner à Simon Comte de Monfort. M. de Mautour a trouvé dans un ancien registre de la Chambre des Comptes, les hommages, serments de fidélité, cessions, transports & autres actes passez en ce temps-là par les Vassaux, Evêques, Seigneurs & habitants des villes & châteaux de la province de Languedoc en faveur de Simon de Montfort.

En 1213. Eudes fit une seconde expédition contre les Albigeois, après quoy il marcha au secours du Roy Philippe Auguste contre l'Empereur Othon IV. & se distingua extrémement à la bataille de Bovines, où il commandoit l'avant-garde de l'armée Françoise.

En 1218. il partit à la teste de 25000. Croisez pour aller renforcer les Chrêtiens dans la Palestine, mais en arrivant à Lyon, il tomba malade & y mourut le 6. Juillet de la même année.

Ce Prince eut quatre enfants d'Alix de Vergy sa femme; sçavoir, Hugues IV. qui luy succéda au Duché; Jeanne de Bourgogne, qui épousa Raoul second du nom, Comte d'Eu; elle mourut sans postérité, & fut inhumée dans l'Eglise de l'Abbaye de Foucarmont. Béatrix de Bourgogne, qui eut pour mari Humbert Seigneur de Thoiré & de Villars, inhumée à Cisteaux, & Alix qui mourut sans alliance en 1266.

citée dans M.[rs] de S.[te] Marthe, & qui est inhumée dans le Sanctuaire de l'Eglise.

A l'égard de la Duchesse Alix de Vergy, qui fut une des plus grandes bienfaictrices de Cisteaux, elle vêcut en viduité pendant 33. ans, & du consentement du Duc Hugues IV. son fils, elle fonda à Dijon le Convent des Freres Prescheurs, & fit beaucoup de bien à plusieurs maisons Religieuses. Elle mourut le 3. May 1251. âgée de 72. ans, & fut inhumée à Cisteaux auprès du Duc son mari.

Hugues IV. fils unique d'Eudes III. luy succéda au Duché de Bourgogne, à l'âge de six ans, sous la tutéle de sa mere. Il épousa en 1229. Yoland de Dreux fille de Robert III. du nom, Comte de Dreux, & de Léonore de Saint Valery. Il se trouva en 1230. à l'assemblée des Nobles, convoquée par Saint Louis à Melun, où Hugues jura & fit serment de faire observer dans ses Estats l'Edit publié contre les Juifs. Hugues IV.

En 1237. il acquit de Jean Comte de Châlon & de Bourgogne, la moitié du Comté de Châlon-sur-Saone avec ses dépendances, l'autre moitié ayant esté venduë l'an 1098. par Geoffroy de Donzy à Gauthier Evêque de Châlon. Il acquit encore plusieurs autres Seigneuries. Ensuite il fit hommage au Roy Saint Louis des Comtez & Châtellenies de Charolles & du Mont Saint Vincent, qui faisoient pour lors partie du Comté de Châlon; & suivant le témoignage de Joinville, il se croisa pour accompagner Saint Louis en la Terre-Sainte.

La Duchesse Yoland de Dreux mourut l'an 1236. Deux ans après sa mort, Hugues épousa Béatrix de Champagne fille de Thibaud VI. du nom, Comte de Champagne & de Brie, Roy de Navarre, & de Marie de Bourbon. Béatrix luy apporta en dot la somme de 200000. livres & la chastellenie de Lisle sous Montreal. Le Duc son mari luy assigna pour son douaire 14000. livres de rente à prendre sur la ville de Châtillon-sur-Seine. Il eut de cette seconde femme un fils & quatre filles. Enfin, en 1272. il mourut âgé de 60. ans, & son corps fut mis auprès de celuy d'Yoland sa premiére femme.

Il avoit eu de celle-cy, Eudes & Jean de Bourgogne qui

épouſérent les deux ſœurs, Mathilde ou Mahault, & Agnès de Bourbon filles & ſeules héritiéres d'Archambaud dernier Sire de Bourbon, & un troiſiéme fils Robert II. Duc de Bourgogne.

Eudes de Bourgogne Comte de Nevers, du chef de Mathilde ſa femme, en eut quatre filles, elle mourut en 1262. & fut inhumée dans la Chapelle de Saint Georges à Ciſteaux.

De ces quatre filles, la premiére fut Yoland de Bourgogne qui épouſa Robert III. Comte de Flandres, elle eſt inhumée dans l'Egliſe des Cordeliers de Nevers. La ſeconde fut Marguerite de Bourgogne, ſeconde femme de Charles de France, Comte d'Anjou, Roy de Jéruſalem & de Sicile, frere de Saint Louis. Elle mourut en odeur de ſainteté l'an 1308. & fut inhumée dans l'hôpital de Tonnerre qu'elle avoit fondé. La troiſiéme fut Alix, femme de Jean de Châlon Seigneur de Salins & de Rochefort, inhumée avec ſon mari dans la Chapelle de Saint Georges à Ciſteaux. La quatriéme & derniére, fut Jeanne de Bourgogne, morte ſans alliance, & enterrée à Ciſteaux dans la même Chapelle. Eudes leur pere ayant entrepris le voyage de la Terre-Sainte, y mourut l'an 1268. ſuivant le Nécrologe de Saint Eſtienne de Dijon. Jean de Bourgogne ſon frere, ſecond fils de Hugues IV. mourut au commencement de la même année 1268. & fut inhumé à Ciſteaux.

Quand M. de Mautour parle de la Chapelle de Saint Georges, hors de l'Egliſe de Ciſteaux, & derriére le Chœur, il ne manque pas de faire obſerver que cette Chapelle où il y avoit pluſieurs monuments des Princes ou Princeſſes de la Maiſon de Bourgogne, fut entiérement démolie en 1589. par les troupes du Comte de Tavannes, frere du Vicomte de Tavannes, qui commandoit dans Dijon pour le Duc de Mayenne, en ſorte qu'il ne ſubſiſte plus aucun des monuments de cette Chapelle, & que l'on n'en peut indiquer les ſépultures que par les archives mêmes de Ciſteaux, ou par les hiſtoriens qu'il a ſoigneuſement conſultez.

Pour revenir aux autres enfants que Hugues IV. Duc de Bourgogne

Bourgogne eut d'Yoland de Dreux sa premiére femme, le troisiéme de ses fils fut Robert II. Duc de Bourgogne.

Des deux autres filles, l'une fut Alix mariée avec Henry troisiéme du nom, Duc de Brabant, & inhumée à Louvain dans l'Eglise des Freres Prescheurs, qu'elle & son mari avoient fait bastir. Cette Princesse avoit chéri & protégé cet Ordre, c'est ce qui engagea Saint Thomas d'Aquin à luy dédier son livre du gouvernement des Princes.

La seconde fille se nomma Marguerite de Bourgogne; elle fut mariée en premiéres noces à Guillaume troisiéme du nom, Seigneur de Mont-Saint Jean, en secondes à Guy IV. Vicomte de Limoges, elle mourut en 1263.

Le même Duc Hugues IV. eut de Béatrix de Champagne sa seconde femme cinq enfants, un fils & quatre filles. Le fils fut Hugues de Bourgogne, qui eut de Marguerite de Châlon sa femme, une fille nommée Béatrix, qui mourut en 1291. & ils sont tous trois inhumez à Cisteaux.

Les quatre filles furent, premiérement, une autre Béatrix de Bourgogne, qui épousa Hugues de Lusignan, dit le Brun, Comte de la Marche & d'Angoulesme. Elle mourut à Cognac l'an 1298. & eut sa sépulture dans l'Eglise des Cordeliers d'Angoulesme. La seconde fille, fut Isabeau femme de Pierre de Chambly Seigneur de Neaufles. Elle mourut l'an 1323. & fut inhumée dans l'Eglise des Augustins de Paris. La troisiéme, selon du Tillet, fut Marguerite femme de Jean de Châlon, fils de Guillaume Comte de Bourgogne & de Châlon. C'est d'eux que sont issus les Seigneurs d'Arlay au Comté de Bourgogne. Marguerite fit de grands biens à l'Abbaye de Cisteaux, où elle fut inhumée avec sa fille nommée Isabeau, & morte sans alliance. La quatriéme enfin, fut Jeanne de Bourgogne, qui mourut jeune, & qui est inhumée dans la Chapelle des Ducs à Cisteaux.

Pour Robert II. du nom, fils de ce même Duc Hugues IV. il luy succéda dans tous ses Estats l'an 1272. Robert II.

Il avoit épousé du vivant de son pere Agnès de France,

çinquiéme fille du Roy Saint Louis, & il en eut dix enfants. Il mourut le 9. Octobre 1309. La Duchesse sa veuve luy survêcut dix-huit ans, & fut inhumée auprès de luy à Cisteaux dans la Chapelle des Ducs.

Le premier de leurs enfants fut Jean de Bourgogne mort en 1276. à l'âge de 23. ans: sa femme, Alix de Bourgogne, fille & unique héritiére d'Othon Comte de Bourgogne, mourut avant son mari d'une fausse couche. Tous deux sont enterrez à Cisteaux.

Le second fils fut Hugues V. du nom, qui succéda aux Estats de Bourgogne. Le troisiéme fut Eudes IV. qui succéda à son frere, & continua la lignée. Le quatriéme fut Louis de Bourgogne, qui épousa Mahault de Hainault fille unique de Florent de Hainault, & d'Isabeau de Ville-Hardouin. Ils moururent sans postérité, & furent inhumez à Cisteaux. Le cinquiéme fut Robert de Bourgogne Comte de Tonnerre, dont nous avons déja fait mention. Le sixiéme fut Blanche de Bourgogne, qui épousa Edouard Comte de Savoye, tous deux inhumez dans l'Eglise des Cordeliers de Dijon. Le septiéme fut Marguerite de Bourgogne, premiére femme de Louis Hutin, depuis Roy de France, qui ayant esté confinée à Châteaugaillard sur Seine en Normandie, y mourut en 1313. & fut inhumée dans l'Eglise de Saint François de Vernon. Le huitiéme fut Jeanne de Bourgogne, mariée à Philippe de Valois, depuis Roy de France: elle mourut en odeur de sainteté l'an 1348. son corps fut porté à Saint Denys en France, & son cœur à Cisteaux, où il fut déposé auprès du corps du Duc Robert son pere. Le neuviéme fut Marie, qui épousa Edouard premier du nom, Comte de Bar. Le dixiéme & dernier, fut Alix de Bourgogne, mariée à Jean de Bourgogne Seigneur de Montaigu au Comté de Bourgogne, inhumé avec elle à Cisteaux.

Hugues V. — Hugues V. du nom, second fils de Robert, luy succéda au Duché de Bourgogne, de même qu'au Royaume de Thessalonique qu'il avoit acquis. Il en céda néantmoins le titre à son frere puisné Louis de Bourgogne, en faveur de son mariage

avec Mahault de Hainault Princesse d'Achaïe & de la Morée. Le Traité s'en fit à Poitiers en présence du Pape Clément V. & du Roy Philippe le Bel, en 1312.

Hugues fut fiancé deux fois; la premiére, avec Catherine de Valois, fille de Charles de France Comte de Valois, ce qui n'eut point de suite. La seconde, avec Jeanne de France fille aînée du Roy Philippe le Long, alors Comte de Poitiers, mais il mourut avant la célébration de ce mariage, & il fut inhumé à Cisteaux dans la Chapelle des Ducs ses prédécesseurs. En 1315.

Eudes IV. le troisiéme des fils du Duc Robert II. succéda à Hugues V. son frere. Il épousa avec dispense du Pape la même Princesse Jeanne de France, qui luy apporta en mariage les Comtez de Bourgogne & d'Artois, & la Seigneurie de Salins. Deux ans après, Eudes vendit à Louis Comte de Clermont Seigneur de Bourbon, le droit qu'il avoit sur le Royaume de Thessalonique, sur la Principauté d'Achaïe & celle de la Morée, qui luy appartenoient par la succession de Louis de Bourgogne son frere. Il fonda & bâtit la Chartreuse de Beaune. Il aida de ses troupes & de sa personne Philippe de Valois son beau-frere dans presque toutes les guerres, & il mourut en 1349. comme le dit son épitaphe: Eudes IV. En 1318.

L'an mil trois cent neuf & quarante,
De la mort accomplit la rente.

Il avoit ordonné par son testament que son corps seroit inhumé à Cisteaux dans la Chapelle de Saint Georges, son cœur déposé à la Chartreuse de Beaune, & ses entrailles à la Sainte Chapelle de Dijon, ce qui fut executé.

Il eut deux enfants de Jeanne de France sa femme, sçavoir Philippe & Jean de Bourgogne. Jean mourut en bas âge, & fut inhumé à Cisteaux. Philippe épousa en 1338. Jeanne de Boulogne, fille & héritiére de Guillaume III. du nom, Comte de Boulogne & d'Auvergne, & de Marguerite d'Evreux: il en eut un fils & deux filles, & il mourut en 1346. le 22.

Septembre d'une chûte de cheval au siége d'Aiguillon. Il fut inhumé au milieu du choeur de l'Eglise de Cisteaux.

Jeanne de France femme d'Eudes IV. mourut en 1346. & fut inhumée à Cisteaux dans la Chapelle des Ducs.

Philippe de Rouvre.

Les trois enfants que Philippe de Bourgogne fils aîné d'Eudes IV. eut de Jeanne de Boulogne sa femme, furent Philippe surnommé de Rouvre, qui fut le dernier des Ducs de Bourgogne de la premiére race. Il avoit perdu son pere en fort bas âge, & il n'avoit que trois ans & quelques mois quand son aïeul Eudes IV. mourut. Ce Philippe devint très-puissant par les alliances & les successions, car la Duchesse Jeanne de France son aïeule, luy avoit laissé le Comté de Bourgogne & celuy d'Artois, & il avoit hérité de sa mere, Jeanne de Boulogne, des Comtez d'Auvergne & de Boulogne. Ces Estats, joints au Duché de Bourgogne & à d'autres Seigneuries, le rendoient déja un des plus riches Princes de l'Europe. Le mariage de ce jeune Prince avoit esté arresté le 12. Mars 1356. avec Marguerite de Flandres, héritiére des Comtez de Flandres, de Nevers & de Rhetel; mais il n'avoit encore pû estre célébré, & ce Prince n'estoit que dans sa quinziéme année, lorsqu'en 1361. la mort l'enleva au Château de Rouvre où il estoit né. La Branche Royale des Ducs de Bourgogne de la premiére race finit en sa personne, & il fut inhumé à Cisteaux, lieu ordinaire de la sépulture des Princes de sa Maison.

Philippe de Rouvre, dernier Duc de Bourgogne, avoit deux sœurs, Jeanne & Marguerite de Bourgogne, toutes deux mortes jeunes & sans postérité. Jeanne avoit esté promise à Amé VI. Comte de Savoye. Elles sont l'une & l'autre inhumées à Cisteaux, où l'on trouve ainsi soixante tant Ducs que Duchesses, Princes ou Princesses de Bourgogne.

XVII.me TOMBEAU. Fig. 8. Philippe de Vienne.

Le dix-septiéme Tombeau que décrit M. de Mautour, est dans la Chapelle de tous les Saints; il est élevé de terre environ de trois pieds : c'est celuy de Philippe de Vienne Seigneur de Pagney, & de Jeanne sa femme, fille du Comte de Genéve,

[illegible] Sculp. Pl. XI

Fig. 9

14

J.C. LIBERA ANIMAM

Alanum brevis hora
brevi tumulo sepelivit;
qui duo qui Septem,
qui totum Scibile Scivit

tous deux alliez à la maison de Vergy. Ils sont représentez en figures de pierre, couchez sur leur tombe, où on lit cette Epitaphe gravée sur la frise.

HIC JACENT DOMINUS PHILIPPUS DE VIENNA DOMINUS DE PAGNEY, ET DOMINA JOHANNA UXOR EJUS, FILIA COMITIS GEBENNENSIS. REQUIESCANT IN PACE. AMEN.

Ce Philippe de Vienne donna à l'Abbaye de Cisteaux les Villages de Changey, Maison-Dieu & Fauxbourg de Laone. Il mourut l'an 1303. La Maison de Vienne, qui subsiste encore aujourd'huy, est une des plus anciennes & des plus illustres de la Bourgogne. Elle tire son origine d'un cadet des Comtes de Bourgogne, dont il est fait mention dans les Commentaires de Louis Gollut.

XVIII.me TOMBEAU. S.t Estienne, Abbé.

LE dix-huitiéme Tombeau renferme le corps de Saint Estienne, troisiéme Abbé de Cisteaux, mort en 1134. & ceux de plusieurs autres Abbez transportez au même endroit après la consécration de l'Eglise, faite en 1193. par Robert Evêque de Châlon. On y a dressé un Autel dédié à Nostre-Dame Patrone de l'Ordre. L'on voit ce Tombeau à la sortie de l'Eglise en descendant au Cloistre. On lit dans un Tableau appliqué contre le mur les noms de ces Abbez, marquez chacun par un chiffre numéral.

Beati ac venerabiles Patres Abbates Monasterii & Ordinis Cisterciensis fundatores & ampliatores hic simul sunt. Ces noms sont rapportez dans le voyage Littéraire, & n'apprennent rien de plus.

XIX.me TOMBEAU. Fig. 9. Le B. Alain.



NOUS voicy au Tombeau du Bienheureux Alain, Frere Convers de la Maison de Cisteaux, & surnommé *le Docteur universel.* Ce Tombeau est placé dans le Cloistre, près de celuy dont on vient de parler. Alain fut très-sçavant dans les langues Hébraïque, Grecque & Latine. Il estoit contemporain de Saint Thomas, de Saint Bonaventure, d'Albert le Grand, & d'autres

célébres Docteurs dont il égala la science. Il excella en Poësie, il fut un des plus habiles Interprétes de l'Ecriture Sainte, grand Prédicateur, subtil Philosophe, profond Théologien, & le deffenseur de la foy contre les héretiques. Il naquit à Lille en Flandres, & vint se retirer sous le simple habit de Convers à Cisteaux, où il mourut en 1294. âgé de 116. ans, du temps de Robert II. Abbé de Cisteaux & Cardinal.

L'ancienne Epitaphe latine d'Alain, est celle qui se lit gravée en lettres gothiques au bas de son Tombeau sur une pierre d'environ deux pieds en quarré, sur laquelle ces deux vers sont décrits :

Alanum brevis hora, brevi tumulo sepelivit:
Qui duo, qui septem, qui totum scibile scivit.

Tout le reste qui est rapporté dans le Voyage littéraire, avec plusieurs passages & inscriptions accompagnées de figures en bas reliefs, a esté adjoûté en 1482. par Dom Jean de Cirey Abbé de Cisteaux, qui érigea ce monument tel qu'on le voit aujourd'huy. Alain est représenté sur sa Tombe en habit de Frere Convers, tenant à la main un grand chapelet, & ayant des moutons à ses pieds, conformément à ce qui est marqué dans la grande Inscription moderne :

Intus conversus gregibus commissus alendis.

Le P. Martene a cité une autre épitaphe françoise d'Alain qui ne subsiste plus, parce qu'en 1712. lorsque l'on fit blanchir ce Cloistre, elle fut effacée & supprimée.



Voilà les Tombeaux & les Monuments les plus considérables de l'Abbaye de Cisteaux. On y voit d'ailleurs un grand nombre de Tombes à fleur de terre, avec des Epitaphes répanduës dans d'autres Chapelles de l'Eglise, dans le Chapitre & dans les Cloistres, de plusieurs Abbez, Prieurs & Religieux de l'Ordre, & même de plusieurs séculiers. M. de Mautour, content de les indiquer, termine sa description par celle de plusieurs portraits peints à fresque dans la Chapelle à droite, sous le portail de l'Eglise.

Au-dessus de l'Autel sont représentez le Duc Eudes fondateur de Cisteaux, ayant à ses côtez la Duchesse Mahault sa femme, Hugues second leur fils, & Eudes troisiéme leur petit-fils, dans leur habit Ducal. On lit cette Inscription au bas, *Odoni, Mathildi dulcissimæ & suavissimæ conjugi, Hugoni & Odoni amantissimis filio & nepoti inclytis Burgundiæ Ducibus, quorum pietate & largitate Monasterium Cistercii fundatum fuit & erectum.* Du côté de l'Epître, on voit S.t Robert premier Abbé de l'Ordre vêtu de noir, & trois autres Abbez vêtus de blanc, qui sont Alberic, second Abbé, Estienne, Anglois de nation, troisiéme Abbé, & S.t Bernard, premier Abbé de Clairvaux.

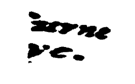
Au-dessus de l'arcade qui renferme les corps des trois Ducs dont on vient de parler, l'on voit de suite cinq Abbez de Cisteaux peints au naturel & à genoux, chacun avec une inscription latine qui marque leurs noms, leurs qualitez, le temps de leur mort, sçavoir, Jean-Baptiste Loysier, élû en 1540. mort en 1559. Louis de Baissey, élû en 1560. mort au retour du Concile de Trente, en 1564. Jerôme de la Souchiere, élû en la même année, & depuis Cardinal, mort à Rome en 1571. Nicolas Boucherat, élû la même année, & Edme de la Croix son successeur.

La derniére observation de M. de Mautour, est que dans le choeur de l'Eglise, & au-dessus des stalles, on voyoit autrefois les armoiries & écussons des Chevaliers de l'Ordre de Saint Michel, créez par François premier, qui, au mois de Juin 1521. en fit une grande promotion dans cette Eglise, où il se rendit exprès avec Louise de Savoye sa mere. Ces écussons, du côté de l'Abbé, à droite, estoient ceux du Roy, du Dauphin François son fils aîné, âgé de quinze ans, & mort à dix-neuf; celuy du Roy de Navarre, Henry d'Albret second du nom, qui avoit épousé Marguerite de Valois sœur de François premier; celuy du Prince de Dannemarck, Frederic, qui fut depuis Roy. L'écusson de Claude de Lorraine Duc de Guise, fils de René II. Duc de Lorraine. Plus, ceux de Robert de la Mark Comte de la Mark, Seigneur & Prince de Sedan; celuy de

Chevaliers de l'Ordre de S.t Michel.

Claude Gouffier Comte de Caravas, qui fut depuis Duc de Roanez & grand Ecuyer de France. L'écuſſon de Charles Chabot Seigneur de Jarnac, qui eſtoit fils de Jacques Chabot & de Marguerite de Luxembourg.

Du côté du Prieur, à gauche, eſtoient les écuſſons de l'Empereur Charles-Quint, du Roy d'Angleterre, qui eſtoit Henry VIII. de Claude d'Annebault Amiral de France, de François de Lorraine Comte d'Aumale, de Louis de Beuil Comte de Sancerre, qui fut depuis grand Echanſon de France en 1533. de Jean d'Albon Comte de Saint André, qui fut depuis Gouverneur du Lyonnois, & pere du Mareſchal de Saint André; de Nicolas de Boſſut Seigneur de Longueval; de Guy de Maugiron Seigneur de Dampierre, Gouverneur du Dauphiné: & enfin l'écuſſon de l'Abbaye de Ciſteaux, qui porte ſemé de France, & en cœur un écuſſon de Bourgogne ancien, bandé d'or & d'azur de ſix piéces à la bordure de gueules.



Pl. XIII.

An

EXPLICATION D'UN ALMANACH SINGULIER.

EN démoliſſant un des pignons du château de Coëdic en Bretagne, les ouvriers qui travailloient à cette démolition, trouvérent dans un quarré de maçonnerie qui ſembloit avoir eſté ménagé exprès, les débris d'un pot de terre, & un morceau de bois d'environ cinq pouces & demy de long ſur trois de large, & de ſix lignes d'épaiſſeur. Il eſtoit chargé ſur les deux faces, de points, de caractéres & de figures ſi extraordinaires, que tous ceux à qui on le fit voir jugérent, malgré la pieuſe inſcription qui regne autour, les uns que c'eſtoit une table deſtinée à tirer l'horoſcope, ou à dire la bonne fortune; d'autres un Taliſman, d'autres enfin une eſpéce de cédule diabolique propre à faire des évocations, des enchantements & autres opérations magiques, d'où ils concluoient également qu'on ne pouvoit trop toſt le jetter au feu.

Le Seigneur du lieu, plus fatigué des contes ridicules qu'il entendoit, que des ſcrupules & des idées de ſuperſtition qu'on vouloit luy faire naître à ce ſujet, prit le parti d'envoyer à un Académicien de ſes amis, le morceau de bois en queſtion. *M. de la Curne de S.te Palaye.* Nous l'avons fait graver pour ſa ſingularité; & ſi la gravûre en paroît groſſiére, c'eſt qu'elle repréſente parfaitement l'original.

Au premier aſpect, divers Académiciens reconnurent que cette piéce, qui avoit fait tant de bruit, & allarmé la pieté de tant de perſonnes, eſtoit un ſimple almanach, de l'invention particuliére de quelque curieux ou Moine oiſif; & M. Lancelot ſe 1732. chargea d'en donner une explication détaillée, autant pour ſatisfaire l'impatience du poſſeſſeur, que pour détruire de plus en plus les préventions du vulgaire ſur les choſes qui ſont tant ſoit peu hors de ſa portée, & aider en même-temps les gens ſenſez à reconnoître ces ſortes d'ouvrages, s'il s'en trouvoit encore quelques-uns en France, comme on en trouve aſſez communément

dans le Nord, en Moſcovie, & chez les Grecs Schiſmatiques.

Cet almanach ou calendrier a deux faces, qui ont chacune ſix diviſions, & répondent ainſi aux douze mois de l'année. Les ſix premiers rempliſſent la partie au-deſſus de laquelle on voit deux têtes, l'une d'homme, l'autre de femme; les ſix derniers ſont au revers: chaque ligne ou diviſion a autant de points que le mois qu'elle renferme a de jours, & ces points ſont quelquefois accompagnez de caractéres ou de marques qui indiquent les principales feſtes de l'année, ou celles pour leſquelles celuy qui l'a fait avoit plus de vénération. Toutes les feſtes ainſi déſignées ſont des feſtes fixes, il n'y en a aucune de mobiles; il auroit fallu renouveller l'almanach tous les ans, & ce n'eſtoit pas l'intention de l'auteur, qui d'ailleurs n'a employé à cette déſignation ni noms ni portraits; en quoy ſon calendrier différe des diptyques anciens, & de ces calendriers Grecs & Ruſſiens, que les ſçavants auteurs des Actes des Saints, qui s'impriment à Anvers, ont publiez à la tête du premier volume du mois de May, & a bien plus de rapport à ces anciens calendriers de Norvége appellez *Primſtafs*, qui ſervoient de faſtes aux peuples de ce pays-là, & où les feſtes principales n'eſtoient de même déſignées que par des traits & des points, qui ſouvent n'avoient entr'eux qu'une legére différence.

V. Olaüs Rudbeck, dans ſon Atlantiq. to. 2.

Il n'y a de marques ou ſignes, qu'aux jours où l'auteur a voulu déſigner des Saints, & il s'en faut beaucoup que chaque point ou jour ſoit accompagné d'un ſigne; par exemple, il n'y en a aucun depuis le 1.er de Janvier, jour de la Circonciſion, juſqu'au 6. du même mois, feſte de l'Epiphanie.

Dans le nombre de ces feſtes indiquées par des ſignes, l'auteur a encore trouvé moyen d'en caractériſer quelques-unes, ſoit comme feſtes chommées, ſoit comme feſtes qu'il vouloit diſtinguer des autres. Il a mis à ces jours-là une petite pointe de fer ou de cuivre; dans tout le mois de Janvier, il n'y en a que deux, le premier jour de l'an & celuy des Rois; en Février, la Chandeleur & Saint Mathias: en Mars, Saint Joſeph & l'Annonciation; en Avril, le 5. Saint Vincent Ferrier, le 16. Saint Patern, & le 25. Saint Marc: en May, le premier,

Saint Jacques, le 19. Saint Yves, & le 21. la Translation de Saint Patern, &c.

Toutes les figures ou signes de ce calendrier sont de l'imagination de l'auteur; il les a faits les plus simples qu'il a pû, pour menager l'espace, & malgré cette attention, il s'est trouvé assez souvent contraint. Quelquefois il n'a donné que la moitié de ces signes, d'autres fois il les a tournez de différentes façons; une partie qui dans un endroit estoit à droite, a esté mise à gauche dans un autre; ce qui estoit en haut a esté mis embas, suivant que les signes voisins l'ont éxigé: il a aussi esté obligé de combiner ces signes, quand il s'est trouvé deux Saints dans un même jour.

Ces figures ont ordinairement quelque fondement, ou réel ou allégorique; ainsi une croix représente les Mystéres de J. C. l'auteur l'a variée dans les accompagnements. On la trouve au premier Janvier, jour de la Circoncision, & au 6. du même mois, pour l'Epiphanie; au 3. May, pour l'Invention de S.te Croix; au 6. d'Aoust, pour la Transfiguration; au 14. Septembre, pour l'Exaltation de S.te Croix, & au 25. Décembre, pour le jour de Noël. L'auteur l'a aussi employée pour la Toussaints le premier Novembre; il l'a mise encore aux festes de plusieurs Apôtres, pour lesquels il n'a pas jugé à propos d'imaginer des marques particuliéres; ainsi elle est au 25. Janvier pour la Conversion de S.t Paul, au 24. Février pour Saint Mathias, au 21. de Septembre pour Saint Matthieu, au 28. Octobre pour S.t Simon: elle luy a aussi servi pour les festes de S.t Henry Empereur, au 14. de Juillet, & de Saint Louis au 25. d'Aoust, deux saints Monarques infiniment zélez pour la propagation de la Religion chrestienne.

Toutes les festes de la Vierge sont désignées par une fleur de lys; ainsi il y en a une à la Chandeleur ou Purification, le 2. de Février, à l'Annonciation le 25. de Mars, à la Visitation le 2. de Juillet, à N. Dame des Neiges, ou Dédicace de S.te Marie Majeure, le 5. d'Aoust; à l'Assomption le 15. du même mois, à la Nativité le 8. de Septembre, à la Présentation le 21. de Novembre, & à la Conception le 8. de Décembre.

Elle a auſſi eſté employée pour marquer la feſte de S.te Marie-Magdeleine, 22. Juillet, parce qu'elle s'appelloit Marie, & celle de Sainte Anne, 26. du même mois, parce qu'elle eſtoit mere de la Sainte Vierge. On en trouve auſſi une au 17. Décembre feſte de Saint Lazare, ſans doute comme frere de la Magdeleine, ou peut-eſtre pour indiquer une autre feſte de la Vierge, appellée l'*Expectation*, que les uns mettent au 16. de Décembre, les autres au 18. & que l'auteur a voulu concilier, en la plaçant au 17.

Toutes les feſtes de S.t Jean ont de même une marque uniforme; on ſçait que Saint Jean l'Evangéliſte eſt ordinairement repréſenté avec un calice, cela a ſuffi à l'auteur du calendrier, pour marquer de ce ſigne tous les jours où l'on célébre la feſte d'un Saint Jean; tels ſont le 27. Janvier pour Saint Jean Chryſoſtome, le 27. Mars pour Saint Jean l'Hermite, le 6. May pour Saint Jean Porte-Latine, le 24. Juin pour Saint Jean-Baptiſte, le 29. Aouſt pour la Décollation du même Saint, & le 27. de Décembre pour Saint Jean l'Evangéliſte.

On trouve de même une clef à toutes les feſtes de S.t Pierre à Rome & à Antioche, le 29. Juin pour la feſte de ce Saint Apôtre, & le premier d'Aouſt pour Saint Pierre ès liens.

Les deux feſtes de Saint Eloy, 25. de Juin & premier de Décembre, ont un marteau d'orfévre. Saint Laurent, 10. d'Aouſt, a un gril; Saint Barthelemy, 24. d'Aouſt, a un inſtrument tranchant d'un côté, & aſſez ſemblable à ceux dont on ſe ſert pour la préparation des peaux. Il y a apparence que l'auteur a voulu repréſenter des fléches au 20. de Janvier, feſte de Saint Sebaſtien.

Les Saintes Vierges & Martyres ont une eſpéce de hache, avec une couronne formée de trois traits ou pointes. On voit cette marque au 21. de Janvier pour Sainte Agnès, au 5. de Février pour Sainte Agathe, au 9. du même mois pour Sainte Apolline, au 16. de Juin pour Sainte Julitte, au 22. de Novembre pour Sainte Cecile, au 4. de Décembre pour Sainte Barbe, & au 13. du même mois pour Sainte Luce.

Les Saints Papes & Evêques ſont ordinairement déſignez

par une crosse; on la voit au 12. de Mars feste de Saint Paul premier Evêque de Léon, au 16. d'Avril feste de Saint Patern premier Evêque de Vannes, au 30. du même mois pour Saint Brieux, dont la feste se célébre ce jour-là en quelques Diocèses de Bretagne, parce que le lendemain, qui est le jour de sa mort, est rempli par Saint Jacques & Saint Philippe; au 21. de May pour la Translation de Saint Patern, au 29. de Juillet pour la feste de Saint Guillaume Evêque de Saint Brieux, au premier de Septembre pour Saint Leu, au 10. d'Octobre pour Saint Clair Evêque de Nantes, au 12. de Décembre pour S.t René, & au 31. du même mois pour Saint Silvestre.

Les Saints Prêtres & Abbez ont aussi une crosse, mais le plus souvent différente de celle des Evêques, en ce qu'elle est plus simple & moins recourbée. Telle est celle du 21. Juin pour Saint Meen Abbé du Diocèse de Saint Malo, celles du 26. du même mois pour Saint Babolin Abbé, du 22. d'Aoust pour Saint Philbert Abbé de Jumiéges, du 22. de Septembre pour Saint Florent revéré dans le Diocèse de Rennes, du 30. du même mois pour Saint Jérôme, & pour Saint Lery Abbé du Diocèse de Vannes, &c.

M. Lancelot rapporte à la même espéce de marque, quelques autres qui en approchent beaucoup; telle est celle du 13. de Janvier pour Saint Hilaire de Poitiers, elle est recourbée à contre-sens; celle du 4. d'Avril, qui indique apparemment Saint Gonery Prêtre du Diocèse de Vannes, celle du 3. Novembre pour Saint Guenau Abbé, & celle du 4. du même mois pour Saint Melaine Evêque de Rennes, &c.

Il y a cependant quelques Prélats à qui l'auteur a donné d'autres marques qu'une crosse; les deux festes de Saint Martin, l'une le 4. de Juillet, l'autre le 11. de Novembre, sont désignées par une croix Episcopale. La même croix se trouve au 24. d'Octobre pour la feste de Saint Magloire Evêque ou Archevêque de Dol. Celles de S.t Nicolas, du 9. May & du 6. Décembre, ont une figure qui ressemble assez à un b ordinaire, celle de Saint Germain de Paris a un B majuscule.

Il seroit difficile de rendre raison de ces figures; l'auteur qui

les avoit imaginées, en sçavoit seul l'application. Il en est de même de celles dont il s'est servi pour désigner les saints Moines & Religieux; ceux des Ordres de Saint François & de Saint Dominique ont une figure qui ressemble à un 4. en chiffre Arabe, accompagné de deux traits, se terminant chacun par trois pointes. L'auteur auroit-il voulu représenter un capuchon & des disciplines? Ces marques sont au 9. de Mars jour de Sainte Françoise, que les Franciscains ont adoptée quoyqu'elle ne fût pas de leur Ordre. Au 5. d'Avril feste de Saint Vincent Ferrier Jacobin, pour lequel la Bretagne, & en particulier le Diocèse de Vannes où il est mort, a une très-grande dévotion. Au 29. d'Avril pour Saint Pierre Martyr, aussi Jacobin; au 20. May pour Saint Bernardin de Sienne, Franciscain, au 25. du même mois pour la Translation de Saint François, au 6. Septembre pour la Translation de Saint Vincent Ferrier, & au 4. d'Octobre pour la feste de Saint François.

Il y a au 4. Aoust jour de Saint Dominique, une marque approchant de celles que l'on vient d'observer; c'est le défaut de place qui a empêché de la mettre toute entiére.

Saint Maur Abbé, au 15. Janvier, & Saint Bernard, au 20. Aoust, ont la même marque, avec cette différence, que l'espéce de capuchon n'a qu'un trait, aussi terminé par trois pointes.

Pour les deux S.ts Antoines, l'Abbé au 17. de Janvier, & celuy de Padouë au 13. de Juin, ils ont une marque qui leur est particuliére, c'est une espéce de b garni de pointes en dedans.

Les deux festes ou Apparitions de Saint Michel au Mont Gargan le 29. Septembre, & au Mont Saint Michel le 16. Octobre, ont une figure encore plus singuliére; c'est un trait allongé, qui vers le sommet a deux autres traits pendants à droite & à gauche, terminez par deux petits cercles ou anneaux: c'estoit pour représenter des aîles, ou pour figurer une balance, en faisant allusion à la fonction que quelques Peintres & Sculpteurs ont attribuée à ce Saint Archange, de peser les ames. On ne peut douter que l'auteur n'ait souvent fait usage de ces sortes d'idées. Au 18. d'Octobre jour de Saint Luc, il paroît qu'il a

voulu mettre la figure d'un oiſeau, pour répondre à la qualification d'oiſeau de Saint Luc, que le bas peuple employe encore aujourd'huy en parlant des gens peſants & groſſiers.

Le 23. d'Avril la feſte de Saint Georges, fameux par la défaite du Dragon, a pour ſigne repréſentatif le bout d'une lance. Saint Samſon de Dol, 28. Aouſt, à qui les Légendaires attribuent la gloire d'avoir auſſi défait quatre dragons, a la même figure.

De ce que Saint Vincent Ferrier, comme Jacobin, a la marque affectée à ſon Ordre, Saint Vincent Martyr, 22. de Janvier, portant le même nom, a auſſi cette eſpéce de capuchon, accompagné d'un ſeul trait, comme Saint Maur & Saint Bernard.

Le même ſigne qui ſert à marquer le jour des Morts, qui eſt une ligne à pluſieurs pointes ou hachûres, eſt auſſi employé pour le jour des Innocents.

Saint Gildas, ſurnommé le Sage, Abbé de Ruiz Diocèſe de Vannes, dont la feſte ſe célébre le 29. Janvier, & la Tranſlation le 11. May, a pour caractére particulier une étoile en ces deux endroits.

Il eſt inutile d'expliquer pluſieurs autres figures de ce calendrier; on voit, par exemple, au premier Mars, feſte de Saint Aubin Evêque d'Angers, une eſpéce d'inſtrument propre à remuer la terre, ou peut-eſtre un outil de charpentier. Ce même inſtrument eſt encore au 19. Mars, jour de S.t Joſeph, & au 21. Décembre, jour de Saint Thomas.

La figure qui ſe trouve au 25. Avril, jour de Saint Marc, ou de la Litanie majeure, eſt très compoſée; il ſemble qu'on ait voulu y raſſembler la plus grande partie de ce qui concerne la culture des champs. L'outil dont on vient de parler en fait partie; on y apperçoit encore un ſoc de charrue, un ſep de vigne, &c. au 15. May, autre figure approchante. Le 3. Juin, jour de Saint Liphard, a une faulx. Au-deſſus du 7. du même mois, feſte de Saint Meriadec Evêque de Vannes, eſt une marque qui reſſemble à une fourche, & cette marque n'eſt appliquée à aucun jour. Au 13. Juillet, feſte de Saint Thuriau

Evêque de Dol, on voit une eſpéce de fleau à battre le bled. Au-deſſus du 6. Octobre, feſte de Saint Bruno, autre marque iſolée n'appartenant à aucun jour, & reſſemblant aſſez à un bonnet. Il ſemble que ce bonnet ſoit répété au 10. Novembre (jour de Saint Gobrien, ſuivant le Breviaire de Vannes.)

Le peu de rapport de ces marques avec les feſtes auſquelles elles ſont appliquées, fait juger que l'auteur les a miſes pour déſigner les ſaiſons & les différents travaux des champs, ou pour marquer des feſtes particuliéres au lieu qu'il habitoit. Celle de la Dédicace de ſon Egliſe, eſt vrayſemblablement indiquée par la banniére qui ſe trouve au 11. Juin.

Il réſulte de tout cet examen, que le morceau de bois dont il s'agit, n'eſt qu'un calendrier, imaginé & exécuté avec plus de peine & de recherches que d'utilité.

On ne peut méconnoître la province de ſon auteur; quand même ſon ouvrage ne ſe ſeroit pas trouvé dans les fondements du château de Coëdic dans le Diocèſe de Vannes, il y auroit aſſez d'autres preuves,

1.° Qu'il eſtoit Breton; l'attention qu'il a eue à n'oublier preſqu'aucun des Saints révérez particuliérement dans cette province, ne permet pas d'en douter. Tels ſont Saint Samſon de Dol, Saint Patern de Vannes, Saint Gildas de Ruiz, Saint Paul de Léon, Saint Meen, Saint Melaine, Saint Guenau, Saint Clair de Nantes, Saint Brieux, Saint Vincent Ferrier, &c. Saint Yves, un des plus célébres parmi les Bretons, a ſa feſte principale marquée le 19. de May, par une banniére accompagnée d'une croix. Saint Martin, Métropolitain de la même province, en qualité d'Evêque ou Archevêque de Tours, & Saint Magloire, en qualité d'Evêque ou Archevêque de Dol, ont une croix diſtinguée des autres par un double croiſon, &c.

2.° Que ce calendrier a eſté fait pour le Diocèſe de Vannes; c'eſt ce que prouvent d'une maniére ſenſible certaines feſtes particuliéres à ce Diocèſe, qui ſont marquées avec la note caractériſtique des feſtes chommées, c'eſt-à-dire, avec la petite pointe de fer; ainſi, Saint Vincent Ferrier, le 5. Avril, eſt pointé dans ce calendrier: de même Saint Patern, qui vient

le 16.

le 16. du même mois, & sa Translation le 21. May. La Translation de Saint Vincent Ferrier le 6. Septembre, Saint Guenau Abbé de Landevenec, & un des patrons de la Cathédrale de Vannes, le 3. de Novembre; or toutes ces festes qui sont marquées doubles dans le Bréviaire de cet Evêché, sont les seules festes particuliéres de la province, qui soient pointées dans ce calendrier: les autres qui ont cette marque, sont des festes chommées par toute l'Eglise.

Il ne paroît pas aussi aisé de déterminer le temps où cet ouvrage a esté fait; on croyoit l'avoir trouvé dans les chiffres qui sont au-dessus du mois de Février, dans un espace vuide depuis le 11. jusqu'au 22. où il semble qu'il y ait 1468. en supposant que le premier caractére est composé de deux chiffres, d'un 4. & d'un 1. qui le tranche. Cette date paroissoit conforme au temps où les plus récents des Saints qui y sont désignez, ont vêcu, ou ont esté canonisez. Les moins anciens sont Saint Bernardin de Sienne, canonisé en 1450. Saint Vincent Ferrier, canonisé cinq ans après. Et à la difficulté que l'on auroit pû faire, sur ce que l'on trouvoit au 9. Mars Sainte Françoise, quoyqu'elle n'ait esté canonisée qu'en 1608. date bien postérieure à celle de 1468. M. Lancelot répondoit que cette sainte Veuve estant morte en 1440. l'Ordre de Saint François, auquel il soupçonne que l'auteur du calendrier estoit attaché, sollicita sa canonisation, & qu'on travailla aux informations & procédures nécessaires pour cette cérémonie, immédiatement après sa mort; que son culte fut même permis longtemps avant qu'elle fût canonisée: il adjoûtoit une remarque digne de quelqu'attention, c'est que quoyque les deux derniers siécles ayent esté féconds en Saints nouveaux, il n'en paroissoit dans ce calendrier aucun, de quelqu'Ordre ou de quelque Societé que ce fût, ce qui luy faisoit conclurre, avec une sorte de sécurité, qu'il devoit estre du XV.e siécle, & de l'année 1468. Les circonstances de sa découverte dans les débris d'un pignon du château de Coëdic, qui tomboit, dit-on, par vétusté, sembloient appuyer encore sa conjecture; mais la translation de S.t Vincent Ferrier la dérange fort: on ne peut méconnoître

cette translation aux deux caractéres qui la distinguent. Au 6. Septembre, on trouve la marque affectée à l'Ordre de Saint Dominique, & la même qui est au 5. Avril, feste du même Saint Vincent, & ce 6. Septembre est pointé, comme dénotant une feste chommée; or la translation de ce Saint, qui est une feste des plus célébres du Diocèse de Vannes, ne doit son origine qu'à la découverte que Messire Sebastien de Rosmadec Evêque de Vannes, fit des Reliques de ce Saint, le 6. Septembre 1637. Ainsi, si cette feste n'a point esté adjoûtée au calendrier, comme il n'y a guéres d'apparence qu'elle l'ait esté, il faut qu'il soit d'un temps bien postérieur. D'ailleurs, la sentence ou priére qui se lit dans le contour de son épaisseur, ne paroît point estre du stile ni de l'orthographe du XV.e siécle, non plus que les ornements des têtes qui sont au-dessus.

DEVISES, INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES

FAITES PAR L'ACADÉMIE.

LE public est suffisamment prévenu que l'Académie fournit tous les ans de nouveaux sujets de Jettons, pour la Maison de la Reine, pour les Départements de l'ordinaire & de l'extraordinaire des guerres, de la Marine & des Galeres, du Trésor Royal, des Parties Casuelles, & des Bâtiments du Roy.

Outre ce travail ordinaire, l'Académie fit en 1731. une Inscription & une Médaille, qui luy furent demandées par M. le Cardinal de Fleury, au nom de M.rs les Jurats de Bordeaux, à l'occasion de la figure équestre du Roy, qu'ils venoient d'y faire élever dans une grande place ornée de bâtiments réguliers, & construite exprès en face du port.

Dans la même année, on travailla à quelques épitaphes particuliéres demandées à l'Académie, & on en réforma quelques autres, sur lesquelles on l'avoit consultée.

On fournit encore des Devises à diverses Compagnies & Communautez, qui depuis que le goût & la connoissance, peut-estre aussi le luxe de l'esprit se sont multipliez, veulent avoir des jettons particuliers, pour leur servir d'honoraire ou de droit de présence, aux réceptions, aux changements d'Officiers, & autres occasions semblables. Les Huissiers-priseurs, les Officiers des ports, & quelques autres en demandérent.

En 1732. l'Académie fit une Inscription, & donna le sujet d'un bas-relief pour la décoration d'une Fontaine publique, que M.rs les Maire & Eschevins de Rouen y faisoient construire.

M.rs les Premiers Chirurgiens du Roy, par les soins de qui s'est formée depuis peu, avec l'agrément de Sa Majesté, une Societé ou Académie de Chirurgie, demandérent un sujet de Médaille pour le prix qu'ils ont dessein de distribuer tous les ans à ceux de leur profession, qui se trouveront avoir le mieux

traité les questions de leur art, qui auront esté proposées pour le concours au prix ; & on leur donna ce sujet de Médaille.

On fit aussi pour le Roy deux nouvelles Médailles ; l'une sur les fortifications de Metz, l'autre sur l'acquisition de plus de dix mille manuscrits pour la Bibliothéque Royale, tant de ceux qui composoient l'immense recueil de M. Colbert, que de ceux que Sa Majesté avoit fait venir du Levant.

En 1733. on donna de nouveaux sujets de Jettons pour quelques Compagnies, entr'autres pour les Officiers du Guet à cheval, dont les Commissions venoient d'estre mises en Charge.

On travailla à de nouvelles Inscriptions pour la Tour de Cordouan.

On en fit une pour la principale face de l'Obélisque élevé au milieu de la grande route du nouveau bois de Vincennes.

On donna à la Compagnie des Indes le sujet d'une Médaille, pour mettre dans les fondations du Magasin général qu'elle se disposoit à bâtir au port de l'Orient.

Enfin, l'Académie fit deux nouvelles Médailles pour le Roy, l'une à l'occasion des camps, l'autre sur la construction, les réparations ou l'embellissement de presque tous les grands chemins du Royaume.

ÉLOGES
DES
ACADÉMICIENS,
MORTS
DEPUIS L'ANNÉE M. DCCXXXI.
JUSQU'EN M. DCCXXXIII.

E'LOGE
DE M. L'EVESQUE DE METZ.

HENRY CHARLES DU CAMBOUT, Duc de Coiſlin, Pair de France, Evêque de Metz, Commandeur de l'Ordre du S.t Eſprit, & premier Aumônier du Roy, naquit à Paris le 15.e Septembre 1664. d'Armand du Cambout premier Duc de Coiſlin, & de Magdeleine du Halgoët, héritiére d'une grande Maiſon de Bretagne. 1733. Aſſemblée publique d'après Pâques.

De ſix enfants nez de ce mariage, & tous morts ſans poſtérité, il y avoit cinq garçons, dont M. l'Evêque de Metz eſtoit le dernier, & une fille qui a eſté la Ducheſſe de Sully, morte au mois de Janvier 1721.

De ces cinq garçons, deux moururent en bas âge, les trois autres furent mis en penſion au Collége de Navarre, où il en mourut encore un, qui eſtoit le ſecond, & qui portoit le petit collet. M. de Metz, alors Chevalier de Malte, quitta la Croix de l'Ordre, & ſe deſtina à l'Egliſe, autant par les mouvements d'une pieté déja déclarée, que par les eſpérances que luy donnoient le crédit & l'amitié de l'Evêque d'Orléans ſon oncle, qui eſtoit premier Aumônier du Roy, & qui a eſté depuis le Cardinal de Coiſlin.

Ce Prélat ſe chargea preſqu'auſſi-toſt de l'éducation de ſon neveu, & s'en chargea de maniére à n'en pas négliger les moindres détails. Aux exercices publics qu'il luy faiſoit faire réguliérement tous les trois mois, ſur les différentes parties des Belles Lettres qu'on luy enſeignoit, il joignit des conférences particuliéres beaucoup plus fréquentes, ſur les mœurs, la politeſſe, & les ſentiments qui devoient eſtre un jour la baſe la plus ſolide de ſa fortune ou de ſa réputation; & cet aſſemblage, loin de nuire au progrès de ſes études ordinaires, les fortifioit de tout ce que la raiſon plus développée peut adjoûter à l'eſprit

naturel. Aussi, ne fut-il pas obligé d'attendre la fin de ces mêmes études, pour le produire à la Cour, il osa l'y mener jeune encore, & il eut tout lieu de s'en applaudir; complaisant, empressé, poli sans affectation & sans bassesse; plus exact que recherché dans ses expressions, son enjouëment & sa vivacité y conservérent ces graces naïves, qui se perdent souvent par la seule tentation de les embellir. Enfin, il y fut généralement goûté, & il avoit à peine 21. ans, quand le Roy luy donna la survivance de la Charge de Premier Aumônier.

D'un autre côté, les agréments, les faveurs de la Cour, si capables de séduire, même dans l'âge le plus avancé, ne le détachérent pas un instant des études séches & austéres qui devoient l'occuper encore; il continua son cours de Théologie avec la même application, il soûtint avec éclat ses Théses de licence, & ce ne fut qu'à titre de capacité qu'on le dispensa d'y garder les interstices prescrits par les Reglements.

Il ne luy restoit, suivant l'usage, qu'à prendre tout de suite le bonnet de Docteur, qui est plustost une derniére cérémonie qu'une nouvelle épreuve. Mais il eut la délicatesse de vouloir s'en rendre véritablement digne, & de ne le recevoir qu'après avoir employé cinq années entiéres à lire assiduëment les Peres Grecs & Latins, & à s'instruire à fond des maximes de la discipline Ecclésiastique: il en passa trois autres à soulager l'Evêque d'Orléans son oncle, dans l'administration de son Diocèse, ou à le remplacer dans les fonctions de Premier Aumônier; & ce fut alors que le Roy, confirmé avec plaisir dans l'idée avantageuse qu'il avoit toûjours euë de l'Abbé de Coislin, luy donna l'Abbaye de S.t George de Boscherville au pays de Caux, le nomma à l'Evêché de Metz, & l'honora d'une place de Commandeur de l'Ordre du S.t Esprit.

Il soûtint sans faste des honneurs pour lesquels il estoit né, & n'admettant aucune distinction entre les devoirs & les prérogatives des places, il commença par fixer sa résidence à Metz, d'où il visita toutes les parties de son Diocèse, qui passoit pour un des plus difficiles à gouverner. Il y trouva effectivement un grand nombre d'abus, que le temps avoit en

quelque

quelque ſorte conſacrez, & que ſes prédéceſſeurs avoient inutilement entrepris de réformer. Leur exemple ne le découragea point, il l'entreprit à ſon tour, & il y réuſſit : les eſprits les moins diſpoſez à reconnoître le caractére de l'autorité, eurent honte de réſiſter à la voix d'un Paſteur qui les aimoit.

Les Orateurs Chreſtiens, qui à la face des Autels [a], & juſques dans le Sanctuaire des Muſes [b], ont fait l'éloge des vertus épiſcopales de M. de Metz, les ont doublement garanties de la perte qu'elles couroient riſque de faire en paſſant par une bouche profane, & ne nous ont laiſſé à relever qu'une circonſtance hiſtorique, qui nous ſemble appartenir de bien près à ces mêmes vertus : c'eſt que pendant le cours de 35. années d'Epiſcopat, il n'a pas eu, non un procès, ou une diſcuſſion d'éclat, mais la moindre difficulté, ni avec ſon Chapitre, ni avec aucune autre Egliſe.

On luy en ſuſcita une d'une eſpéce fort délicate, à la mort du Duc de Coiſlin ſon frere, dont il eſtoit ſeul & unique héritier. On inſinua au Roy qu'il eſtoit également contre l'eſprit de l'Egliſe & contre l'eſprit du Gouvernement, qu'un Eccléſiaſtique, Prêtre, Evêque, ſuccédât à la dignité de Pair Laïque. L'exemple du Cardinal de Richelieu, & celuy du Cardinal Mazarin, qui d'ailleurs avoient eſté faits Ducs, & ne l'eſtoient pas devenus par ſucceſſion, furent citez comme des exceptions qui devoient d'autant moins tirer à conſéquence, qu'on ſçavoit en même-temps qu'ils avoient eſté ſouverainement maîtres des graces les plus ſingulières. Enfin, comme la queſtion ne s'eſtoit pas encore préſentée, on cherchoit à la rendre auſſi épineuſe qu'elle eſtoit nouvelle. M. l'Evêque de Metz ſe garda bien de la compromettre par des Mémoires, qui n'auroient peut-eſtre ſervi qu'à en attirer d'autres; il porta directement au Roy les Lettres d'érection du Duché de Coiſlin en faveur de ſon pere & de ſes deſcendants mâles nez en légitime mariage, & ſe contenta de luy repréſenter que ſi les Eccléſiaſtiques en devoient eſtre exclus, leur excluſion ſe

[a] Oraiſon Funebre prononcée dans l'Egliſe Cathedrale de Metz.

[b] Diſcours de M. l'Evêque de Vence à l'Académie Françoiſe.

trouveroit écrite dans les Lettres de Coiſlin, ou dans celles de quelqu'autre Duché, au lieu qu'il n'en eſtoit fait mention nulle part; & que plus les Cardinaux de Richelieu & Mazarin avoient eſté maîtres des graces, moins ils auroient manqué à faire ſpécialement déroger à une loy, qui, ſi elle eût exiſté, pouvoit dans la ſuite des temps, faire déclarer vicieux le plus beau titre de leur maiſon. Le Roy, qui avoit l'eſprit juſte, ſentit la force de ce raiſonnement, tous les obſtacles furent levez; M. de Metz prêta le ſerment ordinaire, & prit ſéance au Parlement le 31. Mars 1711.

M. l'Evêque de Metz recueillit avec le titre de Duc & Pair, tous les biens, les honneurs & les tréſors littéraires qui s'eſtoient perpétuez dans ſa maiſon, & dont il luy eſtoit réſervé de faire un uſage digne du dernier des Coiſlins.

D'abord, il remplaça ſon frere dans l'Académie Françoiſe, comme ſon frere y avoit luy-même remplacé le Duc de Coiſlin leur pere, qui petit-neveu du Cardinal de Richelieu, & petit-fils du Chancelier Seguier, eſtoit dans cette Compagnie le gage le plus cher de la tendreſſe de ſes premiers protecteurs.

Il ſongea enſuite à mettre en ordre, & à rendre utile au public la fameuſe collection de Manuſcrits que le Chancelier Seguier ſon biſaïeul avoit faite, avec une dépenſe & des peines infinies, & qui depuis ſa mort, avoit eſté conſervée avec des ſoins & une ſorte de reſpect, qui, en la rendant preſqu'inacceſſible, l'avoient auſſi preſque fait oublier.

Ces Manuſcrits, de toutes langues & de toutes ſciences, tirez pour la plûpart du fond de l'Orient, eſtoient au nombre de quatre mille, & avant que de les pouvoir communiquer aux perſonnes qui ſeroient à portée de s'en ſervir, il falloit au moins en avoir un bon Catalogue: ce fut par-là qu'il commença; mais, perſuadé que les manuſcrits Grecs, qui faiſoient la portion la plus précieuſe & la plus intéreſſante de ce grand recueil, demandoient d'autres ſoins; & déterminé à ne rien épargner, ſoit pour le travail, ſoit pour les frais de l'impreſſion, il engagea un Sçavant du premier ordre, déja connu par diverſes éditions des Peres, plus célébre encore par un ouvrage immenſe ſur

l'origine & les progrès de la Littérature Grecque, à publier la notice de ces Manuſcrits, à y marquer, ſuivant les régles de la Palæographie, l'âge de chacun, à le confirmer par des échantillons gravez du caractére ſingulier dans lequel ils eſtoient quelquefois écrits, à en faire imprimer les piéces ou les fragments anecdotes, à en recueillir toutes les variantes, qui pouvoient former des différences plus ou moins eſſentielles, & à pouſſer l'exactitude, au point d'avertir des moindres lacunes, afin que ceux qui ſe propoſeroient de donner une nouvelle édition de quelqu'ancien Auteur Grec, fuſſent auſſi ſûrement guidez par cette Notice, qu'ils auroient pû l'eſtre par les Manuſcrits originaux qu'elle repréſentoit.

Le fécond & laborieux Académicien, ſur qui il s'eſtoit repoſé de l'execution de ce projet, le remplit avec un empreſſement qui donna bien-toſt en ce genre à la Bibliothéque de *Coiſlin* ou de *Seguier*, car elle porte & mérite également les deux noms, le même avantage que la ſeule Bibliothéque Imperiale avoit reçû des Commentaires de Lambécius. Dom Bernard de Montfaucon.

Cette Académie uſa du droit qu'elle avoit de ſe charger de la plus grande partie de la reconnoiſſance que la République des Lettres devoit à M. l'Evêque de Metz pour un tel bienfait. Elle le nomma à une place d'Académicien Honoraire, & le Roy, en approuvant notre choix, eut la bonté d'adjoûter qu'il eſtoit à ſouhaiter qu'il pût ſe trouver auſſi ſouvent à nos Aſſemblées, qu'il y ſeroit utile par ſon goût & par ſes talents.

Plus nous en eſtions convaincus nous-mêmes, & plus le temps que nous en avons joui nous a paru court : le ſéjour qu'il faiſoit à Metz, ne nous laiſſoit l'eſpérance de le voir à l'Académie que dans le petit intervalle de ſes voyages; & cette eſpérance n'a jamais eſté trompée qu'avec celle du public, lorſque ſa derniére maladie l'ayant amené à Paris, il y vêcut dans une retraite qui annonçoit le triſte événement qui l'a ſuivie.

Il eſt vray auſſi qu'en quelque lieu qu'il ſe trouvât, ſon amour pour les Lettres l'excitoit aſſez à les cultiver. On ſçait, qu'indépendamment de cette grande collection de Manuſcrits

dont nous avons parlé, & qu'il avoit toûjours laissée à Paris comme aû centre de la Littérature, il avoit à Metz une bibliothéque de dix à douze mille volumes, une autre dans son château de Frescati, & qu'elles n'y restoient point oisives; il les exerçoit par luy-même, autant & plus qu'aucun de ceux à qui il y donnoit une libre entrée, & si ce n'estoit pas toûjours par ce que nous appellons des ouvrages, des travaux particuliers, c'estoit au moins par ces lectures suivies & réglées, qui sont les véritables compositions des personnes d'un certain estat. On sçait encore, qu'il avoit mis dans chacun de ses Séminaires, un fonds de Livres convenables; que d'ailleurs il en envoyoit tous les ans à divers Curez de campagne, & qu'enfin, il y en avoit dans sa principale Bibliothéque un bon nombre de doubles & de triples, pour estre plus facilement prêtez aux Ecclésiastiques du Diocèse, ou aux Sçavants de la Province, qui pouvoient en avoir besoin.

Nous devions ce détail de l'usage que M. de Metz faisoit de ses trésors littéraires, au public ébloui du seul usage qu'il a fait des biens de la fortune; & il nous sera permis de passer légerement sur ce dernier article, qui déja porté au-delà de toutes les bornes de la vraysemblance, nous ne disons pas dans les Oraisons Funébres & les Discours Académiques dont il a esté l'objet, mais jusques dans les conversations familiéres, doit cependant toûjours rester au-dessous de l'exacte vérité, par l'extrême attention qu'avoit M. l'Evêque de Metz à cacher toutes les espéces de libéralité qui ne se déceloient pas nécessairement elles-mêmes. Tels que les Séminaires qu'il a bâtis & dotez, les Hôpitaux qu'il a fondez ou enrichis, les Temples & les Monastéres qu'il a édifiez ou rétablis. Telles sont encore ces Casernes superbes, qui, entreprises pour la tranquillité des Citoyens & la commodité des soldats, ne semblent élevées que pour l'ornement de la Ville; & ce qu'on sera peut-estre surpris de nous voir mettre au rang de ses pieuses & éclatantes libéralitez, le château même & les jardins de Frescati, dont il ne conçût le dessein qu'à la vûe des miséres où l'affreuse disette de l'année 1709. avoit plongé une multitude innombrable

d'ouvriers. Ce qui, dans ſon principe, eſtoit une œuvre de charité, devenoit aiſément entre ſes mains un ouvrage de magnificence; & la deſtination qu'il en faiſoit dès-lors aux Evêques de Metz ſes ſucceſſeurs, luy paroiſſoit ſeule éxiger un air de grandeur, qui répondît à la dignité d'un Siége auſſi reſpectable.

Mais, né grand & magnifique, il n'en eſtoit ni moins ſimple, ni moins acceſſible. Somptueux, libéral, prodigue même dans les occaſions où il s'agiſſoit de ſoûtenir l'honneur de ſa place, ou celuy de la Nation; il eſtoit ſobre, œconome, & réglé dans ſa dépenſe ordinaire, qui eût eſté moindre encore, ſi un dévouement marqué pour tout ce qui avoit quelque rapport au ſervice du Roy, ne l'avoit engagé à recevoir journellement à ſa table les principaux Officiers de ſes troupes. Il les connoiſſoit preſque toutes par une longue habitude, & quand il en devoit venir qui n'avoient pas encore paſſé à Metz, ou qu'il n'avoit pas vûes ailleurs, il s'informoit ſi exactement de tout ce qui les compoſoit, qu'à leur arrivée, les Officiers, ſurpris & charmez de trouver dans ſon accueil des diſtinctions perſonnelles, luy vouoient d'abord un ſincére attachement, & n'héſitoient point à luy demander des conſeils ſur leur propre eſtat. Il eût eſté luy-même un militaire vertueux, autant par ſon zéle pour la Patrie que par l'activité de ſon tempérament, & par ſon infléxible probité.

Sa converſation eſtoit vive & brillante. Il donnoit un tour propre & particulier à tout ce qu'il diſoit, ſoit qu'il traitât un ſujet de morale ou de politique, ſoit qu'il débitât ſimplement une nouvelle du temps, ou qu'il contât une hiſtoire de l'ancienne Cour; & comme il n'ennuyoit point, il n'aimoit pas non plus à eſtre ennuyé: les malheureux avoient ſeuls le privilége, lors même qu'il avoit ſoulagé leur miſére, de pouvoir le ſurcharger encore de longs & inutiles détails.

On commença à ſoupçonner quelqu'altération dans ſa ſanté, dès qu'on ne luy vit plus le même feu & la même gayeté. Inſenſiblement il eut moins de monde à la ville & à la campagne, il ſe retrancha tous les exercices de plaiſir ou d'amuſement, &

une vie si différente de celle qu'il avoit menée jusques-là, luy échauffa & luy corrompit le sang. Il ne s'en apperçut que par une petite douleur qu'il ressentit au bout du poulce de la main droite, il l'irrita en voulant la sonder avec une plume; il fallut appeller les Chirurgiens, qui, jugeant le mal sérieux, ouvrirent plus méthodiquement le poulce malade, & luy en firent tomber les deux phalanges. Sa derniére ressource fut de venir à Paris, où il ne trouva pas plus de soulagement, & où ses forces diminuant de jour à autre, il mourut dans un épuisement total le 28.e Novembre dernier, âgé de 68. ans accomplis.

Sans avoir jamais paru craindre ce moment fatal, il en avoit prévenu, & pour ainsi dire illustré les suites, par des arrangements qui ne respirent que prudence & sagesse, religion & grandeur d'ame. Il n'a laissé aucune sorte de services sans une récompense proportionnée à la maniére dont il sçavoit les sentir; il a splendidement pourvû à l'entretien & à l'augmentation des pieux établissements qu'il avoit faits dans son Diocèse; il a voulu que le Château de Frescati, avec toutes ses dépendances & embellissements, passât à ses successeurs à l'Evêché de Metz, comme le seul lieu de plaisance dont ils pouvoient jouir avec quelque dignité, sans abandonner le soin, & presque la vûe de leur Eglise; il a légué la collection entiére de ses Manuscrits à l'Abbaye de S.t Germain des Prez, où il l'avoit placée depuis long-temps, comme dans un des plus commodes & des plus sûrs dépôts de la République des Lettres. Enfin, loin d'exercer aucune de ces préférences si naturelles entre des héritiers collatéraux, il leur a laissé, dans l'ordre commun des successions, tous les biens dont il estoit le plus maître de disposer.



E'LOGE
DE M. L'EVESQUE DE BLOIS.

JEAN-FRANÇOIS-PAUL LE FÉVRE DE CAUMARTIN Evêque de Blois, naquit le 16. Décembre 1668. à Châlons en Champagne, où M. de Caumartin son pere estoit alors Intendant. Ce Magistrat, petit-fils d'un Garde des Sceaux, & digne luy-même des premiers honneurs de la Magistrature, avoit esté marié deux fois; d'abord à Marie-Urbaine de Sainte-Marthe, de qui il n'eut qu'un fils, ensuite à Catherine-Magdeleine de Verthamont, de qui il eut cinq filles & quatre garçons, dont l'Evêque de Blois fut le second.

1733. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

Le Cardinal de Retz, allié & ami intime de M.rs de Caumartin, vint exprès à Châlons pour le tenir sur les fonts de baptême; & sur ce que l'on parloit d'en faire un Chevalier de Malte, il obtint un Bref du Pape pour l'y faire recevoir dès le berceau. Mais il n'avoit pas encore sept ans, que ce Cardinal changea luy-même sa destination, en luy remettant, avec l'agrément du Roy, une Abbaye considérable qu'il avoit en Bretagne, l'Abbaye de Buzay Ordre de Cisteaux; & cette démission produisit bientost un événement singulier dans la vie du jeune Abbé de Caumartin. M. son pere, qui venoit de quitter l'Intendance de Châlons, fut nommé Commissaire du Roy pour la tenue des Estats de Bretagne; il y mena le nouvel Abbé de Buzay, qui en cette qualité, jouit non-seulement de l'entrée aux Estats, mais y eut encore la Présidence d'une Commission d'usage, dont il remplit les fonctions en Camail & en Rochet, & à l'occasion de laquelle il fit plusieurs discours, que nous ne supposerons pas, avec quelques personnes, avoir esté l'ouvrage d'un enfant de sept à huit ans, mais que nous assurerons, après des témoins dignes de foy, qu'il prononça

avec toute la grace & toute la présence d'esprit qui pouvoient les luy rendre propres; de sorte que le petit Président, car c'est ainsi qu'on le nommoit, fut la merveille de l'Assemblée, l'entretien de toute la Province, & une nouvelle à la Cour.

Ce succès influa beaucoup sur les suites de son éducation. Au retour des Estats de Bretagne, on ne crut pas qu'il fût convenable de réduire à l'obscurité du Collége, un jeune homme qui annonçoit des progrès si rapides, & qui avoit déja comme fait son entrée dans le monde. On luy loua une maison particuliére au Fauxbourg Saint Jacques, où il avoit une table entretenue pour les gens de Lettres que ses Maîtres jugeoient à propos d'y appeller, afin de donner à cette éducation privée, tous les avantages de l'éducation publique. Ses premiers maîtres furent un M. Lenglet, qui se fit ensuite une grande réputation dans l'Université, & un M. Labbé, qui après l'avoir élevé, se consacra aux Missions de la Chine, où il est mort revêtu du titre d'Evêque de Tillopolis.

Avec un tel secours, il fournit en peu d'années la carriére ordinaire des classes, & il prit tout de suite pour les Langues sçavantes, un goût qui dans les meilleurs esprits, ne se déclare communément que long-temps après.

Trois hommes célébres, tous trois morts Professeurs du Collége Royal & Pensionnaires de cette Académie, se firent un plaisir de cultiver en luy ce goût naissant. M. Couture le forma aux beautez de l'Eloquence latine, M. Boivin le cadet lût avec luy les plus excellents Auteurs Grecs, & M. Pouchard luy enseigna l'Hébreu.

Il fallut encore que l'étude de l'Histoire & des Mathématiques succedât à celle des Langues, pour luy faire gagner insensiblement l'âge nécessaire à ceux qui commencent leur cours de Théologie; & quand il y fut parvenu, il y parut avec d'autant plus de supériorité, qu'il s'estoit attaché d'avance, par les nœuds de l'amitié la plus solide, un Docteur également sage & éclairé, M. l'Abbé de Gouay, petit neveu du Cardinal du Perron.

Cependant

Cependant M. l'Abbé de Caumartin, distingué d'ailleurs par des mœurs douces & polies, & par une heureuse facilité à s'exprimer, estoit déja, malgré sa jeunesse, un sujet que la voix publique destinoit à l'Académie Françoise. Il y fut reçu en 1694. n'ayant pas encore vingt-six ans accomplis; & quelques mois après, il s'y trouva luy-même chargé d'une réception d'éclat, où par une fatalité, dont il seroit difficile de rendre d'autre raison que la malignité naturelle du cœur humain, il vit le Public tourner en une critique amére, les louanges qu'il croyoit avoir le plus délicatement traitées. Il sacrifia sans peine à cette prévention tumultueuse, tout l'honneur qu'il pouvoit espérer d'un discours brillant; & il aima mieux le refuser à l'impression, que d'en laisser plus long-temps soupçonner la sincérité. M. l'Evêque de Noyon, Clermont-Tonnerre.

La fortune littéraire, aussi capricieuse peut-estre qu'aucune autre sorte de fortune, se contenta de ce sacrifice, & n'éprouva plus son courage que par des applaudissements, il en reçut toutes les fois qu'il eut à parler au Public; & en 1726. l'Académie Françoise elle-même justifia l'idée avantageuse qu'elle en avoit, par une distinction jusques-là sans exemple. Il s'agissoit d'y recevoir M. le Duc de S.t Aignan, le jour de sa réception estoit indiqué, M. l'Abbé de Caumartin, alors Evêque de Blois & Directeur de l'Académie, devoit en faire les honneurs, & son discours estoit tout prêt, quand il eut une attaque d'apopléxie qui fit craindre pour sa vie. Il fallut nécessairement attendre que l'on eût d'autres Officiers; mais dans cet intervalle, l'Académie arrêta que, quel que fût le nouveau Directeur nommé par le sort, il ne pourroit répondre au Duc de Saint Aignan, que par le discours préparé par l'Evêque de Blois. La loy fut suivie, & louée par celuy même qu'elle sembloit priver d'une de ses plus agréables fonctions.

L'Académie des Belles-Lettres, dont il estoit un des premiers Honoraires, l'a aussi vû souvent présider à ses Assemblées publiques & particuliéres, y résumer, suivant l'ancien usage, les Dissertations les plus abstraites; & de l'aveu des Auteurs

mêmes, leur donner sur le champ un nouveau prix par l'élégance du stile & la solidité des réflexions.

Les différentes Eglises qu'il a successivement servies ou gouvernées, l'ont vû joindre à ces talents Académiques, les connoissances & les qualitez les plus respectables : elles en parlent comme d'un excellent Canoniste & d'un Théologien profond, qui ayant acquis le droit de mépriser les questions frivoles de la Scholastique, n'en supportoit pas moins patiemment les plus longues discussions; comme d'un Prélat zélé, attentif & heureux à perfectionner le bien, ou à réformer les abus par la seule voye de la persuasion ; comme d'un génie vif & fécond en ressources de toute espéce, mais qui ne s'attachoit jamais qu'à celles que la modération & l'amour de la paix inspirent.

M. le Cardinal de Noailles, à son avénement à l'Archevêché de Paris, l'avoit utilement employé à la visite & à d'autres parties de l'administration de son Diocèse. Il avoit esté sous ses yeux Supérieur du Séminaire des Irlandois & de la Communauté des Trente-trois. En 1714. le Chapitre de Tours l'avoit élû Doyen de l'Eglise Métropolitaine, & ensuite premier Grand Vicaire pendant la vacance du Siége. En 1717. il fut nommé Evêque de Vannes; & s'estant fait sacrer à Nantes pendant la tenue des Estats, ils assistérent en corps à la cérémonie de son Sacre. Enfin, l'année suivante, il fut transféré à Blois, où jusqu'à la fin de ses jours il a exercé en Prélat aimable & vertueux, un ministére plein de douceur, de sagesse & d'utilité.

M. Berthier, premier Evêque de Blois, avoit trouvé dans les portions de Diocèse dont le sien avoit esté formé, un Clergé si réglé, que rien ne luy parut plus pressant que la construction d'un Palais épiscopal, qui manquoit absolument à ce nouveau Siége. M. de Caumartin son successeur, commença ses fonctions épiscopales par la dédicace de la Cathédrale, qui n'avoit pas encore esté faite; il assembla aussi le premier Synode qui eût esté tenu dans le Diocèse; il y publia des Statuts, des Ordonnances & des Lettres pastorales. Il fit ensuite imprimer

deux Catéchiſmes, l'un pour les commençants, l'autre pour les perſonnes plus avancées; ces deux Catéchiſmes furent ſuivis d'un Rituel, où joignant à des inſtructions claires & préciſes, tout ce que les Loix civiles & canoniques preſcrivent ſur la forme & la validité des Sacrements, il découvre aux Miniſtres de ſon Egliſe les fautes les plus legéres, & les met à couvert des moindres conteſtations. A ce Rituel devoit ſucceder un nouveau Bréviaire, qui eſt très avancé, & une Hiſtoire topographique du Diocèſe de Blois, dont il ne reſte plus que les Cartes à graver.

Il allioit à la ſainteté de ſes devoirs, le charme d'une érudition peu commune, dont les recherches rempliſſoient une partie de ſon loiſir, & dont le fruit paſſoit ſans faſte dans ſes converſations: tout y eſtoit de ſon reſſort, hiſtoire, critique, généalogies, ſyſtemes, découvertes; & pour ſatisfaire plus aiſément un goût que le ſéjour de la province ne pouvoit diminuer, il acquit en arrivant à Blois la bibliothéque de ſon prédéceſſeur, quoyqu'il en eût déja une très-nombreuſe à Paris. Il cultivoit par une étude aſſidue la connoiſſance des Langues ſçavantes, dont il avoit eſté imbu dans ſa jeuneſſe, & cette connoiſſance luy avoit donné une telle facilité pour les Langues vivantes, qu'il s'eſtoit preſque mis au fait du Polonois, pour l'avoir ſeulement entendu prêcher quelquefois à Chambort.

Nous avons déja dit qu'en 1726. M. de Blois eut une attaque d'apopléxie qui fit craindre pour ſa vie; nous adjoûterons que, quelque ſoin que l'on eût pris de luy déguiſer la nature du mal, il s'en eſtoit défié, & plus encore des remédes; & que pour s'aſſûrer intérieurement de leur effet, il ſe propoſa à luy-même dans les premiers jours de ſa convaleſcence, des épreuves dont peu de gens de ſon état & de ſon âge euſſent eſté capables; il fit de grands calculs d'Arithmétique & d'Algébre, & récita par cœur un chapitre entier d'Iſaye, & un des plus longs Pſeaumes de David en Hébreu.

Ç'en eſtoit bien aſſez pour ſe convaincre qu'il n'avoit rien perdu du côté de l'eſprit & de la mémoire, mais non pour ſe

garantir des retours d'une maladie que l'on voit presque toûjours exécuter à plusieurs reprises ce qu'elle a manqué du premier coup. Cependant, au régime près, il ne vouloit entendre parler d'aucune précaution assujettissante; il eut de nouveaux accidents, il dissimula les moins marquez, il ne fit ou ne laissa faire pour les autres, que les remédes les plus indispensables. Enfin, il succomba le 30. Aoust dernier, à une attaque subite & violente qu'il eut à Blois au sortir de la Messe, & dans la Chapelle même de son Palais Episcopal. Il estoit âgé de 65. ans moins quelques mois.

MEMOIRES

MEMOIRES
DE LITTERATURE,
TIREZ DES REGISTRES
DE L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES.

DEPUIS L'ANNEE M. DCCXXXI.
JUSQU'EN L'ANNEE M. DCCXXXIII.

Tome IX. Page 260. de l'Histoire.

MEMOIRES

MEMOIRES
DE
LITTERATURE,

Tirez des Registres de l'ACADÉMIE ROYALE des Inscriptions & Belles Lettres.

SENTIMENTS
Des anciens Philosophes sur la pluralité des Mondes.

Par M. BONAMY.

LEs idées que l'Astronomie nous donne de l'estenduë presqu'infinie de l'Univers, & de la grandeur demesurée de tant d'Astres que nous n'appercevons que comme des étincelles, étourdissent notre imagination. Que devient la terre comparée avec la distance de ces Astres? distance qui se compte par des millions de lieuës, & dans le calcul de laquelle, l'erreur de trois ou quatre

Assemblée publique 14. d'Avril 1733.

millions ne mérite presque point qu'on y fasse attention : mais il n'importe, notre curiosité veut pénétrer dans ces espaces immenses,& sçavoir ce qui s'y passe. C'est ce que Pline appelloit une folie, & ce qu'il reprochoit à quelques Philosophes, qui avoient voulu déterminer la mesure du Monde, & qui avoient eu, disoit-il, la hardiesse de publier leur sentiment dans des Ecrits, *prodere ausos*. D'autres avoient pris de là occasion de dire qu'il y avoit des Mondes innombrables, ensorte que, selon eux, il falloit croire qu'il y avoit autant de Natures, ou que si une seule Nature animoit tous ces Mondes, il falloit néantmoins admettre une infinité de Soleils, de Lunes & d'autres Astres, *alios rursus occasione hinc sumpta aut his data innumerabiles tradidisse Mundos, ut totidem rerum naturas credi oporteret : aut si una incubaret omnes, totidem tamen Soles, totidemque Lunas & cætera etiam in uno & immensa & innumerabilia Sidera.* Ouy, ajoûtoit cet Auteur, c'est une folie de sortir de ce monde pour examiner ceux qui peuvent estre au-delà ; comme si nous connoissions parfaitement celuy dans lequel nous sommes renfermez ; *furor est, profectò furor, egredi ex eo, & tamquam interna ejus planè sint nota, ita scrutari extera.*

Hist Nat. cap. 1. lib. 1.

Ibid.

Ibid.

Quoy qu'il en soit, l'opinion de la pluralité des mondes a eu des partisans dans tous les temps, & si on a lû d'abord l'ouvrage dans lequel un illustre Auteur de nos jours l'a fait revivre, comme un badinage ingenieux hasardé pour égayer une conversation, les impressions qu'on a rapportées de cette lecture, ont fait regarder ensuite les choses plus sérieusement. Il semble que le suffrage que d'habiles Astronomes ont donné au systeme de la pluralité des Mondes, mette en droit de soupçonner qu'il pourroit bien n'estre pas absolument faux.

Ce n'est point, après tout, de la verité de ce sentiment qu'il s'agit dans ma dissertation ; j'ai seulement entrepris de faire voir que d'anciens Philosophes l'ont enseigné.

Je n'entreray point dans le détail des systemes de ces Philosophes sur l'arrangement de l'Univers ; outre que cela est étranger à mon discours, ce que les Auteurs en ont rapporté est quelquefois si obscur, & contient souvent des contradictions si

manifeftes, qu'il n'eft pas aifé d'en former des fyftemes fuivis; foit parce que ces Auteurs ne les ont pas compris eux-mêmes, foit parce que la brieveté avec laquelle ils fe font exprimez en les décrivant, nous empêche de les comprendre.

Ce que nous en pouvons fçavoir en general, c'eft qu'on retrouve dans ce qui nous refte de leurs opinions, les conjectures de nos plus habiles Philofophes modernes fur le fyfteme de l'univers. On y voit que les [a] Pythagoriciens croyoient que notre terre & les planetes tournoient autour d'un centre commun, & fur elles-mêmes; que [b] Cleanthes [c] & Icetas de Syracufe expliquoient par ce mouvement de rotation de la terre, les mouvements apparents des aftres & du ciel. [d] Platon, felon quelques-uns, difoit la même chofe dans fon Timée, mais d'une maniére plus obfcure. [e] D'autres, parmi lefquels il faut mettre Ariftarque, croyoient que le foleil eftoit dans le centre du monde, & immobile, & que les étoiles fixes eftoient autant de foleils. Quelques Philofophes Pythagoriciens [f] leur attribuoient un mouvement fur elles-mêmes, enforte que tout l'univers reftant dans la même place, il n'y avoit de mouvement qu'autour de chaque étoile; & je ne fçais fi ce n'eft pas dans ce fens qu'il faudroit entendre ce que [g] Stobée dit d'Anaximenes, *Ἀναξιμένης πυρινὴν μὲν τὴν φύσιν τῶν ἄστρων φησὶ, παρέχειν δέ τινα καὶ γεώδη σώματα συμπεριφερόμενα τούτοις, ἀόρατα.* Les tourbillons de Defcartes, comme l'a remarqué [h] M. Huet, n'eftoient pas inconnus à Leucippe [i] & à Démocrite, & ce dernier regardoit la voye lactée [k] comme un amas de petites étoiles: enfin, les Chaldéens enfeignoient que les cometes eftoient des planetes que nous voyions lorfqu'elles

a *Ariftot. lib. 2. de cælo, cap. 13.*
Plutarch. de placit. Philof. lib. 3. cap. 11.
Achilles Tat. Ifagoge ad Arati phænomena cap. 10.
b *Plutarch. de facie in orbe lunæ.*
c *Cicero quæft. Academic. lib. 4.*
d *Id. ibid.*
e *Stobæi lib. 1. Eclog. phyfic.*
Plutarch. de placitis Philofoph. lib. 2. cap. 24.
Id. ibid. lib. 4. cap. 15.
f *Achilles Tatius Ifagoge ad Arati phæn. cap. 10 & 18.*
g *Lib. 1. Eclog. phyfic.*
h *Cenfura Philof. Cartefianæ cap. 8.*
i *Diogen. Laert. vita Leucippi & Democriti.*
k *Plutarch. de placitis Philofoph. lib. 3. cap. 1.*

s'approchoient de nous, & qui disparoissoient lorsqu'elles s'enfonçoient dans l'immensité de l'Ether, comme un poisson échappe à nos yeux lorsqu'il se plonge dans la profondeur de la Mer.

Ce peu que je rapporte suffit pour faire connoître que les Anciens estoient capables de former aussi des systemes, mais je laisse à ceux qui font une étude particuliére de l'Astronomie, le soin de développer leurs idées; je m'en tiendrai à l'historique du systeme de la pluralité des Mondes.

Nous entendons par le terme *Monde,* ou simplement la terre que nous habitons, ou bien l'assemblage des corps planetaires qui sont emportez dans ce fluide auquel le soleil, selon Descartes, donne le mouvement, & cette voute azurée semée d'étoiles, que nous nommons ciel: ainsi, quand je dis que dans l'antiquité il y a eu des Philosophes qui ont cru plusieurs mondes, je ne prétends pas dire qu'ils ayent tous esté dans le même sentiment; car les uns en deffendant l'unité de nostre monde, ont cru que les planetes, ou au moins la lune, estoient habitées comme nostre terre, & c'est dans ce sens que je dis qu'ils ont admis plusieurs mondes. D'autres prenant ce mot pour le ciel & la terre, ont dit qu'il y en avoit une infinité, ou un certain nombre défini, & par consequent ils ont prétendu qu'il y avoit infinité ou pluralité de terres, de soleils, de lunes & d'autres astres. C'est pourquoy je partage en trois Classes les Philosophes qui ont cru que nostre terre n'estoit pas seule habitée. Je mets dans la premiére, les deffenseurs de la pluralité des Mondes. Dans la seconde, ceux qui les ont cru infinis en nombre; & dans la troisiéme enfin, ceux qui soûtenant l'unité de nostre monde, ont cru que la lune avoit ses habitants.

PREMIERE CLASSE,

Des Philosophes qui ont admis la pluralité des Mondes.

Si les poësies citées sous le nom d'Orphée estoient de luy, on le pourroit compter pour le premier qui a enseigné la pluralité des Mondes; car [a] Plutarque, [b] Eusebe & [c] Stobée nous apprennent qu'on trouvoit cette opinion dans les Orphiques,

[a] *De placit. Philos. lib. 2. cap. 13.*
[b] *Præparat. Evang. lib. 15. cap. 30.*
[c] *Lib. 1. Eclog. Physic.*

& en particulier, que chaque étoille estoit un monde. ταῦτα δὲ τὰ δόγματα ἐν τοῖς Ὀρφικοῖς φέρεται· κοσμοποιοῦσι γὰρ ἕκαστον τῶν ἀστέρων, *hæc opinio in Orphicis perhibetur, nam faciunt mundum unamquamque stellam.*

Proclus [a] nous a aussi conservé des Vers dans lesquels on voit que l'Auteur des Orphiques mettoit des montagnes, des hommes & des villes bien bâties dans la lune.

> Μήσατο δ' ἄλλην γαῖαν ἀπείρατον, ἥντε Σελήνην
> Ἀθάνατοι κλήζουσιν, ἐπιχθόνιοι δέ τε Μήνην,
> Ἣ πολλ' οὔρε' ἔχει, πολλ' ἄστεα, πολλὰ μέλαθρα.

Altera terra vaga est quam struxit, quamque Selenem
Dii vocitant, nobis nota est sub nomine lunæ:
Hæc montes habet, ac urbes, ædesque superbas.

Mais nous ne sçavons pas si les vers qui contenoient le systeme de la pluralité des mondes, estoient véritablement d'Orphée. Les Pythagoriciens & Pythagore luy-même sont accusez d'en avoir composé plusieurs, je n'ai lû cependant dans aucun Auteur, que Pythagore ait esté de ce sentiment : Stobée, au contraire, le met avec Thalès, Aristote, Platon & les autres qui ont soûtenu l'unité de nostre monde, ainsi j'aimerois mieux croire que Cercops Pythagoricien est l'auteur des Orphiques, qui contenoient le systeme de la pluralité des mondes que les Pythagoriciens embrasserent, *Orphicum carmen* [b], dit Ciceron, *Pythagorici ferunt cujusdam fuisse Cercopis.*

Mais, soit que les Philosophes Pythagoriciens [c], comme Philolaüs, Icetas, Héraclides & les autres ayent pris d'Orphée ce sentiment, soit qu'ils en soient les inventeurs, il est certain qu'ils enseignoient que chaque étoile estoit un monde qui renfermoit une terre, un air & un éther. Ἡρακλείδης καὶ οἱ Πυθαγόρειοι, ἕκαστον τῶν ἀστέρων κόσμον ὑπάρχειν, γῆν περιέχοντα ἀέρα τε καὶ αἰθέρα ἐν τῷ ἀπείρῳ αἰθέρι. *Heraclides & Pythagorei unamquamque stellam dixerunt esse mundum in æthere infinito, qui terram, aërem, ætheremque contineat.* Il y a apparence

[a] *Lib. 4. in Timæum pag. 283. In-fol.*

[b] *Lib. 1. de Nat. Deor.*

[c] *Plutarch. de placit. Philosoph. lib 2. cap. 13.*

que ces Philosophes mettoient dans ces mondes tout ce qui est dans celuy-cy, puisqu'ils croyoient qu'ils estoient tous semblables. Or voicy ce qu'ils pensoient du nostre. Ils disoient que le feu estoit au centre, & par ce feu ils entendoient le soleil primitif autour duquel tournoient le ciel, les planétes, le soleil qui nous éclaire, la lune, la terre & l'antichthon ou terre opposée, περὶ δὲ τοῦτο (πῦρ) δέκα σώματα θεῖα χορεύειν, οὐρανὸν, πλανήτας, μεθ' οὓς ἥλιον, ὑφ' ᾧ σελήνην, ὑφ' ᾗ τὴν γῆν, ὑφ' ᾗ τὴν ἀντίχθονα, μεθ' ἃ σύμπαντα τὸ πῦρ ἑστίας ἐπὶ τὰ κέντρα τάξιν ἐπέχον. *Circa hunc (ignem) decem corpora cœlestia volvi, cœlum, planetas, solem, lunam, terram, iterumque terram oppositam, & deinde hunc ignem vestæ aut foci locum tenentem.* On peut voir dans l'histoire de la Philosophie attribuée à Galien, de quelle maniere il faut entendre ce double soleil des Pythagoriciens; il suffit de dire icy que le soleil qui nous éclaire estoit comme un miroir qui réfléchissoit vers nostre terre la lumiere du feu central. ὥστε τρόπον τινὰ διττοὺς ἡλίους γίγνεσθαι, τό τε ἐν τῷ οὐρανῷ πυρῶδες, καὶ τὸ ἀπ' αὐτοῦ πυροειδὲς κατὰ τὸ ἐσοπτροειδές. *Sic ut duo quodam modo sint soles, nempe cœlestis ignis, & qui inde tamquam in speculum transfunditur.* Ils avoient encore imaginé une autre terre, qu'ils appelloient terre opposée, en grec ἀντιχθὼν, à laquelle ils donnoient aussi des habitants; mais ceux qui estoient sur nostre terre ne pouvoient les appercevoir, parce qu'en tournant autour de l'antichthon, nous luy estions toûjours opposez; δευτέραν δὲ τὴν ἀντίχθονα, τρίτην δὲ ἣν οἰκοῦμεν γῆν ἐξ ἐναντίας κειμένην τε καὶ περιφερομένην τῇ ἀντίχθονι· παρ' ὃ καὶ μὴ ὁρᾶσθαι ὑπὸ τῶν ἐν τῇδε τοὺς ἐν ἐκείνῃ. *Secundum (locum tribuit Philolaus) Antichthoni, tertium ei in qua nos degimus terræ, sitæ ex adverso & circumvectæ Antichthoni. Quare eos qui in ea habitant non videri ab iis qui in nostra sunt terra.*

Stobæi Eclog. physic. lib. 1. cap. de Mundi ordine.

Plutarch. vit. Numæ.

Cap. 50. de sole.

Philolaus apud Stobæum lib. 1. Eclog. physic. cap. de solis natura.

Id. apud Plutarchum de Placit. Philosoph. lib. 3. cap. 11.

On me dispensera de faire voir icy comment cette Antichthon absolument détachée de nostre terre, nous estoit invisible, malgré l'hypothése des Pythagoriciens, qui croyoient que les planétes tournoient, non-seulement autour du feu central, mais encore sur elles-mêmes.

Achilles Tatius Isag. ad Arati phænom. cap. 10.

Ce n'estoit pas seulement à l'Antichthon qu'ils donnoient des habitans, ils accordoient encore cet avantage à la lune : elle paroissoit une terre comme la nostre, parce qu'elle estoit, disoient-ils, aussi habitée; mais les animaux qu'elle nourrissoit estoient bien au-dessus des nostres par la beauté & la grandeur, puisqu'ils estoient quinze fois plus grands. οἱ Πυθαγόρειοι γεώδη φαίνεσθαι τὴν σελήνην, διὰ τὸ περιοικεῖσθαι αὐτὴν καθάπερ τὴν παρ' ἡμῖν γῆν, μείζοσι ζώοις καὶ φυτοῖς καλλίοσιν. εἶναι γὰρ πεντεκαιδεκαπλασίονα τὰ ἐπ' αὐτῆς ζῶα τῇ δυνάμει. *Pythagorei terrestrem dicunt apparere lunam, quia sicut & terra nostra habitatur, majoribus quidem & pulchrioribus animalibus, quinquies decies nostrorum quantitatem continentibus.* C'est sans doute pour cette raison que quelques-uns contoient que le fameux Lion de la forest de Nemée estoit tombé de la lune dans le Péloponnése; & Héraclides, qui aimoit le merveilleux, comme luy a réproché Timée, assûroit aussi qu'il en estoit tombé un homme. Quant aux autres planétes, je ne vois point que les Pythagoriciens les ayent cru peuplées, quoyqu'ils prétendissent que c'estoient des terres aussi-bien que la lune, & je n'ai point lû qu'ils ayent admis des mondes à l'infini, quoyqu'ils n'en ayent point limité le nombre.

Plutarch. de placitis Philosoph. lib. 2. cap. 30.

Stob. Eclog. phys. lib. 1.

Achilles Tatius, ut supra.

Plutarch. de facie in orbe lunæ.

Diogen. Laert. vita Empedoclis.

Petron d'Himere en Sicile, dont Hippis de Rege, Poëte & Historien du temps de Xerxès faisoit mention, avoit composé un livre dans lequel il soûtenoit qu'il y avoit cent quatre-vingt-trois mondes. Ce livre ne se trouvoit plus du temps de Plutarque, ainsi nous ne pouvons sçavoir les raisons que Petron avoit de n'admettre précisément que cent quatre-vingt-trois mondes.

Plutarch. de Oraculor. defectu pag. 422.

Mais, s'il en faut croire Plutarque, cette opinion avoit passé de Sicile jusqu'à la mer des Indes; un homme miraculeux l'y enseignoit. C'estoit un vénérable vieillard qui employoit tout son temps à la contemplation de l'univers, & qui, comme il le disoit luy-même, après avoir demeuré dans la compagnie des Nymphes & des Génies, se trouvoit enfin un seul jour de l'année sur les bords de la mer Erythréene, où les Princes & les Secretaires des Rois le venoient écouter & consulter. Cleombrote, un des Interlocuteurs du Traité de la cessation des

Ibid. pag. 420.

Oracles de Plutarque, chercha long-temps, & à grands frais, ce Philoſophe barbare, & c'eſt de luy qu'il apprit qu'il y avoit, non un ſeul monde, comme on diſoit que Platon l'avoit cru, ni une infinité, mais cent quatre-vingt-trois. Ces mondes eſtoient rangez en forme de triangle, enſorte que ſoixante mondes occupoient chaque coſté, & il y en avoit un à chaque angle. Ils tournoient tous en rond, comme dans une danſe. L'aire du triangle eſtoit le foyer commun de toutes choſes, & la demeure de la vérité: là eſtoient auſſi les raiſons, les idées & les exemplaires de tout ce qui avoit eſté fait & de tout ce qui ſe fera; c'eſtoit dans quelques-uns de ces mondes qu'Apollon, Saturne, Typhon & d'autres s'eſtoient réfugiez après le meurtre de Python & la mutilation d'Ouranos & d'Oſiris. Le Philoſophe Erythréen ne donnoit ni raiſons ni preuves de ce qu'il avançoit, auſſi Cleombrote l'écoutoit-il, ſelon Plutarque, avec la même docilité qu'éxigeoient les Prêtres qui expliquoient les myſtéres & les cérémonies des ſacrifices.

Ibid. pag. 421.

Ibid.

C'eſt à l'occaſion de ce ſyſteme que Plutarque fait de longs raiſonnements pour prouver la pluralité des mondes: il en rejettoit l'infinité, qui luy paroiſſoit détruire l'idée de Dieu, & donner tout au hazard & au deſtin; mais il trouvoit aſſez raiſonnable de ſuppoſer pluſieurs mondes ſéparez les uns des autres, avec les parties qui les compoſent; chacun d'eux, diſoit-il, aura une terre, une mer & un ciel, τὸ δὲ πλείονας ποιοῦντας χωρὶς ἀλλήλων κόσμους, ἅμα τοῖς ὅλοις τὰ μέρη συναφορίζειν καὶ συνδιαιρεῖν οὐκ ἄτοπον· ἡ γὰρ ἐν ἑκάστῳ γῆ καὶ θάλασσα καὶ οὐρανὸς κείσεται κατὰ φύσιν εἰς περιοχήν. *Sed plures à ſe invicem mundos ſeparatos ſtatuere, & unà cum totis partes ſegregare & dividere non eſt alienum à ratione, unius enim cujuſque mundi terra, mare, cœlum, ſecundum ſuam naturam erunt collocata.*

Ibid. pag. 425.

SECONDE CLASSE,
De ceux qui ont cru les Mondes infinis en nombre.

Le ſyſteme d'un nombre défini de mondes ne contentoit pas les eſprits curieux, qui vouloient ſçavoir ce qui eſtoit au-delà. On

On avoit beau les multiplier, on en revenoit toûjours à demander ce qui terminoit les derniers mondes; car, selon Lucrece, Lib. 2. v. 1043.

Quærit . . . ratione animus cùm summa loci sit
Infinita foris hæc extra mœnia mundi,
Quid sit ibi porro, quo prospicere usque velit mens,
Atque animi jactus liber quo pervolet ipse.

Ceux qui en admettoient une infinité se débarrassoient tout d'un coup de cette difficulté, & répondoient par là à toutes les questions qu'on leur faisoit sur le commencement, le milieu & la fin de l'univers.

Les deffenseurs de l'opinion des mondes infinis en nombre, posoient donc pour premier principe, que les causes estant infinies dans la nature, les mondes devoient l'estre aussi: la matiére & le lieu ne manquoient pas non plus pour les composer & les placer. De là Lucréce concluoit qu'il y avoit un nombre innombrable de terres, de soleils, de lunes, & de toutes les choses, en un mot, qui composent nostre monde. Plutarch de placitis Philosoph. lib. 1. cap. 5. Lucret. lib. 2.

Nunc & seminibus si tanta'st copia, quantam Vers. 1069.
Enumerare ætas animantum non queat omnis,
Visque eadem & natura manet, quæ semina rerum
Conjicere in loca quæque queat, simili ratione
Atque huc conjecta: necesse est confiteare
Esse alios aliis terrarum in partibus orbeis,
Et varias hominum gentes & secla ferarum,

. . . .

Quapropter cœlum simili ratione fatendum est
Terramque & solem, lunam, mare, cætera quæ sunt,
Non esse unica, sed numero magis innumerali. Id. lib. 2. v. 1076.

Les Epicuriens convenoient encore de ce principe avec ceux qui croyoient la pluralité des mondes, que n'y ayant dans Plutarch. de Oracul. defectu, pag. 423.

ce monde aucune chose qui n'ait son genre auquel elle se rapporte, & des qualitez particuliéres qui la distinguent d'une autre chose; il devoit donc y avoir, non un seul monde, mais plusieurs, comme il n'y avoit pas un seul homme, un cheval, un astre, mais plusieurs.

Il ne faut pas s'étonner après cela, si [a] Metrodore trouvoit qu'il estoit aussi absurde de ne mettre qu'un seul monde dans le vuide infini, que de dire qu'il ne pouvoit croître qu'un seul espi de bled dans une vaste campagne.

Dans le nombre de ceux qui ont soûtenu l'infinité des mondes, on peut compter [b] Archelaüs & [c] Diogénes d'Apollonie, qui croyoient d'ailleurs qu'une intelligence divine présidoit à la composition & à l'arrangement des corps; [d] Xenophanes & [e] Zenon d'Elée, qui reconnoissoient aussi un esprit dans la nature, mais dont l'opinion ne différoit peut-estre pas du Spinosisme; enfin [f] Anaximenes, [g] Anaximandre, [h] Leucippe, [i] Démocrite, [k] Epicure, [l] Metrodore, [m] Lucréce & tous les Epicuriens, qui estoient de véritables athées; car s'ils admettoient des dieux, ils ne les distinguoient point [n] des parties de l'univers; c'estoit, selon eux, des facultez & des propriétez des corps qui se détruisoient avec eux, mais ils ne croyoient point qu'il y eût des Estres intelligents qui gouvernassent les mondes: c'est ce que [o] Lucréce exprimoit ainsi:

Quæ bene cognita si teneas: natura videtur
Libera continuò dominis privata superbis,
Ipsa suâ per se sponte omnia Diis agere expers.

[a] *Plutarch. de placitis Philosoph. cap. 5. lib. 1.*
[b] *Stobæi Eclog. physic. lib. 1.*
[c] *Diogen. Laert. vit. Diog. Apolloniat.*
[d] *Id. vit. Xenophanis.*
[e] *Id. vit. Zenonis Eleat.*
[f] *Stob. lib. 1. Eclog. physic.*
[g] *Id. ibid.*
[h] *Stob. l. 1. Eclog. physic. Diogen. Laert.*
[i] *Plutarch. de placit. Philosoph. lib. 2. cap. 1. Stob. ut supra.*
[k] *Id. ibid.*
[l] *Plutarch. de placitis Philosoph. lib. 1. cap. 5. & lib. 2. cap. 1.*
[m] *Lib. 2. & sparsim.*
[n] *Cic. lib. 1. de Nat. Deor. S. Aug. lib. 8. de Civit. Dei cap. 2. Tatian. Orat. contra Græcos.*
[o] *Lucret. lib. 2. v. 1089.*

Tous ces Philoſophes, qui ſe réüniſſoient dans le ſentiment de l'infinité des mondes, ne penſoient pas la même choſe quant à l'arrangement des parties de chaque monde, & leurs ſyſtemes eſtoient differents; c'eſt ce qu'on peut voir dans Ciceron, Plutarque, Diogéne Laërce, Stobée & d'autres auteurs. Outre cela, les uns, comme Anaximandre, diſoient que ces mondes eſtoient dans une égale diſtance les uns des autres; Epicure le nioit. Démocrite & ſes ſectateurs croyoient que les mondes eſtoient ſujets à la corruption & au changement, enſorte que la deſtruction d'un monde eſtoit ou l'origine ou l'accroiſſement d'un autre; ils adjoûtoient que l'écoulement des corps étrangers dans les mondes, y cauſoit ſouvent la peſte & des maladies inconnuës: au lieu que Xenophanes ſoûtenoit que les mondes ne ſouffroient point d'altération, & qu'ils perſévéroient conſtamment dans leur eſtat primitif. Enfin quelques-uns diſoient que ces mondes eſtoient diſſemblables, ſoit par rapport à l'arrangement des parties, ſoit par rapport à certaines choſes qui ſe trouvoient dans les uns, & n'eſtoient pas dans les autres. Démocrite, au contraire, croyoit leur reſſemblance ſi parfaite, qu'il vouloit qu'il y eût une infinité d'hommes qui ſe reſſemblaſſent, ou pluſtoſt qui fuſſent les meſmes que ceux de noſtre terre; c'eſt au moins le ſentiment que Ciceron attribuë à ce Philoſophe, & il apporte pour exemple Quintus Luctatius Catulus, qui eſtoit multiplié à l'infini dans l'infinité des mondes, *in reliquis mundis & in his quidem innumerabilibus innumerabiles Quinti Luctatii non modo poſſint eſſe, ſed etiam ſint.*

Stob. Eclog. phyſic. lib. 1.

Plutarch. lib. 8. Sympoſiac. c. 9. p. 733.

Diog. Laert. vit. Xenoph.

Id. vit. Epic.

Acad. quæſt. lib. 4.

Id. ibid.

TROISIE'ME CLASSE,
Des Philoſophes qui croyoient l'unité de noſtre Monde.

On peut mettre Anaxagore à la teſte de ceux [a] qui, en ſoûtenant que noſtre monde eſtoit unique, donnoient des habitants à la lune. Ce Philoſophe [b] croyoit l'infinité de la matiére, mais il eſt le premier à qui on attribuë la gloire d'avoir [c]

[a] *Macrob. in ſomnium Scipion. l. 1. c. 11.*
[b] *Cicer. lib. 4. Acad. quæſt.*
[c] *Cicer. lib. 1. de Nat. Deor. Id. quæſt. Acad. lib. 2. Plutarch. vit. Peric. Simplicius comment. in lib. Ariſtot. cap. 7.*

reconnu la néceſſité d'un Eſtre intelligent dans la compoſition & l'arrangement des parties de l'univers. Démocrite l'accuſoit de n'avoir embraſſé ce ſentiment que par jalouſie [a] contre luy, & de luy avoir dérobé ſon ſyſteme ſur le ſoleil & la lune. Anaxagore faiſoit [b] cette planéte auſſi grande que le Peloponneſe. Je ne vois point cependant comment on peut allier le ſyſteme de la lune habitée avec ce que ces deux Philoſophes diſoient, [c] que c'eſtoit une maſſe enflammée, στερέωμα διάπυρον, à moins qu'ils n'ayent entendu par là une grande lumiére qui environnoit ſa ſuperficie : dans ce cas, il ne ſeroit pas incroyable, ſelon Plutarque [d], que la lune jouiſſant d'une lumiére pure, & eſtant pleine d'une chaleur, non d'un feu brûlant & aſpre, mais doux & moderé, elle eût des lieux agréables.

[a] *Diog. Laert. vit. Democriti.*
[b] *Plutarch. de facie in orbe lunæ.* *Diog. Laert. vit. Anaxag.*
[c] *Plutarch. de placit. Philoſ. lib. 2. cap. 25.* *Plat. Apolog. Socr. cap. 10.*
[d] *Plut. de facie in orbe lunæ.*

Il ſemble que la lune ait eſté la planéte favorite des Anciens ; ceux qui ont cru l'infinité des mondes, comme ceux qui en ont cru la pluralité, luy ont donné des habitants ; on les appelloit peuples lunaires, & la lune, terre celeſte, ce que les Phyſiciens, dit Macrobe, s'efforçoient d'eſtablir par un grand nombre de preuves qu'il ſeroit trop long de rapporter. *Illam (lunam) æthercam terram Phyſici vocaverunt, & habitatores ejus lunares populos nuncupaverunt, quod ita eſſe plurimis argumentis, quæ longum eſt enumerare, docuerunt.* Ce que l'on dit aujourd'huy des taches de la lune, que les Aſtronomes ſoupçonnent eſtre des mers ou de profondes vallées, on le diſoit auſſi du temps de Plutarque ; mais afin que rien ne manquât à la lune pour reſſembler à noſtre terre, on y mettoit des fleuves, des bocages & des foreſts où Diane s'exerçoit à la chaſſe. On a déja vû ce qu'Orphée & les Pythagoriciens diſoient de ſes montagnes & de ſes villes ; Xenophanes y en mettoit auſſi un grand nombre, & croyoit qu'on y menoit la même vie que nous menons ſur la terre. Lactance s'eſt exprimé, par rapport au ſentiment de Xenophanes, d'une maniére qui a fait douter à M. Bayle que cet auteur chreſtien eût bien compris ce que vouloit dire Xenophanes : *dixit (Xenophanes)* ce ſont les termes de Lactance, *intra concavum lunæ ſinum eſſe aliam terram ; & ibi aliud genus hominum, ſimili modo vivere quo nos in hac*

Lib. 1. cap. 11. in ſomn. Scipionis. *Procl. lib. 5.* *Plut. de facie in orbe lunæ.*
Cicer. lib. 4. Acad. quæſt.
Au mot *Xenophanes.*
Lib. 3. c. 22.

terra vivimus. Mais il eſt aiſé de ſe convaincre par ce qu'adjoûte Lactance, qu'il n'a pas cru que Xenophanes ait voulu dire que les hommes lunaires fuſſent renfermez dans le ſein de cette planéte, mais ſeulement dans de vaſtes & profondes vallées: ſi Lactance avoit pris autrement ſa penſée, comment auroit-il pû luy oppoſer, comme il a fait, que ces hommes lunaires ont donc une autre lune qui les éclaire la nuit, de même que la lune nous éclaire, & que noſtre terre eſt peut-eſtre la lune d'une terre plus baſſe? *Habent igitur illi lunatici homines alteram lunam quæ illis nocturnum lumen exhibeat, ſicut hæc exhibet nobis, & fortaſſe noſter hic orbis alterius inferioris terræ luna ſit.* [*Id. ibid.*]

Xenophanes n'auroit certainement pas nié la conſéquence que Lactance tiroit de ſon ſentiment, & M. Bayle aſſûre que de fort grands Philoſophes de ce dernier ſiécle ſe ſeroient mocquez de ce que Lactance s'en eſt mocqué. [*Ut ſupra.*]

La lune n'eſtoit pas ſeulement la demeure des hommes, elle l'eſtoit encore des ames; c'eſtoit de là qu'elles deſcendoient pour animer les corps de noſtre terre, τοῖς περὶ σελήνην, ἢ ἐν τῷ ὑπὸ σελήνην ἀέρι λέγειν αὐτὰς κατοικεῖν, καὶ ἀπ' αὐτῆς κάτω χωρεῖν εἰς τὴν περίγειον γένεσιν, *aliis quidem videtur animas habitare circum lunam vel ſub luna, atque inde ad ortum terrenum deſcendere.* [*Stob. lib. 1. Eclog. phyſic. Macrob. l. 1. c. 11. in ſomn. Scipionis.*] Et c'eſtoit dans la lune auſſi que les ames des hommes pieux alloient faire leur ſéjour après la mort; les champs Elyſées y eſtoient. [*Stob. ibid.*]

Je ne compte point Lucien au nombre des Auteurs qui ont cru la lune habitée; il faudroit mettre auſſi parmi nos modernes, l'Arioſte & Cyrano de Bergerac. [*Lib. de vera hiſt.*]

Ceux qui voudront ſçavoir plus en détail ce que les Anciens penſoient de l'eſtat de la lune, comment les hommes y pouvoient vivre, & ce qui y donnoit la nourriture aux arbres & aux plantes, pourront lire le Traité de Plutarque, intitulé *Des apparences de la Lune;* on y remarquera que les Philoſophes de l'antiquité eſtoient auſſi féconds que nous en conjectures, & qu'une des difficultez qu'on propoſoit contre l'habitation de cette planéte, eſtoit le défaut d'atmoſphére. Les réponſes

de Plutarque à ces difficultez, nous font voir combien les Anciens s'accordent avec les Modernes dans des choses ausquelles souvent nous ne soupçonnons pas même qu'ils ayent pensé; mais ce n'est pas icy le lieu de faire un parallele: je me contenterai de rapporter les principales objections qu'on faisoit contre le systeme de la pluralité des mondes.

Plutarch. de Oracul. defectu, pag. 424.

S'il y avoit plusieurs mondes, disoient ceux qui combattoient ce sentiment, les mondes qui seroient au-delà du nostre troubleroient l'arrangement de ses parties par leur résistance, & par les chocs & les secousses qu'ils luy donneroient; καὶ μὴν ὅγε μάλιστα φοβηθέντες ἔνιοι καταναλίσκουσι τὴν ὕλην εἰς τὸν κόσμον ἅπασαν, ὡς μηδὲν ὑπολειπόμενον ἐκτὸς ἐνστάσεσιν ἢ πληγαῖς διαταράττοι τὴν τοῦδε σύστασιν, οὐκ ὀρθῶς ἔδεισαν. *Porro quod nonnulli universam materiam uni mundo impendunt, maxime id metuentes ne si quid extra ipsum relinqueretur, id allisionibus atque ictibus hujusmodi compagem disturbaret: inanis est metus.*

Id. ibid.

2.° Chaque corps ayant son lieu qui luy est propre, il est nécessaire que la terre tende de tous costez vers le milieu, que l'eau soit au-dessus, & que l'une & l'autre servent comme de fondement aux choses plus legéres: or, disoient les Péripatéticiens, comment cela se pourroit-il faire s'il y avoit plusieurs mondes? car il arriveroit que la terre seroit, à l'égard de plusieurs mondes, supérieure au feu & à l'air qui y sont contenus; & elle leur seroit aussi inférieure; ἂν οὖν πλείονες ὦσι κόσμοι, συμβήσεται τὴν γῆν πολλαχοῦ μὲν ἐπάνω τοῦ πυρὸς καὶ τοῦ ἀέρος κεῖσθαι, πολλαχοῦ δὲ ὑποκάτω. *Ergo si plures sint mundi, eveniet ut terra multifariam igne & aëre superior, itemque multifariam exstet inferior.*

3.° S'il y avoit plusieurs mondes, il n'y auroit point un milieu ou centre, qui éxiste cependant nécessairement dans la nature, ou s'il y avoit plusieurs milieux, ils tendroient tous vers un seul; & par conséquent, les terres qui seroient dans les autres mondes, emportées par leur poids, tomberoient dans le nostre.

Id. ibid.

Les deffenseurs de la pluralité des mondes répondoient, que les chocs & les secousses des mondes qui nous environnent ne

devoient pas causer dans nostre monde le dérangement qu'on s'imaginoit, puisque chaque monde estant renfermé dans une certaine quantité de matiére qui luy est propre & particuliére, les parties qui sont aux extremitez n'en sortent point comme quelque chose de superflu, & que cette matiére estant fixe & déterminée, s'émeut par des mouvements reglez dans le monde dont elle fait partie: ou bien, que s'il se faisoit, comme le prétendoient les Epicuriens, des écoulements réciproques des parties d'un monde dans un autre, ils n'y causoient aucun désordre, parce que ces parties de la matiére estoient analogues à la nature des mondes dans lesquels elles entroient. πλειόνων γὰρ ὄντων κόσμων, ἰδίᾳ δ' ἑκάστου συνειληχότος οὐσίᾳ καὶ ὕλη μέτρον ὡρισμένον, οἷον περίττωμα λειφθήσεται φερόμενον ἔξωθεν; ὁ γὰρ περὶ ἕκαστον λόγος ἐγκρατὴς ὢν τῆς συννενεμημένης ὕλης οὐδὲν ἔκφορον ἐάσῃ καὶ πλανώμενον ἐμπεσεῖν εἰς ἄλλον, οὐδ' εἰς ἑαυτὸν ἐξ ἄλλου. *Cum enim sint plures mundi, quorum quisque continetur substantia atque materia certam ac definitam mensuram habente, quæ extremitas ordinis exsors & incomposita tamquam excrementum prolapsa foras & extra relinquetur! Unius enim cujusque mundi forma materiam sibi destinatam continens, nihil patietur temerario motu citatum in alium mundum decidere, vel ex alio in se.* *Plut. lib. 8. Sympos. cap. 9.*

Quant à l'objection du milieu, que faisoient les Péripateticiens & les Stoïciens, on leur demandoit à quelle chose ce milieu estoit relatif; car, dit Plutarque, ou il n'y a rien au-delà de ce monde, selon le sentiment d'Aristote, qui n'admettoit ni vuide ni infinité dans la nature, ou nostre monde nage, pour ainsi dire, dans un vuide infini, comme le vouloient les Stoïciens: or dans l'une & l'autre hypothése, il n'y a point de milieu, parce que le néant & l'infinité excluent également les idées de milieu, de fin & de commencement. Ainsi, concluoient les deffenseurs de la pluralité des mondes, le milieu ou le centre devant s'entendre non d'un lieu absolu, mais d'un corps, par rapport à d'autres corps qui l'environnent, rien n'empêche d'admettre plusieurs milieux, suivant le systeme de la pluralité des mondes: car chaque monde aura alors son

Idem de Oracul. defectu. pag. 424.

Stob. Eclog. lib. 1.

centre & ſon mouvement particulier pour porter les corps vers le milieu, les faire tourner autour, ou les en éloigner, comme il arrive dans ce monde, où la différence des corps occaſionne des mouvements différents.

Plutarch. de Oracul. defectu, pag. 425. Ceux donc, dit Plutarque, qui croiroient qu'en admettant la pluralité des mondes, il faudroit auſſi admettre la tendance de tous les corps vers un ſeul milieu, demandent une choſe auſſi abſurde, que s'ils diſoient qu'il eſt néceſſaire que le ſang de tous les hommes ſe réuniſſe dans une ſeule veine. ὁ δὲ ἀξιῶν, πολλῶν μέσων ὄντων, ἐφ' ἓν μόνον ὠθεῖσθαι τὰ βάρη πανταχόθεν, οὐθὲν διαφέρει τοῦ, πολλῶν ὄντων ἀνθρώπων ἀξιοῦντος εἰς μίαν φλέβα πανταχόθεν αἷμα συῤῥεῖν. *Qui autem propoſita mediorum pluralitate contendit omnia gravia ad unum medium compelli, is perinde facit, ac ſi poſtulet omnium hominum ſanguinem in unam aliquam venam confluere.*

Mais il eſt raiſonnable de ſuppoſer pluſieurs mondes diſtinguez les uns des autres, & ayant chacun une terre, un ciel & *Ibid. p. 425.* le reſte, comme dans noſtre monde; & pour ce qui eſt du haut, du bas, du contour & du milieu, ce ſeront des termes relatifs, non à un autre monde, mais aux corps de celuy dans lequel ils ſeront contenus; τό τε ἄνω καὶ κάτω, καὶ κύκλῳ, καὶ μέσον οὐ πρὸς ἄλλον, οὐδ' ἐκτὸς, ἀλλ' ἐν ἑαυτῷ καὶ πρὸς ἑαυτὸν ἔχει τῶν κόσμων ἕκαστος. *Quivis mundus ſuperiora, inferiora, circulo ambientia, centrum habebit non alterius ſed ſui ipſius, partiumque inter ſe ſuarum reſpectu, intrà non extrà ſe.*

Et il eſt aiſé par là de répondre à ceux qui demandent ce que deviendroit une pierre placée au-delà de noſtre monde; il eſt certain, dit Plutarque, qu'elle ne tomberoit pas dans le noſtre, puiſqu'elle n'en fait point partie : & c'eſt pour la même raiſon qu'il ne faut point craindre qu'une terre renfermée dans un autre monde puiſſe eſtre détachée de ſa place, & paſſer dans le noſtre, emportée par ſa maſſe, τὴν [γῆν] δ' ἐν ἑτέρῳ κόσμῳ περιεχομένην καὶ συνδεδεμένην οὐκ ἔδει διαπορεῖν ὅπως οὐκ ἐνταῦθα μεταχωρεῖ διὰ βάρος ἀποῤῥαγεῖσα τοῦ ὅλου, τὴν φύσιν ὁρῶντας καὶ τὸν τόνον ὑφ' οὗ συνέχεται τῶν μερῶν ἕκαστον. *De terra autem in altero contenta mundo atque devincta non*

erat

erat necesse sollicitum esse quomodo non avulsa pondere suo ab universo in hunc mundum transiret, cum videamus naturam suo quasque partes loco cohibere.

Si les Physiciens faisoient des objections contre la pluralité des mondes, les Théologiens du Paganisme faisoient aussi les leurs; ils ne pouvoient concilier ce systeme avec l'unité de leurs Dieux, c'est-à-dire, que s'il y avoit plus d'un monde, il falloit aussi, selon eux, qu'il y eût plus d'un Jupiter pour les gouverner. C'estoit principalement les Stoïciens qui faisoient cette difficulté, & qui croyoient que la pluralité des mondes auroit causé trop d'embarras au destin, & à la providence d'un seul Jupiter, καὶ μὴν τά γε ἄλλα τῶν Στωϊκῶν τίς ἂν φοβηθείη, πυνθανομένων πῶς εἱμαρμένη μία μένει, καὶ πρόνοια, καὶ οὐ πολλοὶ Δίες καὶ Ζῆνες ἔσονται πλειόνων ὄντων κόσμων. *Reliqua Stoïcorum interrogata quis timeat! dum quærunt quomodo unum fatum & una providentia maneat, ac non plures sint Joves, si plures sint mundi.* Mais quelle nécessité, leur disoit-on, y a-t-il de mettre plusieurs Jupiters, s'il y a plusieurs mondes, & qui oblige à croire que chacun de ces mondes n'est pas régi par un premier Dieu de tout l'Univers, doué d'intelligence & de raison, tel qu'est celuy que nous nommons le Seigneur & le Pere de toutes choses; ou qui empêche enfin que tous ces mondes ne soient soumis à Jupiter, qui les gouvernera & les dirigera par sa providence? ἔπειτα τίς ἀνάγκη πολλοὺς εἶναι Δίας ἂν πλείονες ὦσι κόσμοι, καὶ μὴ καθ' ἕκαστον ἄρχοντα πρῶτον καὶ ἡγεμόνα τοῦ ὅλου θεὸν ἔχοντα καὶ νοῦν καὶ λόγον, οἷος ὁ παρ' ἡμῖν κύριος ἁπάντων καὶ πατὴρ ἐπονομαζόμενος; ἢ τί κωλύσει τῆς τοῦ Διὸς εἱμαρμένης καὶ προνοίας ὑπηκόους πάντας εἶναι, καὶ τοῦτον ἐφορᾶν ἐν μέρει καὶ κατευθύνειν, ἐνδιδόντα πᾶσιν ἀρχὰς καὶ σπέρματα καὶ λόγους τῶν περαινομένων. *Quæ necessitas cogit multos esse Joves, si plures sint mundi, & non singulis præesse principem universi Deum mente & ratione præditum, qualis est qui à nobis Dominus omnium ac pater cognominatur! aut quid obstabit quin Jovis fato ac providentiæ omnes ii obediant, isque singula inspiciat, dirigat, &c.* Il en sera alors de ces mondes & des Dieux qui les gouvernent, comme d'une assemblée, d'une armée ou d'un choeur de danse;

Plutarch. de oracul. defectu pag. 425.

Id. ibid.

car chaque individu qui les compose éxiste avec ses propriétez, indépendamment d'un autre, il vit, il conçoit, il sent par luy-même ; mais l'assemblage de tous ces individus est mû & dirigé par un seul : il n'est donc point impossible, conclut Plutarque, qu'il y ait dans l'univers, dix, cinquante ou cent mondes, qui soient gouvernez par une même raison, & qui soient subordonnez à un seul principe. Cela n'empêchoit pas, au reste, qu'il n'y eût des Génies ou Dieux subalternes dans ces mondes, dont le gouvernement leur procuroit le plaisir de se voir & d'estre en relation ; car ces Dieux, ainsi que le croyent les Stoïciens, n'estoient point comme des statuës posées sur leurs bases.

Telles estoient les réponses que Plutarque faisoit aux objections contre la pluralité des mondes, & il estoit persuadé qu'il n'y avoit rien dans ce systeme qui fût absurde, ni impossible, ni fabuleux, & que le gouvernement de tant de *Id. ibid. pag. 424. & 426.* mondes n'estoit point pénible à la Divinité. *ἀδύνατον γὰρ οὐδὲν περὶ τούτων, οὔτε μυθῶδες οὔτε παράλογον... ἔμοιγε δοκεῖ μηδὲν ἔχειν ἀτοπώτερον, μηδ' ἐπιπονώτερον. Horum omnium quæ dixi, nihil nefas est, nihil fabulosum, nihil rationi adversum, &c.*

Il ne seroit pas difficile de faire voir par une espéce de tradition de plus de deux mille ans, qu'il y a eu de temps en temps des hommes qui ne se sont pas éloignez du sentiment de Plutarque, même dans les premiers temps du Christianisme. Le sçavant M. Fabricius, qui m'a indiqué les sources où j'ay pris ce que je viens de dire, pourroit estre d'une grande utilité pour cet ouvrage. Il a donné une liste de ceux qui ont soûtenu ce systeme, dans le premier Volume de sa Bibliothéque Grecque, chap. 20. & on pourroit y en adjoûter un grand *Lib. 2. contra Hæreses.* nombre d'autres. S.t Irenée croyoit que les Valentiniens, sous leurs noms mystérieux de Bythos & d'Eones, enseignoient le *Hæres. 61. Tom. 2. Bibl. PP. edit. Lugd.* systeme d'Anaximandre sur l'infinité des mondes, & Philastre Evêque de Bresce, Auteur du quatriéme Siécle de l'Eglise, a mis cette opinion au nombre des hérésies.

Tout le monde sçait que la pluralité des mondes estoit une des erreurs qu'on reprochoit à Origénes : il est vray qu'il croyoit

cette pluralité successive & non coéxistante, mais du reste il ne croyoit pas impossible qu'il y eût plusieurs mondes à la fois, & en cela, il ne pensoit pas autrement que S. Athanase a pensé depuis; car quoyque ce Pere enseigne que Dieu a créé un seul monde, afin que nous crûssions son unité, il ne veut pas cependant qu'on concluë qu'il n'y a qu'un monde, de ce qu'il n'y a qu'un seul Dieu Auteur de toutes choses: car Dieu auroit pû, dit-il, faire d'autres mondes que celuy que nous habitons. διὰ τοῦτο γὰρ καὶ αὐτὸς ὁ δημιουργὸς ἕνα τὸν σύμπαντα κόσμον πεποίηκεν, ἵνα μὴ τῇ τῶν πολλῶν συστάσει, πολλοὶ καὶ δημιουργοὶ νομίζοιντο· ἀλλ' ἑνὸς ὄντος τοῦ ποιήματος, εἷς καὶ ὁ τούτου ποιητὴς πιστεύηται· καὶ οὐχ ὅτι εἷς ἐστιν ὁ δημιουργός, διὰ τοῦτο καὶ εἷς ἐστιν ὁ κόσμος, ἐδύνατο γὰρ καὶ ἄλλους κόσμους ποιῆσαι ὁ Θεός. *Ipse opifex universum mundum unum fecit ut ne multis constructis, multi quoque opifices putarentur, sed uno opere existente unus quoque ejus autor crederetur. Nec tamen quia unus est effector, unus quoque est mundus, nam alios etiam mundos Deus fabricari poterat.* Mais s'il faut convenir avec Plutarque, que le systeme de la pluralité des mondes n'est ni absurde ni impossible, il faut avouer aussi que nous pourrons toûjours dire de ceux qui le soûtiennent, ce que Ciceron disoit de Xenophanes au sujet des habitants qu'il donnoit à la lune. *Sed tamen neque ille qui dixit jurare posset ita se rem habere, neque ego.*

Athanas. lib. contra Gentes, pag. 38. tom. 1. edit. Benedictin.

Acad. quæst. lib. 4. pag. 34. edit. Lambin. In-fol.

MEMOIRE HISTORIQUE. SUR LES ANIMAUX RESPECTEZ EN EGYPTE.

Par M. BLANCHARD.

7. de Juillet 1733.

LE Titre que je donne à ce discours me dispense de répéter les observations qui ont esté faites sur l'aveuglement des Egyptiens. Non contents de marquer du respect pour la mémoire de quelques hommes qui s'estoient deshonorez par leur débauche pendant leur vie, ils ont porté leur culte religieux jusqu'aux animaux. Cet égarement a esté fréquemment relevé par les Historiens, par les Mythologues, par les déclamations des Orateurs, & par les peintures que les Poëtes en ont faites, qui ont passé parmi nous pour des proverbes. C'estoit cependant en Egypte que les plus sages d'entre les Philosophes & d'entre les Législateurs alloient chercher à se perfectionner.

Lib. 2. pag. 30.

Hérodote remarque que les Egyptiens ont porté la superstition dans toutes les parties de leur religion. L'Egypte, dit-il, quoyque voisine de la Libye, n'abonde pas en animaux; & la pluspart de ceux qu'elle voit naistre, soit animaux domestiques, soit sauvages, sont ménagez & même conservez avec plus ou moins de respect.

Lib. 1. de Nat. Deorum.

Ciceron dit que les Egyptiens n'ont marqué du respect pour aucun des animaux, que pour ceux dont ils avoient tiré quelque secours, & cela par principe de reconnoissance, vertu que les Egyptiens ont étenduë fort loin envers les Princes dont ils ont eu à se louer. Ils les ont crus establis au-dessus d'eux par la providence, & les ont regardez comme des Dieux, à cause des grands biens qu'ils pouvoient leur faire. Ils ont eu aussi à peuprès les mêmes égards pour les particuliers leurs bienfaiteurs, persuadez que c'estoit un moyen bien puissant pour s'attirer de nouvelles faveurs.

Strab. 17. pag. 565.

Les Egyptiens, hommes & femmes, estoient chargez d'entretenir certains animaux aux dépens du public. Le pere en faisoit passer la fonction à son fils. Tous les habitants offroient des presents aux animaux consacrez à la Divinité à laquelle ils adressoient leurs prieres, & esperoient de se la rendre plus favorable par cette offrande. Les particuliers avoient aussi chez eux, comme des Dieux domestiques, de ces animaux, dont ils avoient un grand soin. Avant que de passer plus loin, je nommerai icy les Auteurs dont j'ay fait usage pour la matiére de ce discours, Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon & Pline; il faudroit les citer trop souvent, & presque tous en même-temps, pour quelque légére différence qui se trouveroit dans leur récit.

On peut juger de l'impression que faisoit sur ce peuple idolâtre le culte des animaux sacrez, par l'inclination que les Israëlites, peuple instruit de Dieu, marquérent au Désert pour l'adoration du Veau d'or. Ils avoient esté témoins en Egypte des cérémonies du culte d'Apis, & malgré toutes les merveilles que Dieu avoit operées en leur faveur, soit pour leur délivrance, soit pour leur subsistance, ils demandérent à Aaron un Dieu dont ils pussent s'approcher. Cette prévarication & sa punition sont connuës de tout le monde, & ne sont de mon sujet qu'autant qu'elles me font entrer dans l'histoire d'Apis.

Le Taureau, nommé vulgairement le Bœuf Apis, appellé par les Grecs *Epaphus*, estoit, selon Porphyre, consacré au soleil & à la lune. Le poil noir, qui estoit le dominant en luy, estoit le symbole par où il appartenoit au soleil, dont l'ardeur rend les corps noirs. La tache blanche quarrée qu'il avoit au front appartenoit à la lune, ainsi que le croissant blanc qu'il portoit sur le costé droit, comme on le voit représenté sur la Médaille d'Antonin; il avoit un nœud sous la langue, de la figure de l'escarbot. C'estoit à ces marques extérieures qu'on le reconnoissoit, lorsqu'il estoit question de le substituer à celuy à qui il devoit succeder. Il avoit sur le dos la représentation d'une aigle. La genisse qui l'avoit porté n'estoit plus livrée au taureau; apparemment que l'ordre en venoit de la part des *De abstin.*

Prêtres destinez au service d'Apis, après que sur l'avertissement qu'ils avoient eu de sa naissance, ils avoient envoyé pour observer s'il avoit toutes les qualitez requises; c'estoit cette notion venuë aux Prêtres, qui régloit la durée des années de la vie du Taureau sacré. Alors il estoit étouffé dans la fontaine destinée à l'usage des Prêtres. Après sa mort, ou violente ou naturelle, les Prêtres se mettoient en deuil, & se rasoient la tête jusqu'à ce qu'ils en eussent rencontré un tel qu'il le falloit, ce qui n'estoit jamais de longue attente, après ce que nous venons de dire; le peuple prenoit aussi le deuil. Après la découverte du successeur, les Prêtres l'amenoient d'abord dans la ville du Nil, où ils le nourrissoient pendant quarante jours. Les femmes seules avoient la liberté de le voir pendant ce temps-là, & se présentoient devant luy dans un estat fort indécent. Ce temps écoulé, elles ne pouvoient plus le voir. Pendant cette quarantaine, on préparoit un bateau, dans lequel estoit une niche dorée pour luy servir de retraite pendant le trajet. De là on le conduisoit à Memphis dans le bois consacré à Vulcain. Le Palais où il estoit enfermé dans cette ville estoit entouré de colomnes & de statuës, & les colomnes estoient des colosses de douze coudées. Il y avoit deux retraites où les peuples venoient le consulter, dont les entrées estoient voisines. Lorsqu'il entroit dans l'une, tout se préparoit à un heureux événement; mais s'il entroit dans l'autre, on ne s'attendoit qu'à des malheurs. Il donnoit ses réponses aux particuliers, en prenant dans leurs mains les nourritures qui luy estoient présentées: il refusa celles que luy offrit Germanicus, & ce Prince mourut peu de temps après.

Lib. 8. Pausanias dit que ceux qui venoient le consulter brûloient sur le soir de l'encens sur un autel, remplissoient les lampes d'huile, les allumoient, & mettoient sur l'autel, à la droite de la statuë, une piéce de la monnoye de cuivre du pays, & approchoient leur bouche de l'oreille du Dieu, pour l'interroger sur ce qui les intéressoit; qu'au sortir de cette enceinte ils se bouchoient les oreilles pour ne rien entendre jusqu'à ce qu'ils en fussent absolument dehors, & que la premiére chose qu'ils

entendoient après cette cérémonie, estoit reçûë avec le même respect que mérite la réponse d'un oracle. On en usoit de même à l'oracle de Mercure.

Avant cette enceinte, dont nous venons de parler, on trouvoit une espéce de Preau, qui servoit de retraite à la mere d'Apis, tant qu'elle vivoit.

Ce taureau estoit le plus ordinairement renfermé, il ne sortoit qu'escorté d'officiers qui éloignoient la foule, & précédé & accompagné de jeunes enfants qui chantoient des vers à sa louange. Il sembloit se connoistre & se complaire dans les honneurs qu'on luy rendoit. On luy présentoit une fois l'année une genisse, qui avoit aussi des taches extérieures qui la caractérisoient pour mériter cet honneur. On dit qu'on la trouvoit le même jour, & qu'elle périssoit le même jour.

On lâchoit quelquefois le bœuf Apis dans un preau qui estoit entre la retraite de sa mere & les siennes, pour le faire voir aux estrangers. Le reste du temps on ne le montroit que par une fenestre qui avoit la vûë sur son enceinte, d'où il ne sortoit que pour peu de temps, & après une courte promenade, on le faisoit rentrer.

Strabon dit que ce taureau, qui estoit appellé Apis à Memphis, estoit appellé Mnevis à Heliopolis; dans le Delta, il estoit regardé comme un Dieu, hors du Delta, ce n'estoit plus qu'un animal sacré. 17.

Les Egyptiens traitoient ainsi ce taureau, parce qu'ils croyoient que l'ame d'Osiris avoit passé dans le corps d'un animal de cette espéce, marqué comme celuy qu'ils entretenoient, & qu'elle ne cessoit de passer dans son semblable, tant qu'il s'en trouvoit de moucheté, comme nous l'avons dit.

Quelques-uns croyoient que les membres d'Osiris tué par Typhon, avoient esté mis par Isis dans une vache de bois couverte de lin, & que c'estoit de là que la ville de Busiris avoit pris son nom, & qu'il n'y avoit jamais eu de Roy dans l'Egypte qui eût porté ce nom. C'estoit une ville où estoit le tombeau d'Osiris; & comme on immoloit à ce tombeau les hommes de couleur rousse, qui sont rares en Egypte, Diod. 1.

les Grecs avoient imaginé la fable de Busiris, qui faisoit massacrer cruellement les estrangers.

Il estoit permis en Egypte d'immoler les boeufs fauves ou roux, à cause que c'estoit la couleur de Typhon, qui avoit massacré Osiris, & qu'Isis fit punir. Rien n'estoit épargné aux funérailles du taureau Apis. Du temps de Ptolemée fils de Lagus, ce taureau mourut de vieillesse à Memphis. Celuy qui estoit commis à sa garde & à son entretien dépensa tout ce qu'il avoit de bien, & emprunta cinquante talents du Roy Ptolemée, pour acquitter les frais de ces obséques.

Strab. 17. Les Momemphites adoroient la Déesse Vénus, & nourrissoient aux dépens du public, une genisse qui luy estoit consacrée.

Les plus raisonnables croyoient que le bœuf avoit esté consacré par Osiris, en considération de l'agriculture, & afin de faire passer à la posterité le souvenir du mérite de celuy qui avoit introduit l'usage de semer du grain.

Il y avoit près de Memphis un lieu dans le Nil, auquel sa figure avoit fait donner le nom de Phiala. On y jettoit tous les ans, pendant les jours destinez à célébrer la naissance d'Apis, deux bouteilles, une d'or, l'autre d'argent. On observoit que pendant les sept jours que duroit cette feste, personne n'estoit attaqué par les crocodiles, mais que le huitiéme jour, après la sixiéme heure, la férocité revenoit à cet animal, qui estoit en vénération dans une grande partie de l'Egypte. Il a quatre pieds, & vit également dans l'eau & sur la terre. Il passe les quatre mois de l'hyver sans manger ; il fait ses oeufs dans le sable, au nombre d'environ soixante, & laisse au soleil le soin de les échauffer pour les faire éclorre. Il passe la plus grande partie du jour sur la terre, & la nuit entiére dans le fleuve, où il se trouve plus à son aise & plus chaudement qu'au serein. Ses oeufs ne sont pas beaucoup plus gros que ceux de nos oyes, mais il croist aussi long-temps qu'il vit, & cela va ordinairement jusqu'à dix-sept ou dix-huit coudées. Il a des yeux semblables à ceux du cochon, il n'en fait aucun usage dans l'eau, hors du fleuve, sa vûë est très-perçante ; ses dents sont proportionnées à la grandeur

Aristot. hist. anim. 8. 15.

Id. lib. 11. 10.

grandeur de son corps; deux de ses dents sont plus longues & plus saillantes que les autres. Elles sont formées en scies; il dévore non-seulement les hommes, mais encore tous les animaux qui s'approchent du Nil: ses morsures sont cruelles, & ses ongles luy servent aussi à déchirer, toutes les playes qu'il fait sont incurables; il ne fait aucun usage de sa langue, qui est adhérante à son palais. Sa mâchoire inférieure n'a point de mouvement, la supérieure est très-active; ses griffes sont très-fortes, la peau de son dos, qui est armée de plus de très-fortes écailles, est fort dure à percer. Le temps qu'il passe dans l'eau la gueule béante pour se nourrir, fait qu'il a le palais & les gencives toutes garnies de sangsues qui ne laissent pas de l'incommoder. Tous les autres animaux le craignent & le fuyent, le Trochile seul, appellé *rex avium*, le roitelet, vit en paix avec luy, & luy rend service; lorsque le crocodile est à terre, il ouvre la gueule pour se prester au raffraichissement du zéphyr, le trochile entre dans ce gouffre, & dévore les sangsues: le plaisir que le crocodile sent à cette opération, qui ne se fait point sans chatouillement, l'endort, & laisse au petit oiseau le temps de luy nettoyer les dents; mais comme la retraite n'est pas sûre, la nature a donné aux plumes du petit oiseau, soit sur le dos, soit au bout des aîles, une roideur qui picoteroit durement les parties charnuës de la gueule du crocodile, s'il vouloit la fermer. Nous verrons dans la suite que quelquefois ce plaisir coûte la vie au crocodile.

Arist. hist. anim. 1. 2. 3. 7. 4. 11.

Plin. 8. Arist. hist. anim. 9. 6.

Le respect pour cet animal n'estoit pas universel dans toute l'Egypte, puisqu'il y avoit des cantons où on luy faisoit la guerre. Il estoit respecté à Thébes & aux environs du Lac Mœris: Arsinoë estoit le nom de la ville des crocodiles; ils estoient singuliérement respectez dans toute l'estenduë de cette Préfecture. Il y en avoit un à qui on donnoit le nom de Suchus, apprivoisé par les Prêtres, qui estoit nourri du pain, de la viande & du vin que luy offroient les estrangers, qui accouroient en foule pour le voir; il se laissoit manier, on attachoit des pendants d'or & de pierreries à ses ouyes, & une chaîne à ses pieds de devant.

Strabon raconte que son hoste, homme de considération, l'y conduisit avec ses compagnons de voyage, & qu'estant arrivez au lac où il estoit entretenu, ils le trouvérent au bord; que l'un de ceux qui estoient préposez à sa garde & à son entretien, luy mit un gasteau dans la gueule, un autre de la chair, & qu'un troisiéme luy versa du vin; qu'après ce repas, le crocodile passa à l'autre bord, qu'une nouvelle troupe de voyageurs estant arrivée, on alla l'y joindre, & que les nouveaux venus luy présentérent leur offrande de la même maniére. On en avoit grand soin pendant sa vie, qui est de plus longue durée que celle de l'homme; & après sa mort, on le saloit, & on l'enfermoit dans un cercueil sacré: mais ceux qui habitoient la ville Elephantis, mangeoient la chair des crocodiles, & leur faisoient la guerre pour s'en nourrir; ils ne les appelloient pas du même nom, mais *Champsæ*. Entre les autres maniéres de les prendre, Hérodote en dit une qu'il juge seule digne d'estre rapportée. Le pêcheur jettoit au milieu du fleuve un jambon attaché à un hameçon, pendant qu'il tenoit sur le bord un jeune porc qu'il picquoit pour le faire crier. Le crocodile accouroit au bruit, & chemin faisant, avaloit jambon & hameçon; le pêcheur l'attiroit à luy, luy couvroit les yeux de bouë, & s'en rendoit ainsi le maistre, ce qu'il n'auroit pû faire autrement. On les prenoit encore dans des filets proportionnez à leur grandeur & à leur force, & quelquefois avec des dards bien acerez & bien pointus, lancez avec force de dessus des bateaux, & arrestez à une corde que le moulinet donnoit à l'animal aussi loin qu'il traînoit le dard dont il devoit recevoir la mort. Les Dauphins ont sur le dos une arête tranchante en forme de couteau, & disputent la proye aux crocodiles, qui se regardent comme les maistres du Nil; mais comme les dauphins ne sont pas si forts que les crocodiles, ils les attaquent par la ruse. Ces animaux, dit Pline, connoissent non-seulement leurs avantages, mais encore le foible de leurs ennemis; ils sçavent de quelles armes la nature les a douez, ils connoissent que la peau du crocodile est très-mince sous le ventre: comme s'ils avoient peur, ils fuyent, plongent, & se coulent sous le ventre du

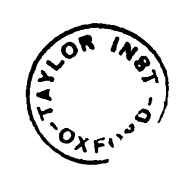
crocodile avec violence, & le luy déchirent avec cette arête.

Ils ne sont pas encore les plus dangereux ennemis des crocodiles, les Tentyrites, peuples de très-petite stature, mais très-adroits, estoient déclarez contre les crocodiles, ils leur faisoient la guerre, & en détruisoient un grand nombre. Quelques naturalistes donnoient à ce peuple contre le crocodile, la même vertu que l'on accordoit aux Psylles de la Cyrenaïque contre les serpents; ils n'en estoient jamais blessez, eux seuls osoient plonger dans le Nil & le traverser à la nage, & lorsqu'on fit venir à Rome des crocodiles, sous l'Edilité de Marcus Emilius Scaurus, pour les donner en spectacle au peuple Romain, des Tentyrites furent choisis pour les suivre & en avoir soin. On fit une espece de lac, à un des costez duquel estoit une ouverture par où les Tentyrites faisoient sortir les crocodiles pour leur faire prendre l'air, & jouir du soleil à terre, & même pour les faire voir à ceux que la seule curiosité y attiroit. Strab. 17. Plin. 8.

Le Potamogeiton estoit encore un préservatif contre les crocodiles. Ceux qui alloient pour leur donner la chasse, portoient de cette herbe, & en faisoient des bottes qu'ils attachoient au bout d'une perche, & l'insinuoient dans la gueule du crocodile; comme la racine de la Viperina virginiana présentée de même, endort les Bouciningues, ces serpents dont les écailles font un bruit qui se fait entendre lorsqu'ils se remuent, & qui leur a fait donner le nom de serpents à sonnettes.

Ainsi la nature & l'art ont concouru à garantir l'homme d'un animal que son agilité & sa force rendent si dangereux; cependant il estoit honoré dans beaucoup de villes de l'Egypte, voisines des endroits qui avoient esté, par le secours des crocodiles, mis à couvert des incursions que l'on avoit tenté de faire par le Nil, du costé de l'Arabie & de l'Afrique.

Il s'estoit outre cela répandu une tradition, que Menès, un des anciens Rois, poursuivi par ses chiens, s'estoit jetté dans le lac Mœris; qu'un crocodile le délivra du danger où il se trouvoit, en le portant sur son dos à l'autre bord. Ce service rendu si à propos, détermina ce Prince à bastir une ville à Diod. 1.



laquelle il donna le nom de l'animal auquel il crût devoir la vie. Il fit rendre des respects aux crocodiles, leur abandonna le produit du lac pour leur entretien, & y fit élever son tombeau, avec une pyramide quarrée & un labyrinthe qui a fait long-temps l'admiration des voyageurs.

Entre tous les animaux ennemis décidez du crocodile, il n'en est point de plus dangereux ni de plus pernicieux que l'Ichneumon. C'est une espéce de petit chien formé comme un furet, qui parcourt tous les bords du Nil où le crocodile a mis bas ses œufs, qui sont, en sortant de l'ovaire, attachez les uns aux autres comme nos grains de chapelets sont enfilez. Ce petit animal casse les œufs sans en profiter en rien, sans les manger; hors d'interest, il agit par un instinct, pour délivrer, autant qu'il est en sa nature, l'homme des dangers ausquels l'exposeroit la multiplication de ces animaux, si tous ces œufs venoient à bien.

Dans la ville d'Hercule, capitale de la Préfecture Héracleotique, on respectoit les Ichneumons, comme les plus puissants ennemis des crocodiles & des aspics. Ce petit animal se couvre de bouë pour se garantir de la picquure ou morsure des aspics & des serpents, & les prenant par la teste ou par la queuë, les traîne au fleuve, où il les étouffe en les noyant.

Nous avons vû cy-dessus que le crocodile s'endormoit au chatouillement du roitelet qui le délivroit des sangsues; l'ichneumon profite de la situation & de l'assoupissement du crocodile, il se lance dans sa gueule ouverte, se glisse & pénétre dans ses entrailles, qu'il déchire pour en sortir, après avoir rongé la peau du crocodile, qui est fort déliée sous le ventre.

Voicy une nouvelle espéce d'animaux qui sont une nouvelle espéce de Divinité fort chére aux Egyptiens. L'Ibis est un oiseau de la figure & de la grosseur de la cigogne, on en distingue deux espéces; l'une qui a le plumage de la cigogne, l'autre est toute noire, ses pattes sont comme celles de la gruë, son bec est fort aigu; ce sont les ibis noires qui chassent les serpents aîlez: l'autre espéce a les pieds taillez comme les pieds humains, la teste & le col minces & déliez, des aîles blanches,

excepté aux extrémitez; la teste, le col & l'extrémité du dos d'un autre plumage, les pattes comme l'espéce noire, le bec de même; les aîles des serpents ausquels elles font la guerre sont comme celles des chauve-souris, des membranes cartilagineuses.

Auprès de la ville de Butus du côté de l'Arabie, où l'on avoit dit à Hérodote qu'il y avoit des serpents aîlez, il trouva effectivement des os de serpents, & des épines de leurs dos, d'une longueur qui passe toute croyance, rassemblez en grande quantité, les uns plus gros & les autres plus petits. Ce charnier estoit dans une plaine bordée de montagnes qui confinent à l'Egypte. Les habitants du pays luy dirent qu'au printemps il venoit de l'Arabie des serpents aîlez dont les ibis empêchoient l'entrée dans l'Egypte, en leur faisant une guerre très-sanglante; non-seulement elles tuoient ces serpents, mais elles en mangeoient la chair, d'où il arrivoit qu'ils ne pouvoient nuire par leur morsure estant en vie, ni par l'infection qui seroit sortie de leurs corps après leur mort. Cet office donnoit aux Egyptiens beaucoup de respect pour les ibis, & ce respect estoit porté si loin, que la mort procurée volontairement à une ibis, estoit toûjours vengée par la mort de celuy qui l'avoit tuée. Si c'estoit involontairement, & si l'auteur de cette mort en marquoit son repentir & sa douleur, la peine estoit arbitrée par les Prêtres à une amende pécuniaire fort haute.

Méla dit que ces serpents, qui estoient très-petits, & dont *3. 8.*
le poison estoit très-présent, naissoient en certains temps de l'année, de la bouë des marais, & prenoient leur vol du costé de l'Egypte, où les vents qui regnent en cette saison les chassent, & que les ibis en délivroient le pays. Je ne sçais comment le P. Hardouin a pû dire que Méla avoit copié Hérodote; cette description de Méla ne s'accorde pas avec la grandeur des os dont Hérodote parle comme témoin oculaire.

Pline dit que l'ibis a appris aux Egyptiens la maniére de *Lib. 8.*
prendre les secours qui vont au soulagement des entrailles trop chargées de nourriture, la longueur de son bec luy servant de canule pour porter du raffraichissement dans les premiéres voyes.

Les ruës estoient autrefois pleines d'ibis à Alexandrie, elles y mangeoient les serpents qui y estoient fréquents, & avaloient toutes les ordures des marchez; mais elles sont très-mal-propres & fort gourmandes.

Les Egyptiens entretenoient peu d'animaux domestiques, sur tout de ceux qui ne s'accordent pas avec les chats. On observe que les chattes pleines rebutent le mâle; ceux-cy rejettez, & connoissant la tendresse des chattes pour leurs petits, cherchent le lieu où elles les ont mis bas, enlevent & étranglent toute la portée, & les meres, dans le goust qu'elles ont d'élever des petits, courent de nouveau les thuiles. Dans les incendies, les Egyptiens estoient fort occupez à garder les chats, parce que ces animaux se glissoient au milieu d'eux, & quand ils ne pouvoient autrement, ils passoient par-dessus leurs testes, & se jettoient dans les flammes, ce qui estoit l'occasion d'un grand deuil parmi ces peuples. Si un chat mouroit dans une maison, tous ceux qui l'habitoient se rasoient les sourcils. On saloit les chats après leur mort, & on les portoit dans un temple à la ville de Bubaste, pour les y enterrer. Si un chat avoit esté tué à dessein ou par hazard, le procès n'en estoit point instruit contre celuy qui l'avoit tué, mais le peuple entier en poursuivoit la vengeance, & ne suspendoit son ressentiment qu'après la mort du coupable; ce qui estoit cause que ceux qui pouvoient en estre soupçonnez, ne s'en tiroient qu'en disant qu'ils avoient trouvé cet animal mort, & en faisant toutes les démonstrations pour en marquer leur douleur.

Le respect estoit si grand pour les chats, que Diodore raconte qu'estant en Egypte avant que le Roy Ptolémée eût esté déclaré ami du Peuple Romain, ce Prince ne put, ni par son autorité, ni par l'entremise des Grands, empêcher que le peuple ne mît à mort un Romain qui avoit tué un chat, quoyque dans ce temps-là ce Prince & tout son Conseil reconnût qu'il estoit de son intérest de ménager les Romains.

L'Hippopotame ou cheval de fleuve se trouvoit près de la coste de Papremis; c'est un animal amphibie qui croist à la longueur de cinq coudées, d'une hauteur proportionnée. Il a

de chaque costé de la bouche, trois dents plus saillantes que les deffenses du sanglier. La masse de son corps ressemble à celle de l'élephant; sa peau est plus dure que celle de tous les autres animaux. On la fait sécher, après l'avoir découpée, pour en faire des traits. Semblable au bœuf, il a la sole fenduë, le nez écaché, du crin comme le cheval; il passe les jours dans le fleuve, & la nuit il va chercher à terre de quoy se nourrir. Si cet animal estoit plus fécond & portoit tous les ans, les terres labourées voisines de cette plage seroient désolées. La preuve qu'ils ne sont respectez qu'en certains cantons, se tire de ce qu'on les chasse lorsqu'ils s'élevent sur l'eau, en les dardant avec des harpons, comme les Bayonnois chassent la baleine, en donnant aux dards qu'on lance sur eux autant de corde que l'animal blessé en entraîne en fuyant, jusqu'à ce que s'affoiblissant par la perte du sang qui coule de sa blessure, il vienne expirer à fleur d'eau. La chair en est dure & de difficile digestion. Pline observe que l'hippopotame nous a enseigné l'art de la saignée; chargé de trop de sang, il vient sur les bords du fleuve où l'on a coupé des roseaux secs, appuye une veine de l'une de ses jambes sur l'entaille la plus pointuë de quelque roseau, laisse couler autant de sang qu'il en faut pour sentir du soulagement, & se fait une compresse avec du limon.

Les chiens de chasse & les limiers estoient encore en grande vénération en Egypte, & sur-tout dans la Préfecture Cynopolitaine, qui en tenoit son nom. Anubis y estoit adoré sous la forme d'un chien, tenant un sistre Egyptien ou une palme d'une main, & un caducée de l'autre, comme on le voit dans la Médaille de Marc-Aurele & de Faustine. On sçait qu'Anubis avoit un temple à Rome, & que Mundus corrompit les Prêtres pour abuser de Pauline femme de Saturnin, sous le nom d'Anubis. Les Prêtres furent chassez, & le temple fut rasé. Les Mythologues s'accordent assez à reconnoistre Mercure sous le nom d'Anubis. Le respect pour les chiens paroît fondé sur ce qu'Osiris & Isis avoient un chien employé à leur garde. D'autres rapportent qu'après que Typhon eut assassiné Osiris,

ce fut un chien qui garda le cadavre, & qui conduisit Isis jusqu'au lieu où le meurtrier l'avoit caché; & c'estoit pour faire passer à la postérité la mémoire de la fidélité de cet animal, qu'aux cérémonies célébrées à l'honneur d'Isis, les chiens marchoient à la teste.

La Préfecture Oxyrinchienne respectoit le poisson Oxyrinchus, qui estoit aussi dans la même vénération par toute l'Egypte.

Le Lepidotus, ou poisson écaillé, y estoit aussi en grande considération, comme le Latus, autre poisson du Nil, qui avoit donné son nom au Nome Latopolitain.

Les Lycopolitains avoient beaucoup de respect pour les loups d'une espéce qui n'est pas plus haute que le renard parmi nous, peut-estre parce qu'il ressemble au chien, & qu'ils s'accouplent ensemble: ils en racontent une autre raison fabuleuse; c'est qu'Osiris, sous la forme d'un loup, vint au secours d'Isis sa femme & d'Orus son fils, au moment qu'on livra bataille à Typhon. Quelques autres prétendent que les Ethiopiens, qui estoient venus fondre sur l'Egypte, en furent chassez par des troupeaux de loups, qui ne cessérent de les harceler tant qu'ils restérent dans le pays.

A Saïs & à Thébes, on respectoit la brebis, à cause des différents secours qu'on en tiroit; elle portoit des agneaux deux fois l'année. Son lait entroit dans les nourritures du peuple, & sa toison servoit à faire des habillements.

Le Cynocephale avoit ses autels dans la province des Hermopolitains.

Les Babyloniens les plus voisins de Memphis respectoient le *καῖπος*, *κῆπος* ou *κῆβος*, car il est connu également sous ces trois articulations. C'est un animal qui a la teste d'un satyre, du reste il ressemble à l'ours & au chien; il prend naissance en Ethiopie.

Strab. 17. Les Thébains respectoient l'aigle, les Leontopolitains le lion, *Diod. 1.* les Mendesiens la chévre & le bouc, pour la même raison qui a fait respecter ailleurs le dieu Priape, & les Atribites le musaragne.

L'épervier,

L'épervier, qui ne ressemble point au nostre, qui est bien plus gros & tout autrement figuré, estoit singuliérement respecté à Philes. Il l'estoit aussi dans toute l'Egypte, & sa mort estoit très-sévérement punie, si celuy qui la luy avoit procurée venoit à estre découvert. Il délivroit le pays des scorpions, des serpents cornus & d'autres reptiles, dont la morsure & la picquure estoient dangereuses. Quelques-uns prétendent de plus, que ce fut un épervier qui apporta à Thébes un livre attaché avec du fil rouge, dans lequel estoient décrites les cérémonies du culte des dieux, & que c'est en mémoire de cet événement que les dépositaires des registres des temples portoient sur leur teste un ruban rouge & un bout d'aîle d'épervier.

Après avoir parlé si souvent des différentes Préfectures ou Nomes, il est à propos de dire ce que Diodore rapporte de leur origine. Il dit que le peuple du pays, peu docile & porté à la révolte, fut distribué par un des anciens Rois en différentes Préfectures, dans chacune desquelles il establit le culte de quelqu'animal, & en deffendit l'usage pour la nourriture, afin que chacune de ces Préfectures entestée de son culte, méprisât celuy de son voisin, & trouvât un motif pour s'irriter contre luy par la profanation de l'animal qui chez l'un estoit respecté, & destiné à la nourriture chez l'autre. Cette opposition eut l'effet qu'il en attendoit, personne ne pensa plus à s'unir pour se révolter. On ne sçait que trop jusqu'à quelle extrémité se portent les haines fomentées par la différence des cultes & des sentiments sur la religion. Chacun des animaux respectez en Egypte, dont nous venons de parler, avoit un fonds destiné à son entretien. Le respect pour eux s'étendoit jusqu'après leur mort. Lorsque les Egyptiens alloient rendre graces aux dieux dont ils avoient imploré l'assistance dans les maladies de leurs enfants ou de leurs proches, ils coupoient les cheveux des convalescents, & donnoient à ceux qui avoient soin des animaux consacrez à cette divinité, un poids d'or ou d'argent égal à celuy des cheveux. Ils appelloient les éperviers, & leur jettoient, pour les attirer, des morceaux de chair. Ils jettoient aux chats & aux ichneumons des pains

trempez dans le lait, ou des morceaux de poissons qu'ils avoient pêchez dans le Nil. Le soin qu'ils en avoient estoit au-delà de tout ce qu'on en peut croire; ils estoient entretenus à grands frais dans des parcs sacrez, des personnes destinées à cette fonction les nourrissoient de pâtes très-fines, délayées dans le lait avec du miel, & de la chair de canards bouillis ou rostis. Les animaux qui vivent de chair cruë estoient nourris des oiseaux que les oiseleurs prenoient; ils faisoient la dépense de les baigner à l'eau chaude, & de leur fournir des parfums. Leur retraite estoit bien garnie, & proprement meublée de ce qui leur estoit nécessaire. Ils avoient grand soin de leur fournir les moyens de perpétuer leur espéce, & à cet effet ils entretenoient des femelles les plus aimables. Si quelqu'animal mouroit, on le regrettoit comme on regretteroit l'enfant le plus chéri, & on l'enterroit avec une pompe qui estoit souvent au-dessus des facultez.

Diodore dit que de son temps ceux qui avoient soin des animaux entretenus aux dépens du public, y avoient employé jusqu'à cent talents dans une seule année. Ceux qui estoient chargez de cette fonction estoient bien venus par tout, & loin de rougir de leur employ, ils portoient des marques qui caractérisoient les sortes d'animaux dont ils avoient soin, & ils estoient même respectez jusqu'à la génuflexion lorsqu'on les rencontroit.

Si quelqu'un de ces animaux mouroit, on estoit dans l'affliction, & on les portoit chez ceux qui faisoient la fonction de les embaumer d'huile de cédre & de tous les parfums les plus propres à conserver les corps après la mort, pour les porter ensuite dans les lieux destinez à la sépulture.

Ceux qui estoient à la guerre en terre estrangére, rapportoient en Egypte les chats & les éperviers morts, souvent exposez au hazard de n'avoir pas de quoy s'entretenir eux-mêmes. Ce trait n'est rien, la famine affligeant l'Egypte, & le peuple s'estant porté jusqu'à vivre de chair humaine, personne n'osa toucher à celle des animaux sacrez. Si quelque chien se trouvoit mort dans les maisons des particuliers, tous les domestiques

se faisoient raser, & en marquoient leur deuil. Si même, lors de la mort de quelqu'animal dans une maison, il se trouvoit du bled ou quelqu'autre des choses nécessaires à la vie, on se faisoit scrupule d'en faire usage.

On ne finiroit point, si on vouloit rapporter en détail tout ce qui regarde le nombre des animaux respectez en Egypte. La vénération pour le phénix estoit fondée sur l'honneur qu'il faisoit, à ce qu'on disoit, aux Egyptiens de choisir la ville du soleil pour le dépost des cendres de son pere. Hérodote dit qu'il n'en a vû qu'en peinture. Les habitants d'Héliopolis disoient qu'il ne venoit chez eux que tous les cinq cens ans après la mort de son pere, que ses aîles estoient de couleur d'or & rouge, qu'il estoit de la grosseur de l'aigle, & luy ressembloit pour la figure; ils adjoûtoient que cet oiseau venoit de l'Arabie, d'où il apportoit son pere enveloppé dans de la myrrhe, pour l'enterrer dans le temple du soleil; que pour essayer le poids qu'il pouvoit porter, il faisoit un œuf de myrrhe, qu'il proportionnoit à sa force; qu'après cet essai, il creusoit cet œuf, & en tiroit ce qu'il falloit pour trouver de la place aux cendres de son pere, & qu'il couvroit de myrrhe l'ouverture par où il les avoit insinuées dans l'œuf, pour les porter à Héliopolis.

Les Prêtres Egyptiens cachoient avec grand soin les raisons qu'ils avoient pour entretenir le peuple dans le respect pour les animaux sacrez. On croiroit sans peine qu'Hérodote s'estoit lié par serment auprès d'eux, pour tirer leur secret, puisque toutes les fois que l'occasion se présente de le réveler, il évite soigneusement de le faire, & d'en laisser rien entrevoir. Diodore & Strabon sont aussi scrupuleux sur cet article, & feroient aisément croire qu'ils ne parlent que d'après Hérodote, qu'ils copient souvent sur ce chef.

Disons au moins les raisons qui en estoient répanduës parmi le peuple. La premiére est toute fabuleuse, & se ressent de l'ancienne simplicité. Les dieux dans les commencements estant en petit nombre, furent obligez de ceder à la violence & au nombre des hommes sortis de la terre, & se revêtirent de la figure des bestes, pour se mettre à couvert de leur cruauté.

Devenus enſuite les plus forts & les maiſtres, pour marquer leur reconnoiſſance, ils contraignirent les hommes à prendre ſoin des beſtes pendant qu'elles vivoient, & à les enterrer religieuſement après qu'elles ſeroient mortes.

La ſeconde raiſon eſt, diſoient-ils, que dans les premiers temps, les hommes ſe dévoroient les uns les autres, & les plus forts ſoûmettoient les plus foibles, qui eſtant ſouvent battus à la guerre par leurs ennemis, faute d'avoir des eſtendards pour ſe rallier dans les mêlées, firent porter au haut de quelques perches des repréſentations d'animaux. Que cet expédient ayant eu un heureux ſuccès, non-ſeulement ils avoient deffendu de tuer aucun de ces animaux, mais avoient même ordonné d'en prendre ſoin, & de les reſpecter comme les auteurs de leur ſalut.

La troiſiéme raiſon eſt le ſecours qu'ils tiroient de ces animaux pour les différents uſages de la vie, comme nous l'avons dévéloppé dans ce diſcours. Ces raiſons ont paru ſi frivoles & ſi ridicules, qu'Antiphane ſe mocque des Egyptiens, qui paſſoient pour un peuple ſage & éclairé, à cauſe du reſpect qu'ils avoient pour l'anguille, dont ils n'oſoient manger, & dont il faiſoit ſes délices. Anaxandride, dans le même Athenée, dit qu'il ne peut ſe réſoudre à porter les armes avec les Egyptiens, à cauſe de la différence qui ſe trouve entre leurs mœurs & celles de ſon pays. « Vous adorez, dit-il, le bœuf que je préſente aux dieux comme une victime agréable; vous prenez l'anguille pour une grande divinité, elle eſt pour moy un mets délicieux. Vous vous abſtenez de manger de la chair de porc que j'aime beaucoup. Vous reſpectez le chien, que je chaſtie lorſqu'il me dérobe quelque choſe que je puis manger. Vous pleurez ſi un chat eſt malade, & moy je le fais écorcher pour avoir ſa peau. Je ne fais aucun cas du muſaragne que vous eſtimez tant. Nous choiſiſſons les hommes les plus parfaits pour eſtre attachez au ſervice des dieux, & vous les mettez hors d'eſtat de paſſer même pour des hommes.

Athen. 7. & 3.

REMARQUES SUR L'ANTIQUITÉ ET L'ORIGINE DE LA CABALE.

Par M. DE LA NAUZE.

LA Cabale des Juifs eſtoit une doctrine merveilleuſe, qui dévoiloit, à ce qu'on diſoit, les ſecrets de la Religion, & même ceux de la Nature. Jamais ſcience ne fit eſpérer à ſes partiſans de plus grands avantages; elle promettoit de les affranchir de l'erreur & des foibleſſes de l'humanité, de les conduire dans des routes pleines de lumiére, de leur procurer les biens ſurnaturels & les commoditez de la vie, de leur rendre familier le commerce des intelligences ſpirituelles, de les unir étroitement avec Dieu, de leur communiquer le don des Langues, l'eſprit de prophétie & le pouvoir de faire des prodiges. Telles eſtoient les prétentions de ceux qui ſuivoient l'étude de la Cabale dans toute ſon eſtenduë. Pluſieurs n'en embraſſoient qu'une partie, négligeant ou même condamnant quelquefois le reſte. L'un ſe livroit à des idées abſtraites, & ne cherchoit que des connoiſſances purement ſpéculatives; l'autre s'attachoit dans ſes opérations, à produire des effets ſenſibles: l'un ſe flattoit de trouver dans les Livres ſaints tous les ſecrets qu'il vouloit ſçavoir; l'autre liſoit l'hiſtoire de l'univers dans les aſtres: chacun, ſelon ſon goût, ou ſuivant le dégré d'intelligence qu'il pouvoit avoir. 7. de Décembre 1731.

Les moyens dont on ſe ſervoit pour acquerir tant de ſublimes connoiſſances, n'eſtoient pas des moyens ordinaires. Les ſciences humaines roulent toutes ſur l'expérience ou ſur le raiſonnement; celle-cy n'employoit qu'une combinaiſon de lettres, de nombres, ou de quelques autres ſymboles.

Il ſemble d'abord qu'une telle méthode eſt arbitraire, & qu'elle n'a point de liaiſon avec la fin que ſe propoſoient les Cabaliſtes. Mais ils en jugeoient autrement; ils ſoûtenoient qu'elle

est fondée & sur la nature des choses, & sur la révélation divine, parce que Dieu, disoient-ils, a establi différents degrez d'analogie & de subordination entre luy & les Anges, entre les Anges & les astres, & entre les astres & les corps sublunaires, qu'il a imprimé les caractéres de ce rapport sur les lettres, sur les nombres & sur les symboles, & qu'il a révélé la maniére de consulter ces symboles, pour y trouver le rapport de tous les Estres réels. De ce principe naissent les opinions des Cabalistes sur les mots, sur les lettres, sur les nombres, sur la diversité des sens des Livres sacrez, sur l'influence des astres, sur le commerce des esprits, & généralement sur toutes les vertus secretes des Estres réels & symboliques.

La pluspart de ces points de doctrine, dont l'union forme le corps de la Cabale, se retrouvent souvent ailleurs dispersez & séparez les uns des autres. Vous n'attendez pas, Messieurs, que je fasse l'histoire de ces sentiments particuliers, dont on voit tant de traces dans les Philosophes & dans le vulgaire. L'ouvrage seroit immense, ce seroit l'histoire de presque tout ce que le goût du merveilleux a fait faire à l'esprit humain; car il n'y a ni siécle ni pays où la religion & la superstition, la science & l'ignorance n'ayent rendu quelques idées des Cabalistes assez communes.

Il s'agit uniquement de faire voir en quel temps on a formé de ces opinions un corps de doctrine méthodique & suivi, par quels commencements elles ont esté peu à peu réduites en art ou en science, & comment ainsi réunies sous un point de vûë, elles ont eu cours principalement dans la nation Juive.

Quelques-uns de ceux qui se sont le plus déclarez en faveur de cette science, la font aussi ancienne que le monde. A les entendre, Dieu luy-même la découvrit aux Anges, les Anges en instruisirent le premier Homme & les Patriarches, ceux-cy la communiquérent à leur nation dans des écoles destinées à cet usage, & une tradition fidéle fit passer à la postérité ce précieux dépost. Quelques autres veulent qu'en même-temps que Dieu donna la Loy à Moyse sur le Mont Sinaï, il luy en ait aussi révélé la véritable explication, & qu'il luy ait fait part

d'une foule de secrets & de mystéres cachez sous l'écorce des paroles dont il se servoit. De là une double Loy; l'une selon la lettre, & c'est celle que Moyse écrivit en faveur du peuple; l'autre selon l'esprit, & c'est la Cabale, qui ne fut communiquée qu'aux soixante-dix Sages d'Israël, avec ordre de la transmettre de vive voix à leurs successeurs.

Ces deux opinions différentes s'accordent à donner une origine céleste à la Cabale. Mais il est évident que la Cabale ne porte point avec soy le caractére de la sagesse divine; on ne sent que trop qu'elle est l'ouvrage des hommes. Principes faux ou incertains, maximes superstitieuses, interprétations arbitraires, allégories forcées, abus manifeste des Livres saints, mystéres recherchez dans les événements, dans les objets réels & dans les symboles, vertus attribuées à des jeux d'imagination sur les mots, sur les lettres & sur les nombres, attention à consulter les astres, commerce prétendu avec les esprits, récits fabuleux, histoires ridicules; tout y respire l'imposture & la séduction, tout nous y avertit que cette doctrine ne vient pas du Ciel.

Il ne faut pas même s'imaginer que son antiquité puisse l'approcher des temps des Patriarches ou des Prophetes. Quoy qu'on en dise, Abraham, Moyse, Salomon, Elie & Daniel ne l'ont point connuë.

Abraham l'auroit-il apportée en Egypte avec les autres sciences des Chaldéens? Plusieurs sçavants l'ont cru. Kircher en particulier, condamnant les excès de la Cabale, semble en adopter les principes, & il pense que les Egyptiens les ont reçus de la propre bouche des Patriarches. On n'en donne cependant aucune preuve, ou du moins on ne cite que le livre *Jetzira* ou *de la formation*, attribué à Abraham par des Cabalistes, qui prétendent y trouver toute leur doctrine. Mais nous verrons bientost que c'est un livre moderne, & qu'il n'est pas certain que ce soit un livre de Cabale.

Parce que Moyse estoit versé dans les sciences des Egyptiens, & que les miracles qu'il fit l'emportoient sur les prestiges des magiciens d'Egypte, on veut qu'il ait esté Cabaliste. Mais on n'a pas plus de raison d'en tirer cette conséquence, que

Reyher en a eu d'en conclurre que ce Légiſlateur eſtoit Mathématicien, Dickinſon qu'il eſtoit Phyſicien, Robert Flud qu'il eſtoit Philoſophe. Quel fond peut-on faire ſur des hypotheſes, où faute de monuments qui puiſſent garantir la vérité d'un fait, on ne laiſſe pas de l'eſtablir ſuivant ſon goût pour le genre d'étude que l'on cultive?

C'eſt par la Cabale, adjoûte-t-on, que Salomon devint le plus ſage de tous les hommes, c'eſt par elle qu'Elie fit tomber le feu du Ciel, & que Daniel échappa à la fureur des lions. Ainſi parlent des Ecrivains aſſez modernes, tandis que les Auteurs anciens qui ont fait le premier récit de ces événements, les ont regardez & les ont repréſentez comme les effets miraculeux d'une providence particuliére. Je ne vois donc aucun veſtige de la Cabale dans les écrits des Patriarches & des Prophetes.

Les Juifs alléguent en vain leur tradition prétenduë. Une tradition qu'on fait remonter à pluſieurs milliers d'années, eſt ſuſpecte, quand elle n'eſt appuyée d'aucun monument, & ceux qui la produiſent les premiers, peuvent eſtre cenſez toucher de près à ſon origine. Qu'on ne diſe point, avec les Cabaliſtes, qu'ils eſtoient obligez de cacher leurs myſtéres, de peur qu'on ne les prophanât. Si la défaite avoit lieu, elle autoriſeroit toutes les abſurditez. Reuchlin ſentoit ſi-bien que ſon opinion n'eſtoit point à l'épreuve d'une diſcuſſion éxacte, qu'il demandoit qu'on crût ſur ſa parole l'excellence & l'antiquité de la Cabale, par la raiſon qu'il faut s'en rapporter aux habiles gens dans les choſes qui regardent leur meſtier. *Credamus*, diſoit-il, *unicuique in arte ſua perito.*

Quand il n'y auroit que les divers changements arrivez de l'aveu même des Juifs, aux lettres de leur alphabet, c'en ſeroit aſſez pour renverſer leur ſyſteme ſur l'antiquité de la Cabale. Les opérations de cette ſcience roulent eſſentiellement ſur un arrangement fixe, & ſur une figure déterminée des lettres hébraïques, ſur la variété des traits droits ou courbes, horizontaux ou perpendiculaires, ſur les couronnes & ſur les points dont les lettres ſont accompagnées. Cette forme de caractéres

regle

regle l'explication des noms de Dieu & des Anges, celle des trente-deux voyes de la ſageſſe, & des cinquante portes de la juſtice, qui ſont les fondements invariables de la Cabale. Il eſt pourtant certain que ces caractéres ont eſté dérangez, qu'ils ont même totalement changé avec le temps. Par conſéquent, la Cabale, qui eſt conforme aux lettres des derniers ſiécles, n'avoit pas lieu dans les ſiécles éloignez.

On voit des ſçavants ramener l'antiquité de la Cabale à l'eſtabliſſement général des ſciences dans les différentes parties du monde. C'eſt une grande difficulté de ſçavoir ſi les Egyptiens & les Grecs les ont empruntées des Hébreux, ou ſi les Hébreux leur en ſont redevables, ou enfin, ſi les uns & les autres ne ſe ſont pas rencontrez dans pluſieurs idées ſans ſe les eſtre communiquées. Quoy qu'il en ſoit de cette queſtion qui partage les ſçavants, faire ſuivre à la Cabale le même cours qu'aux autres ſciences, & alléguer ſans ceſſe la Cabale des Orientaux, la Cabale des Egyptiens, la Cabale des Grecs; comme on parle de celle des Juifs, c'eſt introduire peu à peu un nouveau langage, & qui plus eſt, de nouvelles opinions. Dans cette hypothéſe, on prétend que les Théologiens, les Philoſophes & les Poëtes de l'antiquité ont caché leurs ſecrets ſous des ſymboles, & ont donné à cet uſage ſymbolique le nom de Cabale. Il ſemble au contraire, que les anciens auteurs dont on parle ne firent jamais ſervir les ſymboles à déguiſer leur doctrine, & que quand même ils l'auroient fait, ce ne ſeroit point encore là ce que nous entendons par la Cabale. Suivons en peu de mots ces deux réflexions.

Non, ce n'eſtoit point pour ſe cacher, c'eſtoit pluſtoſt pour ſe faire mieux entendre, que les Orientaux employoient leur ſtyle figuré, les Egyptiens leurs hiéroglyphes, les Poëtes leurs images, & les Philoſophes la ſingularité de leurs diſçours. Nous trouvons dans le témoignage des Ecrivains, les raiſons naturelles de ces façons de parler, qui mal à propos nous paroiſſent remplies de myſtére. Les Orientaux parloient & parlent encore aujourd'huy un langage figuré, parce que c'eſt leur langage ordinaire; le climat qu'ils habitent tournant leur génie &

leur gouſt du coſté de l'allégorie & de la parabole. Les Egyptiens employérent les hiéroglyphes pour repréſenter leurs idées indépendamment de la parole, & pour rendre leurs ſciences & leurs découvertes d'un uſage plus général dans des lieux & dans des temps où leur langue auroit pû n'eſtre point entenduë. Le langage des Poëtes eſt, dans ſon origine, une maniére agréable d'inſtruire le peuple, & de luy faciliter par des images, l'intelligence de la Religion, de la Morale & de l'Hiſtoire. Les Philoſophes uſoient auſſi de ſymboles pour mieux approfondir la Religion & la Nature, & pour les expliquer enſuite aux autres d'une maniére plus ſenſible. On eſtoit donc bien éloigné de faire ſervir les ſymboles à tenir les ſciences dans l'obſcurité. Alors, comme aujourd'huy, le ſilence eſtoit deſtiné à voiler les ſecrets, mais le ſymbole eſtoit fait pour les publier.

En ſuppoſant même dans ces temps reculez une ſcience ſymbolique qui, réſervée à un petit nombre de perſonnes, auroit eſté interdite au reſte du monde, ce ne ſeroit point encore là la Cabale dont nous cherchons l'origine, cette Cabale, dont le caractére particulier n'eſtoit pas tant de demeurer cachée à la faveur de quelques ſymboles, que de faire réſider dans ces ſymboles-mêmes, dans des lettres & dans des nombres, une multitude de myſtéres & de vertus ſecretes. Or, c'eſt-là une doctrine que l'antiquité ne vit jamais réduite en principes & en méthode.

Mercure, ou Hermès Triſmégiſte, uſa de ſymboles en apprenant aux Egyptiens de grands myſtéres; mais il n'eſt point dit qu'il ait reconnu dans ces ſymboles rien qui puiſſe le faire regarder comme un Cabaliſte.

Orphée produiſit des changements merveilleux par le moyen de quelques ſymboles qu'il avoit apportez d'Egypte, c'eſt-à-dire, qu'il employa avec ſuccès la poëſie & la muſique pour adoucir des hommes féroces. De tels ſymboles ne ſont point ceux qui caractériſent la Cabale.

Les anciens Poëtes ont pû quelquefois ſuppoſer l'opinion populaire, qui attribuë des effets ſinguliers à l'uſage de certaines

paroles ou de certains nombres; mais c'estoit alors, comme aujourd'huy, une de ces opinions particuliéres qui ne dépendent d'aucun corps de doctrine, & qui par conséquent ne sont point du ressort de la Cabale.

Pythagore, il est vray, traitoit fort au long des nombres & de leurs propriétez; mais bien loin de les employer comme des caractéres cabalistiques, il ne s'en servoit, de l'aveu des sçavants, que comme d'autant d'emblêmes ou de comparaisons pour découvrir des véritez de Théologie, de Morale ou de Physique.

On prétend aussi que Zoroastre, quel qu'il soit, a fait de grandes découvertes dans l'Astronomie & dans l'Histoire naturelle, ou, si l'on veut, dans l'Astrologie & dans la Magie. Ces deux derniéres sciences peuvent avoir quelque chose de commun avec la Cabale, mais elles en sont très-différentes dans leur méthode & dans leurs principes, comme nous le dirons plus bas.

Socrate & Platon ont enseigné le commerce des hommes mortels avec les esprits. D'autres ont establi la doctrine des prestiges & des enchantements. En un mot, toute l'antiquité nous présente des idées qui reviennent à celles de la Cabale. Mais, je l'ay déja dit, ce sont toûjours ou des points isolez & indépendants de tout principe suivi, ou des opinions estrangéres à la Cabale, qui ne roulent point, comme elle, sur les propriétez merveilleuses des symboles.

Si l'histoire de la conversion d'Aristote à la religion Judaïque n'estoit pas une fable grossiére, comme elle l'est visiblement, il faudroit avouer que la Cabale estoit en vogue dans le temps de ce Philosophe, parce que les motifs qu'il cite de son changement dans une prétenduë Lettre à Alexandre le Grand, paroissent tirez des merveilles frappantes de la Cabale. *A la fin de mes jours*, dit-il, entre autres choses, *j'ay disputé avec un sage d'Israël, & il m'a gagné en faveur de sa Loy, après m'avoir montré les prodiges sensibles & incontestables qu'il opéroit en vertu des noms de la sainteté.* Cette Lettre sortie de la main d'un Rabbin, n'a paru que 1850. ans après la mort d'Aristote. Jugez, Messieurs, ce qu'il en faut penser.

M. Basnage est un de ceux qui prodiguent le plus facilement le nom de Cabale à tout ce qui présente quelqu'air de symbole ou de mystére. La Cabale des Egyptiens, celle des premiers Chrestiens, sont célébres dans son histoire des Juifs; & pour en venir à celle des Hébreux, les Esséniens, Juifs establis en Egypte sous le regne des Ptolémées, luy paroissent les premiers Cabalistes de leur nation, parce qu'ils furent les premiers qui tournant l'Ecriture Sainte en allégories, en outrérent le sens figuré. Sur ce fondement, l'Egypte, dit-il, est le berceau de la Cabale des Juifs; & il en fixe l'establissement parmi eux, dans les siécles qui précédérent le Christianisme. Il convient cependant qu'on n'en trouve aucune idée ni dans la Paraphrase Chaldaïque faite peu de temps avant Jesus-Christ, ni dans les Livres du Nouveau Testament. Il répond même sçavamment aux difficultez de ceux qui croyent en voir quelques vestiges dans l'Evangile, & dans les Epistres de S.t Paul. Pour ce qui regarde Philon Juif, qui vers le temps de Jesus-Christ, donna dans l'excès des interprétations mystiques, Origéne qui suivit la même route, & presque tous les Peres de l'Eglise qui ont aimé les allégories, il les met, par la même raison que les Esséniens, au rang des Cabalistes, comme si la Cabale consistoit à substituer le sens mystique au littéral, & non pas plustost à tout confondre & à tout renverser par une combinaison arbitraire de mots, de nombres & de lettres. C'est à cet usage symbolique de mots, de lettres & de nombres qu'il faut s'arrester. A-t-il esté suivi dans les premiers siécles de l'Eglise par les Payens, par les Hérétiques, par les Saints Peres ou par les Juifs? c'est ce qu'il faut éxaminer.

La Philosophie dégénéra sous les Empereurs Romains, en une curiosité superstitieuse pour tout ce qu'il y avoit d'extraordinaire & de frappant dans la nature. Anaxilaüs & Nigidius Figulus accusez de magie, furent éxilez par Auguste. Néron, au contraire, fit venir à Rome des Philosophes Arabes, qui avoient la réputation de magiciens. Dans la suite, Philostrate parmi les Grecs, Apulée parmi les Latins, & plusieurs autres qu'il seroit trop long de rapporter, donnérent cours à ce nouveau

genre de Philoſophie. Mais comme la magie embraſſoit une infinité de moyens différents dans ſes opérations, & qu'elle n'y faiſoit entrer les lettres & les nombres qu'en paſſant & dans des vûës prophanes, il ne faut pas la confondre avec la Cabale, dont la méthode ſe réduiſoit preſque uniquement à ce peu de ſymboles, & dont le principe eſtoit d'ailleurs divin & ſacré dans l'idée de ſes partiſans.

On accuſe les premiers hérétiques, tels que les Gnoſtiques & les diſciples de Baſilide & de Valentin, d'avoir ſuivi les viſions de la Cabale ſur les nombres, ſur les taliſmans, & ſur les émanations de la divinité. Il eſt vray qu'ils ont quelquefois remarqué je ne ſçais quelle analogie entre certains nombres & certains points de croyance, rapportant, par éxemple, leurs trente Eones aux trente années de la Vie de Jeſus-Chriſt. Mais on ne voit pas qu'ils ayent attaché rien de merveilleux aux nombres & aux lettres, & moins encore qu'ils en ayent fait une méthode générale & ſuivie. L'Abraxas de leurs taliſmans n'eſtoit autre choſe, ſuivant M. Baſnage même, que le nombre 365. dont ils ſe ſervoient pour marquer ſimplement leur opinion ſur le nombre des 365. cieux, égal à celuy des jours de l'année; opinion expreſſément rapportée par S.t Irenée. Enfin les émanations de leurs Eones reſſemblent encore moins aux Sephiroth de la Cabale qu'aux générations divines de Sanchoniaton, & aux perfections que les Philoſophes Grecs faiſoient couler de l'eſſence de Dieu. On ne ſçauroit donc rien conclurre d'une telle reſſemblance.

Les Peres de l'Egliſe ont fait quelquefois ſervir les nombres & les lettres à développer les myſtéres de la Religion. Ce n'eſt pas à dire qu'ils fuſſent Cabaliſtes. Ces ſymboles n'eſtoient dans leurs vûës ni des preuves déciſives de la doctrine, ni des moyens eſtablis pour aller à de nouvelles découvertes, mais des images pour rendre leurs paroles plus ſenſibles, des comparaiſons pour enrichir leurs diſcours, des tours ingénieux pour attirer l'attention de ceux qu'on vouloit inſtruire; en un mot, des façons de parler où l'on ſuivoit le gouſt du ſiécle, & l'uſage des lieux où l'on vivoit. Il reſtoit même, il n'y a pas plus d'un

siécle, dans l'éloquence de la Chaire, quelques vestiges de ces applications symboliques, qu'on ne regardoit point comme des productions de la Cabale.

Saint Jérôme n'a guéres employé cette sorte d'idées que dans une Lettre, où il donne une explication mystique de l'alphabet Hébreu. Il prend les lettres en particulier, il forme un mot de chacune, & rapprochant tous ces mots ensemble par un rapport qu'il leur imagine, il en fait une suite de pensées édifiantes sur la Religion. Il ne paroît pourtant reconnoistre d'autre mystére dans ces lettres, que de pouvoir servir d'occasion à une personne dévote de faire de pieuses réfléxions.

Il est encore moins Cabaliste en d'autres endroits, qu'on a coustume de citer pour prouver que les combinaisons que la Cabale fait des lettres ne luy estoient pas inconnuës. Ces combinaisons de lettres employées par la Cabale, se réduisent à trois sortes d'opérations. La premiére est la transposition des lettres d'un mot, pour y trouver un autre mot composé des mêmes lettres, ce que nous appellons Anagramme. La seconde est de prendre les lettres d'un mot pour en faire les lettres initiales d'autant de mots différents, ce qui revient à nos Acrostiches. La troisiéme est le changement des lettres prises les unes pour les autres, suivant différentes maniéres d'en faire la substitution, ce qui sera, quand on le voudra, une maniére de chiffre ou d'écriture cachée. Telles sont les trois sortes de combinaisons de lettres en usage dans la Cabale. Elles pourroient, si l'on veut, avoir esté en vogue depuis le commencement du monde, sans que la Cabale en fût plus ancienne, parce qu'elles ne deviennent cabalistiques qu'autant qu'on les fait servir à trouver des mystéres cachez ou des vertus secretes. Saint Jerôme dit que David employa contre Semeï un terme dont chaque lettre signifioit un nouveau terme injurieux; c'est un acrostiche. Il dit encore que Jérémie, dans ses Prophéties, écrivoit Sesac au lieu de Babel, pour n'estre point entendu de tout le monde; c'est un chiffre qui avoit besoin de clef. Dans ces deux exemples, il n'y a pas l'ombre de la Cabale.

Il ne paroît pas même que cette doctrine ait esté connuë

des Juifs dans les premiers siécles de l'Eglise. Bartolocci, à la vérité, assûre que Néchunias écrivit sur les noms cabalistiques peu avant la destruction du temple; il se fonde sur un livre qui luy est attribué. Mais comme il ne reste presque de ce livre que le seul titre, qui est *de l'E'clatant* ou *du Merveilleux*, cela ne suffit pas pour en faire aujourd'huy un livre de Cabale.

On écrivoit en ce temps-là contre les Juifs des volumes considérables, ils en ont eux-mêmes composé pour lors que nous avons encore, & on n'y découvre aucun vestige de la Cabale. Dans le Talmud est le dénombrement des Docteurs Hébreux, distinguez en six classes, suivant leur genre d'étude ou leur maniére de vie. Ils s'attachoient, dit-on, les uns à la Bible, à la Misnach, à la Gémare, ou aux allégories, & les autres à l'observation des préceptes, ou à la pratique des bonnes œuvres. Abulfarage réduit aussi les sectes des Juifs à six, & il nomme les Rabbins, les Lévites, les Pharisiens, les Saducéens, les Baptistes & les Religieux. S.t Jean de Damas en compte sept, les Scribes, les Pharisiens, les Saducéens, les Hémérobaptistes, les Esséniens, les Nazaréens & les Hérodiens. Jamais il n'est question de Cabalistes.

On voit pourtant dans le Talmud des allusions mystérieuses aux mots, aux lettres & aux nombres. Tantost on raconte que les lettres de l'alphabet demandent à Dieu d'estre employées comme instrument de la création du monde. Tantost on remarque que les lettres qui forment le nom de Satan, font le nombre de 364. pour marquer le pouvoir qu'a Satan d'exercer son ministére 364. jours de l'année, n'ayant les mains liées que le seul jour de l'expiation. Icy le nom de Dieu est gravé sur des chaînes dont on veut lier Asmodée; là ce même nom est écrit sur un test qui doit fermer un abysme. En un mot, le Talmud est plein d'idées extraordinaires qui semblent approcher de la Cabale; mais à les examiner de près, elles en sont très-éloignées: les unes sont visiblement des paraboles ou des allégories qu'on ne sçauroit prendre à la lettre; les autres sont des opinions populaires qui ne font partie d'aucun corps de doctrine, & la plusparт retombent dans le cas des prestiges,

des opérations magiques ou des événements merveilleux, que nous avons si souvent distinguez de la Cabale.

L'Alcoran est écrit dans le même goût & vers le même temps que le Talmud; & sur la matiére présente, il en faut porter le même jugement.

Ce ne fut qu'après ces deux ouvrages que parut le livre *Jetzira*, ou *de la Formation*, que les Cabalistes attribuent au Patriarche Abraham, & où ils prétendent qu'est renfermée en substance toute leur doctrine.

Postel, qui a donné une version latine de ce livre, en fait même remonter l'antiquité jusqu'à la naissance du monde. Il dit que dès lors cet ouvrage vola de bouche en bouche, qu'Abraham le mit au jour; que pendant trois mille ans après il ne s'est trouvé personne en estat de le publier, que Jérémie l'avoit étudié avec soin, qu'il a demeuré caché parmi les Juifs, tandis que Platon, Pythagore & Cicéron en ont dévoilé les mystéres qui regardoient la nature & ce monde visible; que quoyqu'il cite des ouvrages fort postérieurs au siécle d'Abraham, il ne laisse pas d'estre du temps d'Adam & des premiers Patriarches; qu'il en est du livre de la Formation & de celuy de la Genése, comme de l'idée de l'ouvrage & de l'ouvrage-même; que l'ouvrage ne peut venir qu'après l'idée, & que par conséquent il n'y auroit jamais eu un livre de la Genése, si celuy de la Formation ne l'eût précédé. Ainsi parloit Postel à l'âge de six mois de sa véritable vie, comme il le déclare luy-même, suivant l'idée de je ne sçais quel rajeunissement cabalistique, qu'il s'imaginoit avoir esté fait en sa personne. Je crois que vous me dispensez, Messieurs, de répondre sérieusement à ces visions. Il suffit d'opposer à Postel l'aveu qu'il est obligé de faire, qu'il y a dans ce livre des choses postérieures à Abraham. Il veut parler sans doute des couronnes adjoûtées aux lettres de la division du Zodiaque en douze Signes, des noms Arabes donnez aux planétes, & des noms des mois, que les Juifs ont empruntez des peuples estrangers qui les avoient réduits en servitude.

Aussi plusieurs Cabalistes prétendent-ils que l'ouvrage a esté compilé par Akiba, fameux Juif que l'Empereur Hadrien fit

mourir

mourir l'an 120. de l'Ere Chreſtienne, & auquel ils attribuent encore une petite feuille avec le titre de *Lettres* ou *Alphabet d'Akiba*. Mais ni le Talmud qui fait mention de ce Rabbin, ni aucun autre ancien monument ne diſent rien de l'alphabet non plus que du livre Jetzira.

Quand même ces deux ouvrages ſeroient auſſi anciens qu'on le prétend, ils n'annoncent point la Cabale auſſi clairement qu'on voudroit le faire croire. L'alphabet n'eſt compoſé que de quelques réfléxions morales & allégoriques ſur la figure particuliére des caractéres Hébreux, & ſur les couronnes qui les accompagnent. Le livre Jetzira commence par les trente-deux voyes, ou pluſtoſt ne roule que ſur elles. Les dix premiéres voyes qui ſont les ſephiroth, autrement les dix ſplendeurs, y ſont rapportées en ſi peu de mots & d'une maniére ſi obſcure, qu'on ne ſçauroit deviner de quoy il y eſt parlé. On en fait l'application à une choſe ou à pluſieurs, comme on le juge à propos. On y a trouvé juſqu'icy dix noms de Dieu, dix perfections divines, dix Ordres d'Anges ou d'Eſprits, dix ſphéres céleſtes, dix membres de l'homme, les dix préceptes de la Loy, les dix catégories d'Ariſtote, les nombres en général, & ſur-tout le nombre de dix célébré par Pythagore; la ſubordination des effets naturels à leurs véritables cauſes, enfin le chœur d'Apollon & des neuf Muſes. Des trente-deux voyes dont Dieu s'eſt ſervi pour former le monde, voilà, ſelon le livre Jetzira, quelles ſont les dix premiéres. Les vingt-deux autres ſont expliquées plus au long & plus clairement. Ce ſont les vingt-deux lettres de l'alphabet Hébreu. On les prend ſéparément pour autant de lettres initiales d'un grand nombre de mots différents; elles ſervent auſſi à diſtinguer pluſieurs eſtres naturels avec leurs propriétez, dont on fait des deſcriptions aſſez peu raiſonnées. C'eſt-là, autant que j'ay pû le comprendre, la maniére dont l'auteur prétend que les lettres ont concouru à la formation de l'univers, idée ſinguliére & bizarre, mais toûjours fort éloignée des prétentions des Cabaliſtes.

Le Rabbin Haï Gahon, qui mourut en 1037 ou 1038. eſt le premier Ecrivain connu qui ait parlé du livre Jetzira, &

il eſt en même-temps auteur des premiers ouvrages que nous ayons, où la Cabale des Juifs ſoit clairement énoncée. On peut donc conclurre que l'époque du livre Jetzira, & celle de la Cabale des Juifs, tombent vray-ſemblablement l'une & l'autre vers le dixiéme ſiécle de l'Egliſe. Avant ces temps, on ne voit pas même le nom de Cabale employé dans le ſens qu'il a eu depuis.

Le livre intitulé *Johar* ou *Splendeur*, eſt un de ceux dont les Cabaliſtes vantent le plus l'excellence & l'antiquité. Ils diſent communément que Simeon Jochaïde & ſon fils Eléazar le publiérent dans les commencements du Chriſtianiſme, & on accompagne cette publication de pluſieurs prodiges. Mais il eſt évident que ce n'eſt pas un ouvrage de ces temps reculez, puiſqu'on y parle des points de la Maſore, qui ſont une invention du dixiéme ou du onziéme ſiécle. D'ailleurs, le Talmud qui cite fort ſouvent Jochaïde, ne fait point mention de ce livre. Enfin, un des principaux auteurs Juifs aſſûre qu'on diſoit en 1290. peu de temps après la publication du Johar en Occident, que tout ce qu'il contenoit n'eſtoit point de Simeon, qu'un nouveau Compilateur y avoit mis la main, & que ce livre ayant eſté trouvé en Orient par Moyſe fils de Rachman, avoit eſté envoyé en Eſpagne, où Moyſe de Leon l'avoit publié en 1253. Il eſt à croire qu'il n'éxiſtoit point encore dans le temps de la révolution, qui, après la mort de Haï Gahon, obligea pluſieurs Juifs d'Orient de paſſer en Eſpagne. On ne ſçauroit donc en tirer aucune conſéquence en faveur de l'antiquité de la Cabale des Juifs. Mais revenons à ce qui a pû donner occaſion à ſon eſtabliſſement vers le dixiéme ſiécle de l'Egliſe.

Les malheurs qui avoient deſolé l'Empire Romain quelques ſiécles auparavant, y avoient entraîné la décadence des Lettres, des Arts & des Sciences. La Philoſophie, en particulier, ne jouiſſant plus du loiſir & de la protection néceſſaires pour la ſoûtenir, eſtoit peu à peu tombée dans l'obſcurité. Bientoſt on perdit de vûë l'ancienne doctrine; les ſymboles de Pythagore & les allégories de Platon ne furent plus que des énigmes, & à l'étude ſérieuſe de la Religion & de la Nature, ſuccédérent

les superstitions, les visions, l'amour du merveilleux, & tout ce qui pouvoit en même-temps flatter l'ignorance & la curiosité. Quelques-uns prétendent que la Cabale se forma de ce reste impur de Philosophes Grecs & Latins; mais je crois que leur philosophie passa encore dans un nouveau canal, avant que de donner naissance à la Cabale. En voicy la preuve dans le simple précis de ce qui se passa sur ce sujet entre les Sarasins & les Juifs, aux 7. 8. 9. & 10.me siécles de l'Eglise.

Les Sarasins donnérent retraite aux Lettres chassées de Rome & d'Athénes; ils envoyérent même chercher jusqu'au fond de la Grece, les ouvrages des anciens Philosophes. Isaac Vossius croit que les Arabes avoient jusques alors vêcu dans l'ignorance; Hottinger & Stanley soûtiennent le contraire. Comment, en effet, Néron auroit-il envoyé chercher des Philosophes magiciens en Arabie, si les sciences y avoient esté tout-à-fait inconnuës? Quoy qu'il en soit, cette Nation ne songea pas plustost à devenir la maistresse du monde, qu'à l'éxemple des autres qui avant elle en avoient fait la conqueste, elle se déclara d'une maniére particuliére en faveur des sciences.

On cultiva donc la Philosophie avec soin dans les Académies du Caire, de Constantine, de Sigilsmese, de Basora, d'Hubbede, de Fez, de Maroc, de Tunis, de Tripoli, d'Alexandrie & de Coufah. Malheureusement les Sarasins l'avoient reçûë fort altérée des mains des derniers Interprétes, & ils n'estoient point en estat de la rétablir dans son véritable sens. Ils y trouvoient trop d'obstacles, & dans leur Langue, qui leur rendoit le tour des Langues estrangéres difficile à entendre, & dans le caractére de leur génie, plus propre à courir après le merveilleux ou à approfondir des subtilitez, qu'à s'arrester à des véritez solides. Leur Théologie rouloit sur des idées abstraites; ils se perdoient dans leurs recherches profondes sur les noms de Dieu & des Anges: souvent il ne s'agissoit dans leur Philosophie que de questions frivoles; ils tournoient en Astrologie judiciaire, la connoissance qu'ils avoient du Ciel: enfin, attachant des mystéres & des secrets à de simples symboles, ils croyoient posseder l'art de venir à bout de leurs

deſſeins par un uſage arbitraire de lettres ou de nombres.

Tels furent les fondements de la Cabale, jettez par les Saraſins dans le temps que les Juifs vivoient en Orient ſous leur domination. Perſécutez par tout ailleurs, ils avoient une reſſource dans la bonté des Caliphes, ſoit que les Mahometans uſaſſent de cette indulgence en conſidération de ce que leur Prophéte s'eſtoit ſervi d'un Juif pour rédiger l'Alcoran, ſoit que ce fût un effet de la politeſſe & de la douceur qu'inſpire naturellement l'amour des Lettres. Les Princes Saraſins ayant quitté le ſéjour de Damas, tinrent ſucceſſivement le Siége de leur Empire à Coufah & à Bagdat; & c'eſt au voiſinage de ces villes que les Juifs avoient leurs Académies de Fora & de Pundébita. Ils ſe rendirent peu à peu conſidérables dans l'Eſtat. David Ganz aſſûre qu'ils y occupérent des poſtes importants dans la police, dans la juſtice & dans les finances, & qu'il y eut telle ville où l'on comptoit neuf cens mille perſonnes de leur nation. L'éxagération eſt forte ſans doute, mais on peut toûjours en conclurre que les Juifs ſe reſſentoient moins là qu'ailleurs des malheurs de leur diſperſion. Ils devinrent encore plus puiſſants, lorſque les révolutions, inévitables aux grands Empires, eurent affoibli l'autorité des Caliphes. Les Chefs des Académies Juives ſe comportérent en Princes de leur nation, & firent ſervir le crédit qu'ils avoient au rétabliſſement de leurs Académies.

Les Juifs avoient auparavant négligé les ſciences eſtrangéres, pour ne s'attacher qu'à l'étude de la Religion. Ils avoient même autrefois lancé des malédictions contre ceux de leurs freres qui s'adonneroient aux Lettres profanes de la Grece. Mais ſous le joug des Saraſins, ils ſurmontérent cette vaine délicateſſe. D'abord ils empruntérent de leurs nouveaux maiſtres l'uſage de la Grammaire, pour réduire en préceptes la façon d'apprendre la Langue ſainte. Les Sçavants en conviennent, ſuivant la remarque de Loſius. M. Simon adjoûte qu'ils n'employérent alors la Maſore même qu'à l'éxemple des Saraſins, qui avoient adjoûté des points à l'Alcoran du tems d'Omar. Enfin les Juifs commencérent à inonder le monde de leurs livres, écrits pour la

pluſpart dans le goût des Arabes, ſuivant la coûtume qu'ont les peuples vaincus, de prendre les mœurs & les opinions de leurs conquérants. On peut même remarquer dans la Bibliothéque des Rabbins, que leurs livres les plus anciens ſur les ſciences, ſont des traductions de livres Arabes. Les Saraſins aimoient ſur-tout l'Aſtronomie & la Médecine; les Juifs s'appliquérent avec ſuccès à ces deux ſciences, qui ont eſté ſouvent depuis une ſource de gloire & de richeſſes pour pluſieurs particuliers de cette nation, & même le ſalut du peuple entier dans des occaſions critiques.

Mais pour dire quelque choſe qui vienne plus directement à la queſtion, les Saraſins eſtoient Cabaliſtes, & les Juifs le furent auſſi. Le paralléle de l'une & de l'autre Cabale a eſté fait par Kircher, dans le ſecond Tome de ſon Œdipe Egyptien. Comme on ne peut rien adjoûter à ce que ce Sçavant en a écrit, je me contente de remarquer en finiſſant, que le P. Kircher, prévenu en faveur de l'antiquité de cette ſcience, qu'il voyoit eſtre la même chez les Juifs & chez les Saraſins, a ſuppoſé que ces derniers l'avoient priſe des autres, au lieu de reconnoître qu'ils en eſtoient les premiers auteurs.

LES ARGONAUTES, OU *DISSERTATION* *SUR LA CONQUESTE* *DE LA TOISON D'OR.*

Par M. l'Abbé BANIER.

22. de Juin 1731.

L'HISTOIRE ancienne de la Grece présente peu de sujets plus célébres que la Conqueste de la Toison d'Or par les Argonautes; mais il n'en est point en même-temps qui soit rempli de plus de fictions. Si nous avions le Poëme d'Orphée, qui assista luy-même à cette expédition, nous y apprendrions les véritables aventures des Argonautes; peut-estre même que cet événement y estoit raconté d'une maniére simple & naturelle, & que ce n'est que dans la suite qu'on y a mêlé toutes les fables qu'on y trouve aujourd'huy. Du moins j'ay cette idée, que plus un auteur est ancien, plus on y rencontre de ce naturel & de cette simplicité qui accompagnent ordinairement la vérité. Mais enfin nous n'avons plus cet ouvrage, & les Poëtes qui sont venus depuis, ont cherché à faire d'un événement ordinaire, & peut-estre peu considérable, un sujet brillant & magnifique, & en même-temps une énigme presque impénétrable. J'ay dit peut-estre peu considérable en luy-même, du moins seroit-il regardé comme tel aujourd'huy; & par le grand nombre de fictions dont on a affecté de le charger, je suis persuadé qu'il a esté regardé de même par ceux qui l'ont raconté, & ausquels toutes ces fables ont paru nécessaires pour le soûtenir. Cependant cet événement se trouve lié avec l'histoire ancienne de la Grece, il ne peut en estre détaché sans renverser presque toutes les généalogies de ces temps-là; bien developpé, il sert à éclaircir les antiquitez des siécles héroïques: enfin il y a peu d'auteurs anciens qui n'en parlent; & j'ay cru qu'en rassemblant

ce qui s'en trouve épars dans leurs ouvrages, je pourrois contribuer en quelque sorte à éclaircir l'histoire d'un siécle dont l'étude est accompagnée de beaucoup de difficultez.

Quoyque nous n'ayons plus ni le poëme du véritable Orphée, ni celuy d'Epiménide de l'isle de Crete, qui, suivant Diogene Laerce, avoit composé vers la 47.me Olympiade, environ six cens ans avant l'Ere Chrestienne, un poëme de six mille six cens vers sur cette expédition, nous ne manquons pas cependant de secours. Parmi les Historiens, Diodore de Sicile, Apollodore, Strabon, Trogue Pompée, sans nommer les autres, sont ceux qui en ont parlé avec le plus d'estenduë: je ne cite point icy Hérodote, parce qu'il n'en dit qu'un mot en passant; mais des preuves indirectes tirées de ce même Auteur, me serviront beaucoup dans la suite. Il seroit inutile de nommer icy les Poëtes anciens, ils en parlent presque tous. Nous avons encore trois poëmes sur cette expédition; celuy d'Onomacrite, qui porte le nom d'Orphée, & qui fut composé du temps de Pisistrate vers la 55.me Olympiade, environ 550. ans avant l'Ere Chrestienne; celuy d'Apollonius de Rhodes, composé vers le temps des premiers Ptolémées; & celuy de Valerius Flaccus, qui écrivoit sous le regne de Vespasien, & dont l'ouvrage, demeuré imparfait, finit vers le milieu du 8.me Livre. La pluspart des autres Poëtes font de fréquentes allusions à cette conqueste; Pindare, sur-tout, en parle fort en détail dans la 4.me Olympique & dans la 3.me Isthmique. Homére, à la vérité, le plus ancien de tous ceux qui nous restent, n'en dit qu'un mot, mais ce qu'il en dit nous en donne une idée juste, quoyque générale, & telle, qu'elle regnera dans toute cette dissertation: c'est dans le 12.me livre de l'Odyssée, où Circé prédisant à Ulysse les dangers qu'il aura à courir sur la mer, luy parle des roches errantes qu'elle dit estre dans le détroit qui sépare la Sicile de l'Italie, & où, adjoûte-t-elle, passa la navire Argo. *Il n'y a jamais eu*, dit Circé, *qu'un seul vaisseau qui se soit tiré de ces abysmes; c'est la célébre navire Argo, qui, chargée de la fleur des Héros de la Grece, passa par là en revenant de la Colchide, où regnoit le Roy Æetes; & il ne faut pas douter*

Vie de ce Philos.

Odyss. l. 12.

que les courants ne l'eûſſent portée contre ces rochers, ſi Junon ne l'eût conduite elle-même, & ne l'eût fait paſſer ſans danger, parce qu'elle aimoit & protégeoit Jaſon. C'eſt dans ces ſources que j'ay puiſé l'hiſtoire qui fait le ſujet de cette diſſertation, ſans toutefois avoir négligé ceux des modernes qui en ont expliqué quelques circonſtances, comme Bochart & M. le Clerc; & c'eſt auſſi dans ces mêmes ſources qu'il faut prendre la véritable idée de cet événement, qui certainement n'eſt ni le myſtére du grand œuvre, comme l'ont cru quelques Philoſophes chimiſtes; ni un ſimple voyage de marchands Grecs, qui entreprirent de trafiquer ſur les coſtes Orientales du Pont-Euxin, ainſi que l'a prétendu M. le Clerc, lequel cependant, aidé des lumiéres du ſçavant Bochart, a très-heureuſement expliqué quelques aventures de la navigation des Argonautes; ni enfin l'hiſtoire d'Abraham, d'Agar & de Sara, de Moyſe & de Joſué, comme a entrepris de le prouver depuis peu un Auteur, qui, ſur le plan du P. Thomaſſin, de M. Huet, & de quelques autres ſçavants du dernier ſiécle, veut ramener la pluſpart des fables anciennes à l'Ecriture ſainte mal interprétée par les Payens. Les paralléles forcez qu'on eſt obligé de faire pour ſoûtenir de pareilles prétentions, ſont un écueil où ſe trouveront toûjours arreſtez ceux qui voudront ramener à un ſyſteme ſuivi & médité par les anciens, l'introduction des fables dans leur religion & dans leur hiſtoire; introduction arrivée en différents temps, en différents pays, & dont la véritable cauſe, ſans rapporter icy celles dont j'ay parlé fort au long dans mon explication des fables, n'a eſté que le penchant qu'ont toûjours eu les hommes pour le ſublime & le merveilleux.

Bib. Univ. tom. 6.

Conference de la Fable & de l'Ecrit. ſainte, tom. 1.

Tom. 1.

Pour donner quelque ordre à cette diſſertation, je la diviſe en quatre parties. Dans la premiére, je parleray du ſujet qui donna lieu au voyage des Argonautes; je rapporteray ce qui ſe paſſa dans la Grece à cette occaſion, juſqu'à l'embarquement, & je feray connoiſtre tous les Capitaines qui prirent parti dans cette expédition. Dans la ſeconde, je raconteray & j'expliqueray les aventures qui leur arrivérent pendant le cours de leur navigation. La troiſiéme renfermera l'hiſtoire de ce

qui

qui se passa dans la Colchide. Et dans la quatriéme enfin, après avoir parlé de leur retour dans la Grece, je tâcheray de fixer l'époque de cette expédition; époque qui répandroit beaucoup de lumiére sur toute l'histoire des temps héroïques de la Grece, si on pouvoit s'en assûrer. Comme cette matiére demande beaucoup de détails pour estre traitée d'une maniére digne de cette Académie, permettez-moy, Messieurs, d'en faire le sujet de plusieurs lectures.

PREMIE'RE PARTIE.

Pour bien entendre ce qui donna lieu au voyage des Argonautes, il faut prendre la chose dans son origine. Athamas fils d'Eolus, petit-fils d'Hellen, & arriére-petit-fils de Deucalion, estoit Roy de Thébes dans la Béotie. Ce Prince eut deux femmes, Ino fille de Cadmus, qu'il répudia quelque temps après pour épouser Nephelé, dont il eut Phrixus & Hellé. C'est ainsi que Sophocle appelle la seconde femme d'Athamas, que Pindare nomme Démotice, & Phérécyde, Themisto. Comme elle estoit sujette à quelques accès de folie, il en fut bien-tost dégousté, & reprit Ino qui luy donna deux fils, Léarque & Mélicerte. Ino se voyant mere de deux enfants, prit beaucoup d'empire sur l'esprit de son époux, & haïssant mortellement les enfants de sa rivale, qui, estant les aisnez, devoient succéder à leur pere à l'exclusion des siens, elle chercha tous les moyens de les faire périr. Pour réussir plus sûrement dans son entreprise, elle en fit une affaire de religion. La ville de Thébes estoit désolée par une cruelle famine, dont on prétend qu'elle estoit elle-même la cause. Elle avoit empoisonné le grain qui avoit esté semé l'année précédente, ou, si nous en croyons Hygin, elle l'avoit fait mettre dans de l'eau bouillante pour en brûler le germe. On ne manquoit jamais dans les calamitez publiques, d'aller à l'Oracle. Les Prêtres estoient gagnez par la Reine, & leur réponse fut, que pour faire cesser la désolation, il falloit immoler aux dieux les enfants de Nephelé. Ces barbares sacrifices n'estoient pas inconnus dans un pays où Cadmus avoit apporté le culte religieux des Phéniciens, qui

Apoll. l. 1.

Olymp.

Lib. 1. Fab. 11.

offroient avec tant d'appareil de semblables victimes à Moloch; Phrixus averti par son gouverneur, si l'on en croit Diodore
Lib. 4. de Sicile, ou par un des Prêtres de l'oracle, qui, selon Hé-
Lib. 7. rodote, luy découvrit ce complot, fit sécretement équiper un vaisseau; & ayant enlevé une partie des trésors de son pere, il s'embarqua avec sa sœur Hellé, pour aller chercher un asyle chez Æetes son parent, qui regnoit dans la Colchide. La jeune Hellé fatiguée des incommoditez du voyage, mourut en che-
Lib. cit. min, ou, comme le raconte Diodore, estant montée sur le tillac du vaisseau pour vomir, elle tomba dans la mer, & se noya. On sçait que ce fut elle qui donna son nom à cette partie de l'Archipel, qu'on appella après cette aventure, l'Hellespont ou la mer d'Hellé. Comme on ne s'éloignoit pas beaucoup alors des costes, Phrixus prit terre pour y ensevelir sa sœur; & après luy avoir rendu les derniers devoirs, il se rembarqua, & arriva heureusement dans la Colchide, où Æetes le reçut avec bonté, & luy donna quelque temps après en mariage Calciope sa fille.

4. Pyth. Remarquons en passant, que Pindare donne un autre motif aux persécutions d'Ino, un amour méprisé. Cette Princesse, dit-il, aimoit Phrixus, & le trouvant insensible à sa passion, elle prit la résolution de le faire périr. Quoy qu'il en soit, (car c'est toûjours l'amour ou l'intérest qui gouvernent les hommes) les premiers soins de Phrixus, après son arrivée, furent de remercier les dieux de l'heureux succès de sa navigation, & il consacra la prouë de son vaisseau ou à Neptune, ou à Mars,
Sur la 4. Pyth. ou, si nous en croyons l'ancien scholiaste de Pindare, à Jupiter Phrixius ou le conservateur.

Ce fait, qui, comme on vient de le voir, est fort simple & fort naturel, se trouve orné dans les Poëtes de plusieurs circonstances fabuleuses qu'il est nécessaire d'expliquer avant que de passer outre. On dit qu'un belier à la toison d'or, qui avoit des aîles, & qui possédoit même le don de la parole, avoit averti Phrixus & Hellé des mauvais desseins de leur belle-mere, ou, selon une autre tradition, que les voyant près de l'autel sur lequel ils devoient estre immolez, il les avoit chargez sur

son dos & les avoit enlevez; que Phrixus à son arrivée dans la Colchide, oubliant le service important que le belier luy avoit rendu, l'avoit immolé à Jupiter, & en avoit consacré la peau dans son temple, & que ce fut cette précieuse toison, l'objet de la cupidité des Grecs, qui avoit donné lieu dans la suite au voyage des Argonautes. Les Poëtes même allérent jusqu'à faire la généalogie de ce belier, & ils publiérent qu'il estoit fils de Neptune & de Théophane, que ce dieu, pour mieux cacher son intrigue, avoit changée en brebis, s'estant luy-même métamorphosé en belier. Pour expliquer des circonstances si visiblement fausses, les anciens Mythologues inventérent une nouvelle fable, & dirent que le gouverneur de Phrixus se nommoit *Crios, le mouton*, ou *Chrysomalle, la toison d'or*; mais je crois qu'il vaut mieux dire simplement, avec Diodore de Sicile, Eusebe, & l'ancien Scholiaste d'Apollonius, que le vaisseau que monta Phrixus se nommoit le belier ou la toison d'or, parce qu'il en portoit la représentation: j'adjoûte que ce vaisseau estant fort léger, avoit volé, pour ainsi dire, de la Grece dans la Colchide, & que Phrixus, selon la coustume de ces temps-là, en avoit consacré la prouë au dieu de la mer. On voit bien même par cette explication, dans quel sens on pouvoit avoir dit que le belier à la toison d'or estoit fils de Neptune. *Diod. lib. 4.*

Apollonius de Rhodes adjoûte à la fable que je viens d'expliquer, que ce fut Nephelé elle-même qui, s'estant changée en nuée, enveloppa ses deux enfans prests à estre immolez, & les chargea sur le dos du mouton à la toison d'or; mais il est aisé de voir que cette fiction n'est fondée que sur le nom de cette Princesse, qui veut dire une *Nuée*. Les premiéres années du mariage de Phrixus & de Calciope furent fort heureuses, & il en eut quatre fils, Argos, Phrontis, Melas & Cylindus; mais Æetes qui envioit les trésors de son gendre, le fit mourir. *Diod.* Calciope, pour dérober ses enfants à la fureur de leur grand-pere, qui sans doute ne les auroit pas épargnez, les fit embarquer sécretement pour les faire conduire dans la Grece, espérant qu'Ino dont elle avoit appris la mort, n'estant plus en estat de les persécuter, Athamas les recevroit favorablement; mais ils

Lib. cit. firent naufrage dans une Isle, où, selon Diodore de Sicile, ils demeurérent jusqu'à l'arrivée de Jason, qui les ramena dans la Colchide, & les rendit à leur mere, laquelle, adjoûte le même Historien, pour reconnoistre un service si important, fit tout ce qui fut en son pouvoir pour favoriser la passion de ce Prince pour Medée sa sœur, ainsi que j'auray occasion de le dire dans la suite.

Pendant ce temps-là, Pelias parent d'Athamas, par Eolus, dont ils descendoient l'un & l'autre, comme on peut le voir dans Apollodore, gouvernoit une partie de la Thessalie; Valerius Flaccus prétend même qu'il estoit le maistre de toute cette belle partie de la Grece; & s'en exprimant d'une maniére poëtique, il dit que les fleuves & les montagnes de cette contrée luy obéissoient.

Lib. 1.

Argon. l. 1.

. . . . . . illius amnes
Ionium quicumque petunt: ille Othryn & Hæmum
Atque imum felix versabat vomere Olympum.

Ce Prince avoit usurpé la couronne sur son frere Eson à qui elle appartenoit légitimement, & une longue tyrannie l'avoit rendu l'horreur de son peuple: *jam gravis & longus populis metus,* ainsi que le dit le Poëte que je viens de citer. Pour bien entendre cette histoire, il est bon de sçavoir que Tyro fille du célébre Salmonée, avoit eu de Neptune Nelée & Pelias; mais comme ces sortes de galanteries n'effrayoient pas alors les prétendants, elle ne laissa pas ensuite d'épouser Cretheus de la race des Eolides, & elle en eut trois fils, Eson, Phéres & Amythaon. Cretheus bâtit dans la Thessalie la ville d'Iolchos, dont il fit la capitale de ses Estats, & laissa, en mourant, la couronne à Eson qui estoit l'aîné, donnant d'autres establissements à Phéres pere d'Admète, & à Amythaon, sans songer à Pelias qui ne luy appartenoit pas: celuy-cy, après la mort de Cretheus, se rendit puissant & détrôna Eson, l'obligeant de vivre en simple particulier, sans oser le chasser d'Iolchos: cependant pour s'assûrer la couronne, lorsqu'il apprit qu'Alcimède femme d'Eson*,

Lib. 1.

Apoll. l. 1.
Diod. &c.

* Quoyque les Anciens varient beaucoup sur le nom de la mere de Jason, ainsi qu'on peut le voir dans le Commentaire de Meziriac sur l'Epitre d'Hypsipyle à Jason, le grand nombre la nomme Alcimède.

venoit d'accoucher d'un fils, il chercha tous les moyens de le faire périr, parce que l'oracle qu'il avoit consulté après son usurpation, luy avoit prédit qu'il seroit détrôné par un Prince de la race des Eolides. Eson & Alciméde, qui pénétrérent les mauvais desseins du tyran, firent courir le bruit que le jeune Dioméde, c'estoit le premier nom de Jason, estoit dangereusement malade, & peu de jours après ils publiérent sa mort. On fit même tous les apprests des funérailles, mais au lieu de l'enterrer, sa mere le porta sécretement sur le mont Pelion, où Chiron, l'homme le plus sage & le plus habile de son temps, prit soin de son éducation. D'autres auteurs disent, car il y a beaucoup de variété sur ces anciennes histoires, que Pelias n'apprit qu'Eson avoit un fils, que lorsqu'il avoit déja quelques années, & que pour le faire périr, il le fit embarquer sur un mauvais vaisseau; mais que s'estant heureusement sauvé, Chiron le cacha dans son antre. Pindare, qui convient dans le fond de cette narration, suppose que Pelias ignoroit qu'Eson eût un fils, parce qu'Alciméde, qui avoit caché sa grossesse, l'avoit envoyé d'abord après sa naissance dans l'antre de Chiron avec beaucoup de soin. Tous les anciens conviennent que Jason fut élevé par Chiron, & le scholiaste de Pindare rapporte encore pour le prouver, deux vers d'Hésiode, qui le dit formellement. Ce Centaure luy apprit les sciences dont il faisoit luy-même profession, sur-tout la Médecine, & luy donna le nom de Jason, au lieu de celuy de Dioméde qu'il portoit auparavant, comme le dit l'ancien scholiaste de Pindare. Ce jeune Prince, âgé d'environ vingt ans, alla consulter l'oracle, qui luy ordonna de se vestir à la maniére des Magnesiens, de joindre à cet habillement une peau de léopard, semblable à celle que portoit Chiron, de se munir de deux lances, & d'aller dans cet équipage à la Cour d'Iolchos, ce qu'il executa de point en point. Pour aller du mont Pelion dans cette ville, il falloit passer l'Anaure, fleuve inconnu aux Géographes, mais qui est ainsi nommé par Apollonius de Rhodes & par Lucain. L'ancien scholiaste du premier des deux Poëtes que je viens de nommer, a raison de dire qu'il n'y eut jamais dans la Thessalie de fleuve de ce nom;

Voyez Apoll. Valer. Flaccus, & sur-tout Pindare Pyth. 4.

4. Pyth. & 3. Némée. Tzetzès chil. 6. hist. 76.

Sur la 4. Pyth.

Argon. l. 1. Phars. lib. 3.

aussi n'est-ce qu'une appellation de proprieté, qui veut dire sans vents & sans exhalaisons. Valerius Flaccus nomme ce fleuve Enipée, & Hygin, Evenus; mais c'est certainement une faute dans cet auteur. Quoy qu'il en soit, ce fleuve, ou plustost ce torrent se trouvant alors débordé, Jason rencontra heureusement sur les bords une vieille femme, c'estoit Junon, qui s'offrit de le passer sur ses épaules. Dans le trajet, le jeune Prince perdit un de ses souliers; c'est Diodore de Sicile qui rapporte cette circonstance. L'oracle qui avoit prédit à Pelias qu'il seroit détrôné par un Prince du sang des Eolides, avoit adjoûté qu'il se donnât de garde d'un homme qui paroîtroit devant luy un pied nud, l'autre chaussé. Pindare adjoûte que Jason estant arrivé au milieu de la place d'Iolchos, dans l'équipage que l'oracle luy avoit prescrit, attira l'attention de toute la ville : on estoit étonné de voir un jeune homme si bien fait, & dans un habillement si extraordinaire. Pelias averti de l'arrivée de cet estranger, alla luy-même dans le lieu où il estoit, & remarquant qu'il n'avoit qu'un soulier, il ne douta point que ce ne fût-là celuy dont l'oracle l'avoit menacé. Cependant il dissimula sa surprise, & demanda à l'estranger qui il estoit. Jason, sans s'effrayer du danger qu'il y avoit à déclarer la vérité, luy dit hardiment qu'il estoit fils d'Eson, & luy conta de quelle maniére il avoit esté élevé dans l'antre de Chiron; ensuite s'estant adressé aux principaux de l'assemblée, il leur demanda où demeuroit son pere, s'y fit conduire, & y fut reconnu, sans que le tyran qui avoit remarqué l'interest qu'on avoit pris à ce Prince, osât rien entreprendre contre luy.

Lib. 4.

Apoll. l. 1. Tzetzès sur Lycophron, & le schol. de Pindare sur la 4. Pyth.

Phéres, Roy d'une partie de la Thessalie, averti de l'arrivée de son neveu, vint à Iolchos, accompagné de son fils Admete, & on envoya chercher Amythaon, qui s'estoit establi dans la Messenie, avec Nelée qui estoit aussi son frere. Lorsque les trois freres furent assemblez, on employa cinq jours à se rejouir; le sixiéme, dès le matin, Jason eut un entretien avec son pere & ses oncles, & ils prirent ensemble des mesures pour détrôner Pelias. Après différents avis, il fut arresté qu'ils iroient tous chez luy, & lorsqu'ils furent au Palais, Jason parla à son oncle

Pind. lib. cit.

avec beaucoup de hardiesse & de force, luy demanda la couronne qu'il avoit usurpée, luy reprocha l'injustice de son procedé, & l'exhorta à terminer leurs différends à l'amiable, l'assûrant que peu avide des biens dont il s'estoit mis en possession, il ne luy demandoit que la couronne, & qu'il consentoit à luy abandonner tout, pourvû qu'il consentît à son tour à le laisser regner en sa place.

Pelias estoit vieux, & haï de son peuple. Un discours si hardi l'étonna, & il ne douta pas que ses sujets, charmez de la bonne mine de Jason, ne le soûtinssent de toutes leurs forces. Peut-estre même, car la tyrannie est toûjours timide, crut-il qu'il y avoit déja un parti formé contre luy; ainsi, sans oser refuser ouvertement une proposition si raisonnable, il chercha à l'éluder. Jason estoit dans l'âge où l'on aime la gloire, & Pelias crut qu'il l'éloigneroit d'Iolchos, en luy procurant les occasions d'en acquerir. Il espéra même pouvoir luy proposer quelqu'entreprise dangereuse, dans laquelle il périroit sans qu'on pût le soupçonner d'avoir voulu s'en défaire. *Apoll. l. 1.*

Cependant la Grece estoit en paix, & n'avoit plus alors de monstres contre lesquels il pût l'exposer: c'est la remarque de Valerius Flaccus (car tout le reste de cette narration est tiré de Pindare) Hercule avoit détruit les brigands & les monstres, qui avant luy infestoient ce beau pays. *Argon. l. 1.*

Sed neque bella videt, Graïas neque monstra per urbes *Lib. 1. v. 34.*
Ulla. Cleonæo jam tempora clusus hiatu
Alcides, &c.

Ainsi le tyran songea à l'engager à une expédition qui alors estoit regardée comme très-périlleuse; le Pont-Euxin sur lequel il resolut de l'envoyer, estant, suivant la remarque de Diodore de Sicile, rempli de corsaires, & la navigation en estant difficile par les écueils qui s'y rencontroient. Un jour Pelias ayant fait venir Jason dans son palais, luy dit que l'infortuné Phrixus leur parent, & descendant comme eux d'Eolus, avoit esté massacré dans la Colchide; & que son ombre luy estoit apparuë pour l'exhorter à le venger & à sauver ses enfants, qui estoient

Lib. 4.

Pind. l. cit.

exposez chaque jour à l'avarice insatiable du tyran qui les retenoit à sa cour. Il adjoûta qu'il estoit bien disposé à luy ceder la couronne qui luy appartenoit légitimement; mais que comme un devoir de religion l'engageoit au voyage de la Colchide, qu'il n'estoit pas en estat de faire, il espéroit qu'il voudroit bien s'en acquitter pour luy, & satisfaire les manes irritez d'un parent, qui demandoit vengeance. Pour faire mieux gouster cette proposition à Jason, & luy donner plus d'envie d'entreprendre le voyage, il luy apprit que Phrixus, lorsqu'il avoit esté obligé d'abandonner Thébes, avoit emporté avec luy une toison précieuse, dont la conqueste l'enrichiroit en même-temps qu'elle le combleroit de gloire. *Fatigué par des songes effrayants,* adjoûta enfin Pelias, *j'ay fait consulter l'oracle d'Apollon, & j'ay appris qu'il falloit nécessairement appaiser les manes de Phrixus, & les ramener dans la Grece.* (C'estoit une opinion commune en ce temps-là, que les manes de ceux qui estoient morts dans une terre estrangére, erroient & cherchoient à retourner dans leur pays: le scholiaste de Pindare pour confirmer cette opinion, cite deux vers d'Homére) *mais mon grand âge est un obstacle à un si long voyage: vous qui estes dans la fleur de la jeunesse, vous estes en estat de l'entreprendre; vostre devoir vous y engage, la gloire vous y appelle, vous satisfaites par là à un devoir dont je ne peux m'acquitter; & je jure par Jupiter de qui vous & moy nous tirons nostre origine, que dès que vous serez de retour, je vous placeray sur le trône qui vous appartient.* Cette proposition fut fort du goût de Jason, elle fut approuvée de tout le Conseil; & le jeune Prince s'estant retiré pour en conférer avec son pere & ses oncles, ils résolurent d'un commun accord de la faire publier dans toute la Grece, pour inviter la jeunesse à se joindre avec Jason dans une expédition si glorieuse & si utile. Mais avant que de passer outre, il faut rapporter les différentes traditions qui nous ont conservé cette histoire. Tous les anciens conviennent bien que Pelias fit à Jason la proposition de la conqueste de la toison d'or, mais ils ne racontent pas tous comme Pindare l'arrivée de ce Prince à la Cour d'Iolchos. Voicy, selon Apollodore [a], Tzetzès [b] & Zenobius,

Pind. l. cit.

[a] *Lib. 1.*
[b] *Sur Lycoph.*

Zenobius, l'occasion qui l'y amena. Pelias voulant faire à Neptune un sacrifice solemnel sur le bord de la mer, il invita à cette cérémonie plusieurs de ses amis, & manda à Jason, qui menoit une vie retirée à la campagne, de s'y trouver. Comme il passoit le fleuve Anaure, il perdit un de ses souliers, & se présenta devant son oncle, n'ayant qu'un pied chaussé. Pelias, à cette vûë, se ressouvenant de l'oracle, tira Jason à part, & luy demanda ce qu'il feroit s'il estoit Roy, & qu'il connût un homme qui devoit le détrôner. Jason, soit par hazard, soit par une inspiration de Junon qui l'aimoit, & qui haïssoit Pelias, parce qu'il ne l'honoroit pas comme les autres divinitez, répondit sur le champ qu'il envoyeroit cet homme-là à la conqueste de la toison d'or : là dessus Pelias luy apprit la réponse de l'oracle, & dit qu'il ne pouvoit plus s'empêcher de subir l'arrest qu'il avoit luy-même dicté, ce qu'il accepta de bonne grace. *Cent. 4. prov. 92.*

A ce récit, les anciens ont mêlé la fable des amours de Junon & de Jason. Le scholiaste de Pindare dit, *que Jason ait esté doué d'une grande beauté, la chose n'est pas douteuse, puisque plusieurs auteurs ont écrit que Junon fut passionnément amoureuse de luy.* Servius dit seulement que cette déesse l'aimoit, parce que s'estant présentée à luy sous la figure d'une vieille femme, & l'ayant prié de la passer au-delà du fleuve Anaure, ce jeune Prince, sans sçavoir que c'estoit Junon, luy avoit rendu ce service, qu'elle n'avoit jamais oublié. En quoy Servius différe des autres anciens, qui disent que ce fut Junon qui prit Jason sur ses épaules pour luy faire passer ce fleuve. D'autres auteurs enfin prétendent que Junon n'avoit de l'affection pour Jason, que parce qu'elle le regardoit comme un homme qui devoit un jour la venger de Pelias qu'elle haïssoit; encore n'eston pas d'accord sur la cause de la haine qu'elle luy portoit. Hygin veut que ce soit parce que ce Prince avoit interrompu quelques sacrifices qu'il avoit coûtume de luy offrir, & on n'ignore pas à quel point les dieux estoient sensibles à cet affront; mais je croirois plus volontiers, avec le sçavant Meziriac, que le sujet de cette haine venoit du meurtre de la marastre de *Sur la 4. Pyth.* *Sur la 4. Ecl. de Virgile.* *Ch. 13.* *Sur l'Epître d'Hyp. à Jason.*

Tyro, que Pelias tua dans le temple & sur l'autel même de
Lib. 1. Junon, où, selon Apollodore & Tzetzès, elle s'estoit retirée.
Pour entendre cette histoire, il faut sçavoir qu'Alcidice, la pre-
Diod. lib. 4. miére femme de Salmonée estant morte, il épousa en secondes nôces Sidero, c'est le nom que luy donne Diodore de Sicile. Cette Princesse haïssoit les enfants du premier lit, & principalement sa belle-fille Tyro, qu'elle maltraitoit cruellement.
Lib. 4. cap. 19. sect. 3. Julius Pollux rapporte que Tyro est représentée par Sophocle, ayant les jouës plombées des coups qu'elle recevoit de sa marastre. Il y a même des auteurs qui disent qu'elle la tenoit
Dans une Epig. de l'Anthologie. étroitement enfermée dans une prison. Ce fut pour venger sa mere, que Pelias tua cette cruelle marastre dans le temple de Junon, dont il s'attira la haine par cette action. Les anciens varient encore beaucoup au sujet d'Eson pere de Jason. Le
Sur le 12. de l'Od. scholiaste d'Homére dit sur l'autorité de Phérécyde, qu'Eson avoit possedé tranquillement la couronne, & qu'en mourant il avoit estabsli Pelias tuteur de son fils Jason, à condition qu'il luy remettroit la puissance souveraine lorsqu'il seroit en âge de regner; mais qu'Alciméde, qui connoissoit l'ambition de son beau-frere, avoit enlevé secretement son fils, pour le porter dans l'antre de Chiron. Suivant cette opinion, Eson seroit mort
Lib. 1. long-temps avant l'expédition des Argonautes. Valerius Flaccus dit que Jason ayant emmené avec luy Acaste fils de Pelias, sans le consentement de ce Prince, il entra dans une telle fureur, qu'il resolut de tuer Eson, Alciméde, & un autre enfant qu'ils avoient; mais que les deux époux prévinrent le tyran, en bûvant le sang d'un taureau qu'ils venoient d'immoler, & qu'il exerça toute sa rage contre l'enfant, qu'il fit cruellement
Lib. 4. mourir. Diodore de Sicile qui avoit raconté cette aventure à peu-près de même que Valerius Flaccus, dit que ce ne fut que quelque temps après le départ de Jason, & lorsque le bruit s'estoit répandu qu'il avoit fait naufrage, & estoit péri avec tous ceux qui s'estoient embarquez avec luy, que Pelias outré de douleur de la mort d'Acaste, avoit obligé Eson à boire du sang de taureau, tué son fils, & fait chercher la mere pour l'immoler à sa fureur; mais que cette Princesse s'estoit percée

le sein pour ne point tomber entre les mains du tyran; ou, suivant Apollodore & Tzetzès, elle se pendit de désespoir. Enfin une quatriéme opinion, & celle qu'Ovide a suivie après Euripide, fait vivre Eson jusqu'au retour des Argonautes, & à l'arrivée de Medée, qui le rajeunit de la maniére dont je le conterai dans la suite. *Met. lib. 4.* *Tragedie de Medée.*

Quoy qu'il en soit, car tous les anciens conviennent du fond de cette histoire; tandis que l'élite de la jeunesse Grecque s'assembloit dans la Thessalie pour accompagner Jason, on estoit occupé à construire un vaisseau propre à un voyage de si long cours. C'est la célébre navire Argo, sur laquelle on a débité tant de fables. Comme personne ne les a mieux expliquées que Bochart, c'est de luy que je tirerai en partie ce que j'ay à dire sur cet article, après que j'aurai rapporté ce que les anciens en ont dit eux-mêmes. D'abord il y a quatre opinions sur le nom d'Argo qu'on donna à ce navire. Apollonius, Diodore de Sicile[a], Apollodore[b], Ptolemée Ephestion dans Photius[c], Servius & quelques autres, prétendent qu'il luy fut donné à cause d'Argus: qui en proposa le dessein; encore varie-t-on beaucoup sur cet Argus, qui certainement ne peut pas estre celuy que Junon employa à la garde d'Io, dont le temps a précédé celuy des Argonautes de huit ou neuf générations; sur quoy on doit consulter Meziriac, qui a fort bien remarqué qu'il faut mettre dans Apollonius de Rhodes, *Argus fils d'Alector*, au lieu de fils d'Arestor, qui estoit le pere de l'ancien Argus. Alector, Thespien d'origine, vivoit au temps des Argonautes, & la pluspart des anciens conviennent que ce fut son fils qui construisit la navire Argo, & qui en prit soin pendant tout le voyage; car on doit rejetter l'opinion de Ptolemée Ephestion, qui disoit, au rapport de Photius, qu'Hercule luy-même avoit construit le vaisseau, & luy avoit donné le nom d'Argo, du nom d'un fils de Jason qu'il aimoit, puisque, selon Pindare & le plus grand nombre des auteurs, Jason n'avoit luy-même au plus que vingt ans lorsqu'il entreprit le voyage. La seconde opinion est celle de Diodore de Sicile[a], de Servius[b], & du scholiaste d'Euripide[c], qui prétendent que le nom d'Argo fut donné à ce

Chan. lib. 2. cap. 11.

Lib. 1.
[a] *Lib. 4.*
[b] *Lib. 1.*
[c] *Eglog. 4.*

Sur l'Epître d'Hyps. à Jas.

[a] *Lib. 4.*
[b] *Sur la 4. Eglog.*
[c] *Sur la Trag. de Medée.*

bâtiment à cause de sa vîtesse, le mot ἀργὸς signifiant *vîte, leger*. Suivant la troisiéme opinion, qui est celle de Tzetzès, c'est parce qu'il fut fabriqué à Argos, ou plustost parce qu'il fut fait sur le modéle de celuy de Danaüs Roy d'Argos, & que Germanicus, dans ses commentaires sur Aratus, prétend avoir esté nommé Argo. Enfin Ciceron rapporte deux vers qui semblent indiquer que ce vaisseau ne fut nommé Argo, que parce qu'il portoit les Grecs, *Argivos*.

Tuscul.

Argo, quia Argivi in ea delecti viri
Vecti, petebant pellem inauratam arietis.

Ces vers sont d'Ennius, qui avoit traduit la Medée d'Euripide; cependant Euripide ne dit pas cela tout-à-fait.

Les mêmes anciens ne varient pas moins sur la qualité du bois qui servit à la construction de ce vaisseau; je n'entrerai sur cela dans aucun détail: je dirai seulement qu'il fut construit, suivant Euripide dans sa Medée, & presque tous les autres anciens, du bois du mont Pelion, ce qui luy a fait donner l'épithéte de πηλιὰς, & en latin *Peliaca*, & que ce fut dans un lieu de la Magnésie, qui depuis fut nommé *Pagazæ* du mot grec πήγνυμι, qui entr'autres choses signifie *fabriquer*. Le sçavant scholiaste d'Apollonius le dit positivement; *Pagazé est un cap de la Magnésie, ainsi nommé de ce que la navire Argo y fut construite.* Il y avoit en cet endroit-là un temple d'Apollon, qui a fait donner par Hésiode à ce dieu le nom de Pagaséen: ce fut là aussi que les Argonautes s'embarquérent, & le lieu où se fit l'embarquement a depuis porté le nom *d'Aphetæ*, ainsi que le disent positivement Strabon & Stephanus, qui citent pour cette opinion Hellanicus. N'oublions pas de dire qu'on employa dans la construction de ce vaisseau, un chêne de la forest de Dodone, qu'on mit à la prouë, & que c'est de là sans doute qu'est venuë la tradition, qui portoit qu'il rendoit des oracles, & répondoit à ceux qui le consultoient, comme on peut le voir dans Apollodore, dans Apollonius, dans Lycophron, &c. ce qui luy a fait donner l'épithéte de *loquax* & de *sacra*. Valerius Flaccus place ce chêne sur la pouppe, & Apollonius de Rhodes dit qu'il servit de mast.

Sur le l. 1. des Argon.

Boucl. d'Hercule.

Lib. 9.

Lib. 1.

Pour ce qui regarde la forme de ce vaisseau, il est certain par tous les anciens, dont il est inutile de citer icy les autoritez, qu'il estoit long, à peu-près de la figure de nos galéres, au lieu que ceux dont les Grecs se servoient auparavant estoient ronds : ce qui fait dire à Pline, *longa nave Jasonem primum navigasse, Philostephanus autor est.* Il est bon de remarquer en passant, que par les vaisseaux longs, les Grecs entendoient les vaisseaux de guerre, & par les ronds, ceux qui servoient aux marchands ; Ulpien en a fait la remarque, *un vaisseau rond*, dit-il, *c'est-à-dire, un vaisseau marchand, car les vaisseaux de guerre s'appellent des vaisseaux longs.* C'est suivant la même idée que le scholiaste d'Aristophane explique ces mots ναῦς μακραὶ, *navires longs*, par ceux-cy ναῦς πολεμικὰς, *vaisseaux de guerre :* & cette seule remarque détruit le sentiment de M. le Clerc, qui prétend que l'expédition des Argonautes n'estoit qu'une entreprise de marchands, ainsi que je l'ay déja dit au commencement de cette dissertation. Il y avoit même, suivant Clidemus cité par Plutarque, une ordonnance générale pour toute la Grece, qui deffendoit aux marchands de faire voile avec un vaisseau qui pût contenir plus de cent personnes.

Lib. 1.

Lib. 7. cap. 56.

Sur l'Oraison à Leptines.

Sur la Comed. des Chevaliers.

Vie de Thesée.

J'ay promis qu'après avoir rapporté les opinions des anciens sur la navire Argo, je dirois ce qu'en pense Bochart, & je vais satisfaire à cet engagement. Les Grecs, dit ce sçavant homme, parmi bien d'autres choses avoient appris l'art de la navigation des Phéniciens, que Cadmus avoit conduits dans la Grece. Les Phéniciens se servoient de deux sortes de vaisseaux, de ronds, qu'ils nommoient *Gaules,* & de longs, qu'ils appelloient *Arco;* d'où les Grecs ont fait *Argo,* en changeant le C en G, comme de Cneius & Caïus ils ont fait Gneius & Gaïus. Jusqu'au temps des Argonautes, tous les bâtiments dont les Grecs se servoient pour la navigation, estoient ronds ; & la galére qu'ils construisirent pour leur voyage, fut la premiére de figure longue qu'ils employérent, comme je l'ay remarqué sur l'autorité de Philostephanus, rapportée par Pline. Apollodore dit qu'elle estoit de cinquante rames, & la nomme πεντηκόντορον ναῦν, ainsi, continuë nostre sçavant auteur, on

Chan. lib. 2. cap. 11.

Lib. 1.

peut conjecturer qu'elle avoit vingt-cinq rames de chaque côté, & cinquante coudées de longueur. Si on s'en rapporte même à Théocrite, qui en parle à l'occasion du jeune Hylas, elle estoit longue de dix coudées de plus, ayant selon luy trente rameurs de chaque coté. Ainsi, conclud ce sçavant homme, ce n'est ni de sa légéreté, ni de sa vîtesse, comme l'ont imaginé les anciens, ni parce qu'elle a esté construite par Argus, quel qu'il soit, ni parce qu'elle fut faite près d'Argos, ni enfin parce qu'elle devoit porter les Grecs ou Argiens, que cette galére fut nommée Argo, mais à cause de sa figure longue, comme les vaisseaux ronds estoient nommez γαυλοὶ, ainsi que les appelle Epicharme dans Athenée; & il n'est pas étonnant que les Grecs, qui avoient pris la forme de leurs vaisseaux sur celle des Phéniciens, en ayent encore emprunté les noms : or il est certain, c'est toûjours le même auteur qui parle, que ces deux dénominations sont Phéniciennes. Ce qui autorise cette conjecture, c'est que, si on en croit les anciens, Ancée après la mort de Tiphys, prit le gouvernail de ce bâtiment; or cet Ancée estoit originaire de Phénicie, & descendoit par Astypalée sa mere, de Phenix frere de Cadmus.

In Hyla.

Liv. 10. ch. 25.

C'est suivant ces mêmes idées que Bochart explique les autres fables qu'on a débitées au sujet de ce vaisseau. On publioit qu'il avoit le don de la parole, & qu'il rendoit des oracles. Pour donner cours à cette fiction, on disoit que Minerve avoit employé pour le gouvernail, un chêne de la forest de Dodone; mais tout cela n'est fondé que sur quelques équivoques de la Langue Hébraïque, qui peuvent signifier également parler ou gouverner : le mot *dotera*, si c'est un participe, veut dire *parlant*, si c'est un nom, il veut dire *un navire*. Ainsi, au lieu d'un bois parlant, il auroit fallu dire *un timon qui gouverne un vaisseau*.

Bochart se fait icy une objection qu'il ne luy est pas difficile de résoudre. Le gouvernail est à la pouppe des vaisseaux, & Apollodore dit que Minerve avoit placé à la prouë de la navire Argo, le chêne de la forest de Dodone : mais les fables ne se soûtiennent pas, & on trouve des témoignages pour & contre.

Lib. 1.

On peut en effet oppofer à Apollodore, Valerius Flaccus, qui dit que c'eftoit à la pouppe que fe rendoient les oracles. *Argon. l.*

Vifa coronatæ fulgens tutela carinæ
Vocibus his inftare duci : Dodonida quercum
Chaoniique vides famulam Jovis, &c.

Or il eft certain que c'eftoit fur la pouppe qu'eftoient les figures des dieux protecteurs des vaiffeaux.

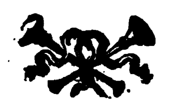
Ingentes de puppe dii.——— *Perf. Sat. 6.*
Accipit & pictos puppis adunca deas. *Ovid. Ep. Paridis.*

Il feroit inutile de citer un plus grand nombre d'autoritez pour une chofe fi connuë; & Valerius Flaccus luy-même dit pofitivement, que la navire Argo avoit fur la pouppe derriére le Pilote, pour divinité tutélaire, la figure dorée de Minerve.

Puppe procul fumma, vigilis poft terga magiftri, *Lib. 8.*
Hæferat auratæ genibus Medea Minervæ.

Ce qui eft peut-eftre tout le fondement de la fable que j'explique icy. Un vaiffeau fi fpacieux & fi bien fait pour ce temps-là, paffa pour l'ouvrage de Minerve, qui en avoit donné le deffein, ou qui l'avoit conftruit elle-même, comme le prétendent Orphée & Apollonius de Rhodes; & il n'eft pas difficile de comprendre la raifon pourquoy on attribuoit à la déeffe des Arts tout ce qui avoit quelque perfection.

Lorfque le vaiffeau fut équipé, & que les Héros de la Grece furent affemblez, on fe prépara à s'embarquer, & ce font ces préparatifs, avec les noms de ceux qui accompagnérent Jafon, qui feront la matiére d'une feconde lecture.



LES ARGONAUTES, OU *DISSERTATION* *SUR LA CONQUESTE* *DE LA TOISON D'OR.*

Par M. l'Abbé BANIER.

SECONDE PARTIE.

15. de May 1733.

MALGRÉ les dangers d'une navigation aussi périlleuse que l'estoit, du moins dans l'opinion des Grecs, celle du Pont-Euxin, dans un temps où l'on croyoit que cette mer estoit remplie d'écueils & de Corsaires, tous les Princes qui estoient en estat de faire le voyage auquel Jason les avoit invitez, vinrent dans la Thessalie pour s'embarquer avec luy. La pluspart estoient ses parents, puisque les descendants d'Eolus, dont il tiroit lui-même son origine, regnoient alors dans presque toute la Grece. Avec ces Princes, se trouvérent des Prêtres consacrez au service des Dieux, des Devins qu'on croyoit pénétrer dans l'avenir, de vaillants guerriers, un Lyncée dont la vûë perçante distinguoit les objets jusques dans les entrailles de la terre, Orphée, dont le chant melodieux adoucissoit les animaux les plus féroces, & rendoit sensibles les arbres & les rochers, d'autres personnages enfin, habiles en toutes sortes d'arts, & d'une prudence consommée, tous enfants des Dieux, ou leurs descendants.

D'abord on songea à nommer le chef de cette entreprise; & quoyqu'Hercule, & par sa reputation, & par ses exploits, eût pû le disputer à tous, & à Jason lui-même, il voulut bien cependant luy en déférer l'honneur, comme à celuy que cette expédition regardoit de plus près, estant proche parent de Phrixus, & comme à celuy à qui Pelias l'avoit ordonnée. On nomma

nomma enſuite le pilote du vaiſſeau, & cet employ fut donné à Tiphys qui paſſoit pour eſtre le fils de Neptune, c'eſt-à-dire qui eſtoit un habile navigateur.

Comme les anciens varient beaucoup ſur le nom & ſur le nombre des Argonautes, qui, ſuivant Valerius Flaccus, eſtoit *Lib. 7.* de cinquante, ſelon Onomacrite, de cinquante-deux, & ſelon Diodore de Sicile & Apollonius de Rhodes, de cinquante-quatre, je les nommeray tous, en faiſant remarquer dans quel auteur ils ſe trouvent; & ſur l'article de chacun d'eux, je feray quelques obſervations ſur la famille & les aventures de ces héros, afin que cette liſte ſoit en même temps complette & inſtructive, & ſerve non ſeulement à éclaircir l'hiſtoire de ce temps-là, mais encore à fixer dans la ſuite l'époque de cet évenement. J'ay lieu d'eſpérer qu'on me pardonnera la ſechereſſe de cette partie de ma Diſſertation, dans laquelle je me vois obligé de parler de perſonnages ſouvent peu connus, en faveur de l'utilité qu'on pourra en retirer. Le ſecond livre de l'Iliade, par une ſemblable énumeration, fut pour les Grecs le titre le plus ſouvent conſulté en matiére de généalogies & de géographie.

Jaſon, comme chef de l'entrepriſe, devroit paroître le premier à la teſte de mon catalogue, mais ce que j'en ay déja dit, & ce que je ſeray obligé d'en dire dans la ſuite, le fera aſſez connoître. Ce que je dois dire d'Hercule que je nomme immédiatement après Jaſon, ne roulera que ſur ce qui regarde cette entrepriſe, à laquelle même quelques anciens prétendent qu'il n'eut aucune part; tous les autres cependant conviennent qu'il s'embarqua avec les Argonautes, quoyque, pour me ſervir de l'expreſſion d'Onomacrite, il fût reglé dans les deſtinées, *Argon. l. 1.* qu'il ne verroit jamais les rivages de la Colchide & du Phaſe. Apollonius de Rhodes le fait aller du moins à Lemnos, & dit *Lib. 1.* que ce fut luy qui engagea les autres Argonautes à en ſortir, malgré les efforts que faiſoient les femmes de cette iſle pour les y retenir. Le même auteur aſſûre qu'il vainquit des Géants dans une autre iſle, où la navire Argo aborda, ainſi que je le diray, lorſque je rapporteray les aventures de ce voyage. Diodore de Sicile, & Antoninus Liberalis adjoûtent même qu'il *Lib. 4. Chap. 26.*

fut nommé chef de cette expédition, & que Jaſon ne le devint qu'après qu'Hercule eut eſté abandonné par les autres Argo-
Liv. 1. v. 233. nautes, quoyqu'Onomacrite & Hygin aſſûrent, ainſi que je l'ay déja dit, qu'il avoit conſenti que cet honneur fût déféré à
Pol. lib. 3. Jaſon. Ariſtote, tant il y a ſur cet article de varieté dans les anciens, dit qu'Hercule n'avoit pas voulu obéir à Jaſon, & que ce fut pour cela qu'il ſe retira. Il eſt bien ſûr qu'il n'alla pas dans la Colchide, & les anciens conviennent aſſez unanimement qu'eſtant deſcendu à terre dans la Troade pour aller chercher Hylas, les autres Argonautes continuérent leur voyage, & que ce fut dans cette occaſion qu'avec Télamon il délivra Héſione, & ſaccagea la ville de Troye, dont il laiſſa la royauté à Priam.

Cet Hylas, au reſte, qui s'eſtoit embarqué avec Hercule, eſtoit, ſelon l'opinion la plus commune, fils de Theodamas & de Menodice fille d'Orion. Anton. Liberalis eſt le ſeul qui luy donne Ceyx pour pere, & en ce cas-là il auroit eſté couſin d'Hercule, puiſque Ceyx, ſuivant l'ancien ſcholiaſte d'Apol-
Lib. 7. lonius, eſtoit fils du frere d'Amphitryon. Revenons à Hercule.
Lib. 1. Hérodote & Phérécyde citez par Apollodore, aſſûrent que ce héros n'alla pas juſqu'en Aſie, & qu'il débarqua ſur les côtes de Theſſalie dans le golfe de Magnéſie, où les Argonautes s'eſtoient arreſtez pour faire de l'eau, & que ce lieu avoit eſté appellé depuis *aphétes,* ou lieu d'abandonnement: cependant Strabon & Eſtienne de Byzance, ſur l'autorité d'Hellanicus, diſent que ce fut dans ce golfe même que les Argonautes s'embarquérent, & qu'*aphétes* veut dire lieu de départ. Si Hercule n'alla pas juſques ſur les côtes d'Aſie, ce fut dans une autre occaſion, & peut-être, comme le dit M. Freret dans une
Tome 5. diſſertation imprimée dans nos Memoires, à ſon retour de Lydie, qu'il prit la ville de Troye: mais ce qui forme une difficulté contre cette opinion, c'eſt que dans l'expédition de Troye, ce héros eſtoit accompagné de Télamon, à qui il donna Héſione en mariage, & on ne voit pas comment ce Prince ſe ſeroit trouvé alors ſur les côtes de Phrygie.

Parlons maintenant des autres chefs de cette expédition, ſuivant que leurs noms ſe préſenteront. Apollonius de Rhodes,

Valerius Flaccus & Hygin mettent au nombre de ces Capitaines, Acaste fils de Pelias & d'Anaxibie; il estoit cousin germain de Jason, & il est connu par les anciens comme un célébre chasseur qui tiroit bien de l'arc, ainsi que le remarque Ovide: Fab. 14. Metam. lib. 8.

Jaculòque insignis Acastus.

L'aventure qui luy arriva au retour de la Colchide, merite d'estre rapportée; sa femme Cretheis, que d'autres nomment Hippolyte, estant devenuë amoureuse de Pelée, le trouva insensible, & l'accusa à son mari d'avoir voulu la séduire. Acaste fit une partie de chasse dans les montagnes avec Pelée, qu'il laissa seul & sans armes exposé aux bêtes féroces; Chiron qui le rencontra, le secourut; & Pelée de retour au palais d'Acaste le tua avec sa femme. Horace, qui parle de cette aventure après Pindare, dit L. 3. Od. 7.

Narrat pene datum Pelea Tartaro,
Magnessam Hippolyten dum fugit abstinens.

Les jeux funébres qu'Acaste avoit fait célébrer à son retour de la Colchide en l'honneur de son pere, sont un article que je réserve pour la quatriéme partie de cette Dissertation.

Apollonius & Hygin sont les seuls qui mettent Actor au nombre des Argonautes. Il y a eu plusieurs princes de ce nom; l'un compagnon d'Hercule, qui ayant esté blessé dans le combat que ce héros livra aux Amazones, mourut en retournant dans ses Estats. Un autre, fils de Neptune & d'Agamede fille d'Augée; un troisiéme, fils de Déjonée Roy de Phocide, & de Diomeda fille de Xuthus & frere de Céphale; un quatriéme, fils d'Hippasus, qui regnoit dans une partie du Peloponnése; un cinquiéme enfin, que je crois estre l'Argonaute, & qui estoit fils du fameux Euryte. Ovide le fait paroître dans le combat des Centaures & des Lapithes avec son pere, & dans la chasse de Calydon. Ces trois évenements arrivérent assez près l'un de l'autre, pour que le même homme ait pû s'y trouver, ainsi que je le prouveray ailleurs. Metamor. Lib. 11.

Onomacrite met aussi au nombre des Argonautes Actorides,

mais, comme c'est un nom patronymique, il y a apparence qu'il veut parler de Menoetius fils d'Actor, & pere de Patrocle, & les temps y conviennent assez : Patrocle luy-même petit-fils d'Actor, est nommé par Ovide Actorides:

Met. l. 13.

Reppulit Actorides sub imagine tutus Achillis
Troas ab arsuris cum defensore carinis.

Je pense aussi qu'Onomacrite a cherché à grossir sa liste en nommant Actorion, personnage inconnu. Admete Roy de Thessalie est plus célébre, aussi est-il mis par tous les anciens au nombre des Argonautes. Il estoit fils de Pherès, & petit-fils de Cretheus. Sa mere, au rapport d'Hygin, s'appelloit Periclymene, & son épouse estoit la tendre Alceste dont l'histoire est si connuë. Æthalide fils de Mercure & d'Eupolemie originaire de Larisse, célébre par son adresse à tirer de l'arc, n'est que dans la liste de Valerius Flaccus, & dans celle d'Apollonius, qui dit qu'il avoit obtenu de son pere Mercure deux graces, l'une que vif ou mort il seroit toûjours informé de ce qui se faisoit dans le monde, l'autre qu'il seroit comme luy la moitié du temps parmi les vivants, & l'autre moitié parmi les morts : fables fondées peut-estre sur ce qu'il estoit le héraut des Argonautes, fonction qui le rendoit souvent présent & souvent absent de l'armée, & l'obligeoit à estre exactement informé de ce qui se passoit. Pythagore, au rapport de Diogene Laërce, se vantoit dans l'histoire de sa métempsycose d'avoir esté cet Æthalide. Disons, en passant, qu'il estoit aussi par sa mere du sang des Eolides, puisqu'elle estoit fille de Pisidice sœur de Cretheus. Apollodore est le seul qui nomme Alménus, personnage tout-à-fait inconnu aux autres anciens. On sçait seulement par Estienne de Byzance, qu'il y avoit sur les côtes du Pont-Euxin une ville nommée Alméné, & c'est peut-estre d'un habitant de cette ville, lequel s'embarqua avec les Argonautes, qu'Apollodore a voulu parler; aussi cet auteur, qui sans doute le connoissoit peu, luy donne Mars pour pere, ce qui convenoit assez à un Thrace. Il est plus étonnant qu'Apollodore soit le seul qui mette le célébre Amphiaraüs parmi les Argonautes,

Lib. 2.
Lib. 1.
Lib. 8. cap. 1.

car il peut très-bien estre arrivé qu'il se soit trouvé à l'expédition de la Colchide, & au siege de Thébes où il mourut; ainsi que je le feray voir dans la suite, par le peu de temps qui s'écoula entre ces deux évenements. Qu'Amphiaraüs au reste ait assisté dans sa jeunesse à la conqueste de la Toison d'or, c'est ce qu'on peut prouver par un passage bien entendu de Stace: Lib. 3. v. 516.

Equidem, variis, pater, omina Phœbi
Sæpe tuli, jam tum prima cum pube virentem
Semideos inter pinus me Thessala reges
Duceret. Hic casus terræque marisque canentem
Obstupuere duces : nec me ventura locuto
Sæpius in dubiis auditus Jasone Mopsus.

Car c'est certainement Amphiaraüs qui parle de lui-même dans cet endroit de Stace, & qui instruit Melampe, ainsi que l'a très-bien observé Perizonius, & non pas Melampe lui-même, comme l'avoit cru Lutatius. J'ay une edition de Stace de Jean Petit, & qui ne porte point de date. A la marge il y a une note de Gilles de Mezieres, *Ægidii de Maiseriis*, qui pourroit bien avoir déterminé Perizonius; la voicy, *dat intelligere Amphiaraüs Melampodi avium volatus.*

Si Apollodore est le seul qui ait nommé Amphiaraüs, aussi est-il le seul qui ait oublié Amphidamas Arcadien, fils d'Aleus & de Cléobule, & frere de Lycurgue & de Céphée, qui se trouve dans toutes les autres listes, ainsi qu'Amphion fils d'Hypérasius, & frere d'Asterius originaire de Pallene en Arcadie, dont son pere estoit Roy suivant l'ancien scholiaste d'Apollonius. Il ne faut pas au reste confondre cet Amphion avec le Roy de Thébes qui portoit le même nom, & qui estoit mort avant l'expédition de la Colchide. Apollonius le suppose, puisqu'il raconte que Jason, estant dans l'isle de Lemnos, fit present à Hypsipyle fille de Thoas, d'un voile sur lequel estoit en broderie l'histoire d'Amphion, & de son frere Zethus. Lib. 1. v. 736.

Tous les anciens de concert nomment parmi les Argonautes le pilote Tiphys; il estoit, selon Pausanias, de la petite ville de Tipha dans le fond de la Bœotie sur le bord de la mer, où l'on disoit que la navire Argo, à son retour de la Colchide, avoit abordé. Les habitants de Tipha, au rapport du même auteur, se vantoient d'estre d'habiles marins. Hygin, qui le croit Bœotien, ainsi que Pausanias, le fait fils de Phorbas & d'Hymané, contre le sentiment d'Apollodore & de Valerius Flaccus, qui luy donnent pour pere Hanginus ou Hagnius, sans nous apprendre de quel pays il estoit. Les auteurs anciens conviennent tous qu'il estoit le pilote des Argonautes; il mourut de maladie à la Cour de Lycus dans le pays des Mariandyniens, & on mit à sa place le célébre Ancée, à qui on donne Neptune pour pere; sa mere se nommoit Astypalée fille de Phœnix selon Pausanias, Hygin & le scholiaste d'Apollonius. A son retour de la Colchide, Ancée s'appliqua à faire fleurir l'agriculture, & prit grand soin de ses vignobles. Comme il pressoit trop ses vignerons, & qu'il les maltraitoit, il y en eut un qui luy dit qu'il ne boiroit jamais du vin de la vigne dans laquelle il faisoit travailler alors. Le temps de la vendange estant arrivé, il fit promptement remplir un gobelet du premier jus qu'on put exprimer du raisin, & regardant celuy qui luy avoit fait la prédiction, il luy reprochoit son peu d'habileté, lorsque l'ouvrier luy répondit qu'il arrivoit souvent bien des choses entre un gobelet plein & le temps de le boire. En effet, dans l'instant qu'il le portoit à la bouche, on vint l'avertir qu'un Sanglier monstrueux ravageoit sa vigne, il quitta le gobelet, prit ses armes, & en poursuivant le Sanglier il en fut blessé, & mourut de sa blessure. Ce qu'avoit répondu le domestique d'Ancée, devint un proverbe que Caton tourne ainsi en Latin, *multum interest inter os & offam*, quoyque le sens des paroles du proverbe Grec soit, *Multa cadunt inter calicem supremaque labra.*

In Bœot. cap. 32.

Fab. 14. 18.

Lib. 2.

Argon. l. 1.

De agric. 1.

Il ne faut pas confondre cet Ancée avec un autre de même nom, que tous les anciens mettent aussi au nombre des Argonautes. Celuy-cy, selon Hygin, estoit fils de Lycurgue Roy

des Tegeates dans l'Arcadie, qui l'envoya à sa place dans la Colchide, parce qu'il ne voulut pas lui-même abandonner Aleus son pere, dont le grand âge & les infirmitez demandoient la présence de son fils. Le scholiaste d'Apollonius a confondu ce Lycurgue pere d'Ancée, avec le Roy de Thrace de même nom, dont les cruautez sont si connuës, & qui vivoit à peu près dans le même temps. Ce Scholiaste avoit esté induit dans cette erreur par le vers 134. de l'Iliade, qu'Eustathe a très-bien expliqué de Lycurgue Arcadien. Ce qui peut avoir donné lieu à l'erreur, c'est que ce dernier Ancée fut tué à la chasse du Sanglier de Calydon, & le même genre de mort peut avoir fait confondre ces deux Princes; cependant Ovide dit ailleurs que celuy qui fut tué à cette chasse estoit Arcadien :

Sur le 2. de l'Iliade.

Met. lib. 8. fab. 4. v. 315.

Penelopesque socer, cum Parrhasio Ancæo.

Onomacrite parle aussi d'un autre Ancée de la ville de Pleuron dans l'Etolie, qu'il nomme parmi les Argonautes; mais la liste de cet ancien auteur est la moins fidéle de toutes, car il y met un Ancistée qu'on ne connoît point, à moins qu'on ne croye avec Canterus & Gerard Vossius, qu'il avoit écrit Acaste fils de Pelias, dont il ne fait aucune mention ailleurs, & qui, de l'aveu de tous les anciens, fut du nombre des Argonautes. Cet auteur nomme aussi un Areus, ce qui est plustost une épithéte souvent employée par Homére, qu'un nom propre. C'estoit en effet un usage commun dans les anciens Poëtes, de donner le nom de Mars, ou de fils de Mars, aux guerriers célébres par leurs exploits.

Lib. 6. v. 140.

Ce même auteur ne parle pas aussi de deux Argus, que tous les autres mettent au nombre des Argonautes. Comme il y a eu plusieurs personnes de ce nom, il n'est pas aisé de les distinguer. On convient cependant assez communément, que l'un de ces Argus estoit celuy-là-même qui construisit la navire Argo, & que Valerius Flaccus dit avoir eu pour pere Alector Thespien d'origine, & non pas Arestor, ainsi qu'on lit dans Apollonius de Rhodes, selon la remarque du sçavant

Sur la 3.e Heroïde d'Ovide. Meziriac; l'autre Argonaute de même nom estoit ce fils de Phrixus dont j'ay parlé dans la premiére partie, & qui ayant fait naufrage en revenant de la Colchide, s'estoit arresté dans une isle, d'où Jason le ramena à sa mere avec Melas, Cytisore & Phlegius ses freres, qu'on met aussi au nombre des Argonautes.

Lib. 42. On connoît peu un Arménius que Justin met au nombre de ces chefs, & que Strabon qui dit aussi qu'il avoit accompagné Jason, nomme Arménus, d'une ville de ce nom qui estoit située entre Phéres & Larisse. Casaubon, sur l'autorité *Ad Dionys. perieg. v. 694.* d'Eustathe, donne le nom d'Orméne à cette ville, & on pourroit bien avoir donné le nom de la ville à l'Argonaute, ou lui-même l'avoir donné à la ville dont il fut peut-estre le fondateur.

Lib. 1. Apollodore est le seul qui mette au rang de ces héros Ascalaphe & Almenus, ou plustost Jalménus, ainsi qu'il le *Lib. 3.* nomme ailleurs, & comme il est en effet nommé par Ho- *Iliad. lib. 2. v. 511.* mére, tous deux enfants de Mars. Ce qu'il y a icy de singulier, c'est que le même Apollodore dans le livre 3. met ces deux Princes au nombre des amants d'Hélene qui se présentérent à Sparte pour la demander en mariage, avec des Princes dont la plusspart assistérent au siege de Troye. Ils y assistérent eux-mêmes selon Homére, dont voicy le passage de la traduction de Madame Dacier : *Mais les Bœotiens d'Aspledon & d'Orchomene ville de Minyas, estoient conduits par Ascalaphe & par Jalmenus, que le dieu Mars eut de la belle Astyoché, car cette belle fille n'avoit pû resister à la force de ce Dieu qui l'avoit surprise dans son appartement au palais de son pere Actor fils d'Azeus. Ces deux chefs avoient trente vaisseaux.* Ce qui prouve encore que le temps de la guerre de Troye n'est pas si éloigné qu'on le croit de la conqueste des Argonautes, comme j'espere le prouver dans la derniére partie de cette Dissertation.

Si Esculape a assisté à la conqueste des Argonautes, il est étonnant qu'il ne se trouve que dans la liste d'Hygin. Il est bien *Strom. pag. 325. edit. d'Anglet.* vray que Clement d'Alexandrie le nomme aussi avec Castor & Pollux, sur l'autorité d'Apollonius de Rhodes, & que ceux qui

qui ont donné l'édition d'Angleterre de ce Pere de l'Eglise, renvoyent au livre 1.er d'Apollonius vers. 146. mais on n'y trouve que les deux Dioscures, sans qu'il y soit fait mention d'Asclépius ou d'Esculape. Pour Castor & Pollux, il n'y a aucun ancien qui les ait oubliez; j'en diray icy peu de chose, parce qu'ils sont trop connus, & que j'auray occasion d'en parler dans l'histoire de ce voyage: je feray remarquer seulement ce que dit Pausanias, que ces deux Princes avoient apporté dans la Laconie à leur retour de la Colchide, la statuë de Mars, surnommé *Theritas,* du nom de Thero nourrice de ce dieu, comme le croyoient les Spartiates. Quoyque cet auteur ne convienne pas de l'étymologie de ce nom de Theritas, & qu'il croye que ce surnom n'a esté donné à Mars que parce qu'un guerrier doit avoir l'air terrible, il assûre cependant que cette statuë estoit le plus ancien monument de la Laconie. Comme Castor & Pollux ne moururent qu'au commencement de la guerre de Troye, & qu'ils auroient pû y assister, estant morts assez jeunes, c'est encore une nouvelle preuve de la proximité des deux grands événements du siécle dont je parle. *In Lacon.*

Asterion, quoyque peu connu d'ailleurs, est cependant nommé parmi les Argonautes par quatre auteurs anciens, Hygin, Apollonius de Rhodes [a], Valerius Flaccus [b] & Pausanias [c], qui conviennent qu'il estoit fils de Cométes. Le premier de ces quatre auteurs luy donne pour mere Antigone fille de Pherès, & comme Pherès estoit frere de Cretheus fils d'Eolus, Asterion estoit cousin de Jason. Valerius Flaccus donne à Cométes l'épithéte de *Cristatus:* *Loco cit.*

[a] *Lib. 1.*
[b] *Lib. 1. v. 355.*
[c] *Eliac. l. 1. cap. 17.*

Celer Asterion, quem matre cadentem
Cristatus gemino fovit pater amne Cometes.

L'interpréte Carrion croit que le Poëte a voulu faire par là allusion au mot *Cometa,* & l'explique par cet endroit de Pline, *Cometas Græci vocant, nostri crinitas stellas horrentes crine sanguineo:* & comme cette leçon n'a pas esté du goût des autres Commentateurs, Masier a prétendu qu'il falloit lire *Cenæus,* épithéte convenable à Cométes, qui habitoit près d'un

Promontoire de ce nom, duquel Strabon parle Livre 10. mais comme les meilleurs manuscrits portent *Crethæus*, il faut croire que c'est la leçon qu'on doit suivre. Cométes pouvoit estre, aussi-bien que sa femme, de la race des Eolides. Je crois qu'il ne faut pas confondre, comme l'a fait Apollodore, cet Asterion avec Asterius fils de Neléc & frere de Nestor, qui, suivant l'ancien scholiaste d'Apollonius, fut aussi du nombre des Argonautes. Le même Apollodore & Diodore de Sicile se sont aussi trompez, lorsqu'ils ont avancé qu'Atalante s'estoit embarquée avec ces Capitaines; car quelle apparence qu'une fille seule eût voulu se trouver à cette expédition parmi tous ces Héros?

[a] *Vers 212.*
[b] *Liv. 1.*

Onomacrite[a], Apollonius[b], Hygin & Apollodore mettent aussi dans leur liste Augée fils du Soleil, ou plustost de Phorbas Roy d'Elide, celuy-là même dont Hercule nettoya les étables, Valerius Flaccus l'a oublié dans la sienne. Euphémus est connu sur-tout par Pindare & par Pausanias. Ce dernier auteur dans la description des monuments gravez sur le coffre des Cypselides, à l'endroit où il parle des jeux funébres qu'Acaste fit célébrer à son retour de la Colchide en l'honneur de Pelias, dit « Pollux, Adméte & Euphémus disputent le même prix. Si l'on en croit les » Poëtes, cet Euphémus estoit fils de Neptune, & il accompagna » Jason à l'expédition de la Colchide; quoy qu'il en soit, on voit » que c'est luy qui remporte la victoire[c]. En parlant des autres Argonautes qui assistérent à ces jeux, il en nomme quelques-uns qui sont peu connus aux autres anciens. *Eurybote, dit-il, est dans la posture d'un homme qui jette son paket, cet Eurybote, quel qu'il soit*, continuë-t-il, *s'est rendu célébre dans cette sorte de combat.* Apollonius, Valerius Flaccus & Hygin disent qu'il estoit fils de Teleon, & qu'il avoit gueri la playe qu'Oïlée avoit reçûë en donnant la chasse avec Hercule aux oiseaux du Lac Stymphale. Pausanias adjoûte ensuite que Melanion, Néothée, Phalarée, Argius & Iphiclus sont les cinq qui paroissent avoir disputé le prix de la course à pied; Iphiclus * remporte le prix, & Acaste

Eliac. c. 17.

[c] *Voyez ce qu'on en dit cy-dessous d'après Pindare.*

* Iphiclus estoit pere de Protesilas qui fut tué sur le rivage de Troye à la descente des Grecs. On parle encore dans la suite du même Iphiclus.

luy met une couronne sur la teste. A la reserve de ce dernier, les autres ne sont pas nommez parmi les Argonautes par les autres anciens. Selon le même auteur, Iolaüs le compagnon volontaire des travaux d'Hercule remporte le prix de la course du char à quatre chevaux; & comme il y a apparence qu'on n'admit à ces jeux que ceux qui avoient accompagné Jason, on peut conclurre qu'Iolaüs avoit abandonné Hercule comme les autres Argonautes, & avoit esté avec eux dans la Colchide.

Calaïs & Zethus enfants de Borée & d'Orithye fille d'Erechthée Roy d'Athénes, sont trop célébres dans cette expédition pour avoir esté oubliez. Je parleray de leurs aventures dans l'histoire de la navigation qui sera la matiére d'une autre lecture. Canthus fils d'Abas * est nommé par Onomacrite & par Apollonius, qui dit qu'il périt dans la Libye, apparemment lorsque la navire Argo, au retour de la Colchide, s'arrêta sur les côtes d'Afrique. Apollodore est le seul qui mette parmi ces chefs Autolycus ce célébre voleur, qui estoit fils de Mercure & de Chione fille de Dédalion ; mais il y a apparence qu'il a confondu cet Autolycus trop éloigné du temps de cette expédition, avec un autre Prince de même nom, qui, selon Apollonius [a] & Valerius Flaccus [b] se joignit aux autres Argonautes près de la ville de Sinope avec ses deux freres Deileon & Phlogius. Le premier estoit trisaïeul d'Ulysse; en voicy la généalogie : Autolycus estoit pere de Sisyphe, Sisyphe pere d'Autolycus II. du nom, celuy-cy pere de Laërte, & Laërte pere d'Ulysse, ce qui m'a fait dire qu'il estoit trop éloigné du temps de cette expédition. On ne trouve pas en effet tant de générations entre l'expédition de la Colchide & la guerre de Troye.

[a] Liv. II.
[b] Liv. I. v. 115.

Je ne feray que nommer un Azorus, oublié par tous les anciens, si on excepte Hésychius, qui dit qu'il avoit tenu pendant un temps le gouvernail de la navire Argo. Stephanus parle d'une ville de la Pelagonie, qu'il nomme Azorus, peut-estre que le pilote dont parle Hesychius, estoit de cette ville.

* Il y a des Auteurs qui le font fils de Cométes, & petit-fils d'Abas qui regnoit dans l'Aulide.

Je ne devrois pas nommer même Buphagus, quoyque Carrioni, dans le catalogue qu'il a dressé d'après Onomacrite, le mette au nombre des Argonautes, puisqu'on a déja reproché plus d'une fois à cet auteur, qu'il avoit personnifié l'épithéte qu'on donnoit à Hercule, parce qu'il consumoit tous les vivres des Argonautes; ce qui ne fut peut-estre pas une des moindres raisons qui les obligérent à l'abandonner dans la Troade.

Le brave Cenée fils d'Elatus, si célébre dans le combat des Centaures & des Lapithes, où, selon Ovide, il se distingua si fort, n'est nommé parmi les compagnons de Jason que par le seul Hygin. Son fils Coronus, qui assista aussi à la même expédition, se trouve dans les listes d'Onomacrite, d'Apollonius & d'Apollodore. Céphée Arcadien, frere de Lycurgue & fils d'Aleus, se trouve dans tous les anciens.

Met. l. 13.

Quoyque Cius ne soit nommé par aucun de ceux qui ont écrit sur l'expédition de Jason, cependant l'autorité de Strabon m'a paru suffisante pour le mettre au nombre des Argonautes; cet auteur parlant de la ville de Pruse dans la Bithynie, rebâtie par Prusias, dit qu'elle se nommoit autrefois Cius du nom de son fondateur, qui l'avoit bâtie à son retour de la Colchide, ce qui est confirmé par Eustathe dans son commentaire sur Denys Periegete.

Liv. 12. p. 364.

Vers 806.

Apollonius est le seul qui nomme Clytus & Iphitus fils d'Euryte & d'Antiope, venus l'un & l'autre de l'Oecalie, où regnoit leur pere. Hygin est aussi le seul qui fasse mention d'Eumedon fils de Bacchus & d'Ariane: le nom de Clyménus frere d'Iphiclus, & oncle de Protesilas, ne se trouve que dans Valerius Flaccus.

Liv. 1. v. 86.

Liv. 1.

Comme il y a eu plusieurs Deucalions, on a bien de la peine à déterminer quel est celuy dont Hygin & Valerius Flaccus ont parlé; on peut cependant croire avec beaucoup de vraysemblance, qu'ils ont mis au nombre des Argonautes, ou le fils de Minos premier, ou le fils de Melampe parent de Jason par Eolus, qui ont porté l'un & l'autre le nom de Deucalion, & qui ont vêcu au temps de cette expédition. Il n'est pas difficile non plus de déterminer quel a esté l'Echion que

totis les anciens disent avoir accompagné Jason. C'estoit, sans doute, celuy qu'on disoit estre fils de Mercure & d'Antianire: celuy qui vivoit du temps de Cadmus, & dont Penthée estoit fils, vivoit long-temps avant le voyage de Colchide. L'Argonaute Echion estoit un homme fin & rusé, c'est ce qui avoit fait dire qu'il estoit fils de Mercure *. Erginus autre célébre Argonaute, & qui partagea la fonction de pilote avec Tiphys, n'a passé, sans doute, pour estre le fils de Neptune que parce qu'il estoit habile dans la navigation : on doit penser la même chose d'Euphémus qu'on disoit aussi estre fils de Neptune & de Mécionisse, & qui, après la mort de Tiphys, prit le gouvernail de la navire Argo: tous ceux qui ont parlé des Argonautes, en ont fait mention; mais celuy de tous les anciens qui en parle le plus, c'est Pindare, & son scholiaste après luy. *Pyth. 4.* Arcesilas Libyen avoit remporté le prix aux jeux Pythiens, Arcesilas descendoit de Battus qui avoit conduit une colonie dans la Libye, & Battus estoit le 17.e descendant de l'Argonaute Euphémus. Il y avoit une tradition qui portoit que les Argonautes estoient arrivez dans ce pays; & Pindare pour louer Arcesilas, prend le sujet de son ode dans cette tradition, & fait tout de suite l'histoire de Jason & de la conqueste de la toison d'or; mais je reserve ce qui regarde l'aventure d'Euphémus dans la Libye, pour la 4.me partie de cette dissertation.

Apollonius de Rhodes, au rapport de Pausanias, met au nombre des Argonautes, Phlias, qui donna son nom à cette petite contrée qui est près de Sicyone, c'est la Phliasie, & qui est arrosée par le fleuve Asope. Voicy ce que dit Pausanias au sujet de cet Argonaute. « Phlias fut le troisiéme qui donna son nom à cette contrée. Je ne puis croire qu'il ait eu pour pere Cesus fils de Téménus, comme le dit l'histoire des Argiens, car je sçais qu'il passoit pour le fils de Bacchus, & qu'il fut un de ceux qui s'embarquérent sur la navire Argo : le Poëte de Rhodes en rend témoignage par ces vers, *Corint. c. 12.*

« *Phlias l'illustre fils du puissant dieu Bacchus,*
« *Plein d'ardeur accourut des rives d'Asopus.*

* Les Argonautes le firent servir d'espion pendant leur voyage.

» Je suis persuadé aussi, continuë-t-il, que sa mere fut Arethy-
» rée & non Cthonophyle, qui estoit plustost sa femme, & dont
» il eut un fils nommé Androdamas.

Euryalus fils de Mecistée, petit-fils de Talaüs, & arriére-petit-fils d'Amythaon, qui eut pour pere Cretheus, n'est mis au rang des Argonautes que par le seul Apollodore; on trouve ce même Prince au siege de Troye. Je dis ce même Prince; *Iliad. lib. 2.* car Homére, qui dit qu'il conduisoit les Argiens avec Dioméde, en fait la même généalogie que celle que je viens de rapporter; & je feray voir dans la suite par d'autres exemples encore, qu'il n'est pas impossible qu'une même personne se soit trouvée à ces deux expéditions. Apollodore même, après avoir dit dans le chap. 26. du liv. 1.er en faisant la généalogie des Eolides, que Mecistée eut pour fils Euryalus qui alla avec les Argiens à la guerre de Troye, adjoûte, en nommant les Argonautes au chap. 27. qu'Euryalus fils de Mecistée en fut du nombre.

Eurydamas fils d'Irus & de Demonasse, n'est nommé que *Loco cit.* par le seul Hygin, quoyque son frere Eurytion se trouve dans *Lib. 1. v. 378.* la liste d'Apollonius & dans celle de Valerius Flaccus: plusieurs anciens ont confondu cet Eurytion avec Eurytus, mais je crois qu'il faut les distinguer, & faire de celuy-cy un troisiéme Argonaute, qu'aucun des auteurs qui ont parlé de cette expédi- *Vers. 153.* tion n'a oublié. Il est vray que dans Onomacrite, dans Apol- *a Lib. 1. v. 52.* lonius [a] & dans Pindare [b], on ne trouve qu'Eurytus; mais *b 4. Pyth.* comme ces trois auteurs conviennent qu'il estoit fils de Mercure & d'Antianire, & frere de cet Echion dont j'ay parlé il y a un moment, il faut en conclurre 1.° que c'est d'Eurytus qu'ils ont voulu parler, 2.° que cet Eurytus n'est pas le même qu'Euryte Roy d'Oecalie, à qui Hercule ôta la vie, & dont les deux fils Iphitus & Clytius furent du nombre des Argonautes.

Lib. 7. c. 12. Posidius, auteur ancien cité par Athenée, met au nombre des Argonautes Glaucus, sans nous en rien dire davantage; a-t-il voulu parler de Glaucus de la ville d'Anthedon, ce célébre *Met. l. 10.* pêcheur, qui fut changé en dieu de la mer, selon Ovide, &

lequel, suivant Apollonius, sortit du fond des eaux pour annoncer aux Argonautes que le destin s'opposoit au voyage d'Hercule dans la Colchide, & qu'on avoit bien fait de l'abandonner? c'est ce qu'on ne sçauroit penser; ainsi je crois qu'il a voulu nommer le Glaucus fils de Sisyphe, petit-fils d'Eolus & parent de Jason, quoyqu'aucun autre auteur ne le mette au rang des Argonautes. *Lib. 1. v. 1310.*

Idas, Messenien & frere de Lyncée, selon Hygin, se trouve dans toutes les énumérations des Argonautes. Il estoit, comme Jason, du sang d'Eolus, puisque son pere Apharée estoit, selon Apollodore, fils de Perieres, dont Eolus estoit le grand-pere. Arane sa mere fille d'Oebalus, donna son nom à une ville de la Messenie. Idmon est nommé aussi par tous les anciens, si on excepte le seul Apollodore. Comme c'estoit un célébre devin, on luy donna Apollon pour pere; mais Hygin sur d'anciennes autoritez, assûre qu'il estoit fils d'Abas, & qu'Argos estoit sa patrie. Il y a des anciens qui ont confondu Idmon avec Mopsus; mais Valerius Flaccus & Clement d'Alexandrie les distinguent. Le premier de ces deux auteurs dit que Mopsus plein du dieu qui l'agitoit, avoit le regard sombre & farouche, & qu'Idmon doux & paisible, prédisoit l'avenir avec plus de tranquillité. Quoyqu'Idmon eût prévu par les principes de la divination, qu'il périroit dans ce voyage, il ne laissa pas de s'embarquer: il y mourut en effet, soit de maladie, comme le prétend Valerius Flaccus, soit d'une blessure qu'il avoit reçûë à la chasse d'un sanglier dans le pays des Mariandyniens, selon Hygin [a], Ovide [b] & Apollonius [c]. Iolaüs fils d'Iphiclus & neveu d'Hercule, n'est nommé parmi les Argonautes que par le seul Hygin. Ovide dit qu'il assista à la chasse de Calydon, & il peut fort bien s'estre trouvé à l'un & à l'autre de ces deux exploits. La tradition fabuleuse rapportée par le même Ovide, suppose qu'Hebé l'avoit rajeuni à la priere d'Hercule, ce qui veut dire que ce Prince déja avancé en âge, avoit retrouvé toute la vigueur de la jeunesse lorsqu'il tua Eurysthée, qui, après la mort d'Hercule, avoit déclaré la guerre aux Athéniens, pour les obliger à luy livrer les Heraclides, qui

Fab. 14. *Lib. 1. c. 9.* *Lib. 1. vers. 228.* *Strom. pag. 334.*

[a] *Fab. 14.*
[b] *In Ibin vers. 508.*
[c] *Lib. 11. v. 807.*
Met. lib. 8. 16.

s'estoient jettez entre leurs bras pour se mettre à couvert des persécutions de cet ennemi. Au reste, Iolaüs fut honoré après sa mort comme un dieu, non-seulement par les Thébains, au rapport d'Arrien, mais aussi dans la Sicile & dans la Sardaigne, comme nous l'apprenons de Diodore.

De Rep. Alex. lib. 1.
Lib. 4.

On nomme aussi parmi les Argonautes deux Iphiclus, l'un fils de Thestius & frere d'Althée mere de Meleagre, ainsi que le rapportent Apollonius & Hygin; l'autre fils de Phylacus & pere de Protesilas. Valerius Flaccus est le seul qui mette de ce nombre Iphis, lequel, selon Pausanias, estoit fils d'Alector; & il n'y a qu'Hygin qui nomme Ixition de la ville de Corinthe. Munkerus croit même qu'il y a faute dans le texte de cet auteur, & qu'il faut lire Canthus au lieu d'Ixition; j'ay déja parlé de ce Canthus.

Lib. 1.
Cap. 14.

Iphitus fils d'Eurytus Roy d'Oecalie est plus connu, aussi est-il nommé par tous les anciens qui ont parlé des Argonautes. C'est ce même Iphitus qu'Hercule, au rapport de Diodore de Sicile, précipita du haut d'une tour, & luy ôta cet arc qui luy devint à luy-même si funeste dans la suite, lorsqu'il s'en servit contre ses enfants. L'ancien scholiaste de Sophocle dit qu'Iphitus ne mourut pas de sa chûte, & qu'il se retira dans l'isle d'Eubée. Ce fut là apparemment qu'il s'embarqua avec les Argonautes. Il y a des auteurs qui ont confondu cet Iphitus avec celuy qui estoit fils de Naubolus Roy d'Elide; mais ce restaurateur des jeux Olympiques estoit postérieur à la conqueste de la toison d'or.

Lib. 4.
Ad Trach. v. 355.

Si Laërte fils d'Arcesius & pere d'Ulysse fut du nombre des Argonautes, il est étonnant qu'il ne soit nommé que par le seul Apollodore. Ce qu'on peut dire pour justifier cet auteur, est que Laërte estoit contemporain de Jason, & son parent par les Eolides, & c'est peut-estre la raison pour laquelle il l'a inseré dans sa liste, dans laquelle il a oublié Leodacus fils de Bias, frere de Talaüs & d'Aréius, trois Argonautes nommez par Apollonius & par Valerius Flaccus.

Mezir. sur la 1.e Heroïde d'Ovide.

On n'a pas oublié le célébre Lyncée fils d'Apharée & frere d'Idas, qu'il ne faut pas confondre avec le fils d'Epytus qui portoit

portoit le même nom. Tous les anciens conviennent que l'Argonaute Lyncée avoit la vûë si bonne, qu'il voyoit à travers les entrailles de la terre, hyperbole sous laquelle on désignoit un homme habile dans la connoissance & la recherche des métaux, comme on le croit communément.

Méléagre fils d'Oenée Roy de Calydon, est trop connu, pour qu'il soit nécessaire de s'étendre icy sur ce qui le regarde. Je diray seulement que comme il périt après la chasse du sanglier, de la maniére que chacun sçait, il est évident que cet événement n'arriva qu'après la conqueste de la toison d'or, à laquelle il assista suivant tous les anciens; il falloit même qu'il fût fort jeune lorsqu'il s'embarqua pour cette expédition avec Tydée son frere de pere, puisqu'Oenée luy donna pour gouverneur Leodacus son frere naturel, qu'Apollonius de Rhodes & Hygin mettent aussi au nombre des Argonautes.

Le célébre devin Mopsus est mis par tous les anciens au nombre de ces héros, mais ils sont partagez sur le lieu de sa naissance; quelques-uns croyent qu'il estoit d'Œchalie, cependant la plus commune opinion est qu'il estoit Thessalien, de la ville de Titarene, laquelle avoit pris son nom du fleuve Titarese, ainsi qu'on l'apprend d'Estienne de Byzance; & c'est pour cela que Mopsus est nommé Τιταρήσιος par Apollonius de Rhodes, & Τιταρώνειος par Lycophron. Je crois qu'il ne faut pas confondre l'Argonaute Mopsus avec un autre devin de même nom; le premier estoit fils d'Ampycus & de Chloris *; le second avoit pour pere Tiresias: le premier fit la fonction de devin pendant le voyage de la Colchide, comme le dit Stace: *Theb. lib. 3. vers. 520.*

Nec me ventura locuto
Sæpius in dubiis auditus Jasone Mopsus.

Le second se rendit célébre au siege de Troye. Fort honorez l'un & l'autre après leur mort, ils eurent des oracles qui furent *Strab. l. 14.*

* Ce qui luy a fait donner par Apollonius, liv. 4. & par Ovide, Met. liv. 12. le surnom *d'Ampycides*.

souvent consultez. Celuy qui estoit consacré à Mopsus fils de Tiresias, estoit dans la Cilicie. Celuy de l'Argonaute estoit dans l'Afrique, où il mourut au retour de la Colchide, comme le remarque Ammian Marcellin, qui se trompe cependant en disant que l'oracle de Mopsus estoit dans la Cilicie; & je pense qu'il vaut mieux s'en rapporter à Apulée né en Afrique, homme très versé dans la connoissance des oracles, qui assûre que celuy de ce Mopsus estoit en Afrique, entre la Cyrénaïque & la Mauritanie.

Lib. 14.

L'Athenien Butès se trouve dans tous les auteurs qui ont parlé des Argonautes. Pausanias qui en fait aussi mention dans ses Attiques, dit que les Athéniens l'honoroient comme un héros, & qu'il avoit un autel dans le temple d'Erecthée à côté de ceux de Neptune & de Vulcain. Il adjoûte que ses aventures estoient peintes à fresque sur les murailles de ce temple; mais cet auteur qui ne manque guéres l'occasion de nous instruire de ces sortes de sujets, n'est entré icy dans aucun détail. Il ne dit pas même que ce Butès ait esté du nombre des Argonautes, mais nous avons, pour le prouver, le témoignage d'Onomacrite, d'Apollonius, d'Apollodore, d'Hygin & de Valerius Flaccus, qui le nomment tous parmi les compagnons de Jason. Nauplius fils de Neptune & d'Amymone fille de Danaüs, se trouve aussi dans toutes les listes, si on excepte celle d'Apollodore: aucun des anciens n'a oublié Menoetius fils d'Actor & d'Ægine, & pere du célébre Patrocle. Il estoit du sang des Eolides, puisqu'Actor estoit fils de Deionée qui avoit pour pere Eolus.

J'ay dit dans la premiére lecture, que Nelée pere de Pelias avoit quitté la Thessalie pour aller s'establir à Pylos dans le fond du Peloponnése; c'est de-là qu'il vint s'embarquer avec Jason, puisqu'Hygin & Apollodore le nomment parmi les Argonautes, ainsi que Periclymene son fils, celuy-là même qu'Ovide dit qui se métamorphosa en aigle, & qu'Hercule tua d'un coup de fléche: d'où l'on doit conclurre en passant, que l'incursion de ce héros dans le Peloponnése, durant

laquelle il ôta la vie à tous les enfants de Nelée, excepté à Nestor, doit estre reculée après le voyage des Argonautes. Valerius Flaccus fait aussi aller Nestor à la conqueste de la toison d'or. *Lib. 1. & lib. 6.*

Te quoque Thessalicæ, Nestor, rapit in freta puppis
Fama, Myceneis olim qui candida velis
Æquora, nec stantes mirabere mille magistros. *Lib. 1. vers. 380.*

Et dans le livre 6.e il luy fait tuer Helix d'un coup de lance:

Nestoris hastæ
Immoritur primævus Helix.

Cependant cet auteur est le seul qui mette ce Prince au nombre des Argonautes, & quoyqu'absolument parlant, il ait pû faire le voyage avec eux, & s'estre trouvé aussi au siége de Troye, je crois cependant qu'il ne doit pas estre mis dans cette liste; car luy, qui dans l'Iliade parle souvent des exploits de sa jeunesse, ne dit pas qu'il ait esté avec Jason dans la Colchide. On ne peut pas nier cependant qu'il ne se soit trouvé à la chasse de Calydon qui se fit au retour des Argonautes; Ovide dit même, qu'il n'auroit jamais assisté au siége de Troye, si pour éviter la fureur du sanglier qui venoit d'estre blessé, il ne fût monté sur un arbre d'où il regarda cette chasse: *Met. lib. 8.*

Forsitan & Pylius citra Trojana perisset
Tempora, sed sumpto positâ conamine ab hastâ *Vers. 365.*
Arboris insiluit, quæ stabat proxima, ramis:
Despexitque, loco tutus, quem fugerat hostem.

S'il falloit lire dans Ovide au commencement de la relation qu'il fait de cette chasse,

Et primis etiamnum Nestor in armis, *Vers. 313.*

comme l'ont corrigé quelques critiques, il seroit clair que ce Prince n'auroit point fait le voyage de la Colchide; mais je

crois qu'il faut laisser l'ancienne leçon *primis in annis*, dans sa jeunesse, car il est sûr, comme on le voit dans l'Iliade, que Nestor s'estoit trouvé aux noces de Pirithoüs, puisqu'il y raconte, comme témoin oculaire, le combat des Centaures & *Met. l. 12.* des Lapithes, ainsi qu'Ovide le dit après le Poëte Grec. Or je crois, pour de bonnes raisons, que cet évenement précéda la chasse de Calydon. Quoy qu'il en soit, il est sûr que Nestor a pû se trouver à toutes ces expéditions, comme je le prouveray dans la suite.

Nous n'avons qu'Apollodore qui nomme Palémon, il estoit fils d'Etolus Calydonien d'origine, & arriére-petit-fils d'Eolus par Calyce sa grande-mere qui estoit fille de ce Prince. Hygin est aussi le seul qui parle d'Oïlée, pere de cet Ajax qui fit violence à Cassandre. Il n'en est pas de même de Pelée fils d'Eacus & pere d'Achille, dont le nom se trouve avec celuy de Télamon son frere dans toutes les listes. Ces deux Princes sont trop connus pour en parler icy avec plus de détail, je *Theb. lib. 5. v. 378.* remarqueray seulement, 1.° que Stace nomme Hercule, Pelée & Télamon comme les trois principaux chefs de cette expédition : 2.° qu'il y a apparence qu'Apollonius de Rhodes & Valerius Flaccus se trompent, lorsqu'ils avancent qu'Achille estoit né avant cette expédition, & que Chiron le porta entre ses bras dans le temps qu'il alla prendre congé de Jason. Car, quoyque je sois persuadé, comme j'espére le prouver dans la suite, que la distance entre la conqueste de la toison d'or & la seconde guerre de Troye n'est pas aussi grande qu'on le croit communément, cependant Achille estoit trop jeune lorsqu'il assista à cette guerre, pour estre né avant le voyage des Argonautes ; ainsi je pense qu'il faut reculer le mariage de Pelée avec Thétis jusqu'après le retour de la Colchide.

Penélée fils d'Hippalme, Staphylus, Phanus & Phalére fils d'Alcon Athénien, sont peu connus. Le nom des trois premiers ne se trouve que dans Apollodore, mais celuy du quatriéme est dans toutes les listes. Philammon fils d'Apollon & *Lib. 11.* de Chione célébre dans les Metamorphoses d'Ovide, n'est

nommé parmi les Argonautes que par le seul Hygin. Le même auteur & Valerius Flaccus mettent au nombre de ces capitaines Philoctete fils de Pean, compagnon d'Hercule, & l'héritier de ses fleches, celuy-là même qui assista à la prise de Troye, après avoir demeuré neuf ans dans l'isle de Lemnos où les Capitaines Grecs l'avoient laissé. *Lib. 1. vers. 391.*

Phocus fils du Lapithe Cenée de la ville de Magnésie, n'est nommé que par Hygin, ainsi que son frere Priasus & son cousin Polypheme fils du Thessalien Elatus frere de Cenée. Que doit-on penser d'un Thersanon fils du Soleil, & de Leucothoé fille d'Orcame Roy de Perse, qu'Hygin nomme parmi les Argonautes? Dirons-nous avec Cheffer, qu'il y a faute dans le texte, & qu'il faut lire Philammon? mais peut-on se permettre ces corrections, qui ne doivent pas avoir lieu lorsque le nom qu'on croit corrompu se trouve joint à une généalogie qui ne convient pas à celuy qu'on y substituë. J'abandonne aussi à Munkerus le Thessalus qu'il a mis dans le catalogue qu'il a dressé sur cet auteur; n'auroit-il pas pris pour un Argonaute le pays où estoient nez la pluspart de ces Capitaines? Je ne pense pas de même de Thestor pere du célébre Calchas, puisque l'ancien scholiaste d'Apollonius dit que quelques anciens l'avoient mis au nombre des compagnons de Jason. *Lib. 1.*

J'avois reservé pour la fin de cette dissertation, l'article de Thesée & de son ami Pirithoüs, parce que j'avois cru pouvoir rencontrer de nouvelles autoritez pour décider s'ils se trouvérent à la conqueste de la toison d'or; ils ne sont nommez parmi les Argonautes que par Hygin & par Apollodore. Plutarque qui a écrit avec un grand détail la vie & les actions du premier de ces deux héros, ne fait aucune mention du voyage de la Colchide; & Meursius ne rapporte pour le prouver, que l'autorité des deux auteurs que je viens de nommer. Tout le monde convient que Thesée assista aux noces de Pirithoüs & au combat des Centaures; il est célébre aussi dans la chasse de Calydon: tous les anciens en conviennent, sans faire mention de son voyage dans la Colchide. Dirons-nous avec Apollonius *Lib. 1.* *Lib. 1. vers. 103.*

de Rhodes, qu'il estoit alors dans les prisons d'Aidonée Roy d'Epire, dont Pirithoüs avoit entrepris d'enlever la fille, ou enfin qu'il n'estoit pas encore parti de Trezene? L'histoire du siécle dont je parle est remplie de difficultez pour la chronologie, & la vie de Thesée en fait une des plus considérables. Les uns le font trop jeune au temps de la conqueste des Argonautes, les autres le font trop vieux. S'il falloit même faire quelqu'attention aux généalogies de ce temps-là, Thesée auroit esté extrêmement vieux, & peut-estre mort lorsque les Argonautes s'embarquérent, puisque Hypsipyle estoit fille de Thoas, & Thoas fils de cette même Ariane que Thesée avoit abandonnée dans l'isle de Naxe. Aussi voyons-nous dans Apollonius & dans Valerius Flaccus, que Jason raconte à Medée l'histoire de Thesée & d'Ariane. D'un autre costé, on sçait que ce Héros, plus jeune que son cousin Hercule, vêcut jusqu'au temps de la guerre de Troye. Tout bien examiné, je penche à croire qu'il ne doit point estre mis au nombre des Argonautes; & ce qui m'y détermine, c'est que l'arrivée de Thesée à Athénes, après estre sorti de Trezene, est bien marquée dans Diodore, dans Plutarque & dans Pausanias: il estoit alors fort jeune, & en habit de fille pour n'estre pas reconnu, & tous les auteurs disent que c'estoit dans le temps qu'Egée son pere venoit d'épouser Medée, & par conséquent long-temps après l'expédition de Jason. Mais ces autoritez-là mêmes jettent de nouvelles difficultez sur le temps de la guerre des Centaures & de la chasse de Calydon; ainsi je ne m'étendray pas davantage sur ce sujet.

Lib. 3. vers. 996.
Lib. 6. vers. 90.
Lib. 4.
In Theseo.

Tels estoient les héros qui assistérent à la conqueste de la toison d'or, c'est-à-dire, tout ce qu'il y avoit alors dans la Grece de plus distingué par la naissance & par la valeur. On a pû remarquer que la pluspart estoient parents de Jason, parce que dans ce temps-là toute la Grece, si on excepte une partie du Péloponnése, estoit peuplée des descendants de Deucalion, dont il tiroit son origine.

Comme l'art de la navigation estoit peu connu, qu'on ne

s'éloignoit guéres des costes, & qu'on prévit bien qu'on seroit peut-estre obligé de les perdre souvent de vûë, on s'adressa à Chiron pour dresser un nouveau calendrier, & reformer l'ancien peu sûr en ce temps-là, parce que comme on ne connoissoit point les rétrogradations, les équinoxes & les solstices arrivoient dans des temps éloignez des points où ils avoient esté fixez. Chiron redressa le calendrier, & en fit un propre à diriger la navigation de ces Princes. C'est l'idée qu'on peut prendre d'un passage de la Gigantomachie, rapporté par Clement d'Alexandrie: de sçavoir maintenant dans quel point du ciel il fixa les points des équinoxes & des solstices, c'est ce qui est inutile à mon sujet; je laisse cet article à ceux qui ont attaqué ou deffendu le célébre M. Newton, qui fait de ce point le fondement de sa nouvelle chronologie. Je remarqueray seulement que le calendrier de Chiron devoit avoir d'autres noms pour la pluspart des constellations, que ceux qui parurent dans les calendriers qui eurent cours dans la suite, puisque l'expédition des Argonautes s'y trouve marquée par plusieurs traces: il s'y trouve même des noms qui la supposent faite, comme celuy de la coupe de Medée, & celuy de Chiron luy-même.

Strom. l. 1. Pag. 306. 352.

Lorsque tout fut prest pour le voyage, avant que de mettre à la voile, Jason, comme le dit Apollonius, ordonna un sacrifice solemnel au dieu auteur de sa race, & à toutes les divinitez qu'il crut pouvoir estre favorables à la navigation. Chacun s'empressa à apporter des pierres pour élever l'autel, qu'on couvrit de branches d'olivier. Après les ablutions ordinaires, le Prêtre répandit dessus de la fleur de farine mêlée avec du miel & de l'huile, immola deux bœufs aux dieux en l'honneur desquels se faisoit le sacrifice, & les pria de détourner les dangers de la navigation. Le souverain dieu du ciel, adjoûte Apollonius après Pindare, promit, par la voix du tonnerre, son secours à cette troupe heroïque, qui s'embarqua après le sacrifice.

Apoll. l. 4.

4. Pyth.

Les Argonautes estoient déja dans le vaisseau, lorsque Chiron arriva pour prendre congé de son cher Jason. Après l'avoir

tendrement embraſſé, ainſi que les autres Chefs, il leur donna des avis pour leur voyage, anima leur courage, & fit des voeux pour l'heureux ſuccès de leur entrepriſe. Ceux qui eſtoient accourus ſur le rivage de la mer paroiſſoient conſternez, & ne *Loco cit.* voyoient qu'avec peine, ainſi que le dit Apollonius, tant de héros leurs parents ou leurs amis, s'éloigner de la Grece, & la laiſſer preſque ſans deffenſe. Enfin, le vent eſtant favorable, le vaiſſeau ſortit du port, & ce ſera l'hiſtoire de cette navigation juſqu'à Colchos, & les aventures qui arrivérent aux Argonautes, qui feront la matiére d'une troiſiéme lecture.

HISTOIRE

HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE SACRÉE.

Par M. DE VALOIS.

PREMIÉRE PARTIE.

LE châtiment rigoureux des Crisséens avoit dû, ce semble, imprimer une telle crainte dans l'esprit des peuples de la Grece, que le Senat des Amphictyons n'avoit pas lieu de présumer qu'il se trouveroit quelque jour dans l'obligation de sévir de nouveau contre un pareil attentat. Cependant, comme il est assez ordinaire que les grands exemples de sévérité, à mesure qu'ils s'éloignent de nous, s'évanouissent peu à peu, & à la fin se perdent même entiérement de vûë, le même malheur arriva aux Phocéens. La cupidité effrenée, qui dans ses projets se flatte toûjours d'une impunité que le ciel accorde rarement aux forfaits, aveugla ce peuple à un tel point, qu'au mépris des loix, il osa cultiver à son profit la meilleure partie de la terre sacrée, connuë anciennement sous le nom de *territoire Cirrhéen.* Pour cet attentat les Phocéens furent citez au tribunal des Amphictyons, & furent condamnez à payer à Apollon Delphien une amende de plusieurs talents; mais, loin de satisfaire promptement aux termes de l'Arrest, & par-là réparer en quelque sorte leur faute, ils refusérent de payer l'amende à laquelle ils avoient esté condamnez, & ils crurent pouvoir éluder ce jugement, en criant bien haut contre la prétenduë injustice des Amphictyons, qui les condamnoient, disoient-ils, à une somme exorbitante, pendant que la petite étenduë du terrein sacré qu'ils avoient cultivée n'avoit pû leur procurer qu'un profit très-mediocre. C'est ce refus opiniâtre des Phocéens qui donna lieu à la seconde guerre sacrée dont il s'agit. Comme Diodore de Sicile & Pausanias ont décrit l'un & l'autre avec exactitude, les différentes

16. de Juin 1733.

particularitez de cette guerre, c'est aussi principalement dans ces deux sources que j'ay puisé ce qui m'a paru le plus capable d'en donner une juste idée : je m'attacheray néantmoins dans la narration, à suivre plus scrupuleusement Diodore de Sicile, comme celuy qui s'est beaucoup plus étendu sur ce sujet ; & s'il se trouve quelques contrarietez entre ces deux célébres écrivains, je me reserve à examiner à la fin de mon discours, selon les regles de la bonne critique, à laquelle des deux autoritez on doit s'en tenir.

Selon Diodore de Sicile, la seconde guerre sacrée prit naissance sous l'Archontat de Callistrate à Athénes, & sous le Consulat de Marcus Fabius & de Caïus Plotius, c'est-à-dire, la seconde année de la 106.e Olympiade, ou, ce qui est le même, la 399.e année de la fondation de Rome, & elle dura neuf années entiéres.

Quand les Phocéens furent condamnez à l'amende pour s'estre approprié une portion du terrein sacré, il n'y avoit que fort peu de temps que les Thébains, qui venoient de vaincre les Lacédémoniens dans le fameux combat de Leuctres, avoient porté leurs plaintes contr'eux au Senat des Amphictyons, & avoient supplié ces Juges souverains de la Grece de condamner les Lacédémoniens à leur payer cinq cens talents, pour les dédommager du tort que leur avoit fait la prise de *Cadmea*, citadelle de leur ville de Thébes. La demande des Thébains parut juste aux Amphictyons, & ils leur accordérent ce qu'ils demandoient ; mais comme les Lacédémoniens & les Phocéens ne se pressoient pas plus les uns que les autres d'executer ce qui leur avoit esté enjoint, on commença par attaquer les Phocéens comme les plus criminels ; & les Hieromnemons leur ayant pour la seconde fois fait signifier leur arrest, priérent le Senat des Amphictyons d'ordonner que faute par ces rebelles de payer l'amende à laquelle ils les avoient condamnez, leur pays demeureroit de plein droit consacré au dieu qu'ils avoient offensé. Ils adjoûtérent qu'à l'égard des Lacédémoniens, il leur paroissoit à propos d'en user par la suite avec eux de la même maniére, c'est-à-dire, que s'ils persistoient

dans le refus d'obéïr, ils ne devoient plus estre regardez qu'avec horreur, comme réfractaires aux loix les plus sacrées de la Grece, & les ennemis déclarez de leur patrie.

Ce décret Amphictyonique ayant passé tout d'une voix, & les Phocéens estant à la veille de voir leur territoire entier consacré à Apollon, Philomélus, le plus qualifié d'entre les Phocéens, homme hardi, audacieux, & capable de former & de mettre à exécution les projets les plus criminels, n'eut garde de laisser échapper une occasion si favorable de s'aggrandir encore. Il estoit né avec cette éloquence insinuante qui remuë les auditeurs, & qui sçait les entraîner où il luy plaist. Avec de tels talents on est toûjours sûr de réussir: il fit donc une harangue aux Phocéens, dans laquelle il se servit avec adresse de tout l'empire qu'il s'estoit acquis sur leur esprit; & pour les amener mieux au point qu'il desiroit, il commença par leur dire qu'il estoit bien éloigné de penser qu'ils fussent jamais assez lâches pour payer l'amende à laquelle les Amphictyons venoient de les condamner, parce que s'ils le faisoient, ils alloient s'imprimer eux-mêmes une tache dont la nation ne se pourroit jamais laver; que courageux comme ils l'estoient, ils devoient s'exposer à toutes choses plustost que de se couvrir d'un si grand deshonneur; que d'ailleurs la somme qu'on leur demandoit estoit si excessive, que quand bien même ils le voudroient, ils ne se trouvoient point alors en estat de la payer. A ce sujet, il leur éxaggera l'injustice du jugement Amphictyonique, qui éxigeoit d'eux une amende si considérable pour un aussi petit espace de terre, & dont ils n'avoient pas même joui trop long-temps; que d'un autre costé s'ils estoient assez patients pour souffrir que faute du payement de l'amende l'on dévouât le pays Phocéen à Apollon, & qu'on le réunît à l'ancien patrimoine sacré de ce dieu, outre que ce seroit pour eux le comble de l'ignominie, la perte de leur liberté & celle de leur vie même suivroit infailliblement de près la perte de leur pays: que c'estoit avec la plus vive douleur qu'il s'imaginoit déja voir ses chers concitoyens les uns vendus honteusement à l'encan & réduits à l'esclavage, & les autres expirant sous le glaive vengeur de

leurs ennemis: qu'il envisageoit pourtant encore un moyen d'obvier aux maux qui les menaçoient; que s'ils vouloient bien luy confier le commandement de leur armée, avec un pouvoir absolu d'agir suivant qu'il le jugeroit à propos, il se faisoit fort de les tirer bientost d'embarras, & qu'ils pouvoient d'avance s'assûrer d'un heureux succès: enfin, pour leur enfler le cœur, il adjoûta à toutes les raisons précédentes, qu'ils devoient se ressouvenir de leur dignité & de leurs prérogatives; que de toute antiquité le temple de Delphes & son oracle avoient esté sous la protection des Phocéens, ce qu'il appuyoit du témoignage d'Homére le plus ancien & le plus grand des Poëtes; qu'il falloit donc, à la pointe de l'épée, se maintenir dans la possession d'une dignité qui leur avoit esté transmise de main en main par leurs ancestres.

Les Phocéens, effrayez d'un costé par les menaces des Amphictyons, & de l'autre encouragez par le discours artificieux que Philomélus venoit de leur faire, luy accordent tout ce qu'il avoit demandé, & le créent leur Généralissime. Celui-cy, pour faire succéder de près les effets aux promesses, part promptement pour Sparte, & a dans cette ville une conférence secrete avec le Roy Archidame. Il fait entendre à ce Prince qu'il n'est pas moins de son intérest que de celuy des Phocéens, d'empêcher que les décrets rendus contr'eux ne soient executez, puisque l'arrest qui condamne les Lacédémoniens est aussi injuste & aussi criant que celuy qui condamne les Phocéens. Il découvre enfin confidemment à Archidame que son dessein est d'aller d'abord s'emparer de Delphes, & que dès qu'il aura recouvré, les armes à la main, le droit de *Patronage* de cette ville, du temple & de l'oracle, son premier soin sera de casser & annuller les décrets des Amphictyons.

Ce plan de Philomélus s'estant trouvé du goût d'Archidame, ce Prince luy dit qu'il estoit bien fâché de ne pouvoir pour lors l'aider ouvertement de tous les secours qu'il auroit pû souhaiter, mais qu'en revanche il luy promettoit de luy fournir secretement & argent & soldats même, qui seroient à la solde des Phocéens; & pour luy faire voir que la

promesse qu'il luy faisoit, n'estoit pas une promesse vague, il commença par luy donner quinze talents, ausquels Philomélus en ayant adjoûté quinze autres du sien, il ramassa en diligence de tous côtez un grand nombre de soldats étrangers, à qui il donna une forte paye pour les encourager à le mieux servir.

Ensuite, il tira de l'armée Phocéenne un corps de mille hommes, tous gens d'élite, ausquels il donna le nom de πελταστὴ, à cause de la forme de leurs boucliers qui ressembloient à une demi-pleine lune, & ces mille hommes furent destinez pour l'accompagner & le deffendre dans toutes les occasions où sa personne se trouveroit en danger.

Pendant que Philomélus faisoit tous ces préparatifs, le Senat des Amphictyons assemblé extraordinairement pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture présente, après une sage & mûre délibération, avoit usé du pouvoir souverain dont il estoit revêtu, en déclarant la guerre aux Phocéens, & en ordonnant à tous les Grecs de leur courir sus, comme à des ennemis declarez des Dieux & des hommes.

Cependant Philomélus, après avoir en peu de temps mis sur pied une armée considérable, prend la route de Delphes, & s'empare à main armée du temple d'Apollon. A la vérité quelques Delphiens qui portoient le nom de *Thracides,* vinrent audevant de luy en armes pour s'opposer à son passage, mais ils furent tous tuez, & Philomélus abandonna leurs biens au pillage. Un pareil debut ayant jetté la terreur dans l'esprit des autres habitants de Delphes, & Philomélus s'en estant apperçû, il les rassûra en les exhortant à prendre courage, & à estre persuadez qu'il n'estoit point entré dans leur ville avec intention de leur faire aucun mal.

Déja le bruit de la prise du temple de Delphes s'estoit répandu de toutes parts, lorsque ceux d'entre les Locriens qui habitoient les campagnes les plus voisines de Delphes, mettent promptement des troupes sur pied, rencontrent Philomélus auprès de Delphes, & luy présentent la bataille; mais, ayant esté vaincus, ils se trouvent forcez de prendre la fuite, & de

se retirer dans leur pays après avoir perdu la plus grande partie de leurs soldats.

Philomélus encouragé par cette victoire, qui luy paroissoit estre d'un heureux présage, porte la hardiesse jusqu'à aller effacer de dessus les colomnes les décrets des Amphictyons qui y estoient gravez, & il fait fondre les tables d'airain qui contenoient les condamnations des Phocéens & des Lacédémoniens. Il prend soin en même temps de faire répandre partout des brûits avantageux sur son sujet. Par son ordre on seme dans toute la Grece, qu'il n'a jamais eu intention de piller le temple de Delphes, ni de commettre aucune autre mauvaise action; qu'il s'estoit emparé de la ville de Delphes uniquement pour conserver aux Phocéens une prérogative qui leur avoit esté transmise par leurs ancêtres, & pour tâcher en même temps d'annuller les decrets injustes que les Amphictyons venoient de fulminer contre les Lacédémoniens & contre les Phocéens; qu'après tout, s'il avoit pris les armes, ce n'avoit esté que dans la vûë de pouvoir & plus utilement & plus sûrement deffendre les droits de ses compatriotes, droits qu'ils regardoient tous comme la portion la plus prétieuse de leur patrimoine.

Nous venons de voir que les Locriens, les plus proches de Delphes, furent les premiers à prendre les armes contre les Phocéens, & à executer à cet égard les ordres des Amphictyons, mais qu'ils eurent le malheur de ne se pas trouver les plus forts. Les Bœotiens à leur tour suivirent de près le bon exemple des Locriens, & levérent aussi à la hâte une armée considérable pour voler au secours du temple, & venger la majesté du dieu offensé. De son costé Philomélus informé que l'on armoit contre luy, entoure le temple d'une forte muraille, leve de nouvelles troupes qu'il incorpore dans les vieux corps, & ayant augmenté la paye à toute son armée, il se voit en fort peu de temps à la teste de cinq mille hommes choisis, & par ce moyen il trouve le secret & de n'avoir plus rien à craindre de la part de l'ennemi, & de se rendre même formidable à quiconque oseroit venir l'attaquer.

Les affaires estoient en cet estat, lorsque Philomélus, pour ne point perdre de temps, après avoir laissé les troupes nécessaires pour la garde des avenuës de Delphes, entre avec son armée dans le pays des Locriens, dont il pille plusieurs places, & va ensuite camper le long d'une riviére qui couloit au pied d'un château extrêmement fortifié. Il assiége ce château, l'attaque vivement à plusieurs reprises; puis reconnoissant que son assiette avantageuse le rendoit imprenable, il en abandonne le siége, va chercher l'armée des Locriens, & en vient aux mains avec eux. Il perd dans le combat vingt hommes, dont il tâche de recouvrer les corps l'épée à la main; mais n'ayant pû venir à bout de les ravoir de cette maniére, il est contraint d'envoyer un Héraut aux Locriens pour les prier de les luy rendre. Les Locriens refusent de le faire, & répondent au Héraut que son Général devoit sçavoir que c'estoit une loy commune à tous les peuples de la Grece, que les corps des sacriléges restassent sans sépulture. Philomélus aussi picqué de la raison du refus que du refus même, prend tout d'un coup son parti; il livre un second combat aux Locriens, & il apporte tous ses soins à se rendre maître des corps des ennemis qui y périroient, l'expédient luy réussit, & il force par-là les Locriens à en venir avec luy à un échange.

Ce combat ainsi terminé, Philomélus, après avoir fait un dégast effroyable dans la plus grande partie de la Locride, retourna comme triomphant à Delphes avec ses soldats chargez d'un très-grand butin. La premiére chose qu'il fit à son arrivée en cette ville, ce fut de faire semblant d'aller consulter l'oracle d'Apollon sur l'issuë de cette guerre, je dis qu'il fit le semblant de consulter l'oracle, parce qu'en effet il n'avoit garde de le consulter sérieusement. Il sçavoit trop bien que ç'auroit esté s'exposer de gayeté de coeur à s'attirer des marques certaines de l'indignation du dieu, qui ne pouvoit que desapprouver son entreprise sacrilege, (si tant est néanmoins que de semblables Dieux soient sensibles aux outrages qu'on leur fait) aussi ne donna-t-il pas à Apollon le temps de s'expliquer librement, il employa les menaces pour contraindre la Pythie de monter

ſur le trépied ſacré, & cette femme indignée d'un procédé ſi violent, luy dit avec une eſpéce d'enthouſiaſme que luy inſpiroit la colére, qu'il luy eſtoit permis de faire ce qu'il luy plairoit.

Ce prétendu oracle cauſa à Philomélus une grande joye; il fut charmé d'avoir une réponſe qui flattoit ſi fort ſes vûës, & qui ſembloit autoriſer ſon entrepriſe. Et comme il eſtoit de ſon intereſt que le peuple fût promptement informé de la réponſe que la Pythie luy avoit donnée, il la fit ſur le champ graver ſur une petite table d'airain qu'il expoſa en public, afin que perſonne ne pût ignorer que le Dieu luy avoit accordé la permiſſion de faire tout ce qu'il jugeroit à propos. Enſuite, ayant convoqué une aſſemblée du peuple, il expoſa à cette multitude le ſens de l'oracle tel qu'il le voulut, & il les exhorta tous à demeurer fermes dans un parti, en faveur duquel Apollon luy-même venoit de ſe déclarer ſi ouvertement : après cela il ſe remit tout de nouveau au train des affaires de la guerre. Dans le même temps il arriva un prodige dans le temple d'Apollon Delphien, dont Philomélus ſçut encore bien tirer avantage. Un aigle qui voloit au-deſſus du temple, s'abbattit tout-à-coup, & entrant dans le temple, ſe mit à pourſuivre des colombes que l'on y nourriſſoit, & s'acharna ſi vivement après elles, qu'il en tua quelques-unes juſques ſur l'autel. Les devins & les augures ne manquérent pas de publier hautement qu'un tel prodige annonçoit à Philomélus & aux Phocéens la ſouveraine puiſſance dans Delphes. Et il eſt plus que probable qu'ils eſtoient bien payez pour débiter de pareilles prédictions.

Enflé de toutes ces idées chimeriques qui flatoient ſon ambition, Philomélus fit un choix de ceux d'entre ſes amis qui luy parurent les plus propres aux négociations & aux ambaſſades, & il en envoya les uns à Athénes, les autres à Lacédémone, d'autres enfin à Thébes. Il n'oublia pas d'en uſer de la même maniere à l'égard des autres villes conſidérables de la Grece, qu'il envoya auſſi aſſûrer de ſa part de la droiture de ſes intentions. Il leur fit dire entr'autres choſes, que s'il s'eſtoit rendu

maître

maître de Delphes, ce n'avoit point esté à dessein d'enlever les trésors sacrez du temple, mais seulement pour maintenir les Phocéens ses compatriotes, dans l'ancienne possession où ils estoient de deffendre & de proteger le temple & son oracle; que cela estoit si vray, qu'il estoit tout prêt à rendre compte à tous les Grecs, de l'or & de l'argent monnoyé qui estoit conservé dans le temple; qu'il promettoit de fournir à quiconque le demanderoit, un estat en bonne forme tant des sommes d'or & d'argent, que de toutes les autres riches offrandes qui estoient renfermées dans le temple; qu'il offroit même pour plus grande sûreté, de spécifier dans cet estat, la forme, la figure, le nombre, & le poids de chacune de ces offrandes en particulier; enfin il prioit les divers peuples de la Grece, ou de se joindre à luy, ou de vouloir bien au moins rester neutres, s'ils avoient quelque raison qui les empêchât de prendre son parti.

Les ambassadeurs de Philomélus s'acquittérent parfaitement bien de leur commission, & plusieurs même eurent le bonheur d'obtenir ce qu'ils demandoient. En effet, les Athéniens, les Lacédémoniens, & quelques autres peuples, ayant fait un traité d'alliance avec Philomélus, s'engagérent à luy fournir tous les secours qu'il pouvoit espérer de leur part. Pour ce qui est des Bœotiens, des Locriens, & de plusieurs autres encore, bien-loin de suivre l'exemple des premiers, ils declarérent franchement à ceux que Philomélus leur avoit envoyez, qu'il n'avoit rien à attendre de leur part qu'une juste inimitié, qu'actuellement ils armoient contre luy & les Phocéens, & qu'ils se préparoient à leur aller faire une cruelle guerre, pour venger la majesté du Dieu qu'ils avoient offensé par leur entreprise sacrilege.

Tels furent les troubles qui agitérent la Grece pendant le cours de la premiére année de la seconde guerre sacrée. Nous allons voir maintenant ce qui se passa dans la seconde année de cette même guerre: année que Diodore de Sicile date par l'archontat de Diotime à Athénes, & par le consulat de Caïus Marcius & de Cneïus Manlius à Rome. On sçait que ces magistratures tombent en la 3.e année de la CVI.e olympiade, & en la 400.e année de la fondation de Rome.

Au commencement de cette seconde année, continuë Diodore de Sicile, Philomélus, sentant déja tout le poids de son entreprise, & prévoyant bien quelle affreuse tempeste alloit fondre sur luy de toutes parts, travailla sérieusement à faire de nouvelles levées de troupes auxiliaires, ausquelles il joignit tous ceux d'entre les Phocéens, qui, sans avoir encore esté dans le service, estoient néantmoins propres à porter les armes; mais, comme il luy falloit de très-grosses sommes d'argent pour soûtenir une pareille guerre, & que la politique ne vouloit pas qu'il portât encore ses mains sacriléges sur les tresors du temple, il imagina un moyen moins criant pour se procurer de l'argent; ce fut de taxer tous les Delphiens qu'il connoissoit pour les plus riches, & de les obliger à luy fournir les fonds nécessaires pour la paye de tous les soldats étrangers qu'il avoit à sa solde; & ayant de cette maniere composé une armée fort considérable pour ces temps-là, il se mit en campagne afin de faire voir qu'il estoit tout prest à en venir aux mains avec le premier ennemi des Phocéens qu'il rencontreroit. Alors les Locriens venoient à luy en armes à même intention, ils se joignirent bientost, le combat se donna auprès de certains rochers appellez par les Grecs *les Roches Phædriades.* On se battit de part & d'autre avec beaucoup de chaleur; mais, malgré toute leur bravoure, les Locriens y furent vaincus. Philomélus en tua un grand nombre, en contraignit plusieurs de se précipiter eux-mêmes du haut de ces rochers, & fit beaucoup de prisonniers. L'heureux succès de ce combat enfla le cœur des Phocéens, & jetta les Locriens dans la consternation & dans l'abbattement. Ce fut aussi la raison qui détermina ces derniers à envoyer promptement des députez aux Thébains, pour les prier de se hâter de venir au secours du Dieu, & au leur. Les Bœotiens de leur côté avoient une double raison de se joindre aux Locriens, parce qu'en premier lieu ils estoient bien-aises de donner par-là une marque publique & éclatante de leur pieté envers les Dieux, & que d'ailleurs ils avoient en particulier un très-grand interest à maintenir les decrets des Amphictyons dans toute leur vigueur. Aussi ne manquérent-ils pas d'envoyer à

leur tour des députez vers les Theſſaliens, & les autres peuples de la Grece qui avoient le droit d'Amphictyonie, dans la vûë de les exhorter à ſe liguer tous enſemble avec eux, pour faire la guerre aux Phocéens.

Il ne ſera pas hors de propos de remarquer icy, qu'auſſi-toſt que les Amphictyons eurent rendu l'arreſt qui ordonnoit la guerre contre les Phocéens, toute la Grece ſe trouva agitée de divers mouvements, & comme diviſée en deux principaux partis. Les uns, & ceux-cy eſtoient le plus grand nombre, eſtant d'avis qu'il falloit aller au ſecours du dieu, & faire une cruelle guerre aux Phocéens pour tirer vengeance de leur crime. Les autres au contraire ſe trouvant portez d'inclination à prendre la deffenſe des Phocéens, qu'ils enviſageoient comme des hommes opprimez qui s'eſtoient trouvez forcez à prendre un parti de déſeſpoir. Pendant donc que toute la Grece enviſageoit l'entrepriſe de Philomélus ſous ces deux différentes faces, les Bœotiens, les Locriens, les Theſſaliens, les Perrhæbes, & avec eux les Doriens, les Dolopes, les Athamanes, les Achéens, les Phthiotes, les Magneſiens, les Aenianes & quelques autres encore, s'armérent pour aller tirer vengeance de l'entrepriſe criminelle des Phocéens. Au contraire, les Athéniens, les Lacédémoniens & quelques-uns d'entre les peuples du Peloponnéſe embraſſérent la querelle de Philomélus, & ſe préparérent à joindre leurs troupes aux ſiennes; mais parmi ceux qui prirent ce mauvais parti, aucuns ne s'y portérent de meilleur cœur que les Lacédémoniens, auſſi avoient-ils pour cela leurs raiſons particuliéres. J'ay déja obſervé plus haut que les Amphictyons les avoient condamnez à payer une amende de cinq cens talents aux Thébains, à cauſe de *Cadmea* citadelle de Thébes, dont Phœbidas Capitaine Lacédémonien s'eſtoit emparé. Je ne dois pas omettre maintenant que les Lacédémoniens ayant laiſſé paſſer le temps preſcrit par les loix, ſans payer cette amende, les Thébains intentérent contr'eux une nouvelle action, pour le tort conſidérable que leur cauſoit un ſi long retardement, tort qu'ils faiſoient monter au double de la ſomme portée par la premiére condamnation, c'eſt-à-dire, à mille talents. Or ce

grand procès ayant esté porté au tribunal des Amphictyons, & les deux parties ayant esté ouïes dans leurs demandes & deffenses respectives, les Lacédémoniens furent condamnez à payer aux Thébains les mille talents qu'ils demandoient.

Une pareille amende n'estoit pas alors aisée à payer; car à n'évaluer chaque talent que sur le pied de quinze cens livres de nostre monnoye, à raison de vingt-huit francs le marc, cela montoit à un million cinq cens mille livres, somme exorbitante pour ces temps-là.

Cependant les Lacédémoniens sentoient bien que toute exorbitante qu'elle estoit, il falloit ou la payer ou s'exposer à toute la rigueur des loix. Dans une conjoncture si délicate, ils s'imaginérent qu'il n'y avoit pour eux qu'un seul moyen de parer le coup, c'estoit d'employer le même prétexte dont les Phocéens se servoient, de se plaindre hautement comme eux, de l'injustice de l'arrest des Amphictyons. D'un autre costé, ils comprirent parfaitement encore que pour réussir dans une pareille démarche, il falloit avoir les armes à la main; mais il falloit donc les prendre ces armes, & sous quel prétexte? à titre de condamnez par un arrest injuste des Amphictyons? ç'auroit esté se mettre toute la Grece à dos, & s'attirer la haine & l'indignation publique; au contraire, si à titre d'alliez & de deffenseurs des Phocéens, ils pouvoient conjointement avec eux, parvenir à faire casser les décrets des Amphictyons, ils avoient ce qu'ils demandoient; & ils en estoient venus à bout par un moyen plus honorable en apparence pour eux, puisque tout l'odieux de la rebellion rouloit sur le compte seul des Phocéens qui avoient pris les armes les premiers, au lieu qu'eux Lacédémoniens ne les avoient prises qu'en second, & par un mouvement de commisération pour des alliez qu'ils voyoient à deux doigts de leur perte.

Par ce que je viens de dire, il est aisé de voir que l'envie d'annuller le décret Amphictyonique, qui leur tenoit au cœur, fut le principal motif qui détermina les Lacédémoniens à prendre le parti des Phocéens: ils embrassérent même ce parti avec d'autant plus de chaleur, qu'ils y estoient encore animez par

une autre vûë d'intérest, c'estoit de profiter de l'estat d'impuissance où se trouvoient réduits les Phocéens, pour les dépouiller du droit de patronage du temple, & se l'approprier. Voilà à quoy aboutissent assez souvent les services de ceux qui ont la puissance en main. Quel composé bizarre, quel monstrueux assemblage d'une apparence d'humanité d'un costé, & de l'autre d'un réel & véritable brigandage! Mais tel a esté le monde dès les premiers temps, & tel il sera probablement jusqu'à la fin des siécles.

Les choses estoient en cet estat, lorsque le bruit se répandit que les Thébains venoient avec une grosse armée contre les Phocéens. Philomélus vit bien d'abord qu'il luy estoit de la derniére conséquence de renforcer son armée par de grosses recruës; mais comme il avoit besoin pour cela de grandes sommes d'argent, & que les sources d'où il en avoit tiré jusqu'alors estoient épuisées, il ne fit plus scrupule de porter ses mains sacriléges sur les trésors & sur les riches offrandes du temple, & après en avoir pillé tout ce qu'il jugea à propos, & en assez grande quantité pour subvenir aisément à tous les frais de la guerre, il se trouva en estat de donner, suivant qu'il l'avoit promis, à tous les soldats estrangers qui servoient dans son armée, outre la paye ordinaire, une demi-paye encore par-dessus. Une solde si forte luy attira bientost de toutes parts une quantité prodigieuse de soldats, qui, à l'envi l'un de l'autre, s'empressoient à servir sous ses ordres. A la vérité Diodore de Sicile observe que dans cette foule d'hommes qui venoient s'offrir au Général Phocéen, il ne se trouva pas un seul homme d'honneur qui voulût s'inscrire dans une telle milice, qui ne pouvoit s'accorder avec la pieté envers les dieux. Au contraire, les vagabonds les plus décidez, toutes ces sortes de gens qui n'ayant que du mépris pour les dieux, volent toûjours avidement au-devant du gain, de quelque part qu'il vienne, accoururent par troupes vers Philomélus, dans le dessein d'avoir part à ses pillages: d'ailleurs l'abondance de toutes choses, dans laquelle se trouvoit alors Philomélus, fut cause que dans un espace de temps assez court il eut le plaisir de se voir à la teste d'une

armée très-forte & très-nombreuse, puisqu'elle estoit de dix mille hommes & plus, tant Cavalerie qu'Infanterie. Voulant donc faire essai de ses forces, il entra avec son armée dans le pays des Locriens; il fut bientost rencontré par ces peuples, qui venoient au-devant de luy, accompagnez des troupes Bœotiennes qui s'estoient jointes à eux: la Cavalerie engagea le combat, dans lequel les Phocéens eurent encore tout l'avantage.

Sur ces entrefaites, les Thessaliens avec les troupes auxiliaires des peuples de leur voisinage, ayant composé un corps d'armée de six mille hommes, descendent dans la Locride, rencontrent les Phocéens au pied d'une colline nommée *Argolas,* où ils leur livrent la bataille, & sont défaits. Cependant les Bœotiens estant alors survenus avec treize mille hommes pour combattre contre les Phocéens, & quelques Achéens au nombre de quinze cens hommes, estant en même-temps arrivez du Peloponnése au secours de ces sacriléges, toutes ces troupes se rassemblérent dans la même plaine, & campérent en face les unes des autres, les Bœotiens d'un costé, & de l'autre les Achéens dans le camp de Philomélus.

Pendant que les armées ennemies estoient ainsi campées en présence, il arriva que les Bœotiens allant un jour au fourrage, enlevérent un assez bon nombre de soldats estrangers qui estoient à la solde de Philomélus; & après avoir fait conduire ces prisonniers jusqu'au pied des murailles de la ville, ils firent crier à haute voix par un héraut, que le Senat des Amphictyons avoit condamné à mort tous ceux qui prêtoient secours aux sacriléges. L'exécution suivit de près l'arrest qui venoit de leur estre prononcé, & sur le champ ils furent tous mis à mort à coups de traits. Les soldats estrangers qui estoient à la paye des Phocéens, indignez du traitement qui venoit d'estre fait à leurs compagnons, demandérent à Philomélus, avec de grandes instances, qu'il eût à les venger bientost, & qu'il fît traiter de même ceux des ennemis qui tomberoient entre leurs mains. En effet, à quelques jours de là ayant rencontré plusieurs soldats de l'armée Amphictyonique répandus par la campagne & peu

sur leurs gardes, ils les prirent & les amenérent à Philomélus, qui ordonna aussi-tost à ses soldats de les tuer. De si brusques represailles produisirent l'effet qu'elles devoient naturellement produire; & l'armée Amphictyonique sentit elle-même toute la cruauté qu'il y avoit à punir si rigoureusement des prisonniers de guerre.

Peu de temps après, les deux armées décampérent en même temps, & se mirent en marche l'une à costé de l'autre pour aller camper dans quelqu'autre canton de la Locride où il y eût abondance de fourrage; mais comme il falloit nécessairement qu'elles prissent la même route, sans pouvoir s'étendre ni sur la droite ni sur la gauche, elles se trouvérent insensiblement engagées dans des bois & dans des sentiers rabotteux, difficiles, & par conséquent très-peu propres à la marche d'une armée. Ce fut au milieu de ces bois que les deux avant-gardes s'avancérent l'une contre l'autre, & commencérent une legére escarmouche, mais qui se changea bientost en un combat des plus sérieux & des plus vifs, dans lequel les Bœotiens, fort supérieurs en nombre, taillérent en piéces presque toute l'avant-garde de l'armée Phocéenne. Cette défaite ayant jetté l'épouvante & la consternation dans l'esprit des Phocéens, leur armée se mit à fuir; mais comme elle estoit obligée de se faire passage à travers des sentiers étroits & remplis d'épaisses broussailles, d'où il luy estoit très-mal-aisé de se tirer, sur-tout estant poursuivie, elle essuya dans cette marche forcée toute la furie du soldat victorieux, qui la harceloit de près, & qui fit encore en cet endroit-là un grand carnage tant des Phocéens naturels que de leurs troupes auxiliaires.

Dans cette fâcheuse extrémité, Philomélus faisant des efforts prodigieux pour sauver les restes de son armée, & quoyque percé déja de plusieurs coups, combattant toûjours avec toute la bravoure possible & en désespéré, il se vit, au moment qu'il y pensoit le moins, entouré, & repoussé sur une hauteur fort escarpée, d'où il luy estoit absolument impossible d'échapper à l'ennemi. Alors ne voyant plus aucun moyen de se tirer de ce mauvais pas, & pénétré d'ailleurs de la juste crainte des

tourments qui l'attendoient, s'il tomboit vif entre les mains du vainqueur; il prit sur le champ son parti, & se précipita du haut d'un rocher. C'est ainsi que Philomélus termina ses jours, & que de son propre mouvement il s'infligea la peine qui estoit dûë à son action sacrilége.

Cependant Onomarchus frere & collegue de Philomélus, prend d'abord le commandement en chef, & ayant ramassé à la hâte les débris de l'armée Phocéenne, qui avoient échappé à la défaite générale, & tenu tête à l'ennemi, il court au-devant des fuyards qui se sauvoient par pelotons, les uns d'un costé, les autres de l'autre, & il les rallie tous en un corps, dans l'intention de les mettre hors de toute insulte, & de les reconduire dans peu dans la Phocide. Ce fut par cette victoire considérable remportée sur les Phocéens, & par la mort de Philomélus leur Général, que se termina la seconde année de la seconde guerre sacrée.

RECHERCHES

RECHERCHES
SUR
L'HISTOIRE DE CARIE.

Par M. l'Abbé Sevin.

ON tenteroit vainement de remonter jusques à l'origine des peuples de la Carie. Ils ont cela de commun avec la plufpart des nations, dont les écrivains facrez ne marquent point les fondateurs. On ne fçait point aujourd'huy quels ont efté les premiers habitants de la contrée depuis si connuë fous ce nom. Elle a porté celuy de Phénicie pendant quelques fiécles, du moins si l'on en croit Corinne & Bacchylide. Quelques critiques fondez fur le témoignage de ces deux auteurs, ont foûtenu que les Phéniciens avoient fait des eftabliffements confidérables dans la Carie; & on ne fçauroit nier que le grand nombre de leurs colonies ne donne beaucoup de vrayfemblance à ce fentiment. Sçavoir maintenant si les Phéniciens & les Cariens font précifément le même peuple, ou non, c'eft une de ces queftions que la difette des anciens monuments nous met hors d'eftat de décider. Il paroît cependant, que les naturels du pays tenoient pour la négative; Hérodote fera mon garant: les Cariens, au rapport de cet hiftorien, fe prétendoient nez dans la province même, & defcendus de Car frere de Lydus & de Myfus; généalogie dont ils prétendoient que la vérité eftoit plus que fuffifamment confirmée par l'ancienneté du temple de Jupiter Carien bâti à Mylafes. Là de temps immémorial s'affembloient conjointement avec eux les Lydiens & les Myfiens. Un ufage si conftamment obfervé, prouvoit invinciblement, felon eux, que les ancêtres de ces peuples & les leurs eftoient abfolument les mêmes. Il eft certain néantmoins, que quelques écrivains ne fe font pas fait un fcrupule de rejetter cette conféquence. Je ne l'avance que d'après

24. de Juillet 1733.

Corin. & Bacch. apud Athen. p. 174.

Herod. p. 69.

Pomponius Mela : les uns, à ce qu'il dit, rapportoient l'origine des Cariens aux Pélasges, & les autres aux Cretois ; il y a bien de l'apparence que la conformité du nom de Car Crétois d'origine, avec celuy de la nation, a donné naissance à l'opinion des derniers ; Ælien a cru devoir l'adopter. Mais si de semblables arguments estoient de quelque poids, ne pourroit-on pas dire avec un égal degré de vraysemblance, que les Cariens estoient descendants de Car, fils de Phoronée ; ce qui néantmoins se concilieroit mal-aisément avec le récit de Pausanias : il assûre en termes formels, que le Car dont il s'agit icy faisoit son séjour à Megare, que la citadelle estoit son ouvrage, & que les habitants de la Mégaride montroient de son temps aux estrangers le tombeau de cet ancien héros. Ce qu'il y a de vray, c'est que les Cariens ne vouloient reconnoître ni le Car de Crete, ni celuy de Mégare pour les fondateurs de leur nation ; ils en faisoient honneur au Car, dont Hérodote nous a conservé le souvenir ; il estoit petit-fils de Manès, & frere de Lydus & de Mysus. Les pays qui dans les siécles suivants composérent le royaume de Carie, luy échûrent en partage, il bâtit près de Mylases le temple de Jupiter Carien, & dans la vûë de gagner la confiance de ses sujets, il eut l'adresse de leur persuader que les Dieux par une protection singuliére, à la faveur du vol des oiseaux, luy avoient accordé le don de percer dans les ténébres les plus épaisses de l'avenir. Les autres particularitez qui rendirent memorable le regne de ce Prince, ne sont point venuës jusques à nous ; on lit seulement dans Estienne de Byzance, que les habitants de Syagela se faisoient gloire de conserver son tombeau dans le sein de leur ville. Il laissa trois enfants de Callirhoé sa femme, fille du fleuve Méandre, sçavoir Alabandus, Cryasus & Idricus, qui se mirent chacun en possession de la portion du Royaume qui leur avoit esté destinée. Des trois freres, Alabandus fut le plus illustre, il fit son séjour à Alabanda, ville dont il avoit jetté les fondements. Le fait paroît incontestable, du moins est-il establi sur les témoignages précis de Ciceron & d'Estienne de Byzance. Ce Géographe, à la vérité, distingue deux places de

Ælia. hist. anim. p. 261.

Pausan. pag. 97.

Plut. T. 2. pag. 416.

Steph. p. 84.

Cic. lib. 3. de Nat. Deor. pag. 296.

ce nom dans la Carie, l'une bâtie par Alabandus fils de Car, & l'autre par Alabandus fils d'Evhippus. Mais comment accorder ce sentiment avec les écrits des anciens, dans lesquels on ne découvre pas le moindre vestige de ces deux Alabanda? Il seroit inutile d'objecter icy un passage d'Hérodote, où il est dit que le Roy de Perse fit present à Butares, d'Alabanda ville considérable de Phrygie, πόλις μεγάλη. L'Alabanda de cet auteur a-t-elle quelque chose de commun avec l'Alabanda dont parle Estienne; la situation n'en est-elle pas absolument différente! D'ailleurs, ne seroit-on pas en droit de répondre que les confins de la Phrygie & de la Carie ayant changé en différents temps, Alabanda estoit au siécle d'Hérodote, du département de la derniére? Ne se pourroit-il pas faire encore que dans le texte de cet historien, les copistes eussent substitué le nom de la Phrygie à celuy de la Carie? je ne serois pas éloigné de le penser. Hérodote, ainsi qu'on le vient de remarquer, met Alabanda au nombre des grandes villes; description qui ne sçauroit guéres tomber que sur l'Alabanda de Carie, également célébre par les richesses & par le luxe de ses habitants. Or l'opulence & les plaisirs sont rarement le partage des villes médiocres. Il reste maintenant à examiner auquel des deux Alabandus l'Alabanda dont il s'agit devoit son origine. Si l'on s'en rapporte au sçavant Holstenius, la difficulté sera bientost levée; l'Alabandus fils d'Evhippus n'éxista jamais, & les mots Ἀλαβάνδου Εὐίππου signifient seulement qu'Alabandus manioit les chevaux avec beaucoup de dexterité, ce qui quadre parfaitement avec la suite du discours d'Estienne de Byzance; il prétend que le terme Carien Ἀλάβανδος répond à celuy d'Ἱππόνικος, vainqueur à la course des chevaux. Il s'ensuivroit de là que ce Prince avoit remporté quelques victoires de cette espéce, qui, soûtenuës par des qualitez personnelles peu ordinaires, luy gagnérent entiérement le cœur de ses sujets; il en fut tendrement aimé, & ils ne balancérent point après sa mort à luy déférer les honneurs divins. Ce qu'il y a de certain, c'est que du temps même de Ciceron, les Alabandiens le plaçoient au-dessus des dieux du paganisme les plus respectez. Voicy ses

Steph. ver. Ἀλαβ.

Herod. pag. 403.

Steph. ibid.

paroles, *Alabandenses quidem sanctius Alabandum colunt, à quo est urbs illa condita, quam quemquam nobilium deorum, apud quos non inurbane Stratonicus, ut multa, cum quidam ei molestus Alabandum deum esse confirmaret, Herculem negaret; ergo mihi, inquit, Alabandus, tibi Hercules sit iratus.* Les peuples que gouvernérent Cryasus & Idrieus ses freres, ne portérent pas si loin la reconnoissance à l'égard de ces Princes; à peine leurs noms ont-ils passé jusques à la postérité. Cryasus fonda la ville de Cryasa, qui tenoit un rang peu important parmi les villes de Carie. Il est appellé fils de Carès dans les imprimez d'Estienne de Byzance: Καρὸς, si je ne me trompe, est la véritable leçon; Car estoit vraysemblablement son pere. Il l'estoit aussi d'Idrieus, qui s'établit à Idrias, dont il fit la capitale de son petit Empire. Alors, si l'on en croit le Géographe allegué cy-dessus, elle se nommoit Chrysaoris; il en résulte que la Carie avoit eu des Rois ou contemporains de Car, ou même qui luy estoient anterieurs, mais Estienne n'est pas toûjours un garant bien sûr; Chrysaoris, selon luy, est l'ouvrage de Chrysaor, & Chrysaor estoit petit-fils de Sisyphe, qui ne sçauroit avoir vêcu que plusieurs années après Idrieus. On ignore aujourd'huy si les trois enfants de Car transmirent le Royaume de Carie à leurs descendants. Ceux d'Alabandus & de Cryasus sont demeurez ensevelis dans les ténébres de l'oubli. Cependant Estienne de Byzance a eu soin de nous apprendre que Idrieus laissa ses Estats à son fils. Il bâtit la ville d'Euromus, qui donna son nom à une province de Carie, qui le conservoit encore du temps de Polybe & de Tite-Live. En vain chercheroit-on les successeurs de ce Prince, on ne les voit nulle part. On ne voit pas non plus sous lequel de ces premiers Rois de Carie Ninus en fit la conqueste, si tant est que les armes victorieuses des Assyriens ayent jamais pénétré jusques là. La raison d'en douter est que personne, si vous en exceptez Dio- *Diod. p. 94.* dore, ne fait mention de ce fameux événement. Quoy qu'il en soit, les Cariens, sous le gouvernement paisible des descendants de Car, se multipliérent extrêmement. Le pays quoyque fertile, n'estoit point en estat de fournir aux besoins d'un peuple

si nombreux; ils furent donc obligez de former des établissements dans les isles voisines du continent. Rhodes fut attaqué. Les Pheniciens en estoient les maistres, & ils ne resistérent point à des armées que la faim rendoit invincibles. Ces premiers succès ouvrirent aux Cariens le chemin des autres isles de la mer Egée, qui, suivant les témoignages de Conon & de Thucydide, succombérent la pluspart sous les efforts de cette nation guerriére. Le dernier Ecrivain, en homme exact & qui ne vouloit point estre cru sur sa parole, confirme la vérité de ce fait par une preuve également solide & convaincante. Il rapporte que les Athéniens dans les commencements de la guerre du Peloponnése, firent exhumer les corps enterrez à Délos en différents temps, & on jugea par la position de ces corps & par l'examen des armes enfermées dans les tombeaux, que presque tous les cadavres estoient des cadavres de Cariens. Il paroît que ces peuplades précédérent de plusieurs années le regne de Minos Roy de Crete; car on lit dans le même Thucydide, que ce Prince chassa les Cariens des Cyclades, & que dans la vûë de s'en assûrer la possession, il donna à ses enfants le commandement de ces isles nouvellement conquises. La mer où elles estoient situées avoit esté connuë autrefois sous le nom de mer de Carie, particularité qui n'est venuë jusqu'à nous, que par le canal du scholiaste de cet Ecrivain. Au reste, si le récit de Thucydide est véritable, il faudra, d'après les marbres d'Arondel, placer cette conqueste de Minos cent ans ou environ avant le siége de Troye. Je dis si le récit de Thucydide est véritable; en effet, comment ne pas suspendre son jugement, quand on considere qu'Hérodote n'est point d'accord avec luy sur la maniére dont le Roy de Crete traita les Cariens. Il prétend que ce Prince ne les dépouilla point de la possession des isles; ils eurent la liberté de les cultiver comme par le passé; & exempts de tout tribut, ils s'engagérent seulement de joindre un certain nombre de vaisseaux aux flottes que Minos jugeroit à propos d'équiper. A laquelle de ces deux narrations donner la préference? Deux raisons semblent devoir faire pancher la balance en faveur d'Hérodote: la premiére se

Con. p. 294.
Thucyd. p. 8.
Herod. p. 68.

tire du lieu de sa naissance]; il estoit d'Halicarnasse, Carien par conséquent, & dès lors plus à portée que Thucydide de s'instruire à fond des antiquitez de cette nation. Voicy la seconde raison, c'est le texte même de cet historien qui la fournit: à l'entendre parler, il ne s'est déterminé sur le fait en question, qu'après un examen fort scrupuleux; il assûre que ses recherches ont esté portées aussi loin qu'il luy avoit esté possible. Adjoûtons à cela le témoignage de Pausanias; il insinuë que les Cariens traitérent avec Minos d'égal à égal, ce qui doit s'entendre des Cariens établis dans les isles, & non de ceux du continent, autrement cet Ecrivain se contrediroit luy-même. Miletus, selon luy, vint chercher un asyle dans la Carie: or Miletus estoit sujet de Minos, & forcé d'abandonner sa patrie par des motifs qui ne sont point honneur à la mémoire du Roy de Crete: il aborda dans la contrée où depuis fut bâtie la ville de Milet; le pays alors appartenoit aux Cariens, qui reçurent parfaitement bien Miletus & ses compagnons de voyage. Il y a plus, c'est qu'au rapport de Nicandre, il épousa Eidothée fille d'Eurytus Roy de Carie, ou plustost du territoire de Milet & de ses environs. Les enfants qui naquirent de ce mariage furent Caunus & Byblis. Parthenius nomme leur mere Tragasia, & le scholiaste de Théocrite Arcia. L'amour causa toutes les disgraces qui désolérent cette famille. Je n'entreray dans aucun détail là-dessus. Quoy de plus souvent repeté dans les écrits des Poëtes, que la tendresse criminelle du frere & de la sœur. Elle n'avoit point encore éclatté, lorsque Caunus à la tête des Cariens, suivit Bacchus à la conqueste des Indes. De retour dans sa patrie, il eut le malheur d'allumer dans le cœur de Byblis des feux ausquels elle refusa constamment de répondre. Le sejour de Milet luy devint odieux, & il se retira dans une province de Carie, où il jetta les fondements de la ville de Caunus. C'est ainsi que le rapporte Parthenius d'après Nicænetus auteur ancien, mais il seroit mal-aisé de marquer au juste quel estoit le véritable sentiment de cet Ecrivain. En effet, Ptolémée Hephæstion avance sur la foy du même Nicænetus, que Lyrcus fils d'Inachus se retira à Caunus sous le regne

Pausan. pag. 429.

Nican. apud Anton. lib. nar. 30.

Parth. p. 366.

Schol. Theoc. Idyll. 7.

Non. Dion. pag. 384.

Parth. pag. 366.

d'Arbiclas. La ville de Caunus existoit donc plusieurs années avant le fils de Miletus. Dans ce temps-là à peu près, Bargasus commandoit dans un coin de la Lydie; il estoit fils d'Hercule & de la Nymphe Barga. Bargasa, que Strabon qualifie de bourgade, est regardée comme son ouvrage. L'ambition de Lamus fils d'Hercule & d'Omphale, ne luy permit point de joüir tranquillement de ses petits Estats; moins puissant, ou moins heureux que son ennemi, il fut obligé de se sauver en Carie, où Cuardus un de ses enfants, bâtit la ville de Cuarda. Je ne dois point oublier icy Amisodarus; Eustathe & Didyme le mettent au nombre des Rois de Carie. Cependant la pluspart des anciens disent en termes formels, que les Lyciens estoient ses sujets; il faut néantmoins en excepter Palæphate, dont le sentiment peut en quelque maniére se concilier avec celuy du scholiaste d'Homere. Il soûtient que ce Prince habitoit les rives du Xanthe près du mont Telmissus. Or Ciceron, Clement d'Alexandrie & plusieurs autres Ecrivains, placent la ville de Telmissus dans le Royaume de Carie. On ne sçauroit nier pourtant, que suivant l'opinion la plus généralement reçuë, Telmissus n'appartînt aux Lyciens. Il se pourroit bien faire que ces peuples, sous la conduite de Bellerophon, eussent conquis quelque canton de la Carie; ce qu'il y a de certain, c'est que Udyssus son petit-fils y fonda une ville, qui long-temps après portoit encore son nom. Un de ses oncles luy avoit ouvert l'entrée de cette province; c'est la conséquence que présente naturellement un passage d'Estienne de Byzance. Glaucus y est appellé pere de Chrysaor, il l'estoit aussi de Bellerophon, & dès lors il n'y a guéres lieu de douter que luy & Chrysaor ne fussent freres; & à qui avec plus de probabilité, attribuer la fondation de Chrysaoris ville de Carie? Qu'on ne m'objecte point que dans Apollonius, la construction de cette place estoit mise sur le compte des Lyciens, les deux récits n'ont rien de contraire, & la conqueste dont il s'agit sera toûjours l'ouvrage de Bellerophon, qui n'a pû l'entreprendre & l'executer qu'à l'aide des troupes Lyciennes, dont Sobatès son beau-pere luy avoit confié le commandement. Il y

Steph. pag. 210.

Strab. pag. 646.

Didy. Il. π. vers. 328.

Palaph. pag. 36.

Steph. pag. 571.

Apoll. apud Steph. p. 759.

a beaucoup d'apparence que cette place, dès son origine, a esté très-considérable; le surnom de Chrysaorie commun à toute la Carie, selon Epaphroditus[a] & Pausanias[b], est une preuve qui ne souffre point de replique. Cette place fut depuis célébre sous la dénomination de Stratonicée. C'estoit dans son territoire que se tenoient les assemblées générales des Cariens. On y regloit & les sacrifices publics & les affaires qui regardoient le corps de la nation. Quoyque les Stratonicéens ne fussent point Cariens d'origine, ils estoient néantmoins admis à ces assemblées, par rapport aux fonds de terre qui leur appartenoient dans la province. Plus une ville en possedoit, & plus elle avoit de suffrages dans la Diete, ce qui devoit donner une grande supériorité aux villes riches & opulentes. Mylasa estoit de ce nombre; Estienne de Byzance en rapporte la fondation à Mylasus fils de Chrysaor. Il est très-vray-semblable que ce Prince vivoit encore, lorsque Melanippus fils de Thesée conduisit en Carie une colonie de Grecs. Plutarque est le seul qui ait eu l'attention de nous instruire de cette particularité; mais il ne marque point en quel endroit de la Carie Melanippus fixa sa demeure. Les succès dont fut accompagnée l'expédition de cet Athénien, encouragérent quelques autres Grecs à former de pareilles entreprises. Racius fils de Lebès sortit des ports de Crete avec une flotte nombreuse; l'auteur de la Thebaïde dans Pausanias, le fait aborder aux environs de Colophon, dont il s'empara, malgré la résistance des Cariens maistres de la contrée. Il y fut joint par quelques captifs Grecs, qui luy présentérent Manto fille de Tiresias; il l'épousa. Les Cariens chassez de tant d'endroits, se jettérent sur l'isle de Chio, qui leur fut vainement disputée par les anciens habitants. Pausanias place cet événement sous le regne d'Oenopion fils de Bacchus & d'Ariadne, événement qui nous mene presque jusqu'au temps que les Grecs vinrent assiéger la fameuse Troye. Les Cariens alors accoururent au secours de Priam; ils combattoient sous les estendards d'Amphimachus & de Nastès fils de Nomion: ces deux Généraux y périrent glorieusement, l'un & l'autre furent tuez de la main d'Ajax. Il n'est point à présumer que toute

[a] Epaph. apud Steph. p. 759.
[b] Pausan. pag. 432.
Strab. pag. 660.
Plut. tom. 1. pag. 114.
Pausan. pag. 422.
Pausan. pag. 432.
Hom. Il. C
Dares p. 42.

toute la Carie n'obéît à Nomion leur pere, autrement il faudra dire que ce Prince, mort avant la prise de Troye, avoit déclaré Damætus son successeur à la couronne: il estoit sur le trône lorsque Podalire, un des Capitaines Grecs, fut jetté par la tempête sur les costes de Carie. Un berger luy sauva la vie, & le conduisit à la cour de Damætus, dont la fille estoit malheureusement tombée du haut de son Palais. Podalire la fit saigner des deux bras, & la Princesse recouvra la santé. Le Roy, en reconnoissance de ce bienfait, luy donna Syrna en mariage, & pour dot la Chersonése province de Carie. Il y bâtit deux villes, dont l'une fut appellée Syrna du nom de sa femme, & l'autre porta celuy du berger, auquel il avoit de si grandes obligations. Pausanias n'est pas tout-à-fait d'accord avec Estienne de Byzance: il dit que Podalire ayant perdu sa route, alla s'établir à Syros ville du continent de Carie. Syrna est la véritable leçon. La même migration est rapportée par Aristote, mais il prétend que Podalire, avant que d'habiter la Carie, établit des colonies dans la Mysie & dans l'isle de Cos. De toutes ces narrations, Tzetzès n'en suit aucune: Podalire, si on l'en croit, revint à Argos, & là il reçut ordre de l'oracle de peupler la Chersonése de Carie. Il est fait mention de cette Chersonése dans le scholiaste d'Apollonius, mais ni luy ni les autres ne marquent point si la postérité de Podalire conserva long-temps la souveraineté de ce pays. Les étrangers avoient jusques-là médiocrement troublé la tranquillité de la Carie; on en va voir arriver dans ce Royaume des essains, qui en changérent entiérement la face. Telle fut l'expédition de Nelée fils de Codrus, que les uns font postérieure de 130. ans au siége de Troye, & les autres de 140. Ce Prince ennuyé de mener une vie privée dans le sein de sa patrie, rassembla ceux des Grecs que leur indigence obligeoit à chercher fortune ailleurs; il se mit en mer à la tête d'une jeunesse florissante, & prit terre dans le territoire de Milet, que les Cariens & les descendants de Miletus habitoient en commun, & divisez par bourgades. Nelée les défit, & dans la crainte que les naturels du pays ne devinssent un jour les plus forts, il resolut de les

Steph. pag. 686.

Pausan. pag. 278.

Arist. p. 43.

Schol. Apoll. pag. 95.

Con. narr. 2.

ſacrifier tous à la ſûreté de ſa colonie; le projet fut executé; & ſes ſoldats épouſérent les femmes de ceux qu'on avoit impitoyablement maſſacrez. Un traitement ſi barbare irrita les Mileſiennes; elles s'engagérent de concert à ne point manger avec leurs maris, & à ne les appeller jamais par leur propre nom. Cependant Androclus frere de Nelée emporta la ville d'Epheſe, dont les Cariens, au rapport de Phérécyde, eſtoient les maîtres; ils l'eſtoient auſſi de Myus & de Priene, qui leur furent pareillement enlevées. Ce n'eſt pas que les Cariens ne fuſſent une nation brave & valeureuſe, mais on les attaquoit de toutes parts, & il ne leur eſtoit guéres poſſible de mettre ſur pied des armées capables de réſiſter aux Ioniens & aux Doriens. Ces derniers, dans le même temps, faiſoient de puiſſantes diverſions, & la pluſpart des places conſidérables de la Carie ſe virent forcées de ſubir le joug du vainqueur. Il paroît que les Doriens ſe partagérent en trois corps. Le premier s'établit en Crete, le ſecond à Rhodes, & le troiſiéme commandé par Anthès, s'empara du territoire d'Halicarnaſſe. Voicy comment en parle Strabon. *Trœzen & Pittheus fils de Pelops, ayant abandonné la contrée de Piſe, le premier bâtit une ville à laquelle il donna ſon nom, & Pittheus prit les reſnes du gouvernement. Anthès, qui regnoit avant ſon arrivée, quitta le pays, & jetta les fondements de la ville d'Halicarnaſſe.* Ce qui ne ſçauroit, en façon du monde, ſe concilier avec un texte de ce Géographe, dans lequel il aſſûre poſitivement qu'Halicarnaſſe & Cnide ſont poſtérieurs au ſiécle d'Homere: il s'enſuit de là, que la premiére de ces villes n'a pû eſtre bâtie par Anthès, qui, ſuivant luy, eſtoit contemporain de Pittheus, & par conſéquent d'Ægée pere de Theſée. D'ailleurs, il eſt réfuté par Pauſanias, qui fixe l'arrivée de Trœzen & de Pittheus ſous le regne d'Ætius fils d'Anthès: il adjoûte que pluſieurs années après, les deſcendants de cet Ætius fondérent Halicarnaſſe & Myndus, villes de Carie. Cet auteur auroit dû ne point omettre les noms de ces Princes; mais Eſtienne de Byzance ſupplée en quelque maniére à ce défaut. Il aſſûre que les Doriens, ſous les ordres d'Anthès, élevérent les murs d'Halicarnaſſe: Strabon,

Herod. pag. 60.

Pherec. apud Strab. p. 682.

Strab. pag. 374.

Pauſan. pag. 189.

Steph. p. 99.

vray-semblablement, a confondu ces deux Anthès. Tant de colonies remplirent presque tout le continent de la Carie; les Ioniens néantmoins ne jouissoient pas tranquillement du fruit de leurs conquestes. Une armée de Cariens vint mettre le siége devant Priene, Androclus courut au secours de la place. On se battit de part & d'autre avec beaucoup de valeur; les Cariens perdirent la bataille, & les Grecs leur Général. Les premiers, à en juger par un fait rapporté dans Plutarque, employérent plus d'une fois contre ces nouveaux venus les voyes de la perfidie. Il nous apprend que les Meliens réduits à une extrême misére par le trop grand nombre de leurs habitants, exhortérent la jeunesse de l'isle à s'établir dans quelqu'autre contrée. Nymphæus, qui à une beauté parfaite joignoit la bravoure & l'intrepidité, se chargea du commandement. La navigation ne fut pas heureuse, une affreuse tempête les jetta sur les costes de Carie. Les Cryassiens touchez de la triste situation où se trouvoient ces estrangers, partagérent avec eux & leurs maisons & leur territoire. Bien-tost à la compassion succedérent des mouvements de crainte & d'inquiétude; les Meliens se multiplioient de jour en jour, & les Cariens peu en estat de résister, formérent la résolution de se défaire de ces hostes incommodes. On prit les mesures les plus propres à faire réussir ce noir complot. Les Meliens furent invitez à un festin solemnel. Cephene qui estoit éprise des charmes de Nymphæus, sensiblement touchée de voir que son amant alloit estre sacrifié à de si injustes soupçons, ne balança point à l'avertir du danger qui le menaçoit. Cependant les Cariens vinrent supplier les Grecs d'honorer la fête de leur présence; les femmes Grecques, répondit Nymphæus, suivant l'usage reçû dans la nation, accompagnent toûjours leurs maris à ces sortes d'assemblées. A' la bonne heure, repartirent les autres. Les estrangers vinrent donc à la salle du festin sans armes, leurs femmes les avoient cachées sous leurs habits. Au signal dont estoient convenus les Cariens, les Grecs se levérent, se saisirent de leurs espées, & firent main basse sur des gens qui respectoient si peu les droits de l'hospitalité. On rasa la ville, & à sa place on en bâtit

Pausan. pag. 526.

Plut. tom. 2. pag. 246.

une autre, qui fut appellée Cryassa la neuve. Ensuite Nymphæus épousa Cephene, & les Grecs, à l'envi, la comblérent d'honneurs & de biens. La même histoire se lit dans Polyænus, & avec les mêmes circonstances. Ces fréquentes migrations resserrérent extrêmement les bornes des Cariens; dans le dessein de se garantir à l'avenir de semblables invasions, ils prirent le parti de se retirer sur les montagnes, & d'y élever des forteresses, qui, par leur situation naturelle, rendroient inutiles les efforts de l'ennemi. Je n'avance rien que d'après Aristophane, qui, dans la Comédie des oiseaux, fait allusion à cette coustume des Cariens, de n'habiter que les montagnes. Un terrein si stérile les jetta dans la pauvreté, & la pauvreté réveilla le courage de la nation, que tant de disgraces avoient abbatuë. Ils construisirent des vaisseaux, coururent la mer, & leur puissance s'accrut à tel point, que quelques Ecrivains les mettent au nombre de ceux qui ont possédé l'Empire maritime. Eusebe le fait commencer à la 11.e Olympiade, & finir à la 27.e Il y a des auteurs qui remontent bien plus haut. Castor, par exemple, rapporte aux temps qui suivirent la mort de Minos, les grands progrès que les Cariens firent sur la mer. Quant à Diodore, il en fixe l'époque immédiatement après la prise de Troye, & prétend que ces peuples, à la faveur de leurs vaisseaux, s'emparérent de l'isle de Lesbos. Les mêmes raisons qui les avoient obligez à exercer la piraterie, les engagérent à combattre sous les estendards des Republiques & des Princes estrangers. Ils voloient au secours de celuy qui payoit le mieux; avidité dont les historiens Grecs parlent avec le dernier mépris. Il estoit difficile que des peuples qui avoient toûjours les armes à la main, n'acquissent des lumiéres & de l'habileté, & on voit dans Hérodote, qu'ils contribuérent beaucoup à perfectionner l'art militaire, par des inventions utiles & ingénieuses. Il est constant que les troupes Cariennes estoient fort estimées; on en trouve la preuve dans Plutarque: Gygès, à ce qu'il dit, ayant secoué le joug de Candaule son légitime souverain, implora le secours d'Arselis: cet Arselis estoit de Mylasa, ville considérable de Carie; il tua de sa propre main Candaule, &

Polyæn. pag. 820.

Aristoph. opr. vers. 294.

Plut. tom. 2. pag. 301.

l'Ecuyer auquel il avoit confié la hache d'Hercule. Ce Héros, dans son expédition contre les Amazones, l'enleva à leur Reine Hippolyte, & en fit present à Omphale. Depuis ce temps-là les Rois de Lydie successeurs de cette Princesse, la portérent toûjours eux-mêmes dans les combats, & Candaule ne viola pas impunément une coustume que la religion avoit en quelque sorte consacrée. Gygès qui se croyoit redevable de la victoire à la valeur d'Arselis, luy abandonna la possession de cette hache, & ce Général, plein du desir de transmettre à la posterité la mémoire de ses belles actions, fit élever une statuë de Jupiter, qui portoit dans une de ses mains la hache dont il s'agit. De là le temple où l'on posa la statuë, fut surnommé le temple de Jupiter Labradée; la raison en est, que le mot λάβρυς en Carien signifie une hache. Cependant Ælien prétend que le Jupiter dont nous parlons tenoit une épée dans sa main, & que l'épithéte de Labradée ne luy avoit esté donnée que par rapport à la violence des pluyes qui tomboient dans ce canton-là. Dès lors Jupiter Labradée ne sera autre chose, selon luy, que Jupiter le pluvieux. Ne vaudroit-il pas mieux dériver ce nom du bourg même où l'on adoroit cette divinité; il s'appelloit Labrada. Cet auteur le place à 70. stades de Mylasa. Il estoit très-ancien, à ce que dit Strabon, & situé sur une montagne. Si l'on en croit Hérodote, cet édifice ne le cedoit en grandeur à aucun des plus superbes bâtiments de l'Asie. Cet historien assûre que dans un bois de planes, au milieu duquel estoit le temple, couloit une fontaine remplie de poissons familiers, ornez de colliers & de boucles d'oreilles. C'estoit des anguilles, suivant le témoignage de Pline. Le Jupiter honoré dans ce temple, portoit le surnom de ϛράτιος, ou Jupiter le guerrier. Les passages de Strabon & d'Hérodote sont clairs & précis, & ils doivent estre écoutez l'un & l'autre préférablement à Ælien, qui soûtient que ce même Jupiter estoit connu sous la dénomination de Jupiter Carien. Il se trompe, Strabon le distingue formellement du guerrier; & de plus, Hérodote, très au fait de l'histoire de ce Royaume, insinuë que le temple de Jupiter Carien faisoit un des plus beaux ornements de Mylasa.

Ælian. hist. anim. pag. 76.
Idem p. 26.
Strab. p. 974.
Herod. pag. 330.
Strab. pag. 974.
Herod. pag. 330.
Herod. p. 69.

Lact. pag. 130. Je ne dois pas oublier icy que dans Lactance il est fait mention d'un certain Labradus, qui reçut Jupiter dans sa maison, & l'accompagna dans toutes ses expéditions militaires; Atabyrius son frere & luy bâtirent un temple à ce dieu, qui, du nom de son fondateur, fut surnommé Labradée. Retournons aux autres expéditions des Cariens. Celle d'Egypte est sans contredit une des plus mémorables. Psammetique chassé par les onze Princes qui partageoient avec luy la souveraineté de ce Royaume, avoit esté contraint de se retirer dans des marais, que la nature des lieux rendoit impraticables. Moins occupé de ses malheurs que du desir de la vengeance, il envoya consulter l'oracle de Latone, infiniment respecté parmi les Egyptiens. La déesse répondit que des hommes de cuivre sortis de la mer, le rétabliroient sur le trône. Les Cariens alors tenoient la Mediterranée avec une flotte considérable, à laquelle s'estoient joints plusieurs des habitants de l'Ionie; il paroît que dans ce temps-là les Ioniens, moins délicats que les autres Grecs, ne se faisoient pas un scrupule d'exercer la piraterie, & de combattre à la solde des Princes estrangers. La tempête les surprit au milieu de leur navigation, & ils furent obligez de relâcher en Egypte. L'espoir du butin leur inspira la hardiesse de tenter une descente; le debarquement se fit près des lieux où Psammetique s'estoit refugié. Un Egyptien saisi de crainte, vint luy apprendre que des hommes de cuivre désoloient la campagne. Les ténébres qui jusques-là luy avoient dérobé le sens de l'oracle, se dissipérent tout à coup; il implora le secours des Cariens, que de magnifiques promesses determinérent bien-tost à seconder ses projets. Le traité conclu, les estrangers, & les Egyptiens qui n'avoient point abandonné Psammetique dans sa disgrace, marchérent à l'ennemi: il fut entiérement défait, & ce Prince réunit en sa personne toute la monarchie de l'Egypte. Touché des services des Cariens, & peut-estre encore plus des avantages que pouvoit luy procurer leur séjour en Egypte, il leur offrit des terres dans une contrée riche & abondante. Ces terres situées près de Peluse, s'étendoient sur l'une & l'autre rive du Nil. Voilà la maniére dont

Herod. pag. 148.

Hérodote raconte ce fameux événement. Diodore ne parle ni de la réponse de l'oracle, ni de la retraite de Psammetique dans les marais, il s'est contenté de dire que ce Prince attaqué par les Rois qui luy avoient esté associez au gouvernement de l'Egypte, rassembla une armée nombreuse, composée de Cariens, d'Ioniens & d'Arabes: fortifié de ces troupes auxiliaires, il battit ses concurrents, dont les uns furent tuez, & les autres se sauvérent en Libye. Si le fait est véritable, les Arabes n'eurent pas moins de part que les Cariens & les Ioniens, à la gloire de cette journée. Je ne sçais dans quelles sources Polyænus a puisé la même histoire, tant son récit est différent de celuy de ces deux Ecrivains. Il veut que Tementhès Roy d'Egypte, inquiet du succès de la guerre qui s'estoit élevée entre Psammetique & luy, interrogea l'oracle de Jupiter, & que l'oracle l'avertit de se donner de garde des coqs. On fit à la Cour de Psammetique plusieurs raisonnements sur la prédiction, & Pigrès, Carien, ayant dit par hazard que ses compatriotes avoient introduit l'usage de porter des plumes sur leurs casques, ce Prince comprit aisément le sens de l'oracle, & leva des troupes en Carie, qui taillérent en piéces celles de Tementhès son ennemi. Polyænus adjoûte que les Cariens, à la sollicitation de Psammetique, s'établirent à Memphis, & que de là ils furent appellez Caromemphites. Il se trompe, ce fut Amasis qui transporta les Cariens à Memphis. Sensibles aux bienfaits dont les avoit comblez Psammetique, ils demeurérent inviolablement attachez à sa maison. Lors donc que l'Egypte secoua le joug d'Apriès le dernier de ses descendants, les Cariens coururent au secours de ce Prince : le nombre des Egyptiens ne les effraya pas, & malgré la défection totale de ceux qui combattoient sous les estendards d'Apriès, ils soûtinrent avec une poignée de monde, les efforts de tant d'ennemis. Cependant Apriès périt dans la mêlée, & les Cariens n'eurent point d'autre parti à prendre que celuy de se soûmettre au vainqueur. Amasis resolut, à quelque prix que ce fût, d'attirer à son service des soldats dont il jugea sagement que la bravoure & la fidélité seroient désormais le plus ferme appui

Diod. pag. 142.

Polyæn. pag. 609.

de ſa couronne. Il leur aſſigna des terres dans le diſtrict de Memphis capitale de ſes Eſtats. Pſammenite fils & ſucceſſeur de ce Prince, ne les traita pas avec moins de diſtinction; & de leur coſté, ils luy donnérent les preuves les plus éclatantes de zéle & de dévouëment. Phanès natif d'Halicarnaſſe, homme de cœur & de tête, mécontent de Pſammenite, engagea Cambyſe par ſes conſeils, à entreprendre la conqueſte de l'Egypte. Les Perſes entrérent donc dans ce Royaume avec une armée formidable, & Pſammenite, averti de leur marche, vint à la rencontre de Cambyſe. Lorſque les deux nations furent en preſence, les Cariens outrez de la perfidie de leur compatriote, en tirérent une vengeance dont le récit ſeul fait horreur. Phanès, dans la vûë de cacher ſa fuite, avoit laiſſé ſes enfants en Egypte: les Cariens les ayant conduits à la tête du camp, y firent apporter un vaſe, dans lequel, aux yeux du pere, on reçut le ſang de ces victimes infortunées; on le remplit d'eau & de vin, & les Cariens en burent chacun à leur tour. Bien-toſt après on en vint aux mains, & malgré la valeur des Cariens, la victoire ſe déclara pour les Perſes, qui en furent uniquement redevables à la ſupériorité du nombre & à la lâcheté des Egyptiens. A en juger par les apparences, ceux qui pûrent échapper à la fureur de Cambyſe, ſe retirérent dans leur patrie. Elle avoit eu depuis leur départ, de cruelles guerres à ſoûtenir contre les Rois de Lydie. Les ſucceſſeurs immédiats de Gygès, ſoit reconnoiſſance des bienfaits d'Arſelis, ſoit crainte de ſe commettre avec une nation belliqueuſe, ne troublérent point la tranquillité de la Carie, du moins on n'en apperçoit pas le moindre veſtige dans l'hiſtoire. Halyattes fut le premier qui forma le projet de les aſſujettir à ſa domination. Il avoit confié aux plus âgez de ſes enfants le gouvernement des provinces qui luy obéiſſoient. Chacun d'eux reçut ordre de faire de puiſſantes levées dans l'eſtenduë de ſon département: un commandement ſi précis jetta Crœſus dans de terribles embarras; les plaiſirs auſquels il ſe livroit ſans reſerve, avoient épuiſé ſes revenus. Dans ce beſoin preſſant, il va trouver un nommé Sadyattes le particulier le plus opulent de la Lydie. Il eſtoit au bain;

Nicol. Dam. pag. 453.

bain; on luy annonça l'arrivée du Prince, auquel il fit dire qu'il pouvoit l'attendre; Sadyattes parut à la fin, & Crœsus luy ayant exposé la fâcheuse situation dans laquelle il se rencontroit, Halyattes a un grand nombre d'enfants, répondit-il, & si j'estois obligé de les secourir tous, il n'est point de tresors qui pûssent y suffire. Un refus si mortifiant picqua Crœsus jusqu'au vif; & dans le moment même, il fit un vœu à Diane, si jamais il montoit sur le trône, de luy consacrer les biens de cet imprudent Lydien. Mais le crédit de ce Prince estoit si mal establi, que malgré les efforts les plus empressez, il eut beaucoup de peine à recouvrer mille piéces d'or. Theocharides Ephésien, les luy prêta, & il ne le fit qu'à l'instante sollicitation de Pamphaès son fils, qui s'estoit insinué fort avant dans les bonnes graces de Crœsus. Quelque modique que fût cette somme, il vint à bout néantmoins de rassembler de très-belles troupes, & de devancer tous ses freres au rendez-vous, que l'on avoit indiqué à Sardis. Halyattes extrêmement satisfait de son zéle & de son activité, entra avec luy dans le pays des Cariens. Nicolas de Damas, le seul qui fasse mention de ce point d'histoire, ne marque point quel fut le succès de l'expédition des Lydiens. Il y a lieu de penser que ces peuples ne furent point subjuguez alors, & cela avec d'autant plus de fondement, qu'Hérodote compte la Carie parmi les provinces *Herod. p. 171* que les armes de Crœsus avoient adjoûtées à l'Empire de Lydie. Il ne jouit pas long-temps de cette conqueste; Cyrus, quelques années après, s'empara de la ville de Sardis, & les provinces dépendantes du Royaume de Lydie subirent le joug du vainqueur. Je ne doute pas que les Cariens n'ayent esté depuis assujettis à la même forme de gouvernement que Cyrus avoit jugé à propos d'introduire dans l'Ionie, & dans les contrées voisines. Persuadé que les Grecs saisiroient avidement toutes les occasions de se soustraire à la domination Persane, il establit des tyrans dans les villes les plus opulentes & les plus peuplées. Ces tyrans estoient chargez du soin d'imposer les tributs, de les envoyer, & de commander les troupes qui leur seroient demandées. Quoyque maîtres absolus dans leur canton, ils

reconnoissoient néantmoins en quelque façon l'autorité des Satrapes. Les Rois de Perse avoient sagement prévû que ces petits souverains se rendroient odieux à la multitude, & que par là ils se trouveroient dans la nécessité de ménager la seule puissance, qui pouvoit les garantir du ressentiment de leurs citoyens. Ils avoient encore prévû que si l'amour de l'indépendance les engageoit dans quelque conspiration, les ennemis dont ils estoient environnez ne manqueroient pas d'en avertir les gouverneurs Persans, toûjours en estat, & par le voisinage & par la supériorité des troupes, d'arrester le mal & de chastier les coupables : des mésures si bien prises continrent les Grecs & les Cariens dans le devoir pendant les regnes de Cyrus & de Cambyses. Mais le mauvais succès des armes de Darius en Scythie, & les sollicitations d'Histiæus, reveillérent dans l'esprit des Milesiens, le desir presque éteint de recouvrer leur liberté. Bien-tost après, les autres Grecs & les Cariens, séduits par les mêmes espérances, se revoltérent ouvertement. Les nouvelles du soulévement de ces derniers vinrent aux oreilles de Dorisès, général de l'armée que Darius employoit à réduire les villes de l'Hellespont ; il en leva le siége, & s'avança à grandes journées du costé de la Carie. Les Cariens avertis de la marche de Dorisès, s'assemblérent dans un lieu qu'on nommoit les Colomnes blanches, près du fleuve Marsyas. On délibera dans cet endroit sur les différents partis qui paroissoient convenir davantage à la situation présente des affaires. De tous les avis qui furent proposez alors, le plus judicieux, au sentiment d'Hérodote, estoit celuy de Pixodare fils de Mausole : mettez le Meandre derriére vous, leur dit-il, les soldats, lorsqu'ils ne verront aucun jour à la fuite, en combattront avec plus de courage & avec plus de fermeté. Les conseils sensez ne sont pas toûjours ceux qui l'emportent dans les assemblées nombreuses. Les Cariens abandonnérent aux Perses un poste dont Pixodare avoit si bien connu l'importance ; la raison des Cariens estoit, que l'ennemi se trouvant enfermé entre leur armée & le fleuve, aucun d'eux n'échapperoit à leur juste vengeance. Mais la fortune ne seconda pas de si beaux projets, les Perses gagnérent

Herod. pag. 330.

la bataille, il leur en coûta deux mille hommes; les Cariens en perdirent dix mille: les fuyards se retirérent dans le temple de Jupiter Labradée. Dans de si tristes conjonctures, il ne leur restoit que deux partis à prendre, ou d'abandonner l'Asie, ou d'avoir recours à la clemence du vainqueur. C'estoit le sujet sur lequel rouloient les delibérations, lorsque les Milesiens & les autres confédérez parurent à la vûë du temple. Les Cariens resolurent de tenter une seconde fois le sort des armes. On se mêla de part & d'autre avec une égale furie; cependant les Perses, après des efforts incroyables, triomphérent de la valeur des Cariens: les Milesiens furent extrêmement maltraitez dans ce combat. De là, à ce que prétendent quelques auteurs, est né le proverbe, *les Milesiens furent autrefois braves:* il se lit dans le Plutus d'Aristophane. Son scholiaste remarque à cette occasion, que les Cariens, las de se voir asservis à une puissance estrangére, refusérent de payer à Darius les tributs accoûtumez; & que dans le dessein de luy faire la guerre avec plus d'avantage, ils voulurent engager les Milesiens dans leur querelle. Ceux-cy leur représentérent qu'avec des forces telles que les leurs, ils ne seroient point en estat de résister aux armées innombrables du Roy de Perse. Les Cariens, dans cette extremité, s'adressérent à l'oracle, qui se contenta de prononcer les vers dont on vient de parler; ils coururent dans toutes les villes Asiatiques. Les Milesiens, ausquels la réponse du dieu ne faisoit pas beaucoup d'honneur, publiérent que la prêtresse avoit esté gagnée par de riches presents, & ne balancérent plus à signer le traité, dont les suites ne furent point heureuses. Les Perses battirent les troupes de ces deux nations, dont les chaînes par cette défaite devinrent de jour en jour plus pesantes. C'est ainsi que les choses se passérent, au rapport du commentateur d'Aristophane, dont le récit, suivant les apparences, n'aura pas beaucoup de partisans. Les anciens, d'accord ensemble, font les Milesiens auteurs du soulévement; leur exemple & leurs conseils entraînérent les Cariens, dont deux batailles perduës presque coup sur coup ne ralentirent pas le courage. Les Perses maîtres de la campagne, songeoient à faire des siéges; & comme

Aristop. Plut. vers. 1003.

dans les bons succès les regles de la discipline militaire ne sont pas toûjours scrupuleusement observées, les Cariens se saisirent habilement des défilez qui conduisoient à Pedasa. Dorisès & Amorgès, qui s'imaginoient n'avoir rien à craindre d'un ennemi tant de fois battu, tombérent imprudemment dans l'embuscade qui leur avoit esté dressée; ces deux Généraux y furent tuez, & les Perses succombérent sous les efforts des Cariens, commandez par Heraclides fils d'Ibanolis. Ces peuples néantmoins se virent contraints, après la prise de Milet, de rentrer dans l'esclavage. Les Perses entreprirent différents siéges; la plusport des villes se rendirent volontairement, d'autres aimérent mieux deffendre leur liberté jusqu'au dernier soupir. Hérodote est celuy des historiens Grecs qui a décrit avec le plus d'étenduë les divers mouvements arrivez dans la Carie sous le regne de Darius. Il insinuë en quelques endroits, que la revolte de cette province ne fut pas générale. Ce n'est pas que tous les Cariens n'eussent secoué volontiers le joug de la Perse; mais les tyrans, que des vûës d'intérest attachoient à cette Cour, furent les plus forts dans quelques places. Cependant Pixodare ne balança point à sacrifier sa propre grandeur au bien de la patrie; je dis sa propre grandeur, parce que les paroles d'Hérodote menent naturellement à croire que Pixodare estoit un de ceux que les Perses avoient honorez du titre de Roy. Il estoit gendre de Syennesis Roy de Cilicie; & on ne se persuadera pas aisément que ce Prince eût donné sa fille à un simple particulier. Il est à présumer que Darius, après la reduction de la Carie, y rétablit la forme de gouvernement que les Rois ses prédecesseurs avoient sagement imaginée; les places les plus importantes furent de nouveau confiées à des tyrans. Le fait paroît d'autant moins douteux, que peu d'années après plusieurs de ces tyrans suivirent Xerxès successeur de Darius, dans son expédition contre la Grece. Hérodote fait mention de trois; sçavoir, d'Aridolis, de Damasithymus & d'Artemise: Aridolis estoit tyran d'Alabanda, Damasithymus de Calydna, & Artemise commandoit dans Halicarnasse. Cet historien adjoûte que les vaisseaux des Cariens qui se joignirent alors à

Herod. pag. 331.

l'armée navale des Perses, montoient au nombre de soixante-dix; Diodore en compte quatre-vingt. Ils estoient divisez en plusieurs escadres, dont chacune avoit à sa tête le Prince qui les avoit fournies.

Artemise donna dans cette guerre des preuves éclatantes de sa prudence, & de son intrepidité. Lygdamis pere de cette Princesse descendoit des anciens habitants d'Halicarnasse; il l'avoit euë de son mariage avec une femme Crétoise d'origine, & peut-estre sortie de ces Crétois qui vinrent & avant, & après la prise de Troye s'establir en Carie. Il est assez vraysemblable, que Lygdamis tenoit un rang considérable dans sa patrie. Je ne voudrois pas néantmoins assûrer, que les Perses luy en eussent déféré la souveraineté, principalement si ce que dit Suidas est véritable. Pigrès selon luy, estoit fils de Lygdamis, & frere d'Artemise; & dans les regles la Couronne devoit luy appartenir. Cependant on pourroit répondre deux choses à cette objection; la premiére, que Pigrès estoit en bas âge lors de la mort de son pere, & que Lygdamis, dans des conjonctures si fâcheuses, avoit disposé de ses estats en faveur d'Artemise; la seconde, que l'authorité de Suidas ne sçauroit entrer en parallele avec celle de Plutarque, dans les écrits duquel il est appellé Πίγρης ὁ Ἀρτεμισίας, mots qui naturellement doivent estre rendus par ceux-cy, *Pigrès fils d'Artemise;* auquel cas plus de difficulté. Elle n'avoit point de freres qui pussent luy contester la succession de Lygdamis. Elle & son mari, obtinrent de la Cour de Perse l'investiture d'Halicarnasse, il cessa de vivre peu de temps après, & cette Princesse prit les resnes du gouvernement. On ne lit nulle part que ses enfants luy ayent disputé la Couronne; elle en jouit paisiblement jusqu'à sa mort, ce qui prouve en quelque maniére que ce Royaume luy venoit de son chef; autrement l'aîné de ses fils auroit esté en droit, la tutele expirée, de luy redemander un bien sur lequel elle n'avoit aucunes prétentions légitimes. Quoy qu'il en soit, les Estats d'Artemise estoient renfermez dans des bornes fort estroites. Halicarnasse, Cos, Nisyros & Calydna, estoient les seuls endroits de la Carie qui obéïssoient à ses ordres; & il

Herod. pag. 411.

s'en falloit bien qu'Halicarnaſſe, dans ce temps là, fût parvenuë à ce haut point de grandeur & de magnificence, où les Rois de Carie la portérent depuis. Quant à Cos, Niſyros & Calydna, c'eſtoient des iſles médiocres & peu importantes; auſſi ne ſe trouva-t-elle pas en eſtat de joindre plus de cinq vaiſſeaux à l'armée de Xerxès. En revanche il n'y en avoit pas de mieux équippez dans toute la flotte. Artemiſe voulut les commander en perſonne. Son courage & ſa conduite brillérent également au combat d'Artemiſium. Le ſuccès en fut douteux, cependant les Capitaines de Xerxès perſuadez que le nombre des navires devoit enfin décider de la victoire, luy propoſérent de tenter une ſeconde fois le ſort des armes. Ils ſe conformoient en cela à la volonté du Roy, que les courtiſans ſçavent toûjours aiſément démeſler. La conqueſte de la Grece dépendoit du gain de la bataille. Ce Prince ſouhaita que dans une conjoncture ſi délicate, les principaux officiers de ſa flotte fuſſent conſultez, on les aſſembla; & en gens uniquement occupez du ſoin de faire leur cour, ils conclurent tous qu'il falloit ſans différer attaquer les ennemis. Artemiſe plus ſincére & plus éclairée que tous ces Capitaines, oſa ſeule réſiſter au torrent, & s'adreſſant à Mardonius qui préſidoit à ce Conſeil: *Dites au Roy, voicy quel eſt l'avis d'Artemiſe, qui dans l'action de l'Eubée ne l'a cedé en valeur à aucun des autres generaux. Il eſt juſte, Seigneur, que je vous expoſe ſans déguiſement ce que je penſe convenir le plus à vos intéreſts, ménagez vos vaiſſeaux, & n'en venez point aux mains avec un ennemi, qui, en fait de marine, a autant de ſupériorité ſur vos ſoldats, que les hommes en ont ſur les femmes. A quoy bon courir les riſques d'un combat naval! N'eſtes-vous pas le maiſtre d'Athénes, dont la priſe faiſoit le principal objet de vos déſirs! N'eſtes-vous pas maiſtre de la Grece! rien ne s'oppoſe au progrès de vos armes victorieuſes, & ceux qui s'y ſont oppoſez, n'en ont-ils pas reçû le châtiment que méritoit leur témérité! Je m'en vais maintenant vous expliquer comment, ſelon mes conjectures, tourneront les affaires de la Grece. Si demeurant icy près de vos vaiſſeaux, vous ne vous hâtez point de donner la bataille, ou même ſi vous marchez du coſté du Peloponnéſe, vos projets*

réüssiront sans peine. Les Grecs ne sont point en estat de tenir long-temps la campagne, ils se dissiperont, & chacun se retirera dans sa patrie, car ils n'ont dans cette isle, comme je l'apprends, ni maisons ni provisions. Si vous entrez dans le Peloponnése, y a-t-il la moindre apparence que les troupes de ce pays-là veuillent rester à Salamine ! Elles se soucieront médiocrement de se battre en faveur des Athéniens. Que si vous allez attaquer les Grecs, j'appréhende que la défaite de vostre flotte n'entraîne celle de l'armée de terre. De plus, Seigneur, faites une réflexion, c'est que les bons maistres ont ordinairement de mauvais esclaves, & les mauvais esclaves de bons maistres; vous estes le meilleur des Princes, & rien de moins affectionné que vos sujets. D'ailleurs, quoy de plus méprisable que les E'gyptiens, les Cypriens, les Ciliciens & les Pamphyliens, qui vous suivent en qualité de troupes auxiliaires. Un discours prononcé avec tant de liberté, excita divers mouvements dans les esprits. Ceux des Commandants qui portoient envie à la gloire d'Artemise; crurent sa perte inévitable, & s'en réjouissoient en secret. Les autres touchez de son mérite, trembloient à la vûë du danger qui la menaçoit. Il estoit dangereux de donner des conseils aux Rois de Perse, & encore plus de leur dire la vérité : en est-il une preuve plus convaincante que ces paroles de Xerxès, *ne viderer meo tantummodo usus consilio, vos contraxi, cæterum mementote parendum magis vobis esse quam suadendum.* Ce Prince néantmoins contre l'attente de tout le monde, écouta avec plaisir le rapport que luy fit Mardonius du sentiment d'Artemise, il loua son zele, & applaudit à ses réflexions. Quoiqu'il en entrevist toute la solidité, l'unanimité des suffrages, le trop de confiance dans la multitude de ses soldats concourant à le seduire, ne luy laissérent pas la force de déférer à des avis qui luy assûroient l'Empire de la Grece. Il s'estoit imaginé que son absence luy avoit arraché la victoire des mains, à la journée d'Artemisium; & dans la crainte que celle-cy ne demeurast encore indécise, il prit son poste sur une éminence d'où il pouvoit aisément découvrir tous les mouvements de son armée: les deux flottes se meslérent avec une égale furie, l'honneur de combattre sous

les yeux du Roy, soûtint pendant quelque temps le courage des Perses : ils furent enfin contraints de plier devant un ennemi qui ne leur cédoit point en bravoure, & qui les surpassoit de beaucoup dans la connoissance de la marine. Ce fut dans ce désordre général qu'Artemise eut besoin de toute son habileté. Un vaisseau Athénien s'estoit attaché à la poursuivre, & elle en seroit infailliblement devenuë la proye, si son genie fécond en ressources, ne luy eût suggeré un expédient qui produisit l'effet que naturellement elle devoit en attendre. Le navire du Roy des Calyndiens estoit à portée du sien, elle tomba dessus, & le coula à fond. L'Athénien dans le moment tourna d'un autre costé, il ne doutoit pas que ce vaisseau ne fût un de ces vaisseaux Ioniens ou Cariens, que Thémistocle avoit invitez par des billets, à prendre la deffense de la Grece leur commune patrie. Artemise tira deux avantages de ce hardi stratagême; elle se garantit d'une mort certaine, & fit périr Damasithymus, avec lequel elle avoit eu de violents démeslez : heureusement ceux qui montoient le vaisseau de son ennemi, furent tous ensevelis dans les flots, & comme si la fortune eust voulu la combler de ses faveurs, celuy qui rendoit compte à Xerxès de ce qui se passoit dans le combat, luy fit remarquer l'action héroïque de cette Princesse; est-elle véritablement d'Artemise? dit le Roy, & cet homme luy ayant répondu qu'il estoit aisé de la distinguer à son pavillon, il s'écria, les hommes aujourd'huy se sont comportez en femmes, & les femmes en hommes. On lit dans Ptolémée Hephæstion, que celuy qui avoit le soin d'informer Xerxès de tous ces détails, se nommoit Draco, il estoit fils d'Eupompus, Samien de naissance. On raconte que ce Draco avoit la vûë extrêmement perçante, & qu'à la distance de 20. stades, il discernoit clairement les objets. Le Roy de Perse, à qui un si merveilleux talent pouvoit estre utile, souhaita que Draco l'accompagnât dans son expédition contre la Grece; & il eut lieu de se louer de la générosité de ce Prince, qui luy fit present de mille talents. Les Monarques Persans recompensoient libéralement jusqu'aux plus petits services : & il y a bien de l'apparence que

Ptol. Heph. pag. 314.

que Xerxès combla Artemise de ses bienfaits. On n'en trouve cependant aucun vestige dans Hérodote, à la narration duquel Polyænus adjoûte quelques circonstances dont on pourroit justement contester la certitude. Si on l'en croit, la Reine d'Halicarnasse qui pressentoit les suites funestes de cette guerre, avoit eu la précaution de se fournir de deux pavillons, l'un Persan, & l'autre Grec : s'estant apperçuë du désordre qui commençoit à se mettre dans la flotte des Perses, elle arbora sur le champ le pavillon ennemi. Qu'il me soit permis de révoquer ce fait en doute ; il ne semble guéres répondre à la haute idée que nous avons d'après les anciens, de la sage politique d'Artemise. Les tyrans des villes estoient environnez de jaloux, & le mérite de cette Princesse ne la garantissoit pas de la mauvaise volonté des délateurs : ces deux pavillons auroient ouvert une ample carriére à leurs accusations. Les Rois de Perse portoient la défiance jusqu'à l'excès, & Xerxès auroit sacrifié Artemise à des soupçons encore moins fondez. Elle ne pouvoit ignorer les maximes de cette Cour, & elle n'avoit garde, par une prévoyance hors de saison, de se livrer imprudemment & à la malice de ses envieux, & à la credulité de son maistre ; je dis par une prévoyance hors de saison, la raison en est que ce changement de pavillon devenoit entiérement inutile à ses desseins ; il estoit question d'éviter la mort ou la captivité, & il luy suffisoit, en ce cas-là, de courir sur un vaisseau Persan : les Grecs se flatoient que quelques navires Ioniens & Cariens abandonneroient le parti du Roy dans le fort de la mêlée, & la manœuvre que pratiqua Artemise estoit la seule à laquelle ils pussent reconnoître ceux qui se déclaroient en faveur de la Grece, autrement on sera obligé de soûtenir que les Ioniens avoient deux pavillons, & que dans ces temps-là comme aujourd'huy, on faisoit usage de différents pavillons, lorsque les occasions paroissoient le demander. Or le passage de Polyænus suppose absolument le contraire ; mais suivons cet auteur dans son récit : il assûre que Xerxès charmé de la valeur d'Artemise, & irrité contre la poltronnerie du Général de sa flotte, envoya des armes grecques à celle-cy, & à celuy-là une quenouille.

Polyæn. pag. 804.

Eſt-il probable qu'une choſe ſi digne de mémoire par ſa ſingularité, ne ſe trouvât ni dans Hérodote ni dans les autres hiſtoriens, ſoit Grecs ſoit Latins. Je ne ſçais pas même trop comment concilier tout cecy avec le texte d'Hérodote; il inſinuë qu'Ariabignès d'abord Général des ſeuls Ioniens, eut depuis le commandement de toute l'armée navale, & Ariabignès, ſuivant le témoignage de cet Ecrivain, fut tué à la bataille de Salamine. Les Perſes y furent entiérement défaits. Xerxès accablé de cette diſgrace, ſongea tout de bon à repaſſer en Aſie; cependant il diſſimula ſes frayeurs, & s'efforça de perſuader aux courtiſans que ſon deſſein eſtoit de ne point ſortir de la Grece, que les peuples qui l'habitoient ne fuſſent ſoumis à ſon obéiſſance. Les diſcours du Roy n'en impoſérent point à Mardonius; il avoit eſté l'auteur de cette malheureuſe expédition, & dans la crainte que toute la haine n'en retombât ſur luy, il ſupplia Xerxès de le charger du ſoin de continuer la guerre. Je vous rendray maître de la Grece, luy dit-il, la ſeule grace que je vous demande, c'eſt de me laiſſer le maître de choiſir trois cens mille hommes parmi ce grand nombre de troupes qui vous accompagnent. La propoſition luy plut infiniment; il ſe contenta néantmoins de répondre que dans peu il luy feroit ſçavoir ſes intentions. Artemiſe fut appellée au conſeil qui ſe tint à cette occaſion; l'événement avoit juſtifié ſes réflexions ſur le combat naval, & il admiroit l'étenduë des lumiéres de cette Princeſſe. Lorſqu'elle eut pris ſa place dans le conſeil, Xerxès fit retirer tout le monde; alors il luy dit, *Artemiſe, Mardonius me conſeille de reſter icy, & de tenter l'attaque du Peloponnéſe; il prétend que la perte de la flotte ne doit pas eſtre imputée aux Perſes, & que je puis les mettre à de nouvelles épreuves; tel eſt l'avis de Mardonius: que ſi je ne veux pas y déférer, il s'engage, en luy abandonnant le choix de trois cens mille combattants, à ranger la Grece ſous mes loix, & m'exhorte à retourner dans mes Eſtats avec le reſte de l'armée. Vous, Artemiſe, qui avez opiné ſi ſenſément au ſujet de la derniére bataille, dont vous jugiez que je ne devois pas courir les riſques, que penſez-vous maintenant de la propoſition de Mardonius! & des*

Herod. pag. 487.

deux partis qu'il propose, lequel vous paroît le plus conforme à mes intérests! Il est mal-aisé, Seigneur, luy repartit cette Princesse, de frapper toûjours au but, lorsqu'on se mêle de donner des conseils; il me semble néantmoins que dans la situation présente des affaires, vous ne devez point balancer à vous retirer en Asie; & puisque Mardonius veut bien prendre sur luy la conqueste de la Grece, accordez-luy ce qu'il demande. Si vos ennemis sont subjuguez, & que la fortune le serve au gré de ses desirs, la gloire du succès, Seigneur, vous appartiendra en entier; car le tout aura esté l'ouvrage de vos esclaves: que si au contraire les projets de Mardonius échouent, le malheur sera mediocre, puisqu'il n'enveloppera ni vostre personne ni vostre maison. Les Grecs auront, dans ce cas-là, toûjours de nouveaux combats à soûtenir pour la deffense de leur liberté. Si Mardonius vient à périr, sa perte n'est d'aucune conséquence, & le seul avantage que vos ennemis tireront de leur victoire, sera d'avoir ôté la vie à un de vos esclaves. Quant à vous, Seigneur, vous ne repassez en Asie qu'après avoir brûlé Athenes, le seul objet de cet armement. Xerxès estoit absolument déterminé à ne pas faire un plus long séjour dans la Grece; ses frayeurs augmentoient à tous les instants. Artemise qui l'avoit bien compris, sçut adroitement flater le penchant de ce Prince; il la combla d'éloges, & lors de son départ, il la pria de conduire ses enfants jusqu'à Ephése, marque de confiance dont il crut devoir récompenser son attachement à la maison Royale. Il luy avoit fait mépriser la mort à la bataille de Salamine; Plutarque sera mon garant: Artemise, à ce qu'il prétend, eut le courage d'aller à travers mille dangers, arracher des mains de l'ennemi le corps d'Ariamenès frere de Xerxès, & cet auteur ne sçauroit estre suspect sur le chapitre de cette Princesse. Selon luy, Hérodote est un panegyriste outré; il ne peut souffrir que dans son récit il luy fasse jouer un rôle & plus grand & plus noble que celuy de Themistocle même. Voicy sur quoy est appuyé ce premier chef d'accusation. Xerxès consulte Artemise, qui veut le dissuader d'en venir aux mains avec la flotte des ennemis. Sa raison estoit que les Grecs avertis de la marche de l'armée Persane vers le Peloponnése, se

Plut. tom. 2. pag. 269.

diſſiperoient à l'inſtant, & que chacun d'eux ſe hâteroit d'aller au ſecours de ſa patrie. Quoy de plus prudent & de plus ſage, dit Plutarque. J'en conviens avec luy, mais y a-t-il rien dans ce conſeil qui ſoit au-deſſus de la portée d'une perſonne inſtruite, & de l'eſtat de la Grece, & du peu de courage des troupes que Xerxès traînoit à ſa ſuite? Pourquoy donc reprocher à Hérodote que d'Artemiſe il ait fait une Sibylle? ne pouvoit-elle pas prévoir ce qui devoit arriver en pareil cas, ſans avoir le don de prophétie, & falloit-il avoir recours à l'oracle d'Apollon, pour apprendre de luy que diviſer les forces de l'ennemi, c'eſt un moyen preſque ſûr de le vaincre? Dans le fond, tout le raiſonnement d'Artemiſe ſe reduit à faire uſage de la maxime du monde la plus ſimple & la plus ordinaire. Comment inferer de cela ſeul, que l'intention d'Hérodote a eſté d'élever la gloire de cette Princeſſe ſur les ruines de celle de Themiſtocle. Je ne crains pas d'avancer que les divers endroits où il en parle, ſont autant de preuves du contraire. Cet hiſtorien le repréſente par-tout comme le libérateur de la Grece. C'eſt Themiſtocle qui développe le ſens de l'oracle, c'eſt luy qui fait ſentir aux Athéniens que le nombre & la force des vaiſſeaux pouvoient ſeuls les dérober à la vengeance de Xerxès. Les Grecs veulent éviter le combat par une fuite honteuſe, & il les oblige, contre leur gré, de gagner une victoire à laquelle ils furent redevables de leur liberté. Le ſéjour du Roy de Perſe dans la Grece l'expoſoit à de grands dangers; que fait Themiſtocle, il jette la frayeur dans l'ame de ce Prince par de faux avis; il quitte la partie, & ſe retire précipitamment dans le cœur de ſes Eſtats. De bonne foy, eſt-ce-là le langage d'un auteur qui ſe propoſe de donner la ſupériorité à la Reine de Carie? Les autres objections de Plutarque ne ſont guéres mieux fondées. Xerxès, continuë-t-il, remet ſes enfants entre les mains d'Artemiſe; avoit-il donc oublié de mener des femmes de l'Aſie? Mais a-t-il oublié luy-même que les Grecs eſtoient alors les maîtres de la mer, & que dans ces fâcheuſes circonſtances, Artemiſe eſtoit la ſeule perſonne ſur qui il pût ſe repoſer de la conſervation de ſes enfants? il avoit eſté témoin de ſes belles

actions, & il admiroit sa pénétration & sa rare prudence. Plutarque finit par blâmer Hérodote de s'estre beaucoup plus étendu sur les louanges de cette Princesse que sur le détail de la célébre bataille de Salamine; la réponse sera courte, & je me contenteray de renvoyer à la narration même, dans laquelle, si je ne me trompe, des lecteurs équitables ne trouveront rien à desirer. Artemise n'y est point oubliée, & ne devoit pas l'estre, puisque sa valeur & sa conduite ce jour-là, l'égalérent aux plus fameux Capitaines. Mais afin de faire mieux connoître combien les reproches de Plutarque sont injustes, il n'est point inutile de remarquer que de tout temps les Grecs ont eu une haute idée du mérite d'Artemise. Si les Atheniens l'avoient moins redoutée, ils ne se seroient point avisez de promettre de magnifiques recompenses à celuy de leurs citoyens qui la tuëroit de sa propre main, ou qui la feroit prisonniére. Le fait est rapporté dans Hérodote, trop circonspect pour hazarder pareille chose, dans un siécle où chaque Athenien pouvoit le convaincre de fausseté. La statuë que les Lacédémoniens érigérent à la Reine de Carie, ne fait pas moins d'honneur à sa mémoire. Ecoutons Pausanias; *on voit sur des colomnes de marbre blanc, les statuës de plusieurs Perses, & de Mardonius entr'autres; on y voit aussi celle d'Artemise fille de Lygdamis, Reine d'Halicarnasse. On raconte qu'elle accompagna volontairement Xerxès dans son expédition contre la Grece, & qu'à la bataille de Salamine, elle se signala par des actions héroïques.* Sans doute que les Lacédémoniens crurent relever par ce monument l'éclat d'une victoire, que les conseils & la valeur de cette Princesse leur avoient presque arrachée des mains. Les siécles suivants ne luy rendirent pas moins de justice, témoin le chœur des Vieillards, qui, dans la Lysistrate d'Aristophane, exhortent les Atheniens à secouer le joug imperieux des femmes, & qui leur annoncent les malheurs où les exposera la hardiesse avec laquelle elles osent se mêler des affaires du gouvernement. *Elles construiront des vaisseaux,* disent-ils, *combattront sur mer, & navigueront contre nous à l'exemple d'Artemise.* Ce témoignage & ceux qui précedent, montrent clairement que la Reine de Carie n'estoit

Pausan. pag. 234.

point indigne des louanges que luy donne Hérodote; il ne marque pas si les services qu'elle avoit rendus à Xerxès excitérent sa reconnoissance. Maître de la Carie & des pays voisins, il luy estoit aisé de satisfaire l'ambition d'Artemise, qui, de retour à Halicarnasse, embrassa toutes les occasions qui se présentérent d'étendre les bornes de ses petits Estats. La défaite des Perses avoit engagé la pluspart des Grecs de l'Asie Mineure à briser leurs chaînes. De ce nombre furent les Latmiens; Xerxès se reposa sur cette Princesse du soin de les punir : il ne luy estoit point indifférent de soûmettre une ville, qui, par sa situation près de Milet, pouvoit luy frayer le chemin à des conquestes plus importantes. Elle forma donc le siége de Latmos; les habitants le soûtinrent courageusement. Ennuyée de le voir traîner en longueur, elle s'avisa d'un de ces stratagémes que la politique autorise, & que l'honneur & la probité condamnent très-justement. Il y avoit à sept stades de Latmos, un bois consacré à la mere des dieux, la superstition y attiroit des estrangers de toutes parts; Artemise, à l'ombre d'un traité, obtint la permission de porter elle-même ses offrandes à la déesse. Les troupes Cariennes, sous prétexte de lever le siége, occupérent les endroits les plus propres à couvrir une embuscade. Il ne resta auprès de la Reine que des femmes & des musiciens qui l'accompagnérent dans ce bois; les Latmiens cedant à la curiosité, accoururent en foule à ce spectacle. Artemise avoit prévû ce qui devoit arriver, son armée, au signal dont on estoit convenu, marcha droit à la ville, & s'empara sans peine d'une place que ses deffenseurs avoient imprudemment abandonnée. La maniére dont Polyænus raconte cette expédition est un peu confuse, & il a fallu nécessairement suppléer à ce qui y manquoit, par de légéres additions que la liaison des faits sembloit demander. Artemise, jusqu'à present, a paru égaler les plus illustres personnages de l'antiquité; malheureusement la fin de sa vie ne répondit pas à de si beaux commencements. Dans un âge où la raison doit estre la plus forte, elle devint éperduëment amoureuse d'un jeune homme d'Abydos nommé Dardanus. Les priéres & les promesses furent vaine-

Polyæn. pag. 804.

ment employées, Dardanus ne voulut rien écouter. Artemise guidée par la rage & le déseſpoir, entra dans sa chambre lorsqu'il dormoit le plus profondement, & luy creva les yeux. Une action si barbare luy fit horreur à elle-même presque dans le moment même, & ses feux se rallumérent avec plus de violence que jamais: accablée de tant de maux, elle fit le saut de Leucade, & périt miserablement. Un récit si injurieux à la réputation d'Artemise ne doit pas estre adopté avec trop de précipitation; il est uniquement appuyé sur le témoignage de Ptolémée Hephæstion, & dans les fragments qui restent de luy, on apperçoit un dessein formé de picquer la curiosité du lecteur par des faits extraordinaires & singuliers; l'autorité de tels écrivains n'est pas infiniment respectable. Mais ni Hephæstion ni les autres auteurs ne marquent point en quelle année arriva la mort de cette Princesse, qui cependant, à en juger par le regne de ses successeurs, doit estre placée dans la 79. ou dans la 80.e olympiade: ils ne marquent pas non plus quel fut le nom de son mari; il est désigné par celuy de Mausole dans Suidas, qui confond visiblement la seconde Artemise avec la premiére. Autre méprise de ce Grammairien, c'est que, suivant luy, Pigrès estoit frere de cette Reine: peut-estre a-t-il esté trompé par le texte d'Hérodote, qui compte Pigrès parmi les Capitaines Cariens qui accompagnérent Xerxès dans son expédition; un peu d'attention auroit garanti Suidas de cette erreur, car Pigrès est nommé dans cet endroit-là même fils de Seldomus, & Artemise, de l'aveu de tous les historiens, estoit fille de Lygdamis. Elle fut mere de Pigrès, à ce que rapporte Plutarque, qui ne dit pas un mot non plus que les autres anciens, de la portion du Royaume qui luy échut en partage. Ils se sont contentez de nous apprendre que ses ouvrages de poësie luy avoient acquis beaucoup de reputation. Suidas le fait auteur de la Batrachomyomachie, & du Poëme connu autrefois sous le titre de Μαργίτης; il assûre encore que Pigrès avoit mis l'Iliade en vers Elegiaques. Malgré son attachement aux intérests de la Perse, dont Plutarque luy fait un crime, Pisindelis son frere, & vraysemblablement son aîné, obtint le Royaume d'Halicarnasse,

Ptol. Hephæst. pag. 337.

Suid. tom. 3. pag. 112.

Suid. tom. 2. pag. 76.

il ne le posseda pas long-temps. Lygdamis son fils estoit déja sur le trône, lorsqu'Hérodote, l'an 3. de la 83.e olympiade, alla s'establir en Italie. L'amour de la liberté l'avoit obligé à quitter sa patrie, qui gemissoit dans l'esclavage; il se retira à Athénes, y fit quelque séjour, & avant que de s'embarquer pour Thurium, il récita son histoire à l'assemblée des Jeux Olympiques. Ces divers événements fixent à peu-près le commencement du regne de Lygdamis; il le deshonora par la mort de Panyasis, auquel ses poësies & son habileté dans l'explication des prodiges attiroient une grande considération de la part de ses citoyens. Ceux qui se mêlent de pénétrer dans les secrets de l'avenir sont toûjours suspects aux tyrans, & celuy-cy ne se fit point un scrupule d'immoler à sa sûreté un homme qui pouvoit, à la faveur de prédictions hazardées, exciter des mouvements dans l'Estat. L'histoire ne marque pas si les enfants de ce Prince luy succedérent. Hécatomnus paroît immédiatement après Lygdamis dans la suite des Rois de Carie, & il pourroit estre son fils, à ne consulter que le temps de son avénement à la couronne. J'ay de la peine cependant à me persuader qu'Hécatomnus soit un des descendants d'Artemise, voicy pourquoy: il est incontestable que cette Reine & ses successeurs avoient estabIi le siége de leur Empire dans la ville d'Halicarnasse, & Hécatomnus faisoit son séjour à Mylasa; *Strab. pag. 974.* Strabon soûtient de plus, que ce Prince y avoit pris naissance. Que si néantmoins malgré une autorité si précise, on veut que Lygdamis soit son pere, il faudra dire que les Perses sensibles aux bienfaits d'Artemise, joignirent Mylasa à son ancien domaine, & que Lygdamis y résida depuis quelquefois. Hécatomnus en fit la capitale de son Royaume; deux choses l'y déterminérent, l'amour de la patrie, & la prodigieuse fertilité du terroir de Mylasa. D'ailleurs, il n'y avoit point de ville dans toute la Carie qui fût plus décorée de temples, de portiques & d'autres édifices publics, & rien de plus aisé que d'y adjoûter de nouveaux embellissements, à l'aide d'une carriére de très-beau marbre blanc, située dans le voisinage. Il est fait mention de *Isoc. p. 74.* cet Hécatomnus dans Isocrate, qui l'appelle Καρίας ἐπίσταθμον, & le

& le dernier de ces mots, à ce que prétendent Harpocration & Suidas, répond à celuy de Satrape. Je ne condamne point l'explication de ces Grammairiens; il eſt vray pourtant que Strabon & Diodore, écrivains très-ſupérieurs à l'un & à l'autre en tout genre, n'héſitent point à l'honorer du titre de Roy, & il ne luy eſtoit pas moins dû qu'à ſes prédeceſſeurs, auſquels Hérodote donne la même qualité en différents endroits de ſon hiſtoire. En effet, on voit pendant ſon regne Hécatomnus exercer des actes qui ſemblent inſéparables de la ſouveraineté. Il faiſoit frapper à ſon coin des monnoyes, dont quelques-unes ſe conſervent encore aujourd'huy dans les cabinets des curieux: or il n'eſt point de Satrape qui jouît de cette prérogative. Nous en avons un exemple mémorable dans la perſonne d'Aryandès gouverneur d'Egypte; on y fabriqua par ſes ordres, des monnoyes d'argent, ſur leſquelles ſon nom eſtoit gravé. Une entrepriſe ſi hardie excita toute la colere de Darius, & il traita Aryandès en criminel de leſe-Majeſté; d'où il reſulte que les Princes de Carie, en qualité de Rois, jouiſſoient de certains priviléges qui n'eſtoient point accordez aux Satrapes. Il y a plus, ces mêmes Princes faiſoient de leur propre autorité, des traitez avec les divers Eſtats de la Grece, dont la pluſpart eſtoient ennemis déclarez du Perſan. Quelque préjudiciables que fuſſent de pareils engagements aux intéreſts de l'Empire, le Roy de Perſe diſſimuloit ſagement. Un éclat de ſa part auroit obligé les Cariens de ſecouer le joug; les Grecs ſeroient venus au ſecours de leurs alliez, & il eſtoit à craindre que la perte de la Carie n'entraînât celle des provinces voiſines. C'eſt ainſi qu'Hécatomnus, en politique habile, força les Perſans à le ménager, & dans la vûë de ſe faire également conſiderer d'eux & des Grecs, il eſtoit toûjours preſt à ſigner des traitez, & à les rompre lorſque le bien de ſes affaires le demandoit; conſéquence qui ſort naturellement de ces paroles d'Iſocrate: *Hecatomnus Roy de Carie*, dit-il, *nous a abandonnez depuis long-temps, mais il s'unira de nouveau avec la République, toutes & quantes fois qu'elle le ſouhaitera.* Quoyque le mot ἀφέστηκεν dont ſe ſert ce Rheteur, ſignifie d'ordinaire ſe revolter,

Harp. v. ἐπίσ. *Suid. v. ἐπίσ.* *Strab. pag. 970.* *Diod. pag. 311.* *Herod. pag. 276.* *Iſocr. p. 14.*

cependant sa véritable signification dans cet endroit, est se détacher de quelqu'un & l'abandonner, en renonçant à ses premiers engagements; car on ne trouve nulle part que les Rois de Carie fussent tributaires d'Athénes. Ils en cultivoient l'amitié; mais ces liaisons, que la mesintelligence qui regnoit alors parmi les Grecs rendoit infructueuses, n'empêchérent point Hécatomnus d'avoir des égards pour la couronne de Perse; en voicy la preuve. Evagoras dans la 97.e olympiade, s'empara de Salamine, & en chassa Abdémon, auquel Artaxerxès en avoit confié le gouvernement; la pluspart des villes de l'isle, qui formoient presque autant de Royaumes, se soûmirent au vainqueur. Il estoit à craindre que les forces maritimes de Cypre réunies sous un chef entreprenant, & fortifiées des secours de la Grece, ne luy enlevassent plusieurs autres provinces. Artaxerxès prévit les conséquences de cette revolte, & pensa sérieusement à rétablir Abdémon; Hécatomnus fut chargé de cette importante commission. Diodore de Sicile le fait marcher seul à la teste des troupes qui devoient attaquer Salamine; en cela différent de Théopompe, qui luy donne pour adjoint Autophradates Satrape de Lydie: l'un commandoit la flotte, & l'autre les forces de terre. De si grands préparatifs devinrent inutiles par les artifices d'Hécatomnus; il apprehendoit avec raison, que les Perses après la défaite d'Evagoras & la conqueste de Cypre, ne travaillassent à restablir leur autorité dans les autres Royaumes tributaires. Les mauvais succès de cette guerre firent enfin ouvrir les yeux à Artaxerxès; il rappella Hécatomnus, qui depuis fut encore plus attentif à empêcher la ruine d'Evagoras. Son armée estoit presque toute composée de troupes estrangéres; l'intérest plus que le zéle, les attachoit à sa fortune, & il en auroit esté abandonné, sans de puissants secours d'argent que le Roy de Carie luy envoya secrettement. Ce Prince tint à peu-près la même conduite, lorsque les Lacédémoniens portérent la guerre dans les provinces de l'Asie. Les armées en vinrent souvent aux mains, & dans ces combats divers, il n'est pas dit un seul mot d'Hécatomnus; on a beau désoler la Carie, il ne se joint point à Tissapherne. En effet,

Diod. pag. 311.

Theop. apud Phot. p. 385.

Xenophon & Cornélius-Népos insinuent que les incursions des Grecs ne tombérent que sur les cantons de cette province, soumis au général Persan; Hécatomnus ne la possédoit point en entier, & il avoit eu l'habileté par ses intelligences avec les Lacédémoniens, de conjurer un orage qui auroit entiérement détruit les pays de sa domination. Il estoit difficile que la Cour de Perse ne démêlât toutes ses intrigues; elle le laissa néantmoins jouir paisiblement du Royaume de Carie jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin de la 99.e olympiade, ou au commencement de la 100.e Ce calcul est fondé sur différents passages de Diodore, dont il resulte que les enfants d'Hécatomnus regnérent l'espace de 42. ans, & ces 42. ans nous conduisent au restablissement d'Ada, sœur d'Artemise seconde du nom. Elle estoit fille d'Hécatomnus, qui, outre ces deux Princesses, laissa trois garçons, sçavoir, Mausole, Idricus & Pixodare. Mausole fut son successeur immédiat, & le plus puissant des Rois qui jusques alors fussent montez sur le trône de Carie. Lucien en parle comme du Prince le plus beau & le mieux fait de son siécle: il épousa Artemise quoyque sa sœur. Ces sortes de mariages criminels aux yeux de la pluspart des autres peuples, ne l'estoient point en Carie; Arrien prétend que la coustume les autorisoit. Les Rois prédécesseurs de Mausole avoient establi leur séjour à Mylasa; il luy préféra Halicarnasse: il n'y avoit guéres de villes dans ses Estats qui l'égalassent, & bien-tost elle les surpassa toutes par la magnificence des palais & de divers monuments publics dont ce Prince eut soin de l'embellir. Il y transfera, suivant le témoignage de Strabon, les habitants de six places voisines d'Halicarnasse, & que les Leleges avoient autrefois occupées. Ce canton vraysemblablement appartenoit aux successeurs de Lygdamis, qui peut-estre en furent dépouillez par Mausole; peut-estre aussi que les Perses, dans la vûë de s'attacher de plus en plus un Prince dont ils redoutoient la valeur, luy firent present d'Halicarnasse & de son territoire. Ce nouveau degré de puissance luy fraya le chemin à des conquestes plus importantes. Non content de s'estre emparé de toute la Carie, il attaqua les

Lucien tom. I, pag. 287.

Arrien p. 991

Strab. pag. 409.

Ioniens, les Lydiens & les Lyciens, & la pluſpart de ces peuples ſe virent contraints de ſubir le joug du vainqueur. Un Empire ſi floriſſant ne remplit pas ſon ambition; il forma des deſſeins ſur Milet: mais ayant parfaitement compris que la richeſſe & le nombre des habitants feroient échouer l'entrepriſe, il eut recours à l'artifice. Dans les Républiques il y a toûjours des mécontents, & Mauſole trouva ſans peine des traîtres qui s'engagérent à luy livrer leur patrie. Les correſpondances bien eſtablies, Æpytus un des courtiſans de ce Prince, eut ordre d'aller à Milet, & de s'aboucher avec les principaux des conjurez. Cependant la trahiſon fut découverte; alors Æpytus s'eſtant apperçu qu'on vouloit l'arreſter, ſe retira au plus vîte dans ſon vaiſſeau. Ceux qui devoient ſe ſaiſir de ſa perſonne l'attendoient à la marine, & il eut le bonheur de leur échapper. Dans la crainte néantmoins qu'on ne le forçât dans ſon navire, ou qu'on ne le ſuivît de trop près, il fit mettre un de ſes gens à terre; va chercher Æpytus, luy cria le Pilote, les vents ſont favorables, & il faut ſe hâter de ſortir du port. A ces mots les gardes courent avertir le Magiſtrat qu'Æpytus eſtoit dans la ville. Le ruſé Carien profite de leur abſence, fait couper le cable, & met à la voile. La perfidie de Mauſole auroit dû rendre les Latmiens plus attentifs à leur conſervation. Ils avoient autrefois fait partie du Royaume d'Halicarnaſſe, la mort d'Artemiſe & les expéditions des Grecs dans l'Aſie, fournirent à cette ville les moyens de recouvrer ſon ancienne liberté; il eſtoit queſtion de la deffendre contre les attaques de Mauſole. Jaloux de réunir à la Carie les places dont ſes prédéceſſeurs avoient eſté en poſſeſſion, il exhorta les Latmiens à reconnoître ſa ſouveraineté; on n'écouta ni les promeſſes ni les menaces, & il fut obligé de les aſſiéger. La ſituation de Latmos & le courage des habitants luy ayant ôté l'eſpérance de les réduire par la force, il entama avec eux une négociation qui les conduiſit inſenſiblement à leur perte. Idrieus frere de ce Prince, avoit pendant le cours de cette guerre, enlevé pluſieurs effets précieux, il les reſtitua tous, & ne voulut garder aucun des ôtages qui luy avoient eſté donnez; ces marques

Polyæn. pag. 561.

d'humanité commencérent à dissiper les ombrages des Latmiens, & il acheva de les gagner par ses bienfaits. Plusieurs d'entr'eux prirent parti dans ses gardes, & à l'extérieur il les traitoit comme les seuls dont la fidélité ne luy fût pas suspecte. Enfin, lorsque les choses furent parvenuës au point où il désiroit les amener, il feignit que des affaires importantes l'appelloient à Pygela, & sous le prétexte que sa marche pouvoit estre traversée par Prophytus d'Ephése, il pria les Latmiens de luy envoyer trois cens hommes d'élite: on les luy accorda. Arrivé près de Latmos, les habitants sortirent en foule, les uns par curiosité, les autres pour faire leur cour au Roy de Carie. Mausole qui comptoit sur la sécurité des Latmiens, avoit mis en embuscade quelques corps de troupes, & il ne leur fut pas mal-aisé de s'emparer d'une ville restée sans deffenseurs, & dont les portes estoient ouvertes. Il est à présumer que ces différentes expéditions se firent de concert avec la Cour de Perse. La pluspart des colonies Grecques avoient brisé leurs chaînes à la faveur des armes de Lacédémone; & à tout prendre, il estoit avantageux aux Perses de les voir soumises à la domination d'un Prince vassal & tributaire de la Couronne. Ce n'est pas qu'ils jugeassent plus favorablement de l'attachement de Mausole que de celuy de ses prédécesseurs; mais en même-temps ils estoient convaincus que les Rois de Carie ne renonceroient jamais volontairement à une protection qui faisoit le plus ferme appui de leur trône. La politique de ces Princes ne leur permettoit pas de trop contribuer à l'aggrandissement des Grecs; les villes d'Asie auroient secoué le joug, & elles auroient esté puissamment appuyées par les Lacédémoniens & par les Athéniens, dont les ancestres les avoient fondées. Hécatomnus avoit suivi ces maximes, & Mausole, à son exemple, garda toûjours de grandes mesures avec les Perses. On l'employa contre Ariobarzane, qui avoit surpris les villes d'Assos & de Sestos; la premiére fut assiégée peu de temps après par Cotys, & la seconde par Autophradates: le Roy de Perse qui vouloit, à quelque prix que ce fût, en chasser le rebelle, chargea Mausole du soin d'empêcher qu'on n'y jettât aucun secours du côté

de la mer. Heureusement pour Ariobarzane, Agesilaüs Roy des Lacédémoniens, dont il estoit allié, vint en ces quartiers; & à son approche, Autophradates & Cotys levérent le siege d'Assos & de Sestos. Mais il estoit plus difficile d'intimider le Roy de Carie; Ariobarzane n'avoit point de flotte, & Agesilaüs fut obligé de recourir à la négociation & aux priéres. On apprend de Xenophon que l'intercession de ce fameux Général produisit tout son effet auprès de Mausole; il fut bien aise sans doute de mériter les bonnes graces d'Agesilaüs & des Lacédémoniens, dont le nom seul faisoit trembler les Perses. D'ailleurs, ce Prince estoit hôte de Mausole, qui le combla de presents, & le fit escorter jusqu'à Sparte par un corps de troupes assez considérable. Diodore place ces événements à la fin de la 103.e olympiade. La troisiéme année de la 104.e les Lacédémoniens se déclarérent en faveur de Tachos Roy d'Egypte, & dans la vûë de porter les derniers coups à la monarchie Persane, ils signérent un traité de ligue avec plusieurs Satrapes mécontents d'Artaxerxès. Mausole vivement sollicité, ne balança point à entrer dans les mêmes engagements; son dessein n'estoit pas néantmoins de seconder bien sincérement les efforts des confédérez: il prévoyoit que la Cour de Perse viendroit aisément à bout de les desunir, & que de tous ces alliez, il n'y en avoit point qui fût plus à portée que luy d'obtenir des conditions avantageuses. La suite des affaires justifia ses conjectures. Artaxerxès redoutoit son habileté; on luy fit de sa part des propositions qui le déterminérent bien-tost à se détacher du parti des rebelles, & peut-estre même, malgré la foy des traitez, entretenoit-il des intelligences dans la Cour de Perse. Mausole n'estoit point scrupuleux en matiére d'engagements, & il n'en est point qu'il n'eût sacrifiez au desir de s'aggrandir. Les habitants de Byzance, de Chio, de Cos & de Rhodes en firent une triste épreuve. Ces peuples que les mauvais traitements des Athéniens avoient irritez, s'unirent ensemble, & se fortifiérent de l'alliance du Roy de Carie; le zéle avec lequel il s'intéressa dans leur querelle, luy acquit beaucoup de partisans dans ces Républiques. Le gouvernement populaire y estoit

Xenoph. pag. 663.

Demost. de Rhod. lib. pag. 144.

establi, & tandis qu'il subsisteroit, Mausole ne pouvoit point esperer de les assujettir à sa domination. Des esprits remuants & ambitieux, de concert avec luy, ôtérent au peuple le maniement des affaires; les postes importants ne furent plus remplis que des créatures de ce Prince, & depuis ce temps-là, il commanda presque en souverain dans les villes alliées. Il en coûta cher aux Rhodiens principalement; ils furent la victime des artifices de Mausole, dont toutes les caresses, comme le remarque Libanius, ne tendoient qu'à les tromper plus sûrement. *Les Rhodiens voisins de la Carie*, dit-il, *s'imaginoient estre fort avant dans les bonnes graces de Mausole; mais estant parvenu à s'attirer toute leur confiance, il fit un complot contre le peuple, le dépouilla du gouvernement, & l'asservit à un petit nombre de gens riches & puissants.* Hegésilochus fut un de ceux qui travailla le plus efficacement à la ruine de sa patrie; les débauches honteuses ausquelles il se livroit sans reserve luy faisoient apprehender la sévérité des loix, qu'on ne viole pas toûjours impunément dans les Démocraties. Luy & ses amis entreprirent de la détruire, ils communiquérent leur dessein à Mausole, qui saisit avidement une occasion qui luy frayoit le chemin à la conqueste de Rhodes. Aidé de ses trésors, Hegésilochus & ses partisans s'emparérent de toute l'autorité; mais dans l'impossibilité de s'y maintenir autrement que par la violence, ils demandérent des troupes au Roy de Carie. On les logea dans la citadelle, & les malheureux Rhodiens, d'alliez qu'ils estoient de Mausole, devinrent ses sujets. C'est ainsi que Théopompe raconte la chose, & sa narration jette beaucoup de jour sur un endroit de Demosthéne, dans lequel il est dit que les Rhodiens ont perdu leur liberté, & que maintenant ils obéissent à des barbares & à des esclaves qu'ils avoient reçus dans leur citadelle. *Demost. pag. 63.* Des entreprises qui se succedoient les unes aux autres devoient épuiser les finances de Mausole, & il n'est point étonnant qu'il fût continuellement occupé du soin de remplir ses coffres. On lit dans Harpocration & dans Suidas, & cela sur le témoignage de Théopompe, que ce Prince ne rebutoit aucun des expédients qui pouvoient luy procurer de l'argent; il n'est point

Arist. Polit. 349. d'extorsions qu'il n'imaginât. Aristote en fournit un exemple; voicy ses paroles. *Mausole tyran de Carie, pressé par le Roy de Perse de payer le tribut ordinaire, fit assembler les plus riches de ses sujets, leur exposa & les ordres qu'on luy avoit envoyez, & l'épuisement de ses finances. Quelques personnes d'intelligence avec luy se cotisérent sur le champ: le reste de l'assemblée, les uns par honte, & les autres par crainte, promirent des sommes encore plus considérables, & les firent porter au trésor. Une autre fois,* adjoûte Aristote, *Mausole se trouvant sans argent, convoqua les habitants de Mylases, ausquels il représenta que leur ville, quoyque la capitale du Royaume, n'estoit point enceinte de murailles; les troupes de Perse, leur dit-il, se préparent à en venir faire le siege: abandonnez-moy une partie de vos richesses, & je vous réponds de mettre le reste à couvert des insultes de l'ennemi. Les Mylasiens se hâtérent de contribuer, mais quand l'argent fut entre ses mains, il les assûra que les dieux luy avoient ordonné de suspendre la construction des murs.* Ce Prince ne se contentoit pas de demander par luy-même; il paroît que ses Ministres le servoient, quant à cet article, au gré de ses desirs. Aucun cependant ne porta les choses aussi loin que Condalus gouverneur de Lycie, Arist. ibid. dont Aristote fait mention en ces termes. *Dans les tournées que faisoit Condalus un des Prefets de Mausole, on luy apportoit en present des brebis & des veaux; il écrivoit & le jour & le nom de celuy qui les luy donnoit, en le priant de les nourrir jusqu'à son retour. Après un certain temps écoulé, il supputoit la valeur actuelle de l'animal & les produits, & il éxigeoit l'un & l'autre. Ce même homme s'approprioit le fruit des arbres dont les branches tomboient sur les grands chemins. Que si quelque soldat venoit à mourir, la permission de lever le cadavre estoit fixée à une drachme, & il arrivoit de là qu'il tiroit de l'argent, & que les Capitaines, lors de la mort de leurs soldats, ne pouvoient pas le tromper.* Voicy un autre stratagéme de sa façon. Sçachant que les Lyciens aimoient à porter une longue chevelure, il feignit d'avoir reçu des lettres de Mausole, qui luy commandoient de la part du Roy de Perse, de rassembler le plus de cheveux qu'il seroit possible, pour en composer des garnitures; que si néantmoins ils

ils vouloient ſe cotiſer, il envoyeroit chercher en Grece la quantité de cheveux qui luy eſtoit demandée. Les Lyciens acceptérent avec joye la propoſition, & cet article produiſit à Condalus des ſommes très-conſidérables. C'eſt ainſi que les miniſtres Cariens rempliſſoient à l'envi les coffres de Mauſole; il fut le Prince de ſon ſiécle le plus opulent, & ſes richeſſes ſont miſes en parallele, par Maxime de Tyr, avec celles du fameux Crœſus. Alexandre, à ce que prétend cet Ecrivain, reſolut de paſſer en Aſie, perſuadé que la felicité avoit eſtabli ſon ſéjour dans les murs de Sardis, & dans les tréſors de Mauſole. Il en conſacra une partie à la conſtruction de ces ſuperbes édifices dont on trouve la deſcription dans les ouvrages de Vitruve. Voicy comment M. Perrault a traduit l'endroit de ce célébre architecte. *En la ville d'Halicarnaſſe, le Palais du puiſſant Roy Mauſole a des murailles de brique, quoyqu'il ſoit par-tout orné de marbre de Proconéſe; & on voit encore aujourd'huy ces murailles fort belles & fort entiéres, couvertes d'un enduit ſi poli, qu'il reſſemble à du verre: cependant on ne peut pas dire que ce Roy n'ait eu le moyen de faire des murailles d'une matiére plus riche, luy qui eſtoit ſi puiſſant, & qui commandoit à toute la Carie. On ne peut pas dire auſſi que ce ſoit faute de connoiſſance de la belle architecture, ſi on conſidére les bâtiments qu'il a faits; car ce Roy, quoyqu'il fût né à Mylaſe, ſe reſolut d'aller demeurer à Halicarnaſſe, voyant que c'eſtoit une place d'une aſſiette fort avantageuſe, & très-conſidérable pour le commerce, ayant un fort bon port. Ce lieu eſtoit courbé en forme de théatre; il en deſtina le bas, qui approchoit du port, pour faire la place publique: au milieu de la pente de cette colline, il fit une grande & large ruë, où fut bâti cet excellent ouvrage qu'on nomme Mauſolée, & qui eſt l'une des ſept merveilles du monde. Au haut du château qui eſtoit au milieu de la ville, il édifia le temple de Mars, où eſtoit une ſtatuë coloſſale nommée Acrolibas, qui fut faite par l'excellent ouvrier Telocharès, & comme quelques-uns eſtiment, par Timothée. En la pointe droite de la colline, il bâtit le temple de Venus & de Mercure, auprès de la fontaine de Salmacis, qu'on dit rendre malades d'amour ceux qui boivent de*

Max. Tyr. p. 120.

Vitr. p. 29.

ſon eau. Pour retourner à l'explication des bâtiments de Mauſole, adjoûte le même auteur quelques lignes plus bas, *je dis que de même qu'au côté droit il y a le temple de Venus & la fontaine dont nous avons parlé, il y a auſſi à l'autre coin, qui eſt à gauche, le Palais, que ce Roy avoit diſpoſé comme il avoit jugé à propos. Ce Palais eſt diſpoſé en ſorte, qu'il a vûë vers la droite ſur la place publique & ſur le port, & généralement ſur tous les remparts de la ville. A la gauche il regarde ſur un autre port qui eſt caché de la montagne, en ſorte qu'on ne voit point ce qui s'y fait. Le Roy ſeul de ſon Palais, peut donner les ordres aux ſoldats & aux matelots, ſans qu'on en ſçache rien.* La pluſpart de ces monuments, qui ſubſiſtoient encore du temps de Pline, montrent juſqu'à quel degré Mauſole avoit porté la magnificence. Diodore qui luy donne vingt-quatre ans de regne, rapporte ſa mort à la quatriéme année de la 106.[e] olympiade; Pline la place dans le cours de la ſeconde, & cette ſeconde année, ſuivant certains manuſcrits de cet écrivain, concourt avec l'an de Rome 402. on lit 404. dans quelques autres. Ces différences que préſentent les anciens exemplaires, me feroient ſoupçonner que le texte eſt corrompu. Ne pourroit-on pas le reformer ainſi; *is obiit olympiadis 106. anno quarto, urbis Romæ anno 400.* Cette reſtitution poſée, Diodore & Pline ſont parfaitement d'accord enſemble. D'ailleurs, depuis la mort de Mauſole juſqu'au paſſage d'Alexandre en Aſie, on compte 18. ans, & par conſéquent quatre olympiades & demi, qui, adjoûtées aux ſix autres, nous conduiſent à la ſeconde année de la 111.[e] olympiade; or Alexandre entra dans les Eſtats du Roy de Perſe au commencement de la ſuivante, dès lors plus de difficulté. Mais que penſer de la correction que le P. Hardouin a imaginée? la voicy: *is obiit olympiadis 110. anno ſecundo, urbis Romæ anno 400.* il reſulte de ce calcul, que les quatre ſucceſſeurs de Mauſole, ſçavoir, Artemiſe, Idrieus, Ada & Pixodarus, n'ont occupé le trône de Carie que l'eſpace de quatre ans, ce qui ne ſçauroit, en façon du monde, ſe concilier ni avec le témoignage de Diodore, ni avec ceux de divers hiſtoriens qui ont tranſmis à la

Plin. tom. 2. pag. 714.
Diod. p. 431.
Plin. tom. 2. pag. 735.

postérité les actions de ces Princes. Mais je ne dois pas oublier icy une particularité qui ne fait pas moins d'honneur à la mémoire de Mausole, que ces bâtiments si renommez dans les écrits des anciens ; c'est la bonté avec laquelle il reçut les Sçavants qui se retirérent à sa Cour. Eudoxe y fit quelque séjour, au rapport de Diogéne Laerce, & on voit dans Philostrate, que l'orateur Æschine prononça un discours à la louange de ce Prince: il estoit alors à Rhodes, & il le suivit en Carie, peut-estre par un ordre précis des Athéniens, qui vouloient empêcher que Mausole ne secourût les Rhodiens, qui avoient secoué le joug trop pesant de leur domination. Quoy qu'il en soit, le regne de ce Prince fut très-glorieux, & de là est venu apparemment que les Grecs ont quelquefois designé les Cariens par l'épithéte de μαυσωλός. Le fait est attesté par Demosthéne dans son histoire de Bithynie, dont il ne reste aujourd'huy que des fragments. Artemise sa femme & sa sœur luy succeda, l'autorité souveraine dont elle se trouvoit revêtuë, & les soins inséparables du trône ne diminuérent point la vive douleur que luy avoit causée la mort d'un mari qu'elle aimoit tendrement; livrée au desir seul d'immortaliser & ses regrets & la mémoire de Mausole, elle proposa des prix considérables à ceux des Grecs qui composeroient avec le plus de succès un discours à la louange de son époux. Isocrate, Théodecte, Nancratès & Théopompe, les écrivains les plus célébres de leur siécle, furent les principaux tenants dans ce combat litteraire. Si l'on en croit Aulu-Gelle, ils firent le voyage d'Halicarnasse, & récitérent leurs ouvrages à la dédicace du Mausolée, en quoy il n'est pas d'accord avec la pluspart des anciens, qui déclarent en termes positifs qu'Artemise ne mit pas la derniére main à ce superbe monument. Le même auteur adjoûte que les juges prononcérent en faveur du discours de Théopompe; il paroît néantmoins que la tradition sur cet article n'estoit point uniforme; car Suidas avance que, selon d'autres écrivains, Théodecte estoit demeuré maître du champ de bataille. Il ne seroit cependant pas impossible de lever la difficulté; tout se reduit à supposer qu'Artemise avoit destiné des prix particuliers

Diog. Laer. pag. 545.

Philost. pag. 485.

Demost. apud Steph. p. 541.

Aulu Gell. p. 494.

à la prose & aux vers, que Théopompe avoit remporté le premier de ces prix, & Théodecte le second. En effet, la piéce de cet auteur, qui fut couronnée, estoit une Tragédie intitulée Mausole. Il avoit aussi publié en prose une Oraison funébre à l'honneur de ce Prince; mais Hygin témoigne que cette piéce n'avoit point eu l'approbation des auditeurs. Quant à l'Isocrate dont il est icy question, il ne faut pas le confondre avec le rheteur du même nom, si connu par les excellents ouvrages qui éxistent encore aujourd'huy. Celuy-cy estoit son disciple, & natif de Phaselis, comme l'assûre Suidas, qui place dans la 103.e olympiade, le récit de ces Oraisons funébres. Il se trompe, elles ne sçauroient avoir esté prononcées plustost que la 107.e Ce fut dans ce temps-là qu'Artemise jetta les fondements du Mausolée; la revolte des Rhodiens n'en interrompit pas la construction. Ces peuples dont la mort de Mausole avoit reveillé les espérances, coururent aux armes, chassérent les partisans des Cariens, & rétablirent la Démocratie. Fiers de ces premiers succès, ils équipérent une puissante flotte, & cinglérent droit à Halicarnasse. *Mais Artemise en estant avertie*, ce sont les paroles de Vitruve, traduit par M. Perrault, *donna ordre qu'il y eût une armée navale cachée dans le port, avec les forçats & les gens de guerre qui ont accoûtumé de combattre sur mer, & que le reste parût sur les remparts : alors les Rhodiens ayant fait approcher leur armée navale bien équipée, comme elle estoit près d'entrer dans le grand port, la Reine fit donner un signal de dessus les murailles, comme pour faire entendre que la ville vouloit se rendre. Les Rhodiens estant sortis de leurs vaisseaux pour entrer dans la ville, Artemise fit incontinent ouvrir le petit port, d'où sortit son armée navale, qui entra dans le grand port où estoient les vaisseaux des Rhodiens vuides, qu'elle emmena en pleine mer garnis de matelots & de soldats. & en même temps les Rhodiens n'ayant aucun moyen de se retirer, furent tous tuez dans la place publique où ils se trouvérent enfermez. Cependant la Reine, avec les navires des Rhodiens, sur lesquels elle avoit mis de ses soldats & de ses matelots, alla droit à l'isle de Rhodes. Les habitants voyant venir leurs vaisseaux couronnez de laurier;*

Hyg. apud Aulu-Gell. pag. 494.

reçurent leurs ennemis, croyant que c'estoit leurs gens qui revenoient victorieux. Alors Artemise après avoir pris Rhodes & tué tous les principaux de cette isle, éleva un trophée dans la ville, avec deux statuës de bronze, dont l'une représentoit la ville de Rhodes, l'autre estoit son image, qui imprimoit sur le front de celle qui représentoit la ville, les stigmates qui marquent la servitude. Longtemps après les Rhodiens faisant scrupule d'abattre ces statuës, parce qu'il n'est pas permis d'ôter les trophées qui ont esté dediez en quelque lieu, s'avisérent, pour en ôter la vûë, de bâtir tout autour un édifice fort élevé, à la mode des Grecs, qu'ils appellérent Abaton. A en juger par ce passage, il est difficile de ne pas se former une grande idée de l'habileté & du courage d'Artemise; elle surprend la flotte des Rhodiens, monte sur leurs vaisseaux, & va porter le fer & le feu dans le sein d'une ville qui avoit osé se soustraire à sa domination. Les habitants de Cos avoient suivi l'exemple de leurs voisins; elle les obligea à rentrer dans le devoir. Démosthene insinuë du moins, que la Reine de Carie avoit fait la conqueste de ces deux isles, & Ulpien son commentateur, remarque que cette Princesse, en conséquence des ordres de la cour de Perse, avoit mis les riches en possession du gouvernement de Rhodes, & que le peuple opprimé s'estoit adressé aux Athéniens, protecteurs zélez de la Démocratie. Cependant, malgré ce dévouëment d'Artemise aux volontez du Roy de Perse, il est visible par quelques endroits de Démosthene, que conformément aux maximes de ses prédécesseurs, elle regloit son obéissance sur les prospéritez ou sur les adversitez de ce Monarque. De si heureux commencements ne calmérent point sa douleur, & elle pleura Mausole jusqu'aux derniers moments. Théopompe auteur contemporain, & Ciceron après luy, la font mourir de phthisie. Il y a quelque chose de plus merveilleux, & dès lors de moins croyable dans le récit de Valere Maxime & d'Aulu-Gelle. Selon eux, elle but les cendres de son mari, ainsi que ses os broyez avec des perles, & jettez confusément dans un vase rempli d'eau. Le regne de cette Princesse fut de deux ans, & dans un intervalle si court, elle ne jouit pas du plaisir de voir le

Demost. pag. 147.

Theop. apud Harpoc. p. 7[illegible].

Valer. Max. pag. 385. Gell. p. 494.

Diod. p. 435. & 443.

Mausolée conduit à sa perfection; Idrieus eut probablement la gloire de l'achever. Ce monument, l'une des sept merveilles du monde, faisoit le plus bel ornement de la ville d'Halicarnasse. Les Grecs & les Romains ne se lassoient point de l'admirer. Il a subsisté plusieurs siécles, & Pline en a laissé une description dont la vérité ne sçauroit estre contestée. Je rapporteray le passage en latin; la traduction demanderoit une connoissance approfondie des regles de l'architecture, & j'avouë de bonne foy mon ignorance sur ce chapitre. *Scopas*, dit cet écrivain, *habuit æmulos eadem ætate Bryaxim & Timotheum, & Leocharem, de quibus simul dicendum est, quoniam pariter cælavere Mausolo Cariæ Regulo, qui obiit olympiadis centesimæ sextæ anno secundo. Opus ut id esset inter septem miracula, ii maximè artifices fecere. Patet ab austro & septentrione sexagenos ternos pedes, brevius à frontibus. Toto circuitu pedes quadringentos undecim. Attollitur in altitudinem viginti-quinque cubitis, cingitur columnis triginta-sex. Pteron vocavere. Ab oriente cælavit Scopas, à septentrione Bryaxis, à meridie Timotheus, ab occasu Leochares. Priusque quam perageret, Regina Artemisia quæ mariti memoriæ id opus exstrui jusserat, obiit. Non tamen recesserunt nisi absoluto jam, id gloriæ ipsorum artisque monumentum judicantes, hodieque certant manus. Accessit & quintus artifex. Namque supra Pteron Pyramis altitudine inferiorem æquavit, viginti-quatuor gradibus in metæ cacumen se contrahens. In summo est quadriga marmorea quam fecit Pythis, hæc adjecta centum quadraginta pedum altitudine totum opus includit.* Vitruve met Praxitele au nombre des Sculpteurs qu'Artemise employa à la construction de cet édifice. *De Mausoleo Satyrus & Pytheus, quibus vere felicitas summum maximumque contulit munus; quorum enim artes ævo perpetuo nobilissimas laudes & sempiterno florentes habere judicantur, & cogitatis egregias operas præstiterunt. Namque singulis frontibus singuli artifices sumpserunt certatim partes ad ornandum & probandum; Leochares, Bryaxis, Scopas, Praxiteles, nonnulli etiam putant Timotheum, quorum artis eminens excellentia coëgit ad septem spectaculorum ejus operis pervenire famam.* De la maniére dont s'exprime icy Vitruve, je serois tenté de croire que Satyrus

Pline tom. 2. pag. 728.

Vitruv. pag. 125.

& Pitheus avoient expliqué dans des Traitez faits exprès, la structure du Mausolée. Il est fâcheux que l'injure du temps nous ait enlevé des ouvrages qui contribuëroient infiniment à la perfection des Arts. Idrieus prit les resnes du gouvernement après la mort d'Artemise, c'est-à-dire, sur la fin de la seconde année de la 107.e olympiade. Ce Prince avoit commandé les armées du vivant de son frere, sous les ordres duquel il fit le siége de Latmos. Dépositaire des secrets de Mausole, il conserva toûjours de grands égards pour les Lacédémoniens; j'en juge par une lettre que luy écrivit Agesilaüs en faveur d'un certain Nicias; le stile en est très laconique: la voicy. *Si Nicias n'est point criminel, renvoyez-le absous, s'il l'est, renvoyez-le toûjours.* Quelque étroites que fussent ses intelligences avec cette nation, Idrieus servit très-utilement les Perses dans la guerre de Chypre. Les divers Princes qui y regnoient s'estoient joints aux Pheniciens, qui venoient de remporter des avantages considérables sur les généraux d'Artaxerxès. Les Ministres de Perse, que ce trait de perfidie avoit irritez au dernier point, chargérent Idrieus du soin de punir les rebelles. Il équipa sur le champ une flotte de quarante vaisseaux, & fit passer dans l'isle un corps de huit mille hommes, à la tête desquels estoient Phocion & Evagoras. L'opulence des habitants & l'espoir du butin grossirent en peu de temps l'armée de ces deux Capitaines. Ils se virent par là en estat d'assiéger Salamine, qui fut enfin obligée à recevoir la loy du vainqueur; & à son exemple, les autres places de l'isle rentrérent dans l'obéissance. Un service si important ne garantit point Idrieus des jalousies & des soupçons d'Artaxerxès. On en trouve la preuve dans ces paroles d'Isocrate. *Idrieus le plus riche Prince du continent, doit estre plus animé contre le Roy de Perse qu'aucun de ceux qui luy font maintenant la guerre; il seroit le plus méprisable de tous les hommes, s'il ne souhaitoit pas ardemment la destruction d'une puissance qui a cruellement maltraité son frere, qui luy a fait la guerre, & qui ne cesse de luy dresser des embûches, dans la vûë de s'emparer & de sa personne & de ses richesses. Tant de sujets de crainte le forcent à faire bassement sa cour à*

Plut. tom. 2. pag. 209.

Isocr. orat. ad Phil. p. 102.

Artaxerxès, & à luy envoyer tous les ans une partie de ses trésors. Il ne sera point inutile d'observer en passant, que Ciceron & Plutarque ont eu tort d'avancer que le discours d'Isocrate à Philippe, dont cet endroit est emprunté, n'a esté composé que très-peu de temps avant la mort de ce Rheteur. L'époque en est sûre; elle concourt avec la troisiéme année de la 111.e olympiade, & Idrieus cessa de vivre la premiére année de la 109.e Celuy de ses freres que la Cour de Perse avoit si indignement traité, à ce que dit Isocrate, ne sçauroit estre différent de Pixodarus, le plus jeune des enfants d'Hécatomnus. Les Cariens, conformément aux derniéres volontez d'Idrieus, déférérent la couronne à la Princesse Ada sa sœur & sa femme. Quelque temps après Pixodarus resolut de la chasser du trône; l'entreprise estoit difficile, & la tendresse des peuples pour leur Reine, mettoit un obstacle invincible à ses ambitieux projets. Le seul moyen qui luy restât de parvenir à ses fins, estoit d'engager dans ses intérests quelque favori du Roy de Perse; il s'aboucha donc avec Orontobatès, & le fit aisément entrer dans ses vûës. Pixodarus avoit eu d'Aphneis sa femme, Cappadocienne de naissance, une fille qui se nommoit Ada; il la donna en mariage au Satrape, & la Cour de Perse accorda au beau-pere l'investiture du Royaume de Carie. Ada le deffendit avec courage; enfin dépouillée de ses Estats, après les avoir gouvernez l'espace de quatre ans, elle se retira dans la forteresse d'Alinda, où elle se maintint jusqu'au passage d'Alexandre en Asie. C'est de ce Pixodarus, si je ne me trompe, que parloit le Poëte Epigenes dans une de ses Comédies; auquel cas ce Prince auroit fait un voyage à Athénes du vivant de ses freres. Ils avoient toûjours entretenu, comme on l'a déja remarqué, des correspondances avec la Grece, & Pixodarus, malgré les obligations qu'il avoit à la Perse, ne s'écarta point des maximes de sa maison. A peine la couronne estoit-elle affermie sur sa tête, qu'il entama avec Philippe de Macedoine des négociations très-préjudiciables aux intérests de la Perse; elles furent poussées très-loin, & Pixodarus, afin d'en hâter la conclusion, offrit d'unir sa fille avec Aridée fils naturel du Macédonien. La proposition fut infiniment agréable

Cic. de orat. cap. 52.

Diod. pag. 463.

Arr. p. 49.

Diod. pag. 463.

Epig. apud Ath. p. 472.

Plut. tom. 1. pag. 669.

agréable à Philippe; l'établissement estoit considérable, & il luy importoit beaucoup de se lier étroitement avec un Prince, dont les Estats & les richesses luy frayoient le chemin à la conqueste de l'Asie; il dépêcha donc Aristocritus à la Cour du Roy de Carie. Quelque secretes que fussent les instructions de l'ambassadeur, Olympias vint à bout de les pénétrer; elle & les amis d'Alexandre en conçurent de violents soupçons, & tous de concert firent entendre à ce jeune Prince qu'une pareille alliance tendoit à luy enlever la couronne, que les forces & les trésors de Pixodarus mettroient Aridée en estat de luy disputer: après bien des delibérations, on envoya Thessalus en Carie; il avoit ordre de représenter à Pixodarus, que l'imbecillité & le défaut de naissance rendoient Aridée indigne d'un si haut parti; il avoit ordre encore de demander la Princesse pour Alexandre même, autant supérieur à son rival par la grandeur du rang, que par les qualitez personnelles. On juge bien que le Roy de Carie ne tint point contre des offres si avantageuses; il luy estoit glorieux de placer sa fille sur le trône de Macédoine. Mais Philippe fut averti à temps de ce qui se passoit à Halicarnasse; outré de colere, il mande Alexandre, luy reproche avec aigreur l'indignité d'un pareil choix, & luy fait sentir combien il estoit honteux à l'heritier présomptif du Royaume de Macédoine de vouloir devenir le gendre d'un Carien, vil esclave des Rois de Perse. Non content de cette reprimande, il bannit les confidents de son fils, & obligea les Corinthiens à luy livrer Thessalus pieds & mains liées. Ainsi échouérent les espérances de Pixodarus; la mort l'enleva après un regne de cinq ans. Il eut pour successeur Orontobatès son gendre, qui ne jouit pas long-temps d'un Royaume qui appartenoit legitimement à l'épouse d'Idrieus. Lorsqu'Alexandre, victorieux des Perses à la bataille du Granique, pénétra dans la Carie, Ada vint à sa rencontre, luy représenta les droits qu'elle avoit à la couronne, & afin de l'engager à luy estre favorable de plus en plus, elle l'assûra que les Cariens souhaitoient son rétablissement avec passion. Alexandre estoit naturellement généreux; les malheurs d'Ada le touchérent, & il luy promit de punir

Diod. p. 466.

Diod. p. 505.

l'usurpateur. L'exécution suivit de près, & les places devant lesquelles il se présenta, remplies encore des créatures de la Reine, ouvrirent les portes à ce conquérant. Halicarnasse fut la seule qui osa faire resistance; Orontobatès la deffendoit en personne, & malgré tous ses efforts, elle tomba entre les mains d'Alexandre. On ne sçait point ce que devint Orontobatès; les historiens se sont contentez de nous apprendre, que le vainqueur remit Ada en possession du Royaume dont on l'avoit si injustement dépouillée. *Arr. p. 49.* Sensible à tant de bienfaits, elle l'adopta, & cela dans la vûë de l'établir son héritier. Mais Plutarque n'est point d'accord là-dessus avec Arrien. Le premier soûtient au contraire, que l'adoption fut faite par Alexandre, qui depuis l'appella toûjours sa mere. Pendant le séjour que ce Prince fit en Carie, elle eut le soin de luy envoyer les mets les plus délicatement apprêtez, & lorsque ses affaires l'obligérent à quitter cette province, elle luy fit present de cuisiniers & de pâtissiers excellents en leur art. Alexandre s'excusa de les accepter, en disant que Léonidas son précepteur luy en avoit donné de beaucoup plus habiles; que les marches de nuit le préparoient au dîner, & qu'un dîner leger assaisonnoit le souper.

Plut. tom. 1. pag. 667. & tom. 2. p. 180.

DISCOURS SUR LES SYBARITES.

Par M. BLANCHARD.

LE Peuple dont j'ay l'honneur de vous entretenir, n'est sorti de l'obscurité qu'il méritoit, que par la réputation que luy attirérent son luxe & sa mollesse. Presque tous les auteurs qui en ont parlé ne l'ont fait qu'avec une sorte de mépris, & s'en sont servis comme d'une piéce de comparaison. S'ils ont voulu s'élever contre les mœurs corrompuës, ou contre la dissolution de quelque peuple ou de quelque personnage, ils leur ont appliqué les proverbes, ausquels la vie molle des Sybarites avoit donné naissance. Une table trop recherchée, soit pour les mets, soit pour une propreté affectée, estoit une table de Sybarite. Une démarche trop fiére ou trop composée, un discours affété ou efféminé, estoient la démarche ou le discours d'un Sybarite. Les Grammairiens par le verbe συβαρίζειν entendent estre livré pleinement au luxe & à la débauche, & pour caractériser un débauché parfait, Philostrate employe l'expression de Συβαριτικὸς μισός.

Assemblée publique 14. de Novembre 1732.

Erasmus.

Suidas, Pollux.

A peine même l'histoire a-t-elle daigné faire passer jusqu'à nous les noms de quelques-uns des hommes qui ont habité l'ancienne ville de Sybaris. Il ne nous reste d'eux d'autres monuments, que celuy dont Pausanias fait mention. C'est le trésor qu'ils avoient à Delphes près de celuy des Epidamniens, & une monnoye avec la teste de Mars casquée & couronnée, & un bœuf au revers. Pas un des citoyens de cette Ville ne s'est fait connoître par les voyes qui peuvent faire honneur à la mémoire des hommes, les armes ou les lettres. Aucun d'eux ne s'est élevé au-dessus du malheur d'une éducation voluptueuse.

Goltz. tom. 4. Tab. 35. ΣΥΒΑ.

Il n'est pas aisé de suppléer au silence des historiens sur le gouvernement politique d'un peuple qui ouvroit la porte à

tous les vices, & qui ne recompensoit que ceux, qui occupez à perfectionner le rafinement sur la bonne chere avoient inventé quelque mets, dont pendant une année entiére, personne n'osoit faire usage qu'en l'achetant de l'inventeur, qui s'enrichissoit à la faveur de son privilége exclusif, & animoit l'industrie des autres à espérer la même fortune à leur tour, s'ils faisoient quelque découverte aussi utile.

Les Sybarites n'estimoient d'entre les peuples de l'Italie que les Tyrrheniens, & de la Grece que les Ioniens; ces deux peuples leur paroissoient approcher de plus près de leur genre de vie. Ils voyageoient peu, & toûjours en voiture, & pour ne point ébranler leur teste foible, ils employoient trois jours à faire le chemin, que tout autre auroit pû faire sans peine en un seul jour. L'un d'entr'eux arriva à Sparte : il fut invité à un de ces repas que les anciens éditeurs de Xénophon ont appellé φιλίτια, mais qui pour leur frugalité sont constamment appellez ailleurs φειδίτια. Il n'y trouva que des bancs pour tous les convicz, de quelqu'ordre qu'ils fussent. La frugalité du repas, les discours sérieux qui s'y tenoient, la dureté des siéges lui firent dire, qu'il ne s'étonnoit plus de la bravoure des Lacédémoniens : quel regret en effet pourroient-ils avoir de perdre une vie qu'ils passent si durement?

Athen. 12. 518.

Lib. 6. 182. Strabon, dans la description de l'Italie, dit que la ville de Sybaris estoit à deux cens stades de Crotone, qu'elle a esté bâtie par les Achéens, & qu'elle est située entre deux rivieres, le Sybaris qui luy a donné son nom & le Crathis. Le Sybaris maintenant appellé Cochilé, rendoit, si l'on en croit Pline, ceux qui bûvoient de ses eaux, d'une compléxion plus robuste & d'un teint plus noir que les autres, elles faisoient même crêper leurs cheveux : elles rendoient aussi les chevaux ombrageux πταρτικοὺς ou plustost πτυρτικοὺς, ce qui obligeoit les habitants voisins de cette riviere, d'abreuver leurs troupeaux ailleurs, parce qu'ils étoient saisis d'éternuments violents s'ils usoient des eaux du Sybaris.

Le Crathis qui a gardé le nom de Crate, rendoit ceux qui en bûvoient plus blancs, & d'une compléxion plus foible.

Le même Strabon nomme le fondateur de Sybaris Iſeliceus, qui la ſitua près de l'embouchure du Sybaris ſur la coſte du golfe de Tarente; il adjoûte qu'elle s'éleva à un tel point de grandeur qu'elle commandoit à quatre Nations voiſines, qu'elle avoit l'empire ſur vingt-cinq Villes, qu'elle occupoit cinquante ſtades de territoire couvert de ſes habitations, & qu'elle ſe vit en état de mettre trois cens mille hommes ſous les armes, pour demander aux Crotoniates raiſon de ce qu'ils avoient donné retraite à cinq cens Sybarites, qui avoient eſté prendre habitation chez eux. Diodore de Sicile raconte ainſi le fait. *Lib. 12.*

Thelys un de leurs Généraux perſuada au peuple de chaſſer de la Ville cinq cens d'entre les plus riches citoyens, & de vendre leurs biens pour eſtre diſtribuez au peuple. Cette propoſition fut écoutée, & les proſcrits ſe retirérent à Crotone, où ils ſe réfugiérent autour des autels qui eſtoient dans la place publique. Thelys inſtruit de leur marche, envoya des Ambaſſadeurs chargez de les redemander; & en cas de refus, de déclarer la guerre. Le Sénat embaraſſé, fit aſſembler le peuple qui panchoit à livrer les éxilez, dans la crainte d'avoir à ſoûtenir la guerre contre un peuple qui paroiſſoit plus puiſſant. Le Philoſophe Pythagore ayant pris la parole, les ramena à la pitié pour ces infortunez.

Heraclide de Pont rapporte que les Sybarites ayant pénétré les deſſeins de Thelys, ſécouérent le joug de ſa tyrannie, & maſſacrérent juſqu'au pied des autels ceux qui avoient eu quelque part à ſon gouvernement; que la ſtatuë de Junon détourna les yeux de ce ſpectacle, & qu'une ſource de ſang ſortit de ſon temple ſi abondante, que l'on fut obligé de murer les portes & les fenêtres des lieux voiſins.

Il n'eſt pas aiſé de fixer les époques de pareils faits, entaſſez ou ſemez de coſté & d'autre, ſur-tout ſous la conduite d'Athenée, toûjours curieux de rapporter ce qui reſſemble au ſujet qu'il traite, de quelque pays qu'il vienne, ſans aucun égard pour la chronologie.

Les Sybarites, au temps de leur plus grande proſpérité, avoient envoyé à Delphes conſulter l'oracle ſur la

durée de leur bonheur. L'un des députez estoit Isamyris, Amyris ou Thamyris. La Pythie leur répondit que leur puissance dureroit aussi long-temps que leur respect pour les dieux ne cederoit point au respect pour les hommes. Cette réponse fut entenduë avec une satisfaction universelle; elle sembloit promettre une durée éternelle. Comment imaginer que des hommes, s'ils estoient raisonnables, se porteroient à un excès d'impieté assez grand, pour donner aux hommes la préference sur les dieux? Peut-estre même que l'interprétation de cet oracle, dont ils ne croyoient l'accomplissement possible que lorsque le corps entier de la nation se porteroit à cet excès, contribua à les tromper. Ils ne pouvoient croire que la faute d'un particulier pût entraîner la ruine de tout l'Estat. Thamyris seul en comprit le sens, il en avoit esté frappé; il s'en estoit occupé. Un Sybarite mécontent d'un de ses esclaves, le poursuivit jusques dans un temple, où la sainteté de l'asyle ne l'empêcha pas de continuer à le maltraiter. Ce malheureux espera d'adoucir la colere de son maître, & de trouver quelque soulagement en se réfugiant sur le tombeau du pere de son maître. Il ne se trompa point; son maitre s'attendrit, & cessa de le châtier. Thamyris fit ses réflexions sur cet événement; il vendit tout le bien qu'il avoit à Sybaris, & alla porter sa fortune ailleurs. Sa conduite parut insensée, & donna naissance au proverbe, *Thamyris est fol.* Nous verrons bien-tost avec quelle justesse l'événement justifia sa conduite.

Athenée adjoûte aux autres incidents par lesquels les dieux s'expliquérent sur la ruine de Sybaris, que les Crotoniates y ayant envoyé une ambassade de trente de leurs citoyens, ils les massacrérent, & jettérent leurs corps du haut des murailles de la ville dans les fossez, & les laissérent dévorer par les bêtes. Il adjoûte que dans cette même nuit, la déesse Junon apparut à tous les Magistrats, saisie de grands maux de cœur, dans la place publique de Sybaris, marquant la juste indignation qu'elle avoit conçuë d'une action si barbare, & si opposée à toute justice publique & particuliére.

La punition suivit de près. Milon, ce fameux athlete, qui

joignoit à une force extraordinaire du corps une bravoure propre à la bien soûtenir, fut nommé général de l'armée des Crotoniates. Le nombre de ses ennemis ne fit aucune impression sur luy; il sçavoit qu'un peuple si jaloux de son repos, qu'il ne souffroit pas qu'on élevât des coqs dans la ville, ni qu'on y entretînt les professions qui ne peuvent s'exercer sans faire un bruit qui troubleroit la tranquillité de la nuit, seroit peu propre à souffrir les fatigues de la guerre. En effet, que pouvoit-on avoir à craindre d'un peuple, dont la plus grande partie n'avoit jamais osé se présenter au soleil levant ni au soleil couchant, soit parce que la situation de la ville entre deux riviéres, & non loin des bords de la mer, en rendoit l'air trop aigre à ces heures de la journée, ou que l'intemperance de leurs repas, commencez avant le coucher du soleil, & poussez bien avant dans la nuit, les empêchât de retourner de bon matin à leurs fonctions, s'ils vouloient, disoient-ils, vivre âge d'hommes.

Tous ces avantages sur ses ennemis n'empêchérent pas que Milon, qui avoit à vaincre dans l'esprit des Crotoniates, l'impression qu'auroit pû faire l'idée de la puissance des Sybarites & la supériorité du nombre des combattants, n'envoyât des espions à Sybaris. Ils s'estoient trouvez aux repas publics, & entre les autres singularitez, ils y avoient observé que les chevaux, au son des instruments, & sur-tout à de certains airs, se levoient sur les pieds de derniére, & formoient une espéce de danse. Les armées furent donc rangées en bataille, sans que l'histoire nous dise si les Sybarites estoient campez dans une plaine où ils pussent faire usage de trois cens mille hommes, & si Milon, qui avoit esté six fois victorieux aux jeux olympiques, & qui se présenta orné de ses six couronnes à la tête de cent mille Crotoniates qu'il commandoit, ne choisit point entr'autres stratagémes, un terrein où le front de son armée pût estre aussi ouvert que celuy de ses ennemis, & ne rendit point par cette prudence, leur nombre supérieur inutile à cette journée.

Les cinq mille chevaux que les Sybarites entretenoient pour l'exercice dont nous avons parlé, montez par des Cavaliers

habillez de cuirasses garnies de franges, & plustost armez pour la pompe que pour l'usage de la guerre, estoient à la tête de l'armée. Milon fit sonner la charge, après avoir fait publier dans son camp que l'on ne fist grace à aucun Sybarite, soit dans la mêlée, soit dans la fuite. Les instruments entonnérent les airs destinez à la danse des chevaux, qui mirent le desordre dans l'armée des Sybarites, & vinrent, comme des déserteurs, se rendre au camp des Crotoniates, attirez par les airs qui y retentissoient. Milon profita de ce desordre, mit les Sybarites en déroute, les battit, les poursuivit & les repoussa jusques dans leur ville capitale, dont il forma le siége. Il s'en rendit maître au bout de deux mois & demi, & l'ensevelit sous les eaux de ses deux riviéres, qu'il attira par des saignées sur ses ruines.

Ælian. 9. 24. Suid. V. Sybaris.

Telle fut la fin de cette République, devenuë fameuse par son luxe & par sa mollesse. L'histoire nous a conservé la mémoire des richesses d'un de ses citoyens. Clisthenes tyran de Sicyone, vainqueur au quadrige, fit publier qu'à certain jour marqué il feroit choix d'un époux pour sa fille, Princesse d'une grande beauté; que tous ceux qui auroient confiance en leur mérite, & qui viendroient se présenter, seroient reçus à faire valoir leurs avantages. Mindyrides ou Smindyrides, Sybarite, s'embarqua sur une galére avec cinquante rameurs tirez d'entre les pêcheurs & les oiseleurs qu'il avoit à son service: il surpassa par la magnificence de son équipage & par la somptuosité, non-seulement tous ses concurrents, mais le tyran luy-même, quoyque les Sicyoniens se fussent empressez de luy fournir & d'imaginer tout ce qui pourroit contribuer à relever l'éclat de sa feste. Le jour de son arrivée, Smindyrides s'estant présenté au repas que Clisthenes avoit préparé à ses hôtes, ne voulut point permettre que personne se mît à table près de luy, disant qu'il n'y pouvoit souffrir que la Princesse pour laquelle il estoit venu. C'est dommage que la même histoire ne nous ait pas instruit du succès de cette haute prétention.

C'estoit-là un des dignes fruits d'une enfance passée dans les délices & dans la mollesse. Athenée observe qu'ils habilloient de pourpre

de pourpre leurs enfants, & leur garnissoient les cheveux de rubans tissus d'or. Nulle mention d'exercices propres à cultiver l'esprit ou le corps. On nous fait bien observer qu'ils avoient des grottes arrosées de fontaines, où les jeunes gens se retiroient pendant la chaleur du jour, livrez à toutes sortes de plaisirs; & que l'un d'eux ayant vû les mouvements que se donnoit un esclave qui travailloit à la terre, en fut aussi émû que si on luy avoit déchiré quelques fibres, & qu'il donna un grand mal de côté à celuy à qui il rendoit compte de l'impression que ce spectacle avoit faite sur luy.

Les Sybarites furent les premiers qui menérent aux bains des esclaves enchaînez, pour estre les maîtres de les punir s'ils donnoient l'eau trop chaude, ou s'ils ne les parfumoient pas à leur gré. C'estoit au sortir de ces bains qu'ils alloient s'enfoncer dans des lits jonchez de roses, où ils se trouvoient incommodez si elles venoient à se secher ou à se rouler sous leurs corps. Ils portoient aussi aux bains, & menoient par-tout où ils alloient, des petits chiens de Malte dont ils estoient fort curieux.

Ils aimoient beaucoup les Nains, qu'ils appelloient Σκωπαίους, connus chez les anciens sous le nom de Στίλπωνας, du nom du Philosophe Stilpon. Ils faisoient chercher des singes à grands frais. Leurs marchands estant pour cette sorte d'emplette, dans les Estats du Roy des Maurusiens, ce Prince qui aimoit beaucoup les petits enfants, & qui faisoit élever sous ses yeux ceux de ses fils & de ses filles dans son palais, jusqu'à ce qu'il fût temps de les livrer à une éducation plus sérieuse, dont il fixoit le commencement à l'âge de trois ans, fit venir ces marchands, & leur demanda si les femmes estoient stériles en leur pays.

Ils avoient aussi un grand nombre d'Eunuques parmi leurs esclaves. L'usage des laines de Milet, les plus fines dans ces temps-là, qui entroient dans les habillements, les avoit liez avec les Milésiens.

Athenée observe qu'ils avoient grand soin d'aller à leurs campagnes, en se garantissant de l'ardeur du soleil, sans nous dire s'ils se contentoient d'aller sous des avenuës, ou s'ils avoient imaginé quelque sorte d'imperiale sur les voitures.

Leurs celliers estoient aux environs de la côte de la mer; & il paroît qu'ils faisoient leurs vins comme se font encore les vins du Rhin & ceux de quelques autres climats. Les cuves ne se vuident presque jamais; la vendange de l'année qui court se jette sur ce qui reste des années précédentes, & on en tire au besoin par des cannelles. Les Sybarites, par ces cannelles allongées qui estoient de cuivre, conduisoient leurs vins jusqu'aux vases qui estoient dans les bâtiments destinez au transport, soit pour l'usage de Sybaris où ils estoient conduits, en remontant depuis l'embouchure de la riviére la plus proche de leurs celliers.

Ceux des Sybarites qui avoient donné des repas publics plus somptueux que les autres, estoient récompensez de couronnes d'or qui leur estoient décernées. Leurs noms estoient publiez avec éloge par les héraults, dans les assemblées de religion & de jeux publics.

Les femmes qui estoient invitées aux festins publics, en estoient averties un an auparavant, pour avoir le temps de se préparer à y paroître avec tout l'éclat qu'elles pourroient tirer de leur beauté & de leur parure.

Les pêcheurs & les marchands d'anguilles estoient exemts de toute imposition publique, aussi-bien que ceux qui pêchoient, qui vendoient & qui mettoient en œuvre pour la teinture de la pourpre, l'espéce d'huître ou de poisson dont les anciens faisoient usage pour cet effet.

Ils avoient pour leurs repas des salles soûterraines, où ils se garantissoient du froid. Ils avoient aussi des poesles.

Ils regardoient avec mepris ceux qui avoient voyagé, & se faisoient honneur d'avoir vieilli sur les ponts de leurs riviéres.

Ils faisoient grand fond sur un oracle qui les exhortoit à se livrer au plaisir, sans écouter aucune regle de modération, dans un pays qui n'avoit rien d'extraordinaire pour la fertilité; où le port, qui n'estoit pas fort commode pour le commerce, devenoit inutile par l'indolence des habitants, où la sensualité consumoit la plus grande partie des fruits de la terre, où l'air n'estoit pas trop salutaire, à cause de la situation de la ville.

Eſt-il poſſible qu'un peuple livré à une vie ſi oiſive, ait eſté jaloux de la gloire de la ville d'Olympie, & que les Sybarites ayent eſperé de faire tomber les jeux olympiques! Ils en établirent chez eux qui ſe célébroient au temps de ceux de la Grece; ils propoſérent des prix ſi conſidérables, qu'ils les crurent capables d'intéreſſer à quitter, pour ceux de leur ville, des jeux qui avoient merité depuis ſi long-temps l'attention de tous les peuples curieux de gloire.

Nous avons vû en quel état les Crotoniates laiſſérent l'ancienne Sybaris; elle demeura enſevelie ſous ſes ruines pendant cinquante-huit ans; mais ſous l'archontat de Callimaque à Athénes, les anciens habitants diſperſez, qui reſtoient après cette déroute, ſe joignirent à quelques Theſſaliens, avec le ſecours deſquels ils entreprirent de rebâtir leur ville ſur ſes anciens débris, & de ſes démolitions; mais les Crotoniates en prirent ombrage, & les en chaſſérent au bout de cinq ans. Ainſi fut détruite, & ſans retour, cette ville qui avoit eſté ſi long-temps le ſcandale de l'univers par ſon luxe.

Quelque temps après, Lampon & Xenocrite fondérent à quelque diſtance de l'ancienne Sybaris, la ville de Thurium. Diodore de Sicile en parle à peu-près en ces termes, Liv. 12. Les Sybarites qui avoient eſté chaſſez de la ville qu'ils vouloient rétablir, envoyérent des Ambaſſadeurs à Lacédémone & à Athénes, pour demander les ſecours dont ils avoient beſoin pour retourner en leur pays, & offrirent des habitations à ceux qui voudroient les y ſuivre. Les Lacédémoniens n'eurent aucun égard à cette demande; mais les Athéniens firent armer dix vaiſſeaux ſous la conduite de Lampon & de Xenocrite. On fit encore publier l'offre des terres dans tout le Peloponnéſe, ce qui attira beaucoup de monde; mais le plus grand nombre eſtoit des Achéens & des Trezeniens, qui ſe laiſſoient aller aux promeſſes d'un oracle qui avoit ordonné de poſer les fondements de leur ville dans le lieu où ils trouveroient autant d'eau qu'il en faudroit pour leur uſage, mais où la terre leur aſſûreroit du bled ſans meſure.

Cette flotte paſſa en Italie, aborda auprès du terrein où

estoit Sybaris, & chercha le lieu que l'oracle sembloit avoir indiqué. Non loin de l'ancienne Sybaris se trouva la fontaine Thuria, dont les eaux estoient conduites dans des tuyaux de cuivre. Ils crurent que c'estoit à cet endroit que le dieu les adressoit; ils formérent l'enceinte d'une ville, & du nom de la fontaine, ils l'appellérent Thurium. Elle fut partagée dans sa longueur, en quatre quartiers. L'un fut appellé le quartier d'Hercule, le second celuy de Venus, le troisiéme celuy d'Olympie, & le quatriéme celuy de Bacchus. Dans sa largeur, elle fut encore coupée en trois quartiers; l'un fut appellé le quartier des Héros, le second celuy de Thurium, & le troisiéme Thurinum. Toute cette enceinte se remplit de maisons bien bâties, bien distribuées, & qui formérent un corps de ville commode & agréable.

Il n'estoit guéres possible qu'un peuple composé de nations si différentes se maintînt long-temps en repos. Les Sybarites, comme anciens propriétaires du terrein qui avoit esté distribué aux citoyens qu'ils avoient associez, s'attribuérent les premiéres places dans le gouvernement, & ne laissérent que les emplois subalternes aux autres. Ils donnérent aux femmes des anciens habitants du pays, les premiéres places dans les cérémonies publiques de la religion. Ils prirent pour eux les terres que le voisinage de la ville rendoit plus aisées à exploiter. Toutes ces distinctions irritérent ceux qui crurent avoir sujet de se plaindre d'avoir esté maltraitez. Comme ils estoient en plus grand nombre & plus aguerris, ils en vinrent à une sédition ouverte, & massacrérent presque tout ce qui restoit des anciens Sybarites. Aristote rapporte ce trait dans un chapitre de sa République, où il fait ses observations sur les séditions que fait naître presque toûjours le mélange des peuples de différentes nations, établis dans un même Estat, & plus ordinairement encore dans une même ville. Mais une pareille expédition laissoit beaucoup de terres d'un bon rapport à distribuer. Ils firent venir de la Grece des habitants à qui ils donnérent, par la voye du sort, des maisons dans la ville pour les habiter, & des terres à mettre en valeur à la campagne. Cette ville devint riche & puissante,

& fit alliance avec les Crotoniates ; & s'estant formé un gouvernement democratique, elle distribua ses habitants en dix tribus, dont les trois venuës du Peloponnése furent appellées l'Arcadienne, l'Achéenne & l'Eléotique ; les trois composées des peuples venus de plus loin, furent appellées la Beotique, l'Amphictyonique & la Dorienne : les quatre autres furent l'Ionienne, l'Athénienne, l'Eubéenne & l'Insulaire.

Ce sage arrangement fut suivi du choix de Charondas qui s'y estoit fait connoître & distinguer, pour former un corps de loix qui pussent servir à entretenir le bon ordre dans une ville composée d'esprits si différents & de mœurs toutes singuliéres. Il y travailla utilement, & fit un triage de toutes les loix qu'il crut les plus sages & les plus nécessaires d'entre celles qui estoient en vigueur parmi les nations les plus policées. Il y en adjoûta quelques-unes que nous allons rapporter après Diodore de Sicile.

Il déclara incapables d'avoir part à l'administration des affaires publiques, ceux qui après avoir eu des enfants d'une premiére femme, passeroient après sa mort à de secondes noces, si les enfants estoient vivants. Pouvoit-on, adjoûte-t-il, en effet attendre que des hommes qui prenoient un parti si peu avantageux pour leurs enfants, fussent en état de donner de sages conseils pour la conduite de leur patrie ; & s'ils avoient eu lieu d'estre satisfaits d'un premier mariage, ne devoit-il pas leur suffire, sans estre si téméraires que de s'exposer aux hazards d'un second engagement ?

Il condamnoit les calomniateurs atteints & convaincus, à n'oser paroître en public qu'avec une couronne de bruyere, qui présentoit à tous ceux qui les rencontroient la noirceur de leur crime. Plusieurs ne purent survivre à cette infamie, & se donnérent la mort ; & ceux qui avoient fondé leur fortune sur cette détestable manœuvre, se retiroient d'une société où la sévérité des loix les obligeoit à aller faire valoir ailleurs ce malheureux talent, & à y porter cette maladie contagieuse qui n'a que trop infecté le monde dans tous les temps.

Charondas avoit mieux senti que tous les Legislateurs qui

l'avoient précédé, de quelle importance il estoit de prendre des mesures pour empêcher que les vicieux ne séduisissent ceux avec qui ils vivoient, par l'attrait de la volupté. Il donna action contre eux à ceux qui estoient intéressez à prévenir la corruption de leurs enfants ou de leurs parents; & l'amende estoit si forte & si sévérement éxigible, que tous craignoient de l'encourir.

Mais pour attaquer ce mal dans son principe, il pensa sérieusement aux avantages d'une bonne éducation, & ne laissa à personne, de quelque état qu'il fût, le prétexte de la negliger. Il établit des écoles publiques, dont les maîtres estoient entretenus aux dépens de l'Estat. Là se formoit la jeunesse à la vertu, & de là naissoit l'espérance d'une République bien policée.

Par une autre loy bien sage, Charondas donnoit l'administration des biens des orphelins aux parents paternels, & la garde de la personne du pupille aux parents du côté de la mere. Les premiers, qui estoient appellez à l'héritage au cas du décès du mineur, faisoient, pour leur propre interest, valoir son bien, & par la vigilance des autres, ils ne pouvoient, sans exposer leur vie & leur honneur, suivre les mouvements de la cupidité, en attentant à sa vie.

Les autres Legislateurs ordonnoient la peine de mort contre ceux qui refusoient de servir à la guerre, ou qui désertoient; Charondas ordonna qu'ils resteroient trois jours exposez dans la place publique en habit de femme, persuadé que cette ignominie rendroit les exemples fort rares, & que ceux qui survivroient à cette infamie, n'oseroient pas dans les besoins de l'Estat s'y exposer une seconde fois, & laveroient cette premiére tache dans toutes les ressources que leur pourroit fournir une bravoure de commande.

La sagesse de ces loix maintint les Thuriens en honneur, & soûtint leur République dans la splendeur. Mais le Legislateur ne crut cependant pas qu'elles ne dûssent souffrir aucun changement. Certaines circonstances que la prudence humaine ne peut pas prévoir, y peuvent déterminer. Mais pour aller au-devant des altérations que l'amour de la nouveauté pourroit y introduire, il ordonna que ceux qui auroient à se plaindre

de quelque loy, & qui voudroient demander la reforme ou l'abrogation de quelqu'une, seroient obligez de faire leur représentation en presence de tout le peuple, la corde au cou, & ayant à leur côté l'exécuteur de la justice prêt à faire sa fonction, si l'assemblée n'entroit pas dans leurs vûës, & déclaroit leur prétention injuste.

Cette précaution fit que ses loix furent long-temps sans atteinte, & au rapport de Diodore de Sicile, il n'y a jamais esté dérogé que trois fois. Un borgne eut l'œil qui luy restoit; crevé. La loy qui décernoit la peine d'œil pour œil, ne privoit pas de la lumiére celuy qui avoit fait le coup. L'aveugle porta sa plainte devant le peuple, qui substitua une interprétation pour un cas pareil qui arriveroit, & le renvoya.

Le divorce estoit permis au mari & à la femme. Un vieillard abandonné de la sienne qui estoit jeune, se plaignit de la liberté que celuy qui se séparoit avoit d'épouser qui il luy plairoit; il proposa pour ôter toute idée de libertinage, de ne permettre au demandeur en action de divorce, que d'épouser une personne du même âge que celle qu'il quittoit. Son observation parut juste; il évita la peine, & chacun garda dans la suite ce qu'il avoit, de peur de rencontrer pis.

La troisiéme loy qui souffrit quelque changement, fut celle qui ordonnoit que les biens d'une famille ne passeroient point dans une autre, tant qu'il resteroit quelqu'un de cette famille que le dernier héritier de l'un ou de l'autre sexe pourroit épouser. S'il en restoit une fille, l'héritier qui ne vouloit pas la prendre en mariage estoit obligé de luy donner cinq cens drachmes par forme de dédommagement. Le cas arriva; une fille de bonne famille, mais très-pauvre, se voyant negligée par le seul & dernier héritier de son nom, se plaignit dans une assemblée indiquée à ce sujet, dans la forme prescrite par la loy, de la mediocrité de la somme, qui ne luy constituoit qu'une dot très-foible, & qui ne pouvoit la tirer de la misére, ni la faire entrer dans quelque famille qui convînt à sa naissance. Le peuple fut attendri sur le danger qu'elle couroit si sa demande estoit rejettée; la loy fut reformée, & l'héritier fut obligé à l'épouser.

Des loix si sages furent scellées du sang du Legislateur. Quelques affaires le menérent à la campagne armé de son épée, pour se deffendre contre des brigands qui attaquoient les voyageurs. Comme il rentroit dans la ville, il apprit qu'il se tenoit alors une assemblée où le peuple estoit dans une grande agitation. Il ne fit pas attention qu'il avoit fait une loy qui deffendoit expressément à toutes personnes de quelque estat qu'elles fussent, de s'y trouver en armes. Quelques mal intentionnez virent son épée, & luy reprochérent qu'il estoit le premier qui eût osé violer la loy qu'il avoit faite. Vous allez voir, leur dit-il, combien je la juge nécessaire, & combien je la respecte. Il tira son épée, & se perça le sein.

Je pourrois marcher plus sûrement à present, & avec plus d'ordre, sous la conduite des historiens qui ont détaillé la fortune des Thuriens depuis ce dernier établissement formé des débris, & fondé, pour ainsi dire, sur les ruines de Sybaris, qui eut aussi plus de consistance & fut plus long-temps florissant, jusqu'à ce que la mollesse ayant repris le dessus, les Thuriens furent fort maltraitez par les Bruttiens, les Lucaniens & les Tarentins, sous l'oppression desquels ils gémissoient depuis long-temps, lorsqu'ils se soumirent aux Romains. Ceux-cy trouvant le pays épuisé d'hommes, y envoyérent une colonie, & donnérent à la ville qu'elle habita le nom de *Copia*, comme il paroît par la monnoye qui nous en reste, avec une tête de Mars & une corne d'abondance au revers, & pour inscription *Copia*.

L'HISTOIRE

L'HISTOIRE DE DEDALE.

Par M. l'Abbé GEDOYN.

10. de Juin 1732.

LES plus fameux perſonnages de l'antiquité ne ſont pas aujourd'huy les plus connus; témoin Dédale, dont le nom a tant fait de bruit dans le monde, & qui n'eſt plus guéres connu que d'un petit nombre de gens, qui liſent encore les anciens livres. A dire le vray, ſi d'un coſté de très-graves auteurs ont eu ſoin de nous tranſmettre ſa vie & ſes aventures, de l'autre, pour ſe conformer à la tradition reçûë de leur temps, ils ont meſlé à ces aventures tant de fables, & un merveilleux ſi peu vray-ſemblable, que le fond des choſes en eſt décrédité, & que la vérité ne ſe découvre pas aiſément à travers ces nuages. Ce merveilleux néantmoins & ces fables feront peut-eſtre un ornement pour la matiére que je veux traiter. L'explication que j'en donneray d'après de ſçavants Ecrivains, inſtruira les perſonnes qui ne ſont pas fort verſées dans l'étude de la Mythologie, & par ce moyen, l'utile & l'agréable pourront ſe trouver enſemble dans ce morceau d'hiſtoire. Diodore de Sicile & Pauſanias ſont les deux auteurs qui nous ont appris le plus de particularitez de la vie de Dedale, & c'eſt d'eux auſſi que je tireray une bonne partie de ce diſcours, ſans pourtant negliger les autres témoignages.

Selon Diodore, Dedale, Athénien de naiſſance, eſtoit fils de Metion, petit-fils d'Eupalamus, & arriére-petit-fils d'Erecthée, mais ſelon Platon, il eut Metion pour pere, & Pauſanias dit *Palamaon;* comme il eſt le ſeul qui le nomme ainſi, c'eſt ſans doute *Eupalamus* qu'il faut lire dans le texte. Entre *Palamaon* & *Eupalamus* il y a aſſez d'affinité pour faire ſoupçonner une mépriſe de copiſte. L'origine de Dedale eſtant prouvée par le témoignage unanime de tous les anciens écrivains qui en ont parlé, je ne vois pas ſur quel fondement Socrate a pû dire que ce célébre artiſan deſcendoit de Vulcain, & que luy Socrate

descendoit de Dedale ; je me persuade que cela est dit dans Platon non historiquement, mais dans un sens allegorique, & avec cette ironie qui estoit si familiére à Socrate. Quoy qu'il en soit, Dedale estoit certainement petit-fils ou arriére-petit-fils d'Erecthée sixiéme Roy d'Athénes. Voilà, comme vous voyez, un artisan de bonne maison ; il ne faut pas s'en étonner, Dedale vivoit dans ces temps héroïques où les grands hommes n'avoient d'autre ambition que de se rendre utiles à leurs compatriotes. Purger la Grece des monstres qui l'infestoient, exterminer les bandits & les scélérats, procurer le repos & la sûreté publique, ce fut la gloire d'Hercule & de Thesée; inventer les Arts, les perfectionner & les cultiver, ce fut celle de Dedale.

Dans le premier Alcibiade.

Depuis le déluge de Deucalion jusqu'à Dedale, on ne compte guéres que cent cinquante ou soixante ans. Les Arts ensevelis avec les hommes dans cette calamité, n'avoient pas encore eu le temps de renaître en Grece; il falloit de nouveaux inventeurs. La nature qui n'est jamais avare, fournissoit des materiaux abondamment, mais on ne les pouvoit mettre en œuvre faute d'outils & d'instruments nécessaires. Dedale inventa la hache, le vilebrequin, ce que les Latins ont appellé *perpendiculum*, & que nous appellons nous *le niveau*, la colle-forte, l'usage de la colle de poisson, peut-estre aussi la scie ; je dis peut-estre, car les uns en donnent l'honneur à son neveu, & les autres à luy-même. Avec ces secours, doué d'un heureux génie & d'une adresse merveilleuse, il fit des ouvrages de sculpture & de serrurerie qui parurent des prodiges aux Grecs d'alors :

Plin. liv. 7. chap. 56.

Dædalus ingenio fabræ celeberrimus artis.

Ovid. Met. liv. 8.

Aux Grecs d'alors, je veux dire aux Grecs encore ignorants & grossiers. Avant luy les statuës Grecques avoient les yeux fermez, les bras pendants & comme collez le long du corps, les pieds joints, rien d'animé, nulle attitude, nul geste ; c'estoient pour la pluspart des figures quarrées & informes qui se terminoient en gaisne. Dedale donna aux siennes des yeux, des pieds & des mains, il y mit en quelque façon de l'ame & de la vie; les unes sembloient marcher, les autres s'élancer, les autres

courir. Auſſi-toſt la renommée publia que Dedale faiſoit des ſtatuës étonnantes qui eſtoient animées, qui marchoient; & dix ſiécles après luy, on parloit encore de ſes ouvrages comme d'effets les plus ſurprenants de l'induſtrie humaine; τὰ τοῦ θαυματοποιοῦ Δαιδάλου τεχνάσματα, καὶ σοφίσματα. C'eſt auſſi l'idée que nous en donnent Platon & Ariſtote; au rapport de l'un dans ſes Politiques livre premier, les ſtatuës de Dedale alloient & venoient, & au rapport de l'autre, dans ſon Menon, il y en avoit de deux ſortes, les unes qui s'enfuyoient ſi elles n'eſtoient attachées, les autres qui demeuroient en place. Les fuyardes, adjoûte-t-il, ſemblables à de mauvais eſclaves, coûtoient moins, les autres eſtoient & plus eſtimées & plus chéres. Tout cela veut dire au moins, que ſoit par des reſſorts cachez, ſoit par le moyen d'un peu de vif argent coulé dans la tête & dans les pieds de ſes ſtatuës, Dedale les rendoit ſuſceptibles de quelque mouvement; mais après tout, c'eſtoient-là des jeux d'enfants, que les ſtatuaires qui vinrent enſuite mépriſérent avec raiſon. Nous ne voyons point que ni Phidias, ni Praxitéle, ni Lyſippe, pour faire admirer leurs ouvrages, ayent eu recours à ce badinage, qui peut en impoſer aux ſimples, mais qui eſt incompatible avec le beau & le noble auquel tout grand artiſan doit aſpirer. Je ſuis donc perſuadé que Dedale dut une bonne partie de ſa reputation à la groſſiérété de ſon ſiécle, & que ſes ſtatuës, dont les Grecs ſe montrérent ſi jaloux dans la ſuite, eſtoient moins recommandables par leur beauté que par leur antiquité; car ſur bien des choſes, l'antiquité nous fait illuſion. D'ailleurs, ces premiers monuments d'un art ſi admirable eſtoient en effet très-curieux, & il y avoit du plaiſir à voir par quels degrez la ſculpture avoit paſſé de ſi foibles commencements à une ſi haute perfection. Au reſte, Platon luy-même a porté le même jugement de Dedale; nos ſtatuaires, diſoit-il, ſe rendroient ridicules s'ils faiſoient aujourd'huy des ſtatuës comme celles de Dedale: & Pauſanias qui en avoit vû pluſieurs dans ſes voyages, avouë qu'elles eſtoient choquantes, quoyqu'elles euſſent quelque choſe qui frappoit, & qui ſentoit l'homme inſpiré. *Lib. 2.*

Cependant on ne peut disconvenir que Dedale n'ait esté l'auteur & le fondateur de l'école d'Athénes, école qui dans la suite devint si sçavante, si célébre, & qui fut pour la Grece comme une pepiniére d'excellents ouvriers; car Dipœne & Scyllis les premiers disciples de Dedale, & peut-estre ses fils, eurent des éléves qui surpassérent de beaucoup leurs maîtres, & qui furent surpassez à leur tour par leurs propres disciples: ainsi les Phidias, les Alcamenes, les Scopas, les Praxitéles, les Lysippes, tant d'autres grands statuaires qui remplirent la Grece de statuës admirables, descendoient, pour ainsi dire, de Dedale par une espéce de filiation, c'est-à-dire, que de maître en maître ils faisoient remonter leur art jusqu'à luy. Dipœne & Scyllis laissérent après eux un grand nombre d'ouvrages, dont il faut porter à peu-près le même jugement que de ceux de Dedale. Pour luy, il ne put pas enrichir sa patrie de beaucoup de monuments, parce qu'ayant commis un crime capital, il fut obligé de se sauver, & d'aller chercher sa sûreté dans une terre étrangére; voicy quel fut son crime.

Il avoit parmi ses éléves son propre neveu, fils de Perdix sa sœur; on le nommoit Calus, ou Talus, ou Attalus, ou même Perdix comme sa mere, car les auteurs varient sur son nom. Ce jeune homme marquoit encore plus d'esprit & d'industrie que son maître. A l'âge de douze ans, ayant consideré la mâchoire d'un serpent qu'il avoit tué, & s'en estant servi avec succès à scier un morceau de bois, il s'avisa de donner à une lame de fer ces petites dents courtes & serrées qu'il avoit vûës dans le reptile; par ce moyen il inventa la scie. On luy attribuë encore l'invention du compas, du tour & de la rouë du potier. De tout temps une basse jalousie a esté le vice des artisans, même de ceux qui font profession des arts les plus nobles; j'en pourrois citer plusieurs exemples en France comme ailleurs. Dedale n'en fut pas exempt; il craignit que le disciple n'effaçât le maître, & pour se défaire d'un rival qui obscurcissoit déja sa gloire, il le précipita du haut de la citadelle d'Athénes en bas, & voulut faire accroire qu'il estoit tombé; mais personne n'y fut trompé. Ovide dans le 8.e livre de ses Metamorphoses, a

décrit la malheureuse aventure de Calus, qu'il a mieux aimé nommer Perdix, apparemment parce que ce nom luy fournissoit l'idée de la metamorphose de ce jeune homme en perdrix, oiseau, dit-il, qui sous son plumage conserve encore le même nom qu'il a eu autrefois sous une forme humaine, avec cette différence que la force & la vivacité de son esprit ont passé dans ses aîles & dans ses pieds.

Sed vigor ingenii quondam velocis, in alas Metam. lib. 8.
Inque pedes abiit: nomen quod & ante remansit.

Revenons à Dedale: une action si noire, un meurtre de cette espéce ne pouvoit pas demeurer impuni dans un Estat où pour donner plus d'horreur de l'homicide, on faisoit le procès aux choses même inanimées, quand elles avoient occasionné la mort d'un homme. Dedale atteint & convaincu d'un crime si énorme, fut condamné par arrest de l'Aréopage, à perdre la vie. Il se déroba à la justice, en se tenant caché dans une bourgade de l'Attique de la tribu de Cécrops, qui du nom de cet illustre fugitif, fut appellée Dedalide; mais ne s'y croyant pas en sûreté, il passa en Crete. La renommée avoit préparé les esprits en sa faveur; on fut charmé de voir un homme d'un si rare mérite, & Minos qui regnoit dans cette isle, compta bien de mettre à profit les talents de cet habile ouvrier, qui de son côté répondit à l'attente qu'on avoit de luy. Minos avoit deux filles, Phédre & Ariadne; Dedale fit leurs statuës en bois; il fit aussi celle d'une divinité qui estoit chére aux Cretois, on la nommoit dans la langue du pays *Britomartis*, comme qui diroit *la douce Vierge*. Ce fut encore en ce temps-là qu'il fit pour Ariadne ce bas relief de marbre blanc, qui représentoit ces danses legéres & cette espéce de branle dont parle Homére dans le 18.e livre de l'Iliade. Jusques-là il n'avoit guéres esté que statuaire, dans la suite il se montra grand architecte; ce ne fut pourtant, selon toute apparence, & au jugement de Pline, qu'après avoir voyagé en Egypte, où ayant consideré ces énormes pyramides qui bravent encore aujourd'huy l'injure des temps, & sur-tout la sépulture ou le labyrinthe

du Roy Mandès, ouvrage immense que Pline appelle *portentosissimum humani ingenii opus*, l'ouvrage le plus étonnant qu'ait jamais produit l'esprit humain; de retour en Crete, il y fit un labyrinthe semblable, mais en petit, car le labyrinthe de Crete n'estoit qu'à la centiéme partie de celuy d'Egypte; & ce fut là, dit-on, que Minos renferma ce monstre si connu sous le nom du Minotaure, digne fruit de l'union la plus bizarre & la plus honteuse dont il soit parlé dans la fable & dans l'histoire; car, s'il en faut croire les Poëtes & les Mythologues, ce Minos dont il s'agit icy, petit-fils d'un autre Minos qui donna des loix si sages aux Cretois, fut fort différent de son aïeul. Il avoit dans ses troupeaux un taureau d'une beauté extraordinaire, & qu'il aimoit fort. Selon la coutume du pays, il devoit le consacrer à Neptune, & ensuite le luy immoler; mais à cette victime que demandoit le dieu des mers, il en substitua une autre: le dieu, pour se venger de cette impieté, inspira à Pasiphaé femme de Minos un amour encore plus insensé pour ce même taureau. Dedale confident de la Reine, voulut servir sa passion; il imagina de faire une vache d'airain, & la fit si ressemblante à une véritable, que Pasiphaé sçut en profiter; de là ce monstre moitié taureau & moitié homme, qui eut le labyrinthe pour repaire, & qui dévoroit tous les ans ces malheureuses victimes que les Athéniens envoyoient à Minos, en satisfaction de la mort de son fils Androgée, qu'il leur imputoit peut-estre injustement. Minos sentit un opprobre qui rejaillissoit sur luy, & résolu d'en punir l'auteur, il renferma Dedale dans une étroite prison, où il ne luy laissa d'autre espérance que celle de finir bien-tost sa vie par le dernier supplice. Icare son fils compagnon de son infortune, l'augmentoit encore; ce fut alors, dit-on, que l'ingénieux Dedale mettant en usage toute son industrie, trouva le moyen de se faire des aîles, de se les attacher avec de la cire, & d'en attacher de semblables à son fils, après quoy la terre & la mer estant fermées pour eux, en dépit de la nature, ils tentérent de se faire un chemin dans les airs.

Expertus vacuum Dædalus aëra
Pennis non homini datis,

dit Horace. Icare prit l'essor en jeune homme ; il oublia les sages conseils de son pere, vola trop haut, ses aîles se fondirent à la chaleur du soleil, & n'estant plus soûtenu, il tomba dans une mer qui, depuis cette aventure, porta le nom du malheureux Icare, devenu le symbole éternel de tous les audacieux, qui entreprennent au-delà de leurs forces. Pour Dedale, plus prudent, il sçut tenir un juste milieu, & gagna heureusement la Sicile, où, après s'estre reposé quelque temps, il alla offrir ses services à Cocalus qui regnoit à Inyque. Aristote dans son livre des Récits merveilleux, si néantmoins cet ouvrage est de luy, a suivi une tradition particuliére ; car il dit que Dedale, avant que d'aller en Sicile, descendit aux isles Electrides, situées dans le Golfe Adriatique, & que là, voulant laisser un monument de sa fuite & de ses malheurs, il fit deux statuës, l'une d'étain, l'autre de bronze, l'une qui représentoit Icare, l'autre qui le représentoit luy-même. Estienne de Byzance, au mot *Electride*, rapporte la même chose, apparemment d'après Aristote ; mais il faut mettre ce fait au nombre des fables dont on a rempli l'histoire de Dedale, fables après tout si grossiéres, qu'elles ne peuvent tromper que ceux qui veulent bien y estre trompez. En effet, cette vache d'airain faite par Dedale, est un conte qui porte avec luy le caractére de fausseté : les Grecs n'ont connu l'airain ni l'art de fondre le métal & de le jetter en moule, que plusieurs siécles après la prise de Troye ; les premiers fondeurs qu'ils ayent eus ont esté Rhœcus & Théodore, qui vivoient du temps de Polycrate tyran de Samos ; ainsi la fable de Pasiphaé n'a pû avoir cours en Grece que plus de cinq cens ans après Dedale. Cette Reine avoit pris de l'inclination pour Taurus, que quelques-uns font l'un des secretaires de Minos, & d'autres l'un de ses lieutenants généraux ; *Palephatus.* Dedale favorisa leurs amours, il leur procura la liberté de se *Hygin.* voir, il leur prêta même sa maison. Pasiphaé estant accouchée d'un fils que quelques auteurs nomment Asterius ou Asterion, comme le pere en estoit incertain, & qu'on pouvoit le croire de Taurus aussi bien que de Minos, on l'appella Minotaure. Dedale complice des amours de la Reine, encourut l'indignation

de Minos, qui le fit mettre en prison: Pasiphaé l'en tira, en luy faisant donner un vaisseau, où Dedale s'estant embarqué pour échapper à la colere du Roy & à la flotte qui le poursuivoit, il s'avisa de mettre une voile & des vergues ou antennes au bout d'un mast; Icare sur un autre bâtiment, ne sçut pas le gouverner, il fit naufrage, & fit si bien naufrage, que le flot ayant porté son corps dans une isle proche de Samos, Hercule qui s'y trouva par hazard, luy donna la sépulture. Voilà, Messieurs, tout le fondement de la fable de Pasiphaé, qui s'enferme dans une vache d'airain pour avoir commerce avec un taureau, de la naissance de ce monstre qui a fait tant de bruit sous le nom de Minotaure, & du prétendu secret que trouva Dedale de fendre l'air avec des aîles comme un oiseau. Cinq ou six siécles après l'aventure arrivée, il plut aux Grecs de la travestir, en la peignant avec les couleurs les plus noires. La mémoire de Minos devoit estre odieuse sur-tout aux Athéniens, à cause du tribut également cruel & humiliant qu'il leur avoit imposé. Ils s'en vengérent selon toute apparence, en inventant cette fable ou en luy donnant cours. Les poëtes ensuite ne manquérent pas de l'employer comme une matiére qui pouvoit leur fournir de belles peintures & même de grands sentiments, témoins ces vers de Virgile.

Æn. lib. 6. *Hic crudelis amor tauri, suppostaque furto*
Pasiphae, mistumque genus, prolesque biformis
Minotaurus inest, Veneris monimenta nefandæ?

Et ces autres où il parle d'Icare.

Tu quoque magnam
Partem opere in tanto, sineret dolor, Icare haberes.
Bis conatus erat casus effingere in auro,
Bis patriæ cecidere manus.

pour ne rien dire des ingénieuses descriptions d'Ovide; car en dépit de quelques modernes, la fable, la fiction & tout ce qui est du ressort de l'imagination, sera toûjours l'ame de la poësie.

Le

Le prétendu esprit philosophique dont quelques-uns s'applaudissent tant aujourd'huy, a beau rejetter ces ornements, ils seront toûjours précieux aux grands Poëtes, & ceux qui veulent qu'en vers la raison parle à la raison, montrent par là même qu'ils n'ont ni le goût ni le talent de la vraye poësie. Les innocents mensonges dont Homere, Virgile, le Tasse & l'Arioste ont rempli leurs poëmes, plaisent à tous ceux qui ont quelque beauté d'esprit, & ne trompent personne, parce qu'on doit les regarder comme autant d'allegories ou d'emblémes qui cachent tantost un fait historique, & tantost une vérité morale.

Le doux charme de maint songe
Par leur bel art inventé,
Sous les habits du mensonge
Nous offre la vérité,

dit quelque part le plus spirituel & le plus aimable de tous nos poëtes; mais revenons à l'histoire de Dedale, qui ne contient plus rien que de simple & de vray-semblable.

Comme les Romains ont cru se faire une origine plus ancienne & plus illustre en se faisant descendre des Troyens; aussi leurs poëtes, pour rendre quelques monuments de l'Italie plus recommandables, ont supposé, non sans quelqu'apparence de vérité, que Dedale en estoit l'auteur; de là ces vers de Virgile.

Dædalus, ut fama est, fugiens Minoïa regna,
Præpetibus pennis ausus se credere cœlo,
Insuetum per iter gelidas enavit ad Arctos,
Chalcidicaque levis tandem super astitit arce.
Redditus his primùm terris, tibi Phœbe, sacravit
Remigium alarum, posuitque immania templa.

Car c'est le temple d'Apollon à Cumes, qui est désigné en cet endroit; mais l'autorité des historiens Grecs est préférable à celle des poëtes Latins, particuliérement sur ce point. Or Diodore & Pausanias nous apprennent tous deux que Dedale

aborda en Sicile, & qu'il se réfugia auprès de Cocalus Roy de Camique ou d'Inyque, qui, selon quelques Géographes, est aujourd'huy *Siculiano*. Ce Prince le reçut avec humanité; bientost après, d'autant plus disposé à l'admirer qu'il regnoit sur des barbares, il le prit en amitié, & luy fit toutes sortes de bons traitements. Cependant Minos outré de l'évasion de son prisonnier, fit équiper une flotte pour le poursuivre jusques dans son asyle. Maître de la mer & de la terre, & d'une nombreuse armée navale, il vint le redemander à Cocalus, qui, nullement en estat de résister à un si puissant ennemi, prit le parti de l'attirer dans son palais, pour tâcher de l'adoucir par l'hospitalité la plus officieuse; mais les filles de Cocalus, encore plus touchées du mérite de Dedale, concertérent de luy sauver la vie aux dépens de celle de Minos. Un jour que ce Prince estoit dans le bain, elles luy firent donner l'eau si chaude qu'il y fut suffoqué; sa mort passa pour naturelle, Cocalus rendit son corps aux Crétois, qui s'en retournérent dans leur isle, & il n'en fut pas autre chose. Dedale delivré de cette persécution, ne songea plus qu'à marquer sa reconnoissance à son libérateur; il bâtit une forteresse sur la cime d'un rocher, dont l'accès estoit si difficile, qu'une poignée de gens pouvoit le deffendre contre toute une armée. Cocalus y fit bâtir un palais, & s'y
Lib. 4. retira avec toutes ses richesses. Diodore parle de plusieurs autres ouvrages faits par Dedale dans ce petit canton de la Sicile, & dont quelques-uns subsistoient encore de son temps, entre autres d'une espéce de réservoir ou bassin, d'où sortoit un grand fleuve qui alloit se rendre à la mer. Le mont Eryx, célébre par un temple de Venus Erycine, estoit extrêmement escarpé & bordé de précipices; l'incommodité du lieu réfroidissoit fort la dévotion des peuples: Dedale entoura ce mont d'une muraille, puis il en élargit le terre-plain, & par ce moyen, le temple de la déesse devint très frequenté. Il y a apparence que plusieurs autres Princes d'Italie se servirent de Dedale pour
Pausan. l. 9. divers travaux. Environ ce temps-là, Iolas neveu d'Hercule, chef d'une colonie Grecque, la conduisit en Sardaigne; il n'y fut pas long-temps sans apprendre que Dedale estoit dans son

voiſinage : auſſi-toſt il l'envoya prier de le venir voir, & l'on peut juger de quel ſecours luy fut, pour ſon nouvel établiſſement, un homme qui eſtoit tout à la fois Ingénieur, Architecte & Statuaire. Quelques auteurs ont prétendu qu'Ariſtée, autre chef d'une autre colonie Grecque plus ancienne, avoit eu le même avantage, mais ils ſe ſont trompez : Pauſanias a fort bien remarqué que les temps ne quadrent point. On ne me perſuadera pas, dit-il, qu'Ariſtée, qui avoit épouſé Autonoé fille de Cadmus, ait pû eſtre aidé dans aucune entrepriſe par Dedale, qui vivoit dans le temps qu'Œdipe regnoit à Thébes. *Dans ſes Phociques ch. 17.*

Voilà, Meſſieurs, à peu-près tout ce que j'ay pû recueillir des anciens monuments où il eſt parlé de Dedale. Il laiſſa un fils que l'on appelloit Iapyx, & qui donna ſon nom à une contrée d'Italie. Aucun Ecrivain ne nous a appris en quel temps mourut Dedale, & le ſilence des Hiſtoriens Grecs ſur ce point, eſt une marque qu'ils n'en eſtoient pas eux-mêmes inſtruits, ce qui me porte à croire qu'il paſſa encore une fois en Egypte, & qu'il y finit ſes jours. C'eſt un ſentiment qui ne paroîtra pas douteux, ſi l'on conſidére ce que rapporte Diodore de Sicile, que Dedale, en qualité d'architecte, bâtit le veſtibule de ce magnifique temple que Vulcain avoit à Memphis, que l'on y plaça ſa propre ſtatuë faite de ſa main, & que dans une iſle proche de cette grande ville, les Egyptiens luy conſacrérent à luy-même un temple où l'on luy rendoit les honneurs divins. A l'égard des Grecs, leur vénération pour Dedale n'alla jamais ſi loin, & Junius ſe trompe groſſiérement, quand il parle des grands & des petits Dedales, comme d'une fête inſtituée à l'honneur de ce célébre ſtatuaire ; c'eſtoit Junon qui en avoit tout l'honneur, & cette fête eſtoit appellée *les Dedales,* non à cauſe du ſtatuaire, mais parce qu'anciennement, & avant luy, tout morceau de bois poli & artiſtement travaillé, s'appelloit δαίδαλον, & luy-même avoit pris de là ſon nom. *Strabon liv. 6.*

Au reſte, il eſt néceſſaire d'obſerver qu'il y a eu trois Dedales, tous trois ſtatuaires ; le premier, Athénien, dont je viens

d'écrire l'hiſtoire, le ſecond, Sicyonien, qui a enrichi la Grece de bon nombre de ſtatuës, & le troiſiéme de Bithynie, dont parle Arrien, & qui eſtoit connu par une ſtatuë de Jupiter *Stratius*, ou *dieu des armées*. Les Grecs ont ſouvent confondu l'un avec l'autre, ou par ignorance, ou pluſtoſt par l'envie de donner plus de prix à leurs monuments, en les faiſant plus anciens qu'ils n'eſtoient; & Pauſanias luy-même eſt quelquefois tombé dans cette mépriſe, comme je l'ay obſervé dans quelques-unes de mes remarques ſur cet auteur. Pour n'y eſtre pas trompé, il faut ſe ſouvenir que l'ancien Dedale vivoit du temps d'Hercule, de Theſée & d'Œdipe, quelques trente ou quarante ans avant la guerre de Troye.

L'HISTOIRE DE PHIDIAS.

Par M. l'Abbé GEDOYN.

L'HISTOIRE de Dédale, que j'ay lüe à la Compagnie, me conduit assez naturellement à celle de Phidias. Dans l'une, vous avez vû, Messieurs, les commencements de cet art admirable qui sçait animer la pierre, le marbre & le bronze, & dont les productions sont si durables; dans l'autre, vous verrez ce même art porté à la plus haute perfection. Ce n'est plus un peuple grossier qui admire des figures hardies, mais sans goût, ou de petits automates, c'est-à-dire, des jouets d'enfants, de petites statuës, qui, par le moyen d'un ressort caché, sembloient se mouvoir d'elles-mêmes; c'est une nation sçavante & polie, accoutumée au grand & au beau, qui tire du pair un excellent ouvrier pour en faire le principal objet de son admiration; car Phidias ne dut pas, comme Dedale, sa réputation à l'ignorance de son siécle : on ne sçait pas précisément en quelle année il naquit, mais nous sçavons certainement qu'il florissoit dans la 83.e olympiade, environ l'an 300. de Rome. Il estoit Athénien, fils de Charmidas & non de Charminus, comme il se lit dans Strabon, par une méprise de copiste. Il eut pour maîtres Eladas d'Argos & Hippias, plus connus tous deux par l'honneur d'avoir eu un tel disciple, que par leurs propres ouvrages. Pline, liv. 34. chap. 8. nous apprend que Phidias eut de célébres statuaires pour contemporains & pour rivaux, entr'autres Alcamene, Critias, Nestoclès & Hegias. *Phidias Atheniensis floruit olymp. 83. circiter trecentesimo nostræ urbis anno, quo eodem tempore æmuli ejus fuere Alcamenes, Critias, Nestocles, Hegias, &c.* mais vous remarquerez en passant, qu'il y a dans ce texte de Pline une faute considérable que le sçavant P. Hardouin n'a pas relevée. Il dit bonnement que le statuaire Nestoclès ne luy estoit pas connu. Lucien pouvoit luy apprendre qu'au lieu de Critias & Nestoclès, il faut lire

3. de Mars 1733.

Critias Nesiotès, sans virgule, ἐν οἷς δὲ τὰ Κριτίου τοῦ Νησιώτου πλάσματα ἕστηκεν. On appelloit ce Critias *Nesiotès, l'Insulaire*, pour le distinguer d'un autre Critias d'Athénes qui avoit esté statuaire aussi. Pline adjoûte que Phidias fut le premier qui trouva l'art de tourner avec goût, & que Polycléte acheva de le perfectionner; *primusque artem toreuticen aperuisse atque demonstrasse judicatur, Polycletus consummasse.* Je crois que ce jugement ne signifie autre chose, sinon que les ouvrages de Polycléte avoient je ne sçais quoy de plus recherché, de plus élegant, de plus fini: aussi Phidias excelloit-il sur-tout à bien représenter les dieux, parce que les statuës de cette espéce demandent, non de l'élégance & de la délicatesse, mais de la grandeur, de la noblesse & de la dignité, qualitez qui estoient proprement le caractére de Phidias; encore pourroit-on douter de cette prétenduë supériorité de Polycléte dans les petits ouvrages, si l'on vouloit opposer témoignage à témoignage; car Phidias avoit fait en bronze une abeille, une cigale & une mouche, que l'antiquité a extrêmement vantées, *Phidias sapiens non ex illo solum simulacro quod in Olympia aut Athenis* Jul. Imperat. Epist. 8. *videbatur, celebrem adeptus est famam, verum etiam in exigua sculptura magnæ artis opus includens. Talem perhibent ejus cicadam, atque apem fuisse, muscam quoque, si lubet, quorum unumquodque licet naturâ factum sit æneum, arte tamen animatur.* On pourroit encore se prévaloir en sa faveur, d'une épigramme de Martial, où il semble luy attribuer des poissons qui n'attendoient, dit-il, que de l'eau pour nager.

Artis Phidiacæ toreuma clarum
Pisces aspicis: adde aquam, natabunt.

Mais, pour dire la vérité, je crois qu'en cet endroit, par *Artis Phidiacæ toreuma clarum*, il faut plustost entendre l'art en général, que la main de Phidias. Quoy qu'il en soit, ce grand statuaire parut dans un temps qui estoit tout propre à faire éclater ses merveilleux talents. La Grece, après s'estre vûë menacée de l'invasion des Perses, commençoit enfin à respirer; elle s'en estoit sauvée comme par miracle, ou plustost par un

de ces coups extraordinaires de la fortune, dont il y a des exemples dans presque tous les Empires. La paix donc avoit succedé à une guerre formidable, qui interessoit tout le corps de la nation Grecque. L'abondance, fille de la paix & mere des beaux Arts, & sur-tout de ceux qui n'ont que l'agrément pour objet, faisoit éclorre divers talents, qui, réunis par un seul homme dans un même point de vûë, pouvoient tous concourir à la splendeur de l'Estat. Periclès, dont on connoît les grandes qualitez, gouvernoit alors la République d'Athénes, & son unique ambition estoit de rendre cette ville la plus superbe ville du monde. Il songea d'abord à faire fleurir le commerce, qui est l'ame d'un Estat. Bientost les Athéniens eurent trois cens galéres qui firent leur sûreté, & dont plusieurs leur apportoient sans cesse les richesses des Indes, l'or, l'argent & l'yvoire, presqu'aussi précieux en ces temps-là que l'or & l'argent. Il y avoit dans le temple d'Apollon à Délos, un riche trésor, grossi par les contributions des divers peuples de la Grece, & que l'on pouvoit regarder comme une ressource dans les pressants besoins de la nation. Periclès, sous le prétexte des grands services que les Athéniens avoient rendus aux Grecs, fit transporter ce trésor à Athénes, non pour se l'approprier, il eut toûjours les mains pures, mais pour en employer une partie à des édifices publics qui embellissent Athénes, & fissent de cette ville comme l'oeil & la lumiére de la Grece. Il entreprit de bâtir ce que l'on appella dans la suite la grande muraille, le temple de Minerve, autrement dit le Parthenon, un théatre pour la musique, & ces magnifiques vestibules si connus depuis sous le nom de Propylées, travaux immenses qui sembloient demander un siécle, & dont la pluspart furent achevez en cinq ans; car des ouvriers de toute espéce, qui sans luy auroient langui dans l'obscurité, s'évertuérent aussi-tost, & secondérent, à l'envi les uns des autres, & son goût & son zéle. Il avoit pour architectes Ictinus & Callicrate, pour peintres Paucnus, Plistenete, Parrhasius & Zeuxis, pour graveur le célébre Mys, & pour sculpteur Phidias, entre les mains de qui l'yvoire, le marbre & le bronze prenoient telle forme, telle

ressemblance qu'il vouloit : mais Phidias n'estoit pas de ces artisans qui ne sçavent que manier les instruments de leur art; il avoit l'esprit orné de toutes les connoissances qui pouvoient estre utiles à un homme de sa profession. L'histoire, les poëtes, la religion de son pays, même ces traditions qui estoient regardées alors comme respectables, & que nous avons justement appréciées, en leur donnant le nom de fables; il avoit étudié tout cela, & plus encore, l'Optique & la Géometrie, qui seules auroient pû le mettre au-dessus de tous les autres statuaires. On raconte de sa capacité dans ces deux sciences, quelques traits singuliers qui meritent d'estre rapportez. Un jour on luy montra l'ongle d'un lion; à la seule inspection, il jugea de quelle grandeur estoit cet animal, d'où vient peut-estre le proverbe si connu, *ex ungue leonem.* Alcaméne & luy furent chargez de faire chacun une statuë de Minerve, afin que l'on pût choisir la plus belle des deux, que l'on vouloit placer sur une colomne fort haute; on les exposa aux yeux du public. La Minerve d'Alcaméne, vûë de près, parut admirable, & eut tous les suffrages. Celle de Phidias, au contraire, fut trouvée hideuse; une grande bouche ouverte, des narines qui sembloient se retirer, je ne sçais quoy de rude & de grossier dans le visage: on se mocqua de Phidias & de sa statuë. *Placez-les,* dit-il, *à l'endroit où elles doivent estre.* On les y plaça l'une après l'autre; alors la Minerve d'Alcaméne ne parut plus rien, au lieu que celle de Phidias frappoit par un air de grandeur & de majesté qu'on ne pouvoit se lasser d'admirer; on rendit à Phidias l'approbation que son rival avoit surprise, & le pauvre Alcaméne se retira honteux & confus: non qu'Alcaméne ne fût un excellent sculpteur, mais il ignoroit les regles de l'Optique.

La sculpture, ou, pour parler sans équivoque, l'art du statuaire avoit commencé en Grece presque avec les olympiades. On y conservoit précieusement des statuës de Dipœne & de Scyllis, fameux ouvriers Cretois, qui, selon Pline & Pausanias, avoient eu Dedale pour maître; circonstance pourtant qui ne quadre guéres avec les temps: on en conservoit aussi de Byzès, d'Anthermus, de Bupalus & de quelques autres anciens sculpteurs; cependant,

cependant, pour dire le vray, ces statuës estoient plus recommandables par leur antiquité que par leur mérite. Phidias donna le premier aux Grecs le goût de la belle nature, & leur apprit à l'imiter. Ce qui est étonnant, ce n'est pas qu'il ait fait des statuës admirables, c'est qu'il en ait pû faire un si grand nombre; car dans le temple d'Apollon à Delphes, autour d'un cheval de bronze fait à l'imitation du cheval de Troye, on voyoit, outre un Apollon & une Diane, dix ou douze statuës de héros Grecs, qui estoient aussi en bronze, & tous de sa main. Adjoûtez à cela sa Venus Uranie, sa Rhéa, son Apollon Parthenopius, une Minerve en marbre qu'il avoit faite pour les Thébains, cette déesse Nemesis faite du même bloc de marbre que les Perses, qui se tenoient sûrs de la victoire, avoient déja débarqué à Marathon, pour en faire un trophée; une statuë de Periclès, une du jeune Pantarcès, qui, selon les apparences, n'estoit pas la moins travaillée, quatre Minerves d'une grandeur prodigieuse, l'une dite Minerve Poliade, en bronze, si haute, que l'aigrette de son casque & le bout de sa picque se faisoient voir de quatre lieuës loin; l'autre Lemnienne, aussi en bronze, que plusieurs ont regardée comme son chef-d'œuvre, ainsi appellée, parce que c'estoient les habitants de Lemnos qui l'avoient consacrée à la déesse dans un de ses temples à Athénes; la troisiéme d'or & d'yvoire, pour les habitants de Pellene, la quatriéme en bois & en marbre, pour les Platéens, sans compter sa Minerve d'Athénes & son Jupiter Olympien, dont je feray une mention à part. Vous conviendrez que cet illustre artisan est peut-estre le seul homme qui ait joint tant de facilité à tant de perfection; car il faut rejetter tous les témoignages de l'antiquité, ou demeurer d'accord qu'il ne sortoit rien de ses mains qui ne fût d'une rare beauté. Ciceron voulant donner une grande idée d'Hortensius, disoit que cet Orateur, dès sa premiére jeunesse, n'avoit pas plustost paru dans le monde, que, comme les statuës de Phidias, il avoit esté admiré & goûté. *Quinti Hortensii admodum adolescentis ingenium, ut Phidiæ signum, simul aspectum & probatum est.* J'ay déja dit que son grand talent estoit de bien représenter les dieux, & au rapport

de Ciceron, il n'alloit pas chercher leurs traits & leur ressemblance dans quelque objet visible ; mais par la force de son génie, il s'estoit fait une idée du vray beau, à laquelle il avoit sans cesse l'esprit attaché, & qui devenoit sa regle & son modéle. *Phidias cum faceret Jovis formam aut Minervæ, non contemplabatur aliquem à quo similitudinem duceret, sed ipsius in mente insidebat species pulchritudinis eximia quædam, quam intuens, in eaque defixus, ad illius similitudinem artem & manum dirigebat.* Aussi Periclès, qui s'en fioit plus à luy qu'à tous les architectes, l'avoit-il fait directeur, & comme sur-intendant des bâtiments de la République. Quand le Parthenon fut achevé, ce magnifique temple de Minerve, dont quelques restes assez bien conservez, charment encore aujourd'huy les voyageurs, il songea à en faire la dédicace, qui consistoit à y mettre une statuë de la déesse. Phidias fut chargé de l'ouvrage, & ce fut alors qu'il se surpassa luy-même : il fit une statuë d'or & d'yvoire haute de vingt-six coudées, les Athéniens voulurent de l'yvoire, parce qu'alors l'yvoire estoit beaucoup plus précieux que le plus beau marbre. Quelque riche que fût cette prodigieuse statuë, l'art y surpassoit infiniment la matiére. Phidias avoit gravé sur la partie convexe du bouclier de Minerve, le combat des Athéniens contre les Amazones, sur la partie concave, le combat des Géants contre les Dieux, sur la chaussure de la déesse, le combat des Centaures & des Lapithes, sur le piedestal, la naissance de Pandore & tout ce qu'en dit la fable. Ciceron, Pline, Plutarque, Pausanias & plusieurs autres grands écrivains de l'antiquité, tous connoisseurs, tous témoins oculaires, ont parlé de cette statuë. Sur leur témoignage, on ne peut pas douter que ce ne fût en effet un des plus beaux ouvrages, & des plus étonnants qu'il y eût dans le monde. Il est aisé de juger quel éclat de gloire & de reputation un tel succès dut attirer à Phidias ; cependant cet ouvrage si admiré, si vanté, fut fatal à son ouvrier. Ce que dit Horace de l'envie toûjours attachée à la vertu, se trouve vray en tout pays : mais il l'estoit à Athénes encore plus qu'ailleurs : *virtutem incolumem odimus, sublatam ex oculis quærimus invidi.* Une grande

De Perf. Orat.

ſupériorité de mérite, en quelque genre que ce fût, ne plaiſoit pas long-temps aux Athéniens; Themiſtocle, Miltiade, Alcibiade, Socrate, Demoſthene, en ſont autant de preuves. Phidias l'éprouva auſſi; l'éclat de ſa gloire & la faveur de Periclès luy attirérent des envieux, ſorte d'ennemis plus couverts que les autres, mais plus dangereux: d'ailleurs, on commençoit à ſe laſſer de l'adminiſtration douce & moderée de Periclès. Les avantages chimeriques de la nouveauté dégoûtent ſouvent des avantages réels du gouvernement preſent. On voulut donc éprouver en la perſonne de Phidias, quelle eſtoit la diſpoſition du peuple à l'égard de Periclès même, & l'on entreprit de perdre le favori, pour humilier en même-temps ſon protecteur.

Quelques-uns aſſûrent, dit Plutarque, *que Phidias avoit mis ſon nom au piedeſtal de ſa Minerve d'Athénes.* Cette circonſtance n'eſt point marquée dans Pauſanias, & ſe trouve démentie par Ciceron, qui dit poſitivement que Phidias n'ayant pas eu la liberté de mettre ſon nom à ſa ſtatuë de Minerve, il avoit gravé ſon portrait ſur le bouclier de la déeſſe; *Phidias ſui ſimilem ſpeciem incluſit in clypeo Minervæ, cum inſcribere non liceret.* *Tuſcul. lib. 1.* Plutarque adjoûte que Phidias s'eſtoit repréſenté luy-même ſous la forme d'un vieillard tout chauve, qui leve une groſſe pierre de ſes deux mains, & qu'il avoit auſſi repréſenté Periclès combattant contre une Amazone, mais dans une telle attitude, que ſa main qu'il étendoit pour lancer un javelot, luy cachoit une partie du viſage. On luy fit un crime de ces deux portraits, qui choquoient en effet la vérité de l'hiſtoire, mais on n'en demeura pas là; Menon, un de ſes éleves, demanda à eſtre entendu, & ſe fit ſon dénonciateur. Il l'accuſa d'avoir détourné à ſon profit une partie des quarante-quatre talents d'or qu'il devoit employer à la ſtatuë de Minerve. Periclès avoit eu un preſſentiment de ce qui devoit arriver, & par ſon conſeil, Phidias avoit tellement appliqué l'or à ſa Minerve, qu'on pouvoit l'ôter aiſément & le peſer; l'or fut donc peſé, & à la honte de l'accuſateur, on y retrouva les quarante-quatre talents.

Phidias eſtoit encore ſoupçonné d'attirer chez luy les plus belles femmes d'Athénes, pour donner à Periclès le moyen de

les voir plus commodément, & à dire le vray, ce ſoupçon n'eſtoit pas mal fondé. Aſpaſie, la célébre maîtreſſe de Periclès, & enſuite ſa femme, eſtoit devenuë vieille, & Periclès, dans un âge avancé, avoit encore les inclinations d'un jeune homme. Quoy qu'il en ſoit, le dénonciateur de Phidias fut recompenſé, & Phidias ſe vit traîné en priſon, où il mourut de maladie, ſelon quelques-uns, & de poiſon ſelon d'autres. Pour moy je défére plus à l'autorité d'un ancien ſcholiaſte d'Ariſtophane que cite Meurſius*, & qui dit que Phidias ſe voyant en danger d'eſtre condamné, prit la fuite, & ſe retira en Elide. Ce ſentiment me paroît plus probable, par la raiſon que le Jupiter Olympien de Phidias eſt certainement poſtérieur à ſa Minerve. Il y a bien de l'apparence que picqué contre les Athéniens, il réſolut de ſe venger de l'affront qu'il en avoit reçu, & qu'animé par cet eſprit de vengeance, il employa toute ſon induſtrie à faire pour les Eléens, une ſtatuë qui pût effacer cette Minerve, que les Athéniens regardoient comme ſon chef-d'œuvre. Il y réuſſit, ſon Jupiter Olympien fut un prodige de l'art, & ſi bien un prodige, que pour l'eſtimer ſa juſte valeur, on crut le devoir mettre au nombre des ſept merveilles du monde. Cette ſtatuë d'or & d'yvoire, haute de ſoixante pieds, & d'une groſſeur proportionnée, fit le déſeſpoir de tous les grands ſtatuaires qui vinrent après; aucun d'eux n'eut la préſomption de penſer ſeulement à l'imiter: *præter Jovem Olympium quem nemo æmulatur,* dit Pline. Selon Quintilien, la majeſté de l'ouvrage égaloit le dieu, & adjoûtoit encore à la religion des peuples; *cujus pulchritudo adjeciſſe aliquid etiam receptæ religioni videtur, adeo majeſtas operis deum æquavit.* Auſſi les Grecs & les Romains regardoient-ils comme un malheur de mourir ſans avoir vû ce merveilleux ouvrage, *ad Olympia proficiſcimini ut Phidiæ opus videatis, & in malis quiſque ſuis numerat, horum inſcium mori,* dit Epictéte dans Arrien; & ceux qui le voyoient, ſaiſis d'étonnement, demandoient comment l'ouvrier avoit pû faire pour repréſenter ainſi Jupiter dans toute ſa majeſté. Le dieu eſt-il deſcendu du ciel pour ſe faire voir à Phidias, ou Phidias a-t-il eſté tranſporté au ciel pour contempler le dieu?

* *Dans ſes Archontes d'Athénes, l. 3. c. 4.*

Jupiter ad terras, an ad æthera Phidia venit
Ut viso fieret talis imago deo?

C'est ainsi que Grotius a rendu une épigramme grecque qui se lit au 4.e livre de l'Anthologie; mais Phidias interrogé luy-même où il avoit pris l'idée de son Jupiter Olympien, répondit en citant ces beaux vers d'Homére,

Η, καὶ κυανέῃσιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε Κρονίων,
Αμβρόσιαι δ' ἄρα χαῖται ἐπεῤῥώσαντο ἄνακτος
Κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο, μέγαν δ' ἐλέλιξεν ὄλυμπον.

voulant donner à entendre que c'estoit le génie d'Homére qui l'avoit inspiré. En effet, quoyque Jupiter fût représenté assis, sa tête touchoit presque à la voute du temple, & il sembloit que pour peu que le dieu se fût remué, il auroit ébranlé tout l'édifice. Pausanias qui avoit vû cette statuë, & l'avoit soigneusement examinée, nous en a laissé une description qui me paroît curieuse, parce qu'elle est unique, sans compter qu'elle peut nous servir d'instruction, en faisant connoître quel fond de religion avoient ces peuples, tout plongez qu'ils estoient dans les ténébres du paganisme, & jusqu'où ils portoient leur zéle & leur profusion, quand il s'agissoit de décorer les temples de leurs divinitez.

Le dieu, dit cet auteur, est représenté assis sur un trône; il est d'or & d'yvoire, & il a sur la tête une couronne qui imite la feuille d'olivier; de la main droite il tient une Victoire qui est elle-même d'or & d'yvoire, ornée de bandelettes, & couronnée; de la gauche, un sceptre d'une extrême délicatesse, & où reluisent toutes sortes de métaux. L'oiseau qui repose sur le bout de son sceptre est un aigle. La chaussure & le manteau du dieu sont aussi d'or: sur le manteau sont gravez toutes sortes d'animaux, toutes sortes de fleurs, & particuliérement des lys. Le trône du dieu est tout brillant d'or & de pierres précieuses; l'yvoire & l'ébene y font par leur mélange une agréable varieté. La peinture y a mêlé aussi divers animaux & d'autres ornements; aux quatre coins il y a quatre Victoires qui semblent se

donner la main pour danser, & deux autres aux pieds de Jupiter. Les pieds du trône, par-devant, sont ornez de Sphinx, qui arrachent de tendres enfants du sein des Thebaines, & au-dessous des Sphinx, c'est Apollon & Diane, qui tuent à coups de fleches les enfants de Niobé. Entre les pieds du trône, il y a quatre traverses qui vont d'un bout à l'autre; la premiére, & celle que l'on voit en entrant, est chargée de sept figures, il y en avoit une huitiéme, mais on ne sçait ce qu'elle est devenuë. Ces figures sont une représentation des anciens jeux olympiques. Sur les autres traverses, on voit Hercule avec sa troupe, prêt à combattre contre les Amazones; le nombre des combattants de part & d'autre est de vingt-neuf, & Thesée se fait remarquer parmi les compagnons d'Hercule. Ce ne sont pas seulement les pieds du trône qui le soûtiennent; on y a adjoûté, de distance en distance, des colomnes pareilles en hauteur, & le trône porte aussi dessus.... A l'endroit le plus élevé du trône, au-dessus de la tête de Jupiter, Phidias a placé d'un côté les Graces, & de l'autre les Heures, les unes & les autres au nombre de trois; sur la base qui est au-dessous des pieds du dieu, vous voyez des lions dorez, & le combat de Thesée contre les Amazones. Le piedestal ou scabelon qui soûtient toute cette masse, est enrichi de divers ornements, qui donnent encore de l'éclat à cette statuë. Phidias y a gravé sur or, d'un côté, le soleil conduisant son char, de l'autre, Jupiter & Junon; à côté de Jupiter est une des Graces, après elle c'est Minerve, & Vesta ensuite. Venus paroît sortir du sein de la mer, elle est reçuë par l'Amour, & couronnée par la déesse Pitho, &c.

Je sçais, continuë l'auteur, que plusieurs ont donné les dimensions de cette statuë, mais il ne faut pas s'en rapporter à eux; car on trouve la hauteur & la largeur bien au-dessus de leur estimation, quand on en juge par ses propres yeux.

Cet ouvrage étonnant mit le comble à la gloire de Phidias, & luy assûra une reputation que deux mille ans ne luy ont pas ravie. Ce fut par ce grand chef-d'œuvre qu'il termina ses travaux. Long-temps après luy, on conservoit encore son attelier, & les voyageurs l'alloient voir par curiosité. Il avoit deux freres,

Panænus & Plisteucte, qui tous deux excellérent en peinture. Ses principaux éleves furent Alcamene, Agoracrite & Colotès. Les Eléens, pour faire honneur à sa mémoire, créérent, en faveur de ses descendants, une charge, dont toute la fonction consistoit à nettoyer cette magnifique statuë, & à la tenir toûjours propre; ils estoient appellez Φαιδρυνταὶ du mot Φαιδρύνειν, qui signifie *fourbir, éclaircir.* Ils commençoient par faire un sacrifice à Minerve Ergané, & ensuite ils se mettoient à l'ouvrage. Pausanias remarque qu'aux pieds de Jupiter, sur la base, on lisoit cette inscription. Φειδίας τῦ Χαρμίδου υἱὸς Ἀθηναῖος μ' ἐποίησε, *Phidias, fils de Charmidès, Athénien, m'a fait.* D'où l'on peut juger que ce qui estoit deffendu à Athénes, ne l'estoit pas à Olympie; je ne crois pas même qu'il le fût dans le reste de la Grece. En effet, je vois par la lecture de ce voyageur, que presque toutes les statuës dont le bois sacré de Jupiter à Olympie estoit orné, & que la pluspart des autres dont il parle, portoient le nom de leur ouvrier: comme donc de toutes les statuës antiques qui nous restent, & qui sont répanduës dans l'Europe, soit à Rome, soit dans le Palais du Grand Duc, soit en France, il n'y en a, je crois, que deux ou trois où l'ouvrier ait mis son nom; quelqu'estimables que soient les autres, je suis tenté de croire qu'elles ne sont point du temps de la bonne sculpture en Grece, mais du temps que des Grecs venoient exercer les Arts à Rome, sur la fin de la République, ou sous les premiers Empereurs.



PREMIÈRE DISSERTATION SUR L'ORIGINE ET LES PROGRÈS DE LA RHETORIQUE DANS LA GRECE.

Par M. HARDION.

Assemblée publique 14. de Novembre 1732.

L'ELOQUENCE considerée en général, embrasse toutes les matiéres qui peuvent estre l'objet de nos discours, & n'appartient pas plus particuliérement à sa prose qu'à la poësie. Elle consiste à découvrir, dans quelque sujet que ce soit, les choses qu'il faut dire, à les placer dans l'ordre qui leur convient, & à les revêtir des ornements dont elles sont susceptibles. C'est par elle que le Théologien, le Philosophe, l'Historien, l'Orateur & le Poëte sçavent se rendre maistres des esprits de ceux qui les écoutent, & soûmettre leurs volontez. Les premiers Législateurs de la Grece eussent peut-estre travaillé inutilement à establir dans leur patrie des loix & une religion, si, pour vaincre l'indocilité naturelle aux hommes, ils n'eussent employé la force & les charmes de l'éloquence, & même, s'ils ne se fussent aidez de l'harmonie des vers, comme du plus sûr moyen que l'art de parler pût mettre en œuvre pour parvenir à son but. Platon instruit par Socrate, propose un nouveau systeme de Logique, de Politique & de Morale. Quelque sublimes que fussent ses idées, on peut douter qu'il eût acquis le surnom de Divin, s'il les eût exposées d'une maniére séche & ennuyeuse, & s'il n'eût esté aussi grand Orateur, & peut-estre aussi grand Poëte, qu'il estoit grand Philosophe.

Que diray-je de Thalès, d'Empedocle, de Parmenide, de Lucréce & de plusieurs autres Philosophes? Les matiéres qu'ils avoient entrepris de traiter, estoient obscures & difficiles, mais ils sçûrent en cacher les épines sous les fleurs qu'ils allérent cueillir dans le jardin des Muses, & imitérent le Medecin, qui, pour faire

faire boire à un enfant malade le ſuc amer de l'abſynthe, arroſe de miel les bords du vaſe, & par cette innocente tromperie, l'invite à prendre le breuvage qui doit le guérir. C'eſt ainſi que l'éloquence s'applique à parer la vérité, pour luy ôter ce qu'elle a de triſte & d'auſtere; elle cherche à s'inſinuer dans les cœurs, en flatant l'oreille, dont le jugement ſuperbe & délicat n'admet que ce qui eſt aſſaiſonné de douceur & d'agrément.

Mais cette éloquence eſt-elle néceſſairement un don de la nature, & peut-elle ſe paſſer de regles & de préceptes? Je répondray que l'étude ſeule, ſans le ſecours d'un génie riche & fécond, ne peut rien produire que de mediocre & d'imparfait; mais que d'un autre côté, l'on ne doit attendre du génie le plus heureux, qu'une abondance ſterile & une aveugle impétuoſité, s'il n'eſt nourri de connoiſſances ſolides, & dirigé par les préceptes de l'art. Il y a un art pour l'éloquence, il n'en faut point douter; & cet art n'eſt autre choſe qu'un recueil d'obſervations, que des hommes d'eſprit & de bon ſens ont faites d'après ceux qui parloient ou qui écrivoient bien. Leurs remarques ont ſervi de regles pour bien penſer & pour bien parler, & ces remarques raſſemblées & miſes en ordre, ont formé la Rhetorique.

Horat. art. poet.

Cic. de Orat. lib. 1. ch. 23. N.° 109.

Pour en découvrir l'origine dans la Grece, il faut remonter juſqu'au temps où les Grecs commencérent à cultiver leur Langue, & à faire cas des talents de l'eſprit. Il ne ſera pas inutile d'entendre les récits qu'ils nous ont laiſſez ſur la maniére dont ils avoient imaginé que la Rhetorique leur avoit eſté envoyée du ciel. Car ils ne pouvoient ſe perſuader qu'un art ſi utile & ſi merveilleux fût une invention humaine, & ils le regardoient comme le plus riche preſent qu'ils euſſent pû recevoir des dieux. Ils contoient qu'au commencement, les hommes vivoient épars dans les campagnes, broutant l'herbe comme les bêtes ſauvages, & ſe retirant comme elles, dans des cavernes, ou dans le fond des foreſts. La raiſon ne les éclairoit pas aſſez, pour leur faire connoître l'avantage qu'ils trouveroient à former entr'eux des ſocietez; ils ſe faiſoient, au contraire, une guerre cruelle, & combattoient ſans ceſſe, ou pour le gland dont ils ſe nourriſſoient, ou pour les objets de leurs paſſions. Les plus

Ariſtide 1.er diſcours ſur la Rhetorique contre le Gorgias de Platon.
Eſchyle dans le Promethée.

foibles estoient opprimez par les plus forts, & ceux-cy l'estoient à leur tour par les autres animaux que la nature avoit munis de fortes armes, tandis que les hommes n'avoient contr'eux aucune sorte de deffense.

Les oiseaux de proye, qui les surpassoient en vîtesse, les attaquoient avec le même avantage que les gruës, selon Homere, attaquoient les Pygmées. Les lions, les tigres & les ours les poursuivoient sans relâche ; leur condition estoit même plus miserable que celle de ces foibles animaux qui ont ou des coquilles qui leur servent de retraite & d'abri, ou une toison qui les garantit des injures du temps. Dépourvûs de tout secours, & attaquez de tous côtez, ils périssoient dans un stupide silence ; & c'estoit fait de la race humaine, si Promethée ne se fût rendu son intercesseur auprès de Jupiter. Il luy expose dans les termes les plus pathetiques, la misere & les besoins des hommes. Le souverain des dieux est touché de compassion, & après avoir deliberé quelque temps sur les différents moyens de les soulager, il se détermine à leur envoyer la Rhetorique. Son premier effet devoit estre de leur persuader de s'unir pour leur deffense commune, & de leur inspirer l'amour de la justice, qui seule pouvoit establir parmi eux une société durable. Jupiter, après cette delibération, appelle Mercure l'un de ses fils, & luy ordonne de porter la Rhetorique aux hommes, non pour leur estre donnée à tous généralement, car il n'estoit pas nécessaire qu'ils eussent tous une portion de ce présent ; mais son intention estoit qu'il choisist ceux qui, par leurs dispositions naturelles, seroient les plus capables d'en faire un bon usage, soit pour leur propre conservation, soit pour celle de leurs semblables. Mercure exécute les ordres de Jupiter, & à peine la Rhetorique se fut-elle montrée aux hommes, qu'ils ouvrirent les yeux sur leur misére, & eurent honte de cette vie brutale qu'ils passoient au milieu des animaux. Ils cessent de se faire la guerre, & se rapprochent peu à peu les uns des autres ; bientost ils descendent des montagnes, & s'assemblent par troupes en différents cantons. Ils ne parviennent pas tout d'un coup à se construire des logements, mais leurs idées se developpent, & leur industrie

s'augmente à mesure que la Rhetorique leur fait entendre sa voix. Ils bâtissent des villes, & en partagent les habitants en plusieurs classes. Ils establissent des loix sous l'autorité desquelles ils puissent vivre en sûreté, & nomment des Magistrats pour les faire observer. Ensuite reflechissant sur l'heureux changement de leur condition, ils levent les yeux au ciel, d'où leur vient un si grand bien, & pénétrez de la plus vive reconnoissance envers les dieux, ils leur offrent dans des cantiques d'actions de graces, les prémices de l'art de parler. C'est ainsi que l'homme sort de sa stupidité, & s'éleve à la grandeur souveraine; c'est ainsi qu'avec les seules armes de la Rhetorique, il cesse d'estre le jouet des autres animaux, & devient le maistre absolu de tout ce qui respire sur la terre.

En dépouillant ce récit de ce que la fable y a mêlé de circonstances merveilleuses, on y retrouve une éxacte & fidéle peinture de l'estat où, selon les anciennes traditions, la Gréce s'estoit trouvée avant que l'éloquence en eût chassé la barbarie; car quoyque les Ecrivains qui nous ont conservé ces traditions, parlent de tous les hommes en général, & de tous les pays, il est certain qu'ils ont eu principalement en vûë les habitants de la Grece. Diodore de Sicile avoit appris dans les plus anciens monuments de l'histoire Grecque, que les premiers hommes n'avoient aucune idée de loix, de police, ni de gouvernement; qu'ils alloient çà & là chercher leur pâture, & qu'ils se nourrissoient, comme les bêtes, d'herbes & de fruits sauvages. On trouve dans un fragment attribué à Orphée *, qu'ils vivoient même de carnage, & que les plus forts attaquoient les plus foibles pour les dévorer. Que ne devons-nous pas, dit Euripide, à celuy d'entre les dieux qui a estabIi une police parmi les hommes, & qui les a retirez de la barbarie où ils estoient plongez? Il a d'abord éclairé leur raison, & leur a ensuite donné la faculté de se servir de la parole, pour se communiquer leurs pensées. Isocrate reconnoît qu'aussi-tost que l'art de persuader se fut introduit parmi les hommes, non-seulement ils cessérent

Lib. 1. pag. 8.

Dans les Supliantes, vers. 201.

Orat. 3.e ad Nicoclem.

* *ἦν χρόνος ἡνίκα φῶτες ἀπ' ἀλλήλων βίον εἶχον σαρκοδακῆ, κρείσσων δὲ τὸν ἥσσονα φῶτα δάϊζε. Apud Sext. Empir. advers. Rhetor. pag. 295.*

de vivre comme les bêtes brutes, mais qu'ils se rassemblérent entr'eux, qu'ils bâtirent des villes, & y establirent des loix.

Cic. de Orat. de Invent. &c. Horat. l. 1. satir. 3. Lucret. &c.

Je pourrois rapporter plusieurs autres témoignages d'écrivains Grecs, & y joindre ceux d'un grand nombre d'auteurs Latins, qui avoient puisé les mêmes traditions dans les sources les plus anciennes. Les uns & les autres conviennent presque unanimement que les Grecs ont dû principalement à l'éloquence, l'establissement des premiéres societez, celuy des loix & du culte des dieux, l'invention des arts utiles, la politesse des mœurs & du langage. Mais il y a eu des Philosophes qui ont prétendu que toutes les merveilles dont on a fait honneur à l'éloquence, estoient bien plustost l'ouvrage de la prudence & du sçavoir des premiers Legislateurs. Il est vray que cette prudence & ce sçavoir estoient principalement nécessaires, & que le discours le plus orné n'est qu'un vain & ridicule jargon, s'il n'est soûtenu par la solidité des pensées. Mais il n'est pas moins vray que si la science de ces premiers Legislateurs eût esté muette, ou dépourvuë d'éloquence, c'eût esté un bien sterile pour eux, & pour les peuples qu'ils vouloient instruire. Car il faut convenir que pour rassembler des hommes dispersez dans les campagnes & dans les forests, pour les porter à l'union & à l'humanité, & les faire passer subitement à un genre de vie dont la nouveauté devoit les effaroucher, il ne suffisoit pas de dire des choses raisonnables, mais qu'il falloit les faire comprendre, les faire sentir; en un mot, il falloit parler à ces hommes sauvages d'une maniére capable de les attacher, de les remuer & de les persuader.

Cic. de Orat. lib. 1.

Lorsqu'ils eurent bâti des villes, ne dut-on pas leur faire connoître que sans la justice & la bonne foy, ils ne pouvoient esperer de vivre ensemble tranquillement ; leur apprendre à obéir à leurs semblables volontairement & sans contrainte; leur faire trouver de la gloire, & même du plaisir, non-seulement à entreprendre les plus grands travaux, mais même à sacrifier leurs vies pour l'avantage commun de leurs concitoyens? Croira-t-on que sans l'éloquence on eût pû leur insinuer des maximes si opposées à leurs préjugez, si contraires à leurs

anciennes habitudes & à leur liberté naturelle? Je demande encore s'il ne fallut pas employer la force du raisonnement & les charmes de la persuasion, pour amener volontairement sous le joug de la loy, & soûmettre à l'autorité d'un tribunal, ceux qui par la supériorité de leurs forces, pouvoient ne reconnoître d'autre tribunal que leur volonté, d'autres juges que leurs passions; & les faire consentir à n'estre que les égaux de ceux qui, par leur foiblesse, devoient naturellement les regarder comme leurs maistres?

Mais venons à l'application de ces principes, & voyons si c'est effectivement par l'éloquence, que les Grecs ont esté civilisez. Ils ne peuvent s'empêcher d'avouer eux-mêmes qu'ils ont vêcu dans l'ignorance & dans la barbarie, jusqu'au temps où les Egyptiens amenérent des colonies dans la Grece, & y apportérent leurs sciences, leurs arts, leur religion & leurs loix. [a] Lorsque les pasteurs se furent rendus maistres de l'Egypte, les plus considerables habitants de ce Royaume, & sur-tout les Prestres, furent obligez d'aller chercher en différentes contrées de nouvelles habitations. Cecrops passa dans la Grece sur des vaisseaux Phéniciens, & s'arresta dans l'Attique. Il y trouva des peuples vagabonds, & aussi farouches que les animaux parmi lesquels ils paissoient. Son premier soin fut de les inviter à se rassembler pour vivre en societé. Il les distribua en douze bourgs ou villages, dont il composa le Royaume d'Athénes. [b] Il leur enseigna la religion de son pays, & leur donna des loix, dont la principale eut pour objet l'institution du mariage; car ils n'avoient aucune idée d'union conjugale. Ils assouvissoient indistinctement leur brutalité, & les enfants ne connoissoient point leurs peres. Doutera-t-on qu'un tel changement ne soit l'ouvrage de la persuasion?

[c] Deucalion fils de Promethée, qui estoit Egyptien, vint peu

[a] *Joan. Marsham in Can. Chron.*
Euseb. Chron. lib. 1.
Tzetzès chil. 5. chap. 8.
Syncellus pag. 153.
Strab. lib. 9. pag. 397.

[b] *Euseb. in Chron.*
Id. in Præpar. Evang. lib. 10. cap. 9.
Athenæus lib. 13.

[c] *Epoch. 2.a marmoris Oxoniensis. vide Notas historicas.*
Diod. Sicul. lib. 1.
Euseb. Chron. lib. 2.
Strab. lib. 9.

de temps après s'establir d'abord dans la Phocide, & ensuite dans la Thessalie. Il est à présumer qu'il avoit esté instruit dans les mêmes sciences que son pere, & voicy ce qu'Eschyle fait dire à Promethée, sur les connoissances dont il avoit fait part aux hommes. « De stupides qu'ils estoient, je les ay rendu capables de penser & de raisonner. Ils ouvroient les yeux, & » ne voyoient rien; les oreilles, & n'entendoient point. Tels » que ces phantômes qui apparoissent en songe, ils n'eurent long- » temps que des idées vagues & confuses. Ils ne sçavoient ni pré- » parer la brique, ni façonner le bois pour se construire des loge- » ments. Ils habitoient sous terre, ou dans le fond ténébreux des » cavernes, & s'y enterroient comme les fourmis. Ils ne con- » noissoient aucun des signes qui annoncent ou les glaces de » l'hyver, ou la saison qui fait éclorre les fleurs, ou celle qui » enfante les fruits. Enfin ils n'avoient encore fait aucun usage » de leur raison, lorsque je vins leur enseigner les temps du lever » & du coucher des Astres, les calculs arithmetiques, la Gram- » maire & l'art de la mémoire, mere de l'éloquence & de tous » les Arts.

In Prometheo Vincto. v. 442.

Enfin Cadmus amena dans la Grece une nouvelle colonie d'Egyptiens & de Phéniciens, environ cinquante ans après l'arrivée de Cecrops dans l'Attique. Il fit son establissement dans la Bœotie, & y bâtit la ville de Thébes. Il communiqua aux peuples qui se rangérent sous son gouvernement, la religion, les loix & les connoissances des Egyptiens. Il leur enseigna l'art de l'écriture, & les initia au culte de Mercure, d'Apollon & des Muses, divinitez tutelaires de ceux qui s'exerçoient dans l'art de parler; car les Orateurs, comme les Poëtes, estoient sous leur protection. Mercure estoit honoré en Egypte, comme l'inventeur des Lettres, & le dieu de l'éloquence. Apollon & les Muses avoient appris de luy la science de l'harmonie. * Les Grecs commencérent à les invoquer, & les premiers qui se distinguérent par l'éloquence furent regardez comme les fils, ou comme les disciples soit de Mercure, soit d'Apollon, soit

Joan. Marsh. can. chron.

Herod. l. 5. Diod. Sic. lib. 4.

Aristid. orat. contra Gorgiam Platonis.

Dion. Hal. de Arte Rhet. cap. 1.

Homer. hym. in Mercurium.

* Socrate dans le Phedrus, invoque les Muses à la tête d'un Discours oratoire.

de quelqu'une des Muses. Linus, le plus ancien que l'on connoisse, & qui estoit de Thébes, se signala par l'invention du Rythme, d'où s'est formé ce que les Rheteurs appellent le nombre Oratoire. Orphée fut, selon quelques-uns, son disciple, & passa pour le fils de la Muse Calliope, qui présidoit particuliérement à l'éloquence. Il entreprit de dompter la férocité des Odrysiens, peuple sauvage des environs du mont Pangée dans la Thrace. La douceur & l'insinuation furent les seules armes dont il se servit; il en vint à bout, & ce miracle parut aussi grand que s'il eût adouci la fureur des tigres & des lions. On alla même jusqu'à dire que les forests sensibles aux accents de sa voix, l'avoient suivi pour l'entendre. Le miracle d'Amphion ne fut pas moins célébre. Il conseilla aux Thébains d'environner leur ville de murs. Le discours qu'il leur tint fit tant d'effet sur eux, que tous à l'envi voulurent avoir part au travail, & l'ouvrage fut poussé si vivement, qu'on dit que les pierres animées par les sons de sa lyre, estoient venuës d'elles-mêmes se placer les unes sur les autres.

Diod. Sic. l. 3.

Max. Tyrius λόγῳ κα.

Hor. art. poet.

Il faut remarquer que cette lyre miraculeuse d'Amphion, de même que celle d'Orphée, n'estoit pas différente de celle dont Themistocle se servit depuis, lorsque pour soustraire les Athéniens au joug des Perses, il leur persuada de quitter leur ville, leurs femmes, leurs enfants, leurs dieux, pour s'embarquer sur leurs vaisseaux, & s'abandonner aux caprices des vents & de la fortune. Mais quoy! l'éloquence d'Orphée & d'Amphion estoit-elle donc si parfaite, & n'y a-t-il point d'hyperbole dans ce que l'antiquité nous en a voulu faire entendre? Je crois sans peine qu'il y a de l'hyperbole, & je ne prétends point élever cette éloquence au-dessus de ce qu'elle pouvoit estre alors; mais quelqu'imparfaite qu'on la suppose dans ces commencements, elle put surprendre par sa nouveauté des peuples encore simples & grossiers, & faire sur leur esprit de plus vives impressions, que dans des siécles éclairez n'en feroit l'éloquence des plus grands Poëtes & des plus grands Orateurs. C'est pour cela que ceux qui les premiers la cultivérent, furent regardez comme des hommes extraordinaires. On les crut

Max. Tyr. ibid.

inspirez par les dieux, & les honneurs qu'on leur rendit excitérent l'émulation de tous ceux qui se sentirent capables de les imiter.

Il ne faut pas chercher d'autre cause des progrès qu'elle dut faire, parce que dès qu'on attachera de la gloire & de l'utilité à cultiver les arts, on peut estre assûré qu'ils marcheront rapidement à leur perfection. Il fut glorieux & utile d'estre éloquent; on eut par conséquent de l'ardeur pour le devenir, & je ne dois pas craindre qu'on m'accuse d'avancer un paradoxe, lorsque je diray que dès le temps du siége de Troye l'éloquence avoit déja fait de grands progrès dans la Grece. Ciceron remarque fort judicieusement qu'Homere n'eût pas tant vanté l'éloquence d'Ulysse & de Nestor, si dans les temps héroïques, l'art de parler n'eût déja esté dans une grande considération. On voit dans Homere & dans Hésiode, que long temps avant eux, il estoit le principal objet de l'éducation des Princes, qui par leur estat estoient destinez à gouverner les hommes, & à conduire de grandes entreprises. C'estoit ce qu'on recherchoit, & ce qu'on admiroit le plus en eux. Les qualitez du corps ne tenoient que le second rang, & quelque cas qu'on fist de la valeur militaire, l'eloquence avoit sur elle la préférence dans l'estime des hommes.

In Bruto cap. 10. n.° 40.

Phœnix avoit esté envoyé à Troye avec Achille, en qualité de gouverneur, premiérement pour luy apprendre à bien parler, & en second lieu pour luy apprendre à bien combattre.

Il. ι. v. 443. Μύθων τε ῥητῆρ' ἔμεναι, πρηκτῆρά τε ἔργων·

Ce Prince avoit esté remis si jeune entre les mains de Phœnix, qu'il n'avoit aucune connoissance ni de la guerre, ni des conseils où les hommes brillent avec tant d'éclat.

Il. ι. v. 440. Νήπιον, οὔπω εἰδόθ' ὁμοιΐου πολέμοιο,

Οὐδ' ἀγορέων ἵνα τ' ἄνδρες ἀριπρεπέες τελέθουσι·

Le même Achille irrité contre Agamemnon, se retire dans sa tente, & ne se trouve plus aux délibérations, où l'on acquiert de la gloire & de la réputation.

Il. α. v. 490. Οὔτε ποτ' εἰς ἀγορὴν πωλέσκετο κυδιάνειραν.

Ulysse

Ulysse avoit, au jugement d'Agamemnon, & le mérite de sçavoir proposer un bon avis, & celuy de bien conduire des troupes au combat.

Βουλάς τ' ἐξάρχων ἀγαθὰς, πόλεμόν τε κορύσσων. Il. β. v. 273.

Homere parlant de Thoas le plus brave des Etoliens, adjoûte à l'éloge qu'il fait de sa valeur, qu'il y avoit peu de Grecs qui luy fussent supérieurs dans les assemblées où les jeunes gens se disputoient le prix de l'éloquence.

Ἀγορῇ δέ ἑ παῦροι Ἀχαιῶν Il. o. v. 283.
Νίκων, ὁππότε κοῦροι ἐρίσσειαν περὶ μύθων.

Nestor, au commencement de l'Iliade, est désigné par le titre d'Orateur des Pyliens, plustost que par celuy de Roy de Pylos, comme si le premier eût esté plus honorable que le second. « Nestor se leve, dit Homere, cet éloquent Orateur des Pyliens, dont les discours avoient plus de douceur que le miel. «

Τοῖσι δὲ Νέστωρ Il. α. v. 247.
Ἡδυεπὴς ἀνόρουσε, λιγὺς Πυλίων ἀγορητής·
Τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή.

Je ne finirois point si je voulois rapporter icy tous les endroits où Homere fait mention de l'éloquence de ses héros, & de l'extrême considération qu'elle leur procuroit; mais le plus remarquable de tous, est celuy où Agamemnon charmé d'une harangue dans laquelle Nestor venoit de proposer un nouvel ordre de bataille, s'écrie avec transport: Sage vieillard, vous surpassez certainement tous les Grecs en éloquence. O Jupiter, ô Minerve, ô Apollon, que n'ay-je dans mon armée dix hommes aussi capables que vous de parler dans un conseil; bien-tost la ville de Priam, reduite en nostre puissance, tomberoit sous l'effort de nos bras.

Ἦ μὰν αὖτ' ἀγορῇ νικᾷς, γέρον, υἷας Ἀχαιῶν. Il. β. v. 371.
Αἲ γὰρ, Ζεῦ τε πάτερ, καὶ Ἀθηναίη, καὶ Ἄπολλον,
Τοιοῦτοι δέκα μοι συμφράδμονες εἶεν Ἀχαιῶν.
Τῷ κε τάχ' ἠμύσειε πόλις Πριάμοιο ἄνακτος
Χερσὶν ὑφ' ἡμετέρῃσιν ἁλοῦσά τε περθομένη τε.

Agamemnon avoit dans son armée un grand nombre de chefs d'une valeur distinguée; mais il devoit tirer plus de service du sçavoir & de l'éloquence d'un seul homme, que de la bravoure de tout ce qu'il avoit d'ailleurs d'intrepides guerriers.

C'est dans le même sens qu'Ulysse dit à Néoptoleme, dans le Philoctéte de Sophocle, que lorsqu'il estoit jeune, il croyoit comme luy, que le talent de la parole estoit inutile, & que le bras devoit tout exécuter; mais qu'il a reconnu par l'expérience, que c'est la langue & non la main, qui gouverne tout parmi les hommes.

Vers. 99.

Νῦν δ' εἰς ἔλεγχον ἐξιὼν, ὁρῶ βροτοῖς
Τὴν γλῶσσαν, οὐχὶ τἄργα πάνθ' ἡγουμένην.

A ces témoignages si précis que je viens de tirer d'Homere, je joindray un passage d'Hésiode, qui achevera de démontrer que dans ces temps reculez, l'éloquence estoit regardée comme le plus précieux ornement des Rois, & comme la qualité la plus nécessaire pour bien regner. Calliope estoit la Muse de l'éloquence, & selon Hésiode, elle tenoit le premier rang entre les autres Muses, parce que c'est elle qui accompagne les Rois, & qui les fait respecter de leurs peuples. Heureux le Roy que les Muses destinent à la gloire, & qu'elles favorisent à sa naissance d'un regard bienfaisant. Elles répandent sur sa langue une douce harmonie, & les paroles qui sortent de sa bouche enchantent les oreilles. Tout le peuple a les yeux attachez sur luy, lorsqu'il prononce ses arrests toûjours dictez par l'équité. Il parle avec assûrance, & sçait terminer habilement les affaires les plus difficiles.

In Theogonia vers. 79. Voyez de plus un passage de l'Odyssée d'Homere, Θ. vers. 168.

Les Rois, adjoûte-t-il, acquiérent la réputation de prudence & d'habileté, lorsqu'au milieu de leurs peuples assemblez, ils sçavent par des discours tendres & consolants, leur faire oublier en un moment les maux qu'ils ont soufferts. S'ils marchent par la ville, ils se font aisément distinguer dans la foule qui les environne; tous avec respect leur adressent des vœux comme à des divinitez: tel est le présent que les Muses font aux hommes, en la personne des Rois qu'elles prennent soin d'instruire. . . . .

Quel bonheur pour un Roy d'estre aimé des Muses! il sort de sa bouche une voix qui charme par sa douceur.

S'il est donc vray, comme il semble qu'on n'en peut pas douter, que l'on ait commencé peu de temps après l'arrivée de Cadmus, à cultiver l'éloquence dans la Grece, & que depuis ce temps-là jusqu'à la prise de Troye on ne l'ait pas negligée, parce qu'il estoit utile de s'y appliquer; on peut juger qu'on avoit fait des observations sur la bonne & sur la mauvaise maniére de parler, & qu'en conséquence de ces observations, on avoit establi des regles & une méthode pour bien parler. Si Phoenix instruit Achille dans l'éloquence, il l'instruit certainement par des préceptes; si de jeunes guerriers font briller à l'envi dans une assemblée, leur talent pour la parole, ils aspirent à une supériorité qu'on ne peut adjuger à l'un d'eux, que sur des principes qui puissent déterminer les juges de la dispute. Il y avoit donc dans ces temps-là des principes, des regles, & une méthode pour bien parler, & de là je conclus que dans ces temps-là, il y avoit une Rhetorique. On a dit que Pitthée aïeul maternel de Thesée, en avoit donné le premier des leçons publiques à Trezene, dans un temple consacré aux Muses, & même qu'il en avoit composé un Traité, qu'un habitant d'Epidaure avoit mis au jour. Le fait est non-seulement possible, mais de plus très-vray-semblable; & je puis en inferer qu'il ne doit point paroître étonnant qu'au moins du temps d'Homere, la Rhetorique fût déja parvenuë à un grand point de perfection. C'est ce que je tâcheray de faire voir dans une seconde Dissertation, après quoy je continuëray de suivre l'histoire des progrès de la Rhetorique dans la Grece, jusqu'au temps de sa décadence sous les successeurs d'Alexandre le Grand.

Pausan. in Corinth. p. 184.

Pausanias dit qu'il a lû ce Traité.



SECONDE DISSERTATION SUR L'ORIGINE ET LES PROGRÈS DE LA RHETORIQUE DANS LA GRECE.

Par M. HARDION.

14. d'Aoust 1733.

Vell. Paterc. lib. 1. cap. 5.

ON a prétendu que jusqu'au temps d'Homere, les Grecs n'avoient eu aucune idée ni de la belle poësie, ni de la vraye éloquence; qu'il a inventé & perfectionné le Poëme Epique, & qu'avant luy, il n'y a eu personne qui pût luy servir de modéle. Cette opinion n'a jamais eu d'autre fondement qu'un excès d'admiration pour les poëmes d'Homere; mais on n'a pas pris garde qu'en voulant l'élever trop haut, on donnoit aux envieux de sa gloire, un sûr moyen de le rabaisser dans l'esprit de ceux qui ne se seroient pas mis en estat de le bien connoître.

Si les arts les plus faciles & les plus frivoles ont eu leur commencement, leurs progrès, & ne sont arrivez que par degrez à leur perfection, pourra-t-on se persuader qu'il n'y ait eu aucun intervalle entre l'invention & la perfection du Poëme Epique, c'est-à-dire, d'un genre d'ouvrage qui, par rapport au fonds, demande les connoissances les plus profondes, les plus étenduës & les plus variées; & par rapport à la forme, un art infini dans l'ordonnance & dans la distribution des parties, & tous les ornements d'une élocution douce & simple, brillante & fleurie, magnifique & sublime, toûjours convenable aux caractéres des personnes qui parlent, aux mœurs qu'il faut exprimer, & aux diverses passions qu'il faut représenter.

On a bien voulu passer à Homere d'estre l'inventeur du Poëme Epique. Dans cette supposition, on a conclu qu'il n'a pû en donner que des ébauches très-informes, & que malgré la supériorité de ses talents, il luy a manqué de vivre dans un siécle plus poli & plus éclairé que celuy où il a vécu.

Mais que devient ce raisonnement, s'il est vray qu'Homere n'a pas inventé le Poëme Epique, & qu'avant luy plusieurs poëtes s'estoient exercez dans le même genre de poësie? S'il est vray que l'éloquence estoit depuis long-temps la principale étude de la jeunesse, & l'objet essentiel de son éducation? C'est ce que je crois avoir suffisamment prouvé dans ma premiére Dissertation.

Je me propose de rendre compte dans celle-cy, des progrès que l'éloquence & la Rhetorique avoient faits du temps d'Homere. Pour en bien juger, il faut considerer d'abord l'estat de la Langue Grecque dans les deux poëmes de l'Iliade & de l'Odyssée. On ne peut disconvenir qu'elle n'eût déja tous les caractéres d'une Langue riche, polie, reguliére, capable de prendre toutes sortes de formes, & de se prêter à tous les genres d'écrire. Elle n'a rien acquis depuis Homere, du costé de la douceur, de la noblesse & de l'harmonie. Il est même facile de comprendre par les différentes inflexions de ses noms & de ses verbes, & par le grand nombre de ceux qu'on appelle irreguliers, jusqu'à quel point les Grecs avoient déja travaillé à la polir, en ôtant aux mots primitifs ce qu'ils avoient originairement de rudesse & de dureté.

La Grammaire estoit donc alors dans sa perfection, & il en faut dire autant de la poëtique; du moins en ce qui regarde d'une part, le plan, l'ordonnance & la conduite de l'Epopée; & de l'autre, la méchanique des vers, & les divers ornements de l'élocution. Aristote & Horace ne proposent sur toutes ces parties, d'autres regles que celles qu'Homere a observées; & les poëtes qui sont venus après luy, n'ont acquis d'estime qu'autant qu'ils ont pû approcher de ce grand modéle.

Or, dès que nous avouërons que du temps d'Homere, la Grammaire & la poëtique estoient déja dans leur perfection, nous ne pouvons nous dispenser de reconnoître que la Rhetorique avoit fait les mêmes progrès, parce que ses préceptes sont renfermez dans ceux de la Grammaire & de la poëtique. La premiére luy communique les regles pour parler purement, nettement & correctement; la seconde fournit à l'Orateur les

ornements qui constituent essentiellement l'éloquence. Quelque jaloux que soit Ciceron d'élever la profession de l'Orateur, même au-dessus de celle du Poëte, il ne peut s'empêcher de convenir que l'une & l'autre ont entr'elles beaucoup de ressemblance. « [a] Il y a, dit-il, une grande affinité entre le Poëte & » l'Orateur. Le premier est un peu plus gêné dans le nombre & » dans la mesure, mais il a plus de liberté dans l'expression. Ils » ont en commun plusieurs espéces d'ornements, & à cet égard, » il est difficile de les distinguer; mais en quoy ils sont presque » les mêmes, c'est que leur talent n'est renfermé dans aucunes » bornes, & qu'ils peuvent à leur gré, verser sur toutes sortes de » sujets, leurs richesses & leur abondance. [b] Nous faisons, dit-il » ailleurs, la même chose que les Poëtes, non-seulement par » rapport aux nombres & aux mesures, mais encore par rapport » à tous les autres ornements du discours. [c] Aussi le Poëte est-il, » selon le même Ciceron, d'autant plus louable, qu'estant plus » contraint par la mesure de ses vers, il sçait pourtant s'approprier » toutes les vertus de l'Orateur.

On a observé, d'un autre costé, qu'il falloit pour la prose comme pour la poësie, une espéce de fureur, & que sans l'enthousiasme, l'Orateur ne pouvoit rien faire de grand; [d] qu'en examinant Démosthene à costé d'Homere, on trouvoit que leurs génies s'estoient rencontrez en mille endroits; qu'ils employoient les mêmes passions, les mêmes mouvements, la même adresse à varier leurs tours, pour attacher de plus en plus l'auditeur; la même élegance & la même facilité.

Cette ressemblance qui se trouve entre le Poëte & l'Orateur, est encore plus sensible dans le Poëme Epique, que dans les

[a] *Est enim finitimus Oratori Poëta, numeris adstrictior paulo, verborum autem licentia liberior; multis vero ornandi generibus socius ac pene par; in hoc certè prope idem, nullis ut terminis circumscribat ac definiat jus suum, quominus ei liceat eadem illa facultate & copia vagari qua libeat.* Lib. 1. de Orat. cap. 16.

[b] *Nec in numeris magis quam in reliquis ornamentis Orationis, eadem cum faciamus quæ poëtæ, effugimus tamen in oratione poëmatis similitudinem.* Orat. cap. 59.

[c] *Poëta est eo laudabilior, quod virtutes Oratoris persequitur, cum versu sit adstrictior.* Orat. cap. 20.

[d] Dans le Dialogue de la louange de Démosthene parmi les Œuvres de Lucien.

autres genres de poësie. Le poëte paroît peu dans l'Epopée; ce sont ses personnages qui parlent & qui agissent presque par-tout. Soit que dans un conseil, on delibére sur ce qu'il faut faire ou éviter, soit que dans le cours de l'action épique, on ait occasion d'accuser ou de deffendre, de louer ou de blâmer, de prier, de menacer, d'exhorter, de consoler; ceux qui tiennent ces discours ont pour objet de persuader, & il faut qu'ils employent, suivant les circonstances des temps, & les différents caractéres des personnes, les moyens propres pour persuader. Les poëmes d'Homere fournissent des exemples de toutes ces sortes de discours; & si l'on y trouve une exacte observation des regles qu'enseigne la Rhetorique, n'y aura-t-il pas lieu de croire que ces regles estoient connuës du temps d'Homere?

Il y a trois choses à considérer dans tout discours oratoire, l'invention, la disposition & l'élocution. * L'invention ne consiste pas seulement à trouver facilement les pensées qui peuvent entrer dans un discours; cette facilité ne manque à personne, pour peu qu'on aït l'esprit cultivé par la lecture, & l'on péche beaucoup plus souvent par excès que par défaut d'abondance: il y a même une dangereuse fertilité, qu'on décore mal-à-propos du nom de génie, qui ne sert qu'à étouffer le bonnes semences par le mêlange des mauvaises herbes, & à rendre l'esprit stérile en pensées justes & raisonnables.

Le vray génie, l'invention proprement dite, consiste à choisir entre les pensées qui se présentent, celles qui sont les plus convenables au sujet que l'on traite, les plus nobles & les plus solides; à retrancher celles qui sont ou fausses, ou frivoles ou triviales; à considerer le temps, le lieu où l'on parle, ce qu'on se doit à soy-même, & ce qu'on doit à ceux qui écoutent; en un mot, à dire ce qu'il faut, & ce que demande la bienséance. *Cic. in Orat. cap. 22.*

Je ne serois pas en peine de prouver, s'il en estoit besoin,

* *Nec inveniet solum quid dicat, sed etiam expendet. Nihil est enim feracius ingeniis, iis præsertim quæ disciplinis exculta sunt. Sed ut segetes fecundæ & uberes, non solum fruges, verum herbas etiam effundunt inimicissimas frugibus, sic interdum ex illis locis, aut levia quædam aut causis aliena, aut non utilia gignuntur, quorum ab Oratoris judicio delectus magnus adhibebitur.* Cic. Orat. cap. 15.

la supériorité d'Homere sur tout ce qu'il y a eu de poëtes & d'orateurs, en ce qui regarde la richesse & la fécondité de l'invention. Il me semble que personne ne luy conteste cette supériorité; mais quelques Ecrivains modernes ne luy accordent pas de même la justesse & la bienséance dans le choix des pensées. Je pourrois me contenter de leur opposer les critiques du premier ordre de tous les temps & de tous les pays. Tous, sans exception, reconnoissent qu'Homere ne dit rien mal-à-propos, & qui ne soit dans les regles de l'exacte bienséance; *qui nil molitur inepté.* Tous reconnoissent qu'il choisit bien ses pensées, & qu'il rejette celles qu'il ne pourroit esperer de bien mettre en œuvre; *& quæ desperat tractata nitescere posse, relinquit.* On peut juger du cas qu'il faisoit de la justesse & de la bienséance, par l'éloge des discours où se trouvent ces deux qualitez. Il les désigne communément par le mot πυκινός. πυκινὴ βουλὴ, πυκινὸν ἔπος, *discours plein de sens, & où il n'y a rien d'inutile.* Je n'ay point encore acquis, dit Telemaque, la prudence & la justesse nécessaires pour bien parler.

Horat. in Arte poëtica.

Idem.

Il. B. *vers.* 55. H. *vers.* 375. Λ. 787. Ω. 75. 744.

Οὐδέ τί πω μύθοισι πεπείρημαι πυκινοῖσι.

Od. Γ. *vers.* 23.

Homere caractérise le bon Orateur, en disant qu'il parle avec justesse, qu'il ne se méprend point à ce qu'il doit dire, & qu'il assaisonne ses discours d'un air de douceur & de modestie qui le fait admirer de ceux qui l'écoutent.

Ὁ δ' ἀσφαλέως ἀγορεύει
Αἰδοῖ μειλιχίῃ, μετὰ δὲ πρέπει ἀγρομένοισιν.

Od. Θ. *vers.* 171.

Il caractérise ailleurs le mauvais Orateur par les vices contraires, lorsqu'il dit à l'occasion de Thersite, que c'estoit un discoureur importun, qui parloit sans mesure, sans discretion, sans retenuë, & qui ne connoissoit aucune bienséance.

Θερσίτης δ' ἔτι μοῦνος ἀμετροεπὴς ἐκολῴα,
Ὃς ῥ' ἔπεα φρεσὶν ᾗσιν ἄκοσμά τε πολλά τε ᾔδη,
Μὰψ, ἀτὰρ οὐ κατὰ κόσμον.

Il. B. *vers.* 212.

Faut-il, pour achever la preuve de ce que je viens d'establir, rapporter

rapporter quelque diſcours d'Homere ! Outre l'embarras de choiſir dans le grand nombre de ceux qui ſont répandus dans ſes poëmes, il eſt difficile d'en connoître la juſteſſe, ſi on ne les voit dans leurs places, avec les circonſtances qui les accompagnent, ou de les bien goûter, s'ils ſont dépouillez des ornements qui donnent aux penſées leur véritable valeur. Cependant je hazarderay de traduire icy le diſcours d'Ulyſſe à Nauſicaa, dans le 6.ᵉ Livre de l'Odyſſée. *Verſu 149.* Je m'attache principalement à ce diſcours, premiérement parce qu'il eſt court, & que dans ſa briéveté il contient les parties eſſentielles du diſcours oratoire. En ſecond lieu, parce qu'on a dit que tout cet endroit d'Homere eſtoit contraire à l'honneſteté, & que ſur ce principe, on a décidé que de ſon temps les mœurs n'eſtoient pas encore formées. *Le P. Rapin, Comparaiſon d'Homere & de Virgile.*

Ulyſſe, après avoir eſté pendant vingt jours le jouet d'une mer irritée, arrive, à force de nager, en l'iſle des Phéaciens. Accablé de fatigue & d'inquiétude, il ſuccombe au ſommeil, & ne ſe reveille que le lendemain. Il entend un bruit de femmes; c'eſtoit Nauſicaa fille du Roy des Phéaciens, & une troupe de jeunes filles qui l'avoient accompagnée. Il eſtoit nud, réduit par la faim à la plus cruelle extrémité, & ne ſçavoit en quel pays il ſe trouvoit; ſi le peuple en eſtoit cruel & ſauvage, ou s'il eſtoit ſenſible à la pitié. Pour s'en éclaircir, il prend la réſolution d'aborder ces femmes, & après avoir coupé une branche d'olivier garnie de feuilles, pour couvrir ſa nudité, il ſort d'un épais buiſſon où il s'eſtoit caché. Tel qu'un lion qui a longtemps ſouffert de la pluye & des vents, court de tous coſtez pour chercher quelque proye qu'il puiſſe dévorer; ſes yeux étincellent, & la faim le preſſe ſi cruellement, que pour l'aſſouvir il ne craint point de s'enfermer dans une bergerie. Tel Ulyſſe ſort pour aborder ces jeunes filles, tout nud qu'il eſtoit; car, dit Homere, il y eſtoit forcé par la néceſſité. Son corps tout flétri, & comme maceré par l'eau de la mer, leur fit horreur à voir.

Σμερδαλέος δ' αὐτῇσι φάνη κεκακωμένος ἅλμῃ. *Od. Z. verſ. 137.*

Elles prirent toutes la fuite, mais Nauſicaa reſta ſeule, par

l'inspiration de Minerve. Ulysse délibére s'il ira embrasser ses genoux, ou s'il luy parlera de loin. Ce second parti luy paroît le meilleur; il avoit à craindre que s'il s'approchoit, elle ne s'en offensât : il luy adresse donc de loin la parole, & luy tient, dit Homere, un discours flatteur, insinuant, plein d'adresse & de douceur.

Ibid. v. 148. Αὐτίκα μειλίχιον καὶ κερδαλέον φάτο μῦθον.

» Je me jette à vos pieds, grande Reine, soit que vous soyez » une déesse, soit que vous soyez née d'un pere mortel. Si vous » estes une des déesses qui font leur séjour dans les vastes palais du » ciel, à considérer votre taille, votre air & la beauté de votre » visage, c'est Diane que je vois, c'est la fille du grand Jupiter. » Si vous estes du nombre des mortelles qui habitent la terre, ô » trois fois heureux ceux qui vous ont donné le jour! O trois » fois heureux les freres qui ont le bonheur d'avoir une sœur » telle que vous! leurs cœurs sont sans cesse pénétrez d'une douce » joye, lorsqu'ils vous voyent faire le plus brillant ornement des » assemblées; mais celuy-là sera au comble de la felicité, qui, » par d'immenses richesses, pourra mériter de vous avoir pour » épouse. Jamais objet plus charmant ne s'offrit à mes yeux, & » j'en suis saisi d'étonnement & d'admiration. J'ay vû autrefois » à Delos un jeune palmier miraculeusement sorti de terre près » de l'autel d'Apollon, car j'ay esté dans cette isle; j'estois suivi » d'un peuple nombreux, & c'est dans ce voyage qu'a commencé » le funeste enchaînement de mes malheurs. A la vûë de ce jeune » palmier, je fus long temps dans l'admiration, car jamais la terre » n'en produisit un plus beau. Tel est, en vous voyant, grande » Reine, ma surprise & mon ravissement; la crainte & le respect » me retiennent, & m'empêchent d'embrasser vos genoux. Vous » voyez un homme plongé dans un abysme de douleurs. J'estois » parti de l'isle d'Ogygie, & depuis ce fatal moment, j'ay erré » pendant vingt jours entiers au gré d'une mer affreuse, en bute » à toute la fureur des vents & des eaux. Je me sauvay hier par la » faveur d'un dieu, qui me jetta sur cette coste, où j'auray peut- » estre encore d'autres maux à souffrir; car je ne puis me flatter

de voir cesser mon malheur, & que les dieux ne m'ayent pas « préparé de nouveaux tourments. Mais vous, ô grande Reine, « ayez pitié de mon estat; considerez que dans mon désastre, « vous estes la premiére dont j'ay imploré le secours. Je n'ay « encore vû aucun des habitants de cette contrée, indiquez moy « la route qui mene à la ville; & si vous avez apporté en venant « icy quelque voile inutile, daignez me le donner pour me cou- « vrir. Puissent les justes dieux vous accorder pour recompense, « tout ce qui peut combler vos desirs, un époux digne de vous, « une maison opulente, & les douceurs d'une union inaltérable. « La paix que produit dans une maison la conformité de senti- « ments entre deux époux, est le plus précieux & le plus desi- « rable de tous les biens; elle fait le désespoir de leurs ennemis; « la joye de leurs amis, & c'est sur-tout pour eux-mêmes une « source intarissable de gloire & de délices. «

Ulysse, pour gagner la bienveillance de Nausicaa, débute par un éloge flateur de sa personne & de sa beauté; il attire son attention par la maniére adroite dont il luy fait entendre, comme sans dessein, que dans un voyage qu'il a fait à Delos, il estoit suivi d'un peuple nombreux. Lorsque par l'artifice de cet éxorde, il s'est, pour ainsi dire, emparé de ses oreilles, il luy représente d'une maniére touchante & pathétique, l'estat où il se trouve, & luy demande les secours dont il a besoin. Enfin, il termine son discours par une peroraison noble & pleine de dignité, capable de faire une forte impression, par le grand sens qu'elle renferme, & de laisser, comme on l'a dit de l'éloquence de Periclès, un aiguillon dans l'ame de celle qui l'écoute. C'est aussi l'effet qu'elle produit; elle inspire à Nausicaa un grand fond d'estime pour cet inconnu, tout difforme & tout hideux qu'il estoit, & un grand empressement à le secourir; elle juge qu'il n'est ni d'une condition méprisable, ni un homme dépourvû de raison & de sentiments.

Ξεῖν', ἐπεὶ οὔτε κακῷ, οὔτ' ἄφρονι φωτὶ ἔοικας.

Je crois qu'il n'y a personne qui n'ait apperçu dans ce discours d'Ulysse, une grande justesse dans le choix des pensées,

& ſur-tout beaucoup de bienſéance, ſoit qu'on entende celle qui a rapport aux mœurs, & qui fait eſtimer l'orateur, ſoit celle qui conſiſte à dire ce qui convient aux temps, aux lieux & aux perſonnes; enfin, on y peut remarquer d'un bout à l'autre, ce ſentiment qui touche, qui perſuade par le caractére de vérité qu'il imprime à tout ce qu'on dit, & dont il faut que l'éloquence ſoit, s'il m'eſt permis de le dire, toute pénétrée & toute imbibée, *ſenſu tincta.*

Cic. de Orat. lib. 2. cap. 43. lib. 3. cap. 25. Quintil. l. 4. cap. 2.

Mais il ne ſuffit pas que les penſées ſoient bien choiſies, il faut encore ſçavoir les mettre en place, pour leur donner le degré de lumiéres qu'elles doivent avoir, & faire en ſorte, à l'exemple d'Homere, que le commencement, le milieu & la fin d'un diſcours ſe répondent exactement.

Horat. in Arte poëtica.

Atque ita mentitur, ſic veris falſa remiſcet,
Primo ne medium, medio ne diſcrepet imum.

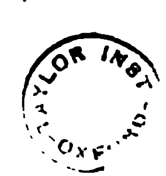
C'eſt la regle générale de la diſpoſition oratoire; les préceptes particuliers regardent l'éxorde, la narration, les preuves & la peroraiſon. Pour ne me pas jetter dans un détail qui me meneroit trop loin, je me contenteray d'obſerver que les Rhcteurs n'ont donné aucunes regles pour les différentes eſpéces d'éxordes, de narrations & de peroraiſons, qu'Homere n'ait pratiquées, & dont on ne puiſſe trouver dans ſes poëmes des exemples d'une beauté parfaite. Pour ce qui concerne l'art de diſtribuer & de placer les preuves, je vais tâcher d'en donner quelqu'idée, dans une courte analyſe de trois diſcours du 9.ᵉ Livre de l'Iliade.

Voyez Quintilien, livre 10. chap. 1.

Les Troyens avoient repouſſé les Grecs juſques ſur leurs vaiſſeaux, Agamemnon ſentit qu'il ne pouvoit ſe paſſer du ſecours d'Achille; mais après l'outrage qu'il luy avoit fait, pouvoit-il eſperer de fléchir un homme ſi fier & ſi inexorable? Ulyſſe, Phœnix & Ajax ſe chargent de la commiſſion; Agamemnon conſent qu'ils luy offrent en ſon nom de luy rendre Briſeïs, de luy envoyer de magnifiques préſents, & de luy donner pour épouſe la plus belle de ſes filles. Il faut remarquer que dans ce temps-là les préſents eſtoient une grande marque

d'honneur, car sans cela, il eût paru ridicule qu'on eût tenté par des moyens de cette espéce, un homme qui n'estoit avide que de gloire & de distinctions. Ulysse parle le premier. Il se garde bien de luy proposer d'abord les offres d'Agamemnon, un nom si odieux l'eût révolté dans ce premier instant, où sa colere estoit encore dans toute sa force. Il s'attache dans l'éxorde à luy inspirer des sentiments de compassion pour les Grecs, qui alloient tous succomber à la valeur d'Hector, & luy représente que pour peu qu'il différe, il ne sera plus en son pouvoir de les sauver. Il luy rappelle ensuite les sages conseils que Pelée son pere luy avoit donnez lorsqu'il partit pour venir à Troye. C'est une leçon indirecte qui l'eût offensé, s'il la luy eût faite comme de luy-même; mais elle doit faire une vive impression, lorsque par une magnifique prosopopée, il le met en presence de son pere, qui l'exhorte avec un ton de douceur & d'autorité, à moderer son impétuosité, & à réprimer les emportements de sa colere. Lorsqu'après l'avoir ainsi préparé, il a lieu de le croire plus calme, il luy parle des offres d'Agamemnon, & luy en étale la magnificence. Il revient, dans la peroraison, à de nouvelles prieres en faveur des Grecs; il convient qu'il est justement irrité contre Agamemnon, mais quelle offense a-t-il reçuë des Grecs qui périssent, & quel honneur ne seroit-ce pas pour luy de les sauver de la furie des Troyens? Il finit par un trait capable de picquer Achille, & de tourner toute sa colere contre Hector. « Vous pourriez, luy dit-il, dans ce moment même, triompher du superbe fils de Priam. Transporté d'une fureur téméraire, il s'est trop avancé, & il se vante que de tous les Grecs qui sont venus icy, il n'y en a aucun qui puisse soûtenir ses efforts. »

Ce discours, quelqu'adroit & quelqu'éloquent qu'il soit, ne persuade point Achille, & il ne convenoit pas que cet homme infléxible se rendît à la premiére attaque. Il déclare qu'il s'embarquera dès le lendemain pour retourner dans sa patrie; il invite Phœnix à passer la nuit dans sa tente, & à partir avec luy, s'il le veut, dès qu'il sera jour. A ces mots, Phœnix fond en larmes, & paroissant se prester à l'idée qu'avoit Achille de



l'emmener, il luy fait envisager ce qu'il y auroit de douloureux dans leur séparation, après avoir vêcu ensemble sans se perdre de vûë, depuis que dans son enfance Pelée le luy avoit confié pour l'élever & pour le former, soit à l'éloquence, soit au mestier des armes; il luy rappelle toutes les peines qu'il a essuyées auprès de luy dans une enfance difficile, ses soins, sa tendresse, son attachement. Il luy fait sentir qu'il est beau de pardonner à un ennemi qui reconnoît son tort, qui luy fait des présents, qui luy envoye pour ambassadeurs les chefs de son armée les plus distinguez; que luy Phœnix merite personnellement des égards de sa part, comme son guide, comme son gouverneur; que s'il laisse échapper cette occasion, il aura lieu de s'en repentir toute sa vie: il luy allégue sur cela l'exemple de Méléagre, qui, dans des circonstances à peu-près pareilles, ayant refusé long-temps de secourir sa patrie, y fut forcé à la fin par la nécessité, & perdit ainsi le mérite & le fruit de l'avoir deffenduë.

A ce second discours, Achille paroît s'ébranler; il n'est plus si ferme dans la résolution qu'il avoit prise de s'embarquer dès le lendemain. Il engage Phœnix à demeurer avec luy, & ils délibereront ensemble s'il doit partir ou rester. Ajax se leve, & avec une fierté dédaigneuse, il adresse d'abord la parole à Ulysse, puis se retournant vers Achille, il luy fait les plus vifs reproches sur son orgueil; mais pour ne pas trop l'aigrir, il les tempere, en finissant par une exhortation pathétique & pleine de fermeté. Cette liberté généreuse d'Ajax étonne & déconcerte Achille; il se croit obligé de justifier sa colere, il ne pense plus à partir, mais il ne peut se résoudre à retourner sur le champ au
» secours des Grecs. « Portez aux Grecs, leur dit-il, pour toute
» réponse, que je ne prendray les armes que lorsqu'Hector, après
» avoir mis le feu à leurs vaisseaux, viendra menacer les tentes &
» les vaisseaux des Thessaliens, car pour ce qui est de ma tente
» & de mon vaisseau, quelque violent, quelqu'audacieux que soit
» Hector, je sçauray bien l'empêcher d'en approcher.

Quintil. pref. du livre 8. Je passe maintenant à l'élocution, qui est le troisiéme objet des préceptes de la Rhetorique, mais qui en est l'objet le plus

important; c'est principalement par l'élocution que les pensées acquiérent de la force, de la douceur, du brillant, de la magnificence; c'est par le choix des mots, par leur industrieux arrangement, & par les divers genres d'harmonie qui en naissent, que l'orateur, tantost se répandant comme une douce rosée, pénétre, amollit, & s'ouvre insensiblement le chemin du cœur; tantost se repliant, pour ainsi dire, sur luy-même, & ramassant tout ce qu'il a de forces, les déploye tout à coup, & tel que la foudre, frappe & renverse par sa violence, en même-temps qu'il éblouit par ses éclairs; c'est par les différents tours d'expression, & par les différentes figures, que l'orateur attache l'auditeur, qu'il l'échauffe, qu'il l'amuse, qu'il le remuë, qu'il enleve son admiration: enfin, sans l'élocution, le mérite de l'invention & de la disposition disparoît presqu'entiérement. Les meilleures pensées sont comme l'épée renfermée dans le fourreau; & l'on ne tient aucun compte à l'orateur de l'ordre le plus regulier, parce qu'il ne paroît demander ni un grand talent, ni un grand sçavoir.

Inventio cum imperitis sæpe communis, dispositio modicæ doctrinæ credi potest. Quintil. liv. 8. chap. 3. *Voyez aussi la Preface de ce même livre.*

Pourroit-on disputer à Homere la gloire d'effacer par l'élocution les meilleurs poëtes & les meilleurs orateurs? Ceux d'entre les modernes qui se sont le plus attachez à le décrier, & à nous en dégoûter, n'ont pû resister à la foule des témoignages qui luy ont esté unanimement rendus dans tous les temps, sur la magnificence, la douceur, l'élegance, l'agrément & l'admirable varieté de son expression. Il seroit inutile d'en rapporter des exemples pour ceux qui sont accoustumez à le lire dans sa langue; les autres n'en pourroient juger que sur des traductions, qui ne feroient connoître tout au plus que le style des traducteurs: mais je ne dois pas négliger de faire remarquer, par rapport à l'objet de cette Dissertation, qu'on avoit déja parfaitement démêlé du temps d'Homere, les trois genres d'élocution que l'orateur doit employer, suivant la nature des pensées qu'il se propose de mettre en œuvre; car il faut chercher dans les mots & dans les tours d'expression, la même justesse & la même bienséance que dans les pensées; il faut que le tout soit dans une exacte proportion, & pesé en quelque sorte dans la même balance.

Est autem quid deceat Oratori videndum, non in sententiis solum, sed etiam in verbis. Cic. in orat. c. 21.

Le premier genre eſt ſimple, naïf & concis, la clarté & la netteté en font le principal mérite; il évite de paroître nombreux, & s'il employe quelques ornements, c'eſt toûjours avec beaucoup de retenuë & de modeſtie. Il a un air de négligence qui luy ſied, & qui eſt le fruit d'une grande attention. Enfin, on pourroit le comparer à ces tables frugales, où l'œil n'eſt ébloui par aucune ſorte de magnificence, mais où regnent l'élegance & la propreté. Lyſias eſt cité par les Rheteurs, comme un excellent modéle de ce genre d'écrire; Homere l'avoit auparavant attribué à Menelas: il fait dire par Antenor, dans le 3.e livre de l'Iliade, que l'éloquence de Menelas eſtoit conciſe, mais pleine d'agréments; qu'il ne perdoit point ſon ſujet de vûë, qu'il le ſuivoit ſans s'arreſter ni s'égarer, & ne s'embarraſſoit jamais dans un long circuit de paroles.

Il. Γ. 213. Ἤτοι μὲν Μενέλαος ἐπιτροχάδην ἀγόρευε
Παῦρα μὲν, ἀλλὰ μάλα λιγέως· ἐπεὶ οὐ πολύμυθος,
Οὐδ' ἀφαμαρτοεπής.

Ce qui eſt digne de remarque, c'eſt qu'Homere obſerve exactement de rendre tous les diſcours qu'il fait tenir à Menelas, conformes à ce caractére qu'il avoit donné de ſon éloquence.

Le ſecond genre eſt plus abondant, plus nourri & plus élevé. Il ne ſe refuſe ni aux figures brillantes, ni aux cadences nombreuſes; ſon but eſt d'attirer les regards par une parure bien entenduë, & de s'inſinuer dans les cœurs par la douceur. Telle eſt dans l'Iliade & dans l'Odyſſée, l'éloquence de Neſtor; tel eſt
Il. A. 247. le caractére qu'Homere en donne dans le premier livre de l'Iliade, lorſqu'il dit qu'il parloit avec une douceur charmante, & que les paroles qui ſortoient de ſa bouche avoient quelque choſe de plus agréable & de plus flateur que le miel même.

Τοῖσι δὲ Νέστωρ
Ἡδυεπὴς ἀνόρουσε, λιγὺς Πυλίων ἀγορητής·
Τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή.

Telle eſt auſſi, généralement parlant, l'éloquence d'Iſocrate, ſi vantée pour ſa douceur & pour ſes graces.

Enfin,

Enfin, le troisiéme genre est sublime & magnifique; il a un ton de grandeur & de majesté qui impose, & ses mouvements toûjours animez d'une noble audace, tendent à soumettre les esprits & les cœurs. Il faut que tout cede à sa fécondité, à sa force, à son adresse, à sa promptitude & à sa véhemence.

Démosthene, qui parmi les Athéniens avoit porté ce troisiéme genre à son plus haut point, semble s'estre proposé d'imiter l'Ulysse d'Homere, & l'on découvre aisément la ressemblance qu'ils ont entr'eux. Lorsqu'Ulysse alla en ambassade à Troye, & qu'il se leva pour parler dans l'assemblée des Troyens, il se tint pendant quelque temps les yeux baissez & comme attachez à terre; son sceptre immobile dans ses mains, ne panchoit d'aucun costé, un morne silence l'eût fait prendre pour un homme peu instruit à parler, & vous eussiez dit qu'il renfermoit dans son cœur un courroux qui luy ostoit l'usage de son esprit: mais lorsqu'il fit entendre sa voix grande & éclatante, * & que ses paroles sortirent en foule, comme un torrent formé par les neiges tombées pendant l'hyver, alors nul mortel n'eût osé lutter contre luy. Les Troyens éblouis & frappez par son éloquence, n'admiroient plus en luy cet air noble & sévére qui les avoit d'abord occupez.

Α'λλ' ὅτε δὴ πολύμητις ἀναΐξειεν Ὀδυσσεὺς, *Il. Γ. 216.*
Στάσκεν, ὑπαὶ δὲ ἴδεσκε, κατὰ χθόνος ὄμματα πήξας,
Σκῆπτρον δ' οὔτ' ὀπίσω, οὔτε προπρηνὲς ἐνώμα,
Α'λλ' ἀστεμφὲς ἔχεσκεν, ἀΐδρεϊ φωτὶ ἐοικώς·
Φαίης κεν ζάκοτόν τινα ἔμμεναι ἄφρονά θ' αὔτως·
Α'λλ' ὅτε δή ῥ' ὄπα τε μεγάλην ἐκ στήθεος ἵει
Καί ῥ' ἔπεα νιφάδεσσιν ἐοικότα χειμερίῃσιν,
Οὐκ ἂν ἔπειτ' Ὀδυσῆΐ γ' ἐρίσσειε βροτὸς ἄλλος·
Οὐ τότε γ' ὧδ' Ὀδυσῆος ἀγασσάμεθ' εἶδος ἰδόντες.

Ce même Ulysse, ou pour mieux dire, Homere qui est si

* *Cui orationem (Homerus) nivibus hibernis & copia verborum atque impetu parem tribuit.* Quintil. liv. 12. chap. 10.

admirable dans les passions violentes, ne l'est pas moins dans l'art d'employer à propos, & selon que l'éxige la nature de ses sujets, les autres caractéres de l'élocution. Il posséde souverainement le talent de les mêler adroitement quand il le faut, de varier sans cesse, de retrouver toûjours de nouvelles graces, & d'attacher par tout ses lecteurs sans jamais les lasser.

Je demande maintenant, car il est temps de conclure, s'il est possible que tant de justesse dans l'invention, tant de regularité dans l'ordonnance, tant de beauté & tant de finesse dans l'élocution, soient seulement l'ouvrage de la nature, & que l'art ni les préceptes n'y ayent aucune part? Si le sublime, dont la nature est la base & le principal fondement, a pourtant besoin, comme Longin l'a prouvé, d'estre dirigé par une méthode, il est bien plus nécessaire que dans les autres parties de l'éloquence, il y ait une méthode, pour apprendre à l'orateur à ne dire que ce qu'il faut, à le dire en sa place, & à le dire comme il faut. La nature, comme l'observe Longin, est une aveugle qui ne sçait où elle va, si on ne prend soin de la conduire: les vaisseaux sont en danger de périr, si on les abandonne à leur seule legereté; il en est de même de l'éloquence, si on l'abandonne à la seule impétuosité d'une nature ignorante & téméraire.

Traité du Sublime, chap. 2.

Convenons donc que du temps d'Homere, la Rhetorique avoit déja esté réduite en art, & disons de plus, que cet art avoit toute son estenduë & toute sa perfection. Les Rheteurs tirent d'Homere seul plus d'exemples pour appuyer leurs préceptes, que de tous les autres orateurs ensemble. * Denys d'Halicarnasse a employé une partie considérable d'un de ses Traitez à faire voir en détail, qu'il n'y avoit aucune figure de Rhetorique dont Homere ne se fût servi. Il s'attache dans un autre Traité, à examiner les finesses particuliéres de quelques-uns de ses discours oratoires. Hermogéne, Rheteur subtil & profond, déclare qu'Homere est le plus parfait des orateurs, comme il est le plus parfait des poëtes. Enfin, Quintilien, l'un des plus grands critiques de l'antiquité, & le plus sçavant des Rheteurs, le

In arte Rhetorica, cap. 9. & 10.

περὶ ἰδεῶν. lib. 2. c. 10.

Lib. 10. cap. 1. & lib. 12. cap. 10.

* *Dans le Traité περὶ τῆς Ὁμήρου ποιήσεως, attribué à Denys d'Halicarnasse.*

propose comme le plus parfait modéle que puissent imiter ceux qui aspirent à l'éloquence. « De même, dit-il, que les fleuves « & les fontaines tirent leur origine de l'Océan, ainsi Homere « est la source & le modéle de tous les genres d'éloquence; « personne ne le surpassera jamais en sublimité dans les grands « sujets, ni en justesse dans les petits. Il est tout à la fois étendu « & concis, plein de force & de douceur, également admirable « par son abondance & par sa briéveté: enfin il possede éminem- « ment toutes les vertus, non-seulement du poëte, mais de l'ora- « teur. Si on le considére dans les pensées, dans l'expression, dans « les figures, dans la disposition, ne trouvera-t-on pas qu'il passe « les bornes de l'esprit humain? en sorte qu'il faudroit estre un « grand homme, je ne dis pas pour atteindre à ses perfections, car « cela n'est pas possible, mais seulement pour les comprendre. Il « a laissé, sans contredit, tous les autres bien loin derriére luy en « tout genre d'éloquence...... Il n'y aura donc personne qui « ose luy disputer le premier rang, & il faut que tous les hommes « le regardent comme un dieu. «

DISCOURS SUR LA FABLE EPIQUE.

Par M. l'Abbé Vatry.

24. d'Avril 1731.

TOUS ceux qui ont donné des regles de l'Epopée, ou qui ont commenté la poëtique d'Ariſtote, ont regardé la Fable Epique comme ce qu'il y a de principal dans le Poëme, & comme ce qui en eſt l'ame, pour ainſi dire, & ils en ont traité fort au long. Preſque tous nous diſent que la Fable Epique n'eſt que l'action du poëme, diſpoſée ſuivant certaines regles. Pour me ſervir des termes du P. Manbrun, le ſujet d'un poëme en fait la matiére, qui devient une fable par la forme que le poëte luy donne; ſelon ce ſçavant Jéſuite, la Fable Epique a toutes ſes perfections, lorſque l'action eſt une & entiére, lorſqu'elle eſt grande, & lorſque ſur-tout elle eſt racontée ſans ſuivre exactement l'ordre des temps; car c'eſt en quoy il penſe qu'elle diffère principalement de l'hiſtoire en vers. Ce ſentiment du P. Manbrun eſt celuy du Taſſe, de Caſtelvétro, de Victorius & de beaucoup d'autres.

Le P. le Boſſu, ſans s'arreſter aux critiques modernes, & ne conſultant que les excellents ouvrages de l'antiquité, nous a donné de la Fable Epique toute une autre idée; il penſe qu'il luy eſt eſſentiel, comme à toute autre fable, d'eſtre une allégorie qui cache quelque vérité, & à ſon avis, la Fable Epique eſt une fable de même nature que celle d'Eſope, quoyque d'une autre eſpéce: elle diffère en ce que la fable d'Eſope ſe conte en deux mots, & qu'elle introduit tous les Eſtres animez & inanimez, au lieu que la Fable Epique employe des longs diſcours, & ne fait parler & agir que des dieux & des héros; mais toutes deux conviennent, en ce qu'elles ont le même but, qui eſt d'inſtruire par le moyen d'une allégorie. Le P. le Boſſu avouë que la fable eſt une action, & que cette action doit avoir

tous les caractéres que luy attribuë le P. Manbrun; mais il soûtient de plus, qu'il doit résulter de cette action une moralité; c'est ce que le P. Manbrun, le Tasse & les autres paroissent avoir ignoré.

Le P. le Bossu establit son sentiment sur les exemples d'Homere & de Virgile, & sur les préceptes d'Aristote & d'Horace; il a expliqué les uns & les autres avec toute la netteté & toute la justesse imaginable, mais il n'a pas poussé plus loin ses recherches; & persuadé peut-estre, avec raison, que le succès de l'Iliade, de l'Odyssée & de l'Enéide, justifioit pleinement les regles qu'on y avoit suivies, il ne s'est pas mis en peine d'en rechercher les causes, & d'en prouver la nécessité.

Ce sont ces vûës, que le P. le Bossu a négligées, que j'ay saisies dans ce discours; je n'y examine point les fables de l'Iliade, de l'Odyssée & de l'Enéide, je n'aurois pû rien adjoûter à ce que le P. le Bossu en a dit; j'essaye seulement de trouver les raisons qui ont pû engager Homere & Virgile à faire de leurs poëmes de véritables apologues: & considérant le poëme épique indépendamment de toute autorité, je tâcheray de faire voir par le raisonnement seul, qu'il doit estre nécessairement une action allégorique qui enseigne une vérité; j'adjoûteray quelques réflexions sur les caractéres que doit avoir cette vérité.

Le plus grand mérite de la poësie en général, & de la poësie épique en particulier, c'est de donner aux hommes les plus importantes leçons, en ne se proposant en apparence que de les divertir, par les charmes qu'elle répand sur tout ce qu'elle traite. Elle donne à ses récits un agrément que ne peut jamais avoir la prose, mais c'est par l'instruction seule, cachée sous les fictions les plus riantes, qu'elle est supérieure à tous les autres arts, qu'elle est préférable à la Philosophie, ou plustost qu'elle est le chef-d'œuvre de la plus sublime Philosophie. Si vous ôtez à la poësie l'avantage de l'instruction, & si vous la bornez à n'estre qu'un amusement agréable, propre à délasser d'occupations plus sérieuses, vous la dégradez, ce n'est plus un art divin, ce n'est plus qu'un jeu d'esprit futile; elle ne mérite pas que des personnes sages y donnent une application sérieuse; un homme sensé ne

peut guéres estimer un bel esprit qui ne se propose dans un ouvrage que de divertir son lecteur, sans chercher à luy estre utile : ces ouvrages où l'agréable seul se trouve, sans estre joint au solide, ne plaisent pas long-temps : semblables à ces mets faits pour le seul plaisir du goût, mais qui ne le picquent que pour un moment, & dont on se lasse bientost. Le vray & l'honneste ont des charmes pour les lecteurs les plus dépravez, & un poëte ne manquera pas d'en embellir ses compositions, s'il entend bien son art. L'épopée l'éxige encore plus que tout autre ouvrage ; ce poëme noble & majestueux est sur-tout ennemi du frivole, & les récits qu'il employe n'ont la dignité qui leur convient, que par les moralitez qu'ils renferment.

Que seroit le récit d'une action passée entre un loup & un agneau, s'il est nud & dépourvû d'instructions ? rien de plus méprisable ; mais si par ce récit on me donne une leçon utile, si l'on m'apprend, par exemple, qu'il faut éviter d'avoir affaire à plus puissant que soy, alors ce récit n'est plus pour moy un conte d'enfants, je le trouve un discours plein de sagesse, qui mérite toute mon attention, & je vois qu'il n'y a pas de comparaison à faire entre un semblable apologue & un conte de peau d'asne. Un poëme dont le but est d'instruire par une allégorie, aura la même supériorité sur un poëme où l'on chercheroit uniquement à plaire. Agamemnon commande à tous les Rois de la Grece ; Achille est un demi-dieu dont la valeur n'a point d'égale, & le succès d'une grande entreprise est attaché à ses destinées. On pouvoit faire, à ce qu'il paroît, une histoire en vers assez intéressante des démêlez de ces deux héros ; mais ce qui rendra l'ouvrage d'Homere infiniment supérieur à une pareille histoire, c'est qu'Agamemnon & qu'Achille ne soient dans l'Iliade que ce que sont le loup & l'agneau dans une fable d'Esope ; leur querelle ne sera bien digne de l'épopée, que lorsqu'elle instruira la Grece de la maxime la plus importante à sa conservation.

Si l'on m'avouë que l'instruction met le poëme épique au-dessus de l'histoire en vers, (& je ne crois pas qu'on le puisse nier,) dès lors l'instruction est nécessaire à l'œconomie de ce

poëme, car un poëte est dans l'obligation indispensable de donner à son ouvrage tout le grand & tout le sublime dont il est susceptible; s'il pouvoit négliger d'annoblir son poëme par l'instruction, ce ne pourroit estre que parce que cette instruction seroit incompatible avec quelques autres plus grands ornements: mais un poëme, pour estre allégorique, n'exclut aucune des beautez que peut admettre tout autre poëme. Les descriptions ne seront ni moins naturelles, ni moins riantes, ni moins variées: les caractéres y seront peints avec des couleurs aussi vives, & les passions y seront maniées avec autant de force & autant de grace; & même si l'instruction se réduit à une seule maxime qui resulte de tout le poëme, elle ne servira pas peu à le rendre plus regulier, ce qui est un autre avantage très-considerable.

Un poëme, pour estre regulier, doit estre un seul tout, composé à la vérité de plusieurs parties, mais qui ayent entre elles un rapport nécessaire, & telles que l'ont les membres d'un même corps. Cecy est fondé sur ce que rien n'égale la satisfaction d'un lecteur, qui peut saisir, comme d'un coup d'œil, tout un poëme, en voir d'abord toute l'ordonnance, & en conserver aisément l'idée: or rien ne produit mieux cet effet qu'une moralité qui resulte de tout l'ouvrage; elle fixe les esprits, en leur découvrant quel est précisément le but que le poëte se propose, elle met en évidence toute la disposition du poëme, elle est comme le nœud qui en embrasse toutes les différentes parties, qui les lie les unes aux autres nécessairement, & d'une maniére également aisée à appercevoir & à retenir: en un mot, c'est par cette moralité que l'action est vrayement isolée, & qu'elle ne demande rien ni devant, ni après elle.

Par exemple, l'intention d'Homere dans l'Iliade, est de persuader aux Grecs de se tenir inviolablement unis; il est aisé de voir que de cette moralité dépend toute l'ordonnance de ce poëme: l'action s'ouvre par une querelle entre Achille & Agamemnon. Achille se tient renfermé dans sa tente, & ne veut plus combattre; depuis ce moment, les Grecs éprouvent malheurs sur malheurs. La mort de Patrocle ramene Achille contre les Troyens, bientost Hector est tué, c'est-à-dire, Troye

perd tout ce qui pouvoit retarder sa ruine: alors l'objet d'Homere est rempli, sa fable a toute sa perfection; on n'y rencontre rien qui ne tende ou à faire sentir les inconvenients de la discorde entre les chefs, ou à montrer les heureuses suites de leur bonne intelligence, & tout s'y rapporte, d'une maniére simple & facile, à la fin générale qu'il s'estoit proposée.

Il n'en est pas ainsi du simple récit de quelqu'action que ce soit; ce ne peut jamais estre un seul tout que fort improprement. Par exemple, si c'est le récit d'un siége, ce siége a un rapport essentiel à la guerre, dont il n'est qu'une circonstance; une guerre entiére tient elle-même à plusieurs événements qui l'ont précédée & qui en sont les causes. Un poëme qui raconte cette guerre ou ce siége, n'est veritablement qu'une histoire particuliére qui fait partie d'une histoire plus générale, & dès lors ce n'est plus un tout.

Dans une histoire en vers, un poëte n'est conduit ou que par les événements tels qu'ils sont arrivez, ou que par sa fantaisie, qui les dispose comme il luy plaît; ainsi il marche à l'aventure, s'égare souvent, & fait que son lecteur s'égare avec luy, au lieu qu'un poëte que dirige sa fable sçait toûjours à coup sûr par où il doit commencer, où il doit s'arrester, & quand il doit finir; il n'est jamais embarrassé: son nœud, son dénouëment se présentent d'eux-mêmes.

C'est dommage que le Tasse n'ait point senti la nécessité de rendre son action une véritable fable; il le pouvoit aisément sans changer son sujet; son poëme en eût esté infiniment plus regulier, plus noble & plus intéressant. Lorsqu'il le composa, il n'y avoit pas long-temps que les Turcs avoient pris Constantinople, & fait plusieurs autres conquestes qui devoient allarmer toute la Chrestienté; il pouvoit y avoir quelqu'apparence que les Princes de l'Europe se réuniroient pour s'opposer à une puissance si formidable: le Tasse luy-même semble en insinuer quelque chose au commencement de son poëme; mais on devoit apprehender pour une telle ligue, l'écueil ordinaire de toutes les ligues; c'est que tant de Princes, de caractéres, d'intérests, de sentiments si opposez ne seroient pas long-temps d'accord,

d'accord; ce qu'il importoit le plus de leur persuader, estoit de prendre toutes sortes de mesures pour empêcher leur mesintelligence. Le poëte pouvoit leur en suggerer un moyen très-naturel, en les exhortant de choisir un d'entr'eux pour leur chef, & d'avoir pour luy une obéissance parfaite jusqu'à la fin de la guerre. Cette vérité résultoit naturellement de son sujet; s'il eût voulu le disposer de cette sorte, il devoit représenter les Princes croisez arrestez dans leur expédition, tant qu'ils sont sans Général, & tout cédant à leurs armes dès qu'ils se sont soûmis aux ordres de Godefroy de Bouillon.

Il pouvoit, comme il a fort bien fait, commencer par l'élection de son héros pour Général, & les six années qu'il dit qu'avoit déja duré la guerre, luy auroient fourni plusieurs épisodes, où il se seroit attaché à faire sentir tous les inconvénients de l'Anarchie, en même-temps que la conqueste de Jérusalem rendoit palpable l'utilité qu'il y a de se réunir sous un seul chef. Son sujet est grand par luy-même; s'il l'eût disposé en apologue, il devenoit plus fécond, & capable d'intéresser toute l'Europe, estant traité sur-tout par un poëte qui avoit d'aussi grands talents que le Tasse. En voyant les beautez infinies qui sont répanduës dans cet ouvrage, on ne sçauroit s'empêcher de regretter qu'il n'ait pas suivi à cet égard l'éxemple d'Homere & de Virgile.

Plusieurs Ecrivains habiles, & le Tasse entr'autres, ont démontré que l'action du poëme épique doit estre une; les mêmes raisons prouvent que la vérité figurée par l'action doit aussi estre une: un seul corps ne doit avoir qu'une seule ame, & de même qu'un palais regulier l'emporte infiniment sur un amas confus de maisons, l'épopée formée par une seule fable, plaira infiniment plus que ces poëmes qui sont des tissus de fables, ainsi que sont les Metamorphoses d'Ovide, ou même quelqu'autre poëme où on entreprendroit de former un jeune Prince par des instructions déguisées sous les aventures de quelque héros, comme Cyrus ou Telemaque.

Dans son sçavant Traité du Poëme Epique.

Celuy qui traite de quelque matiére de Philosophie, donne d'abord des définitions, fait ensuite des divisions, & s'asservit à une methode exacte. Quoyque l'orateur cache un peu plus son

art, il ne laisse pas de suivre à peu-près le même ordre que le Philosophe; sans ce secours, comment viendroient-ils à bout l'un & l'autre de faire concevoir & retenir ce qu'ils disent? Cette methode ne peut estre employée par le poëte; elle découvriroit trop son intention, & toute son adresse consiste à la bien déguiser: il veut donner des leçons, mais il feint de ne vouloir que divertir; il faut cependant qu'il s'explique avec la même clarté, & que ses discours ayent le même enchaînement, qui fait qu'on ne les oublie pas: tout son sujet n'estant qu'un seul apologue, les différentes instructions répanduës dans son poëme auront cette liaison & cette dépendance les unes des autres, qui est nécessaire; & un tel apologue suppléera à la methode du Philosophe & à l'ordre de l'Orateur, parce qu'il n'y aura rien dans tout le poëme qui n'ait rapport à la vérité qui en est le but.

Néantmoins, pour n'embrasser qu'une seule vérité générale, un poëme ne sera ni moins instructif, ni moins susceptible de variété, si le poëte entend bien son art. Cette vérité ne doit point estre assûrément une de ces moralitez qui n'ont leur usage que dans quelques occasions singuliéres, ou qui ne conviennent qu'à des particuliers, telles que sont la pluspart des instructions que nous donnent les fables d'Esope; c'est au commun des hommes qu'elles s'adressent, c'est le commun des hommes qu'elles instruisent, par rapport à quelques circonstances particuliéres où quelques-uns d'eux peuvent se trouver; une semblable instruction seroit trop peu de chose pour un poëme aussi considérable que l'épopée. Il seroit ridicule de faire quinze ou vingt mille vers, d'étaler tout ce que la poësie a de sublime & de merveilleux, & de faire intervenir le ministére des dieux, pour faire voir ou qu'un flateur vit aux dépens de celuy qui l'écoute, ou que chacun doit vivre conformément à sa condition. Un petit apologue suffit pour prouver de telles maximes; il faut que l'importance de la moralité qui fait le fond de l'épopée, réponde à la majesté d'un tel poëme, & par conséquent, il faut que cette moralité intéresse des nations entiéres; un moindre objet est indigne d'un si grand ouvrage.

Res gestæ Regumque Ducumque & tristia bella.

On peut voir dans le Traité du P. le Bossu, comment Homere & Virgile sont entrez dans cette vûë; s'ils n'ont proposé à leur lecteur qu'un seul objet, ce n'a esté que pour éviter l'embarras & la confusion, & ce seul objet bien conçu, leur a esté plus que suffisant pour promener leurs lecteurs de merveilles en merveilles, & pour les instruire sans-cesse en les charmant toûjours.

Il paroît encore qu'il convient qu'un poëte fasse une attention particuliére aux temps & aux lieux, en choisissant l'instruction qu'il veut donner. Il faut qu'elle ait rapport aux événements publics de son siécle, qu'elle semble demandée par les conjonctures présentes, & qu'elle y fasse allusion sans-cesse; la raison en est, que le meilleur moyen d'intéresser ses lecteurs, est de ne les entretenir que des mêmes choses dont ils ont déja l'esprit frappé. Une autre raison, c'est que le poëte luy-même, en ne s'attachant qu'aux objets qu'il a sous les yeux, les rendra avec bien plus de force & d'énergie, & qu'il sera bien plus propre à inspirer de grandes passions, s'il les ressent luy-même. Démosthene & Ciceron eussent eu bien moins de véhémence, si Philippe ou Catilina eussent esté des personnages imaginaires.

Le sujet qu'a choisi Chapelain auroit fort convenu dans des temps où quelque Prince étranger eût entrepris de s'emparer de la Couronne de France, au préjudice du legitime héritier; car alors la France conquise sur les Anglois par Charles VII. estoit une action fort propre à faire la matiére d'un poëme épique. La moralité de ce poëme eût esté que nous ne devons jamais nous départir des loix establies en France pour la succession à la Couronne. Qu'on me permette de suivre en peu de mots ce projet de poëme épique, il servira à éclaircir ce que j'ay avancé jusqu'à present.

Voicy donc quelle auroit esté la fable de ce poëme. Un de nos Rois tomba en démence; la Reine sa femme l'engagea par mille intrigues à mettre sur son trône le mari de sa fille, au préjudice de son propre fils. Ce Roy insensé introduisit luy-même l'estranger dans ses Estats, l'en mit en possession, & l'y establit si-bien, qu'à sa mort son fils comptoit à peine deux ou

trois places qui le reconnussent : cependant ni les Seigneurs, ni le reste de la nation ne purent souffrir ce renversement des loix; ils se réunirent, & le Ciel faisant des miracles en leur faveur, ils chassérent l'usurpateur, & restablirent leur Roy véritable.

Combien un tel sujet ne seroit-il pas fécond? Le poëte y décriroit tous les désordres de son temps, en feignant de raconter ceux d'autrefois ; & pour rendre odieuse à sa nation toute puissance étrangére, il éxagereroit la mauvaise foy, l'insolence & les cruautez des Anglois ; il ne faudroit pas qu'il s'embarrassât de la vérité de l'histoire ; en représentant dans son poëme tous les différents ordres de l'Estat, il leur donneroit à tous les instructions qui leur conviennent. Le peuple opprimé par les Anglois, y apprendroit que pour luy le plus grand de tous les malheurs est de tomber sous une autre domination que celle de ses Princes. Le Comte de Dunois & les autres Seigneurs François prescriroient à nostre Noblesse ce qu'elle doit faire en de telles conjonctures, si elle entend bien ses intérests ; le Roy luy-même y recevroit plus d'une instruction : il verroit par l'exemple de Charles VII. qu'en quelque situation qu'il se puisse trouver, il ne doit jamais désespérer de sa fortune, & qu'il y a pour luy une nécessité indispensable de soûtenir les droits de sa naissance, au péril même de sa vie. L'épisode de la Pucelle représenteroit le Ciel veillant d'une façon toute particuliére à la conservation de la France & au maintien de ses loix, & fourniroit le merveilleux, tandis que l'histoire de la belle Agnès donneroit lieu aux récits les plus riants, & aux peintures les plus agréables & les plus touchantes. Il n'y a rien d'honorable à nostre nation, d'éclatant dans nostre histoire, de singulier dans nos régions, qui n'y trouvât sa place ; aucune de nos Maisons illustres n'y seroit oubliée : le Guerrier, l'Ecclesiastique, le Magistrat, le Négociant, l'homme de Lettres, l'Artisan même y rencontreroit, chacun ce qui peut les intéresser davantage : les maximes de la plus saine politique, & les plus convenables à nostre génie & à nos inclinations, seroient mises dans tout leur jour, & d'autant mieux ; qu'elles n'auroient pas souvent l'air de maximes, & que ce seroit plustost des faits mêmes qu'on les recueilleroit, que des réflexions

de l'Ecrivain. Un tel poëme, dont un habile homme trouveroit encore un plan bien plus vaste, bien plus varié, & bien mieux conçu que celuy que je viens de donner, exécuté par un excellent poëte, pourroit bien faire cesser le doute où l'on est, s'il est possible de faire un bon poëme épique en François. L'auteur pourroit aussi rendre par là un grand service à son Roy; car je doute qu'un Manifeste, quelqu'éloquent qu'il fût, pût produire d'aussi grands effets.

Que l'antiquité ait mis la poësie au nombre des moyens utiles dont elle pouvoit se servir par rapport à la politique, non-seulement Homere en fait foy, mais encore toutes les Tragédies des Grecs; leurs Comédies mêmes en sont une preuve manifeste. A Athénes, le poëte ne se croyoit pas moins propre que l'orateur, à inspirer à ses concitoyens ce qu'il falloit qu'ils pensassent sur les affaires publiques. Euripide, par exemple, n'a fait les Suppliantes, que pour exciter contre ceux d'Argos la haine des Athéniens.

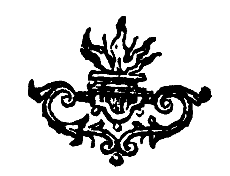
On dira peut-estre qu'un tel usage de la poësie pouvoit avoir lieu dans un estat populaire, où tout le monde indifféremment estoit bien reçu à donner son avis sur le gouvernement; qu'il n'en est pas de même dans une Monarchie ou dans une Aristocratie, où le ministére est renfermé dans un petit nombre de personnes. Mais si un poëte ne travaille que par les ordres de son Prince, & conformément aux ordres qu'on luy prescrit, qu'aura-t-on à luy dire? Dans une Monarchie, comme dans tout autre gouvernement, il n'est pas possible que des ouvrages composez avec tout le feu & l'agrément imaginables, se répandent chez toute une nation, s'y fassent lire, goûter & applaudir, & ne produisent sur elle aucune impression: or, j'ose avancer qu'il peut estre très-utile de se servir de ce pouvoir de la poësie, pour inspirer au peuple les sentiments ou les passions qu'il est avantageux qu'il ait, & que c'est le plus noble & le plus digne usage qu'un grand poëte puisse faire de ses talents.

Virgile ne s'est point proposé dans l'Enéide, une autre fin que de persuader aux Romains qu'ils devoient se soûmettre à la famille des Jules, & Auguste n'a pas méprisé ce moyen de

ramener au gouvernement monarchique, les esprits les plus républicains qu'il y ait jamais eu.

Nous sommes bien éloignez aujourd'huy d'attribuer à la poësie d'aussi grandes vûës, nous qui ne la regardons que comme un amusement de gens oisifs; mais, me permettra-t-on de le dire, nous ne ressemblons peut-estre pas mal en cela à des gens assez peu éclairez, pour penser que la Géométrie soit bornée à la connoissance stérile des rapports des différentes figures, & pour se moquer de ceux qui leur diroient que cette science est le fondement des arts les plus nécessaires aux besoins de la vie.

Je finis, en rappellant en deux mots ce que contient ce discours. Le poëme épique n'est point une fable, parce qu'il est rempli d'histoires fabuleuses de dieux ou de héros, mais parce que c'est un véritable apologue de même nature, quoyque d'espéce différente de ceux d'Esope; d'où résulte une instruction générale à laquelle se rapportent plusieurs allégories, comme parties d'un seul & même tout. Nos raisons, pour penser ainsi, sont qu'il n'y a qu'une fable ainsi constituée, qui donne à l'épopée sa forme reguliére, & que c'est par l'instruction seule que le poëme épique s'éleve à la noblesse & à la dignité qui doit faire son véritable caractére. De plus, cette instruction générale doit estre une vérité, & une vérité politique, accommodée aux temps & aux lieux, parce que ce n'est que de cette sorte que le poëme devient intéressant, & par conséquent utile, ce qui fait la perfection de tous les ouvrages d'esprit.



PREMIERE DISSERTATION SUR LE POEME EPIQUE,

Où l'on examine s'il est nécessaire que l'action de ce Poëme ait rapport à une vérité de Morale.

Par M. DE LA BARRE.

QUOYQUE les premiers Poëmes Epiques ne soient pas parvenus jusqu'à nous, Messieurs, comme les inventions de l'esprit humain sont toûjours imparfaites dans leur naissance, nous pouvons assûrer qu'ils ne parurent bons, qu'autant qu'il n'y en eut point de meilleurs. Ils ne furent pas entierement dépourvûs de beautez, car la seule entreprise d'un Poëme Epique dans un temps où il n'y en avoit point d'exemple, decele un génie fort au-dessus du mediocre; mais il s'y trouva beaucoup de défauts, parce que l'esprit le plus droit est sujet à s'égarer, quand il n'a point d'autre guide que luy-même. On en remarqua les beautez pour les imiter, les défauts pour les éviter, & peu à peu l'on vint à faire une composition plus réguliére & plus noble. Enfin parut Homére, c'est-à-dire, un des plus beaux génies qu'il y ait jamais eu. Il donna au Poëme Epique une perfection que l'on avoit ignorée jusqu'alors, & à laquelle peu de personnes ont atteint après luy. La gloire d'avoir le premier connu l'art luy appartient ainsi toute entiére. Mais ce même art demeura comme enseveli pendant plusieurs siécles dans l'Iliade & dans l'Odyssée. Ce fut Aristote qui l'y déterra: épris de la beauté de l'esprit d'Homére, peut-estre aussi prévenu par l'estime que les personnes de goût montroient pour ses Poëmes, il en étudia la conduite avec un succès dont il n'y avoit qu'un profond génie qui fût capable; & cette conduite luy parut si bien entenduë, que tout ce qu'Homére avoit exécuté, tant par rapport à l'invention & à l'ordonnance de son action, que pour son étenduë & sa durée, il le regarda comme autant de regles dont on ne pouvoit s'écarter.

22. de May 1731.

Nous n'aurions peut-estre pas beaucoup de choses à faire après luy, s'il avoit eu autant d'attention à dire tout clairement, qu'à ne rien dire que de juste. Mais son extrême brieveté, jointe à la nouveauté des sens qu'il fut obligé de donner à une partie des expressions qu'il employa, le rendant obscur, la peine qu'on avoit à deviner ses pensées fit entreprendre à divers Sçavants de l'éclaircir par des commentaires : & vous sçavez qu'il est difficile que les Commentateurs ne confondent quelquefois leurs idées avec celles de l'Auteur qu'ils se proposent d'expliquer. Aussi est-ce d'eux qu'est venuë la regle de la Moralité, c'est-à-dire, l'obligation imposée aux Poëtes de choisir une verité morale, & d'y rapporter l'action du Poëme. Ils ont prétendu qu'Aristote avoit établi cette regle, qu'Homére l'avoit marquée par son exemple, & qu'indépendamment de toute autre considération la raison en montroit la nécessité. Il me semble au contraire qu'on ne la trouve point dans Aristote, qu'Homére n'a point eu les vûës qu'on luy attribuë, & que rien ne peut obliger un Poëte à s'imposer une pareille loy. C'est la matiére de ce Discours.

I.re PROPOSITION. On ne trouve point la Regle de la Moralité dans Aristote.

On ne trouve point la regle dont il est question dans Aristote; voilà ma premiére Proposition. La discussion en sera d'autant moins longue & moins difficile, que l'action de l'Epopée consistant, selon ce Philosophe, en une fable & des épisodes, il suffit d'examiner ce qu'il a dit de la fable, qui en est la principale partie.

Il s'en faut beaucoup que le nom de fable, quand on l'employe en parlant du Poëme épique ou du Poëme dramatique, ne signifie la même chose que dans l'usage commun. Nous entendons ordinairement par ce nom une fiction de la nature des Apologues, qui ne sont ni possibles ni vraysemblables *; au lieu qu'il est essentiel à la fable des deux Poëmes d'estre vraysemblable & possible. *La fable est l'imitation d'une action*, dit Aristote : & comme cette acception du nom de fable estoit nouvelle, il adjoûte pour ceux qu'elle auroit pû embarrasser : *car je donne ce nom de fable à la composition des choses*, λέγω γὰρ μῦθον τοῦτον, τὴν σύνθεσιν τῶν πραγμάτων. Ce que nous

*Voy. la Dissert. suiv. à la fin de la 1.re Partie.

Poët. chap. 6.

ne

ne pouvons mieux rendre, ce ſemble, qu'en diſant que la fable eſt le fond du Poëme, & ce qui raſſemble & unit les choſes qui le compoſent. Cette interpretation, qui n'eſt peut-eſtre pas bien différente de celle de M. Dacier, decouvre la liaiſon, que ſans elle on ne ſçauroit voir, dans les penſées d'Ariſtote; car ce Philoſophe venoit de dire qu'il y a deux cauſes des actions, ſçavoir, les mœurs ou caractéres, & les ſentiments. Nous voyons en effet que les hommes penſent dans les occaſions différemment les uns des autres, ſuivant la différence de leurs diſpoſitions habituelles, & qu'ils agiſſent auſſi conformément à ces diſpoſitions, & aux penſées qu'elles ont produites: ce qui montre que les ſentiments & les caractéres ſont eſſentiels à l'action du Poëme. Mais comme l'Art peut ſéparer les choſes les plus inſéparables pour les conſidérer à part, quand Ariſtote vient à marquer les différentes parties du Poëme, il nomme la fable, les caractéres & les ſentiments, comme trois choſes diſtinctes, & comme les trois parties de l'action, dont la fable eſt la principale, en tant que c'eſt celle où les deux autres ſe réuniſſent.

Perſuadé que la Poëſie devoit ſa naiſſance au penchant qu'ont tous les hommes pour l'imitation, le Philoſophe avoit obſervé auparavant que le Poëme épique & le Poëme dramatique imitoient des actions, & que cette imitation eſtoit ce qu'il y avoit en eux de principal. Il avoit reconnu auſſi que pour réuſſir dans l'un & dans l'autre, on devoit moins ſe propoſer des actions vrayes que des actions vrayſemblables. Sur ce principe, il donna le nom de fable à l'imitation dont il alloit décrire les qualitez, & vous voyez, Meſſieurs, qu'il luy convient aſſez bien, puiſque ce n'eſt pas à la verité des événements, mais uniquement à leur vray-ſemblance que le Poëte doit avoir égard. Mais ce que vous entrevoyez en même temps, & qui mérite icy voſtre attention, c'eſt que tout ce qu'il y a d'eſſentiel dans la fable, & tout ce que ſa définition renferme, conſiſtant, ſelon Ariſtote, à décrire une action poſſible & vrayſemblable, on n'a pû, ſans ſe meprendre, luy attribuer la regle que j'examine, puiſque la moralité ſeroit de l'eſſence de la fable, ſi la fable devoit eſtre fondée ſur la moralité & la renfermer, comme l'on prétend.

Ce n'eſt en effet que pour avoir detourné le ſens de ce que je viens de rapporter d'Ariſtote, qu'on s'eſt imaginé y decouvrir cette regle. Le P. le Boſſu n'ayant commencé à étudier ſa Poëtique, qu'après avoir connu les Fables d'Eſope, n'y vit pas pluſtoſt le nom de fable donné à l'action du Poëme, qu'il conçut que cette action devoit, comme les Apologues, avoir deux parties eſſentielles, ſçavoir une fiction & une verité morale. Il chercha cela dans ſon auteur, & de la maniére dont il s'y prit, il n'eut pas beaucoup de peine à l'y trouver; il detacha de ſa place ce qu'Ariſtote avoit adjoûté comme un éclairciſſement à la définition de la fable, il le conſidéra ſéparément, ſans égard à ce qui précedoit ou qui ſuivoit; & par là il vint à faire dire au Philoſophe, que la fable eſtoit le mêlange de la fiction & de la verité. La *compoſition des choſes* peut en effet ſignifier cela dans noſtre langue, auſſi-bien que tel autre mêlange que l'on voudra; mais elle ne le ſignifie pas dans l'endroit dont il eſt queſtion, puiſqu'il ne s'y agit que de la liaiſon des choſes qui entrent néceſſairement dans l'action du Poëme, je veux dire, des caractéres & des ſentiments. Outre que le terme de *mêlange*, qui eſt propre à l'uſage que l'Interprete en a fait, préſente une idée très-différente de celle qui eſt attachée au mot σωύθεσις, dont Ariſtote s'eſt ſervi.

Traité du Poëme Ep. liv. 1. chap. 6.

Auroit-on penſé qu'une pareille mepriſe dût avoir les ſuites que vous ſçavez qu'elle a euës? Rien n'a fait plus d'honneur au P. le Boſſu que la nouvelle regle, & l'application qu'il en a faite aux trois Poëmes que l'Antiquité a comblez d'éloges. Tous les Sçavants de ſon temps ont cru après luy, qu'Homére avoit compoſé l'Iliade pour faire ſentir aux Grecs les avantages de l'union, & le reſte que vous avez vû dans ſon Traité du Poëme Epique. On l'a répeté en vers & en proſe, & M. Dacier luy-même en a parlé comme les autres, quoyqu'il eût fort bien relevé la mepriſe du P. le Boſſu.

Je ne craindrois pas de dire avec cet Auteur, qu'il y a de la fiction & de la verité dans la fable du Poëme épique ou dramatique; mais je n'y puis reconnoître celles qu'il a prétendu y trouver. La fable de ces Poëmes peut eſtre regardée comme

une fiction, lors même qu'elle ne contient rien que de vray, parce que le propre du Poëte n'est pas de dire les choses comme elles sont arrivées, mais de les dire comme elles ont pû ou dû arriver, nécessairement ou vraysemblablement. Cette même fable est accompagnée de verité, lors même que tout ce qu'elle contient est de l'invention du Poëte, parce que les incidents dont elle est composée sont toûjours possibles & vraysemblables. C'est la doctrine d'Aristote, & l'explication de la définition qu'il a donnée de la fable, où il n'a rien fait entrer de plus. Il ne la considere jamais que comme l'imitation d'une action, c'est à cela qu'il rapporte tout ce qu'il en dit, & la vraysemblance qu'il y demande, est le fondement de la distinction qu'il établit entre l'Historien & le Poëte. « Le premier, dit-il, écrit ce qui est arrivé, le second ce qui a pû ou dû arriver. Si vous mettiez « en vers l'histoire d'Hérodote, ce seroit toûjours une Histoire, « & non pas un Poëme. » Il adjoûte que la Poësie est plus philosophique & plus morale que l'Histoire, parce qu'elle dit les choses generales; & ce qu'il appelle choses generales, c'est « ce que tout homme d'un certain caractére a dû dire ou faire nécessairement, ou vraysemblablement, ce qui est le but de la Poësie, lors même qu'elle donne des noms à ses personnages. » *Poët. chap. 9.*

Les observations qu'il fait ensuite sur l'usage des Poëtes comiques & tragiques par rapport aux noms, ont le même objet. Les premiers, dit-il, ayant imaginé un sujet sur la vraysemblance, donnent à leurs personnages les noms qu'il leur plaît: à l'égard des autres, ils se servent communément de vrais noms, mais il leur arrive souvent de se contenter d'un ou de deux noms connus, & d'inventer tous les autres; on a vû même réussir une Tragedie, où tous les noms estoient inventez, comme les choses. Il conclud de là, qu'il n'est pas nécessaire de s'attacher scrupuleusement à suivre des fables reçuës, & voicy la raison qu'il en donne: « ce qui est connu, dit-il, l'est ordinairement « de peu de personnes, & ne laisse pas de *divertir* également tout le monde. » Comment a-t-on pû lire cet endroit, & ne pas voir qu'Aristote estoit persuadé que l'objet du Poëme n'estoit pas d'instruire, mais de plaire?

Ce n'eſt pas que ce Philoſophe s'imaginât que le Poëme ne renfermoit aucune inſtruction. Il en avoit ſans doute une idée plus juſte, puiſqu'il a dit en particulier de la Tragedie, que par le moyen de la compaſſion & de la terreur, elle achève de purger en nous ces ſortes de paſſions, & toutes les autres ſemblables. Mais il ſçavoit que cette heureuſe purgation, s'il eſt permis de parler ainſi, & tous les autres avantages que l'on peut retirer de la Poëſie pour la Morale, ſont les ſuites de cet Art merveilleux ſans en eſtre la fin. Et cette réflexion me conduit naturellement à ma ſeconde propoſition, c'eſt-à-dire, à montrer qu'Homére n'a point marqué par ſon exemple la regle de la Moralité, ce que je ne puis faire, qu'après avoir démêlé l'équivoque de l'inſtruction conſiderée comme l'effet ou comme la fin de l'Epopée.

II.de PROPOSITION. Homére n'a point marqué par ſon exemple la regle de la Moralité.

Il y a cette différence entre l'Hiſtorien & le Poëte, que celuy-cy eſt maître de ſon ſujet; il en peut choiſir un entierement feint, ou en embellir un par des fictions : mais comme il eſt de l'eſſence de l'action épique d'eſtre poſſible & vrayſemblable, elle ne ſera pas moins inſtructive que l'Hiſtoire, & je ne ſçais même ſi elle ne le ſera pas davantage. Car ſi on ne penſe dans la compoſition qu'à la poſſibilité & à la vrayſemblance, c'eſt uniquement pour donner à la fiction un air de verité, que la verité elle-même n'a pas toûjours. L'art cache la fiction, le Poëte ſe ſaiſit de l'eſprit du lecteur, & luy fait croire tout ce qu'il veut. Or tout ce que nous voyons arriver à d'autres hommes nous inſtruit, & pour peu que nous y faſſions de nous-mêmes, ou qu'on nous y faſſe faire d'attention, nous y decouvrons des maximes de conduite, auſquelles nous nous attachons tout autrement que ſi on nous les propoſoit dans un Traité de Morale, avec tout l'appareil de la raiſon.

Je ſuis donc bien éloigné de penſer que les Poëmes d'Homére ne contiennent point d'inſtructions. Ses fables ont le caractére de poſſibilité & de vrayſemblance qu'Ariſtote exige; car il écrivoit pour des hommes, à qui tout ce que l'on diſoit des Dieux paroiſſoit vray. Ils n'avoient pas de peine à croire, par exemple, que Neptune eût perſecuté Ulyſſe, & fait périr

tous ses compagnons. Ils estoient persuadez que Jupiter, ce Maître souverain du ciel & de la terre, ce Pere des Dieux & des hommes, avoit aimé des femmes mortelles; on en doutoit si peu, qu'il y avoit parmi eux des hommes qui passoient pour en descendre, & à qui cette origine attiroit de la considération. On croyoit avec la même facilité toutes les autres extravagances du paganisme: & de là vient qu'Aristote observant qu'un Poëte à qui on reprocheroit de n'avoir écrit les choses, ni comme elles ont esté, ni comme elles ont dû estre, peut se deffendre sur ce que l'opinion commune en publie; il donne pour exemple *ce qu'on raconte des Dieux, dont la plus grande partie*, adjoûte-t-il, *est contraire à la verité.* Je conviens donc que les fables d'Homére sont instructives, & si l'on veut, je conviendray encore qu'on peut appercevoir en quelque façon dans l'Iliade cette verité dont on a tant parlé, que la bonne intelligence fait réussir les grandes entreprises, & que la mesintelligence les fait échouer. Mais je soûtiens qu'Homére ne se la proposa pas dans la composition de son Poëme, parce qu'on ne l'y trouve point comme elle devroit y estre s'il avoit composé ce Poëme pour l'établir. *Chap. 25.*

En effet, pour y estre de cette maniére, il faudroit, & qu'elle se présentât d'elle-même dans la fable dégagée des épisodes, & qu'il ne s'y en présentât point d'autre. Si je ne la vois pas clairement dans la fable, comme c'est ce qu'il y a de plus simple, & que le génie le plus mediocre en inventera aisément une qui se rapporte à l'instruction qu'il aura en vûë, on ne me persuadera pas qu'un esprit sublime & juste se la soit proposée. Que si je l'y vois, mais qu'en même-temps j'y en voye une autre qui y convienne également, ou même davantage, je m'assûreray alors, non que le Poëte a pensé à l'une plustost qu'à l'autre, mais qu'elles s'y trouvent l'une & l'autre sans sa participation, si l'on peut parler ainsi, & seulement parce que tout ce qui est possible, & dans l'ordre des évenements où les passions des hommes ont part, est instructif, & renferme des maximes de conduite.

Quelle est donc la fable de l'Iliade? car c'est à ce Poëme comme plus connu que je m'attache. Aristote nous a appris par deux exemples à distinguer la fable des épisodes, & je vais les

copier l'un & l'autre, afin que vous puissiez mieux juger si je m'écarte de sa methode.

Dans le premier exemple, ce Philosophe rapporte le sujet de la Tragedie d'Iphigenie en ces termes. « Une jeune Princesse est mise sur un autel pour estre sacrifiée; mais elle disparoît tout à coup aux yeux des sacrificateurs, & est portée dans un pays où l'on a coûtume de sacrifier les étrangers à la Déesse qui y préside. On l'y établit Prêtresse de la Déesse. Quelques années après le frere de cette Princesse arrive au même lieu. Pourquoy y vient-il? pour obéir à un Oracle. Pourquoy cet Oracle? cela est hors du la fable génerale. Qu'y vient-il faire? c'est une chose hors du sujet. Il n'est pas plustost arrivé qu'on l'arrête. Il est sur le point d'estre sacrifié: mais la reconnoissance se fait dans ce moment, ou de la maniére qu'Euripide l'a imaginée, ou selon la vraysemblance que Polyides a très-bien gardée, en faisant dire par ce Prince: *Ce n'est donc pas assez que ma sœur ait esté sacrifiée, il faut que je le sois aussi;* & c'est ce qui le sauve: » Aristote adjoûte: « Cette fable estant faite, on donne les noms aux personnages, & l'on épisodie l'action. »

Ne vous estes-vous pas dit, Messieurs, en entendant cette fable, que vous n'y voyez point de moralité ou d'instruction? sûrement elle n'en renferme aucune: cependant selon les principes que j'examine, la moralité ne seroit pas moins essentielle à la Tragedie qu'à l'Epopée. Mais vous n'en trouverez pas beaucoup davantage dans le second exemple, qui contient la fable de l'Odyssée, car voicy comment Aristote l'a conçûë.

« Un homme est, dit-il, éloigné de son pays pendant plusieurs années. Neptune le persecute, & fait périr tous ses compagnons, de sorte qu'il reste seul. D'un autre côté tout est en desordre dans sa famille; les amants de sa femme dissipent son bien, & dressent des embûches à son fils. Enfin après avoir essuié plusieurs tempêtes, il arrive chez luy, reconnoît quelques-uns des siens, trompe les autres, rétablit ses affaires, & tuë ses ennemis. Voilà, continuë Aristote, ce qui est propre; le reste, ce sont des épisodes. » Il faut avoir bien envie de trouver de la moralité dans cette fable, pour y voir, comme

a fait le P. le Bossu, « qu'un Prince doit estre sage & prudent, *Liv. 1. ch. 9.*
« afin de donner de bons ordres; & résider dans son Estat, afin
« de veiller à l'execution des ordres qu'il a donnez. » Mais cet auteur fait plus; & quoyque les differentes maniéres dont périssent les compagnons d'Ulysse ne soient que des épisodes, il les fait entrer dans la fable, pour y pouvoir trouver encore, « que les sujets doivent obéir & se laisser conduire, quelque « raison qui leur paroisse contraire aux ordres qu'ils ont reçûs: » de sorte que cette fable devient entre ses mains comme l'abrégé & le sommaire d'un Traité de Morale pour le Prince & pour les sujets.

Tâchons maintenant à dresser la fable de l'Iliade sur les deux modéles de l'Iphigenie & de l'Odyssée.

De plusieurs Princes qui s'estoient unis pour une entreprise, il y en a un qui, justement irrité de l'affront qu'il a reçû du Chef, se retire, & prend la résolution de ne plus combattre pour la cause commune. Jupiter voulant venger ce Prince, & le faire regretter par celuy qui a commis l'injustice, releve le courage de l'ennemi, qui remporte de si grands avantages, que les confederez sont près d'abandonner honteusement leur entreprise. On est contraint d'implorer le secours du Prince offensé, mais il s'opiniâtre dans son ressentiment; enfin il permet à son ami d'aller au combat. Celuy-cy est tué: pour venger sa mort, le Prince mécontent se réconcilie avec le Chef, va aux ennemis, rend la victoire aux siens, & tuë de sa main celuy qui avoit donné la mort à son ami.

Telle est la fable du Poëme dont il est question, car on n'en peut retrancher ce que j'ay dit de Jupiter, sans l'altérer, puisque la part que ce Dieu prend à l'injure faite au Prince, est ce qui produit les grands évenements. Si nos Auteurs l'ont cru épisodique, ce n'est que pour n'avoir pas fait attention aux sentiments d'Homére, ou de ceux pour qui il composoit son Poëme, par rapport à la religion. Toutefois il estoit aisé de voir que le personnage de Jupiter n'est pas moins essentiel à la fable de l'Iliade, que celuy de Neptune à la fable de l'Odyssée. Ulysse est longtemps éloigné de son pays, parce que Neptune le persecute: les

Grecs sont battus, parce que Jupiter est en colére contre eux à cause de l'injustice que leur Chef a commise. Toutes choses sont égales : & le manque de possibilité que nous trouvons dans ce qu'on fait faire à Neptune ou à Jupiter, n'est pas une raison pour le placer au nombre des épisodes, puisque les épisodes ne doivent estre ni moins possibles, ni moins vraysemblables que la fable.

Or je veux bien accorder qu'on voit en quelque sorte dans cette fable ce que l'on veut qui y soit, c'est à sçavoir que la bonne intelligence fait réussir les grandes entreprises, & que la mesintelligence les fait échouer. Je pourrois dire qu'il y auroit des actions ausquelles cette verité se rapporteroit avec plus de justesse ; car dans le cas d'une armée où il y a plusieurs Princes très-vaillants, il est moralement peu croyable que la retraite d'un seul, qui a fort peu de troupes, ait de si grandes suites, & celle d'Achille ne les a en effet, qu'à cause que Jupiter veut le venger. Mais enfin, que l'on y trouve cette verité, puisque l'on y est accoûtumé, j'y consens ; & seulement pour faire voir qu'Homére ne se l'est pas proposée, & que ce n'est pas pour elle qu'il a composé son Poëme, je dis que la plus grande partie de la fable en contient une autre, qui y convient infiniment mieux.

En effet, ce qu'on y voit d'abord, & ce qu'Homére a voulu qui frappât davantage, c'est la colere d'Achille, causée par l'injustice d'Agamemnon : on voit après les suites de cette colere telles que je les ay decrites, & l'on y trouve sans effort d'esprit
» cette verité : « Que le Maître des Dieux s'intéresse en faveur
» de ceux qui ont souffert quelqu'injustice ; mais que leur ressen-
» timent doit avoir des bornes, & ceder à l'amour de la Patrie,
» s'ils ne veulent attirer sur eux quelque malheur, comme Achille
» qui perdit son ami, pour s'estre opiniâtré dans sa colere. »

Voilà donc tout à la fois deux veritez dans une même fable. La premiére y convient, mais d'une maniére d'autant plus équivoque, que le Prince offensé n'est point un Chef, qui partage l'autorité ou les troupes avec celuy qui a fait l'offense, & que sa retraite ne cause point de mesintelligence entre le Chef

&

& les autres Princes; tout demeure au même état dans le Camp des Grecs. La seconde y convient mieux, mais non pas peut-estre à la fable entiére; car il semble qu'elle soit étrangére à ce qui suit la réconciliation d'Achille & d'Agamemnon, je veux dire à la mort d'Hector, qui est un des plus grands évenements du Poëme. Ne faut-il pas convenir après cela, qu'Homére n'a composé l'Iliade pour aucune des deux, & qu'il a eu quelque autre vûë dans cette entreprise?

Mais je parle de deux veritez, comme si l'on n'en voyoit pas davantage dans l'action de l'Iliade. Ne trouve-t-on donc pas, quand on a lû le Poëme entier, que cette action contient le plus magnifique tableau de l'amitié? Achille, homme colére, voit les malheurs de sa Nation sans en estre touché, ou pour mieux dire, il les voit avec une maligne joye, parce qu'elle sera forcée de sentir le besoin qu'elle a de son bras. Il est irrité contre tous les Grecs, à cause qu'il a reçû un affront de celuy à qui ils doivent l'obéissance & le respect, comme il les doit luy-même: les priéres des Princes pour qui il a le plus d'estime ne le peuvent changer. Mais il voit répandre des larmes à son ami; son cœur est émû: il luy permet d'aller au combat, & s'oubliant en quelque sorte luy-même pour celuy qui a toute son affection, il luy confie son char, ses chevaux, ses armes, tous les instruments de sa valeur. Quels transports ensuite quand il apprend sa mort! Il déteste sa colére, il veut aller avec des armes communes combattre le plus vaillant des hommes après luy, & qui s'est revêtu de ses propres armes: il ne veut plus vivre que pour venger son ami, & envisage avec assûrance la mort qui suivra de près sa vengeance. Il se presse de déclarer ses sentiments dans l'assemblée des Grecs, sans penser davantage à la réparation de l'injure pour laquelle il avoit montré tant de dureté à leur égard. Hector meurt de sa main, & l'idée de Patrocle toûjours présente à son esprit, l'irrite tellement contre ce Héros, qu'il insulte même à son corps. Enfin, il donne, autant qu'il peut, l'immortalité à son ami, en faisant célebrer à toute la Nation des Jeux en son honneur.

Suspendez, je vous prie Messieurs, vos réflexions sur cette

moralité, comme sur les autres que je dois exposer. Si je veux trouver les devoirs des Princes dans la même action de l'Iliade, je n'auray pas de peine à y voir à peu-près la même chose qu'Horace y a vûë :

Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi.

» Les Rois sont d'autant plus obligez de prendre la raison pour » guide, & de vaincre leurs passions, que les suites de leurs fautes » sont funestes à plus de personnes. » C'est l'injustice d'Agamemnon qui a mis les Grecs en danger, ils sont victorieux dès que cette injustice est réparée.

Mais si Homére s'estoit proposé de composer un Poëme pour donner une parfaite image du pouvoir souverain, du droit qui y est attaché de n'estre responsable de ses actions qu'à Dieu seul & des suites de ce droit, des bienséances propres à ceux qui en sont revêtus, du respect & de l'obéissance qui leur sont dûs par tous ceux qui leur sont soumis, n'auroit-il pas rempli son dessein par l'action de l'Iliade? L'injustice d'Agamemnon est sans contredit l'action d'un Prince qui sent trop que tout luy est permis. Le Ciel l'en punit, mais les sujets continuent de s'acquitter à son égard des mêmes devoirs qu'auparavant. Ils le sçavent coupable, ils sont persuadez que sa faute est la cause de leurs malheurs ; elle les a privez de celuy qu'ils regardoient comme leur plus puissant appuy, & avec qui ils avoient accoutumé de vaincre. Quel respect cependant pour luy ! quelle soumission à ses ordres !

Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη, εἷς κοίρανος ἔστω.

C'est ainsi qu'Homére les fait parler : la multitude des Chefs seroit un mal, nous n'en avons qu'un seul, sous les ordres duquel nous devons vaincre ou mourir. Il conserve toûjours sa dignité dans les Conseils, & ceux qui y ont entrée ne manquent jamais aux égards qu'ils luy doivent. Mais ce qui frappe sur-tout, c'est que le seul qui s'est soustrait à l'obéissance qu'il luy avoit promise, quelque juste que puisse estre son ressentiment, en est puni par la plus grande perte qu'il pût faire, je

veux dire par la mort d'un fidéle ami. Il n'y a rien que d'odieux dans sa conduite depuis le moment où il a oublié son devoir; mais quand un malheur l'a forcé de rentrer dans l'ordre, il redevient ce qu'il estoit auparavant, l'honneur & l'appuy de sa Nation. Enfin Agamemnon paroît oublier son rang, quand il veut prendre part aux Jeux que l'on célebre en l'honneur de Patrocle: mais Achille l'en fait souvenir, & rend l'honneur dû à ce rang, en luy adjugeant un prix pour lequel il ne l'a pas laissé combattre.

Ce ne seroit peut-estre pas assez menager les préjugez, que d'assûrer de chacun de ces tableaux qu'il est aussi parfait & aussi conforme au plan de l'Iliade, que celuy des effets de la mesintelligence. Toutefois ce que j'ay déja observé de celuy-cy, autoriseroit à dire qu'ils sont tous, sinon plus conformes à ce plan, du moins beaucoup plus exacts en eux-mêmes. Je ne sçais d'ailleurs si on ne trouveroit pas dans les divers évenements dont Homére a formé son action, & dans les réflexions qu'il prête à ses acteurs, des raisons très-plausibles pour montrer qu'il s'y est proposé d'établir le dogme d'une destinée qui gouverne le monde, & dont le pouvoir absolu s'étend non-seulement sur ce que nous appellons purs accidents, mais sur la conduite des hommes, qui sont à son gré sages & penetrants, ou étourdis & aveugles. Mais je sçais bien qu'en supposant qu'il n'a pas eu cette vûë, & qu'il a connu la liberté de l'homme, on trouvera dans toute la conduite d'Achille, dans tout ce qu'on raconte de luy quand il est dans l'inaction, & par conséquent dans tout le Poëme dont il est le Héros, que les hommes extraordinaires par leurs grandes qualitez, le sont aussi par leurs défauts & leurs inégalitez: ce qui renferme un excellent avis pour ceux que de rares vertus élevent au-dessus des autres hommes. Et je sçais encore qu'on y trouvera avec la même facilité, que la gloire & le salut d'une Nation entiere dépendent quelquefois d'un seul homme, à qui la fortune s'est attachée, ce qui oblige le Prince à menager tous ceux que des services rendus à l'Estat luy ont fait connoître, parce qu'ils y seront peut-estre nécessaires.

Enfin l'action de l'Iliade renferme une foule de moralitez

qui se présenteront à l'esprit, & y feront différentes impressions, suivant les dispositions où l'on sera en lisant ce Poëme, mais qu'un lecteur prévenu de passions opposées ne fera tout au plus qu'entrevoir; le propre de l'Epopée n'estant pas d'émouvoir puissamment l'ame, comme fait la Tragedie, mais de la tenir dans une admiration continuelle par un enchaînement d'évenements surprenants, quoyque possibles & vraysemblables, qui l'élevent, s'il est permis de le dire, au-dessus d'elle-même.

Et l'on ne doit point, dans la vûë de donner une espéce de supériorité à la moralité de la mesintelligence, m'opposer que ce que j'ay observé de l'amitié, par exemple, ne commence pas avec l'action. Il est vray qu'on ne s'en apperçoit que fort tard, mais aussi quand Homére a une fois ébauché ce magnifique tableau, il ne le quitte point qu'il ne luy ait donné son entiére perfection; toutes les autres moralitez sont effacées par celle-là, le Poëte ne nous occupe plus que de l'amitié d'Achille pour Patrocle, & c'est la derniére impression qu'il laisse dans nos esprits. On se méprendroit également, si on vouloit opposer à quelques autres moralitez, qu'elles finissent avant l'action; car tout ce qu'on en pourroit conclure, c'est qu'elles rendroient le Poëme défectueux, si l'on devoit y observer la regle que j'examine: mais en ce cas le même Poëme seroit plus vicieux encore, s'il s'y trouvoit des veritez qui embrassassent une grande partie de l'action, mêlées avec une autre verité que le Poëte se seroit proposé d'établir; car ces veritez moins generales pourroient frapper assez vivement le lecteur, pour luy faire perdre de vûë ce qu'on auroit voulu luy persuader. Quand on a penetré les mysteres de l'art, & qu'on n'étouffe pas ses lumiéres en lisant un Poëme, si l'on veut parler sincérement, on n'est guéres plus sensible à l'une des veritez qui y sont répandues qu'à l'autre: mais pour le commun des hommes, qui ignorent l'art, & à qui le Poëte doit le cacher, ce n'est pas le plus ou moins d'étendue donnée aux différentes veritez, c'est la maniére dont elles sont traitées, jointe à la disposition des lecteurs, qui fait que les unes sont plustost apperçûes, & font plus d'impression que les autres.

III.me PROPOSITION. Rien n'oblige un Poëte à s'assujettir à la Regle de la Moralité.

Il est donc prouvé qu'Aristote n'a point connu la regle de la Moralité, & qu'Homére ne l'a pas mise en pratique; s'il faut montrer ensuite que rien ne peut obliger un Poëte à s'y asservir, cela ne sera pas difficile.

Si nous examinons la nature de l'Epopée, nous n'y trouverons qu'un récit harmonieux d'évenements grands tout à la fois & vraysemblables, qui par leur liaison font un seul tout. Or ni l'idée de l'harmonie, ni celles de la grandeur & de la vraysemblance n'ont de rapport aux veritez de morale, qu'à cause qu'une partie des évenements estant, comme je l'ay observé, dans l'ordre de ceux où les passions des hommes ont part, ils peuvent nous estre, & nous sont même souvent une occasion de réflexions utiles pour nostre conduite, de même que les évenements dont l'histoire fait le récit.

Une méprise en entraîne presque toûjours une autre. De la comparaison qu'on a faite entre l'Apologue & l'Epopée, on a conclu la nécessité de la moralité dans l'Epopée comme dans l'Apologue: & l'on ne s'est pas apperçû que dans celuy-cy la moralité n'est qu'une invention humaine, qui veritablement n'est pas opposée à la nature, mais que la nature pourtant n'exige point; puisque l'idée d'un récit, soit qu'on la considere seule, ou qu'on y joigne les idées de vray, de fabuleux, ou de vraysemblable, ne renferme jamais celle d'une moralité.

La Moralité n'est devenue essentielle à l'Apologue, qu'à cause que les Apologues d'Esope, de Phedre, de la Fontaine, & des autres contiennent toûjours une Moralité qui sert de fond à la fiction. Qu'on nous fasse voir la même chose dans les Poëmes d'Homére, de Virgile, du Tasse, & s'il en est quelques autres de ce rang; & nous conviendrons que l'on doit se conformer à ces grands modéles.

Mais comment nous y montreroit-on une chose si incompatible avec l'action du Poëme? Car je ne veux pas nier qu'un Poëte s'estant proposé de faire une certaine impression sur l'esprit de ses lecteurs, n'y réussisse par les récits de son Poëme; & que de plusieurs veritez que ces récits pourront rappeller, il ne puisse y en avoir une qui les frappera davantage, comme il

l'aura souhaité. Mais ce n'est pas de quoy il s'agit, quand on soûtient que la moralité est de l'essence de l'action, & doit en estre le fondement. Il faut alors que la moralité soit une comme l'action. Or afin de trouver une vraye unité dans l'action, il est nécessaire que les épisodes soient tirez du plan & du fond de l'action même, que non-seulement il y ait de la liaison entre eux, mais que l'un suive nécessairement ou vraysemblablement de l'autre, & qu'ils ne soient chacun en particulier que les parties non entiéres & non achevées de l'action, qui est seule entiére & achevée. C'est ainsi qu'Homére & Virgile ont conservé l'unité d'action; & les veritez particulieres qu'on trouvera dans le Poëme doivent avoir les mêmes conditions, sans quoy l'unité de moralité ne subsistera point. Mais n'est-il pas visible qu'il ne sçauroit y avoir rien de pareil dans la morale qui resulte des récits où il entre divers incidents?

Personne n'ignore qu'en adjoûtant une ou deux circonstances, même légeres, à un fait unique, on le change entiérement par rapport à la morale, & que non-seulement il ne se regle plus par la même verité, mais qu'il se regle quelquefois par une verité opposée. Combien donc de maximes indépendantes les unes des autres, aussi bien que de la verité principale, & qui n'ont aucune liaison entr'elles, dans cette foule d'évenements qui se succedent, où l'on voit regner toutes les passions tour à tour, où tous les personnages ont des caractéres & des sentiments différents, où ils tiennent tous une différente conduite.

Supposons, pour en donner un exemple, que la moralité de la mesintelligence est aussi précise dans l'action de l'Iliade, qu'elle me paroît équivoque, & voyons ce que fait Patrocle dans ce Poëme. Il s'attendrit sur les malheurs de sa Nation, & par là il m'intéresse d'autant plus en sa faveur, que ses sentiments & sa conduite retracent plus fortement la maxime de l'amour de la patrie, que l'on doit préferer à toutes les considérations de l'amitié. Lorsqu'il m'a ainsi attaché à luy, il n'y a plus rien d'indifférent pour moy dans ce qui le regarde. Je le suis au combat, & je le vois inspirer la terreur aux Troyens sous les armes d'Achille, avec un plaisir qui me fait admirer les

effets de l'opinion. Mais quand je vois que ses premiers avantages luy ont enflé le cœur, & qu'oubliant qu'il n'a que l'apparence d'Achille, qui en luy prêtant ses armes, ne luy a communiqué ni sa force & son adresse, ni son bonheur, il ose combattre Hector, & tombe sous ses coups, touché de son infortune, en même temps qu'instruit par son exemple, je me sens vivement frappé des funestes effets de la présomption. Or ces réflexions morales qui se présentent à moy, sont-elles liées ensemble comme les faits qui les rappellent? l'une suit-elle nécessairement ou probablement de l'autre? ne sont-ce enfin que des parties non achevées de cette verité: *Que la mesintelligence fait échouer les grandes entreprises!* S'il n'est rien de tout cela, que les partisans de la moralité retranchent donc cet incident du Poëme; ou plustost qu'ils avouent que l'on trouveroit dans tout autre incident qu'on voudroit substituer à celuy-cy, des choses également contraires à leur systeme, parce que la vraysemblance requise dans l'Epopée demande, pour produire le changement d'Achille, un évenement grand en luy-même & par ses principales circonstances, qui doivent toutes intéresser, & faire différentes impressions, sans quoy l'admiration ne seroit pas soûtenuë.

Je n'avois dessein que de combattre la regle de la moralité, comme on doit la concevoir, quand on suppose qu'une verité de morale doit servir de fond à l'action du Poëme: je crois avoir prouvé de plus, qu'on ne peut exiger des Poëtes qu'ils établissent une certaine verité d'une maniére, qui la rende supérieure à toutes les autres veritez ausquelles les incidents de leurs Poëmes pourront faire penser; car Homére ne s'estant point imposé cette loy, par quel droit l'imposeroit-on à ceux qui le choisissent pour modéle? *Conclusion.*

Je craindrois d'ailleurs que l'attention à marquer cette verité principale, ne les refroidît sur tout le reste, & ne produisît dans leurs ouvrages un mélange choquant de traits lumineux avec des traits foibles & languissants, ou du moins une ennuieuse monotonie. Et ce n'est peut-estre pas encore ce qu'il y auroit à craindre davantage, mais le manque d'art, ne pouvant y en

avoir, qu'autant que le Poëte tiendroit ses vûës cachées, & qu'un lecteur seroit pénetré & intimement convaincu d'une verité, sans s'appercevoir du dessein qu'on auroit eu de l'imprimer dans son esprit. Quoy qu'il en soit, on devoit d'autant moins penser à l'une ou à l'autre de ces regles, qu'elles ne contribueroient pas davantage à rendre le Poëme utile, qu'à l'embellir. Car à parler en general, il est indifférent pour son utilité, que le Poëte se propose d'instruire ses lecteurs, ou qu'il ait quelqu'autre dessein, pourvû qu'il les instruise en effet; & vous avez vû qu'il ne manque jamais de le faire. Mais si on approfondit la matiere, & qu'on examine, comme on le doit, la nature de l'esprit humain & le caractére propre de l'Epopée, on reconnoîtra, si je ne me trompe, que le Poëte se rendra d'autant plus utile, qu'il aura moins songé à l'estre par l'établissement d'une verité particuliére; parce que son esprit estant moins contraint & moins serré, enfantera, pour parler comme un de nos Poëtes, plus de merveilles, & qu'il donnera plus d'ame & plus d'action à ses tableaux.

SECONDE

SECONDE DISSERTATION SUR LE POEME EPIQUE,

Pour servir d'éclaircissement à la précedente.

Par M. DE LA BARRE.

C'Est pour satisfaire à ce que vous avez paru souhaiter, Messieurs, que j'entreprends d'examiner une seconde fois s'il est nécessaire que l'action du Poëme épique ait rapport à une verité de Morale. Cette question n'a rien en elle-même d'embarrassant, mais elle tient à quelques autres qui n'ont pas encore esté traitées de la maniére qu'elles doivent l'estre, ce qui a pû repandre quelque obscurité sur ma Dissertation précedente. J'espere que celle-cy n'en laissera point. J'y reprendray mes premiéres observations, pour réunir celles dont on n'apperçoit pas assez la liaison, pour en séparer d'autres qu'on pourroit confondre, & pour y en adjoûter quelques-unes qui peuvent servir à mieux connoître la nature & les proprietez de l'Epopée. Ce sera le même ordre que dans le premier Discours, & ce seront souvent les mêmes choses, mais exposées avec plus d'étendue; il y en aura d'ailleurs un assez grand nombre de nouvelles.

4. de Septembre 1731.

PREMIÉRE PARTIE.

Je me suis proposé de prouver d'abord, qu'Aristote n'a jamais songé à la regle de la moralité; & dans cette vûë, premiérement j'ay rapporté la définition que ce Philosophe a donnée de la fable: j'ay montré ensuite que le P. le Bossu, qui le premier de tous ceux qui ont traité de la Poëtique, a inventé cette regle, ne l'a fait que pour avoir mal pris le sens de deux mots à la suite de la même définition: enfin voulant prévenir les difficultez à l'occasion de quelques réflexions d'Aristote, ausquelles on peut donner à peu-près tel sens que l'on veut en

les écartant les unes des autres, je les ay réunies, parce que de cette maniére elles ne sont susceptibles que d'un sens, qui ne peut convenir à l'opinion que je combats. Reprenons toutes ces choses par ordre.

I. Quelque différence qu'il y ait entre le Poëme épique & le Poëme dramatique, ils ont cela de commun, que l'action de l'un & de l'autre consiste en une fable & des épisodes, avec des caractéres & des sentiments. Le sujet du Poëme, le fond de la narration, ce que le Poëte invente d'abord, c'est ce qu'on nomme la fable; elle ne contient qu'un petit nombre de faits qui se réduisent à un évenement unique, auquel un seul homme a la principale part. Les épisodes qu'on y joint ensuite, sont des circonstances qui embellissent le sujet, & qui luy donnent de la grandeur. Mais la fable & les épisodes ne consistant qu'en une suite d'actions, ressemblent à un corps inanimé, auquel on donne la vie en y adjoûtant des sentiments & des caractéres, comme les causes de ces mêmes actions: & par ces dégrez le sujet du Poëme reçoit la perfection qui luy convient.

Poët. ch. 9. Telle est sans contredit la doctrine d'Aristote; car il dit nettement dans un endroit, que le Poëte doit dresser le plan de la fable, avant que d'épisodier l'action, & de l'étendre par des *Chap. 6.* circonstances; & dans un autre endroit il assûre, que le Poëme n'agit point pour imiter les caractéres, mais qu'il les adjoûte à cause des actions: d'où il conclud avec raison, que la fable est ce qu'il y a de principal dans le Poëme. Mais on en doit tirer encore une autre conséquence également nécessaire; sçavoir, que la moralité ne sçauroit estre essentielle à l'Epopée, sans l'estre à la fable, parce qu'au cas que l'Epopée ne pût se passer de moralité, le Poëte n'inventeroit la fable que pour établir une verité morale, qu'il auroit présente à l'esprit.

Maintenant il n'est pas mal-aisé de montrer, qu'Aristote n'a pas cru que la moralité fût essentielle à la fable, puisqu'il n'y a vû autre chose que *l'imitation d'une action*. C'est icy, Messieurs, une définition reguliére, dans laquelle le Philosophe a voulu marquer précisément ce qui fait l'essence de la fable; il faut adjoûter seulement que cette imitation se fait par la parole, ce

qu'il a cru avec raison qu'on entendroit sans qu'il le dît, surtout ayant prévenu là-dessus dès le commencement de sa Poëtique. L'imitation est le genre, car on peut imiter par la parole tout ce qui existe dans la nature, ou qui est possible; & l'action, qui est la seule chose que la fable imite, est la différence. Or l'imitation de quelqu'action que ce soit, pour estre parfaite, n'a pas plus besoin d'avoir une instruction pour objet quand elle se fait par la parole, que lorsqu'elle se fait avec le pinceau & les couleurs, ou avec le ciseau; & par conséquent cet objet n'y est aucunement essentiel. La question est decidée par là, ce me semble, & si l'on devoit y adjoûter quelque chose, ce ne seroit que pour observer, que le Philosophe a esté si éloigné d'imposer au Pöete l'obligation de s'attacher à une certaine instruction dans la composition de la fable, qu'ayant dressé le plan de deux fables pour laisser des modéles aux Poëtes futurs *, il n'y a pas mis un seul mot qui pût faire songer à la moralité.

* Voyez cy-dessus, pag. 246.

II. Comme cependant le P. le Bossu a conservé dans ce siécle une partie de la réputation qu'il avoit acquise dans le précedent par son Traité du Poëme épique, j'ay apprehendé que la verité ne parût solidement établie, qu'autant que j'aurois détruit le fondement de l'opinion qu'il a introduite. Et ce fondement n'estant autre chose qu'un mauvais sens donné à ces paroles d'Aristote, *Car j'appelle fable la composition des choses,* j'en ay développé le vray sens, & fait voir que le P. le Bossu n'y avoit apperçû son prétendu mêlange de fiction historique & de verité morale, que pour les avoir considérées hors de leur place, sans égard à ce qui précedoit & qui suivoit, & même sans égard à leur signification propre.

De deux maniéres dont on peut faire connoître les choses, la plus sçavante & la plus digne d'un Philosophe, est de remarquer ce qui fait leur essence: aussi est-ce à quoy Aristote s'est attaché d'abord en parlant de la fable. Mais il faut quelque chose de plus quand on se propose de traiter des arts, & si l'on veut se faire entendre, on doit montrer comme au doigt le dehors de chaque chose dont on parle: ce que le même Aristote a si bien compris, que c'est ce qui luy a fait adjoûter à la

définition de la fable, que ce qu'il appelloit de ce nom, c'estoit la composition des choses.

Les choses dont le Philosophe assûre que la fable est la composition, c'est-à-dire, que la fable rassemble, sont les actions, les caractéres & les sentiments: les actions, comme chose principale, & sans quoy il n'y auroit point de narration: les caractéres, pour marquer les qualitez de ceux qui agissent, & les sentiments, pour découvrir leurs pensées. Il venoit de dire que les caractéres & les sentiments sont les causes des actions: premiérement, parce que le Poëte fait agir ses personnages conformément au caractére qu'il leur attribue, louable comme celuy d'Ulysse, ou vicieux en luy-même, comme celuy d'Achille: en second lieu, parce que ce caractére les détermine à penser d'une certaine façon dans les circonstances où le Poëte les met: troisiémement enfin, parce que leurs actions sont des suites de leurs pensées, & des résolutions qu'elles ont produites. Il sépare ensuite la fable, les sentiments & les caractéres, comme trois choses différentes, parce que la fable qui les rassemble ne les a pas d'abord toutes trois: c'est bien assez que le Poëte invente en commençant une action toute nue, s'il est permis de parler ainsi; il n'auroit même que trop à faire, si on l'obligeoit à l'imaginer d'abord avec les circonstances nécessaires pour la rendre grande & intéressante. Il dresse le plan de sa fable, il y adjoûte des circonstances, il rapporte à certains caractéres la conduite de ceux qu'il fait agir, il leur fait tenir des discours convenables à ces caractéres, & aux actions qui en naissent comme les effets de leur cause: tout cela successivement. Et comme chacune de ces choses est assujettie à certaines regles, qui conviennent à l'une sans pouvoir estre appliquées à l'autre, l'Art ne peut se dispenser de les considérer séparément, comme autant de différentes parties de l'action où elles se réunissent. Cet endroit de la Poëtique est très-clair, quoyqu'Aristote ne se soit peut-estre pas exprimé aussi nettement que s'il eût écrit en notre langue: ce qui m'a fait dire, qu'afin de trouver un mélange de fiction & de verité dans la composition des choses dont le Philosophe a parlé, il falloit que le P. le Bossu n'eût

pas fait la moindre attention à ce qui précedoit ou qui suivoit ces paroles.

Et qu'est-ce en effet que ces mots, *la composition des choses*, par lesquels cet Auteur entend un mélange de fiction & de verité? c'est une définition de la fable, si on l'en croit. Mais une même chose est-elle susceptible de deux définitions différentes, & peut-elle avoir deux essences? La nature de la fable est d'imiter une action, Aristote venoit de le dire; le P. le Bossu devoit donc voir que la fable est parfaite, & que rien ne luy manque, quand une action est parfaitement imitée; il devoit donc voir qu'elle n'a pas besoin d'avoir une verité pour objet, puisqu'on imite une action sans avoir un pareil objet, aussi bien qu'en l'ayant. Je crains de m'arrêter trop en une chose si claire; mais je ne puis me dispenser de vous dire, que si l'on ne voit pas sur quoy le P. le Bossu s'est fondé pour assûrer que le mot σύνθεσις dont Aristote s'est servi, & qu'on rend communément par celuy de *composition*, signifioit un mélange; on conçoit encore moins qu'il ait pû s'imaginer, que les *choses* dont la fable est la composition, fussent une fiction & une verité morale, Aristote n'ayant pas dit un seul mot de cette verité dans sa Poëtique, où il a pourtant traité de la fable, & de toutes ses parties, avec assez d'étendue pour ne nous rien laisser à désirer, quand nous l'entendrons bien.

C'est icy la troisiéme chose sur laquelle je dois entrer dans un plus grand détail que je n'ay fait dans le discours précedent. Je ne vous préviendray point, en remarquant le peu d'apparence qu'il y a qu'Aristote ait insinué quelque part une regle, que la définition même de la fable exclud absolument. Quelque idée qu'on ait de luy, on convient du moins qu'il est ferme dans ses principes, qu'il ne s'en écarte jamais, & même qu'il en sçait tirer toutes les conséquences possibles avec une habileté peu commune: c'est le témoignage que luy rendent les personnes les moins favorables à sa doctrine. Je veux bien néantmoins supposer pour un moment, que semblable à tant d'autres Ecrivains, il a pû oublier ce qu'il avoit dit, & charger sa Poëtique de maximes opposées les unes aux autres. C'est dans cet esprit III.

que je vais examiner les passages que le P. le Bossu a alleguez.

Premiérement donc, Aristote ayant écrit que la Poësie est plus philosophique & plus morale que l'Histoire, on pourroit croire en considérant cela séparément, que l'avantage qu'on y accorde à la Poësie consiste en ce qu'elle se propose une instruction, que l'Histoire ne se propose pas. Mais il est aisé de se convaincre que ce n'est pas en cela qu'il consiste, Aristote nous ayant appris luy-même ce qu'il entendoit. « La Poësie, dit-il, » est plus philosophique & plus morale que l'Histoire, parce que » la Poësie dit les choses generales, au lieu que l'Histoire ne dit » que les choses particuliéres. » Et pour s'expliquer, il adjoûte: « Une chose particuliére, c'est ce qu'Alcibiade, par exemple, a » fait; une chose generale, c'est ce qu'un homme d'un certain » caractére doit faire nécessairement ou vraysemblablement. » Vous voyez que c'est comme s'il avoit dit, que la Poësie represente les caractéres plus parfaitement que ne fait l'Histoire. Il n'est point d'homme qui n'ait son caractére propre, c'est-à-dire, qui ne soit né avec une inclination prédominante; mais il n'en est point non plus dont cette inclination regle toûjours la conduite: les préjugez de l'éducation, les égards pour les jugements d'autruy, les loix & les usages des pays où nous vivons, l'impression que certaines maximes ont faite sur nostre esprit, nos passions, nos besoins réels ou imaginaires, tout ce qui nous environne contribue souvent à nous rendre très-différents de nous-mêmes. Or l'Histoire s'attache à décrire fidélement les actions des hommes, & quelquefois les motifs particuliers de leur conduite en certaines conjonctures, sans pénetrer plus avant, de sorte qu'on n'y voit peut-estre pas un seul caractére qui ne se demente jamais: au lieu que la Poësie fait agir les hommes conformément aux caractéres qu'elle attribue à chacun d'eux, & se fait une loy de ne laisser rien voir dans leur conduite qui ne s'allie vraysemblablement avec ces caractéres: loy qui, pour le dire en passant, l'oblige à ne les faire agir que pendant un certain espace de temps, où ces caractéres puissent probablement se soûtenir. Après cela, je ne vois rien d'embarrassant dans le passage dont il est question, Aristote ayant fort

bien expliqué ce que c'est que les choses génerales que dit la Poësie. Ce qu'un homme violent & emporté, mais en même-temps magnanime *, fait vraysemblablement quand on l'irrite, voilà une chose génerale. Ce portrait peut estre instructif, je conviens même qu'il l'est toûjours, quand il est bien fait, & j'adjoûteray si l'on veut, qu'en supposant qu'une personne ignore que c'est une fiction, il fera sur elle une plus forte impression que la pluspart des portraits historiques, parce qu'il est plus exact & plus travaillé. Mais si l'on considére qu'il n'y a point de Poëme qui ne renferme plusieurs portraits avec les mêmes qualitez, on se gardera bien de croire qu'en attribuant à la Poësie la proprieté de dire des choses génerales, Aristote ait voulu insinuer que le Poëme doit avoir pour objet une instruction particuliére, puisque chacun de ses portraits renferme des instructions différentes. Et comment le Poëme auroit-il un pareil objet, ou comment s'occuperoit-il du soin d'établir telle ou telle verité, luy qui a si peu d'égard aux instructions, quoyqu'inséparables de ses portraits, qu'il n'a point d'autre dessein que de plaire en les composant.

* Voyez cy-dessous, de la bonté des Caract.

A cette occasion, Messieurs, je pourrois dire avec un de nos plus illustres prédecesseurs dans cette Compagnie, « que la Poësie, fille du plaisir, comme la Peinture, n'a, comme elle, pour objet que le plaisir même; & que cet objet n'est pas indigne d'elle, parce que le besoin du plaisir n'est pas moins fort, ni moins efficace dans nos ames, que ce qui s'appelle besoin dans une acception moins noble & plus précise de ce mot. » Mais dans un endroit uniquement destiné à développer la doctrine d'Aristote, je ne dois faire attention qu'à ce qu'il a dit, ou que l'on conclud nécessairement des principes qu'il a établis. Je ne dois pas même saisir indifféremment tout ce que l'on pourroit trouver là-dessus dans sa Poëtique, si je veux conserver de l'ordre dans ce discours; il s'agit icy des caractéres, ou, ce qui vient au même, des portraits, c'est à quoy doivent se rapporter présentement mes réflexions. Je soûtiens donc qu'en les composant la Poësie n'a point d'autre vûë que de plaire, & vous conviendrez que c'est la pensée d'Aristote, si vous voulez bien

M. l'Abbé Fraguier, Hist. de l'Acad. des Inscr. tom. 2. pag. 76.

» faire attention à ce que j'en ay déja rapporté; ſçavoir; « que la » Poëſie n'agit pas pour imiter les caractéres, mais qu'elle adjoûte » les caractéres à cauſe des actions ». Si ces paroles ont quelque ſens, il faut que la Poëſie ſe propoſe principalement les actions, & que les caractéres n'y entrent avec les ſentiments, pour ainſi dire, qu'en ſecond: auſſi eſt-ce précisément ce que le Philoſophe » en conclud: « de ſorte, adjoûte-t-il, que les actions, & la fable » qui les comprend, ſont la fin de la Poëſie ». Il veut dire, la fin prochaine ou immédiate. Or la fin éloignée d'un récit d'actions, n'eſt autre que le plaiſir d'entendre conter, auquel les hommes ont toûjours eſté ſi ſenſibles. C'eſt donc auſſi la fin des caractéres, que l'on n'adjoûte qu'à cauſe des actions; car l'acceſſoire n'a point d'autre fin que le principal. C'eſt à dire, qu'en géneral on conte pour plaire, mais qu'un ſimple récit d'actions ne pouvant manquer de languir & d'ennuier, quand il eſt un peu long, quelque bien imaginé qu'il puiſſe eſtre, on eſt obligé pour rendre plus vif, pour ſoûtenir le plaiſir, de donner à ceux que l'on fait agir de ces qualitez qui fixent toûjours l'attention, quand elles ſont bien repréſentées, & de les faire parler pour montrer de la joye, de l'eſpérance, de la crainte, de la douleur, & tous les autres ſentiments qui conviennent aux actions qu'on leur attribue, & aux conjonctures où on les ſuppoſe.

Voyez le chap. 4. de la Poët.

Et n'eſt-ce pas uniquement le même deſſein de plaire qui a inventé les différentes eſpeces de Poëſies? La Tragedie nous plaît en remuant nos paſſions; le Poëme épique, en élevant noſtre ame, & en la tenant dans une admiration continuelle; l'Elegie en nous inſpirant à la vûë des malheurs d'autruy une triſteſſe, qui nous diſpoſe à eſtre moins ſenſibles à nos propres malheurs; la Comedie, en favoriſant le penchant que nous avons tous à rire de ce qu'il y a de ridicule dans nos mœurs; l'Ode enfin, en faiſant ſur nous d'une maniére prompte & inattendue, les différentes impreſſions qui ont beſoin de préparations dans les grands Poëmes. Ce n'eſt pas par tout le même plaiſir: mais nous ſçavons auſſi bon gré au Poëte qui emeut en nous les paſſions triſtes & rêveuſes, qu'à celuy qui nous inſpire la joye, & nous aimons ſur-tout qu'on nous étonne, &

& qu'on nous faſſe ſortir en quelque ſorte hors de nous-mêmes.

Maintenant s'il peut reſter encore quelque doute, ce n'eſt qu'à cauſe de l'ordre qu'Ariſtote preſcrit pour dreſſer le ſujet du Poëme. Car il veut qu'on invente la fable en géneral, & qu'on donne enſuite les noms à ceux qu'on fait agir; or le P. le Boſſu eſt perſuadé que l'obligation de compoſer de cette façon la fable du Poëme, ne ſçauroit venir que de la reſſemblance qu'il doit y avoir par rapport à la moralité entre cette fable & l'apologue, avec laquelle il ne ceſſe de la comparer. Mais faut-il creuſer beaucoup pour découvrir le fondement de la methode que le Philoſophe a propoſée aux Poëtes? Il la leur a propoſée, premiérement, parce qu'il connoiſſoit les bornes de l'eſprit humain, & en ſecond lieu, parce qu'ayant fait attention aux ſujets que l'on choiſiſſoit ordinairement, il avoit remarqué que les grands Poëtes avoient toûjours préferé les évenements hiſtoriques à des faits entiérement controuvez, que ce choix avoit plû, qu'on ne pouvoit preſque pas eſpérer de plaire en faiſant un autre choix, & que ces évenements n'eſtoient pourtant guéres propres, ni pour l'Epopée, ni pour la Tragedie. Je parle des évenements hiſtoriques en géneral, ſans diſtinguer l'hiſtoire fabuleuſe de celle qui porte plus préciſément le nom d'Hiſtoire; à cauſe qu'on peut avoir recours indifféremment à l'une ou à l'autre, & que ni l'une ni l'autre ne fourniſſent des évenements aſſez appropriez à la Poëſie, pour les employer ſans y faire des changements conſidérables. Si le Poëte s'eſtant déterminé d'abord pour tel ou tel évenement hiſtorique, ne le perd pas de vûe pendant quelque temps pour inventer ſon ſujet, il eſt certain qu'il ſe trouvera arrêté à tout moment par les circonſtances de cet évenement qui luy paroîtront contraires à la regularité du Poëme, & qui ne ceſſeront de l'importuner, en ſe préſentant continuellement à luy; il marchera, pour ainſi dire, à tâtons, & ce ſera merveille, ſi à la fin d'un travail opiniâtre il ne rencontre pas une derniére difficulté, qui le force de renoncer à ce qui luy a tant coûté. Combien donc eſt-il plus avantageux de n'avoir d'abord rien que de géneral dans l'eſprit? Il n'y a guéres

de plaisir plus séduisant que celuy de l'invention, & par là on a ce plaisir tout entier ; le Poëte se sent animé à perfectionner ce qu'il a créé ; les évenements de l'histoire fabuleuse ou veritable qui s'y rapportent, viennent se présenter à luy comme d'eux-mêmes, il les regarde comme son bien propre & en dispose à son gré, il y adjoûte ce qui luy est nécessaire, il en écarte ce qui l'incommode : heureuses suites d'une liberté dont Aristote connoissoit le prix. On ne doit pas demander après cela ce que voudroit dire une fable isolée, qui n'auroit aucun rapport à un Héros particulier, qui ne retraceroit aucun fait connu, & qui ne contiendroit aucun évenement merveilleux. En parlant ainsi, on veut faire entendre que la fable ne disant presque rien en cet état, elle ne sçauroit estre ce qu'il y a de principal dans le Poëme, comme Aristote assûre qu'elle est, à moins qu'elle n'ait pour fond une verité morale. Mais Aristote luy-même nous empêche de donner dans cette pensée, lorsqu'il déclare que ce qui fait que la fable est la principale partie, c'est qu'il faut que les actions soient inventées pour donner des qualitez aux personnages que l'on fait agir. J'ay rapporté déja deux fois ses paroles. Ce n'est pas comme plus noble que la fable est principale, c'est comme nécessaire aux autres parties, qui ne sçauroient exister sans elle. Seule elle paroît peu de chose, mais que ne sera-t-elle pas, quand on en aura fait l'application à quelque Héros célebre, qu'on y aura joint toutes les circonstances qui peuvent y entrer naturellement, que l'on aura animé les caractéres de tous ceux qui auront part à l'action, que toutes leurs passions, leurs affections, leurs pensées seront exprimées dans les discours qu'on leur fera tenir. Elle sera pour lors une des plus magnifiques productions de l'esprit humain, & nostre ame ravie n'y desirera sûrement pas une instruction particuliére.

Je devrois terminer icy la premiére Partie de ce discours, si vous n'aviez paru souhaiter que je développasse deux observations que j'ay faites en passant, & qui peuvent paroître paradoxes à des personnes moins éclairées que vous. Car en comparant dans ma premiére dissertation la fable du Poëme épique ou dramatique avec l'Apologue, j'ay dit que celuy-cy n'estoit

ni possible ni vraysemblable; & dans cette Dissertation cy-même en parlant des caractéres, j'y ay supposé nécessaire une sorte de bonté qu'on ne croit pas communément qui y soit requise, car si on représente un homme violent & emporté, j'ay adjoûté qu'il devoit estre en même-temps magnanime. Il n'y a par rapport à l'Apologue, que deux mots à dire.

De l'Apologue.

J'entends par ce mot la sorte de fables où l'on fait parler & agir des animaux, des plantes, &c. pour les distinguer de celles où parlent & agissent des hommes: comme ces deux espéces sont assujetties à différentes regles, on doit leur donner différents noms; or la seconde espéce a singuliérement le nom de Conte. C'est donc uniquement de la premiére que j'ay avancé qu'elle n'est ni possible ni vraysemblable, & cela n'a pas besoin d'estre prouvé; mais quand on voudroit que le nom d'Apologue convînt à tout ce qu'on appelle fable dans l'usage ordinaire, il ne seroit pas moins vray de dire que l'Apologue en géneral, & consideré dans toute son étendue, n'a ni possibilité ni ce qu'on nomme proprement vraysemblance, puisque la possibilité & la vraysemblance proprement dite manquent à une de ses espéces. Car je n'ignore pas qu'on y demande communément une sorte de vraysemblance; on n'y doit pas supposer que le chêne soit plus petit que l'hyssope, ni le gland plus gros que la citrouille; & l'on se moqueroit avec raison d'un Fabuliste qui donneroit au lion la timidité en partage, la douceur au loup, la stupidité au renard, la valeur ou la ferocité à l'agneau. Mais ce n'est pas assez que les Fables ne choquent pas la vraysemblance en certaines choses, pour assûrer qu'elles sont vraysemblables; elles ne le sont pas, puisqu'on y donne aux animaux & aux plantes des vertus & des vices, dont ils n'ont pas même toûjours les dehors. Quand on n'y feroit que prêter la parole à des êtres qui ne l'ont pas, c'en seroit assez: or on ne se contente pas de les faire parler sur ce qu'on suppose qui s'est passé entre eux, on les fait agir quelquefois en conséquence des discours qu'ils se sont tenus les uns aux autres. Et, ce qu'il y a de remarquable, on est si peu attaché à la sorte de vraysemblance que j'y ay reconnue, on l'exige avec si peu de rigueur, qu'on l'y

voit manquer à certain point sans en estre choqué: comme dans la fable où l'on représente le lion faisant une societé de chasse avec trois animaux qui ne se trouvent jamais volontiers en sa compagnie, & qui ne sont ni carnassiers ni chasseurs;

Vacca, & capella, & patiens ovis injuriæ, &c.

De sorte qu'on pourroit dire qu'on n'y demande proprement qu'une autre espéce de vraysemblance, qui consiste, dans la fable du loup & de l'agneau par exemple, en ce qu'on leur fait dire ce que diroient ceux dont ils ne sont que les images. Car il est vray que celle-cy n'y sçauroit jamais manquer, mais il est également vray qu'elle n'appartient pas à la fable considerée seule & dans sa nature; c'est le rapport de la fable avec une chose vraye ou possible, qui luy donne cette vraysemblance: ce qu'on peut rendre d'une autre façon, en disant qu'elle est vraysemblable comme image, sans l'estre en elle-même. Voilà ce que j'avois à dire de l'Apologue: le second éclaircissement sera plus long, parce que je ne sçaurois le donner, qu'en expliquant un passage de la Poëtique d'Aristote qui n'a point encore esté entendu, quoyqu'il y en ait peu qu'il soit plus important de bien entendre.

De la bonté des caractéres.

* Il y a quatre choses, dit le Philosophe, à observer par rapport aux mœurs, dont la premiére & la plus importante est » qu'elles soient bonnes. Il y a des mœurs dans un discours ou » dans une action, lorsque l'un ou l'autre font connoître l'inclina- » tion ou la résolution telle qu'elle est: ce sont de mauvaises » mœurs, si l'inclination est mauvaise; si elle est bonne au con- » traire, ce sont de bonnes mœurs. Et ces sortes de choses se » trouvent dans toutes les conditions, car une femme peut estre » bonne, quoyqu'elles soient communément plustost mauvaises » que bonnes, & un valet peut estre bon, quoyqu'on puisse » dire en géneral qu'ils sont absolument méchants. » Aristote

* *Poët. chap. 15.* Περὶ δὲ τὰ ἤθη τέτταρά ἐστιν ὧν δεῖ στοχάζεσθαι· ἓν μὲν καὶ πρῶτον, ὅπως χρηστὰ ᾖ. ἕξει δὲ ἦθος μὲν, ἐὰν, ὥσπερ ἐλέχθη, ποιῇ φανερὸν ὁ λόγος ἢ ἡ πρᾶξις, προαίρεσίν τινα· φαῦλον μὲν, ἐὰν φαύλη· χρηστὸν δὲ, ἐὰν χρηστή. ἔστι δὲ ἐν ἑκάστῳ γένει· καὶ γὰρ γυνή ἐστι χρηστή, καὶ δοῦλος. καίτοι γε ἴσως τούτων τὸ μὲν χεῖρον, τὸ δὲ ὅλως φαῦλον.

exige ensuite trois autres conditions dans les mœurs, sçavoir, qu'elles soient convenables à la condition, à l'âge, au sexe; que si l'on fait agir des personnages connus, on les représente tels qu'ils sont en effet, ce qu'il exprime en disant que les mœurs doivent estre semblables; enfin qu'elles soient égales, & que si l'on veut représenter un homme inégal dans ses mœurs, on le fasse par-tout également inégal. Il dit encore qu'on peche contre la bonté des mœurs, quand elles ne sont pas nécessaires *, & vous voyez, Messieurs, qu'il n'y a pas ombre de difficulté dans ce qui regarde la convenance, la ressemblance & l'égalité des mœurs, ou des caractéres, mais vous me prévenez sans doute sur ce qu'Aristote a observé de leur bonté; car vous vous rappellez en ce moment ce que vous sçavez si bien de l'estime qu'il avoit conçûe pour les Poëmes d'Homére, où il y a sûrement plus d'un caractére vicieux. Vous vous rappellez encore ce que vous avez lû dans la Poëtique même, & qui se trouve quelques lignes au-dessous de ce que je viens de rapporter, sçavoir, qu'on peut représenter des hommes violents & emportez; & vous en concluez avec beaucoup de raison, qu'il y a peu d'apparence qu'Aristote ait prétendu exiger que tous les caractéres fussent vertueux, quoyqu'il se soit exprimé, qu'il ait raisonné même d'une maniére toute propre à le faire croire.

Les premiers Commentateurs de la Poëtique, moins occupez du soin d'approfondir le sens de leur Auteur, que de composer des discours d'une longueur ennuyeuse sur ce qu'il avoit dit en peu de mots, n'ont rien vû en cet endroit au-delà du sens que les paroles du texte paroissent présenter d'abord : mais on a reconnu depuis, qu'il estoit nécessaire de chercher une bonté qui fût compatible avec des mœurs moralement mauvaises, comme avec des mœurs moralement bonnes, & cette découverte a produit deux explications très-différentes. L'une est de l'aîné des Corneilles, qui a cru que par la bonté dont parloit Aristote, on devoit entendre « le caractére brillant & « élevé d'une habitude vertueuse ou criminelle, selon qu'elle est « propre & convenable à la personne qu'on introduit. » Brillant, élevation qui plaisoient infiniment au grand Corneille, il les

* Ἔστι δὲ παράδειγμα, πονηρίας μὲν ἤθους, τὸ μὴ ἀναγκαῖον.

donnoit à tous les caractéres, & personne ne les leur a donnez mieux que luy; je ne m'étonne pas qu'il se soit aisément persuadé que la chose en quoy il excelloit, avoit esté mise au premier rang, & regardée comme la plus importante de toutes par le premier maître de l'Art. M. Dacier qui vint ensuite, entreprit de desabuser ceux que l'autorité de ce grand Poëte auroit pû seduire; il observa qu'on ne trouve pas toûjours cette élevation dans les caractéres que les anciens Poëtes ont représentez; & après avoir adjoûté qu'elle ne conviendroit pas par tout avec deux autres qualitez requises, sçavoir, avec la ressemblance & la convenance, il decida qu'Aristote avoit voulu dire, que soit qu'on introduisît un personnage moralement vicieux, ou un personnage moralement bon, il falloit toûjours que les caractéres fussent *bien marquez*. Ce qui, à dire le vray, m'a extrêmement surpris, car son explication a précisément le même défaut que celle du grand Corneille, qu'il attaque d'ailleurs assez mal, je veux dire qu'elles sont l'une & l'autre également opposées à la signification propre des termes employez par Aristote. En effet, personne n'ignore que le mot χρηστὸς ne se dit jamais que de ce qui est bon d'une bonté morale, & si l'on doutoit qu'Aristote l'eût employé en ce sens, on n'avoit qu'à continuer à lire, car il est certain qu'il ne parle que de qualitez morales, lorsque voulant expliquer ce qu'il entendoit par de bonnes moeurs, il adjoûte que les moeurs qu'on met dans une action sont mauvaises si l'inclination est mauvaise, φαῦλον μὲν, ἐὰν φαύλη, au lieu que si la résolution est bonne, les moeurs le sont aussi, χρηστὸν δὲ, ἐὰν χρηστή. Il est également certain que la méchanceté que le Philosophe impute aux valets, τὸ δὲ ὅλως φαῦλον, est une méchanceté morale; d'où l'on conclud nécessairement que la bonté qu'il luy oppose est du même genre. L'explication de M. Dacier a d'ailleurs un défaut qui luy est propre; car vous avez vû que la quatriéme regle qu'Aristote prescrit par rapport aux moeurs, est qu'elles soient égales, c'est-à-dire, que chaque personnage doit estre jusqu'à la fin ce qu'il a paru d'abord, sans se dementir jamais. Or ce n'est qu'en conservant par tout cette égalité des caractéres qu'on les

marque bien, ce qui montre que des moeurs bien marquées & des moeurs égales ne sont qu'une seule & même chose. De sorte qu'il ne tient pas à M. Dacier qu'on ne croye qu'Aristote a fait si peu d'attention à ce qu'il écrivoit, & qu'il s'est si peu entendu luy-même, qu'il n'a donné que trois regles pour les moeurs, quoyqu'il s'imaginât en donner quatre fort différentes.

Mais comment peut-il estre question en cet endroit d'une bonté morale? Disons mieux, comment Aristote a-t-il prétendu que la bonté morale estoit ce qu'il y avoit de plus essentiel dans les moeurs, & comment a-t-il voulu qu'elle se trouvât dans tous les caractéres, luy qui approuvoit qu'on en représentât de vicieux? C'est-là ce qui a paru difficile, & qui ne l'est point, car le Philosophe a voulu faire entendre une chose qu'on ne sçauroit trop recommender aux Poëtes, & qu'il seroit infiniment à souhaiter que les nostres eûssent toûjours devant les yeux, mais que quelques-uns d'eux paroissent avoir ignorée entiérement; c'est à sçavoir, qu'en représentant quelque caractére que ce soit, on doit principalement s'attacher à y mettre toute la bonté dont ce caractére peut estre accompagné. En attribuant la colére à un de vos personnages, ne luy faites commettre d'actions blâmables, qu'autant que la colére devra les produire vraysemblablement de la part d'une personne qui a de la grandeur d'ame & les vertus humaines, & n'allez pas luy prêter des vices odieux, comme la trahison, ou des sentiments détestables, comme le blasphême. On peut estre emporté, sans estre ni traître ni impie; ce ne sont pas des affections naturelles de l'ame, mais de funestes suites de son extrême dépravation. Que l'homme violent que vous ferez agir soit donc fidéle ami, & ennemi génereux; qu'il respecte les Dieux, & qu'en un mot il ait toutes les vertus qui peuvent embellir le portrait que vous vous estes proposé d'en faire. Tout de même si vous imitez les actions d'une femme, gardez-vous de luy attribuer les vices ordinaires aux personnes de son sexe: quelque communs que l'on suppose ces vices, toutes les femmes ne les ont pas: exemptez-en celle que vous dépeignez, & à l'exception de ce qui convient à son caractére, qu'elle ne fasse rien voir en elle que

de grand & de louable. Usez-en de même à l'égard des valets; n'en faites point des ennemis de leurs maîtres, quoyqu'ils le soient presque tous, donnez-leur au contraire de l'affection pour eux, de la fidélité, & la plus scrupuleuse attention dans l'exécution de leurs ordres. Ils ne doivent égaler ceux qu'ils servent, ni par la grandeur des actions, ni par la noblesse des sentiments, cela ne convient pas à leur état, mais ils ne doivent pas non plus montrer de bassesse, & leurs actions doivent les élever au-dessus des personnes de leur condition, autant que les actions des Héros les élevent au-dessus des autres hommes. Voilà ce qu'Aristote a voulu dire, & ce qu'il insinue encore, quand il adjoûte, qu'on pecheroit contre la bonté des mœurs, si l'on y faisoit entrer quelque chose qui ne fût pas nécessaire: ἔστι δὲ παράδειγμα, πονηρίας μὲν ἤθους, τὸ μὴ ἀναγκαῖον. Ce que M. Dacier a écrit là-dessus n'est qu'un tissu de meprises, qui aboutissent à une maxime également fausse, & propre, si on l'adoptoit, à gâter un Poëme épique ou dramatique; car il s'est imaginé que la nécessité requise dans les caractéres consiste à les représenter de telle sorte, que l'on prévoye les résolutions que prendront les personnages à qui on les attribue. Mais il est temps de revenir à mon sujet.

SECONDE PARTIE.

Prouver qu'Aristote n'a point imposé au Poëte l'obligation d'inventer le sujet de son Poëme pour établir une verité morale, c'est prouver en quelque sorte qu'Homére n'a pas eu dessein d'établir de pareilles veritez par la composition de l'Iliade & de l'Odyssée. Ce Poëte estoit trop habile, pour insinuer d'une maniére obscure ou équivoque des maximes qu'il auroit eu toûjours présentes à l'esprit; & le Philosophe qui a regardé ses Ouvrages comme les modéles du Poëme épique, estoit en même-temps trop éclairé pour n'y pas découvrir ce qui s'y trouveroit marqué nettement, & trop attaché à ce qu'il y avoit de plus parfait, pour dispenser les Poëtes futurs d'une loy qu'Homére se seroit imposée, & qui donneroit sans contredit un objet plus noble à l'Epopée. Ainsi l'on pourroit satisfaire en

deux

deux mots les partisans de la moralité, par rapport à Homére; il n'y auroit qu'à raisonner sur un principe certain, comme ils ont fait sur une supposition fausse. Vous avez cherché, leur diroit-on, les regles de l'Epopée dans la Poëtique d'Aristote, & parce que vous avez cru y découvrir que le Poëte devoit avoir une certaine verité en vûe dans la composition de son Poëme, vous vous estes appliquez à déterrer cette verité dans l'Iliade. Il seroit étonnant qu'avec cette prévention vous ne l'y eussiez pas trouvée: quoy de plus naturel en voyant les tristes effets d'une mesintelligence entre deux Princes Grecs, que de s'imaginer qu'Homére les a décrits pour faire comprendre aux Grecs combien il leur importoit de demeurer unis, afin de pouvoir repousser les ennemis de la Nation. Cette découverte estoit trop séduisante pour songer à l'approfondir; vous l'avez saisie avec empressement, & dans la disposition où vous estiez, si quelqu'un estoit venu vous prouver qu'il y a pourtant dans l'action de l'Iliade quelques particularitez qui ne permettent pas d'attribuer une pareille vûe au Poëte, vous auriez répondu que s'il ne l'a pas eûe, du moins il a dû l'avoir. Voilà où vous a conduits l'autorité d'Aristote. Maintenant la même autorité doit faire sur vous une impression toute opposée, & comme vous avez cru qu'il devoit y avoir une moralité dans l'Iliade, parce que vous vous imaginiez qu'Aristote y en avoit vû une, vous devez croire qu'elle n'y est pas, puisqu'Aristote ne l'y a pas vûe.

Ces réflexions devroient suffire pour les personnes qui font profession de demeurer attachez à la doctrine de ce Philosophe: mais ce seroit trop peu pour les autres, qui font peut-estre le plus grand nombre. Aussi n'ay-je obmis aucune des preuves que l'action même de l'Iliade me pouvoit fournir, pour faire voir qu'elle n'a pas esté composée dans la vûe d'insinuer une verité plustost qu'une autre; & voicy l'ordre que j'ay suivi. J'ay observé d'abord, qu'on ne pouvoit raisonnablement douter que les Poëmes d'Homére ne fussent très-instructifs. J'ay dressé ensuite le plan de l'Iliade sur le modéle de celuy de l'Odyssée, qu'Aristote nous a laissé dans sa Poëtique; & j'ay fait voir que

la moralité qui auroit dû servir de fond à ce plan, si on en croyoit le P. le Bossu, ne s'y trouve que de la maniére du monde la moins nette, & la plus équivoque. Tout cela est suivi d'une exposition plus ou moins détaillée des différentes instructions que l'on decouvre dans l'Iliade; la pluspart ont à peu-près la même étendue que l'action du Poëme, il y en a d'autres qui finissent avant cette action, & une autre qui n'y paroît que fort tard, mais qui nous occupe tellement jusqu'à la fin, qu'elle ne nous permet presque pas de penser à autre chose. Les réflexions qu'elles ont fait naître sont très-simples, elles sont toutes fondées sur la nature de l'Epopée, & sur nos dispositions ordinaires. Ces réflexions m'ont enfin conduit à insinuer, que le Poëme épique n'estoit nullement propre à produire l'effet, pour lequel on veut qu'Homére ait composé l'Iliade.

I. Je ne répeteray point icy le plan de ce Poëme, que vous avez vû dans la Dissertation précedente; si l'on est surpris d'y voir jouer un rolle à Jupiter, l'étonnement cesse quand on fait attention à la religion d'Homére & des Grecs pour qui il composoit. Ce n'est point un rolle épisodique, il fait partie du premier plan, de la fable telle qu'Homére l'a imaginée d'abord; & pour le faire voir, il suffit d'observer, combien la part que Jupiter prend à la querelle d'Achille & d'Agamemnon influë sur les plus grands évenements, je veux dire, sur les malheurs dont les Grecs sont près d'estre accablez. Elle y influe tellement, que sans cela il n'arriveroit rien de ce qui arrive. Les victoires des Troyens ne sont-elles pas en effet des suites nécessaires du songe trompeur que Jupiter a envoyé à Agamemnon, des avis qu'il a fait donner à Hector, & de la crainte que ses menaces ont inspirée aux Dieux protecteurs des Grecs, qui sont contraints d'abandonner une Nation chérie au fort de ses disgraces! Ce Dieu, dont le pouvoir est absolu par rapport à un certain ordre d'évenements, mais que l'on peut surprendre, se laisse tromper par Junon: Neptune vient aussi-tost se joindre aux Grecs, & la victoire se range du côté de ceux que l'on voyoit fuir un moment auparavant; mais le reveil de Jupiter va remettre les choses au premier état: il fait donner ordre à Neptune

de se retirer, il envoye Apollon au secours d'Hector, & ce Dieu présentant aux Grecs une égide, les met en fuite.

Il est aisé de voir après cela quel jugement l'on doit porter d'un plan, tel que celuy du P. le Bossu, & s'il y en a quelque autre semblable, où le rolle de Jupiter est entiérement oublié. Ce n'est pas seulement un plan imparfait, il faut dire qu'il est absolument faux, parce qu'en supprimant ce rolle, on fait croire aux personnes qui n'ont pas étudié l'Iliade avec assez d'attention, qu'Homére a eu des vûes qui ne peuvent s'ajuster au véritable plan de ce Poëme. Jupiter prend part au ressentiment d'Achille, parce que ce Héros a esté offensé par Agamemnon : ce n'est donc pas la mesintelligence des deux Princes, mais l'injustice que l'un d'eux a commise envers l'autre, qui est la premiére cause & la source de tous les malheurs des Grecs.

Vous pourriez, Messieurs, me reprocher icy la facilité avec laquelle j'ay accordé, que l'on voyoit en quelque sorte la moralité de la mesintelligence dans l'Iliade, si je n'y avois esté engagé par des motifs assez forts. Cette matiere estoit trop vaste pour une seule Dissertation, & il est des choses sur lesquelles il faut laisser croire qu'on pense comme les autres, quand on ne peut rendre raison de ce que l'on pense, sans s'écarter de ce qu'on s'est principalement proposé d'établir. Ce qui a trompé le P. le Bossu, & tant d'autres après luy, c'est qu'il n'a consideré dans l'Iliade que ce qui peut nous paroître vraysemblable, au lieu qu'il devoit se mettre dans la situation d'un Grec qui auroit vécu du temps d'Homére, & qui auroit eu les mêmes idées de la divinité que le commun des Grecs en avoit alors, & même long-temps après. Il est vray que s'il se trouvoit quelqu'un aujourd'huy qui fist agir & parler les Dieux dans un Poëme, tout ce qu'il feroit en ce genre passeroit pour des fictions adjoûtées au plan de la fable, capables d'amuser quelques lecteurs, & peut-estre d'en choquer d'autres : mais pourquoy en aurions-nous cette idée? Parce que nous sçavons que ce sont toutes choses controuvées, impossibles & déraisonnables. Il n'en estoit pas de même au temps d'Homére; les actions des Dieux pouvoient entrer dans le plan de la fable comme les actions des hommes,

parce que les unes & les autres paroissoient également vraysemblables: tout ce qu'il pouvoit y avoir de différence entre elles, consistoit en ce que la religion même disposoit les Grecs à recevoir avec une admiration respectueuse ce qu'on attribuoit aux objets de leur culte.

Il est vray qu'il s'est trouvé parmi les payens mêmes des écrivains, qui ont voulu insinuer que toutes ces fictions estoient allégoriques. Platon n'auroit pas esté fâché qu'on le crût de quelques-unes, qu'il permettoit aux personnes sages de conserver; il s'est même attaché dans le Cratyle, & ailleurs, à montrer par des exemples comment on devoit entendre une partie de ce que l'on disoit des Dieux. Je dis plus, il me paroît évident qu'Homére estoit pleinement convaincu de la fausseté des actions qu'il leur a prêtées, & je ne doute pas qu'il ne pensât d'eux comme Hésiode, avec qui il est presque toûjours d'accord, & qui n'a pas composé la Théogonie uniquement pour avoir le plaisir de débiter des fables, mais pour transmettre à la posterité sous ces emblemes l'Histoire de la Religion des Grecs, & de ce qui s'estoit passé anciennement de plus remarquable parmi eux. C'est ce que j'espére montrer un jour: mais on n'en peut rien conclure avec la moindre apparence de raison contre ce que j'ay avancé dans ce discours. Car ce n'est pas pour un petit nombre de philosophes ou de personnes éclairées comme luy, qu'Homére a composé ses Poëmes, c'est pour tous les hommes de sa Nation; gens capables d'en sentir les beautez, il ne falloit pour cela qu'un goût naturel, mais qui ne devoient pas s'aviser d'y rien chercher au-delà de ce que disoit le Poëte. Et qu'est-ce qui pouvoit les engager à l'y chercher? Des Dieux capables d'aimer des femmes mortelles, & de commettre des adultéres, pouvoient bien sans doute avoir toutes nos vertus & tous nos vices; & dès qu'on leur avoit attribué quelqu'une de nos passions, sans que la vraysemblance en parût choquée, on ne couroit aucun risque à leur attribuer toutes les autres. Aussi Aristote mettoit-il toutes ces fictions, qu'il regardoit comme impossibles, au nombre des choses qu'un Poëte, quelques lumiéres qu'il eût, pouvoit employer comme vraysemblables, à cause

Liv. 2. de la Repub.

qu'elles passoient pour telles, & que c'estoit ce que l'opinion commune publioit des Dieux. J'ay déja rapporté ce qu'il a dit là-dessus.

Mais si Homére n'a pas eu en vûe la moralité de la mesintelligence, est-ce à dire qu'il ne s'en est proposé aucune? C'est ce que je n'ay eu garde de prétendre, & si j'ay soutenu qu'il ne s'en estoit point proposé, ce n'est qu'après avoir fait mes réflexions sur une autre moralité qui paroît mieux convenir à l'action du Poëme, & à laquelle Homére n'a pourtant pas songé davantage qu'à la premiére. La colére d'Achille causée par l'injustice d'Agamemnon, estant la premiére chose que le Poëte met sous nos yeux, & les malheurs des Grecs dont il nous occupe si long-temps, estant des suites de cette injustice, parce que Jupiter prend part au ressentiment du Prince offensé; s'il estoit vray qu'Homére eût composé l'Iliade pour nous instruire, il faudroit qu'il eût voulu nous faire comprendre que l'injustice attire sur nous une infinité de malheurs, ou, ce qui revient au même, que le Maître des Dieux prend en main la vengeance de ceux qui ont souffert quelqu'injustice. Cette moralité paroît propre à faire sur nous une très-forte impression. Nous sommes touchez de ce que nous voyons arriver à autruy, à proportion de l'intérest que nous y pouvons prendre, c'est une suite naturelle de l'amour que nous nous portons: ainsi nous verrions avec assez d'indifférence le demêlé de deux Princes que le Poëte ne nous a point encore fait connoître, s'il ne s'y trouvoit des circonstances que nous pûssions rapporter à nous-mêmes; mais quand il s'y en trouve, elles ébranlent nostre ame: & la plus capable de produire cet effet, est l'injustice que l'un commet envers l'autre. La vûe d'un homme offensé nous émeut, en nous faisant craindre le même malheur pour nous, & rien n'égale la satisfaction que nous avons bientost après, en le voyant vengé. Il est donc vray que cette maxime convient aux évenements que j'ay dit, & que ce seroit celle qu'Homére auroit voulu établir, s'il avoit pensé à en établir quelqu'une, & à composer un Poëme pour cela: mais combien s'en faut-il qu'on ne puisse luy attribuer cette pensée. Il est certain qu'il ne l'a point II.

eue, premiérement, parce que la moralité dont il s'agit ne peut s'appliquer à l'action entiere, & ne convient qu'au commencement. Une instruction qui serviroit de fond à la fable, & qui en seroit l'objet, auroit la même étendue que la fable: ces deux choses marchent d'un pas égal dans l'Apologue, elles y commencent & y finissent en même temps; il en seroit de même dans la fable épique, si on la composoit pour une moralité. Il est certain d'ailleurs que le Poëte n'a point eu cette pensée, parce que ce n'est pas la réparation de l'injustice qui met fin aux malheurs que l'injustice a causez. Agamemnon a beau faire porter des paroles à Achille, & luy offrir de magnifiques présents, les Grecs n'en sont pas moins accablez de disgraces, & Jupiter est pour Achille opiniâtre dans sa colére, ce qu'il estoit pour le même Achille justement offensé. Bien davantage, ce Dieu n'a aucune part au changement des affaires, Achille avoit eu besoin de luy pour se venger d'Agamemnon, mais sa valeur & la force de son bras luy suffisent pour venger la mort de son ami, & pour priver les ennemis de sa Nation de leur plus ferme appuy. La réconciliation se fait, sans qu'aucun Dieu y prenne part, elle précede même la réparation de l'injure; & ce n'est qu'après que le Prince offensé a déclaré dans l'assemblée des Grecs qu'il alloit combattre pour la cause commune, qu'Ulysse luy fait donner une satisfaction à laquelle il ne songeoit plus.

Mais s'il est évident qu'Homére n'a voulu représenter dans l'Iliade, ni les funestes suites de la mesintelligence, comme on l'a cru long-temps sur un faux exposé du plan de ce Poëme, ni les malheurs dont l'injustice est suivie, comme le véritable plan du même Poëme semble obliger d'abord à le croire; qui ne voit qu'on perdroit le temps à chercher une autre verité morale qui en eût pû estre l'objet? Il s'y en présente plusieurs, mais ou elles sont marquées trop foiblement, ou elles naissent des circonstances plustost que de la fable, ou, comme la moralité de l'injustice, elles ne peuvent s'appliquer qu'à une partie de la même fable, ou bien enfin ce sont moins des instructions singuliéres que des tableaux qui renferment différentes instructions. Il n'y en a point à laquelle il ne manque une ou plusieurs des qualitez

requises pour estre regardée comme l'objet du Poëme. Livrons-nous donc, si nous voulons, au plaisir de les retrouver, mais n'allons pas nous imaginer qu'elles sont partie des vûes du Poëte, comme s'il ne suffisoit pas pour l'intérest de sa gloire que chacune d'elles fût l'effet de son habileté à disposer les évenements, & à représenter les caractéres.

Car c'est en cela principalement que consiste le mérite d'Homére. Si la Critique peut trouver beaucoup de choses à reprendre dans son Iliade, du moins rien n'est-il plus magnifique que la suite des évenements dont il a formé son action, & que ce concours de Héros se ressemblants tous par l'amour de la gloire, & tous différents les uns des autres par leurs qualitez personnelles: c'est par-là qu'il est Poëte & le plus grand des Poëtes. Mais cette varieté même d'évenements & de caractéres, doit nous faire comprendre qu'Homére n'a pû se proposer d'établir une verité particuliére. Il en résulte sans contredit une foule d'instructions différentes, qui doivent, ou du moins qui peuvent toutes faire une impression d'autant plus vive, que les évenements sont mieux décrits, & les caractéres mieux représentez. Ainsi le Poëte n'a pû raisonnablement espérer qu'il y en auroit une qui frapperoit plus que les autres, à laquelle seule on s'arrêteroit; & pour parler avec franchise, c'est le venger, que de faire voir qu'il n'a pas eu les vûes qu'on luy a prétées.

En effet, on peut bien composer quelques chants comme pour produire un effet sur nostre cœur, sans compter beaucoup sur le succès: mais est-il un homme qui voulût s'engager dans un aussi penible travail que celuy de composer un Poëme de l'étendue de l'Iliade, s'il n'espéroit pas de réussir; & s'il s'en trouvoit un qui formât une pareille entreprise, que penseroit-on de luy, en luy voyant employer un moyen propre à rendre vingt autres veritez plus touchantes, que celle qu'il auroit dessein d'insinuer? C'est-là pourtant ce qu'on prétend qu'Homére a fait, quand on suppose qu'il a voulu établir *que la bonne intelligence fait réussir les grandes entreprises, & que la mesintelligence les fait échouer.* Car en accordant aux partisans de cette moralité plus qu'ils ne peuvent demander, passons leur qu'à la vûe du différend qui III.

s'éleve entre les deux Princes, on est principalement émû de la résolution que l'un d'eux prend de ne plus combattre pour la cause commune. Adjoûtons, s'ils le veulent, que cette émotion sera assez forte pour se soûtenir au milieu de ce détail d'hommes & de vaisseaux, que la querelle de Ménelas a mis en mouvement : détail infiniment amusant pour les Grecs, quoyqu'il ne puisse l'estre pour nous. Et pour porter la complaisance jusqu'à l'excès, disons encore que si les premiers desavantages des Grecs après la retraite d'Achille, nous donnent une grande idée de ce Prince, auquel la fortune & la gloire de tant de peuples semblent attachées, ou s'ils nous font penser aux suites de l'injustice, nous sommes cependant moins frappez de tout cela, que des suites de la mesintelligence. Que d'images vont aussitôt après nous faire détourner la vûë de dessus cet objet ! Nous ne penserons guéres aux suites de l'absence d'Achille, quand nous aurons une fois apperçû ce magnifique tableau du pouvoir souverain, dont j'ay donné comme une esquisse dans ma premiére dissertation. Et quand nous verrons la dureté infléxible de ce Héros, ne sera-ce pas d'elle uniquement que nous serons frappez ? J'ose dire que nous serions inhumains, si elle ne faisoit pas sur nous la plus forte impression. Tout ce qui arrive ensuite ne sert qu'à entretenir & qu'à fortifier les sentiments qu'elle a fait naître, & nous devons concevoir d'autant plus d'aversion d'une conduite semblable à celle d'Achille, qu'elle produit de plus tristes effets. Les Grecs sont près d'estre accablez : Patrocle retenu jusques-là par les égards qu'il devoit à son maître, ne peut plus cacher sa douleur, elle luy fait verser des larmes ; Achille ne sçauroit le voir sans émotion : nostre ame n'est-elle pas ravie en cet endroit, & vit-on jamais la force de l'amitié décrite d'une maniére plus touchante ? Vous sçavez, Messieurs, ce que le Poëte fait faire à son Héros, & les aventures de Patrocle, ausquelles il nous a fait prendre tant d'interest, sont présentes à vostre esprit. Sa mort produit les plus grands changements, & l'on diroit qu'Homére a souhaité qu'on la regardât comme un de ces dévouements pour la patrie, dont on trouve quelques exemples dans l'Antiquité, & dont les suites nous paroissent

surprenantes.

ſurprenantes. Achille ſe réconcilie avec Agamemnon, il fait un horrible carnage des ennemis, Hector, leur plus puiſſant appuy, tombe ſous ſes coups. Ce ſeroit icy qu'il faudroit voir les heureux effets de la bonne intelligence; mais que ce tableau, en le ſuppoſant exact, eſt éloigné de celuy à côté duquel on devroit le regarder! Tant de choſes ſont venues coup ſur coup nous detourner de l'attention aux effets de la meſintelligence, qu'à peine nous ſouvient-il d'y avoir penſé. Sans ce contraſte néantmoins nous n'admirerons en cet endroit que ce qui y eſt vrayment admirable, & qui eſt marqué avec les traits les plus forts, je veux dire, la valeur extraordinaire d'Achille; il eſt luy ſeul une Armée entiére, & tous ces Héros Grecs dont les actions nous ont cauſé tant d'étonnement, ne ſont que les ſpectateurs de ſes combats, ou pour mieux dire, de ſes victoires. Que s'il nous eſt permis d'eſtre frappez en même temps de quelqu'autre choſe, c'eſt de l'attachement du Héros à la mémoire de ſon ami, dont il ne ceſſe de parler, & pour lequel, ſe ſurpaſſant en quelque ſorte luy-même, il fait en un jour plus de prodiges qu'il n'en a fait en neuf années de guerre. Cet attachement eſt ce qui nous occupe enſuite tout entiers; c'eſt pour honorer les manes de Patrocle, & pour luy donner en quelque ſorte l'immortalité, qu'il fait célebrer des Jeux aux Princes Grecs. Enfin nous ne ſçaurions guéres eſtre ſenſibles à ce que le Poëte adjoûte par rapport au corps d'Hector, ce ſont des uſages trop éloignez des noſtres: mais l'action auroit mal fini pour les Grecs, s'ils avoient vû refuſer les honneurs de la ſépulture à un homme tel qu'Hector; & pour les ſatisfaire pleinement, il falloit que le Héros victorieux reçût une récompenſe utile de ſa valeur. Cette ſatisfaction eſtoit pour eux le dernier effet du Poëme, & à quoy l'on ne peut douter qu'ils ne s'arrêtaſſent.

C'eſt ainſi qu'en liſant l'Iliade, on reçoit, comme j'ay dit, une foule d'impreſſions différentes, qui ſe ſuccedent les unes aux autres. S'il y en a quelques-unes de moins fortes, on doit l'attribuer à l'une de ces deux cauſes. Ou le tableau que le Poëte nous préſente eſt compoſé de pluſieurs parties, qui bien que liées

ensemble d'une certaine manière, ne se montrent pas en même temps : ou nous avons en nous des dispositions qui nous éloignent de penser aux veritez que le tableau devroit nous faire appercevoir. Il seroit étonnant que dans cette admiration continuelle où nous tient le Poëte par une suite d'excellents tableaux qu'il ne cesse de mettre sous nos yeux, nous ne fussions pas moins frappez de ceux qu'il ne nous laisse voir que par parties, que des autres sur lesquels nostre attention n'est point interrompue, & que nous voyons d'abord tout entiers. D'ailleurs il est constant que nos passions nous aveuglent sur les veritez qui y sont opposées, il faut beaucoup d'art pour nous tourner vers elles, & nous obliger à les envisager : mais de tous les moyens ausquels on pourroit avoir recours, il n'y en a point de plus foible, & dont on doive attendre moins de succès, que de mêler & de confondre, pour ainsi dire, ces veritez avec beaucoup d'autres, qui seront toutes par elles-mêmes également capables de nous émouvoir. Ce qui montre que quand la moralité de la mesintelligence seroit moins équivoque, on ne devroit pas se presser de croire qu'Homére se la soit proposée.

En effet, il est vray que les Grecs estoient divisez de son temps : les Doriens avoient chassé les Achéens, & les Achéens s'estant partagez en deux corps, il y en avoit un qui avoit chassé les Ioniens à son tour. Ce n'avoit plus esté ensuite que trouble & que confusion, une partie des Grecs avoient esté contraints d'aller s'établir au-delà des mers, & les animositez que ces révolutions avoient produites ne pouvoient pas encore estre éteintes. Mais doit-on croire qu'Homére a ignoré la nature des passions, jusqu'à s'imaginer qu'il pourroit détruire des haines si invéterées, si justes même de la part de ceux qui avoient esté chassez de leur patrie, par un Poëme où il joindroit le récit d'une mesintelligence entre deux Princes, je dis le récit exact, avec une infinité d'évenements & de caractéres qui étonneroient ses lecteurs, & feroient sur eux plusieurs impressions toutes différentes ? Je soutiens qu'on ne peut luy imputer un projet si mal concerté, & s'il falloit opposer conjecture à conjecture, j'aimerois encore mieux dire qu'il voulut au contraire animer les Grecs les uns

contre les autres; car il vivoit au milieu d'hommes qui descendoient des Héros dont il a chanté les exploits, & que leur insinue-t-il? Les choses du monde les plus propres à leur inspirer le desir de retourner en Europe; car il leur dit, que ceux dont ils tiroient leur origine, regnoient peu de temps auparavant dans un beau pays, que les Athéniens avoient combattu avec eux contre les Troyens, & que ces Héros avoient eu pour ancêtres des hommes illustres, & singuliérement protegez des Dieux. Or ce beau pays qu'il décrit avec tant de soin, les Doriens l'avoient envahi, & ils avoient pour ennemis les Athéniens, avec lesquels tout ce qu'il y avoit d'Achéens & d'Ioniens conservoient toûjours de grandes liaisons. On pourroit donc soupçonner que le dessein du Poëte fut de ranimer le courage des Grecs établis en Asie, & de les porter à se confédérer avec les Athéniens & les autres Grecs d'Europe, pour entreprendre la conquête du Péloponnese, comme leurs peres avoient entrepris celle de Troye. Beaucoup de choses contribueroient à fortifier ce soupçon; car ces Doriens qui occupoient alors le pays dont je parle, Homére ne leur donne aucune part dans la guerre de Troye, il ne fait même aucune mention d'eux que dans un endroit de l'Odyssée, pour observer qu'ils estoient du nombre des étrangers qui s'estoient emparez d'une partie de l'Isle de Crete: & s'il nomme trois descendants d'Hercule dans le nombre des Chefs de l'armée qui combattit sous les ordres d'Agamemnon, sçavoir, Tlepoleme, Phidippe & Antiphus, ce n'est que pour faire mourir le premier de la main de Sarpedon, & laisser les deux autres dans l'obscurité. Mais quoyqu'un pareil projet ne fût pas indigne d'un aussi grand génie qu'Homére, & qu'il ne se trouve rien dans l'Iliade qui n'y puisse convenir, je n'ay garde d'assûrer que le Poëme ait esté composé dans cette vûe, rien n'estant plus difficile que de pénetrer dans la pensée de l'Auteur d'un pareil Ouvrage, & je ne donne tout cecy que comme une conjecture, que sa nouveauté même est capable de rendre suspecte, quoyqu'elle soit infiniment plus vraysemblable que beaucoup d'autres.

Liv. 9. Vers 177.

Iliad. liv. 5.

TROISIE'ME PARTIE.

Je viens présentement à examiner ce que j'ay dit pour faire voir, qu'il n'y avoit point de raison qui pût obliger un Poëte à se proposer une verité morale pour objet de son Poëme. J'en ay donné ces deux preuves : que l'idée d'une moralité comme objet n'est pas renfermée dans l'idée de l'Epopée, & qu'on ne peut imposer au Poëte une loy, qu'il est impossible de mettre en pratique.

I. Je voudrois, Messieurs, vous épargner de nouveaux détails; mais ils sont nécessaires pour mettre dans tout son jour la preuve que j'ay tirée de la nature de l'Epopée. Comme je n'ay consideré dans son action que l'unité, la grandeur & la vraysemblance, sans y adjoûter autre chose que l'harmonie, c'est-à-dire, la versification dont je pouvois ne rien dire ; l'idée que j'en ay donnée ne sçauroit paroître bien exacte aux personnes accoûtumées à y joindre quelques autres idées. Il faut, diront-ils, qu'un seul homme ait la principale part aux évenements ; il y a d'ailleurs une maniére de disposer le récit de ces évenements qui est tellement nécessaire, que sans cela il n'y auroit point de Poëme épique.

Je leur accorderay volontiers tout cela : j'adjoûteray même que la narration ne doit pas estre une narration simple, & qu'il est absolument requis qu'elle se fasse en partie par voye d'imitation, pour me servir des expressions de Platon. Une narration simple est celle où l'Ecrivain ne se cache jamais, & parle toûjours en son propre nom : elle ne convient pas au Poëme épique, où le Poëte ne doit pas seulement faire des récits, mais comme sur la Scene, introduire ses personnages, afin de les faire parler eux-mêmes ; & par là ce Poëme n'est pas moins distingué du Poëme dramatique & de l'Histoire, que par l'arrangement des évenements. Mais qui ne voit que l'unité de Héros, ou pour parler plus juste, de l'interest de ce Héros, est comprise dans l'unité de l'action ; & qu'à l'égard de la disposition, & de tout le reste qui appartient à la narration, ce sont choses que l'on considére séparement de l'action, qui n'en reçoit pas son estre,

Liv. 3. de la Repub.

mais seulement une forme dont elle peut si bien se passer, qu'on la luy donne différente selon l'usage qu'on en veut faire.

Il ne s'agit nullement dans la question présente de ce qui peut estre nécessaire à la perfection du Poëme épique, sa fable est la seule chose qui demande nostre attention : & si nous voulons en parler avec cette précision qui fait le mérite des Ouvrages où l'on traite des Arts, nous devons la dégager de tout ce qui est étranger à son essence, & sans quoy elle peut subsister. Les qualitez qu'elle a reçûes après qu'on l'a mise en œuvre nous sont indifférentes maintenant, nous ne nous arrêtons qu'à celles dont elle a besoin pour estre employée. Or il n'y en a point d'autres que l'unité, la grandeur & la vraysemblance. J'ay donc eu raison de dire que l'idée d'une moralité n'est point renfermée dans celle de l'Epopée, puisque l'on peut imaginer une action grande & vraysemblable, sans se proposer d'établir telle ou telle verité morale. Après tout, le mêlange & la confusion de ce qui ne regarde que la narration avec ce qui est propre à la fable, n'apporteroit icy aucun changement : que l'action soit disposée d'une façon plustost que d'une autre, & que le Poëte puisse parler toûjours, ou qu'il soit obligé de faire parler ses personnages, comme ces différences ne seroient pas capables d'affoiblir la loy de la moralité, si elle estoit prouvée d'ailleurs, elles ne peuvent non plus servir à la prouver.

J'ay déja prévenu une apparence de difficulté à cette occasion : si l'on considére, me diroit-on, la nature de l'Apologue, c'est le récit d'une action qui n'est ni possible ni vraysemblable, ou du moins qui n'a pas besoin de l'estre. Le manque de possibilité & de vraysemblance dans un récit, n'y rend pas la moralité plus nécessaire que dans un autre qui a ces deux qualitez; cependant la moralité est essentielle à l'Apologue : pourquoy donc ne le seroit-elle pas à l'Epopée?

On peut répondre à cela, que le récit d'une action qui nous paroît impossible, & qui est denuée de vraysemblance, ne sçauroit nous plaire par luy-même, & qu'il a besoin de se rapporter à quelque chose que nous puissions reconnoître, si on veut que nous l'écoutions avec satisfaction. Mais cette réponse, bien que

très-juste à mon avis, n'est pas suffisante, & l'on doit adjoûter, conformément à ce que j'ay dit, que la moralité est essentielle à l'Apologue, parce que tous les Fabulistes ont composé leurs fables dans la vûe d'insinuer des veritez morales; & qu'elle ne l'est pas à l'Epopée, parce qu'aucun Poëte n'a composé un Poëme épique dans cette vûe. Il y a deux choses à considérer dans les ouvrages d'esprit, la nature, & l'art qui adjoûte à la nature. Ce que l'art adjoûte, c'est ce que les personnes qui ont réussi dans une sorte d'ouvrages, y ont toûjours ou presque toûjours observé, quoyque la nature ne l'exigeât pas: on n'y réussira comme eux qu'en observant les mêmes choses, ausquelles nous sommes accoûtumez; & c'est uniquement en ce sens, qu'on dit qu'elles sont essentielles à tel ou tel ouvrage. La moralité n'est donc pas essentielle au Poëme épique: je dis plus, elle y est impratiquable, & c'est par-là que je finis.

II. J'ay observé que la grandeur est une des qualitez nécessaires à ce Poëme: mais il s'y trouve deux sortes de grandeurs, dont l'une consiste en ce qu'on y raconte des évenements merveilleux, extraordinaires, ou qui regardent des personnes en qui tout nous paroît grand. Cette grandeur est tellement nécessaire au Poëme, qu'il ne laisse pas d'admettre beaucoup de faits qui n'ont pas entiérement ces qualitez. L'autre grandeur que son action requiert, est une qualité qui appartient à cette action considerée dans toute son étendue, elle résulte du grand nombre de circonstances qui accompagnent le sujet, qui y sont intimement & nécessairement liées, qui ne font toutes ensemble & avec luy qu'un seul & même tout. Si vous ôtez ces circonstances, l'action ne sera presque rien, elle ne pourra nous intéresser, & peut-estre la trouverons-nous d'autant plus petite, qu'elle sera racontée plus pompeusement. Mais dans une action morale, c'est-à-dire, dans une action où l'on représente des caractéres & des passions, la pluspart des circonstances doivent estre morales: & toutes celles de ce genre seront pour nous autant d'occasions de penser à un grand nombre de veritez, qui ne seront pas moins différentes les unes des autres que les évenements qui les rappelleront. Il est donc évident que la regle de la moralité

repugne à la nature de l'Epopée, parce que suivant cette regle, la moralité qui résulte de l'action doit estre une, comme l'action même.

L'action de l'Epopée est une, quand elle se rapporte toute entiére à un intérest unique, qui regarde un seul homme. L'intérest de l'action de l'Iliade est la gloire d'Achille, & cette gloire naît du sein même de l'injure que luy a faite Agamemnon. Ses armes avoient esté déja accompagnées des plus heureux succès, la Victoire l'avoit suivi par-tout, & l'on entrevoyoit que c'estoit luy qui devoit terminer la grande entreprise qui avoit armé toute la Grece. Justement irrité de l'affront que le Géneral luy a fait, il se retire, & son absence est pour les autres Héros de sa nation une occasion de faire paroître une valeur surprenante; mais Hector les surpasse tous, & c'est à sa personne que sont attachées les destinées de Troye. Patrocle touché des malheurs de ses compatriotes, va du consentement d'Achille, & avec ses armes, combattre l'ennemi, que la seule vûe de ces armes toûjours victorieuses effraye; il en fait un grand carnage, & paroîtroit invincible, si le même Hector ne venoit à sa rencontre. Sa mort fait craindre aux Grecs les mêmes desastres dont la force de son bras sembloit les avoir délivrez, mais en même temps elle irrite Achille: dès qu'il va au combat, toutes les autres valeurs, passez moy Messieurs cette expression, disparoissent devant la sienne, on diroit qu'il dispose à son gré de la vie des Troyens, & que leur sort est entre ses mains, tant il trouve de facilité à les vaincre; Hector seul peut se soustraire à ses coups, mais en fuyant; il succombe enfin, & par sa mort, qui entraîne la prise de Troye, le Héros qui est l'object du Poëme ayant accompli ses hautes destinées, est reconnu le plus vaillant des hommes, l'honneur de sa patrie, & la ruine de ses ennemis. Tout de même l'intérest de l'action de l'Odyssée, est l'heureux retour d'Ulysse dans sa chére patrie, malgré une infinité d'obstacles qu'il surmonte par sa prudence: & l'intérest de l'action de l'Enéide est l'établissement d'Enée en Italie, où il sçait que les destinées préparent à sa posterité une gloire & une puissance extraordinaires; établissement qu'il fait malgré une foule de

difficultez qu'il ſurmonte par ſa valeur, & par la protection des Dieux que ſa pieté a meritée. Les circonſtances de ces actions ne nuiſent pas à leur unité, parce qu'elles naiſſent du fond de l'action même, parce que les unes ſuivent néceſſairement ou vrayſemblablement des autres, parce qu'enfin elles contribuent toutes à faire briller les qualitez du Héros qui doivent produire l'heureux effet auquel il s'intéreſſe. Ces trois conditions ſont abſolument néceſſaires pour rendre l'action vrayment une, & ſi l'on a juſqu'icy ignoré la derniére, c'eſt qu'on n'a pas fait aſſez d'attention à l'unité d'intéreſt, pour en decouvrir les conſéquences.

Il ſuit de là, qu'afin que la moralité puiſſe auſſi eſtre vrayment une, il faut que les veritez particuliéres auſquelles les circonſtances du Poëme nous feront penſer, naiſſent du fond de la verité principale, qu'elles ſuivent néceſſairement ou probablement les unes des autres, & qu'elles concourent toutes à rendre plus ſenſible, plus claire, plus touchante la verité que le Poëte ſe ſera propoſé d'établir. Mais les circonſtances morales des actions ne pouvant différer les unes des autres, ſans qu'il y ait des différences dans les caractéres, & dans les actions dont ces caractéres ſeront cauſes; on voit clairement que les veritez que ces actions pourront nous faire appercevoir, n'auront preſque jamais de liaiſon entr'elles, & qu'elles ſe rapporteront, ou à différents vices pour nous en donner de l'horreur, ou à différentes vertus pour nous les faire aimer.

Je ne veux pas nier que l'on ne puiſſe faire un Poëme épique, comme un Roman, qui ſoit propre, par exemple, à former un Prince dans l'art de regner: mais au lieu d'une maxime ce Poëme en contiendra pluſieurs, qui ne ſe reſſembleront qu'en ce qu'elles auront la même fin, je veux dire, en ce qu'elles ſe rapporteront à l'utilité des perſonnes de la même condition; & ce n'eſt pas de quoy il eſt queſtion maintenant. La moralité dont on parle eſt une maxime unique, qui doit tellement dominer dans le Poëme, que s'il s'y en trouve d'autres, elles ne ſervent qu'à l'imprimer plus fortement dans l'eſprit, comme les circonſtances de l'action ne ſervent qu'à rendre l'évenement

plus

plus intéressant. C'est de la moralité entendue de cette maniére, que je soûtiens qu'il est impossible de la mettre en pratique : mais quand on le pourroit, loin de donner une nouvelle beauté au Poëme, elle le défigureroit entiérement, & y produiroit un des vices que l'on devroit éviter avec le plus de soin ; puisque l'attention du lecteur seroit continuellement & également partagée à remarquer la suite des faits qui conduisent à l'évenement, & la suite des veritez de détail qui serviroient à étendre & à fortifier la verité principale.

Mais le P. le Bossu n'a peut-estre pas entendu parler d'une moralité telle que je la conçois. Je réponds en deux mots : le P. le Bossu a prétendu que la moralité servît de fond à la fable, & qu'elle fût une comme l'action, voilà son principe : il importe peu qu'il en ait vû les conséquences, elles n'en sont pas moins nécessaires, & nous n'en sommes pas moins autorisez à conclure, que ces conséquences estant opposées à la nature de l'Epopée, le principe ne sçauroit estre vray. D'ailleurs quand j'accorderois que l'on peut, en obligeant le Poëte à choisir une verité qui serve de fond à sa fable, luy laisser la liberté d'insinuer telles autres veritez qu'il voudra dans les différentes parties de l'action, le P. le Bossu n'y gagneroit rien ; car il est certain qu'en ce cas la maxime qui sera l'objet du Poëme, sera comme étouffée par les autres, sur lesquelles il faudroit cependant qu'elle eût une superiorité bien marquée, que très-peu de personnes l'appercevront, & que pour ce petit nombre même elle n'aura que l'effet d'une simple perception, sans faire aucune impression dans l'ame. Vous en avez vû la preuve dans mes réflexions sur les veritez ausquelles les différentes circonstances de l'action de l'Iliade peuvent nous faire penser.

Je crois avoir montré suffisamment, qu'Aristote n'a jamais eu dessein d'imposer aux Poëtes l'obligation d'établir une verité singuliére, qui servît de fond à l'action de leurs Poëmes ; qu'Homére n'a pas composé ses Poëmes dans la vûe d'établir une verité de cette sorte, & que l'action du Poëme ne requiert rien de pareil. J'ay montré de plus, que si on entend bien ce qu'on dit, quand on demande que la moralité serve de fond à l'action du *Conclusion.*

Poëme, c'est exiger une chose impossible, ou qui ne seroit propre, si on pouvoit l'executer, qu'à gâter un Poëme; & qu'au cas où l'on voudroit seulement que cette moralité pût résulter du Poëme entier, on se méprendroit encore, parce qu'une verité qu'on ne pourroit demêler que dans un grand nombre de faits, à travers plusieurs autres veritez qui n'y auroient point de rapport, & qui nous attireroient toutes à elles-mêmes, ne pourroit presque pas estre apperçûe. Maintenant je ne crois pas devoir examiner, si une pareille moralité ne contribueroit pas du moins à rendre le Poëme plus regulier, en y rendant l'unité d'action plus remarquable; car il est certain après ce que je viens de dire, qu'elle n'y pourroit contribuer aucunement. Ce seroit d'ailleurs bien abuser de la morale, que de choisir une verité pour servir de fond à l'action d'un Poëme, comme si on vouloit l'imprimer dans l'esprit des lecteurs, tandis qu'elle ne pourroit avoir d'autre effet que de donner au Poëme une certaine forme. Enfin l'action de l'Epopée a en elle-même, & sans un secours si peu convenable, tout ce qu'il faut pour estre parfaitement une. Il est vray que ni le P. le Bossu, ni les autres qui ont traité de l'Epopée, n'ont vû en quoy consistoit la nature de cette unité, & qu'ils n'en ont connu que les proprietez extérieures; mais j'en ay dit assez pour ne laisser rien, ce semble, à désirer là-dessus.

REPONSE A UN MEMOIRE QUI A POUR TITRE DISSERTATION;

Où l'on examine s'il est nécessaire que la fable du Poëme Epique ait rapport à une verité de Morale.

Par M. l'Abbé VATRY.

DANS un Memoire qu'on a communiqué à la Compagnie, on s'est proposé de combattre le sentiment du P. le Bossu au sujet de la verité de Morale qui doit résulter de la fable du Poëme Epique. Le sentiment du P. le Bossu est le même que j'ay essayé d'établir par de nouvelles preuves, ainsi cette querelle Litteraire me regarde; & je m'engage d'autant plus volontiers à la soûtenir, que l'opinion que j'ay à deffendre me paroît non-seulement la plus vraysemblable, mais que je crois encore qu'elle répand sur les anciens Poëtes des beautez qu'on n'y apperçoit pas lorsqu'on les lit avec d'autres idées. 22. de Novembre 1731.

Pour suivre le même ordre qu'on a gardé, je partageray ce Discours en trois parties. Dans la premiére j'examineray le sentiment d'Aristote sur la fable du Poëme Epique; dans la seconde je tâcheray de faire voir qu'Homére a observé la regle de la Moralité dans l'Iliade & dans l'Odyssée: dans la troisiéme partie enfin, je répondray aux difficultez qu'on a proposées contre l'obligation qu'ont les Poëtes d'observer cette même regle.

Après avoir donné quelques éloges à Aristote, on adjoûte *que nous n'aurions pas beaucoup à faire après ce Philosophe, s'il avoit eu autant d'attention à dire tout clairement, qu'à ne rien dire que de juste.* J'avoûe que la Poëtique d'Aristote est remplie de difficultez; ses Commentateurs presque toûjours opposez les uns aux autres, & recourants sans-cesse à des corrections de texte, sont une bonne preuve de son obscurité: mais il me semble qu'on ne doit pas mettre ce deffaut sur le compte d'Aristote; il

me paroît au contraire qu'il n'a rien négligé pour l'éviter: il regne beaucoup d'ordre dans son Ouvrage, il donne de tout des définitions exactes, & les accompagne d'exemples; d'où vient donc ce deffaut de clarté?

1.° Sa Poëtique ne doit estre regardée que comme un fragment qui n'est qu'une petite partie d'un ouvrage bien plus
Rhet. lib. 3. considerable. Les Anciens, & Aristote luy-même en citent un troisiéme Livre; il ne nous en reste qu'un seul, encore y a-t-il bien de l'apparence que nous ne l'avons point entier. Au commencement du chap. 6. Aristote promet de traiter de l'Epopée & de la Comédie, cependant il ne dit rien, ou fort peu de choses de la Comédie. D'ailleurs il avoit expliqué fort au long plusieurs choses qui nous paroissent inintelligibles, parce que nous n'avons plus aujourd'huy les endroits qui pourroient les rendre claires. Par exemple, il dit au 8.e Livre de sa Republique, qu'il a traité dans sa Poëtique avec beaucoup de soin & d'exactitude, ce qui regarde *la purgation des passions,* nous n'en lisons cependant rien: or on sçait que cette *purgation* est une des choses qui a le plus embarrassé les Interpretes. Enfin lorsqu'il donne des exemples, il les tire de Poëmes fort connus de son temps; la pluspart sont perdus: il n'est pas étonnant qu'Aristote nous paroisse obscur, à nous qui manquons des secours que ce Philosophe luy-même jugeoit nécessaires à ses contemporains.

La Poëtique est une matiére qui, pour estre conçûë, demande un certain tour d'imagination que tout le monde n'a pas; l'éloignement des temps, des lieux, la diversité de mœur, de religion, de gouvernement, apporte dans les idées beaucoup de différence. Les Grecs ne pensoient pas comme nous sur la Poësie, cependant nous lisons les Anciens avec les préventions que nous ont données nos Poëtes; nous voulons retrouver nos idées dans leurs ouvrages, & nous disons qu'ils ne se sont pas bien expliquez, lorsqu'ils n'ont pas parlé à nostre maniére: on pourroit encore rapporter d'autres raisons de cette obscurité si souvent reprochée à la Poëtique d'Aristote, mais celles-cy suffiront, je crois, pour faire voir que lorsque nous ne

l'entendons pas, il y a peut-estre un peu de nostre faute, ou qu'au moins les malheurs des temps y ont plus contribué que la négligence de l'Auteur.

Après avoir dit ces deux mots pour la justification d'Aristote, je viens à l'examen de sa doctrine sur la Fable épique. En géneral, la Fable est un discours inventé pour former les moeurs, par des instructions déguisées sous l'allégorie d'une action. Cette définition convient assûrément à l'Apologue. Il faut faire voir que selon Aristote, elle ne convient pas moins à la Fable épique, & je crois que j'auray prouvé ce qui est en question. Par la définition que je viens de donner : il est évident que la Fable a deux parties qu'il est important de bien distinguer, sçavoir, l'action racontée, & l'instruction déguisée sous l'allégorie de l'action. Aristote s'est beaucoup étendu sur la Fable en tant qu'elle est le récit d'une action ; c'est dans ce sens qu'il la définit ainsi, j'entends par la Fable *la composition des choses,* ἔστι δὲ τῆς μὲν πράξεως ὁ μῦθος μίμησις· λέγω γὰρ μῦθον τοῦτον τὴν σύνθεσιν τῶν πραγμάτων. Il repete cette même interprétation du mot de Fable en plusieurs endroits de sa Poëtique ; quelquefois au mot de *composition* σύνθεσις, il substituë celuy de *constitution* σύστασις, qui ne sert qu'à mieux faire entendre sa pensée, & à la rendre moins équivoque. Il est donc clair que par la Fable Aristote a entendu tout le sujet, toute l'action du Poëme, disposée avec un certain art ; & en cela il est parfaitement d'accord avec le P. le Bossu ; car ce Pere, aussi-bien qu'Aristote, veut que la fable soit le sujet du Poëme, & tout le tissu de l'action. C'est même le fondement de toute sa doctrine ; ainsi bien loin que la définition que donne Aristote soit contraire au P. le Bossu, comme on le prétend, c'est pour luy un premier principe qu'il admet avec toutes les conséquences que Aristote en a tirées : mais, dit-on, ce Pere veut que cette action soit allégorique, & qu'elle cache une instruction, & c'est ce qu'Aristote ne dit pas ; il est vray qu'Aristote a traité fort au long de la Fable épique en tant qu'elle est le récit d'une action, & qu'il n'a pas parlé avec la même étenduë & la même clarté de la verité cachée sous l'allégorie de l'action ; il n'en est pas moins

vray qu'il la ſuppoſoit ; & l'on n'en peut pas douter, dès qu'on le lit avec un peu d'attention.

Si Ariſtote avoit cru que l'action du Poëme ne fût pas allégorique, il n'eût pas dit que le Poëme eſtoit plus philoſophique & plus moral que l'hiſtoire. L'Auteur du Memoire qui nie l'allégorie, dit en pluſieurs endroits, que le Poëme épique ne renferme pas plus de moralité que n'en renferme une hiſtoire; rien en effet ne ſe ſuit mieux de ſes principes. *Tout ce qui eſt poſſible*, dit-il, *dans l'ordre des évenements, & où les paſſions des hommes ont part, eſt inſtructif, & renferme des maximes de conduite.* Or les faits rapportez dans une hiſtoire ſont pour le moins auſſi poſſibles que ce qu'un Poëme raconte; & ſouvent une hiſtoire n'eſt pas moins qu'un Poëme, une peinture des paſſions des hommes : il eſt donc évident que le Poëme n'eſt pas plus inſtructif que l'Hiſtoire. Mais Ariſtote aſſûre le contraire, & veut que le Poëme ſoit plus philoſophique & plus moral que l'Hiſtoire, φιλοσοφώτερον καὶ σπουδαιότερον ποίησις ἱστορίας ἐστίν. *Poëticæ cap. 10.* Puis donc qu'Ariſtote eſt oppoſé à l'Auteur du Memoire dans les conſéquences, j'en conclus qu'il luy eſt auſſi oppoſé dans les principes.

Et pourquoy, Meſſieurs, Ariſtote veut-il que le Poëme ſoit plus inſtructif que l'Hiſtoire? *c'eſt*, adjoûte ce Philoſophe, *parce que le Poëme dit des choſes generales, & que l'Hiſtoire dit des choſes ſingulières; une choſe ſingulière, c'eſt ce qu'a fait ou ſouffert Alcibiade; une choſe generale, c'eſt ce que tout le monde d'un tel, ou d'un tel caractére a dû dire ou faire avec vrayſemblance ou néceſſité, &c.* ἡ μὲν γὰρ ποίησις μᾶλλον τὰ καθόλου, ἡ δ' ἱστορία τὰ καθ' ἕκαστον λέγει: ἔστι δὲ, &c. *Poëticæ cap. 10.* Dire que l'action du Poëme épique eſt generale, & qu'elle n'eſt pas ſinguliére, & que c'eſt pour cette raiſon que le Poëme épique eſt plus inſtructif que l'Hiſtoire, n'eſt-ce pas la même choſe que de dire que l'action du Poëme épique eſt allégorique & morale? Une action allégorique n'eſt qu'une action feinte pour repréſenter ce qui ſe paſſe ordinairement parmi les hommes, & elle n'eſt inſtructive que parce qu'elle ne peint pas tel ou tel en particulier, mais tous les hommes en general, & qu'on peut

l'appliquer à ce qu'on leur voit faire tous les jours. Ainsi lorsque nous disons que la fable du loup & de l'agneau est une allégorie inventée pour instruire, c'est parce que ce qui est raconté du loup & de l'agneau n'est pas ce qu'a fait veritablement tel loup ou tel agneau, mais plustost ce qu'a dû dire ou faire vraysemblablement un loup à l'égard d'un agneau, c'est-à-dire, un plus fort à l'égard d'un plus foible. De même nous disons que l'Iliade est un récit allégorique & moral, parce qu'on n'y raconte pas ce qui est arrivé veritablement à Achille & à Agamemnon, mais ce qui a dû vraysemblablement arriver, & ce qui arrivera toûjours à deux Chefs d'alliez qui vivront en mesintelligence. Jamais on ne fut plus d'accord que le sont icy Aristote & le P. le Bossu, & j'avouë que je ne conçois pas comment on a pû conclure de ce passage, qu'Aristote estoit persuadé que l'objet du Poëme n'estoit pas d'instruire, mais de plaire.

Un Poëte qui seroit de ce sentiment, & qui nieroit la nécessité de l'allégorie, s'il vouloit composer un Poëme épique, iroit sans doute chercher dans la Fable ou dans l'Histoire, ou il inventeroit luy-même quelque sujet grand, extraordinaire, & capable de frapper; ensuite après l'avoir disposé suivant de certaines regles, il luy donneroit tous les embellissements dont il seroit susceptible; c'est ainsi qu'en ont usé tous les Poëtes qui sont venus depuis Virgile: mais ce ne sont pas là les maximes d'Aristote; il veut que le Poëte forme sa fable avant que d'imposer les noms: que voudroit dire une fable ainsi isolée, qui n'auroit aucun rapport à un Héros particulier, qui ne retraceroit aucun fait connu? Il ne dit pas même que la fable doive contenir quelqu'action merveilleuse, les deux fables dont il nous donne les plans ne renferment rien que de fort ordinaire; c'est cependant ce qu'il appelle le principe, l'ame du Poëme: ἀρχὴ καὶ οἷον ψυχὴ μῦθος. Les noms n'en sont que l'accessoire, & on ne les impose que pour donner à la fable la vraysemblance qu'elle doit avoir, le P. le Bossu ne pourroit pas s'exprimer autrement.

L'erreur de ce Pere, dit-on, *vient de ce qu'ayant lû les fables d'Esope avant que d'avoir étudié la Poëtique d'Aristote, il n'y vit pas plustost le nom de fable donné à l'action du Poëme, qu'il*

conçut que cette action devoit avoir deux parties essentielles, sçavoir; une fiction, & une verité morale. Je ne crois pas que jamais personne donne dans cette conjecture, & croye le P. le Bossu capable d'une pareille bévûë; son Livre est le fruit d'un grand travail, & de beaucoup de réflexions; une lecture continuelle de l'Iliade, de l'Odyssée & de l'Enéide, & la comparaison de ces Poëmes avec les préceptes d'Aristote & d'Horace, ont produit son Traité. Il seroit étonnant qu'une méprise eût esté le fondement d'un systeme également établi sur le bon sens & sur l'autorité des Maîtres de l'Art, & dans lequel il est impossible de rien trouver qui se démente. Il luy eût esté bien plus aisé de distinguer des fables de plusieurs sortes, que de ramener à un seul genre les Fables dramatiques, épiques, & les Apologues; cette distinction se présente d'abord à ceux qui n'ont point approfondi la matiére; ce n'est qu'en y faisant réflexion qu'on est conduit de conséquence en conséquence à convenir que toutes ces fables sont de même nature, quoyque d'espéces différentes.

Mais, adjoute-t-on, *la fable est une fiction proprement dite; & de la nature des Apologues, qui n'ont ni possibilité ni vraysemblance, au lieu qu'il est essentiel à la fable du Poëme épique d'estre possible & vraysemblable.* J'avouë que je n'entends pas ce que veut dire une fiction proprement dite quant aux Apologues; il ne me paroît pas vray qu'ils n'ayent ni possibilité ni vraysemblance: ce qui est essentiel à l'Apologue, c'est de cacher une verité sous une allégorie, λόγος ψευδὴς εἰκονίζων ἀλήθειαν, comme disent les Anciens; le reste luy est accidentel: qu'un Apologue soit possible ou non, il n'importe; il y en a plusieurs dans la Fontaine de très-possibles qui n'en sont pas moins de veritables Apologues: tels sont celuy de l'Homme aux cheveux gris, celuy du Vieillard & de son fils, qui alloient vendre leur âne, celuy de l'Avare & de son trésor, & beaucoup d'autres. Pour la vraysemblance, bien loin que l'Apologue ne l'admette pas, il l'exige au contraire. *Fabula*, dit Priscien, *est Oratio ficta verisimili dispositione imaginem exibens veritatis.* Une chose peut estre vraysemblable qui n'est nullement possible,

possible, tandis qu'une chose très-possible & veritable même, n'a point de vraysemblance poëtique. Il ne peut pas arriver qu'un loup & un agneau entrent en conversation, cependant il est une maniére de rendre leur entretien vraysemblable, ainsi que l'ont fait Esope, Phedre & la Fontaine. Cette vraysemblance consiste à ne leur faire dire que ce que se diroient ceux dont ils ne sont que les images; ainsi lorsque le loup dit à l'agneau ce que tous les jours le plus fort dit au plus foible, la vraysemblance est exactement gardée. Pour ce qui est de la Fable épique, elle doit bien estre vraysemblable ainsi que l'Apologue, mais aussi-bien qu'à l'Apologue, il ne luy est pas essentiel d'estre possible. Tout ce qu'Homére raconte des Dieux, tout ce qu'il nous dit des enchantements de Circé n'est guéres possible assûrément, & cependant Aristote ne fait pas difficulté de proposer les fables de l'Iliade & de l'Odyssée pour des modéles de fables vraysemblables.

Au reste, l'opinion du P. le Bossu n'est pas un sentiment géneralement adopté par les Inteprétes d'Aristote; j'ose assûrer qu'on ne le trouvera ni dans Robortel, ni dans Victorius, ni dans Heinsius, ni dans Castelvétro, ni dans le P. Maubrun, ni dans le Tasse. Et même cette unanimité des Interpretes à ne point trouver dans la Poëtique d'Aristote la regle de la moralité, pouvoit fournir une objection que je suis surpris qu'on ne m'ait pas faite. Le défaut de la pluspart des Commentateurs d'Aristote, c'est de trop s'attacher à la lettre de leur texte, & de ne point chercher à interpreter le Philosophe par les Poëtes, & par Homére sur-tout : s'ils s'y fussent pris de la sorte, infailliblement ils se seroient rencontrez avec le P. le Bossu.

Voilà en deux mots comment ce Critique prouve que son systeme est le même que celuy d'Aristote. Aristote veut que le Poëme épique soit plus instructif & plus moral que l'Histoire; l'Histoire est cependant instructive. Il faut donc que le Poëme épique renferme l'instruction d'une autre maniére que l'Histoire; Aristote nous fait entendre que c'est en ce que l'action du Poëme épique est generale, & que celles que rapporte l'Histoire ne sont que singuliéres : estre generale ou estre allégorique revient

au même. D'un autre côté, suivant le Philosophe, l'action du Poëme épique doit estre une, elle forme donc aussi une allégorie, qui est une; l'instruction qu'elle donne est donc une aussi, & résultant du total de l'action.

A present que je crois avoir suffisamment éclairci la doctrine d'Aristote, je passe à l'examen des deux Poëmes d'Homére, ce qui est l'objet de ma seconde Partie.

Pour prouver qu'Homére s'est proposé d'établir une verité de morale dans chacun de ses deux Poëmes, & que la fable de l'un & de l'autre est un veritable Apologue, je ne feray qu'appliquer à l'Iliade & à l'Odyssée les principes que je viens d'établir d'après Aristote.

Les fables de l'Iliade & de l'Odyssée seront de veritables Apologues, pourvû qu'elles ayent les deux parties qui sont l'essence de l'Apologue, sçavoir, une action qui soit une & entiére, & une verité génerale qui résulte de cette action; or c'est ce qu'il est aisé de découvrir dans l'Iliade & dans l'Odyssée. Examinons d'abord l'Iliade. Quelle est l'action de l'Iliade? rien n'est mieux marqué, rien ne souffre moins de contestation; c'est la colére d'Achille, c'est elle qui fait le sujet de tout le Poëme: en voicy le plan en deux mots, & tel qu'il l'embrasse tout entier. Achille & Agamemnon se querellent, Achille irrité se sépare des autres Grecs, & ne veut plus combattre avec eux; depuis ce moment les Grecs sont toûjours inferieurs aux Troyens: reduits aux dernieres extremitez, ils députent vers Achille les principaux Chefs de l'armée, & luy font proposer les conditions les plus honorables & les plus avantageuses, s'il veut avoir pitié de ses alliez, & se rejoindre à eux. Achille est inflexible, il n'est touché ni des discours des plus éloquents, ni des prieres de ses meilleurs amis; il méprise les présents qu'on luy offre, & répond avec dureté aux paroles qu'on luy porte de la part d'Agamemnon: Patrocle en est outré de deplaisir, & voyant les Grecs battus de nouveau, & leurs Chefs les plus braves qu'on rapporte du combat à demi-morts, il fait à Achille les reproches les plus vifs; Achille luy permet de se revêtir de ses armes, & d'aller combattre les Troyens: les Troyens reculent d'abord devant

Patrocle, parce qu'ils le prennent pour Achille; mais Hector l'attaque & le tuë: alors Achille entre en fureur, la douleur d'avoir perdu son ami l'emporte sur la haine qu'il a pour Agamemnon; il combat Hector, le tuë, & dès lors sa colére contre les Grecs estant cessée, le Poëme finit. Cette colére, comme on le voit, commence avec le Poëme; c'est elle ensuite qui en forme tout le nœud, c'est elle qui en cessant met fin aussi à toute l'intrigue: il est impossible de trouver dans l'Iliade une autre action qui regne ainsi dans toutes les parties; d'où il est clair qu'elle en est veritablement la fable, suivant Aristote, συνθέσις τῶν πραγμάτων, & suivant le P. le Bossu, le corps de l'Apologue.

La verité de morale qui en est l'ame n'est pas moins aisée à appercevoir, je doute même que dans Esope il y ait aucune fable dont l'allégorie soit plus sensible. En voyant les suites funestes de la querelle d'Achille & d'Agamemnon, & tous les maux dont les Grecs sont accablez, tandis que ces deux Princes sont divisez; à qui ne vient-il pas en pensée que la mesintelligence des Chefs fera toûjours échouer les entreprises les mieux concertées? Cette verité se fait sentir par-tout dans l'Iliade, & les malheurs des Grecs desunis s'impriment dans les esprits bien mieux que ne le pourroient faire les maximes les plus clairement exprimées. Cette verité d'ailleurs ne dépend pas de quelque partie de l'action; c'est le fond du Poëme, c'est tout le sujet, toute l'action qui l'annonce.

L'Auteur du Memoire convient qu'on peut en quelque sorte appercevoir dans l'Iliade cette verité, mais il soutient qu'Homére ne se la proposa pas dans la composition de son Poëme? qu'Homére ait eu ou n'ait pas eu cette intention, c'est de quoy on se met peu en peine: qui pourroit cependant croire qu'une vûë si belle, si relevée, si bien suivie, fût un pur effet du hazard, & qu'un Poëte ait si bien réussi à nous instruire sans en avoir eu le dessein. Homére dans le début de l'Iliade, ne marque-t-il pas précisément quelle est sa vûë principale? *Muse*, dit-il, *chantez la colére d'Achille, colére pernicieuse, qui causa mille maux aux Grecs, qui précipita aux enfers avant le temps, les ames d'une infinité*

de Héros, & fit de leurs corps la proye des chiens & des oiseaux.

Μῆνιν ἄειδε Θεὰ, &c.

Pour qu'Homére, adjoûte-t-on, *eût composé son Poëme dans l'intention d'établir cette verité, il faudroit qu'elle se présentât d'elle-même dans la fable degagée de ses épisodes, & qu'il ne s'y en présentât point d'autres.* J'avouë qu'il faut que la verité morale resulte de la fable degagée de ses épisodes, c'est ainsi que je l'ay toûjours conçû; & je n'ay donné le plan en raccourci de l'Iliade, qu'afin qu'on vît si en effet il présentoit quelqu'instruction generale, mais il n'est pas nécessaire que dans le cours de la fable mise en Poëme, il ne se présente point d'autre vûë. Le P. le Bossu n'a garde de le prétendre, luy qui découvre dans l'Iliade un grand nombre d'instructions particuliéres.

Je conviendray donc de toutes les vûës de morale qu'on veut faire appercevoir dans l'Iliade, & de toutes les autres qu'on y voudra encore remarquer; il me suffit qu'il en émane une du total de l'action, & que toutes les autres n'ayent lieu que par rapport à quelques circonstances de cette action.

Par exemple, je veux bien que la douleur d'Achille, pour la perte de Patrocle, fasse un beau tableau d'une parfaite amitié; mais qui ne voit que cette mort & cette douleur n'ont esté imaginées par Homére que pour le dénouëment de sa fable. Rien n'est plus naturel qu'un Héros tel que Patrocle s'attendrisse en voyant les malheurs de ses alliez, & qu'il veuille les secourir; il perit dans son entreprise: un jeune homme aussi violent que l'est Achille ne peut manquer d'estre transporté de colére en perdant son ami le plus fidéle. Le temps, les malheurs des Grecs, les instantes prieres qu'on luy avoit faites avoient diminué sa haine pour Agamemnon, elle devoit donc ceder au ressentiment qu'il a de la mort de Patrocle; aussi oublie-t-il l'injure qu'on luy a faite, il se reconcilie avec les Grecs, & court se vanger d'Hector; c'est ainsi qu'Homére finit son action de la maniére du monde la plus vraysemblable. Mais quelque leçon de morale qu'on puisse tirer de cette mort de Patrocle, il y aura toûjours une extrême différence entre une pareille

instruction qui ne tient qu'à une petite partie de l'action, & entre une verité qui se fait sentir dans tout le cours de l'action.

Ceci doit servir de réponse aux différentes vûës de morale qu'on indique dans l'Iliade; car ou elles sont dans le fond les mêmes que celles que nous avons marquées, ou elles ne peuvent estre regardées comme des vûës generales, puisqu'elles ne commencent pas, ne durent pas, & ne finissent pas avec le Poëme, & qu'elles ne résultent point du corps entier, & du tout ensemble de la fable.

Si ce discours n'estoit pas déja trop long, je ne manquerois pas de transcrire ici, ce qu'on a rapporté des divisions qui regnoient du temps d'Homére parmi les Grecs; rien ne justifieroit mieux ce que nous avons dit du dessein d'Homére dans la composition de l'Iliade; car que pourroit faire un Poëte de plus convenable pour des gens qui estoient toûjours en guerre, que de leur chanter des Vers où les malheurs que produit la discorde sont représentez par tout. Mais Homére pouvoit-il esperer que ses Vers engageroient les Grecs à mettre bas les armes, & à vivre en bonne intelligence, ce Poëte pouvoit douter assûrément que son Poëme produisît ce bon effet; car rien n'a esté plus ordinaire dans tous les temps, que de voir negliger les rémontrances les plus raisonnables: mais dans cette incertitude, un Ecrivain sensé ne doit pas moins dire à ses concitoyens ce qu'il croit leur estre le plus avantageux. Dans ces derniers siécles, plusieurs Ecrivains du premier ordre, mais qui n'avoient pas plus d'autorité qu'Homére, & qui ne devoient pas se flatter d'estre plus écoutez que luy, ont bien osé représenter aux Princes de leurs temps, combien il leur estoit dangereux de vivre toûjours en guerre les uns avec les autres.

Je passe à l'examen de la fable de l'Odyssée; il s'en faut bien qu'elle ait la même simplicité que celle de l'Iliade. La fable de l'Odyssée est de celles qui ont une double constitution, & qui finissent par une double Catastrophe, c'est-à-dire, par une Catastrophe qui est heureuse pour les bons, & funeste pour les méchans.

En voici le plan. Ulysse est éloigné malgré luy de son pays;

pendant son absence, tout est chez luy en désordre, on dissipe son bien, on en veut à sa femme, on dresse des embuches à son fils, luy-même court mille dangers dont sa sagesse le fait échapper : cette même sagesse luy fournit le moyen de retourner enfin à Itaque, d'y rétablir ses affaires, & de se venger de ses ennemis.

On voit en effet une double intrigue dans cette action, ce qui se passe à Itaque pendant l'absence d'Ulysse en est une; l'autre est ce qui arrive à Ulysse tandis que la colére de Neptune l'empêche d'arriver dans son Isle : ces deux intrigues ont chacune leur dénouëment; la mort des prétendans est le dénouëment de la premiére intrigue, le dénouëment de la seconde, est le retour & le rétablissement d'Ulysse : ces deux intrigues donnent aussi lieu à deux instructions différentes; les désordres que commettent les prétendans pendant l'absence d'Ulysse, enseignent aux Princes de quelle importance est leur présence dans leurs Estats; les perils ausquels Ulysse est exposé, & dont sa sagesse le tire, font voir de quel sécours est la prudence dans les circonstances les plus difficiles.

On pourroit cependant dire que la vûë génerale d'Homére dans l'Odyssée, a esté de nous donner dans Ulysse l'exemple d'une prudence consommée; car la sagesse de ce Prince paroît par tout, & donne lieu au dénouëment des deux intrigues: il semble qu'Horace ait pensé de cette sorte, lorsqu'il dit

Rursus quid virtus, quid sapientia possit,
Utile proposuit nobis exemplar Ulysses.

L'Odyssée est donc composée, aussi-bien que l'Iliade, d'une action qui est une & entiére; & de cette action il résulte une moralité génerale, & par conséquent les fables de ces Poëmes sont de veritables Apologues J'ay fait ce que j'ay pû pour le prouver; on s'en convaincra bien mieux, si l'on veut les lire un peu attentivement & sans prévention : car j'avouë que dans ces sortes de matiéres on ne peut amener les questions à un dernier degré d'évidence, & qu'il restera toûjours des difficultez à faire à qui ne voudra pas absolument se rendre.

L'Auteur du Memoire a voulu prouver dans sa troisiéme Partie, que rien n'oblige un Poëte à s'assujettir à la regle de la Moralité; j'ay dit dans le dernier Discours que j'ay eu l'honneur de lire à la Compagnie, les raisons qui me paroissent les plus convaincantes, pour démontrer qu'on ne pouvoit composer un veritable Poëme épique, sans que la fable en soit allégorique & morale: j'y renvoyeray donc, & je me contenteray, pour finir, de répondre à deux difficultez principales qu'on a fait contre mon opinion.

L'Epopée, dit-on en premier lieu, *est un récit harmonieux d'évenements grands tout ensemble & vraysemblables, qui par leur liaison font un seul tout; or ni l'idée de l'harmonie, ni celle de la grandeur des évenements, ou de leur vraysemblance, n'ont de rapport avec les veritez de morale, qu'à cause qu'il y a peinture des passions des hommes, ainsi que dans l'Histoire, d'ou l'on conclud que la moralité n'est pas opposée, à la verité, à la nature de l'Epopée, mais que sa nature ne l'éxige pas.*

Ce raisonnement seroit bon, s'il n'y avoit rien à dire à la définition qu'on donne de l'Epopée; mais outre qu'elle n'est pas tout-à-fait claire, elle paroît peu exacte. Si l'Epopée n'estoit que le récit d'évenements grands tout ensemble & vraysemblables, non seulement la Pharsale de Lucain, & tout autre Poëme pareil seroient de veritables Epopées; mais ce nom conviendroit encore aux Poëmes les plus irreguliers, comme à l'*Italia liberata*, & même à l'*Orlando furioso*. Bien davantage, on n'auroit qu'à choisir dans Hérodote, ou dans quelqu'Historien que l'on voudroit des évenements qui seroient grands & vraysemblables, leur donner quelque liaison, en rendre le récit harmonieux, & l'on auroit un Poëme épique. Ce n'est point ainsi que l'ont pensé Aristote & les anciens Maistres; je crois même qu'il seroit impossible de trouver ailleurs cette définition de l'Epopée: & puisqu'on ne l'a ni prouvé ni expliqué, il semble qu'on peut fort bien ne point admettre les conséquences qu'on en tire.

On objecte en second lieu, la gêne où mettroit les Poëtes, l'obligation de se proposer d'établir dans leurs Poëmes une verité

de morale. Mais la gêne où les regles mettent un Poëte, n'est point une raison pour l'en dispenser: où est la regle qui n'embarrasse pas, & qui ne puisse quelquefois réfroidir la verve? Jamais un bon Poëte ne se plaint des difficultez; elles ne servent qu'à faire valoir son talent, & à augmenter sa gloire. Homére & Virgile ont bien trouvé le moyen de composer des Poëmes admirables en suivant cette regle; il n'est donc pas impossible de réussir en s'y assujettissant. Ce ne seroit plus un Poëme épique, qu'un Poëme dont l'action ne seroit point allégorique, s'il est vray que l'allégorie soit essentielle au Poëme épique, & c'est, je crois, ce que j'ay fait voir dans ma premiére Dissertation.

J'aurois encore beaucoup de choses à adjoûter dans celle-cy. J'aurois fort souhaité, par exemple, de joindre Virgile à Homére, & de montrer que l'Enéide n'est pas moins une imitation de l'Iliade & de l'Odyssée, en ce qui regarde la fable, que dans tout le reste, & j'en serois venu aisément à bout. J'aurois pû parler encore des autres Poëmes où la regle de la moralité n'a pas esté observée, appliquer à la Tragédie & à la Comédie les principes que nous avons établis par rapport à l'Epopée; prouver que la meilleure Antiquité n'a porté si loin son estime pour les Poëtes, & pour Homére sur-tout, que parce qu'elle estoit persuadée que toute leur composition avoit pour but d'inspirer la vertu, & qu'ils cachoient toûjours la verité sous le voile de leurs fables: mais toutes ces discussions m'eûssent mené trop loin, & j'ay cru qu'il me suffisoit de suivre l'Auteur du Memoire, & de luy répondre.



DISCOURS
SUR
L'ORIGINE ET LE CARACTERE
DE L'EPITHALAME.

Par M. l'Abbé SOUCHAY.

LE mot Epithalame vient du grec ἐπιθαλάμιον, & ce dernier, en adjoûtant ᾆσμα, signifie chant nuptial; θάλαμος en est la véritable étymologie. 23. de Novembre 1731. Origine de l'Epithalame.

Or les Grecs nomméрent ainsi leur chant nuptial, parce qu'ils appelloient θάλαμος l'appartement des époux, & qu'après la solemnité du festin, & lorsque les nouveaux époux s'estoient retirez, ils chantoient l'Epithalame à la porte de cet appartement. *Procl. apud Phot.*

Je n'éxamineray point ce qui les détermina à choisir par préférence ce lieu particulier; moins encore m'arrêteray-je à refuter divers Ecrivains, qui en alleguent une raison peut-estre aussi frivole qu'elle est communément reçuë. Quoy qu'il en soit, l'usage dont il s'agit est attesté, indépendamment de l'étymologie du mot, par des témoignages anciens, & par la pratique même de Théocrite; & cette circonstance du lieu est regardée par les modernes, comme si importante, ou plustost comme si nécessaire, que tout chant nuptial qui ne l'exprime pas, ne doit point, selon eux, estre nommé Epithalame. De là vient qu'ils en distinguent plusieurs espéces, l'un proprement dit, & qu'ils subdivisent encore en chant du soir, & en chant du matin*; l'autre qu'ils nomment *scolion*, & que chantoient les convives couronnez de myrte & de laurier. Un troisiéme qu'ils appellent Hymenée, & qui ne renfermoit que des préceptes ou des conseils touchant le mariage. Un quatriéme que l'on employoit à décrire la pompe nuptiale, & auquel ils ne donnent point de nom particulier. Un cinquiéme enfin, qui estoit un hymne en l'honneur des nouveaux époux.

Is. Tzetz. ad Lycoph. Jul. Scal. Muret. &c.

Epith. Hel. Idyl. 18. Jul. Scal. in Poëtic. Muret. Passerat. in Catullum.

* κατακοιμητικὸν, *seu concubitorium, &* διεγερτικὸν, *seu excitatorium.*

Tzetz. proleg. ad Lycoph. Jul. Scalig. in Poëtic.

Telles sont à peu-près les distinctions que les modernes ont imaginées; car je n'ay point entrepris de les rapporter exactement: distinctions inutiles, & dont la plupart ne sont pas même fondées en autorité.

Hesychius in voce ὑμὴν, ὑμέναιος, ἢ ᾠδὴ ἐπιγάμιος. Argon. l. 4. vers. 1160. & sequentibus.

En effet, Hesychius ne définit point l'hymenée autrement que nous avons défini l'Epithalame, & Proclus dans sa Chrestomathie, n'en fait point deux classes différentes. Apollonius, l'auteur des Argonautiques, semble aussi les confondre, puisque en décrivant les noces de Medée & de Jason, il fait chanter l'hymenée au son de la cithare, à la porte de la caverne où l'on avoit préparé le lit nuptial. D'ailleurs, si, comme on le prétend, l'hymenée ne contient que des préceptes ou des conseils touchant le mariage, il appartient uniquement à la poësie Didactique, & n'est point une espéce d'Epithalame.

Je dis le même, à proportion des autres, du *scolion* sur-tout, parce que c'estoit ou un simple impromptu, & alors il ne mérite pas le nom d'Epithalame, ou un hymne reglé, & dans ce cas, la matiere & l'objet estant les mêmes, il ne constituë point une espéce différente, & la diversité du lieu ne peut en changer la nature.

Mais j'abandonne ces distinctions, & sans m'arrêter servilement à l'étymologie du mot, j'appelleray Epithalame tout chant nuptial qui félicite de nouveaux époux sur leur union: qu'il soit un simple récit, ou qu'il soit mêlé de récit & de chant; que le poëte y parle seul, ou qu'il introduise des personnages, & quel que soit enfin le lieu de la scéne, si je puis user d'une expression si impropre.

Psal. 44. Joseph. l. 8. Antiq. cap. 2. Euseb. in Psal. Pineda, de reb. Salom. lib. 5. cap. 4.

L'Epithalame est, en général, une espéce de poësie très-ancienne; les Hébreux en connurent l'usage au moins dès le temps de David. Parmi les Odes sacrées est un Pseaume que ce Prince composa dans sa vieillesse, à l'occasion du mariage de Salomon avec une Princesse d'Egypte; & ce Pseaume que S.t Jerôme appelle un poëme tout divin, est, selon tous les critiques, un véritable Epithalame *.

* Madame Dacier l'appelle aussi dans ses remarques sur Homére, l'Epithalame sacré.

Le Cantique des Cantiques, malgré l'opinion contraire de quelques interprétes, eſt encore un poëme de la même nature, quoyque la forme en ſoit différente. Jamais Origéne, dont l'autorité eſt icy de quelque poids, ne donne à cet ouvrage ſacré que le nom d'Epithalame, & d'Epithalame Dramatique ; à quoy j'adjoûteray en paſſant, qu'il me paroît renfermer trois actes, & que par là-même il eſt d'une eſpéce inconnuë aux Grecs & aux Latins. *Orig. prolog. in Cant. Cant.*

Pour ce qui eſt des Grecs, ſi l'on s'en rapporte à Dictys, ils avoient déja un chant nuptial dans les temps héroïques, & la cérémonie de ce chant ne fut point oubliée aux noces de Thetis & de Pelée. Ce fut Apollon même, ſelon quelques auteurs, qui chanta l'Epithalame en cette occaſion ; & de là vient que dans une ancienne Tragédie, Thetis ſe plaint avec tant d'amertume, que ſon fils ait péri par les traits de ce même Apollon qui luy avoit annoncé, avant ſa naiſſance, une ſi heureuſe deſtinée. *Dictys Cret. lib. 6.* *Hom. Schol.*

Entre les différents ſujets qu'Homére a repréſentez ſur le bouclier d'Achille, on voit de nouvelles mariées ſortir de leurs maiſons, & toute la ville où eſt placée la ſcene de ce tableau particulier, retentit des chants d'hymenée.

——— Πολὺς δ' ὑμέναιος ὀρώρει. *Iliad. 18. v. 490. &c.*

Héſiode décrivant auſſi ſur le bouclier d'Hercule une pompe nuptiale, fait mention de ces mêmes chants ; & ce qui ſemble remarquable, il employe la même meſure & la même expreſſion. *Heſiod. v. 75.*

Or de tous ces paſſages, que j'aurois facilement pû multiplier, il reſulte qu'avant Homére il y avoit des chants, ou du moins une eſpéce d'acclamation conſacrée à la ſolemnité des noces. Je dis une acclamation ; car ſi nul autre genre de poëſie ne fut d'abord porté à la perfection dont il eſtoit ſuſceptible, il eſt à préſumer que l'Epithalame n'eut pas des commencements plus heureux, & que dans la premiére origine, ce fut une ſimple acclamation d'Hymen, ô Hymenée. Le motif & l'objet de cette acclamation ſont évidents. Chanter Hymen, ô Hymenée,

c'estoit sans doute féliciter les nouveaux époux sur leur union; & souhaiter qu'ils n'eussent qu'un même cœur & qu'un même esprit, comme ils n'alloient plus avoir qu'une même habitation.

In Chrest. apud Phot. Proclus, dans l'ouvrage que j'ay déja cité, dérive le mot *Hymenée* des mots Eoliques ὁμοναίειν & ὁμονοίειν, qui ont précisément cette signification. Mais quoyque j'avouë que tel fut autrefois, & que tel est encore aujourd'huy l'esprit de cette acclamation, puisqu'elle a passé jusqu'à nous des Latins qui l'avoient adoptée, je n'en chercheray point la raison dans les étymologies, qui ne sont que trop souvent arbitraires; j'embrasseray plustost l'opinion commune, qui fait d'Hymenée un jeune homme d'Athénes ou d'Argos.

Hymenée, dont la Grece fit depuis un Dieu qui présidoit au mariage, estoit d'une beauté accomplie. Né pauvre, & d'une famille obscure, il se laissa surprendre aux charmes d'une jeune Athénienne, dont la naissance égaloit la fortune. La disproportion estoit trop marquée, pour luy laisser la moindre espérance; cependant, à la faveur d'un déguisement, dont sa jeunesse & sa beauté écartoient le soupçon, il suivoit par-tout la belle Athénienne. Un jour il l'accompagna jusqu'à Eleusis avec les filles d'Athénes les plus qualifiées, qui alloient offrir des sacrifices à Cerès. Il arriva qu'elles furent enlevées par des pirates, & que les ravisseurs, après avoir pris terre dans une isle déserte, s'y endormirent. Hymenée saisit l'occasion, tuë les pirates, revient à Athénes, & déclare que si on luy permet d'épouser celle dont il est épris, il ramenera toutes les filles qui ont esté ravies. Il les ramena en effet, & devint le plus heureux des époux. C'est pour cela que les Athéniens ordonnérent qu'il seroit toûjours invoqué dans la solemnité des noces, avec les dieux qu'ils en regardoient comme les protecteurs.

Serv. ad. I. Æneid. Donat. ad Ter. Adel. Lact. in Stat. Procl. loc. cit. Voilà, selon Servius de qui j'emprunte cette histoire, & selon tous les anciens Commentateurs, quelle fut l'origine de l'acclamation d'Hymenée.

Cette acclamation passa depuis dans l'Epithalame, & les Poëtes en firent un vers intercalaire, ou une espéce de refrain

ajusté à la mesure qu'ils avoient choisie; témoin Catulle, qui ramene si souvent ce vers:

Hymen, ô Hymenæe, Hymen ades, ô Hymenæe. *In carm. 63. edit. Grav.*

Et ces autres:

Io Hymen, Hymenæe io;
Io Hymen, ô Hymenæe. *In carm. 62. ejusdem edit.*

Témoin, dis-je, Catulle; car il est certain que Sappho avoit composé plusieurs Epithalames, dont nous n'avons par malheur que des fragments, & qu'en ce genre de poësie, Catulle a imité la maniere de Sappho. Témoin encore Aristophane, qui, à l'occasion du mariage de Pisthéterus avec la déesse Souveraineté, fait repeter par un demi-choeur des oiseaux, *Dion. Halic. in art. Rhet. Ephæst. de metris. Voss. ad Catull.* *In Avib. act. 5. sc. 4.*

Ὑμὴν, ὦ ὑμέναι', ὦ ὑμήν,

Après que ce même demi-chœur a relevé de la sorte, suivant la traduction de M. Boivin, le bonheur mutuel des époux:

Depuis le jour célébre où la Reine des Dieux
Superbement ornée,
Par les sœurs du Destin fut au maître des Cieux
Avec pompe amenée,
On n'a point encore vû d'Hymen si glorieux.
Hymen, ô Hymenée.

Ainsi, ce qui estoit le principal devint comme l'accessoire, & l'acclamation d'Hymen amenée par intervalles égaux, ne servit plus que d'ornement à l'Epithalame, ou plustost elle servit à marquer les vœux & les applaudissements des chœurs, lorsque ce poëme eut pris une forme reglée. *Vid. Catull. Epithal.*

Stesichore passe communément pour l'inventeur de l'Epithalame: mais on sçait qu'Hésiode s'estoit déja exercé sur ce même genre, & qu'il avoit composé l'Epithalame de Thétis & de Pelée; ouvrage que nous avons perdu, mais dont un ancien Scholiaste nous a conservé un fragment. *Struv. in Bib. Al. Sard. de rer. invent.*

Tzetz. in prol. Lycoph. & Plat. in Phæd. Conon apud Phot. narr. 18. Stesichore avoit maltraité Héléne dans un Poëme fait à dessein contr'elle. Castor & Pollux, au rapport de Platon, vengérent leur sœur outragée, en frappant d'aveuglement le Poëte satirique; & pour recouvrer la vûë, Stesichore fut obligé de chanter la Palinodie. Il composa en effet un autre poëme, où soûtenant qu'Héléne n'avoit jamais abordé en Phrygie, il louoit également ses charmes & sa vertu, & félicitoit Ménélas d'avoir obtenu la préférence sur ses rivaux.

Tzetz. l. cit. Or il est vray-semblable que s'estant avisé le premier de célébrer un mariage si funeste, on luy aura attribué, sans autre fondement, l'invention de l'Epithalame. Peut-estre aussi qu'il le perfectionna, & qu'Hésiode n'en ayant fait qu'un simple récit, Stesichore y jetta des chœurs; ou qu'à la flute, que l'on employoit déja au temps d'Homére dans les chants d'hymenée, il adjoûta la cithare. Du moins paroît-il certain qu'il introduisit cet instrument dans les chœurs en général, & que pour cela même il fut appellé Stesichore, au lieu qu'il se nommoit auparavant Tisias.

Et ce qui fortifie ma conjecture sur la cithare, & sur les chœurs même adjoûtez par ce poëte * au simple récit dans l'Epithalame, c'est qu'Apollonius fait mention de la cithare, (Lib. 4. Arg.) en parlant d'un chant nuptial, & que Théocrite, qui, à l'imitation de Stesichore, composa l'Epithalame d'Héléne, ne parle que pour amener le chœur des filles de Lacédémone, qui chantent ensemble & la beauté d'Héléne & le bonheur de Ménélas.

De tout ce que nous avons dit, il resulte que l'Epithalame grec est un véritable poëme, quoyqu'il n'imite aucune action; car, suivant la doctrine d'Aristote & de Platon même, cette (Arist. in Poët. cap. 1. Plat. lib. 2. de Legib.) sorte d'imitation n'est point essentielle à toutes les espéces de poësie. Il suffit à la pluspart d'avoir en vûë quelqu'objet qu'elles

* On voit à Rome dans le Palais Aldobrandin, une Peinture antique qui représente une noce. On y remarque principalement une Musicienne qui jouë de la Cithare, pendant qu'une autre chante l'Epithalame. Si ma conjecture est legitime, on peut en inferer que ce morceau de frise est postérieur à Stesichore, ou du moins qu'il n'est pas plus ancien que ce Poëte, qui a fleuri dans la 42.e Olympiade.

se proposent d'imiter. Or le but de l'Epithalame est de faire connoître aux nouveaux époux le bonheur de leur union, par les louanges qu'on leur donne successivement, & par les avantages qu'on leur annonce pour l'avenir.

La maniére dont il imite, c'est que le poëte y introduit des personnages, & ces personnages sont ordinairement ou les compagnes de l'épouse, comme dans Théocrite, ou les amis de l'époux, comme dans Apollonius.

Theoc. Epith. Helen.
Apoll. Argon. lib. 4.

Le moyen ou l'instrument enfin par lequel il imite, c'est l'harmonie ou le chant, & la versification. Au reste, il paroît que les Latins n'eurent point de mesure affectée à ce genre de Poësie, mais je n'oserois assûrer le même des Grecs postérieurs à Hésiode, de Stesichore & de Sappho principalement. Ils avoient l'un & l'autre embrassé la Poësie Lyrique, & il n'est guéres vraysemblable qu'ils ayent employé dans leurs Epithalames une autre mesure que celle qu'ils employoient dans leurs compositions ordinaires.

Examinons maintenant quelle fut chez les Latins l'origine de l'Epithalame. J'ay déja remarqué dans un autre discours, qu'ils n'eurent très long-temps que des Hymnes & des Annales en vers grossiers, & qu'ils ne cultivérent les autres genres qu'après que la Grece assujettie leur en eut offert des modéles.

Sec. disc. sur les Poët. Eleg.

Pour le genre dont il est ici question, divers témoignages historiques nous apprennent qu'il eut à peu-près la même origine que l'Epithalame Grec; & que comme celuy-cy commença par l'acclamation d'Hymenée, l'Epithalame Latin commença par l'acclamation de Talassius: en voicy l'occasion.

Parmi les Sabines qu'enlevérent les Romains, il y en eut une qui se faisoit remarquer par sa jeunesse & par sa beauté. Ses ravisseurs craignant avec raison, dans un tel désordre, qu'on ne leur arrachât un butin si précieux, s'avisérent de crier qu'ils la conduisoient à Talassius. Talassius estoit jeune, beau, bien fait, vaillant, & son nom seul imprima tant de respect, que loin de songer à la moindre violence, le peuple accompagna par honneur, les ravisseurs, en faisant sans cesse retentir ce

même nom. Un mariage que le hazard avoit si bien assorti ne pouvoit manquer d'estre heureux; il le fut, & les Romains employérent depuis dans leur acclamation nuptiale le mot Talassius, comme pour souhaiter aux nouveaux époux une semblable destinée.

Varro apud Fest. frag. pag. 75. *Juba in Plut. Romulo.* *Tit. Liv. Hist. lib. 1.* *Attil. apud Festum.* *Plut. in Pomp.*

Je n'ignore pas que Varron & Juba ont suivi une autre opinion, & qu'ils dérivent le mot Talassius du Grec Ταλασία, *lanificium;* mais j'ay pour mes garants Tite-Live & Attilius, plus ancien que Varron même. Plutarque d'ailleurs, cet Ecrivain si judicieux, & si parfaitement instruit de ces sortes d'usages, après avoir balancé les deux sentiments, se détermine en faveur de celuy que j'ay embrassé.

Sidon. Apoll. Epist. 1. 5. *Horat. Epist. lib. 2.*

A cette acclamation, qui estoit encore en usage au temps de Pompée, & dont on voit des vestiges au siécle même de Sidonius, se joignirent dans la suite les vers Fescennins, vers extrémement grossiers & pleins d'obscenitez.

Les Latins n'eurent point d'autres Epithalames avant Catulle, qui prenant Sappho pour modéle, leur montra de veritables Poëmes en ce genre, & substitua l'acclamation grecque d'Hymenée à l'acclamation latine de Talassius. Il perfectionna aussi les vers Fescennins; mais, comme il arrive d'ordinaire, s'il les rendit plus chastes par l'expression, ils ne furent peut-estre que plus obscenes par le sens.

Cat. Epith. Jul.

Nous en avons des exemples dans un Epithalame de Catulle même, dans une petite Piéce qui nous est restée de l'Empereur Gallien, & dans le Centon d'Ausone principalement. Stace, qui a fleuri sous Domitien, ne s'est permis dans l'Epithalame de Violantille & de Stella aucune expression peu mesurée. Claudien n'a pas toûjours esté si retenu: il s'échappe d'une maniére indécente dans celuy d'Honorius & de Marie.

Claud. in Fescenn.

Sid. in Epith. Ruric. item in Epith. Polem. *La France consolée.* *Le Fatiche d'Ercole, &c.*

Pour Sidonius, aussi-bien que tous les Modernes dont les Poësies me soient connuës, comme Buchanan parmi les Ecossois, Malherbe & quelques autres parmi nous, excepté Scarron, ils sont irreprochables à cet égard. Si pourtant l'on excepte encore parmi les Italiens, le Cavalier Marin, qui mêle, sans respect pour ses Héros;

Héros, à des louanges quelquefois délicates des traits tout-à-fait licencieux.

Mais je passe au caractére de l'Epithalame, où j'auray naturellement occasion de relever les talents & les défauts de ces différents Poëtes.

On pourroit s'imaginer, dit le sophiste Himerius, que l'Epithalame admettant des Choeurs & toute la liberté de la Poësie, il ne peut estre assujetti à des préceptes. Mais comment arriver à la perfection de l'Art sans le secours de l'Art même, adjoûte incontinent cet Écrivain? Aussi Denys d'Halicarnasse donnant aux Orateurs les regles de l'Epithalame, ne dit-il pas qu'elles soient inutiles aux Poëtes; il les renvoye seulement aux Écrits de Sappho: rien n'estant si utile en général que d'étudier les modéles, parce qu'ils renferment toûjours les préceptes, & qu'ils en montrent encore la pratique.

Caractére de l'Epithalame.

Himer. apud Phot.

In art. Rhet. cap. 4.

Au défaut de ces modéles que le temps nous a enviez, je hazarderay ici quelques réflexions que je soumets à vostre jugement, Messieurs, & que je suis bien éloigné de proposer comme des regles.

Le sujet en tout genre de Poësie estant ce qu'il y a de principal, il me semble que le Poëte qui entreprend de composer un Epithalame, devroit chercher une fiction qui fût tout ensemble juste, ingénieuse, propre & convenable aux personnes qui en seroient l'objet. Et c'est en choisissant, selon le précepte général de Longin, les circonstances particuliéres qui ne sont jamais absolument les mêmes, qu'un Epithalame auroit les qualitez que je demande.

Longin. c. 10.

Les Epithalames de Catulle même, si on excepte celuy de Thétis & de Pelée, où tout est propre au Héros qu'il s'est proposé de chanter, (je ne craindray point de le dire,) me paroissent moins admirables, parce qu'ils ne les ont pas, ces qualitez, tout excellents qu'ils sont d'ailleurs.

Le seul Epithalame françois que je connoisse, & qui mérite bien ce nom, seroit un modéle achevé, s'il n'avoit pas le même défaut. La fiction est très-ingénieuse, & les refrains variez heureusement sont encore plus heureusement amenez. L'Amour,

suivant la supposition du Poëte, ne fut point invité aux noces de Jupiter & de Junon, malgré les avis de Venus qui crioit à Hymen :

De vostre Fête, Hymen, voicy le jour ;
N'oubliez pas d'en avertir l'Amour.

De là vint qu'il luy fit toûjours la guerre, & qu'il luy déroba même son flambeau. L'Amour cependant sensible aux larmes d'Hymen, luy dit pour l'appaiser; tiens, voilà mon arc, va chercher fortune. Hymen se met en sentinelle; il apperçoit aussitost les jeunes époux qui sont l'objet de l'Epithalame, il tire, & si juste, que l'amour n'eût pû mieux faire, de son propre aveu. Leur réconciliation amene cet autre refrain:

Amour, Hymen, vous voilà bien remis ;
Mais, s'il se peut, soyez long-temps amis.

Rien, je le répete encore, de plus ingénieux que cette fiction, ni de plus heureux que ces refrains. Mais la piéce entiére n'est-elle pas trop génerale ? Et le Poëte n'est-il pas toûjours en droit de feindre que ceux dont il chante le mariage ont esté blessez par les mains d'Hymenée, & d'un trait de l'Amour même?

Claudien & Buchanan, que d'ailleurs je ne propose point comme des modéles, ont rendu plus propres à leurs Héros les Epithalames qu'ils nous ont laissez ?

En 398. Tillem. Mem. des Emp. t. 4. Claud. in Epith. Honor.

Stilicon estoit dans le Milanois à la tête des Armées, lorsqu'Honorius épousa Marie fille de ce Géneral & de Serena. Claudien feint que Venus avertie par l'Amour, & portée sur les flots par un Triton, arrive avec son cortege ordinaire à Milan, où le mariage devoit estre célebré. La présence de la Déesse inspire une joye universelle. Les Aigles Romaines sont couronnées de fleurs. Le son des flutes succede au bruit des trompettes, & les Soldats après avoir félicité dans leurs transports Stilicon leur Géneral, & les manes du grand Théodose, chantent les louanges des nouveaux époux, & forment des voeux pour leur bonheur mutuel; & c'est par là que finit l'Epithalame.

Buchanan saisit avec la même habileté les circonstances particuliéres que luy présente son sujet. Il y avoit dix ans que Marie Stuart estoit à la Cour de France, & l'on venoit de reprendre Calais sur les anciens ennemis de la Nation, lorsque cette Princesse épousa le jeune Dauphin. Buchanan profite de ces différentes circonstances, & par-là son Epithalame, qui passe d'ordinaire pour digne des meilleurs siécles, devient propre uniquement aux personnes Royales qu'il a en vûë. Avril 1558.

Il employe d'abord les circonstances du temps: les Muses, dont la voix estoit auparavant étouffée par le bruit des armes, recommencent leurs concerts, & font retentir les chants d'Hymenée; puis faisant allusion à la coûtume qui regne entre les Souverains, de s'envoyer reciproquement leurs portraits en de semblables occasions: le Dauphin, dit-il, a eu le bonheur de voir croître avec son amour la Princesse qui en estoit l'objet. Il n'a point eu à craindre qu'une peinture infidéle prêtât à Marie des charmes qu'elle n'eût pas, ni que la Renommée qui exagére toûjours, luy imposât sur les qualitez de son esprit & de son cœur. Il a jugé par luy-même & par ses propres yeux des vertus & des graces de Marie: *In Epithal. Franc. Vales. & Mar. Scotor. Regin.*

Cera nec in varias docilis transire figuras
Suspendit dubiam trepida formidine mentem.

. . . .

Ipse tibi explorator eras, formæque probator,
Et morum testis.

Pour le Cavalier Marin, loin qu'il soit heureux dans le choix des circonstances, ou dans les fictions qu'il ne doit qu'à luy-même, on n'y trouve presque jamais ni convenance, ni justesse. L'Epithalame qui a pour titre *les Travaux d'Hercule,* & pour objet un Seigneur de ce nom, n'est qu'une indécente & froide allusion aux travaux du Dieu fabuleux. Dans *le Festin,* où il a en vûë un autre Seigneur Italien, il introduit un Pêcheur qui chante des choses très-communes, quoyque, s'il faut l'en croire sur son propre témoignage, les oiseaux & les vents même

fassent silence pour les écouter. Et dans l'Hymenée où il s'agit des noces de Vincent Caraffe, c'est Siléne qui chante tout simplement & sans aucune allégorie, l'Epithalame du Berger Amynte.

Telles sont ordinairement les fictions du Cavalier Marin: s'il en a d'une autre nature, il les emprunte de Claudien, de Sidonius même; ou il les gâte par ses descriptions.

Dans *la France consolée,* où il entreprend de chanter le mariage de Louis le Juste & d'Anne d'Autriche, la France qu'il personnifie, déchirée alors par des guerres intestines, monte au Ciel pour implorer la protection de Venus. La Déesse assise sur un trône brodoit un bandeau pour l'Amour, qui dormoit sur un lit de roses. Mais touchée des larmes de la France, elle quitte son ouvrage, prend une robe magnifique; & volant dans l'Aquitaine où le Dieu de la guerre estoit alors, elle appaise la fureur de ce Dieu. Puis ils montent sur le même char, & se rendent dans la Capitale du Royaume suivis de l'Amour, qui lance ses traits sur le Louvre.

La fiction auroit quelque mérite, je l'avouë, si elle ne se perdoit, pour ainsi dire, dans les descriptions dont elle est offusquée. Le Poëte ne laisse rien à décrire, ni le trône de Venus, ni le lit de l'Amour, ni le bandeau qui luy est destiné, ni le char de la Déesse, ni les tributs que les divers Elements luy apportent sur son passage; ni sa robe, dont le tissu est de pierres précieuses, & dont la couleur est changeante. Et la seule description de cette couleur occupe une bonne partie du Poëme, qui comprend environ mille vers:

Fuyez de ces Auteurs l'abondance stérile,
Et ne vous chargez point d'un détail inutile;

dit un de nos meilleurs Poëtes dans une occasion toute semblable. Ce n'est pas que les riches descriptions qui n'entrent point dans une matiére lugubre ne puissent convenir à l'Epithalame; mais lorsqu'elles sont & si longues & si fréquentes, elles rebutent l'esprit, & font disparoître le sujet principal.

Après m'estre étendu sur le sujet ou la fiction, je toucheray

légerement ce qui regarde les images, ou les peintures. Et d'abord l'Epithalame estant par luy-même destiné à exprimer la joye, à en faire éclater les transports, on sent qu'il ne doit employer que des images riantes, & ne peindre que des objets agréables. Il peut représenter Hymenée avec son voile & son flambeau; Venus avec les Graces & les Amours; les Graces mêlant à leurs danses ingenuës de tendres concerts; & les Amours cueillant des guirlandes pour les nouveaux époux.

Mais ramener dans un Epithalame le combat des Geants, & la fin tragique des Héroïnes fabuleuses, comme fait Sidonius [a], ou le repas de Thyeste & la mort de Cesar, comme fait le Cavalier Marin [b]; c'est, pour m'exprimer avec un Ancien [c], estre en fureur en chantant Hymenée.

Pour les images indécentes ou qui révoltent la modestie, quiconque en employe de ce caractére ne peche pas moins contre les regles de l'Art en général, que contre ses vrais interests. En effet, si un terme n'a de veritable beauté qu'autant qu'il exprime une chose qui fait plaisir à voir ou à entendre, ou bien qu'il présente un sens honnête, comme Theophraste le soutient [d], & comme la raison même le persuade, que doit-on penser de ces sortes d'images? Et se les permettre dans une matiere si chaste par elle-même, n'est-ce pas en quelque maniére imiter Ausone, qui pour avoir travesti en Poëte sans pudeur le plus sage de tous les Poëtes, n'a pû trouver encore depuis tant de siécles un seul Apologiste?

Bien différent de tous ces Ecrivains, Théocrite n'offre à l'esprit que des images agréables; il ne représente que des objets gracieux dans l'Epithalame que j'ay tant de fois cité.

Après avoir donné des couronnes de jacynthe aux filles de

[a] *Esset si præsens ætas, impenderet illi*
Lemnias imperium. . . .
Huic Dido in ferrum, simul in suspendia Phyllis,
Evadne in flammas, & Sestias iret in undas.
Sidon. in Epith. Polem.

[b] Sonnett. Epithalam. 2.

[c] Οὐδεὶς γὰρ ἂν ὑμέναιον ᾄδει ὀργιζόμενος. Dem. Phal. num. 132. edit. Oxon.

[d] Κάλλος ὀνόματός ἐστι τὸ πρὸς τὴν ἀκοὴν, ἢ πρὸς τὴν ὄψιν ἡδὺ, ἢ τὸ τῇ διανοίᾳ ἔντιμον. Apud Demet. num. 175. ibid.

Lacédémone qui chantent l'Hymenée, il leur fait relever en ces termes le bonheur de Ménélas : Vous estes arrivé à Sparte sous des auspices bien favorables ; seul entre les demi-Dieux vous devenez le gendre de Jupiter ; vous épousez Heléne ! Les Graces l'accompagnent, les Amours sont dans ses yeux ; elle estoit l'ornement de Sparte, comme le cyprès est l'honneur des jardins. Puis venant à Heléne même : uniquement occupées de vous, nous allons, disent-elles, vous cueillir une guirlande de Lotos ; nous la suspendrons à un plane, & en vostre honneur nous y répandrons des parfums. Sur l'écorce du plane, on gravera ces mots : Honorez-moy, je suis l'arbre d'Heléne. S'adressant ensuite aux deux époux ; puisse Venus, adjoûtent-elles, vous inspirer une ardeur mutuelle & durable ! Puisse Latone vous accorder une heureuse postérité, & Jupiter vous donner des richesses que vous transmettiez à vos descendants !

Epith. Helen. Idyll. 18.

Ce Poëme au reste a deux parties qui sont bien marquées, & qui me paroissent essentielles à tout Epithalame. L'une qui comprend les louanges des nouveaux époux ; l'autre qui renferme des voeux pour leur prospérité.

La premiére partie éxige tout l'art du Poëte ; car il en faut infiniment pour donner des louanges qui soient tout ensemble ingénieuses, naturelles, convenables : & voilà sans doute pourquoy l'on dit si ordinairement que l'Epithalame est l'écueil des Poëtes.

Les louanges seront ingénieuses, si elles sortent, pour ainsi dire, du fond même de la fiction ; naturelles, si elles ne blessent pas la vraysemblance Poëtique ; convenables, si elles sont accommodées selon les regles de cette vraysemblance, au sexe, à la naissance, à la dignité, au mérite personnel.

Il en est de même, à proportion, des voeux ; ils doivent estre naturels, ou se renfermer dans la vraysemblance Poëtique ; & convenables, ou ne pas exceder la vraysemblance relative, si je puis m'exprimer ainsi.

Les bornes qui nous sont prescrites ne me permettant pas de m'expliquer davantage, je me contenteray de rapporter en finissant, un exemple qui seul peut justifier en quelque maniére

toutes ces réflexions, & qui va prouver encore que le Pseaume *Psalm. 44.*
dont j'ay parlé au commencement de ce Discours, est un veritable Epithalame.

Salomon y est loué par sa dignité, c'est un Monarque suprême; par sa valeur, ses fleches sont aiguës, & pénétrent le cœur de ses ennemis; par son éloquence naturelle, les Graces habitent sur ses levres; & par sa justice, le sceptre de son Empire est un sceptre d'équité. La Reine y est représentée debout à la droite du Prince, & vêtuë des plus riches habits; mais malgré leur éclat, malgré leur magnificence, tirant toute sa gloire d'une alliance si belle. Enfin, après avoir exalté ses charmes, & l'amour qu'ils font naître dans le cœur de Salomon, les filles de Jerusalem qui chantent l'Epithalame, prédisent aux nouveaux époux qu'il leur naîtra des enfants; & qu'établis Princes sur toute la terre, ces mêmes enfants perpetuëront leur nom, & le feront benir dans la postérité la plus reculée.

Voilà tout ce que j'avois à dire sur une matiére dont j'ay conçû toute la difficulté; mais vous avez ordonné, Messieurs, j'ay dû obéir, & j'ay compté sur vostre indulgence.

PREMIER MÉMOIRE SUR LES CHANSONS DE L'ANCIENNE GRECE.

Par M. DE LA NAUZE.

5. de Juin 1732.

L'USAGE des Chansons est fort naturel aux hommes. Elles font le plaisir & l'amusement des enfants comme des vieillards, des pauvres comme des riches, & de ceux qui travaillent comme de ceux qui demeurent dans le repos. Ce goût qui se trouve dans le fond même de la nature, a dû estre général dans tous les siécles, & dans toutes les nations du monde. Les Grecs en le cultivant, ont fait par conséquent ce qu'avoient déja fait les peuples qui les avoient précédez, & ce qu'ont fait depuis ceux qui sont venus après eux, avec cette différence, à l'avantage des Grecs, que leurs Lettres s'estant répanduës plus loin, & ayant subsisté plus long-temps que les autres, leurs Chansons ont passé plus facilement à la postérité.

Ils n'avoient point encore l'usage des Lettres qu'ils avoient celuy des Chansons. Faute de monuments où ils pûssent alors déposer leurs Loix & les évenements de leur Histoire, ils les mettoient en chant pour s'en mieux souvenir.

Ils chantérent leurs Loix, & c'est ce qui fit donner le même nom grec *νόμοι*, aux Loix & aux Chansons. Car Aristote demandant la raison de cette uniformité de nom pour deux choses

Arist. probl. 17. 28.

si différentes, répond luy-même que c'est parce qu'avant la connoissance des Lettres on chantoit les Loix pour ne les point oublier. *Διὰ τί νόμοι καλοῦνται ἃς ᾄδουσιν; ἢ ὅτι πρὸ τοῦ ἐπίστασθαι γράμματα ᾖδον τοὺς νόμους ὅπως μὴ ἐπιλάθωνται.* Il est vray

Joseph. contra Apion. *Plutarch. de Homeri Poët.*

que Josephe a cru, & que Plutarque a soupçonné que le terme *νόμος* estoit moderne en comparaison de ces premiers temps, & qu'il estoit postérieur au siécle d'Homére; ce qui détruiroit le fondement de la remarque d'Aristote, & la conclusion qu'on en tire pour établir l'antiquité des Chansons grecques. Mais

Josephe

Joſephe & Plutarque, parlant ſur-tout avec quelque doute, ne ſçauroient balancer l'autorité d'Ariſtote ſur l'antiquité d'un mot grec, pour ne rien dire d'un hymne à l'honneur d'Apollon, attribué à Homére, où νόμος eſt employé pour ſignifier la loy, ou la méthode du chant. *Hom. hymn. in Apoll. v. 20.*

Les mêmes raiſons qui obligérent les anciens Grecs à chanter leurs loix avant l'invention des Lettres, leur firent auſſi chanter les événements de leur hiſtoire, & généralement tout ce qu'ils vouloient tranſmettre à leurs deſcendants. Le chant eſtoit alors le ſeul moyen ſimple & naturel de faire paſſer des peres aux enfants, ce que la Nation avoit intéreſt à ne point oublier. Cette méthode eut donc lieu pour l'hiſtoire, à peu-près comme pour les loix; & l'uſage de chanter toutes ſortes de ſujets gagna tellement dans la Grece, qu'il continua, même après que les Lettres furent introduites; juſques-là que tous les ouvrages des Ecrivains Grecs antérieurs à Cadmus de Milet & à Phérécydes de Scyros, eſtoient des piéces de vers qui ſe chantoient. Ce n'eſtoit pas toûjours de ſimples Chanſons, il eſt vray; mais on doit croire que c'en eſtoit le plus ſouvent, par l'avantage qu'avoit ce genre d'inſtruction, d'eſtre plus qu'aucun autre à la portée de tout le monde, par ſa ſimplicité & par ſa briéveté. *Strab. lib. 1. Plin. lib. 5. cap. 56. & lib. 7. cap. 56. Apul. lib. 2. Florid. Deſcr. Olymp. lib. 1. Orig. c. 37. Suidas in Φερεκύδης.*

Lorſque les Lettres reçûës dans le ſein de la Grece, y donnérent naiſſance aux Arts & aux Sciences, les Chanſons firent faire des réfléxions ſur l'air, & ſur les paroles dont elles eſtoient compoſées. Les réfléxions ſur l'air ſervirent d'occaſion aux regles de la Muſique, & les réfléxions ſur les paroles produiſirent peu à peu les préceptes de la Poëſie. La Muſique & la Poëſie à leur tour, relevérent le prix des Chanſons, & les portérent à un point de perfection où elles n'avoient pû aller dans les ſiécles précédents. L'ordre naturel du progrès des Arts fait aſſez ſentir comment la Poëſie, la Muſique & les Chanſons ont eſté dans cette eſpéce de dépendance mutuelle; & ce qui confirme cette vérité, c'eſt que les anciens Grecs confondoient ſous les mêmes noms les Chanſons, les piéces de Poëſie & celles de Muſique. Les unes & les autres s'appelloient indifféremment ᾠδαὶ, ᾄσματα, μέλη; & leurs Auteurs, ᾠδοὶ, ᾠδικοὶ, ἀοιδοί.

Ces termes font quelquefois naître de la difficulté dans la lecture des Anciens. On ne sçait s'ils ont voulu parler des Musiciens ou des Poëtes, ou de ceux qui s'occupoient à des Chansons. Il y a sur ce sujet plusieurs endroits de l'Odyssée d'Homére qui peuvent causer quelque embarras.

Dans le premier Livre, Phémius chante aux amants de Pénélope la difficulté du retour des Grecs après le sac de Troye. Dans le troisiéme paroît un Chantre qu'Agamemnon avoit laissé auprès de sa femme Clytemnestre pour la divertir, & pour l'instruire pendant le temps de son absence. Dans le quatriéme, l'on chante & l'on danse à un festin que Ménélas faisoit à ses citoyens. Dans le huitiéme, Démodocus chante chez les Phéaciens les amours de Mars & de Vénus. Dans le douziéme, Ulysse trouve le moyen d'écouter sans danger le chant des Sirenes. Dans le vingt-uniéme, Phémius que les amants de Pénélope faisoient chanter malgré luy, éxagere à Ulysse le mérite de son chant, pour éviter la mort.

Athen. lib. 1. cap. 12. Athénée accoûtumé à distinguer par leurs propres noms les Musiciens, les Poëtes & les Chantres, s'il est permis d'user de ce terme, ne donne que ce dernier titre aux personnages de l'Odyssée qu'on vient de citer; & il parle d'eux assez au long à l'occasion des Chansons qui se chantoient à table, sans en rien dire dans d'autres endroits fort étendus sur la Poësie & sur la Musique. Il a donc cru qu'il s'agissoit uniquement des Chansons dans ces récits de l'Odyssée. Il seroit facile de faire voir que des Scholiastes d'Homére & quelques autres Sçavants ont pensé comme Athénée. Mais puisque Cicéron, Strabon, Quintilien & plusieurs Auteurs après eux, semblent rapporter ces chants célébrez par Homére, à la Poësie ou à la Musique, nous ne nous y arrêterons pas davantage.

Cicer. Strab. lib. 1. Quintil. lib. 1. cap. 10.

On pourroit encore mettre au rang des Chansons plusieurs ouvrages des Poëtes lyriques de la Grece. Mais comme cela même ne seroit pas sans quelque difficulté, il faut se borner icy à ce qui porte si clairement le caractére de la Chanson, qu'on ne puisse s'y méprendre.

Telles sont premiérement les Chansons qu'on disoit pendant

le repas; on peut les appeller Chanſons à boire, quoyqu'elles ne roulaſſent pas toûjours ſur les plaiſirs de la table. Secondement, celles qui regardoient un genre de vie particulier, & la circonſtance de quelques événements ou de quelques cérémonies.

Je ſuivray cette diviſion dans les deux parties de ce Mémoire, où mon deſſein eſt de ramaſſer non ſeulement ce qu'il y a d'hiſtorique ſur ces Chanſons, mais encore ce qui nous reſte de la matiére & des paroles qui les compoſoient.

Je ne parleray point des Epodes, des Procemes, des Nomes, des Proſodies, des Pæans, des Dithyrambes, des Parthénies, des Gymnopædies, des Endymaties, des Hyporchemes, des chants Orthiens, & de pluſieurs autres eſpéces de Cantiques, qui différent au moins par quelques nuances de ce que nous appellons ſimple Chanſon. D'ailleurs, tous ces différents ſujets ont eſté déja traitez, ou doivent l'eſtre bientoſt, dans les Mémoires de cette Academie, par M. Burette, ſi verſé dans la connoiſſance de la Muſique des Anciens.

Je n'adjoûteray point, pour la même raiſon, à ce que je diray des Chanſons grecques, ce qui regarde l'air, le rythme & la verſification; & je me contente d'avertir icy, que les unes ſont en vers héroïques ou en vers lyriques, les autres en vers libres, dont il ſeroit difficile de déterminer la juſte meſure; & que pluſieurs reſſemblent à de la pure proſe.

PREMIÉRE PARTIE.

LES CHANSONS DE TABLE.

Dans toutes les Chanſons qui eſtoient en uſage dans l'ancienne Grece, celles dont il nous reſte le plus de monuments ſont les Chanſons de table. Toutes les autres ſe chantoient plus rarement, parce qu'elles eſtoient ordinairement bornées à des circonſtances particuliéres. Les unes eſtoient des Chanſons attachées à un état de vie, comme celles des Bergers & des Moiſſonneurs; les autres dépendoient de certains événements, comme celles du combat & de la victoire. Mais les Chanſons de table n'eſtoient limitées ni par les perſonnes ni par les lieux,

ni par le temps. La néceſſité de boire & de manger eſtant de toutes les conditions, de tous les endroits & de tous les jours, on avoit occaſion de chanter à table plus que par tout ailleurs. Il n'eſt donc pas ſurprenant que cette eſpéce de Chanſon ſoit celle dont la poſtérité a eſté la mieux inſtruite.

Plutarque dans ſes Queſtions de table, & Artémon dans ſon livre de l'uſage des Scolies cité par Athénée, ont remarqué différentes coûtumes des Grecs dans leurs Chanſons à boire; coûtumes qui ont varié ſuivant l'ordre des temps; & ce qu'en ont écrit ces deux Auteurs, ſert à éclaircir Dicéarque, qui en avoit parlé avant eux, & dont le fragment eſt rapporté dans les mêmes termes par le Scholiaſte de Lucien, par celuy d'Ariſtophane & par Suidas.

Schol. Lucian. in lapſu inter Sal.
Schol. Ariſtophan. in ran. v. 1337. & in veſp. v. 1231.
Suidas in σκολιόν.
Athen. l. 15. cap. 14.
Plut. Symp. l. 1. quæſt. 1.
Athen. l. 11. cap. 15. & lib. 15. cap. 13. in fine.

Premier Uſage. Tous ceux qui eſtoient à table chantoient enſemble & d'une ſeule voix les louanges de la Divinité. Τὸ μὲν ὑπὸ πάντων ᾀδόμενον, dit Dicéarque. Τὸ μὲν πρῶτον ἦν, dit Artémon, ὃ δὴ πάντας ᾄδειν νόμος. Πρῶτον μὲν, dit Plutarque, ᾖδον ᾠδὴν τοῦ θεοῦ κοινῶς ἅπαντες μιᾷ φωνῇ παιανίζοντες. Ces derniéres paroles font voir que les Chanſons à boire eſtoient alors de véritables Pæans, Cantiques ſacrez parmi les Grecs, qui furent auſſi quelquefois chantez à table dans les ſiécles ſuivants, comme il paroît par deux endroits d'Antiphane rapportez par Athénée. Mais comme le Pæan eſtoit par luy-même deſtiné à toute autre choſe qu'à réjouir les buveurs, nous n'en dirons rien icy davantage.

Schol. Ariſtop. & Suid. loc. cit.
Athen. l. 15. cap. 14.
Plut. loc. cit.

Second Uſage. Dans la ſuite tous les convives chantérent encore à table, mais ſucceſſivement l'un aprés l'autre. Καθ' ἕνα ἑξῆς, dit Dicéarque. Ἦν τὸ δὲ δεύτερον, dit Artémon, ὃ δὲ πάντες μὲν ᾖδον, οὐ μὴν ἀλλά γε κατά τινα περίοδον ἐξ ὑποδοχῆς. Δευτέραν δὲ, dit Plutarque, ἐφεξῆς ἑκάστῳ μυρσίνης παραδιδομένης ἣν ἄσαρκον οἶμαι διὰ τὸ ᾄδειν τὸν δεξάμενον ἐκάλουν. C'eſt-à-dire qu'on chantoit chacun à ſon tour, en tenant une branche de myrte, qui paſſoit de main en main toûjours au plus proche voiſin, ſuivant le rang de la place qu'on occupoit

Ibid.

à table. Quelques-uns, reprend Plutarque, ont prétendu que ce rang n'eſtoit point obſervé, & que la premiére perſonne du

premier lit, après avoir chanté, renvoyoit le myrte & le droit de chanter à la premiére du ſecond lit, celle-cy à la premiére du troiſiéme, & ainſi du reſte, juſqu'à ce que tout le monde eût dit ſa chanſon. Quoyque cette différence du paſſage du myrte en ligne droite ou en ſerpentant paroiſſe aſſez legére, il faut la remarquer, parce qu'elle donne lieu à une diverſité d'opinions ſur l'origine des Scolies, qui ſont les Chanſons dont nous avons ſurtout à parler dans cet article des Chanſons de table.

Troiſiéme & dernier Uſage. Quand la Muſique ſe perfectionna dans la Grece, & qu'on employa la lyre dans les feſtins, il fallut pour une ſimple Chanſon à boire des talents que tout le monde n'avoit pas. Il n'y eut plus, diſent les trois Ecrivains déja citez, que les habiles gens en état de chanter à table, & leurs chanſons s'appellérent des Scolies. *τὸ δὲ ὑπὸ πάντων τῶν συνετωτάτων*, dit Dicéarque, *ὡς ἔτυχε τῇ τάξει, ὃ δὴ καλεῖται σκολιόν.* *Schol. Ariſtophan. & Suid. loco cit.* *τρίτον δὲ*, dit Artémon, *καὶ τὸ ἐπὶ πᾶσι τάξιν ἔχον, οὗ μετεῖχον οὐκέτι πάντες, ἀλλ' οἱ συνετοὶ δοκοῦντες εἶναι μόνοι, καὶ κατὰ τόπον τινὰ εἰ τύχοιεν ὄντες· διόπερ ὡς ἀταξίαν τινὰ μόνον παρὰ τ' ἄλλα ἔχον τὸ μήθ' ἅμα μήθ' ἑξῆς γινόμενον, ἀλλ' ὅπου ἔτυχεν εἶναι, σκολιὸν ἐκλήθη.* *Athen. loc. cit.* *ἐπὶ δὲ τούτῳ*, dit Plutarque, *λύρας περιφερομένης, ὁ μὲν πεπαιδευμένος ἐλάμβανε, καὶ ᾖδεν ἁρμοζόμενος, τῶν δὲ ἀμούσων οὐ προσιεμένων, σκολιὸν ὠνομάσθη τὸ μὴ κοινὸν αὐτοῦ μηδὲ ῥᾴδιον.* *Plut. loc. cit.* Il réſulte de ces divers témoignages, que les Chanſons à boire ayant commencé à ſe perfectionner, on les nomma Scolies du mot *σκολιὸς*, oblique & tortueux, pour marquer ou la difficulté de la chanſon, au rapport de Plutarque, ou la ſituation irréguliére de ceux qui chantoient, comme le veut Artémon. Car ils ne ſe trouvoient plus rangez de ſuite comme autrefois, mais diſperſez çà & là autour des tables, & placez obliquement l'un par rapport à l'autre.

Il y a une autre opinion ſur l'origine des Scolies. Elle eſt de ceux dont parle Plutarque, qui croyoient que le myrte ne paſſoit pas de ſuite aux plus proches voiſins. *Ibid.* Ils croyoient encore, dit-il, que les Scolies avoient tiré leur nom de l'irrégularité du chemin qu'on faiſoit faire à la branche de myrte; & ils rapportoient ainſi l'origine des Scolies au temps du ſecond Uſage

dont nous avons parlé, au lieu de la rapporter au temps du troisiéme.

Schol. Lucian. de lapsu inter Salut.

Schol. Aristophan. in ran. v. 1337. & in vesp. v. 1231.

Suidas in σκολιόν.

Schol. Aristophan. in vesp. v. 1217.

Aristoxéne & Philon ou Phyllis le Musicien, citez par le Scholiaste de Lucien, par celuy d'Aristophane & par Suidas, vouloient que les Scolies eussent tiré leur nom de la situation oblique de plusieurs lits à des festins de noces, où les convives tenant à la main des branches de myrte, chantoient l'un aprés l'autre des sentences & des chansons amoureuses. Le Scholiaste d'Aristophane parle aussi ailleurs du myrte à l'occasion des Scolies, & il nomme indifféremment le laurier ou le myrte, pour estre à la main de celuy qui chantoit. Mais tout cela doit s'entendre principalement du temps du second Usage, quand il n'y avoit point encore de véritables Scolies. Ce n'est pas qu'on n'ait pû quelquefois chanter par extraordinaire quelque Scolie avec le myrte. Aristophane le marque dans un fragment cité par le Scholiaste, où il est dit qu'on chantoit ainsi dans une occasion la chanson d'Admete, laquelle estoit une veritable Scolie, comme nous le verrons plus bas; mais ce n'estoit point l'usage ordinaire des Scolies. En les chantant on tenoit un verre à la main plustost que du myrte ou du laurier. Car Tryphon le Grammairien, dans Athénée, fait entendre qu'on donnoit à celuy qui en chantoit quelqu'une, un verre particulier nommé ᾠδὸς, du nom de la chanson.

Athen. l. 11. cap. 15.

[a] Erasm. chil. 2. cent. 6. adag. 21.

[b] Phavorin.

Athen. l. 15. cap. 14.

Pollux lib. 4. 53. & lib. 6. 108.

Hesych. in σκολιός.

Schol. Aristophan. in ran. v. 1337. & in vesp. v. 1217.

Suidas in σκολιόν.

Eustath. in 4. Iliad. & in 7. Odyss.

Etym. M.

La branche de myrte donna lieu, suivant Erasme[a], à un proverbe grec contre les personnes ignorantes, ᾄδειν πρὸς μυῤῥίνην, chanter au myrte. Il l'applique originairement à ceux qui ne sçavoient pas jouer de la lyre, lorsque l'usage en fut introduit dans les repas. On les renvoyoit, en badinant, dit Erasme, à la chanson du myrte, puisqu'ils n'estoient point en état de chanter des scolies.

Les scolies furent donc par excellence les Chansons à boire des Grecs. On peut joindre aux Ecrivains déja citez, Phavorinus[b], Athénée, Pollux, Hesychius, le Scholiaste d'Aristophane, Suidas, Eustathe & l'Auteur de l'Etymologicon, qui l'assûrent en termes exprès. C'est pourquoy il ne reste plus qu'à examiner le progrès de cette espéce de Chanson dans la Grece.

Terpandre en a esté l'inventeur, s'il en faut croire Pindare cité par Plutarque. Πίνδαρός φησιν, ὅτι τῶν σκολιῶν μελῶν Τέρπανδρος εὑρετὴς ἦν. Dans cette hypothese, il n'y a qu'à chercher le temps où Terpandre a vêcu, pour fixer l'époque des Scolies.

Plut. de Music.

Hellanicus dans Athénée, dit que Terpandre fut le premier qui remporta le prix aux Fêtes Carnées. Sosimus dans le même Athénée, place l'institution de ces Fêtes dans la 26.e olympiade; par conséquent Terpandre a vêcu dans le même temps, c'est-à-dire, vers l'an 676. avant Jesus-Christ. Les Marbres d'Arondel confirment cette supputation. Ils comptent un intervalle de 381. ans entre l'affaire que suscitérent à Terpandre ses nouvelles méthodes de Musique, & la derniére époque, qui se termine, suivant Lydiat, à l'an 293. avant l'Ere Chrestienne, ce qui fixe l'affaire de Terpandre à l'an 674. avant Jesus-Christ. Ces deux preuves constatent le temps de Terpandre, sans qu'il soit nécessaire de recourir ni à Eusebe, qui place Terpandre dans la 33.e olympiade, ni à Plutarque & à Elien, qui semblent le croire aussi ancien, ou même plus ancien que Thalès de Crete, ni à Hiéronymus de Rhodes, qui dans Athénée, le fait contemporain de Lycurgue; ni enfin à Glaucus d'Italie, qui dans Plutarque, le fait plus ancien qu'Archiloque. Sans donc approfondir icy tous ces synchronismes, on doit conclurre des deux premiéres preuves sur l'âge de Terpandre, que les Scolies dont il fut l'auteur peuvent remonter à la 20.e ou 25.e olympiade, c'est-à-dire, à l'an 700. ou 680. avant l'Ere Chrestienne.

Athen. l. 14. cap. 9.

Marm. Oxon. Ep. 35. lin. 49.

Lydiat. annot. ad chronic. Marmor.

Eusеb. Chron. Plut. de Music. Ælian. l. 12. Var. cap. 50. Athen. l. 14. cap. 9. Plut. de Music.

Plusieurs Grecs, à son exemple, cultivérent ce genre de Poësie. Athénée l'assûre en particulier d'Alcée, d'Anacreon & de la sçavante Praxilla, qui vêcurent dans les siécles suivants. Aristophane parle des Scolies de Melitus, σκολιὰ Μελίτου. Son Scholiaste & Suidas adjoûtent que Melitus fut un Poëte tragique, accusateur de Socrate, & que sa Poësie estoit froide, & ses moeurs mauvaises. Nous aurons occasion de nommer quelques autres Auteurs de Scolies, à mesure que nous parcourrons ce qui nous reste de ces anciennes Chansons. Il y eut même des ouvrages didactiques sur cette matiére. Artémon

Athen. l. 15. cap. 14.

Aristophan. in ran. v. 1337. Schol. Aristophan. loc. citato. Suidas in σκολιῶν.



Athen. l. 15. cap. 14. avoit fait un livre sur l'Usage des Scolies; il est cité dans Athénée: & Tyrannion, disent le Scholiaste d'Aristophane & Suidas, avoit écrit un Commentaire sur les Scolies, par ordre de Caïus Cesar.
Schol. Arist. loco cit.
Suid. loco cit.

On prenoit pour chanter les Scolies, le temps du repas où tout estoit servi sur la table, & où l'on n'avoit plus besoin de rien. Alors, dit Athénée, on aimoit à voir dans la bouche d'une personne sage quelque chanson agréable, qui ne faisoit jamais de meilleur effet, que lorsqu'elle se réduisoit à des maximes de conduite & de morale. *τὸ δὲ βίοτον ἡδὺ, ὁπότε τὰ κοινὰ καὶ πᾶσιν ἀναγκαῖα τέλος λάβοιεν. τηνικαῦτα γὰρ ἤδη τῶν σοφῶν ἕκαστον ᾠδήν τινα καλὴν εἰς μέσον ἠξίουν προσφέρειν. καλὴν δὲ ταύτην ἐνόμιζον τὴν παραίνεσίν τέ τινα καὶ γνώμην ἔχειν δοκοῦσαν, χρησίμην τε εἰς τὸν βίον.*
Athen. l. 15. cap. 14.

Les scolies n'estoient pourtant pas toûjours des leçons de sagesse. La matiére de ces chansons se diversifioit à l'infini, comme l'écrit Eustathe. Les unes estoient satiriques, les autres rouloient sur l'amour, & plusieurs traitoient des sujets sérieux. *μυρία δὲ τοιαῦτα διέφερον· τὰ μὲν σκωπτικά, τὰ δὲ πρὸς ἔρωτα, πολλὰ δὲ καὶ σπουδαῖα.* Celles des anciens Poëtes faisoient, au rapport d'Athénée, une fréquente mention du Cottabe. Ce mot signifioit tantost le reste de la boisson, tantost le prix de celuy qui avoit le mieux bû; & plus ordinairement un jeu passé de Sicile en Grece, qui consistoit à verser du vin avec certaines circonstances, ausquelles on attachoit du plaisir & du divertissement.
Eustath. in 7. Odyss. pagin. 1574. edit. Rom.
Athen. l. 10. cap. 7. idem lib. 15. cap. 1. & 2.

Les scolies Athéniennes sur-tout estoient recommendables par l'ancienneté & par la naïveté de leurs premiers Auteurs. Quand Athénée ne l'assûreroit point, les morceaux qui nous restent de l'antiquité sur cette matiére, suffiroient pour nous le persuader. Les scolies dont parlent les anciens Ecrivains, ou même celles qu'ils nous ont transmises en entier, sont en assez grand nombre. Elles regardent les unes la Morale, les autres la Mythologie ou l'Histoire; & quelques autres des sujets communs & ordinaires. On peut les reduire toutes à ces trois différentes classes.
Athen. l. 15. cap. 14.

Premiére

Premiére Classe. Les Scolies morales. Casaubon prétend que la plufpart des anciennes Scolies rouloient sur les mœurs ; qu'elles estoient même faites sur les sentences des sept Sages de la Grece, & que ces sentences s'appellérent autrefois ᾀδόμενα, parce qu'on les chantoit dans les repas. De ce genre estoit la Scolie qu'Athenée rapporte en ces termes, sans en déclarer l'Auteur. *Casaub. anim. in Athen. l. 15. cap. 15.* *Athen. l. 15. cap. 15.*

Ἐκ γῆς χρὴ κατιδεῖν πλόον,
Εἴ τις δύναιτο, καὶ παλάμην ἔχοι·
Ἐπεὶ δέ κ' ἐν πόντῳ γένηται,
Τῷ παρεόντι τρέχειν ἀνάγκη.

« Quand on est encore à terre, il faut considerer si l'on a tout ce qui est nécessaire pour entreprendre la navigation ; mais quand une fois l'on est sur mer, c'est une nécessité d'aller selon le vent présent. »

Casaubon est persuadé que ce n'est qu'une allégorie qu'on a voulu faire de ce qu'avoit déja dit Pittacus, que c'est à la prudence de prévenir les difficultez, & au courage d'en venir à bout. συνετῶν ἐστὶν ἀνδρῶν πρὶν γενέσθαι τὰ δυσχερῆ, προνοῆσαι ὅπως μὴ γένηται· ἀνδρείων δὲ γενόμενα εὖ θέσθαι. Il seroit peut-estre facile de ramener de cette façon plusieurs Scolies grecques à des maximes des sept Sages; mais ne s'exposeroit-on point par là à donner des conjectures pour des véritez? Passons donc au détail des autres Scolies, sans y chercher le rapport éloigné qu'elles pourroient avoir à certaines maximes des Anciens. *Casaub. loc. cit.*

Timocreon parle ainsi dans une Scolie sur le mépris des richesses.

Ὤφελες, ὦ τυφλὲ Πλοῦτε,
Μήτ' ἐν γῇ, μήτ' ἐν θαλάττῃ,
Μήτ' ἐν ἠπείρῳ φανήμεναι,
Ἀλλὰ Τάρταρόν γε ναίειν κ' Ἀχέροντα·
Διά σε γὰρ πάντ' ἐν ἀνθρώποις κακά.

« Vous ne deviez paroître, richesses aveugles, ni sur la terre, ni sur la mer, ni dans le reste du monde visible, mais habiter

» le Tartare & l'Achéron, puiſque c'eſt de vous que tous les maux
» viennent aux hommes.

Iſidor. Peluſ. l. 2. epiſt. 146. Schol. Ariſtop. in ran. v. 1337. & in Acharn. verſ. 531. Suidas in σκολιόν.

Iſidore de Péluſe indique cette Scolie dans une de ſes Lettres, où il en cite les premiéres paroles. Le Scholiaſte d'Ariſtophane & Suidas l'ont tranſcrite en entier dans leurs Ouvrages : ils adjoûtent que Periclès ſe ſervit de la formule de cette Scolie dans le Decret qu'il porta contre les Mégariens, pour leur interdire tout commerce par terre & par mer avec les Athéniens; & ils alléguent à ce ſujet un Vers d'Ariſtophane, où il eſtoit dit que Periclès portoit des Loix écrites comme des Scolies.

Plat. in Gorg. Lucian. de lapſ. inter ſalut. Athen. l. 15, cap. 14.

Platon, & après luy Lucien & Athénée, rapportent une Scolie ſur le degré de préférence qui eſt dû aux différents biens de la vie.

Ὑγιαίνειν μὲν ἄριστον θνητῷ ἀνδρὶ, δεύτερον δὲ φυὰν καλὸν γενέσθαι, τρίτον πλουτεῖν ἀδόλως, καὶ τέταρτον ἡβᾶν μετὰ τῶν φίλων.

» Le premier de tous les biens eſt la ſanté, le ſecond la beauté,
» le troiſiéme les richeſſes amaſſées ſans fraude, & le quatriéme
» la jeuneſſe qu'on paſſe avec des amis.

Phocylide a énoncé la même ſentence en termes un peu différents; & Ariſtote l'ayant rapportée de Delphes, l'a miſe avec diſtinction à la tête de ſes Ouvrages de Morale. Anaxandride n'en faiſoit pas le même cas : « L'Auteur de cette Scolie, dit-il dans Athénée, quel qu'il puiſſe eſtre, a eu raiſon de mettre la ſanté avant tout le reſte; mais placer les avantages du corps au ſecond rang, & le bien au troiſiéme, quelle folie ! Après la ſanté doit venir le bien. Une belle perſonne mourant de faim eſt un vilain animal.

Athen. loc. cit.

Ὁ τὸ σκολιὸν εὑρὼν, ἐκεῖνος ὅστις ἦν,
Τὸ μὲν ὑγιαίνειν, πρῶτον ὡς ἄριστον ἦν
Ὠνόμασεν ὀρθῶς· δεύτερον δ' εἶναι καλὸν,
Τρίτον δὲ πλουτεῖν, τοῦθ' ὁρᾷς; ἐμαίνετο·
Μετὰ τὴν ὑγιείαν γὰρ τὸ πλουτεῖν διαφέρει,
Καλὸς δὲ πεινῶν ἐστιν αἰσχρὸν θηρίον.

Carcinus en avoit fait une sur l'amitié; on la trouve dans Athénée & dans Eustathe.

Athen. l. 15. cap. 15. Eustath. in 7. Odyss. pagin. 1574. edit. Rom.

Χαλᾶ τὸν ὄφιν λαβών· εὐθέα χρὴ τὸν ἑταῖρον μὴ σκολιὰ φρονεῖν.

« Prenez dans la main un serpent. Il faut qu'un ami vif & « déclaré ne connoisse point de détours. «

Casaubon au lieu de ces paroles, *prenez dans la main un serpent*, lit par un seul changement d'accent, *lâchez la main quand vous avez pris un serpent*, pour marquer, dit-il, avec quelle promptitude il faut rompre les amitiez pernicieuses. Mais alors le second membre de la Scolie ne feroit plus un sens suivi avec le premier. D'ailleurs, Eustathe expliquant la Scolie, luy donne la premiére interprétation.

Casaub. anim. in Athen. l. 15. cap. 15.

Eust. loc. cit.

Athénée & Eustathe ont encore recueilli cette autre Scolie sur le choix des amis.

Athen. l. 15. cap. 14. Eust. loc. cit.

Εἴθ' ἐξῆν ὁποῖός τις ἦν ἕκαστος τὸ στῆθος διελόντα, ἔπειτα τὸν νοῦν εἰσιδόντα κλείσαντα πάλιν, ἄνδρα φίλον νομίζειν ἀδόλῳ φρενί.

« Plût au Ciel qu'on pût voir ce que sont les hommes, en « leur ouvrant la poitrine; & qu'après avoir connu le fond des « cœurs, & refermé l'ouverture, on pût choisir un ami fidéle & « sincére.

On doit compter parmi les Scolies morales, ces deux qu'on lit aussi dans Athénée.

Ὑπὸ παντὶ λίθῳ σκόρπιος ὦ 'ταῖρ' ὑποδύεται,
φράζευ μή σε βάλῃ, τῷ δ' ἀφανεῖ πᾶς ἕπεται δόλος.

Ὅστις ἄνδρα φίλον μὴ προδίδωσιν, μεγάλην ἔχει τιμὰν ἔν τε βροτοῖς, ἔν τε θεοῖσιν, κατ' ἐμὸν νόον.

« Ami, le scorpion se glisse sous toutes sortes de pierres; pre- « nez garde qu'il ne vous pique: toute fourberie se cache dans « l'obscurité. «

Celuy qui n'est point infidéle à son ami, mérite, à mon sens, « de grands honneurs, & devant les Dieux & devant les hommes. «

Seconde Classe. Les Scolies sur la Mythologie ou sur l'Histoire. Prenons-en d'abord cinq du même Athénée, qui n'en dit point les Auteurs.

Athen. loc. cit.

Παλλὰς Τριτογένεια, ἄνασσ' Ἀθηνᾶ, ὄρθου τήνδε πόλιν τε καὶ πολίτας ἄτερ ἀλγέων τε καὶ στάσεων, καὶ θανάτων ἀώρων σύ τε καὶ πατήρ.

Πλούτου μητέρ' Ὀλυμπίαν ἀείδω Δήμητρα στεφανηφόροις ἐν ὥραις. παῖ Διὸς Περσεφόνη χαίρετον, εὖ δὲ τήνδ' ἀμφέπετον πόλιν.

Ἐν Δήλῳ ποτ' ἔτικτε τέκνα Λατώ, Φοῖβον χρυσοκόμαν Ἀπόλλωνα, ἐλαφηβόλον τ' ἀγροτέραν Ἄρτεμιν, ἃ γυναικῶν μέγ' ἔχει κράτος.

Ἰὼ Πὰν Ἀρκαδίας μεδέων κλεεννᾶς ὀρχηστὰ βρομίαις ὀπαδὲ Νύμφαις γελασίαις· Ἰὼ Πὰν ἐπ' ἐμαῖς εὐφροσύναις τῆς δ' ἀοιδαῖς εἴεισδε κεχαρημένος.

Ἐνικήσαμεν, ὡς ἐβουλόμεθα, καὶ νίκην ἔδοσαν οἱ Θεοὶ φέροντες παρὰ Πανδρόσου ὡς φίλην Ἀθηνᾶν.

« Pallas qui parûtes pour la premiére fois vers le fleuve Triton,
« maîtresse souveraine d'Athénes, gouvernez cette ville, & pré-
« servez ses citoyens de malheurs, de séditions & de morts pré-
« maturées; & vous aussi Pere de la Déesse.

« A cette heure du repas où l'on est couronné, je chante Cerès
« mere de Plutus. Oui, je vous saluë Cerès, & vous Proserpine
« fille de Jupiter. Protegez l'une & l'autre cette ville.

« Latone enfanta autrefois deux enfants dans l'Isle de Délos;
« le puissant Apollon aux cheveux dorez, & Diane qui se plaît
« à la chasse, qui lance ses traits à coup sûr, & qui a un empire
« souverain sur les femmes.

« O Pan, maître & protecteur de l'Arcadie, qui sçavez si-bien
« danser, & si-bien courir après les Nymphes badines qui s'en-
« fuyent avec bruit; ô Pan, paroissez toûjours plein de gayeté
« dans nos chansons joyeuses.

« Nous avons battu l'ennemi comme nous le souhaitions; les
« Dieux nous ont donné la victoire, en la faisant passer du côté
« d'Athénes, cette patrie de Pandrose qui leur est chére.

Il seroit difficile de sçavoir en quelles circonstances ces Scolies ont esté faites. Il n'en est pas de même des neuf suivantes, que nous allons placer selon l'ordre des temps.

Praxilla, sçavante Sicyonienne, qui se distingua dans ce

genre de chanſon, comme il a eſté dit, en avoit fait un grand nombre, dont il ne reſte preſque rien. On peut regarder comme une de ces Scolies hiſtoriques, la chanſon qu'elle avoit faite ſur Adonis. On n'en a point les paroles ; on n'en ſçait que le ſujet, tel que l'a écrit Zénobius d'après Polémon. Il s'agit d'Adonis nouvellement débarqué aux enfers. On luy demande ce qu'il a quitté de plus beau ſur la terre, & il répond que c'eſt le Soleil, la Lune, les concombres & les pommes. La ridiculité qui ſe trouve à mettre le Soleil en parallele avec ces ſortes de fruits, donna cours à un proverbe contre les ſots. ἠλιθιώτερος Πραξίλλης Ἀδώνιδος, *plus bête que l'Adonis de Praxilla.*

Zenob. cent. 4. adag. 21.

Praxilla fut encore auteur d'une Scolie ſur Admete, laquelle eſt célebre dans l'antiquité. Un Ecrivain nommé Pauſanias, diſoit dans ſon Dictionnaire familier cité par Euſtathe, qu'on chantoit cette Scolie dans Athénes, & que les uns l'attribuoient à Alcée, les autres à Sappho, & d'autres à Praxilla la Sicyonienne. Mais le Scholiaſte d'Ariſtophane la met, ſans heſiter, au rang des Chanſons à boire de Praxilla. Voicy la Scolie.

Euſtath. in 2. Iliad. p. 326. edit. Rom.
Schol. Ariſtophan. in veſp. v. 1231.

Ἀδμήτου λόγον ὦ ταῖρε μαθὼν, τοὺς ἀγαθοὺς φίλει, τῶν δειλῶν δ' ἀπέχου, γνοὺς ὅτι δειλῶν ὀλίγη χάρις.

« Ami, inſtruit de l'hiſtoire d'Admete, chériſſez les gens de « cœur & de mérite, & vous éloignez des perſonnes ſans ſenti- « ment & ſans courage, perſuadé que leur ſocieté a bien peu « d'agrément. «

Athénée & Euſtathe en ont conſervé les paroles. Ariſtophane en avoit parlé long-temps auparavant dans deux endroits de ſes Comédies. Le premier eſt dans les Guêpes, où le chœur parle ainſi au vieux juge. « Quoy? le flatteur Théorus couché « à table aux pieds de Cléon le prend par la main, & luy chante « la chanſon, Ami, inſtruit de l'hiſtoire d'Admete, aimez les « braves gens. Chantez-luy donc vous auſſi quelque Scolie. « L'autre endroit où Ariſtophane parloit de la Scolie d'Admete, eſtoit dans les Cicognes, dont il reſte ce fragment dans le Scholiaſte. « L'un chantoit au myrte la chanſon d'Admete, Ἀδμήτου « λόγον, & l'autre diſoit avec effort celle d'Harmodius, Ἁρμοδίου « μέλος. » Le même Scholiaſte parle encore de Cratinus, qui, «

Athen. l. 15. cap. 15.
Euſt. loc. cit.
Ariſtoph. in veſ. v. 1229.
Schol. Ariſtop. loco cit.
Ibid.

suivant Harmodius, faisoit mention de la chanson d'Admete.

Les deux premiers mots de la Scolie, Ἀδμήτου λόγον, servoient donc à la désigner, & l'on doit les rendre par ceux-cy, *la chanson d'Admete,* lorsqu'il s'agit simplement de marquer le nom de la Scolie. Mais en la traduisant, les deux mots Ἀδμήτου λόγον signifient *l'histoire,* & non pas *la chanson d'Admete;* c'est pourquoy la Scolie n'a point de sens suivi dans la version latine de Dalechamp, qui dit, *aimez les braves gens quand vous aurez appris la chanson d'Admete,* au lieu de dire, *instruit de l'histoire d'Admete, aimez les braves gens.*

Dalechamp in Athen. lib. 15. cap. 15.

Eustathe déclare que les gens de cœur, οἱ ἀγαθοὶ, dont il faut rechercher l'union à l'exemple d'Admete, sont marquez par Alceste, qui ne balança pas de mourir pour luy; & que le pere d'Admete, qui n'eut pas le même courage, représente les gens sans sentiment qu'il faut fuir, τοὺς δειλούς. Cette remarque restraint évidemment Ἀδμήτου λόγον, à signifier l'histoire ou l'exemple d'Admete, & elle détruit toute interprétation de ces paroles, où l'on voudroit faire entrer quelque idée de chanson.

Eustath. in 2. Iliad. p. 326. edit. Rom.

Le Scholiaste d'Aristophane cite des Auteurs qui disoient qu'Admete se retira chez Thésée le plus jeune des enfants d'Alceste & d'Ippasus, qu'il demeura chez luy; & que ce fut le sujet de la Scolie. Quelques-uns, adjoûte le Scholiaste, disent qu'Alceste ayant racheté par sa mort la vie de son mari Admete, on chanta chez luy des Scolies & des Chansons lugubres.

Schol. Aristop. loco cit.

C'est sans doute sur ce fondement qu'Erasme a prétendu que la chanson d'Admete, Ἀδμήτου λόγος, avoit passé en proverbe chez les Grecs, & qu'elle se disoit originairement des plaintes d'Admete, & par application, de toute chanson triste & lugubre. C'est aussi apparemment pour la même raison, que Dalechamp suppose je ne sçais quelle chanson d'Admete, qui est différente de la Scolie, & qui en fait le sujet. Mais toutes les idées de ces chansons prétenduës sont si confuses & si peu fondées, qu'on doit s'arrêter uniquement à l'interprétation claire & précise qu'Eustathe a donnée du sens de la Scolie.

Erasm. chil. 2. cent. 4. adag. 22.

Casaubon prétend que les termes ἀγαθοὶ & δειλοὶ signifient simplement dans la Scolie, les bons & les méchants, non ceux

Casaub. animad. in Athen. lib. 15. c. 15.

qui ont du cœur, & ceux qui n'en ont point: mais il eſt auſſi réfuté par Euſtathe. L'exemple d'Admete, voyant mourir ſa femme pour luy, au refus de ſon pere, n'apprend point à fuir précisément les méchants; il n'eſt point dit que le pere d'Admete le fût: mais cette hiſtoire apprend à ne pas compter ſur les gens ſans courage & ſans ſentiment. Le ſens de la Scolie en eſt plus parfait, & le terme δειλοὶ rendu plus litteralement.

Suidas fait entendre que la chanſon d'Admete, & celle d'Harmodius, dont nous parlerons plus bas, paſſérent en proverbe, pour marquer des choſes faciles. Il aſſûre ailleurs que la chanſon d'Harmodius ſe diſoit des choſes difficiles. De ces deux propoſitions, qui ſont entiérement contraires, il n'eſt pas douteux qu'il faut s'en tenir à la derniére, après tout ce qui a eſté dit des Scolies en général, ſur-tout puiſque Suidas luy-même aſſûre après le Scholiaſte d'Ariſtophane, que Scolie ſe diſoit par antiphraſe d'une choſe facile.

Suidas in Ἀδμήτου μέλος.
Idem in Ἁρμόδιοι
Idem in σκολιόν.
Schol. Ariſtophan. in ran. v. 1337.

Les Grecs accoûtumez à chanter les Héros de leur nation, avoient une Scolie ſur Ajax fils de Télamon.

Παῖ Τελαμῶνος Αἶαν αἰχμητὰ, λέγουσί σ' ἐς Τροίαν ἄριστον ἐλθεῖν Δαναῶν μετ' Ἀχιλλέα· τὸν Τελαμῶνα πρῶτον, Αἴαντα δὲ δεύτερον ἐς Τροίαν λέγουσιν ἐλθεῖν Δαναῶν μετ' Ἀχιλλέα.

« Fils de Télamon, vaillant Ajax, on ſçait que vous parûtes «
devant Troye le plus brave des Grecs après Achille. Télamon «
eſtoit déja allé auparavant à Troye; Ajax, le ſecond des Grecs «
après Achille, y alla enſuite. «

C'eſt ainſi qu'Athénée rapporte la Scolie. Euſtathe en cite la premiére moitié, déclarant que la grande réputation d'Ajax paroît dans ce qui s'appelle chanter le Télamon, proverbe qui vient, adjoûte-t-il, de la Scolie qui commence ainſi: Fils de Télamon. τὸ δὲ μεγαλεῖον τοῦ ἥρωος (Αἴαντος) δηλοῖ καὶ τὸ ᾄδειν Τελαμῶνος παροιμιακῶς λεχθὲν ἀπὸ σκολιοῦ μέλους, οὗ ἀρχή· παῖ Τελαμῶνος. Antiphane mettoit cette Scolie au rang des anciennes chanſons qu'on diſoit à table. « Prenez l'odos, dit-il dans «
Athénée, parlant du verre qui accompagnoit les chanſons à «
boire, mais ne paſſez à aucune des anciennes chanſons, ni «
au Télamon, ni au Pæan, ni à l'Harmodius. » Théopompe en «

Athen. l. 15. cap. 15.
Euſtath. in 2. Iliad. p. 285. edit. Rom.
Athen. lib. 11. cap. 15.

Idem lib. 1. cap. 19.

» parle aussi dans le même Athénée. « Nous bûmes ensuite couchez mollement sur des lits, & chantant alternativement la
» chanson de Télamon.

Quoyque la Scolie portât le nom de Télamon, ce n'estoit donc point la personne de Télamon qu'on chantoit, mais son fils Ajax ; & la Scolie par conséquent n'avoit le nom du pere, que parce qu'on la désignoit par une des premiéres paroles qui la composoient : τοῦ Τελαμῶνος. Cette explication d'Eustathe est contraire à celle d'Erasme, qui prétend que chanter le Télamon, ᾄδειν Τελαμῶνος, est chanter la chanson de Télamon, ᾄδειν τὸ Τελαμῶνος, & que c'est un proverbe qui se disoit d'un discours triste & plaintif, parce qu'originairement Télamon n'avoit cessé de pleurer la mort d'Ajax son fils.

Erasm. chil. 3. cent. 4. adag. 10.

La tyrannie des Pisistratides fut le sujet d'une Scolie faite à l'honneur de quelques braves d'Athénes, qui, pour deffendre leur liberté, s'estoient retirez & fortifiez dans un lieu de l'Attique nommé Lipsydrion. Hérodote écrit que les Pisistratides les y poursuivirent, & les exterminérent enfin après un sanglant combat. La journée de Lipsydrion passa en proverbe, suivant Eustathe, qui adjoûte qu'on chanta une Scolie à l'honneur de ces généreux citoyens. Athénée, Suidas & Eustathe l'ont rapportée à peu-près dans les mêmes termes.

Herodot. l. 5.

Eustath. in 4. Iliad. p. 461. edit. Rom.

Athen. l. 15. cap. 15.

Suid. in ἐπὶ Λειψυδρίῳ μάχη.

Eustath. l. cit.

Αἶ, αἶ, Λειψύδριον προδοσέταιρον, οἵους ἄνδρας ἀπώλεσας μάχεσθαι ἀγαθούς τε καὶ εὐπατρίδας, οἳ τότ' ἔδειξαν οἵων πατέρων κύρησαν·

» Helas ! helas ! Lipsydrion, qui livras tes amis à la mort ; quels
» hommes perdis-tu ? des Guerriers pleins de courage, illustres
» par le sang dont ils sortoient, & qui firent bien voir de quels
» peres ils tiroient la vie.

Cette Scolie nous conduit naturellement à celle d'Harmodius & d'Aristogiton, qui signalérent aussi leur courage contre Hipparque & Hippias fils & successeurs de Pisistrate. Hipparque avoit fait publiquement une insulte à la sœur d'Harmodius. Harmodius & Aristogiton s'unirent contre le Tyran, l'un pour venger sa sœur, & l'autre pour seconder son ami. Ils le tuérent à la Fête des Panathénées, & ce fut comme le signal de

de la liberté d'Athénes. Hippias quelque temps après fut obligé de quitter le pays, & s'estant retiré chez les Perses, il périt les armes à la main contre sa patrie dans la bataille de Marathon. Cependant l'on dressa des statuës à Harmodius & à Aristogiton, & l'on fit des chansons à leur honneur. Thucydide, Hérodote, Démosthéne, Aristote, Trogue-Pompée abrégé par Justin, Pline l'ancien, Plutarque, Diogénianus, Pausanias & plusieurs ensuite, ont touché leur histoire; & quelques autres Ecrivains ont parlé de leurs Scolies: en voicy quelques unes recueillies par Athénée.

Thucyd. l. 6. Herodot. l. 3. Demosthen. de Cor. fol. 382. Aristot. Politic. lib. 3. Justin. lib. 2. cap. 9. Plin. lib. 7. cap. 23. Plutar. de vita decem Rhet. in Antiph. Diogen. Pausan. Attic. pag. 29. Athen. l. 15. cap. 15.

Ἐν μύρτου κλαδὶ τὸ ξίφος φορήσω, ὥσπερ Ἁρμόδιος καὶ Ἀριστογείτων, ὅτε τὸν τύραννον κτανέτην, ἰσονόμους τ' Ἀθήνας ἐποιησάτην.

Φίλταθ' Ἁρμόδι' οὔπω τέθνηκας, νήσοις δ' ἐν μακάρων σέ φασιν εἶναι, ἵνα περ ποδώκης Ἀχιλλεὺς, Τυδείδην τε φασὶ τὸν ἐσθλὸν Διομήδεα.

Ἐν μύρτου κλαδὶ τὸ ξίφος φορήσω, ὥσπερ Ἁρμόδιος κ' Ἀριστογείτων, ὅτ' Ἀθηναίης ἐν θυσίαις ἄνδρα τύραννον Ἵππαρχον ἐκαινέτην.

Ἀεὶ σφῷν κλέος ἔσσεται κατ' αἶαν, φίλταθ' Ἁρμόδιε κ' Ἀριστογείτων, ὅτι τὸν τύραννον κτανέτην, ἰσονόμους τ' Ἀθήνας ἐποιησάτην.

« Je porteray mon épée couverte de feuilles de myrte, comme «
firent Harmodius & Aristogiton, quand ils tuérent le Tyran, «
& qu'ils établirent dans Athénes l'égalité des loix. «

Cher Harmodius, vous n'estes point encore mort; on dit «
que vous estes dans les Isles des bienheureux, où sont Achille «
aux pieds legers, & Dioméde, ce vaillant fils de Tydée. «

Je porteray mon épée couverte de feuilles de myrte, comme «
firent Harmodius & Aristogiton, lorsqu'ils tuérent le Tyran «
Hipparque dans le temps des Panathénées. «

Que vostre gloire soit éternelle, cher Harmodius, cher Ari- «
stogiton, parce que vous avez tué le Tyran, & établi dans «
Athénes l'égalité des loix. » «

Suidas écrit que les chansons d'Harmodius estoient conçuës en ces termes. Ἁρμόδιος καὶ Ἀριστογείτων ἐπέθεντο τοῖς τυράννοις, καὶ τὸν Ἱππίαν ἀπέκτειναν Ἀθηναῖοι. « Harmodius & «

Suidas in Ἁρμόδιος.

» Ariſtogiton ont porté leurs mains ſur les Tyrans, & les Athé-
» niens ont tué Hippias. » Mais toutes ces différentes chanſons reviennent preſque à la même.

Ariſtophan. in veſp. v. 1217. & ſeqq.

Ariſtophane parle de la Scolie d'Harmodius dans plus d'un endroit de ſes ouvrages. Dans les Guêpes, le fils du Vieillard, à table avec ſon pere, tâche de le mettre en train, en luy pro-
» poſant de chanter des Scolies, & il luy dit; « Je vais chanter
» le premier celle d'Harmodius, écoutez-la: Jamais homme ne
» naquit à Athénes. » C'eſt-là ſans doute le commencement d'une autre Scolie ſur Harmodius, dont il ne nous reſte que ce peu de paroles. Dans les Acharniens, le chœur des citoyens voulant dire que l'homme de guerre ne ſera point reçû à leur table, dit, « Jamais il ne chantera Harmodius chez moy. » Dans la même Piéce, en faiſant le dénombrement des plaiſirs de la table, on y met en rang les airs charmants d'Harmodius. Nous avons déja cité un fragment des Cicognes du même Poëte, où il dit que l'un chantoit au myrte la chanſon d'Admète, & l'autre celle d'Harmodius. Antiphane cité par Athénée, fait deux fois mention de la chanſon d'Harmodius. Il dit, en parlant d'un repas, que l'on y chantoit déja Harmodius & le Pæan, quand quelqu'un
» prit la grande coupe de Jupiter Sauveur. « Prenez ce verre, »
» dit-il ailleurs, « mais ne paſſez à aucune de ces anciennes chan-
» ſons, ni au Télamon, ni au Pæan, ni à l'Harmodius. » Ariſtide, dans un Diſcours funébre ſur Etéonus, demande s'il ne ſeroit pas bon de le chanter dans les Scolies, comme on y chante Har-
» modius, en diſant, « Vous n'eſtes point encore mort. » Enfin le Scholiaſte d'Ariſtophane aſſûre que l'on chantoit dans les repas la chanſon appellée d'Harmodius, dont le commen-
» cement eſt tel; « Cher Harmodius, vous n'eſtes point encore
» mort. » Il paroît par tous ces témoignages, que de toutes les Scolies d'Harmodius, celle qui commençoit par ces mots, *Cher Harmodius, vous n'eſtes point encore mort,* eſtoit la plus célébre.

Ariſtophan. in Acharn. verſ. 677.
Ibidem verſ. 192.
Athen. l. 15. cap. 14.
Idem l. 11. cap. 15.
Ariſtid. Serm. in. Eteon.
Schol. Ariſtoph. in Acharn. verſ. 977.

Suid. in Αδμήτου μέλος.
Id. in Ἁρμόδιος.

Suidas, nous l'avons déja remarqué, a fait de la chanſon d'Harmodius un proverbe, pour marquer des choſes faciles, dit-il dans un endroit, & des choſes difficiles, dit-il dans un

autre. Erasme adjoûte que la chanson d'Harmodius se disoit, comme celles d'Admete & de Télamon, des choses tristes & lugubres. Il imagine d'abord à ces trois proverbes un principe funebre, & ensuite une application conforme à cette premiére origine. Mais ce n'est point l'idée que nous en donnent les Auteurs plus anciens qu'Erasme.

Erasm. chil. 2. cent. 6. adag. 22. & cent. 10. adag. 93. & chil. 4. cent. 4. adag. 10.
Suid. loc. cit.
Eustath. in 2. Iliad. p. 285. edit. Rom.

Il est à croire que la Scolie de Clitagora regardoit aussi les temps des Pisistratides, & les secours que les Athéniens reçurent alors des Thessaliens pour s'opposer à la tyrannie. C'est la remarque du Scholiaste d'Aristophane, à l'occasion de la Scolie rapportée par Aristophane luy-même en ces termes.

Schol. Aristophan. in vesp. vers. 1238.
Aristophan. in vesp. v. 1237.

Χρήματα καὶ βίαν
Κλειταγόρᾳ τε κἀμοὶ
μετὰ Θετταλῶν.

« Du bien & de la santé pour ma Clitagora & pour moy, «
avec le secours des Thessaliens. «

Clitagora estoit, selon le même Scholiaste, une femme Thessalienne, qui s'appliquoit à la Poësie. Suidas parle de Clitagora Lacédémonienne, qui s'appliquoit à la Poësie, & il dit qu'Aristophane en fait mention dans les Danaïdes, piéce que nous n'avons point.

Schol. Aristophan. loc. cit.
Suidas in Κλειταγόρα.

Athénée nous a laissé une Scolie de Pindare, à l'occasion d'un prix des Jeux Olympiques. Xénophon de Corinthe s'estoit obligé, s'il y estoit vainqueur, d'offrir à Vénus dans son Temple un certain nombre de femmes publiques. Il remporta le prix, & Pindare, après avoir chanté sa victoire dans l'Ode qui commence par ce mot, Τρισολυμπιονίκαν, & qui se trouve aujourd'huy la treiziéme du Livre premier, composa encore une Scolie sur l'offrande qui faisoit la matiére de son voeu. Le premier usage qu'on en fit, ce fut de la faire chanter par ces femmes publiques même au retour de Xénophon, & dans le temps qu'il sacrifioit dans le Temple de la Déesse. Voicy à peu-près le texte de cette Scolie, lequel est fort corrompu.

Athen. l. 13 cap. 4.

Ὦ Κύπρου δέσποινα, τόνδ' ἐς ἄλσος φορβάδων κορᾶν ἐς ἀγέλαν, ἑκατόγγυιον, Ξενοφῶν τελείαις ἐπήγαγεν εὐχωλαῖς ἰανθείς.

πολύξεναι νεάνιδες ἀμφίπολοι πείθουσ᾽ ἐν ἀφνεῷ Κορίνθῳ, αἵ τε τὰς χεῖρας Λιβάνου ξανθὰ δάκρυά τε ἡμῖν πολλάκις ματέρας ἐρώτων οὐρανίαν ἐπταμέναι νοήματι, ποτὶ τὰν Ἀφροδίταν ὑμῖν ἄνωθεν ἀπαγορείας ἔπορεν ὦ παῖδες ἐρατειναῖς ὥραις μαλθακωτέραις ἀπὸ καρπὸν δρέπεσθαι σὺν δ᾽ ἀνάγκᾳ πᾶν καλόν· ἀλλὰ θαυμάζω τί με λέξοντι ὁμοῦ δεσπόται τοιόνδε μελίφρονος ἀρχὰν εὑρόμενον σκολιοῦ ξυνάορον ξυναῖς γυναιξί.

On voit par ces derniéres paroles, que Pindare ne laissoit pas d'estre inquiet de ce que ses Maîtres penseroient de luy, & de sa Scolie trop galante.

Schol. Aristophan. in Acharn. vers. 977.

Il y a une chanson de Lampon, dont le Scholiaste d'Aristophane remarque simplement le nom, sans rien dire des paroles, ni même du sujet. On est cependant en droit de la mettre au rang des Scolies historiques, parce que le Scholiaste joint cette chanson à celles d'Admete & d'Harmodius, comme si elle estoit dans le même genre. D'ailleurs, elle porte le nom d'un personnage connu dans l'ancienne histoire. Aristophane, son Scholiaste & Suidas parlent de Lampon. C'estoit un Devin, rigide observateur de la loy établie par Rhadamante, de ne jurer que par le nom des plantes ou des animaux. Il fut envoyé avec une colonie Athénienne pour rebâtir Sybaris, après qu'elle eut esté prise.

Aristophan. in avib. v. 521. & 989.
Schol. Aristophan. in nub. v. 331. & in acharn. v. 977. & in avib. vers. 521. & 989.
Suid. in Θυρεομάντις, & in Λάμπων, & in Ῥαδαμάνθυος.

Aristote, qu'on se contente de regarder communément comme un grand Philosophe, mérite encore un rang parmi les Poëtes, n'eût-il fait en matiére de Vers, que la Scolie qu'on a de luy sur la mort d'Hermias Tyran d'Atarne, son ami & son allié. C'est un morceau précieux que Diogéne-Laërce & Athénée nous ont conservé. Jules-Scaliger a conclu de cette piéce, qu'Aristote ne le cedoit point en Poësie à Pindare, & Casaubon l'appelle un Ouvrage tout d'or.

Diog. Laert. in Aristot.
Athen. l. 15. cap. 16.
Scaliger, I. Poetic. 44.
Casaubon. animadv. in Athen. lib. 15. c. 16.

Ἀρετὰ πολύμοχθε
Γένει βροτείῳ,
Θήραμα κάλλιστον βίῳ
Σᾶς πέρι, παρθένε, μορφᾶς
Καὶ θανεῖν ζηλωτὸς Ἑλλάδι πότμος,

Καὶ πόνους τλῆναι μαλεροὺς
Ἀκάμαντας· τοῖον
Ἐπὶ φρένα βάλλεις
Καρπὸν τ' ἀθάνατον
Χρυσοῦ τε κρέσσω καὶ γονέων,
Μαλακαυγῆ τοῖοθ' ὕπνου·
Σεῦ θ' ἕνεκεν ὁ δῖος Ἡρακλῆς
Λήδας τε Κοῦροι πόλλ' ἀνέτλασαν
Ἔργοις σὰν ἀγρεύοντες δύναμιν·
Σοῖς δὲ πόθοις Ἀχιλλεὺς
Αἴας τ' Ἀΐδαο δόμους ἦλθον,
Σᾶς δ' ἕνεκα φιλίου μορφᾶς
Καὶ Ἀταρνέως ἔντροφος
Ἡλίου χήρωσεν αὐγάς·
Τοιγὰρ ἀοίδιμον ἔργοις
Ἀθάνατόν τε μὶν αὐξήσουσι Μοῦσαι
Μνημοσύνης θυγατέρες,
Διὸς ξενίου σέβας αὔξουσαι
Φιλίας τε γέρας βεβαίας.

« O Vertu, qui malgré les difficultez que vous présentez aux « foibles mortels, estes l'objet charmant de leurs recherches! « Vertu pure & aimable; ce fut toûjours aux Grecs un destin « digne d'envie, que de mourir pour vous, & de souffrir, sans se « rebuter, les maux les plus affreux. Telles sont les semences d'im- « mortalité que vous répandez dans les cœurs. Les fruits en sont « plus précieux que l'or, que l'amitié des parents, que le sommeil « le plus tranquille. Pour vous le divin Hercule & les fils de « Léda essuyérent mille travaux, & le succès de leurs exploits « annonça vostre puissance. C'est par amour pour vous qu'Achille « & Ajax allérent dans l'Empire de Pluton, & c'est en vûë de « vostre aimable beauté, que le Prince d'Atarne s'est aussi privé « de la lumiére du Soleil. Prince à jamais célébre par ses actions; «

» les filles de Mémoire chanteront sa gloire toutes les fois qu'elles
» chanteront le culte de Jupiter Hospitalier, ou le prix d'une
» amitié durable & sincére. »

Cette Piéce également digne d'un grand Poëte & d'un grand Philosophe, attira des accusateurs à Aristote. *Athen. l. 15. cap. 16.* Athénée assûre que Démophile & Eurymédon l'accusérent d'impieté, prétendant que la chanson estoit un vray Pæan, & qu'il n'estoit point permis de chanter ainsi dans les festins, à l'honneur d'un simple mortel, un cantique sacré, qui estoit particulier aux Dieux. *Scal. l. Poetic. 44.* Jules Scaliger croit aussi que c'est un Pæan, mais Athénée soûtient qu'on n'y trouve pas le moindre vestige de cette espéce d'hymne sacré, puisque l'auteur y parle d'Hermias, comme d'une personne sujette à la mort, & qu'il n'a point mis l'acclamation ordinaire au Pæan, ἰὼ Παιάν. Ces deux raisons d'Athénée ne sont point sans replique. *Cas. animad. in Athen. l. 15. cap. 16.* Casaubon oppose à la premiére, un Pæan cité par Xénophon, à l'honneur des Dioscures, qui avoient esté sujets à la mort; *Xenoph. Cyrop. lib. 3.* & Scaliger oppose à la seconde, une piéce d'Ariphron le Sicyonien sur la santé, *Scalig. l. cit.* qu'Athénée luy-même appelle Pæan, *Athen. l. 15. in fine.* & où l'on ne trouve point l'acclamation. Quoy qu'il en soit, on peut toûjours mettre cette chanson d'Aristote au rang des Scolies, après l'autorité d'Athénée, & c'est la derniére de nos Scolies historiques.

Troisiéme Classe. Les Scolies sur des sujets communs & ordinaires. C'est icy d'abord la place d'Alcée & d'Anacréon. *Aristot. III. 10. Politic.* Aristote fait mention des Scolies d'Alcée, & l'on sçait d'ailleurs qu'Alcée & Anacréon se distinguérent fort dans ce genre de chanson, *Athen. l. 15. cap. 14.* & que c'est pour cela, remarque Athénée, qu'Aristophane dans ses Convives, dit ces paroles : Chantez-moy quelque Scolie prise d'Alcée & d'Anacréon; τῶν ἐπαγγελμένων ἐπὶ ταύτῃ τῇ ἰδέᾳ τῆς ποιητικῆς Ἀλκαίου καὶ Ἀνακρέοντος, ὡς Ἀριστοφάνης παρίστησιν ἐν Δαιταλεῦσιν, ᾆσον δή μοι σκόλιόν τι λαβὼν Ἀλκαίου κἈνακρέοντος. Or il n'est pas difficile de sçavoir sur quoy roulérent les Scolies de ces deux Poëtes.

Dans le peu de fragments qui nous restent d'Alcée, il y en a *Athen. l. 10. cap. 8.* où il n'est parlé que de vin & de bonne chére. Athénée les appelle un ouvrage d'Alcée en matiére de chanson : λόγον τὸν ἐπὶ

τῶ Ἀλκαίω τῶ μελοποιοῦ λεχθέντα. On peut donc les regarder comme autant de fragments de ses Scolies. Il y recommende, en général, de boire dans toutes les saisons de l'année, & dans toutes les situations de la vie.

Premier fragment sur l'Hyver. Υ῞ει μὲν ὁ Ζεὺς, ἐκ δ' ὠρανῶ μέγας χειμὼν, πεπήγασι δ' ὑδάτων ῥοαὶ, κάββαλλε τὸν χειμῶνα ἐπὶ μὲν τιθεὶς πῦρ, ἐν δὲ κίρνας οἶνον ἀφειδέως μελιχρὸν, αὐτὰρ ἀμφὶ κόρσᾳ μαλθακὸν ἀμφὶ γνάφαλλον. *Ibidem.*

« Jupiter envoye de la pluye, le mauvais temps s'annonce dans l'air; le cours des eaux est arrêté par la gelée. Chassez le froid, non seulement en faisant faire du feu, mais surtout en vous faisant donner du vin en quantité, qui soit bon & d'une couleur foncée, pour ne porter que doucement à la tête. »

Second fragment sur l'Eté. Τέγγε πλεύμονας οἴνῳ, τὸ γὰρ ἄστρον περιτέλλεται, ἁ δ' ὥρα χαλεπὰ, πάντα δὲ διψᾷ ὑπὸ καύματος. *Ibidem.*

« Humectez les poulmons avec du vin; l'Astre brûlant se leve, toute la nature est dans la soif à cause de la chaleur. »

Plutarque cite ces paroles d'Alcée: *Humectez les poulmons;* & à leur occasion il consacre une de ses Questions de table à examiner si la boisson descend dans l'estomac ou dans la poitrine. Il conclud pour cette derniére route, après l'autorité de plusieurs Anciens, ce qui ne donne pas une grande idée de leur Physique & de leur Anatomie. *Plutarr. Sympos. lib. 7. quæst. 1.*

Troisiéme fragment sur le Printemps. Ἦρος ἀνθεμόεντος ἐπάιον ἐρχομένοιο, ἐν δὲ κίρνατε τῶ μελιαδέος, ὅττι τάχιστα κρατῆρα. *Athen. l. 10. cap. 8.*

« Qu'on m'écoute; aux approches du Printemps qui amene les fleurs, vîte un verre de ce jus délicieux. »

Quatriéme fragment sur les occasions de peine & de chagrin. Οὐ χρὴ κακοῖσι θυμὸν ἐπιτρέπειν· προκόψομεν γὰρ οὐδὲν ἀσάμενοι, ὦ Βακχί· φάρμακον δ' ἄριστον οἶνον ἐνεικαμένοις μεθυσθῆναι. *Ibidem.*

« Il ne faut point se laisser aller au chagrin; nous n'y gagnerions rien, ô Bacchis. Le meilleur reméde contre le chagrin, est de se noyer dans du vin pris jusqu'à l'yvresse. » Horace a dit depuis la même chose. *Horat. l. 4. Od. 12.*

Spes donare novas largus, amaraque
Curarum eluere efficax.

Cinquiéme fragment sur les occasions de plaisir & de joye. Νῦν χρὴ μεθύσθην, καί τινα πρὸς βίαν πίνην, ἐπειδὴ κάτθανε Μύρσιλος.

» C'est présentement qu'il faut s'enyvrer, & boire de gré ou » de force, puisque Myrsile est mort. » Horace en a dit autant dans plus d'un endroit de ses ouvrages.

Athen. l. 10. cap. 8. *Sixiéme fragment.* Μηδὲν ἄλλο φυτεύσῃς πρότερον δένδρον ἀμπέλω.

» Ne faites aucune sorte de plant plustost que celuy de la vigne. » Horace l'a rendu mot pour mot.

Horat. lib. 1. Od. 18. *Nullam, Vare, sacrâ vite prius severis arborem.*

Athen. loc. cit. *Septiéme & dernier fragment.* Πίνωμεν, τί τὸν λύχνον σϐέννυμεν; δάκτυλος ἁμέρα, κὰδ δ' ἄνειρε κυλίχναις μεγάλαις αἶ τὰ ποικίλα· οἶνον γὰρ Σεμέλας καὶ Διὸς υἱὸς λαθικάδη. κἀκκεφαλᾶς δ' ἄπερα τὰν ἑτέραν κύλιξ ὠθείτω.

» Buvons, pourquoy attendre la chandelle sans rien faire. Le » jour n'est qu'un doigt, (la vie est courte,) verse du vin dans » différentes grandes coupes. Le fils de Jupiter & de Sémélé a » donné le vin aux hommes pour leur faire oublier leurs peines. » Verse donc un & deux coups, & plusieurs ensuite; & s'ils por- » tent à la tête, qu'un verre chasse l'autre. »

A juger des Scolies d'Alcée par le peu qu'on vient d'en voir, elles n'eurent guéres d'autre objet que les plaisirs de la table. Quintil. l. 10. cap. 1. C'est apparemment ce qu'avoit en vûë Quintilien, quand il écrivoit que ce Poëte estant propre à chanter de grands sujets, estoit descendu à des bagatelles: *In lusus & amores descendit, majoribus tamen aptior.* En effet, il reste de luy plusieurs autres fragments, qui font voir qu'il sçavoit quelquefois choisir les matiéres les plus nobles & les plus sérieuses.

Pour ce qui est d'Anacréon, nous avons soixante-dix de ses Odes, que leur briéveté & la matiére qu'elles traitent doivent faire prendre pour les Scolies que l'Antiquité luy attribuë. Il y chante tantost l'Amour, tantost le Dieu du vin, & souvent les deux ensemble. A regarder ces piéces du costé du style, c'est une douceur, une délicatesse qui peut-estre n'a point d'exemple. Tout y est beau & naturel; point de pensée qui ne soit un sentiment,

sentiment ; point d'expression qui ne parte du cœur, & qui n'aille au cœur. On y trouve ces graces naïves qui caractérisent la chanson, & la distinguent des autres ouvrages de Poësie. On y voit ces images riantes toûjours sûres de plaire, parce qu'elles sont prises avec goût & avec discernement dans la simple nature. L'air sans doute y estoit assorti aux paroles; ainsi la Dialecte Ionienne pleine de douceur, & le Mode Ionien plus tendre que tous les autres, devoient rendre ces chansons d'un agrément parfait. Mais à les envisager du côté des mœurs, tout y respire une débauche outrée, un libertinage qui est dans l'esprit comme dans le cœur; une paresse affectée qui éloigne comme autant d'idées frivoles, tout ce qui s'appelle fortune, honneur, vertu, bienséance.

Pindare, dont j'ay déja rapporté une Scolie sur un événement historique, en faisoit aussi sur les plaisirs de la table. Car Athénée parlant des anciennes Scolies, qui rouloient souvent sur le jeu du Cottabe, met celle-cy dans la bouche de Pindare. *Athen. l. 10. cap. 7.*

Χάριτάς τε ἀφροδισίων ἐρώτων ὄφρα σὺν χειμάρῳ μεθύων,
Ἀγάθωνι δὲ καλῶ κότταβον.

« Allons, que je m'enyvre en hyver à force de boire aux «
graces des amours de Vénus; & qu'en jouant du Cottabe, je «
l'adresse à Agathon. «

Voicy encore quelques Scolies ramassées par Athénée, qui n'en dit point les Auteurs. *Idem lib. 15 cap. 15.*

Εἴθε λύρα καλὴ γενοίμην ἐλεφαντίνη,
Καί με καλοὶ παῖδες φέροιεν
Διονύσιον ἐς χορόν.
Εἴθ' ἄπυρον καλὸν γενοίμην μέγα χρυσίον,
Καί με καλὴ γυνὴ φορείη
Καθαρὸν θεμένη νόον.

Σύν μοι πῖνε, συνήβα, συνέρα, συστεφανηφόρει,
Σύν μοι μαινομένῳ μαίνεο, συσσωφρόνει σώφρονι.

Ἔγχει Κώθωνι, διάκονε μηδ' ἐπιλήθου,
Εἰ δὲ χρὴ τοῖς ἀγαθοῖς ἀνδράσιν οἰνοχοεῖν.

« Plût au Ciel que je pûsse devenir une belle lyre d'yvoire, «

» & que de jolis enfants me portassent à une danse Bacchique.
» Plût au Ciel que je fusse un or encore neuf qui n'eût point passé
» par le feu, & qu'une femme aussi aimable par sa fidélité & par
» sa sagesse, que par sa beauté, le portât sur elle.

» Buvez avec moy, vivez avec moy, mettez-vous une couron-
» ne *à table* en même temps que moy; faites des folies quand
» j'en fais, & je seray sage quand vous le serez.

» Versez, ô Cothonis, & m'écoutez. N'oubliez jamais qu'il faut
» verser du vin aux braves gens.

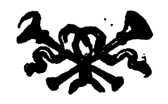
Athen. l. 15. cap. 15. Athénée en a encore recueilli deux autres fort courtes, dont voicy le texte.

Ἁ ὗς τὰν βάλανον τὰν μὲν ἔχει, τὰν δ' ἔραται λαβεῖν·
Κἀγὼ παῖδα καλὴν τὰν μὲν ἔχω, τὰν δ' ἔραμαι λαβεῖν.
Πόρνη καὶ βαλανεὺς ταὐτὸν ἔχουσ' ἐμπεδέως ἔθος,
Ἐν ταὐτᾷ πυέλῳ, τὸν ἀγαθὸν, τόν τε κακὸν λοῦ.

Finissons par une chanson militaire d'Hybrias de Crete, que *Ibidem.* quelques-uns, dit Athénée, ont mise au rang des Scolies.

Ἔστι μοὶ πλοῦτος μέγας δόρυ, καὶ ξίφος, καὶ τὸ καλὸν λαισήϊον πρόβλημα χρωτός. Τούτῳ γὰρ ἀρῶ, τούτῳ θερίζω, τούτῳ πατέω τὸν ἁδὺν οἶνον ἀπ' ἀμπέλων· τούτῳ δεσπότας μνοίας κέκλημαι· τοὶ δὲ μὴ τολμῶντες ἔχειν δόρυ καὶ ξίφος καὶ τὸ καλὸν λαισήϊον πρόβλημα χρωτὸς, πάντες γόνυ πεπτηότες ἐμὸν κυνέοντι δεσπόταν, καὶ μέγαν βασιλέα φωνέοντι.

» Une lance, une épée & un beau bouclier pour la deffense du
» corps, me tiennent lieu de grandes richesses. L'une me sert à
« labourer, l'autre à moissonner, & le troisiéme à fouler la ven-
» dange. Par leur moyen je suis le maître de ma maison. Ceux
» qui n'ont pas le courage de prendre la lance, l'épée & le bou-
» clier, se prosternent à mes genoux, & me traitent de Maître &
» de grand Roy.



SECOND MEMOIRE SUR LES CHANSONS DE L'ANCIENNE GRECE.

Par M. DE LA NAUZE.

Les Chanſons particuliéres à certaines profeſſions, ou en certaines occaſions.

IL ſemble que chaque profeſſion dans la Grece avoit une eſpéce de Chanſon qui luy eſtoit particuliérement conſacrée. Il nous reſte du moins quelques veſtiges des Chanſons des Bergers, des gens de Journée à la campagne, des Moiſſonneurs, des perſonnes qui piloient le grain, de ceux qui puiſoient l'eau, des Meuſniers, des Tiſſerands, des Ouvriers en laine, des Nourrices & des Baigneurs. Les Grecs avoient encore des Chanſons attachées à des occaſions & à des cérémonies particuliéres, comme la Chanſon ſur Erigone, les Chanſons ſur Théodore, les Iules de Cerès & de Proſerpine, la Philélie d'Apollon, les Upinges de Diane, les Chanſons des Amants, celle des Noces, les Chanſons joyeuſes, & les Chants triſtes ou funebres. 15. de May 1733.

Chanſons des Bergers. L'uſage des Chanſons convient parfaitement à la vie paſtorale. La ſimplicité des Bergers, & le loiſir dont ils jouiſſent, les invitent à chanter; & les images riantes qui les environnent de toutes parts, fourniſſent à leurs chants des ſujets inépuiſables. Auſſi l'idée qu'on ſe forme de leurs amuſements, ou même de leur occupation journaliére, c'eſt qu'ils chantent ſans ceſſe. On imagine de la douceur, de la tendreſſe, de la naïveté dans leurs Chanſons; & ſi l'on ne peut les voir & les écouter eux-mêmes, on aime du moins les Chanſons faites dans le même genre. C'eſt à ce goût que nous devons nos Bergeries & nos Muſettes, & que les autres Nations qui ont cultivé les Arts, ont dû auſſi le bel uſage du Chant paſtoral.

Il faut donc reconnoître deux différentes eſpéces de Chanſons

des Bergers, celles qu'ils chantent eux-mêmes, & celles qu'on fait à leur imitation. Si les unes & les autres ſe trouvent parmi nous, à plus forte raiſon furent-elles en vogue dans la Grece, où la vie paſtorale étoit plus généralement & plus noblement exercée. Cependant il ne reſte peut-eſtre de cet ancien temps aucune piéce qui ſoit une ſimple chanſon de Berger. Théocrite, à la verité, & les autres Poëtes Grecs, font chanter les Paſteurs, & les paroles qu'ils leur mettent à la bouche, à les prendre ainſi détachées, pourroient paſſer pour des Chanſons. Mais je ne dois point les rapporter icy comme telles, puiſqu'elles font partie de véritables ouvrages de Poëſie.

Tout ce qui nous reſte de plus particulier ſur les Chanſons
» des Paſteurs Grecs, c'eſt « qu'il y en avoit une, appellée Buco-
» liaſme, qu'on chantoit en conduiſant le bétail au pâturage.
» Diomus berger de Sicile en fut l'auteur, & Epicharme en fai-
» ſoit mention dans l'Alcyon & dans l'Ulyſſe faiſant naufrage. »
Athen. l. 14. cap. 3. Ἦν δὲ καὶ, dit Athénée, *τοῖς ἡγουμένοις τῶν βοσκημάτων ὁ Βουκολιασμὸς καλούμενος. Δίομος δὲ ἦν ὁ βουκόλος Σικελιώτης ὁ πρῶτος εὑρὼν τὸ εἶδος· μνημονεύει δ' αὐτοῦ Ἐπίχαρμος ἐν Ἀλκυόνι καὶ ἐν Ὀδυσσεῖ ναυαγῷ.* On appelloit encore Bucoliaſme un air à danſer qu'on jouoit ſur la flute. Athénée lui-même le diſtingue de la Chanſon dont nous venons de parler.

Pollux nomme Chanſon ruſtique, ou Muſe ruſtique, celle des Chevriers & des Paſteurs, ſi pourtant ce qu'il en dit ne doit pas s'entendre pluſtoſt du chant & de l'air que de la Chanſon même.[a] *εἴποις δ' ἂν καὶ ἄγροικον μέλος, καὶ ἄγροικον μοῦσαν, τὴν τῶν αἰπόλων τε καὶ ποιμένων.*

Chanſon des gens de journée à la campagne. Athénée obſerve que Téléclide en avoit parlé dans les Amphictyons. *καὶ τῶν μισθωτῶν· δέ τις ἦν ᾠδὴ τῶν εἰς τοὺς ἀγροὺς φοιτώντων, ὡς Τηλεκλείδης φησὶν ἐν Ἀμφικτύοσι.* C'eſt tout ce que nous en ſçavons.

Chanſon des Moiſſonneurs, Théocrite[b] & ſes Scholiaſtes; Apollodore cité par l'un d'eux, Phavorinus, Pollux, Athénée, Heſychius & Suidas, font mention de cette eſpéce de Chanſon, & la nomment la Chanſon de Lityersès, ou ſimplement le

[a] Pollux lib. 9. num. 12.
[b] Theocr. Idyl. 10.
Schol. Theocr. in Idyll. 10. & alter Schol. cit. in lect. Theoc. Caſaub. c. 12.
Phavor.
Pollux l. 1. c. 1. & l. 4. c. 7.
Athen. l. 10. c. 3. & l. 14. cap. 3.
Heſych. in Λιτυέρσης.
Suid. in Λιτυέρσης.

Lityerſe, nom qu'elle tiroit de Lityersès fils naturel de Midas, & Roy de Célenes en Phrygie. Ce fut un Prince féroce, fort adonné aux travaux de la campagne, & ſurtout à ceux de la moiſſon. Il obligeoit les étrangers de moiſſonner avec luy & autant que luy; ceux qui n'en avoient pas la force eſtoient mis à mort : enfin il fut tué luy-même par Hercule, du vivant de Midas.

Jules Scaliger accuſe icy les Mythologues d'anachroniſme, prétendant que Midas & Hercule ne furent jamais contemporains; mais il n'en donne aucune preuve, & rien n'empêche, ce me ſemble, qu'ils n'ayent pû vivre dans le même temps. Quoy qu'il en ſoit, le Poëte Soſitheus ou Soſibius eſt le plus ancien Écrivain connu qui ait marqué ce ſynchroniſme, & parlé des aventures de Lityersès. On a ſur ce ſujet un fragment d'une de ſes Tragédies, rapporté en partie par Athénée & par Tzetzès, & en entier par un Scholiaſte de Théocrite. Ménandre parloit auſſi de Lityersès chantant au retour de la moiſſon.

Jul. Scaliger Hiſtor. Poetic. lib. 1. cap. 4.

Athen. l. 10. cap. 3. Tzetz. chiliad. Caſaub. lect. Theocr. c. 12.

Pollux dit que le Lityerſe eſtoit une chanſon de deuil qu'on chantoit autour de l'aire & des gerbes, pour conſoler Midas de la mort de ſon fils. ᾔδετο δὲ ὁ θρῆνος περὶ τὰς ἅλως καὶ τὸ θέρος ἐπὶ Μίδου παραμυθίᾳ. La chanſon n'eſtoit donc point une chanſon grecque dans ſon origine. Auſſi Pollux la met-il au rang des chanſons étrangéres. περὶ ᾀσμάτων ἐθνικῶν; & il adjoûte qu'elle eſtoit particuliére aux Phrygiens, qui avoient reçû de Lityersès l'uſage de l'agriculture. ᾆσμα... Λιτυέρσας Φρυγῶν... γεωργίας εὑρετὴς... Λιτυέρσας δὲ Φρυξίν. Le Scholiaſte de Théocrite aſſûre que de ſon temps les Moiſſonneurs de Phrygie chantoient encore les éloges de Lityersès, comme d'un excellent moiſſonneur. ὅθεν καὶ νῦν οἱ θερισταὶ κατὰ Φρυγίαν, ᾄδουσιν αὐτὸν ἐγκωμιάζοντες, ὡς ἄριστον θεριστήν.

Pollux lib. 4. cap. 7.

Schol. Theocr. in Idyll. 10.

Si le Lityerſe a eſté dans ſon origine une chanſon étrangére aux Grecs, qui rouloit ſur les éloges d'un Prince Phrygien, on doit reconnoître que les Moiſſonneurs de la Grece n'adoptérent que le nom de la chanſon, & qu'il y eut toûjours une grande différence entre le Lityerſe Phrygien & le Lityerſe Grec. Ce dernier ne parloit guéres ni de Lityersès ni de Midas, à en

Theoc. Idyl. 10. juger par l'Idylle dixiéme de Théocrite, où le Poëte introduit
» un Moissonneur, qui après avoir dit, « Voyez ce que c'est que
» la chanson du divin Lityersès, » la rapporte ainsi partagée en sept couplets.

Δάματερ πολύκαρπε, πολύσταχυ, τοῦτο τὸ λᾶιον
Εὔεργόν τ' εἴη, καὶ κάρπιμον ὅττι μάλιστα.

Σφίγγετ' ἀμαλλοδέται τὰ δράγματα, μὴ παριών τις
Εἴποι, σύκινοι ἄνδρες, ἀπώλετο χ' οὗτος ὁ μισθός.

Ἐς βορέην ἄνεμον τᾶς κόρθυος ἁ τομὰ ὔμμιν
Ἢ ζέφυρον βλεπέτω· πιαίνεται ὁ στάχυς οὕτως.

Σῖτον ἀλοιῶντες φεύγειν τὸ μεσαμβρινὸν ὕπνον,
Ἐκ καλάμας ἄχυρον τελέθει τημόσδε μάλιστα.

Ἄρχεσθαι δ' ἀμῶντας ἐγειρομένω κορυδαλλῶ,
Καὶ λήγειν εὕδοντος· ἐλινῦσαι δὲ τὸ καῦμα.

Εὐκτὸς ὁ τῶ βατράχω παῖδες βίος· οὐ μελεδαίνει
Τὸν τὸ πιεῖν ἐγχεῦντα· πάρεστι γὰρ ἄφθονον αὐτῷ.

Κάλλιον ὦ 'πιμελητὰ φιλάργυρε τὸν φακὸν ἕψειν,
Μὴ 'πιτάμῃς τὰν χεῖρα καταπρίων τὸ κύμινον.

» Cérès, qui multipliez les grains & les épics, faites que cette
» moisson réüssisse, & qu'elle soit des plus abondantes.

» Vous qui faites les gerbes, ayez soin de les bien lier, de peur
» que les passants ne disent; miserables ouvriers, voilà du bien
» perdu.

» Que le tas de vos gerbes soit exposé au vent du Nord ou du
» Couchant; c'est le moyen de faire gonfler les épics.

» Vous qui battez le bled, évitez le sommeil du midy: c'est
» l'heure où le grain se détache plus aisément de la tige.

» Les Moissonneurs doivent commencer leur travail au réveil
» de l'allouette, finir quand elle se couche, & devenir comme
» insensibles à la chaleur.

» Enfants, que le sort de la grenouille est à desirer; elle ne
» s'embarrasse point qui luy donnera à boire, elle en a toûjours
» abondamment.

Il vous sied bien, homme avare, de ne donner pour nourriture à vos ouvriers que des lentilles. Prenez garde à vous blesser la main en voulant partager une graine de cumin. »

Telles sont les paroles que Théocrite fait chanter à un Moissonneur. Si ces Vers doivent estre regardez comme un morceau de Poësie, plustost que comme un veritable Lityerse, ils servent toûjours à faire voir le goût, le style, & la matiére ordinaire des Chansons des Moissonneurs.

La Chanson de Lityerse passa en proverbe dans la Grèce, pour marquer, dit Erasme, une chanson qu'on chantoit à contre-cœur ou par force. *Erasm. adag. chil. 3. cent. 4. adag. 75.*

Chanson des Eplucheuses de grain. Καὶ τῶν πτισσουσῶν, remarque Athénée, ἄλλη τις, ὡς Ἀριστοφάνης ἐν Θεσμοφοριαζούσαις καὶ Νικοχάρης ἐν Ἡρακλεῖ χορηγῷ. « Les Eplucheuses de grain avoient aussi la leur, comme le disent Aristophane dans les Prêtresses de Cérès, & Nicocharès dans l'Hercule chef de la danse. » *Athen. l. 14. cap. 3.* Casaubon a cru que cette chanson estoit la même que le Ptistique ou le Ptisme, dont il est fait mention dans Pollux. *Casaub. animad. in Athen. lib. 14. cap. 3.* Cependant Athénée parle d'une simple Chanson, qu'il distingue de celles qu'on chantoit sur les instruments; & Pollux parle d'un air de flute. *Poll. l. 4. n. 55.* « On en chante sur la flute, dit-il, un autre nommé Ptistique, ainsi que le rapportent Phrynichus dans les Comastes, par ces paroles; Je vais chanter pour nous deux un Ptistique; & Nicophon dans les Chirogastres, en ces termes: Chantez donc avec nous sur la flute quelque Ptisme. » καὶ ἔτι ἐστὶ πτιστικὸν [αὔλημα] ὡς Φρύνιχος ἐν Κωμασταῖς φησὶν ὁ κωμικὸς, ἐγὼ δὲ νῷν δὴ τερετιῶ πτιστικόν. καὶ Νικοφῶν ἐν τοῖς Χειρογάστορσιν, ἀλλ' ἴθι προσαύλησον σὺ νῷν πτισμόν τινα.

Chanson de ceux qui puisoient l'eau. Aristophane en parle comme d'une Chanson qui n'estoit que dans la bouche des personnes les plus viles. *Aristophan. in ran.* Car pour reprocher à quelqu'un un chant de mauvais goût, il luy fait dire; « d'où avez-vous pris cette Chanson de tireur d'eau? »

Πόθεν συνέλεξας ἱμονιοστρόφου μέλη.

Le Scholiaste d'Aristophane remarque à cette occasion, que *Schol. Aristop. in ran.*

la Chanson de ceux qui puisoient l'eau s'appelloit Himée. Τὸ ᾆσμα ὃ ᾄδουσιν οἱ ἀνθλητικ, ἱμαῖον· & il adjoûte l'autorité de Callimaque. Καλλίμαχος, ἀείδει δὲ πού τις ἀνὴρ ὑδατηγὸς » ἱμαῖον. « Callimaque dit : En quel endroit un tireur d'eau chan- » te-t-il l'Himée ? » Ce mot vient du Grec ἱμᾶν, *puiser*, suivant le même Scholiaste, dont Suidas a copié l'endroit.

Suidas in ἱμαῖον ᾆσμα.

Chanson des Meusniers. Les Meusniers avoient aussi la leur. Aristophane cité par Athénée, la nommoit Himée comme celle des tireurs d'eau. Ἀριστοφάνης δ' ἐν Ἀταλεῦσί φησι λέξιν, ἱμαῖος ᾠδὴ μυλωθρῶν. Tryphon dans le même Athénée, l'appelle indifféremment Himée ou Epimulie. ἱμαῖος ἢ ἐπιμύλιος καλουμένη, ἣν παρὰ τοῖς ἀλέτοις ᾖδον. Elle a ce dernier nom d'Epimulie dans Elien & dans Pollux. ᾆσμα ἐπιμύλιον, ἐπιμύλιος ᾠδή. L'étymologie des deux mots ἱμαῖος & ἐπιμύλιος, paroît assez visible. Le premier vient de ἱμᾶν, *puiser*, comme nous l'avons dit ; & le second vient de μύλη, *meule* ou *moulin*. Cependant Athénée soupçonne que ces deux mots pourroient bien venir du terme Dorique ἱμαλὶς, auquel il attribuë différentes significations. On peut consulter cet Ecrivain, & Casaubon son sçavant Commentateur. Hesychius donne encore à cette espéce de Chanson les noms d'Epantée & d'Epinoste ; & Casaubon propose sur ces deux noms des corrections, qu'on peut lire dans le même endroit de ses remarques sur Athénée.

Athen. l. 14. cap. 3.

Ælian. var. histor. cap. 4. Pollux lib. 4. num. 53. & lib. 7. num. 180.

Athen l. 14. cap. 3.

Casaub. animadv. in Athen. lib. 14. cap. 3. Hesych.

On trouve dans le Festin des Sages de Plutarque, une Chanson de ce genre, la seule peut-estre qui nous reste de l'Antiquité.

Plutarch. sept. Sapient. Conviv.

Ἄλει, μύλα, ἄλει· καὶ γὰρ Πιττακὸς ἀλεῖ, μεγάλας Μιτυλάνας βασιλεύων.

» Moulez, meule, moulez ; car Pittacus qui regne dans l'au- » guste Mitylène, aime à moudre. »

Pittacus l'un des sept Sages de la Grece, & Maître ou Tyran de Mitylene, faisoit, dit Elien, de grands éloges du moulin, par l'avantage qu'il a de rassembler dans un petit endroit un grand nombre de personnes obligées d'y recourir pour vivre. Ainsi le cas particulier que Pittacus faisoit de l'invention & de l'usage des moulins, avoit donné sans doute occasion à la Chanson rapportée par Plutarque. Il la prend cependant dans un sens bien

Ælian. Var. hist. l. 7. c. 4.

bien différent, la mettant à la bouche de Thalès pour plaisanter Pittacus de ce qu'il mangeoit beaucoup; car c'est ce qu'il faut entendre icy par le terme de *moudre*.

Chanson des Tisserands. Elle s'appelloit Eline, comme l'a dit dans les Atalantes Epicharme cité par Athénée. ἡ δὲ τῶν ἱστουργούντων ᾠδὴ ἔλινος, ὡς Ἐπίχαρμος ἐν Ἀταλάνταις. *Athen. l. 14. cap. 3.*

Chanson des Ouvriers en laine. Athénée la nomme Iule. ἡ δὲ ταλασιουργῶν ἴουλος. *Ibidem.* C'est en effet le nom qu'Eratosthéne dans un hymne à l'honneur de Mercure, avoit déja donné à la Chanson que chantoient les filles en travaillant à la laine.

Chanson des Nourrices. Il semble qu'il y en avoit de deux espéces différentes, qu'on chantoit, l'une en donnant à teter aux enfants, & l'autre en cherchant à les endormir. Chrysippe parloit de la premiére, quand il assignoit une chanson particuliére aux Nourrices pour le temps qu'elles allaitoient leurs enfants. *Chrysippus etiam*, dit Quintilièn, *Nutricum quæ adhibentur infantibus, allectationi suum quoddam carmen assignat.* *Quintil. Instit. lib. 1. cap. 10.* D'autres Écrivains ont parlé de la seconde. Athénée observe que les chansons des Nourrices s'appelloient Catabaucaleses. αἱ δὲ τῶν τιθηνουσῶν ᾠδαὶ καταβαυκαλήσεις ὀνομάζονται. *Athen. l. 14. cap. 3. Leopard. c. 5. 7. emendat.* Or βαυκαλᾶν est le même, suivant Hesychius, que παιδία μετ' ᾠδῆς κοιμίζειν, *endormir les enfants avec une chanson.* Le même Hesychius donne à ces chansons le nom de Nunnie. Elles s'appelloient aussi ἐπάσματα.

Casaubon regarde comme une Chanson de ce genre, trois Vers de Théocrite, que ce Poëte fait chanter à Alcmene mere d'Hercule & d'Iphiclus, pour les endormir à l'âge de dix mois. *Casaubon. ad Theophr. Charact. Theocr. Idyll. 24.*

Εὕδετ' ἐμὰ βρέφεα γλυκερὸν καὶ ἐγέρσιμον ὕπνον,
Εὕδετ' ἐμὰ ψυχὰ δύ' ἀδελφεὼ, εὔσοα τέκνα,
Ὄλβιοι εὐνάζοισθε, καὶ ὄλβιοι ἀῶ ἵκοισθε.

« Dormez, mes enfants, d'un sommeil doux & tranquille: « Aimables freres, chers enfants, reposez en pleine santé; endor- « mez-vous heureux, & revoyez heureux le lever de l'Aurore. «

C'est ainsi que Nonnus fait endormir Emathion & Harmonie, aux chansons d'Electre. « Electre, dit-il, faisant retentir « *Nonn. Dionys. lib. 3.*

» aux oreilles de ses enfants une chanson qui invitoit au sommeil, » elle les endormit tous deux par la vertu de cet art si connu » des Nourrices. »

> Καὶ πηκίων κλάζουσα μέλος θελκτήριον ὕπνου,
> Ἀμφοτέρους εὔδοντας ἐκοίμισε μαγάδι τέχνῃ.

Aux Chansons des Nourrices on pourroit joindre celles des enfants. *Lala* estoit leur chant ordinaire parmi les Grecs comme parmi les Latins, & parmi nous. λάλα παιδικὸν ἐπίφθεγμα, observe Lucien.

Lucian. in Philopseude.

Athen. l. 14. cap. 3.

Chanson des Baigneurs. Καὶ βαλανέων ἄλλη, dit Athénée, ὡς Κράτης ἐν Τόλμαις. Il y avoit une Chanson des Baigneurs, comme l'a remarqué Cratès dans les Audaces. Mais s'il estoit permis de chanter aux personnes qui servoient aux bains, il n'estoit point honnête à ceux qui se baignoient d'en faire autant. Car Théophraste faisant la peinture de l'homme grossier, le représente chantant dans le bain. ἐν βαλανείῳ δὲ ᾄδειν.

Theophr. Caract. cap. 4.

Chanson sur Erigone. On la chantoit dans la Fête des Eores ou de l'Escarpolette, & on la nommoit *Alétis* ou *la vagabonde.* ἦν δὲ καὶ, remarque Athénée, ἐπὶ ταῖς Αἰώραις τις ἐπ' Ἠριγόνῃ, ἣν καὶ ἀλῆτιν λέγουσιν ᾠδήν. Erigone estoit fille d'Icarius fils d'Œbalus, & cousine des Dioscures. Son pere disparut, elle le chercha avec soin; & ayant enfin découvert qu'il avoit esté tué, elle se pendit de desespoir. Peu de temps après la peste ravagea l'Attique; & sur la réponse de l'Oracle, les Athéniens consacrérent la Fête des Eores & la Chanson Alétis à la mémoire d'Erigone.

Athen. loc. cit.

Hygin l. 2. in Arctophyl. & l. 1. fab. 130.

Nonn. Dionys. l. 47.

Leopard. cap. 146.

Mercurial. lib. de Gymnastice.

Chansons sur Théodore. Voicy ce qu'en dit Athénée. « Aristote écrit dans son livre de la République de Colophon, que » Théodore mourut de mort violente. C'estoit, dit-on, un » homme perdu de débauche, comme il paroît par des piéces de » Vers; car encore aujourd'huy les femmes chantent sur luy des » chansons dans la Fête des Eores. » Ἀριστοτέλης γοῦν ἐν τῇ Κολοφωνίων πολιτείᾳ φησίν· ἀποθανεῖν δὲ αὐτὸν ὁ Θεόδωρος ὕστερον βιαίῳ θανάτῳ· λέγεται δὲ γενέσθαι τρύφων τις ὡς ἐκ τῶν

Athen. l. cit.

ποιήσεως δῆλόν ἐστιν. ἔτι γὰρ καὶ νῦν αἱ γυναῖκες ᾄδουσιν αὐτὰ μάλιστα περὶ τὰς ἱστίας.

Iules de Cérès & de Proserpine. C'est ainsi que se nommoient les Chansons particuliéres à ces deux Divinitez. αἱ δὲ ἴουλοι, dit Athénée, καλούμεναι ᾠδαὶ Δήμητρι καὶ Φερσεφόνῃ πρέπουσιν. Didyme avoit déja remarqué avant Athénée, que l'Iule estoit une Chanson à l'honneur de Cérès. Athénée recherchant l'étymologie du nom de cette chanson, observe que Cérès s'appelloit quelquefois Iulo, que les gerbes d'orge se nommoient Ules ou Iules; que les hymnes à l'honneur de la Déesse avoient aussi ces deux noms, & qu'on les appelloit encore Demetrules ou Calliules, suivant ce refrain adressé à Cérès: πλεῖστον οὖλον ἵει. « Envoyez-nous des gerbes en abondance. » «

Athen. l. 14. cap. 3.

Athen. loc. cit.

Philélie d'Apollon. La Philélie, dit Athénée, estoit une Chanson à l'honneur d'Apollon, comme l'enseigne Telesilla. ἡ δὲ εἰς Ἀπόλλωνα ᾠδὴ Φιληλιὰς, ὡς Τελέσιλλα παρίστησιν. Elle fut ainsi appellée, observe Casaubon, du refrain propre à cette chanson: ἔξεχ' ὦ φίλ' ἥλιε. « Levez-vous, levez-vous, « charmant Soleil. » Le seul nom de cette chanson pourra donc « terminer la question par laquelle on a quelquefois proposé, si le Soleil est dans l'ancienne Fable le même qu'Apollon.

Athen. loc. cit.

Upinges de Diane. Οὔπιγγοι δὲ εἰς Ἄρτεμιν. C'est ainsi que s'exprime Athénée, parlant toûjours de simples Chansons. Les Upinges tiroient leur nom du mot *Upis,* surnom de Diane, employé par Callimaque dans un hymne à l'honneur de la Déesse. Οὖπι ἄνασσ' εὐῶπι. « O Diane, Reine aux beaux yeux. » « Paléphate assûre que c'est ainsi qu'on nommoit Diane chez les Lacédémoniens. Le nom Upis est aussi donné par Virgile & par Nonnus à une des compagnes de Diane.

Athen. loc. cit.

Palaph. l. 2.

Nonn. Dionys. lib. 48.

Chansons des Amants. L'amour enseigne la Musique & la Poësie. C'est une sentence célébre parmi les Grecs, qui fait le sujet d'une Question de table dans Plutarque. Les raisons qu'il apporte pour prouver que cette passion donne le goût du Chant & des Vers, conviennent à la Chanson encore mieux qu'à la Musique & à la Poësie.

Plutarc. Amator. & Sympos. lib. 1. quæst. 5.

L'amour, dit-il, semblable au vin, inspire de la vivacité, de

la gayeté & des transports. Dans cet état, l'on est naturellement porté à chanter, & à mettre de la cadence & de la mesure dans le discours. D'ailleurs, adjoûte-t-il, quand on aime, on employe un langage figuré & cadencé, pour relever le merite de ce qu'on dit, comme on employe l'or pour embellir les statuës. Si l'on parle de l'objet aimé, on en publie les perfections & les beautez par des chansons, dont l'effet est toûjours plus vif & plus durable. Si on luy envoye à luy-même des lettres ou des présents, on cherche à en augmenter le prix par des piéces galantes qui se puissent chanter. Enfin, continuë Plutarque d'après Théophraste, trois choses invitent à chanter; la peine, la joye & l'enthousiasme. La peine fait pousser des gemissements & des plaintes, qui approchent du chant; & voilà pourquoy nous voyons aboutir à une espéce de chant la voix des Orateurs dans leurs peroraisons, & celle des Acteurs de théatre dans leurs lamentations. La joye cause des agitations violentes; elle fait sauter & danser les personnes grossiéres & indiscretes: elle invite du moins à chanter les personnes qui ont plus de raison. L'enthousiasme cause des accès violents, jusqu'à changer la voix, & même à ôter le corps entier de sa situation ordinaire, comme il paroît dans les clameurs des Bacchantes, & dans les réponses des Oracles, qui se font les unes & les autres en mesure & en cadence. Or on ne doute point que l'amour ne renferme & les peines les plus cuisantes, & les joyes les plus vives, & les transports les plus violents. Il faut donc, conclut ce Philosophe, que cette passion réunissant les trois principes du goût du chant, soit la plus propre de toutes à faire chanter des chansons.

Nous avons déja vû quelques exemples de chansons amoureuses, dans les Scolies ou Chansons à boire des Grecs. Il est à croire que celles des Bergers rouloient souvent sur la même matiére. Peut-estre encore dans les autres professions, ou dans les autres occasions de la vie, chantoit-on autrefois comme aujourd'huy, des chansons qui ne respiroient que l'amour. Quoy qu'il en soit, Athénée a conservé la mémoire de trois Chansons de cette espéce, qu'il ne faut point oublier icy.

Premiérement. « Cléarque dans son premier Livre des

Erotiques, parle en ces termes de la chanson appellée Nomion, qu'Eriphanis avoit composée. La chanteuse Eriphanis aimant le chasseur Menalque, alloit aussi à la chasse, & couroit comme lui avec ardeur les bêtes féroces. Ses courses dans les endroits des montagnes les plus herissez d'épines, estoient telles, que les courses d'Ino mises en comparaison, passeroient pour une bagatelle. Les peines de cette malheureuse amante inspiroient de la compassion, & même des sentiments tendres & amoureux, non seulement aux hommes les plus insensibles, mais encore aux bêtes les plus cruelles. C'est à ce sujet qu'elle fit & qu'elle chanta dans les solitudes la chanson appellée Nomion, où estoient ces paroles entr'autres: Les chênes élevez, ô Menalque, μακραὶ δρύες ὦ Μενάλκα.

Secondement. Aristoxéne dans son quatriéme Livre de la Musique, dit qu'anciennement les femmes chantoient une chanson appellée Calycé. Nous avons, c'est toûjours Athénée qui parle; nous avons des vers de Stesichore, où une certaine Calycé éprise d'amour pour le jeune Evathle, demande à Vénus la faveur de l'épouser; mais toûjours rebutée par le jeune homme, elle se précipite. L'histoire de cette passion se passe aux environs de Leucade.

Troisiémement. Aristoxéne dans ses Mémoires abrégez, écrit qu'Harpalyce méprisée par Iphiclus qu'elle aimoit éperduëment, sécha de douleur; & qu'à l'occasion de cet événement, on institua des Jeux où les jeunes filles chantoient la chanson nommée Harpalyce. » Parthénius parle aussi de cette espéce de chanson, & de l'événement qui y donna occasion. *Parthen. in Amator.*

Chanson des Noces. Elle s'appelloit Hymenée: ἐν δὲ γάμοις ὑμέναιος, dit Athénée d'aprês Aristophane. Ce seroit icy le lieu de parler de l'origine & de l'usage de l'Epithalame, & de l'acclamation d'Hymenée dans la Grece, si M. l'Abbé Souchay n'avoit déja traité la matiére dans son Discours sur l'origine & le caractére de l'Epithalame. *Athen. l. 14. cap. 3.*

Chansons joyeuses. C'est ordinairement dans le sein de la joye que s'enfantent les chansons. Ainsi presque toutes celles dont nous avons parlé pourroient estre mises au rang des Chansons

joyeuses. Il y en avoit pourtant quelques-unes dans la Grece ausquelles on peut donner ce nom plus particuliérement, parce qu'elles ne paroissent pas avoir eu d'autre occasion & d'autre sujet qu'un mouvement de joye. Telle est la chanson de Datis, rapportée en ces mots par Aristophane. *Aristophan. in pace.* Ὡς ἥδομαι, καὶ τέρπομαι, καὶ χαίρομαι, « Que je suis aise, que je suis charmé, que je » suis transporté! » C'est ce qu'Aristophane appelle la chanson de Datis; τὸ Δάτιδος μέλος. Le Scholiaste & Suidas adjoûtent que Datis estoit un Général Persan, qui peu instruit de la Langue grecque, disoit χαίρομαι au lieu de χαίρω, façon de parler qu'on nomma Datisme. La chanson de Datis passa en proverbe, suivant Erasme, pour marquer quelque événement agréable.

Chants tristes & lugubres. Il y en avoit de plusieurs espéces; la Lamentation, l'Ialeme, le Linos ou Elinos.

» On appelloit Lamentation, la chanson qui se chantoit dans » des occasions de mort ou de tristesse. » ἡ δ' ἐπὶ τοῖς θανάτοις καὶ λύπαις ᾠδὴ, ὀλοφυρμὸς καλεῖται, observe Athénée. *Athen. l. 14. cap. 3.*

Ialeme estoit le nom de celle qui se chantoit dans le deuil; témoins Apollodore, Euripide & Aristophane cité par Athénée: ἐν δὲ πένθεσιν ἰάλεμος, dit ce dernier. De là le proverbe grec rapporté par Hesychius; ἰαλέμου οἰκτρότερος, ou bien ψυχρότερος, *plus miserable*, ou *plus froid qu'un Ialeme.* Adrianus Junius rapporte aussi comme un proverbe ces mots grecs: εἰς τοὺς ἰαλέμους ἐγγραπτέος, *digne d'estre mis au rang des Ialemes.* » Il se fonde sur ce que dit le Poëte comique Ménandre, que « si » vous ôtez la hardiesse à un amant, c'est un homme perdu qu'il » faut que vous mettiez au rang des Ialemes. » Junius adjoûte qu'Ialeme estoit le nom d'un homme plein de défauts & de desagréments, fils de Calliope, & par conséquent fort différent de sa mere. *Apollod. l. 4. Euripid. in Troad. Athen. loc. cit. Erasm. adag. chil. 2. centur. 10. adag. 86. Junius adag. cent. 4. adag. 64.*

Le Linos estoit aussi une chanson grecque. Voicy ce qu'en » dit Hérodote, en parlant des Egyptiens. « Ils ont plusieurs » autres usages remarquables, & en particulier celuy de la chanson » Linos, qui est célébre en Phénicie, en Chypre & ailleurs, où » elle a différents noms, suivant la différence des peuples. On » convient que c'est la même chanson que celle que les Grecs *Herod. l. 2.*

chantent ſous le nom de Linos. Et ſi je ſuis ſurpris de pluſieurs «
autres ſingularitez d'Egypte, je le ſuis ſurtout du Linos, ne «
ſçachant d'où il a pris le nom qu'il porte. Il paroît qu'on a chanté «
cette chanſon dans tous les temps. Au reſte, le Linos s'appelle «
chez les Egyptiens Manéros. Ils prétendent que Manéros eſtoit «
le fils unique de leur premier Roy; & que leur ayant eſté enlevé «
par une mort prématurée, ils honorérent ſa mémoire par cette «
eſpéce de chant lugubre, qui ne doit l'origine qu'à eux ſeuls. »
Le texte d'Hérodote donne l'idée d'une chanſon funebre. Sophocle parle de la chanſon Elinos dans le même ſens. Cependant le Linos & l'Elinos eſtoient une chanſon pour marquer non ſeulement le deuil & la triſteſſe, mais encore la joye, ſuivant l'autorité d'Euripide cité par Athénée. *λῖνος καὶ αἴλινος οὐ μόνον ἐν πένθεσιν ἀλλὰ καὶ ἐπ' εὐτυχεῖ μολπῇ κατὰ τὸν Εὐριπίδην.* Pollux donne encore une autre idée de cette chanſon, quand il dit que le Linos & le Lityerſe eſtoient des chanſons propres aux foſſoyeurs & aux gens de la campagne. Comme Hérodote, Euripide & Pollux ont vécu à quelques ſiécles de diſtance les uns des autres, il eſt à croire que le Linos fut ſujet à des changements qui en firent une chanſon différente, ſuivant la différence des temps.

Sophocl. in Ajace.

Athen. l. 14. cap. 3.

Pollux lib. 1. cap. 1.

RECHERCHES
Sur les Courses de Chevaux & les Courses de Chars, aux Jeux Olympiques.

Par M. l'Abbé GEDOYN.

19. de Fevrier 1732. JE vous ai promis, Messieurs, un troisiéme Discours sur les Courses de Chevaux & les Courses de Chars qui estoient en usage dans la Grece, particuliérement aux Jeux Olympiques, dont ils faisoient la plus noble partie. Suivant mon engagement, j'y dois traiter des dangers qui accompagnoient ces sortes de Courses, & de la récompense qui estoit le prix de la victoire; mais pour remplir toute mon obligation, j'examineray incidemment quelques points qui n'ont jamais esté bien éclaircis, & je vous consulteray vous-mêmes sur ces difficultez.

Représentez-vous donc, Messieurs, cette multitude de Chevaux & de Chars que l'on assembloit à la Barriére d'Olympie pour donner à toute la Grece un spectacle digne d'elle. Imaginez-vous voir tous ces Chars attelez, les uns de deux, les autres de quatre Chevaux; arrêtez-vous particuliérement à ceux-cy, ce sont les plus dignes de votre attention. Déja les Combattants sont prêts, les Chevaux n'attendent qu'un passage libre pour voler dans la lice; & cependant par l'inquiétude de leurs mouvements, ils témoignent leur impatience & leur ardeur. Un Poëte Latin qui avoit vû à Narbonne une image de ce qui se passoit chez les Grecs, nous en décrit le Prélude par ces Vers.

Illi ad claustra fremunt, repagulisque
Incumbunt simul, ac per obseratas
Transfumant tabulas, & ante cursum
Campus flatibus occupatur absens;
Ardescunt, saliunt, timent, timentur,
Nec gressum cohibent, sed inquieto
Duratum pede stipitem flagellant.

Enfin

Enfin le ſignal ſe donne, la barriére s'ouvre, & ces chevaux partent comme un éclair, ou pour mieux dire, ils volent, & ne vont pas encore aſſez vîte au gré de leurs deſirs : c'eſt ce que le plus énergique des Poëtes a ſi-bien exprimé par ces Vers.

Nonne vides etiam patefactis tempore puncto
Carceribus, non poſſe tamen prorumpere equorum
Vim cupidam tam de ſubito, quam mens avet ipſa.

Vous avez vû ſans doute ſur les Monuments antiques & ſur les Médailles la forme de ce que nous appellons *un quadrige;* vous ſçavez, Meſſieurs, que c'eſtoit une eſpéce de coquille montée ſur deux rouës, avec un timon fort court auquel on atteloit quatre chevaux choiſis entre tous ceux qui eſtoient le plus en réputation de vîteſſe, rangez de front tous quatre, à la différence de nos attelages, où quatre & ſix chevaux rangez bout à bout ſur deux lignes, ſe gênent, s'embarraſſent, en un mot ſe nuiſent néceſſairement les uns aux autres; au lieu que de front ils déployoient leurs mouvements avec beaucoup plus d'ardeur & de liberté. La ſeule vûe de ces quadriges ſuffit pour faire ſentir qu'il n'y avoit rien de ſi leger, de ſi mobile; & que quatre chevaux devoient les emporter avec une rapidité prodigieuſe. Auſſi les Poëtes, quand ils ont voulu nous donner l'idée d'une impétuoſité extrême, ont-ils tiré leur comparaiſon d'un Char à quatre chevaux, qui couroit dans la lice.

Ut cum carceribus ſeſe effudere quadrigæ,
Addunt ſe in ſpatium, & fruſtra retinacula tendens
Fertur equis auriga, neque audit currus habenas.

Une pierre lancée avec la fronde, un trait d'arbalêtre n'alloit pas plus vîte; ce ſont les ſimilitudes qu'employe Sidonius Apollinaris. Et les Romains qui avoient pris des Grecs cet exercice, tout accoûtumez qu'ils eſtoient à voir ces courſes inſenſées, admiroient encore Ericthonius comme un Héros plein d'audace & de courage, parce qu'il avoit oſé le premier atteler quatre chevaux à ces ſortes de Chars.

Primus Ericthonius currus & quatuor auſus
Jungere equos, rapidiſque rotis inſiſtere victor.

On comprend en effet que des courses de cette nature ne pouvoient pas manquer d'estre fort périlleuses : tantost un cheval s'abbattoit, & le char qui avoit peu de volume, peu de poids, recevoit une secousse capable de faire trebucher l'Ecuyer, qui tout droit pour l'ordinaire, avoit à peine le dos appuyé ; tantost les quatre chevaux poussez à toutes brides, s'emportoient, & prenoient le mors aux dents, avec le risque ordinaire en ces occasions ; *Fertur equis auriga, neque audit currus habenas :* tantost enfin un essieu rompoit, & le conducteur venant à tomber, se trouvoit heureux s'il n'estoit pas foulé aux pieds de ses chevaux. Homére & les tragiques Grecs nous fournissent des exemples de tous ces accidents. Mais c'estoit bien pis encore à la rencontre d'un autre char que l'on vouloit devancer ; car alors on faisoit tout ce que l'on pouvoit pour l'accrocher, pour le renverser, au hazard de tout ce qui en pouvoit arriver. Silius Italicus nous fait une peinture assez vive de cette espéce de choc, dont les suites estoient presque toujours funestes à l'un ou à l'autre.

Donec confisus primævæ flore juventæ,
Durius obliquum conversis pronus habenis
Opposuit currum, atque eversum propulit axem
Atlantis senio invalidi ;

Voilà l'un des combattants accroché ; qu'en arrive-t-il ? vous l'allez voir :

Perfracto volvitur axe
Cernuus, ac pariter fusi, miserabile, campo
Discordes sternuntur equi.

L'Ecuyer & les chevaux tombent ensemble. La multitude de chars qui couroient en même-temps estoit ce qui faisoit le danger de ces courses. A Rome dans le grand Cirque, on donnoit en un jour le Spectacle de cent quadriges :

Centum quadrijugos agitabo ad flumina currus,

dit Virgile ; & l'on en faisoit partir de la barriére jusqu'à vingt-cinq à la fois : c'est ce que les Latins appelloient *missus, emissio,*

& les Grecs ἄφεσις. Nous ignorons combien de chars à quatre chevaux l'on assembloit à la barriére d'Olympie; j'ay peine à croire que le nombre en fût aussi grand qu'à Rome, car on ne peut comparer l'état de la Grece à la splendeur de Rome, surtout sous les premiers Empereurs.

Mais quand nous supposerions qu'il n'y avoit pas plus de vingt ou trente quadriges aux Jeux Olympiques, toûjours est-il certain que ces chars ayant à courir ensemble dans une lice qui n'estoit pas extrêmement large, & obligez de prendre à peu-près le même chemin pour aller gagner la borne, devoient naturellement se croiser, se traverser, se heurter, se briser les uns les autres; & en cela même consistoit le grand plaisir des spectateurs. Car il y a presque toûjours au fond de nostre cœur je ne sçais quelle malignité, qui nous porte à rire du mal d'autrui, surtout quand ce mal n'est pas excessif, & qu'il est la suite d'une entreprise qui n'a que l'ostentation pour objet. En effet, qu'un homme soit tué à la guerre, ou par un accident tragique dont nous soyons témoins, nostre amour propre, ou pour parler plus clairement, le propre amour de nous-mêmes nous inspire un sentiment de pitié; mais qu'un homme en disputant le prix de la course dans un carrousel, tombe de cheval, même aux risques de se tuer, nostre premier mouvement c'est de rire. Quoy qu'il en soit, Démosthene ne feint point de dire qu'aux Jeux de la Grece, dans les courses de chevaux, rien ne faisoit tant de plaisir que de voir une partie des combattants faire un triste naufrage. πολλῶν θρυλλούντων, ὡς ἐν τοῖς ἱππικοῖς ἀγῶσι ἡδονὴν παρέχεται τὰ ναυάγια. Ces naufrages estoient fort fréquents, surtout dans un certain endroit de la lice par où il falloit nécessairement passer; c'estoit devant l'autel d'un Dieu ou d'un Génie malfaisant, qui causoit soudain aux chevaux un tel trouble & une telle épouvante, que de là même il prenoit sa dénomination: les Grecs le nommoient Taraxippus. Je vous en ay déja entretenus d'après Pausanias, dans ma précedente Dissertation; c'est pourquoy je n'en diray rien icy davantage. Je passe au grand écueil des Courses de chevaux & des Courses de chars, je veux dire la Borne.

Pausanias, le seul Auteur ancien qui nous ait laissé quelque détail des Jeux Olympiques, nous apprend fort peu de choses touchant la borne, apparemment par la raison que j'ay déja touchée, qui est qu'écrivant pour les gens de son temps, qui avoient souvent ces spectacles devant les yeux, il a cru pouvoir se dispenser de rapporter plusieurs particularitez dont on estoit alors très instruit. Il faut donc chercher des lumiéres ailleurs, & tâcher de vous dire au moins ce qu'il y a de certain, & ce qu'il y a d'incertain sur ce point. La borne estoit appellée en latin *meta*, en grec νύσσα & τέρμα; νύσσα, du verbe νύσσω, *pungo*, parce que les chevaux y estoient souvent blessez; τέρμα, parce que c'estoit la fin de la carriére, & le terme de la course. Quelques Ecrivains ont confondu νύσσα avec καμπτήρ, M. Burette les a suivis; je crois pour moy, que ces Ecrivains se trompent, & leur méprise en a causé une considérable, que je releveray dans la suite, car il n'est pas encore temps. Je veux auparavant vous décrire la borne: la seule peinture que nous en ayions, est celle qu'Homére en fait dans le 23.e Livre de l'Iliade, où il nous représente Nestor parlant ainsi à son fils Antiloque. *Dans un endroit où aboutissent deux chemins, on trouve un gros tronc de chêne ou de pin, qui ne se corrompt point à la pluye; il est élevé sur la terre d'une coudée ou environ, & aux deux côtez il est soûtenu par deux pierres blanches & polies; tout autour est une grande lice pour la course des chevaux, & c'est ou le tombeau d'un homme mort depuis long-temps, ou une borne établie pour des courses dans les siécles passez: c'est là justement la borne qu'Achille a marquée pour vostre course; fais en approcher tes chevaux le plus près qu'il te sera possible. Pour cet effet, toûjours panché sur ton char, gagne la gauche de tes rivaux, & en animant ton cheval qui est hors de la main, lâche-luy les rênes, pendant que le cheval qui est sous la main doublera la borne de si près, qu'il semblera que le moyeu de la rouë l'aura rasée; mais prends bien garde de ne pas donner dans la pierre, de peur de blesser tes chevaux, & de mettre ton char en piéces.* Voilà ce qu'en dit Homére. Nonnus dans ses Dionysiaques, nous représente un jeune Athlete à qui l'on donne un avis tout pareil à celuy de Nestor. Ἀλλὰ

λίθον πεφύλαξο μὴ ἄξονι νύσσαν ἀράξας, εἰν ἐπὶ δηλήσαιο καὶ ἅρματα, καὶ σιδὴν ἵππους. *Prenez garde à la pierre qui sert de borne, car pour peu que vostre essieu touche contre, vous blesserez immanquablement vos chevaux, & vous briserez vostre char.* Il s'en faut beaucoup que Virgile s'explique aussi au long qu'Homére sur un pareil sujet, mais aussi écrivoit-il dans un temps où cela n'estoit pas nécessaire; c'est pourquoy il se contente de dire qu'Enée marqua un chêne, pour servir de borne dans cette course de vaisseaux dont il voulut honorer la mémoire d'Anchise.

Hic viridem Æneas frondenti ex ilice metam
Constituit signum nautis pater, unde reverti
Possent, & longos circumflectere cursus.

Mais en recompense il nous apprend une particularité qu'Homére a omise, qui est qu'il falloit tourner autour de la borne, *& magnos circumflectere cursus;* particularité qui se trouve confirmée par le témoignage de Pausanias, & par tous ceux qui ont traité de l'Agonistique des Anciens. Comme le péril devenoit plus grand sur la fin de la carriére, c'estoit surtout alors que les trompettes faisoient entendre leurs fanfares, pour animer & hommes & chevaux. Cependant il estoit encore plus besoin de dexterité que de vîtesse, car souvent les combattants en poussant leurs chevaux à outrance, les mettoient hors d'haleine, & en estoient abandonnez lorsqu'il s'agissoit de doubler la borne; de là cette comparaison qu'employe Ciceron dans le 4.e Livre de ses Questions Académiques: *Ego enim ut agitator callidus, priusquam ad finem veniam equos sustinebo. Je feray comme un bon écuyer, je ménageray mes chevaux afin de pouvoir fournir toute la carriére.* Callisthene, dans un fragment que le temps a épargné, rapporte qu'Alexandre en son jeune âge disputa le prix de la course des chars aux Jeux Olympiques, & qu'il dut la victoire à sa prudence. La pluspart de ses concurrents l'avoient devancé, mais les uns mirent bientost leurs chevaux hors d'haleine, & demeurérent en chemin; les autres en suivant leur fougue & leur impétuosité, se heurtérent les uns les autres, & se brisérent. Un certain Nicolaus fut le seul qui conserva quelque

temps son avantage. Alexandre ne s'en embarrassa pas, comptant bien que son rival auroit le sort des premiers; en effet, ce Nicolaus alla heurter contre le débris d'un char, ses chevaux tombérent, & il tomba luy-même avec eux; de sorte qu'Alexandre gagna la borne le premier, la doubla, & alla victorieux se présenter devant l'un des Hellanodices, qui, en le couronnant, luy dit ces paroles remarquables: *Fiez-vous à moy, Alexandre, comme vous avez eu la victoire à la course, vous en remporterez bien d'autres à la guerre;* paroles qui remplirent de joye le jeune Héros, & dont il tira un augure capable de luy élever l'ame, jusqu'à former les grandes entreprises qui depuis étonnérent l'Univers. Il est donc hors de doute, premiérement, que la borne dans ces sortes de courses, estoit un écueil contre lequel plusieurs combattants avoient le malheur d'échouer; témoin Oreste, dans l'Electre de Sophocle: en second lieu, que malgré le danger manifeste que l'on couroit, il falloit, pour estre couronné, gagner la borne le premier, & la doubler, c'est-à-dire, tourner à l'entour; mais combien de fois falloit-il tourner à l'entour? voilà, Messieurs, la difficulté, & le point que je veux examiner.

Pindare dans une ou deux de ses Odes, où il célebre quelques Athletes qui avoient esté vainqueurs au quadrige, se sert de certaines expressions dont il n'est pas aisé de pénetrer le sens. Il donne à la borne l'épithete de δωδεκάγναμπτον, & aux chevaux des vainqueurs celle de δωδεκάδρομοι, par où il semble insinuer que les chevaux couroient douze fois, & que l'on faisoit douze tours autour de la borne, c'est du moins l'explication que les Interpretes donnent de ces mots grecs; & M. Burette l'a adoptée, en disant, page 313. du troisiéme Volume de nos Mémoires, que l'on tournoit douze fois autour de la borne par autant d'allées & de venues. J'avoûe que je ne puis estre du sentiment de ce sçavant Académicien; je le prie, & vous aussi, Messieurs, de peser mes raisons, car il s'agit de relever une erreur générale sur ce point, & par conséquent d'une découverte en fait d'Antiquité Litteraire.

Premiérement. Vous paroît-il vraysemblable que l'on

assujettit les combattants à s'exposer douze fois en un jour à un aussi grand danger qu'estoit celuy de doubler la borne; danger tel, que d'avoir eu le bonheur ou l'adresse de l'éviter, mettoit un homme au comble de la gloire, & l'élevoit, s'il faut ainsi dire, jusqu'au Ciel?

Sunt quos curriculo pulverem Olympicum
Collegisse juvat, metaque fervidis
Evitata rotis, palmaque nobilis
Terrarum dominos evehit ad Deos,

dit Horace; comprenez-vous ce que c'est qu'un danger dont on peut sortir heureusement douze fois en un jour? En second lieu, pourquoy Pausanias, qui fait un assez long détail des Jeux Olympiques & de ce qui s'y pratiquoit, ne dit-il pas un mot de cette prétenduë nécessité de tourner douze fois autour d'une borne? Supposons-la pour un moment; n'est-il pas vray que tel Athlete, après avoir fourni heureusement la carriére sept & huit fois, aura échoué à la huitiéme, à la dixiéme, à la douziéme? Pausanias n'en rapporteroit-il pas des exemples, comme il en rapporte de tant d'autres Athletes, qui, vainqueurs dans un genre de combat, avoient esté vaincus dans un autre? Mais il y a plus, car voicy un endroit de cet Auteur, d'où il s'ensuit manifestement que l'on ne doubloit la borne qu'une seule fois. *Phidolas*, dit-il, *estant tombé au commencement de la course, sa cavalle continua de courir comme si elle avoit esté conduite, elle passa toutes les autres; au bruit des trompettes, redoubla de force & de courage, tourna autour de la borne; & comme si elle avoit senti qu'elle remportoit la victoire, alla se présenter devant les directeurs des Jeux.* Peut-on mieux faire entendre que l'on ne doubloit la borne qu'une fois? car assûrément cette cavalle qui n'estoit plus montée, n'aura pas parcouru vingt-quatre fois l'hippodrome, pour en tourner douze autour de la borne. C'est encore une circonstance où M. Burette s'est trompé; je le remarque d'autant plus librement, qu'il n'a pas prétendu traiter cette matiére à fond, qu'il n'a fait que l'effleurer; & qu'à la seconde édition de nos Mémoires, il peut aisément corriger ces petites

méprises. Pindare, dit-il, donne à la borne de la carriére d'Olympie destinée à la course des chars, l'épithete de δωδεκάγναμπτον, c'est-à-dire, *autour de laquelle on tournoit douze fois; ce qui ne se pouvoit faire qu'en parcourant vingt-quatre stades par diverses allées & venuës.* M. Burette n'a pas pris garde qu'il s'agit icy, non d'un stade, mais de l'hippodrome d'Olympie, deux choses fort différentes. Le stade avoit quelques six cens pieds de longueur, mais l'hippodrome ne pouvoit avoir moins de quatre stades. Ainsi, parcourir vingt-quatre fois l'hippodrome, c'estoit parcourir vingt-quatre fois quatre stades, ou quatre-vingt-seize stades, c'est-à-dire, cinq grandes lieuës de France. Quelle apparence que des chevaux toûjours poussez à toutes brides, pûssent fournir une telle carriére? Troisiémement enfin, Homére décrit une course de chars; nous voyons que les combattants doublent une seule fois la borne, & qu'ensuite ils retournent à la barriére pour y recevoir les prix qui leur sont destinez. Or les Jeux Olympiques n'estoient autre chose que l'imitation, ou plustost le renouvellement des anciens Jeux de la Grece décrits par Homére. Pausanias nous le dit formellement: *Depuis le regne d'Oxylus ces Jeux avoient esté discontinuez jusqu'au temps d'Iphitus, qui les rétablit; on en avoit même presque perdu le souvenir: peu à peu on se les rappella, & à mesure que l'on se souvenoit de quelqu'un de ces spectacles, on l'adjoûtoit à ceux que l'on avoit déja retrouvez.* Ce sont les paroles de cet Auteur. Veritablement les Eléens firent quelques innovations, mais elles sont remarquées par Pausanias, qui garde le silence sur la prétenduë nécessité de tourner douze fois autour d'une borne; d'où je conclus que c'est une pure vision, & j'adjoûte qu'il n'y a jamais eu rien de plus mal imaginé. Mais quel sens auront donc les endroits de Pindare que l'on cite, quelle explication donnera-t-on à son δωδεκάγναμπτον τέρμα, & à son δωδεκάδρομοι ἵπποι? Je vais vous en dire ma pensée, qui n'est pas sans fondement, vous en jugerez, Messieurs; voicy ce qui a trompé les Interpretes. κάμπτω ne signifie point *circumago*, je tourne à l'entour, mais simplement *flecto*, je tourne, ou plustost je detourne. Ainsi καμπτὴρ ne signifie point τέρμα, une borne proprement

proprement dite, mais *flexus*, un detour. Quand Pacuve & Pollux ont confondu καμπτὴρ avec τέρμα, ce n'a pû estre qu'abusivement. Ciceron voulant excuser Celius dont la jeunesse avoit esté fort dereglée, se sert d'une métaphore tirée de la course des chars; il employe le mot *flexus* dans la veritable acception de καμπτὴρ: *in hoc flexu ætatis,* dit-il, *fama adolescentis hæsit ad metas;* ce qui est si heureusement exprimé, qu'envain tenterois-je de le rendre aussi-bien en françois. Pourquoy cette observation? c'est, Messieurs, pour vous conduire à une autre, car il faut vous dire que la lice d'Olympie estoit partagée en plusieurs espaces, & que chaque espace estoit appellé καμπτὴρ: en voulez-vous la preuve? la voicy dans le fragment de Callisthene, dont je vous ay déja parlé: μετὰ δὲ δύο καμπτῆρας σκανδαλίζει ὁ δεξιὸς ἵππος τοῦ Νικολάου ἐπὶ τῷ ἅρματι τῷ προτέρῳ πεσόντι, καὶ συμπεσόντων τῶν ἵππων καταπίπτει ὁ Νικόλαος. *Nicolaus ayant couru deux espaces, son cheval de la droite alla heurter contre un char qui estoit renversé; ce cheval s'abbattit, les autres de même, & Nicolaus tomba.* L'Interprete Latin rend μετὰ δὲ δύο καμπτῆρας par ces mots, *post duo spatia confecta.* Il y a toute apparence que la lice estoit divisée en douze parties ou espaces, dont chacun avoit le nom de καμπτὴρ ou de δρόμος; ainsi le char qui parcouroit ces douze espaces, avoit à bon droit l'épithete de δωδεκάγναμπτον, & les chevaux qui fournissoient la carriére estoient veritablement δωδεκάδρομοι. Peut-estre aussi que l'on décrivoit douze cercles concentriques autour de la borne, en approchant toûjours de plus en plus, ensorte qu'au dernier tour on la rasoit de si près, qu'il sembloit qu'on y touchât. L'expression de Virgile, *& magnos circumflectere cursus,* auroit lieu pour lors. Après y avoir bien pensé, je ne crois pas pour moy, qu'il y ait une troisiéme maniére d'expliquer raisonnablement les deux passages de Pindare.

On peut faire une autre question, sçavoir, si les femmes qui remportoient le prix de la course des chars aux Jeux Olympiques, couroient en personne, ou par leurs Ecuyers. Le doute vient de ce que d'un côté Pausanias nous dit que l'on auroit précipité du haut du mont Typée en bas, toute femme que l'on auroit

ſurpriſe aſſiſtant aux Jeux Olympiques, ou même qui auroit paſſé l'Alphée durant ces Jeux; & que de l'autre il nomme trois femmes devenuës célebres, par la victoire qu'elles avoient remportée à la courſe des chars; Cyniſca fille d'Archidame Roy de Sparte, & ſœur du grand Ageſilas, Euryleonis autre femme de Sparte, & Beliſtiche Macédonienne. Dans un autre endroit, il dit que la Prêtreſſe de Cerès Chamyne & d'autres Vierges avoient leur place marquée dans la lice d'Olympie; d'où l'on pourroit inferer, que ſi les femmes n'aſſiſtoient pas aux combats de la Lutte & du Pancrace, à cauſe de l'indécence de ces ſpectacles, rien n'empêcheroit qu'elles ne fûſſent ſpectatrices, & même actrices dans les courſes de chevaux ou de chars, qui n'avoient rien que de noble, rien qui pût bleſſer la pudeur. Pour dire le vray, il n'eſt guéres poſſible de décider cette queſtion, faute de monuments qui nous inſtruiſent; mais je ſuis porté à croire que les femmes ne couroient point en perſonne, & qu'elles envoyoient ſeulement à Olympie leurs chevaux avec un Ecuyer. Les mœurs & l'uſage des Grecs ne ſouffroient point que les femmes s'expoſaſſent au grand jour, encore moins qu'elles ſe donnaſſent en ſpectacle à tout un peuple. Les hommes mêmes, pour eſtre couronnez, n'eſtoient point obligez de conduire un char dans la carriére d'Olympie, non plus qu'aujourd'huy à Londres. Les chevaux remportoient la victoire, & leurs maîtres en avoient tout l'honneur. Nous ſçavons que Philippe fut proclamé vainqueur à la courſe des chevaux de ſelle, dans le temps qu'il eſtoit occupé au ſiége de Potidée. Plutarque rapporte que ce Prince reçut en un jour trois nouvelles plus heureuſes l'une que l'autre; la premiére, qu'il luy eſtoit né un fils, c'eſtoit Alexandre; la ſeconde, que Parmenion un de ſes Lieutenants géneraux avoit défait les Illyriens: la troiſiéme, qu'il avoit remporté la victoire aux Jeux Olympiques. Il eut donc la couronne d'olivier, ſans l'avoir diſputée en perſonne.

Il ne me reſte plus, Meſſieurs, qu'à vous parler de la recompenſe qui eſtoit le prix de ces courſes ſi périlleuſes. Je ne m'étendrai pas beaucoup ſur ce point, parce qu'il n'y a perſonne de

vous qui ignore que le prix de ces courſes, comme de tous les autres combats athletiques, eſtoit une couronne d'olivier. Il faut avouer que celui qui a dit le premier, que l'opinion gouverne le monde, avoit bien raiſon. En effet, qui pourroit croire, ſi tant de monuments ne l'atteſtoient, que pour une couronne d'olivier, toute une Nation ſe dévouât à des combats ſi penibles & ſi hazardeux? D'un autre côté, les Grecs, par une ſage politique, avoient attaché tant d'honneur & de diſtinction à cette couronne, qu'il n'eſt pas étonnant qu'un peuple qui n'avoit de paſſion que pour la gloire en géneral, crût ne pouvoir trop payer celle-cy, qui de toutes les eſpéces de gloire eſtoit la plus flatteuſe pour des Grecs. Car nous ne voyons point que ni Miltiade, ni Cimon, ni Themiſtocle, ni Epaminondas, ni Philopœmen, ces grands hommes qui ont fait des actions ſi mémorables, ayent eſté plus diſtinguez parmi leurs concitoyens, qu'un ſimple, ſouvent même qu'un vil athlete qui avoit remporté le prix ou de la lutte, ou de la courſe du ſtade, ou de la courſe de l'hippodrome. Le Héros, le grand Capitaine eſt aujourd'huy plus glorieux dans noſtre eſprit; mais alors, l'Athlete eſtoit en marbre ou en bronze à côté du Capitaine & du Héros. Ce n'eſt donc point une éxageration que ce que dit Ciceron dans ſes Tuſculanes, Livre ſecond, que la couronne d'olivier à Olympie, eſtoit un Conſulat pour les Grecs : *Olympiorum victoria Græcis Conſulatus ille antiquus videbatur:* & dans l'Oraiſon pour Flaccus, que de remporter la victoire aux Jeux Olympiques, eſtoit plus glorieux en Grece, que l'honneur du triomphe pour un Romain : *Olympionicam eſſe apud Græcos, prope majus fuit & glorioſius quam Romæ triumphaſſe.* Le vainqueur eſtoit proclamé par un héraut public au ſon des trompettes; on le nommoit par ſon nom, on y adjoûtoit celui de ſon pere, celui de la ville d'où il eſtoit, quelquefois même celui de ſa Tribu; il eſtoit couronné de la main d'un des Hellanodices, enſuite on le conduiſoit en pompe au Prytanée, où un feſtin public & ſomptueux l'attendoit. Retournoit-il dans ſa ville, ſes concitoyens venoient en foule audevant de lui, & le recevoient avec l'appareil d'une eſpéce de triomphe, perſuadez que la gloire

dont il estoit couvert illustroit leur patrie, & rejaillissoit sur chaçun d'eux; il n'avoit plus à craindre la pauvreté, ni ses tristes humiliations, on pourvoyoit à sa subsistance, on éternisoit même sa gloire par ces monuments qui semblent braver l'injure des temps: les plus célebres Statuaires briguoient l'honneur de le mettre en marbre ou en bronze avec les marques de sa victoire, dans le bois sacré d'Olympie. Je ne sçais si dans les jardins de Versailles, qui sont immenses, on trouveroit cent statuës bien comptées; j'ay voulu voir combien il y en avoit dans l'Attis, sur l'énumeration que Pausanias en fait, j'en ay compté jusqu'à cinq cens; & las de compter, j'ay abandonné l'entreprise: encore Pausanias déclare-t-il qu'il ne parle que des statuës érigées aux Dieux, & aux Athletes les plus célebres. Je vous laisse à penser l'effet que produisoit cette quantité prodigieuse de belles statuës posées dans un même lieu, toutes faites par les meilleurs ouvriers de leur temps, qui ne manquoient jamais de mettre leur nom à leurs ouvrages. A chaque pas que l'on faisoit, en comparant une statuë avec une autre, on distinguoit les différentes Ecoles, & l'on apprenoit l'histoire de l'Art même. On voyoit, pour ainsi dire, son enfance dans les ouvrages des Eleves de Dipœne & de Scyllis, son progrès dans les ouvrages de Calamis, de Canachus, de Myron; sa perfection dans ceux de Phidias, d'Alcaméne, d'Onatas, de Scopas, de Praxitele, de Polyclete, de Lysippe, de Pythagore de Rhegium; & enfin sa décadence dans les monuments du temps postérieur, car alors entre l'antique & le moderne il y avoit un âge moyen, où l'Art avoit esté porté à sa perfection. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu pour des curieux un plus beau spectacle; & c'estoit aussi par ce spectacle que les Grecs entretenoient dans l'ame des particuliers cette noble émulation qui leur faisoit compter pour rien les peines, les fatigues, les dangers & la mort même, quand il s'agissoit d'acquerir de la gloire.

Voilà, Messieurs, ce que mes lectures m'ont pû fournir touchant ces Courses de chevaux & ces Courses de chars qui ont esté si célebres en Grece. M. Burette, qui a si bien traité de l'Agonistique des Anciens, avoit omis cette partie, & il estoit

à propos que quelqu'un la ſuppléât, pour la perfection de nos Memoires. Je vous ay fait voir l'origine & l'inſtitution de ces Courſes, leur différence ſpécifique, leurs dangers, enfin la récompenſe & les diſtinctions qui en eſtoient le prix. Chemin faiſant, j'ay expliqué quelques endroits de Pindare, qui ont fait illuſion à pluſieurs Sçavants, & qui n'ont jamais eſté bien entendus par les Interpretes. Un ſeul point a ſouffert icy quelque conteſtation, ſçavoir, l'époque de l'uſage de monter à cheval parmi les Grecs; j'ay fixé cette époque au temps de Bellerophon, quelques ſoixante-dix ans avant la guerre de Troye; & je me ſuis autoriſé d'un paſſage de Pline, dont pourtant j'aurois bien pû me paſſer. M. Freret, dans un Diſcours ſçavant & bien écrit, que j'ay écouté avec autant de plaiſir que d'attention, a expoſé les raiſons qu'il avoit pour croire que l'uſage de monter à cheval en Grece n'eſtoit pas d'une ſi grande antiquité. Le paſſage de Pline luy a paru peu déciſif, parce que l'hiſtorien dans la même phraſe, entaſſe pluſieurs faits également incertains. Voici le paſſage en queſtion: *Equo vehi Bellerophontem, frænos & ſtrata equorum Pelethronium, pugnare ex equo Theſſalos, qui Centauri appellati ſunt, habitantes ſecundum Pelium montem.* Quelqu'avantage que je puiſſe tirer de cette autorité, qui ſe trouve confirmée par celle de Virgile, je l'abandonne volontiers, mais ſans changer de ſentiment. M. Freret ſuppoſe l'uſage de faire tirer un cheval, anterieur à celui de le monter, parce que, ſelon lui, le premier eſt plus naturel, plus aiſé que le ſecond; & pour preuve, il allegue que l'on trouve un bien plus grand nombre de bons cochers que de bons écuyers. Je tiens, pour moy, que dès qu'on a trouvé le moyen de dompter un cheval, il a eſté auſſi facile de le monter que de le faire traîner. Nous voyons que cet animal, à l'aide d'un mors, devient pour l'ordinaire ſi ſouple & ſi doux, qu'il ſe laiſſe également mener & monter, même par des enfants. Horace ne faiſoit non plus aucune diſtinction entre l'un & l'autre, témoin ces Vers que j'ai déja citez.

Cervus equum pugna melior communibus herbis
Pellebat, donec minor in certamine longo

Imploravit opes hominis, frænumque recepit;
Sed postquam violens victor discessit ab hoste,
Non equitem dorso, non frænum depulit ore.

Il y a beaucoup plus de bons cochers que de bons écuyers. Ouy, à Paris, où l'usage d'aller en carrosse a presque desaccoûtumé de celui de monter à cheval : les chaises de poste que l'on a tant multipliées, ont achevé de tout perdre ; car j'estime qu'elles sont très-préjudiciables à la discipline militaire, & qu'elles ne devroient estre permises aux gens de guerre, que dans le cas d'une extrême nécessité. Dans les Provinces, où l'on est moins en état d'avoir ces sortes de commoditez, rien n'est si rare qu'un bon cocher, ni si commun qu'un bon Cavalier. Il y a cent ans qu'à Paris les hommes montoient à cheval pour aller rendre des visites : & dans ma jeunesse, j'ay ouy dire à un vieux Seigneur, que de son temps les jeunes gens montez sur un beau cheval, alloient le matin caracoler sous les fenêtres de leurs maîtresses. Alors un bel homme de cheval s'appelloit un beau Gendarme, & ces beaux Gendarmes estoient tout communs. Mais sans tant de raisonnements, l'Histoire nous fournit des preuves incontestables de ce que j'ay avancé. Pausanias, dans ses Arcadiques, chap. 4. pag. 140. dit qu'à la mort d'Azan, il y eut des Jeux funebres pour la premiére fois ; *Je suis sûr au moins*, adjoûte-t-il, *qu'il y eut une Course de chevaux*. Or Azan estoit fils d'Arcas, & arriére-petit-fils de Lycaon contemporain de Cecrops. Dans ses Eliaques, liv. 1. chap. 7. pag. 425. il dit qu'aux Jeux Olympiques donnez par Hercule fils d'Amphitryon, Iasius Arcadien remporta le prix de la Course des chevaux de selle, & en conséquence de cette victoire, il nous dit avoir vû dans la place publique à Tegée, une colomne, sur laquelle estoit une statuë équestre de ce Iasius contemporain d'Hercule. Dans ses Attiques, il parle des statuës de Castor & de Pollux, qui estoient représentez à cheval ; & dans ses Phociques, il fait mention d'une statuë équestre d'Achille, qu'il avoit vûë dans le Temple de Delphes : je laisse plusieurs autres témoignages. On n'est pas reçû à dire que les ouvriers qui avoient

Καὶ Ἰάσιος ἀνὴρ Ἀρκὰς κέλητι ἐνίκησεν ἵππου δρόμῳ.

ſait ces ſtatuës équeſtres, n'avoient pas obſervé ce que nous appellons *le Coſtume*. Pauſanias en auroit fait une remarque critique, comme quand il parle de Diitrephès, que l'on avoit représenté percé de fleches; car il ſçait bien dire que du temps de Diitrephès, les Cretois eſtoient les ſeuls Grecs qui ſe ſerviſſent de fleches, & qu'il ne voit pas pourquoy l'on avoit représenté ainſi ce Capitaine Athénien. Je perſiſte donc à croire que l'uſage de monter à cheval en Grece, eſtoit antérieur de pluſieurs générations à la guerre de Troye; & l'on ne peut s'empêcher de ſouſcrire à mon ſentiment.

Dans ſes Att. chap. 23.

DISSERTATION

Sur les Places destinées aux Jeux Publics dans la Grece, & sur les Courses qu'on faisoit dans ces Places.

Par M. DE LA BARRE.

2. de May 1732. LES exercices des Grecs ont attiré l'attention d'un grand nombre de Sçavants, & ne fût-ce que pour l'heureux effet qu'ils produisirent dans la Grece, il est certain qu'ils la méritoient. Peu communs la plûpart avant le siége de Troye, l'irruption des peuples de la Doride, qui suivit de près ce mémorable évenement, les fit entierement cesser; & peut-estre en eût-on perdu la mémoire pour toûjours, si Homére qui, à la plus heureuse imagination joignit l'érudition la plus étendue, ne les eût fait revivre dans ses Poëmes. Lycurgue qui vit ces Poëmes, & qui en connut le prix, ne se contenta pas de les apporter dans le Péloponnese, voulant qu'il en profitât, il établit en Elide, de concert avec Iphitus, des jeux semblables à ceux que le Poëte a si magnifiquement décrits; il y invita tout ce qui portoit le nom Grec, & par là il jetta les fondements d'une sorte d'union entre des peuples auparavant divisez: union, dont le rétablissement des Lettres en Europe fut le fruit, & qui dans la suite produisit ces grands évenements, qui font l'objet de nostre admiration.

Les courses ayant toûjours esté les plus considérables de ces Jeux, ce qui les regarde, Messieurs, m'a paru digne d'estre éclairci dans cette Compagnie, & je m'y suis appliqué; mais, comme on n'en sçauroit prendre une idée bien juste, si l'on n'en a point des lieux où elles se faisoient, j'ay fait aussi là-dessus quelques recherches, dont je dois aujourd'huy vous rendre compte. Ainsi, je diviseray ce discours en deux parties: j'essayeray d'abord de déterminer la longueur, la largeur, & la forme des Places où l'on célebroit les Jeux publics; & après avoir

avoir distingué les différentes sortes de courses, je tâcheray de déterminer l'étendue précise de chacune.

I.re PARTIE. Des Places des Exercices.

Il y avoit deux Places pour les Jeux publics dans tous les lieux célebres de la Grece : l'une estoit destinée pour les courses des gens de pied & pour la lutte, le pugilat ou le javelot, le palet & le saut : on ne faisoit dans l'autre que des courses de chevaux ou de chars, ausquelles on joignit quelquefois des courses de chariots attelez de mules.

Du Stade.

Nous avons peu de choses à observer par rapport aux Places où couroient les gens de pied : par tout on les appelloit Stades ; & bien que dans les premiers temps la mesure qui portoit ce nom variât beaucoup, les Places ausquelles on donna ce même nom differoient peu les unes des autres. Elles estoient à peu près de cent trente-quatre pas Romains ; ce sont environ cent de nos toises ; & si elles n'eurent pas toutes cette étenduë, nous sommes du moins assûrez qu'il n'y en eût point de plus longue.

Aulu-Gell. lib. 1. cap. 1.

On ne peut en déterminer la largeur. Elles avoient toutes une barriére & une borne à leurs extremitez opposées. La barriére n'estoit souvent qu'une corde tenduë dans la largeur de la place : les Athletes se rangeoient dans les places que le sort leur avoit assignées, le long de cette corde qu'on abbattoit au moment marqué pour ouvrir la lice. La borne consistoit en une masse de pierres d'une médiocre largeur. A l'un des côtez de la place estoient les siéges des Directeurs des Jeux, près de la barriére, si bien que c'estoit toûjours en s'arrêtant devant ces siéges qu'on terminoit la course.

Mem. de Litt. tom. 3. p. 297.

De l'Hippodrome.

Sa Longueur.

Vous concevez, Messieurs, que les places destinées aux courses des chevaux & des chars estoient beaucoup plus spacieuses que celles que je viens de décrire. Une course de cent toises à cheval ou sur un char, n'auroit pas mérité qu'on en parlât ; d'ailleurs, on ne comprendroit pas que l'habileté d'un écuyer y eût pû paroître, & si grande qu'eût esté cette habileté, j'ose dire que dans les circonstances ordinaires, elle y auroit esté absolument inutile : car il ne s'agissoit pas de deux ou trois chars que l'on fist partir ensemble, mais d'un grand

nombre de chars, qui laissoient peu de vuide dans la largeur de la Place, & qui tendoient tous au même point, je veux dire au côté droit de la borne qu'ils devoient doubler. On ne couroit dans la lice qu'avec des chevaux choisis, qu'on avoit long-temps exercez; & ceux qui disputoient le prix, estoient ou des écuyers célebres attachez à des personnes riches & puissantes, au nom desquelles ils entroient dans la carriére, & de qui ils esperoient de magnifiques récompenses, ou des hommes avides de gloire, formez à cet exercice sous les yeux d'autres écuyers de réputation. De quelle étenduë n'avoient-ils pas besoin pour prendre quelqu'avantage les uns sur les autres?

Aussi, voyons-nous que dans les premiers temps on ne choisissoit que de grandes plaines pour ces courses, c'est l'idée qu'Homére nous a donnée du lieu où coururent cinq Princes Grecs pour les prix qu'Achille avoit présentez. Ce héros, dit-il*, marqua les bornes de la course à une grande distance, dans une plaine unie, & demeurant proche du lieu du départ avec les autres Princes, il envoya Phénix ancien serviteur de sa maison, en un autre endroit pour observer ce qui se passeroit dans la course, & luy en faire son rapport. Le Poëte décrit ensuite la chûte d'Eumele, & la contestation que cette chûte fit naître: Idomenée ne pouvant distinguer dans l'éloignement celuy qui est tombé, en parle d'une maniére dont s'offense le jeune Ajax, homme impétueux & violent, qui ne sçait pas mieux ce qui s'est passé que le vieux héros à qui il dit des injures, & qui luy en répond: Achille les rappelle l'un & l'autre aux loix de la bienséance, mais ignorant, comme eux, à qui estoit arrivé le malheur à l'occasion duquel ils avoient pris querelle, il les prie d'attendre avec luy un éclaircissement que l'empressement des Athletes pour la victoire ne peut suspendre long-temps. Bientost on reconnoît le fils de Tydée qui a devancé tous ses rivaux; il se présente devant Achille, & le Poëte dépeint ses chevaux arrosant la terre de la sueur qui

* Σήμηνε δὲ τέρματ' Ἀχιλλεὺς
Τηλόθεν ἐν λείῳ πεδίῳ, παρὰ δὲ σκοπὸν εἷσεν
Ἀντίθεον Φοίνικα, &c.
Iliad. 23. 358.

leur tombe des crins & des flancs [a]. Ces circonstances nous obligent, ce semble, à donner à cette plaine une très-grande étenduë.

Comme ces courses n'estoient pas ordinaires dans les temps héroïques, & qu'on n'en faisoit qu'à l'occasion de quelque évenement remarquable, on pouvoit choisir pour les faire, des places d'autant plus spacieuses, que ces places demeuroient dans le commerce ordinaire des hommes, & qu'on pouvoit toûjours également les cultiver : ce ne fut plus la même chose dans les temps postérieurs, quand les jeux devinrent périodiques ; les lieux où on les célebroit furent consacrez comme les jeux mêmes, à des Divinitez ou à des Héros, & par cette raison on ne leur donna que l'étendue nécessaire, quoyque d'ailleurs on ne voulût rien diminuer des courses que les anciens avoient faites. Ainsi, l'on fixa à quatre stades la longueur des places que l'on destina aux courses des chars & des chevaux de selle, & que cette destination fit nommer Hippodromes. Cette longueur est celle que donne à l'Hippodrome d'Œnomaüs, c'est-à-dire d'Olympie, un Grammairien que M. Sarrau avoit vû manuscrit. Et si une pareille autorité ne paroît pas suffisante, cette longueur est encore celle que Plutarque donne à l'Hippodrome d'Athénes [b]. Ce qui ne laisse aucun doute par rapport aux autres Hippodromes, parce que si le stade simple fut par tout la mesure de la course à pied, il dut aussi quatre fois repeté, servir dans toute la Grece de mesure pour les courses à cheval, & pour celles des chars.

Ed. Bernard; de mens. & ponder. antiq. l. 3. num. 25.

Sa Largeur.

Le même Grammairien donne un stade de large à l'Hippodrome d'Olympie, & nous pouvons d'autant moins nous refuser à ce qu'il en a dit, que cette largeur est ce qui convient

[a] *Πολὺς δ᾽ ἀνεκήκιεν ἱδρὼς*
Ἵππων ἔκ τε λόφων καὶ ἀπὸ στέρνοιο χαμᾶζε. Iliad. 23. 507.

[b] *Τὸ δ᾽ ἱππικὸν διάστημα τεσσάρων ἦν σταδίων. Plutarch. in Solone.* Il y avoit des Jeux publics à Athénes comme à Olympie, à Delphes, &c. Xenocrate, dont Pindare a fait l'éloge à l'occasion du prix de la course des chars, qu'il avoit remporté aux Jeux de l'Isthme, avoit remporté auparavant le même prix, ou celuy de la course à cheval, à Delphes & à Athénes; & c'estoit le même écuyer, nommé Nicomaque, qui dans tous ces lieux estoit entré pour luy dans la carriére.

le mieux avec ce que Pausanias a écrit d'un édifice qui servoit comme de premiére barriére à ce même Hippodrome. Edifice, à la vérité, propre à ce lieu, & avec lequel n'avoient aucune ressemblance les barriéres des autres Hippodromes, qui apparemment ne differoient pas de celles des stades. Mais comme il estoit bien moins ancien que le rétablissement des Jeux Olympiques, nous pouvons dire que son étendue fut déterminée sur la largeur de l'Hippodrome auquel on l'adjoûta; & si nous reconnoissons que la longueur de toutes les places destinées aux courses des chars fut la même, rien ne nous empêche de croire qu'elles eurent toutes aussi la même largeur.

La barriére de l'Hippodrome d'Olympie avoit quatre cens pieds de long: large à son entrée, elle se retrecissoit peu à peu vers l'Hippodrome, où elle se terminoit en éperon de navire: elle m'a paru très-bien représentée dans la planche qu'en a fait graver M. l'Abbé Gedoyn, & qu'il a jointe à son élegante traduction de Pausanias. On y voyoit dans toute sa longueur, à droit & à gauche, des remises, sous lesquelles se rangeoient les chars & les chevaux, chacun dans celle que le sort lui avoit assignée; ils y demeuroient quelque temps enfermez par de longues cordes tendues d'un bout à l'autre de la court; un Dauphin s'abbattoit de dessus la porte qui conduisoit à l'hippodrome; les cordes qui fermoient les remises s'abbattoient aussi, & les chars en sortant de chaque côté, alloient en deux files occuper leurs places dans la carriére, où ils se rangeoient tous sur une même ligne. Quoyque Pausanias n'ait rien dit que de géneral de cette marche, on conçoit aisément qu'elle commençoit par les chars qui sortoient de dessous les remises les plus proches de la porte, & que ces mêmes chars alloient se placer à droit & à gauche dans la lice, dont le milieu estoit occupé par ceux à qui les remises les plus éloignées estoient échûes. Il y avoit ainsi une parfaite égalité entr'eux, puisqu'ils avoient tous à peu-près quatre cens pieds de chemin à faire: & voilà ce qui m'a fait dire que l'hippodrome devoit avoir la largeur que luy a donnée le Grammairien de M. Sarrau.

Sa Forme. Maintenant je dois déterminer la forme de cette Place.

C'estoit un quarré long, à l'extremité duquel estoit la borne, placée au milieu de la largeur dans une portion d'un quarré beaucoup plus petit, ou si l'on veut, dans un Σῖγμα antique renversé, qui la resserroit tellement, que, soit à côté, soit derriere, il n'y pouvoit passer qu'un seul char de front. Je suppose que cette portion de quarré estoit fort petite, parce que la borne elle-même avoit très-peu de largeur. Celle qu'Achille marqua pour la course des Princes Grecs estoit composée d'un tronc d'arbre élevé en forme de colomne, entre deux pierres blanches, ce qui luy donnoit l'apparence d'un tombeau; & Nestor ne put décider si c'en estoit un, ou si ce n'estoit pas plustost une borne qu'on eût autrefois placée là pour des courses pareilles à celle qu'on alloit faire. *Iliad. 23. 327.*

Les courses de chars estoient alors extrêmement rares parmi les Grecs, qui avoient peu de bons chevaux. Dans cette nombreuse armée qui faisoit le siége de Troye, & où l'on comptoit tant de Princes, il ne s'en trouva que cinq qui pussent prétendre aux deux prix qu'Achille présentoit; encore fallut-il que Menelas empruntât les chevaux d'Agamemnon, que la bienséance de son rang empêchoit d'entrer dans la carriére, & qu'Antiloque se hazardât à courir avec les chevaux de son pere, qui n'estoient presque plus de service. Menelas & Antiloque n'avoient point encore vû de ces courses; mais Nestor, en qui l'amour de la gloire n'avoit point vieilli, prit soin d'instruire son fils de ce qu'il devoit observer par rapport à la borne, le seul endroit où l'habileté du conducteur pût suppléer à la foiblesse des chevaux, qui devoient estre las en y arrivant; il la luy dépeignit, luy fit remarquer qu'elle estoit dans un lieu étroit & resserré, ἐν ξυνοχῇσιν ὁδοῦ, ce qu'Eustache explique d'aprés les Anciens, en disant qu'elle estoit renfermée dans un Σῖγμα*; luy recommenda de prendre à gauche en approchant de cette *Iliad. 23. 330.*

* Κατὰ δὲ παλαιοὺς εἰπεῖν, συνοχή ἐστι τὸ τῶν σταδίων σιγματοειδές· ποῖον ἐστι μάλιστα τὸ κατὰ τὴν καμπτῆρα. Il avoit dit auparavant que ξυνοχὴ ὁδοῦ signifie proprement ἡ στενότης καὶ ἀπὸ εὐρυχωρείας εἰς στενὸν σύμπτωσίς τι καὶ σύγκλεισις. Et bien qu'il croye que ces deux maniéres d'expliquer Homére sont un peu différentes, il n'en est pas moins vray qu'elles reviennent au même.

borne, & de diriger sa course vers elle, de maniére qu'il semblât que le moyeu de la roue dût la raser, en prenant garde cependant de ne point donner contre la pierre; & si vous vous conformez à mes avis, luy dit-il, vous laisserez derriére vous jusqu'à la fin de la course, ceux que vous aurez devancez en cet endroit-là, quelque legers que soient leurs coursiers.

L'évenement justifia pleinement la sagesse des avis de Nestor, & en les suivant, Antiloque remporta un prix, que la vîtesse des chevaux paroissoit devoir assûrer à Menelas. En approchant de la borne, il ne fut point surpris de trouver une ravine, qui ne laissoit dans le terre-plain qu'un défilé où l'on pût passer; il detourna à gauche pour éviter cette ravine qui croisoit sa course, & ne se laissa point amuser par Menelas qui luy crioit d'aller plus doucement, de crainte que leurs chars ne vinssent à se briser l'un contre l'autre. Celuy-cy n'ayant pas esté prévenu au sujet de la ravine, y estoit descendu; il reconnut bientost sa faute, & voulant regagner le terre-plain par le côté, il y vit Antiloque, qui ne couroit auparavant qu'à sa suite, ce qui le mit dans la triste nécessité de retenir ses chevaux prêts à donner contre le char de son rival *: il le laissa passer, & n'estant remonté qu'après, il perdit ainsi l'avantage qu'il avoit eu jusques-là, & qu'il ne put dans la suite regagner.

Voilà, Messieurs, l'Hippodrome des Anciens, & le voilà si nettement tracé, que je pourrois, ce semble, vous épargner toutes réflexions là-dessus. Je vous en proposeray cependant quelques-unes, non seulement parce qu'on ne conçoit jamais mieux la maniére d'estre d'une chose, que quand on voit qu'elle devoit estre telle qu'elle a esté en effet, mais parce que toute décisive que doive estre dans le doute l'autorité d'Homére, dont nous sçavons que les descriptions ont esté la pluspart comme autant de loix pour les Grecs, quelques personnes pourroient s'imaginer qu'il y eut peut-estre en ce point de la différence entre la place qu'il a décrite, & les places que la Grece passionnée pour les Jeux publics destina aux mêmes exercices.

* Αὐτὸς γὰρ ἑκὼν μεθέηκεν ἐλαύνειν,
Μήπως συγκύρσειαν ὁδῷ ἔνι μώνυχες ἵπποι. *Iliad.* 23. 434.

J'observeray donc que la forme que vous venez de voir estoit la seule qui pût convenir à des places où l'on faisoit courir à la fois un grand nombre de personnes, qui d'une des extrêmitez où ils estoient rangez sur une ligne, s'efforçoient de gagner le côté droit d'une borne, où l'on couroit risque de se blesser en en faisant le tour. Il falloit en effet que cette borne fût très-étroite, & qu'elle fût érigée au milieu de la largeur de l'hippodrome, si on vouloit qu'il y eût quelque égalité dans la distribution des places d'où partoient les Athletes [a]. On ne l'y trouveroit nullement, cette égalité, si la borne avoit eu beaucoup de largeur; en ce cas, ceux qui seroient partis de la gauche auroient eu à décrire une ligne beaucoup plus longue que ceux à qui le sort auroit donné la droite. Il auroit fallu d'ailleurs, qu'ils se pressassent de croiser ceux qui tenoient le milieu, ce qui auroit immanquablement produit une foule de malheurs dès le commencement de la course, où il paroît cependant que tout se passoit assez tranquillement jusqu'à ce qu'on approchât de la borne. Et ce n'auroient pas encore esté là tous les inconvenients d'une place disposée autrement que vous avez vû; il est constant qu'il n'y auroit point eu de proportion entre le danger auquel se seroient exposez les Athletes qui auroient depassé la borne les premiers, & l'avantage qui leur en seroit revenu, si on avoit laissé de la largeur au-delà, & au côté gauche de cette borne, dont le côté droit estoit si resserré. Aussi voyons-nous qu'il n'y avoit aucune différence entre les côtez, & dans cette magnifique description que Sophocle [b] a faite d'une course de chars aux Jeux Pythiens, c'est contre le côté gauche de la borne, en retournant dans la place, que se brise le char d'Oreste.

[a] L'égalité se trouve dans la disposition que je décris, parce que si les Athletes qui occupoient le milieu avoient pour gagner la borne six ou sept pas de moins à faire que ceux qui tenoient les côtez, ils estoient aussi plus gênez dans leur course, où ils avoient à craindre tout ce qui les environnoit.

[b] *Sophocl. Elect. vers. 742.* Je dis que ce fut contre le côté gauche de la borne que le char se brisa, parce que les chevaux detachez du char coururent, non derriére la borne, mais au milieu de la place.
Πῶλοι διεσπάρησαν ἐς μέσον δρόμον. Vers. 749.

L'éxactitude d'Homére ne luy a pas permis de supprimer deux circonstances assez legeres; l'une, que la place où l'on couroit estoit unie [a]; & l'autre, qu'on devoit surtout prendre garde à bien applanir les environs de la borne [b]. Mais une autre circonstance bien plus importante, dont nous devons la connoissance au même Poëte, & qui résulte aussi de la description de Sophocle, c'est qu'à la suite du terre-plain de l'hippodrome, regnoit une tranchée d'une pente douce, qui le terminoit dans
Il. 23. 720. sa largeur. Cette tranchée semblable à la ravine dont Homére a fait mention, estoit absolument nécessaire dans le cas où l'un des chars venoit à se briser contre la borne, autrement cet accident auroit mis fin à la course: ceux qui se trouvoient à la suite du char brisé, descendoient alors dans le fossé, & en le parcourant, du moins en partie, ils faisoient le tour de la borne de l'unique maniere qui leur fût possible. Il y avoit des Athletes qui n'estant pas assez maîtres de leurs chevaux, ou n'ayant pas bien dirigé leur course vers la borne, estoient emportez dans cette tranchée, comme Menelas le fut dans la ravine, & comme luy ils regagnoient le haut le plustost qu'ils pouvoient; mais ils passoient avec raison pour estre moins habiles que ceux qui entroient d'abord dans le défilé; & d'ailleurs ils estoient sujets à se laisser enlever par ceux qui les suivoient de près, l'avantage qu'ils avoient eu sur eux dans la plaine: on voyoit se renouveller alors ce qui s'estoit passé entre Menelas & Antiloque. C'est pour cela qu'on estoit obligé d'employer toute son adresse pour enfiler juste la borne, & c'est pour la même raison que Sophocle voulant donner une haute idée d'Oreste, dit qu'à toutes les revolutions il rasoit la borne [c]. Quelques-uns de ses rivaux avoient de meilleurs chevaux que luy; il y en avoit trois qui le devançoient, mais il se distinguoit par son éxactitude à depasser la borne par le défilé: il falloit donc qu'on la pût depasser autrement, car on ne conservoit de prétention au prix,

[a] Σήμηνε δὲ τέρματ' Ἀχιλλεὺς Τηλόθεν ἐν λείῳ πεδίῳ. *Il. 23. 358.*

[b] Dans la description de la borne: λεῖος δ' ἱππόδρομος ἀμφίς. *v. 330.*

[c] Κεῖνος δ' ὑπ' αὐτὴν ἐσχάτην στήλην ἔχων Ἔχριμπτ' ἀεὶ σύριγγα. *Sophocl. Elect. 721.*

qu'en

qu'en en faisant le tour. Par là, si je ne me trompe, la nécessité d'un fossé tel que j'ay dit, à la suite de l'hippodrome, est demontrée.

Sièges des Directeurs.

Homére nous apprend encore, que ceux qui présentoient le prix estoient assis à l'une des extremitez de la Place, à côté de l'endroit où se terminoit la course. C'est-là qu'Achille estoit assis avec la plusspart des Princes Grecs. Idomenée (souffrez, Messieurs, que je rappelle encore cet endroit) Idomenée s'estoit éloigné de quelques pas, & d'une hauteur il observoit les mouvements qui se faisoient dans la Place [a]. Ce qu'il en vient dire aux autres Princes ayant esté une occasion de dispute, Achille l'engage, luy & le jeune Ajax, à s'asseoir auprès de luy, *parce que les Athletes,* leur dit-il, *passionnez pour la victoire, ne tarderont pas de venir icy* [b]. Diomede arrive en effet; il descend de son char [c], & au même moment on luy livre la jeune captive, & les trepieds qu'Achille avoit promis pour le premier prix. Que les siéges des Directeurs fussent placez de même dans les hippodromes, nous en pouvons d'autant moins douter, que Pausanias l'assûre de l'hippodrome d'Olympie [d].

Voilà ce que mes réflexions jointes à mes recherches, ont pû m'apprendre au sujet des places de la Grece, dont l'enceinte estoit fermée par un mur à hauteur d'appuy, ou par une simple barricade, le long de laquelle se rangeoit la foule des spectateurs. Je ne dis rien des monuments qu'on pouvoit y avoir érigez, parce qu'ils n'y apportoient aucun changement, estant toûjours placez aux extremitez. Il y en avoit un dans le stade d'Olympie, qu'on disoit estre le tombeau d'Endymion, mais il estoit à la barriére: c'estoit aussi à la sortie de la barriére de l'hippodrome [e] qu'on voyoit un autre monument, auquel une folle superstition

[a] Ἧστο γὰρ ἐκτὸς ἀγῶνος ὑπέρτατος ἐν περιωπῇ. *Iliad.* 23. 451.

[b] Ἀλλ' ὑμεῖς ἐν ἀγῶνι καθήμενοι, εἰσορᾶασθε
Ἵππους· οἱ δὲ τάχ' αὐτοὶ ἐπειγόμενοι περὶ νίκης
Ἐνθάδ' ἐλεύσονται. *verf.* 495.

[c] Μέσῳ ἐν ἀγῶνι. v. 507.

[d] Ὑπερβάλλοντι δὲ ἐκ τοῦ σταδίου, καθ' ὅπου οἱ Ἑλλανοδίκαι καθέζονται ἐς τῶν ἵππων ἀνειμένον τοὺς δρόμους, καὶ ἡ ἄφεσις ἐστι τῶν ἵππων. *Pausan. loco cit.*

[e] Κατὰ τὴν διέξοδον.

attribuoit la proprieté de troubler les chevaux [a]; ailleurs ils auroient causé de furieux desordres. Car il ne faut pas en juger par le Cirque de Rome, au milieu duquel on avoit érigé des obelisques & d'autres monuments, mais qui différoit des hippodromes par son usage autant que par sa disposition génerale: le nombre de ceux qui y couroient à la fois estoit déterminé, d'où vient que Domitien y donna cent courses de chars en un jour; & cette différence pouvoit elle seule en amener plusieurs autres [b].

Suet. in Domit. cap. 4.

Je viens maintenant à ce qui regarde les courses, dont je dois, s'il est possible, déterminer l'étendue.

II.me PARTIE. Des Courses.

Soph. Elect. vers. 701.

J'ay supposé plus d'une fois que le nombre de ceux qui couroient ensemble dans la carriére estoit grand; & la description de Sophocle dont j'ay déja fait usage, ne permet pas de se refuser à cette supposition, puisqu'il y donne à Oreste neuf rivaux. Mais pour lever nos doutes, si nous en avions, il ne faudroit que jetter les yeux sur la barriére d'Olympie; édifice de quatre cens pieds de long, & qui ne consistoit qu'en deux rangs de remises, d'où partoient en deux files les chars, ou les chevaux qui devoient courir dans la place.

Il. 23. 352.

Dans la description de la course des chars, Homére fait tirer au sort les places que les Athletes devoient occuper au lieu du départ; & pour la course à pied, il ne dit rien de pareil, peut-estre parce qu'il ne s'y en estoit présenté que trois. Quoy qu'il en soit, nous sçavons qu'on tiroit au sort les remises de la barriére d'Olympie.

Cet usage venoit peut-estre en partie de ce qu'au lieu du départ les Athletes se rangeoient non de front, mais en file; & c'est encore d'Homére que nous tenons cette particularité, qui

[a] Ce trouble avoit une cause naturelle; il eût esté difficile que de fiers coursiers ne s'agitassent pas en passant de dessous des remises, & d'une court étroite, dans un lieu spacieux, où la vûe de ce monument érigé en face de la porte, les frappoit d'abord, & dans lequel on les contraignoit de detourner sur les côtez.

[b] Ce qu'on dit du Cirque de Rome convient à l'Hippodrome de Constantinople, & même à celuy d'Athénes, tel que l'a vû M. l'Abbé Fourmont; ce qui montre qu'on a fait quelques changements dans le dernier, pour y observer les mêmes loix que dans la Capitale de l'Empire.

estoit commune à l'une & à l'autre course. En les décrivant séparement, il employe la même expression Στὰν δὲ μεταστοιχί, & si l'on en croit Eustathe, cette file se formoit dans la longueur de la place, mais rien ne seroit moins raisonnable; au lieu qu'il estoit très-conforme à la raison de la former dans la largeur de la même place, en rangeant les Athletes à la suite les uns des autres, de maniére que présentant le côté à la borne, ils eussent tous la face tournée vers l'endroit où l'on devoit donner le signal du départ. Je suppose que l'on conserva cet usage, parce qu'Homére fut, pour ainsi dire, le premier Legislateur des Jeux publics de la Grece. Vous l'avez vû, Messieurs, dans la description de l'hippodrome, & vous l'allez voir dans celle des courses, qui furent d'abord aussi conformes à ce qu'il en a écrit, que le permettoit la différence des temps, jointe à la nécessité de donner moins d'étendue aux places où on les faisoit. *Il. 23. 358. & 757.*

Il n'y eut dans les temps héroïques que deux sortes de courses: la course à pied, & celle des chars. M. Freret a prouvé solidement, que l'art de monter à cheval estoit alors inconnu aux Grecs. En ayant acquis la connoissance, ils voulurent, comme il estoit naturel, joindre cet exercice aux autres; il y eut ainsi trois sortes de courses, & dans la suite on y en adjoûta encore trois, en diminuant de moitié la course à cheval, & en diversifiant la course à pied sur le modéle de ce qui se faisoit dans l'hippodrome; c'est-à-dire, en joignant à l'ancienne course de ce genre, qui estoit simple, une course double, semblable à la course à cheval, & une autre course qui eut le même nombre de révolutions que celle des chars. *Mem. de Litt. tom. 7. p. 286.*

Course simple. La course simple estoit celle qu'on nommoit course du stade; elle consistoit à parcourir un espace marqué par deux bornes. Je dis que c'est la plus ancienne course à pied, parce que c'est la seule qu'Homére ait décrite, & la seule aussi que l'on ait faite dans les treize premiéres Olympiades: car je ne sçaurois, par rapport à Homére, estre du sentiment de Madame Dacier, & je dois convenir qu'en s'éloignant, comme elle a fait, de tous les Interpretes, pour trouver dans ce Poëte une double course, elle en a mal rendu le sens. Homére ayant nommé les trois

Princes qui s'estoient présentez pour la course à pied, & ayant dit qu'Achille leur en marqua les bornes, adjoûte que de l'une de ces bornes, c'est-à-dire, dès l'instant du départ, ils coururent avec beaucoup de vivacité, & que le jeune Ajax eut bientost devancé ses concurrents.

Il. 23. 758. Τοῖσι δ' ἀπὸ νύσσης τέτατο δρόμος· ὦκα δ' ἔπειτα
Ἔκφερ' Ὀϊλιάδης.

Mais comme le mot νύσσα ne signifie dans les Ecrivains postérieurs que la borne dont on faisoit le tour, Madame Dacier a cru qu'il en estoit de même icy: & parce qu'il auroit esté ridicule que les trois Athletes n'eussent commencé à courir avec force qu'après avoir fait le tour de la borne, elle a prétendu que la pensée du Poëte est qu'Achille doubla leur course en la prolongeant de la borne, en sorte que ces mots,

Σήμηνε δὲ τέρματ' Ἀχιλλεύς·
Τοῖσι δ' ἀπὸ νύσσης τέτατο δρόμος,

doivent estre rendus à la lettre par ceux-cy: *Achille leur marqua le but de la course, & cette course devoit s'étendre, ou estre prolongée de la borne.* Voilà ce qu'a soûtenu M.e Dacier, & c'est ainsi qu'elle a trouvé une double course dans Homére. Ce qu'elle n'eût pas fait, si elle eût observé qu'en décrivant la course des chars, le Poëte avoit employé une partie des mêmes expressions dans un sens très-différent, qui est celuy que j'ay suivi. Il y représente une course très-vive & très-animée, mais nullement comparable à celle qui commença à l'approche de la borne. *Près de finir cette course*, dit-il, *les chevaux prirent une vigueur nouvelle, & coururent avec une extrême rapidité :*

Vers. 375. Ἄφαρ δ' ἵπποισι τάθη δρόμος.

Et comme s'il avoit voulu que cet endroit servît à expliquer l'autre, il adjoûte,

ὦκα δ' ἔπειτα
Αἱ Φηρητιάδαο ποδώκεες ἔκφερον ἵπποι,

Ce qui revient si bien à ce que j'ay rapporté:

ὦκα δ' ἔπειτα
Ἔκφερ' Ὀϊλιάδης.

Le vray ſens d'Homére ſe trouve ainſi déterminé par Homére luy-même, qui d'ailleurs ne s'exprime jamais d'une maniére auſſi obſcure & auſſi peu naturelle que le ſuppoſeroit l'interpretation de Madame Dacier. Et le nom de *νύσσα* qu'il donne à la borne d'où partirent les trois Athletes, loin de devoir embarraſſer, nous decouvre un uſage que ſans cela nous ignorerions, car il ne luy donne ce nom qu'à cauſe que les Athletes partirent de la borne la plus éloignée du lieu où Achille devoit adjuger le prix. Cet éloignement luy donnoit une ſorte de reſſemblance avec la borne de la courſe des chars, à laquelle ce nom convenoit proprement; & c'eſtoit en effet, ſi nous y regardons de près, la borne la plus éloignée des Directeurs des Jeux, devant leſquels il falloit ſe préſenter pour recevoir le prix, que devoit commencer la courſe ſimple: d'où vient qu'il y avoit à l'entrée des places quelques monuments propres à ſervir de borne, tels que le tombeau d'Endymion dans le ſtade d'Olympie, & le Taraxippe dans l'hippodrome du même lieu.

La courſe ſimple à pied eſtoit d'uſage dans tous les lieux de la Grece où l'on avoit établi des Jeux publics: à l'égard de la courſe ſimple à cheval, je ne veux point aſſûrer qu'elle fût admiſe ailleurs qu'aux Jeux Neméens, où on l'accordoit à de jeunes gens qui y parcouroient, dit Pauſanias, deux diaules. *Lib. 6. c. 16.* La maniére dont s'eſt exprimé cet Auteur, ne doit point faire naître de doute, comme s'il avoit peut-eſtre eu deſſein de faire entendre que ces jeunes gens parcouroient le ſtade quatre fois, en regagnant la barriére à chacune des deux revolutions qu'ils faiſoient. Il eſt vray que la plus ancienne acception du mot *δίαυλος* détermineroit à ce dernier ſens, le diaule eſtant proprement un eſpace parcouru deux fois, en allant & en venant: mais avec cette ſignification qu'il conſerva toûjours, il en prit une autre, & l'on nomma Diaules des places qui avoient deux ſtades de long*. Nos voyageurs ont fait mention du Diaule de Smyrne, & de quelques autres. Ainſi l'expreſſion de Pauſanias eſt du même genre que cette autre expreſſion, *bis ſeptem*, dont on n'inferera jamais que Virgile, qui l'a employée, n'a peut-eſtre pas voulu parler du nombre de quatorze.

* Δίαυλος, στάδιον διπλοῦν, ἢ τόπος διστάδιος. *Pollux, Suidas.*

Les personnes du sexe célebroient tous les cinq ans à Olympie une Fête en l'honneur de Junon, où l'on faisoit courir des filles, distribuées en trois classes : les plus jeunes couroient les premiéres, & les plus âgées n'entroient dans la lice qu'après toutes les autres. Ces courses se faisoient dans le stade, mais on n'y donnoit aux filles que cinq cens pieds : la foiblesse de leur sexe avoit paru demander ce ménagement.

Course double. La double course avoit également lieu dans le stade pour les courses à pied, & pour les courses à cheval dans l'hippodrome : il n'y suffisoit pas d'atteindre la borne, on estoit obligé d'en faire le tour par la droite, & de revenir à la barriére. Cette course est celle qu'on appelloit δίαυλος. On apprend de Pausanias, qu'elle ne fut admise dans le stade qu'en la quatorziéme Olympiade, ce qui me fait croire qu'on l'institua à l'imitation des courses à cheval. Il est vray que nous ne trouvons aujourd'huy aucune autorité bien précise pour déterminer l'étendue de celle-cy, mais nous pouvons du moins la reconnoître dans l'histoire de cette cavale nommée Aura, dont parle Pausanias : celuy qui la montoit estant tombé dès le commencement de la course, elle fournit la carriére, doubla la borne, & de là revint devant les Directeurs, qui luy adjugérent le prix : vous voyez qu'elle avoit parcouru deux fois la longueur de l'hippodrome.

Longue Course. Les courses de chars ne se faisoient pas autrement dans les temps héroïques ; mais, comme je l'ay montré dès le commencement de ce Discours, on les faisoit dans toute la longueur d'une grande plaine. Les Grecs ne pouvant donner aux places qu'ils y destinérent une longueur qui auroit rendu cette maniére d'honorer les Dieux & les Héros trop onéreuse aux hommes, y suppléérent, en convenant que dans ces places on feroit six fois le tour de la borne, & que six fois on retourneroit à la barriére pour faire le tour du monument qu'on y avoit érigé. Ce changement, qui estoit nécessaire dès que les Jeux devenoient périodiques, me paroît aussi ancien que leur rétablissement. On convint aussi dans la suite de faire de semblables courses à pied dans le stade, & celles-cy on les nomma δολιχοὶ δρόμοι ; mais le temps où l'on introduisit cette nouveauté est inconnu.

Je sçais qu'on n'a pas de ces courses la même idée que j'en ay conçue; on veut qu'au lieu des six revolutions que j'admets, on y en ait fait douze, & pour le prouver, on allegue des autoritez qui paroissent capables de faire impression. C'est Suidas, qui parlant de la longue course à pied, dit qu'elle estoit de vingt-quatre stades. C'est Pindare, qui dit des chevaux attelez aux chars, & courants à la victoire, qu'ils vont avec rapidité vers la douziéme course, ἀμφὶ δωδέκατον δρόμον γ' ἐλαυνόντεσσιν, qui appelle ces chevaux δωδεκάδρομοι, & qui nomme ποδαρκέων δωδεκαδρόμων τέμενος *, ou la place des Jeux, ou le temple de Delphes, dans le voisinage duquel on faisoit les courses en l'honneur du Dieu, dont le culte y estoit particuliérement établi. C'est le même Pindare enfin qui donne l'épithete δωδεκάγναμπτον à la borne, qu'il appelle τέρμα δρόμου. Voilà sur quoy l'on se fonde, & ce qui a esté cause que M. l'Abbé Massieu traduisant le second passage de Pindare que je viens de citer, où ce Poëte dit que Theron & son frere avoient remporté en commun le prix de la course des chars aux Jeux de Delphes & à ceux de l'Isthme: κοιναὶ χάριτες ἄνθεα τεθρίππων δυωδεκαδρόμων ἄγαγον, il a cru rendre sa pensée, en disant *qu'un bonheur commun couronna leurs deux chars dans cette carriére fameuse, où les vainqueurs sont obligez de faire douze fois le tour de la*

In voce δολιχός.
Olymp. 6.
Olymp. 2.
Pyth. 5.
Olymp. 3.

* Le mot τέμενος pouvant faire croire que Pindare a parlé du Temple de Delphes, j'ay supposé que cet endroit estoit susceptible des deux interpretations différentes que j'en ay données; cependant je ne doute point qu'il ne s'y agisse de l'hippodrome, à qui le nom τέμενος convenoit d'autant mieux, qu'il estoit fermé d'une enceinte. Homére, dit Eustathe, *(in Il. 23. 148.)* appelle τέμενος toute place séparée des environs, ἀποτομὴν τῶν πέριξ ἔχων, c'est-à-dire, qui a de tous côtez ses bornes fixes; & rien n'est plus certain: il ne faut pour s'en convaincre pleinement, que jetter les yeux sur l'endroit où Achille veut détourner Enée de mesurer ses forces avec les siennes. *Les Troyens*, luy dit Achille, *ont-ils marqué un champ fertile & bien planté d'arbres, vous l'ont-ils promis, au cas que vous eussiez le bonheur de me vaincre!*

Ἤ νύ τι τοι Τρῶες τέμενος τάμον ἔξοχον ἄλλων,
Καλὸν φυταλιῆς καὶ ἀρούρης, ὄφρα νέμηαι
Αἴκεν ἐμὲ κτείνῃς; *(Il. 20. 183.)*

On y peut joindre un assez grand nombre d'autres endroits du même Poëte, d'où il faut conclure que ποδαρκέων δωδεκαδρόμων τέμενος est un champ, une place, où les chevaux font douze courses, & non pas un temple dans le voisinage de cette place.

borne. Mais je l'avoueray, ce sont les expressions de Pindare luy-même qui m'ont fait concevoir une idée opposée. Et pourquoy, Messieurs? parce qu'elles conviennent parfaitement au sentiment que je vous propose, & ne peuvent convenir à aucun autre. Je ne voudrois en effet pour l'établir, ce sentiment, que l'épithete δωδεκάγναμπτον donnée à la borne, car le verbe γνάμπτειν ou κάμπτειν, ne signifiant pas tourner autour, mais seulement plier ou flechir [a], il est visible qu'on faisoit, non douze fois, mais six fois seulement le tour d'une borne à laquelle on se plioit, s'il est permis de parler ainsi, douze fois, partie en tournant derriére, & partie en rentrant dans la place. Mais je trouve quelque chose de plus fort encore, & quand je vois que Pindare appelle τέρμα δρόμου, *terme ou fin de la course*, une borne où il est certain que la course prise en géneral ne se terminoit jamais, je vois aussi clairement, que dans ce Poëte δρόμος ne signifie pas une revolution, ou deux courses faites successivement sur deux lignes paralleles, mais une course sur une ligne, la seule qui pût se terminer à la borne; que δωδέκατος δρόμος est la douziéme & derniére course de ce genre, & que des chevaux δωδεκάδρομοι, sont des chevaux qui parcourent douze fois la longueur d'une place, moitié en allant à la borne, & moitié en revenant à la barriére.

On ne peut en effet attacher une autre idée au mot δρόμος; & l'usage qu'ont fait de ce mot les deux Poëtes qui ont excellé dans le Tragique & dans l'Epopée, nous convainc que la course qu'il désigne, soit directement, soit indirectement, est toûjours une course simple. Dans un assez petit nombre de vers, Sophocle nomme jusqu'à trois fois δρόμος la place où l'on couroit [b]:

[a] Ἐν δὲ γόνυ γνάμψεν. (*Iliad. 23. 731.*) Il flechit ou plia le genouil. ἐνὶ γναμπτοῖσι μέλεσσιν. (*Il. 11.668.*) dans les membres souples ou flexibles.

[b] *Soph. in Elect. vers. 692. 714. & 749.* Je ne fais point usage de ce passage, vers 726.

Ἐκ δ' ὑποστροφῆς
Τελοῦντες ἕκτον ἕβδομόν τ' ἤδη δρόμον,

parce qu'il est èmbarrassé, & que, si je l'ose dire, il présente un sens louche. On peut le traduire: *finissant la sixiéme course, où ils retournoient à la barriére, & estant près de commencer la septiéme.* Mais on le traduiroit aussi bien, & peut-estre mieux: *se retournant à la fin de la sixiéme course pour commencer la septiéme.*

or on conſidere une place dans ſa longueur une fois priſe. De plus, Homére appelle également extremité de courſe, πύματος δρόμος, l'approche de la borne, & l'approche du lieu où l'on ceſſoit de courir. Dans un endroit, ayant dépeint les chevaux volant dans la plaine, il leur prête une nouvelle vigueur à l'inſtant où ils approchent d'une borne, d'où ils doivent retourner vers le lieu du départ; & cet inſtant il le marque, en diſant :

Ἀλλ' ὅτε δὴ πύματον τέλεον δρόμον ὠκέες ἵπποι. *Iliad. 23. v. 373.*

Dans un autre endroit il employe la même expreſſion,

Ἀλλ' ὅτε δὴ πύματον τέλεον δρόμον, *Verſ. 768.*

en parlant de la courſe à pied près de finir. Je ne crois pas que l'on puiſſe ſe refuſer à de pareilles autoritez.

J'y joindray cependant l'autorité d'un Grammairien, qui a montré qu'il eſtoit inſtruit de la vraye ſignification du mot δρόμος & de ſes compoſez. Tzetzès a parlé d'une longue courſe qu'il a décrite en ces termes : ὁ δολιχὸς ἑπτάδρομος· τρεῖς γὰρ καμπτῆρας εἶχεν, καὶ καμπτῆρος ἡμισύ : & dans cette deſcription vous ne reconnoiſſez pas ſans doute la courſe dont je parle; mais vous n'avez pas de peine à découvrir qu'il a voulu parler des courſes qui ſe faiſoient à Rome dans le cirque *, & peut-eſtre auſſi de celles qu'on faiſoit dans l'hippodrome de Conſtantinople. Or je n'éxamine point s'il les a bien décrites, & je laiſſe à qui voudra traiter du Cirque, le ſoin de rechercher ſi on y faiſoit ſept révolutions, ou ſi on ſe contentoit d'en parcourir ſept fois la longueur : ce qu'il y a de certain, c'eſt que Tzetzès s'eſt attaché à la derniére idée, puiſqu'il aſſûre que dans ces courſes on faiſoit trois fois le tour de la borne, avec un demy tour de plus; & qu'en leur donnant l'épithete ἑπτάδρομοι, il a fait voir que les courſes appellées δωδεκάδρομοι par Pindare, conſiſtoient, non à faire douze fois le tour de la borne, mais ſeulement à parcourir ce nombre de fois la longueur de l'hippodrome. Ce qui eſt d'autant plus conforme à la raiſon, que la

* *Phoſphore, clamoſi ſpatioſa per æquora circi* | *Septenas ſolitus victor obire vias.* Auſon. Epitaph. 35.

nature elle-même ſemble demander que l'on regarde toutes les courſes qui ſe font ſucceſſivement ſur des lignes paralleles comme autant de courſes diſtinctes, parce qu'après une courſe un peu longue, & faite avec quelque vivacité ſur une ligne droite, ſi l'on veut décrire une autre ligne, on ne court jamais avec la même force en ſe détournant *.

Mais ſi des preuves tirées de la proprieté des termes employez par les meilleurs Ecrivains, par Sophocle, par Pindare, par Homére même, & ſoûtenues du raiſonnement, ne paroiſſent pas ſuffire, & ſi on en exige de celles qu'on regarde communément comme plus préciſes, quoyqu'elles ne le ſoient pas davantage à mon gré; je vous diray, Meſſieurs, que le même Grammairien de M. Sarrau, qui a déterminé, comme vous avez vû, la longueur de l'hippodrome, a dit en termes exprès, que le Dolique eſtoit de douze ſtades; & que la même choſe a eſté écrite par Héron, l'un des hommes du monde qui a le mieux connu les meſures des Grecs. Ce dernier, ſuivant ſa methode de marquer de plus d'une maniére la valeur de chaque meſure, a donné au Dolique douze cens Orgyes, ou quatre cens coudées grecques: & comme il eſtoit d'Alexandrie, il y a lieu de croire qu'il s'eſtoit aſſûré par luy-même de la juſteſſe de cette évaluation. Car s'il eſt vray qu'il n'y eut point d'abord d'autre place que le ſtade pour la courſe appellée Dolique, il eſt du moins très-vrayſemblable que dans la ſuite on y fit ſervir les cours dont on orna les avenues des grandes villes, comme Alexandrie, & qu'on parcourut alors ſur une ligne la même étendue qu'on parcouroit autrefois en ſix revolutions dans le ſtade. En effet, les anciens Interpretes d'Homére auroient-ils dit ſans cela, que la courſe à pied décrite par le Poëte eſtoit une courſe Dolique, où tout au contraire des courſes doubles, on partoit de la borne la plus

Ed. Bernard, de menſ. & ponder. Antiq. lib. 3. n. 32.

* En ces rencontres l'action de ſe détourner eſt une eſpéce de repos, d'autant plus ſenſible, que la courſe a eſté plus animée: auſſi le remarquoit-on ſi bien dans les courſes des Jeux publics, qu'on diſoit que les Athletes s'arrêtoient. Iſidore de Damiette appelle cela στάσις καὶ ἠρεμίας, *ſtation & repos*. l. 3. epiſt. 144. Ὥσπερ γὰρ ἐν τοῖς σταδίοις στάσις καὶ ἠρεμήσις τὴν ἐναντίαν ποιεῖ κίνησιν· εἰ μὴ γὰρ σταίη, οὐκ ἂν εἰς τοὐναντίον χωρήσειεν, &c.

éloignée! Ils se sont trompez sans doute, & la course d'Homére n'est que la course du stade; mais on ne croira pas aisément que celle pour laquelle ils l'ont prise, & qu'ils ont caractérisée par le point du départ, n'ait jamais esté que dans leur imagination: & pour moy, j'aime mieux dire avec Eustathe[a], que la course nommée δολιχὸς par quelques-uns, estoit apparemment la même que d'autres appelloient ἀκάμπιος, laquelle estoit longue, & sur une ligne droite, comme son nom même le montre.

Si l'on trouve donc que Suidas a marqué vingt-quatre stades pour la longue course, cela ne prouve autre chose sinon qu'il s'est mépris en ce point comme en beaucoup d'autres, soit que des expressions équivoques l'ayent induit en erreur, ou qu'ayant eu connoissance des cours dont je viens de parler, il se soit imaginé qu'on les parcouroit deux fois. Et son autorité n'est pas plus considérable à cet égard, que lorsqu'il a reduit la même course à vingt stades. Cette derniére idée, qui luy est commune avec quelques Scholiastes, n'est fondée que sur une trop subtile interprétation de l'endroit où Sophocle dit, qu'Oreste courut dans le stade de Delphes avec un succès digne de luy. Quoyque le Poëte eût rendu sa pensée très-nettement[b], on l'a si peu entendu, que pour l'expliquer on a supposé qu'Oreste avoit vingt ans quand il alla à Delphes, & qu'ayant remporté le prix du Dolique, il égala le nombre des courses à celuy de ses années. Cette interprétation est démentie par la Tragedie même, qui donne au moins trente ans à ce Prince: n'importe, il s'est trouvé un homme capable de la produire avec confiance, & dès lors il n'est pas étonnant que d'autres hommes l'ayent adoptée.

Il me reste deux mots à adjoûter pour la satisfaction de quelques personnes d'esprit, qui ont peine à concevoir que l'on fist six fois le tour de la borne, parce qu'il ne leur paroît pas vraysemblable qu'on exposât ainsi des personnes de mérite & de

[a] Εἰς δὲ τὸ, ἀπὸ νύσσης, φασὶν ὅτι δολιχὸς ἦν ὁ δρόμος, καὶ ἡ ἄφεσις ἀπὸ τοῦ καμπτῆρος ἐγένετο ἄνω πρὸς τὴν ἀφετηρίαν. καὶ ἴσως οὗτός ἐστιν ὁ λεγόμενος ἀκάμπιος δρόμος, οὗ μέμνηται Παυσανίας, εἰπών· ἀκάμπιος, δρόμος μακρὸς καὶ δι' εὐθείας πείπατος. *Eustath. in Iliad. 23. 758.*

[b] Δρόμου δ' ἰσώσας τῇ φύσει τὰ τέρματα. *Sophoc. Elect. v. 697.* V. les Scholies de Triclinius.

naissance au risque que l'on couroit dans cet endroit-là. Je n'ay garde de vouloir diminuer de l'idée qu'ils en ont conçue, mon dessein au contraire est de les prier d'observer que toute la course estoit une suite de dangers continuels. Oreste perit à la borne, Soph. Elect. 726. vers la fin de la course que décrit Sophocle, mais long-temps auparavant, au milieu de la même course, les chevaux mal embouchez d'un Eniane, l'emportent malgré luy, & vont heurter le char d'un Barcéen ; les deux chars sont froissez, & ceux qui les conduisoient, ne pouvant soûtenir un si rude choc, sont précipitez sur la place. Voilà ce qui arrivoit souvent, & nous voyons des accidents à peu-près pareils dans la course décrite Il. 23. 392. par Homére. Les chevaux d'Euméle se détachent, son char tombe sur le devant, il tombe luy-même, & se blesse. Diomede ayant laissé échapper son fouet, est exposé aux plus grands malheurs, & n'en est delivré que pour avoir eu la précaution de prendre un autre fouet. Il est naturel que des gens de Lettres soient frappez à la vûe de ces dangers, mais ceux qui s'y exposoient, les envisageoient bien moins que la gloire qui en estoit le prix ; & pour decider des bornes qu'on y devoit mettre, il faut entrer dans les vûes de gens qui n'y en mettoient point, parce que l'honneur estoit proportionné à la grandeur & à la multiplicité des périls. Ils s'étourdissoient sur la mort même, dont leurs fautes pouvoient estre suivies ; & Nestor ne craint pour un fils qu'il aime que la honte, au cas qu'il ait le malheur de briser son char & de blesser ses chevaux *.

* Μήπως ἵππυς τε τρώσῃς κατά θ' ἅρματα ἄξῃς·
Χάρμα δὲ τοῖς ἄλλοισιν, ἐλεγχείη δὲ σοι αὐτῷ
Ἔσσεται. *Iliad.* 23. 341.



DISSERTATION HISTORIQUE SUR LA BIBLIOTHEQUE D'ALEXANDRIE.

Par M. BONAMY.

PLUSIEURS Auteurs ont parlé de la Bibliothéque d'Alexandrie, mais je n'en connois aucun qui en ait donné une histoire suivie. Juste-Lipse en a traité dans son Livre des Bibliothéques, & ce qu'il en dit est peu étendu : les sçavantes Dissertations de Gronovius & de M. Kuster sur le Musée ou l'Academie d'Alexandrie sont plus étendues, mais comme ils se sont bornez à ce qui regardoit en particulier le Musée, & que la plus grande partie de leur ouvrage est employée à examiner en Grammairiens les passages de quelques auteurs qui ont parlé de ce qui regarde cette demeure des Sçavants d'Alexandrie, j'ay cru qu'en profitant des lumiéres & des recherches de ces habiles critiques, je pouvois entreprendre d'écrire une histoire de cette fameuse Bibliothéque. Assemblée publique 3. d'Avril 1731.

Dans la vie de Demetrius de Phalére, que j'ay eu l'honneur de lire à la Compagnie, j'ay prouvé que ce Legislateur ayant esté obligé de sortir d'Athenes, s'estoit retiré à Thebes, où il demeura plusieurs années. La vie triste & obscure qu'il y mena, selon Plutarque, ne contribua pas peu à le déterminer à quitter la Grece : mais ce ne fut qu'après la mort de Cassander Roy de Macedoine, qu'il se retira en Egypte auprès de Ptolemée Soter ou le Lagides ; il y vêcut tranquillement pendant 19 ou 20. ans, & mourut, comme le dit Hermippus, de la picquûre d'un aspic, au commencement du regne de Ptolemée Philadelphe. *Lib. de adul. & amici discrim. pag. 69.* *Diog. Laert.*

Le temps de cette mort estant fixé, la Bibliothéque d'Alexandrie, dont Demetrius a esté le premier Surintendant, a dû avoir son commencement, au plustard, dans le temps que Ptolemée le Lagides avoit associé au trône de l'Egypte Ptolemée Philadelphe son fils. C'est le sentiment d'Anatolius de Laodicée : *Euseb. hist. Eccles.*

ſentiment qui a eſté embraſſé par J. Lipſe, Iſaac Voſſius, le P. Petau, Riccioli, & par d'autres modernes; ils ont prétendu par là concilier quelques anciens, dont les uns mettent l'établiſſement de la Bibliothéque d'Alexandrie ſous Ptolemée Soter, & les autres ſous Ptolemée Philadelphe. Si l'autorité d'Hermippus, cité par Diogene Laërce, a fait embraſſer aux Sçavants modernes que je viens de nommer, le ſentiment qui fait commencer la Bibliothéque au temps que les deux Ptolemées regnoient enſemble, la même autorité a fait embraſſer à Scaliger un ſentiment tout contraire. Car ce célebre critique en admettant la vérité de ce que dit Hermippus touchant le temps de la mort de Demetrius, mais voulant en même temps que la Bibliothéque n'ait eſté eſtablie que par les ordres de Ptolemée Philadelphe, il en conclut que Demetrius ne peut avoir préſidé à cet eſtabliſſement. Les raiſons qu'il apporte pour ſoûtenir ce ſentiment ſont, que ſelon Hermippus, Demetrius eſtant mort peu de temps après Ptolemée le Lagides, il n'a pû préſider à l'établiſſement de la Bibliothéque d'Alexandrie, puiſque Vitruve & Pline diſent que cette Bibliothéque n'a eſté établie qu'à l'imitation de celle de Pergame, fondée par Eumenes neveu de Phileterus, après la vingt-troiſiéme année du regne de Ptolemée Philadelphe.

Mais Scaliger s'eſt trompé à l'égard d'Eumenes fondateur de la Bibliothéque de Pergame. Cet Eumenes, que Pline ne déſigne point, n'eſt pas Eumenes neveu de Phileterus, mais c'eſt, ſelon Strabon, Eumenes fils d'Attalus I. qui commença à regner la ſeptiéme année de Ptolemée Epiphanes. Or il eſt certain qu'il y avoit à Alexandrie une Bibliothéque avant la ſeptiéme année du regne de Ptolemée Epiphanes. Auſſi Pline ne parle-t'il point de l'établiſſement d'une Bibliothéque, mais ſeulement de l'émulation qui regnoit entre Ptolemée & Eumenes, pour augmenter le nombre de leurs livres; émulation qui donna lieu à l'invention du parchemin, parce que Ptolemée avoit deffendu de tranſporter du papier hors de l'Egypte. *Æmulatione,* dit Pline, *circa Bibliothecas regum Ptolemæi & Eumenis, ſupprimente chartas Ptolemæo.... Varro membranas Pergami*

tradidit repertas. Pour ce qui eſt de Vitruve, la Bibliothéque dont il parle ne peut pas eſtre la grande Bibliothéque d'Alexandrie, mais une autre, que S. Epiphane appelle la petite ou la fille, & dont je parleray dans la ſuite.

Je mettray donc le commencement de la Bibliothéque d'Alexandrie ſous le regne des deux Ptolemées. Mais on peut croire què Ptolemée le Lagides avoit déja fait les préparatifs néceſſaires, ſoit pour les bâtiments où on devoit mettre les livres, dont il avoit peut-eſtre déja acquis un bon nombre, avant qu'il partageât la royauté avec ſon fils, ſoit pour les bâtiments qui devoient eſtre la demeure des Sçavants du Muſée, deſtinez à avoir ſoin de la Bibliothéque & à perfectionner les ſciences par leurs recherches : au moins il me paroît que c'eſt de Ptolemée Soter qu'il faut entendre ces paroles de Plutarque, Πτολεμαῖος ὁ πρῶτος συναγαγὼν τὸ μουσεῖον. *Adverſ. Colot. pag. 1095.*

L'Egypte a eſté renommée de tout temps par les Sciences qui y avoient toûjours eſté en honneur, & les Grecs ne détruiſirent pas le goût pour les belles Lettres & les Arts où ils le trouvérent établi. Ptolemée le Lagides avoit cultivé les belles Lettres, comme cela paroît par la vie d'Alexandre le Grand qu'il avoit compoſée : & ſelon le ſentiment d'Arrien, c'eſtoit un des Auteurs les plus exacts à qui on pût adjoûter foy pour ce qui regardoit les expéditions de ce Prince. Demetrius d'un autre côté, auſſi diſtingué par ſon caractére de Philoſophe & de Sçavant, que par le rang qu'il avoit tenu dans le monde, & par ſes autres talents, donne tout lieu de croire qu'il fut le premier qui forma le projet de la Bibliothéque & du Muſée, ou de l'Academie d'Alexandrie, & qui le fit goûter au Roy. Il avoit, ſelon Plutarque, conſeillé à ce Prince de compoſer une Bibliothéque d'auteurs de Politique, & de rechercher tous les livres qui traitoient du gouvernement des Royaumes & des Républiques, pour les lire, parce qu'il y trouveroit des conſeils qu'aucun de ſes amis n'oſeroit luy donner. Quand ce Prince eut une fois goûté cet excellent avis, & qu'il fut en train d'amaſſer des livres, il n'eſt pas difficile de croire qu'il donna aiſément les mains à ce que luy propoſa Demetrius, d'établir une *Initio Hiſtor.*

Bibliothéque qui fût composée de toute sorte de livres. Ils avoient vû en Grece des exemples de pareils établissements, je veux dire la Bibliothéque des Pisistratides, & celle d'Aristote, mais la premiére n'estoit composée que de Poëtes & d'autres Auteurs Grecs; celle d'Aristote estoit une Bibliothéque particuliére, qui n'estoit guéres ouverte qu'aux Peripatéticiens.

Dodwel, annotat. in tom. 1. Dion. Halic. p. 824. tom. 2.

Une Bibliothéque publique, fournie abondamment de toute sorte de Livres, & des Histoires de toutes les Nations, estoit nécessaire, afin que les studieux pussent contenter leur curiosité, perfectionner les Sciences, & comparer, pour la connoissance de l'Histoire, les différentes traditions de chaque peuple qui se prêtent mutuellement des lumiéres pour dissiper les ténébres de l'antiquité. Ce fut pour fournir ces secours à la societé des Sçavants du Musée, que Demetrius de Phalére entreprit, sous les ordres de Ptolemée Soter, d'amasser des livres à Alexandrie.

Lib. 1. p. 31.

Mais si ce que dit Diodore de Sicile de la Bibliothéque du Roy Osimanduas est vray, les Ptolemées n'eurent pas besoin de chercher hors de l'Egypte des exemples d'un semblable établissement.

Strab. l. 13. p. 608.

Cependant Pisistrate, selon Aulu-Gelle & Tertullien, & Aristote, selon Strabon, furent les modéles que les Rois d'Egypte se piquérent d'imiter. Mais qui que ce soit qui ait inspiré à ces Princes de fonder une Bibliothéque, la postérité leur est redevable d'avoir établi des dépôts publics, d'où sont venus quantité d'ouvrages, malgré les injures des temps. Car les Bibliothéques estoient des ressources où l'on avoit recours, non seulement pour y lire les Livres, mais encore pour les y faire copier, lorsque la guerre ou le feu les avoient détruits ailleurs, ou lorsque l'utilité publique le demandoit. De sorte que si nous avons aujourd'huy de grandes obligations à ceux qui employent leurs richesses à amasser un grand nombre de volumes, on ne peut assez louer ceux qui, dans l'antiquité, ont établi ces Bibliothéques fameuses par le nombre des volumes qui les composoient, dans un temps où l'impression n'avoit pas rendu les livres communs, & où il falloit beaucoup de temps

pour

pour les transcrire : c'est ainsi, pour me servir des paroles de Pline, qu'ils ont rendu publics les genies des hommes. *Primus*, dit cet Historien, en parlant d'Asinius Pollion, *Bibliothecam dicando ingenia hominum rempublicam fecit.* *Lib. 35. c. 2.*

Demetrius de Phalére ayant donc esté établi Surintendant de la Bibliothéque, fit rechercher de tous costez des Livres. Toutes les Nations contribuérent à l'enrichir, Egyptiens, Juifs, Ethiopiens, Chaldéens, Perses, Indiens & Grecs. Les Romains mêmes, si on en croit S. Epiphane, fournirent de leurs ouvrages, mais sans doute que ce ne fut point la Nation qui augmenta alors le plus la Bibliothéque. Ptolemée Philadelphe ayant demandé un jour à Demetrius combien il y avoit déja de volumes dans la Bibliothéque, il luy répondit, selon S. Epiphane, qu'il en avoit environ 54800. & selon Josephe, 200. mille, & ce dernier Auteur dit, que Demetrius adjoûta, qu'il esperoit dans peu en avoir 500. mille. Si ce que dit Josephe estoit vray, il auroit pu se faire que Ptolemée Philadelphe eût fait en différents temps la même question à Demetrius, & de là viendroit la diversité des réponses. *Epiph. lib. de mensur. & pond. n. 9. & 11.* *Idem ibid.*

Cependant, loin d'estre asseûré que ce Bibliothécaire amassa, avant que de mourir, ces cinq cens mille volumes, on ne sçait pas même s'il y a eu dans la Bibliothéque d'Alexandrie 200. mille volumes du vivant de Demetrius. Car Eusebe dit qu'à la mort de Ptolemée Philadelphe on n'y comptoit que cent mille volumes. Ces Livres furent mis dans le quartier de la Ville appellé Bruchion, à l'Orient du grand port, du costé de la porte de Canope. Car, selon Strabon, l'Hippodrome & le Stade estoient auprès de cette porte, du costé de Nicopolis; or ces lieux d'exercice faisoient partie du Bruchion. Ce quartier estoit ainsi nommé d'un mot Grec corrompu βρούχιον pour πυρούχειον, qui signifie magasin de bled, parce que ce magasin estoit effectivement dans ce quartier. On y voyoit encore le Palais des Rois, plusieurs autres Palais & des Temples magnifiques. Le Musée, selon Strabon, faisoit partie des Palais, c'estoit un grand bâtiment qui avoit des portiques & des galeries pour se promener, de grandes sales pour conférer des matiéres de *Euseb. in chronic. pag. 66. Syncell. pag. 271. & Cedr.* *Epiph. l. cit.* *Lib. 17. pag. 795.* *Strab. lib. 17.*

Litterature, & un lieu où les Sçavants mangeoient ensemble.

Strab. lib. 17. Le Musée avoit ses revenus particuliers pour l'entretien des bâtiments, & de ceux qui y habitoient. Un Prestre nommé par les Rois d'Egypte y présidoit. Ceux qui demeuroient au Musée ne contribuoient pas seulement de leurs soins à l'utilité de la Bibliothéque, mais encore par les conférences qu'ils avoient entre-eux, ils entretenoient le goût des belles Lettres, & excitoient l'émulation de ceux qui desiroient se rendre habiles. Nourris & entretenus de tout ce qui leur estoit nécessaire, les Sçavants de cette Académie pouvoient se livrer tout entiers à l'étude: de là cette comparaison que Timon de Phliûs faisoit du Musée, avec ces cages où on enferme les volailles pour les engraisser. Cette vie heureuse dont on jouissoit dans le Musée estoit la recompense, & en même temps la preuve du mérite & de la science; *μουσεῖον*, dit Philostrate, *τὴν τράπεζα Αἰγυπτία συγκαλοῦσα τοὺς ἐν πάσῃ τῇ γῇ ἐλλογίμους*. Dans la suite cependant, on y donna quelquefois place à des personnes dont la science ne faisoit pas tout le mérite.

Tel estoit l'état de la Bibliothéque & du Musée, lorsque Ptolemée Soter mourut. Demetrius ne luy survêcut pas longtemps. Ptolemée Philadelphe n'avoit pas laissé paroître, tandis que son Pére vivoit, le ressentiment des mauvais offices que Demetrius luy avoit rendus, mais il fit éclater sa vengeance dès qu'il fut mort. Demetrius fut chassé de la Cour, & envoyé dans un lieu écarté, où il mourut de la maniére que j'ay dit. La perte de Demetrius n'entraina pas celle du plan qu'il avoit donné à Ptolemée Soter pour le Musée & la Bibliothé-

Athen. l. 12. 10. que : Philadelphe le continua. La curiosité que ce Prince eut pour les Sciences, sa passion pour les Livres, la protection qu'il accorda aux Sçavants, & sa magnificence, luy attirérent de tous costez quantité de personnes qui se distinguérent par leur mérite: Callimaque Poëte & Grammairien, enseignoit à Alexandrie sous le regne de Philadelphe, & Manethon écrivit toute l'Histoire Egyptienne qu'il dédia à ce Prince. Zenodote qui avoit étudié avec Ptolemée Philadelphe sous Philetas *, Poëte & Grammairien, natif de l'Isle de Cos, fut nommé pour

* *Suidas Zenodot. μαθητὴς τοῦ Φιλήτα ἐπὶ Πτολεμαίου γεγονὼς τοῦ πρώτου.*

remplir la place de Surintendant de la Bibliothéque: Ptolemée Philadelphe fit acheter des Livres à Athénes & à Rhodes: la Bibliothéque d'Aristote, très-nombreuse pour un particulier, avoit passé à Theophraste qui l'avoit jointe à la sienne, elle méritoit l'attention de ce Prince: aussi la retira-t-il des mains de Nelée qui en avoit hérité de Theophraste, mais les ouvrages d'Aristote dont Nelée n'avoit pas apparemment voulu se dessaisir, ne furent point apportez dans la Bibliothéque d'Alexandrie. *Athen. liv. 1.* *Idem ibid.*

La 9.e année du regne de Philadelphe naquit Eratosthenes. Il eut pour maître Callimaque, que Lomeier dit avoir esté Bibliothécaire d'Alexandrie après Zenodote, mais il n'en donne point de preuves. Eratosthenes après avoir demeuré quelque temps à Alexandrie, alla à Athénes. Il y estoit encore lorsque sa réputation parvint jusqu'à Evergetes premier, successeur de Philadelphe. Ce Prince profitant des douceurs de la paix s'appliquoit à cultiver les Sciences dans ses Etats, & à augmenter la Bibliothéque d'Alexandrie, il fit venir Eratosthenes pour en estre le Surintendant. On ne pouvoit choisir une personne plus capable de remplir ce poste. C'estoit un homme d'un sçavoir universel, comme il paroissoit par ses propres ouvrages, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Les principaux estoient ceux qu'il avoit faits sur la Géographie & l'Histoire, il estoit aussi Grammairien, Poëte & Philosophe: mais selon le témoignage de Strabon, on ne remarquoit pas dans ses traitez de Philosophie un auteur qui eût fait son capital de cette science, il paroissoit ne s'y piquer que de passer pour Philosophe, & de sçavoir quelque chose de plus que le commun en ce genre. *μέσος ἦν τοῦ τε βουλομένου φιλοσοφεῖν, καὶ τοῦ μὴ θαρροῦντος ἐγχειρίζειν ἑαυτὸν εἰς τὴν ὑπόθεσιν ταύτην, ἀλλὰ μόνον τοῦ δοκεῖν προϊόντος.* Et si on en veut croire Strabon, on remarquoit la même chose dans ses autres ouvrages, mais il faut avouer aussi que Strabon censure souvent mal à propos Eratosthenes. Il n'y a donc point à s'étonner que ceux qui présidoient au Musée luy eussent donné le surnom de *Beta*, pour faire entendre qu'Eratosthenes ne tenoit que le second rang dans toutes les sciences. C'est Hesychius de Milet qui nous *Vossius de hist. Græcis.* *Idem ibid.*

apprend la raison de ce surnom. Mais M. Prideaux veut qu'on ne l'ait appellé ainsi, que parce qu'il estoit le second Bibliothécaire d'Alexandrie, après Zenodote : car M. Prideaux croit que la simple qualité de Bibliothécaire estoit au-dessous de Demetrius de Phalere. Quoy qu'il en soit de la raison qui a fait donner à Eratosthenes le nom de Beta, on ne peut luy refuser la qualité d'homme sçavant ; c'est de quoy on peut se convaincre par ce qui nous reste de luy dans différents Auteurs, & principalement pour ce qui regarde la Géographie. Il s'y estoit rendu très-habile, ayant à sa disposition, selon Hipparque, une Bibliothéque fournie d'une grande quantité de relations de différents pays: cette Bibliothéque estoit sans doute celle d'Alexandrie. On ne sçait pas en quelle année du regne d'Evergetes I. il vint en Egypte ; il a dû estre long-temps Bibliothécaire du Bruchion, puisqu'il a vêcu jusqu'à 80. ans, selon Suidas, & même jusqu'à 82. selon Lucien. C'est-à-dire, qu'il est mort la septiéme ou la neuviéme année du regne de Ptolemée Epiphanes.

Strab. lib. 2. pag. 69.

Il eut pour successeur dans la Surintendance de la Bibliothéque, Apollonius. C'est celuy dont nous avons encore l'expédition des Argonautes. Il estoit de Naucratis ville d'Egypte, & le surnom d'Alexandrin que luy donne Suidas, luy avoit esté donné pour la même raison que celuy de Rhodien, parce qu'il avoit demeuré long-temps à Rhodes. Comme il estoit contemporain d'Eratosthenes, il devoit estre âgé lorsqu'il remplit sa place de Bibliothécaire, supposé qu'il luy ait succedé la neuviéme année du regne de Ptolemée Epiphanes.

Suidas.

Ælian. l 15. animal. Hist. c. 23. Strab lib. 13. pag. 624.

Aristonyme Poëte comique, fut Bibliothécaire après Apollonius, c'est-à-dire, vers la 14.e ou 15.e année de Ptolemée Epiphanes. Car il n'y a pas d'apparence qu'Apollonius ait esté long-temps Bibliothécaire, à cause de son grand âge. Pour Aristonyme, il avoit 64. ans quand il prit soin de la Bibliothéque. C'est de son temps qu'Eumenes Roy de Pergame, fils d'Attalus I. établit à Pergame une Bibliothéque, qui dans la suite fut la rivale de celle d'Alexandrie. Aristonyme, soit de luy-même, soit qu'il fût appellé par Eumenes, prit la résolution

de se retirer secretement à Pergame. Mais son dessein ayant esté découvert, Ptolemée Epiphanes le fit mettre en prison, & l'en fit sortir quelque temps après. Suidas, qui nous apprend cette particularité de la vie d'Aristonyme, ne nous dit point s'il fut rétabli dans sa place, mais il dit qu'il mourut âgé de 77. ans, c'est-à-dire, vers la troisiéme année de Ptolemée Philometor. Je ne sçais si ce fut ce Prince ou son Pére, qui fit la deffense de transporter du papier hors de l'Egypte, à l'occasion de l'établissement de la Bibliothéque de Pergame. Car les Rois d'Egypte, successeurs d'Evergetes I. le dernier de la race des Ptolemées qui ait eu de la modération, & quelque vertu, ces Rois, dis-je, malgré le déreglement de leurs mœurs, sembloient hériter de l'amour des sciences, & du desir d'augmenter leurs Livres, en même temps qu'ils héritoient du Royaume d'Egypte. Leur émulation se trouva donc encore excitée à la vûe de la Bibliothéque de Pergame, dont les volumes commençoient à se multiplier; c'est pourquoy ne voulant pas qu'aucun Prince pût se glorifier d'en avoir une plus nombreuse que celle d'Alexandrie, ils deffendoient le transport du papier hors de l'Egypte. Je n'ay trouvé dans aucun Auteur celuy qui fut nommé Bibliothécaire pour remplir la place d'Aristonyme après sa mort. Lomeier met un Aristonicus, mais on ne voit pas sur quelle autorité il se fonde.

Quoy qu'il en soit, la Bibliothéque d'Alexandrie n'aura pas esté long-temps sans Surintendant, s'il faut, avec Usserius, rapporter à la onziéme année de Ptolemée Philometor, ce que dit Vitruve d'une Bibliothéque établie à Alexandrie après celle de Pergame. Ptolemée Philometor ayant regné onze ans, fut détrôné par Antiochus Epiphanes, & les Alexandrins mirent à sa place son frere Evergetes II. surnommé Physcon. C'est ce Physcon qu'Usserius croit avoir esté l'auteur d'une Bibliothéque différente de celle du Bruchion. Il avoit esté disciple du Grammairien Aristarque, & il composa des Commentaires historiques, dont Galien & Athenée font mention. S. Epiphane luy donne le surnom de Philologue. Ce Prince, le plus méchant, le plus cruel, & le moins capable de regner de tous

Athen. lib. 2. cap. 23. Galen. Comment. 2. ad Epidemicor. lib. 3. Hippocratis.

les Ptolemées, témoigna une grande passion pour augmenter les Livres de la Bibliothéque, & par un esprit de jalousie contre la Bibliothéque de Pergame, il résolut d'en amasser aussi une à Alexandrie. *Reges Attalici,* dit Vitruve, *cum egregiam Bibliothecam Pergami ad communem delectationem instituissent, tunc item Ptolemæus infinito zelo cupiditatisque incitatus studio, non minoribus industriis ad eumdem modum contenderat Alexandriæ comparare.* Selon Galien, il exigeoit de ceux qui abordoient au port de cette Ville, qu'ils luy apportassent des Livres pour les faire copier, mais il gardoit les originaux, & donnoit les copies à la place. On mettoit ces mots Grecs τῶν ἐκ πλοίων sur ces originaux, pour faire voir qu'ils estoient venus sur les vaisseaux. Les Athéniens, sur la priére que leur en fit Physcon, luy envoyérent les ouvrages de Sophocles, d'Euripide & d'Eschyle, à condition qu'on ne feroit qu'en prendre copie, & qu'on leur renvoyeroit les originaux en bon état. Ptolemée le leur promit, & pour sûreté de sa promesse il consigna quinze talents. Mais après avoir fait copier ces ouvrages en beaux caractéres, il en usa à l'égard des Athéniens comme il en usoit à l'égard de tous ceux qui luy envoyoient des Livres. Les Athéniens furent contraints de se contenter des copies qu'on leur rendit, & Physcon consentit sans peine qu'ils gardassent les quinze talents. Ce Prince amassa par ce moyen une grande quantité de Livres ; mais il s'avisa encore, suivant Vitruve, d'un autre expédient pour augmenter sa Bibliothéque. Il institua des Jeux en l'honneur des Muses & d'Apollon, & proposa des honneurs & des récompenses à toute sorte d'Ecrivains qui auroient remporté le prix. Le Roy vouloit qu'il y eût sept Juges pour décider du mérite des ouvrages, & on n'en trouva que six parmi les gens de Lettres qui estoient alors à Alexandrie : ces six Juges proposérent au Roy de choisir pour septiéme Juge un certain Aristophanes, occupé continuellement à lire les livres de la Bibliothéque : le Roy y consentit.

Vitruv. lib. 7. præfat.

Galen. ibid.

Vitruv. l. cit.

Les Poëtes lurent les premiers leurs ouvrages. Six Juges avoient déja décidé en faveur de quelques-uns, pour qui le peuple avoit témoigné du penchant. Mais Aristophanes

accorda le premier prix à un Poëte qu'on n'avoit presque pas daigné écouter, il soûtint qu'il étoit le seul qui eût lu les ouvrages qu'il avoit composez, & que tous les autres estoient des plagiaires. Il les en convainquit publiquement, ayant fait apporter de la Bibliothéque des Livres, où il montra les endroits qu'ils avoient pillez. Ce jugement d'Aristophanes fut une preuve de sa capacité, & luy mérita la place de Surintendant de la Bibliothéque. Comme il y avoit à Alexandrie une Bibliothéque avant que les Rois de Pergame, *Attalici Reges*, en eussent établi une, il faut nécessairement entendre ce que dit Vitruve d'une autre Bibliothéque que de celle du Bruchion. Et cette autre Bibliothéque ne peut estre que celle du temple de Serapis. Aucun Auteur ancien n'a marqué le temps précis de son établissement: quelques Modernes ont prétendu que Cleopatre, fille de Ptolemée Auletes, l'avoit fondée, mais il est certain, par les témoignages de Tertullien, d'Am. Marcellin, & de S. Chrysostome, qu'elle subsistoit avant l'embrasement; elle estoit moins considérable que la Bibliothéque du Bruchion, aussi l'appelloit-on la fille, au rapport de S. Epiphane. Elle estoit dans les appartements du Temple de Sérapis: ce Temple estoit auprès du petit port que Strabon appelle Εὐνόστου, dans le quartier de la ville nommé Rhacotis; il estoit par conséquent éloigné du Musée, dont il estoit séparé par les deux ports de l'Heptastadium. Ainsi Gronovius s'est trompé dans sa sçavante Dissertation sur le Musée, lorsqu'il place le Sérapeon avec le Musée dans le quartier Bruchion. Au reste, cette disette de Sçavants, dont parle Vitruve, me feroit croire que la Bibliothéque du Sérapeon auroit esté établie plustard que ne le dit Usserius, c'est-à-dire dans le temps que Ptolemée Physcon ayant exercé sa cruauté sur les habitants d'Alexandrie, répandit si fort la terreur dans cette ville, que la plusspart des habitants se réfugiérent dans les pays étrangers. Ces éxils furent un avantage pour ces pays; car, selon le témoignage de Menecles de Barcé, & d'Andron dans ses Annales d'Alexandrie, deux Auteurs citez par Athénée, les Grecs & les Barbares furent instruits par les Alexandrins, dans un temps où les Sciences & les Arts estoient

Lib. de mens. & ponderibus.

Lib. 4. pag. 184.

tombez à cause des guerres continuelles des successeurs d'Alexandre. Les sciences commencérent donc à revivre sous Ptolemée VII. Roy d'Egypte, que les Alexandrins appellérent à juste titre κακεργέτης. Ce méchant Prince, continuent ces deux Auteurs, ayant fait mourir un grand nombre de citoyens d'Alexandrie, & ayant éxilé la pluspart de ceux qui avoient esté élevez avec son frere (Ptolemée Philometor,) il remplit les villes & les isles de Grammairiens, de Philosophes, de Géometres, de Musiciens, de Maîtres qui instruisoient la jeunesse, de Peintres, de Medecins, & d'autres personnes habiles dans les Arts liberaux. La nécessité contraignit toutes ces personnes à enseigner ce qu'ils sçavoient pour gagner leur vie, & par là ils firent revivre les sciences & les arts dans les différents lieux de leur éxil.

On voit par là quelle devoit estre Alexandrie pour les sciences. C'estoit le fruit de l'établissement du Musée & de la Bibliotheque, qui avoit attiré à Alexandrie tout ce qu'il y avoit de personnes de mérite dans la Grece, & dans les autres pays. Si tous ces Sçavants ne revinrent point à Alexandrie après la mort de Ptolemée Physcon, il y en eut d'autres qui les remplacérent, & qui soûtinrent la réputation où cette ville estoit, d'estre une Ecole publique de toutes les sciences. Les Rois qui succedérent à Ptolemée Physcon, jusqu'à Cleopatre, se picquérent de la même émulation que leurs prédecesseurs. La passion d'accroître le nombre des livres de la Bibliotheque, fut toûjours la même: comme les Ptolemées n'épargnoient rien pour en avoir, ils donnérent par là occasion à des gens avides de gain de supposer quantité de livres à des Auteurs célebres, sous le nom de qui on faisoit passer des ouvrages qu'ils n'avoient point composez, afin de les vendre plus cher. C'est ce que Galien nous apprend, & il se plaint que cela avoit donné lieu de mettre parmi les ouvrages d'Hippocrate des livres qui ne sont point de ce sçavant Medecin. Enfin le nombre des volumes alloit jusqu'à sept cens mille, lorsque la Bibliotheque fut brûlée.

Comment. 2. ad lib. 3. Epidemior. Hippocrat.

Mais il est bon de remarquer icy, que les volumes des Anciens, qui n'ont aucune ressemblance avec nos volumes pour la forme, ne peuvent non plus leur estre comparez pour la

quantité

quantité des choses qu'ils pouvoient contenir. Les Metamorphoses d'Ovide faisoient quinze volumes, c'est-à-dire, que chaque livre remplissoit un volume. Origenes dit que Didyme surnommé Χαλκέντερος, qui vivoit à Alexandrie du temps de Jules-Cesar, avoit composé six mille volumes; Seneque ne luy en donne que quatre mille, & Athenée trois mille cinq cens: mais quand on ne compareroit ces trois mille volumes qu'avec nos in-douze, on ne comprendroit pas comment un seul homme auroit pû tant écrire, si ces volumes n'avoient esté moins étendus que les nôtres. Ainsi il ne faut point conclurre des sept cens mille volumes de la Bibliotheque d'Alexandrie, qu'elle fût plus nombreuse que cette riche Bibliotheque qui, par la magnificence du Roy, & les soins de M. l'Abbé Bignon, fait tous les jours des acquisitions nouvelles.

Tout le monde sçait ce qui obligea Jules-Cesar assiegé dans un quartier de la ville d'Alexandrie où estoit le Musée, à faire mettre le feu à la flotte qui estoit dans le port. Malheureusement le vent porta les flammes plus loin que Cesar ne vouloit, & le feu ayant pris aux maisons voisines du grand port, se communiqua de là au quartier du Bruchion, aux magasins de bled, & à la Bibliotheque, qui en faisoient partie, & causa l'embrasement de la Bibliotheque. C'est cet incendie que Lucain a ainsi exprimé dans ces Vers: *Lib. 10.*

——————— Nec puppibus ignis
Incubuit solis: sed quæ vicina fuere
Tecta mari, longis rapuere vaporibus ignem.
Et cladem fovere noti: percussaque flamma
Turbine, non alio motu per tecta cucurrit
Quam solet ætherio lampas decurrere sulco,
Materiaque carens, atque ardens aëre solo.

Orose dit qu'il n'y eut que quatre cens mille volumes qui furent consumez dans l'incendie que causa l'embrasement de la flotte; *ea flamma cùm partem urbis invasisset, quadringenta millia librorum proximis fortè ædibus condita exussit.* Ce que Plutarque *Lib. 6.* *In Cæsar. p. 731.*

paroît confirmer, car il dit que Cesar ayant esté contraint de se délivrer par le feu, du danger où il estoit, la grande Bibliotheque fut consumée par le feu qui s'y estoit communiqué de l'Arsenal de la marine. De là on pourroit conclurre, qu'il n'y avoit que quatre cens mille volumes dans la Bibliotheque du Bruchion, qui estoit plus considérable que celle de Serapis. Et comme Aulu-Gelle, Ammien-Marcellin & Isidore comptent sept cens mille volumes dans les Bibliotheques d'Alexandrie, il devoit y en avoir trois cens mille qui furent brûlez dans la Bibliotheque du Serapeon qu'on appelloit la petite, ou la fille: mais je ne sçais si l'incendie de cette Bibliotheque a esté causé par l'incendie de la flotte. Les combats qu'il y eut entre les Soldats des deux partis, donnérent aussi lieu à l'embrasement & au pillage. *Ea omnia*, dit Aulu-Gelle, parlant des sept cens mille volumes, *bello priore Alexandrino dum diripitur civitas... à militibus forte auxiliaribus incensa sunt;* & c'est ce qu'on lit aussi dans Dion. Malgré les témoignages précis de l'embrasement entier des Bibliotheques d'Alexandrie, il y a eu des Auteurs modernes qui ont voulu sauver de l'incendie la Bibliotheque de Serapis. Il est vray que les Anciens qui ont parlé du nombre des volumes qui composoient la Bibliotheque, ne s'accordent pas entr'eux, car quelques-uns, comme Seneque & Orose, n'en comptent que quatre cens mille, & les autres, comme Aulu-Gelle, Ammien-Marcellin & Isidore, en mettent sept cens mille; mais ils s'accordent tous à dire que toute la Bibliotheque d'Alexandrie fut brûlée.

Lib. 22.
Lib. 6. origin.
Lib. 42. pag. 202.

Le sçavant M. Prideaux, dans son Histoire des Juifs, cite Tertullien, S. Epiphane, S. Chrysostome & Orose, pour prouver que la Bibliotheque du Serapis avoit esté épargnée par les flammes. Mais les trois premiers ne disent autre chose sinon que la Bibliotheque du Serapeon subsistoit de leur temps; ce qui ne prouve point que les livres qui la composoient du temps de Jules-Cesar, n'eussent point esté brûlez ou dissipez: pour ce qui est d'Orose, il nie absolument qu'il soit resté aucune Bibliotheque après l'incendie, il prétend même qu'il est plus convenable de croire qu'on avoit recherché d'autres livres pour

remplacer ceux qui avoient esté perdus, que de s'imaginer qu'il fût resté une autre Bibliotheque outre les quatre cens mille volumes qui avoient esté brûlez: *Honestius creditur alios libros fuisse quæsitos, qui pristinas studiorum curas æmularentur, quam ullam aliam fuisse tunc Bibliothecam quæ extra quadringenta millia librorum fuisse, ac per hoc evasisse credatur.* Telle fut donc la fin de la célebre Bibliotheque d'Alexandrie, le fruit du bon goût & des soins des Rois d'Egypte, comme parle Tite-Live; *elegantiæ Regum, curæque id opus.* Lib. 6. Senec. lib. de tranquil. animi.

Je ne nie point cependant qu'on n'ait pû derober aux flammes une grande quantité de livres, & que ces livres n'ayent servi de fondement à la nouvelle Bibliotheque du Serapeon, qui devint en peu de temps très-nombreuse. Les deux cens mille volumes de la Bibliotheque de Pergame, dont Marc-Antoine fit présent à Cléopatre, réparérent aussi en partie la perte qu'avoit causée l'embrasement. Les Auteurs ne parlent plus de la Bibliotheque du Bruchion depuis qu'elle fut brûlée. Pour ce qui est du Musée, ou il ne fut point brûlé, ou il fut rétabli. Strabon qui écrivoit sa Géographie les premiéres années de Tibére, parle du Musée comme subsistant de son temps; & il est certain que le quartier du Bruchion fut encore la demeure des Sçavants, & le lieu des Ecoles publiques d'Alexandrie, jusqu'à l'Empereur Aurelien. Amm. Marcell. lib. 22.

Les Empereurs Romains estant devenus les maîtres de l'Egypte, s'attribuérent le droit de nommer le Prêtre qui présidoit au Musée, comme avoient fait les Ptolemées. Strabon.

L'empereur Claude fonda encore un nouveau Musée à Alexandrie, & luy donna son nom: il ordonna qu'on y lût alternativement les Antiquitez d'Etrurie & des Carthaginois, qu'il avoit écrites en grec; ainsi les Empereurs Romains n'eurent pas une moindre attention pour exciter l'émulation des Sçavants d'Alexandrie, qu'avoient eu les Rois d'Egypte. Sueton.

La Bibliotheque se multipliant de jour en jour, fut encore une ressource pour les ouvrages perdus, car l'Empereur Domitien voulant réparer les pertes que le feu avoit causées à plusieurs Bibliotheques de l'Empire, envoya à Alexandrie des personnes

pour copier des livres. On trouve auſſi ſous cet Empereur un
Suidas. Surintendant de la Bibliotheque. C'eſtoit Denys d'Alexandrie, diſciple du Philoſophe Chæremon, qui profeſſoit la Philoſophie dans cette ville ſous l'Empereur Claude. Denys fut Bibliothecaire juſqu'à l'Empire de Trajan.

Les Princes ne dédaignoient point d'aſſiſter aux conferences & aux leçons des Profeſſeurs du Muſée. Sans parler icy de Jules-
Hirtius. Ceſar, Spartien nous apprend que l'Empereur Hadrien eſtant venu à Alexandrie, propoſa luy-même des queſtions aux Profeſſeurs, & répondit à celles qu'ils luy firent. Ce fut pendant qu'il eſtoit dans cette ville, qu'il accorda à pluſieurs perſonnes des places dans le Muſée, & entre autres à un Poëte nommé
Athen. l. 15. Pancrates. Mais la fade adulation qui luy procura cette place, ne luy fait pas plus d'honneur qu'à l'Empereur qui la luy donna. Ce Poëte ayant trouvé une fleur de Lotos rouge, l'apporta à ce Prince comme une choſe extraordinaire; & pour luy faire ſa cour, il dit qu'il falloit donner à cette fleur le nom d'Antinoë: pour la couleur rouge qu'elle a, adjoûta-t-il, elle luy vient du ſang de ce lion de Libye que vous avez tué il n'y a pas longtemps à la chaſſe. Il faut croire, pour l'honneur des Lettres, que les Sçavants du Muſée regardérent avec mépris celuy qu'une pareille flatterie avoit mis au nombre de leurs confréres.

Mais le Muſée du Bruchion fut détruit ſous l'Empire d'Aurelien. La ville d'Alexandrie s'eſtant revoltée, le quartier du
Aphthonius in deſcriptione arcis Alexandr. Bruchion où eſtoit la citadelle fut aſſiegé. *Alexandria,* dit Ammien-Marcellin, *Aureliano imperium agente, civilibus jurgiis*
Lib. 22. c. 16. *ad certamina internecina prolapſis, diruptiſque mœnibus, amiſit regionum maximam partem quæ Bruchion appellabatur.* Anatolius, un des plus ſçavants hommes de ſon temps, & qui fut aprés Evêque de Laodicée, eſtoit dans le Bruchion pendant le
Euſebii hiſt. l. 7. cap. 32. ſiége; il y enſeignoit la Philoſophie d'Ariſtote. Ainſi fut détruite cette partie de la ville d'Alexandrie qui eſtoit depuis longtemps la demeure de tant de grands hommes, comme dit
Ibidem. Ammien-Marcellin: *Diuturnum præſtantium hominum domicilium.*

Le Bruchion eſtoit abſolument deſert du temps de Saint

Epiphane ; ce qui y resta de maisons qui portérent ce nom dans la suite, & qui estoient éloignées de la ville, ne fut plus que la demeure de quelques Solitaires, comme on l'apprend de S. Jerôme : *quia nunquam*, dit-il, en parlant du Moine Hilarion, *ex quo cœperat esse monachus in urbibus manserat, divertit ad quosdam fratres sibi notos in Brutio haud procul ab Alexandria.*

Le Temple de Serapis & son Musée furent dans la suite la demeure des Livres & des Sçavants ; & on peut voir dans Ammien-Marcellin l'état florissant où estoient les sciences de son temps à Alexandrie, & surtout la Medecine. Il suffisoit à un Medecin d'y avoir étudié, pour estre assûré que son habileté ne luy seroit point contestée ; on ne luy demandoit point quelles guérisons il avoit operées, avant que de se mettre entre ses mains. *Medicinæ autem... studia ita augentur in dies, ut licet opus ipsum redoleat, pro omni tamen experimento sufficiat Medico ad commendandam artis auctoritatem, si Alexandriæ se dixerit eruditum.*

Tel estoit alors l'état des sciences dans cette ville ; mais environ vingt ans après, la tranquillité des Sçavants du Paganisme fut troublée. Théophile Patriarche d'Alexandrie, ayant pris la résolution de ruiner absolument l'idolâtrie dans la Capitale de l'Egypte, fit tout ce qu'il put pour obtenir des ordres afin de mettre en execution son dessein. Il obtint en effet de l'Empereur Théodose, en 390. un Edit, qui luy permettoit de démolir tous les Temples.

L'expedition de Théophile se fit avec tout le zéle dont il estoit capable, & il n'estoit pas petit. Les choses ne se passérent pas sans tumulte ; les Payens, au rapport des Auteurs Ecclesiastiques, outrez de ce qu'on vouloit abolir leurs anciennes superstitions, se retirérent dans le Temple de Serapis, comme dans une citadelle ; de là ils livrérent combat, & attaquérent les Chrestiens dont ils tuérent un grand nombre. Quelques Philosophes & quelques Grammairiens s'estoient aussi mêlez mal à propos dans cette émeute en faveur des Payens ; mais Théophile soûtenu du Prefet d'Alexandrie & du Commandant des troupes, ayant eu enfin l'avantage, un grand nombre de Sçavants

Socrat. lib. 5. cap. 26. Sozomen. l. 7. cap. 15. Rufin. lib. 2. c. 22. & seqq. Theodoret. lib. 5. cap. 22.

du paganisme furent obligez de prendre la fuite, & de se disperser dans plusieurs villes de l'Empire, entr'autres le Philosophe Olympus, & les Grammairiens Ammonius & Helladius. Ce dernier, selon Socrate, se glorifioit d'avoir tué neuf personnes dans le combat. Le Temple de Serapis fut détruit; & quelque temps après on bâtit à la place une Eglise, à laquelle on donna le nom de l'Empereur Arcadius. Des livres de la Bibliotheque qui estoient dans les Temples voisins furent pillez; & Orose qui estoit à Alexandrie vingt ans après l'expedition de Théophile, vit dans ces Temples les tablettes vuides: *quæ & nos vidimus armaria librorum . . . exinanita . . . à nostris hominibus . . . nostris temporibus.*

Oros. l. 6. hist.

La Bibliotheque, malgré ses pertes, s'estoit toûjours rétablie, & les Sçavants soûtinrent la réputation du Musée jusqu'à l'entiére destruction de la Bibliotheque & des Sciences à Alexandrie: quelque temps avant que cette ville tombât sous la puissance des Sarazins, on y enseignoit encore la Philosophie, la Géometrie, l'Astronomie, la Grammaire & la Jurisprudence. Enfin vers l'an 650. le Géneral Amri prit Alexandrie; un Grammairien luy demanda les livres de la Bibliotheque qui traitoient de la Philosophie: Amri crut devoir consulter là-dessus le Calife Omar, & voicy ce qu'Abulpharage nous apprend qu'Omar manda au Géneral Amri. Quant aux livres de la Bibliotheque sur lesquels vous me consultez, s'ils ne contiennent que des choses qui soient conformes à ce qui est dans le Livre de Dieu (c'est l'Alcoran,) ce seul livre nous suffit; si au contraire il y a des choses qui repugnent au Livre de Dieu, les livres de la Bibliotheque nous sont encore moins utiles. Ainsi, ordonnez qu'on s'en défasse absolument, & qu'il n'en soit plus parlé. Cet ordre dicté par la superstition fille de l'ignorance, ne fut que trop bien executé. Amri commanda de distribuer les livres de la Bibliotheque dans les bains d'Alexandrie, & ils servirent à les chauffer pendant six mois. *Jussit ergo Amrus Ebno las dispergi per balnea Alexandriæ, atque illis calefaciendis comburi; ita spatio semestri consumpti sunt.*

Hist. Dynast. Dynast. 9. pag. 114. in-quart.

On peut juger du nombre prodigieux des volumes de la

Bibliotheque, non-ſeulement par le temps qu'il fallut pour les conſumer, mais encore par la quantité des bains dans leſquels on les diſtribua; car on en comptoit alors quarante mille à Alexandrie. C'eſt ainſi, pour me ſervir des paroles de l'hiſtorien Oroſe, au ſujet du premier embraſement, c'eſt ainſi, dis-je, que fut détruit ſans reſſource, ce monument de l'étude & des ſoins des Anciens, qui y avoient ramaſſé les ouvrages de tant d'hommes illuſtres. *Monimentum ſtudii curæque Majorum, qui tot ac tanta illuſtrium ingeniorum opera congeſſerant.* Lib. 6. hiſt.

DESCRIPTION

De la Ville d'Alexandrie, telle qu'elle estoit du temps de Strabon.

Par M. BONAMY.

31. d'Aoust 1731.

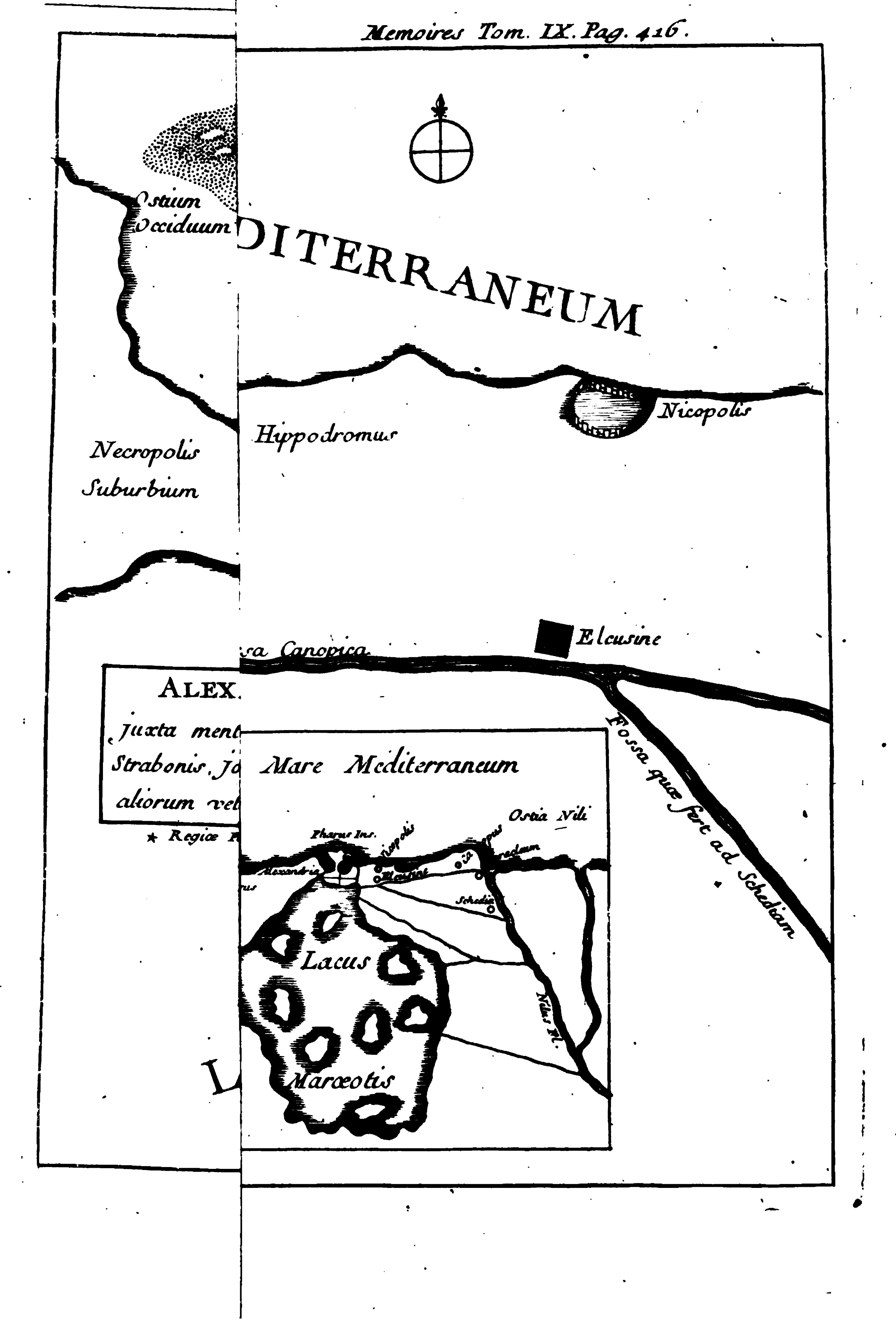
Vit. Jul. Cæs.

L'EMBRASEMENT de la Bibliotheque d'Alexandrie, qui s'estoit communiqué, selon Plutarque, du Port au quartier où estoit cette Bibliotheque, m'a conduit naturellement à examiner la situation des différents quartiers de cette Ville; & les recherches que j'ay faites m'ont mis en état d'en donner une Description détaillée. Cette Description confirmera ce que j'ay dit contre le sentiment de Gronovius, que la Bibliotheque du Bruchion n'estoit point dans le même quartier d'Alexandrie où estoit la Bibliotheque du Serapeon. Cette discussion ne paroît pas fort intéressante, il est vray; aussi n'est-ce point le but principal que je me suis proposé en travaillant à la Description d'Alexandrie. Ceux qui ont lû avec un peu d'attention ce que Hirtius, Dion & d'autres Auteurs disent de la Guerre que Jules-Cesar enfermé dans le quartier des Palais d'Alexandrie, eut à soûtenir contre les Egyptiens, ont dû sentir qu'il n'estoit presque pas possible d'entendre ces Auteurs, sans avoir présente à l'imagination une Description des lieux dont ils parlent, & principalement des Ports de cette Ville si renommée, la seconde de l'Empire Romain.

De Musæo Alex. tom. 8. antiq. Græcar.

J'avois d'abord eu dessein de suivre la narration d'Hirtius, & de marquer en même temps les endroits où se sont passées les choses que cet Historien raconte; mais il auroit fallu souvent interrompre la narration, & me jetter dans des digressions, non-seulement par rapport à la situation des lieux, mais encore par rapport aux contradictions qui se rencontrent dans les Auteurs qui ont décrit la Guerre d'Alexandrie. J'ay donc cru qu'il estoit plus à propos de commencer par une simple Description, &

d'en


Ostium
Occiduum
DITERRANEUM
Nicopolis
Hippodromus
Necropolis
Suburbium
Elcusine
sa Canopica
ALEX.
Juxta ment
Strabonis, Jo
aliorum vet
★ Regiæ
Fossa quæ fert ad Schediam
Mare Mediterraneum
Ostia Nili
Pharus Ins.
Nicopolis
Alexandria
Schedia
Lacus
Nilus Fl.
Marœotis

d'en faire enſuite l'application à ce que racontent les Auteurs dont je viens de parler.

« Malgré le changement total d'Alexandrie, le P. Sicard eſt « perſuadé qu'un voyageur peut retrouver l'ancienne Alexandrie « au milieu même de ſes ruines; il n'a, dit-il, qu'à ſuivre pas à « pas la deſcription que Strabon en a faite. « *Mem. des Miſſ. t. 7. p. 142.*

On m'a communiqué au Bureau de la Marine un Plan de la Ville & des Ports d'Alexandrie, tels qu'ils ſont aujourd'huy: c'eſt en ſuivant ce Plan que j'examineray ce qu'en diſent Strabon & les autres Auteurs.

Alexandrie doit ſon origine à Alexandre le Grand. Les anciens Rois d'Egypte contents des richeſſes de leur Royaume, ne deſiroient point celles qu'on pouvoit leur apporter du dehors par la Mediterranée: ainſi, dit Strabon, ne permettoient-ils point l'abord de l'Egypte aux Etrangers, & ſurtout aux Grecs, que la pauvreté de leur pays portoit à piller, & à chercher ailleurs ce que la nature leur refuſoit. Ces Rois firent donc fortifier le rivage qui eſt vis-à-vis de l'Iſle du Phare, & mirent une garniſon dans le village de Rhacotis, ſitué ſur le port d'Eunoſte; le terrein qui eſtoit aux environs, & qu'on appelloit βουκόλια, eſtoit habité par des Paſtres, qui avoient auſſi des forces ſuffiſantes pour s'oppoſer à la deſcente des étrangers: ἐπέστησαν φυλακὴν τῷ τόπῳ τούτῳ, κελεύσαντες ἀπείργειν τοὺς προσιόντας· κατοικίαν δὲ αὐτοῖς ἔδοσαν τὴν προσαγορευομένην Ῥακῶτιν, ἣ νῦν μὲν τῆς Ἀλεξανδρέων πόλεως ἐστὶ μέρος τὸ ὑπερκείμενον τῶν νεωρίων· τότε δὲ κώμη ὑπῆρχε, &c. Ce terrein, ſelon Plutarque, eſtoit une bande ou langue de terre en forme d'Iſthme, d'une largeur proportionnée à ſa longueur; elle ſéparoit un grand lac d'avec la mer, qui formoit un golphe dans cet endroit: ταινία γάρ ἐστιν ἰσθμῷ πλάτος ἔχουσα σύμμετρον ἐπιεικῶς διείργουσα λίμνην τε πολλὴν καὶ θάλασσαν ἐν λιμένι μεγάλῳ τελευτῶσαν. Les eaux du Nil ſe dechargeoient dans le lac par des canaux, dont les uns, dit Strabon, venoient des parties ſupérieures, & les autres des côtez; c'eſt-à-dire que ces canaux tirez du Nil, aboutiſſoient au Midi & à l'Orient du lac Maréotis: πληροῖ δὲ ταύτην (λίμνην) πολλαῖς διώρυξιν ὁ Νεῖλος, ἄνωθεν.

Strab. l. 17.

Strabon, ibid. Tacit. hiſt. lib. 4. Heliodor. Æthiop. lib. 1. Strab. l. 17. pag. 792.

Vit. Alexand.

Lib. 17. pag. 793.

δὲ καὶ ἐκ πλαγίων. Alexandre eſtant venu à Canope, deſcendit dans le lac Maréotis dont il fit le tour, & ayant débarqué à ſon bord ſeptentrional, il fut frappé de la beauté de cet endroit, & de l'avantage de ſa ſituation. ἐλθὼν δὲ ἐς Κάνωβον καὶ κατὰ τὴν λίμνην τὴν Μαρίαν περιπλεύσας. Ce Prince y fit tracer une ville qui embraſſoit, ſelon Quinte-Curce, tout le terrein renfermé entre la mer Mediterranée & le lac: *complexus quidquid loci eſt inter paludem & mare.* Diodore de Sicile avoit dit la même choſe. Les Architectes tracérent donc avec de la farine ſur ce terrein noir, un demi-cercle, dont les extremitez eſtoient appuyées ſur deux baſes droites, qui enfermoient ainſi l'étenduë du terrein de la ville. ἐν πεδίῳ μελαγγείῳ κυκλοτερῆ κόλπον ἦγον, οὗ τὴν ἐντὸς περιφέρειαν εὐθεῖαι βάσεις ὑπελάμβανον, ἐξ ἴσου συνάγουσαι τὸ μέγεθος. Cette enceinte, ſelon tous les Hiſtoriens, repréſentoit un manteau à la Macédonienne. L'enceinte de la ville meſurée par l'architecte Dinocrates, avoit quinze mille pas: *Metatus eſt eam Dinocrates architectus, plurimis modis memorabili ingenio, quindecim millia paſſuum laxitate inſeſſa ad effigiem Macedonicæ chlamydis orbe gyrato laciniosam, dextra lævaque angulosо procurſu.*

Arrian. lib. 3. — *Diod. lib. 17. pag. 589.* — *Plutarch. vit. Alexand.* — *Plin. hiſt. l. 5. cap. 10.*

Quinte-Curce ne luy donne que quatre-vingt ſtades; *octoginta ſtadiorum muris ambitum deſtinat,* ce qui ne fait que les deux tiers de l'enceinte meſurée par Dinocrates. Mais Quinte-Curce n'a compté apparemment que la longueur & la largeur d'Alexandrie, ſans faire attention aux ſinuoſitez de la mer & du lac; car, ſelon Joſephe, la longueur d'Alexandrie eſtoit de trente ſtades, & la largeur d'environ dix ſtades. μῆκος μέν γε αὐτῆς τριάκοντα σταδίων· εὖρος οὐκ ἔλαττον δέκα, & Strabon dit auſſi que la longueur des deux côtez de la ville baignez par la mer & par le lac, eſtoit de trente ſtades: ἔστι δὲ χλαμυδοειδὲς τὸ σχῆμα τοῦ ἐδάφους τῆς πόλεως, οὗ τὰ μὲν ἐπὶ μῆκος πλευρὰ ἐστι τὰ ἀμφίκλυστα, ὅσον τριάκοντα σταδίων ἔχοντα διάμετρον. Dans la diſtribution des ruës, Dinocrates qui conduiſoit ce grand ouvrage, eut ſoin qu'elles fuſſent tirées de telle ſorte, que les vents Eteſiens qui ſoufflent du Nord, pûſſent raffraîchir la ville, & y cauſer une temperature d'air qui contribuât à la ſanté des habitants;

Lib. 2. c. 16. excid. — *Lib. 17. pag. 793.*

c'eſt-à-dire que la ville eſtoit coupée dans ſa largeur par des ruës du Nord au Sud, qui aboutiſſoient d'un côté à la mer, & de l'autre au lac. εὐςοχίᾳ δὲ τῆς ῥυμοτομίας ποιήσας διαπνεῖσθαι τὴν *Diodor. l. 17.* πόλιν ἐτησίοις ἀνέμοις· καὶ τούτων πνεόντων μὲν διὰ τοῦ μεγίστου πελάγους, καταψυχόντων δὲ τὸν κατὰ τὴν πόλιν ἀέρα, πολλὴν τοῖς κατοικοῦσιν εὐκρασίαν καὶ ὑγίειαν κατεσκεύασε. Toutes ces ruës eſtoient larges ; les chevaux & les voitures y pouvoient paſſer ſans embarras. ἅπασα μὲν ὁδοῖς κατατέτμηται, ἱππηλά- *Strab. lib. 17.* ταις καὶ ἁρματηλάταις. Il y en avoit ſurtout deux remarquables, non-ſeulement par la beauté & la magnificence des édifices, mais encore par leur largeur, qui eſtoit d'un plethre, ou de cent pieds ; elles ſe coupoient à angles droits. δυσὶ δὲ πλατυτάταις· *Idem ibid.* ἐπὶ πλέον ἢ πλέθρον ἀναπεπταμέναις, αἳ δὴ δίχα καὶ πρὸς ὀρθὰς τέμνουσιν ἀλλήλας. Diodore de Sicile convient avec Strabon de la largeur. Pour ce qui eſt de la longueur, Diodore donne quarante ſtades à celle qui traverſoit la ville dans ſa longueur, depuis une porte juſqu'à l'autre. ἔχει πλατεῖαν μέσην *Diodor. loc. cit.* σχεδὸν τὴν πόλιν τέμνουσαν, καὶ τῷ τε μεγέθει καὶ πλάτει θαυμαστήν· ἀπὸ γὰρ πύλης ἐπὶ πύλην διήκουσα τεσσαράκοντα μὲν σταδίων ἔχει τὸ μῆκος, πλέθρου δὲ τὸ πλάτος, οἰκιῶν δὲ καὶ ἱερῶν πολυτελέσι κατασκευαῖς πᾶσα κεκόσμηται. C'eſt-à-dire, comme l'explique Strabon, depuis la porte de Necropolis juſqu'à la porte de Canope : ἀπὸ δὲ τῆς Νεκροπόλεως ἡ ἐπὶ τὸ *Strab. loc. cit.* μῆκος πλατεῖα διατείνει .... μέχρι τῆς πύλης τῆς Κανωβικῆς. Mais comme Strabon & Joſephe ne donnent que trente ſtades de longueur à Alexandrie, il faudroit ſuppoſer que cette ruë s'étendoit encore l'eſpace de dix ſtades dans le fauxbourg de Necropolis, pour faire les quarante ſtades de Diodore, ſi on ne ſçavoit que les ſtades dont ſe ſert cet Auteur ſont plus petits que ceux de Strabon & de Joſephe.

A l'égard de la grande ruë qui traverſoit la ville dans ſa largeur, je crois qu'elle commençoit aux ports du fleuve ſur le lac, & qu'elle s'étendoit juſqu'au quartier des Palais ſur le grand port. Philon dans ſon livre contre Flaccus, parle des armes dont on eſtoit obligé de faire la recherche tous les trois ans dans les maiſons des Égyptiens ; on portoit ces armes à Alexandrie par le

lac Maréotis, & on les débarquoit aux ports du fleuve: on pouvoit voir alors, dit cet Auteur, les bêtes de sommes & les chariots chargez de ces armes, qui se suivoient à la file dans cet espace d'environ dix stades, qui est depuis les ports du fleuve jusqu'à l'arsenal, dans le quartier des Palais. ἀλλ' ἦν τότε ἰδεῖν στόλον μὲν πολὺν νεῶν καταπεπλευκότα, καὶ ἐνορμοῦντα τοῖς τοῦ ποταμοῦ λιμέσιν γέμοντα παντοίων ὅπλων, ἀχθοφόρα δ' ὑποζύγια παμπληθῆ συνδεδεμένων δοράτων φορμηδὸν ἀφ' ἑκατέρας πλευρᾶς εἰς τὸ ἰσόρροπον, τὰς δὲ ἀπὸ τοῦ στρατοπέδου πάσας σχεδὸν ἁμάξας μεστὰς πανοπλιῶν, αἳ στοιχηδὸν ὑπὸ μίαν ὄψιν καὶ τὴν αὐτὴν σύνταξιν ἐν κόσμῳ περιῄεσαν· τὸ δὲ μεταξὺ τῶν λιμένων καὶ τῆς ἐν τοῖς βασιλείοις ὁπλοθήκης εἰς ἣν ἔδει καταθεῖναι τὰ ὅπλα, δέκα σταδίων που διάστημα σύμπαν ἔχον. Cette ruë de près de dix stades de long, qui est la largeur que Josephe donne à Alexandrie, me paroît estre la même ruë ornée de colomnes, dont il est parlé dans le Roman de Clitophon & de Leucippe; & c'est aussi le sentiment de M. Cuper dans son explication du manteau à la Macedonienne: car Achilles-Tatius fait aborder Clitophon à Alexandrie par le lac Maréotis, & par conséquent aux ports du fleuve. En entrant dans Alexandrie par la porte du Soleil, dit Clitophon, mes yeux furent agréablement frappez de la beauté de cette ville; car depuis la porte du Soleil jusqu'à la porte de la Lune, on voyoit des deux côtez des rangs de colomnes, & au milieu estoit une place, apparemment dans l'endroit où les deux ruës se coupoient à angles droits; car, continuë Clitophon, il y avoit une longue ruë qui traversoit cette place, & les habitants en la parcourant, paroissoient entreprendre un voyage: ἀνιόντι δέ μοι κατὰ τὰς Ἡλίου καλουμένας πύλας συνήντα τὸ εὐθὺς τῆς πόλεως ἀστράπτον τὸ κάλλος... στάθμη μὲν κιόνων ὄρθιος ἑκατέρωθεν ἐκ τῶν Ἡλίου πυλῶν ἐς τὰς Σελήνης πύλας.... ἐν μέσῳ δὲ τῶν κιόνων, τῆς πόλεως πεδίον. ὁδὸς δὲ διὰ τοῦ πεδίου πολλή, καὶ ἔνδημος ἀποδημία. Telle estoit en general la ville d'Alexandrie, qui d'abord embrassa un vaste terrein, & qui, selon la remarque d'Ammien-Marcellin, ne s'accrut pas peu à peu comme les autres villes. *Alexandria non sensim ut aliæ urbes, sed inter initia prima aucta per spatiosos ambitus.*

Philo, in Flacc. pag. 757.

Apoth. Hom. pag. 158. in-quarto.

Achill. Tat. lib. 5. init.

Diod. Sic. lib. 17.

Lib. 22.

Alexandrie estant bornée au Nord par la mer, & au Midy par le lac, on ne pouvoit y arriver du côté de la terre que par deux isthmes formez par la mer & par le lac. Ces deux isthmes estoient étroits, selon Diodore de Sicile, & par conséquent faciles à deffendre: *ἀνὰ μέσον γὰρ οὖσαν μεγάλης λίμνης καὶ τῆς θαλάττης, δύο μόνον ἀπὸ τῆς γῆς ὁδοὺς στενὰς ἔχει καὶ παντελῶς εὐφυλάκτους*. Strabon donne à ces deux isthmes sept ou huit stades de largeur, *τὰ δ' ἐπὶ πλάτος οἱ ἰσθμοὶ ἑπτὰ ἢ ὀκτὼ σταδίων ἑκάτερος, σφιγγόμενος τῇ μὲν ὑπὸ θαλάττης, τῇ δ' ὑπὸ τῆς λίμνης*. Ces deux isthmes ne paroissent plus aujourd'huy; ainsi si ce que Diodore & Strabon disent est veritable, comme il est nécessaire de le supposer, il faut que les eaux du lac, qui s'approchoient plus près de la mer du côté de la porte de Canope, se soient retirées, ce qui a pû se faire aisément; mais, selon ce que dit Hirtius, il ne paroît pas au moins que les deux isthmes fussent égaux. Car il parle d'une partie de la ville, comme estant plus resserrée par le lac que les autres parties; & cette partie est celle qui est du côté de la porte de Necropolis: *quam angustissimam partem oppidi palus à meridie interjecta efficiebat.* On comptoit du temps de Philon cinq quartiers à Alexandrie, qui avoient chacun le nom des premiéres lettres de l'Alphabet grec; les Juifs avoient donné leur nom à deux de ces quartiers, où ils habitoient en plus grand nombre que dans le reste de la ville. Philon ne marque point la situation de ces quartiers; on sçait seulement par Josephe, que les Juifs occupoient une partie du quartier des Palais sur le bord de la mer. On donnoit encore d'autres noms à ces quartiers. Les plus renommez sont ceux des Palais ou du Bruchion, & de Rhacotis. Le quartier des Palais estoit situé entre le grand port & la porte de Canope; il estoit fort étendu, puisqu'il faisoit la quatriéme ou même la troisiéme partie de la ville: *καὶ τὰ βασίλεια, τέταρτον, ἢ καὶ τρίτον τοῦ παντὸς περιβόλου μέρος*. Avant que d'entrer dans Alexandrie par la porte de Canope, on trouvoit à main droite un grand fauxbourg, & l'hippodrome qui s'étendoit jusqu'à la ville de Nicopolis sur la mer, éloignée, selon Strabon, de trente stades d'Alexandrie, & seulement de vingt, selon

Lib. 17.

Lib. 17.

De bello Alexandr.

In Flacc. pag. 753.

Lib. 2. cap. 3. contra Apion.

Strab. lib. 17.

Joſephe ; & à main gauche, pluſieurs ruës qui aboutiſſoient au canal de Canope : ce canal communiquoit au lac Maréotis.

Strab. lib. 17. εἶθ' Ἱππόδρομος καλούμενός ἐστι, καὶ αἱ παρακείμεναι αἱ ἄλλαι (πλατεῖαι) μέχρι τῆς διώρυγος τῆς Κανωβικῆς. ἐν δεξιᾷ δὲ τῆς Κανωβικῆς ... πύλης ἐξιόντι, ἡ διώρυξ ἐστὶν ἡ ἐπὶ Κάνωβον συνάπτουσα τῇ λίμνῃ. *E Canopica porta exeunti, ad dextram eſt foſſa quæ lacui jungitur, & Canopum fert.*

En entrant dans la ville on trouvoit à main droite le quartier des Palais ou du Bruchion ; je ne ſçais ſi ce quartier s'étendoit au-delà de la grande ruë. Il eſtoit le plus magnifique de la ville, par la ſomptuoſité des Palais, des Temples, & par les bois

Idem ibid. ſacrez : τὰ ἐνδοτέρω βασίλεια πολλὰς καὶ ποικίλας ἔχοντα διαίτας καὶ ἄλση.

Aphthonius in deſcript. Arcis Alexandrinæ. C'eſtoit auſſi le mieux fortifié, puiſque la citadelle y eſtoit ; ainſi il ne faut point s'étonner s'il a ſoûtenu de longs ſiéges ſous l'Empire de Claude II. & ſous celuy d'Aurelien ; il fut ruiné & détruit en partie ſous le regne de ce dernier Empereur,

Lib. 22. comme on l'apprend d'Ammien-Marcellin : *Alexandria . . . amiſit maximam regionum partem quæ Bruchion appellatur.* On y voyoit du temps de Strabon, le Muſée, le Théatre, la Paleſtre,

Lib. 15. Excerpt. le Manége, que Polybe appelle *Mæandros,* le Stade, le Forum,

Strab. lib. 17. où on rendoit la juſtice, l'Amphithéatre, le Gymnaſe, le Soma,

Plut. vit. Ant. qui eſtoit la ſépulture d'Alexandre & des Rois d'Egypte, le Temple d'Iſis & d'autres Temples. Je n'ay point entrepris d'aſſigner éxactement à chacun de ces lieux leur ſituation, il auroit fallu trouver dans les Auteurs plus de lumiéres que je n'en ay trouvé, pour deſcendre dans ce détail. Je me contenteray ſeulement d'en marquer quelques-uns. Le Soma ou Sema eſtoit au milieu de la ville, & Clitophon eſtant arrivé à la place dont

Achilles-Tat. lib. 5. init. j'ay parlé, dit qu'aprés avoir fait quelques ſtades, il arriva dans un lieu qui portoit le ſurnom d'Alexandre. ὀλίγους δὲ τῆς πόλεως σταδίους προελθὼν, ἦλθον εἰς τὸν ἐπώνυμον Ἀλεξάνδρου τόπον. De là il vint à une autre ville, dont les ruës eſtoient formées par des rangs de colomnes qui eſtoient tellement diſpoſez, que ſoit qu'on les regardât en droite ligne, ſoit qu'on les conſi-

Idem ibidem. derât obliquement, ils avoient une égale étenduë : εἶδον δὲ ἐντεῦθεν ἄλλην πόλιν, καὶ σχιζόμενον ταύτῃ τὸ κάλλος· ὅσος γὰρ

κιόνων ὄρχατος ἐς τὴν εὐθυωρείαν, τοσοῦτος ἔπεος εἰς τὰ ἐγκάρσια. Cette ville dont parle Clitophon, est la citadelle, dans l'intérieur de laquelle Aphtonius place ces rangs de colomnes dont il fait la même description que Clitophon. Le Gymnase estoit composé de galeries élevées, & soûtenuës sur des colomnes l'espace d'un stade, selon Strabon: κάλλιστον δὲ τὸ γυμνάσιον, μείζους ἢ σταδιαίας ἔχον τὰς στοὰς ἐν μέσῳ. Il n'estoit pas éloigné de la porte de Canope, puisque ce Géographe dit que la grande ruë s'étendoit jusqu'à cette porte, au-delà du Gymnase; πλατεῖα διατείνει παρὰ τὸ γυμνάσιον μέχρι τῆς πύλης τῆς κανωβικῆς.

Progymn. descript. arcis Alexandrinæ. — *Strab. lib. 17.* — *Idem ibid.*

Ce qu'on appelloit proprement le Palais des Rois, commençoit à la pointe du Lochias, & s'étendoit ensuite le long du port & à l'Orient. Alexandre avoit ordonné qu'on bâtît un Palais, dont l'étenduë du terrein, & la beauté des bâtiments, répondît à la grandeur de sa nouvelle ville : ce Palais, selon Aphtonius, estoit au milieu de la citadelle. Les Rois d'Egypte ses successeurs firent construire d'autres Palais & des Temples aux environs, & tous ces bâtiments avoient communication les uns avec les autres: προσέταξε δ' ὁ Ἀλέξανδρος καὶ βασίλεια κατασκευάσαι θαυμαστὰ κατὰ τὸ μέγεθος καὶ βάρος τῶν ἔργων. οὐ μόνον δ' ὁ Ἀλέξανδρος, ἀλλὰ καὶ οἱ μετ' αὐτὸν βασιλεύσαντες Αἰγύπτου μέχρι τοῦ καθ' ἡμᾶς βίου σχεδὸν ἅπαντες πολυτελέσι κατασκευαῖς ηὔξησαν αὐτὰ βασίλεια. C'est ce qu'a écrit Diodore de Sicile, & Strabon a dit la même chose; τῶν γὰρ βασιλέων ἕκαστος ὥσπερ τοῖς κοινοῖς ἀναθήμασι προσεφιλοκάλει τινὰ κόσμον, οὕτω καὶ οἴκησιν ἰδίᾳ περιεβάλλετο πρὸς ταῖς ὑπαρχούσαις.

Ut supra. — *Diod. Sic. lib. 17. pag. 590.* — *Strab. loc. cit.*

On ne peut pas se tromper sur le lieu où ils estoient, il n'y a qu'à suivre la description que Strabon en fait, pour reconnoître leur situation & celle du grand port, sur le plan moderne d'Alexandrie. En entrant dans le grand port, on voyoit à main droite l'Isle & la Tour du Phare; ἔστι δὲ ἐν τῷ μεγάλῳ λιμένι κατὰ μὲν τὸν εἴσπλουν, ἐν δεξιᾷ ἡ νῆσος καὶ ὁ πύργος ὁ Φάρος: ainsi parle Strabon, & Josephe s'accorde parfaitement avec luy, ἐν δεξιᾷ δὲ, ἡ προσαγορευομένη Φάρος νῆσος προσκεῖται, πύργον ἀνέχουσα μέγιστον. A main gauche estoient des rochers & le promontoire Lochias, sur lequel estoit un Palais : κατὰ δὲ τὴν

Idem ibid. — *Joseph. lib. 5. de bello Judaico.* — *Strab. loc. cit.*

ἑτέραν χεῖρα αἵ τε χοιράδες, καὶ ἡ Λοχιὰς ἄκρα ἔχουσα βασίλειον. On avoit adjoûté à ce promontoire une jettée ou mole, qui rendoit l'entrée du port plus étroite; c'est ce que Strabon appelle Acrolochias, ou la pointe du Lochias, & que Josephe nomme une jambe faite de main d'homme, qui fermoit le port. καὶ τὸ μὲν ἀριστερὸν αὐτοῦ πέφρακται χειροποιήτοις σκέλεσιν. Lorsqu'on estoit entré dans le port, on découvroit à main gauche les Palais intérieurs qui estoient joints à celuy du Lochias, & qui s'étendoient à l'Orient; ces Palais intérieurs avoient un petit port qui n'estoit que pour l'usage des Rois, & qu'on appelloit le port fermé: après ce port Strabon en met un autre, qu'on avoit creusé vis-à-vis une petite Isle nommée Antirrhodos, dans laquelle estoit aussi un Palais & un petit port. Au-dessus du port fermé, en avançant vers le Midy, estoit le Théatre, qui avoit, selon Polybe, une communication avec le Palais qui estoit dans la citadelle, par le moyen d'une galerie, que cet Auteur appelle Syrinx. Cette galerie estoit entre la Palestre & le Manege; καὶ λαβόμενοι αὐτοῦ τῆς χειρὸς, ἀνέβαινον εἰς τὴν σύριγγα τὴν μεταξὺ τοῦ μαιάνδρου καὶ τῆς παλαίστρας κειμένην, καὶ φέρουσαν ἐπὶ τὴν τοῦ θεάτρου πάροδον. Après le Théatre estoit le Posidium ou Temple de Neptune, situé sur un coude de terre qui s'avançoit dans le port, & qui commençoit à *l'Emporium*. Marc-Antoine avoit adjoûté à cette langue de terre une levée, sur laquelle il avoit fait bâtir une maison qu'il appella *Timonium;* après le Timonium, Strabon met le Cæsarion, l'Emporium, & ce qu'il appelle *Apostases*. Je n'ay rien trouvé dans les Auteurs qui m'ait appris ce que signifie ce mot; on pourroit l'entendre du lieu où estoit le meilleur mouillage pour les vaisseaux, de sorte que ce mot ἀπόστασις signifieroit la même chose que le mot latin *Statio;* car Philon place cet endroit auprès du Sebastium ou Cæsarium: ἀντικρὺ τῶν εὐορμοτάτων λιμένων μετέωρος ἵδρυται μέγιστος καὶ ἐπιφανέστατος. Je place aussi ce Temple dans l'endroit où sont aujourd'huy les aiguilles de Cleopatre; ces deux aiguilles ou obelisques, dont l'une est encore sur pied, & l'autre à moitié enterrée, peuvent estre celles dont parle Pline: *Duo obelisci sunt Alexandriæ in portu ad Cæsaris templum.* Le reste du port jusqu'à l'Heptastadium,

Lib. 5. de bello Judaico.

Polyb. l. 15. Excerpt.

De Legat. ad Caium, p. 724.

Lib. 36. cap. 9.

l'Heptaſtadium, eſtoit occupé par l'arſenal de la Marine, & c'eſtoient-là, dit Strabon, tous les édifices qui environnoient le grand port. Comme Strabon ne met point le Muſée le long du port, il y a apparence qu'il eſtoit plus dans l'intérieur des Palais, auſſi bien que la Bibliotheque, qu'Aphtonius place dans la citadelle.

L'Heptaſtadium eſtoit une levée qui joignoit l'Iſle du Phare au continent : ce mot ſignifie une étenduë de ſept ſtades, mais les Auteurs ne ſont point d'accord ſur ſa longueur; Hirtius luy donne neuf cens pas, *(Pharus inſula) . . . in longitudinem paſſuum DCCCC. in mare jactis molibus, anguſto itinere & ponte cum oppido conjungitur.* Elle ſeparoit les deux ports d'Alexandrie qui eſtoient ſur la Mediterranée, en laiſſant cependant une communication de l'un à l'autre port, par le moyen de deux canaux qui coupoient ces piles énormes bâties au milieu de la mer. Il y avoit un pont ſur chacun de ces canaux; de là vient que Dion donne le nom de pont à l'Heptaſtadium. Ce mole, ſelon Strabon, s'étendoit du continent vers la partie occidentale de l'Iſle du Phare; ce qui ne paroît pas ſur le plan qu'on m'a communiqué, au contraire, l'Heptaſtadium s'approche plus de la partie orientale de l'Iſle. Οὗτοι δὲ συνεχεῖς ἐν βάθει ἐκείνῳ τῷ ἑπτασταδίῳ καλουμένῳ χώματι διειργόμενοι ἀπ' αὐτοῦ, παράκεινται. τὸ δὲ χῶμά ἐστιν ἀπὸ τῆς ἠπείρου γέφυρα ἐπὶ τὴν νῆσον κατὰ τὸ ἑσπέριον αὐτῆς μέρος ἐκτεταμένη, δύο διάπλους διαλείπουσα μόνον εἰς τὸν Εὐνόστου λιμένα καὶ αὐτοὺς γεγεφυρωμένους. S'il n'y a point de faute dans le paſſage de Strabon, je ne vois point d'autre maniére d'expliquer ce qu'il dit, qu'en ſuppoſant que l'Iſle du Phare formoit un angle à ſa partie meridionale du Nord-Oueſt au Sud-Eſt, & que l'Heptaſtadium aboutiſſoit au côté occidental de cet angle, dont le ſommet eſtoit tourné vers la ville : quoy qu'il en ſoit, cette levée eſt abſolument changée aujourd'huy; elle a deux cens toiſes de large, & la nouvelle ville eſt bâtie deſſus, au lieu qu'au temps de Ceſar elle eſtoit étroite : *Inſula anguſto itinere cum oppido conjungitur.*

De bello civili, l. 3. c. 102.

Lib. 42.

Hirt. lib. 3. De bello civili, cap. 102.

A la tête de l'Heptaſtadium du côté de la ville, il y avoit une grande place qui eſtoit jointe à l'Heptaſtadium par un pont.

Hirt. de bello Alexand. cap. 19. *Contra munitiones pontis latiore loco constiterunt (Alexandrini)... ab illis pugnabatur ex area quæ erat adversus pontem.* Au-delà du pont il y avoit un petit fort construit sur l'Heptastadium. Au bout de la levée du côté de l'Isle, estoit encore un autre fort, & un pont qui joignoit l'Heptastadium avec l'Isle du Phare. Idem ibidem. *Castellumque ad pontem qui propior erat Pharo (Cæsar) communivit: fortiorem illum propioremque oppido Alexandrini tuebantur... jamque eos qui præsidio eum locum tenebant tormentis... depulerat, atque in oppidum redegerat: quo facto, imperat pontem adversus hostem prævallari.*

A la sortie de l'Heptastadium, on trouvoit un bourg, qui pour sa grandeur pouvoit passer pour une ville; car il y avoit encore plusieurs habitations dans l'Isle, dont les habitants faisoient Item de bello civili, l. 3. cap. 112. le métier de Pirates: *In hac insula sunt domicilia Ægyptiorum, & vicus oppidi magnitudine: quæque ubique naves imprudentia aut tempestate paululum suo cursu decesserint, has more prædonum diripere consueverant.* Ce bourg, dont les bâtiments estoient presqu'aussi beaux que ceux d'Alexandrie, estoit environné de Idem ibidem. tours élevées qui se joignoient les unes aux autres: *erat non dissimile atque Alexandriæ genus ædificiorum, turresque editæ & conjunctæ muri locum tenebant.* Idem, de bello Alexand. c. 19. Il fut détruit par Jules-Cesar, dans la guerre d'Alexandrie, & n'a pas esté rétabli depuis, non plus que l'Aqueduc qui conduisoit l'eau du continent dans l'Isle Strab. lib. 17. par l'Heptastadium. ἦν δὲ οὐ γέφυρα μόνον ἐπὶ τὴν νῆσον τὸ ἔργον τοῦτο, ἀλλὰ καὶ ὑδραγώγιον ὅτε γε ᾠκεῖτο. νῦν δὲ ἠρήμωσεν αὐτὴν ὁ θεὸς Καίσαρ.

L'Isle du Phare s'étendoit en longueur devant les deux ports, & ses deux promontoires avec ceux du continent, en formoient les entrées. Le promontoire oriental de l'Isle s'approchoit plus près du promontoire Acrolochias, que le promontoire occidental ne s'approchoit de celuy qui luy estoit opposé. Idem ibidem. Ἡ δὲ Φάρος νησίον ἐστὶ παραμήκες προσεχέστατον τῇ ἠπείρῳ, λιμένα πρὸς αὐτὴν ποιοῦν ἀμφίστομον. ἠιὼν γάρ ἐστι κολπώδης, ἄκρας εἰς τὸ πέλαγος προβεβλημένη δύο· τούτων δὲ μεταξὺ ἡ νῆσος ἵδρυται κλείουσα τὸν κόλπον, παραβέβληται γὰρ αὐτῷ κατὰ μῆκος· τῶν δ᾽ ἄκρων τῆς Φάρου τὸ μὲν ἑῷον μᾶλλον ἐστὶ

προσεχὲς τῇ ἠπείρῳ καὶ τῇ κατ' αὐτοῦ ἄκρᾳ· καλεῖται δ' Ἀκρολοχίας. Cette proximité des deux promontoires jointe à des rochers qui estoient au milieu, rendoient l'entrée du grand port très-difficile, comme elle l'est encore aujourd'huy. πρὸς δὲ *Strab. lib. 17.* τῇ στενότητι τοῦ μεταξὺ πόρου καὶ πέτραι εἰσὶν, αἱ μὲν ὕφαλοι, αἱ δὲ καὶ ἐξέχουσαι, τραχύνουσαι πᾶσαν ὥραν τὸ προσπίπτον ἐκ τοῦ πελάγους κλυδώνιον. Pour empêcher que les vaisseaux qui abordoient à Alexandrie ne se brisassent, on avoit bâti la tour du Phare au promontoire oriental de l'Isle. Cette tour si fameuse par la beauté de son architecture, estoit l'ouvrage de Sostrate de *Idem ibidem.* Cnide, qui vivoit sous le regne de Ptolemée Philadelphe : elle estoit bâtie sur un rocher environné des eaux de la mer, & revêtuë d'épaisses murailles, contre lesquelles venoient se briser les flots. Elle avoit plusieurs étages construits les uns sur les autres, & si élevez, que le feu qu'on allumoit en haut pendant la nuit, se découvroit de trois cens stades en mer : ἔστι δὲ καὶ αὐτὸ *Idem ibidem.* τὸ τῆς νησῖδος ἄκρον πέτρα περίκλυστος, ἔχουσα πύργον θαυμαστῶς κατεσκευασμένον λευκοῦ λίθου πολυόροφον, ὁμώνυμον τῇ νήσῳ : ainsi en a parlé Strabon, mais Josephe en donne encore *Joseph. lib. 5.* une plus grande idée; Φάρος νῆσος ... πύργον ἀνέχουσα μέγι- *de bello Judaïco, cap. 11.* στον, ἐκπυρσεύουσα τοῖς καταπλέουσιν ἐπὶ τριακοσίους σταδίους ... περὶ ταύτην τὴν νησῖδα, καταβέβληνται χειροποίητα τείχη μέγιστα. Le Phare ne servoit que pour l'embouchure du grand port; car quoyque l'entrée du port d'Eunoste fût difficile, cependant on pouvoit y entrer plus aisément que dans le grand : καὶ τὸ ἑσπέ- *Strab. loc. cit.* ριον δὲ στόμα οὐκ εὐείσβολόν ἐστιν· οὐ μὴν τοσαύτης γε δεῖται προνοίας. La tour ne servoit pas seulement à éclairer les vaisseaux pendant la nuit, elle servoit encore de deffense au port : les vaisseaux qui venoient du large estoient obligez de ranger cette forteresse, pour éviter les rochers qui estoient de l'autre côté, comme ils sont encore aujourd'huy ; de sorte qu'on ne pouvoit entrer dans le grand port malgré ceux qui gardoient la tour : *iis autem à quibus Pharus tenetur invitis non potest esse, propter* *Hirt. de bello civ. lib 3. cap. 112.* *angustias, navibus introïtus in portum.* Le dedans du port estoit aussi tranquille que l'entrée en estoit dangereuse; le mouillage y estoit excellent dans le fond, & la mer y estoit si haute, que

les plus grands vaisseaux pouvoient s'approcher des degrez pour débarquer leur charge : ὁ μὲν μέγας λιμὴν πρὸς τῷ κεκλεῖσθαι καλῶς τῷ τε χώματι καὶ τῇ φύσει ἀγχιβαθής τε ἐστὶν, ὥστε τὴν μεγίστην ναῦν ἐπὶ κλίμακος ὁρμεῖν. Joseph donne trente stades d'étenduë à ce port ; τριάκοντα σταδίων τὸ μέγεθος, ce qu'il faut entendre de son contour.

Strab. l. 17.

Lib. 5. de bello Judaïc. c. 11.

De l'autre côté de l'Heptastadium, estoit le port d'Eunoste ou du bon retour, & au-dessus un port creusé qu'on appelloit κιβωτὸς, ou de l'arche, auprès duquel il y avoit un arsenal pour la Marine. Ἑξῆς δ' Εὐνόστου λιμὴν μετὰ τὸ ἑπταστάδιον· καὶ ὑπὲρ τούτου ὀρυκτὸς, ὃν καὶ Κιβωτὸν καλοῦσιν, ἔχων καὶ αὐτὸς νεώρια. Le reste du rivage estoit une plage qui s'étendoit jusqu'au promontoire, qui avec le promontoire occidental de l'Isle du Phare, formoit l'entrée du port d'Eunoste, comme la tour du Phare avec le promontoire opposé, formoit celle du grand port. ποιεῖ δὲ καὶ τοῦτο ἄλλον λιμένα τὸν τοῦ Εὐνόστου καλούμενον . . . . ὁ μὲν γὰρ ἐκ τοῦ λεχθέντος πύργου τοῦ Φάρου τὸν εἴσπλουν ἔχων, ὁ μέγας ἐστὶ λιμήν. Le long des ports d'Eunoste & de Κιβωτὸς, s'étendoit le quartier Rhacotis ; κατοικίαν δ' αὐτοῖς ἔδοσαν τὴν προσαγορευομένην Ῥακῶτιν, ἣ νῦν μὲν τῆς Ἀλεξανδρέων πόλεως ἐστὶ μέρος τὸ ὑπερκείμενον τῶν νεωρίων. Le fameux Temple de Serapis qui nous fait connoître la situation de ce quartier, en estoit le plus bel ornement. Ptolemée fils de Lagus l'y fit bâtir, selon Tacite, dans un lieu où il y avoit eu long-temps auparavant une chapelle consacrée à Serapis & à Isis : *Templum pro magnitudine urbis extructum loco cui nomen Rhacotis*. Sozomene dit qu'il estoit situé sur une petite éminence ; ἐπὶ γεωλόφου κείμενος, *in colliculo situm :* je l'ay placé aussi à l'endroit où il y a une colline qui domine aujourd'huy sur le vieux port, & il ne devoit pas estre assûrément dans un autre lieu, puisque Strabon le met à l'orient du canal qui faisoit la communication du lac Maréotis avec le port d'Eunoste : ἐντὸς δὲ τῆς διώρυγος τό τε Σαράπιον καὶ ἄλλα τεμένη ἀρχαῖα. Il y avoit encore dans le même quartier plusieurs autres Temples. Ruffin qui estoit à Alexandrie quelques années avant que le Temple de Serapis fût détruit par le Patriarche Théophile, en-

Strab. loc. cit.

Idem ibidem.

Idem ibidem.

Histor. lib. 4. cap. 84.

Lib. 7. c. 15.

Strab. loc. cit.

fait une deſcription magnifique. C'eſt un lieu élevé, dit-il, non par la nature, mais de main d'homme; il eſt, pour ainſi dire, ſuſpendu en l'air. Ce vaſte bâtiment eſt quarré, & ſoûtenu ſur des voutes depuis le rès de chauſſée juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé au plain-pied du Temple, auquel on monte par plus de cent degrez: ces voutes ſont partagées en pluſieurs appartements ſeparez les uns des autres, qui ſervent à différents miniſtéres ſecrets. Sur ces voutes, en dehors, ſont de grandes ſales pour conferer, des refectoires, & la maiſon où demeurent ceux qui ont la garde du Temple, & ceux qui vivent dans la chaſteté: en dedans regnoient des portiques, qui compoſoient une eſpéce de cloître autour de ce bâtiment quarré. C'eſtoit au milieu de ce cloître que s'élevoit le Temple de Serapis, orné de colomnes, & dont les murs eſtoient de marbre. *Locus eſt non naturâ ſed manu & conſtructione, per centum aut eo amplius gradus in ſublime ſuſpenſus, quadratis & ingentibus ſpatiis omni ex parte diſtentus: cuncta verò quo ad ſummum pavimentorum evadatur opere forniceo conſtructa: quæ immenſis deſuper liminaribus & occultis aditibus invicem in ſemet diſtinctis, uſum diverſis miniſteriis & clandeſtinis officiis exhibebant. Jam verò in ſuperioribus extrema totius ambitus ſpatia occupant exhedræ & paſtophoria, domuſque in excelſum porrectæ, in quibus vel æditui vel hi quos appellabant* ἁγνεύοντας, *id eſt qui ſe caſtificant, commanere ſoliti erant. Porticus quoque poſt hæc omnem ambitum quadratis ordinibus diſtinctæ intrinſecus circumibant. In medio totius ſpatii ædes erat pretioſis edita columnis, & marmoris ſaxo intrinſecus amplè, magnificeque conſtructa.* En avançant du côté de la porte de Nécropolis, on trouvoit le canal qui faiſoit la communication du lac Maréotis avec le port d'Eunoſte, & qui ſe déchargeoit entre le port Cibotos & le port d'Eunoſte: ἐνδοτέρω δὲ τούτου διῶρυξ πλωτὴ μέχρι τῆς λίμνης τεταμένη τῆς Μαρεώτιδος. Strabon ne marque point où eſtoit la bouche de ce canal du côté du lac, mais il y a toute apparence que celle qui eſtoit du côté du port, eſtoit dans l'endroit où ſe décharge aujourd'huy le Kalits, puiſque c'eſt-là où Strabon la place. La ville finiſſoit un peu au-delà du canal, & là commençoit auſſi le fauxbourg de Necropolis, compoſé de

Hiſtor. lib. 2. cap. 23.

Strab. lib. 17.

plusieurs jardins, de sépulcres, & de maisons destinées à ensevelir
Strab. lib. 17. & à embaumer les morts. ἔξω μὲν οὖν τῆς διώρυγος μικρὸν ἔτι λείπεται τῆς πόλεως. εἶθ' ἡ Νεκρόπολις, καὶ τὸ προάστειον ἐν ᾧ κῆποί τε πολλοὶ καὶ ταφαὶ καὶ καταγωγαὶ πρὸς τὰς ταριχείας τῶν νεκρῶν ἐπιτήδειαι. La partie meridionale de la ville, comme je l'ay déja dit, estoit baignée par le lac Maréotis, sur
De legat. ad Caium. lequel il y avoit des ports appellez par Philon les ports du fleuve, parce que tout ce qui y abordoit venoit du Nil par le moyen des canaux. Ces ports estoient plus fréquentez & plus mar-
Strab. loc. cit. chands que les ports de la Mediterranée. Le lac Maréotis avoit plus de cent cinquante stades de large, & environ trois cens de long; on y comptoit huit Isles, & ses bords estoient fort peu-
Ibidem. plez: πλάτος μὲν ἔχει πλειόνων ἢ πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν σταδίων, μῆκος δ' ἐλαττόνων ἢ τριακοσίων. ἔχει δὲ ὀκτὼ νήσους, καὶ τὰ κύκλῳ πάντα οἰκούμενα καλῶς. La partie occidentale d'Alexandrie estoit traversée par le canal dont je viens de parler, &
De bello Alexand. cap. 5. auquel Hirtius donne le nom de fleuve du Nil: *Hoc tamen flumen (Nilus) in ea parte urbis erat quæ ab Alexandrinis tenebatur.* Comme il faut nécessairement supposer avec Diodore de Sicile, Strabon, Pline & Plutarque, que les eaux du lac s'avançoient dans les terres du côté de la porte de Canope pour former l'Isthme oriental, le fleuve dont parle Hirtius, & que je crois estre le Kalits, devoit entrer dans le lac, d'où il sortoit à la porte du Soleil pour aller se jetter dans le port d'Eunoste. C'est ce que le P. Sicard dit du fleuve *Calito,* qui se déchargeoit dans le port *Eunostos:* il seroit à souhaiter qu'il nous eût cité les Auteurs qui ont parlé de ce fleuve *Calito.* Quoy qu'il en soit, ce canal ou ce fleuve remplissoit les cisternes d'Alexandrie; elles y estoient en si grande quantité, que presque toute la ville estoit bâtie sur des voutes: l'eau y entroit dans le temps des accroissements du Nil, elle devenoit claire, & se purifioit après s'y estre reposée quelque temps. Le petit peuple qui n'avoit point de cisternes, estoit obligé de se contenter de l'eau du fleuve, parce qu'il n'y avoit point de fontaines dans toute la ville d'Alexandrie; cette eau trouble & pleine de limon, causoit beaucoup
Hirt. de bello Alexand. c. 5. de maladies à ceux qui en buvoient. *Alexandria est fere tota*

fuffossa, specusque habet ad Nilum pertinentes, quibus aqua in privatas domos inducitur, quæ paulatim spatio temporis liquescit ac subsidit. . . . Nam quæ flumine Nilo fertur, adeo est limosa & turbida, ut multos variosque morbos efficiat: sed eo plebes ac multitudo contenta est necessario, quod fons urbe tota nullus est.

Corneille le Brun dit que les cisternes d'Alexandrie sont encore remplies aujourd'huy, par le moyen d'un canal sous-terrein qui est hors la porte de Rosette, & qui, environ à un quart de lieuë de la ville, reçoit son eau du Kalits de Cléopatre; ce Kalits subsistoit avant Cléopatre, ainsi elle ne doit point en estre regardée comme l'auteur, non plus que de l'Heptastadium & de la tour du Phare, quoyqu'Ammien-Marcellin & plusieurs Anciens luy attribuent ces ouvrages.

Tome 2. du Voyage au Levant, p. 124. in-quarto.

Lib. 22.

Le nombre des habitants d'Alexandrie répondoit à sa grandeur: dans le temps que Diodore de Sicile y demeuroit, on y comptoit plus de trois cens mille personnes libres, ce qui fait dire à Clitophon, que quand il consideroit cette multitude d'hommes, il ne pouvoit comprendre qu'il y eût une ville assez grande pour la contenir, comme il ne pouvoit s'imaginer qu'il y eût assez de monde à Alexandrie pour la remplir, quand il faisoit attention à l'étenduë de son terrein. On découvroit toute la ville & les ports du haut du Panium; c'estoit un bâtiment semblable à un rocher, au haut duquel on montoit par un escalier qui regnoit autour en dehors: je l'ay placé, avec le P. Sicard, à l'endroit où est aujourd'huy la butte de Nathour. Comme je ne me suis proposé que de décrire Alexandrie telle qu'elle estoit du temps de Strabon, je ne parleray point des différents changements qui sont arrivez à cette ville fameuse, qu'on cherche aujourd'huy au milieu de ses ruines.

Diod. lib. 17.

Achilles-Tat. lib. 5.



EXPLICATION TOPOGRAPHIQUE

De la Guerre de Cesar dans Alexandrie, après la défaite de Pompée.

Par M. Bonamy.

Assemblée publique 22. d'Avril 1732.

LE but principal que je me suis proposé dans la Description d'Alexandrie, que j'ay eu l'honneur de vous lire, Messieurs, a esté de faciliter l'intelligence des Auteurs qui ont décrit la guerre que Cesar enfermé dans cette ville y soûtint. J'ay cru reconnoître sur le plan moderne d'Alexandrie la situation de ses quartiers & de ses ports, celle de l'Isle du Phare & de l'Heptastadium, telles que Strabon les décrit. Mais rien n'estoit plus propre à me confirmer dans mes conjectures, que le détail des mouvements, des attaques par mer & par terre, & des passages d'un lieu de cette ville dans un autre, rapportez par les Historiens, puisque de la conformité de ces actions, avec la situation des lieux où elles se sont passées, résultoit la preuve de l'exactitude de ma Description. Jusques là, je ne pouvois la regarder que comme ces systemes de Physique dont les parties, quoyque bien liées, ne suffisent pas pour en prouver la bonté, il faut encore qu'ils servent à expliquer facilement les Phénomenes qui arrivent.

Vous jugerez, Messieurs, par l'application que je feray de ce que j'ay dit dans ma Description d'Alexandrie & de ses ports, si elle peut servir à expliquer ce que vous avez lû de la guerre que Cesar soûtint dans cette ville.

Deux historiens, Hirtius & Dion, sont entrez plus que les autres Auteurs dans le détail de cette guerre : quoyque ces deux Historiens ne se contredisent point dans les faits, il n'est pas cependant toûjours aisé de les concilier pour la suite des évenements, l'un mettant devant ce que l'autre met après, & donnant pour cause d'une action ce qui, selon l'autre, n'en est que l'effet. Comme je n'ay point entrepris d'écrire l'Histoire de la

la guerre d'Alexandrie, mais ſeulement de m'arreſter aux faits qui regardent la Topographie de cette ville, je ne me ſuis point attaché à concilier ces Hiſtoriens pour toute la ſuite des évenements, il m'a ſuffi de reconnoître dans Dion les faits qu'Hirtius raconte, & que j'ay cru devoir ſervir d'éclairciſſement à mon ſujet. Enfin j'ay ſuivi l'ordre de la narration de ce dernier, dont l'autorité ſans doute eſt préferable en ce point à celle de Dion. Et à proprement parler, ce que je vais avoir l'honneur de vous lire, n'eſt qu'un commentaire Topographique du texte d'Hirtius.

Après la bataille de Pharſale, Ceſar pourſuivit Pompée en Egypte, il entra dans le port d'Alexandrie avec dix vaiſſeaux longs de l'Iſle de Rhodes, & quelques-uns d'Aſie, qui portoient trois mille deux cens hommes d'infanterie, & huit cens chevaux; il n'oſa cependant y débarquer, ſelon Dion, juſqu'à ce que le Roy Ptolemée luy eût envoyé de Peluſe, où il eſtoit, la tête & l'anneau de Pompée. Les faiſceaux que Ceſar fit porter devant luy dans la ville, parurent aux Egyptiens une injure faite à la Majeſté de leurs Rois. De là naquirent les differends entre les deux partis : on deſarma quelques ſoldats de Ceſar, & il y en eut pluſieurs de tuez dans les differents quartiers de la ville où ils s'eſtoient logez. Quant à luy, il s'eſtoit retiré dès le commencement du tumulte, dans le quartier des Palais à l'orient du grand port, il y occupoit une maiſon ſituée auprès du Theatre au ſud du Lochias. Ce Théatre luy tenoit lieu de citadelle, & avoit une ſortie pour aller au port & aux arſenaux de la marine : *hoc tractu oppidi pars erat regiæ exigua, in quam ipſe habitandi cauſa initio erat inductus, & Theatrum conjunctum domui, quod arcis tenebat locum, adituſque habebat ad portum & ad reliqua navalia.* Il ne ſe repentit point, dit Dion, de s'eſtre refugié dans cet endroit αὐτὸς μὲν ἀγαπητῶς ἐς τὰ βασίλεια προκατέφυγε. C'eſt donc de ce lieu qu'on voit partir Ceſar pour toutes ſes expeditions : & il eſt néceſſaire de le remarquer pour les bien entendre, car on ne peut abſolument expliquer Dion & Hirtius, en ſuppoſant la demeure de Ceſar dans un autre endroit.

Hirt. l. 3. de bello civili, cap. ultimo.

Dio lib. 42.

Les vents Etesiens qui soufflent du nord l'empêchérent de sortir du port d'Alexandrie, pour aller chercher luy-même les Legions d'Asie, dont il prévit qu'il auroit besoin. *Ipse enim necessario Etesiis tenebatur, qui Alexandria navigantibus sunt adversissimi venti.* Cependant il s'occupa à regler les differends de Ptolemée & de sa sœur Cleopatre. Cette Princesse ayant obtenu de Cesar la permission de venir le trouver, entra dans le grand port par la Tour du Phare dont elle avoit gagné le Gouverneur. *Corrupto custode Phari laxare catenas*, & se fit descendre pendant la nuit dans le Palais où Cesar estoit logé, ἔς τε τὴν πόλιν ἅμα, ἔξω γὰρ ἐκείνη ἦν, καὶ ἐς τὰ βασίλεια λάθρα τοῦ Πτολεμαίου νυκτὸς εἰσῆλθεν. La partialité trop marquée que Cesar fit paroître pour elle, luy attira l'indignation des Egyptiens. Achillas, qui commandoit alors à Peluse l'armée du Roy, composée de vingt mille hommes d'infanterie, & de deux mille hommes de cavalerie, arriva à Alexandrie, dont il se rendit le maistre, excepté de la partie de la ville où Cesar s'estoit retranché avec la plus grande partie de ses troupes. *His copiis fidens Achillas, paucitatemque militum Cæsaris despiciens, occupat Alexandriam præter eam oppidi partem quam Cæsar cum militibus tenebat.*

Lucan. lib. 10. *Dio lib. 42. pag. 201.* *Hirt. de bello civ. c. 3. l. 3.*

Achillas ne fut pas long-temps sans les y venir attaquer. Mais les Romains deffendus par l'assiete du lieu, où ils ne pouvoient estre accablez par le grand nombre, repousserent les attaques des Egyptiens, & brûlerent les maisons voisines d'où on leur lançoit des traits. Parmi les édifices brûlez, Dion marque les greniers publics & la Bibliotheque, à laquelle, selon Aulu-Gelle, des soldats auxiliaires mirent le feu, quoyque selon Plutarque, il s'y fût communiqué de l'arsenal de la marine; car dans le même temps qu'on combattoit dans les differents quartiers de la ville, Cesar estoit aussi attaqué par mer du costé du grand port. Les ennemis jugeant que s'ils pouvoient une fois se rendre maîtres de la flotte, ils empêcheroient qu'on ne luy apportât du secours & des vivres, & le contraindroient ainsi de se rendre, firent tous leurs efforts pour se saisir de 72. vaisseaux qui estoient tous appareillez dans le grand port.

Flor. hist. lib. 4. cap. 2. *Dio lib. 42.* *Noct. Attic. lib. 6. cap. 17.* *Plut. in Cæsare.*

On combattit de part & d'autre avec toute l'ardeur que demandoit la suite d'un évenement qui devoit décider du sort des deux partis. Cesar, enfin, repoussa les Alexandrins, & fit mettre le feu à tous ces navires, & à ceux qui estoient dans les arsenaux, ne pouvant les garder avec aussi peu de monde qu'il en avoit. *Quas (naves) si occupassent (Ægyptii) classe Cæsari erepta, portum ac mare totum in sua potestate haberent: commeatu auxiliisque Cæsarem prohiberent. Itaque tanta est contentione actum, quanta agi debuit... sed rem obtinuit Cæsar, omnesque eas naves, & reliquas quæ erant in navalibus incendit, quod tam late tueri tam parva manu non poterat.* Il y eut dans cette occasion 110. vaisseaux brulez. Tous ces navires estoient dans le grand port, car on en va voir reparoître d'autres dans le port d'Eunoste. Si cet incendie fut la cause du salut de Cesar, il fut en même temps celle de la perte de la Bibliotheque d'Alexandrie, le feu s'estant communiqué, comme le dit Plutarque, de l'arsenal de la marine aux bâtiments qui estoient aux environs. Hirtius ne parle point de cette perte, il parle seulement en general des incendies qui défigurérent cette belle ville. *Turpissimis incendiis deformata.* Pendant que les Alexandrins estoient occupez à attaquer les Romains dans la ville & dans le port, Cesar toûjours actif & prévoyant fit débarquer des soldats à la Tour du Phare dont il s'empara: *hostibus in pugna occupatis, militibus expositis Pharum apprehendit atque ibi præsidium posuit.* Cette prise le rendit maître de l'entrée du grand port, & le mit en estat de recevoir les vivres & les secours qu'on luy ameneroit par mer, & d'empêcher les Egyptiens d'y entrer avec une flotte. C'est ce que Lucain exprime par ces vers: *De bello Alex.*

Illa duci geminos bellorum præstitit usus, *Lucan. lib. 10.*
Abstulit excursus & fauces æquoris hosti,
Cæsaris auxiliis aditus & libera Ponti
Ostia permisit.

Il ne resta donc plus aux Egyptiens pour venir troubler Cesar dans le grand port, que les deux canaux de l'Heptastadium,

dont ils ne manquérent pas de profiter, pour envoyer du port d'Eunoste de petits bâtiments qui enleverent souvent, ou brulerent les vaisseaux de charge de Cesar.

Les combats durerent encore pendant la nuit dans les differents quartiers de la ville, mais enfin les combattants se séparerent avec un avantage égal, & chacun demeura en possession des lieux dont il s'estoit emparé. *Hirt. de bello civili.* *Reliquis oppidi partibus sic est pugnatum, ut æquo prælio discederetur & neutri pellerentur.* C'est-à-dire, selon Dion, qu'Achillas demeura maître de tout le continent, excepté du quartier que les Romains avoient enfermé de fortifications, & que Cesar resta maître de la mer; *Lib. 42.* Dion en excepte le port, *ἐκράτει δὲ τῆς μὲν ἠπείρου ὁ Ἀχιλλᾶς, χωρὶς ὧν ὁ Καῖσαρ ἐπετετείχιστο· τῆς δὲ δὴ θαλάσσης ἐκεῖνος, ἄνευ τοῦ λιμένος.* Sur quoy il faut remarquer, 1.° que le port dont Cesar n'estoit pas le maître, selon Dion, est le port d'Eunoste, separé du grand port par l'Heptastadium. Car, quoyqu'il ne fût pas le maître de tous les édifices qui bordoient le grand port, & que les Alexandrins ne cessassent d'y envoyer des navires par les ponts, pour y faire des excursions subites, & brûler les vaisseaux qui apportoient des vivres à Cesar, *(Consueverant (Ægyptii) navigia per pontes ad incendia onerariarum emittere,)* *Hirt. de bello Alexand.* cependant il en estoit le maître par la Tour du Phare dont il s'estoit saisi, & par sa flotte qui y fut toûjours à l'ancre pendant la guerre, les Alexandrins depuis l'incendie de leur flotte n'y ayant eu aucun vaisseau. 2.° Lorsque Dion dit qu'Achillas estoit le maître de toute la ville, il en faut excepter non-seulement la partie du quartier des palais que Cesar occupoit, mais encore quelques autres lieux dont les soldats de Cesar, divisez par pelotons, s'estoient alors emparez dans differents quartiers, comme il paroît par la narration d'Hirtius. Mais on ne peut pas dire précisement quels estoient ces lieux. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Romains n'estoient pas les maîtres du quartier Rhacotis, ni de la partie de la ville qui estoit à la tête de l'Heptastadium, ni de celle qui estoit vers la porte de Canope, ni enfin de la partie de la ville où passoit le canal, auquel Hirtius donne le nom du Nil, &

qui alloit ſe décharger dans le port d'Eunoſte. Ceſar eſtant donc renfermé dans le quartier des Palais avec la plus grande partie de ſes troupes, étendit ſon terrein le plus qu'il put, en abbattant les maiſons voiſines, & en ſe rendant maître de celles qui eſtoient de quelque deffenſe; *quantumque aut ruinis dejicitur aut per vim recipitur loci, in tantum munitiones proferuntur.* Il environna le Palais & ces maiſons d'un mur & d'un foſſé juſqu'à la mer: καὶ τὰ βασίλεια τά τε ἄλλα τὰ πλησίον αὐτῶν οἰκοδομήματα διετάφρευσε καὶ ἀπετείχισε μέχρι τῆς θαλάσσης. C'eſt-à-dire qu'il avoit au Nord la Mediterranée, à l'Orient le quartier des Juifs, à l'Occident le grand port; & je ne crois pas que ſes fortifications au Midy s'étendiſſent au-delà de la grande ruë qui traverſoit la ville, au moins peut-on entendre de cette ruë & de celle qui la traverſoit, ce que dit Hirtius de ces hautes tours à dix étages, que les Alexandrins faiſoient conduire par les grandes ruës dans tous les lieux où il eſtoit beſoin: *alias ambulatorias (turres).... confinxerant, ſubjectiſque eas rotis, funibus jumentiſque objectis directis plateis in quamcumque erat viſum partem movebant.* Hirt. de bello Alexand. Dio lib. 42.

Mais une choſe que Ceſar deſiroit fort, eſtoit de s'emparer du quartier de la ville que le lac Maréotis retreciſſoit davantage du côté du Midy, c'eſtoit le quartier du Serapeon ou Rhacotis, & de le ſéparer du reſte de la ville, en avançant ſes travaux & ſes machines. Il eſperoit par là, que la ville eſtant diviſée en deux, ſes Soldats auparavant diſperſez dans les quartiers de la ville, ſeroient en état d'agir de concert, eſtant ſoumis à un même commandement, & qu'enfin il pourroit les ſecourir plus aiſément, en faiſant de ſon côté diverſion dans l'autre partie de la ville. Ce qui l'avoit engagé encore plus à former cette entrepriſe, c'eſtoit d'avoir en abondance du fourrage dont il manquoit abſolument, & de l'eau qu'il n'avoit qu'en petite quantité; or le lac Maréotis luy pouvoit fournir ces deux choſes. C'eſt ainſi que j'explique ces paroles d'Hirtius: *Cæſar ſtudebat maxime ut quam anguſtiſſimam partem oppidi palus à meridie interjecta efficiebat, hanc operibus vineiſque agendis à reliqua parte urbis excluderet: illud ſpectans primùm ut cum eſſet in duas partes* De bello Alexand. cap. 1.

urbs divisa, acies uno consilio atque imperio administraretur; deinde ut laborantibus succurri atque ex altera oppidi parte auxilium ferri posset, imprimis verò ut aquâ pabuloque abundaret, quarum alterius rei copiam exiguam, alterius nullam omnino facultatem habebat *.

Mais toute la narration d'Hirtius fait voir que Cesar ne put venir à bout de son dessein. Cependant Achillas, selon Dion, avoit reduit Cesar à une grande disette d'eau, en interceptant la communication des cisternes du quartier des Palais avec celles de la ville, que les eaux du Nil remplissoient dans le temps de ses inondations, & c'en estoit alors le temps; car Cesar estoit Lib. 42. abordé à Alexandrie sur la fin de Juillet: *τὴν γὰρ αὐτόθεν ὑδρείαν ὁ Ἀχιλλᾶς σφᾶς ἀφῄρητο, τοὺς ὀχετοὺς διακόψας.* Je ne parleray point des différentes attaques que les deux partis se livrérent dans la ville, depuis l'incendie de la flotte jusqu'au combat de la Chersonnese. Elles ne nous apprennent rien de l'intérieur d'Alexandrie; mais il faut remarquer que le terrein de la partie septentrionale de la ville, le long de la mer jusqu'au port d'Eunoste, estoit plus élevé que celuy du reste de la ville, & que les cisternes d'Alexandrie recevant l'eau du Nil du côté de la porte de Canope, le terrein alloit en pente depuis cet endroit jusqu'au canal de communication du lac Maréotis au port d'Eunoste, où l'eau des cisternes devoit avoir son écoulement.

Ganymedes homme hardi, actif & entreprenant, qui avoit succedé à Achillas dans le gouvernement, ayant resolu de faire couler l'eau de la mer dans les cisternes des maisons que les soldats Romains habitoient, & dont Achillas avoit déja fermé la communication avec celles du reste de la ville, tira avec des machines de l'eau de la mer, & l'ayant fait couler des parties supérieures, c'est-à-dire, du côté du quartier des Juifs, dans les cisternes qui estoient plus bas, elles se remplirent successivement de cette eau salée; les Romains se crurent perdus alors: *hanc*

* Je conçois le dessein de Cesar, dont le quartier s'étendoit jusqu'à la porte de la Lune, comme s'il avoit eu en vûe de pousser ses travaux le long des deux ports jusqu'au canal de communication, & de là s'étendre jusqu'au lac Maréotis.

(aquam) locis superioribus fundere in partem Cæsaris non intermittebat: quamobrem salsior paulo præter consuetudinem aqua trahebatur ex proximis ædificiis, magnamque hominibus admirationem præbebat quam ob causam id accidisset, nec satis sibi ipsi credebant quum se inferiores ejusdem generis ac saporis aqua dicerent uti, atque ante consuessent. Ils demandérent à se rembarquer, mais Cesar leur fit voir la difficulté de cet embarquement, qui seroit retardé par les Egyptiens, logez avec eux dans le quartier des Palais, & qui feignoient d'estre dans leur parti. Il leur représenta qu'en creusant des puits le long du rivage, on trouveroit de l'eau douce, comme on en trouvoit sur tous les bords de la mer. Que si le rivage d'Egypte estoit différent des autres rivages, il leur restoit encore une ressource, c'estoit d'envoyer faire de l'eau à Paretonium, qui est à main gauche d'Alexandrie, ou dans l'Isle qui est à main droite; on pouvoit, disoit-il, aller tous les jours dans l'un ou l'autre de ces endroits, où deux vents contraires ne pouvoient en même temps empêcher d'aborder. Je ne sçais quelle est l'Isle dont parle icy Cesar, si ce n'est celle dont Pline fait mention, qu'il dit estre située à l'embouchure Canopique, & qu'il distingue de l'Isle du Phare: *Insularum ante Asiam prima est in Canopico ostio Nili.* Peut-estre aussi Cesar vouloit-il parler du Delta, auquel Strabon donne le nom d'Isle. Mais enfin les Romains ayant trouvé de l'eau douce, rendirent inutiles les travaux des Egyptiens. Pendant qu'ils estoient occupez à creuser des puits, la trente-septiéme Legion arriva sur les côtes d'Afrique. Domitius Calvinus l'avoit envoyée à Cesar avec du bled, des armes, des traits & des machines. Elle demeura long-temps sur cette côte, un peu au-dessus d'Alexandrie, à l'occident du port d'Eunoste. *Eo biduo Legio XXXVII. ad littora Africæ paulo supra Alexandriam delata est.* Car un vent d'Est qui souffla pendant plusieurs jours, l'empêcha d'aborder dans le grand port. Comme elle manquoit d'eau, elle envoya à Cesar un vaisseau d'avis, pour luy représenter l'état où elle estoit. Cesar partit luy-même avec sa flotte, sur laquelle il n'avoit embarqué que les gens nécessaires pour la manœuvre des vaisseaux, ne voulant point dégarnir ses fortifications. Il débarqua à un

Hirt. de bello Alex. cap. 6.

Plin. hist. lib. 5. cap. 31.

Lib. 17.

lieu appellé la Chersonnese, où ses matelots firent de l'eau. La Chersonnese, comme nous l'apprend Strabon, estoit une forteresse éloignée de soixante-dix stades d'Alexandrie, à l'occident du port d'Eunoste. Mais quelques matelots s'estant écartez pour piller, furent pris par les Alexandrins, qui apprirent par leur moyen, que Cesar estoit venu sur sa flotte sans soldats, ce qui leur fit prendre la résolution de sortir par l'embouchure du port d'Eunoste à la rencontre de Cesar, avec tous les vaisseaux qu'ils pûrent équiper. *Omnes naves quas paratas habuerant ad navigandum propugnatoribus instruxerunt, Cæsarique redeunti cum classe occurrerunt.* Ils furent battus, & auroient perdu toute leur flotte, sans la nuit, qui leur donna le temps de se retirer dans le port d'Eunoste. Cesar ramena dans le grand port les vaisseaux de charge, les ayant remorquez à ses navires : le vent d'Est s'estoit un peu appaisé. Il y a dans Dion une circonstance qu'on ne trouve point dans Hirtius, parce qu'il y a une lacune dans cet endroit. Mais ce qui reste fait voir qu'après le combat de la Chersonnese, les Egyptiens craignoient une descente de la flotte des Romains : *nostræ classis oppugnationem etiam ad terram verebantur.* Dion dit donc que Cesar ayant remporté la victoire dans un combat naval, les Egyptiens craignant qu'il n'eût intention d'entrer dans leur port, en bouchérent l'entrée, n'y ayant laissé qu'un petit espace libre ; mais que Cesar le ferma entiérement, y ayant fait enfoncer des vaisseaux pleins de pierres, en sorte que les Alexandrins n'eurent plus la faculté de sortir de leur port, ni d'empêcher qu'on apportât à Cesar les choses nécessaires, & surtout de l'eau : dans ce cas, il faudroit supposer que les puits de Cesar estoient taris ; & en effet, on vient de voir que Cesar descend à la Chersonnese pour faire de l'eau : *καὶ ναυμαχίᾳ τε ἐνίκησε, καὶ ἐπειδὴ διὰ τοῦτο φοβηθέντες οἱ Αἰγύπτιοι μὴ ἐς τὸν λιμένα σφῶν ἐπιπλεύσῃ, τὸ στόμα αὐτοῦ πλὴν βραχέος ἔχωσαν, καὶ ἐκεῖνο προσαπέφραξεν, ὁλκάδας λίθων πλήρεις προσκαταποντώσας, ὡς αὐτοὺς μηδ᾽ εἰ πάνυ τι βούλοιντο ἐκπλεῦσαι δυνηθῆναί ποι ἀπᾶραι. ποιήσας δὲ τοῦτο, ῥᾷον τά τε ἐπιτήδεια τάτε ἄλλα καὶ ὕδωρ ἐπήγετο.* L'entrée du port dont parle Dion ne peut estre que celle du port d'Eunoste ; car Cesar estoit

Strab. lib. 17. pag. 799.

Hirt. de bello Alexand.

De bello Alex. cap. 12.

Dio lib. 42. pag. 203.

estoit le maître de celle du grand port, qu'il se conserva toûjours libre. Les Alexandrins, malgré les pertes qu'ils avoient faites, ne perdirent point la pensée d'équiper une nouvelle flotte; les avantages qu'ils avoient eus par le moyen de leurs petits vaisseaux, qu'ils envoyoient continuellement par les ponts faire des excursions subites dans le grand port, les excitoient encore à entreprendre quelque chose de plus considérable. Ils firent revenir à Alexandrie les vaisseaux qui estoient aux embouchures du Nil; ils radoubérent de vieux vaisseaux qui n'avoient pas servi depuis long-temps, & qui estoient restez dans les arsenaux de la marine: *in occultis Regiæ navalibus*, dit Hirtius. Le mot *Regiæ* marque un endroit des Palais, & Strabon parle d'un port qu'il appelle κρυπτὸς λιμὴν καὶ κλειστός: il le place auprès du Théatre. Mais s'il y avoit un endroit du grand port dont Cesar dût estre le maître, c'estoit assûrément de celuy-là, puisque c'estoit dans ce lieu qu'abordoient les vaisseaux de charge qui luy apportoient du secours. On pourroit encore entendre par ces mots, les arsenaux du grand port, qui, selon Strabon, s'étendoient jusqu'à l'Heptastadium, si Hirtius ne nous apprenoit que tous les vaisseaux qui y estoient avoient esté brûlez avec la flotte; ainsi, comme les éditions varient sur le mot *Regiæ*, & qu'on lit dans les unes *Regis*, & dans d'autres *Regionis*, j'aime mieux entendre par ces mots, l'arsenal du port d'Eunoste, où se faisoient les préparatifs de la flotte, & où estoit le rendez-vous de l'armée navale des Egyptiens. Dion adjoûte aux vaisseaux qu'on fit venir du Nil, ceux qui estoient dans le lac Maréotis: καὶ τὰ πλοῖα ὅσα ἐν τῷ ποταμῷ καὶ ἐν τῇ λίμνῃ ἦν, & dit que Ganymedes les fit conduire à la mer par les canaux; c'est-à-dire que ceux du Nil entrérent par les canaux tirez du Nil au lac dans le lac même, & de là ils entrérent dans le port d'Eunoste par le canal qui communiquoit du lac à ce port: πάντα αὐτὰ ἐς τὴν θάλασσαν διὰ τῶν διωρύχων κομίσας. Ils ne pouvoient entrer dans le port d'Eunoste par un autre endroit, puisque son entrée estoit encore fermée du côté de la Mediterranée. Les Alexandrins ne travailloient avec tant d'ardeur à l'équipement de leur flotte, que parce qu'ils voyoient qu'il ne

Dio lib. 42. pag. 203.

Dio loco cit.

s'agissoit pas d'entreprendre une longue navigation, mais de combattre dans leur port même ; *postremo non longam navigationem parabant . . . & in ipso portu confligendum videbant.* Enfin contre l'attente des Romains, les Egyptiens eurent en peu de jours vingt-deux navires à quatre bancs de rames, cinq à cinq bancs, sans compter les moindres vaisseaux & les barques; après avoir fait faire la manœuvre à ces vaisseaux dans le port d'Eunoste, afin de voir ce que chaque vaisseau pouvoit executer, ils y mirent des soldats, & se préparérent au combat : *& in portu periclitati remigio quid quæque earum efficere posset, idoneos milites imposuerant.* Ganymedes attaqua inopinément les Romains, ce qu'il ne put faire que par les ponts de l'Heptastadium; brûla une partie de leurs vaisseaux de charge, & emmena l'autre : ensuite il alla ouvrir l'entrée du port d'Eunoste, & y ayant fait rester à l'ancre ses vaisseaux, il causa beaucoup de peine aux Romains, soit en troublant la navigation des navires qui apportoient du secours à Cesar, & qui estoient obligez de relâcher sur les côtes d'Afrique, soit en les allant attaquer dans le grand port. τοῖς τε Ῥωμαίοις μὴ προσδεχομένοις προσέβαλε, καὶ τὰς μὲν κατέκαυσε τῶν ὁλκάδων αὐτῶν, τὰς δὲ ἀνεδήσατο, καὶ μετὰ τοῦτο τόν τε ἔσπλουν τοῦ λιμένος ἐξεκράτησε, κἀνταῦθα ναυλοχῶν, πολλὰ σφᾶς ἐλύπει. Cet avantage qui rendoit les Alexandrins maîtres de la mer, selon Dion, fit qu'ils se tinrent moins sur leurs gardes; c'est pourquoy Cesar estant entré subitement dans le port d'Eunoste, il leur brûla beaucoup de navires, & vint ensuite attaquer l'Isle du Phare : τηρήσας οὖν ποτε αὐτοὺς ὁ Καῖσαρ ἀμελῶς ὑπὸ τοῦ κρατεῖν ἔχοντας, ἔς τε τὸν λιμένα ἀφνιδίως ἐπεισέπλευσε, καὶ συχνὰ πλοῖα καύσας ἔς τε τὴν Φάρον ἀπέβη. Hirtius ne parle point de l'attaque inopinée des Alexandrins dans le grand port, mais il s'étend beaucoup sur l'entrée de Cesar dans le port d'Eunoste. Comme on en fut venu, dit-il, à avoir de part & d'autre confiance dans ses forces, Cesar sortit du grand port, & ayant fait le tour de l'Isle du Phare, il plaça ses vaisseaux à l'opposite de ceux de l'ennemi : *Cæsar Pharon classe circumvehitur, adversasque naves hostibus constituit.* Sa flotte estoit rangée en bataille vis-à-vis de l'entrée du port d'Eunoste, & celle de

Hirt. de bello Alexand.

Dio lib. 42. pag. 203.

Ganymedés estoit dans le port d'Eunoste même. Il y avoit entre les deux armées des bas fonds, qui estoient retrecis d'un côté par l'Isle du Phare, ou plustost par le banc qui est à l'occident de ce promontoire, & de l'autre, par le promontoire opposé. Ces bas fonds estoient de l'Afrique, car les Egyptiens disoient que la moitié de la ville d'Alexandrie appartenoit à cette partie de terre : . . . *erant inter duas classes vada transitu angusto, quæ pertinent ad regionem Africæ, sic enim prædicant partem esse Alexandriæ dimidiam Africæ.* On attendit long-temps à qui passeroit ce détroit, parce que ceux qui s'y engageroient les premiers auroient de la peine à étendre leur flotte, & à se retirer s'ils avoient du desavantage. Euphranor qui commandoit les vaisseaux Rhodiens, voyant que Cesar hésitoit, dans l'appréhension, s'il entroit dans le port, d'estre contraint à combattre avant qu'il pût étendre le reste de sa flotte, pria Cesar de luy confier cette affaire, & luy répondit du succès, pourvû qu'il fût suivi par les autres vaisseaux : il entra en effet dans le port d'Eunoste avec quatre navires Rhodiens ; les Alexandrins le vinrent attaquer aussi-tost : *progressas ultra vadum IV. Rhodias naves circumsistunt Alexandrini.* Pendant qu'Euphranor combattoit vaillamment, les autres vaisseaux de Cesar entrérent dans cette partie du port qui est entre le grand banc triangulaire à l'occident de l'Isle du Phare & la plage opposée ; ce fut dans cet endroit que commença le combat naval, où le peu d'espace qu'il y avoit ôta aux Rhodiens le moyen de faire voir leur adresse à manœuvrer ; le courage & la valeur suppléérent à l'art : *tum necessario discessum ab arte propter angustias loci, atque omne certamen in virtute constitit.* Les Alexandrins poussez peu à peu dans le port, combattoient sous les yeux de leurs concitoyens, aussi n'y eut-il personne dans Alexandrie qui ne montât sur les édifices les plus élevez, pour jouir du spectacle que leur offroit ce combat, & qui ne fist des vœux en faveur de son parti. Cependant la partie n'estoit pas égale entre les combattants, car si les Romains avoient esté vaincus, ils ne pouvoient se sauver ni par mer ni par terre ; & si au contraire ils estoient victorieux, les choses restoient encore au même état, au lieu que les

Hirt. de bello Alexand.

Ibidem.

Alexandrins vainqueurs, feroient reftez les maîtres de tout, & que vaincus, ils pouvoient encore tenter une feconde fois la *Hirt. de bello Alexand.* fortune : *noftris enim prorfus neque terra neque mari effugium dabatur victis . . . illi fi fuperaffent, navibus omnia tenerent.* Enfin après un combat fort opiniâtre, les Alexandrins furent battus; on leur prit un vaiffeau à cinq bancs de rames, un à deux bancs, & il y en eut trois qui furent coulez à fond. Les autres vaiffeaux fe fauvérent fous les maifons de la ville du Phare & fous l'Heptaftadium, d'où ils furent deffendus par les traits des Pha- *Ibidem.* rites, qui empêchérent les Romains d'approcher : *reliquæ naves propinquam fugam ad oppidum capiunt, quas protexerunt ex molibus atque ex ædificiis eminentibus, & noftros adire propius prohibuerunt.* J'ay entendu le mot *oppidum* dont fe fert icy Hirtius, du bourg du Phare, que le même auteur dit avoir efté auffi grand qu'une ville, & dont les bâtiments eftoient auffi beaux *De bello civili, cap. ult.* que ceux d'Alexandrie : *vicus oppidi magnitudine. Erat non diffimile atque Alexandriæ genus ædificiorum.* Et ce qui me *De bello Alexand. cap. 18.* confirme dans cette explication, c'eft la réfolution que prit Cefar, d'attaquer l'Ifle du Phare & l'Heptaftadium en même- *Ibidem.* temps, afin, dit Hirtius, que ce qui eftoit arrivé n'arrivât pas davantage, c'eft-à-dire, que les Alexandrins, fuppofé que Cefar les voulût attaquer encore dans le port d'Eunofte, ne pûffent fe retirer fous la ville du Phare & fous l'Heptaftadium, pour s'y mettre à couvert des attaques des Romains : *hoc ne fæpius accidere poffet, omni ratione Cæfar contendendum exiftimavit, ut infulam molemque ad infulam pertinentem in fuam redigeret poteftatem.* En effet, après avoir achevé de fe fortifier dans le quartier des Palais, il fe crut en état d'attaquer en même-temps l'Ifle du Phare & la ville d'Alexandrie ; *& illam & urbem uno tempore tentari poffe confidebat :* il fit donc embarquer fur de petits vaiffeaux & fur des chaloupes, dix cohortes Romaines, & quelques Cavaliers Gaulois qu'il crut propres à cette entreprife. Hirtius ne marque point expreffément l'endroit où fe placérent ces vaiffeaux pour attaquer la levée, mais la fuite de l'évenement fuppofe que cette petite flotte fe rangea le long de l'Heptaftadium dans le grand port, vers l'Ifle du Phare, où elle attaqua la levée,

& le château qui deffendoit le pont. Cependant Cesar, pour faire diversion, monta sur des vaisseaux pontez, & estant sorti du grand port, vint attaquer l'Isle du Phare par l'autre côté; il promit de grandes récompenses au premier qui descendroit à terre: *alteram insulæ partem distinendæ manûs causâ, cum constratis navibus aggreditur, præmiis magnis propositis qui primus insulam cepisset.* Cette autre partie de l'Isle du Phare où Cesar, selon Hirtius, tenta de faire une descente, est, je pense, la partie où deux petites anses forment une presqu'Isle à la tête de l'Isle au Nord: j'en diray la raison. Les habitants soûtinrent l'attaque des Romains, ils lançoient des traits du haut des maisons, pendant que des gens armez deffendoient le rivage, où l'on ne pouvoit aborder facilement à cause qu'il estoit escarpé; *uno enim tempore & ex tectis ædificiorum propugnabant, & littora armati deffendebant:* outre cela, il y avoit des chaloupes & cinq vaisseaux longs, qui deffendoient avec adresse l'espace resserré de ce lieu, *scaphis navibusque longis quinque mobiliter & scienter angustias loci tuebantur.* Mais les Romains ayant sondé le rivage, *vadis pertentatis,* il y en eut quelques-uns qui descendirent à terre; d'autres les ayant suivis, ils poussérent si vigoureusement les Pharites, qu'ils leur firent tourner le dos: ceux-cy estant repoussez, les Alexandrins qui estoient dans les vaisseaux abandonnérent l'entrée du port, & s'estant approchez du rivage & du bourg, ils descendirent à terre pour en deffendre les édifices: *his pulsis, custodia portus relicta, ad littora & vicum applicaverunt, seque ex navibus ad tuenda ædificia ejecerunt.* Ce port estoit non le port d'Alexandrie, mais le port particulier de l'Isle du Phare. Car il s'agit icy d'un lieu de l'Isle où il y a un port, dont l'entrée étroite estoit gardée par des vaisseaux d'Alexandrie, & dans lequel les Romains abordérent. Or ce lieu ne pouvoit estre du côté du grand port, où les Alexandrins n'avoient point de vaisseaux, ni du côté du port d'Eunoste, où les Romains n'entrérent point pendant l'attaque de l'Heptastadium, puisqu'ils n'auroient point manqué de faire diversion de ce côté-là, & d'empêcher les Alexandrins d'approcher de l'Heptastadium, d'où ils chassérent les Romains le jour suivant. L'endroit donc

Hirt. de bell. Alex. cap. 18.

Ibidem.

Ibidem.

que Cesar attaqua en personne, estoit au Nord de l'Isle du Phare. On ne peut disconvenir qu'il n'y eût alors un port dans cette Isle habitée par des Pirates, qui pilloient les vaisseaux que la tempête ou l'ignorance des lieux faisoient écarter de leur route; *quaque ubique naves imprudentiâ aut tempestate paululum suo cursu decesserint, has more prædonum diripere consueverant (Pharitæ:)* il subsistoit même du temps d'Homére; car c'est ainsi que Menelas dans l'Odyssée parle à Telemaque.

Lib. 4.

Νῆσος ἔπειτά τις ἐστὶ πολυκλύστῳ ἐνὶ πόντῳ,
Αἰγύπτου προπάροιθε (Φάρον δέ ἑ κικλήσκουσι)
Ἐν δὲ λιμὴν εὔορμος ὅθεν τ' ἀπὸ νῆας ἐΐσας
Ἐς πόντον βάλλουσιν.

Les Egyptiens ne se deffendirent pas long-temps dans le bourg du Phare, quoyqu'il fût environné de tours qui formoient son enceinte; troublez par la fuite des Pharites, ils se jettérent dans la mer de dessus l'Heptastadium, & se sauvérent dans Alexandrie, en nageant l'espace de huit cens pas dans le port d'Eunoste. Il semble qu'ils auroient dû se sauver le long de la levée dans la ville; mais les dix cohortes qui attaquoient l'Heptastadium, & qui avoient déja chassé les Pharites du château qui deffendoit le pont le plus près de l'Isle, les empêchérent de prendre ce chemin, par les fleches qu'ils tiroient sur l'Heptastadium, & par les machines qui lançoient des traits. Cesar ayant abandonné au pillage le bourg du Phare, s'avança sur l'Heptastadium, & après avoir mis garnison dans le château que les Pharites avoient abandonné, il attaqua le lendemain de la même maniére, le château qui estoit du côté de la ville, parce qu'en se rendant maître de ces deux châteaux, il empêchoit que les navires ne sortissent pour faire des excursions dans le grand port; *hunc (pontem qui propior erat Pharo) Pharitæ reliquerant, fortiorem illum propioremque oppido Alexandrini tuebantur: sed eum postero die simili ratione aggreditur, quod his obtentis duobus, omnem navigiorum excursum & repentina latrocinia sublatum iri videbatur.* Les Egyptiens furent bientost chassez de ce second château, par les fleches & les machines de guerre des vaisseaux

Hirt. de bello Alexand.

qui estoient dans le grand port; ils se retirérent dans la ville. Aussi-tost Cesar ayant fait monter sur l'Heptastadium environ trois cohortes des dix dont j'ay parlé, il leur commanda de se fortifier à la tête du pont du côté de la ville, pendant que le reste des troupes estoit dans les vaisseaux à l'ancre: *jamque eos qui præsidio eum locum tenebant tormentis è navibus sagittisque depulerat, atque in oppidum redegerat, & cohortium trium instar in terram exposuerat.* Il ne put mettre plus de troupes sur l'Heptastadium, à cause de son peu de largeur; *non enim plures consistere angustiæ loci patiebantur:* Cesar fit encore boucher l'arche qui soûtenoit le pont, en sorte que les chaloupes même ne pussent passer; mais pendant que les soldats Romains se fortifioient à la tête de l'Heptastadium, les Alexandrins qui virent le péril où ils estoient, si Cesar estoit une fois le maître des ponts, sortirent de la ville pour s'opposer aux Romains. Ils se campérent dans un lieu plus spacieux que la levée, vis-à-vis des fortifications du pont, & en même temps ils firent approcher de l'Heptastadium du côté du port d'Eunoste, les navires qu'ils avoient coûtume d'envoyer par les ponts brûler les vaisseaux de charge des Romains, qui estoient dans le grand port: *omnes Alexandrinorum copiæ ex oppido se ejecere, & contra munitiones pontis latiore loco constiterunt, eodemque tempore, quæ consueverant navigia per pontes ad incendia onerariarum emittere, ad molem constituerunt.* Dion ne s'exprime pas assez éxactement, lorsqu'il dit que les Egyptiens vinrent au secours des Pharites par les ponts; ἰδόντες δὲ τοῦτο οἱ ἐν τῇ ἠπείρῳ Αἰγύπτιοι, κατὰ τὰς γεφύρας ἐπεβοήθησαν αὐτοῖς. Car ce n'estoit pas pour secourir les Pharites, mais pour repousser les Romains qui s'estoient emparez de la tête de l'Heptastadium: ce fut là que les Romains furent attaquez avec vigueur par les Alexandrins par mer & par terre; car les Romains avoient à se deffendre du côté de la ville des attaques des Alexandrins qui estoient dans la place vis-à-vis de l'Heptastadium, & de dessus l'Heptastadium, contre les navires qui estoient dans le port d'Eunoste: *pugnabatur à nostris ex ponte & ex mole; ab illis (Alexandrinis) ex area quæ erat adversus pontem, & ex navibus contra molem.* Pendant que Cesar

Hirt. de bello Alexand.

Lib. 42. pag. 203.

Idem ibidem.

estoit occupé à exhorter ses soldats, un grand nombre de matelots & de soldats de la marine, qui estoient sur les vaisseaux longs de Cesar dans le grand port, montérent sur l'Heptastadium; la curiosité & l'envie de combattre les avoient portez à s'y jetter, & la grande quantité de traits qu'ils lancérent, servit à repousser de l'Heptastadium les vaisseaux des Egyptiens qui estoient de l'autre côté dans le port d'Eunoste. Mais ces vaisseaux s'estant avancez plus loin vers l'Isle du Phare, où il n'y avoit point de soldats pour les repousser, quelques Alexandrins, d'abord en petit nombre, eurent la hardiesse de monter sur l'Heptastadium : *sed postquam ultra eum locum ab latere eorum militum Romanorum aperto, ausi sunt egredi ex navibus Alexandrini pauci.* Les soldats de marine épouvantez, commencérent alors à regagner leurs vaisseaux; leur fuite excita les Alexandrins à monter en plus grand nombre sur l'Heptastadium, & à poursuivre avec plus d'ardeur ces fuyards: en même temps les Romains qui estoient dans les vaisseaux longs, craignant que les ennemis ne s'en saisissent, les éloignérent de l'Heptastadium, après avoir ôté les échelles qu'on avoit posées pour monter dessus. Le trouble se mit dans l'esprit de tous ceux qui estoient sur l'Heptastadium, les soldats des trois cohortes qui estoient sur le pont & sur la premiére partie de la levée, entendant le bruit que faisoient les Alexandrins derriére eux, & ayant à soûtenir les efforts des Egyptiens qui les attaquoient du côté de la ville, craignirent d'estre enveloppez, & que l'éloignement de leurs vaisseaux ne leur ôtât totalement la liberté de se retirer; c'est pourquoy ils abandonnérent les fortifications qu'ils avoient commencées à la tête du pont, & se mirent à courir précipitamment pour regagner leurs vaisseaux : *quibus omnibus rebus perturbati milites nostri cohortium trium quæ in ponte ac prima mole consliterant . . . veriti ne à tergo circumvenirentur . . . munitionem in pontem institutam reliquerunt.* Ceux qui purent atteindre les vaisseaux qui estoient proches, s'y jettérent en si grand nombre, qu'ils les firent couler à fond; d'autres furent assez heureux pour se sauver à la nage, les autres qui ne sçavoient quel parti prendre, & qui combattoient toûjours, furent tuez par les

Hirt. de bello Alex. cap. 20.

Alexandrins,

Alexandrins, du côté de la ville. Cesar abandonné de tous ses soldats, malgré les exhortations qu'il leur fit, de tenir ferme à la tête du pont, fut enfin obligé de se jetter dans son vaisseau, estant resté seul sur le pont : *solus in ponte interclusus*, dit Appien, *premente hoste . . . in mare desiliit.* ἀπολειφθεὶς ἐπὶ γεφύρας μόνος καὶ κακοπαθῶν . . . ἐς τὴν θάλασσαν ἐξήλατο.

Appian. l. 2. de bello civili p. 523.

Il sortit bientost de son vaisseau pour se sauver à la nage dans d'autres vaisseaux plus éloignez dans le grand port, parce qu'il prévit que son vaisseau alloit couler à fond, comme il arriva. On comprend aisément le grand danger où il se trouva alors, & dont parlent tous les Historiens ; car comme on ne put éloigner de l'Heptastadium son vaisseau, tant il estoit chargé par le grand nombre de soldats qui y estoient, il fut contraint de se jetter dans la mer, au pied de l'Heptastadium même, & par conséquent exposé aux traits des Alexandrins qui estoient dessus, & à la tête du pont. Aussi, selon Appien, fut-il souvent obligé de plonger, & de nager entre deux eaux, afin de se dérober à la vûë des ennemis, qui lancérent des traits sur sa cotte d'armes qu'il avoit laissé flotter : *ut illud*, dit Florus, *ingruentibus hostium telis saxisque peteretur.* Il nagea l'espace de deux cens pas, au rapport de Suetone & d'Orose, qui adjoûtent, aussi bien que Plutarque & Dion, que pendant ce temps il eut toûjours la main gauche élevée hors de l'eau, afin de ne pas mouiller les papiers qu'il tenoit. Cette circonstance ne s'accorde guéres avec le témoignage d'Appien, qui fait nager Cesar entre deux eaux. Les Egyptiens estant les maîtres de l'Heptastadium, fortifiérent le château qui estoit du côté de la ville, débouchérent l'arche du pont, & continuérent comme auparavant à faire des courses dans le grand port : *Alexandrini eo loco castellum magnis munitionibus multisque tormentis confirmaverunt, atque egestis ex mari lapidibus, liberè sunt usi postea ad mittenda navigia.*

App. ut suprà.

Lib. 4. c. 2.

Sueton. in Jul. cap. 64.
Oros. lib. 6. cap. 15.
Plutarc. in C. Cæsar.
Dio lib. 42.

Les Romains soûtinrent encore divers assauts dans leur quartier des Palais ; mais Hirtius & Dion n'entrent point dans le détail de ce qu'ils firent. Le Roy Ptolemée, que les Egyptiens avoient demandé à Cesar, ne fut pas plustost parmi eux, qu'oubliant les promesses qu'il luy avoit faites, il se mit à la tête de

ses troupes pour empêcher le passage du Nil à Mithridates de Pergame, qui venoit au secours de Cesar par le Delta. Le Roy remonta le Nil avec sa flotte qui estoit à l'embouchure Canopique; Cesar ne voulut pas prendre la même route pour aller au secours de Mithridates, mais il vint descendre à la Chersonnese, à l'occident du port d'Eunoste: *sed circumvectus eo mari quod Africæ partis esse dicitur.* Il feignit cependant, selon Dion, d'aller vers Canope, mais quand il fut à une certaine distance, il fit éteindre ses feux, changea de route, passa devant la ville d'Alexandrie; & après avoir débarqué ses troupes à la Chersonnese, fit le tour du lac Maréotis, vint attaquer Ptolemée campé

Lib. 42. pag. 805. à l'orient du lac, & le défit: παραπλεύσας τὴν πόλιν, πρός τε τὴν Χερρόνησον πρὸς τῇ Λιβύῃ οὖσαν κατῆρε, κἀνταῦθα τοὺς στρατιώτας ἐκβιβάσας περιῆλθε τὴν λίμνην· καὶ τοῖς Αἰγυπτίοις ἀπροσδοκήτως ἐπὶ τὴν ἕω προσπεσών, εὐθύς τε αὐτοὺς κατέπληξεν, &c. Cesar après avoir défait ses ennemis, revint avec sa Cavalerie par terre à Alexandrie par le chemin le plus court; il y entra donc par la porte de Canope, au travers des fortifications des Alexandrins, à qui il pardonna, & arriva ainsi dans le quartier des Palais, où les soldats qu'il y avoit laissez le reçurent avec joye.

Hirt. de bello Alexandrino. *Cæsar magnæ victoriæ fiduciâ proximo terrestri itinere Alexandriam cum equitibus contendit, atque ea parte oppidi victor introiit quæ præsidio hostium tenebatur . . . in fidem receptos (Alexandrinos) consolatus, per hostium munitiones in suam partem oppidi magna gratulatione venit suorum.*

Fin du Tome neuviéme.

